

ERRATUM

Nous nous excusons, une erreur s'est glissée dans le livre :

La page 124 devient la page 121

La page 122 est correcte de même que la page 123

La page 121 devient la page 124

Pour vous y retrouver, vous pouvez suivre les chiffres de référence
au bas des pages.



Sa **S**ainteté
Jean Paul **II**

accorde de tout coeur la.

Bénédiction **A**postolique

à la **P**aroisse **N**otre **-** **D**ame **-** de **L**ourdes
de **H**am-**Q**uébec

à l'occasion du 100^e

Anniversaire de sa **F**ondation.

1898 - 1998

en gage de grâces divines et de la protection
maternelle de la **V**ierge **M**arie.

Ex Aedibus Vaticanis die 8 Junii 1996

+ *Joscar Kissato*
Archiepiscopus
Eleemosynarius Apostolicus



Page de garde du début :
Vue du village vers 1916

Page de garde de la fin :
Vue du village en 1994.
Photo réalisée par Monique Pellerin Côté.

Explication du dessin de la page couverture



Le dessin de la page couverture illustre diverses visions simplifiées de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

L'Église: le clergé et le peuple croyant.

La montagne: les industries forestières (érablières, etc.).

Les champs: l'agriculture.

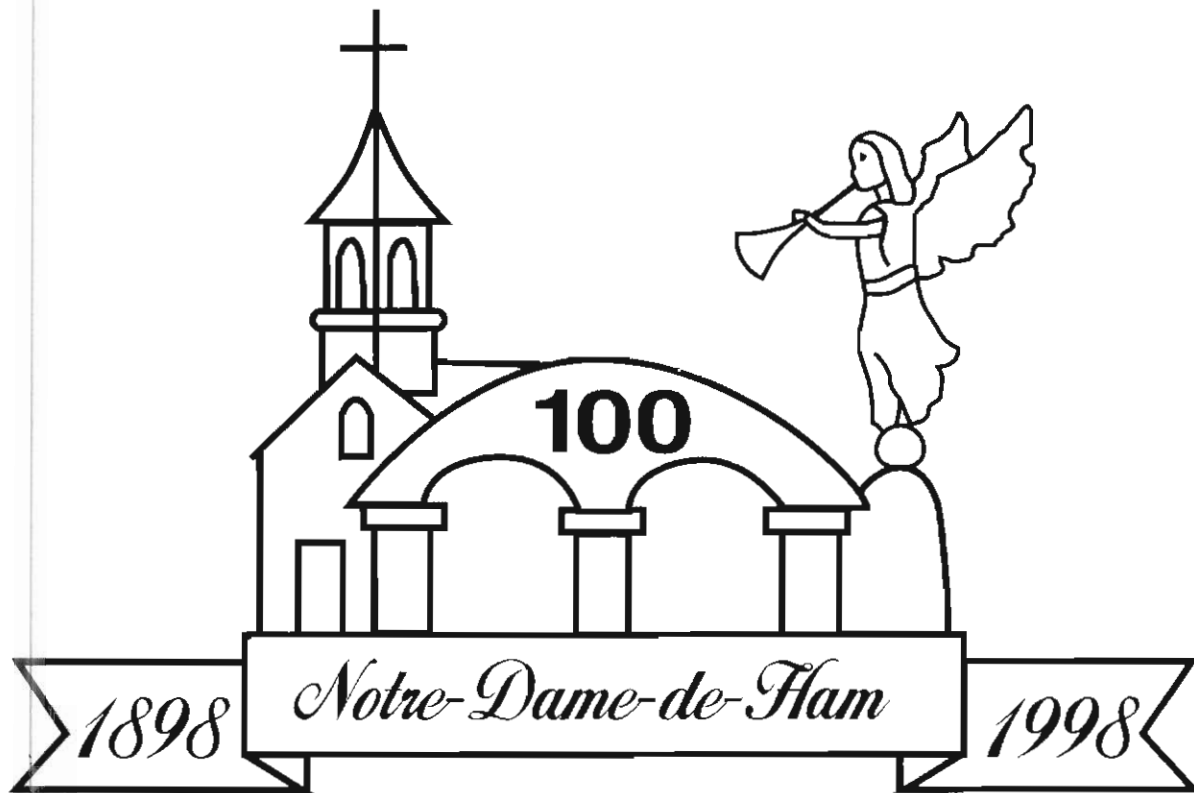
La maison: les habitations du village et de la campagne; la vitrine de l'une représente les commerces de toutes natures.

L'eau: l'énergie qu'utilisaient les industries, la pêche et la villégiature.

Le visage: les gens qui ont façonné, façonnent et façonneront cette belle paroisse.

Danielle Trottier.

Le logo



C Ce logo se veut un reflet du passé et du présent de notre paroisse. Il représente, à gauche, la première église construite en 1898 et qui, a été détruite par le feu dans l'après-midi du 11 mai 1930.

À droite, l'ange, érigé au haut d'une grosse roche, faisait face à la grotte. Il a été installé probablement à la même période que la première petite grotte, mais il est malheureusement disparu dans les années 1970. Il n'y reste plus que la roche.

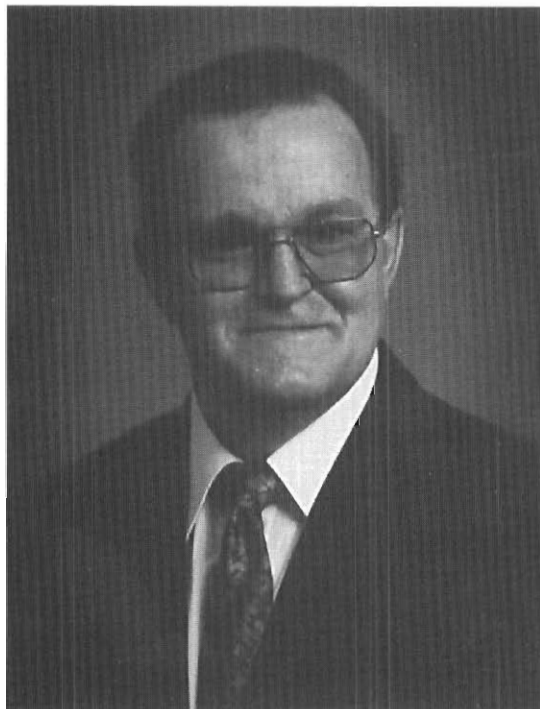
Au centre, notre grotte dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes. La première grotte construite vers 1911, fut modifiée par la suite. À la demande de Mgr Paul Larocque évêque de Sherbrooke, elle fut bénite en 1916. En 1917, à la suite d'une nouvelle requête de Mgr Laroque, elle fut affiliée à la célèbre grotte de Notre-Dame-de-Lourdes en France, avec le privilège de toutes les indulgences accordées par les Souverains Pontifes. Malgré plusieurs transformations et rénovations au cours des ans, on a toujours conservé à l'intérieur la première petite grotte. Après toutes ces années, elle est toujours là, témoin de la foi de nos ancêtres et de leurs descendants.

Cet ensemble reflète bien l'initiative de ces courageux pionniers et bâtisseurs. C'est aussi le reflet de la ténacité et de la foi qui existe toujours aujourd'hui dans notre paroisse.

Conception du logo
Monique Pellerin Côté

Monique Pellerin Côté

Message du président du comité du livre



Normand Trottier.

A l'approche de notre CENTENAIRE, un comité fut formé pour souligner le vécu de nos paroissiens(nes) et de notre village, depuis la fondation jusqu'à aujourd'hui. Ce comité a accepté de rédiger un livre dans le but de faire partager des souvenirs, des visages et des anecdotes de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

Pour satisfaire notre curiosité face à notre histoire paroissiale, nous sommes allés déterrer de vieux souvenirs de tous et de chacun pour découvrir les faits et gestes de nos fondateurs et les liens d'appartenance qui nous unissent depuis plus d'un siècle. Nous espérons, grâce à cette lecture, qu'il vous viendra à l'esprit, le bruit de la rivière, le son de la cloche ou bien encore la senteur des copeaux de bois des manufactures. Bref, tous les souvenirs de votre enfance.

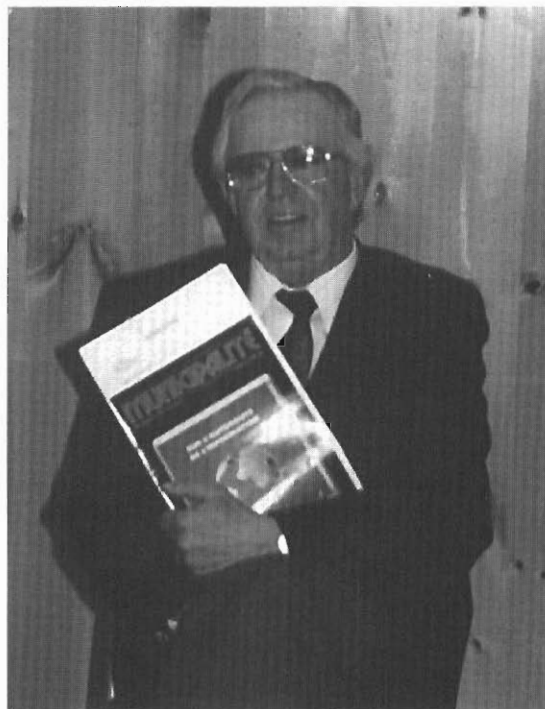
À titre de président du comité du livre, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe qui, par souci du travail bien accompli, a su démontrer le savoir-faire de la population de Notre-Dame-de-Ham. Nous remercions également chaque famille qui nous fait partager une page de leur histoire familiale dans cet album-souvenir.

À tous, je souhaite une bonne lecture et un très joyeux centenaire.

Normand Trottier

Normand Trottier, prés..

Message du maire



Gilles Pépin, maire.

*F*êter cent ans d'histoire est un événement unique dans la vie d'une municipalité. C'est l'occasion de jeter un regard rempli d'admiration sur le travail acharné de nos ancêtres. C'est également un moment privilégié pour entrevoir un avenir prometteur.

Pour cette année du centenaire, j'ai la joie d'être entouré de mes conseillers et conseillères afin de veiller à ce qu'un accueil chaleureux attende parents, amis(es), anciens et anciennes de la paroisse.

Félicitations aux membres du comité du livre; grâce à eux, nous avons en héritage, pour les générations à venir, un précieux document historique d'une valeur inestimable.

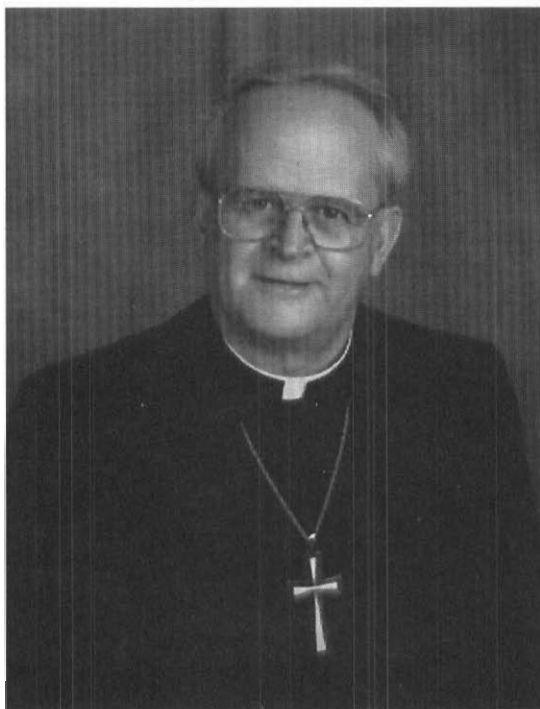
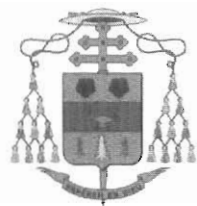
Ensemble, réjouissons-nous et fêtons dans l'harmonie.

Heureux centenaire à toutes et à tous.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, reading 'Gilles Pépin'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Gilles Pépin, maire.



100^e anniversaire Notre-Dame-de-Ham

*A*n 100^e anniversaire, pour une paroisse, c'est un événement important: un moment d'évaluation de ce qui a été vécu pendant un siècle; un moment propice pour faire des projets et préparer l'avenir.

À l'époque de la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, le contexte était fort différent de celui d'aujourd'hui. La société québécoise se développait rapidement. L'Église était au cœur même de ce développement.

Après cent ans, les perspectives de progrès sont plus limitées. La quasi unanimité religieuse de notre milieu s'est effondrée. Certaines gens sont portées à craindre pour l'avenir.

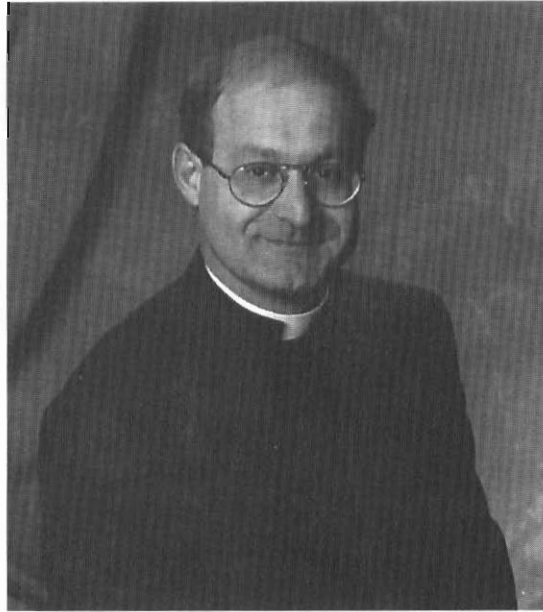
Cet avenir, il sera ce que nous le ferons. Nos devanciers et devancières ont été pleins de courage. C'est à nous de prendre maintenant le relais. La mission des chrétiens et chrétiennes d'aujourd'hui est toujours la même: faire connaître Jésus-Christ à notre monde. Le Seigneur lui-même nous aidera dans cette entreprise.

Heureuses fêtes à tous les paroissiens et paroissiennes de Notre-Dame-de-Lourdes (Notre-Dame-de-Ham).

+ André Gaumont

André Gaumont,
Archevêque de Sherbrooke

Paroisse Notre-Dame-de-Ham



Daniel Jodoin, curé de Notre-Dame-de-Ham, 1994 à...

Déjà le centenaire. Pourtant, la vue de bidons de lait et des meules de fromage, l'odeur des copeaux de bois du moulin, le bruit du marteau sur l'enclume de la forge, sont autant de souvenirs bien présents dans notre mémoire collective.

Oui, il y a cent ans, des hommes et des femmes sont venus dans ce coin de pays, sur les rives de la rivière Nicolet, pour fonder une famille, une communauté, un village. Avec tout leur coeur, avec leur foi au Christ, avec leur créativité et leur bonne humeur, ils ont jeté les bases de Notre-Dame-de-Ham.

Puissions-nous, avec la même ténacité, la même force et la même espérance évangélique, continuer l'oeuvre de nos ancêtres. Que ces fêtes du centenaire soient pour chacun et chacune d'entre nous, une occasion privilégiée de renouer avec le passé, pour mieux bâtir notre avenir.

Que le Seigneur vous bénisse tous et vous garde dans son amour et sa paix!

Daniel Jodoin,
Ptre-curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.

Message du Premier ministre du Canada



*J*e suis heureux d'adresser mes plus cordiales salutations à tous les résidents de Notre-Dame-de-Ham à l'occasion des fêtes soulignant le 100^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Ces fêtes vous permettent de rappeler le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont décidé de s'établir à Notre-Dame-de-Ham pour y fonder une communauté prospère et dynamique. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vous ont légué vos courageux prédécesseurs. En réaffirmant votre appartenance à Notre-Dame-de-Ham et votre foi en son avenir, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Jean Chrétien

OTTAWA
1997

Voeux de M. Gaston Leroux, député de Richmond-Wolfe



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous et à toutes mes meilleurs voeux à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de votre municipalité.

Que cet événement alimente votre sentiment de fierté d'habiter Notre-Dame-de-Ham - votre coin de pays - et stimule votre désir commun de le développer tout en lui préservant sa beauté qui contribue à la richesse du patrimoine québécois.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.



CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA
K1A-0A6



Le député fédéral de
Richmond-Wolfe,

A handwritten signature in cursive script that reads "Gaston Leroux".

Gaston Leroux, porte-parole de l'Opposition officielle
en matière de Patrimoine canadien et d'Industries culturelles.

Message du Premier ministre du Québec



*J*e suis heureux de saluer la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham qui célébrera, en 1998, le 100^e anniversaire de fondation de sa municipalité.

À cette occasion particulière, la production d'un album-souvenir est une excellente initiative. En effet, la société québécoise évolue très rapidement et je pense qu'il est important de s'arrêter pour raconter la vie des familles qui ont bâti ce coin de pays. C'est un éloquent témoignage de la fierté et du respect qu'éprouvent les membres de la communauté notre-d'hamoise envers les pionniers et un précieux héritage pour les générations futures.

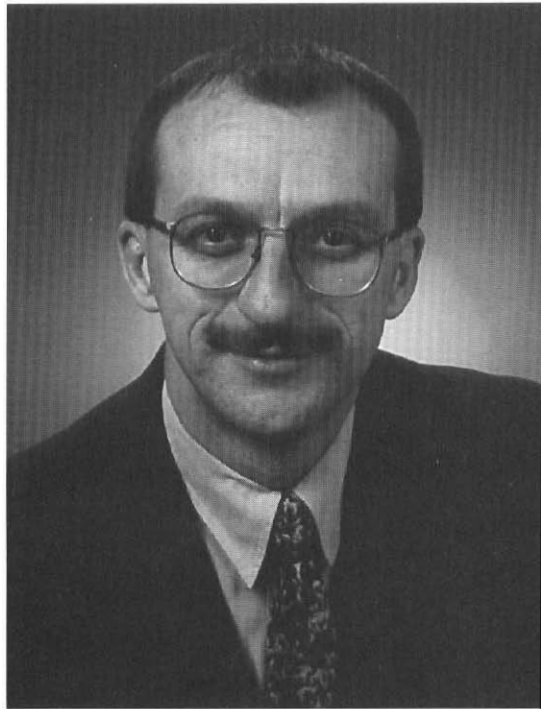
Je vous offre mes meilleurs vœux pour cet anniversaire et souhaite que les festivités entourant cet événement vous permettent de resserrer les liens qui vous unissent.

A handwritten signature in black ink that reads "Lucien Bouchard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

Québec ☐☐

Message de votre député




A toute la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham,

À titre de député du comté de Richmond, c'est avec une fierté bien légitime que je désire souligner le centième anniversaire de fondation de votre paroisse.

Je crois important, tout d'abord, de reconnaître l'énergie et la ténacité des premières familles qui se sont enracinées à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham autour de valeurs religieuses indéfectibles. Ces bâtisseurs méritent toute notre admiration, car ils et elles ont su développer ce sentiment d'appartenance qui vous caractérise désormais.

La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham a grandi en harmonie avec la nature et est devenue aujourd'hui un coin de pays où il fait bon vivre. L'implication des paroissiens et paroissiennes dans toutes les activités communautaires aura permis de façonner un milieu de vie à l'image des aspirations de votre communauté reflétant un sens profond de générosité et de fraternité.

Je vous adresse donc mes félicitations et mes meilleurs voeux à cette occasion mémorable de réjouissances et de retrouvailles.

Votre député,


Yvon Vallières

Comité du livre



*1re rangée: Monique Descormiers, Thérèse Trottier, Christiane Leblanc et Monique Côté.
2e rangée: Marcel Lebrun, Normand Trottier et Jacques-Omer Côté.*

Le 3 novembre 1993, à la demande du conseil municipal, un comité de bénévoles est formé dans le but de réaliser un volume pour souligner le centième anniversaire de fondation de notre municipalité.

Le volume comprend deux parties distinctes. La première concerne l'histoire de Notre-Dame-de-Ham; le comité en a finalement confié la recherche et la rédaction à Gilles De L'Isle, professeur d'histoire au Cégep de Victoriaville. Pour la seconde, le comité a dû rencontrer toutes les familles afin de les inviter à rédiger un texte pour mieux les faire connaître. Il restait à coordonner le tout afin de mener le projet à terme.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui se sont donné la peine d'effectuer les recherches nécessaires à la présentation de leur page familiale. Merci aussi à Chantal Côté pour la transcription de tous les textes sur ordinateur et la correction, Julienne Côté pour la lecture et la correction ainsi qu'à Maryse Côté pour le coup de main occasionnel de transcription.

C'est avec beaucoup de fierté que le comité remet entre vos mains le fruit de son labeur, en vous souhaitant d'agréables moments lors de la lecture du livre de notre centenaire.

Municipalité de Notre-Dame-de-Ham



1re rangée: M. Gilles Pépin.

2e rangée: Mmes Lise Nolette, Christiane Leblanc, France McSween et Céline Ramsay.

3e rangée: MM. François Lavigne, Julien Côté, Roch Descormiers et Guy Hudon.

M le maire, Gilles Pépin; les conseillères, France McSween, Lise Nolette et Céline Ramsay; les conseillers, François Lavigne, Guy Hudon et Roch Descormiers; la secrétaire-trésorière, Christiane Leblanc; l'inspecteur municipal, Julien Côté, tous sont heureux de souhaiter, au nom de toute la population, la BIENVENUE aux visiteurs, pour les fêtes du centenaire de NOTRE-DAME-DE-HAM.

Mot de la présidente du comité des fêtes



Lise Nolette

Il y a 100 ans déjà, des pionniers courageux et tenaces ont bâti ce village niché dans la beauté d'une vallée. Ce travail s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui par des descendants qui ont su faire rayonner, au-delà de nos frontières, ce même dynamisme.

Un hommage bien spécial à tous ceux qui ont travaillé sans relâche à cet album-souvenir. C'est une fine fleur où sont inscrits nos souvenirs impérissables et qui nous permet de garder dans nos coeurs, le travail de nos fondateurs laïques et religieux. Recevez tous l'expression de mes félicitations.

Je tiens à remercier sincèrement les équipes dynamiques qui ont accordé leur précieux temps afin d'organiser ces festivités. Profitons de l'occasion pour nous aimer et fraterniser encore davantage.

En terminant, c'est avec une grande fierté que je me fais la porte-parole de tous les paroissiens et paroissiennes pour souhaiter la plus cordiale bienvenue, en ces temps de grandes réjouissances, à tous ceux et celles qui se joindront à nous.

Lise Nolette

Lise Nolette
présidente

Conseil d'administration

Nous formulons le souhait que les fêtes du centenaire de Notre-Dame-de-Ham soit un moment où parents et amis auront la chance de partager et de revivre de beaux souvenirs, tout en festoyant dans la joie et l'harmonie.

Heureuses fêtes et bon centenaire.

Le comité.



1re rangée : Pauline Leblond, trésorière, Lise Nolette, présidente, Sabrina Hudon, secrétaire.
2e rangée : Claire Roberge, vice-présidente, Gilles Leblanc, vice-président, Lucille Léger, directrice, France Mc Sween, comptable était absente au moment de la photo.

Comité du centenaire

Parmi les membres du comité des fêtes du centenaire, nous retrouvons des gens oeuvrant au sein du comité des loisirs, du Cercle de fermières, du Club de l'âge d'or, du festival western, de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis, ainsi que du conseil municipal.

Ils nous fait plaisir de vous inviter aux différentes activités qui se dérouleront au coeur de cette année du centenaire et à chacun et chacune de vous, heureuses fêtes.



1re rangée: Sabrina Hudon, Marie-Claire Roberge, Gilles Pépin, Gilles Leblanc et Pauline Leblond au comité central. 2e rangée: Denise Leblanc, Gisèle Ramsay, Oscar Ramsay, Félicienne Pépin et Ghislaine Pépin. 3e rangée: Guy Hudon, Normand Trottier, Lucille léger, Denis Brunelle, Jonathan Pépin et Georges Croteau.

Conseil de fabrique



De gauche à droite:

1re rangée: Gilles Leblanc, Daniel Jodoin, ptre. et Julien Côté.

2e rangée: Francine Gélinas, Louise Descormiers Côté, secrétaire, et Marie-Josée Bilodeau.

3e rangée: Noël Côté.

Benoît Paquette est absent sur la photo.

L

es membres du conseil tiennent à remercier les paroissiens et les paroissiennes qui collaborent au bon fonctionnement de la fabrique.

Bon centenaire à tous!

La chorale paroissiale

La date précise de la formation d'une chorale à Notre-Dame-de-Ham nous est inconnue, mais il y a tout lieu de croire, selon les écrits, que la musique et le chant égaient les cérémonies religieuses depuis la fondation de la paroisse.

Pendant plus de cinquante ans, avant l'arrivée des religieuses, la chorale était uniquement composée d'hommes et le maître-chantre était M. Omer Trottier. Les chants étaient alors, en grégorien. M. Omer Trottier a été décoré en 1957, par le diocèse de Sherbrooke, de l'ordre de Saint-Michel pour avoir chanté à la messe tous les jours, pendant plus de 50 ans. À leur arrivée, en 1959, les religieuses prirent la responsabilité de la chorale avec la participation des jeunes de l'école. Ce fut, aussi, l'époque du renouveau liturgique avec les chants en français. Vers 1970, au départ de celles-ci, des jeunes paroissiens et paroissiennes prirent la relève et ce fut l'apparition des messes rythmées, accompagnées de la guitare.

Après avoir connu la succession de plusieurs directrices, musiciens et musiciennes, la chorale est, depuis 1987, sous la direction de Mme Pierrette Ramsay Leclerc. Il est à noter que l'orgue était touché, depuis déjà quelques années auparavant, par Mme Margot Chenard, et depuis 1994, Mme Madeleine Tremblay et Mme Élise Grenier nous font aussi bénéficier de leur talent. À l'occasion d'événements spéciaux, nous avons aussi la contribution d'organistes de l'extérieur.

Tous ensemble, les membres de la chorale, unissent leur voix pour souhaiter bon succès au centième anniversaire de la paroisse et joyeuse célébration à tous et à toutes.



1re rangée: Monique Pellerin Côté, Marie-Josée Bilodeau, Margo Chenard, organiste, Pierrette Ramsay Leclerc, directrice et Denise Giguère Leblanc.

2e rangée: Louise Descormiers Côté, Pauline Paquette Leblond, Francine Gélinas et Madeleine Tremblay, organiste.

3e rangée: Luc Côté, Noël Côté, Bernard Leclerc et Pierre Côté.

Membre du comité de pastorale paroissiale

Tous les membres du comité jouent un rôle important en paroisse, au sein de l'Église. Leurs rôles consistent à préparer les célébrations eucharistiques chaque semaine, en plus des célébrations spéciales tout au cours de l'année; entre autres, les fêtes de l'avent, de Noël, du Jour de l'an, de la fête des mères, de la fête des pères, de la rentrée scolaire, du triduum pascal et de la commémoration des morts.

Tous ces membres sont également sœurs à l'église. Ce comité est aussi actif en paroisse pour créer des activités pour venir en aide à la fabrique, exemples: rallyes-maison, méchouis, souper-spaghetti-bingo, etc.

Bon succès au centième anniversaire de la paroisse.



1re rangée: Céline Roy, Daniel Jodoin, ptre, et Madeleine Tremblay.

2e rangée: Louise Côté et Monique Descormiers.

Viens faire un tour par ici

Allegro

sim fa[#]M sim sim fa[#]M sim fa[#]M

1. Les gens d'mon pays savent travailler la terre
 Ils ont cultivé, ils ont moissonné.

2. Les gens sortent dehors pour travailler leur p'tit décor
 Quand arrive le printemps, les bottes et les gants,
 Un regain d'énergie pour ramasser les cochonneries.

3. Les gens d'mon pays sont des êtres diligents,
 Ils foncent sans relâche et répètent leurs tâches.

4. Les gens d'mon pays sont des êtres surprenants,
 Ils inventent des histoires qui trahissent nos mémoires,
 Un cancan inventé tout pour nous faire chanter.

5. Les paroles de ces gens sont encore plus claires que vous le croyez.

6. Leurs paroles vont vous toucher droit au coeur si vous les écoutez.

ble lon-ge - vi - te - ec - Et le mi - roir
 de ces êtres vil - lage est en - roec plus clair qu'il n'est
 au tout de la ram - pagne qui la peuvent
 y son - gre et - Et les gens d' - mbn pa -

12M/4M 1-2-3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

- 1- Les gens d'mon pays savent travailler la terre
Ils ont cultivé, ils ont moissonné.
- 2- Les gens sortent dehors pour travailler leur p'tit décor
Quand arrive le printemps, les bottes et les gants,
Un regain d'énergie pour ramasser les cochonneries.
- 3- Les gens d'mon pays sont des êtres diligents,
Ils foncent sans relâche et répètent leurs tâches.
- 4- Les gens d'mon pays sont des êtres surprenants,
Ils inventent des histoires qui trahissent nos mémoires,
Un cancan inventé tout pour nous faire chanter.
- 5- Les paroles de ces gens sont encore plus claires que vous le croyez.
- 6- Leurs paroles vont vous toucher droit au coeur si vous les écoutez.

Paroles et musique
Jean-Luc Lavigne

Mot de l'historien



Au terme de cette merveilleuse aventure qu'est la recherche, je dois adresser des remerciements à tant de personnes que je ne puis les nommer toutes ici. Cependant, je me dois de souligner le nom d'Huguette Pinard, responsable des archives de l'archevêché de Sherbrooke, qui a fait montre d'une très grande disponibilité et dont l'efficacité professionnelle m'a permis d'accéder à une documentation riche et variée.

En second lieu, je tiens à remercier le comité du livre pour la confiance qu'il m'a manifesté tout au long de ce projet et qui m'a laissé toute la latitude nécessaire pour expérimenter cette nouvelle façon de présenter une histoire locale.

Je ne peux non plus passer sous silence le travail de recherche de photographies réalisé par Marcel Lebrun et Monique Pellerin-Côté qui, de plus, a su investir du temps pour compulser les archives de la Caisse Populaire et mettre à ma disposition l'abondante documentation dont elle dispose.

Merci aussi à Chantal Côté qui s'est chargé de dactylographier tous les textes concernant les familles et dont le travail s'est poursuivi par la révision du texte historique dès que le montage fut terminé.

Enfin, merci à ma compagne Mireille Côté, qui a fait preuve de patience envers ma façon envahissante de travailler et qui a lu et commenté la première version du texte. Merci aussi à mes deux filles Élise et Éveline qui ont dû parfois différer certaines activités quand papa était trop occupé à l'ordinateur!

Que tous ceux et celles dont les noms n'apparaissent pas ici et qui le mériteraient bien, reçoivent l'expression de ma gratitude.

C'est donc avec énormément de fierté que je vous livre le fruit de deux années de travail qui, je l'espère, servira de volume de références autant à vous personnellement qu'aux générations futures.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Gilles De L'Isle'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'G'.

Gilles De L'Isle

Hommage à nos pionniers (ères)

*N*os pionniers et pionnières qui ont défriché
*O*uvert des chemins à travers bois et vallées
*T*ravaillé de la barre du jour à la nuit étoilée
*R*atissant la forêt avec grande agilité
*E*ndurance sont devenus des forestiers et des fermiers

D'année en année ils ont travaillé
*A*rmés de ténacité et de fierté
*M*erveilleusement, ils ont triomphé
*E*n travaillant comme des forcenés

*D*epuis 100 ans, cela a continué
*E*nvironnement sain et de beauté, ils nous ont laissé

*H*onorons tous ces gens d'un glorieux passé
*A*dmirons tous ceux qui nous ont précédés
*M*erci à tous ces valeureux pionniers

Jacques Ramsay.

Jacques Ramsay

Historique

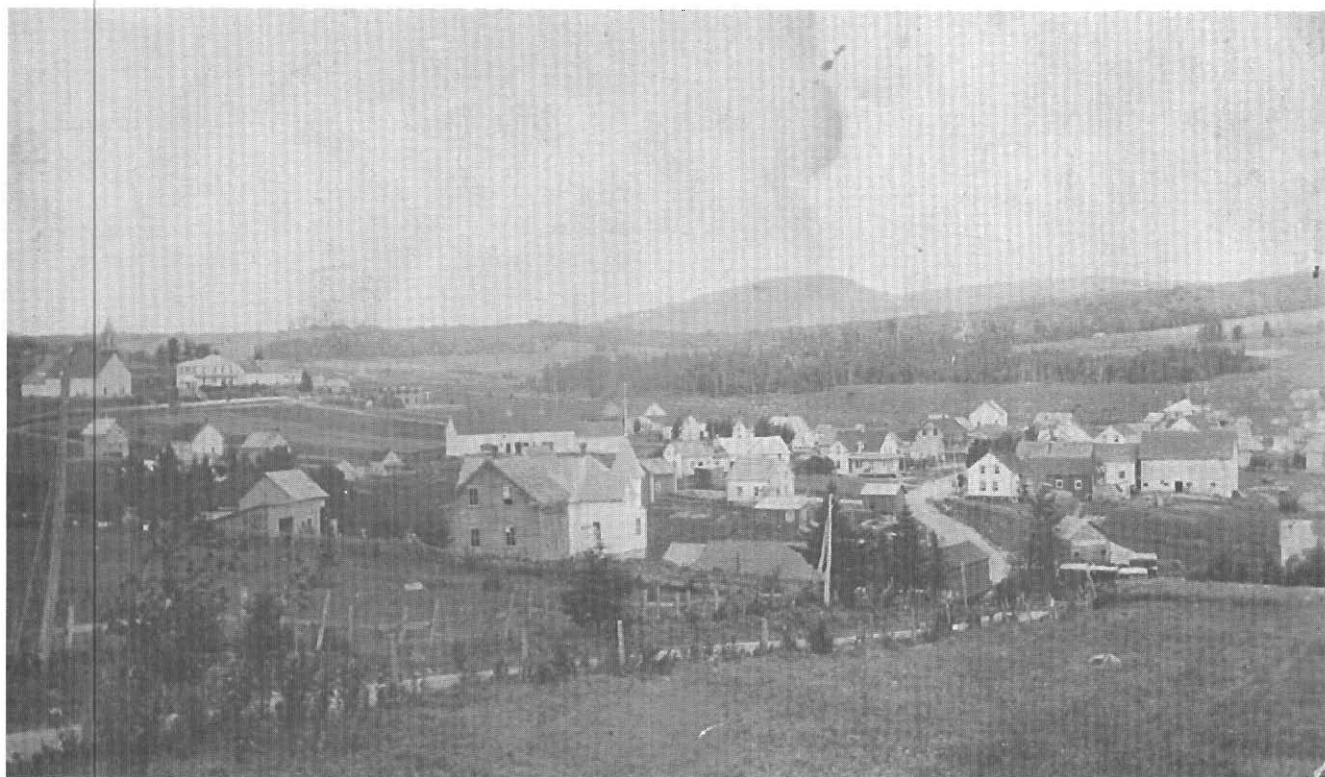


Photo du village vers 1916.



Photo du village en 1994.

Introduction

La municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham est située en plein domaine appalachien, c'est-à-dire sur l'emplacement d'une partie des chaînes de mon-

tagne est formée d'anciennes montagnes égrenées par l'érosion après s'être retrouvée sous une couche de glace atteignant parfois 4,000 pieds d'épaisseur à l'époque glaciaire. Le sol actuel, composé des

Les précipitations très abondantes dépassent parfois un mètre par an. Les chutes de neige varient entre 2,5 et 3 mètres.³ Les résultats annuels des activités agricoles sont directement reliés aux variations et aux conditions météorologiques: gel et dégel précoces ou hâtifs, ampleur et durée du froid ou de la chaleur, surabondance ou pénurie des précipitations sont autant de facteurs déterminants.

En janvier 1680, Frontenac "donne" le territoire compris entre les seigneureries et les frontières anglaises aux Abénaquis qui habitent alors les futurs Maine, New-Hampshire, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse. Ils s'installent d'abord le long des rivières Chaudière et Etchemin, puis sur les rives du lac Mégantic et des rivières Bécancour et Saint-François.¹ En réalité, il s'agit là d'un geste politique important puisqu'en cas de conflit, les Anglais doivent traverser le territoire abénaquis avant d'attaquer les Français. En agissant ainsi, le gouverneur s'assure que les Amérindiens défendront leur territoire, protégeant par le fait même les Français et leur accordant le temps nécessaire à la préparation de leur défense.

Inhabité jusqu'au traité de Versailles de 1783, plusieurs loyalistes commencent à s'y réfugier; d'abord dans le Sud, puis en descendant la Saint-François. En 1791, la création du Haut et du Bas-Canada avec chacun son gouvernement propre entraîne la création des premiers comtés dont celui de Buckinghamshire auquel on alloue deux sièges, et la tenue des premières élections "provinciales". À ce moment-là, le comté de Buckinghamshire englobe tout le territoire compris entre Lauzon et Sorel et de l'extrémité des seigneureries jusqu'aux lignes américaines, c'est-à-dire pratiquement tous les Cantons de l'Est.

Vers 1805, Joseph Bouchette arpente ce territoire qu'on appelait alors,



Début des Appalaches, partie Nord.



Chaudron la rivière Morasse.

tagnes qui parcourent l'Est de l'Amérique du Nord. Cette plate-forme s'incline en direction du nord-ouest, vers la plaine du Saint-Laurent, d'environ quatre mètres par kilomètre,¹ et dont le fil de l'eau nous indique le sens. Elle se compose d'une couche généralement mince de dépôts morainiques et fluvio-glaciaires où pointent çà et là des buttes qui atteignent 1,600 pieds.² En d'autres termes, la

dépôts alluviaux de la mer Champlain, fournit un milieu généralement propice à l'agriculture.

La température oscille généralement entre -37°C en janvier et 37° en juillet. Ainsi, la végétation peut démarrer avec vigueur et elle dispose d'une durée variant suivant le relief de 125 à 150 jours.

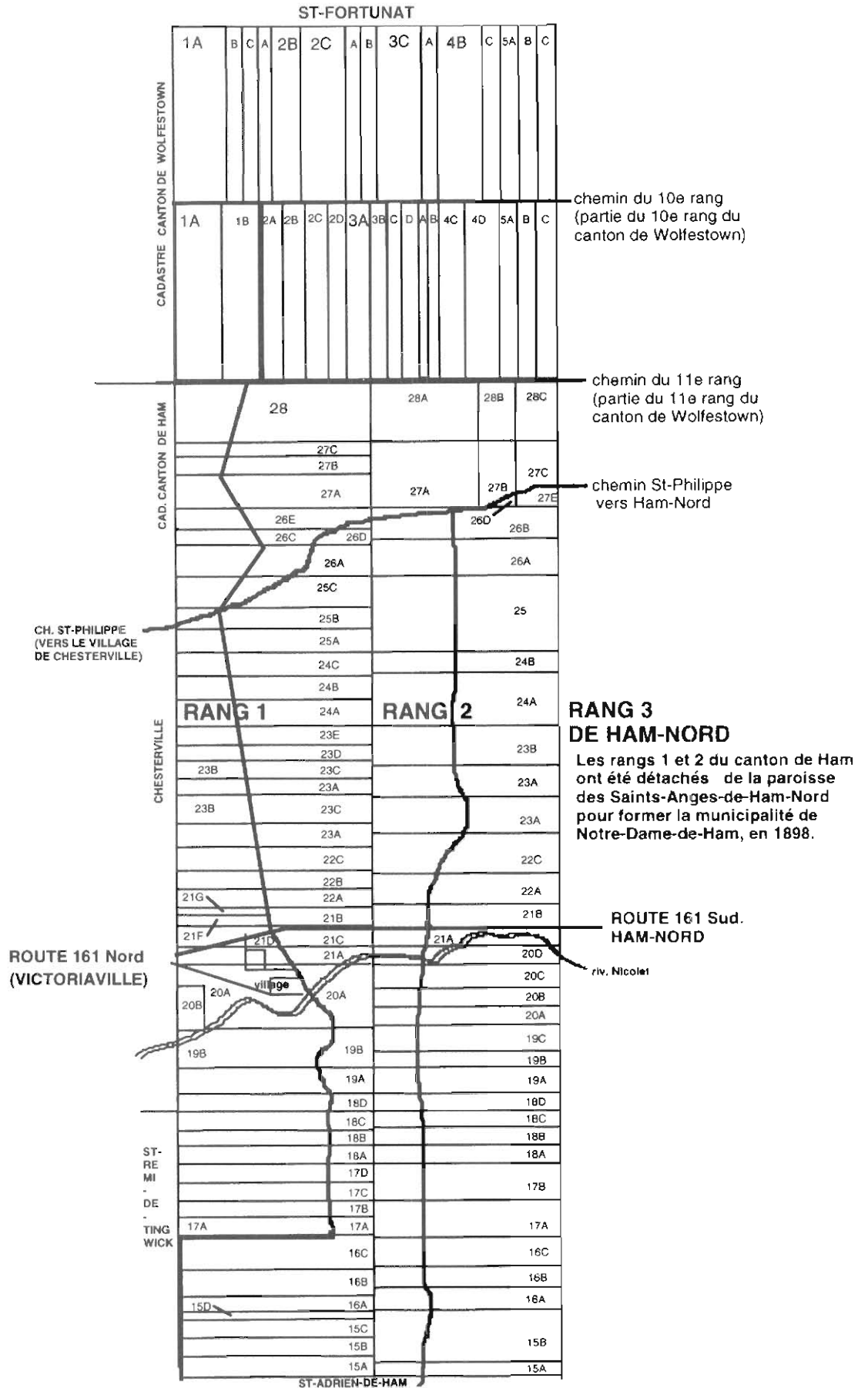
1. Ce qui donne environ 21 pieds au mille. Le géographe Raoul Blanchard qualifie cette proportion d'"appréciable" et de "forte". Raoul BLANCHARD, *Le Centre du Canada français*, p. 188 et 191.

2. *Id.*, p. 189-193.

3. *Id.*, p. 237-242.

4. Albert GRAVEL, *Les Cantons de l'Est*, p. 55.

Plan de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.



“Eastern Townships”. À propos du canton Ham-Nord, situé entre les cantons Wotton, Wolfestown, Tingwick, Chester et Weedon, il écrit: “[...] Le contour entier de ce township a été tracé, et la moitié en a été accordée à plusieurs individus. La terre y est d’une qualité telle qu’elle peut être mise en culture avec beaucoup de succès, et elle peut produire du froment et toutes les autres espèces de grain naturel au pays: plusieurs parties sont propres à la culture du lin et du chanvre. Sa surface est diversifiée par plusieurs éminences peu considérables, couvertes d’espèces de bois qui indiquent un sol fertile; dans quelques endroits dans les vallées elle est un peu marécageuse. Le bois de construction consiste en érable, en hêtre, en bois blanc, en bouleau, en sapinette, et en cèdre. Ce township est arrosé par une partie de la Rivière Nicolet [...]”⁵ Quant au canton Wolfestown, “[...] La moitié nord-ouest de ce township est passablement bonne; et la partie située vers le nord a été concédée, et pourrait dédommager le cultivateur de ses peines; le bois de construction consiste en pin, en hêtre, en bois blanc, en cèdre, et en sapinette [...]”⁶

En 1806, l’arpenteur Jessie Pennoyer souligne l’importance de créer un réseau de communications qui permettrait à la colonisation de se développer dans les Cantons de l’Est en offrant des débouchés aux produits des colons tels le chanvre, la potasse et la perlasse, vers Québec alors que, pour le moment, ces produits prennent la direction des États-Unis, faute de chemins.

La proclamation du canton Ham-Nord et les premières concessions datent du 29 juillet 1807.⁷ À cette époque l’arpentage est terminé et le canton, de

forme régulière, comprend onze rangs de vingt-huit lots chacun.⁸ Treize propriétaires de concessions dont la superficie varie entre 200 et 1,200 acres sont connus: Nancy Allen, Abner, Abigail, Morey, Nabby, Jetty et Amandy Bingham, Elizabeth Greig, William Moffit, John Robinson, Judith Simpson, veuve de Francis Corbin et Louis Plessis-Bélaïr.⁹

Le 30 décembre 1810, les journaux annoncent le premier départ d’une diligence de Québec pour se rendre à Boston, via Chester et Tingwick, pour le 14 janvier 1811.¹⁰ Mais cette route devient vite un véritable casse-cou et en moins de deux ans, plusieurs sections sont abandonnées et retournent à l’état de friche.

En 1823, le gouvernement oblige les propriétaires à ouvrir, entretenir et réparer tous les chemins de front et les ponts dont le tracé longe leur terre. Toutefois, il y a une marge entre un texte de loi et son application et les plaintes continuent d’affluer au gouvernement lui demandant de remédier au mauvais état des chemins. Cinq ans plus tard, le Craig’s Road n’est toujours qu’un “sentier”, du moins dans sa partie du canton Tingwick.¹¹ En 1835, une grande partie du futur chemin Gosford, plus au Sud, demeure aussi impraticable. On peut toutefois en suivre le tracé à travers les cantons Aston, Marbleton, Ham-Sud et Inverness.¹²

Entre temps, en 1829, on procède à la formation du comté de Sherbrooke à partir d’une partie du territoire de l’ancien comté provincial de Buckinghamshire.

À cette époque, Joseph Bouchette vante la supériorité de l’agri-

culture par rapport à celle des vieilles paroisses.¹³ Malgré cela la colonisation tarde à se développer. La cession, par le gouvernement canadien, de deux millions d’acres de terre à la British American Land Company en 1832 n’améliore pas la situation.¹⁴

Sur le plan religieux, en 1836, on crée le diocèse de Montréal. Désormais, celui de Québec ne sera plus l’unique diocèse du Bas-Canada.

L’année suivante éclatent un peu partout des émeutes et les Patriotes prennent les armes contre les anglophones. L’Assemblée législative est supprimée et les subventions allouées à l’amélioration des routes subissent le même sort. Cette période d’agitation politique prend fin en 1840, alors que l’Angleterre adopte une nouvelle constitution pour le Canada. L’Acte d’Union réunit le Bas et le Haut-Canada sous un seul gouvernement au sein duquel les francophones se retrouvent minoritaires.

À partir de l’élection de 1841, le comté de Sherbrooke est divisé en deux parties: le comté de Sherbrooke-ville et celui de Sherbrooke-comté. En même temps, le gouvernement organise l’éducation et nomme un surintendant. De 1841 à 1846, dans les esprits, la distinction entre les domaines municipal et scolaire se précise peu à peu.

Depuis les années 1830, le clergé s’inquiète de l’exode des francophones vers les États-Unis. On organise des conférences à travers les grands centres pour amener les populations à s’installer plutôt dans les townships.¹⁵ Le début de la colonisation du territoire de Saint-Joseph-de-Ham-Sud date de cette

5. Joseph BOUCHETTE, *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada [...]*, p. 379-380.

6. *Id.*, p. 380.

7. C.-D. VELSCHAMPS, *Liste des municipalités dans la Province de Québec*, 1886, p. 136-137. Selon Pierre-Georges Roy, le nom Ham proviendrait d’un petit village du comté Essex en Angleterre. Voir Pierre-Georges Roy, *Les noms géographiques*, p. 181.

8. Albert GRAVELL, *Deux paroisses en bordure des Trois-Rivières Les Saints-Anges de Ham-Nord Saint-Joseph de Ham-Sud*, p. 1.

9. *Ibid.*

10. *La Gazette de Québec*, 31 décembre 1810, cité par Jules MARTEL, *Histoire du système routier des Cantons de l’Est avant 1855*, p. 114-115.

11. *Procès-verbaux des grands voyers du district de Trois-Rivières*, Cahier 6, p. 133, 17 juin 1828, cité par Jules MARTEL, *in Histoire du système routier des Cantons de l’Est*, p. 130.

12. Jean MÉCHER, *L’Estrie*, p. 106.

13. Joseph BOUCHETTE, *The British Dominions in North America*, London, Longman, 1832, tome 1, p. 309-310, cité par Raoul BLANCHARD *in Le Centre du Canada français*, p. 262.

14. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 337.

15. *Id.*, p. 314.

époque.¹⁶ En 1849, malgré les communications toujours difficiles, quelques Irlandais parviennent à s'établir dans le canton Wolfestown comme dans Chester quinze ans auparavant.¹⁷ On compte aussi quelques Canadiens français. Les premiers à s'installer dans le canton Ham-Nord le font avant 1850.¹⁸ Les missionnaires les suivent de près; Téléphore Lacoursière chante une première messe vers 1860,¹⁹ époque où on ouvre le chemin Saint-Philippe dans le canton Chester et qui relie le chemin Craig au chemin Gosford, près du lac Nicolet.

Le milieu du XIX^e siècle marque véritablement un tournant dans la colonisation de la région. Les colons exploitent les cendres de bois franc afin de réaliser des éclaircies susceptibles d'être ensemencées, en protégeant les érables à sucre. Ces cendres contiennent un produit "commerçable": la potasse²⁰ appelée aussi "salt". Les premiers marchands viennent s'établir au milieu des producteurs de potasse et organisent les échanges en faisant venir les marchandises réclamées par les colons et en transformant sur place la potasse en perlasse. Tout le monde y gagne dans cette association puisque les colons épargnent fatigue et risques de toutes sortes et le commerçant fait de bonnes affaires. Ainsi naît le marchand général.²¹

En plus de la potasse et des produits de l'érable, les premiers colons exploitent le bois. Durant l'hiver, ils s'adonnent à la coupe du bois de

chauffage pour en vendre les surplus à l'automne suivant. Cette industrie dépasse d'ailleurs la simple production de bois de chauffage puisque l'utilisation de dormants ("tails") pour la construction du chemin de fer le Grand Tronc (1850-1855) et la construction des ponts sur son trajet, créent une demande intéressante.

Dans Ham-Sud on compte 31 familles en 1850 et 43 en 1861.²² À cette époque, le chemin Saint-Philippe sort le canton Ham-Nord de l'isolement.²³ Malgré tout, la colonisation demeure suffisante pour fonder la paroisse Saint-Joseph-de-Ham-Sud²⁴ et pour que le 8 novembre 1851, on proclame l'érection du canton Ham-Sud.²⁵ Entre 1851 et 1861, l'équilibre entre la population francophone et anglophone se rompt dans l'ensemble des Cantons de l'Est; la proportion d'anglophones passe de 57% à 49%.²⁶

Les origines des Saints-Anges-de-Ham-Nord remontent à la même époque avec l'établissement des premiers colons: Modeste Gosselin, Hilaire et Esdras Boudreau, Camille Morin, Marcellin Roy, Etienne Campagna, France Tardif, Joseph Blais, Augustin Guertin et Georges Boulanger.²⁷ D'autres comme Louis Côté et son épouse Josephine Leclerc ainsi que leur fils Lazare²⁸, Pierre Prince (de Princeville), Barthélémy Toupin, s'établissent sur la partie du territoire de Ham-Nord qui constituera celui de Notre-Dame-de-Ham, Barthélémy Toupin et Sophie

Courtois²⁹, s'installent sur le lot numéro 23 du rang 1 avec leurs deux enfants Louis et Barthélémy.³⁰

L'accélération de la colonisation provoque la création du diocèse de Trois-Rivières en 1852, et, vingt ans plus tard, celui de Saint-Hyacinthe. À l'automne 1852, M. Duhaut est nommé curé de Wotton avec desserte de Ham-Sud. Il indique à Mgr Cooke, qu'il se trouve 850 personnes à Wotton, 250 à Saint-Camille, 375 à Saint-Olivier (Garthby), 322 à Weedon qu'il appelle Sainte-Rosalie, et 60 à Dudswell.³¹

L'année suivante, le canton Ham-Nord est englobé dans le nouveau comté de Sherbrooke-Wolfe qu'on appelle alors "comtés unis de Sherbrooke et Wolfe", formé par la réunion d'une partie du comté de Drummond à celui de Sherbrooke.

En 1854, on inaugure un nouveau tronçon du Grand Tronc qui relie Lévis à Richmond via Laurierville et Victoriaville. Au même moment, le gouvernement décide de vendre les terres jusque-là réservées à la couronne et au clergé anglican et qui représente un peu plus de 14% de l'espace.³² L'année suivante, Pierre Prince construit un moulin à farine sur la rivière Nicolet, près du pont actuel au village de Notre-Dame-de-Ham. L'endroit était désigné sous le nom de "L'Espérance". Pierre Prince y aurait aussi tenu un bureau de poste.³³ On dit que ce moulin aurait été emporté par les

16. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire religieuse dans les Cantons de l'Est*, p. 100.

17. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 334. L'auteur cite un texte tiré des *Annaires du Séminaire de Sherbrooke*, vol. II, no 5 (1889-1890), p. 497.

18. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

19. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

20. Le mot "potasse" vient de l'expression anglaise "pot ash" désignant la bouillie où les cendres sont mêlées à l'eau et réduite en pain que l'industrie se chargeait de chauffer à nouveau pour transformer ce produit en "perlasse", autre terme emprunté de l'anglais "pearl ash" qui fait référence à l'aspect obtenu après cette seconde opération et qui prenait la forme de "perles".

21. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 246.

22. Stanislas DRAPEAU, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851 à 1861) [...]*, Québec 1963, p. 169. cité par Albert GRAVEL in *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 11.

23. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 2.

24. *Id.*, p. 1.

25. C.-E. DESCHAMPS, *Liste des municipalités dans la Province de Québec, 1886*, p. 137.

26. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 348.

27. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

28. *Originaires de Saint-Antoine-de-Tilly*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *Historique du village de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*, p. 5-9.

29. *Originaires de Saint-Cuthbert*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 5-9.

30. Louis Toupin achète le lot de son père et se fait concéder le lot numéro 22 du rang 1. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

31. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 12.

32. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 346.

33. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 5 et 11.

eaux avant 1865.³⁴

En 1855, les “comtés unis de Sherbrooke et Wolfe” sont rebaptisés “Richmond-Wolfe”. Le 1er juillet, l’adoption de l’Acte des municipalités et des chemins met définitivement fin au système seigneurial que la nouvelle loi remplace par le système des municipalités. Désormais, le travail anciennement

Nazaire Côté et Philomène Auger, de Stanfold, aussi sur le rang 1;³⁵ Modeste Gosselin sur les bords de la rivière Nicolet; Marcellin Roy, France Tardif, Camille Morin et d’autres.³⁶

En 1856, le nombre de colons établis dans le canton Tingwick, justifie la fondation de Saint-Patrice-de-Tingwick³⁷ tandis qu’un missionnaire chante une

Lahaie font de même sur le lot 1 B entre les rangs 10 et 11 du canton Wolfestown.⁴²

Le 22 décembre 1859, Pierre Prince achète des héritiers de Jonathan Sewell, le lot numéro 20 du rang 1.⁴³

En 1860, les colons du canton Ham-Nord reçoivent la visite du premier missionnaire.⁴⁴ À la même époque, d’autres défricheurs partent de Lévis pour venir peupler le canton Ham-Sud où se trouvent déjà beaucoup d’Américains.⁴⁵ De leur côté, Isaïe Morasse et son épouse Henriette Poliquin s’établissent sur le lot numéro 24 A du rang 2 Nord, du canton Ham-Nord.⁴⁶ Philippe-Napoléon Pacaud y a même ouvert une perlasse et un magasin général où les colons peuvent s’approvisionner en “pacauds”, c’est-à-dire un minot de sarrasin jaune au printemps à condition d’en remettre deux après la récolte.



Rivière Nicolet

dévolu au “grand voyer” devient la responsabilité d’un surintendant chargé de visiter les lieux et de juger des améliorations à apporter au réseau routier. La nouvelle loi accorde aux municipalités le pouvoir de prélever les cotisations nécessaires à la construction et à l’entretien des ponts. Ainsi, le gouvernement se dégage de toutes responsabilités en ces matières.

Sur le futur territoire de Notre-Dame-de-Ham, les colons continuent à s’établir: Israël Côté et son épouse Émilie Roy-dit-Masserette, de Saint-Antoine-de-Tilly, sur le lot numéro 16 du rang 1;

première messe à Saint-Julien-de-Wolfestown.³⁸ L’année suivante, Euchariste Ayotte et Émilie Champoux, ainsi que Narcisse Ayotte s’établissent sur le lot 15 du rang 1 de Ham-Nord, aux limites de Saint-Adrien-de-Ham et de Saint-Rémi-de-Tingwick. Vers 1858, Louis Blais et Marguerite Labrecque s’installent dans le canton Wolfestown.³⁹ Puis, c’est au tour d’Alexis Demers, Ignace Gagnon et Louis Duquette de s’établir sur le territoire de la future paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord⁴⁰ où l’on s’affaire à construire une chapelle.⁴¹ Vers 1860, Benjamin Ramsay et Sophie

En fait, en 1860 Téléphore Lacoursière visite les colons du canton Ham-Nord et chante une première messe à l’automne, dans la maison d’Alexis Demers. Ce dernier était venu de Québec en 1858, avec Ignace Gagnon et Louis Duquette et ils avaient construit un moulin à farine à l’endroit où Narcisse Goulet établira plus tard son moulin à scie.⁴⁷

La fondation de la paroisse Saint-Paul-de-Chester date de la même époque.⁴⁸ La guerre de Sécession, qui sévit aux États-Unis de 1861 à 1865, freine temporairement l’exode des Canadiens français vers cette région, et ouvre les frontières canadiennes aux Américains qui fuient leur pays.

34. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 11.

35. *Id.*, p. 8.

36. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

37. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 295.

38. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 94.

39. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 8-9.

40. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 4.

41. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97.

42. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 8.

43. *Le contrat est signé à Arthabaska le 22 décembre 1859 sous le numéro d’enregistrement 304, livre B1, p. 429.*

44. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 1.

45. Raoul BLANCHARD, *op. cit.*, p. 330. L’auteur cite L.-A. Levesque, *La paroisse de Saint-Camille, comté de Wolfe*, Montréal, Imp. du Message, 1908.

46. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 7.

47. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3-4.

48. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 295.

Le 24 novembre 1862, Pierre Prince, ancien marchand et Joseph Filteau, meunier de Saint-Anselme de Dorchester, se déclarent co-propriétaires du moulin à farine alors que le moulin à scie appartient en propre à Pierre Prince.⁴⁹ Pierre Prince décède cependant en janvier 1863.

Le 10 mars 1863, Mgr C.-F. Baillargeon, évêque du diocèse de



Pascal Proulx et son épouse Adèle Bélanger.

Québec, abandonne au diocèse de Trois-Rivières des parties des rangs 10 et 11 de Wolfestown pour l'érection de Ham-Nord en paroisse.⁵⁰ La même année, on fonde la paroisse Saint-Julien-de-Wolfestown,⁵¹ tandis que d'autres colonisateurs obtiennent des concessions

dans le canton Ham-Nord: Louis Guertin, Benjamin Gagnon, Marcel Paquette, Georges Duval, Isaïe Boulanger et Jean-Baptiste Coulombe. Pour sa part, Charles Gagné et son épouse Émilie Hoffman s'établissent sur le lot numéro 21B du rang 2 Nord, alors que Pascal Proulx et Adèle Bélanger ainsi que Thomas Proulx et Louise Collin s'établissent sur le lot numéro 20A du rang 2.⁵² Quelques-uns sont attirés par le développement de la mine de cuivre des Pennoyer.⁵³ En 1864, Eusèbe Bélaïr et Sara Bruno s'établissent sur le lot numéro 25 du rang 2 Nord. Vers la même époque, Pierre Toupin, Délima Carrier et leurs cinq enfants viennent grossir les rangs des colonisateurs. Le 19 septembre, le lot numéro 20 du rang 1, le moulin à scie et le moulin à farine sont vendus à l'enchère sur le parvis de l'église des Saints-Anges-de-Ham-Nord, à Joseph Filteau.⁵⁴

Parallèlement à la colonisation, le système routier s'améliore. En 1865, un chemin part de Danville pour aboutir au chemin Gosford, dans le canton Ham-Sud. L'année suivante, la fondation des journaux L'Union des Cantons de l'Est, à Arthabaska, et Le Pionier, à Sherbrooke ajoute à la qualité des communications.

Le 9 juin 1866, les colons de Ham-Nord adressent une requête à Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières pour réclamer un prêtre résidant.

Entre temps, Olivier Roberge et son épouse Geneviève Demers viennent s'établir sur le territoire qui deviendra

Notre-Dame-de-Ham,⁵⁵ imités par Alexis Langlois et Catherine Fortin qui s'installent sur le lot numéro 18 A.⁵⁶ Le 18 août 1867, les habitants des rangs 10 et 11 de Wolfestown déjà annexés aux Saints-Anges-de-Ham pour fins municipales, demandent à s'y rattacher pour les fins religieuses.⁵⁷

L'année 1867 est celle de la création de la Confédération canadienne à partir de la réunion du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique officialise la nouvelle organisation politique canadienne. En août et en septembre les Québécois sont invités à participer aux premières élections générales provinciales, alors que dans le comté de Richmond-Wolfe, le conservateur Jacques Picard est élu.⁵⁸ Du 7 août au 20 septembre 1867, on participe aussi à la première élection fédérale.⁵⁹ À Ham-Nord, où la population s'élève à 610 personnes,⁶⁰ le taux de participation est de 51,1%, soit 24 voteurs sur les 47 inscrits sur la liste électorale. Le candidat conservateur Webb reçoit 10 voix (41,7%) et le candidat libéral Béique, 14 (58,3%). Le vote local favorise donc le candidat défait.

L'année suivante, J.-N.-Charles Lemire, devient premier curé résidant de la nouvelle paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord, d'où il desservira Tingwick et Garthby.⁶¹ "Dans le village, il y a une chapelle, un magasin, un bureau de poste et des moulins [...]."⁶²

Dans sa lutte contre l'émigra-

49. Contrat enregistré sous le numéro 295, fe 4 août 1863, vol. B1, p. 416. Francine HUDON et France Mc SWEEN op. cit., présentent cet événement en 1863; voir, p. 5-7.

50. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 8.

51. *Le Canada ecclésiastique* 1962, p. 270.

52. *Tous originaires de Saint-Thomas-de-Montmaggy*. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 9.

53. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 97. La mine Pennoyer termine ses opérations par une banqueroute en 1867.

54. Le tout pour la somme de 600 livres. Greffe du notaire Larue, Princeville, 20 septembre 1864.

55. On ignore la localisation exacte de l'établissement d'Olivier Roberge et de Geneviève Demers.

56. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 9.

57. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 8.

58. Jacques Picard est né à Sainte-Élisabeth, près de Joliette, le 5 juillet 1828, de Jacques Picard, cultivateur, et de Thérèse Lebeau. Il fait ses études au collège de L'Assomption et au séminaire de Joliette. Il est reçu notaire en 1852. Dès 1856, il exerce sa profession à Wotton. De 1862 à 1867, il est registrateur du comté de Wolfe. Maire de Wotton de 1860 à 1862, il est nommé président de la Société d'agriculture en 1862. Il est aussi membre de la commission scolaire de Wotton. Élu député conservateur dans Richmond-Wolfe en 1867, il est réélu en 1871 et sans opposition en 1875, puis en 1878, 1881 et 1886. Après la division du comté, il est élu dans Wolfe en 1890 et il ne se présente pas aux élections de 1892. Il devient sous-ministre de l'Agriculture en 1892, puis il est nommé agent des Terres de la couronne, à Sherbrooke, en 1896. Vers la même époque, il s'associe à Me Ernest Sylvestre. Il décède à Wotton le 6 juin 1905, âgé de 76 ans et 11 mois. Il est inhumé dans le cimetière de cette paroisse le 8 juin. Dictionnaire des parlementaires du Québec 1791-1992, p. 601.

59. Pierre DROUILLY, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, p. 62. Les pourcentages que nous présentons sont calculés à partir du nombre de votants tandis que l'auteur a basé ses calculs sur l'ensemble des électeurs. Ainsi, nos calculs indiquent que 55,7% des voteurs ont accordé leurs voix au candidat du Parti Conservateur alors que l'auteur calcule que 37% des électeurs inscrits sur les listes électorales ont voté pour ce candidat.

60. *Gouvernement du CANADA, Rapport des élections pour la Chambre des Communes [...]*, p. 56-57.

61. Albert GRAVEL, *Aux sources de notre histoire [...]*, p. 98.

62. Mrs C.M. DAY, *History of the Eastern Townships, 1869*, p. 466-467, cité par Albert GRAVEL, in *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 3.

tion, le gouvernement du Québec fonde en 1869, des sociétés d'agriculture⁶³ et un Conseil provincial de l'agriculture et, le 5 avril, il sanctionne une loi qui permet la formation de Sociétés de colonisation, dans chaque comté.⁶⁴

Les statistiques indiquent une régression de la population.⁶⁵ L'abbé Chartier écrit: "Il ne se passe guère une journée sans que l'on voie des familles entières s'embarquer pour les États-Unis."⁶⁶ Aussi, il invite les désœuvrés à coloniser les cantons.⁶⁷ Entre temps, Jean-Baptiste Toupin, Céline Garneau et leurs cinq enfants s'établissent dans le canton Ham-Nord.⁶⁸ Ceux qui veulent acheter un ou plusieurs lots doivent alors s'adresser à un agent des terres publiques.⁶⁹ En 1871, le canton est inclus dans le territoire desservi par l'agence d'Arthabaska et c'est Antoine Gagnon qui y joue le rôle d'agent des terres; cependant, il reste peu de bonnes terres disponibles dans cette agence.⁷⁰

Du 20 juillet au 12 octobre 1872 ont lieu les secondes élections fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la liste électorale comprend 3,365 noms, mais 61,1% des voteurs se prévalent de leur droit. Le conservateur William-Hoste Webb reçoit 43,5% des voix, le libéral J.-H. Graham 23,5%, le candidat indépendant Octave Gaudet 18,9% et le conservateur-indépendant 14,1%.⁷¹ À Ham-Nord, la population totale s'élève à 1,043 habitants. Le nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale est de 132 et le taux de participation est de 62,1% (82 voteurs). Octave Gaudet reçoit 82 voix (97,6%) en sa faveur contre 2 (2,4%)

pour le candidat Webb.⁷²

Le 22 janvier 1874 les Canadiens se rendent aux urnes pour élire la nouvelle équipe qui formera la Chambre des Communes. Dans le comté de Richmond et Wolf, 57,1% des électeurs expriment leur opinion. Après sept années de conservatisme, ils portent au pouvoir le libéral Henry Aylmer qui remporte l'élection avec 53,7% des voix, alors que le conservateur William-Hoste Webb se classe au deuxième rang avec 45,8%. Le candidat indépendant doit se contenter de 0,5%. À Ham Nord, l'élection ne suscite pas grand intérêt puisque le taux de participation est de 40,3% soit 77 électeurs sur les 191 inscrits sur la liste électorale. Les électeurs accordent 33 voix (42,9%) au candidat Aylmer et 44 (57,1%) au candidat Webb.⁷³

Sur le plan économique, à partir de 1874 l'accent est mis sur le développement de l'industrie laitière. Au Québec, le nombre de fromageries grimpe en flèche: 25 en 1870 et 140 dix ans plus tard.⁷⁴ Cette augmentation indique le rythme du développement de l'industrie laitière en général et par le fait même de l'accroissement du nombre de tête de bétail. Or, l'élevage de la vache laitière est à mettre en parallèle avec celui du porc, puisqu'on nourrit ce dernier avec le "petit lait". La culture des pommes de terre, du blé d'inde et des autres grains servent de complément alimentaire aux porcs.

À la même époque, le climat est aux hostilités à l'intérieur du clergé québécois, loin d'être insensible à l'évolution politique. Plusieurs procès sont

intentés contre des curés qui se permettent d'orienter le vote de leurs paroissiens. À un plus haut niveau, des querelles s'élèvent entre Mgr Taschereau qui affiche un peu trop ses tendances libérales et Mgr Bourget et Mgr Lafleche, ultramontains invétérés. Entre ces deux idéologies s'insère l'indifférence des autres évêques. Or, aux élections provinciales de 1874, pour la première fois, le peuple élit plus de libéraux que de conservateurs. C'est la panique parmi le clergé; l'abbé Pelletier écrit que le Canada se déchristianise comme plusieurs pays d'Europe.⁷⁵ Le 28 août 1874, une bulle crée le diocèse de Sherbrooke dont la direction est confiée à Mgr Antoine Racine.

La ligne de démarcation entre le diocèse de Sherbrooke et celui de Trois-Rivières passe entre Ham-Nord et Saint-Paul de-Chester alors qu'en 1885, cette dernière paroisse passe du diocèse de Trois-Rivières à celui de Nicolet. Le nouveau diocèse de Sherbrooke comprend quarante-six cantons dont vingt-quatre détachés du diocèse de Trois-Rivières, dix-huit de celui de Saint-Hyacinthe et quatre de celui de Québec.⁷⁶ Le 18 octobre 1874, Mgr Racine est sacré comme premier évêque du diocèse de Sherbrooke. À ce moment-là, la population de Ham-Nord est de 155 familles ou 900 âmes.

Dans le comté de Richmond-Wolfe, l'élection provinciale se tient le 5 juillet 1875. Pour la seconde fois, Jacques Picard est réélu député à l'Assemblée législative par acclamation.⁷⁷

63. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, p. 11.

64. Jean-Baptiste CHARTIER, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, p. 83. L'auteur annexe les règlements d'une société de colonisation ainsi que tous les détails légaux de sa création et de son fonctionnement aux pages 83-95.

65. La population anglophone passe de 68,8% en 1871 à 39% en 1911. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, p. 12.

66. Cité par Jacques GAGNON, in *Petite histoire politique [...]*, p. 11.

67. Jean-Baptiste CHARTIER, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, p. 7.

68. Francine HÉLON et France MC SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

69. Jean-Baptiste CHARTIER, *op. cit.*, p. 8.

70. *Ibid.*

71. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 62.

72. Gouv. du CAN., *Rapport sur la deuxième élection [...]*, p. 85-86.

73. Gouv. du CAN., *Rapport sur la troisième élection [...]*, p. 78.

74. Jacques LACOURSIERE, Jean PROVINCHEUR et Denis Vaudois, *Canada-Québec, synthèse historique*, p. 430.

75. Albert GRAVEL, in *Asix sources de notre histoire [...]*, p. 50.

76. *Désamor de SHERBROOKE, Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Sherbrooke, Tome 1, p. 1-2.* Aussi, Albert GRAVEL, *Asix sources de notre histoire [...]*, p. 56-57.

77. Gouv. du QUÉBEC, *Rapport sur les élections de 1875 par le greffier de la couronne en annexe*, p. 143.



Mgr Antoine Racine

En septembre, le diocèse de Sherbrooke publie les tarifs imposables dans tout le diocèse. Une sépulture d'enfant coûte entre 0.35\$ et \$1.15 selon la classe choisie. Dans le cas d'une sépulture d'adulte, on défraye entre \$2.00 et plus de \$5.00 car les accessoires sont loués à la pièce (tapis, tentures, chandeliers, cierges, drap mortuaire, etc.). Les baptêmes demeurent gratuits et les mariages coûtent entre \$2.50 et \$3.70, encore là, tout dépend des accessoires qu'on veut louer. Il est spécifié que deux chantres suffisent pour les services et les grand'messes; un seul pour les sépultures d'enfants, cinq pour les sépultures ou services d'adultes, deux ou quatre pour une grand'messe sur semaine.⁷⁸ Les familles pauvres sont appelées à négocier le tout avec la Fabrique et le curé, ce qui doit être souvent le cas car en 1875, la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord qui compte 801 habitants, fait parvenir à l'évêque la somme de \$25.00 pour l'oeuvre du Séminaire alors qu'il calcule que le .05¢

par personne devrait rapporter \$40.05.⁷⁹

En 1876, on fonde deux nouvelles paroisses dans les environs: Saint-Charles-Borromée-de-Garthby et Saint-Fortunat-de-Wolfestown⁸⁰, tandis qu'à Saint-Joseph-de-Ham-Sud, on présente une requête pour obtenir l'érection canonique de la paroisse qui est accordée le 22 mars.⁸¹

Le 4 mars 1877, une rumeur circule à Saint-Julien-de-Wolfestown et dans les environs, à l'effet qu'une apparition aurait eu lieu dernièrement. Suite à l'événement, l'évêque est submergé de demandes afin qu'il calme les esprits. Aussi, le prélat s'empresse-t-il d'écrire à N. Francoeur, alors curé de Saint-Julien-de-Wolfestown: "[...] nous vous prions de dire à vos paroissiens qu'ils ne doivent pas être si empressés d'ajouter foi au récit d'une petite fille âgée de six ans et demie, ni aux mille histoires qui se répètent à l'occasion de cette source."⁸² Dans sa lettre, le prélat souligne qu'il a écrit aux parents de l'enfant le 22 janvier dernier, afin de leur défendre "1o. De recevoir de l'argent pour la distribution de l'eau de la source. 2o. D'aller chercher de l'eau à la source pour la faire distribuer ensuite par leur enfant; 3o. De permettre à leur enfant de laver avec cette eau les personnes malades."⁸³

Sur le plan politique, le clergé s'enfoncé dans un conservatisme tel qu'on en vient à condamner le libéralisme du haut de la chaire.⁸⁴ Aussi, le 19 mars 1878, Mgr Racine rappelle au clergé le devoir de neutralité qui lui incombe durant les élections qui approchent.⁸⁵ Le 13 septembre, c'est le Pape lui-même qui doit s'en mêler.⁸⁶

Dans le comté de Richmond-Wolfe, l'élection provinciale de 1878 oppose M. Richard au député Jacques Picard jusqu'alors réélu trois fois. Le nombre d'électeurs est passé de 96 en 1867 à 230 en 1878 à Ham-Nord où on compte deux bureaux de votation. Cependant, on enregistre 167 bulletins de vote, ce qui indique un taux de participation de 72,6% alors que 102 voix (61,1%) vont à Jacques Picard et 65 (38,9%) à M. Richard, alors que dans l'ensemble du comté, les proportions de voix sont de l'ordre de 56,1% pour Jacques Picard et 43,9% pour M. Richard.⁸⁷

Le 17 septembre 1878 ont lieu des élections fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 59,5% des électeurs accordent leurs voix au conservateur William-Bullock Ives qui gagne l'élection sur son adversaire le libéral Henry Aylmer qui en reçoit 37,8%.⁸⁸ À Ham-Nord on retrouve deux bureaux de scrutin. Il semble qu'il s'agisse du village et du rang 1. Cette hypothèse laisse supposer qu'il se trouvait moins de 50 familles établies sur le territoire qui deviendra Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham vingt ans plus tard. Parmi les 50 électeurs potentiels, 21 (42%) prennent la peine d'exercer leur droit de vote. Ces voteurs accordent 5 voix (23,8%) au candidat Aylmer et 12 (70,6%) au candidat Ives.⁸⁹

L'année suivante, Mgr Racine effectue sa seconde visite pastorale qui l'amène dans la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord les 4, 5 et 6 juillet.⁹⁰ Deux ans plus tard, la paroisse Saint-Rémi-de-Tingwick obtient son premier curé résidant. Le 18 mars 1881, Mgr Racine répond à Émile Sigrist qui, au nom des

78. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 1, p. 143.*

79. *Id.*, p. 178-180.

80. [s.a.] *Le Canada Ecclesiastique* 1962, p. 270.

81. Albert GRAYEL, *Deux paroisses en bordure [...], p. 14.*

82. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 1, p. 244.*

83. *Ibid.*

84. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 1p, 206.* Le texte entier, de la page 204 à 212 est à consulter. Voir aussi p. 200-203. Mgr Racine fait aussi référence à sa lettre pastorale du 21 septembre 1875, mais nous n'avons pas trouvé cette lettre dans l'exemplaire que nous avons consulté. Voir aussi la lettre de Pie IX sur le sujet, datée du 28 septembre 1876, p. 214 et 215.

85. *Id.*, p. 300.

86. *Id.*, *Tome second*, p. 4-5.

87. *Gouv. du Q., Rapport [...], sur les élections de 1878, p. 170-173.*

88. Pierre BÉCHÉMIN, *op. cit.*, p. 62.

89. *Gouv. du CAN., Rapport sur la quatrième élection [...], p. 160-161.*

90. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 2, p. 36-27.*

colons des rangs 1 et 2 de Ham-Nord, avait demandé que ces deux rangs soient annexés à la paroisse de Chénier d'Arthabaska. La réponse est catégorique: "[...] je ne consentirai jamais à l'annexion des deux premiers rangs de Ham Nord à une autre paroisse d'un diocèse étranger, parce que, ce serait, par cette annexion, détruire la nouvelle paroisse de St Adrien [...]"⁹¹ Devant ce refus, les mêmes pétitionnaires demandent à Mgr Racine l'érection d'une nouvelle paroisse; une première fois le 28 mars, et une seconde le 6 avril.⁹²

Le 4 novembre 1881, Mgr Racine s'empresse de rappeler à tout le clergé qu'il doit se référer aux instructions données par Rome à propos des interventions du clergé dans le processus électoral.⁹³ Les élections provinciales ont lieu le 2 décembre. Dans le comté de Richmond-Wolfe, le conservateur Jacques Picard l'emporte pour une cinquième élection consécutive avec 61,6% des voix contre 38,4% pour le libéral W. Greenshields. Ham-Nord compte alors 337 électeurs mais il n'y en a que 156 (46,3%) qui se prévalent de leur droit. Répartis en trois bureaux de votation, les électeurs accordent 32 voix (20,5%) à W. Greenshields et 144 (92,3%) à Jacques Picard.⁹⁴

Aux élections fédérales du 20 juin 1882, le conservateur William-Bullock Ives est réélu par acclamation dans le comté de Richmond et Wolfe.⁹⁵

L'année suivante, un prêtre résident s'établit à Saint-Joseph-de-Ham-Sud, avec desserte de Saint-Adrien-de-Ham⁹⁶, et un second à Saint-Paul-de-Chester en 1884.⁹⁷ À ce moment-là, on

murmure de plus en plus fort dans les rangs 1 et 2 de Ham-Nord. Le curé de Tingwick en avertit Mgr Racine qui lui répond: "[...] Dans la requête qui m'est adressée, les pétitionnaires disent qu'ils sont décidés "de s'adresser directement à Rome, par l'entremise du commissaire apostolique" Je vous prie de leur répondre qu'ils sont parfaitement libres de le faire; mais que je ne puis consentir à l'annexion du premier rang de Ham. [...] J'espère que dans trois ans ou quatre ans au plus, je pourrai donner un curé résident à St Adrien [...]"⁹⁸

En prévision des élections, Mgr Racine écrit au clergé de se borner à instruire le peuple de ses obligations en temps d'élection, c'est-à-dire de voter lorsque des raisons suffisantes l'exigent; de voter suivant sa conscience et sous le regard de Dieu, pour le candidat jugé le plus apte à veiller au bien de la religion et de l'état, de ne pas vendre son vote, et, enfin, d'éviter l'intempérance, la calomnie et le parjure. Il interdit aux curés d'enseigner en chaire, ou ailleurs, qu'il y a péché à voter pour tel candidat, ou pour tel parti politique, et de refuser les sacrements pour cette cause. "[...] Du haut de la chaire, ne donnez jamais votre opinion personnelle. N'assistez à aucune assemblée politique, ou ne faites aucun discours public sur ces matières, sans la permission de votre ordinaire. Rappelez à vos paroissiens que Dieu jugera un jour leurs élections; qu'il leur demandera compte de leurs intentions, de leur choix, de leur suffrage, de leurs paroles et de leurs actes dans l'exercice de ce droit important."⁹⁹

Ces élections provinciales ont lieu le 14 octobre 1886. À Ham-Nord, on

compte alors 300 électeurs inscrits sur la liste électorale; de ce nombre, 228 (76%) se rendent voter. Le nombre de bureaux de scrutin est ramené à deux et les électeurs qui s'y présentent accordent 94 voix (41,2%) à J.-E. Richard et 134 (58,8%) à Jacques Picard, ce qui le confirme dans son rôle de député pour une sixième fois.¹⁰⁰

C'est de cette époque que date la fondation de la paroisse Saint-Adrien-de-Ham.¹⁰¹

Le 22 février 1887, les électeurs du comté de Richmond et Wolfe doivent se rendre dans les bureaux de scrutins afin d'élire le député fédéral. La liste électorale porte 6,369 noms et l'élection amène 4,656 (73,1%) personnes à se prévaloir de leur droit de vote. Le conservateur William-Bullock Ives se présente pour la troisième élection consécutive et affronte le libéral J.-N. Greenshields. Les électeurs accordent la victoire à William-Bullock Ives dans une proportion de 50,6% (2,355 voix) alors que le candidat du Parti libéral reçoit l'assentiment de 47,6% des électeurs (2,218 voix)¹⁰². Au rang 1 de Ham-Nord se trouvent 104 électeurs. Le taux de participation est de 79,8%; 24 votes (28,9%) sont accordés au candidat Ives et 59 (71,0%) au candidat Greenshields.¹⁰³

Sur le plan économique, en 1888, le gouvernement crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. À cette époque, Napoléon Toupin et M. Kéroac de Warwick, organisent la première fromagerie sur le lot 21D du rang 1 du canton Ham-Nord.¹⁰⁴

En 1890, on divise les comtés de

91. Archevêché de SHERB., "No 202. Réponse à Mr F Sigrist relative à l'annexion du 1er et du 2e rang de Ham Nord, 18 mars 1881". in *Registre des lettres des Evêques de Sherbrooke*, vol. 1, octobre 1874 - janvier 1894. 655 pages, p. 189-190.

92. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 28.

93. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 1, p. 183.

94. Gov. du Q., *Rapport [...] sur les Élections de 1881*, p. 82-83.

95. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 62. Aussi, Gov. du CAN., *Rapport sur la cinquième élection [...]*, p. 175.

96. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 15.

97. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 5.

98. Arch. de SHERB., *Registre des lettres des Evêques de Sherbrooke*, vol. 1, octobre 1874 - janvier 1894, p. 273.

99. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 3, p. 11.

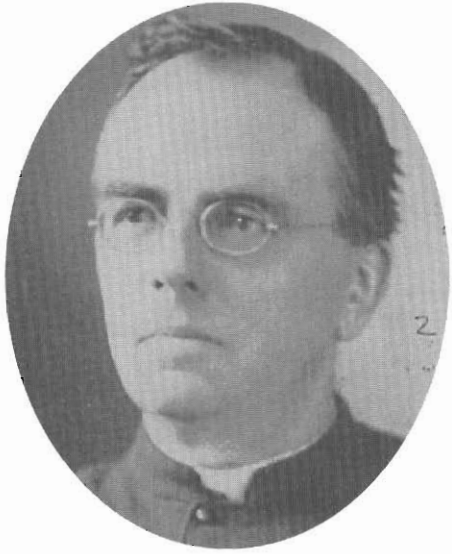
100. Gov. du Q., *Rapport [...], sur les Élections de 1886*, p. 115-116.

101. [s.a.] *Le Canada ecclésiastique 1962*, p. 268.

102. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 62.

103. Gov. du CAN., *Rapport sur la sixième élection [...]*, p. 199-200.

104. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 7. *Sur l'emplacement du garage actuel.*



J.-C.-F. Corriveau.

Richmond-Wolfe et de Drummond-Arthabaska en deux comtés distincts, chacun, tant au provincial qu'au fédéral.¹⁰⁵ Le comté de Wolfe est formé des cantons Wolfestown, Ham-Nord, Ham-Sud, Wotton, Garthby, Stratford, Weedon et Dudswell.¹⁰⁶ L'élection qui s'y tient est la plus mouvementée que doit affronter Jacques Picard. Le dépouillement des urnes indique 965 voix (49,6%) à S.-E. Adam et 979 (50,4%) à Jacques Picard. Cependant, les résultats sont contestés. Un recomptage judiciaire est alors nécessaire et le décompte des bulletins de vote a lieu le 15 juillet en présence de l'Hon. Brooks, juge à la cour supérieure. Le résultat final accorde 973 bulletins (49,7%) en faveur de S.-E. Adams et 985 (50,3%) pour Jacques Picard. À Ham-Nord, dans les deux bureaux de scrutin, les 239 électeurs avaient accordé leur voix dans une proportion de 50,2% pour M. Adams et de 49,8% pour Jacques Picard. La participation à cette élection est de 77,1%.¹⁰⁷

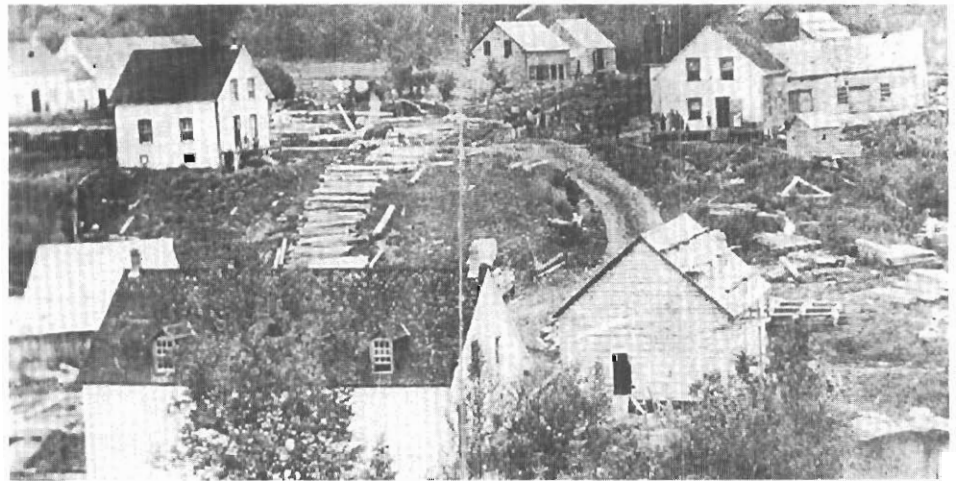
À cette époque, le curé Lemire indique que dans la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord on compte une population de 235 familles ou 1460 âmes.¹⁰⁸ C'est à cette époque que les familles Lamontagne, Louis Gaudreau et autres s'établissent dans le rang 2 vers Saint-Adrien-de-Ham.¹⁰⁹

On dit qu'en 1890, l'abbé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau¹¹⁰ se retire à Fecteau's Mills où on trouve une petite agglomération.

L'année suivante, des paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et des Saints-Anges-de-Ham-Nord s'unissent pour faire parvenir une requête à Mgr Racine pour lui demander l'érection d'une nouvelle paroisse qui, en annexant le rang 3, serait suffisante pour composer une cure et en défrayer les dépenses. On affirme que ce territoire est à peu près complètement habité, colonisé et en culture, mais que l'éloignement des églises les pousse à entreprendre leur démarche.¹¹¹

Le 6 février 1891, à l'annonce du recensement, Mgr Racine incite les curés et missionnaires à expliquer à la population "[...] que la loi leur impose de donner, volontiers et exactement, aux énumérateurs préposés toutes les informations requises par la loi."¹¹² Par la même occasion, le prélat annonce l'itinéraire de la visite pastorale qui aura lieu en juin et juillet; le canton Ham-Nord fait partie de l'itinéraire. Enfin, des élections approchent et l'évêque s'inquiète: "Détournez les fidèles, avec zèle et prudence, des assemblées politiques qui malheureusement se tiennent les dimanches et les fêtes d'obligation."¹¹³

L'élection fédérale du 5 mars 1891 amène les électeurs à se prononcer sur le choix de leur député. Dans le comté de Richmond et Wolfe, le libéral Wilfrid Laurier récolte 46,3% des voix et le conservateur Clarence-Chester Cleveland 52,4%.¹¹⁴ Dans le rang 1 de Ham-Nord, on retrouve 114 électeurs inscrits sur la liste électorale. Toutefois, 92 (80,7%) d'entre eux se rendent au bureau de scrutin pour y exprimer leur



Une partie du village vers 1890.

105. Jacques GAGNON, *Petite histoire politique des cantons de l'Est*, p. 11.

106. Gouv. du Q., *Rapport sur la septième élection* [...], p. LXIV.

107. *Id.*, p. 216-217.

108. Albert GRAVEL, *Deux paroisses en bordure* [...], p. 9.

109. Francine JUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 9.

110. Corriveau, Joseph-Cyrille-Ferdinand, né à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 9 juin 1850, de Bénédict Corriveau et de Marguerite Gagnon, fit ses études à Lévis et à Québec; fut ordonné le 24 août 1878. Professeur au séminaire de Sherbrooke (1878-1879); vicaire à Coaticook (1879), à La Patrie (1879); curé de Notre-Dame-des-Bois (1879-1887), de Disraeli (1887-1890); retiré à Notre-Dame-de-Ham (1890-1907), où il est décédé le 17 mars 1907. Voir J.-B. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, vol. 1, *Les Anciens*, p. 132.

111. Arch. de SHERB., "Copie de la requête à Mgr Racine et à Mgr Gravel Re. paroisse de Notre-Dame de Ham, [s.d.]", boîte Notre-Dame-de-Lourdes de Ham [désormais: bte N.D.L.H.], XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 9-a. Le document porte 115 signatures.

112. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales*, [...], Tome 3, p. 245.

113. *Id.*, p. 247.

114. Pierre BRÔQUILLY, *op. cit.*, p. 62.

choix. Ainsi, Cleveland reçoit l'appui de 27 voteurs (23,7%) et Laurier 92 (80,7%).¹¹⁵

L'année suivante, Louis Toupin signe un bail à rente avec Joseph Fecteau et établit un moulin près de la rivière Nicolet, un peu plus bas que celui des Fecteau.¹¹⁶

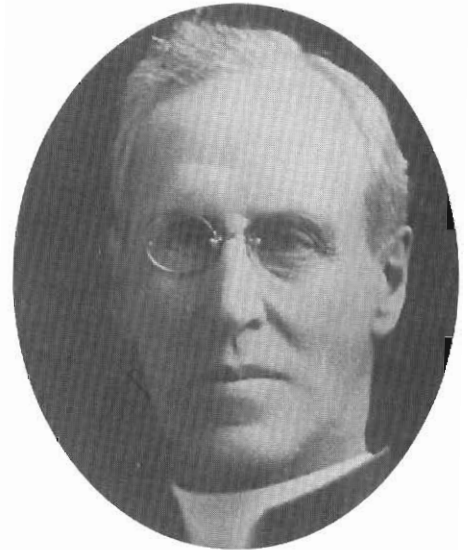
Lors des élections provinciales du 8 mars 1892, Jérôme-Adolphe Chicoyne¹¹⁷ affronte S. E. Adam. À Ham-Nord, le nombre d'électeurs s'élève à 320 dont 200 au village et 120 dans le rang 1. Sur ces deux bureaux de scrutin, la faveur populaire accorde 124 voix (56,1%) à J.-A. Chicoyne et 97 (43,9%) à S. E. Adam. Cependant, si le village opte dans une proportion de 58,3% en faveur de Chicoyne, les électeurs du rang 1 accordent plutôt leur confiance à Adam dans une proportion de 67,8%.¹¹⁸

En décembre, Mgr Racine seconde les efforts du gouvernement concernant l'organisation de sociétés agricoles: "[...] je charge MM. les Présidents des conférences ecclésiastiques, de concert avec les membres des dites conférences, de promouvoir, dans les paroisses de leurs arrondissements, l'organisation des cercles agricoles, l'établissement des beureries et des fromageries."¹¹⁹

Le 16 janvier 1893, Joseph Fecteau demande à Mgr Antoine Racine l'autorisation de construire une chapelle à Fecteau's Mills.¹²⁰ La même année, Louis Toupin achète des parties de lots attenantes aux siens sur le rang 2, ce qui lui permet d'avoir un accès à la rivière Morasse, utilisée pour la drave au printemps.¹²¹

Le 17 juillet, H.-O. Chalifoux¹²² annonce le décès de Mgr Racine. Ses funérailles sont prévues pour le 25, dans la cathédrale.¹²³ Le 24 septembre, le Pape Léon XIII nomme Paul-Stanislas LaRocque pour le remplacer. Sa consécration aura lieu le 30 novembre.¹²⁴

À Fecteau's Mills, on multiplie les demandes auprès du nouveau prélat afin d'obtenir l'érection d'une paroisse, mais il semble que le curé Lemire, de Ham-Nord, ne déborde pas d'enthousiasme à l'idée de ce projet et qu'il fasse obstruction.¹²⁵ Par ailleurs, les fromagers ont plus de succès dans leurs démarches auprès de l'évêque qui les autorise à travailler les dimanches et les jours de fêtes d'obligation, "[...] seulement dans le cas où, à raison d'une chaleur excessive, ou pour quelque autre cause urgente, le lait du samedi ne pourrait être conservé jusqu'au lundi, et à la condition qu'ils satisfassent à l'obligation d'entendre la Sainte Messe ces



H.-O. Chalifoux

jours-là."¹²⁶

Le 18 août 1894, 134 personnes dont 45 de Saint-Paul-de-Chester, adressent une nouvelle requête à Mgr Paul LaRocque qui continue à faire la sourde oreille.¹²⁷

En 1895, les fromageries ont de la difficulté à supporter la concurrence.

Au mois de mars, 500 habitants de Fecteau's Mills, de Ham-Nord et de Saint-Paul-de-Chester assistent à une conférence agricole et participent à l'organisa-

115. *Gouv. du CAN., Rapport sur la septième élection [...]*, p. 209.

116. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 6.

117. Jérôme-Adolphe Chicoyne naît à Saint-Fie, le 22 août 1844, de Jérôme Chicoyne, cultivateur, et de Dorothée Delandé. Il fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et il est admis au barreau de la province de Québec le 17 septembre 1868. Il exerce sa profession d'avocat à Saint-Hyacinthe de 1868 à 1872. Il est agent de colonisation de la province de Québec et promoteur de la Société de colonisation de Saint-Hyacinthe. Il quitte Saint-Hyacinthe en 1875 pour fonder un nouvel établissement à La Patrie en tant qu'agent de colonisation. En 1880, il fait l'essai d'un nouveau programme de colonisation dans les Cantons-de-l'Est. Il fonde et organise la Compagnie nantaise de colonisation au Canada. En tant que journaliste, il collabore au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et à l'*Opinion publique*. Il fonde le journal *la Colonisation à Sherbrooke* en 1886. Devenu propriétaire et directeur du *Pionnier de Sherbrooke* de 1888 à 1901, il publie, sous le pseudonyme Jean Bellevue, "Causeries agricoles. Une visite chez le capitaine B. par Jean Bellevue" (1874). Conseiller municipal de Sherbrooke de 1889 à 1892, il devient maire de Sherbrooke de 1890 à 1892 et maire de Mégantic. Élu député conservateur dans Wolfe en 1892, il est réélu en 1897 et en 1900. Il ne se représente pas aux élections de 1904 et revient s'établir à Saint-Hyacinthe où il décède le 30 septembre 1910, âgé de 66 ans et un mois. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe le 3 octobre 1910. Le 7 janvier 1868, il avait épousé dans la paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Rose-Caroline Perrault, fille de Joseph-Élie Perrault, marchand, et de Sophranie Marcotte. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, p. 163.

118. *Gouv. du Q., Rapport sur la huitième élection [...]*, p. 174-175.

119. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 3, p. 352-353.

120. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 28. Fecteau's Mills est le nom qu'on donnait à l'agglomération qui s'était développée auprès du moulin à scie d'Arthur Fecteau sur le site du village de Notre-Dame-de-Ham.

121. *Id.*, p. 6.

122. Chalifoux, S.E. Mgr Hubert-Olivier. Né le 2 juin 1850 à Saint-Hyacinthe, d'Oliver Chalifoux et d'Odile Sentennes; études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné prêtre par Mgr Charles LaRocque le 10 janvier 1875 à la cathédrale de Saint-Hyacinthe; vicaire à la cathédrale de Sherbrooke (1875-1882); secrétaire et chancelier à l'évêché de Sherbrooke (1878-1884); desservant de Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1884-1890); premier curé de cette paroisse (1890-1891), il fit aménager une première église; curé de la cathédrale de Sherbrooke (1891-1896); conseiller diocésain et officiel (1891); vicaire général (1891-1922); procureur diocésain (1892-1918); protonotaire apostolique (1900); il fut fermement impliqué dans la Société de colonisation de Sherbrooke; à titre de procureur, il fut à l'origine de la construction de la chapelle Pauline de l'évêché de Sherbrooke; nommé évêque auxiliaire de Sherbrooke sous le titre d'Auréliopolis le 2 octobre 1914, il est ordonné évêque par Mgr Paul LaRocque le 29 décembre 1914 à la cathédrale de Sherbrooke; au repos de mai 1919 à mars 1922; décède le 17 mars 1922 à l'évêché de Sherbrooke; inhumé dans la crypte de la cathédrale de Sherbrooke. *Archidocèse de SHERB., Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 32.

123. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 3, p. 393.

124. *Id.*, p. 397-398.

125. Albert CRAVEL, *Deux paroisses en bordure [...]*, p. 9.

126. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 4, p. 53.

127. *Arch. de SHERB., "Requête des franc-tenanciers du township de Ham Nord, paroisse des Sis. Anges de Ham demandant l'érection d'une mission à Fecteau's Mills, 18 août 1894"*, *op. cit.*, dossier *Correspondance, chemise 3-A*.

tion d'un syndicat de fromageries.¹²⁸

En janvier, on pouvait lire dans L'Écho des Bois-Francis : "[...] M. Joseph Fecteau, le propriétaire bien connu des scieries, machineries et moulins qui ont donné leur nom à notre village, vient de faire l'acquisition d'une machine à préparer le bois pour fabriquer des boîtes à fromage, que jusqu'ici le canton Ham-Nord était obligé d'importer du district voisin."¹²⁹

Durant l'été de la même année, une tragédie se déroule au sein de la petite communauté. En effet, le 23 juillet, la propriété de Pierre Bélaïr est détruite par les flammes.¹³⁰

En décembre, un tailleur du nom de Bourget s'établit sur le territoire de la future municipalité de Notre-Dame-de-Ham et en mai de l'année suivante, c'est Charles Lavigne et Honorisse Grenier qui ouvrent une beurrerie tandis que M. Laurendeau part de Somerset pour venir exercer son métier de cordonnier.¹³¹

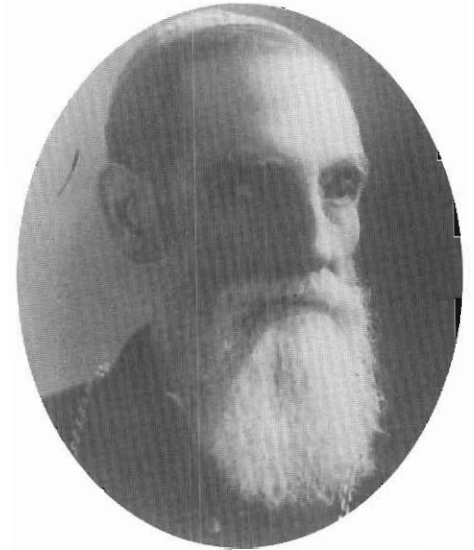
Le 23 juin 1896, les électeurs doivent exercer leur droit de vote afin d'élire le nouveau gouvernement fédéral. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la victoire est remportée par le libéral Michael-Thomas Stenson qui obtient 51,3% des voix contre son adversaire du Parti conservateur qui en récolte 46,9%.¹³² La liste électorale indique 117 électeurs inscrits dans le premier rang du canton Ham-Nord. 78,6% (92) d'entre eux se prévalent de leur droit de vote. Le scrutin indique que le candidat Cleveland recueille 24 voix (26,1%) et le candidat Stenson 68 (73,9%).¹³³

Le 11 août, des gens des rangs 1 et 2 de Ham-Nord, ceux des rangs 10 et 11

de Wolfestown et quelques-uns de Saint-Paul-de-Chester présentent une requête à Mgr LaRocque pour demander l'érection d'une nouvelle paroisse. Le prélat décide alors d'intervenir. Mgr Chalifoux est délégué avec le mandat d'examiner la situation. Toutefois, le projet ne fait pas le bonheur de tous, car le 25, une requête est adressée à Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke et à Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, pour protester contre l'érection de la nouvelle paroisse. Cependant, le 7 novembre, Mgr Chalifoux se prononce en faveur du projet. Le curé Lemire de Ham-Nord écrit plusieurs lettres de protestation au diocèse de Sherbrooke dont une le 15 janvier 1897, où il reçoit l'appui de plusieurs paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et de Ham-Nord qui travaillent à la construction de leur nouvelle église et qui savent bien qu'ils auront besoin du plus grand nombre possible de contribuables pour parvenir à payer cette dépense.¹³⁴

Le 11 mai 1897 a lieu une élection provinciale. Dans le comté de Wolfe, J.-A. Chicoyne remporte une victoire facile avec 65% des votes en sa faveur contre 35% pour son adversaire libéral Octave Gaudet. Ces résultats déplaisent à la plupart des 129 électeurs du rang 1 de Ham-Nord qui avaient opté plutôt pour Octave Gaudet dans une proportion de 69,8%. Le taux de participation à l'élection est de l'ordre de 82,2% dans le rang 1 et de 82,8% au village.¹³⁵

Le 26 juin, les familles Fecteau offrent la somme de \$400.00 par année pour obtenir un prêtre résidant à Fecteau's Mills.¹³⁶ En juillet, Joseph Fecteau offre de donner dix acres de terre pour la construction de l'église et Nazaire Payer trois acres pour l'érection d'un



Mgr Paul-Stanislas LaRocque.

cimetière.¹³⁷ Le 9 juillet, Mgr Chalifoux écrit : "Je suis allé, hier, faire le choix d'un terrain pour l'établissement religieux des fidèles de Fecteau's Mills. Sur le lot No 20, dans le 1 rang de Ham-Nord, propriété de Monsieur Jos. Fecteau est un terrain fort convenable. Ce Monsieur est prêt à céder un lopin de terre de 540 par 500 pieds (à environ 600 pieds de ses dépendances) pour cette fin [...]"¹³⁸ Le 12, le registraire expédie à Mgr LaRocque un plan officiel du cadastre du canton Ham-Nord.¹³⁹

Puis, c'est l'attente. Le 28, Auguste Provancher écrit à l'évêché : "Nous n'entendons plus parler de rien, nous commençons à trouver le temps long; y aurait-il encore quelques difficultés à Surmonter [...]"¹⁴⁰ Deux jours plus tard, à son tour, Joseph Filteau demande des explications aux autorités ecclésiastiques. L'évêque hésite à faire avancer le projet sous prétexte qu'il y aurait encore une hypothèque sur le terrain en question. Joseph Filteau tente de

128. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Écho des Bois-Francis*, janvier 1895. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 11-12.

129. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Écho des Bois-Francis*, mars 1895. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 124.

130. [s.a.] *L'Union des Cantons de l'Est*, jeudi, 25 juillet 1895, p. 3, col. 1-2.

131. "Fecteau's Mills", in *L'Écho des Bois-Francis*, décembre 1895 et mai 1896. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 124.

132. Pierre DROUILLY, op. cit., p. 126.

133. Gouv. du CAN., *Rapport sur la huitième élection [...]*, p. 214-215.

134. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 28-29.

135. Gouv. du Q., *Rapport sur la neuvième élection [...]*, p. 267-268.

136. Albert GRAVEL, "Echos des Archives", in *Le Messenger, Journal de Sherbrooke*, 7 juin 1958. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 29.

137. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Écho des Bois-Francis*, 27 novembre 1897. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 125. On retrouve aussi Payer, Payer et même Pailleur.

138. Arch. de SHERB., "Lettre de H.O. Chalifoux à Louis-Napoléon Beauvoisin, St-Henri, comté Lévis, 9 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

139. Id., "Lettre de O. Lamoureux à H.O. Chalifoux, 12 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

140. Id., "Lettre de Auguste Provancher à [H.O. Chalifoux?], 28 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.



Joseph Filteau (Fecteau)

le rassurer, il ne lui manque que \$350.00 pour liquider l'hypothèque avec le \$1,000.00 d'assurance qu'il compte retirer du décès de son fils.¹⁴¹ Quoiqu'il en soit, on croit suffisamment au projet pour procéder à l'achat d'une cloche pour l'église. Le futur député Tobin y contribue pour la somme de \$10.00.¹⁴² En attendant, Marie-Vital Dodier¹⁴³ et Joseph Larocque¹⁴⁴ effectuent des missions à Notre-Dame-de-Ham.

Le 4 septembre 1898, on accorde le contrat de construction de la chapelle à Ulric Bourget de Victoriaville.¹⁴⁵ Le 29, Mgr LaRoque signe le décret d'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham; "[...] considérant, d'une part, la difficulté pour un certain nombre de paroissiens des Saints-Anges de Ham-Nord, de remplir leurs devoirs

religieux à cause de la distance, d'autre part, considérant les sacrifices pécuniaires que les fidèles de Fecteau's Mills ont promis de faire pour une desserte religieuse à cet endroit, et désirant pourvoir aussi efficacement que possible au bien des âmes qui nous sont confiées, Nous avons résolu de constituer et par le présent décret Nous Constituons Fecteau's Mills en Mission qui aura son prêtre résident aussi longtemps que les fidèles de la dite Mission en supporteront les frais comme ils se sont généreusement engagés à le faire.

[...] Nous choisissons pour Titulaire de votre Mission la Bienheureuse Vierge Marie connue sous le nom de Notre-Dame de Lourdes, dont la fête de l'Apparition se célèbre chaque année le onzième Jour du mois de février [...]."¹⁴⁶ Le décret indique que le territoire de la nouvelle mission comprend les lots numéros 15 à 28 des rangs 1 et 2 du canton Ham-Nord, ainsi que les lots numéros 1 à 5 des rangs 10 et 11 du canton Wolfestown.

Le 6 novembre le missionnaire Dodier écrit à Mgr Chalifoux que la cloche pesant 846 livres, au coût de \$150.00, est arrivée via Danville.¹⁴⁷

Auguste Provancher, un des animateurs de la campagne de souscription, fait parvenir à l'évêché la somme de \$400.00¹⁴⁸ collectée par des bénévoles; Nazaire Payer et Louis Toupin se sont chargés des secteurs d'Arthabaskaville et de Victoriaville, Louis Toupin a obtenu aussi

des souscriptions de plusieurs personnes résidant à Saint-Paul-de-Chester, Ham-Nord, Warwick, Saint-Norbert, Sainte-Hélène, alors qu'Honorés Grenier et sa femme ont parcouru le secteur de Saint-Paul-de-Chester et de Saint-Rémi-de-Tingwick.

Le 21 novembre, un missionnaire célèbre la première messe dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁴⁹ Le même jour, on baptise Joseph-Ovila-Émile Laurendeau, fils du cordonnier Joseph-Napoléon Laurendeau et de Marie-Louise Toupin qui est né le 17.¹⁵⁰ Ulric Bourget termine la construction de l'église; il achète du bois à Ham-Nord et l'apporte à M. Bouchard de Victoriaville qui se charge de confectionner les bancs. Or, ce dernier prend du retard dans l'ouvrage. M. Bourget écrit à Mgr Chalifoux, qu'il fait tout son possible pour terminer le travail pour le 1er janvier. "[...] Je vous demande s'il vous plaît, de lui écrire vous-même enfant [mot rayé] afin de l'encourager, car depuis trois ou quatre semaine il bois, et ne travail pas, veiller m'aider à l'encourager, car nous sommes sertain que nous auront de la bonne ouvrage de lui s'il enbandonne la boisson, car s'est un bon garçon a part de celà, si vous lui écrivez ne lui parlez pas de ses faites demandez lui de se joindre a moi et de faire toutes en son possibles pour qu'il nous livre les banc pour le premier janvier, pour celà, moi, j'aurais besoin d'argent pour le premier décembre, [...]."¹⁵¹

La jeune paroisse se dote d'un

141. Arch. de SHERB., "Lettre de Joseph Filteau à H.O. Chalifoux, 30 juillet 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7. Le document porte la note suivante écrite par Mgr H.O. Chalifoux: "J'espère que l'hypothèque de Pacaud sera acquittée avant le commencement des travaux pour la construction de la chapelle."

142. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 113.

143. Dodier, Joseph-Marie-Vital. Né le 10 avril 1859 à Saint-Frédéric de Beauce, de Louis Dodier et de Marie Labbé; études au Collège de Lévis et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Antoine Racine le 10 juillet 1892 à la cathédrale Saint-Michel; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1892-1894) et à Saint-Hippolyte de Woiton (1894-1896); curé de Saint-Adrien-de-Ham (1896-1900), de Saint-Malo (1900-1913), de Sainte-Cécile de Whitton (1913-1931) et desservant de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Nantes (1913-1921); décède à Sainte-Cécile le 5 janvier 1931; inhumé au cimetière de Sainte-Cécile. Archidiocèse de SHERB., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 46.

144. Larocque, Joseph-Simon. Né à Chambly le 31 août 1867, de Téléphore LaRoque et de Marie-Onésime Sainte-Marie; études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné par Mgr Edouard-Charles Fabre le 19 décembre 1891 à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1892-1894) et à la cathédrale de Sherbrooke (1894-1897); secrétaire et chancelier à l'évêché de Sherbrooke (1897-1902); curé de Saint-Proxède de Bromptonville (1902-1937), il fit construire l'église paroissiale en 1904-1905 et le presbytère en 1906; chanoine honoraire (1926), juge paroissial (1927), chanoine titulaire (1934); retiré à Sherbrooke (1937); décède à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 19 octobre 1946; inhumé au cimetière de Bromptonville. Archidiocèse de SHERB., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 74.

145. Arch. de SHERB., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 19 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. F 17-6.

146. Id., "Mgr Paul LaRoque, décret d'érection canonique de la mission Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Fecteau's Mills, 29 septembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. B 3-1.

147. Id., "Lettre de J.N.V. Dodier à H.O. Chalifoux, 6 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-1. Aussi, "Lettre de Henry McShane à H.O. Chalifoux, 12 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

148. Id., "Lettre d'Auguste Provancher à H.O. Chalifoux, et liste des souscripteurs, 12 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7. Le document et accompagne de la liste des noms des donateurs ainsi que leur lieu de résidence et du montant donné.

149. "Fecteau's Mills", in *L'Echo des Bois-Francs*, 27 novembre 1897. Voir aussi Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 125.

150. Paroisse NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 1.

151. Arch. de SHERB., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 28 novembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 39-4.

choeur de chant si l'on en croit l'épouse d'Auguste Provancher qui écrit: "En qualité de directrice du chant, j'ose me permettre de vous faire remarquer que les chantres n'ont, pour pratiquer, que de vieux livres empruntés dans lesquels il manque beaucoup de feuilles; par conséquent ils exercent avec beaucoup de peine. Ce sont eux qui me chargent de vous demander d'en emporter six, tant graduels que vespérans. Si la chose est possible en nous rendant ce service vous nous obligerez beaucoup [...]"¹⁵² Son plaidoyer est efficace puisqu'une semaine plus tard, elle remercie Mgr Chalifoux pour l'envoi de huit livres.

Le 10 décembre, on procède à la première sépulture dans le cimetière paroissial. Il s'agit du corps de la petite Mélanie Toupin, âgée de 8 mois, fille de Louis Toupin et de Céline Bélair, qui est décédée le même jour.¹⁵³

Le 9 janvier 1898, Mgr Chalifoux signe le décret d'érection de la mission de Fecteau's Mills.¹⁵⁴ Dix jours plus tard, le contracteur Ulric Bourget, critique vertement la Corporation Épiscopale de Sherbrooke pour certaines irrégularités et le peu d'empressement qu'elle met à verser les paiements promis par le contrat du 4 septembre 1897: "Que ces avances m'ont été faites par la Corporation d'une manière très irrégulière et préjudiciable à mes intérêts. Que souvent on a retardé jusqu'à 3 à 4 semaines pour me faire les dites avances, et ce par la faute de votre Corporation ou par la négligence de votre employé, l'architecte nommé à cet effet; ce qui a eu pour effet de causer un grand tort à mon

crédit et me faire un tort considérable dans le succès de mon entreprise. Que même on a payé certains de mes fournisseurs totalement, lorsque j'étais convenu avec eux de les payer par termes et à certains délais [etc. etc.]"¹⁵⁵ Le ton monte jusqu'à la menace de poursuite contre la Corporation Épiscopale.

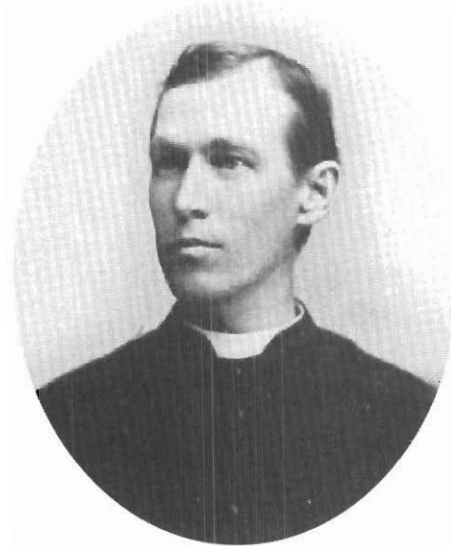
Durant l'année 1898, Jos.-M.-V. Dodier, curé de Saint-Adrien-de-Ham, continue à desservir la population de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham¹⁵⁶ qui accueille Louis Hudon dans ses rangs.¹⁵⁷

À cette époque, les démarches sont entreprises afin d'ériger le territoire en municipalité. Ainsi, le 4 avril, Oscar Lamoureux, secrétaire-trésorier du conseil municipal du Comté de Wolfe écrit à Arthur Filteau qu'il faut d'abord procéder à l'érection civile de la paroisse, après quoi il faudra démontrer que ce territoire contient une population de trois cents âmes.¹⁵⁸

De son côté, le 10 avril, Mgr Chalifoux fait part de ses observations à M. Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord.¹⁵⁹ Et le lendemain, Mgr Chalifoux s'informe auprès du Secrétaire provincial si la mission de Notre-Dame-de-Lourdes peut être érigée en municipalité civile sans avoir été nécessairement érigée en paroisse civile.¹⁶⁰ À ce moment-là, le curé C.-E. Ouellet¹⁶¹ agit en tant que curé, mais ne semble pas être encore établi de façon permanente puisque le curé de Saint-Adrien-de-Ham continue à venir périodiquement y chanter la messe.

Le 15, le Secrétaire provincial

fait savoir à Mgr Chalifoux que le territoire décrit pourrait être érigé en municipalité rurale de partie de canton, mais non en municipalité de paroisse.¹⁶² Dix jours plus tard, les habitants de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham adressent à l'évêque de Sherbrooke, la requête demandant l'érection civile de la paroisse. Ils allèguent que le territoire comprend une étendue d'environ sept milles de front par deux milles de profondeur, qu'il est divisé en trente huit lots de dix arpents de front sur vingt huit de profondeur, concédés et déjà habités par soixante-dix-sept familles formant une population de quatre cent dix-huit âmes et d'environ trois cents communians et que les habitants pourraient fournir annuellement la somme de quatre cents piastres, pour la subsistance d'un prêtre qui leur serait donné. On ajoute qu'il y a une distance de sept milles et que les difficultés présentées par les chemins,



E.-C.-D. Ouellet

152. Arch. de SHERB., "Lettre de dame Auguste Provancher à Mgr H.O. Chalifoux, 2 décembre 1897", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-7.

153. Pir. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. I, p. 1.

154. Arch. de SHERB., "Certificat de proclamation du Décret d'érection Canonique de la Mission Fecteau's Mills (N.-D. de Lourdes de Ham), 9 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX C72, A 3 5.

155. Id., "Lettre d'Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 19 janvier 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-6.

156. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 35.

157. Louis Hudon originait de Saint-Paul-de-Chester. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 121.

158. Arch. de SHERB., "Lettre d'O. Lamoureux à Arthur Filteau, 4 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-1.

159. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à N.J.C. [?] Lemire, 10 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance.

160. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux au Secrétaire Provincial, 11 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. B. 4-1.

161. Charles-Ernest-Dominique Ouellet est né à La Malbaie le 16 avril 1861, de Juste Ouellet et de Marie-Anne Guérin; études au Séminaire de Chicoutimi et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Dominique Racine le 9 août 1885 à la cathédrale de Chicoutimi; vicaire à Saint-Camille de Cookshire (1885-1886), à la cathédrale de Sherbrooke (1886-1887) et de nouveau à Saint-Camille de Cookshire (1887-1888); malade il alla aux États-Unis, aux Antilles et à Chicoutimi (1888-1891); il entra chez les Pères du Saint-Sacrement et il fit un noviciat de quelques mois en Belgique; il vint à Boston faire du ministère; de retour à Sherbrooke, Mgr LaRocque le nomma dès son arrivée vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1894-1895); desservant de Sainte-Anne-de-la-Rochelle (1895), curé de Saint-Étienne-de-Bolton (1895-1898), premier curé de Notre-Dame-de-Ham (1898-1906) et curé de Saint-Aimé d'Asbestos (1906-1907); malade de la tuberculose il alla se faire soigner à Montréal; décédé à Montréal le 2 septembre 1907; inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges à Montréal. Archidiocèse de SHERB., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 19. Voir aussi Jean-Baptiste ALLAIRE, *Dictionnaire du clergé canadien-français*, vol. 1, *Les Anciens*, p. 406.

162. Arch. de SHERB., "Lettre de Joseph Boivin à H.O. Chalifoux, 15 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. B. 4-3.

surtout le printemps et l'automne, nuisent pour envoyer les enfants aux instructions chrétiennes, transporter les nouveau-nés pour le baptême et les défunts pour la sépulture et même de s'y rendre régulièrement pour accomplir les devoirs religieux. Ils en concluent qu'il devient urgent d'ériger canoniquement la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁶³

Le lendemain, selon la coutume, David Cloutier affiche l'avis à la population, que le 12 mai, Mgr Chalifoux viendra à Notre-Dame-de-Ham pour recueillir les commentaires de tous ceux qui ont quelque chose à dire au sujet du projet d'érection canonique.¹⁶⁴

Entre temps, les travaux de construction de l'église sont paralysés. Il semble que Ulric Bourget ait réussi à faire annuler son contrat et en avril, c'est au tour de M. Ouellet à résilier le même contrat. C'est par le biais de l'architecte M. Verret que le curé E.C.D. Ouellet apprend la nouvelle qu'il s'empresse d'annoncer à Mgr Chalifoux, le 29 avril: "[...] Je suis peiné de cet incident qui retarde les travaux à un tel point que la chose devient décourageante [...]."¹⁶⁵

Le 6 mai, Joseph Filteau écrit à Mgr Chalifoux que le 8, "[...] il y aura une voiture à lagar d'Arthabaska tel que demandez et je doit vous dire que tous le bois est rendu isi [...]."¹⁶⁶ Le 8, Mgr Chalifoux, accompagné de l'inspecteur d'hygiène Jos.-A. Beaudry, procède à l'inspection du terrain proposé comme cimetière. "[...] Le terrain en question qui est une portion de la terre d'un Monsieur Narcisse Payeur se trouve à une quinzaine d'arpents environ du groupe des habitations qui forme le petit village de Fecteau's Mills. Le terrain Payeur et le village situés sur le sommet de deux

côteaux qui sont séparés l'un de l'autre par un vallon ou une gorge profonde au fond de laquelle coule une rivière. Ce terrain placé en bordure du chemin public et entouré de tous côtés par des terrains inoccupés, se trouve très bien isolé. La seule habitation qu'il y ait dans le voisinage est celle de Monsieur Payeur qui est à au moins deux cents pieds de distance de la limite du terrain proposé. Par la position même qu'il occupe sur la hauteur du côteau, ce terrain a une excellente exposition au soleil et aux vents régnants et il jouit d'une aération aussi complète et aussi abondante que possible. Le sol de ce terrain qui est constitué par une très épaisse couche de gros sable mêlé de graviers de toutes dimensions est sec, poreux et perméable et par conséquent, de nature à favoriser la décomposition rapide des cadavres. [...] Il n'y a aucun puits qui soit intéressé dans la nappe d'eau souterraine de cet emplacement. L'habitation de M. Payeur, la seule qui existe dans le voisinage est approvisionnée par un aqueduc privé qui va faire prise d'eau en amont du terrain en question. Le terrain proposé remplit, à mon avis, toutes les conditions requises par l'hygiène pour servir aux inhumations, et je le recommande comme un site très convenable pour le cimetière [...]."¹⁶⁷

Ce rapport est remis au Conseil d'hygiène de la province de Québec qui en approuve et en recommande les conclusions.

Probablement vers les mois d'avril-mai 1898, Joseph-Pierre-Cyrénus Lemieux, jeune médecin à peine diplômé de la faculté de médecine de l'Université McGill de Montréal, âgé de 28 ans, s'établit à Notre-Dame-de-Lourdes où il pratique la médecine pendant deux ans.¹⁶⁸

Le 10 mai, une catastrophe est

évitée de justesse. Le missionnaire Jos.-N.-V. Dodier en fait parvenir le récit à Mgr Chalifoux: "Je me suis rendu à Notre Dame Vendredi soir. A la G. Messe de Samedi et à la Messe base de dimanche, j'ai donné la Ste Communion à 67 personnes. L'église était remplie dimanche. Samedi soir un grand nombre de personnes sont venues à la prière. Samedi dans l'après midi nous avons eu des craintes assez sérieuses que l'église vient à être incendiée. Mr Payeur mit samedi midi le feu dans son abatis; le vent s'éleva et changea de direction. C'est alors que nous commençâmes à avoir des inquiétudes. Tous le monde était sur pieds pour empêcher tous dommages dont le feu aurait certainement causés, si on ne s'était mis à le combatte. [...]."¹⁶⁹

Deux jours plus tard, Mgr Chalifoux accomplit sa mission et vérifie les allégations de la requête des paroissiens, en leur présence. Comme tout est en règle, il repart pour recommander la réalisation du projet.¹⁷⁰

Peu après, les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham réalisent qu'ils ont payé leurs bancs pour l'année entière à la paroisse Saints-Anges-de-Ham-Nord. Selon une logique toute simple, une partie de l'argent devrait revenir à la paroisse de Notre-Dame, du moins celle qui concerne la période de temps où les paroissiens n'utilisent pas les services de leur ancienne église. Cette remise permettrait de défrayer une partie des coûts de construction de la nouvelle église. Aussi, ils adressent une demande à l'évêque afin d'obtenir justice. "[...] Avec la permission de Votre Grandeur, nous avons bâti une chapelle, qui sera bientôt terminée. A cette dépenses s'ajoutent celles occasionnées par les travaux de nivellement des terrains du cimetière et de l'église, les frais de cloture, de construc-

163. Arch. de SHERB., "Requête pour érection canonique de la mission ou paroisse, 25 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. A 1-2. La requête porte 66 marques ou signatures de contribuables.

164. Id., "Avis de projet d'érection canonique, 26 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. A 2-3. Aussi, Arch. de SHERB., "Députation de H.O. Chalifoux chargé de vérifier les allégations de la requête des habitants en date du 25 avril, 26 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance.

165. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 29 avril 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-26

166. Id., "Lettre de Joseph Filteau à Mgr H.O. Chalifoux, 6 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42.

167. Id., "Visite à Fecteau's Mills le 8 mai 1898 Inspection d'un terrain proposé comme site de cimetière", op. cit., dossier Cimetière, doc. C. 8-1.

168. Gouy du Q., Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992, p. 463.

169. Arch. de SHERB., "Lettre de Jos.-N.-V. Dodier à H.O. Chalifoux, 10 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. 72 42.

170. Id., "Procès-verbal du Député Mgr H.O. Chalifoux, Re: Erection canonique en paroisse, 12 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. A 2-4.



Première église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.



Intérieur de l'église

tion de dépendances, de sacristie et de presbytère. Outre toutes ces dépenses en perspective, nous avons actuellement une dette d'environ \$2800. [écrit entre les lignes: \$2944.]. [...] la Fabrique des S.S. Anges a un encaisse d'environ \$2000. Nous ferons remarquer à Votre Grandeur que cet argent ne provient ni d'une cotisation ni d'un don; mais bien du produit du casuel et de la vente des bancs. [...] Si

la paroisse des S.S. Anges n'avait en caisse qu'une somme de quelques cents piastres, nous serions heureux d'abandonner le tout, comme preuve de notre bonne disposition à l'égard de nos co-paroissiens; mais ils ont vêtements, vases sacrés, presbytère et en plus une somme d'argent considérable que nous avons aidé à réaliser, ne serait-il pas équitable qu'ils en feraient une part à des frères moins

favorisés qu'eux [...].¹⁷¹

Le 16 mai, Mgr Chalifoux accuse réception de cette demande et assure la population qu'elle sera étudiée avec soin.¹⁷² À ce moment-là, Mgr LaRocque signe le document qui transforme la mission de Fecteau's Mills en une véritable paroisse.¹⁷³ Deux semaines plus tard, l'abbé Dodier atteste que les choses se sont passées en bonne et due forme.¹⁷⁴

Le 15 juin, Mgr LaRocque règle que les bancs de l'église seront vendus pour une période de six mois, et le prix devra être acquitté avant le 1er dimanche de janvier et de juillet; ceux des quatre premières rangées coûteront un minimum de \$2.00 et les autres \$1.50; quant à ceux du jubé, le tarif sera de \$1.00.¹⁷⁵

Le 5 juillet, toute la paroisse est en deuil; Joseph Fecteau vient de mourir. L'Écho des Bois-Francs en fait part à toute la population et le 15 juillet, Le Pionnier rend un hommage à sa mémoire en insérant le même texte entre ses pages.

"M. fecteau [sic] est décédé mardi, le 5 courant, à l'âge de 65 ans. Il est né à Beaumont, Co. Bellechasse, et est venu s'établir à Ham Nord il y a plus de 30 ans, alors que cet endroit n'était qu'en forêt. M. Fecteau a abattu le premier arbre de l'endroit qui porte son nom, et aujourd'hui l'on peut y voir un joli petit village prospère. M. Fecteau s'est occupé de moulins à farine, de scieries. etc., et a fourni aux colons les moyens faciles qui ont pu les inviter à venir s'établir dans les environs. M. Fecteau jouissait d'une grande réputation de probité et son caractère franc, sincère ne lui avait fait que des amis. La foule considérable qui s'est portée à ses funérailles a prouvé de quelle estime il jouissait. Fecteau Mill est érigé en paroisse depuis un an, grâce à l'énergie de M. Fecteau qui, pour arriver à son but,

171. Arch. de SHERB., "Supplique des paroissiens à Mgr P. LaRocque pour l'absentement d'une part des argents de la fabrique des S.S. Anges de Ham, 14 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. E 17-9.

172. Id., "Lettre de H. D. Chalifoux à Messieurs Charles Gagné, Louis Toupin et autres, 16 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-9a.

173. Id., "Mgr Paul LaRocque, décret d'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, 16 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. A 3-6.

174. Id., "Message de Jos. M.V. Dodier à Mgr Paul LaRocque, 29 mai 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. A 3-6.

175. Id., "Règlement de la vente des bancs. Église de Notre-Dame de Lourdes de Ham-Nord, 15 juin 1898", op. cit., dossier Correspondance.

a donné le terrain sur lequel est érigé l'humble chapelle qu'on voit. Pour arriver à accomplir tant de choses louables, ce brave citoyen a eu à rencontrer bien des objections, mais le succès de toutes ses entreprises a toujours démontré la force de la justesse de ses décisions. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 7 courant, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Révd M. Dodier, curé de St. Adrien. Le chant à l'orgue a été exécuté par MM. C.C. Bernier, protonataire [sic] d'Arthabaskaville et Ls. Lemieux, de Fecteau's Mill [...].¹⁷⁶

Peu après, les paroissiens cherchent un moyen tangible pour montrer à la postérité l'importance du rôle que ce personnage a joué au sein de la communauté. "Nous soussignés, [...] désirant et voulant reconnaître les services rendus à l'établissement et à la Construction de la première Eglise de Notre-Dame de Lourdes de Fecteau's Mills par Monsieur Joseph Filteau, père, propriétaire de moulins, en son vivant, avons résolu et décidons d'accorder à Madame Joseph Filteau, veuve, née Léocadie Bernier, sa vie durant, la propriété d'un banc à son choix, lequel choisi devra lui rester en possession Jusqu'à sa mort [...]."¹⁷⁷

Le 31 août à 9 heures, il y a affluence à Notre-Dame-de-Ham pour assister à la bénédiction de l'église et de la cloche. La cérémonie est fastueuse car elle est présidée par Mgr Paul LaRocque lui-même. "[...] Cette église de bois, construite sur un lopin de terre d'environ neuf acres, faisant partie du lot numero vingtième dans le premier rang de Ham, et donné par Monsieur Joseph Filteau, père, a une longueur de quatre-vingt cinq pieds par trente huit pieds de largeur. Cette église contient quatre vingt dix

bancs [...]."¹⁷⁸

Puis, le prélat procède à la bénédiction de la cloche. "[...] Cette cloche, provenant des usines de M. M. Kenny Mc Shane & Cie, Baltimore, Mld. E. U., pèse le poids de huit cents livres et a été payée la somme de cent cinquante piastres. Cette somme a été recueillie au Moyen de souscriptions volontaires, faites parmi les paroissiens. Nous lui avons donné les noms de Léon, Paul, Marie, Joseph. [...]."¹⁷⁹

La messe est chantée par l'abbé Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord, et le sermon est prononcé par le père Joseph Laporte, curé de Sainte-Praxède-de-Brompton. On retrouve de nombreux curés venus de Weedon, d'Asbestos, de Windsor Mills, de Saint-Fortunat, de Disraëli, de Charlesbourg et d'ailleurs, ainsi que l'élite d'Arthabaskaville et de Victoriaville comme le docteur Gravel et le député D.-O. Bourbeau.

Mais Ulric Bourget en a encore long à dire à propos des travaux. Le 11 septembre, il écrit à l'évêque pour dénoncer certains ragots qui courent à son propos. "[...] vous n'aient pas sans savoir que mes propriété a Victoriaville on été vandu par le cherife pour payer les frets de coure, et la balance de 85 piastres pour les chassis du à Bouchard et autre, il me semble que vous devriez prendre un peut en concidérations dans qu'elle misère et triste positions que je me trouve cette otonne avec ma famil et sont ouvrage, et aucune ressource par suite de tous ses troubles et perte de temps depuis un en. J'inplore moi et ma famille, auprès de sa grandeur monseigneur, et vous-même, qui avez pri connaissance des misère et trouble que je me suis donné, pour vous demander de vouloire bien m'endom-

miser un peut suivant votre générosité enfin de m'indomniser un peut de mon travail pour le soutien de famil. d'ici à se que je puisent trouvé de l'ouvrage. je puis aussi vous remettre tous les contes et selà vous prouvera que je n'ai pas payer mes dettes avec l'argent que vous m'avez confier, comme on vous l'a raporté, je ne devait rien a personnes et j'avait de l'argent devant moi quand j'ai commansé cette entreprise rien de plus pour le presin en intendant je demeure votre tous devoué serviteur."¹⁸⁰

Entre temps, Modeste Dugré¹⁸¹ inspecte la nouvelle église et découvre quelques problèmes; "[...] elle a ouvert de 3/4 pouce chaque côté sa donne comme 1 3/4 pouce chaque côté dans les long pant J'ai vésitez le Clochez et les chevron et Je vois pas de danger pour le présent suivant moi il faudra 2 colonne si vous aimé a en faire posez vous pouvez vous exentez de venir pour cela car je peu peu [sic] les posez [...]."¹⁸²

Le 26 septembre, on célèbre le premier mariage dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Ham. Ce jour-là, Marie Tremblay, fille majeure d'Alexandre Tremblay et de Louise Bolduc, unit sa destinée à celle de Nazaire Roberge, veuf de Rosalie Simoneau. Les nouveaux époux demeurent à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁸³

Durant l'automne, le curé organise ses leçons de catéchisme préparatoire à la première communion, qui durent quatre semaines.¹⁸⁴

Au début d'octobre, Mgr LaRocque incite les paroissiens à organiser l'administration des biens matériels de la paroisse en constituant un premier corps de marguilliers qui seront élus le dernier dimanche de chaque année, après

176. Id., "Fev M. Jos. Fecteau", *coupure du journal Le Pionnier*, 15 juillet 1898, *op. cit.*, dossier Correspondance, [collée sur une feuille inscrite comme le doc. 72 42].

177. Id., "[...] manqua le débat] un banc d'église à Dame Vve Joseph Filteau en reconnaissance de services de son époux défunt à la paroisse, [...?]. Le document poste 57 marqués et signatures.

178. Par. N. D. L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 août 1898, p. 6.

179. Id., p. 7-8.

180. Arch. de SHERRB, "Lettre de Ulric Bourget à Mgr H.O. Chalifoux, 11 septembre 1898", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. E 17-7.

181. On ignore qui est ce personnage.

182. Arch. de SHERRB, "Lettre de Modeste Dugré à J.B. Verret, 20 septembre 1898", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc. E 17-8. Ce manuscrit est rédigé sur papier à entête de Joseph Filteau, manufacturier Bois de commerce de toute sorte fonds de boîtes à fromage Moulin à carder.

183. Par. N. D. L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 4.

184. Françoise HUDON et Françoise Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 44.

la messe.¹⁸⁵

Le curé Ouellet écrit à son évêque pour lui faire part de l'état de sa cure ainsi que de ses premières préoccupations en tant que curé. Comme il doit clôturer le cimetière, il écrit "[...] je me suis mis en quête de piquets. Je me suis rendu dans toutes les maisons et je crois que nous aurons que la broche à payer non seulement pour le cimetière mais aussi pour le terrain de la fabrique. Pour ce qui est de la broche, je ne suis pas certain encore, mais j'ai espoir de pouvoir collecter assez, quoiqu'il en soit je vais essayer [...]. Je n'ai pas vu mon voisin Monsieur Lemire, il est venu pour me voir hier et j'étais en quête de piquets. Je vais essayer de le voir le plus tôt possible ainsi que M. Dodier. N'ayant plus que la broche à poser et les barrières à faire ainsi que les cadres, je peux donc vous dire que je serai prêt en aucun temps qu'il plaira à Sa Grandeur Monseigneur de se rendre ici. Je me suis fabriqué un vestiaire en dessous de l'autel, j'y ai placé deux grands tiroirs sur des coulisses et il me reste assez de place pour les bouquets, cierges et le reste. Quelques livres de clous forment la dépense totale. Je vais avoir besoin de vin & de cierges; ordinairement j'achetais le vin (Taragane [?] approuvé) de la Cie d'Approvisionnement Alimentaire de Montréal pour \$1.00 le gallon imperial, les cierges de M. Sicotte, Drummonville, Si vous désirez que j'achète ailleurs, ce sera tout à fait indifférent pour moi [...]."¹⁸⁶

Il poursuit en exposant ses craintes que les gens de Saint-Paul-de-Chester qui prennent l'habitude de venir à la messe à Notre-Dame-de-Ham ne finissent par commettre des bêtises; "[...] ils sont impatients et grand nombre ne veulent plus aller à leur église. Je fais tout en mon pouvoir pour rester neutre tout en les encourageant mais ils me font peur c'est à dire, je crains toujours d'en dire

trop, ce qui amènerait des misères [...]."¹⁸⁷

Par ailleurs, Mgr LaRocque incite le curé Ouellet à examiner de près les possibilités de construction d'un presbytère. Après avoir mené une enquête discrète auprès de ses paroissiens, le curé écrit un compte rendu de ses réflexions à son évêque, le 17 octobre: "Suivant votre désir, j'ai sondé l'opinion des gens au sujet du presbytère. [...] Ils sont tous d'accord que le presbytère peut être bâti avant l'hiver si on le fait faire sur des poteaux tel que l'on construit ici mais si vous exigez qu'un sillage en pierre soit fait, il serait impossible d'y songer. [...] J'ai cru saisir dans l'assemblée qu'ils ne voulaient pas avoir d'Architecte prétendant que c'était pour eux une dépense complètement inutile et qu'ils avaient des ouvriers tel que M. Dugré et autres, capables de faire ces travaux sans qu'il leur en coûte autant, et faire faire les choses sans être trompés. Ils sont mal contents contre l'Architecte et ne craignent pas de faire connaître leurs pensées sur ce point. Etant à faire du catchisme, j'ai dû confier les travaux du cimetière à M. M. les Syndics qui vont voir à ce que tout se fasse le plus tôt possible. [...] A la même assemblée d'hier j'ai parlé du bedeau et celui qui agissait comme tel ne veut pas accepter. Il donne pour raisons que s'il accepte, il sera forcé de rester à sa maison tout le temps, qu'il sera dans l'obligation de perdre du temps et qu'il peut faire plus en travaillant ici et là à la journée. Les choses en sont restées sans aucune autre décision. On m'a offert la charge me disant qu'il me faudra un homme plus tard mais je me suis engagé à rien et je crois bien faire. [...] Je dois vous dire, en terminant, que vous aviez lieu d'être content et fier de votre Mission de Notre Dame de Lourdes plus j'y vis plus je m'y attache et j'espère y être heureux [...]. P.S. Les travaux du labourage du cimetière sont commencés ce matin même."¹⁸⁸

Peu après, le curé Ouellet espère donner un certain lustre à la cérémonie de bénédiction du cimetière. Cependant, ses espoirs sont déçus quand il Mgr LaRocque lui écrit: "Je reviens de Kingston avec un rhume assez fort pour me convaincre qu'il serait très imprudent pour moi d'entreprendre d'aller bénir votre nouveau cimetière, la semaine prochaine, comme il était convenu. Je vous laisse libre soit de faire la bénédiction vous-même, soit de la remettre à plus tard, à une époque où le temps et les chemins seront plus favorables."¹⁸⁹

La sensibilité du curé Ouellet est profondément atteinte. Le 24, il exprime son désapointement: "J'avais toujours conservé l'espoir de vous voir avec Sa Grandeur Monseigneur, mais d'après ce que je peux voir c'est inutile d'y songer pour cet automne. Je vais donc vous communiquer ce qui m'occupe. Nous avons fait une assemblée dans le but d'avoir un bedeau sans aucun résultat. Ceux qui accepteraient l'ouvrage demandent plus qu'on est capable de donner. Quelques uns trouvent que ce n'est pas trop de donner 50 cents par familles d'autres prétendent que c'est trop et d'autres n'en veulent pas du tout. [...] Comme vous ne devez pas venir, du moins d'après ce que j'ai pu comprendre par la lettre de Monseigneur, je serais très anxieux de connaître ce que vous décidez au sujet du presbytère. J'aurais été très heureux de voir Sa Grandeur dans ma chère petite paroisse et mes gens encore bien plus, mais dans un sens je suis content, les chemins sont bien mauvais, l'air est bien humide et je craignais beaucoup pour sa santé [...]."¹⁹⁰

Le même jour, Mgr Chalifoux lui répond: "[...] J'ai exposé à Monseigneur le projet de bâtir le presbytère, cet automne, laissant au printemps prochain d'en construire le solage. J'ai également fait remarquer que la dis-

185. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 août 1898, p. 9-10. Ausss. Arch. de SHERB., "Mgr Paul LaRocque, [...] pour l'élection d'un corps de marguilliers. 1er octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 5.

186. Arch. de SHERB., "Lettre d'E.-C.-D. Ouellet, curé de Notre Dame de Lourdes (Fecteau Mills), à Monsieur le Grand Vicair H.-O. Chalifoux, 5 octobre 1898", op. cit., dossier Cimetière, doc. C 10-1.

187. Ibid.

188. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 17 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-1.

189. Id., "Lettre de J.S. LaRocque à E.C.D. Ouellet, curé de Notre-Dame de Lourdes (Fecteau's Mills)", op. cit., dossier Cimetière, doc. 72-4?. 22 octobre 1898

190. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 24 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 43-1.

tance de votre résidence actuelle à l'église est assez considérable, que le mauvais état des chemins et les tempêtes de cet hiver pourraient être un obstacle à la célébration quotidienne de la Sainte Messe. D'un autre côté en ne battissant qu'au printemps vous commenceriez par la construction d'un bon solage, ce qui vous offrira l'assurance que le presbytère sera plus solide, résistera plus facilement aux vents et aux tempêtes et sera plus chaud. Si vous considérez, de plus, que les chemins de neige fourniront les moyens de transporter la pierre sur place, de charroyer la chaux et la brique, de conduire le bois au moulin, j'ai l'espérance que vous adopterez l'opinion de Monseigneur [...] que, tout considéré et pesé, il vaut mieux différer la construction du temps qui s'écoulera jusqu'à cette époque pour préparer tous les matériaux, afin qu'advenant la belle saison tout soit sur place et que l'oeuvre soit poussée avec ardeur [...].¹⁹¹

Le lendemain, Mgr Chalifoux reprend la plume pour communiquer de nouveau avec le curé Ouellet et lui donner quelques conseils: "[...] Il n'est pas nécessaire que vous fassiez sonner l'angélus tous les jours d'ici à ce que vous demeuriez tout près de l'église. Quand vous serez dans votre presbytère vous pourrez pourvoir à ce que l'angélus soit sonné trois fois le jour; mais d'ici là faite la sonner que les dimanches et jours de fêtes d'obligation. Cette obligation enlevée le travail de l'employé se résume à trois points; balayer l'église une fois ou deux le mois [mots rayés]. Vous avez dans le village quelque femme pauvre qui sera heureuse d'avoir l'occasion [mots rayés] de gagner ces quelques sous. Enlever la neige dans le chemin conduisant à l'église, seulement [mots rayés] un sentier conduisant de la rue à l'église. Fussiez-vous obligé de payer un homme douze [mot rayé] 15¢ par heures de travail, vous trouverez facilement un quelqu'un à qui ce gain serait agréable. Enfin la grosse question est d'avoir une

personne pour chauffer. Mr Ayotte ou [mots rayés] Un petit [mot rayé] garçon de 12 à 15 ans ira pour q.q. cents sous chaque jour faire une attise matin [mots rayés] allumer le feu chaque matin dans la fournaise. La fournaise une fois allumée l'église se réchauffe facilement. Après la messe vous allez vous même voir au feu avant de laisser l'église. Vous fermez les portes de la fournaise, et c'est tout pour jusqu'au lendemain matin [...]."¹⁹² En attendant la construction du presbytère, le curé Ouellet loge chez

Joseph Fecteau.¹⁹³

À partir du 14 novembre 1898, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham devient aussi une municipalité. Nous avons choisi de reconstituer et de présenter son histoire à partir des maires qui se sont succédés, en intégrant les informations concernant la vie politique, économique, scolaire et religieuse afin de mieux faire ressortir les caractéristiques de la vie quotidienne telle que l'ont vécu les populations successives.



Gros plan de la façade de la première église.

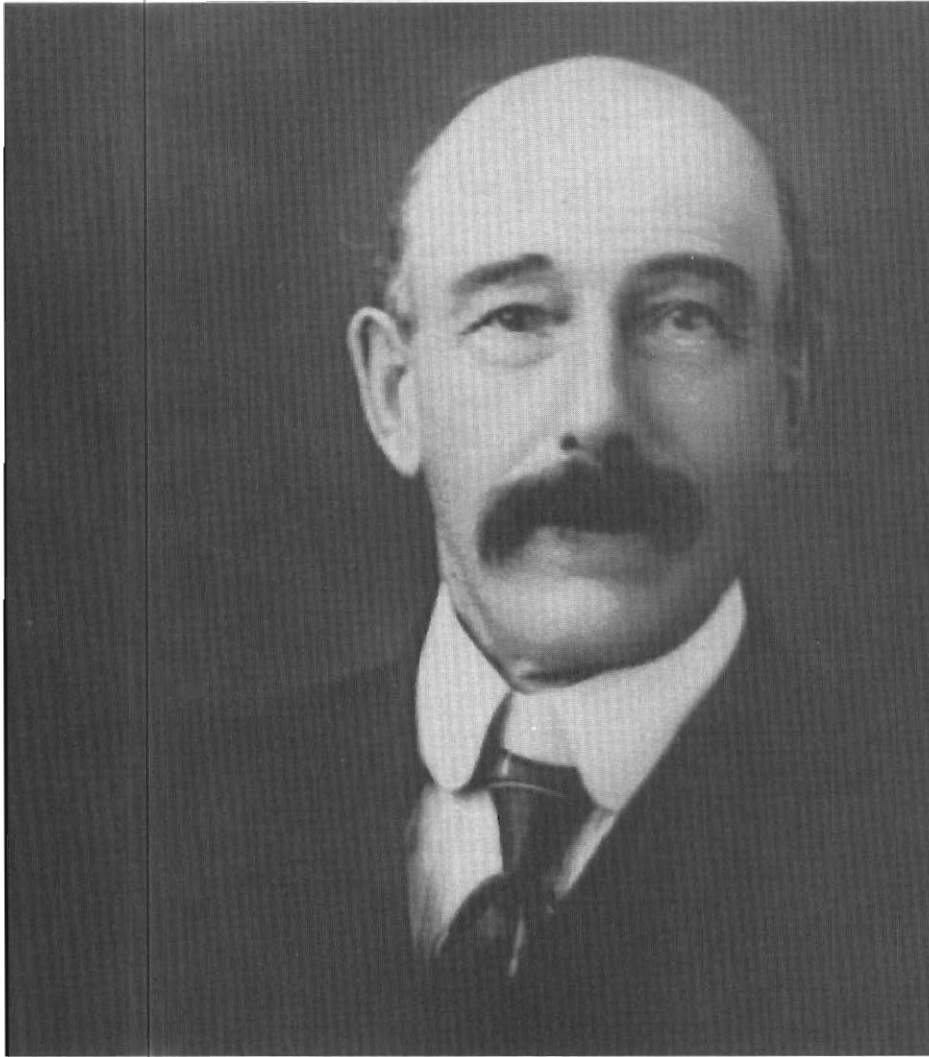
191. Arch. de SHERB., "Lettre de H. O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 29 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-2.

192. id., "Lettre de H. O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 octobre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 43-2.

193. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 31. Dans cet ouvrage, on indique que l'établissement du curé aurait eu lieu le 29. Cependant, d'après la série de documents que nous rapportons ici, il semble bien que le curé Ouellet se trouvait établi à Notre-Dame-de-Ham bien avant cette date.



Noces d'or de Pascal Proulx.



Pierre Bélaire.

Le 7 novembre 1898, à 10 heures du matin, les électeurs municipaux se réunissent dans le magasin d'Arthur Filteau. En sa qualité de président d'élection, ce dernier ouvre l'assemblée et requiert alors les électeurs de nommer les personnes qu'ils désirent choisir comme conseillers pour former le premier conseil municipal. Louis Toupin, Charles Gagné, Pierre Bélaire, Louis Gaudreau, Dominique Mailhot, Louis Sévigny et Alfred Blais sont désignés comme conseillers municipaux.

Le même jour, le curé Ouellet écrit à Mgr Chalifoux que les paroissiens souhaitent une répartition afin de ramasser les fonds nécessaires à la construction du presbytère.¹⁹⁴ Ils veulent aussi que le contrat de construction comprenne la sacristie, la maison, la grange et la remise à bois. Quant à l'entretien de l'église, le curé se dit obligé de tout faire seul.

À ce moment-là, Notre-Dame-de-Ham compte 92 familles. Le curé constate que les gens du rang Saint-

Philippe sont moins ardents pour faire avancer le dossier de leur annexion à Notre-Dame-de-Ham, car ils craignent de devoir participer aux frais de construction, malgré certains qui protestent contre le curé de Saint-Paul-de-Chester et qui sont fermement décidés à ne plus retourner à cette paroisse.¹⁹⁵

Dans son édition du 12 novembre le journal *L'Écho des Bois-Francs* présente Notre-Dame-de-Ham comme une terre d'avenir. "Les moulins à farine et les scieries Jos Filteau, toujours en active opération, sous la direction de Mme Vve Filteau et de ses fils, sont un auxiliaire [sic] puissant pour le progrès de l'endroit. De jolies résidences sont déjà complétées et d'autres en voie de construction [...]."¹⁹⁶

Le 14 novembre, les sept conseillers prêtent le serment d'office et élisent Pierre Bélaire au poste de maire. Arthur Filteau est engagé comme secrétaire-trésorier pour la somme de \$35.00 par année; il devra fournir la salle de réunion jusqu'en janvier 1899. Puis, on nomme les inspecteurs de voirie: Anthime Morasse pour l'arrondissement du rang 2 (dont il était l'inspecteur sortant de charge) et Louis Bisson pour l'arrondissement du rang 10. On décide aussi d'aviser tous les propriétaires de clôturer toutes les routes et chemins publics avant le mois de mai prochain.¹⁹⁷ Peu après, la taxe foncière est fixée à .50¢ par \$100.00 d'évaluation.¹⁹⁸

Selon le curé Ouellet, les travaux entrepris feront passer la dette de la Fabrique de \$2,944.00 à \$8,389.00.¹⁹⁹ Malgré cela, Mgr Chalifoux lui fait savoir qu'il est urgent de construire un sanctuaire, une sacristie, un presbytère et des dépendances.²⁰⁰

Pendant ce temps, 33 paroissiens de Saint-Paul-de-Chester sig-

194. Arch. de SHERB., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-3

195. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-3.

196. *L'Écho des Bois-Francs*, 12 novembre 1898, 5e année, no 24, p. 3, col. 1.

197. Municipalité de N.-D.-L.-H., [désormais: Mun. N.-D.-H.] *Régistre des délibérations du conseil municipal*, 14 novembre 1898, vol. 1, 1898-1907, p. 4-5.

198. Id., 5 décembre 1898, vol. 1, p. 6.

199. Arch. de SHERB., [désormais: Arch. de SHERB.], "Estimé du coût de la completion de l'établissement religieux, montant de la répartition à cette fin, augmentation de la dette de la fabrique", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-4.

200. Id., "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 23 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E. 14-5.

nent une pétition qu'ils présentent à Mgr LaRocque pour demander leur annexion à la paroisse Notre-Dame-de-Ham.²⁰¹

Le 26 novembre, un article de l'Écho des Bois-Francs laisse entendre que la création de Notre-Dame-de-Ham, qu'on appelle encore Fecteau's Mills, ne se fait pas sans heurts et élève des tensions entre la population-mère de Ham-Nord et celle qui vient de s'en détacher. On semble compter beaucoup sur la sagesse de Louis Toupin, un des premiers colons du lieu, pour calmer ces tensions.²⁰²

Peu après, Mgr LaRocque demande au curé Ouellet d'accueillir les gens de Saint-Paul-de-Chester, mais il faudra d'abord qu'ils obtiennent l'accord de l'évêque de Nicolet.²⁰³

Le 9 décembre, le curé Ouellet demande à l'évêque l'autorisation de procéder aux constructions souhaitées.²⁰⁴ Cependant, le projet ne fait pas l'affaire de tous. Louis Toupin est du nombre des réfractaires. Le même jour, il prend la peine de manifester sa dissension à l'évêque. "[...] \$3500 piastres comme vous le voyez c'est une taxe onéreuse pour notre petite paroisse qui n'est que de 65 famille payante nous vous supplions très humblement de bien vouloir retardé a plus tard cette construction de rallonge de L'église vu que vous en avons nullement besoin et ce qui le prouve c'est que nous avons pu vendre les chaises et que celle vendu l'ont été a tres bas prix et il y a plus de 20 habitant de St Paul qui ont acheté des banc ici et nous avons encore suffisamment de place. veuillez croire qu'il

ya plusieurs personnes qui ont signé la requête et dit a moi même qu'il pensait que c'était seulement pour le Presbytère [...]." ²⁰⁵ Le lendemain, Mgr Chalifoux répond à Louis Toupin qu'il le rencontrera personnellement afin de lui exposer les détails de cette décision.²⁰⁶

Le jour de Noël, les paroissiens réunis dans la fabrique d'Alexandre Payer, élisent André Proulx, Nazaire Payer et Louis Sévigny comme premier corps de marguilliers.²⁰⁷

Deux jours plus tard, Mgr Chalifoux arrive à Notre-Dame-de-Ham. Le lendemain matin, il vérifie la régularité de la requête et approuve le projet.²⁰⁸ Le presbytère sera construit "[...] à environ cent cinquante pieds de l'église dans la direction Nord Est et en ligne avec le portail de l'église, le devant du dit presbytère tourné vers le chemin conduisant du village de Fecteau's Mills à l'église. Le prolongement de l'église aura la même largeur que l'église soit trente huit pieds par une profondeur d'environ quarante pieds." ²⁰⁹ Le 3 janvier 1899, l'évêque émet le décret autorisant les travaux.²¹⁰

Le même jour, le conseil municipal discute des moyens à prendre pour s'entendre avec la municipalité de Ham-Nord afin de procéder au partage des responsabilités et des budgets. Il est décidé d'accorder la somme de \$109.00 au conseil de Ham-Nord pour le dédommager des pertes encourues par le détachement territorial. Toutefois, le premier problème d'envergure apparaît au moment où on aborde la question de la reconstruction du pont du rang 1 dont

le coût est estimé entre \$2,500.00 et \$3,000.00, ce qui représente une lourde charge pour les contribuables des quatorze lots du rang 1, les autres ayant déjà des ponts considérables à leur charge.²¹¹ On demande alors un octroi de \$1,500.00 au commissaire de la Colonisation.

Par ailleurs, certains paroissiens se demandent si la Fabrique de leur ancienne paroisse ne devrait pas rembourser la Fabrique de Notre-Dame-de-Ham, du moins pour la valeur du temps où les bancs ne sont pas utilisés. Ils en font part au curé Ouellet qui expose le problème à son évêque.²¹² Ce dernier répond qu'il n'existe pas de recours légaux en ce sens et qu'il faudra s'en remettre à la bonne volonté de chacune des parties. Il suggère de présenter ce problème à la Fabrique des Saints-Anges-de-Ham-Nord en insistant sur le fait que "[...] ce serait, de leur part, un acte de bon vouloir et un témoignage d'affection pour des coparoissiens qui, durant bien des années, se sont imposé des sacrifices pour doter la paroisse des SS. Anges d Ham d'un établissement religieux prospère [...]." ²¹³

Entre temps, le 9 janvier 1899, il faut remplacer les conseillers Alfred Blais et Louis Sévigny qui avaient été désignés comme étant les premiers à terminer leur mandat. Louis Sévigny et Joseph Sévigny sont alors élus.²¹⁴ Le 25, après avoir hésité entre Charles Gagné et Pierre Bélair, les conseillers finissent par réélire ce dernier comme maire.²¹⁵

Le même jour, le curé Ouellet reçoit le refus de Mgr Gravel de Nicolet concernant le démembrement de la

201. Arch. de SHERBR., "Requête à Mgr Paul Larocque pour être admis dans les limites de son diocèse, Pétitionnaires du diocèse de Nicolet, 28 novembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. J, 42-8.

202. [s.a.] "Fecteau's Mills", in *L'Écho des Bois-Francs*, 26 novembre 1898, 5e année, no 26, p. 2, col. 5-6. Ce texte a été reproduit par Alcide FLEURY, in "Les Propos d'Alcide", *L'Union*, [date inconnue] dont on retrouve une photocopie de Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 126.

203. Arch. de SHERBR., "Lettre de H. O. Chalifoux à messieurs Honorice Grenier et autres signataires d'une requête à S. G. Mgr l'Évêque de Sherbrooke, 3 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. J, 42-9.

204. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 9 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-7. Le document porte 75 signatures.

205. Id., "Lettre de Louis Toupin à Mgr H.O. Chalifoux, 9 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-10.

206. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Louis Toupin, 11 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. E, 14-11.

207. Min. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 25 décembre 1898.

208. Arch. de SHERBR., "Commission de Mgr Chalifoux, Re: Agrandissement de l'église et Construction d'un presbytère, 14 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, doc. [...] 15-4.

209. Id., "29 décembre 1898", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX C72, E 51-6.

210. Id., "Décret autorisant le prolongement de l'église et la construction des presbytères et dépendances, 3 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 16-1.

211. Min. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 janvier 1899, vol. 1, p. 9-10.

212. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 14-3.

213. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 10 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-10.

214. Min. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 9 janvier 1899, vol. 1, p. 11.

215. Id., 25 janvier 1899, p. 16-17.

paroisse Saint-Paul-de-Chester. Le curé expose la situation à Mgr LaRocque car les rebelles menacent de couper les liens avec la religion catholique si le conflit persiste.²¹⁶ Le 27, Mgr Chalifoux invite les gens à la modération et à la patience.²¹⁷

En attendant, le curé trouve que, selon le règlement du cimetière émis par Mgr LaRocque, \$15.00 pour un lot de famille et \$8.00 pour un demi-lot, c'est trop cher.²¹⁸ Finalement, on assouplit le règlement et le prix des fosses est établi à \$8.00 pour le lot de famille et à \$4.00 le demi-lot.²¹⁹ Les propos du curé Ouellet laissent aussi entendre que Mgr Chalifoux aurait fait des démarches afin de procurer un orgue, probablement usagé, à la paroisse. Sur quoi le curé répond qu'il y a des besoins plus urgents, comme l'achat d'un hostensoir.²²⁰

Le 23 février, le curé Ouellet se montre satisfait de l'état spirituel des paroissiens: "[...] Les exercices de la neuvaine sont suivis avec zèle et je suis heureux de voir cette foule recueillie assistant le matin et l'après midi aux offices. Presque tous ont fait la Ste Communion il en reste à peine cinquante qui ne l'ont fait. Ils ont encore le temps puisque la neuvaine finira que Samedi prochain ou mieux dimanche après la grande messe." Puis, il expose à son évêque un problème de conscience car le curé Dodier, de Saint-Adrien-de-Ham, lui fait remarquer que ses paroissiens n'ont pas payé de dîme l'année dernière.²²¹ L'évêque lui répond que les paroissiens de Notre-Dame-de-Ham ayant été desservis par l'évêché, n'ont pas à payer de dîme au curé des Saints-

Anges-de-Ham-Nord.²²²

Le 1er mars, les entrepreneurs Paquet & Godbout, de Saint-Hyacinthe, se déclarent prêt à entreprendre l'agrandissement de l'église de Fecteau's Mills, la construction du presbytère et d'une grange dont les plans ont été tracés par l'architecte J.-B. Verret, pour le prix de \$6,000.00.²²³ Peu après, l'entrepreneur Alexandre Ouellet, s'engage à faire ces travaux pour \$4,150.00.²²⁴

Entre temps, le conseil municipal étudie le premier règlement de prohibition. Il est décidé qu'à partir du 1er mai 1899, la vente de boissons enivrantes et même les permis en vue de cette vente seront prohibés dans les limites de la municipalité.²²⁵

À la même époque, le curé Ouellet bénit une statue de Notre-Dame-de-Lourdes qu'il a reçue en cadeau de dame Lazare Bédard de Saint-Flavien-de-Lotbinière, tante de sa ménagère la veuve Bibeau.²²⁶ Cinq jours plus tard, il fait part à Mgr Chalifoux de la vie quotidienne d'un curé de campagne: "[...] Dans ce temps-ci les distances sont bien difficiles à parcourir [...]. Je vous prierai, M. le Grand Vicaire, si toutefois c'est possible, de mettre une clause demandant que le presbytère soit livré le plus tôt possible, à date fixe, c'est un peu trivial et enfantin de vous dire la chose, mais j'ai bien hâte d'être chez moi. Non seulement je travaille le jour mais il me faut encore la nuit nourrir les puces et les punaises. Le mur et la tapisserie en sont couverts. Je ne sais trop comment passer l'été. Franchement si je trouvais un loyer quelque part je le prendrais quand il me

faudrait le payer de mes deniers [...]."²²⁷

Pendant ce temps, Alexandre Ouellet tente de faire modifier les clauses du contrat qu'il a signé avec l'architecte Verret. Sur quoi ce dernier lui fait savoir qu'il aurait dû y penser avant la signature.²²⁸ De plus, Louis Toupin critique constamment le projet de construction. Bref, l'atmosphère n'est pas des plus reposantes.²²⁹ Alexandre Ouellet en vient même à tenter de faire annuler son contrat par les syndicats en alléguant que les devis originaux ont été modifiés. De plus, le curé Ouellet s'avoue incapable de payer le compte de l'architecte qui s'élève à \$104.63.²³⁰

Le 5 avril, le curé explique à Mgr Chalifoux que l'entrepreneur Ouellet qui lui aurait dit "[...] Si ce plan m'avait été soumis avant la signature du contrat je n'aurais pas signé [sic]. Par la présente je vous notifie de voir à donner votre contrat à un autre, et me renvoyer mon billet donné en garantie [...]."²³¹ Tout en reconnaissant la validité du contrat, les syndicats en viennent même à soutenir Alexandre Ouellet et à rejeter les plans de l'architecte; ainsi, le travail serait mieux fait et plus économique.²³²

Mgr Chalifoux analyse la situation, et fait savoir aux syndicats qu'à la signature du contrat, ils avaient accepté les plans de l'architecte Verret et que l'évêque a accepté le projet tel que présenté. Il est donc évident qu'on ne peut rien modifier. Tout ce qu'on peut faire, c'est de suggérer à l'architecte de demander de nouvelles soumissions, ce qui libérerait tout le monde des obliga-

216. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 25 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-11.

217. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 27 janvier 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-13.

218. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 28 janvier 1899", op. cit., dossier Cimetière, doc. C.9-2.

219. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 Février 1899, p. 12-15. Une copie de ce texte se trouve aussi à l'Arch. de SHERBR., "Règlement du cimetière catholique de Notre-Dame-de-Lourdes de Ham", op. cit., dossier Affaires scolaires, doc. C.9-4. Cependant, cette copie porte la date du 6 février.

220. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 7 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-5.

221. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 33-1.

222. Id., "Lettre de Jos. S. LaRocque à E.C.D. Ouellet, 26 février 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 33-2.

223. Id., "Lettre de Paquet & Godbout à J.-B. Verret, 1er mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-11.

224. Id., "Lettre d'Alexandre Ouellet à J.-B. Verret, 4 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-12.

225. Mun. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 mars 1899, vol. 1, p. 21-22.

226. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 mars 1899, p. 17.

227. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Mgr Chalifoux, 10 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-13.

228. Id., "Lettre de L.-E. Panneton à Alex Ouellet, 27 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-15.

229. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 8 mars 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-16.

230. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 3 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-18.

231. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 5 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-19.

232. Id., "Lettre de Ch. Gagné et L.-G. Fortin à Mgr Chalifoux, 6 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E.17-21.

tions envers Alexandre Ouellet.²³³ Pour sa part, Charles Gagné explique à Mgr Chalifoux que les plans seraient applicables sur un terrain plat, mais que, vu le terrain incliné du site choisi, ils ne conviennent pas.²³⁴

La plupart des dissidents de Saint-Paul-de-Chester font leurs Pâques à Notre-Dame-de-Ham, malgré les conseils du curé Ouellet de s'en acquitter dans leur paroisse. Mais le curé de Saint-Paul-de-Chester jette de l'huile sur le feu en les recommandant aux prières du haut de la chaire! Les choses se rendent au point où on songe à faire appel au nonce apostolique afin que l'affaire soit tranchée par le Pape lui-même.²³⁵ Le curé Ouellet écrit: "[...] ils disent nous avons fait notre devoir, on nous refuse la permission, on la prend. Si vous nous mettez dehors nous resterons chez nous."²³⁶ Sa lettre croise celle de Mgr Chalifoux qui confirme que le presbytère s'élèvera sur le terrain situé du côté de l'épître. "[...] Le devant du presbytère sera en ligne avec la façade de l'église. La porte de devant du presbytère sera tournée vers la rue qui monte du village à l'église, de sorte que une ligne droite sortant de la porte de devant du presbytère courra tout le long de la rue nouvelle du village à l'église à égale distance de l'un et de l'autre coté de la dite rue. [...]"²³⁷ Pour sa part, Mgr Larocque conseille au curé Ouellet d'accueillir les gens de Saint-Paul-de-Chester sans accepter leur dîme, et de les exhorter à la patience.²³⁸

Entre temps, l'eau envahit la cave de l'église au point d'entrer dans la fournaise. Ceci fait réfléchir sur l'em-

placement choisi pour le cimetière, soit le terrain à gauche de l'église et qui est plus bas, ce qui aura pour effet d'être pratiquement toujours boueux.²³⁹ Pour Mgr Chalifoux, il est évident que le contracteur sera tenu de faire des travaux de nivellement.²⁴⁰

Enfin, le 5 mai, les travaux d'agrandissement de l'église commencent.²⁴¹ Mais trois jours plus tard, le contracteur Alexandre Ouellet refuse de nouveau de continuer: "[...] les travaux sont arrêtés et il est à paqueter Ses effets pour retourner chez lui. Ce soir il sera parti. Il a annoncé la chose aux Syndics qui semblent ne pas être contents [...]"²⁴² Chacun interprète l'événement à sa façon. Pour sa part, la veuve de Joseph Filteau, se croyant impliquée dans l'affaire, y va de ses commentaires: "Nous venons d'apprendre que des ordres ont été données afin de suspendre les travaux de construction à Notre Dame de Lourdes. La raison principale serait la défense formelle de faire l'achat du bois pour la dite construction à notre moulin à scie. [...] Nous nous permettons de rappeler à Sa Grandeur que nous avons fait d'immenses sacrifices afin de réussir à l'érection d'une église à Fecteau's Mills; et ne serait-il pas malheureux de nous enlever la vente du bois, sans compter que la fabrique en bénéficierait [sic], puisque l'entrepreneur ne payant pas de transport, exigera un montant moins haut. Nous payons un fort montant en la répartition en plus des dons faits antérieurement à la fabrique [...]"²⁴³

Mgr Chalifoux rassure le curé Ouellet en lui recommandant d'obtenir

d'Alexandre Ouellet une déclaration écrite de son refus de remplir les clauses du contrat. Ensuite, il faudra demander aux syndics d'écrire à l'architecte pour le prier de demander de nouvelles soumissions.²⁴⁴ Le lendemain, il se charge aussi de calmer les angoisses de madame Filteau en lui expliquant que le constructeur est libre d'acheter les matériaux où bon lui semble et que les démarches du contracteur n'ont rien à voir avec le bois de Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁵

Le 19 mai, le curé Ouellet éprouve de nouveaux scrupules concernant certains parents de Saint-Paul-de-Chester qui envoient leurs enfants au catéchisme à Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁶ Ce à quoi Mgr Larocque répond qu'il ne devrait pas les admettre au catéchisme si la chose déplaît au curé de Saint-Paul-de-Chester.²⁴⁷

De leur côté, les syndics accusent l'architecte de les avoir trompés car l'église coûte plus cher que prévu et le produit fini n'était pas celui proposé. Ils prétendent qu'ils peuvent bâtir eux-mêmes et voir à ce que tout soit fait convenablement sans intervention de l'architecte. Ils veulent construire le presbytère et les dépendances, mais pas la sacristie, malgré la conviction du curé Ouellet que l'évêque ne le permettra pas.²⁴⁸ Au début juin, ils s'apprentent à demander de nouvelles soumissions. Mgr Chalifoux leur signifie que s'ils ne demandent pas à l'architecte de faire lui-même un appel de soumissions, l'évêque risque fort de retirer le curé Ouellet de la desserte de Notre-Dame-de-Ham.²⁴⁹

233. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à Charles Gagné, 10 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-22.

234. Id., "Lettre de Charles Gagné et Louis Toupin à Mgr Chalifoux, 13 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-23.

235. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 18 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-14.

236. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 24 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-15.

237. Id., "Lettre de Mgr Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 26 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-25.

238. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à E.C.D. Ouellet, 26 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-17.

239. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, [entre le 18 et le 24 avril] 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-16.

240. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à MM. Charles Gagné et Louis Toupin, 21 avril 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-24.

241. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 5 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. G. 26.

242. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 8 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-27.

243. Id., "Lettre de dame Vve Joseph Filteau à Paul LaRocque, 8 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-31.

244. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 11 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-29.

245. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Mme vve Joseph Filteau, 12 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-32.

246. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 19 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance.

247. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à C.E.D. Ouellet, 22 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-19.

248. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 31 mai 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-33.

249. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 9 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-35.

Le 11 juin, le curé expose un nouveau problème à l'attention de Mgr Chalifoux. Il s'agit des magasins qui poursuivent leurs activités le dimanche. "[...] J'ai parlé privement aux trois marchands qui m'ont dit, que c'était leur meilleure journée de vente. J'ai dit quelques mots du haut de l'autel, mais j'ai été prudent car j'ai craint de faire plus de mal que de bien. Plus, un marchand m'a dit que si je parlais de la chose ce serait un bon moyen de me faire détester, [...] A St Paul on ne vend pas, c'est-à-dire ils laissent quelques fois avoir un article ou deux mais rarement. Ici les trois magasins sont ouverts on pèse, on vend, on mesure, on fait des transactions en un mot c'est un commerce ordinaire [...]."²⁵⁰

Il semble bien que les syndics se soient soumis aux conseils de Mgr Chalifoux puisqu'à la fin de juin, la maison Paquet & Godbout présente une soumission à l'architecte Verret, pour le montant de \$5,800.00. Mgr LaRocque croit que les ressources de la paroisse sont suffisantes pour mener ce projet à bon terme et conseille de l'accepter.²⁵¹

À la même époque, le conseil municipal tient une séance spéciale pour nommer Louis Toupin conducteur des travaux du pont du rang 1. L'entreprise est confiée à Amédée Trottier, pour la somme de \$1,100.00. Les propriétaires de cet arrondissement devront donner chacun une journée de travail ou payer la somme de \$1.00. Les plans et devis utilisés pour la construction de ce pont seront les mêmes que ceux du pont de Saint-Rémi-de-Tingwick sur la même rivière.²⁵²

Le 24 juillet, la première réunion de la commission scolaire a lieu dans le

bureau de poste. Elle se compose alors des commissaires Zéphirin Gagné, Alphonse Paris, Louis Proulx, Amédée Langevin et Joseph Lavertu. Alphonse Paris est nommé président, et Arthur Filteau engagé comme secrétaire-trésorier avec un salaire fixé à 7% des taxes collectées. Ce dernier est chargé d'engager les institutrices, en leur offrant un salaire annuel de \$100.00, pour lequel elles seront tenues de chauffer et laver chacune son école. Les élèves qui ne tiennent pas "feu et lieu" dans les limites de la municipalité seront refusés. Enfin, le secrétaire est chargé de régler le partage des biens avec la commission scolaire de Ham-Nord.²⁵³

Quatre jours plus tard, on remplace Alphonse Paris par Zéphirin Gagné "pour sans tendre avec les commissaire de la municipalité de Ham Nord pour l'engagement d'une personne pour voir aux règlements des deux municipalité."²⁵⁴ On projette aussi la construction d'une école de 24' x 28' dans l'arrondissement des rangs 10 et 11 de Wolfestown. Puis, il est résolu que la construction et l'entretien des écoles sera aux frais des contribuables de l'arrondissement concerné. Chaque arrondissement sera placé sous la responsabilité d'un régisseur. D'ailleurs, on profite de l'occasion pour nommer Alphonse Paris régisseur de l'arrondissement du rang 2 et Zéphirin Gagné de celui du rang 1.²⁵⁵

À la même époque, la Fabrique décide d'acheter une fournaise pour le presbytère, à la condition que le coût ne dépasse pas \$100.00.²⁵⁶

Au début de septembre, les commissaires d'école délimitent le nouvel arrondissement numéro 3 qui compren-

dra les lots numéros 1 à 5 des rangs 10 et 11 de Wolfestown. Zéphirin Gagné est nommé pour fixer l'emplacement de l'école.²⁵⁷ On en profite pour fixer la taxe scolaire à .45¢ par \$100.00 d'évaluation.

On croit que c'est le 7 octobre 1899 que Léocadie Bernier, veuve de Joseph Filteau, cède le moulin à ses trois fils: Joseph, Arthur et Philippe qui forment la société "Filteau & Frères".²⁵⁸

Suite au rapport d'inspection d'Arthur Filteau, les commissaires d'école décident que l'école sera construite sur le lot numéro 2 dans le rang 11, à huit arpents du cordon en suivant la route. Johnny Ramsay donne gratuitement une parcelle de terrain de un quart d'arpent à la condition que la commission scolaire la fasse clôturer.²⁵⁹ On lance alors un appel d'offre dont les soumissions seront ouvertes le 28 décembre.

Pendant ce temps, le curé Ouellet étudie le problème des nouveaux bancs dans l'église; on peut soit les vendre, ou faire avancer tout le monde et vendre ceux qui se trouvent à l'arrière de l'église.²⁶⁰ Cette vente de bancs a lieu deux fois par année et rapporte entre \$500.00 et \$600.00.²⁶¹ Le problème est soumis à l'évêque qui tranchera. Le curé Ouellet indique alors que les revenus sont de \$629.84 et les dépenses de \$8194.00 comprenant la dette, la fournaise et le coût de la construction du presbytère, la clôture du cimetière et le nivellement du terrain.²⁶² Finalement, Mgr LaRocque opte pour la solution de faire avancer tout le monde. Il insiste pour que les bancs ne se vendent pas à moins de \$1.50 pour six mois. Il demande aussi de supprimer les chaises qui ne rapportent qu'entre .15¢ et .25¢.²⁶³

250. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 11 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 41-3.

251. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 juin 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. F 17-36.

252. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 10 juillet 1899, vol. 1, p. 29-31.

253. Commission scolaire de VICTORIAVILLE, *Registre des délibérations des commissaires d'école de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, 24 juillet 1899, vol. 1, 1899 à 1930, p. 3-4.*

254. Id., 28 juillet 1899, vol. 1, p. 5.

255. Id., p. 5-7.

256. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 5 septembre 1899. Document collé sur la page 21

257. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 5 septembre 1899, vol. 1, p. 8.

258. *Compilation d'actes notariés par Florent Charest.*

259. Id., p. 11.

260. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 8 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H 32-1

261. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 9 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. i1 32-2

262. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 11 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H. 32:3.

263. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 14 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, doc. H 32-4

Le 19 décembre, l'entreprise Paquette & Godbout affirme que l'église est terminée et fait parvenir un état de compte de \$5,800.00.²⁶⁴ L'édifice mesure maintenant 38' x 85'.²⁶⁵

Le même jour, les commissaires d'école relocalisent l'école numéro 3 qui sera construite "à la courvez" au coin de la route du rang 11, sur le lot numéro 2. Ceux qui ne participeront pas aux travaux devront payer une taxe de \$1.00 par jour d'absence.²⁶⁶

Deux jours après Noël, le curé Ouellet revient sur le sujet des paroissiens de Saint-Paul-de-Chester et suggère que la question soit envoyée à Rome pour étude. Il assure Mgr LaRocque qu'en ce cas, tous les documents pertinents sont prêts.²⁶⁷ Toutefois, Mgr Gravel demande qu'on lui fournisse les numéros des lots des paroissiens en cause.²⁶⁸ Le dossier reste à suivre.

On croit que ce serait avant 1900 que les frères Provancher auraient acquis une source située au milieu d'un champ du lot no 21, situé près du cimetière, et qui appartenait à Zéphirin Gagné. Le premier réseau d'aqueduc daterait de cette époque.²⁶⁹

Le 8 janvier 1900, Louis Toupin et Louis Gaudreau sont réélus conseillers municipaux.²⁷⁰

Vers le même temps, Nazaire Payer est élu marguillier.²⁷¹

Peu après, le curé Ouellet explique qu'on n'est pas trop pressé de

payer la compagnie Paquette & Godbout car "[...] Il y a encore toutes les peintures à faire à l'extérieur et bien des petits détails qui ne seront pas reçus, du moins je le crois. [...] Les peintures extérieures ne sont pas faites; il y aura bien des choses à défaire ou à refaire lorsque M. Verret aura visité le tout. Il y a des portes qui ne ferment pas, des lambris intérieurs ou il y a des fentes très prononcées et autres choses dans les planchers et aillieurs. Pour ce qui est des dates fixées ils se trompent, loin de prendre possession de la maison en Novembre, j'y suis entré le 23 Decembre La Sacristie n'est pas finie à l'extérieur et toutes les peintures extérieures sont à faire. Les bancs ont été posés mais ils ne sont ni challasquer ou vernis Ils ont été vendus il est vrai mais il en reste des vieux qui ne le sont pas et je ne vois pas quel grand bénéfice nous avons retiré de cette visite Plus, je ne vois pas que M. Verret qui exige que les choses soient bien faites, accepte le tout comme satisfaisant [...]."²⁷²

Le même jour, le conseil municipal tient une séance spéciale au cours de laquelle Pierre Bélair est réélu maire. Puis, on entame les démarches en vue de l'annexion de la paroisse au district judiciaire d'Arthabaska. La résolution est adoptée à la majorité car Joseph Sévigny et Dominique Mailhot font valoir leur dissidence.²⁷³

Le 2 février, Mgr LaRocque annonce que la prochaine visite pastorale aura lieu du 2 mai au 15 juin prochain. Il écrit aux curés des paroisses qui seront visitées de voir à préparer l'événement par des prières spéciales.²⁷⁴

Entre temps, les commissaires d'école trouvent que ceux de Ham-Nord ne montrent guère d'empressement à régler la scission définitive. Aussi, le 17 mars, on les avise de régler cette affaire d'ici huit jours.²⁷⁵

Du côté de Saint-Paul-de-Chester, les paroissiens poursuivent leurs démarches pour obtenir leur annexion à Notre-Dame-de-Ham. Le 22 mars, Mgr Gravel écrit qu'il a rencontré le représentant du Pape, à Montréal, et lui aurait suggéré d'annexer ces lots au diocèse de Sherbrooke. Mais le délégué apostolique opérerait plutôt pour l'organisation d'une desserte pour ces gens.²⁷⁶ En attendant mieux, Mgr. Gravel permet aux habitants des cinq premiers lots des rangs 10 et 11 ainsi qu'à ceux du lot numéro 1 du rang 9 de faire leurs Pâques à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham et, s'il plaît à l'évêque de Sherbrooke, d'y accomplir tous leurs devoirs religieux et d'y payer leur dime; mais que tout ça soit considéré comme une faveur révocable en tout temps. On les prie d'aviser le curé de Saint-Paul-de-Chester de leur choix.²⁷⁷ Le 25 mars, Mgr LaRocque en avise le curé Ouellet.²⁷⁸

Par ailleurs, l'entreprise Paquette & Godbout continue de faire pression afin de se faire payer, ce qui inquiète le curé qui écrit à Mgr Chalifoux qu'il n'a pas d'argent ni pour Paquette & Godbout ni pour l'architecte Verret.²⁷⁹ Pour ajouter à ce problème, Mgr LaRocque recommande d'assurer les bâtiments pour une valeur totale de \$6,000.00.²⁸⁰

264. Arch. de SHERBR., "Etat de compte de Paquette & Godbout pour travaux d'église, presbytère et dépendances, 19 décembre 1899", op. cit., dossier Correspondance, chemise 7.

265. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 45.

266. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 décembre 1899, vol. 1, p. 13-14.

267. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 27 décembre 1899", op. cit., doc. J. 42-18.

268. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à [?], sans date", op. cit., dossier Correspondance, archives XVIII. Le document ne porte aucune signature, mais l'écriture et l'en-tête du papier à lettre indique qu'il s'agit du curé Ouellet.

269. Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 14.

270. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 janvier 1900, vol. 1, p. 39-40.

271. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [décembre 1899 ou janvier 1900], p. 21.

272. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 15 janvier 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-40.

273. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 15 janvier 1900, vol. 1, p. 41-42.

274. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales [...]*, tome 4, p. 365-366.

275. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 17 mars 1900, vol. 1, p. 14-15.

276. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Elphège Gravel aux paroissiens de Saint-Paul-de-Chester, 22 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. 42-21.

277. Id., "Lettre de Mgr Elphège Gravel aux paroissiens de Saint-Paul-de-Chester, 22 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. 42-21.

278. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à E.C.D. Ouellet, 25 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-20.

279. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-42.

280. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à W. S. Dresser & Co., 24 mars 1900", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6, doc. E 7-44.

De son côté, le conseil municipal étudie une requête présentée par les contribuables des lots numéros 1 à 5 du rang 11 de Wolfeston demandant l'ouverture et l'entretien d'un chemin dans la "grande ligne" qui relie Notre-Dame-de-Ham et Saint-Paul-de-Chester. À la même assemblée, Arthur Filteau est autorisé à vendre le vieux pont; les profits seront répartis entre les propriétaires de l'arrondissement du rang 1.²⁸¹

Le 14 avril, Mgr Chalifoux écrit au curé Ouellet que l'ensemble de l'établissement religieux est évalué à \$7,000.00.²⁸² Quelques jours plus tard, le curé Ouellet s'affaire à régler une chicane de ménage, mais le problème est délicat puisqu'il s'agit d'une famille de Saint-Paul-de-Chester.²⁸³

Mgr LaRocque part de Sherbrooke le 17 mai pour sa visite pastorale. Le 1er juin, les habitants de Saint-Adrien escortent le prélat et sa suite, en calèches jusqu'aux limites de leur paroisse où les attendent ceux de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham qui prennent en charge les dignitaires et les conduisent, jusqu'au presbytère via le rang 2. Le prélat demeure à Notre-Dame les 1er et 2 juin où il poursuit sa visite en se rendant à Ham-Nord.²⁸⁴

À cette époque, les commissaires décident de former un quatrième arrondissement qui comprendra les lots numéros 11 à 14 du rang 1 de la partie Sud-Ouest du canton Ham et la partie de la paroisse Saint-Adrien-de-Ham détachée le 28 avril, ainsi que les lots numéros 15, 16 et 17 du rang 1 de Notre-Dame-de-Ham. La nouvelle école sera construite sur le lot numéro 15 près du

lot numéro 16. Amédée Champoux donne gratuitement un demi arpent de terre, pourvu qu'il soit clôturé par les propriétaires de l'arrondissement.²⁸⁵

De nouveau, le 23 juin, le curé Ouellet expose à Mgr Chalifoux la situation financière de la paroisse. L'accent est mis sur la pauvreté de la Fabrique.²⁸⁶ À cette époque, le conseil municipal décide d'offrir une subvention de \$2,000.00 à la compagnie qui acceptera de construire une ligne de chemin de fer traversant la municipalité en côtoyant la rivière Nicolet et ce, dès la fin des travaux.²⁸⁷

À la commission scolaire, peu après l'élection de François Demers et de Johnny Ramsay comme commissaires, François Demers est désigné comme président. Puis, on amende la résolution concernant l'annexion des lots 11 à 14 du rang 1 afin qu'ils ne soient plus concernés.²⁸⁸

Par ailleurs, le village grossit à un point tel que le feu apparaît de plus en plus comme une catastrophe possible. Dans le but de pallier à cette éventualité, quelques citoyens s'affairent à organiser un nouveau réseau d'aqueduc. Le curé Ouellet est sollicité afin de devenir actionnaire dans la nouvelle compagnie. Il écrit: "[...] nous aurions de 3 à 4 piastres à payer chaque année par robinet. Suivant les conditions du comité, chaque particulier devra fournir les cygnes ou recipients et les champleurs qu'ils auront besoin dans les édifices [...]."²⁸⁹ On songe à installer le réservoir sur une butte derrière l'écurie du curé, sur un terrain appartenant à la Fabrique. Mgr LaRocque autorise le projet à la condition que la compagnie s'engage à se tenir responsable des dégâts

possibles lors de la construction du réservoir et à remettre les choses dans leur état actuel advenant la démolition des installations.²⁹⁰

Pendant ce temps, les commissaires d'école continuent de se préoccuper de la création de l'arrondissement numéro 4. Le 2 août, on refuse la demande d'annexion des contribuables des lots numéros 11 à 16 du rang 1.²⁹¹ À la fin du mois, on vote un impôt sous forme de rétribution mensuelle de .50¢ sur les trois premiers enfants d'une même famille qui fréquenteront l'école; elle sera payée la moitié en argent et l'autre moitié en bois de chauffage.²⁹² Puis, au Surintendant de l'instruction publique qui leur demande des explications quant au refus de l'annexion de la partie de Saint-Adrien-de-Ham, on répond qu'on n'a pas les moyens de constituer un nouvel arrondissement et de construire une nouvelle école.²⁹³

Au début d'octobre 1900, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham avec sa suite, et procède à la bénédiction solennelle du cimetière constitué de deux acres carrés donnés par Nazaire Payer.²⁹⁴

En décembre, le curé Ouellet a eu beau tout essayer, rien n'y fait; la fournaise ne donne pas le rendement escompté et il s'en plaint à Mgr Chalifoux: "[...] Bien que je chauffe beaucoup et que je ne ménage pas le bois, je ne peux arriver à réchauffer la sacristie et je crains fort d'y prendre du mal car depuis que les froids sont venus j'ai constamment le rhume de cerveau et de violents maux de têtes occasionnés par le frimat qui recouvre les murs de la sacristie et celui du fond du chœur [...]."²⁹⁵

281. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 avril 1900, vol. 1, p. 45.

282. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 14 avril 1900", op. cit., dossier Édifices, doc. E 17-46.

283. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 19 avril 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 42-30.

284. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales [...]*, Tome 4, p. 379.

285. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 20 juin 1900, vol. 1, p. 19.

286. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 juin 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-54.

287. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juillet 1900, vol. 1, p. 51.

288. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juillet 1900, vol. 1, p. 21-23.

289. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 17 juillet 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J 34-1.

290. Id., "Texte d'entente entre la Fabrique et la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame, 22 juillet 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. I. 34-2.

291. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 août 1900, vol. 1, p. 24-25.

292. Id., 22 août 1900, vol. 1, p. 26.

293. Id., p. 27.

294. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 3 octobre 1900, p. 25.

295. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.S. Ouellet à H.O. Chalifoux, 12 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-55.

Même après avoir suivi les conseil de Mgr Chalifoux,²⁹⁶ la santé du curé Ouellet ne s'améliore pas; "[...] j'ai eu une assez forte attaque d'inflammation de cerveau et de poitrine causée par l'humidité de la Sacristie que je ne peux réchauffer. [...] vous m'avez dit formellement de suivre en tout les ordres de mon medecin, c'est ce que je fais bien scrupuleusement. Il m'ordonne cependant une chose que je ne peux faire sans votre approbation et la voici: Le medecin veut que je laisse croître et la barbe et les cheveux ce ne sera certainement pas une parure loin de là, cependant, Monseigneur, je la raserai si Votre Grandeur l'exige, car, si je la laisse croître, c'est et ce sera par obeissance [...]."²⁹⁷



E.-C.-D. Ouellet

Entre temps, un nouveau problème se pose. Certains paroissiens suggèrent le nom d'un des contribuables de Saint-Paul-de-Chester comme marguillier. Or, pour accéder à cette charge, il faut être paroissien en règle, ce qui n'est pas le cas des gens de la partie de Saint-Paul-de-Chester qui pratiquent leur religion à Notre-Dame.²⁹⁸ La réponse de Mgr

Chalifoux est claire: ils ne peuvent ni voter ni être choisis comme marguilliers.²⁹⁹

Le bilan démographique de la paroisse établit qu'il s'est effectué, durant l'année 1900, 40 baptêmes, 4 mariages et 16 sépultures. Pour la première fois de son histoire, le nombre de baptêmes atteint 40.³⁰⁰ Mais le contentement du curé Ouellet face aux progrès de sa paroisse, n'empêche pas sa maladie de s'aggraver au point qu'on lui prépare un successeur. Le 3 janvier 1901, Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau est nommé curé,³⁰¹ mais il n'entrera en fonction que plus tard.

À cette époque, Arthur Filteau fait parvenir à l'évêque une requête demandant l'annexion de la paroisse au comté d'Arthabaska. Or, on craint que cette annexion entraîne celle de la paroisse dans le diocèse de Nicolet, ce qu'on ne désire pas. Aussi, on demande l'avis de l'évêque de Sherbrooke,

alléguant que la distance entre Notre-Dame-de-Ham et le Palais de Justice d'Arthabaskaville est de 15 milles alors que pour se rendre à celui de Sherbrooke, il faut franchir la distance de 50 milles.³⁰² Mgr Chalifoux répond que, si elle est acceptée, la requête n'aura que des effets civils et judiciaires et non religieux. Il ajoute cependant: "N'est-il pas à craindre qu'avec la construction de chemin de fer projeté, vous ayiez plus tard à regretter cette demande?"³⁰³

Le 14 janvier 1901, Pierre Leclair est élu conseiller municipal et Charles Gagné réélu.³⁰⁴ Huit jours plus tard, la consternation gagne la population mondiale. La reine Victoria d'Angleterre est décédée, après un règne qui a duré au-delà de 63 ans. Mgr LaRocque ordonne que, dimanche le 24 janvier soit chanté un Te Deum solennel suivi d'un psaume et d'une oraison pour la défunte.³⁰⁵

Le 4 février, Pierre Bélair termine officiellement son premier mandat.



Louis Toupin et son épouse Célina Bélair.

296. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 15 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. E 17-56

297. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 25 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-25.

298. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 18 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-23

299. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 20 décembre 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. I. 42-24.

300. Le phénomène se reproduit encore trois fois: en 1901, 1904 et 1917.

301. Arch. de SHERBR., "Certification de nomination du curé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau, 3 janvier 1901", op. cit., dossier Correspondance.

302. Id., "Lettre de Arthur Filteau à H.O. Chalifoux, 3 janvier 1900", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-31.

303. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Arthur Filteau, 4 janvier 1901", op. cit., dossier Correspondance.

304. Min. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 janvier 1901, vol. 1, p. 58-60.

305. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 2-5.

Charles Gagné - 1901 (4 février) - 1904 (1^{er} février)

Le 4 février 1901, Charles Gagné est élu maire et Arthur Filteau engagé comme secrétaire-trésorier. Puis, comme il faut rembourser la somme de \$600.00 plus les intérêts, empruntée pour défrayer le coût de construction du pont du premier rang, on demande une subvention au ministère de la Colonisation et des Mines.³⁰⁶

À cette époque, la santé du curé Ouellet continue de s'aggraver. Il en vient même à réclamer que Mgr LaRocque lui accorde une aide.³⁰⁷ L'évêque ne dispose d'aucun prêtre disponible pour le moment, mais d'ici deux mois, peut-être... En attendant, il demande au curé Dodier de Saint-Adrien-de-Ham, de faire ce qu'il peut pour aider au service dominical et pour les visites aux malades. Quant au curé Ouellet, il l'invite à passer quelques semaines à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke.³⁰⁸

Le recensement canadien de 1901 indique que le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham occupe une superficie de 8,397 acres. On y retrouve 101 demeures habitées par 103 familles. La population du comté de Richmond et Wolfe compte alors 34,137 personnes et celle de Notre-Dame-de-Ham 612, soit 311 de sexe masculin dont 203 enfants ou célibataires, soit 301 de sexe féminin dont 193 enfants ou célibataires. On dénombre 103 couples mariés, 5 veufs et 5 veuves. Enfin, toute la population se déclare de religion catholique romaine et de langue française.³⁰⁹

Depuis quelques temps, on discute de l'installation du téléphone par A. Gagnon & Cie de Victoriaville. On décide alors "[...] de sabouchez avec M Gadbou pour faire la construction du téléphone partant de St Philippe de Chester à venir à

Fecteau's mills [...]."³¹⁰ On en discute encore à l'assemblée du 6 mai où on décide d'accorder une aide de \$100.00 pour ce projet.

À la même époque, le conseil municipal adopte le règlement numéro 2 qui autorise les commerçants Joseph, Arthur et Philippe Filteau à organiser un réseau d'aqueduc sous le nom commercial de "Filteau & Frères". Ce règlement est cependant amendé le 3 juin pour limiter le privilège accordé aux frères Filteau à une durée de 25 ans.³¹¹

Sur le plan des organisations pieuses, le curé s'affaire à établir la Confrérie du Très Saint Rosaire qui regroupe alors 100 membres.³¹²

À la fin de juin, le curé Ouellet annonce à ses supérieurs que la veuve de Désiré-Olivier Bourbeau lui prête un harmonium. Un problème se pose alors, car personne ne sait en jouer sauf l'épouse d'Auguste Provancher. Or, si cette dernière est d'accord pour faire du bénévolat, son mari ne l'entend pas ainsi. Il exige que sa femme soit payée. Le curé Ouellet songe à la somme de \$25.00 par année.³¹³ Le 25 juin, cette autorisation lui est accordée.³¹⁴

À la même époque, l'inspecteur J.-E. Genest-Labarre visite les écoles de Notre-Dame-de-Ham et demande aux commissaires de "[...] Faire réparer et nettoyer les lieux d'aisances de l'école no 1. [...] Pourvoir chacune de leurs écoles de bons tableaux noirs [...] Pourvoir chacune de leurs écoles d'un bon ventilateur. Le mobilier devrait aussi être renouvelé [...] les bancs n'ont pas de dossier, les tables sont trop longues et ni les tables ni les bancs ne sont proportionnés à la taille des enfants. Je regrette d'avoir à constater que M M les commissaires n'ont pas

tenu compte de la loi ni des règlements scolaires pour la construction et le mobilier de l'école no 3. Je ne puis faire un rapport favorable au Surintendant au sujet de cette maison [...]."³¹⁵

Durant le mois de juin, les frères Auguste et Alfred Provancher tentent d'organiser un second réseau d'aqueduc. Toutefois, une clause d'un règlement municipal les évince de toute prétention à venir. Le 2 juillet, ils rencontrent l'avocat J.-E. Perrault accompagnés des frères Filteau dans le but de faire modifier le règlement gênant. L'avocat suggère de supprimer le mot "exclusif" du règlement numéro deux, mais les frères Filteau proposent plutôt que, tout en demeurant



Mariage d'Auguste Provancher et d'Arzélie Lemire, 2 janvier 1890.

propriétaires de l'exclusivité, ils s'engagent à ne pas déranger la compagnie des frères Provancher qui continueront à desservir leur clientèle.³¹⁶ Auguste Provancher refuse l'offre car cet arrange-

306. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 février 1901, vol. 1, p. 61-63.*

307. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à Paul LaRocque, 18 février 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-32.*

308. *Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 20 février 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-33.*

309. *Gouv. du CAN., Recensement, 1901, vol. 1, p. 5 et 21, tableau IV.*

310. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er avril 1901, vol. 1, p. 69.*

311. *Id., 3 juin 1901, vol. 1, p. 70-73.*

312. *Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 46.*

313. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 23 juin 1901", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 39-8.*

314. *Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 25 juin 1901", op. cit., dossier Correspondance, J. 39-9.*

315. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 26 juillet 1901, vol. 1, p. 35-36.*

316. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 juillet 1901, vol. 1, p. 74-75.*

ment rendrait toute expansion impossible.

Durant l'été, Pierre Toupin est élu commissaire d'école et François Demers redevient président de la commission scolaire. Puis, les commissaires forment l'arrondissement numéro 4 qui comprend les lots numéros 11 à 16 du rang 1 et décident de construire une école sur le lot numéro 13, près du lot numéro 14.³¹⁷

Au début de septembre 1901, les conseillers municipaux nomment Georges Fortin promaire. On décide ensuite de venir en aide aux frères Filteau en exemptant leur moulin de taxes municipales pour 10 ans.³¹⁸

Par ailleurs, Arthur Filteau présente aux commissaires, son rapport d'inspection du site pour la construction de l'école numéro 4. Il est alors décidé qu'elle sera érigée sur le lot numéro 13, à 135 pieds de la fromagerie de Napoléon Roy. De plus, on décide de se conformer aux exigences de l'inspecteur en installant des bancs et des pupitres dans toutes les écoles.³¹⁹



Moulin des Filteau vers 1890. Il aurait été emporté par l'eau vers 1900.

Les commissaires veulent aussi supporter l'industrie locale. À cet effet, les moulins des frères Filteau seront exemptés de taxes scolaires pour dix ans.³²⁰

Le 28 octobre, William Payer est élu président temporaire de la commission scolaire. Puis, on décide que l'école sera construite selon les plans du surintendant de l'Instruction publique, en supprimant les lucarnes.³²¹ Le 1er décembre, les plans sont adoptés et on lance un appel d'offre pour cette construction. On finit par confier les travaux à Napoléon Roy pour la somme de \$475.00.³²²

Durant l'année 1901, on a baptisé 43 enfants, béni 12 mariages, et procédé à 11 funérailles.³²³ L'accroissement naturel atteint et même dépasse 30.³²⁴

Le 13 janvier 1902, Léandre Girard et Sinai Sévigny sont élus conseillers municipaux par acclamation.³²⁵ Sept jours plus tard, les conseillers réélisent Charles Gagné comme maire et Arthur Filteau est réengagé comme secrétaire trésorier.

Au début d'avril, l'inspecteur

d'école, J.-E. Genest-LaBarre visite les écoles de Notre-Dame-de-Ham et remarque: "[...] 1o Que l'eau se tient dans la cave des écoles nos 1 & 3. 2o Que l'emplacement des écoles nos 1 & 3 n'est pas suffisamment égoutté et que celui de l'école no. 3 n'est pas nivelé. 3o Que les lieux d'aisances ont besoin d'être réparés à l'école no 2 et qu'ils sont trop près de la maison à l'école no 1. 4o Que les écoles nos. 2 & 3 sont trop petites attendu que la première ne fournit que que [sic] 93 et la seconde 86 pieds cubes d'air par enfant et que les règlements scolaires exigent un minimum de 150 pieds. 5o Qu'aucune école n'est pourvue d'un système de ventilation. 6o Qu'il faudrait 2 tableaux noirs à l'école no 2 et 1 à l'école no 3. 7o Qu'il faudrait une carte de la Province de Québec dans toutes les écoles: - une carte de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique dans toutes les écoles; - et une série complète à l'école no 3. 8o Qu'aucune école n'est pourvue d'un globe terrestre. 9o Qu'aucune école n'est pourvue d'une armoire bibliothèque. 10o Que le journal d'appel qu'il y a dans les écoles n'est pas approuvé. 11o Que l'institutrice de l'école no 3 n'est pas diplômée et qu'elle a été engagée sans l'autorisation du Surintendant. 12o Que MM. les commissaires n'ont pas fait auditer les comptes de la corporation depuis qu'elle est formée et que ces comptes devraient être audités annuellement. 13o Que l'assistance moyenne des enfants dans les écoles de la municipalité n'est que de 50 pour cent et que ce chiffre est trop bas.

J'ai eu le plaisir de rencontrer cette année dans toutes les écoles de cette municipalité un mobilier neuf perfectionné en tout conforme aux exigences des règlements scolaire et pour ce j'offre à MM. les commissaires mes sincères félicitations [...]."³²⁶

Peu après, les commissaires

317. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 août 1901, vol. I, p. 40.

318. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1901, vol. I, p. 76-77.

319. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 septembre 1901, vol. I, p. 42.

320. *Ibid.*

321. *Id.*, 28 octobre 1901, p. 45.

322. *Id.*, 16 décembre 1901, p. 50.

323. Cette situation s'était produit aussi en 1904 et se reproduira en 1917.

324. Le phénomène s'était produit en 1904 et se reproduira en 1933.

325. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mars 1902, vol. I, p. 84.

326. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 avril 1902, vol. I, p. 47-49.

acceptent de payer la somme de \$154.50 pour le mobilier de la future école numéro 4.³²⁷

Aux élections de juillet 1902, Pierre Bélair est élu commissaire et le 21, s'il est proposé comme président de la commission scolaire, c'est François Demers qui reçoit l'assentiment de la majorité des commissaires. On décide aussi que les lots numéros 26 du rang 1 et 28 du rang 2 seront annexés à l'arrondissement numéro 3. Enfin, il faut remplacer Arthur Filteau comme secrétaire-trésorier. On envisage alors les candidatures de Napoléon Toupin et d'Arthur Payer et ce dernier est élu à la majorité des voix.

Au début d'août, Alex Langlois est élu conseiller. Un mois plus tard, on décide la construction d'un pont dans le cordon du rang 11 du canton Wolfestown sur le lot numéro 1. Cette dépense sera à charge des propriétaires des lots numéros 1 à 5 du rang 10 ainsi que d'Albert et Louis Poisson demeurant

sur une partie du lot numéro 1 dans le rang 11.³²⁸

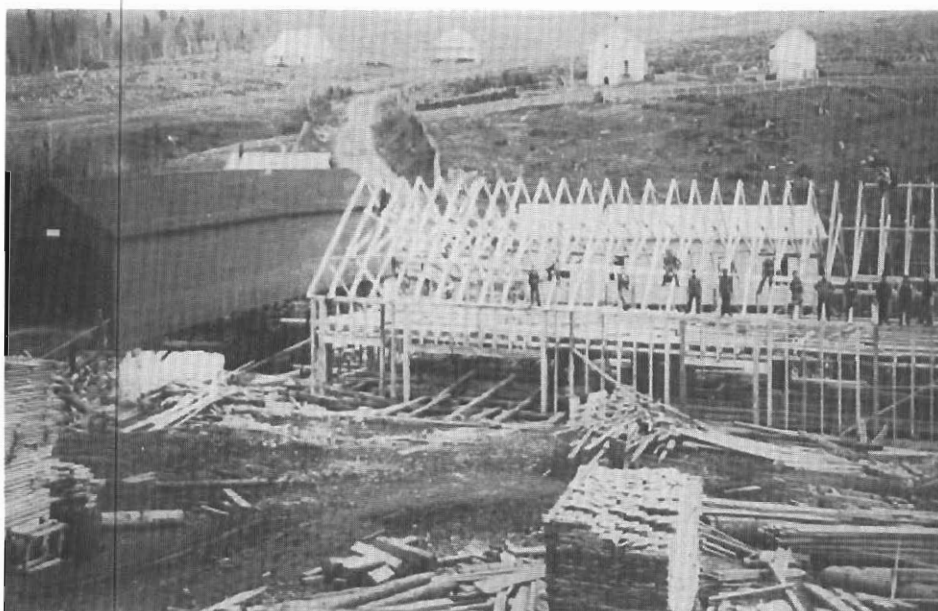
De son côté, la commission scolaire impose une taxe spéciale de \$325.00 aux propriétaires de l'arrondissement numéro 4, pour le paiement de l'école. Pour leur part, les propriétaires de l'arrondissement numéro 1 écopent d'une taxe spéciale de \$81.86 pour couvrir les frais de l'ameublement de leur école.³²⁹

Pendant ce temps, le curé Ouellet fait parvenir à l'évêché une copie du rôle d'évaluation en vigueur en 1901. Le nombre de propriétaires s'élève à 108 et la valeur de la propriété foncière à \$67,113.00. "Les moulins ont été exemptés des taxes municipales après l'accident de la destruction il y a un an, ce qui réduit l'évaluation à \$64,638.00."³³⁰ Il indique que le lait représente la base de l'économie locale, au détriment de la culture du grain. Le fait qu'il n'y ait pas de dîme sur ce produit explique en partie sa popularité. À ce propos, il écrit: "[...] Tous les ans j'ai perdu de cinquante à

quatre vingt piastres par des personnes qui sont partis ou qui sont trop pauvres. J'ai cependant ces deux dernières années reçu les quatre cent piastres la dîme qui me venait de l'annexion de St Paul qui m'a donné à peu près \$49.00 de grain et foin [...] Vu l'éloignement des voies ferrées, les effets de toute nature sont très chers et il me semble qu'une repartition de \$500.00 ou au moins de \$450.00, ne serait pas trop pour assurer une honnête existence au curé [...]"³³¹

Mgr Chalifoux lui conseille d'imposer un prélevé de .65¢ par \$100.00 d'évaluation, de \$1.00 par personne célibataire qui travaille et \$2.00 pour les locataires. De cette façon son revenu annuel serait d'environ \$700.00.³³² Mais les calculs du curé Ouellet indiquent plutôt, dans le meilleur des cas, entre \$500.00 et \$525.00 et comme circule la rumeur de la construction d'une église dans le rang Saint-Philippe, il ne faut pas trop compter sur la dîme de ces paroissiens de Saint-Paul-de-Chester.³³³ Le 19 septembre, Mgr LaRocque fait parvenir au curé Ouellet un texte qu'il lui demande de lire au prône pendant deux dimanches consécutifs, pour inciter tout le monde à payer la dîme à la Saint-Michel ou du moins que tout soit réglé à Pâques.

Durant l'automne, la population de Notre-Dame fait face à une épidémie de variole. Au début de décembre, le conseil municipal accepte de payer la somme de \$12.00 au docteur J.-E. Lafarge pour une visite et une désinfection. Une partie de cette note sera réclamée à raison de \$4.00 à Georges Fortin fils et de \$1.00 à Albert Toupin, alors que Pierre Bélair, Louis Fournier et Louis Bisson devront déboursier chacun \$2.00 et Louis Fournier, \$2.00 pour une autre désinfection.³³⁴



Reconstruction du moulin des Filteau vers 1901 ou 1902.

327. *Id.*, 13 avril 1902, vol. 1, p. 52-53.

328. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1902, vol. 1, p. 96.

329. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 août 1902, vol. 1, p. 64.

330. *Arch. de SHERBR.*, "Évaluation de la paroisse de Notre Dame de Lourdes de Ham, 2 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance.

331. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 11 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance.

332. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 13 septembre 1902", *op. cit.*, dossier Correspondance, doc H 33-3.

333. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.O. Chalifoux, 15 septembre 1903", *op. cit.*, dossier Correspondance. Cette lettre est datée de 1903. Par son discours, il s'agit-là de toute évidence d'une erreur et il faut croire qu'elle a bien été écrite en 1902 et non en 1903.

334. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er décembre 1902, vol. 1, p. 99

À l'approche de Noël, le marguillier Frézaire Côté rend compte de l'administration de la Fabrique. Durant l'année 1902, le revenu total s'élève à \$1,252.36 et les dépenses à \$770.78, ce qui laisse un surplus de \$481.58. À cette occasion, Pierre Bélair est élu marguillier. De plus, le curé Ouellet est autorisé à faire faire un vestiaire pour lequel on vote une somme de \$75.00.³³⁵

Le 12 janvier 1903, après un vote à main levée, Joseph Gagné et Magloire Gaudreau sont élus conseillers municipaux. Lors de l'assemblée suivante, Charles Gagné est réélu maire. Puis, on adopte le règlement numéro 6 qui rend la vaccination contre la variole obligatoire pour tout le monde. On accorde 48 heures à tous les citoyens de Notre-Dame-de-Ham pour prouver qu'ils sont vaccinés avec succès depuis les six derniers mois sous peine d'une amende de .25¢ par jour. La preuve consiste en un certificat médical officiel qui confirme soit la vaccination soit que la personne a déjà eu la maladie.³³⁶

À la fin de mars, les marguilliers assurent tous les édifices religieux de la paroisse ainsi que les dépendances à l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal.³³⁷ L'église sera couverte pour un montant de \$5,000.00 ce qui comprend l'ameublement, les ornements, l'orgue et les cloches, le presbytère pour \$2,500.00, la grange et l'écurie pour \$500.00.³³⁸ Au début d'avril, on projette de doter la paroisse d'un orgue au coût de \$350.00. Le financement de cet achat se fera par des dons et des quêtes à domicile. La campagne de financement s'amorce immédiatement et Auguste Provancher ainsi que le curé Ouellet donnent chacun

\$25.00 et le député W. Fabien \$20.00. Dans la même journée, on recueille \$75.00 auprès des paroissiens. Pour le reste, on effectuera des versements annuels de \$47.62 pendant quatre ans.³³⁹

Pendant ce temps, les commissaires songent à agrandir l'école numéro 3. Après l'acceptation des plans et devis, on lance un appel d'offre.³⁴⁰ Le 17 mai, les soumissions sont ouvertes et on accorde le contrat au fromagier Joseph Lavertu qui demande \$130.00 pour effectuer le travail.³⁴¹

À la fin mai - début juin, l'inspecteur M. Genest visite les écoles et rédige son rapport. "[...] L'eau séjourne dans la cave de l'école No 3 et y gèle en hiver, ce qui est très malsain. L'emplacement de l'école No 1 n'est pas suffisamment égoutté. [...] L'école No 3 quand elle sera agrandie devra être pourvue de bancs tableaux noirs en conformité avec les exigences de l'article 114 des règlements scolaires. L'école No 1 devrait être pourvue d'une carte des deux Amériques. L'école No 2 d'une carte de la Province de Québec et les écoles Nos 3 & 4 d'une carte de la Mappede Monde, des deux Amériques de la Puissance du Canada, et de la Province de Québec. [...] L'assistance moyenne des enfants dans les écoles n'est que de 58 pour cent. Ce chiffre montre que l'assiduité laisse grandement à désirer dans les écoles et surtout à l'école No 2 où l'assistance moyenne n'est que de 32 pourcent. [...] M.M. les commissaires amélioreront l'état de leurs écoles en tenant compte des remarques précédentes, en visitant leurs écoles régulièrement et en récompensant d'une manière spéciale l'assiduité et l'application des élèves."³⁴²

Pendant ce temps, Mgr

LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham le 28 mai pour effectuer sa visite pastorale. Il repart le lendemain pour Saints-Anges-de-Ham-Nord.³⁴³

Le 6 juillet 1903, Alfred Hamel et Amédée Trottier sont élus commissaires d'école et la semaine suivante, Pierre Toupin est désigné comme président de la commission scolaire.

Deux semaines plus tard, c'est la consternation. Le Pape Léon XIII, âgé de 93 ans, décède. Mgr LaRocque décrète que chaque église fera sonner le glas pendant une heure dès la réception de cette annonce. De plus, un service solennel devra être chanté dans toutes les paroisses et des prières spéciales sont prescrites. Enfin, le prélat demande à tous les fidèles de réciter le chapelet en famille chaque jour jusqu'à l'élection du nouveau pape.³⁴⁴ L'élection de Pie X a lieu le 4 août. Mgr LaRocque demande que le premier dimanche après la réception de la nouvelle, chaque église fera sonner les cloches "à grande volée, en signe de réjouissance à l'occasion du nouveau Pape"; de plus, il prescrit des prières spéciales et le chant d'un Te Deum. Enfin, il demande à chaque paroissien de réciter le chapelet en famille pendant un mois pour le succès et la prospérité de son règne.³⁴⁵

Le 4 août, les commissaires d'école décident que le salaire du secrétaire-trésorier, jusqu'ici calculé selon un pourcentage du total des taxes scolaires, sera désormais de \$50.00 par année.³⁴⁶

De son côté, le conseil municipal discute de la question de l'ouverture de la grande ligne comprise entre le cordon du rang 7 de Chester-Ouest et celui du rang 11 du canton Wolfestown. Une solution envisagée consisterait à annexer

335. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 21 décembre 1902, p. 32-35.

336. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 février 1903, vol. 1, p. 103-107.

337. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 29 mars 1903, p. 36.

338. Id., 8 avril 1903, p. 36-37.

339. Id., 13 octobre 1902, p. 35.

340. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 29 avril 1903, vol. 1, p. 76.

341. Id., 17 mai 1903, vol. 1, p. 77.

342. Id., [s.d.] 1903, vol. 1, p. 78-79.

343. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 5, p. 127.

344. Id., p. 131-147.

345. Id., p. 149-158.

346. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 4 août 1903, vol. 1, p. 85.

une partie de Chester-Ouest à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.³⁴⁷

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 8 septembre, il est question de l'aqueduc qui dessert le chemin de l'église à partir du chemin de front du rang 1 jusqu'au rang des Binette, que les frères Provancher auraient construit en contrevenant aux règlements municipaux. En fait, ces derniers portent atteinte à l'exclusivité des frères Filteau qui réclament des dommages et intentent une poursuite en justice.³⁴⁸ Or, Arthur Filteau est secrétaire municipal et c'est lui qu'on délègue pour rencontrer les avocats Crépeau, Crépeau & Mailhot afin d'instituer cette poursuite.

Au début d'octobre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 8 qui décrète que désormais, le chemin qui relie le rang 1 à la rue de la Fabrique, devient une rue baptisée "Notre-Dame" et relèvera de la municipalité. Elle aura 26 pieds de largeur entre les deux fossés et son entretien relèvera des propriétaires des terrains qui y aboutissent. La rue qui part de la rue Notre-Dame et qui va jusqu'à la route conduisant au rang des Binette devient elle aussi une rue municipale dont le nom sera "Rue de la Fabrique". Son entretien relèvera de la Fabrique.³⁴⁹

Le 6, Charles Gagné, Sinai Sévigny et Arthur Filteau, représentants la municipalité et Auguste Provancher, délégué de la compagnie Provancher & Frères se rendent chez le notaire François-Xavier Lemieux d'Arthabaska afin d'en venir à une entente. À l'issue des discussions, on finit par signer une convention par laquelle la municipalité accepte de retirer l'action qu'elle intente contre les frères Provancher. Ces

derniers obtiennent le droit d'entretenir leur aqueduc sans chercher à acquérir d'expansion et devront payer un dédommagement de \$50.00 aux frères Filteau et leur exclusivité sera limitée par la distribution d'eau pour leur usage personnel et celui de leurs familles seulement.³⁵⁰

Comme à chaque fin d'année, c'est le 27 décembre qu'a lieu la reddition des comptes de la Fabrique par Alexandre Langlois marguillier sortant de charge. En 1903, le revenu s'élève à \$1,542.33 et les dépenses à \$1,306.57. Il reste donc en caisse \$235.76 qui sont déposés à la Banque Molson de Victoriaville.³⁵¹

Le 29, le curé Ouellet expose à Mgr Chalifoux le problème causé par le remariage et le départ de la veuve Filteau. Que faire du banc qui lui appartient et qui lui a été donné "à vie"?³⁵² Son supérieur lui répond que ce don était une faveur personnelle valide tant que la condition demeurerait la même, mais comme les choses ont changé, cette faveur n'a plus sa raison d'être et le banc peut être remis en vente à l'enchère.³⁵³

Le même jour, le créancier Léon Théodule Beaudoin, rentier de Saint-Henri-de-Lauzon, obtient la saisie du lot numéro 20A où est érigé le moulin à scie des Filteau.³⁵⁴

Le 4 janvier 1904, Alphonse Paris, Louis Proulx et Pierre Toupin sont élus conseillers.³⁵⁵

À ce moment-là, le curé Ouellet songe à se procurer un nouvel autel dont le coût pourrait être assumé par un don de .25¢ par famille et une quête spéciale effectuée chaque mois, car la dette passablement élevée de la Fabrique l'empêcherait d'assumer ce nouveau

fardeau.³⁵⁶ Puis, après réflexion, il abandonne son projet. Il s'explique à Mgr Chalifoux: "[...] Quand je demanderais des quêtes, elles rapporteraient rien, celles commandées par Monseigneur sont insignifiantes malgré que j'insiste beaucoup sur ces quêtes, aussi inutile de penser à ce moyen. La faillite des Filteau a mis la pauvreté partout, [...] Pour moi-même sur la dime de l'année courante j'ai collecté \$63.00 soixante trois piastres, quand viendra le reste, je ne sais ni ne saurais le dire, conséquemment le système de quête ne pourrait pas réaliser le montant que je désirerais obtenir pas même dans trois ou quatre années. Plus, vous savez comment nos cultivateurs sont sensibles lorsqu'ils leur faut donner un 25 cts. [...] Il y a deux ans la dette était de \$9094.17. Elle est actuellement de \$8094.17 et en Avril prochain elle sera de \$7594.00 à part les intérêts qui seront payés jusqu'à cette date. [...] Je regrette de vous avoir causé de l'ennui avec ma demande je n'en ferai plus de ce genre à moins d'un besoin absolu. Je comprend qu'il faut ménager, j'achève de m'user les doigts à gratter. [...]"³⁵⁷ Le 21, Mgr Chalifoux le félicite pour la sage décision.³⁵⁸

Le mandat de Charles Gagné au poste de maire s'achève le 1er février.

347. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 août 1903, vol. 1, p. 116-117.*

348. *Id.*, 8 septembre 1903, vol. 1, p. 119-121.

349. *Id.*, 5 octobre 1903, vol. 1, p. 122-125.

350. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 octobre 1903, vol. 1, p. 127-130.*

351. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 27 décembre 1903, p. 37-38.*

352. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 29 décembre 1903", op. cit., dossier Correspondance.*

353. *Arch. de SHERBR., "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 30 décembre 1903", op. cit., dossier Correspondance.*

354. *Bureau d'enregistrement de Richmond, contrat numéro 13438.*

355. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 11 janvier 1904, vol. 1, p. 135.*

356. *Arch. de SHERBR., "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 17 janvier 1904", op. cit., dossier Correspondance.*

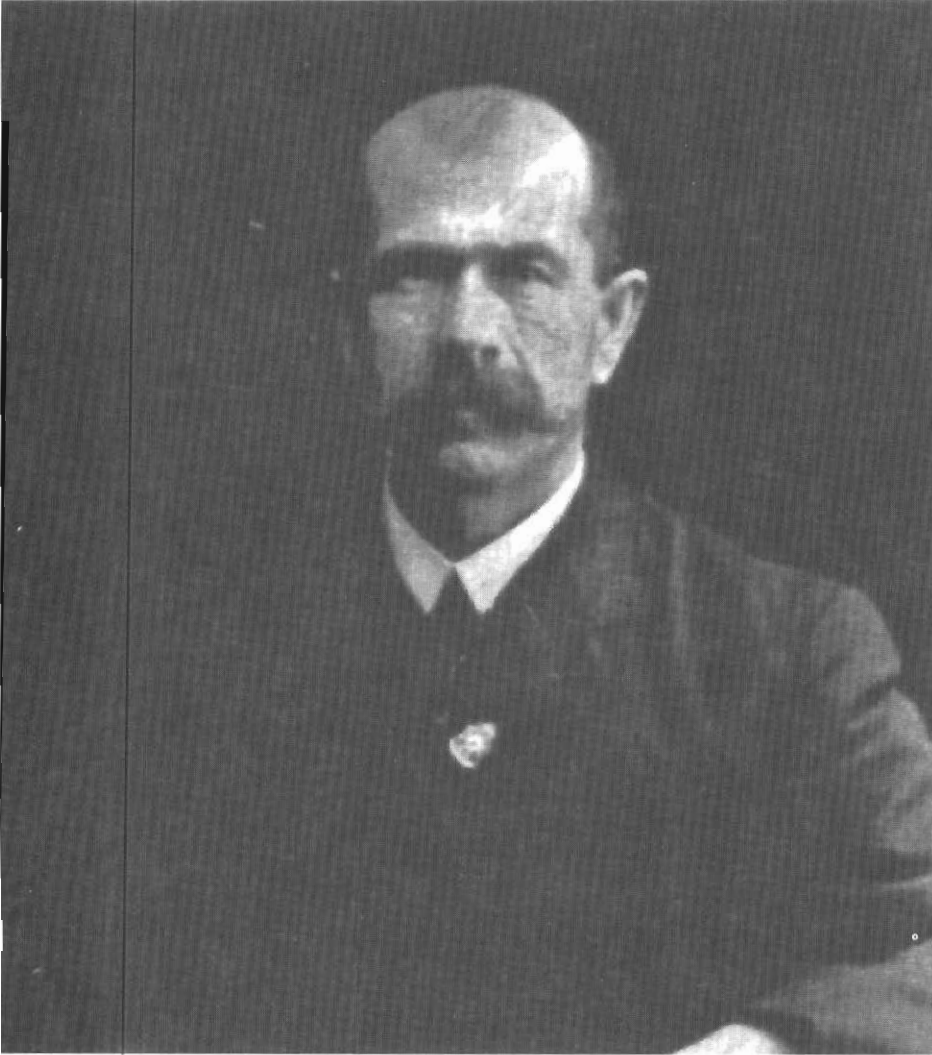
357. *Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 19 janvier 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. 1. 42.*

358. *Arch. de SHERBR., "Lettre de H.-O. Chalifoux à E.C.D. Ouellet, 21 janvier 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. 1. 42.*



Philippe Filteau (Fecteau) et son épouse Delphine Toupin.

Sinaï Sévigny - 1904 (1^{er} février) - 1908 (3 février)



Sinaï Sévigny

Le 1^{er} février 1904, les conseillers désignent Sinaï Sévigny comme maire.

À cette époque, la famille Filteau affronte la faillite. Le 9 février, Louis T. Beaudoin vend les moulins à Joseph Gagné pour la somme de \$9,500.00; "Joseph Gagné s'engage à faire chanter chaque année une grand-messe en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham pour les préserver des accidents."³⁵⁹ Le 12 février, le curé Ouellet s'inquiète;

la Fabrique pourra-t-elle recouvrer les \$181.00 qu'elle réclame à leur compagnie? "Tous les biens meubles et immeubles de la Société Filteau & Frères ayant été vendus par le Shérif, il nous reste bien peu de temps pour faire notre réclame [...]"³⁶⁰

Trois jours plus tard, le problème semble réglé et la Fabrique ne perdra rien. Le curé écrit: "[...] Pour moi c'est une année de misère, impossible d'avoir de l'argent, j'ai reçu en tout pour

la dime de l'année \$62.00, les années précédentes à ce temps-ci j'avais collecté plus que la moitié c'est à dire au delà de \$200.00 les quêtes sont nulles enfin c'est une gêne universelle [...] J'ai placé le tronc pour le carême, j'ai peur que la recette soit petite. J'ai bien peu confiance que Jos. Gagné le nouveau propriétaire du moulin puisse arriver surtout s'il n'a pas d'autre aide que celui de ses beaux frères les Filteau [...]"³⁶¹ Selon le curé Ouellet, cette faillite s'élèverait à environ \$30,500.00 et une vingtaine de personnes perdrait des montants entre \$200.00 et \$500.00.³⁶²

Par ailleurs, le curé n'a jamais tout à fait abandonné son projet de faire confectionner un autel neuf. "L'autel triste et malpropre que nous avons me faisait tellement honte à voir, que je me suis permis de m'enquérir afin de m'assurer si je ne trouverais pas quelqu'un qui exécuterait un plan que j'ai et qui m'a été donné par Mon cousin David Ouellet Architecte de Québec. [...]"³⁶³ M. Villeneuve, de Saint-Romuald, lui offre d'exécuter le travail à crédit. Mais avant tout, il demande l'avis de Mgr Chalifoux. Il écrit en post-scriptum que le nom du bureau de poste a été changé en celui de "Notre Dame de Ham".³⁶⁴

Comme la santé du curé Ouellet se détériore toujours, le curé Dodier, de Saint-Adrien, lui rend visite de plus en plus souvent afin de lui donner un coup de main dans son travail. Le 27 février, la situation devient critique au point qu'il décide d'aviser les autorités qu'il lui a administré les derniers sacrements.³⁶⁵

Entre temps, le conseil municipal autorise le maire à s'informer au sujet d'une action intentée par Arthur Fecteau contre la municipalité le 12 mars.³⁶⁶ Cette histoire se termine en juin alors que le conseil rembourse \$41.20 à Sinaï

359. Enregistrement numéroté 13887, bureau d'enregistrement de Richmond, vol. B-18, p. 89E.

360. Arch. de SHEPHERD, "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 12 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. C. 28.

361. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 15 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. C. 28.

362. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, [s.d.]", op. cit., dossier Correspondance.

363. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 15 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42.

364. Id., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 25 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42. Jusqu'ici, on ajoutait le nom de Sherbrooke à la suite de Notre-Dame-de-Ham.

365. Id., "Lettre de Jos. N.V. Doulier à H.-O. Chalifoux, 27 février 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 42-34.

366. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1904, vol. 1, p. 142. C'est la première mention du nom "Fecteau" qui remplace celui de "Filteau".

Sévigny pour le règlement de la poursuite.

La santé du curé Ouellet ne laisse pas d'inquiéter les autorités. Le 13 mars, Mgr LaRocque lui permet de dire la messe dans le presbytère.³⁶⁷

A la même époque, l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre constate qu'il manque une double porte d'entrée et un tuyau de ventilation à l'école numéro 1. De plus, l'école numéro 2 est très froide et en mauvais état; il faudra la reconstruire pour l'automne prochain. Il manque plusieurs cartes géographiques dans toutes les écoles. Enfin, "[...] L'assistance des élèves laisse grandement à désirer à l'école No 2 et comme conséquence les progrès laissent aussi à désirer. L'institutrice de l'école No 3 ne me paraît pas compétente pour enseigner [...]."³⁶⁸

Le 4 juillet 1904, les contribuables doivent choisir qui d'entre Louis Goudreau et Dominique Mailhot, sera élu commissaire. Le vote à main

levée accorde la majorité à Dominique Mailhot, alors que Pierre Toupin est réélu par acclamation. Lors de l'assemblée du 11, ce dernier est désigné comme président de la commission scolaire et Arthur Payer est réengagé comme secrétaire-trésorier. Au début d'août, on fixe le taux de la taxe scolaire à .70¢ par \$100.00 d'évaluation. On ajoute à cette taxe une rétribution mensuelle de 0.50¢ selon les modalités connues. Il est décidé qu'à l'avenir, les dépenses seront aux frais de chaque arrondissement concerné.³⁶⁹

Ensuite, Amédée Trottier propose la formation de l'arrondissement numéro 5 en détachant les lots numéros 15 à 19 ainsi que les trois quarts du lot numéro 20 du rang 2, de l'arrondissement numéro 2, de même que les lots numéros 17 et 18 du rang 1, de l'arrondissement numéro un.

Le 5 septembre, après l'angelus du soir, les cloches de l'église sonnent pendant un quart d'heure, annonçant l'ouverture du jubilé.³⁷⁰



Première école du rang 2 Nord. En 1997, Pierre Côté l'utilise comme remise.

Le lendemain, le conseil municipal réuni en assemblée, discute de la construction d'un nouveau chemin qui suivra le tracé de la grande ligne entre le rang 7 de Saint-Paul-de-Chester et le rang 11 de Notre-Dame-de-Ham. Ce chemin sera large de 13 pieds et clôturé.³⁷¹

Peu après, les commissaires étudient la question des dangers de maladies contagieuses dans les écoles. Les parents d'enfants malades seront avisés de les retirer ou de présenter un certificat médical.³⁷²

Au début d'octobre, le conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière à .35¢ par \$100.00 d'évaluation. De plus, il sera prélevé la somme de \$20.00 sur tous les propriétaires de l'arrondissement du pont du rang 1 pour payer les intérêts dus à Louis Bernier qui avait prêté une somme d'argent lors de sa construction.³⁷³

Le 28, Mgr LaRocque transmet les ordres du Vatican à l'effet de se conformer aux directives concernant la musique à l'église. L'orgue est le seul instrument admis et l'usage du latin "avec la prononciation romaine". Le règlement est très strict: "Les dames ou les demoiselles ne peuvent être admises à faire partie du chœur de chant; mais il leur est permis de chanter, seules, dans l'église, à la réunion de leurs confréries et autres circonstances analogues."³⁷⁴ Cependant, dans la mesure du possible, on préférera un chœur formé de petits garçons.

Le 3 novembre 1904 ont lieu des élections fédérales. Le comté de Richmond et Wolfe comte alors 8,447 électeurs inscrits. De ce nombre, 6,299 (74,6%) se déplacent pour aller voter. À cette occasion, le libéral en poste Edmond-William Tobbin remporte la victoire en récoltant 3,689 voix (58,6%) alors que son adversaire le conservateur

367. Arch. de SHERB., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à C.E.D. Ouellet, 13 mars 1904", op. cit., dossier Correspondance, doc. J. 44-2

368. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 mars 1904, vol. 1, p. 95-96.

369. *Id.*, p. 105-106.

370. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 215.

371. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1904, vol. 1, p. 149.

372. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1904, vol. 1, p. 109.

373. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 octobre 1904, vol. 1, p. 151.

374. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 237.

Moïse O'Brady obtient l'assentiment de 2,516 électeurs (39,9%).³⁷⁵ À Notre-Dame-de-Ham, 105 électeurs (84%) sur les 125 inscrits sur la liste électorale se prévalent de leur droit de vote. Dans l'ensemble, les électeurs accordent 40 voix (38,1%) au candidat O'Brady³⁷⁶ et 64 (61%) au candidat Tobin.³⁷⁷

Ce jour-là, la paroisse est en deuil. Le marchand Napoléon Toupin décède, âgé de 35 ans.³⁷⁸ Deux jours plus tard, Louis Hudon lui succède comme secrétaire-trésorier de la municipalité.

Le 25, les électeurs doivent de nouveau se rendre dans les bureaux de scrutin. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay,³⁷⁹ un commerçant de Weedon-Centre, remplace alors Jérôme-Adolphe Chicoyne comme député provincial en remportant 1,468 voix (61,3%) et son adversaire 925 (38,7%). Le taux de participation est de 62,8% des électeurs inscrits. À Notre-Dame-de-Ham, Tanguay reçoit 76 voix (97,4%) alors que Miquelon en recueille 2 (2,6%).³⁸⁰ Le taux de participation est de 61,4% car 78 des 127 électeurs inscrits sur la liste électorale ont senti le besoin d'aller exprimer leur suffrage.

À cette époque, le conseil municipal discute du détachement du territoire de Notre-Dame-de-Ham du comté de Wolfe afin de l'annexer à celui d'Arthabaska. Le 5 décembre, Sinaï Sévigny et Pierre Toupin sont autorisés à rencontrer G. Tanguay et Mr Jobin à Ham-Sud afin de s'informer de la faisabilité de ce projet, malgré que l'idée ne fasse pas consensus.³⁸¹ La proposition est soumise au vote; Léandre Girard, Louis

Proulx et Pierre Toupin se prononcent en faveur tandis qu'Alphonse Paris se pose en dissident.

Le jour de Noël, le marguillier Joseph Filteau remet sa reddition de comptes. Son bilan indique que des revenus annuels de \$1427.84 et des dépenses à \$1319.20. La Fabrique affiche donc un surplus de \$108.64. Lors de la même assemblée, Dominique Mailhot est élu marguillier.³⁸²

Pendant l'année 1904, on dénombre 46 baptêmes, 10 mariages et 12 sépultures. La paroisse accuse le plus important accroissement naturel de son histoire avec une augmentation de 34 personnes. C'est aussi l'année record concernant le nombre de baptêmes.

Au début de janvier 1905, Alfred Lamy est élu et Sinaï Sévigny réélu conseillers. Un mois plus tard, les conseillers désignent de nouveau Sinaï Sévigny au poste de maire. Suite au décès de Napoléon Toupin, désormais, le conseil municipal se réunira à la résidence d'Arthur Filteau.

Entre temps, les commissaires font installer l'eau courante dans l'école numéro 1.³⁸³ Puis, suivant la coutume, les institutrices sont notifiées et on procède à leur réengagement.

Le 6 mars, le conseil municipal amende une résolution vieille de quatre ans pour porter le salaire horaire d'un homme et deux chevaux qui travaille pour la municipalité de .40¢ à .50¢ pour les travaux d'hiver.³⁸⁴ Puis, malgré l'opposition de Louis Proulx, Louis Hudon

est réengagé comme secrétaire-trésorier avec un traitement de \$45.00 par année.

Entre le 2 et le 30 avril, l'inspecteur d'école Genest-LaBarre est remplacé dans sa tournée des écoles par J.-M. Turcotte qui rédige son rapport: "[...] A part l'école no. 2 qui doit être reconstruite, toutes les maisons d'école sont en bon état. Les lieux d'aisance des écoles no 1 & 3 ont besoin d'être réparés. [...] L'école no. 4 devrait être pourvue de trois pupitres et de trois sièges a dossier de plus: Les tableaux noirs des écoles nos. 2, 3, 4, ont besoin d'être repeinturés. Les écoles no. 2 & 3 devraient être pourvues de tableaux noirs en conformité avec les exigences de l'articles 114 des reglements scolaires. Les écoles no. 3 & 4 devraient être pourvues d'une carte de la Mappede Monde, et toutes les écoles devraient être pourvues de la nouvelle carte de la Puissance du Canada que fournit gratuitement le gouvernement fédéral [...]."³⁸⁵

Au début de mai, le conseil municipal accepte la démission des conseillers Louis Proulx et Alfred Lamy. Le 11, Joseph Fortin remplace Louis Proulx, mais démissionne le 2 octobre. Un mois plus tard, on adopte un règlement touchant la santé publique et la chose est prise au sérieux puisqu'il s'agit vraisemblablement d'une épidémie. On décrète l'obligation pour tous d'aviser l'inspecteur sanitaire des cas de fièvre typhoïde ou autres maladies contagieuses dont on aurait connaissance et ce, dans les douze heures suivant l'apparition des premiers symptômes. Le cas échéant, les familles sont tenues de placarder un avis sur leur demeure. Enfin, on impose une amende de \$10.00 en cas d'infraction.³⁸⁶

375. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 126

376. Dans *Gouv. du CAN., on présente le nom orthographié "O'Brady" in Rapport sur la dixième élection [...]*, p. 234.

377. *Gouv. du CAN., Rapport sur la dixième élection [...]*, p. 234-235.

378. Napoléon Toupin était l'époux de Délima Lavigne. Ses funérailles ont lieu le 5 novembre. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, S-10, p. 56.

379. Napoléon-Pierre Tanguay naît à Weedon le 8 novembre 1862 de Charles Tanguay et de Zéphirine Parisien. Il fait ses études aux collèges de L'Assomption et de Terrebonne. Commerçant de bois et marchand général à Weedon, il devient président des compagnies St. Francis Hydrolic and Electric de Disraëli et St. George Electric de Saint-Georges-de-Beauce. De 1887 à 1901, il est président de la Société d'agriculture du comté de Wolfe. Marguillier de la paroisse Saint-Janvier, maire de Weedon pendant 25 ans, il est élu député libéral dans Wolfe en 1904. Il est réélu en 1908, en 1912 et en 1916. Il ne se représente pas aux élections de 1919 où on le retrouve maire de poste à l'Assemblée législative. Il décède à Tampa en Floride le 25 février 1927, âgé de 64 ans et 3 mois. Il est inhumé à Weedon, dans le cimetière de la paroisse Saint-Janvier, le 4 mars 1927. A Weedon, le 2 octobre 1883, il avait épousé Sara Demers, fille de Magloire Demers et de Mary Higgins. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, p. 717-718.

380. *Gouv. du Q., Rapport sur la onzième élection [...]*, p. 113.

381. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 décembre 1904, vol. 1, p. 156.

382. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 25 décembre 1904, p. 41-42.

383. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 février 1905, vol. 1, p. 110.

384. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mars 1905, vol. 1, p. 166-167.

385. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, [s.d.] 1905, vol. 1, p. 113-114.

386. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 juin 1905, vol. 1, p. 185-187.

Le 3 juillet 1905, Charles Gagné est élu commissaire d'école avec 24 voix contre 17 pour Louis Gaudreau. Dix jours plus tard, on annule la résolution qui prévoyait la formation de l'arrondissement numéro 5.³⁸⁷

Au début du mois d'août, le conseil municipal est saisi d'une question d'assistance publique. On décide de charger à [...] le compte de \$29.38 reçu de l'hôpital Saint-Ferdinand pour les soins de [...].³⁸⁸ Il s'agit là du premier cas d'une longue série.

À la fin du mois, le curé Ouellet demande la permission d'ériger une société ou affiliation des Dames de Sainte-Anne dans la paroisse. Cette permission lui est accordée le jour même.³⁸⁹

Peu après, l'institutrice Marie-Anne Proulx est affectée à l'école numéro 2. Le 5 novembre, on se penche sur la requête d'Alphonse Paris qui date de juillet de l'an passé, et qui propose la construction de l'école numéro 2 au centre de l'arrondissement. Cette fois-ci, on décide de donner suite à ce projet.

Le dernier jour de l'année 1905, le marguillier Pierre Bélair rend compte de l'administration de la Fabrique. Selon son bilan, les revenus s'élèvent à \$7,444.17 et l'ensemble des dépenses à \$4,951.82. Il reste en caisse à la Banque Molson de Victoriaville, la somme de \$207.65.³⁹⁰ À la même assemblée, Alphonse Paris est alors élu à la majorité des voix de préférence à Louis Gaudreau.

Durant l'année, 37 baptêmes ont eu lieu dans l'église de Notre-Dame, ainsi que 12 mariages et 23 sépultures. C'est l'année où on enregistre le plus grand nombre de sépultures de toute l'histoire de la paroisse.

Le 3 janvier 1906, Joseph Proulx et Louis Gaudreau sont élus conseillers municipaux, et Joseph Gagné est réélu. Louis Gaudreau démissionnera le 4 juin pour être remplacé par Joseph Lamontagne en juillet. Le 10 février, les conseillers se réunissent pour réélire Sinaï Sévigny au poste de maire. Au début de mars, Louis Hudon est réengagé comme secrétaire-trésorier pour le prix de \$50.00 pour l'année.

De leur côté, les commissaires continuent à étudier la possibilité de construire l'école numéro 2 et on convient de se rassembler chez Charles Gagné dimanche prochain, le 11 mars, afin de s'entendre sur le site cette construction. À la fin du mois, on choisit la partie Sud-Ouest du lot numéro 21A dans le rang 2. Moïse Fortin, présent à l'assemblée, accepte de céder l'emplacement gratuitement à la condition qu'en cas de déménagement de l'école, le terrain lui revienne et aussi que la clôture du terrain soit aux frais de l'arrondissement.³⁹¹ Au début de mai, on lance un appel d'offre et les soumissions seront ouvertes le 5 juin. L'école devra être terminée le 1er octobre. Lors de l'ouverture des soumissions, on retient celle de J.-H. René de Ham-Nord qui demande la somme de \$772.00 pour effectuer le travail.³⁹²

Le 9 juillet 1906, l'élection de deux commissaires attire 153 électeurs. Amédée Trottier obtient 42 votes, Louis Hamel 39, Anthime Morasse 38 et Joseph Sévigny 34. Amédée Trottier et Louis Hamel sont alors proclamés élus. Le 16, les commissaires se réunissent pour réélire Pierre Toupin à la présidence de la commission scolaire.

Dans les semaines qui suivent, l'inspecteur Turcotte visite les écoles de Notre-Dame. Il écrit: "[...] No 2.- Cette maison ne saurait servir plus longtemps

de maison d'école. Demandez pour chacune de vos écoles au gouvernement fédéral la carte du Canada qu'il distribue gratuitement. No. 4.- Une Mappe Monde."³⁹³

Pour leur part, au début septembre, les marguilliers décident d'acheter une fournaise dont le coût ne devra pas dépasser \$100.00, et qu'on installera dans la cave pour réchauffer le choeur et la sacristie.³⁹⁴

Entre temps, le terrain de l'école numéro 2 a été clôturé. Le 6 novembre, les commissaires l'acceptent officiellement l'école.³⁹⁵

Le 8 décembre 1906, Mgr LaRocque communique au clergé les tarifs uniformisés pour l'ensemble du diocèse de Sherbrooke, concernant les mariages, les baptêmes et les sépultures. La tarification est d'abord classée selon le nombre de familles qui habitent dans la paroisse. Notre-Dame-de-Ham se retrouve dans la classe des paroisses dont le nombre de famille est inférieur à 200. Donc, un mariage de première classe qui coûtera \$20.00 dans la catégorie des paroisses qui comptent plus de 350 familles et \$15.00 dans celle qui comptent entre 200 et 350 familles, sera de \$10.00 à Notre-Dame-de-Ham. Une publication des bans coûtera \$2.00, deux \$4.00 et trois \$16.00. Quant au degré de consanguinité, le tarif sera de \$6.00 dans le cas du quatrième au quatrième degré, \$7.00 quand il est du troisième au quatrième degré, \$8.00 s'il est du troisième au troisième degré, \$25.00 quand le degré est du second au troisième, et le tarif est de \$100.00 dans le cas d'une consanguinité au deuxième degré. Enfin, un mariage qui a lieu en temps prohibé coûtera \$4.00 supplémentaires et \$5.00 de plus pour un mariage mixte, c'est-à-dire un mariage entre deux personnes de religion différente.

387. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 juillet 1905, vol. 1, p. 121.

388. *Mém. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 août 1905, vol. 1, p. 191-192.

389. *Arch. de SHÉBÉRIE*, "Lettre de E.C.D. Ouellet à R.J.A. Lefebvre, 23 août 1905", op. cit., dossier *Correspondance, doc. J. 44*.

390. *Par. N.-D.-L.-H.*, *[Registre des délibérations de la Fabrique]*, 31 décembre 1905, p. 43-45.

391. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 22 mars 1906, vol. 1, p. 135-136.

392. *Id.*, 5 juin 1906, p. 139.

393. *Id.*, [s.d.], 1906, p. 143.

394. *Par. N.-D.-L.-H.*, *[Registre des délibérations de la Fabrique]*, 7 septembre 1906, p. 46.

395. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 novembre 1906, vol. 1, p. 150-152.

Par ailleurs, les tarifs des sépultures comprendront quatre classes. Une sépulture de première classe pour adulte coûtera \$25.00 et comprendra deux chantres, la tenture de tout le sanctuaire et de toutes les fenêtres de la nef, cinq servants, cinquante-deux cierges, quatre herses, deux marches, la grande allée libre, l'orgue, l'organiste, le drap mortuaire et les ornements de première classe ainsi que l'utilisation de la grosse cloche. Pour un enfant, le tarif sera de \$5.00 et comprendra deux chantres, deux bouquets, six cierges, le drap mortuaire de première classe, l'orgue, l'organiste, cinq servants et l'utilisation de toutes les cloches. Dans le cas d'une sépulture de deuxième classe pour adulte, le coût s'élèvera à \$15.00 et comprendra deux chantres, la tenture du sanctuaire, deux marches, quatre herses, cinquante-deux cierges, l'orgue, l'organiste et cinq servants. Pour une sépulture d'enfant, le prix sera de \$3.00 et comprendra deux bouquets, six cierges, le drap de première classe, deux servants et l'utilisation d'une cloche.

Une sépulture d'adulte de troisième classe coûtera \$7.00 et comprendra deux chantres, la tenture du grand autel, une marche, quatre herses, vingt-huit cierges et cinq servants. Dans le cas d'un enfant, elle comprendra deux bouquets, quatre cierges, deux servants et le drap mortuaire de deuxième classe, le tout au coût de \$2.00. Enfin, une sépulture d'adulte de quatrième classe comprendra deux chantres, la tenture du devant de l'autel, quatre herses, vingt-huit cierges et cinq servants; le prix en sera fixé à \$5.00. Quant à la sépulture de quatrième classe pour un enfant, on se contentera de la lecture de l'office et de deux cierges, pour un prix de \$1.00.

Si on désire faire chanter un libéra de première classe, il en coûtera \$5.00 ce qui couvrira les frais occasionnés par deux chantres, deux marches, quatre herses, vingt-huit cierges, cinq servants et l'utilisation d'une cloche; un libéra de deuxième classe coûtera \$3.00 et comprendra deux chantres, quatre cierges, cinq servants et l'utilisation d'une cloche; enfin, un libéra de troisième classe qui se résumera à la lecture de l'office et l'utilisation de deux cierges, sera de \$1.00. Une sépulture comprendra aussi des frais concernant le droit d'entrée au cimetière, ce qui n'inclut pas le coût du creusage de la fosse, etc.³⁹⁶

Le 23 décembre, Louis Toupin est élu marguillier. Quatre jours plus tard, le curé Ouellet consulte ses supérieurs sur un nouveau problème; un homme qui a abjuré la foi catholique devant un ministre protestant, voudrait maintenant se marier dans la foi catholique. "[...] je ne sais pas quoi faire avec lui. Puis je l'absoudre sans autre formalité? Ai je autre chose à faire? C'est un quasi idiot je crains beaucoup. Il doit se marier à Stanfold au Rois il veut publier trois fois. Avec le surcroît d'affaires actuel je ne peux l'instruire et il se refuse à aller trouver M. Dodier à qui il a donné sa démission [...]"³⁹⁷ Toutefois, cette histoire ne semble pas avoir de suite.

Certains croient que le curé Ouellet aurait été remplacé par le curé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corrivault en janvier 1907.³⁹⁸ Toutefois, d'autres sources indiquent que M. Corrivault aurait été curé de Notre-Dame en 1906-1907.³⁹⁹ Pourtant, c'est le curé Ouellet qui signe la reddition des comptes de la Fabrique du 1^{er} janvier 1907.

Quoiqu'il en soit, le 31 décembre, le marguillier sortant de charge Sinai Seigny procède à la reddition des comptes de la Fabrique. Les revenus s'élèvent à \$1,274.29 et les dépenses à \$1,379.71; il manque donc \$105.42 pour les couvrir.⁴⁰⁰

Le 7 janvier 1907, Calixte Vézina est élu tandis qu'Alphonse Paris et Joseph Proulx sont réélus comme conseillers municipaux.⁴⁰¹

Vers le milieu du mois, les choses tournent mal pour le curé Ouellet. Le 26, Mgr Chalifoux écrit au gérant de la Banque Molson de Victoriaville: "Le Rév. E. C. D. Ouellet, qui était curé de N. D. de Ham, souffre présentement d'une grande faiblesse et d'une débilité mentale qui l'obligent de renoncer [mots rayés] le contraignent de s'abstenir d'exercer le ministère curial. Il est actuellement à Montréal afin de se procurer les soins nécessaires à son retablisement. Les parents chez qui il résident ont demandé l'envoi de son livret de banque et sa ménagère le leur a fait parvenir. Comme les quelques cents piastres qui a en dépôt à votre banque constitue a peu près tout son avoir, il serait avantageux pour le malade qu'il ne fut retiré que par petite somme et utilisée pour payer sa pension. [...]"⁴⁰² Ce serait donc au début de janvier que le curé Corrivault l'aurait remplacé à la cure de Notre-Dame.

Le 4 février, les conseillers municipaux désignent encore une fois Sinai Séigny comme maire.

Peu après, l'inspecteur Turcotte effectue une tournée des écoles de Notre-Dame. Il écrit aux commissaires: "[...] No 2: cette maison a été accepté a ma

396. Dioc. de SHERBR., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 5, p. 317-343. Le lecteur intéressé par cette question consultera ce texte avec profit puisqu'il y trouvera une foule de détails trop longs à rapporter ici.

397. Arch. de SHERBR., "Lettre de E.C.D. Ouellet à H.-O. Chalifoux, 27 décembre 1906", op. cit., dossier Correspondance.

398. Corrivault, Joseph-Cyrille-Ferdinand. Né à Saint-Michel de Bellechasse le 9 juin 1850, de Bénéon Corrivault et de Marguerite Gagnon; études au Collège de Lévis, aux Petit et Grand Séminaire de Québec et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Antoine Racine le 24 août 1878 à la cathédrale de Sherbrooke; professeur au Séminaire (1878-1879); vicaire à Saint-Edmond de Coaticook (1879) et à Saint-Pierre de La Patrie (1879); curé de Notre-Dame-des-Bois (1879-1887) et desservant de Saint-Léon de Val-Racine (1883-1887), il fit construire en 1880, sur le Mont-Saint-Joseph, la chapelle du premier sanctuaire canadien dédié à Saint-Joseph; curé de Sainte-Luce de Disraeli (1887-1890) et premier desservant de Sainte-Praxède de Wolfe (1888-1890); au repos à Zurich, diocèse de Concordia, Kansas, É.-U., il y fit du ministère (1890-1905); au repos, il fit du ministère à Rochester, N. H. (1905-1906); curé de Notre-Dame-de-Ham (1906-1907); décédé à cet endroit le 17 mars 1907; inhumé au cimetière paroissial. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18. Voir aussi, Francine HUDON et France MC SWEEN, op. cit., p. 35. Le curé Corrivault décède à Notre-Dame-de-Ham le 17 mars 1907.

399. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18. Selon la même source, le curé Ouellet serait décédé à Montréal le 3 septembre 1907.

400. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [23^e] décembre 1906, p. 46-48.

401. Min. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 janvier 1907, vol. 1, p. 220-223.

402. Arch. de SHERBR., "Lettre de H.O. Chalifoux au gérant de la Banque Molson de Victoriaville, 26 janvier 1907", op. cit., dossier Correspondance

visite, une porte ayant été posée entre le logement de l'institutrice et le vestiaire No 4 poser des châsis double [...] Il faudrait une Mappe Monde et un globe terrestre dans chaque école No 2 réparer le tableau noir.⁴⁰³ Peu après, les commissaires décident de se débarrasser de la vieille école numéro 2 et demandent au Surintendant de l'Instruction publique l'autorisation de la vendre à l'enchère.⁴⁰⁴

Le 17 mars, la consternation se répand dans toute la paroisse. Le curé Corriveau décède, à l'âge de 56 ans.⁴⁰⁵ Deux jours plus tard, les marguilliers se réunissent d'urgence afin de discuter de l'éventualité d'inhumer le corps du curé dans le cimetière paroissial. On décide alors de réserver le lot numéro 95 à l'inhumation des ecclésiastiques qui décéderont dans la paroisse, ou qui désireront y être inhumés. Il est entendu que la Fabrique se charge du coût des funérailles du curé Corriveau⁴⁰⁶ qui ont lieu le 20, après avoir été en poste comme curé de Notre-Dame pendant deux mois et onze jours.⁴⁰⁷

Suite à cet événement, c'est de nouveau le curé Dodier, de Saint-Adrien qui dessert la paroisse en attendant l'arrivée d'un nouveau pasteur.

Le 26 mars, Mgr Chalifoux écrit au docteur J.-A. Ouellet de Montréal: "J'apprends que la santé de M l'Abbé Ouellet est loin de se rétablir. Au lieu de prendre du mieux on m'informe qu'il affaiblit et que sa mémoire ne lui rappelle plus rien. Si tel est le cas ne pourriez-vous pas donner à Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Sherbrooke une lettre dans laquelle vous diriez qu'il y a peu ou point

d'espoir que le Rév. E.C.D. Ouellet revienne à la santé et qu'il puisse Jamais exercer les fonctions du ministère curial. Une lettre venant de votre part ferait connaître la vérité à Sa Grandeur, qui depuis longtemps n'a que des rumeurs vagues sur l'état de la santé de notre frère et lui permettrait d'aviser à lui substituer un remplaçant à Asbestos."⁴⁰⁸

Le 30 mai, Mgr LaRocque se rend à Notre-Dame-de-Ham où il donne de nombreux conseils au nouveau curé. Entre autres, il signale que "[...] l'installation de l'eau chaude, à la cuisine, comprenant bouilloire spéciale, différentes connections, de cette bouilloire à l'évier de la cuisine et au bain appartient à la Fabrique.... L'installation en a été payé par Mr. Ouellet, à même les deniers de la Fabrique. [...]"⁴⁰⁹ Il profite de son passage pour confirmer 48 enfants.



Rémi Guertin.

Peu après, le curé Dodier fait rendre les comptes de la Fabrique afin de remettre le tout en ordre. Puis, il laisse le nouveau curé Rémi Guertin,⁴¹⁰ alors âgé de 32 ans, prendre possession de sa première cure.

Le 10 juillet 1907, la vieille école numéro 2 est vendue à l'enchère. Cinq jours plus tard Dominique Mailhot et Pierre Toupin sont élus comme commissaires d'écoles. La semaine suivante, les commissaires choisissent Charles Gagné comme président de la commission scolaire et procèdent au réengagement de J.-L.-A. Payeur comme secrétaire-trésorier, aux mêmes conditions que l'an passé.

Le 2 septembre, le curé Guertin est saisi d'un problème juridique à propos d'un mariage projeté par une jeune fille demeurant dans la partie de Saint-Paul-de-Chester. Ce à quoi Mgr LaRocque répond que le cas relève toujours du diocèse de Nicolet.⁴¹¹

Le lendemain, Charles Gagné propose que les \$17.35 obtenus de la vente de la vieille école numéro 2 soient utilisés pour les dépenses de cet arrondissement. Puis, on autorise le régisseur Alfred Hamel à faire faire un hangar à bois "avec privée" à l'intérieur de l'école numéro 3.⁴¹²

Le même jour, le conseil municipal décide d'endosser l'entière responsabilité de l'amélioration et de l'entretien de tous les chemins qui se trouvent sur son territoire et que les coûts en soient répartis sur l'ensemble des contribuables.⁴¹³

403. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [?] février 1907, vol. 1, p. 153.

404. *Id.*, 5 mars 1907, vol. 1, p. 155.

405. *Dioc. de SHERBR.*, *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 18.

406. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 19 mars 1907, p. 49-50.

407. *Arch. de SHERBR.*, "Copie de Pacte de sépulture du curé Joseph Cyrille Ferdinand Corriveau, 20 mars 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

408. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de H.O. Chalifoux au docteur J.A. Ouellet, 26 mars 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

409. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 mai 1907, p. 50-51. Ce texte n'est pas rédigé de la main de l'évêque, même s'il porte sa signature.

410. Guertin, Rémi, né à La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, le 1 octobre 1875, de Joseph Guertin, cultivateur, et de Marguerite Plante, fit ses études à Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr Ducloux, le 2 février 1901. Assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (1901); vicaire à Acton (1901-1903), à Saint-Aimé-sur-Yamaska (1902-1903), à Saint-Charles-sur-Richelieu (1903-1905), à Saint-Alexandre-d'Iberville (1905-1906), à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (1906), à Saint-Victoire (1906-1907), à Weedon (1907); curé de Notre-Dame-de-Ham, depuis juin 1907. Jean-Baptiste ALLAIRE, *Dictionnaire du clergé canadien-français*, vol. 2, *Les contemporains*, p. 285. [...] vicaire dans différentes paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe; malade, il vint à Sherbrooke et fut vicaire à Weedon (1907); curé de Notre-Dame de Ham (14 mai 1907); admissionnaire en avril 1910, il retourne au diocèse de Saint-Hyacinthe. Albert GRAVEL, *Pages préliminaires à l'obituaire-album du clergé séculier du diocèse de Sherbrooke avant l'érection du diocèse Les ouvriers de la première heure 1846-1871*, p. 15. Selon les notes conservées à l'évêché de Saint-Hyacinthe, le curé Guertin serait allé dans l'Ouest Canadien en 1910, et serait décédé à Saint-Hyacinthe le 1er septembre 1925.

411. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 2 septembre 1907", *op. cit.*, dossier Correspondance.

412. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 3 septembre 1907, vol. 1, p. 164.

413. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1907, vol. 1, p. 242-243.

Ce même 3 septembre, personne ne se doute qu'à Montréal, l'ancien curé Ouellet meurt, ce qui clos la période des débuts de Notre-Dame-de-Ham. Peu après, le curé Guertin élabore un grand projet de rénovation et de rafraîchissement des bâtiments religieux. Il s'agit de repeindre l'extérieur de l'église et du presbytère. De plus, le curé veut "mettre un chapeau et un entourage" à la galerie pour empêcher la neige et la pluie de continuer à détériorer le bois.⁴¹⁴

Le 15 octobre, le conseil transforme la proposition concernant la prise en charge des chemins par la municipalité en règlement numéro 9. Lors de la même assemblée, on adopte aussi le règlement numéro 10 qui stipule que l'entretien des chemins relèvera de chaque inspecteur de voirie, qu'on allouera .40¢ l'heure pour un homme qui y travaillera avec deux chevaux, une charrue ou un rouleau, et que tout entrepreneur sera tenu de "faire des rencontres" et baliser les chemins.⁴¹⁵ Toutefois, le 4 novembre, les conseillers municipaux annulent les règlements numéros 9 et 10. Quant au salaire horaire des journaliers, on le fixe à .15¢. Il est aussi décidé d'accorder aux inspecteurs de voirie le pouvoir de nommer les journaliers nécessaires aux travaux à exécuter. En cas de refus, une amende sera imposée au récalcitrant.⁴¹⁶

Le 29 décembre, Amédée Sévigny est élu marguillier par acclamation.⁴¹⁷ Deux jours plus tard, Dominique Mailhot dépose l'administration de la Fabrique pour l'année 1907. Le total des recettes est de \$1,309.05 et les dépenses étant de \$1,175.07, il y a donc un surplus de recettes sur dépenses égalant la somme de: \$133.98 qui demeure en dépôt à la Banque Molson de Victoriaville.⁴¹⁸

Le 3 février 1908, se termine le terme de Sinaï Sévigny à la mairie de Notre-Dame-de-Ham. Il laisse la place à Joseph Gagné.



Amédée Sévigny et une de ses quatre épouses.

414. Arch. de l'HERBÉ, "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque", [s. d.], op. cit., dossier Correspondance.

415. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 15 octobre 1907, vol. 1, p. 256-257.

416. *Id.*, 4 novembre 1907, vol. 3, p. 252-254.

417. Par N.-D.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique*, 29 décembre 1907, p. 53-54.

418. *Id.*, 31 décembre 1907, p. 54-56.



Nazaire Payeur, donateur du terrain pour le cimetière et son épouse.

Joseph Gagné - 1908 (3 février) - 1915 (18 janvier)

Le 3 février 1908, les conseillers municipaux désignent Joseph Gagné comme maire, après quoi on décide d'investir \$120.00 dans la confection d'un trottoir sur toute la longueur de la rue Notre-Dame et d'en confier la supervision au curé Guertin.⁴¹⁹

Au début de mars, les marguilliers acceptent de réaliser le projet du curé Guertin de peindre l'extérieur de l'église et du presbytère, et aussi de faire terminer la galerie de celui-ci en y ajoutant une couverture reposant sur des colonnes. Le curé est alors nommé surveillant des travaux.⁴²⁰ Le 17, la résolution est approuvée à Sherbrooke et le 25, on accorde le contrat à J.-U. Dumont d'Acton Vale. La couleur choisie est le blanc et la couverture sera traitée à l'oxyde de fer; la partie supérieure du clocher sera peinte de manière à imiter la tôle; le hangar sera peint de la même couleur que le presbytère, le tout pour le prix de \$300.00.⁴²¹

À la même époque, l'inspecteur visite les écoles et signale aux commissaires: "[...] Il faudrait remplacer l'histoire Sainte par Un ancien instituteur, et l'arithmétique élémentaire des Frères, par des livres approuvés. [...] No trois Il faudrait remettre les pupitres des garçons comme ils étaient l'an dernier actuellement les garçons sont tournés vers des fenêtres et adossés a un pan c'est malsain. [...] Tous les tableaux noir sont hors d'usage Il faudrait les réparer ou avoir des tableaux d'ardoise. J'ai demandé l'an dernier des Mappe Monde et des Globes Terrestre; Je renouvelle ma demande cette année.⁴²² Suite à ces recommandations, le secrétaire est autorisé à acheter quatre globes terrestre, quatre mappemondes, et quatre tableaux en ardoise. Enfin, on décide de défaire l'escalier dans l'école numéro 4, et de le reconstruire dans le vestibule.⁴²³

En mai, le tonnerre fait du dégât à l'église. Aussi, le 31, les marguilliers désignent l'artiste-peintre Omer Dumont d'Acton Vale, et le ferblantier-couvreur Joseph Moreau de Saint-Paul-de-Chester comme experts pour évaluer les dégâts.⁴²⁴

Le 31 mai 1908, des élections générales provinciales ont lieu. Dans le comté de Wolfe, l'élection attire 71,8% (2,824) des 3,933 voteurs inscrits. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte la victoire avec 1,529 voix (54,1%) contre 1,295 (45,9%) pour le conservateur Joseph Leblanc. À Notre-Dame, le taux de participation est plus élevé que celui du comté. En effet, 91 des 112 électeurs inscrits se prévalent de leur droit de vote, soit une proportion de 81,3%. Leblanc récolte 23 voix (25,3%) et Tanguay 68 (74,7%).⁴²⁵

Le 13 juin, le conseil municipal adopte le règlement numéro 11 qui permet à quiconque de se servir de la "machine à chemins" de la municipalité en autant que cette utilisation se fasse sous la surveillance d'un inspecteur de

voirie. Lors de la même assemblée, Louis Hudon est réengagé comme secrétaire-trésorier. Un mois plus tard, on délibère à propos de la machine à chemins acquise l'an dernier au coût de \$250,00 pour laquelle on demande une aide financière au ministère de l'Agriculture.⁴²⁶

Le 6 juillet 1908, Charles Gagné est réélu commissaire d'école, par acclamation, et le 4 août, Pierre Toupin est réélu président de la commission scolaire tandis qu'Eugène Gagnon remplace Louis Hamel comme commissaire. Enfin, J.-L.-A. Payer est réengagé comme secrétaire-trésorier aux mêmes conditions et salaire que l'an dernier. La taxe scolaire est alors fixée à .60¢ et on ajoute la rétribution mensuelle de .50¢. De plus, un prélevé de .25¢ par \$100.00 d'évaluation est imposé aux propriétaires des arrondissements numéros 1 et 2, de .35¢ pour ceux de l'arrondissement numéro 3 et de .15¢ pour ceux de l'arrondissement numéro 4.⁴²⁷

Au début d'octobre, le conseil municipal établit que la taxe foncière sera de .35¢ par \$100.00 d'évaluation à quoi il



De gauche à droite: Mme Vitaline Morin (épouse de Joseph Richer), Mme Léocadie Bernier (veuve de Joseph Filteau) et Mme Charles Goulet (née Mary McCraw).

419. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1908, vol. 2, 1908-1918, p. 3-4.

420. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 8 mars 1908, document collé sur la page 59.

421. Id., 25 mars 1908, [document collé sur la page 97].

422. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [avril?] 1908, vol. 1, p. 166.

423. Id., 7 avril 1908, vol. 1, p. 168.

424. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 31 mai 1908, p. 57.

425. *Gouv. du Q., Rapport sur la douzième élection, [...]*, p. 187.

426. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 juillet 1908, vol. 2, p. 13.

427. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 1er septembre 1908, vol. 1, p. 175-176.

faut ajouter un prélèvement de \$16.25 sur tous les propriétaires du rang 1.⁴²⁸

Le 26, les Canadiens doivent se rendre dans les bureaux de scrutin afin d'exercer leur droit de vote. La liste électorale du comté de Richmond et Wolfe, comprend 8,954 noms d'électeurs dont 7,048 (78,7%) se déplacent pour s'acquiescer de ce devoir. Le résultat du scrutin accorde la victoire au représentant libéral William Tobin qui entreprend ainsi son troisième mandat comme député. Il récolte 3,880 voix (55,1%) et son adversaire le conservateur John Champoux 3,051 (43,3%).⁴²⁹ À Notre-Dame-de-Ham, sur les 112 électeurs qui sont inscrits sur la liste électorale, 95 (84,8%) se rendent exprimer leur opinion. Ils accordent 35 voix (36,8%) au candidat Champoux et 58 (61%) au candidat Tobin.⁴³⁰

Le 27 décembre, Anthime Morasse est élu marguillier par acclamation. Probablement à la même assemblée, Alphonse Paris rend compte de l'administration de la Fabrique. Le total se chiffre à \$2,052.69 et les dépenses à \$1,822.02, le surplus de \$230.67 est déposé à la Banque Molson de Victoriaville.⁴³¹

Lors des élections municipales du 11 janvier 1909, Joseph Gagné et Napoléon Proulx sont élus conseillers par acclamation, et le 1er février, le conseil choisit de nouveau Joseph Gagné comme maire.

De son côté, le curé Guertin semble chercher à changer la "servante" du presbytère, car Mgr LaRocque lui permet de garder celle qu'il a présentement, "malgré son défaut de canonicité".

Cependant, il lui suggère "une bonne personne, veuve, dans les cinquante, qui serait peut-être bien aise de se placer dans un presbytère comme ménagère [...]"⁴³² et qui demeure à Bromptonville.

Peu après, l'inspecteur J. M. Turcotte réprimande les commissaires à propos de l'école numéro 3: "[...] j'ai demandé l'an dernier de tourner les pupitres des Garçons vers la tribune de l'Institutrice, j'ai constaté avec regret que la chose n'a pas été faite, veuillez donc y voir au plus tôt [...]."⁴³³

Sur la scène municipale, le conseil se réunit en assemblée spéciale le 20 avril afin de discuter de la demande d'Alfred Bissonnette et de M. Martineau de Saint-Adrien-de-Ham, qui souhaitent obtenir un permis de vente de bière.⁴³⁴

Au début de juillet, les conseillers amendent la résolution qui permet à tous de se servir de la machine à chemins, en ajoutant l'obligation d'employer l'ingénieur nommé pour la faire fonctionner.⁴³⁵

Le 5 juillet 1909, J.-L.-A. Payer déclare Amédée Trottier et Eugène Gagnon réélus commissaires par acclamation. Peu après, Pierre Toupin est de nouveau réélu président de la commissions scolaire.

À la fin du mois, le curé Guertin écrit à Mgr LaRocque pour lui annoncer l'acquisition d'un "chemin de croix" en plâtre avec personnages en relief et décoré en or et peinture, qu'il a récupéré de sa paroisse natale de La Présentation.⁴³⁶ Un mois plus tard, l'évêque lui accorde les pouvoirs nécessaires qu'il demande pour procéder à

son érection canonique.⁴³⁷

Sur le plan municipal, au début de novembre, les conseillers discutent de la demande de Camille Morin de Ham-Nord qui souhaite l'ouverture d'une demie route entre les lots numéros 16 et 17 du rang 2. Les avis étant partagés également, le maire se range en faveur de la proposition qui est adoptée à la majorité.⁴³⁸ Par contre, une requête circule à l'effet de faire avorter le projet. Le conseil est saisi de ce document lors de l'assemblée du 6 décembre. Finalement, le conseil cède sous la pression publique et fait savoir à Camille Morin que ce projet devient caduc puisqu'aucun contribuable du rang 2 n'en a fait la demande.⁴³⁹

Le lendemain de Noël, le marguillier Anthime Morasse étant décédé,⁴⁴⁰ on le remplace par Alfred Hamel.

Le 9 janvier 1910, Calixte Vézina marguillier en exercice sortant de charge, rend compte de l'administration de la Fabrique qui montre que les recettes ont été de \$1,721.78 et les dépenses de \$1,069.40, ce qui laisse un surplus de \$642.38 à la Banque Molson de Victoriaville.⁴⁴¹

Les élections municipales ont lieu le lendemain. Alfred Hamel, Moïse Fortin et Théophile Lavigne sont alors élus par acclamation. Les conseillers se réunissent le 7 février et réélisent Joseph Gagné comme maire.

Le 19 mars, Mgr LaRocque fait parvenir au clergé l'itinéraire de sa prochaine visite pastorale. Cette année, Notre-Dame apparaît au programme. Le prélat invite le curé à bien préparer les paroissiens en demandant de réciter le

428. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1908, vol. 2, p. 21.

429. Pierre DROUJILLY, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, p. 126.

430. *Gouv. du CAN., Rapport sur la onzième élection [...]*, p. 260-261.

431. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [?] décembre 1908*, p. 57-60.

432. *Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à R. Guertin, 12 février 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*, archives XVIII.

433. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, [avril] 1909, vol. 1, p. 180.

434. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 20 avril 1909, vol. 2, p. 31.

435. *Id.*, 5 juillet 1909, vol. 2, p. 36.

436. *Arch. de SHERBR., "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 29 juillet 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*.

437. *Arch. de SHERBR., "Lettre de R. Guertin à Mgr Paul LaRocque, 20 août 1909"*, op. cit., dossier *Correspondance*.

438. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1909, vol. 2, p. 45-46.

439. *Id.*, 6 décembre 1909, vol. 2, p. 47.

440. *Anthime Morasse décède le 15 novembre 1909, âgé de 49 ans. Il est l'époux de M.-Élize Rouleau De Morasse. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, S-12, vol. 1, p. 98.*

441. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 9 janvier 1910*, p. 62-63.

chapelet en famille. Les associations pieuses sont sollicitées afin d'ajouter les intentions de l'évêque lors de leurs prières en commun. Le curé devra surtout préparer les enfants en les exhortant à se confesser.⁴⁴²

Le 4 avril, le conseil municipal adopte le règlement numéro 8 qui décrète que la Compagnie de Téléphone de Notre-Dame-de-Ham, qui a son siège d'affaire au village, est autorisée à construire et à réparer une ligne de téléphone dans les limites de la municipalité.⁴⁴³

Le lendemain, l'inspecteur Turcotte conseille aux commissaires de remplacer les manuels de Géographie et d'Histoire Sainte par des manuels approuvés.⁴⁴⁴

À cette époque, le curé Guertin tombe malade et démissionne de son

poste de curé pour retourner au diocèse de Saint-Hyacinthe.⁴⁴⁵ Il est alors remplacé par Barthélémy Couillard,⁴⁴⁶ un jeune prêtre de 26 ans.

Comme la visite pastorale approche et que le nouveau curé doit se rendre compte de l'état financier de la paroisse, le 15 mai, le curé Guertin ferme ses livres pour les mois de janvier jusqu'au 15 mai inclusivement avant de quitter la paroisse. La recette est alors de \$1,148.95 et les dépenses de \$312.77. Le surplus s'élève à \$836.18.⁴⁴⁷

Le 17, Barthélemy Couillard est officiellement nommé curé de Notre-Dame-de-Ham.⁴⁴⁸ Parti la veille de Sherbrooke, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham via Saint-Adrien-de-Ham le 28 et en repart le 29 en direction des Saints-Anges-de-Ham-Nord. Il confirme 60 enfants et adultes et tous les nouveaux confirmés sont enrôlés dans la Légion

d'Honneur des Petits Chevaliers de la Tempérance. "[...] Ils ont généreusement promis sur leur honneur, de s'abstenir, jusqu'à l'âge de 21 ans, de l'usage de toute boisson enivrante et Nous avons été heureux de les décorer, Nous-même, de la Croix d'honneur de la tempérance [...]."⁴⁴⁹ Chaque enfant reçoit un insigne, en autant que leurs parents puissent en défrayer le coût de .25¢. Dans le cas d'une trop grande pauvreté, il exhorte le curé à les payer lui-même.⁴⁵⁰

A la fin de juin, un événement peu banal se produit dans le village de Notre-Dame. Alphonse Sévigny, décédé le 10 avril, est inhumé dans le cimetière paroissial.⁴⁵¹ Or, peu après, son père, Louis Sévigny, achète un lot familial dans le même cimetière. Il entreprend donc les démarches afin d'obtenir l'autorisation qui lui est accordée le 26 juin, d'exhumer son fils et de l'inhumer dans le nouveau lot.



Barthélemy Couillard.



Le village vers 1916.

442. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 68.

443. Mm. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 avril 1910, vol. 2, p. 53-54.

444. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 5 avril 1910, vol. 1, p. 193.

445. Albert GRAVEL, Pages préliminaires à l'obituaire-album [...], p. 15.

446. COUILLARD, (L'abbé Pierre-Barthélemy), né à Saint-Eugène-de-L'Islet, le 26 ou 27 juin 1874, de Pierre-Edmond Couillard, cultivateur, et de Démerise Ouellet, fait ses études au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, où il fut ordonné par Mgr Paul LaRocque, à la cathédrale de Sherbrooke, le 29 juin 1906. Vicaire et desservant à Notre-Dame-de-Bonsecours (1906-1907), vicaire à Saint-Aimé d'Asbestos (1907) et à la cathédrale de Sherbrooke (1907-1910); curé de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1910-1921), au repos à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1921-1922); exerce du ministère à Auburn, Maine (1922); chapelain du Foyer Sainte-Élisabeth de Sherbrooke (1922-1923); décède à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke le 4 ou le 7 septembre 1923. Son corps est inhumé à Saint-Eugène de l'Islet. Jean-Baptiste ALLAIRE, op. cit., vol. 2, Les Contemporains, p. 147. [paru en 1908]. Les dates avancées par Jean-Baptiste Allaire, soit 1907 et par Albert Gravel, 1910, ne concordent pas. Voir aussi, Albert GRAVEL, Pages préliminaires à l'obituaire-album [...], p. 16. Voir aussi, Arch. de SHERBR., Obituaire du clergé, p. 34.

447. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 mai 1910, p. 63-65.

448. Arch. de SHERBR., "Profession de foi de Barthélemy Couillard, 17 mai 1910", op. cit., dossier Correspondance.

449. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 29 mai 1910, p. 65.

450. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 70.

451. Alphonse Sévigny décède le 10 avril 1910, âgé de 28 ans. Il est inhumé le 12. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, vol. 1, p. 100, S-5.

Le 4 juillet, le conseil municipal nomme Edmond Côté conseiller pour remplacer Joseph Fortin.

Le même jour a lieu l'élection de Clément Payer et la réélection de Dominique Mailhot comme commissaires d'école. Le 11 juillet 1910, Charles Gagné est élu président de la commission scolaire. Par la même occasion, on réengage J.-L.-A. Payer comme secrétaire-trésorier aux mêmes conditions que l'an dernier.

Il semble que ce soit à partir de cette époque que Louis Hudon gère le bureau de poste en remplacement des Goulet et ce, jusqu'en 1925.⁴⁵²

Le 18 juillet, lors d'une séance spéciale, le conseil municipal donne suite aux demandes des propriétaires du 10e rang de Wolfestown et adopte le règlement numéro 9 qui amende une résolution adoptée le 24 août 1877. On décide que les propriétaires des lots numéros 1 à 5 du rang 10 de Wolfestown seront tenus de faire réparer leurs clôtures de cordon qui se trouvent entre les rangs 10 et 11.⁴⁵³

À l'occasion de l'assemblée de Fabrique du 7 août, comme son prédécesseur, le curé Couillard est élu secrétaire de la commission des Syndics.

Le 8 août, le pape Pie X décrète que l'âge permis pour commencer à communier se situe à 7 ans "plus ou moins". Le décret papal indique que, jusqu'à ce jour, on considérait deux "âges de raison", l'un concernant la distinction du bien et du mal pour pouvoir recevoir le sacrement de pénitence, l'autre exigeant une connaissance plus nuancée de la religion et un mûrissement plus avancé afin de recevoir l'eucharistie, âge que l'on

avait fixé à dix ou douze ans, parfois quatorze.⁴⁵⁴ Mgr LaRocque démontre que ce décret ajoute de la pression sur la charge des curés qui devront désormais surveiller encore de plus près l'enseignement du catéchisme et de la piété dans les écoles. L'évêque insiste: "Vous voudrez donc bien, à l'avenir, considérer comme un point important de discipline que toutes les écoles seront visitées au moins une fois par mois."⁴⁵⁵ Le prélat rappelle au clergé de considérer un enfant en danger de mort de la même manière qu'un adulte dans la même circonstance, c'est-à-dire comme un catholique à part entière, ce qui semble être ignoré souvent.

Le 18 décembre, le prélat impose un serment spécial antimoderniste à tous les prêtres de son diocèse: "[...] Pieusement agenouillés devant un crucifix ou en face du tabernacle, la main sur le saint évangile, vous devez lire attentivement la formule ci-jointe du serment antimoderniste, y apposer votre signature et me la remettre, au plus tard, le premier janvier prochain."⁴⁵⁶ Le curé Couillard doit donc se prêter à cet exercice.

Le jour de Noël, Joseph Fortier est élu marguillier. Puis, deux semaines plus tard, Amédée Sévigny dépose le bilan administratif pour les mois de mai à décembre. On indique que la dette de la paroisse a diminué de \$1,000.00 ce qui laisse tout de même \$6,600.00 à rembourser. Quant à l'argent en banque, il est passé de \$848.11 à \$23.11. Les recettes ont été de \$1,875.15 et les dépenses de \$1948.19.⁴⁵⁷

Le 9 janvier 1911, par un vote à main levée, les contribuables désignent Johnny Lavigne et Zéphirin Gagné comme conseillers. Le 6 février, le nou-

veau conseil se réunit et désigne de nouveau Joseph Gagné comme maire. Par ailleurs, on accepte la démission de Johnny Lavigne comme inspecteur de voirie pour l'arrondissement du rang 1 puisqu'il a été élu conseiller.

Le lendemain, ce sont les commissaires d'école qui se réunissent afin de faire assurer les écoles pour la valeur de \$4,000.00.⁴⁵⁸ Plus tard, le secrétaire note aussi le rapport de l'inspecteur Turcotte qui, après avoir visité les écoles entre le 7 février et le 9 avril, recommande d'abandonner l'usage du manuel *Le Devoir du Chrétien*, et de désinfecter les écoles numéros 1 et 2 avant de les rouvrir.⁴⁵⁹

À la fin de juin, les commissaires établissent qu'à l'avenir, on évaluera la corde de bois à \$1.50 pour le paiement des taxes scolaires. Puis, on engage Flore Prince comme institutrice.⁴⁶⁰

Selon le Recensement du Canada publié en 1911, la population de Notre-Dame-de-Ham s'élève à 501 personnes, dont 247 hommes et 254 femmes, ce qui donne une densité de 38.19 personnes au mille carré. Cependant, cette population accuse une diminution de 111 personnes depuis dix ans puisqu'elle se chiffrait à 612 personnes en 1900.⁴⁶¹ On dénombre 84 maisons habitées par 86 familles. Dans un classement selon la population, Notre-Dame-de-Ham se situe alors au 19e rang sur la liste des 36 localités du comté de Richmond et Wolfe, entre le village Lake Weedon qui compte 607 habitants et Saint-Jacques qui en compte 496. Le comté de Richmond et Wolfe compte alors une population de 39,491 personnes.⁴⁶²

La population de Notre-Dame-de-Ham est essentiellement catholique. Il

452. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 121.

453. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 18 juillet 1910, vol. 2, p. 60.

454. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 127.

455. *Id.*, p. 137.

456. *Id.*, p. 139-140. Le lecteur peut consulter le texte intégral du serment aux pages 144-146.

457. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 6 janvier 1911, p. 67-69.

458. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 7 février 1911, vol. 1, p. 201.

459. *Id.*, [entre le 7 février et le 9 avril] 1911, p. 201.

460. *Id.*, 25 juin 1911, p. 205.

461. Pour la même période, on constate aussi une diminution de 13 personnes au village de Marbleton, de 53 à Garthby, de 494 à Saint-Julien-de-Wolfestown et de 1,021 à D'Israëli.

462. Gouv. du CAN., *Recensement, 1911*, vol. 1, p. 113, 392-395.

n'y a qu'une personne qui a négligé ou refusé d'indiquer sa religion.⁴⁶³ Si la grande majorité de la population se déclare de langue française, on dénombre toutefois six Écossais, quatre Allemands et trois personnes de langue anglaise.⁴⁶⁴

Deux propriétaires possèdent chacun une terre de moins d'un acre, neuf entre 1 et 5 acres, un seul entre 5 et 10 acres, sept entre 11 et 50 acres, vingt-six entre 51 et 100 acres et trente-trois entre 101 et 200 acres. Aucun propriétaire ne possède plus de 200 acres; cependant, à Saint-Adrien-de-Ham, on en dénombre treize et à Ham-Nord vingt-et-un.⁴⁶⁵ Sur l'ensemble des 78 propriétaires terriens résidant à Notre-Dame-de-Ham, un seul se déclare propriétaire et locataire; cette location concerne une étendue de 60 acres.

À cette époque, 7,456 acres de terre sont occupés, ce qui représente 88,8% de l'ensemble du territoire de la municipalité. Près des deux tiers (63,5%) de la superficie est améliorée et le quart (25,3%) est en forêt naturelle. Enfin, les champs couvrent le tiers (33,5%) de l'ensemble. Les vergers, les pépinières et la culture des légumes occupent une place négligeable.⁴⁶⁶

À Notre-Dame-de-Ham, la culture du sarrasin couvre 54 acres, ou 2% de l'espace cultivé, ce qui donne une récolte de 1,381 boisseaux, et place cette culture au troisième rang en importance. La seconde place est détenue par l'avoine que l'on cultive sur 437 acres (16% de l'espace cultivé) et dont la récolte s'élève à 8,641 boisseaux. Toutefois, la première place revient, et de loin, au foin à qui on consacre 2,171 acres ce qui représente 79% de l'ensemble des cultures, alors

qu'on en récolte 2,182 tonnes soit près d'une tonne à l'acre.⁴⁶⁷ Enfin, la culture de la pomme de terre détient le cinquième rang en occupant 1,1% de l'espace cultivé à Notre-Dame.⁴⁶⁸

Le 3 juillet 1911, le conseil municipal décide de détourner la côte dans le chemin de front de Louis Lacharité et Alex Langlois. On effectuera des travaux semblables à l'autre bout du rang 1 qu'on appelle couramment "route Israël Côté", dans le chemin de front de Philippe Côté. Enfin, on travaillera aussi la côte sur le chemin de front de Joseph Fortier si on obtient des subventions du Département des Travaux Publics.⁴⁶⁹

Le même jour, après l'élection des commissaires Alphonse Paris et Hormidas Leblanc, élus par acclamation, on décide de réparer l'école numéro 1; on referra le plancher du bas en épinette, on réparera la couverture et les lambourdes, et on installera un tuyau de ventilation dans les lieux d'aisance.⁴⁷⁰ Quelques jours plus tard, Amédée Trottier est nommé président de la commission scolaire.

Le 21 septembre ont lieu des élections fédérales. Le comté de Richmond et Wolfe compte une liste de 9,354 électeurs mais 7,252 personnes (77,5%) se prévalent de leur droit de vote. Pour la quatrième élection consécutive, le libéral Edmond-William Tobin remporte la victoire avec 3,855 voix (53,2%) sur son adversaire le conservateur John Hayes qui en obtient 3,311 (45,7%).⁴⁷¹ Pourtant, à Notre-Dame, 93 (66%) des 141 électeurs inscrits sur la liste électorale se prévalent de leur droit de vote et l'opinion est très partagée; le vote local accorde 45 voix (48,4%) au

candidat Tobin et 47 (50,5%) au candidat conservateur Hayes.⁴⁷²

Vers la même époque, l'inspecteur Turcotte répète aux commissaires que le manuel *Le Devoir du Chrétien* n'est plus approuvé et qu'il faudrait des cartes géographiques à l'école numéro 1. Il ajoute, "[...] Vous devriez commencer dès le mois de mai à engager vos Institutrices. De cette manière vous seriez plus certain d'avoir votre personnel au complet au premier de septembre."⁴⁷³

Au début de décembre, les commissaires d'école sont saisis d'une requête provenant des propriétaires des six premiers lots des rangs 10 et 11 du canton Chester demandant d'être annexés à la commission scolaire de Notre-Dame-de-Ham. On la transmet au Surintendant de l'Instruction publique afin d'obtenir une autorisation avant de procéder.⁴⁷⁴

Le lendemain de Noël, cinquante-huit paroissiens décident d'éponger une partie de la dette de la Fabrique. Pour ce faire, on s'impose un prélevé annuel de .25¢ par \$100.00 d'évaluation ou de \$1.00 par famille, et ce, jusqu'à ce que la dette soit abaissée à \$2,000.00.⁴⁷⁵

Le 31 décembre, Octave Langlois est élu marguillier et le 14 janvier 1912, Joseph Gagné, présente sa reddition des comptes où il appert que les recettes ont été de \$1,384.53 et les dépenses de \$1,368.79, ce qui laisse un surplus de \$15.74 qu'on dépose à la Banque Molson de Victoriaville.⁴⁷⁶

Au début de février, le conseil municipal dont la composition demeure la même que l'an passé par la réélection

463. *Gouv. du CAN., Recensement, 1911, vol. II, p. 122-123.*

464. *Id.*, p. 300-301.

465. *Id.*, vol. IV, p. 40.

466. *Id.*, p. 124-125.

467. *Id.*, p. 212-213.

468. *Id.*, p. 294-299.

469. *Mion, N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1911, vol. 2, p. 75.*

470. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 juillet 1911, vol. 1, p. 208.*

471. *Pierre DROUILLY, Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985, p. 126.*

472. *Gouv. du CAN., Rapport sur la douzième élection [...], p. 270-271.*

473. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 5 septembre et le 3 octobre] 1911, vol. 1, p. 214.*

474. *Id.*, 5 décembre 1911, vol. 1, p. 216.

475. *Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 26 décembre 1911, document dactylographié et collé sur la page 76.*

476. *Id.*, 14 janvier 1912, p. 71-73.

de Joseph Gagné et de Napoléon Proulx le 8 janvier 1912, réélit le commerçant Joseph Gagné pour un nouveau terme à la mairie.

Entre temps, l'inspecteur Turcotte effectue une nouvelle visite des écoles. Dans son rapport, il déplore que le manuel *Le Devoir du Chrétien* soit encore employé aux écoles 1, 3 et 4. De plus, il souligne que l'école numéro 1 est devenue trop petite et qu'elle n'offre que 87 pieds cubes d'air par élève alors qu'il en faut 150; il faudra donc reconstruire ou agrandir. De plus, "[...] Ecole No 2: Il faudrait une carte du Canada et les règlements du Comité Catholique. [...] L'Institutrice de l'école No. 1 se plaint que son traitement n'est pas payé régulièrement. On ne doit pas oublier que le traitement des Institutrice doit se payer mensuellement. [...] L'institutrice de l'école No. 3 n'est pas assez instruite pour ses élèves de 4ème année. Par conséquent la commission scolaire ne peut l'engager. Il est important que le recensement se fasse chaque année. D'après le rapport de vos Institutrices il y a 16 enfants garçons de 5 @ 7 qui fréquentent vos écoles tandis que le recensement de l'an dernier n'en contient que 13. On ne doit pas faire aux maisons d'école des réparations ayant pour conséquence de diminuer la grandeur des salles de classe sans consulter le Département."⁴⁷⁷

À la même époque, une demande de permis de passage est adressée au conseil municipal par la Eastern Township Railway Company. La compagnie de chemin de fer projette de réunir Saint-Léonard-d'Aston à Dudswell. On en discute lors de l'assemblée spéciale du 24 février. On en arrive à formuler le règlement numéro 10 qui stipule que la municipalité entamera les démarches nécessaires afin d'obtenir les terrains et les droits de passage requis

pour les fins de ce projet. Par contre, la Compagnie devra défrayer les coûts engendrés par le déménagement d'immeubles, le creusage de fossés et la confection de clôtures. De plus, elle devra s'engager à commencer les travaux d'ici deux ans et à les terminer dans les cinq ans à venir. Enfin, le règlement devra être entériné par la population.⁴⁷⁸

En avril, la commission scolaire réengage l'institutrice Flore Prince.⁴⁷⁹

Des élections provinciales ont lieu le 15 mai 1912. Dans le comté de Wolfe; 3,173 voteurs (73,7%) sur les 4,304 inscrits se déplacent pour exercer leur droit. À l'issue du scrutin, le député sortant, le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte une troisième victoire avec 1,661 voix (52,3%) sur son adversaire le conservateur Alphonse Thibault qui en recueille 1,490 (47%). À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation atteint 85% car 102 voteurs sur les 120 inscrits se prévalent de leur droit et l'option locale est plus évidente que celle de l'ensemble du comté. La faveur populaire accorde 33 voix (32,4%) à Thibault et 69 (67,6%) à Tanguay.⁴⁸⁰

Suite à une lettre du Surintendant de l'Instruction publique, les commissaires d'école reportent la construction de l'école numéro 1 à l'année 1915. Durant le mois suivant, Adélar Lavigne et Pierre Toupin sont élus commissaires d'école et le 22, Pierre Toupin est élu président de la commission scolaire. Peu après, on délègue le curé Couillard afin qu'il se rende à Québec pour obtenir de l'argent du "fonds des municipalités pauvres" en vue de la construction de l'école numéro 1.⁴⁸¹

Le 20 octobre, les fabriciens établissent le salaire du sacristain à \$10.00 par mois, pour s'occuper du chauffage et

entretenir l'église et les parterres. À ce montant on ajoute la somme de \$25.00 pour l'année, pour l'entretien des vêtements et autres linges.⁴⁸²

Après sa tournée des écoles, l'inspecteur Turcotte écrit aux commissaires: "[...] *Le Devoir du Chrétien* est encore employé comme livre de l'élève à l'école No. 4. [...] Maison d'école. No 1. Je vous prie de ne pas oublier que vous devez reconstruire cette maison pour le premier septembre prochain. Il serait prudent de demander des soumission dès cet automne afin que l'entrepreneur puisse préparer son bois l'hiver prochain. [...] No 4.- Il faut les cartes de l'Europe et de l'Asie No 2.- La carte du Canada et les règlements du comité catholique. [...] No 3. Il faudrait 3 pupitres No 2. Il faudrait 5 pupitres."⁴⁸³

Le 13 janvier 1913, Moïse Fortin, Théophile Lavigne et Alex Dusseault sont élus conseillers municipaux sans opposition. Trois semaines plus tard, Joseph Gagné est réélu au poste de maire et le conseiller Johnny Lavigne qui démissionne est remplacé par Edmond Côté.

Entre temps, John Ramsay est élu marguillier par acclamation. Le 19, Alfred Hamel présente la reddition des comptes de la Fabrique. Les améliorations faites aux édifices religieux et les ornements achetés pour compléter le vestiaire ont empêché la Fabrique de diminuer la dette. Les recettes sont de \$1,755.02 et les dépenses de \$1,800.80, ce qui aboutit à un déficit de \$45.80. Or, le curé Couillard débourse lui-même la somme de \$45.80 que la Fabrique reconnaît lui devoir.⁴⁸⁴ Enfin, la Fabrique dispose d'une somme de \$15.19 dans son compte de la Banque Molson.

Le 27 mars, les commissaires

477. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 5 décembre 1911 et le 21 avril 1912], vol. I, p. 217-218. Le rapport est transcrit dans le *Registre*, mais il n'est pas signé.

478. *Mss. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 24 février 1912, vol. 2, p. 85-89.

479. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 avril 1912, vol. I, p. 219.

480. *Gouv. du Q.*, *Kappon sur la treizième élection [...]*, p. 102.

481. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 28 juillet 1912, vol. I, p. 221-225.

482. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 20 octobre 1912, p. 73.

483. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 novembre 1912, vol. I, p. 229. Le rapport n'est pas signé.

484. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 19 janvier 1913, p. 75-77.

d'école décident de reconstruire l'école numéro 1 et de la situer au village. Le président est autorisé à acheter un emplacement en vue de ce projet.⁴⁸⁵

Au début de mai, après avoir décidé de procurer un coffre de sécurité pour la conservation de ses archives, la Fabrique convient de profiter du passage prochain de l'évêque pour faire repeindre les dépendances, sous la surveillance du curé Couillard.⁴⁸⁶ Le programme de la visite pastorale de 1913 prévoit que l'évêque sera à Notre-Dame-de-Ham les 7, 8 et 9 juin prochain.⁴⁸⁷ Or, pour des raisons inconnues, Mgr LaRocque est amené à modifier le programme de cette tournée et à la reporter en août-septembre.

Le 19 juin, Joseph Gagné vend le moulin à scie, à carde, à fonds de boîte, à bardeaux, à planer, à fouler, à presser, à farine et toute la machinerie avec chaussée et estacades, à Alphonse Lehouillier, pour la somme de \$7,250.00.⁴⁸⁸

À la fin juin, l'inspecteur d'école hausse le ton: "[...] Le "Devoir du Chrétien" vous fait perdre encore une note par école. [...] Vous n'avez pas de temps à perdre pour que la maison d'école No 1 soit prête pour septembre prochain conformément aux instructions de M. le Surintendant. [...] Cette année encore vous avez plus d'élèves inscrits dans vos écoles que n'en donne le recensement."⁴⁸⁹

Peu après, Dominique Mailhot et Trefflé Tremblay sont élus commissaires d'école. Le 14 juillet 1913, les commissaires réalisent Pierre Toupin à la

présidence de la commission scolaire. Puis, on décide de changer l'aspect extérieur de l'école numéro 3 en enlevant le vieux "clabord" qu'on remplacera par du bardeaux de cèdre. De plus, il est question de réparer la couverture et de la peindre "avec de la peinture rougt."⁴⁹⁰ Le 5 août, on lance un appel d'offre pour la construction de l'école numéro 1 au village. Les soumissions seront ouvertes le 7 octobre. De plus, on demande à Daniel Gauthier de livrer d'ici huit jours, le terrain de 80' de profond par 90' de large situé derrière l'emplacement de l'école numéro 1, que la commission scolaire achète pour la somme de \$100.00.⁴⁹¹

Pour sa part, le conseil municipal tient une assemblée spéciale le 16 août, pour décider d'effectuer des réparations majeures au pont du rang 2.

Le 21, Mgr LaRocque entreprend sa visite pastorale. Cette fois-ci, il demande aux curés d'organiser eux-mêmes son transport et celui de sa suite.⁴⁹²

Entre temps, quelques contribuables du rang 2 présentent une requête au conseil pour demander l'ouverture d'une nouvelle route entre le cordon du rang 1 et la propriété d'Edmond Côté dans le rang 1.⁴⁹³

Le 23 août, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham. Il confirme 132 enfants et adultes qui sont enrôlés dans Les Petits Chevaliers de la Tempérance.⁴⁹⁴

Peu après, Louis Hudon dépose son rapport d'inspection au conseil municipal qui finit par constater l'impossibilité de construire la route

demandée.⁴⁹⁵ Cette proposition provoque l'animosité. Le vote doit être pris avec pour résultat que Moïse Fortin, Zéphirin Gagné, Edmond Côté et Alex Dusseault se déclarent en faveur alors que Théophile Lavigne et Napoléon Proulx sont contre. Elle est donc adoptée à la majorité.

Chez les commissaires d'école, le 14 octobre, on présente de nouveaux devis pour l'école numéro 1, afin de les faire approuver par le Surintendant, et on l'avise que les soumissions seront ouvertes le 15 novembre.⁴⁹⁶

Le 3 novembre, le ressentiment n'est pas éteint et on doit soumettre l'adoption du procès-verbal au vote. Puis, on discute des réparations à effectuer au pont du rang 2 qu'on décide d'effectuer, mais cette fois, en pierre et en ciment, ce qui représente une dépense de \$192.82. Quant à celui du rang 1, on relèvera la terrasse sur une longueur de 80 pieds avec de la terre et de la pierre, et on installera des "gardes" en tuyaux de fer. L'ouvrage sera fait au moyen d'une corvée par tous les contribuables de l'arrondissement. Ceux qui refuseront devront payer une compensation en argent selon la répartition.⁴⁹⁷

De leur côté, les fabriciens ont à régler une affaire qui demeure encore inexplicquée. Il semblerait que la Fabrique soit tenue de rembourser au Royal Trust Company une somme de \$4,000.00 plus les intérêts, prêtée à la Fabrique par un certain H.-H. Guay,⁴⁹⁸ décédé récemment. Le Royal Trust est chargé par la succession, de recouvrer cette somme. Or, les marguilliers savent que bientôt, la Corporation épiscopale de

485. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 mars 1913, vol. 1, p. 233.

486. Par N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 4 mai 1913, p. 77-78.

487. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 240.

488. *Contrat enregistré sous le numéro 20470, bureau d'enregistrement de Richmond*, vol. B-21, p. 767.

489. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 22 juin et le 7 juillet] 1913, vol. 1, p. 237.

490. *Id.*, 14 juillet 1913, p. 239-240.

491. *Id.*, 5 août 1913, vol. 1, p. 242. Aussi 17 août 1913, vol. 1, p. 243.

492. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 265.

493. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1913, vol. 2, p. 118-119.

494. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 4 septembre 1913, p. 78.

495. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 octobre 1913, vol. 2, p. 120-121.

496. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 octobre 1913, vol. 1, p. 244.

497. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1913, vol. 2, p. 127.

498. Dans l'état actuel des recherches, nous ignorons tout de ce H. H. Guay. Ce montant de \$4,000.00 n'apparaît nulle part dans les reddition de comptes annuelles des marguilliers sortant de charge ni dans les rapports annuels des curés. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 1^{er} novembre 1913, p. 80-81.

Sherbrooke exigera elle aussi la remise de \$1,600.00 plus les intérêts qu'elle lui doit. Il faut donc emprunter afin de rembourser les créanciers. La Fabrique autorise alors le curé Couillard à effectuer une série de huit emprunts à 6% auxquels il faut ajouter deux autres emprunts à 5%. La formulation des billets spécifie que le curé s'engage à couvrir de ses deniers les sommes empruntées. Cette proposition est acceptée par tous.⁴⁹⁹

Le 15 novembre, les commissaires d'école retiennent la soumission d'Eugène Côté de Wotton, au montant de \$1,600.00 pour la construction de l'école du village. Selon le Surintendant de l'Instruction publique, cette école devrait ouvrir ses portes le 1er septembre. L'inspecteur note aussi dans son dernier rapport: "[...] L'engagement de Melle Alain n'est pas autorisé par Mr. le Surintendant; vous vous exposez à perdre les subventions en agissant comme vous le faites."⁵⁰⁰ Les commissaires en informent mademoiselle A. Alain qui remet sa démission.

Le 1er décembre, les conseillers municipaux décident entre autres, que l'abreuvoir qui se trouve dans la route du rang 2 "S'est-à-dire a une Arpent du Cordon du premier rangs", sera entretenu à l'avenir par la municipalité.⁵⁰¹

Le 28 décembre, Zéphirin Gagné est élu marguillier par acclamation et le 18 janvier 1914, Joseph Fortier présente la reddition des comptes de la Fabrique. Les recettes ont été de \$7,299.01, ce montant inclut l'emprunt de \$5,520.00. Les dépenses se sont élevées à \$2,073.93. On a effectué des remboursements pour une valeur de \$5,600.00, ce qui laisse un déficit de \$374.92 que le curé Couillard renfloue à même ses propres deniers. Si on ajoute ce montant à celui que la

Fabrique lui doit déjà, on arrive à la somme de \$421.49. Afin de diminuer cette dette, la Fabrique autorise le curé à se rembourser à même la vente des bancs de janvier 1914.⁵⁰² Lors de la même assemblée, Théodore Côté est élu marguillier par acclamation.

Entre temps, le 2 janvier, Edmond Côté et Amédée Sévigny ont été élus conseillers municipaux aussi par acclamation et le 2 mars, Joseph Gagné est réélu au poste de maire.

L'évêque de Sherbrooke s'inquiète de l'administration des Fabriques. Aussi, le 6 avril 1914, il informe son clergé qu'à l'avenir, un prêtre sera chargé d'aller dans toutes les paroisses afin d'en vérifier l'administration. En l'occurrence, le curé Hébert de Sainte-Anne-de-Danville s'est offert à effectuer ce travail bénévolement.⁵⁰³

À cette époque, le curé Couillard échaffaude le projet de mettre sur pied une station avicole expérimentale comprenant deux poulaillers et un hangar à grains qu'il louerait de la coopérative, ainsi qu'un four pour cuire le pain.⁵⁰⁴ Aussi, le 10 mai, la Fabrique accepte de lui louer au profit du Département de l'Agriculture un terrain sur lequel se trouvent les poulaillers et la cour du curé Couillard. Cette location sera renouvelable chaque année au 1er avril. De plus, on le nomme procureur de la Fabrique.⁵⁰⁵

Le 2 juin 1914, les commissaires d'école acceptent la démission de Pierre Toupin afin qu'il soit engagé comme secrétaire-trésorier pour remplacer J.-L.-A. Payer qui est absent de la municipalité. Son salaire annuel sera de \$60.00. Puis, Joseph Fortier est nommé commissaire, et le 30, Alphonse Paris est désigné comme président de la commission scolaire.

Une cérémonie importante a lieu le 5 juillet 1914. Il s'agit de la bénédiction officielle d'un monument érigé près de l'église, au coût de \$500.00, et dédié à Notre-Dame-de-Lourdes, patronne de la paroisse.⁵⁰⁶ Ce projet a été réalisé grâce à des dons. La bénédiction solennelle est faite par l'abbé Charles Lemire, curé des Saints-Anges-de-Ham-Nord, assisté des abbés P. Brassard, curé de Wotton et J.-H. Roy, curé de Saint-Georges-de-Windsor. L'abbé J.-A. Castonguay, professeur au Séminaire de Sherbrooke, prononce le sermon de circonstance. Parmi l'assistance évaluée à plus de 2,000 personnes, se trouvent les curés de Saint-Paul-de-Chester, de Tingwick, de Saint-Adrien-de-Ham et plusieurs autres, attirés aussi par la présence de Mgr Larocque qui préside l'événement. Le prélat profite de l'occasion pour accorder cinquante jours d'indulgences aux personnes qui visiteront ce monument ou passera tout près de ce dernier en disant "Notre-Dame de Lourdes, priez-pour nous".⁵⁰⁷ Le 6 juillet, Alphonse Paris est réélu commissaire d'école.

Le même jour, le conseil municipal étudie un projet concernant l'ouverture d'une route qui doit traverser le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham qui aura pour effet "[...] de remplacer par un beau Chemin, le Chemin Actuel dans lequel se trouvent les Côtes bien Connues sous le Nom de Côte des Houles, Côte Filteau et Autres [...]".⁵⁰⁸ La population d'Arthabaska est d'accord sur le projet, en autant que chaque municipalité défraye sa partie de la route. Le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham s'engage donc à déboursier 12,5% du coût total de la confection de cette route.

499. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 1er novembre 1913, p. 80-81.

500. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 15 novembre 1913, vol. 1, p. 246. Ce rapport ne porte aucune signature.

501. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er décembre 1913, vol. 2, p. 133.

502. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 janvier 1914, p. 83-86.

503. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 6, p. 300.

504. Francine HUDON et Françoise MC SWEEN, op. cit., p. 48.

505. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 10 mai 1914, p. 88.

506. Il s'agit vraisemblablement de la grotte dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

507. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 juillet 1914, p. 88-89.

508. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1914, vol. 2, p. 138-141.

Lors de l'assemblée de la commission scolaire du 18 juillet, Alphonse Paris est nommé président. Ensuite, on décide l'emprunt de \$600.00 pour payer une partie de la construction de la nouvelle école. Puis, on autorise le régisseur Théode Côté à faire un solage à l'école numéro 4.⁵⁰⁹

Le mois suivant, Amédé Adam est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, et le conseil municipal ajoute son nom sur la liste des électeurs.⁵¹⁰ Cette proposition est contestée par Napoléon Proulx et on doit recourir au vote. Elle est cependant adoptée à la majorité.

Après avoir visité les écoles, l'inspecteur Turcotte se déclare satisfait.⁵¹¹ Toutefois, avant d'être opérationnelle, la nouvelle école numéro 1 doit être visitée et acceptée par l'inspecteur qui en recommandera l'acceptation par le Surintendant de l'Instruction publique.⁵¹²

À Sherbrooke, Mgr LaRocque, malade et âgé, croit le moment venu de préparer la relève. Pour ce faire, le 4 novembre 1914, Mgr Hubert-Olivier Chalifoux est nommé évêque auxiliaire du diocèse de Sherbrooke. C'est donc ce dernier qui prendra la place de l'évêque advenant son décès. Le 21 décembre, l'évêque invite tous les prêtres du diocèse à assister au sacre de Mgr Chalifoux qui aura lieu le 29 dans la cathédrale de Sherbrooke.⁵¹³

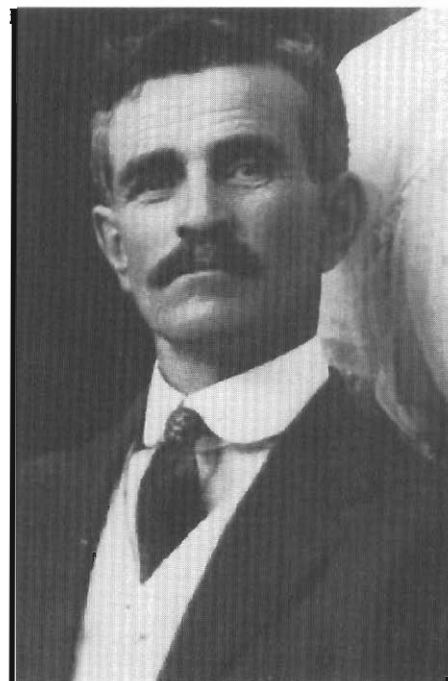
Le dernier jour de 1914, le curé Couillard fait le décompte des actes contenus dans le registre paroissial; le bilan indique 25 baptêmes, 22 mariages et 14 sépultures. C'est la première fois que l'on enregistre 20 mariages ou plus dans une même année.⁵¹⁴

La fin de l'année 1914 est marquée par le début de la première guerre

mondiale. L'humanité ne sait pas encore qu'elle durera quatre années. Toutefois, dimanche le 3 janvier 1915 est consacré à des prières publiques demandées par Mgr LaRocque afin de sensibiliser Dieu à ce malheur.⁵¹⁵

Ce même dimanche, Cyprien de Morasse est élu marguillier afin de remplacer Octave Langlois sortant de charge. La semaine suivante, ce dernier présente sa reddition de comptes. Les revenus de \$2,101.52 plus les emprunts de \$5,520.00 assurent une liquidité de \$7,620.52 à la Fabrique. Les dépenses ont atteint la somme de \$2,513.72, ce qui, ajouté aux emprunts de \$5,520.00, porte le passif à \$8,033.72. Là-dessus, il faut déduire \$200.00 qu'on a remboursé à un créancier. À ce moment-là, la fabrique possède à la banque, la somme de \$46.57.⁵¹⁶

Le 18 janvier, se termine le mandat de Joseph Gagné comme maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.



Alphonse Lehouillier



Avant de gauche à droite : Marie-Louise Côté (Omer Trottier), Eugénie Dupuis (Alphonse Lehouillier) et Mme Bélanger.

Debout de gauche à droite : Éva Plante, Antoinette Proulx, G. Houle, Amanda Côté, Florida Côté et Florida Caron.

509. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 18 juillet 1914, vol. 1, p. 257.

510. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1914, vol. 2, p. 144-145.

511. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 octobre 1914, vol. 1, p. 259. Le rapport porte les signatures d'Alphonse Paris, président et de Pierre Toupin, secrétaire.

512. *Id.*, 11 octobre 1914, vol. 1, p. 260.

513. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 338-339.

514. *Le phénomène se produira encore quatre fois.*

515. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 6, p. 339-340.

516. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 10 janvier 1915, p. 90-93.



Assis : Hector payeur et son épouse Philomène Demers.

Debout : Arthur, Anysie et Camille Payeur. Anysie a enseignée pendant plusieurs années à Notre-Dame-de-Ham.

Théophile Lavigne - 1915 (18 janvier) - 1916 (7 février)



Théophile Lavigne

Le 18 janvier 1915, les conseillers municipaux élisent Théophile Lavigne au poste de maire.

Au début de mai, les marguilliers décident de renouveler la peinture de l'extérieur du presbytère, des dépendances, et au besoin de l'église, et aussi d'en réparer la couverture, et on autorise le curé Couillard à faire exécuter ces travaux et d'en être le surveillant.⁵¹⁷ Peu après, on vote l'installation d'une nou-

velle fournaise dans l'église.⁵¹⁸

Si l'on en croit certains, ce serait à cette époque que le réseau d'aqueduc de la Compagnie Filteau, acheté par Joseph Gagné après 1901, aurait été racheté par Philippe Filteau. Si c'est le cas, il semble que ce ne soit pas avant le mois de mai.⁵¹⁹

Au début de juillet 1915, Amédée Trottier et Daniel Gauthier sont élus commissaires d'école, et le 11, Alphonse Paris est nommé président de

la commission scolaire alors que Pierre Toupin est réengagé comme secrétaire-trésorier pour le prix de \$60.00. Le mois suivant, les commissaires fixent la taxe scolaire à .70¢ par \$100.00 d'évaluation, et imposent un prélevé de \$3.00 sur les contribuables de l'arrondissement numéro 1.⁵²⁰

Le 5 septembre, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.), fondée en 1903, s'organise à Notre-Dame-de-Ham. La commission scolaire loue le haut de l'école numéro 1 au curé Couillard pour l'utilité de cet organisme. Le bail vaut pour cinq ans à condition que ce dernier s'engage à finir convenablement le local.⁵²¹ Peu après, le curé Couillard remplit un formulaire dans lequel il indique que la population s'élève à 695 âmes et qu'il y a 63 garçons et 58 filles à l'école paroissiale.⁵²²

À cette époque, le conseil est saisi d'une requête présentée par Louis Morin de Ham-Nord demandant l'ouverture d'une route dans le rang 2, entre les lots numéros 16 et 17, mais son étude est reportée à la prochaine assemblée.⁵²³

Le 4 octobre, le conseil municipal fixe la taxe à .30¢ par \$100.00 d'évaluation et un prélèvement de \$8.75 auprès des contribuables du rang 1 puisque la dette envers Louis Bernier n'est toujours pas épongée. Pour leur part, ceux du rang 2 écopent aussi d'un prélèvement de \$11.56 pour leur cotisation au remboursement du prêt d'Alphonse Paris. Quant à la requête de Louis Morin, on se rendra sur les lieux afin d'examiner la faisabilité du projet.⁵²⁴ Le 16, une session spéciale est convoquée par ce dernier. Après discussion, le conseil constate qu'il y a trop de difficultés à surmonter pour que le projet réussisse et décide de le refuser.⁵²⁵ Toutefois, cette histoire refera surface à l'assemblée du 7

517. *Id.*, 9 mai 1915, p. 94.

518. *Id.*, [non daté] 1915, p. 93.

519. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 15 et 112.

520. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 août 1915, vol. 1, p. 268.

521. *Id.*, 5 septembre 1915, vol. 1, p. 269. On appelait le haut de l'école du village : "Salle Sainte-Cécile"

522. Arch. de SJERBR., "Formulaire d'informations pour "Le Diocésaire Catholique Officiel", Barthélemy Couillard, septembre 1915", *op. cit.*, dossier Correspondance, chemise 7

523. *Mur. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 septembre 1915, vol. 2, p. 163.

524. *Id.*, 4 octobre 1915, vol. 2, p. 166-168.

525. *Id.*, 16 octobre 1915, vol. 2, p. 169-170.

avril 1919.

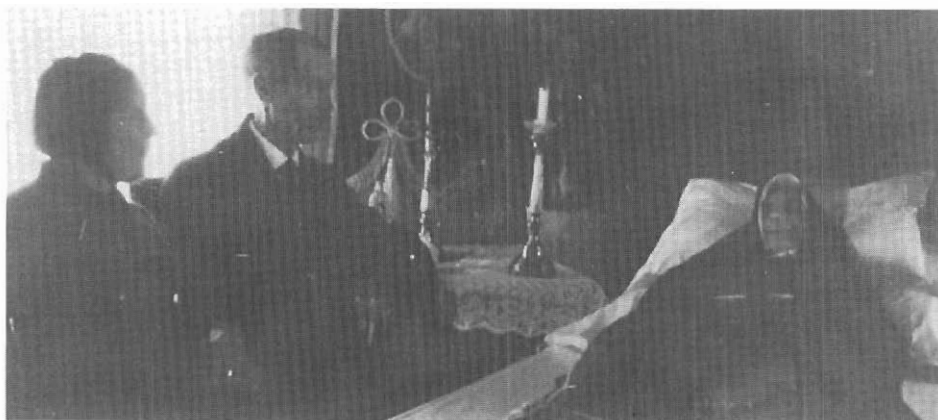
Pendant ce temps, le curé Couillard s'empresse de donner des nouvelles de l'A.C.J.C. à Mgr LaRocque: "[...] Nous aurons vendredi une solennelle réception de nos jeunes gens dans l'Association de l'A.C.J.C. fondée ici tout dernièrement dans le but de grouper [sic] nos jeunes et de leur donner le véritable esprit paroissial. [...] Nous nous sommes procuré une salle assez spacieuse. Nous y avons installé la statue du S. Coeur Montmartre, nous y avons placé un piano Gourlay [?], les tables pour partie de cartes, des instruments gymnastiques etc. Tous les jeudis nous aurons nos réunions, d'abord nous y donnerons des cours des leçons de choses, d'instruc-

tion civique, chant, declamation, etc. [...] Voudriez-vous, Monseigneur, accorder à cette oeuvre une bénédiction particulière et nous faire l'honneur d'accepter la présidence honoraire [...] Voudriez-vous, Monseigneur, nous accorder le précieux avantage d'installer dans notre salle votre photographie pour donner à mes gens la preuve que cette institution revêt un caractère de grandeur et d'importance [...]"⁵²⁶ Cinq jours plus tard, l'évêque lui accorde les faveurs demandées et en profite pour le nommer directeur du Cercle à Notre-Dame-de-Ham.

À cette époque, Octave Lacourse présente une requête au conseil municipal demandant l'ouverture d'une route qui relierait Notre-Dame-de-Ham et

Ham-Nord via le cordon du rang 3 et le chemin de front du rang 2 en passant entre les lots numéros 16C et 17A.⁵²⁷ Lors de l'assemblée du conseil du 2 novembre, on discute beaucoup de ce projet qui ne fait pas l'unanimité. On finit par soumettre la question au vote et c'est à la majorité que le projet est rejeté, Narcisse Goulet étant seul à y tenir. Pourtant, le 6 décembre, la requête est remise à l'ordre du jour. On en discute encore et Narcisse Goulet, secondé par Amédée Sévigny, propose la nomination d'un surintendant spécial muni des pouvoirs nécessaires pour ordonner l'ouverture de cette route. Mais cette idée ne réjouit pas tout le monde; Narcisse Goulet, Amédée Sévigny, Alex Duseault et Théophile Lavigne votent en faveur de la résolution tandis que Cyprien T. de Morasse, Moïse Fortin et Edmond Côté se déclarent contre. La résolution est donc adoptée à la majorité.

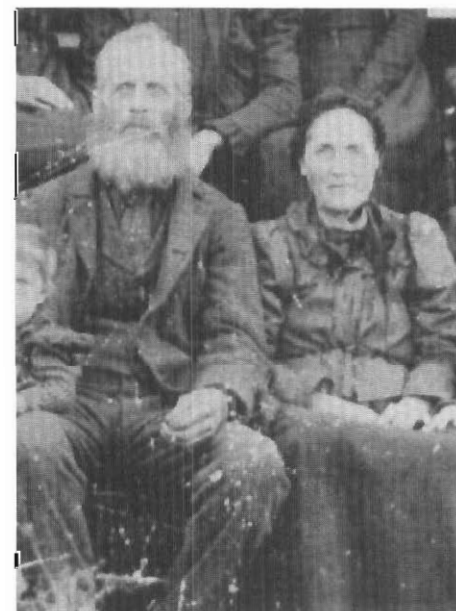
Ensuite, Narcisse Goulet propose de nommer Placide Lehoulier, de Saint-Paul-de-Chester, surintendant spécial, avec mandat de présenter un procès verbal de son inspection.⁵²⁸ Encore une fois, la proposition ne crée pas l'harmonie au sein du conseil. Narcisse



Dépouille mortelle d'Exilia Côté, fille d'Israël (soeur Joséphine, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, décédée le 4 sept. 1916). De gauche à droite: Émilie Roy (épouse d'Israël Côté) et Philippe Côté [?].



De gauche à droite: Florida, Amanda, Julia et Mélanie Côté, filles d'Israël, devant la dépouille mortelle de leur soeur Exilia Côté. Assise à gauche: Émilie Roy, leur mère.



Israël Côté et Émilie Roy.

526. Arch. de SHERBROOKE, "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 17 octobre 1915", op. cit., dossier Correspondance.

527. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 novembre 1915, vol. 2, p. 174.

528. *Id.*, 6 décembre 1915, vol. 2, p. 179-181.

Goulet, Amédée Sivigny, Alex Duseault et Théophile Lavigne votent en faveur de cette résolution tandis que Cyprien T. de Morasse, Moïse Fortin et Edmond Côté demeurent sur leur position. Finalement, la résolution est adoptée à la majorité.

Le conseil municipal projette aussi d'annexer cinq lots des rangs 10 et 11 de la paroisse Saint-Paul-de-Chester, du moins pour les fins civiles. Comme on ne sait trop comment s'y prendre, on propose de confier le dossier au curé Couillard et au maire Lavigne qui rencontreront les députés Tanguay et Tobin pour en discuter.⁵²⁹

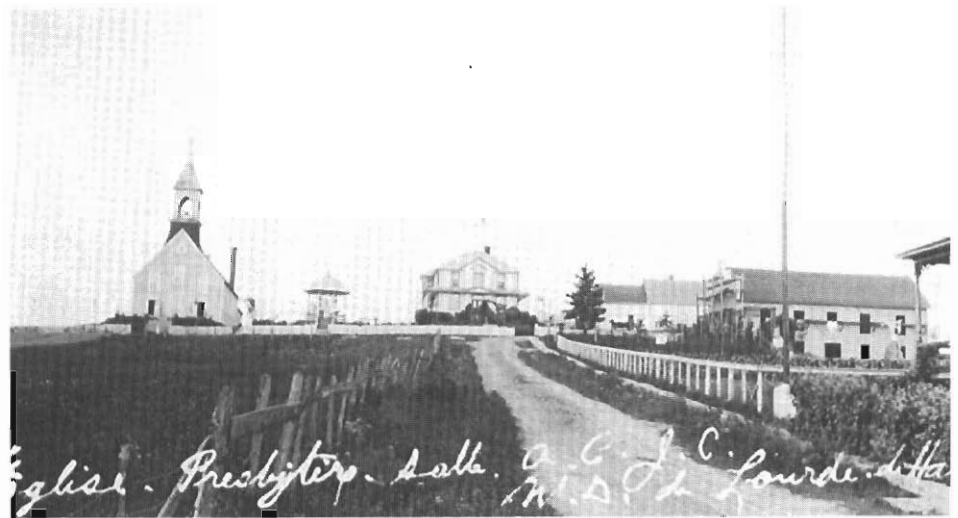
Le 16 janvier 1916, Abraham Ramsay est élu marguillier depuis peu et John Ramsay sortant de charge, présente sa reddition de comptes. La dette de la Fabrique envers le curé Couillard s'élève maintenant à \$421.49. Les recettes sont de \$1,515.85 et les dépenses de \$1,669.90. La Fabrique accuse cette fois un déficit de \$154.05, que le curé Couillard renfloue à nouveau. La Fabrique lui doit donc maintenant \$575.54. Toutefois, elle emprunte la somme de \$300.00 d'une compagnie d'assurance afin de diminuer sa dette envers le curé à \$275.54. À l'époque, on généralise le problème en

parlant d'une crise financière qui sévit dans les cantons. Afin de boucler le budget, on maintient l'imposition d'une répartition volontaire de .25¢ par \$100.00 pour une troisième année.⁵³⁰

À la fin du mois, les commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique la fondation d'une école du soir. Le curé Couillard en sera l'instituteur et la commission scolaire s'engage à fournir le local y compris le chauffage et l'éclairage.⁵³¹

Le 31, à Notre-Dame-de-Ham, se tient une assemblée à laquelle participent des gens des alentours pour étudier la question du gravelage du chemin reliant ces municipalités à Victoriaville.

Peu après, Alphonse Paris, secondé par Cyprien T. de Morasse, propose un changement de maire mettant ainsi fin au terme de Théophile Lavigne.



L'église, le presbytère et la salle paroissiale en construction vers 1916.



Boucherie chez Théophile Lavigne.

529. *Id.*, p. 181-182. En marge de ce texte, on peut lire "Annexion du rang Ste-Marie à N. D. de Ham".

530. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 16 janvier 1916, p. 96-99.

531. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [. . .], 23 janvier 1916, vol. 1, p. 271.



Famille Edmond Côté et Hermélie Lallier. 1^{re} rangée : Germaine, Edmond, Reine, Hermélie, Bernadette et Louisa. 2^e rangée : Ernestine, Auguste, Joseph, André et Anna-Bella.

Narcisse Goulet - 1916 (7 février) - 1919 (avant le 3 février)



Narcisse Goulet

Le 7 février 1916, les conseillers municipaux recourent au vote pour choisir entre Amédée Trottier et Narcisse Goulet, lequel deviendra maire. Amédée Trottier, qui vient de perdre son épouse,⁵³² ne semble pas très attiré par ce poste puisqu'il vote lui-même en faveur de Narcisse Goulet qui est déclaré élu et est assermenté sur le champ. Puis, le conseil nomme Narcisse Chalifoux de Warwick, surintendant spécial pour remplacer Placide Lehoulier, de Saint-Paul-de-Chester, pour analyser la faisabilité du projet de route à construire entre les lots numéros 16C et 17A du

rang 2. Ensuite, on délègue Narcisse Goulet pour remplacer Théophile Lavigne, afin de travailler avec l'abbé Couillard sur la question de l'annexion de la partie des rangs Saint-Paul-de-Chester.

La semaine précédente avait lieu à Notre-Dame-de-Ham, une assemblée à laquelle avaient participé les maires et plusieurs contribuables de Ham-Nord, de Saint-Paul-de-Chester, de Baulac, de Chesterville et de Saint-Christophe-d'Arthabaska. Présidée par Joseph Lehoulier, préfet du comté de Wolfe cette

assemblée avait pour but de discuter de la question du gravelage d'un "Chemin Central" reliant Arthabaska et le village de Beaulac, soit une distance de sept milles. À l'issue des discussions auxquelles participent aussi les députés Paul Tourigny et N.-P. Tanguay, J.-Hudon, maire de Chesterville, est délégué auprès de M. Tessier, ministre de la Voirie, pour vérifier ce que le gouvernement est prêt à accorder comme subvention. En attendant, on adressera au département de la Voirie, une demande afin d'obtenir les services d'un ingénieur qu'on chargera d'évaluer le coût de cette entreprise.⁵³³

Le 19 février 1916, Mgr LaRocque réitère le règlement du carême et, après les recommandations d'usage, annonce sa visite prochaine à Notre-Dame-de-Ham.⁵³⁴

Le 3 avril, le conseil municipal accepte aussi la démission du conseiller Amédée Sévigny qu'on remplace par Sinaï Sévigny. Après quoi la discussion se porte sur la question de l'exemption de taxes municipales pour Eugène Côté qui projette la construction d'un moulin au cours de l'été. Cette proposition, qui aura un effet pour une période de cinq ans, est adoptée à la majorité malgré l'objection de Cyprien T. de Morasse et d'Alphonse Paris.

À cette époque, l'inspecteur Turcotte insiste auprès des commissaires: "No 2, 3 et 4 J'ai demandé pour la 3e fois une armoire bibliothèque."⁵³⁵ Un mois plus tard, les commissaires autorisent le secrétaire et A. Trottier à s'entendre avec le curé Couillard qui demande l'annulation du contrat de loyer du haut de l'école du village à moins qu'on lui verse le salaire de \$75.00 pour les cours qu'il y dispense.⁵³⁶

Mgr Chalifoux arrive à Notre-Dame-de-Ham le 17 et repart le lendemain, après avoir approuvé l'administra-

532. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1916, vol. 2, p. 186-187. Elise Vachon, épouse d'Amédée Sévigny, décède le 29 janvier 1916 et ses funérailles ont lieu le 1er février. Elle est âgée de 56 ans. Par. N.-D.-H., Registres civils et religieux, vol. 1, p. 156, S-1.*

533. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1916, vol. 2, p. 186-189.*

534. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 7, p. 409-411.*

535. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 23 janvier et le 6 mai] 1916, vol. 1, p. 271.*

536. *Id., 6 mai 1916, vol. 1, p. 272.*

tion de la Fabrique pour les années 1913 à 1915. Il recommande de porter l'assurance de l'établissement religieux de \$9,000.00 à \$14,000.00. Après quoi il procède à la confirmation de 22 garçons et 35 filles à qui il remet une croix de la tempérance en les enrôlant dans les Petits Chevaliers de la Tempérance.⁵³⁷

Lors des élections générales provinciales du 22 mai 1916, le libéral Napoléon-Pierre Tanguay remporte une quatrième et dernière victoire sur son adversaire le conservateur Alphonse Thibault, en récoltant 1,817 votes (57,5%) alors que ce dernier en reçoit 1,312 (41,5%). Cette élection suscite beaucoup d'intérêt puisque le taux de participation atteint 78,3% dans le comté de Wolfe où 3,159 électeurs sur les 4,036 inscrits se sont rendus aux urnes. À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation s'élève à 88,3% alors que 91 électeurs s'acquittent de leur devoir sur une possibilité de 103. Le décompte des scrutins confirme la popularité de Tanguay qui récolte 66 voix (72,5%) contre 25 (27,5%) pour son adversaire Thibault.⁵³⁸

À cette époque, la question des assurances est au coeur des préoccupations du curé Couillard. Le 20 juin, il écrit: "[...] Certains de mes marguilliers sont contre l'augmentation des assurances, ils s'autorisent de certains mots prononcés par Votre Grandeur à mon adresse, pour dire qu'il faut payer les dettes [...]."⁵³⁹ Trois jours plus tard, Mgr Chalifoux répond que, s'il est d'accord qu'il faille payer les dettes, il croit prudent de conserver l'établissement religieux assuré pour 75% de sa valeur.⁵⁴⁰

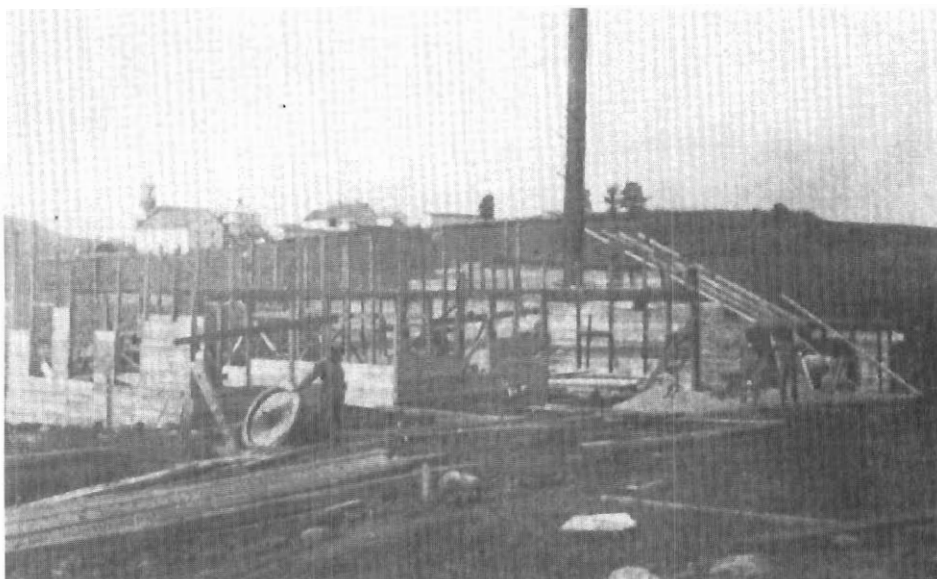
À la même époque, les commissaires d'école acceptent d'échanger avec la veuve de Charles Lavigne un terrain d'une largeur de 7 pieds en avant de l'école numéro 1 contre un autre de même dimension en arrière, afin de faciliter la

construction de l'école.⁵⁴¹

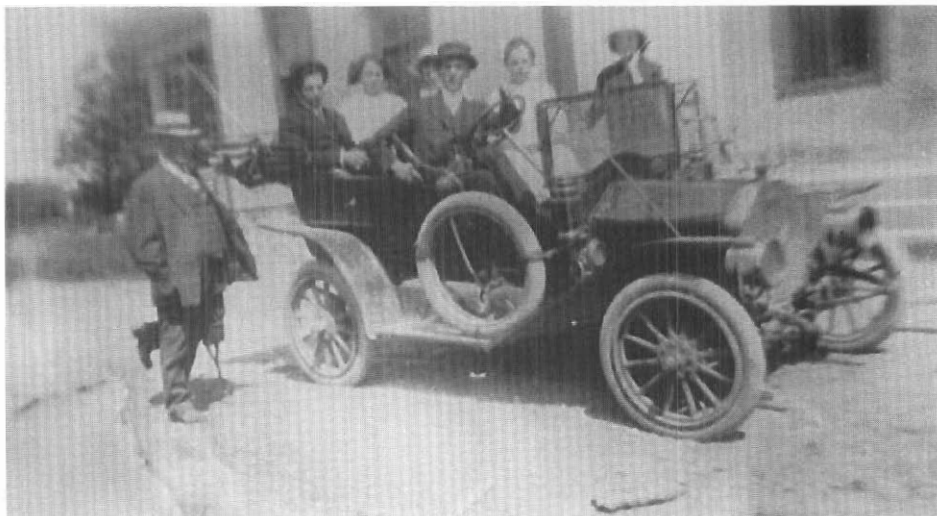
Au milieu de juillet, l'inspecteur spécial Narcisse Chalifoux, dépose son rapport au conseil municipal, dans lequel il ordonne la construction de la route entre les rangs 16C et 17A du rang 2. Malgré ces recommandations, Cyprien T. de Morasse, secondé par Sinaï Sévigny, propose l'annulation et le rejet de ce procès-verbal et effectivement, le conseil

abandonne le projet.⁵⁴²

Peu après l'élection des commissaires Dominique Mailhot et Alfred Hamel le 10 juillet 1916, la commission scolaire décide qu'à l'avenir, les nouveaux commissaires seront assermentés suivant une formule précise. Puis, Amédée Trottier est nommé président de la commission scolaire.



Construction de la fabrique de boîte à beurre et de boîte à fromage d'Eugène Côté en 1917. À l'arrière-plan, les bâtiments du curé Couillard.



Eugène Côté se déplaçait à l'aide d'une jambe artificielle qu'il s'était fabriquée vers 1880.

537. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 mai 1916, p. 99.

538. Goux du Q., Rapport sur la quatorzième élection, [...], p. 113.

539. Arch. de SHERBROOKE, "Lettre de Barthélemy Couillard à H.O. Chalifoux, 20 juin 1916", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6.

540. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Barthélemy Couillard, 23 juin 1916", op. cit., dossier Correspondance, chemise 6.

541. C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 28 juin 1916, vol. 1, p. 273-274.

542. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 juillet 1916, vol. 2, p. 197.



Presbytère à l'époque du curé Couillard.

Durant l'été, au coin de la route 161 actuelle et de la rue Principale, Eugène Côté construit un moulin qui servira entre autres, à la fabrication de boîtes à beurre et de boîtes à fromage. Il semblerait qu'aussitôt construit, il le vend à son fils Oscar.⁵⁴³

À la fin du mois d'août, les commissaires fixent la taxe scolaire à .75¢ par \$100.00 d'évaluation. De plus, les propriétaires de l'arrondissement numéro 1 seront soumis à un prélèvement de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation.⁵⁴⁴

Sur le plan municipal, il devient urgent de s'équiper d'une "machine à chemins" neuve, car celle qu'on a est devenue hors d'usage. En attendant mieux, on demande au député Tanguay de s'occuper de cette affaire. On termine l'assemblée par la nomination de Xavier Giguère comme officier de police.⁵⁴⁵

Le 9 octobre, la Fabrique décide d'installer une fournaise dans la sacristie tandis que le curé Couillard tente de structurer les activités pieuses de la paroisse. À ce moment-là, le père Louis-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs de

Montréal, termine une visite aux tertiaires de Saint-Adrien. Aussi, le curé Couillard souhaiterait le faire venir à Notre-Dame afin de fonder une fraternité. Depuis le 18 octobre 1905, la permission avait été accordée au curé Ouellet d'instaurer l'ordre dans la paroisse, mais sans structures. Le 16 octobre, le curé Couillard demande l'autorisation d'organiser ces Tertiaires isolées en fraternité du Tiers-Ordre: "[...] Nous comptons actuellement une quarantaine de Tertiaires isolées, nous sommes assurés que quarante autres augmenteront le premier groupe [sic]. Le bon père arrive ici et il devra nous quitter jeudi ou vendredi. Cette fraternité prendra place ici au premier rang de toutes nos confréries [...]."⁵⁴⁶

Entre temps, Louis Hudon, Narcisse Goulet, et Charles Gagné se réunissent avec le notaire Bouchard afin de fonder la nouvelle Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham, et construire de nouvelles lignes. Le premier conseil d'administration comprend le curé Couillard, Clément Payeur, Joseph Gagné, Onésime Leblond, Charles Gagné, Pierre Toupin, et Amédée



Monument érigé par le curé Couillard.

Trottier. La Compagnie est formée pour une durée de cinq ans.⁵⁴⁷

En novembre, l'inspecteur Turcotte demande aux commissaires de ne pas oublier d'installer des armoires bibliothèques dans chaque école avant sa prochaine visite.⁵⁴⁸

Le 5, les commissaires réitèrent la demande effectuée auprès du Surintendant de l'Instruction publique concernant l'autorisation d'organiser une école du soir sous la direction du curé Couillard.⁵⁴⁹

Le lendemain, la question de l'ouverture d'une route entre les lots 16C et 17A est de nouveau étudiée. Edmond

543. Francine HUDDON et France Mc SWEENEY, *op. cit.*, p. 13 et 118.

544. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 août 1916, vol. 1, p. 274.

545. Mun. N.-D.-DE, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1916, vol. 2, p. 262.

546. Arch. de SHERBRO, "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 16 octobre 1916", *op. cit.*, dossier *Correspondance*. L'autorisation est accordée le 22 octobre.

547. BOUCHARD, notaire, "Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham", minute 163, in Francine HUDDON et France Mc SWEENEY, *op. cit.*, p. 23.

548. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, (?) novembre 1916, vol. 1, p. 277.

549. *Id.*, 5 novembre 1916, vol. 1, p. 278.

Côté, secondé par Amédée Trottier, propose le maintien en force du procès-verbal de Narcisse Chalifoux, sans amendement. De plus, le conseil municipal veut unifier l'administration des chemins. Aussi, on adopte le règlement numéro 12 qui prévoit qu'à l'avenir, la confection et l'entretien de tous les chemins municipaux seront à la charge de l'ensemble des contribuables.

En outre, le conseil municipal accorde aux membres du Cercle Saint-Pierre de l'A.C.J.C. un permis d'opération qui leur permet d'acquérir, vendre, échanger, faire souscrire des actions pour un montant maximum de \$5,000.00 et de posséder des immeubles. Enfin, on l'exempte des taxes municipales pour une période de cinq ans.⁵⁵⁰

Le 4 décembre, la taxe municipale est établie à .30¢ par \$100.00 d'évaluation. Le prélevé de \$8.75 sur les propriétaires du rang 1 demeure en vigueur afin de diminuer la dette contractée envers Louis Bernier, ainsi que celui de \$11.56 sur ceux du rang 2 afin de rembourser Alphonse Paris.⁵⁵¹

À la toute fin du mois, Clément Payeur est élu marguillier.

Dès le début de l'année 1917, le gouvernement canadien fait appel aux volontaires afin d'augmenter les effectifs militaires. Le 5 janvier, l'archevêque de Montréal écrit à son clergé une lettre qu'endosse Mgr LaRocque où il est question du "service national". Les prélats demandent à tous et chacun de fournir les informations demandées par le gouvernement: "A cette fin, un certain nombre de questions sont posées à tous les citoyens, âgés de dix-huit à soixante-cinq ans. Il est de haute convenance que nous y répondions."⁵⁵² "Il ne s'agit pas de politique. Il ne s'agit pas non plus de conscription" y affirme-t-on. Cinq ou six

mois plus tard, le gouvernement fédéral votait la loi de la conscription!!!

Entre temps, au début janvier, le marguillier Théodore Côté présente sa reddition de comptes. Les recettes et les montants empruntés s'élèvent à \$7,273.54 et les dépenses à \$7,330.61. La Fabrique remet au curé Couillard la somme de \$275.54, ce qui laisse encore une dette de \$57.07 envers lui. On peut compter sur une liquidité de \$46.57 en dépôt à la banque.

Il semble qu'à cette époque, l'installation d'une station avicole sur le terrain de la Fabrique par le curé Couillard soit terminée ou en voie de l'être puisque le 7 janvier, la Fabrique reconnaît ce dernier comme propriétaire de "[...] deux grands poulaillers, deux colonies, un hangar pour grains loué à la coopérative et un four pour cuire le pain [...]"⁵⁵³ De plus, la Fabrique accorde au curé Couillard le droit de disposer de ces bâtiments comme bon lui semble.

Au sein du conseil municipal, la "machine à chemins" continue à poser de sérieux problèmes. On autorise le secrétaire à "faire venir des Catalogue et la liste

de prix de Machine à Chemins."⁵⁵⁴ Puis, comme le village prend de plus en plus d'importance, on croit le moment venu d'identifier les coins de chemins. Le 19 mai, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale, convoquée par le maire, afin de décider l'achat d'une machine à chemins. Le conseil est également saisi d'une demande de permis qu'il accorde à Philippe Filteau, afin de tenir un "Hôtel de tempérance".⁵⁵⁵

Le maire Goulet convoque une nouvelle séance spéciale du conseil municipal pour le 19 juin, afin d'étudier le projet de gravelage de la route et la partie du rang 1 comprise dans le village. On accepte alors d'investir la somme de \$2,000.00 dans le projet, à la condition que le Département de la Voirie accorde un octroi spécial qu'on appliquera aux réparations urgentes des routes et des cordons. Puis, on réajuste l'échelle salariale adoptée lors de l'assemblée du 19 mai, à \$2.00 par jours de dix heures et à \$4.00 pour un homme avec une paire de chevaux ou de boeufs.⁵⁵⁶

Le 9 juillet 1917, Joseph Proulx est élu commissaire d'école; six jours plus tard, Amédée Trottier est nommé



La grotte en 1916. À droite: le curé Couillard.

550. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1916, vol. 2, p. 203-207.*

551. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 décembre 1916, vol. 2, p. 210*

552. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettre pastorales, [...]. Tome 7, p. 450.*

553. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 janvier 1917, p. 102-104.*

554. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1917, vol. 2, p. 217-218.*

555. *Id., 19 mai 1917, vol. 2, p. 221-223.*

556. *Id., 19 juin 1917, vol. 2, p. 227-229.*



Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham en 1916.

président de la commission scolaire et Caroline Goulet est réengagée pour enseigner à l'école numéro 2, avec un salaire annuel de \$150.00. À ce moment-là, Pierre Bélair, Théophile Lavigne et Omer Trottier sont nommés pour évaluer les propriétés de la partie annexée de Saint-Adrien-de-Ham.⁵⁵⁷

En septembre, un grand pèlerinage est organisé à Notre-Dame-de-Ham. L'abbé Arsène Goyette y assiste en tant que prédicateur et publie peu après, un compte-rendu de sa journée. "[...] L'Angelus du soir avait rassemblé devant la Grotte une foule de deux mille personnes portant des cierges allumés et rangées autour de multiples bannières et oriflammes flottant au-dessus de l'immense multitude. [...] on entendait retentir avec force dans cette paisible soirée de septembre les paroles touchantes du cantique: Disons la prière / Qu'apporta du ciel / Aux hommes sur terre / L'ange Gabriel / Ave, ave Maria! Ave, Ave Maria. Puis ce fut la bénédiction de la Grotte. L'abbé Lemire, curé depuis un demi-siècle aux Saints-Anges de Ham, récita les prières d'usage, assisté de MM. Melançon et Lemay, respectivement curé de Saint-

Paul de Chester et de Saint-Adrien de Wolfe. [...] Après avoir dit comme tous étaient heureux de constater que dorénavant Notre-Dame de Lourdes avait son pèlerinage à Ham, comme Sainte-Anne à Beupré, Saint-Joseph à Montréal, Saint Gérard au Petit-Weedon, le prédicateur salue avec allégresse les foules que l'avenir attirera bientôt vers ce coin de terre privilégié. Le lendemain, une messe solennelle était célébrée devant toute la paroisse, et M. l'abbé Lemay clôturait dignement cette fête grandiose. [...] je ne voulus pas quitter cet endroit béni sans réciter plusieurs fois dans la Grotte le "Souvenez-vous", auquel Mgr l'évêque de Sherbrooke a attaché 40 jours d'indulgence, et sans faire inscrire mon nom dans l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Lourdes de Ham, laquelle est dûment affiliée à celle de France [...]. Ma dernière prière fut pour l'abbé B. Couillard dont le zèle tout apostolique se montre de nouveau dans l'organisation parfaite et de la Grotte, et de l'hôtellerie, et du pèlerinage."⁵⁵⁸

En novembre, le conseil municipal fixe la taxe foncière à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation, et, comme les



Intérieur de la grotte, 13 août 1916.

emprunts ont été entièrement remboursés, cette année les propriétaires des rangs 1 et 2 sont soulagés du prélèvement qu'on leur impose depuis assez longtemps. Puis, en prévision de l'hiver qui commence, on avise tous les inspecteur de voirie de vendre l'entretien de leurs chemins avec la consigne de ne pas dépasser .60¢ l'heure. Puis, à nouveau Louis Morin demande au conseil que soit fait l'ouverture d'une route déjà projetée entre le chemin du rang 2 et le cordon du rang 3 entre les propriétés de Théophile Lavigne et d'Ernest Sévigny. Cette demande sera à l'étude à la prochaine assemblée. Pour le moment, on étudie plutôt la question du chemin provincial. À ce propos, si les municipalités environnantes en font autant, le maire et le secrétaire rencontreront le ministre de la Voirie afin de lui demander de procéder à la construction d'un grand chemin régional reliant Arthabaskaville à Garthby via Notre-Dame-de-Ham.⁵⁵⁹

Le 17 décembre 1917 ont lieu les élections fédérales. Ayant obtenu le droit de vote, c'est la première fois que les femmes se prêtent à cet exercice; du moins en ce qui concerne les élections

557. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 juillet 1917, vol. 1, p. 280.

558. Arsène Goyette, sous le pseudonyme Esdras du TERROIR, "Notre-Dame de Lourdes de Ham", in *Le Messager de St-Michel de Sherbrooke*, 1ère année, vol. 1, No 15, Sherbrooke, 29 septembre 1917, [p. 4], col. 4-5. L'abbé Goyette est l'auteur de *Sur le chemin de Damas*, publié à Sherbrooke en 1919. VIII-159 pages, et de *Sur le chemin de l'exil*, publié dans "l'Angère" en 1923. Francis J. AUDET et Gérard MALCHELOSSE, *Pseudonymes canadiens*, p. 189.

559. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 novembre 1917, vol. 2, p. 235-237.



La grotte en 1917. À droite: le curé Couillard.

Presbytère vers 1917. À gauche: le curé Couillard.

fédérales. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 8,125 (84,1%) des 9,660 électeurs inscrits sur la liste électorale se rendent dans les bureaux de scrutin pour y déposer leur vote. L'élection confirme la cinquième victoire du libéral Edmond-William Tobin dans le comté alors qu'il récolte 6,448 voix (79,4%) contre son adversaire le conservateur Marcus-George Crombie qui en compte 1,634 (20,1%).⁵⁶⁰ À Notre-Dame-de-Ham, 104 électeurs sont inscrits sur la liste électorale dont 88 (84,6%) se prévalent de leur droit de vote. Le choix est clair puisqu'on accorde 4 voix (4,5%) au candidat Crombie et 84 (95,5%) au candidat Tobin.⁵⁶¹

Le 31, lendemain de l'élection d'Achille Leclerc comme marguillier, le curé compile les 40 baptêmes, 8 mariages et 11 sépultures effectués au cours de l'année 1917. C'est la dernière année de son histoire que la paroisse enregistre 40 baptêmes et plus.

Le 13 janvier 1918, le marguillier Cyprien de Morasse présente sa reddition de comptes qui indique que les emprunts

de la Fabrique se chiffrent à \$5,895.54. Si on ajoute les recettes de l'année à ce montant, on arrive à la somme de \$7,846.13. Les dépenses de \$7,619.59 laissent un surplus en caisse de \$226.54 qui est déposé à la Banque d'Hochelaga à Notre-Dame-de-Ham.⁵⁶²

À cette époque, quatre jeunes s'amuse à déranger les élèves et dépassent les bornes au point que quelqu'un finit par déposer une plainte aux commissaires d'école afin qu'une autorité se charge de réprimander les garnements. Une séance spéciale est convoquée pour le 20 janvier au cours de laquelle le secrétaire est chargé de notifier "[...] verbalement ou par lettre enregistrer les jeune gens qui ons fait du bruis et ete frapper dans les chassie de l'ecole No 3 le 17 Janvier dernier [...] les dit jeune jens devons sentandre avec le President de la commission scolaire Amede Trottier afin de maintenir a l'avenir le bon ordre dans le sus dite arrondissement."⁵⁶³

Entre temps, Ernest Champoux de Saint-Adrien-de-Ham, présente une requête au conseil municipal afin que sa propriété soit annexée à Notre-Dame-de-

Ham. Il s'agit des lots numéros 14 du rang 1 ainsi que 14 et une partie du lot numéro 13 du rang 2. Aussi, le 4 mars, les conseillers délibèrent et décident de recueillir plus d'informations avant de prendre une décision. Lors de la même assemblée, la requête de Louis Morin se retrouve de nouveau au centre de la discussion. Odias Lacourse, secondé par Joseph Laliberté, propose que les travaux de construction du chemin reliant le chemin de front du rang 2 au cordon commencent le plus tôt possible ce printemps afin qu'ils soient terminés pour le mois de septembre prochain.⁵⁶⁴ Mais l'affaire n'est pas encore classée puisque le 2 avril, Clément Payer, secondé par Arthur Paris, propose un amendement à la résolution pour reporter les travaux à l'an prochain. Une discussion s'ensuit au terme de laquelle il est décidé à la majorité d'adopter l'amendement. Seul Odias Lacourse pose sa dissidence.⁵⁶⁵

À la fin d'avril, les commissaires d'école poursuivent leurs discussions à propos de la paix troublée à l'école numéro 3 et on décide d'entamer des procédures judiciaires contre les

560. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 164.

561. *Gouv. du CAN., Rapport sur la treizième élection [...]*, p. 182-183.

562. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 13 janvier 1918, p. 106-108.*

563. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 20 janvier 1918, vol. 1, p. 282.*

564. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1918, vol. 2, p. 240-241.*

565. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1918, vol. 2, p. 243-244.*



L'ange situé près de la grotte.

tapageurs. La difficulté de trouver une institutrice qui accepte d'y enseigner justifie le caractère drastique de cette décision.⁵⁶⁶

Peu après, les marguilliers discutent de la question des assurances. On en arrive à décider que la Fabrique n'a pas à défrayer le coût des assurances des bâtiments érigés par le curé Couillard. Ces derniers seront désormais considérés comme sa propriété privée et ce sera à lui de voir à les assurer s'il le désire.⁵⁶⁷

Par ailleurs, Joseph Proulx et Arthur Paris présentent une requête au conseil municipal concernant l'ouverture d'une route. Le conseil décide de se rendre sur les lieux afin d'examiner la faisabilité du projet.⁵⁶⁸

Au début juin, l'inspecteur Turcotte prend compte de sa visite des écoles de Notre-Dame-de-Ham en insistant pour que chacune possède un dictionnaire.⁵⁶⁹ Le 9, le commissaire Joseph Proulx propose que le jour de l'exposition de Ham-Nord soit un jour de congé pour les élèves.⁵⁷⁰



La grotte en 1917.

Entre temps, lors de la séance spéciale du 20 juin, le conseil demande au ministre de la Voirie, les services d'un ingénieur civil pour étudier le projet de construction d'une route et l'amélioration de trois côtes. En prévision de ces travaux, on révisé l'échelle salariale des journaliers qu'il faudra embaucher, que l'on fixe à \$5.00 par jour de dix heures pour un homme avec deux chevaux, à \$3.00 par jour pour un homme avec un cheval et à \$2.50 par jour pour un homme.⁵⁷¹

Il semblerait que ce soit à cette époque que le moulin des frères Filteau, vendu à Joseph Gagné en 1901-1902 puis à Alphonse Lehouillier en 1905 est acquis par Amédée Trottier et Modeste Côté.⁵⁷²

Au début de juillet, les marguilliers décident d'emprunter la somme de \$900.00 de Wilfrid Laroche afin de rembourser Joseph Gagné. Ils autorisent le curé Couillard à effectuer cet échange.⁵⁷³

Le 8, Alfred Grenier et Clément Payeur sont élus commissaires d'école et le 21, ce dernier est élu président de la commission scolaire. Huit jours plus

tard, Théophile Lavigne présente une requête demandant que la classe de l'arrondissement numéro 2 soit installée chez lui. Ceci arrange bien les choses, car pour une raison qu'on ignore, on doit fermer temporairement cette école. Les commissaires acceptent cette offre à la condition que les améliorations nécessaires soient apportées à cette maison. L'assemblée se termine par le réengagement de Pierre Toupin comme secrétaire-trésorier.

Pour sa part, la Fabrique tient une assemblée le 11 août, au cours de laquelle on décide d'une part, de faire construire des "galleries" dans l'église pour fournir des bancs à la population qui les demande, et d'autre part, de faire peindre l'église et le presbytère sous la surveillance du curé Couillard.

Le même jour, les commissaires d'école désignent Amédée Trottier pour tracer un plan de la maison de Théophile Lavigne et pour dresser un devis des réparations nécessaires pour l'organisation d'une classe. Toutefois, le 27, on revient sur la résolution et Dominique Mailhot propose l'annulation de la réso-

566. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 avril 1918, vol. I, p. 283

567. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 5 mai 1918, p. 109.

568. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mai 1918, vol. 2, p. 246-247

569. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 juin 1918, vol. I, p. 284.

570. *Id.*, 9 juin 1918, vol. I, p. 284.

571. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 20 juin 1918, vol. 2, p. 251-252.

572. Francine HUDON et France MC SWEEN, *op. cit.*, p. 12. Il semble que ce soit plutôt le 19 juin 1913; voir *Bureau d'enregistrement de Richmond*, no. 20470, vol. B-21, p. 767.

573. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 7 juillet 1918, p. 110.

lution et le maintien en activité de l'école numéro 2.⁵⁷⁴

Peu après, l'évêque reçoit une lettre d'un fournisseur, de Saint-Norbert, comté de Berthier, probablement pour se plaindre de la lenteur du curé Couillard à payer les marchandises qui s'entassent dans les entrepôts de la Coopérative. Mgr LaRocque, qui ignore tout de ces difficultés, lui répond: "[...] je vais écrire de suite à M. le curé P.-B. Couillard et lui dire que c'est ma volonté bien formelle qu'il use de toute son influence sur la Coopérative de sa paroisse pour que la question débattue soit réglée à l'amiable. Si après un délai que vous jugerez raisonnable, tel règlement à l'amiable n'est pas conclu, vous pourrez vous considérer autorisé à mettre votre cause devant un tribunal civil."⁵⁷⁵

Le curé Couillard ne semble pas trop préoccupé par cette affaire, car dans une lettre datée du 9 septembre, aucune trace ne transparait: "Ma santé s'améliore sensiblement. Depuis le mois de mai, je suis faible et incapable de travailler. J'écris même difficilement. Je viens Monseigneur, vous demander une faveur ça serait celle de garder ici le jeune Vigeant pour terminer ses cours de lettres. Je n'ai pu lui faire du grec pour lui permettre d'entrer en belles-lettres. alors il lui faudrait entrer en versification. si vous m'accordez cette faveur, Monseigneur, vous me rendriez un grand service. Ce que le jeune homme peut [un ou deux mots illisibles] je puis le gagner ici. M. Adam lui donne des cours de latin et moi des cours de grecques [sic]. Le jeune Vigeant m'est presque nécessaire cette année, c'est lui qui tient mes comptes. Ce jeune homme se conduit très bien il assiste à la messe tous les matins. je crois qu'il sera aussi protégé ici qu'au Séminaire [...]"⁵⁷⁶ Le 11 septembre, Mgr LaRocque accepte sans trop se

faire prier.

Il semble que la paroisse Notre-Dame-de-Ham ait été épargnée de la mémorable épidémie de grippe espagnole qui ravage le Québec durant la dernière semaine de septembre et les deux premières d'octobre. On ne retrouve aucun décès entre celui de la petite Maria-Gratia-Poline Trottier⁵⁷⁷ le 10 août, et celui d'Octave Pellerin⁵⁷⁸ le 20 octobre.

Le 6 octobre, après avoir entretenu Mgr LaRocque des problèmes de dîme, le curé Couillard ajoute: "[...] Ma santé est loin d'être bonne, le repos semble nécessaire [...]"⁵⁷⁹ Mgr Chalifoux lui répond: "Depuis longtemps je sais que vous êtes malade, d'une maladie très grave et qui s'adresse de préférence aux fortes constitutions. La votre était forte, mais vous ne lui avez épargné ni travaux, ni fatigues le jour et la nuit. Elle s'est révoltée contre la persécution que vous lui avez fait subir. [...]"⁵⁸⁰ Quant aux questions de dîme, il lui suggère un taux

de .65¢ par \$100.00 d'évaluation et lui demande quelques informations à ce propos.

Entre temps, le conseil municipal accepte la démission du conseiller Odias Lacourse. Puis, au début d'octobre, on tient une assemblée spéciale pour le remplacer. L'assemblée est houleuse, car si Anthime Gagné est proposé, ce choix ne fait pas l'affaire de tous et il faut soumettre la résolution au vote. Arthur Paris, Clément Payeur et Joseph Laliberté sont d'accord mais Amédée Trottier et Désiré Lavertu ne le sont pas. La résolution est donc adoptée à la majorité.⁵⁸¹

Tôt le matin du 11 novembre, Mgr LaRocque reçoit la nouvelle de la fin de la guerre. Il s'empresse d'en avvertir l'ensemble de son clergé: "A cette heureuse nouvelle coïncidant avec la disparition de cet autre fléau meurtrier, l'influenza, dont les victimes avaient été, hélas! si nombreuses, une joie débordante éclata de toutes parts."⁵⁸²



Magasin Goulet, local de la Banque Provinciale et du bureau de poste.

574. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 août 1918, vol. 1, p. 288.

575. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à Pierre Lavallée, St-Norbert, comté de Berthier, 6 septembre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

576. Id., "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 9 septembre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

577. Maria-Gratia-Poline Trottier, fille de Omer Trottier, menuisier, et de Marie-Louise Côté, décède le 10 août 1918, à l'âge de 6 jours. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 178, S-8.

578. Octave Pellerin, époux d'Alma Lavigne, décède le 21 octobre 1918, âgé de 30 ans. Par. N.-D.-L.-H., *Registres civils et religieux*, vol. 1, p. 179, S-9.

579. Arch. de SHERBR., "Lettre de B. Couillard à Mgr Paul LaRocque, 6 octobre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

580. Id., "Lettre de H.O. Chalifoux à Amédée Adam [ou Barthélemy Couillard?], 9 octobre 1918", op. cit., dossier Correspondance.

581. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 octobre 1918, vol. 2, p. 259-260.

582. Dioc. de SHERB., *Mandements, lettres pastorales, [...]*, Tome 7, p. 525.

Dimanche, le 24, le curé Couillard fait chanter un Te Deum d'actions de grâces. De plus, il demande à toutes les familles de réciter le chapelet en commun en ajoutant trois fois l'invocation Sacré-Coeur-de-Jésus j'ai confiance en vous. Enfin toutes les familles sont invitées à prier et à se mortifier jusqu'à la signature du traité de paix.⁵⁸³

Pendant ce temps, les affaires de la Fabrique donnent des signes de

malaise. Les marguilliers se réunissent le 15 décembre afin de décider l'emprunt de \$1,000.00 dans le but de faire des remises de \$500.00 chacun à deux créanciers.⁵⁸⁴

Le 5 janvier 1919, Joseph Laliberté est élu marguillier et le 12, Abraham Ramsay présente sa reddition de comptes qui indique que les dettes passives de la Fabrique sont de \$5,726.00. À ce moment-là, elle possède à la banque la somme de \$493.03.

Durant l'année, on a réussi à rembourser les sommes de \$275.54 et de \$57.07 au curé Couillard. Quant aux recettes, elles ont été de \$2,188.74 et les dépenses de \$1,922.25, ce qui a laissé un surplus de \$266.49. Le marguillier affirme qu'il ressort de tout cela que la dette s'élève réellement à \$5,232.97.⁵⁸⁵

Le 3 février 1919 prend fin le mandat de Narcisse Goulet comme maire.

Acheté de H. GOULET & FRERE
MARCHANDS
 Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures, Merceries,
 Epicerie, Ferronnerie, Peinture, Vitres, Librairie,
 Rideaux à Ressorts, Etc.

Notre-Dame de Ham. 1918

M. Ed. Goulet

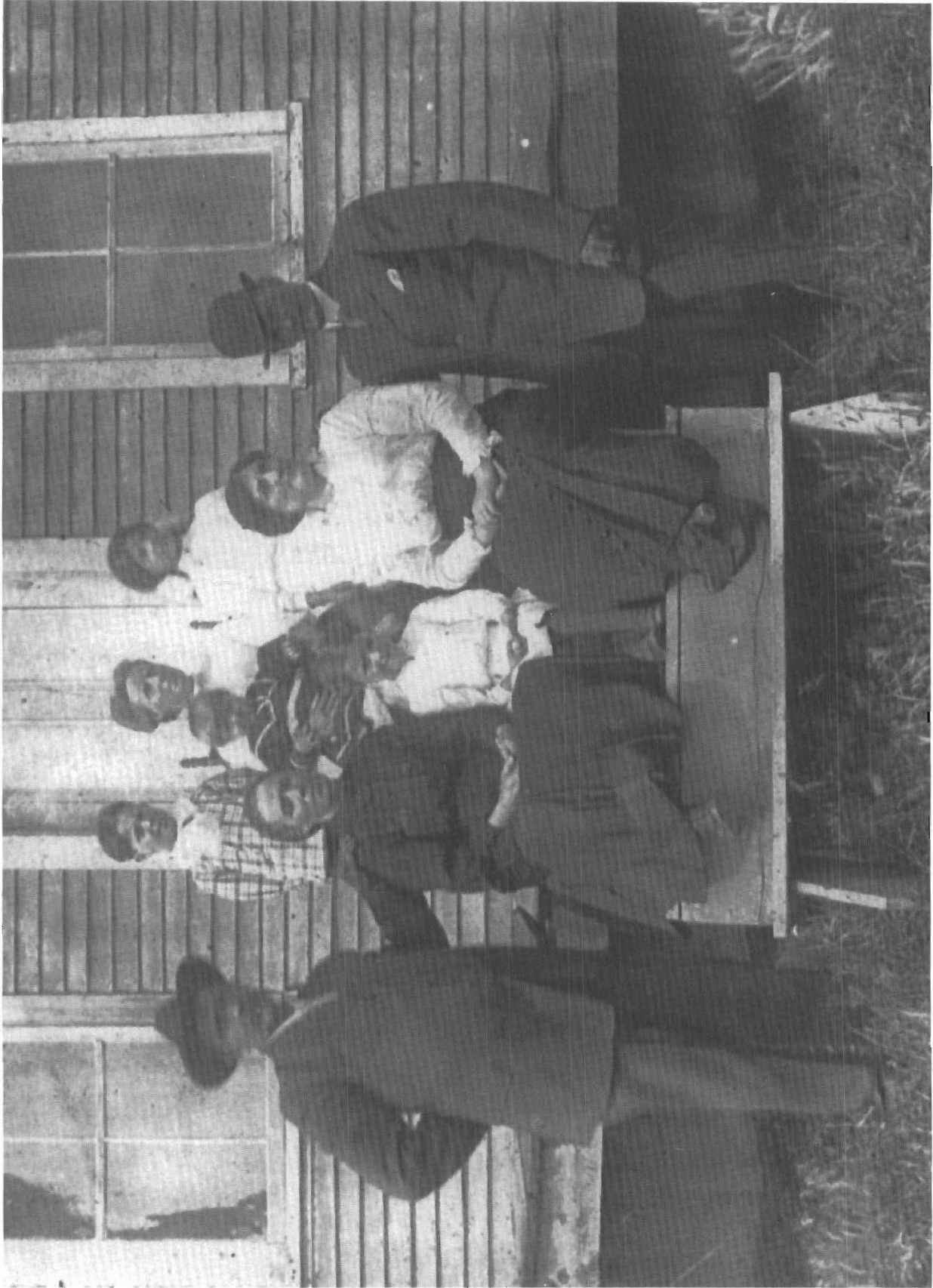
CONDITIONS:

Vendu par	Revisé par
L. G. Goulet	45
Baron	10

N° 1183

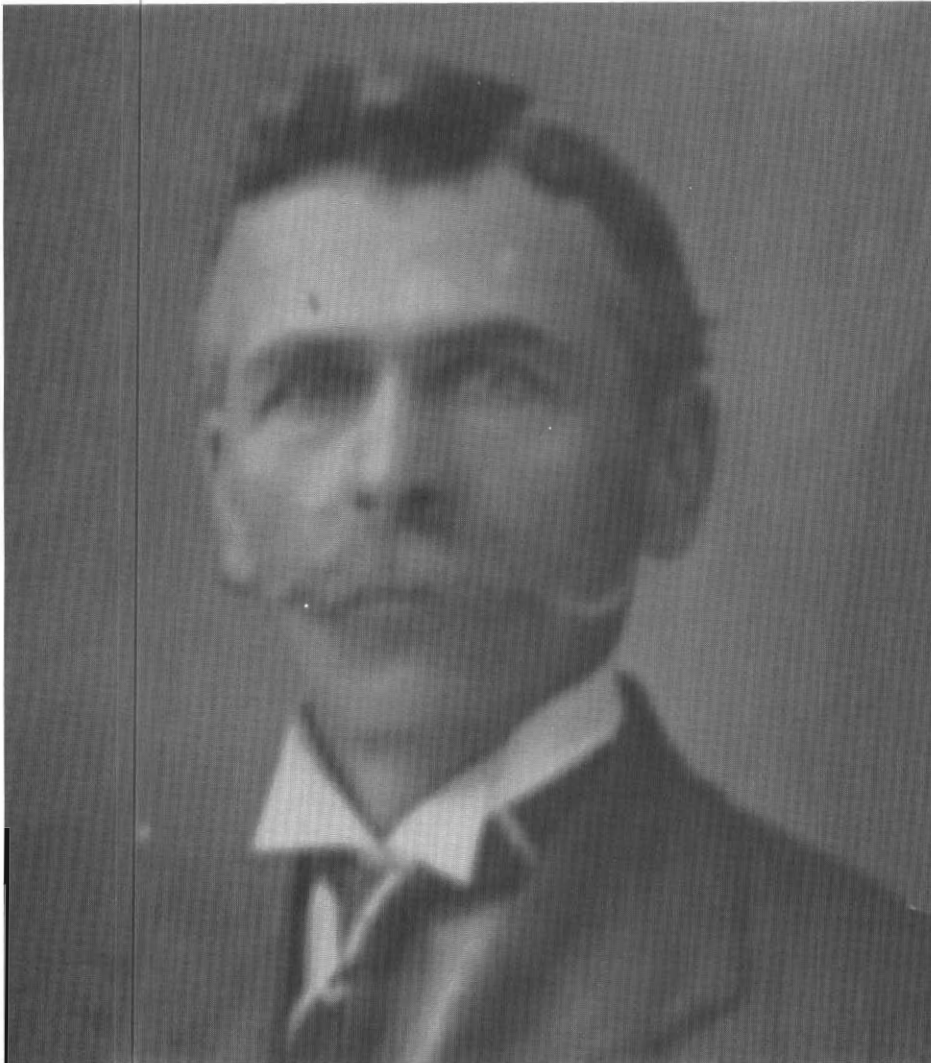
Comparez les prix avec aujourd'hui.

583. *Id.*, p. 517-528.
 584. *Par. N.-D.-L.-H.* [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 décembre 1918, p. 111-112. Cette résolution ne porte ni proposeur ni second.
 585. *Id.*, 12 janvier 1919, p. 113-117.
 584. *Par. N.-D.-L.-H.* [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 décembre 1918, p. 111-112. Cette résolution ne porte ni proposeur ni second.
 585. *Id.*, 12 janvier 1919, p. 113-117.



À gauche : Amédée Sévigny et une de ses quatre épouses, Elise Vachon. À droite : son frère Siméon Sévigny et son épouse, Rose-Alma Sévigny.

Clément Payeur - 1919 (av. le 3 février) - 1921 (12 janvier)



Clément Payeur

Clément Payeur agit en tant que maire à partir de l'assemblée du 3 février 1919 alors qu'on accepte la démission du conseiller Arthur Paris. Cinq jours plus tard, on le remplace par Joseph Provençal lors d'une assemblée spéciale tenue le 8 février.⁵⁸⁶

À la fin du mois, Mgr LaRocque annonce sa prochaine visite pastorale qui l'amènera à Notre-Dame-de-Ham les 20 et 21 juin prochain.⁵⁸⁷

Quant aux commissaires d'école, ils se réunissent le 2 mars afin de régler une urgence. L'école numéro 2 a été détruite par un incendie et il faut relocaliser les enfants. On décide alors de les envoyer à l'école numéro 1 pour terminer l'année.⁵⁸⁸

En avril, le projet d'ouverture de la route entre les lots 16 et 17 du rang 2 continue d'alimenter la discorde. Secondé par Joseph Laliberté, Anthime Gagné ravive le débat alors qu'il propose

que le maire prenne les informations juridiques nécessaires pour procéder à l'annulation de la résolution qui confirme l'acceptation de ce projet. Anthime Gagné et Joseph Laliberté votent en ce sens tandis que Norbert Sévigny vote contre. Elle est donc adoptée à la majorité. Le 5 mai, le conseil nomme un troisième surintendant spécial chargé de visiter les lieux. Il s'agit cette fois de Pierre Dumas de Saint-Norbert.⁵⁸⁹

En mai, J.-Édouard Marcoux vient remplacer Amédée Adam comme vicaire.⁵⁹⁰

À cette époque, Pierre Bélair présente une requête au conseil municipal, pour demander de détourner la Côte Croche et de construire un nouveau pont dans le rang 1 sur le Chemin Saint-Philippe. Le conseil accepte ce projet et délègue Amédée Trottier pour visiter les lieux et tracer les plans du réaménagement. Puis, on demande au ministère de la Voirie de couvrir ces frais évalués à \$500.00. L'assemblée se termine sur la proposition de Joseph Laliberté, secondé par Gaméline Boulanger, afin de nommer un quatrième surintendant spécial; ainsi, Athanase Gagnon de Saint-Philippe-de-Chester ajoutera son jugement à celui des trois autres concernant la construction de la route entre les lots numéros 16 et 17.⁵⁹¹

Après sa tournée des écoles, l'inspecteur Turcotte indique que le traitement des institutrices ne doit pas être inférieur à \$100.00 et qu'il faudrait aménager l'école numéro 1 afin qu'il s'y trouve deux classes.⁵⁹²

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'évêque de Sherbrooke ne se présente pas à Notre-Dame-de-Ham le 20 juin. Trop âgé pour entreprendre cette tournée, il délègue l'évêque auxiliaire qui, empêché par la maladie, ne peut effectuer

586. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 3 février 1919, vol. 2, p. 261-263. Nous ignorons la date exacte de l'élection de Clément Payeur à la mairie de Notre-Dame-de-Ham. Il semble que les délibérations de cette assemblée n'aient pas été prises en note ou, si elles l'ont été, c'est probablement sur un autre document qui demeure introuvable pour le moment.

587. Dioc. de SHERB., *Manègements, lettres pastorales*, [...], Tome 7, p. 546-550.

588. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 2 mars 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 289

589. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 5 mai 1919, vol. 2, p. 270-273.

590. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 35.

591. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 juin 1919, vol. 2, p. 280-285. Les pages 283 et 284 sont manquantes et semblent avoir été enlevées avant l'utilisation car le texte ne subit pas de coupure entre les pages 282 et 285.

592. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 11 juin 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 290.

la tâche. La visite pastorale est donc remise à l'an prochain.⁵⁹³

Le 23 juin 1919, c'est jour d'élections provinciales. Le libéral Napoléon-Pierre Tanguay, qu'on était habitué à voir briguer les suffrages depuis quinze ans, ne se présente pas. Il est remplacé par Joseph-Eugène Rhéault⁵⁹⁴ qui est élu par acclamation, comme c'est le cas pour quarante-quatre autres députés dans la province.⁵⁹⁵

Au début juillet, pour la cinquième fois, le conseil municipal demande à un surintendant spécial chargé d'émettre une opinion sur le projet d'ouverture d'une route entre les lots numéros 16 et 17. Cette fois-ci, on fait appel au notaire F.-X. Lemieux d'Arthabaskaville.

Le 14, Dominique Mailhot est élu commissaire d'école ainsi que le curé Barthélémy Couillard qui remplace Alfred Hamel. Le 20, l'abbé Couillard est choisi comme président de la commission scolaire et il est immédiatement chargé d'engager les institutrices. Comme l'école numéro 2 n'est pas reconstruite, les commissaires louent la maison de Joseph Proulx à raison de \$50.00 pour l'année, afin d'y installer une classe. Le secrétaire achète douze bancs et pupitres, des tableaux ainsi que des cartes géographiques afin de rendre le local fonctionnel.⁵⁹⁶

Deux semaines plus tard, la paroisse est envahie par une foule venue en pèlerinage. La population régionale avait appris la tenue de cet événement en lisant *L'Union des Cantons de l'Est* qui annonce: "Grand pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Ham Dimanche, le 27 juillet Si le temps le permet Messe en plein air à 9 heures a. m., Sermon, etc."⁵⁹⁷

Au début de septembre, après avoir accepté la démission du conseiller Gaméline Boulanger, le conseil municipal reçoit une note de \$30.00 du notaire Lemieux pour le rapport qu'il a rédigé comme surintendant spécial et qui ordonne d'effectuer les travaux concernés. À la suite de quoi il est convenu de tenir une assemblée spéciale le 13 prochain afin de remplacer le conseiller démissionnaire.

Peu après, les commissaires d'école fixent la taxe scolaire à .90¢ par \$100.00 d'évaluation. Après quoi on accorde une indemnité de \$70.00 à Théophile Lavigne pour la tenue d'une école privée durant l'année dernière. Le 14, on décide que cette classe se tiendra non pas chez Joseph Proulx mais chez Théophile Lavigne, comme l'an passé.⁵⁹⁸

Le 6 octobre, le conseiller Désiré Lavertu remet sa démission. Anthime Gagné en profite pour proposer la tenue d'une autre assemblée spéciale dans le but d'élire deux nouveaux conseillers pour remplacer Désiré Lavertu et Gaméline Boulanger. Puis, pour la première fois, la municipalité doit défrayer le coût d'une opération policière; il s'agit d'une arrestation dont le coût s'élève à \$62.10 pour la municipalité. Enfin, on projette la réalisation de grands travaux, aux trois ponts. On demande alors au ministère de la Voirie les services d'un ingénieur chargé d'évaluer ces travaux.⁵⁹⁹

Le 11, Auguste Côté et Aimé Plante sont nommés conseillers municipaux. Pour cette année, la taxe foncière est établie à \$2.25 par \$100.00 d'évaluation.

Récemment, le conseil a reçu une requête signée de plusieurs con-

tribuables de la municipalité de Saint-Paul-de-Chester demandant que les lots numéros 1 à 5, et la moitié du numéro 6 du rang 11, les mêmes numéros de lots dans le rang 10 ainsi que le premier lot du rang 9, sur le Chemin Saint-Philippe, soient annexés à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Le conseil délègue le curé Couillard et Louis Hudon pour régler cette affaire ainsi que celle de Saint-Adrien-de-Ham où une requête semblable est présentée, concernant l'annexion des lots numéros 11, 12, 13 et 14 du rang 1 et numéros 13 et 14 du rang 2.⁶⁰⁰

Lors de l'assemblée de décembre, les marguilliers autorisent le curé Couillard à construire "de ses propres deniers" une annexe au presbytère pour ses besoins personnels. Il sera reconnu seul propriétaire de cette annexe à la condition qu'en cas de démolition, il remette le presbytère dans l'état actuel. Il pourra assurer le nouveau bâtiment à ses frais. On adopte aussi une seconde résolution consistant à effectuer un emprunt de \$1,500.00 à 6% de deux particuliers et \$1,000.00 à un autre. De plus, on engagera un sacristain au salaire de \$15.00 par mois. Puis, on prend une assurance pour \$3,000.00 sur l'église. Enfin, on décide de payer la somme de \$50.00 pour l'année à l'organiste et au souffleur chargé d'actionner les soufflets de l'orgue.⁶⁰¹ Le 28, Edmond Côté est élu marguillier.

Le 1er janvier 1920, Mgr LaRocque, se rend compte de la hausse du coût de la vie et décide d'ajuster les tarifs de messes à la situation économique du temps. Jusqu'à nouvel ordre, les messes chantées coûteront désormais \$5.00 au lieu de \$3.00 si l'argent provient des dons via les troncs installés dans

593. *Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 28-30.*

594. *Joseph-Eugène Rhéault fils de David Rhéault, cultivateur et de Céline Levasseur, il naît le 7 mars 1856 à Arthabaska. Il fait ses études à l'école publique de Victoriaville, puis au collège d'Arthabaska. Marchand général à Disraëli, il joue aussi le rôle de maître de poste et de juge de paix. Maire de Disraëli de mars 1905 à décembre 1910, il est élu député libéral dans Wolfe en 1919, sans opposition. Il décède en fonction à Disraëli le 5 avril 1921, âgé de 65 ans. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Sainte-Luce le 7 avril 1921. Le 6 février 1882, il avait épousé Marie-Zélie Deveau, à Lambton, fille de Jean-Baptiste Deveau, tanneur et menuisier, et de Séraphine Richard. Dictionnaire des parlementaires québécois 1792-1992, p. 640.*

595. *Gouv. du Q., Rapport sur la quinzième élection [...], p. 6-8.*

596. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 20 juillet 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 292.*

597. *L'Union des Cantons de l'Est, jeudi le 24 juillet 1919, 53e année, no. 33, p. 2, col. 5.*

598. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 14 septembre 1919, vol. 1, 1899-1930, p. 293-294.*

599. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 octobre 1919, vol. 2, p. [291-292].*

600. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 novembre 1919, vol. 3, 1919-1933, p. 10-11.*

601. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 14 décembre 1919, p. 118-119.*

l'église, et \$4.00 si elles sont payées par des particuliers. Le curé reçoit \$2.00 et la fabrique \$3.00. Par ailleurs, le tarif des messes lues passe de 0.25¢ à 0.50¢; quant aux messes privilégiées, c'est-à-dire celles dont la date à être dites est fixée au moment de l'achat coûteront \$1.00, et les messes dites grégoriennes sous forme de trentain coûteront \$1.00 chacune.⁶⁰²

Le 4, Clément Payeur, présente sa reddition des comptes qui indique que les dettes de la Fabrique s'élèvent à \$5,726.00, soit sensiblement le même montant que l'année dernière. Les recettes ont été de \$2,312.59 et les dépenses de \$2,068.90, ce qui laisse un surplus de \$243.69 qui, ajouté à celui de l'an passé, se chiffre maintenant à \$758.02.⁶⁰³

Le lendemain, les conseillers municipaux révisent l'échelle salariale qui avait cours depuis le 5 novembre 1917. L'amendement stipule que pour les travaux d'hiver, un journalier sera payé un maximum de .25¢ l'heure et .75¢ s'il a deux chevaux.⁶⁰⁴

Les élections municipales ont lieu le 14 janvier 1920 alors que Hormisdas Leblanc, Auguste Côté et Joseph Provencal sont élus conseillers. Le 17, le conseil se réunit en assemblée spéciale afin de déléguer Clément Payer et Louis Hudon auprès du ministre de la Voirie. D'ailleurs, ce dernier présidera une convention, le 21 janvier, sur le thème du parachèvement de la route reliant Victoriaville à Garthby. Les délégués feront valoir deux arguments; tout d'abord le fait que la route projetée traversera le territoire de Notre-Dame-de-Ham, ensuite l'utilité de cette voie de communication pour le commerce en général et surtout du bois, en raison de l'éloignement du chemin de fer.⁶⁰⁵

Le 2 février, Mgr LaRocque fait

parvenir aux curés les règlements concernant le prochain carême et réajuste le salaire des vicaires qui sera de \$130.00 par année laissant aux curés la charge de les nourrir.⁶⁰⁶

Au début mars, le conseil municipal avise M. Tessier, ministre de la Voirie qu'on est prêt à commencer les travaux de construction de la route numéro 34 et qu'il ne manque que les formalités à remplir.⁶⁰⁷ En attendant, on décide de construire des remblais de pier-

res et de gravier sur une longueur de 600 pieds sur les lots numéros 23 et 24 et de 400 pieds sur le lot numéro 26 dans le cordon du rang 1.

En avril, après avoir accepté la démission de Louis Hudon comme secrétaire-trésorier, Aimé Plante, secondé par Auguste Côté, propose d'aviser la population qu'à la prochaine assemblée, il sera adopté un règlement concernant la fermeture des commerces le dimanche.⁶⁰⁸



Le village vers 1920.



Le village vers 1920, vu du rang 1 Centre.

602. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 13-15

603. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 4 janvier 1920, p. 120-123.

604. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 janvier 1920, vol. 3, p. 15-16.

605. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 janvier 1920, vol. 3, p. 17-18.

606. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 17-23.

607. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er mars 1920, vol. 3, p. 21.

608. Id., 6 avril 1920, vol. 3, p. 24-26

La Fabrique aussi se prépare à entreprendre de grands travaux. Le 18 avril, on décide de couvrir le côté ouest de la couverture de l'église en bardeaux, de refaire le solage et le perron en ciment, de peindre l'extérieur et l'intérieur de l'église et du presbytère et de construire des arcades ou galeries dans l'église, afin d'installer des bancs additionnels. Le tout sera fait sous la surveillance du curé Couillard. Par ailleurs, la Fabrique accepte d'emprunter la somme de \$3,000.00 à un particulier afin de rembourser \$2,000.00 à des créanciers. Le \$1,000.00 restant sera investi dans les travaux de rénovation. "Ces divers emprunts sont autorisés par l'Ordinaire, Mgr l'Evêque de Sherbrooke et garantis par les propriétés de la Fabrique de Notre-Dame de Lourdes de Ham et ses assurances au montant de dix mille huit cents piastres."⁶⁰⁹

Le 26 avril, Mgr LaRocque annonce que la visite pastorale supprimée l'année dernière aura lieu cette année selon l'itinéraire prévu. Ainsi, il sera à Notre-Dame-de-Ham les 9 et 10 juin. Il demande aux curés de préparer cette visite avec zèle: prières publiques, confession, communion et petite retraite aux enfants qui doivent être confessés, afin de les préparer à leur promesse solennelle de tempérance et à recevoir la croix d'honneur des "Petits Chevaliers de la Tempérance".⁶¹⁰ Durant la visite, les prières pour les défunts de la paroisse se réciteront dans l'église, sans qu'on se rende au cimetière. Le prélat convient que ces visites sont très onéreuses et, après avoir souligné qu'il ne s'est jamais prévalu du droit que lui accordent les Saints Canons d'imposer un Cathedraicum pour le soutien de la mense épiscopale, il ajoute: "[...] Il me semble donc que je suis le bienvenu en vous demandant d'insister auprès de vos généreux paroissiens pour qu'ils apportent une aumône appréciable à la quête qui se fera, comme par le passé, pour les oeuvres de l'évêque. Quant aux frais de la visite, il est juste et raisonnable de les mettre à la charge de la

fabrique, celle-ci représentant toutes les familles de la paroisse, qui bénéficient de cette visite. Je règle donc que la somme totale représentée par une contribution de vingt sous par famille sera soldé par chaque fabrique, lors du passage de l'évêque en visite pastorale pour l'aider à

défrayer les dépenses de telle visite."⁶¹¹

Le 3 mai, le conseil municipal engage Omer Trottier comme secrétaire-trésorier pour remplacer Louis Hudon. Son salaire annuel sera de \$200.00. Puis, on adopte le règlement numéro 13 qui



Vue de la rue Principale vers 1920, à droite le bureau de poste.



Rue de l'église vers 1920.

609. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 18 avril 1920, p. 123-125.

610. Dioc. de SHERB., Mandements, lettres pastorales, [...], Tome 8, p. 29.

611. Id., p. 30.



Rue de l'église vers 1920, l'église actuelle se trouve à droite du jeu de croquet (photo prise de la première église).

décète l'interdiction de vendre des marchandises le dimanche et les fêtes d'obligation "[...] à l'exception des cas de grande nécessité". Il est prévu une amende de \$25.00 pour la première offense et de \$50.00 pour les suivantes.⁶¹²

Durant le printemps, l'inspecteur Turcotte s'affaire à sa tournée des écoles. Le 15 mai il écrit: "[...] Il faudrait construire au plus tôt une maison d'école dans l'arrondissement No 2 [...] Il est du devoir des commissaires de faire faire le recensement chaque année en janvier."⁶¹³ Le 1er juin, les commissaires demandent au Surintendant de l'Instruction publique, des plans d'école pour une capacité de vingt enfants.

Selon certains témoins, ce serait à cette époque que le second et dernier vicaire, J.-Edouard Marcoux, aurait quitté la paroisse.⁶¹⁴

Le 7 juin, on décide l'achat des

matériaux pour réparer les ponts de la rivière Morasse et celui du rang 1, près du moulin de Pierre Toupin. D'ailleurs, il devient urgent de construire deux ponts dans le rang 2, d'une longueur de 50 pieds et 90 pieds, il faudrait que les plans soient tracés par un professionnel.⁶¹⁵

Trois jours plus tard, Mgr LaRocque arrive à Notre-Dame-de-Ham. Il approuve les résolutions de la Fabrique sauf celle qui a trait à la construction de galeries dans l'église. Après avoir approuvé l'administration des années 1916 à 1919, il confirme 31 garçons et 38 filles. Tous sont alors enrôlés dans les "Petits Chevaliers de la Tempérance" et en reçoivent l'insigne. Il note: "[...] De retour au presbytère, Nous avons administré privément le sacrement de Confirmation à un adulte."⁶¹⁶

Le 12, le conseil décide la construction d'un pont dans le rang 1, près du moulin Toupin. Puis, on se penche sur le

rapport du notaire Lemieux, favorable au maintien du projet de construction d'une route entre les rangs 16C et 17A. On décide alors que les travaux de cette route commenceront à la fin du mois.⁶¹⁷

Le lendemain, les marguilliers étudient le conseil de l'évêque, d'allonger l'église. Mais on opte plutôt pour faire reculer le chœur et la sacristie afin de laisser de la place pour construire des transepts. Toutefois, on retarde ces travaux d'un an, le temps de se procurer les matériaux nécessaires. En attendant, on décide de faire avancer le jubé arrière jusqu'à la deuxième colonne, ce qui permettrait d'ajouter une vingtaine de bancs. Puis, l'abbé Couillard est nommé procureur de la Fabrique et c'est à l'unanimité qu'on l'autorise à faire divers emprunts et à signer les billets pourvu que la dette ne soit pas altérée et que la forme du billet soit la même pour les nouveaux créanciers remplaçant les anciens que celle déjà exigée auparavant.⁶¹⁸

612. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1920, vol. 3, p. 27-29.

613. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 mai 1920, vol. 1, 1899-1930, p. 294-295.

614. Francine JUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 35.

615. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 juin 1920, vol. 3, p. 32-35.

616. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 10 juin 1920, p. 125-126.

617. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 juin 1920, vol. 3, p. 39-40.

618. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 13 juin 1920, p. 125-128.

Le 5 juillet, après avoir annulé le règlement numéro 13 qui défend la vente de marchandises les dimanches et jours de fêtes, le conseil municipal amende la résolution concernant la construction du remblai de pierres sur les lots numéros 23 et 24 puisqu'une requête a été déposée au conseil municipal demandant le détournement de ce chemin, ce qui rend cette résolution inutile et non avenue.⁶¹⁹

Certains disent que c'est à cette époque qu'Eugène Côté aurait vendu à son fils Oscar le moulin qu'il a fait construire en 1916.⁶²⁰ Selon Julien Trottier, ce serait dans le cours de l'année 1919 que Alphonse Lehouillier aurait vendu ses moulins aux deux beaux-frères Amédée Trottier et Modeste Côté, respectivement époux de Julia et d'Octavie Hamel.⁶²¹

Au début d'août, le conseil municipal nomme Xavier Giguère surveillant des travaux de construction de la route entre les lots numéros 16 et 17, au salaire de \$4.00 par jour.⁶²²

Le 11 septembre, la construction d'un pont neuf d'une longueur de 20 à 30 pieds dans le rang 1 devient urgente car les travaux de construction de la route entre les lots numéros 16 et 17 sont commencés et il faut utiliser le pont régulièrement. On demande au ministre de la Colonisation J.-E. Perreault, les services d'un ingénieur pour examiner le problème de la "côte croche", et la construction des ponts.

Entre temps, Joseph Proulx a été réélu commissaire d'école. Le 26 septembre, on modifie la composition des arrondissements. Ainsi, le numéro 2 comprendra les lots numéro 15 à 19 plus les trois quarts du lot numéro 20 du rang 2 ainsi que les lots numéros 17 et 18 du rang 1, tandis que les lots numéros 21 à 17 ainsi que la moitié du lot numéro 28 et le quart du lot numéro 20 feront partie de l'arrondissement numéro 1. On réajustera en conséquences les taxes des con-

tribuables déplacés.

Le 6 décembre, le conseil municipal décide de construire le pont sur la rivière Nicolet dans le rang 2 dans le cours de l'été prochain selon les plans du gouvernement. En attendant d'obtenir les octrois indispensables à ce projet, on se procurera les matériaux nécessaires.⁶²³

Le Jour de l'An 1921, Joseph Proulx est élu marguillier. Peu après, le mandat de Clément Payeur comme maire de Notre-Dame-de-Ham se termine.



Amédée Trottier et sa 2e épouse, Julia Hamel.



Modeste Côté, son épouse Octavie Hamel et leur fille Julia.

619. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 juillet 1920, vol. 3, p. 41-43.*

620. *Françine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 13.*

621. *Informations verbales.*

622. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 août 1920, vol. 3, p. 47-48.*

623. *Id., 6 décembre 1920, vol. 3, p. 66-67.*

Pierre Toupin - 1921 (12 janvier) - 1927 (13 janvier)



Pierre Toupin

Le 12 janvier 1921, Joseph Proulx, Aimé Plante et Amédée Trottier sont élus conseillers. Pierre Toupin est désigné comme maire et il entreprend ainsi son premier mandat. Au début de mars, on numérote les arrondissements municipaux. Ainsi, l'arrondissement numéro 1 comprendra les lots 15 à 19 du rang 1; le numéro 2 les lots 19 à 24 et le numéro 3 les lots 24 à 28. Le numéro 4 englobera les lots numéros 15 à 50 du rang 2 et le numéro 5 les lots 20 à 28 du rang 2. Le numéro 6 sera constitué du rang 11 de Wolfestown y compris la route de Johnny Ramsay et celle d'Octave Poisson entre

les rangs 2 et 3, et le numéro 7, et tout le rang 10 de Wolfestown avec la route de la grande ligne. Après avoir partagé les subventions allouées à l'entretien entre les divers arrondissements, on demande au ministre de la Voirie les services d'un ingénieur car on veut relever le pont du rang 2 d'environ cinq pieds sur une longueur de cent pieds, avec de la pierre.⁶²⁴

Enfin, on décide de graveler une longueur de 500-600 pieds sur le lot numéro 20 du rang 1 près du terrain de la Fabrique, une longueur de 200 pieds sur le lot numéro 28 du rang 1, près du

moulin de Pierre Toupin, ainsi que sur le lot numéro 21 du rang 2 aussi sur une longueur de 200 pieds.

En avril, l'inspecteur Turcotte signale aux commissaires qu'on ne peut plus tolérer l'école numéro 2 dans son état actuel, et note qu'il manque un dictionnaire, une carte du Canada, une mappemonde et un globe terrestre à cette même école. Il manque aussi un dictionnaire aux écoles numéros 1 et 3.⁶²⁵

Le 21, le conseil municipal porte son attention sur le détournement de la côte de la route du rang 2 qu'on travaillera sur une longueur de 10-12 arpents, jusqu'au cordon du rang 3 de Ham-Nord.⁶²⁶ Au début mai, le conseil apprend que le ministre de la Colonisation accepte la construction du pont du rang 2, à la condition que la municipalité fournisse les matériaux. On répond que tout sera prêt le 1er juin et que d'ici là, et qu'il peut envoyer un ingénieur afin de faire démarrer le projet.

Le détournement de la côte chez Auguste Côté est pratiquement terminé dès le début de juin. Le 6, lors de l'assemblée du conseil, on fixe la taxe municipale à .50¢ par \$100.00 d'évaluation. À propos de la vente de boisson, le conseil adoptera un règlement afin de demander à la commission des Liqueurs de Québec "[...] de n'accorder en aucune considération un permis de licence pour la vendre des vin et bière et boisson alcooliques d'ens les lémité de la sous dite municipalite [...]."⁶²⁷ Le règlement prohibe aussi l'achat et la vente de toute boisson alcoolique sur le territoire local. Enfin, on projette l'établissement d'un bureau d'hygiène, et on pense au curé Couillard, à Louis Hudon et à Henri Goulet pour en former le premier bureau de direction.

Au début de juillet le marguillier Achille Leclerc dépose sa reddition de comptes. Les recettes de l'année de

624. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1921, vol. 3, p. 77-79.*

625. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], [?] avril 1921, vol. 1, 1899-1930, p. 298.*

626. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 21 avril 1921, vol. 3, p. 82.*

627. *Id., 6 juin 1921, vol. 3, p. 88-89.*

\$2,406.40 et le surplus accumulé de \$711.45 forment une liquidité de \$3,117.85. Les dépenses de \$6,120.19, laissent un déficit de \$3,002.34 qui porte la dette à \$8,728.34. Entre temps, les travaux décidés par l'assemblée de la Fabrique du 18 avril 1920 ont été suspendus à cause de certains malaises existants au sein de la Fabrique. Par ailleurs, la majorité des marguilliers demandent que le surplus de \$4,877.71 de l'A.C.J.C. soit remis aux créanciers de la Fabrique afin de diminuer la dette paroissiale.⁶²⁸ Le 14, les marguilliers découvrent que le curé Couillard a effectué de nombreux emprunts au nom de la Fabrique. La liste compte 11 créanciers pour une somme totale de \$15,727.00.⁶²⁹ Après cet examen, Joseph Proulx fait parvenir les constatations des marguilliers à l'abbé Hébert, curé de Danville, qui a déjà été nommé par l'évêque pour vérifier l'administration des paroisses du diocèse.

Le 17 juillet 1921, une semaine après l'élection du commissaire Théophile Lavigne, c'est sous la présidence du curé Couillard que la commission scolaire amorce la reconstruction de l'école numéro 2 en demandant une aide financière auprès du surintendant de l'Instruction publique.⁶³⁰

Dès cette époque, la perspective de faillite de la Fabrique est dans l'air. Le 18 juillet, le curé Hébert écrit à Mgr P.-J.-A. Lefebvre:⁶³¹ "[...] Vous verrez que l'Abbé B. Couillard est pris par ses marguilliers. Entre les chiffres de ce document & les emprunts de l'an dernier, il y a une différence de \$10 000. Je suis positif qu'il y a encore quelque chose de plus. J'ai vu des billets circuler avec l'endossement de la Fabrique, qui n'ont peut-être pas été échangés. Par ce que je vois passer ces jours-ci & par ce que je sais, la banqueroute s'en vient à grands pas.

J'aide actuellement à l'abbé personnellement, mais il sera impossible de passer cette affaire à moins que quelqu'un s'en charge. [...] J'ai déjà passé par bien des affaires & s'il évite la banqueroute ça sera par l'aide d'un gros emprunt & ou encore par un Miracle du bon Dieu. J'ai vu ces gens, non pas pour être allés les voir, mais parce qu'ils sont venus me voir. Je leur ai demandé le silence complet jusqu'à ce que Sa Grandeur, par votre entremise, les assure que l'affaire de la Fabrique sera réglée [...]."⁶³²

Le curé Couillard aussi commence à se faire à l'idée que les affaires de la coopérative ne vont pas comme prévu. Le 19, il écrit aussi à Mgr Lefebvre: "[...] Vraiment nous traversons une crise financière des plus alarmantes, nos cultivateurs en sont découragés. Notre Société qui jadis marchaient sur la voie du progrès, souffre énormément dans sa vie mercantile, les ventes sont arrêtées, les marchandises sont au stock et les intérêts minent sourdement le creuset des responsabilités devient de jour en jour plus profond. L'enthousiasme de nos cultivateurs est refroidi, oublieux des faveurs durant la guerre, ces mêmes gens semblent croire que je suis le seul à supporter le poids de cette organisation qui malgré toute ma bonne volonté et tous mes soins ne pourrait se maintenir à la vie. Dans ce cas, j'ai convoqué une assemblée pour jeudi soir pour décider ce qu'il nous faudrait faire et selon toute probabilité, nous serons obligés de faire cession des biens de la société. J'ai dû abandonner le secrétariat de plusieurs organisations paroissiales pour cause de santé, et pour répondre au désir de Mgr L'Evêque. Ces institutions marchent très bien. Mes gens y ont vu ou soupçonné quelque chose ce qui a donné le coup mortel à notre belle organisation coopérative dont les succès sont été mar-

quants au début. [...]."⁶³³

Le 26, Mgr Lefebvre pose une question directe à l'abbé Couillard: "On vous accuse d'avoir fait des emprunts au nom de la Fabrique de Notre Dame de Ham pour un montant de \$15,727.00 sans aucune autorisation de votre paroisse et de l'évêque. Est-ce vrai? [...]."⁶³⁴ Le lendemain, le curé Couillard répond: "[...] Je n'ai jamais fait d'emprunts sans résolution de Fabrique seulement je dois avouer que le montant emprunté a dépassé les limites d'emprunt puisque les travaux ont été suspendus à cause de certains mécontentement de la part de mes accusateurs. A la reddition des comptes de la Fabrique je leur ai déclaré que l'excédent sera remboursé dans un avenir rapproché, alors n'écoutant que leur ambition, je ne sais pourquoi ils ont mis \$15 727.00 [...]."⁶³⁵

Les événements n'empêchent pas l'organisation d'un pèlerinage régional à la grotte pour le 28 juillet.⁶³⁶

Le 30, c'est au tour du notaire J. Beauchesne, de Victoriaville, d'exposer les craintes d'une de ses clientes qui s'inquiète des fonds qu'elle a prêtés à la Fabrique.⁶³⁷

Le conseil municipal se réunit le 1er août afin d'adopter le règlement numéro 15 établissant un bureau d'hygiène dans la municipalité. On désigne aussi L. Hudon, Henri Goulet et Albert Giguère comme officiers exécutifs de ce bureau.⁶³⁸

Le lendemain, le marguillier Joseph Proulx se fait le porte parole des paroissiens de Notre-Dame qui s'inquiètent de la tournure des événements concernant la Fabrique et "exprime le souhait que le tout se règle dans les plus brefs

628. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 juillet 1921, p. 129-131.

629. Arch. de SHERBR., "Déclaration d'examen de pièces justificatives, 14 juillet 1921", op. cit., dossier 5, "Délibérations".

630. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 17 juillet 1921, vol. 1, 1899-1930, p. 300.

631. P.J.A. Lefebvre est alors supérieur du Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke et secrétaire de l'évêque.

632. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 18 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

633. Id., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 19 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

634. Id., "Lettre de P.J.A. Lefebvre à J.E. Hébert, 26 juillet 1921", op. cit., dossier Correspondance.

635. Arch. de SHERBR., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 27 juillet 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

636. L'Union des Cantons de l'Est, 28 juillet 1921.

637. Arch. de SHERBR., "Lettre de J. Beauchesne à Mgr Paul LaRocque, 30 juillet 1921", op. cit., dossier Correspondance.

638. Mun. N.-D.-L.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er août 1921, vol. 3, p. 93-94.

délais.⁶³⁹ Le 4, le curé Couillard explique le détail de la situation. “[...] Vous savez Monseigneur qu’en 1916, un officier du Gouvernement vint à Notre-Dame de Ham et conseilla fortement aux cultivateurs de s’unir pour former une coopérative afin de se soustraire aux bénéfices exagérés que tous les commerçants faisaient sur les différents produits qu’ils vendaient. Mes paroissiens goûtèrent ces conseils, mais se trouvant laissés à eux-mêmes, incapables de fonder cette Société, ils me prièrent de me joindre à eux et de les diriger en cette affaire. Cédant à leur demande, j’y consentis. Pendant plusieurs années cette oeuvre fut vraiment florissante; le chiffre de 675,000 piastres d’affaires (en 5 ans à peine) dans une pauvre petite paroisse de 94 familles le prouve assez.

Pendant la guerre, les coopérateurs au nombre de 150 actionnaires plus ce que nous appelons les abonnées (en tout 600 membres) et les autres acheteurs réalisèrent vraiment de grands profits; en voici un exemple sur un seul article la farine: ils gagnèrent [...] la somme de 3.00 à 4.00, aussi le monde affluait chez nous. Depuis quelque temps les marchandises ont baissé de prix et malheureusement nos entrepôts étaient garnis de ces denrées. Pour ne pas éprouver une trop grande perte, nous ne pouvions consentir à baisser par trop nos prix. C’est alors que nos coopérateurs ne se souvenant plus des gains considérables opérés pendant les années mauvaises n’ont pu se résoudre à perdre quelques centins en achetant de leur coopérative un peu plus cher qu’ailleurs pour nous permettre d’écouler le stock en de bonnes conditions. Le plus grand nombre ont fui la Coopérative depuis plusieurs mois si bien que aujourd’hui par leur faute (car je les ai plusieurs fois avertis ou prevenus) cette oeuvre se trouve dans une situation très critique. Il va falloir liquider à prix réduits pour payer quelques fournisseurs qui réclament impitoyablement le paiement de leur marchandise. [...]

Les 150 coopérateurs [...] ont gagné beaucoup pendant la guerre, s’ils perdent cet argent aujourd’hui, je tiens à le redire une seconde fois c’est parce que malgré mes conseils réitérés, ils n’ont pas voulu depuis quelques mois soutenir l’oeuvre fondée par eux [...]. C’est vous dire que cette affaire a suffi pour soulever ma population et que je suis incapable d’y faire maintenant le bien que avec la grace de Dieu j’y ai réalisé par le passé. Je puis dire que je me suis dépensé sans compter pour ma population et si j’ai été malade, Dieu sait que j’ai gagné le germe de ma maladie et de ma souffrance dans un excès de zèle. Je crois pouvoir dire cela sans le moindre orgueil que c’est la vérité. Or, Monseigneur, sensible comme je le suis, l’ingratitude de ma population jointe à la certitude que je ne puis faire ici un bien, m’affecte profondément. Je n’aurais jamais pensé que 12 ans de dévouement puissent être si mal récompensés par une population que j’ai profondément aimée en prêtre et dont je n’ai jamais voulu que le bien. [...] Pour mon plus grand bien physique, moral et sacerdotal, il faut que je sorte de cette situation. Il me semble qu’un changement s’impose. Ce changement sera facile à réaliser car d’ici très peu de temps, toutes mes affaires seront en ordre. J’ai sur vos conseils abandonné la direction de plusieurs associations [...].⁶⁴⁰ Il continue en exprimant le souhait d’une mutation dans un milieu ouvrier plutôt qu’agricole.

Le 8 août, le notaire Beauchesne insiste de nouveau sur les craintes de ses clients. Toutefois, il souligne que les créanciers sont prêts à laisser leur investissement dans la Fabrique de Notre-Dame, à la condition que l’évêque s’en porte garant.⁶⁴¹

Ayant eu vent des problèmes du curé Couillard, un marchand d’automobiles de Victoriaville entreprend des démarches afin de s’assurer que les comptes dont le total atteint \$1,300.00 seront couverts et le menace de poursuite en cas de non paiement.⁶⁴²

Le même jour, le curé Hébert rend compte à son évêque de la mission dont il était chargée et dont il s’est acquitté dernièrement. Son long rapport permet de faire la lumière sur les origines, le développement et la situation de l’affaire au 9 août 1921: “[...] Les affaires de la Fabrique sont mêlées aux affaires de la Coopérative. Tout allait bien jusqu’à votre passage en 1920. C’est alors que les emprunts ont commencé à pleuvoir. Votre Grandeur a approuvé une résolution d’emprunt qui ne devait pas excéder \$3000. Si M. l’Abbé Couillard s’en était tenu à cette résolution tout irait encore bien mais il a fait une autre assemblée, par laquelle il est autorisé à faire des emprunts, pour la réparation de l’Eglise, réparation qui n’a pas été faite. Cette résolution n’ayant pas reçu votre approbation est illégale & les emprunts seraient illégaux. Toutefois les porteurs de billets, sont dans la bonne foi. [...] Ils peuvent être contestés en justice mais l’effet serait je crois, terrible. Pour couvrir le déficit de la Fabrique, il faudrait [...] \$18784.38.” L’abbé Hébert suggère que la Fabrique “achète” la bâtisse de l’A.C.J.C. pour la somme de \$5000.00, ce qui diminuerait la dette d’autant, sans quoi, il faudra couvrir la somme totale.

“[...] Quant à la Coopérative, ses affaires ne sont pas brillantes. Il y a exactement un montant de \$19 878.25 de billets de faveur que M. le Curé a signé lui-même sans l’autorisation des gens. Je suis presque sûr que ces billets seront contestés & qu’on appellera M. l’Abbé Couillard à payer ces montants. Tous ces billets sont en circulation. M. l’Abbé pourra peut-être se défendre en s’appuyant sur une résolution passée en assemblée régulière, l’autorisant à emprunter. Ce sont des faux, mais la loi a peut-être des accommodations.

si on ajoute au déficit de la Fabrique
 \$18780.38
 Ces billets irréguliers
 \$19878.25
 \$38658.63

639. Arch. de SHERBROUQUE, “Lettre de Joseph Proulx à P.J.A. Lefebvre, 2 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

640. Arch. de SHERBROUQUE, “Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr Paul LaRocque, 4 août 1921”, op. cit., dossier 3, “Correspondance”.

641. Id., “Lettre de J.A. Beauchesne à Mgr Paul LaRocque, 8 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

642. Id., “Lettre de [...] de Victoriaville à Mgr Paul LaRocque, 9 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

Pour ces derniers montants je lui ai conseillé de laisser faire. Il ne pourra jamais payer ces deux montants réunis [...].”

L'abbé Hébert dresse le bilan des avoirs du curé Couillard. Le tout s'élève à \$67,531.00. “[...] S'il est laissé à ses seules ressources il va être poursuivi sous peu & on va lui enlever tout ce qu'il a c'est sûr. [...] La Coopérative sera mise en liquidation demain soir. On commence à l'attaquer personnellement. Je comprends que les maisons d'affaires ont des billets signés par la Coopérative et endossés par lui personnellement. Des particuliers sont dans le même cas. Ce qui rend la situation plus compliquée. Il ne sait pas pour quel montant il a ainsi endossé.

[...] Des billets qui n'ont jamais été signés par les gens sont en circulation. La Banque d'Hochelaga détient pour \$19878.25 de ces billets. La Banque Molson en détient pour \$1200.- Cette dernière banque ne fera pas grand'chose. La Banque d'Hochelaga a l'air de vouloir nous faire peur en criant au scandale [...] J'ai vu les directeurs & j'ai parlé de cette question. Si la banque veut être de bon comptes, je crois qu'il y aura moyen de passer cette affaire. S'il le faut à la fin, M. le curé règlera avec les plus tapageurs.”⁶⁴³

Toujours selon le curé Hébert, les banques ne perdront rien, mais ce sont les sociétaires qui écoperont. “M. le curé sera ruiné si ça tourne au procès.” Après quelques pages de calculs, il résume: “M. le curé est sans argent. Si on l'attaque personnellement il devra faire cession de ses biens & comme il n'y a pas de valeur réalisable immédiatement il sera lavé. Avec du temps & en escomptant sur la mort prochaine, une somme de \$20000. pourrait peut-être réalisée les dettes payées. Cette somme de \$20000.- lui permettrait de payer la Fabrique.

Toutesfois il faudrait une étude plus approfondie des titres. A part les terres, maisons & assurances, le reste est bien aléatoire [...]”⁶⁴⁴

Le lendemain, il ajoute: “[...] Je vous assure que la position n'est pas drôle. Les gens sont sous l'impression que Sa Grandeur va payer. Pour payer & n'être troublé par personne, il faudrait environ \$40000. Pour régler l'affaire de la Fabrique, il faudra de \$13784. à 18784. suivant que les gens accepteront ou non la bâtisse de l'A.C.J.C. pour \$5000. Je crois que l'affaire de la Fabrique doit être réglée. C'est vraie que la résolution est illégale, mais les porteurs de billets ont de vrais billets. L'argent est allé à la Coopérative & à ses affaires personnelles. On soupçonne des irrégularités à la Fabrique, mais les gens ignorent le surplus d'emprunt. L'A.C.J.C. est une société à fonds social. Je n'ai pas vu les livres. Les dettes sur leurs salles n'excèdent pas beaucoup les \$6000. [...] La Coopérative sera mise en liquidation ce



Le chalet du curé Couillard à Notre-Dame-de-Ham vers 1920.

soir. Toutesfois, j'ai conseillé au curé de laisser faire Ça passera peut-être. Il y a un billet signé au nom d'un enfant de 7 à 8 ans [...]. Avec \$20000. on pourrait régulariser la position. L'ensemble des biens pourrait répondre pour ce prêt.”⁶⁴⁵ Enfin, il rédige cette note: “Un homme d'affaires laïque pourrait peut-être racheter le “stock” & les “Comptes” & refaire \$10000. Ca va se donner. Il y a peu près \$40000. “Stock” 7000. Comptes 47000.00.”⁶⁴⁶

Le 11 août, les avocats Girouard, LaVergne & Girouard demandent à Mgr LaRocque l'autorisation de poursuivre le curé Couillard pour quatre réclamations totalisant \$918.00.⁶⁴⁷ Le 29, les avocats Walsh & Poisson en font autant pour des sommes de \$275.00 et \$100.00.⁶⁴⁸

Le 3 septembre, le curé Hébert commente largement la situation qui règne à Notre-Dame-de-Ham. Après avoir demandé carte blanche à l'évêque, il ajoute: “[...] J'avais l'intention d'aller rencontrer ces gens, jeudi soir, & leur faire connaître la situation, & leur suggérer le Moyen le plus simple, dans mon humble opinion, d'y faire face. Si je ne réussis pas à leur faire admettre mes vues, je les laisse à eux-mêmes [...]. Par voie des tribunaux, les Créanciers ne recevront pas 25 sous dans la piastres, la Fabrique Comme les autres. Par voie de pacification, la Fabrique rentrerait dans ses deniers. Si ce dernier mode était accepté, par hasard, ça coûtera une année de travail pour arriver à nettoyer cette affaire [...] je ne crois pas qu'il soit accepté [...]”⁶⁴⁹

Une semaine plus tard, muni de l'autorisation de l'évêque, le curé Hébert écrit: “[...] J'arrive de Ham. Ca se complique. [...] Les paroissiens soulevés par leur avocat ne veulent rien entendre. Tant que M. Couillard n'aura pas subi l'interrogatoire, expliquant où est allé

643. Arch. de SHERBR., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, 10 août 1921”, in N.D.L.H., XIX A 5, 72-42, dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

644. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, 10 août 1921”, in N.D.L.H., XIX A 5, 72-42, dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

645. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, [non daté]”, op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

646. Id., “Lettre de J.E. Hébert à P. J. A. Lefebvre, [non daté]”, op. cit., dossier Correspondance, chemise 7, “Histoire”.

647. Id., “Lettre de W. Girouard à Mgr Paul LaRocque, 11 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance. Le document porte cette note ajoutée: “Accordé 21 Août 1921”.

648. Id., “Lettre de Walsh & Poisson à Mgr Paul LaRocque, 29 août 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

649. Id., “Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 3 septembre 1921”, op. cit., dossier 3, “Correspondance”.

l'argent. Comme l'avocat était présent, je me suis mis en bonne posture, & je lui ai mis sur le dos, l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de proposer un règlement quelconque. En effet, on devait me fournir tous les chiffres dans l'espace de deux jours, & ni lui, ni le curateur n'ont pu me fournir les chiffres. On a voulu essayer à jeter le blâme sur M. Couillard, mais je leur ai fait comprendre que l'Abbé Couillard n'avait plus rien à faire & que C'était à ces messieurs à agir.

Tout s'est terminé là. D'une manière courtoise l'avocat leur a fait comprendre que l'Abbé Couillard était riche & que les biens de M. Couillard devaient payer les pots cassés. Je n'ai rien répondu. Dans l'après-midi, voyant l'opinion, j'avais amené M. Couillard à Victoriaville & lui avait fait faire une cession volontaire de ses biens, entre les mains d'un curateur de Québec du nom de La Rue. Je crois que j'ai agi sagement. [...] Tous les jugements seront exécutés, samedi, mais bredouille, tout est en sûreté. Ils en seront quitte pour leurs frais. Ils en veulent à l'Abbé Couillard & au gérant de la Banque. Nous ne pourrions pas éviter l'interrogatoire [...].

J'en suis rendu là. Quand cet interrogatoire se fera, j'aurai un bon avocat pour le protéger mais ça nous aidera. Je crois que la meilleur politique à suivre maintenant, c'est de les laisser battre entre eux, leur faire constater que B. Couillard doit tout ce qu'il a [...]. Après tout cela on pourra transiger. Maintenant le plus tôt Barthélemy partira, le mieux. [sic] [...] Dans le cas où il serait nommé Curé, je lui ai dit de demander à son curateur une liste des choses qu'il pourrait apporter sans s'exposer à être arrêté [...].⁶⁵⁰

Le même jour, il adresse aussi un rapport de sa mission à Mgr LaRocque où il expose sensiblement les

mêmes explications. Parlant de l'abbé Couillard, il ajoute: "[...] Ces malheurs vont le faire réfléchir. Il est certainement très bon prêtre, car, malgré tous ces abus de confiance, dans le maniement de l'argent, on n'entend pas une seule remarque sur sa réputation. Le résultat de l'enquête qu'on fera sur cette affaire en questionnant l'Abbé Couillard & le gérant de la banque, sera probablement le suivant: Malhonnêteté & actes criminels exécutés dans la bonne foi [...]."⁶⁵¹

Parallèlement à cette affaire, la vie quotidienne continue. Le 11 septembre, Joseph Proulx est nommé vice-président temporaire de la commission scolaire alors qu'Amédée Trottier est nommé commissaire puis président, pour remplacer l'abbé Couillard qui a remis sa démission. L'inspecteur Turcotte a aussi visité les écoles et, après avoir rappelé qu'il manque une carte du Canada, une mappemonde et un globe terrestre à l'école numéro 2, il spécifie que les nouveaux commissaires doivent prêter serment avant d'entrer en fonction. À cette époque, la taxe scolaire est fixée à .80¢ par \$100.00 d'évaluation.⁶⁵²

Le 12 septembre, après avoir fixé le taux de la taxe foncière à \$2.00 par \$100.00 d'évaluation, le conseil amende le règlement numéro 12 qui oblige dorénavant les propriétaires à entretenir leurs chemins. Seules les routes resteront sous le contrôle municipal. L'échelle salariale fait aussi l'objet de discussions. On en vient à décider que le taux horaire sera de .50¢ pour un homme avec deux chevaux et \$3.50 par jour pour un homme et un cheval. Les conseillers se penchent aussi sur la réglementation de la vitesse des véhicules automobiles qu'ils limitent à huit milles à l'heure dans le village. Trois affiches seront installées à cet effet. Enfin, on charge Willy Charest de maintenir l'ordre dans les limites de la municipalité. On lui fournira des menottes dont

il pourra se servir en cas de nécessité.⁶⁵³

Le 19 septembre, le curé Couillard est à Québec pour l'assemblée des créanciers prévue pour le lendemain. La faillite de la Coopérative piétine.⁶⁵⁴ Le 20, le curé Hébert prévient Mgr LaRocque que le curé Couillard recevra une lettre des avocats Walsh & Poisson pour réclamer le paiement de billets de la Fabrique. Il se dit convaincu que ces billets sont illégaux, mais que si la Fabrique est attaquée, elle devra se défendre. Puis, il demande d'être nommé desservant de Notre-Dame-de-Ham afin de pouvoir y faire tenir des assemblées.⁶⁵⁵

Deux jours plus tard, il annonce à Mgr Lefebvre: "[...] Je vous avoue que j'en ai assez. J'ai écrit à Barthélémy, lui disant de donner sa démission le plus tôt possible. [...] J'ai aussi écrit au Marguillier. S'il reçoit une action, je lui dit de faire Annoncer une assemblée pour le 2 octobre, pour choisir un avocat & se défendre. [...] Je ne crois pas que les actions sortent Avant huit jours [...]."⁶⁵⁶

L'influence du curé Hébert se



A.-L.-P. Roy.

650. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 10 septembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

651. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 10 septembre 1921", op. cit., dossier Correspondance

652. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 septembre 1921, vol. I, 1899-1930, p. 301

653. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 septembre 1921, vol. 3, p. 96-98.

654. Arch. de SHERBR., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 19 septembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

655. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 20 septembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

656. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 23 septembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

fait sentir rapidement puisque le 24, le curé Couillard démissionne et demande à son évêque de lui accorder un repos.⁶⁵⁷ Trois jours plus tard, le curé Hébert avise Mgr LaRocque que le 2 octobre la Fabrique choisira un avocat pour défendre ses intérêts et qu'il part le jour même pour Québec afin de tenter de convaincre un avocat d'ajourner sa poursuite.⁶⁵⁸ Simultanément, Mgr LaRocque accorde à l'abbé Couillard le congé demandé pour une durée indéfinie.⁶⁵⁹ Toujours le 27 septembre, l'évêque demande à l'abbé Alphonse Roy d'accepter la cure de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. "[...] Si vous acceptez, il suffira que vous vous rendiez à Notre-Dame de Lourdes pour le deuxième et même le troisième dimanche d'octobre, si cela vous accommodait mieux [...]."⁶⁶⁰

En attendant, les urgences demeurent sous la responsabilité du curé Hébert qui devient desservant en titre de la paroisse. Il écrit: "[...] J'arrive de Québec. Les liquidateurs et les avocats deviennent plus polis. Pour la première fois, ils m'ont offert de fumer un cigare. Ils n'avaient vu qu'un côté de la médaille & aujourd'hui, ils voient tous les côtés. L'interrogatoire de l'Abbé Couillard se fera. L'avocat St Laurent, de Québec, l'accompagnera. L'un des porteurs de billets poursuivra la Fabrique, mais ils avouent qu'il n'est presque pas possible de gagner. Ils espèrent, par ce fait, en arriver à un compromis. Je me rendrai à Notre-Dame de Ham pour dimanche matin. J'y tiendrai les deux assemblées voulues, afin que nous ne soyons pas pris par surprise [...]."⁶⁶¹

Entre temps, l'abbé Alphonse

Roy⁶⁶² accepte de prendre en charge la cure de Notre-Dame. Mgr LaRocque lui répond qu'il n'a qu'à se présenter à Notre-Dame pour le dimanche 23 octobre.⁶⁶³

Le 2 octobre, après la grand'messe, le curé Hébert fait tenir une assemblée de paroisse dans l'église, car la sacristie est trop petite pour contenir la foule. La Fabrique est alors autorisée par les paroissiens, à recourir aux services d'un avocat pour se défendre. Tout de suite après, les marguilliers choisissent Moïse O'Bready, avocat de Sherbrooke, comme procureur.⁶⁶⁴ Ce soir-là, le curé Hébert rédige un compte-rendu de la journée et une copie des résolutions afin que Mgr LaRocque les approuvent. Il ajoute: "[...] M. l'Abbé Couillard partira demain pour Sherbrooke-Est [...]. Il n'y aura donc personne à Notre-Dame pour dimanche prochain. Le curé nouveau pourrait peut-être acheter de moi une partie du ménage de l'Abbé Couillard & en fournir le moyen de le tirer de la mauvaise affaire des Prévoyants du Canada. La Fabrique ne paraît pas disposée à faire l'acquisition du ménage, dans les circonstances, l'état financier est trop douteux [...]."⁶⁶⁵

Le 5, Mgr Lefebvre fait parvenir au curé Hébert une copie de la lettre qu'il vient d'écrire aux avocats Walsh & Poisson dans laquelle il leur explique que l'évêque ne souhaite pas de procédures criminelles contre l'abbé Couillard; il a rencontré une créancière qui semble disposée à accorder un délai, malgré les pressions de son entourage.⁶⁶⁶ Dès le lendemain, le curé Hébert répond: "[...] Je crois que c'est un des plus beaux cas

que nous ayons. [Elle] ne raconte pas la fin de son histoire. Elle a échangé ses documents de Fabrique & de téléphone qui lui donneraient droit de poursuivre au criminel, contre une hypothèque sur une propriété de l'Abbé Couillard. Or l'hypothèque n'a été enregistrée que 30 jours avant la faillite et [elle] redevient créancière ordinaire, comme les autres. [...] J'envoie le document à l'avocat St Laurent avec les explications. [...] Je vous avoue, c'est le plus beau cas! Si celui-là ne passe pas, les autres ne passeront certainement pas [...]."⁶⁶⁷

Le 11, il écrit: "[...] Je crois que l'interrogatoire devant la Cour va Commencer jeudi ou vendredi. J'irai assister pour voir Ce qui va s'y passer. Pauvre M. Couillard, [...] On l'accuse maintenant d'avoir volé la moitié de son ménage & l'avoir expédié, dans la nuit, ici et là. On le somme d'avoir à retourner toutes ces choses [...]."⁶⁶⁸

Le 12, un créancier de la Coopérative Agricole, écrit à Mgr Chalifoux, afin d'exposer sa situation: "je vous écris un mot pour vous demandé une chose qui me coute beaucoup L'an dernier j'ai vendu deux cochons au Cercle Agricole c'est Mrs Couillard le curé de Notre Dame de Ham qui les a achete pour eux je leur ai fournie les Enregistrements voulue le cercle a donné l'argent a Mrs Couillard leurs Curé et il ne me l'a pas donné il m'a donné sont billet et il ne l'a jamais peyer et moi Mon Seigneur j'ai une nombreuse famille j'ai dix enfants et j'ai bien besoin de mon due si votre générosité se se [sic] rendait à mon désir je vous en serait très reconnaissant le billet est de \$28.50 je sait que

657. Arch. de SHERBR., "Lettre de Barthélemy Couillard à Mgr Paul LaRocque, 24 septembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

658. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 27 septembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

659. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à B. Couillard, 27 septembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

660. Id., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à l'abbé Alp. Roy, Val Racine, 27 septembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

661. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 28 septembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

662. Rey, Alphonse-Marie. Né à Saint-Georges-de-Windsor le 14 juin 1878, d'Édouard Roy et de Marie-Anne-Réparade Rouillard; études au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Paul LaRocque le 2 mars 1913 à la chapelle du Séminaire; vicaire à Sainte-Praxède de Bromptonville (1913-1916) et à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1916-1917); vicaire à Saint-Pierre de La Patrie (1917), à Saint-Janvier de Weedon (1917-1919) et à Saints-Anges de Ham-Nord (1919-1920); curé de Saint-Léon de Val-Racine (1920-1921) et desservant de Saint-Ambroise de Milan (1920-1921); curé de Notre-Dame-de-Ham (1921-1924), de Saint-Julien de Wolfe (1924-1926) et de Saint-Gabriel de Stratford (1926-1942); au repos à Saint-Gérard-de-Wolfe (1942-1944); gardien du cimetière Saint-Michel de Sherbrooke (1944-1967); retiré à Sherbrooke (1967) et au Pavillon Mgr. Racine de Sherbrooke (1968) décédé à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke le 8 janvier 1977; inhumé au cimetière de Saint-Georges-de-Windsor. Arch. de SHERBR., Obituaire du clergé.

663. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr Paul LaRocque à l'abbé Alp. Roy, Val Racine, 1er octobre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

664. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 2 octobre 1921, p. 132-135. Une note a été ajoutée sur le document: "Vu et approuvé ce 5 octobre 1921 Paul, Ev. de Sherbrooke".

665. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 2 octobre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

666. Id., "Lettre de P.J.A. Lefebvre à MM Walsh & Poisson, 5 octobre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

667. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 6 octobre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

668. Id., "Lettre de J.E. Hébert à P.J.A. Lefebvre, 11 octobre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

si Mrs le Curé Couillard avait été capable de me payer il l'aurait bien fait mais il n'a pas été capable de rencontré si vous êtes assez bon de payer ce billet je vous le retournerai et je peu aussi vous l'envoyer avant si vous le désirez je suit votre très humble Serviteur.⁶⁶⁹

Le 21, le curé Hébert informe Mgr Lefebvre de la gravité de la situation: "Tout espoir de règlement s'est évanoui. Ce règlement pourrait être attaqué, aujourd'hui que tout est connu. Les irrégularités & à la banque & dans les livres de l'Abbé, pourraient compromettre l'honneur de celui qui ferait le règlement, [...] Il y a des résolutions qui nomment l'emprunteur et l'emprunt a été fait d'une autre personne. Lequel est le bon? M. O'Bready décidera, puis on pourra faire une reddition de comptes que l'on fera approuver par la paroisse, par les marguilliers & par Sa Grandeur. Le curé paiera ensuite les intérêts sur ces montants. La Fabrique sera certainement poursuivie. Aujourd'hui on ne pourra plus fixer de délai & faire attendre. Il faudra marcher. [...] Lamarre me disait qu'il n'avait jamais vu de mélange pareil dans toute sa pratique. Toutesfois, l'Abbé Couillard ne devra pas s'absenter d'ici quelque temps [...]."⁶⁷⁰

Les marguilliers ont aussi le devoir d'assurer la continuité de la Fabrique. Le 30, ils décident d'offrir un salaire de \$1.00 par dimanche, fête d'obligation, jeudi et samedi saints ainsi que le jour de la commémoration des morts et le mercredi des cendres, à Eugénie Comtois, pour jouer de l'orgue à l'église.⁶⁷¹

Le 6 novembre, le conseil municipal s'occupe d'une affaire qui, de nos jours, relèverait des services sociaux. On décide "que tous ceux qui logeront ou garderont [...] appelé le sourd, seront responsables des suites et mêmes des

obligations que pourra encourir la municipalité s'il vient qu'a venir dans l'indigence."⁶⁷²

Le même jour, l'abbé Couillard écrit: "[...] Je suis encore à Sherbrooke-Est et j'y serai encore combien de temps: j'ai trouvé un poste à Lewiston; mais il me faut attendre [...] Une fameuse chance que j'ai amené avec moi mon personnel qui me fait vivre dans le moment. Mes souffrances morales sont angoissantes.... Je ne me décourage pas cependant [...]."⁶⁷³ Entre le 5 et le 25 novembre, l'affaire Couillard jouit d'une accalmie. Le curé Hébert en donne l'explication: "[...] Dans l'affaire de Barthélémy, on n'est pas beaucoup plus avancé. Le liquidateur veut voir partout, avant d'en arriver à un règlement & il nous tient. Toutesfois, il ne pourra pas tenir bien longtemps, maintenant, il va falloir marcher. J'ai rendu Barthélémy malade. Imaginez qu'il a emporté la moitié de mon ménage. Je l'ai sommé d'avoir à me le retourner. Sous les coups de la menace, il est tombé malade, mais sa vieille servante m'a demandé si je lui vendrais. Je lui ai fait un prix, au comptant. si elle accepte, nous serons bons de ce côté, & notre garantie sera annulée. Je ne puis pas le laisser faire. Je vous avoue, Monseigneur, que je n'ai jamais vu rien d'aussi mêlé. On Commence à retracer un Chèque, on le suit un Certain temps, & quand on se croit solide, on le perd de vue. [...] Il n'y a pas moyen de faire de preuves. Le liquidateur m'écrivait, le 5 novembre 1921, les lignes suivantes: [...] Il y aura certainement une espèce de compromis à faire pour que la faillite de la Société Coopérative renonce aux droits qu'elle peut avoir dans la bâtisse du magasin construite sur le terrain de la Fabrique et dans la bâtisse de l'A.C.J.C.. D'après les livres de la Société il est évident que la société a payé beaucoup de salaires et a fourni beaucoup de matériaux pour ces constructions. [...] Ces gens

là fouillent depuis tout près de 3 mois & n'ont rien trouvé de neuf. Les dépenses actuelles s'élèvent à \$5000. Il veut avoir le reste des recettes. [...] Je lui dis simplement: renoncez à vos droits prétendus ou réels sur l'A.C.J.C. & le magasin & je retirerai la réclamation de l'Abbé Couillard. Je ne sais pas encore ce qu'il fera. Le jour où j'aurai une réponse définitive, je ferai des arrangements avec la banque & les gens, puis on réglera l'affaire de la Fabrique [...]."⁶⁷⁴

Le 9, Mgr Lefebvre répond au créancier de la Coopérative: "Monseigneur Chalifoux est malade depuis bientôt trois ans. On s'attend à sa mort d'un jour à l'autre; il n'est donc pas en état de comprendre, encore moins de faire droit à votre réclamation. Il ne vous reste qu'un recours contre Monsieur Couillard."⁶⁷⁵

Le 25, le curé Hébert entrevoit un peu d'espoir: "[...] J'ai fini l'arrangement pour le ménage. [...] Je crois que la question des faux billets à la banque est pratiquement réglée. Ma dernière entrevue a avancé les choses. [...] Le risque à prendre dans cette affaire est d'environ \$5000. C'est à dire qu'à l'expiration des neuf mois, si je n'ai pas fini mes Collections, il me faudra faire une avance d'argent, mais je resterai avec des valeurs pour le montant d'argent avancé. Cette transaction nous débarrasse de tous les faux billets & nous ouvre le chemin pour arriver à régler l'affaire de la Fabrique. [...] Le plus dur est fait. Le liquidateur, la banque & les avocats en sont venus à une entente, de sorte que nous aurons moins de difficulté avec les gens [...]."⁶⁷⁶

Le curé Hébert informe Mgr Lefebvre du projet qu'il entend suivre afin de sortir de l'impasse. Le 30 novembre, il écrit: "Nous avons 80 actionnaires qui ont souscrit \$250. chacun. Tous des noms d'hommes responsables. C'est

669. Arch. de SHERBR., "Lettre de [...] à Mgr Chalifoux, 12 octobre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

670. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 21 octobre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

671. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 30 octobre 1921, document collé sur les pages 138-139.

672. Mun. N. D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1921, vol. 3, p. 103.

673. Arch. de SHERBR., "Lettre de Barthélémy Couillard à Mgr P.J.A. Lefebvre, 6 novembre 1921", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

674. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, [après le 5 novembre] 1921", op. cit., dossier Correspondance.

675. Id., "Lettre de P.J.A. Lefebvre à Charles Boulet, 9 novembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

676. Id., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr P.J.A. Lefebvre, 25 novembre 1921", op. cit., dossier Correspondance.

\$20,000 qui tombe dans notre affaire, nous aurons tous les autres. Ce n'est certes pas fini, nous aurons bien des misères à vaincre, mais ça viendra à finir. [...] Barthélémy pourra partir. [...] Nous avons besoin de 6 mois de paix, avant de finir [...].⁶⁷⁷

Le 31, un citoyen de Saint-Adrien, fait parvenir à Mgr LaRocque ses récriminations envers le curé Couillard. Son plaidoyer est long, car il en profite pour étaler tous ses malheurs, sans compter l'affaire du curé: “[...] je suis pris à la gorge et il faut se débattre nous sommes condamnés à payez deux cents cinquante piastres pour une dette qu'on ne doit pas la dette que Mr Couillard a fait avec ses employés il ne veut pas avouées que c'est de sa faute même ces ses [sic] employez c'est lui qui était le premier en tête [...] j'avais acheté presque tous mes moulés à la coopérative je leur devais près des trois cents piastres voyant que j'avais pas d'argent à leur donnés alors le billet commençais à craindre contre moi à tous les mois il faulais être sur le chemin pour renouveler ce billet à la force j'ai venu à les payés tout dernièrement les interêts montait vite et je me suis trouvé réduis à achetés le lard et la graisse et dans ses années je me suis endettés [...] par ici les celui qui sont en banqueroute il emporte pas tou ce qu'il ont dans leurs maisons que leur lit et leur butain de corps il y à une partis du ménage qui était billez au nom des employez mais il se charoyez bien gros de ménage comme les musique et bien autre meuble quand on n'est pas capables de payez nos dettes on n'a pas besoin de ses choses par plaisirs à la maisons [...] Dieu à pas dit de faire des palais avec les Eglise lui il était dans une pauvre étable et il nous a dit de gagnez notre pain à la sueur de notre front n'ont pas dans les livres à pas suer et toujours nous chargez cher pour tous les besoins de la religion [...] J'espère que vous allez payez cette dette

pour votre serviteur moi j'ai trop d'intérêt à paye les miennes je veux pas que les autres les paye [...].⁶⁷⁸

Le 11 décembre, Mgr LaRocque fait parvenir une lettre de référence à l'abbé Couillard: “[...] Je puis et suis heureux de lui rendre le témoignage que, soit comme vicaire, soit comme curé, il a toujours manifesté un grand zèle pour le bien des âmes et que ses moeurs ont toujours été irréprochables. Pour des motifs purement personnels qui m'ont paru raisonnables, il m'a prié de lui permettre d'aller aider, dans le saint ministère, un prêtre de ses amis actuellement malade, le Rev. M Désilets ou de rendre tout autre service que Monseigneur l'Evêque de Portland pourrait lui demander pour les canadiens-français de son diocèse. Je puis affirmer, en toute sincérité et loyauté, que l'abbé J. B. Couillard, qui me dit jouir actuellement d'une bonne santé, donnera pleine satisfaction à l'Evêque qui voudra bien l'accueillir dans son diocèse et lui donner la juridiction dont il aura besoin pour se rendre utile [...].⁶⁷⁹

Le lendemain, après avoir signalé qu'il est impensable que l'évêque rembourse tout le monde, Mgr Lefebvre lui répond: “[...] Il est vrai que la faillite vous fait perdre \$250.00, mais, d'un autre côté, vous avez bénéficié de la Coopérative, depuis 1914, d'un montant s'élevant à plus de \$250.00. Que le bon Dieu vous bénisse, et qu'il vous donne le courage de supporter cette nouvelle épreuve avec profit pour vous et pour votre famille.⁶⁸⁰

Le jour de Noël, les paroissiens élisent Alexandre Dussault comme marguillier pour remplacer Joseph Laliberté, et, aux élections municipales du 11 janvier 1922, Auguste Côté et Joseph Provençal sont réélus conseillers municipaux et Alex Dusseault est élu pour remplacer Hormisdas Leblanc.

Le 4 mars, le curé Hébert écrit à Mgr LaRocque pour faire le point sur l'affaire Couillard. “Il n'est rien arrivé de bien extraordinaire. J'ai toujours demandé de l'argent pour pouvoir marcher. Pour la banque, il fallait des garanties. Pour le reste, il faut ou des garanties ou de l'argent. Vous ne semblez pas réaliser, Monseigneur, qu'aujourd'hui tout l'actif de l'Abbé Couillard est entre les mains du Syndic autorisé & que pour en tirer profit, si la chose est possible, il faut le racheter. Si les affaires étaient prospères, si tout se vendait bien, on pourrait autoriser la vente et elle rapporterait pour payer une partie des créanciers; mais, c'est tout le contraire, la dépression des affaires est telle que la vente ne rapportera presque rien & nous resterons avec les dettes. [...] Quant à la situation elle reste toujours la même, \$60000 de déficit à combler. [...] Dans 2 ou 3 semaines, je pourrai dire à peu près le montant d'argent nécessaire, & ce que nous en retirerions avec le temps. [...] D'ici au 1er septembre, Monseigneur devra gagner ses gens ou bien les procès continueront. Or pour gagner les gens, il n'y a qu'un moyen, il faut les payer. [...].⁶⁸¹

Le surlendemain, il explique le plan qu'il vient d'échafauder qui consisterait à acheter tous les biens du curé Couillard, ce qui rembourserait quelques créanciers, et entreposer le tout en attendant que se termine la crise économique pour les revendre par la suite.⁶⁸²

Cette même journée, le conseil municipal entame les démarches pour obtenir une subvention qui permettrait de reconstruire le pont du rang 2.⁶⁸³ Puis, la question de la route nationale fait de nouveau l'objet de discussions lors de l'assemblée du conseil municipal du 6 avril. On convient de demander aux deux palliers de gouvernement de voir à paver cette route en vertu des politiques

677. Arch. de SHERBR., “Lettre de J.E. Hébert à P.J.A. Lefebvre, 30 novembre 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

678. Id., “Lettre de [...] à Mgr Paul LaRocque, 31 novembre 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

679. Id., “Lettre de recommandation de Mgr Paul LaRocque au sujet de J.-B. Couillard, 11 décembre 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

680. Id., “Lettre de P.J.A. Lefebvre à Napoléon Morin, 12 décembre 1921”, op. cit., dossier Correspondance.

681. Id., “Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 4 mars 1922”, op. cit., dossier Correspondance.

682. Id., “Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 6 mars 1922”, op. cit., dossier Correspondance.

683. *Mss. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 mars 1922, vol. 3, p. 111.*

de "bons chemins".⁶⁸⁴ Au début de mai, on décide de confectionner un chemin permanent dans le rang 1 et la route du rang 11 de Wolfestown.⁶⁸⁵

Le 21, la Fabrique accepte d'acquiescer la salle de l'A.C.J.C. pour en faire une salle paroissiale, avec son ameublement ainsi que la grotte et le terrain, le tout pour une valeur de \$6,500.00. De plus, la Fabrique reconnaît 10 créanciers pour un total de \$15,060.00. De nouveaux billets seront émis afin de légaliser le tout.⁶⁸⁶ On termine l'assemblée en votant un salaire de \$15.00 qu'on accorde au curé Roy pour ses services de bedeau et de sacristain.

Au début de juin, le conseil municipal adopte le règlement numéro 16 qui remet la responsabilité au propriétaire d'enclorre et d'entretenir la clôture des propriétés qui longent la route venant de Saint-Paul, sur le lot numéro 20.⁶⁸⁷ Le mois suivant, la municipalité se charge de la responsabilité de l'entretien des chemins de terre. On étudie aussi la question de la construction du pont du rang 2. Enfin, on accepte la démission du conseiller Aimé Plante qu'on remplace par Arthur Boissonneault.⁶⁸⁸

Le 10 juillet 1922, Oliva Côté et Amédée Trottier sont élus commissaires d'école.⁶⁸⁹ Quelques jours plus tard, l'inspecteur Turcotte conseille de faire reconstruire l'école numéro 2.⁶⁹⁰

Deux semaines plus tard, les marguilliers se réunissent pour nommer un nouvel exécutif dans le but de réorganiser le Cercle paroissial autrefois connu sous le nom du Cercle Saint-Pierre de l'A.C.J.C.. Amédée Trottier devient président de l'organisme, Louis Hudon

vice-président et Henri Goulet secrétaire.⁶⁹¹

Mais l'affaire Couillard n'est toujours pas terminée. Le curé Hébert écrit à Mgr LaRocque le 27: "Je n'ai pas donné signe de vie depuis quelque temps, c'est qu'il est toujours difficile de faire rapport dans une affaire aussi mêlée. Nous allons passer à travers, j'en suis sûr. Dans une semaine ou deux il ne restera plus que les cas difficiles, et l'affaire de la banque, tout le reste sera réglé. [...] aujourd'hui les hommes d'affaires regrettent de n'avoir pas accepté .25 sous puisqu'ils n'en auront que 15 à 16.

taire, Joseph Proulx.⁶⁹²

Au début de septembre, le conseil municipal décide d'améliorer l'apparence du pont du rang 1 et de le recouvrir en bardeau sur lequel on appliquera une couche de chaux.⁶⁹³ Les travaux de la grande route doivent commencer le 11 et se terminer pour le 21. On prie le gouvernement de prendre une décision au sujet de la finition: gravelle, macadam, bitume, béton ou autre. En attendant, Camille Payeur s'occupera de "la pesée de la gravelle" et Pierre Toupin achètera une balance à cet effet.⁶⁹⁴



Pont du rang 1, barrage en bois, moulin à scie à gauche et boutique d'Amédée Trottier à droite. À l'arrière-plan, le pillier du pont en usage avant 1900.

[...].⁶⁹⁵

Le 30 juillet, après avoir choisi Amédée Trottier comme président de la commission scolaire, les commissaires acceptent de remettre l'emplacement de l'ancienne école numéro 2 à son proprié-

Le 2 octobre, le conseil municipal décide d'exproprier les parties de terrains nécessaires à la construction de la route nationale, entre autre une lisière de terre dans les terrains de Willy Fortier dans le lot numéro 20A du rang 1 pour le

684. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 avril 1922, vol. 3, p. 113-115.

685. *Id.*, 1er mai 1922, vol. 3, p. 116.

686. Arch. de SHERBR., "Extrait du cahier des délibérations de la Fabrique, 21 mai 1922", *op. cit.*, dossier 5, "Délibérations". Sur le document, on peut lire "Vu et approuvé le 6 juin 1922 Paul év. de Sherbrooke". Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 21 mai 1922, p. 139-140.

687. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 juin 1922, vol. 3, p. 119-121.

688. *Id.*, 3 juillet 1922, vol. 3, p. 123-124.

689. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juillet 1922, vol. 1, 1899-1930, p. 301-303.

690. *Id.*, 14 juillet 1922, vol. 1, 1899-1930, p. 303.

691. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 23 juillet 1922, p. 143.

692. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 27 juillet 1922", *op. cit.*, dossier Correspondance, archives XVIII.

693. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 30 juillet 1922, vol. 1, 1899-1930, p. 304.

694. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 9 septembre 1922, vol. 3, p. 126.

695. *Id.*, 21 septembre 1922, vol. 3, p. 126-129.

prix de \$109.00, d'Arthim Gagné dans le lot numéro 21 du rang 1 pour \$50.00 et aussi de Joseph Provencal dans le lot numéro 21 du rang 2 pour \$400.00.⁶⁹⁶

À la fin du mois, le curé Hébert tente de faire de nouveau le point sur l'affaire du curé Couillard: "[...] L'affaire de la Fabrique est réglée, d'une manière complète. J'ai payé 100 sous dans la piastre à tous les porteurs de billets de la Fabrique. J'ai payé tous les comptes courants tous les arrérages d'intérêts, moins une couple à régler. Le tout a couté [...] \$14372.86 Ce compte ne variera pas beaucoup d'ici à la fin [...]" Après avoir détaillé toutes les dépenses qu'il a effectuées, dont l'achat des affaires personnelles du curé Couillard au prix de \$10,300.52 ce qui représente 50% de la valeur, il ajoute: "[...] Si les temps redeviennent bons, vous aurez des propriétés pour couvrir vos avances [...]"⁶⁹⁷

Le 6 novembre, au conseil municipal, on discute des travaux à entreprendre l'an prochain et on décide qu'il sera fait du chemin permanent sur les lots numéros 4 et 5 du rang 10 et dans la grande ligne de Wolfestown.⁶⁹⁸ Au début de décembre, on verse la somme de \$25.00 à Willy Charest pour une année de service comme officier de la paix.⁶⁹⁹

Le 31 décembre, la reddition des comptes de la Fabrique indique des revenus de \$4,029.93 et des dépenses de \$3896.80; ce qui laisse un profit de \$133.13. Cependant, si on rapporte la dette de \$15,060.00 dont elle s'est chargée en mai dernier, de laquelle on soustrait un remboursement de \$600.00, il reste encore \$14,460.00.⁷⁰⁰

Le 10 janvier 1923, Amédée Trottier et Arthur Boissonneault sont réélus conseillers municipaux tandis que Théophile Lavigne est élu par acclamation. Quant à Pierre Toupin, cultivateur-industriel, il est déclaré réélu, aussi par acclamation, au poste de maire.⁷⁰¹ Lors de l'assemblée du 3 avril, les inspecteurs de voirie sont nommés selon les arrondissements; ainsi, l'arrondissement numéro 1 sera sous la responsabilité d'Alfred Langlois, le numéro 2 de Xavier Giguère, le numéro 3 de Joseph Fortier, le numéro 4 d'Émery Luneau, le numéro 5 d'Eddy Morasse, le numéro 6 de Willy Charest et le numéro 7 de Joseph Martineau.⁷⁰²

Une séance spéciale du conseil municipal est convoquée pour le 23 avril, afin de presser le ministre de la Voirie d'ordonner le parachèvement de la grande route qui demeure gravelée pour l'instant.⁷⁰³

Le 5 juin, le conseil donne suite à une requête de Pierre Bélair qui demande le détournement de la côte chez Willy Fortier dans le rang 1. Le temps d'aller visiter les lieux, et lundi prochain on évaluera le coût du projet. À ce moment-là, on demande une subvention pour améliorer la côte chez Joseph Fortier, sur les lots numéros 23 et 24 du rang 1. On ajoute à la demande, un montant à appliquer au détournement de celle qui se trouve chez M. Guillemette et celle chez Zéphirin Gagner, sur le lot numéro 22 dans le même rang. Finalement, on accorde la somme de \$60.00 à Arthur Toupin pour son expropriation, et on lui cède le vieux chemin de front qui devient sa propriété.⁷⁰⁴

Au début de juillet 1923, Joseph

Proulx est élu commissaire d'école.⁷⁰⁵ Peu après, l'inspecteur Turcotte remarque qu'il manque une mappemonde, un globe terrestre et un dictionnaire à l'école numéro 2. De plus, il souligne: "On sexpose a perdre les subventions de l'Etat en engageant une institutrice non diplomée sans en avoir l'autorisation du Surintendant [...]"⁷⁰⁶

Le 6 août, le conseil municipal dédommage Willy Fortier en lui accordant une partie du vieux chemin et la somme de \$75.00 pour son expropriation. De plus, comme les travaux commenceront le 13 août, Joseph Fortier est nommé contremaître et Pierre Toupin surveillant "et teneur du temps" avec mandat de rédiger un rapport. Quant à la route nationale, on prévoit commencer les travaux le 20.⁷⁰⁷

Entre temps, les marguilliers se réunissent le 12 août, afin de décider la réparation des fondations de l'église qui menacent de s'écrouler. Les travaux évalués à environ \$300.00 seront effectués sous la surveillance du curé Roy.⁷⁰⁸

Le 26 août, les commissaires d'école acceptent que l'épouse d'Oliva Côté tienne une classe dans sa maison. On lui offre la somme de \$100.00 pour son travail d'institutrice.⁷⁰⁹

Au début de septembre, le conseil municipal demande une subvention pour améliorer la "Côte Apique" dans le rang Saint-Philippe, sur le lot numéro 26 du rang 1.⁷¹⁰

Le 7, à l'Hôpital Général Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, décède

⁶⁹⁶ Mm. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1922, vol. 3, p. 131-132.

⁶⁹⁷ Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 29 octobre 1922", op. cit., dossier Correspondance.

⁶⁹⁸ Mm. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 novembre 1922, vol. 3, p. 133-134.

⁶⁹⁹ *Id.*, 4 décembre 1922, vol. 3, p. 137.

⁷⁰⁰ Par. N.-D.-L.-H., *[Registre des délibérations de la Fabrique]*, 31 décembre 1922, p. 145-146.

⁷⁰¹ Mm. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 10 janvier 1923, vol. 3, p. 137-138.

⁷⁰² *Id.*, 3 avril 1923, vol. 3, p. 142.

⁷⁰³ *Id.*, 23 avril 1923, vol. 3, p. 143-144.

⁷⁰⁴ *Id.*, 11 juin 1923, vol. 3, p. 151-152.

⁷⁰⁵ C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 juillet 1923, vol. 1, 1899-1930, p. 305.

⁷⁰⁶ *Id.*, 25 juillet 1923, vol. 1, 1899-1930, p. 306.

⁷⁰⁷ Mm. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 août 1923, vol. 3, p. 156-157.

⁷⁰⁸ Par. N.-D.-L.-H., *[Registre des délibérations de la Fabrique]*, 12 août 1923, p. 144-145. On peut lire aussi cette note ajoutée: "Vu et approuvé le 17 septembre 1923 P.J.A. Lefebvre, V.G."

⁷⁰⁹ C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 26 août 1923, vol. 1, 1899-1930, p. 307.

⁷¹⁰ Mm. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 septembre 1923, vol. 3, p. 159-160.

l'abbé Couillard, à l'âge de 49 ans.⁷¹¹ Comme les funérailles ont lieu le 11 à Saint-Eugène-de-l'Islet, le curé Roy se fait un devoir d'y assister.⁷¹² La semaine suivante, il convoque une assemblée des marguilliers pour discuter de l'investissement de \$300.00 pour la réparation des fondations de l'église qui devient de plus en plus urgente.⁷¹³

Au milieu du mois de novembre, les commissaires d'école nomment Joseph Provençal pour remplacer Joseph Proulx qui vient de remettre sa démission. À cette époque, l'inspecteur Turcotte fait parvenir aux commissaires la mappemonde et le globe terrestre qui manquent à l'une des écoles.⁷¹⁴

Le 30 décembre, Théophile Lavigne et Amédée Trottier sont élus marguilliers par acclamation. Le lendemain, la reddition des comptes indique que les recettes s'élèvent à \$10,038.65 et les dépenses à \$10,324.38, ce qui laisse un déficit de \$285.73. De plus, il faut tenir compte de la dette qui s'élève à \$14,360.00.⁷¹⁵ Toutefois, le 5 janvier 1924, l'évêque permet au curé Roy d'imposer un prélevé de \$7,000.00 sur les propriétaires afin de la diminuer.⁷¹⁶

Le 9 janvier 1924, les élections municipales se présentent de façon inhabituelle: aucune proposition de candidats n'est soumise à l'électorat. Omer Trottier convoque une nouvelle assemblée des contribuables pour le 21. À ce moment-là, Auguste Côté, Alex Dusseault et Joseph Provençal sont élus par acclamation. Au début de février, après avoir payé la somme de \$25.00 à Willy Charest pour son travail d'officier



Vue du village vers 1924.

de police, on décide de se passer de ses services.⁷¹⁷ En mars, on décide de construire un remblai de 300 pieds de long et 3 pieds de haut sur le lot numéro 26 du rang 1.⁷¹⁸

Le 23 mars, les marguilliers discutent de la dette ainsi que des moyens à prendre pour l'éponger le plus rapidement possible. Finalement, on autorise le curé Roy et la Fabrique à appliquer la suggestion de l'évêque. Ainsi, pour les dix prochaines années, les paroissiens seront tenus de participer à la répartition.⁷¹⁹ On refait les comptes afin de connaître l'état exact de l'administration paroissiale. Les recettes s'élèvent à \$10,038.65 et les dépenses à \$10,324.38, ce qui laisse un déficit de \$285.73. La dette s'élève encore à \$14,360.00.⁷²⁰

Vers la même époque, le curé Hébert annonce au procureur du diocèse, que la sentence est finalement sortie. Au lieu de \$38,000.00 comme c'était prévu,

le curé Hébert est condamné pour une somme de \$31,000.00 que la Banque d'Hochelaga peut désormais lui réclamer. Il raconte à l'abbé Pilette qu'il a écrit à la Banque: "[...] Je suis incapable de payer ce montant [...]"⁷²¹

Et le 1er avril, il écrit à Mgr Lefebvre: "[...] 1o Oui le temps est arrivé d'autoriser la répartition demandée. Du moment que les gens veulent la répartition à l'unanimité, donnez leur la permission de s'adresser aux Commissaires Civils. Je ne leur ai pas encore donné le contrat de la salle publique, mais je suis en mesure de le leur donner. Il me fallait faire l'acquisition des parts détenues par [...] & je les ai maintenant. 2o La liste des billets est parfaitement authentique. La dette est bien de \$14360. portant intérêt. Toute l'affaire de la Fabrique de Notre-Dame est nettoyée [...]"⁷²² Ce à quoi Mgr Lefebvre répond: "[...] Dans mon humble opinion, tu ferais mieux de te faire payer sans délai, la somme qui t'est

711. Séminaire de SHERB., *Annuaire du Séminaire de Sherbrooke*, c. 1924, p. 738.

712. Arch. de SHERBR., "Lettre de Alphonse-M. Roy à Mgr P.J.A. Lefebvre, 14 septembre 1923", op. cit., dossier 5, "Délibérations".

713. Arch. de SHERBR., "Extrait de résolution de la Fabrique de Notre-Dame-de-Ham, 14 septembre 1923", op. cit., dossier 5, "Délibérations".

714. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...] [novembre?] 1923*, vol. 1, p. 308.

715. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 décembre 1923, p. 147-148.

716. Arch. de SHERBR., "Lettre de P.J.A. Lefebvre, v.g. à Alphonse M. Roy, 5 janvier 1924", op. cit., dossier Correspondance.

717. Mus. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 21 janvier 1924, vol. 3, p. 166-167.

718. Id., 3 mars 1924, vol. 3, p. 169.

719. Arch. de SHERBR., "Extrait du cahier des délibérations de la Fabrique, 23 mars 1924", op. cit., dossier 5, "Délibérations". On peut lire une note ajoutée sur le document: "Vu et approuvé le 4 avril 1924 P.J.A. Lefebvre, V.G.". Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 23 mars 1924, p. 149-152.

720. Id., "Extrait du cahier des délibérations de la Fabrique, 23 mars 1924", op. cit., dossier 5, "Délibérations". Sur le document, on peut lire une note ajoutée: "Vu et approuvé le 4 avril 1924 P.J.A. Lefebvre, V.G. Vraie copie 23 mars 1924". Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 23 mars 1924, p. 149-152. Aussi "Lettre de J.E. Hébert à P.J.A. Lefebvre, [non datée; probablement: mars 1924]", op. cit., dossier Correspondance.

721. Id., "Lettre de J.E. Hébert à M. Pilette, [non datée]", op. cit., dossier 3, "Correspondance".

722. Id., "Lettre de J.E. Hébert à P.J.A. Lefebvre, 1er avril 1924", op. cit., dossier Correspondance. Le curé Hébert ajoute ce post-scriptum: "La Fabrique me devra bien \$204, mais je ne les paierai pas avec cela J.E.H."

dûe par la fabrique de Notre-Dame-de-Ham [...].⁷²³

Au début de mai, le conseil municipal demande de nouveau au ministre de la Voirie d'achever le chemin central "[...] si le département se trouve dans l'impossibilité de le finir cette été nous vous demandons au moins la somme de \$1,500. nous soit accordé enfin de mettre nos détournement de côte passable."⁷²⁴ On demande aussi \$400.00 au ministre de la Colonisation pour réparer la route de la grande ligne entre Notre-Dame et Saint-Paul dans le rang 11.

À la fin juin, l'inspecteur Turcotte avise les commissaires de réparer les portes des cabinets d'une école et aussi, de ne pas engager d'institutrices non diplômées sans l'autorisation du Surintendant.⁷²⁵ Le 14 juillet 1924, Joseph Laliberté et Théophile Lavigne sont réélus commissaires d'école par acclamation.

Le conseil municipal décide de rentabiliser la balance dont il s'est équipé en chargeant .20¢ pour chaque utilisation de cet appareil. Ce montant est divisé entre Louis Hudon, le "peseur", qui reçoit le quart du montant, le reste allant à la municipalité.⁷²⁶

Entre temps, le curé Hébert est toujours aux prises avec les détracteurs de l'abbé Couillard, ce qui ne l'impressionne pas outre mesure: "[...] je ne vois pas d'objection de donner à ces messieurs de la Banque d'Hochelaga, la permission de prendre des procédures contre moi. Je ne crains rien. Voici les faits: 1o J'ai offert d'acheter le compte de banque de la Coopérative, à la condition expresse que

la Banque me céderait tous ses droits. A ma grande surprise, la Banque a refusé cette offre [...]. Alors a commencé la correspondance & les entrevues [...].⁷²⁷ Il a alors prévenu l'institution financière qu'elle finira probablement par encaisser un montant moindre que ce qu'il leur a déjà offert; "[...] Avec l'offre faite, la banque aura reçu \$30200. sur un chiffre total d'environ \$40000. d'argent vraiment avancé [...]."⁷²⁸

À cette époque, certains paroissiens manquent un peu de discrétion pendant les offices religieux; le curé Roy s'en plaint à l'assemblée des marguilliers du 10 août où on nomme Napoléon Roy comme constable chargé de "faire observer le bon ordre dans l'église et ses alentours et sur tout le terrain et propriété de la Fabrique [...]."⁷²⁹ En même temps, selon la rumeur, le curé Roy serait déplacé sous peu. Les paroissiens s'indignent de cette nouvelle et décident de prendre les grands moyens pour garder leur curé. Une supplique circule jusqu'au 2 septembre où elle est expédiée à l'évêque. On y relate les malheureux événements de l'époque du curé Couillard, qu'on a de la peine à oublier et l'excellence du travail du curé Roy qui semble parvenu à mettre de l'ordre même dans la moralité publique en amenant plusieurs jeunes à abandonner l'usage de la boisson. "[...] La supplique que nous vous adressons, Monseigneur n'est pas du désir de quelques citoyens seulement, mais du désir de tous vos diocésains, de la paroisse de Notre-Dame et les signatures vont vous en donner une preuve. Espérant, [...] que vous nous accorderez un plus long séjour de Mr. l'abbé Roy au milieu de nous, [...]."⁷³⁰ Le vibrant témoignage est endossé par cent sept sig-

natures.

Cependant, le 23 août, Calixte Champagne était déjà nommé curé de Notre-Dame.⁷³¹

Le 24 septembre, l'évêque auxiliaire Alphonse-Osias se présente à Notre-Dame-de-Ham pour y effectuer une visite pastorale. Après avoir procédé à l'inspection habituelle des lieux et de l'administration, il approuve les comptes de la Fabrique. Le lendemain, il confirme 25 garçons et 26 filles qu'il enrôle dans les "Petits Chevaliers de la Tempérance". Il note: "[...] Nous tenons à féliciter M. le curé du bon travail accompli depuis son arrivée en cette paroisse le 23 octobre 1921. La comptabilité est irréprochable, les registres bien tenus, la propreté supplée à la richesse de l'établissement religieux. La dette de la Fabrique a été diminuée de six cents piastres sous la sage administration de M. le curé actuel."⁷³²



J.-L.-E.-C. Champagne

723. Arch. de SHERBR., "Lettre de P.J.A. Lefebvre à J.E. Hébert, 5 avril 1924", op. cit., dossier Correspondance.

724. Mun. N.-D.-H., [Registre des délibérations du conseil [...] 5 mai 1924, vol. 3, p. 171.

725. C.S. de VINCEN., [Registre des délibérations des commissaires [...] 28 juin 1924, vol. 1, p. 309.

726. Mun. N.-D.-H., [Registre des délibérations du conseil [...] 4 août 1924, vol. 3, p. 175.

727. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 8 août 1924", op. cit., dossier Correspondance.

728. *Id.*, "Lettre de J.E. Hébert à Mgr Paul LaRocque, 8 août 1924", op. cit., dossier Correspondance.

729. Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 10 août 1924, p. 154.

730. Arch. de SHERBR., "Requête des habitants de Notre-Dame-de-Ham à Mgr Paul LaRocque, 2 septembre 1924", op. cit., dossier 9-a "Requêtes".

731. Champagne, Joseph-Louis-Fuchariste-Calixte. Né à Saint-Pie-de-Guire (Yamaska) le 4 décembre 1888, de Célestin Champagne et d'Auriste (ou Aurise) Fortin; études au Séminaire de Néphtal, au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Paul LaRocque le 9 juillet 1916 à l'église de Disraeli; vicaire à Saint-Pierre-de-Brimptonville (1916-1918), à Saint-Edmond-de-Coaticook (1918-1919), à Saint-Aimé-d'Asbestos (1919-1921) et à Sainte-Bibiane-de-Richmond (1921); curé de Saint-Léon-de-Val-Rouais (1921-1924) et de Notre-Dame-de-Ham (1924-1927); au repos chez les Pères Montfortains (1927-1928); vicaire à Saint-Joseph-de-Valcourt (1928); curé de Saint-Théophile-de-Racine (1928-1936); desservant, puis curé de Saint-Pierre-de-La-Patrie (1936-1944); décédé subitement le 3 février 1944; inhumé au cimetière d'Asbestos. Arch. de SHERBR., *Outillage du clergé*.

732. Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 25 septembre 1923, p. 136.

Puis, il ordonne qu'on porte les assurances à \$25,000.00.

Le même soir, le maire Pierre Toupin convoque une assemblée spéciale du conseil municipal pour délibérer sur la soumission de la compagnie The Kenedy Construction Co. et celle de Hudon & Toupin de Notre-Dame, pour la finition de la grande route. Les deux soumissions étant équivalentes, on préfère encourager les gens de la place. La séance se termine par l'acceptation du projet de continuation du trottoir qui sera fait en gravier à partir de chez Misaël Côté jusque chez Amanda Côté du côté nord-ouest.⁷³³

Le 28 septembre, la Fabrique procède à une reddition de comptes pour la période écoulée depuis le 1er janvier jusqu'au 28 septembre. On constate que les revenus sont de \$2,385.63, les dépenses de \$2,319.34, ce qui laisse un déficit de \$66.29 [sic]. À cela il faut ajouter la dette qui se chiffre à ce moment-là à \$14,400.00.⁷³⁴

À la même époque, l'inspecteur Turcotte fait son inspection habituelle, et le 6 octobre, il réitère la demande de réparation des portes des cabinets de l'école numéro 2.⁷³⁵

Le 6 octobre, le conseil adopte le règlement numéro 20 qui décrète l'obligation de la vaccination de tout le monde contre la variole et ce, dans les 48 heures après sa promulgation à moins d'une preuve de vaccination datant de moins de sept ans. Une amende de \$5.00 est prévue pour les contrevenants plus \$1.00 par jour. On amende ensuite la résolution concernant la confection du trottoir qu'on souhaite construire en ciment plutôt qu'en gravier.⁷³⁶ Le 3 novembre, la

confection du trottoir au coût de \$417.30, est terminée. On s'adresse maintenant au député Lemieux afin d'obtenir l'aide nécessaire pour la construction d'un pont pour enjamber la rivière Morasse sur la grande route.⁷³⁷

Le Jour de l'An 1925, Hormidas Leblanc est élu marguillier. À ce moment-là, on constate que les revenus depuis le 1er octobre dernier sont de \$1,641.17 et les dépenses de \$1,464.98; ce qui laisse un surplus de \$176.19. Quant à la dette, elle s'élève maintenant à \$14,500.00.⁷³⁸

Peu après, le conseil municipal projette de détourner la côte sur le lot numéro 17 du rang 1 et demande des octrois de \$1,000.00 pour y parvenir.⁷³⁹ Le 14, Pierre Toupin est réélu maire et Amédée Trottier, Sinaï Sévigny et Théophile Lavigne conseillers. Il s'écoule près de deux mois avant la prochaine assemblée du conseil, où on demande au ministre de la Voirie, un octroi de \$300.00 pour améliorer le chemin permanent dans le rang 1, sur les lots numéros 21 et 22.⁷⁴⁰

Au début d'avril, le conseil municipal décide l'achat d'une machine à chemins. Puis, on fait pression auprès du ministre des Travaux Publics afin d'obtenir son accord sur la construction du pont du rang 2. Deux mois plus tard, on demande un octroi de \$1,000.00 au ministre de la Colonisation pour ce projet et on s'offre à s'occuper de la construction. Par ailleurs, il est question de graveler la partie du rang 1 reliant la grande route et le chemin Saint-Philippe, sur les lots numéros 21 et 22.

À la fin de juin, le conseil municipal adopte le règlement numéro

21 concernant le gravelage qui sera effectué sur une distance de 1,170 pieds. En juillet, la municipalité s'équipe de deux "pelles à chevaux".⁷⁴¹ Après quoi, on discute du prolongement et des réparations du trottoir à partir de chez L.-S. Hudon jusque chez Misaël Côté, à l'emplacement de l'ancienne boulangerie.

Comme le ministère de la Colonisation répond qu'il ne peut accorder l'aide que l'année prochaine pour la construction du pont du rang 2, on décide de le construire en béton et d'avancer les \$4,000.00 nécessaires.⁷⁴²

Le 13 juillet 1925, Oliva Côté et Amédée Trottier sont réélus commissaires, par acclamation. Peu après, Théophile Lavigne est élu président de la commission scolaire et Omer Trottier est nommé secrétaire avec un salaire annuel de \$75.00. Au début d'août, ils dressent la liste des volumes qu'ils approuvent, soient: Lecture Mon premier livre, Exercices orthographique Robert, Arithmétique, Géographie et Histoire du Canada des Frères des Écoles Chrétiennes, Histoire Sainte des soeurs de la Congrégation Notre-Dame, [Histoire] Cours Supérieur des Frères Mariste, et le Catéchisme du diocèse. L'inspecteur est formel; il ne faut pas utiliser d'autres manuels.⁷⁴³

À la fin de septembre, les marguilliers décident de faire refaire la clôture du cimetière et de remplacer le trottoir de bois en face du presbytère et de l'église par un nouveau construit en ciment.⁷⁴⁴

À la même époque, vu la difficulté de trouver une institutrice qui accepte d'enseigner à l'école numéro 3, l'inspecteur Turcotte incite les commis-

736. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 25 septembre 1924, vol. 3, p. 179.

737. Par. N.-E.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 28 septembre 1924, p. 154-155.

738. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 octobre 1924, vol. 1, p. 310.

739. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 octobre 1924, vol. 3, p. 183.

737. *Id.*, 3 novembre 1924, vol. 3, p. 185.

738. Par. N.-E.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 1er janvier 1925, p. 157-158.

739. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 janvier 1925, vol. 3, p. 187-188.

741. *Id.*, 2 mars 1925, vol. 3, p. 191.

742. *Id.*, 3 juillet 1925, vol. 3, p. 200.

743. *Id.*, 3 juillet 1925, vol. 3, p. 201.

744. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 août 1925, vol. 1, p. 316.

744. Par. N.-E.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 20 septembre 1925, p. 158-159.

saires à lui offrir un salaire plus élevé.⁷⁴⁵

Sur la scène municipale, on songe à fermer un chemin qui ne sert presque plus, et qui relie le détournement de côte jusqu'au cordon du rang 3 dans la route du rang 2, sur le lot numéro 21. On accepte de céder ce vieux chemin à Joseph Provençal.⁷⁴⁶ Au début de novembre, on autorise Hormisdas Leblanc à faire préparer le bois en vue de la construction du pont chez Georges Ramsay et celui près de chez Pierre Toupin.⁷⁴⁷

Le 10 janvier 1926, la reddition de comptes de la Fabrique montre que les recettes s'élèvent à \$5,812.03 et les dépenses à \$5,431.92, ce qui laisse un surplus de \$380.11. La dette a été diminuée à \$12,800.00. Le même jour, Pierre Toupin est élu marguillier.⁷⁴⁸

Trois jours plus tard, Willy Charest, Auguste Côté et Joseph Provençal sont élus conseillers municipaux par acclamation. Peu après, Sinaï Sévigny donne sa démission et Pierre Bélair est nommé pour le remplacer. À cette dernière assemblée, on lance un appel d'offre pour la construction d'un pont en fer et béton sur la rivière Morasse, dans la grande route.⁷⁴⁹ De plus, on demande une subvention de \$1,000.00 pour détourner la côte sur le lot numéro 17 du rang 1.⁷⁵⁰ Puis, on discute de l'électrification des rues. Il est décidé de payer à M. Trottier la somme de \$1.60 par mois pour trois lumières électriques situées l'une chez Philippe Filteau, la seconde au coin chez Eugène Roy et la dernière au bout du pont.⁷⁵¹

Au début de mars, le conseil décide de soumissionner lui-même la somme de \$4,500.00 pour la construction du pont. Les soumissions devaient être

ouvertes le 31 mars, mais on les analyse le 6 avril. L.-A. Olivier de Plessisville demande \$5,200.00 et Albert Beauchaine d'Arthabaskaville \$4,190.00. On finit par adopter celle de la municipalité.⁷⁵²

En avril, le conseil municipal et la commission scolaire décident de tenir leurs réunions dans le haut de l'école du village.⁷⁵³

Pour une raison qui demeure obscure, les commissaires prennent la décision d'exclure l'école numéro 4 de son administration et de sa responsabilité. Les contribuables concernés devront s'organiser avec leur régisseur à qui on remettra le produit des taxes scolaires de l'arrondissement.⁷⁵⁴

Au début de mai, le conseil municipal accepte de construire le pont pour le prix de \$4,190.00 à la condition que le département accorde des octrois pour 65% de la valeur du projet. On attendra la réponse du ministère des Travaux Publics.⁷⁵⁵ On étudie aussi une demande présentée par Napoléon Roy

concernant la fermeture des commerces "[...] du dernier cou de la cloche a neuf heures et quart le dimanche matin enfin de donner le temps au monde de ce rande à l'église pour le commencement de la Messe. advenant que cette resolution ne soit pas respecte le conseil municipale prendra toute mesure nécessaire pour la fermeture des magasin au comptoir le dimanche et que avis en soit donné à toute interessé."⁷⁵⁶

Entre temps, les commissaires d'école investissent \$150.00 pour faire peindre l'école du village et remplacer les vitres manquantes. Quant l'inspecteur Turcotte effectue sa tournée des écoles, il n'a qu'une directive à donner: le secrétaire est tenu de fournir un cautionnement afin que la commission scolaire puisse obtenir des subventions. À la fin de juillet 1926, Joseph Provençal est réélu commissaire par acclamation. C'est le premier à se soumettre à un rite qui devient obligatoire, c'est-à-dire qu'il doit prêter un serment d'office consistant à jurer de remplir les devoirs de cette charge au meilleur de sa connaissance,



En voiture sur la rue principale, devant la maison de Louis Hudon.

745. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 30 septembre 1925, vol. 1, p. 317.

746. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1925, vol. 3, p. 204.

747. *Id.*, 3 novembre 1925, vol. 3, p. 206.

748. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 10 janvier 1926, p. 159-160.

749. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1926, vol. 3, p. 210.

750. *Id.*, 1er février 1926, vol. 3, p. 210.

751. *Id.*, 1er février 1926, vol. 3, p. 211.

752. *Id.*, 6 avril 1926, vol. 3, p. 214-216.

753. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 avril 1926, vol. 1, p. 318.

754. *Id.*, 25 avril 1926, vol. 1, p. 318-319.

755. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1926, vol. 3, p. 217.

756. *Id.*, 3 mai 1926, vol. 3, p. 217-218.

avec honnêteté et fidélité.⁷⁵⁷

La question de l'école numéro 4 revient sur la table au début d'août. La commission scolaire en reprend le contrôle administratif et la ferme pour un an. Puis, on alloue \$50.00 par enfant de cet arrondissement pour leur fournir des services éducatifs. D'ailleurs, le moment est aussi venu d'engager le personnel enseignant à qui on offre un salaire de



L'école numéro 1, 1re école du village



Mgr U.-O. Gagnon

\$525.00 comprenant l'entretien de l'école. Ce salaire sera versé à l'institutrice de l'école numéro 1 à la condition que les enfants des arrondissements numéros 2 et 4 y soient regroupés.⁷⁵⁸

Le 6 septembre, le pont de la route nationale est terminé, sauf les gardes et les remblais.⁷⁵⁹

Peu après, les commissaires d'école, décident de réparer le haut de l'école du village pour en faire deux classes séparées et des appartements pour loger les enfants qui seront contraints d'y rester certains soirs d'hiver. On y transfère les enfants de l'arrondissement numéro 2 pour un temps indéfini.⁷⁶⁰

À la mi-septembre, Mgr Gagnon arrive à Notre-Dame pour effectuer sa visite pastorale. Le lendemain, il note qu'il a confirmé 23 garçons et 28 filles qu'on enrôle dans les Petits Chevaliers de la Tempérance. Après avoir approuvé l'administration des années 1923, 1924 et 1925. Il ajoute: "[...] Nous avons constaté que notre ordonnance de 1923, au sujet de l'assurance, n'a pas été exécutée [...]".⁷⁶¹ Il en profite pour renouveler l'ordre de porter les assurances à \$25,000.00 pour l'ensemble des bâtiments religieux.

Au début d'octobre, l'inspecteur Turcotte indique aux commissaires qu'il faut faire le grand ménage des écoles et installer un thermomètre dans les écoles numéros 1 et 3.⁷⁶²

Un mois plus tard, le conseil municipal avise le ministre des Travaux Publics que la construction du pont sur la rivière Morasse est terminée. On demande qu'un ingénieur vienne recevoir les travaux.⁷⁶³

À la fin de novembre, le curé Hébert écrit à Mgr Gagnon pour lui signaler que la Banque a obtenu un juge-

ment contre la paroisse pour un montant de \$20,000.00. La réputation que le curé Hébert s'est faite dans cette affaire rend les négociations difficiles. Plus personne ne veut faire affaire avec lui. Aussi, il suggère que l'abbé Pilette prenne la relève.⁷⁶⁴

Peu après, le conseil municipal accepte le pont de la rivière Morasse tel que construit et s'engage à l'entretenir en bon ordre et libre de péage. Puis, on demande un octroi de \$700.00 pour détourner la côte sur le lot numéro 17 du rang 1. En attendant, on a reçu une requête pour demander l'organisation d'un référendum afin de trancher la question de l'entretien des chemins de front, car il semble que plusieurs contribuables seraient d'avis que cette responsabilité revienne à chacun plutôt qu'à l'ensemble de la population. On suggère que la valeur des votes soit proportionnelle à l'évaluation municipale.⁷⁶⁵ On doit passer cette proposition au vote. Théophile Lavigne et Joseph Provencal votent en faveur du référendum tandis que Willy Charest et Pierre Bélair s'y opposent.

Au début de janvier 1927, la machine à chemins se fait vieille et il faut la réparer. On décide alors de la prêter à Pierre Toupin qui travaille à la construction d'un chemin à Ham-Nord, à la condition qu'il défraye la moitié des radoubs.⁷⁶⁶

Pendant ce temps, l'affaire Couillard n'est toujours pas terminée. Le 4 janvier, l'avocat Jules Poisson, d'Arthabaska, s'en prend directement à l'évêque: "Les anciens membres de La Société Coopérative Agricole de Notre-Dame de Ham viennent de recevoir des avocats de la Banque Canadienne Nationale une mise en demeure de payer le montant du jugement rendu contre eux [...] Ils font une dernière fois appel à Votre Grandeur pour que l'engagement

757. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 juillet 1926, vol. 1, p. 312.

758. *Id.*, 8 août 1926, vol. 1, p. 323.

759. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1926, vol. 3, p. 224.

760. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 septembre 1926, vol. 1, p. 326.

761. Par. N.-D.-L.-H., (*Registre des délibérations de la Fabrique*), 16 septembre 1926, p. 162.

762. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 octobre 1926, vol. 1, p. 327.

763. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 novembre 1926, vol. 3, p. 228.

764. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.E. Hébert à Mgr A.O. Gagnon, 29 novembre 1926", *op. cit.*, dossier Correspondance.

765. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 décembre 1926, vol. 3, p. 231.

766. *Id.*, 3 janvier 1927, vol. 3, p. 233.

qu'ils ont prix [sic] avec M. le chanoine Hébert soit respecté. Il est maintenant avéré que M. Hébert était le représentant officiel de l'Evêque de Sherbrooke, de sorte que, selon l'opinion de docteurs en droit canonique consultés à ce sujet, il est impossible [sic] à la Corporation Episcopale de se dérober et de laisser porter à M. Hébert seul le poids de cette responsabilité. Mes clients sont tous de bons croyans, [sic] mais ils veulent que justice leur soit rendue. Et je suis forcé de vous dire qu'ils sont décidés à user des moyens légaux pour assurer le respect des obligations contractées en leur faveur. [...].⁷⁶⁷

Le même jour, les avocats Perrault & Girouard qui agissent au nom de la Banque Canadienne Nationale, réclament la somme de \$25,260.81 pour le remboursement du capital et des frais. Ils adressent leur demande à Pierre Toupin. "[...] Nous avons reçu instruction de vous demander le paiement immédiat de cette somme. Vous savez que cette affaire traîne depuis des années et la banque veut en finir. Nous regrettons de vous dire que la banque insiste pour l'exécution de son jugement à défaut de paiement [...]."⁷⁶⁸

Pourtant, lors de l'assemblée des marguilliers du 9 janvier, rien ne transparait de ces manoeuvres judiciaires. La Fabrique contate que, pour l'année 1926, les revenus ont été de \$3,194.33 et les dépenses de \$3,316.45, ce qui laisse un déficit de \$122.12. Quant aux billets d'emprunt qu'elle doit rembourser, la somme s'élève à \$12,000.00.⁷⁶⁹

Le 11 janvier, Mgr Gagnon, peu impressionné par les paperasses juridiques, répond à l'avocat Jules Poisson: "[...] Malgré tout le respect que je veux bien avoir pour l'opinion des canonistes qui se seraient prononcés sur la question, je ne reconnais pas la responsabilité de la corporation épiscopale C.R. du diocèse de Sherbrooke en cette

matière; conséquemment je garde mon opinion, déjà exprimée, que je n'ai pas le droit de sacrifier l'argent de la dite corporation pour faire plaisir à la banque ni à d'autre."⁷⁷⁰

Le mandat de Pierre Toupin à la mairie, se termine le 13 janvier 1927.



Mme Noella Boyer, épouse de M. Yvan Bigras.



M. Yvan Bigras, vétérinaire, établi à Notre-Dame-de-Ham de 1925 à 1937, pour desservir la région.



Maison du vétérinaire Yvan Bigras vers 1926, située en face de l'église actuelle.

767. Arch. de SHERBR., "Lettre de Jules Poisson à Mgr Gagnon, 4 janvier 1927", op. cit., dossier Correspondance.

768. Id., "Lettre de Perrault & Girouard à Pierre Toupin, 4 janvier 1927", op. cit., dossier Correspondance.

769. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 9 janvier 1927, p. 163-164.

770. Arch. de SHERBR., "Lettre de Mgr A. Gagnon à Jules Poisson, 11 janvier 1927", op. cit., dossier Correspondance.

Omer Goulet - 1927 (13 janvier) - 1927 (12 août)



Omer Goulet

Lors des élections municipales du 12 janvier 1927, il y a plus de nominations que de postes vacants. Des élections sont alors ordonnées pour le lendemain. Mais le 13, quelques candidats remettent leur démission et il ne reste que Pierre Bélair, André Côté et Eddy Morasse qui sont déclarés réélus par acclamation et Omer Goulet est élu au poste de maire.

Quatre jours plus tard, Joseph Provençal est élu marguillier, sans opposition.

Le 6 décembre 1926, le conseil municipal avait donné un avis à la population afin qu'elle se prononce le 25 janvier 1927, sur le fait que les propriétaires

endossent l'entière responsabilité de l'entretien des chemins d'hiver. Le jour dit, les votes sont compilés selon la valeur de l'évaluation; ainsi, 35 votes sont exprimés en faveur de l'amendement ce qui équivaut à \$34,650.00 et 33 contre, pour une valeur de \$45,958.00, ce qui laisse une majorité de \$11,38.00 contre l'amendement.⁷⁷¹

Le 30 janvier, les commissaires d'école allouent à l'institutrice Anna Côté, la somme de \$25.00 par enfant de l'arrondissement numéro quatre.⁷⁷²

Le 11 mars 1927, le juge Lemay, de la cour du magistrat du district de Saint-François, annule la dernière élection municipale. Le 30 on reprend la

mise en nomination pour les charges de maire et de conseillers. Cette fois, le président d'élection proclame élus les conseillers André Côté, Willy Fortier et Pierre Bélair, ainsi que le maire Omer Goulet.⁷⁷³

Deux semaine plus tard, le conseil municipal vend la vieille machine à chemins qu'on offre d'abord à Pierre Toupin pour la somme de \$25.00. Puis, après avoir accepté la démission du conseiller Joseph Provençal, qu'on remplace par Eddy Morasse, on demande une subvention de \$1,000.00 pour améliorer le chemin de terre sur les lots numéros 24 et 25 du rang 1. Enfin, on décide qu'à l'avenir, les comptes présentés au conseil devront être assermentés.⁷⁷⁴

Le 16 mai, c'est par acclamation que le médecin-chirurgien de Weedon-Centre, Joseph-Pierre-Cyrénus Lemieux, est réélu député provincial du comté de Wolfe pour la troisième fois.⁷⁷⁵

À la fin du mois, l'inspecteur Turcotte réitère sa demande aux commissaires d'organiser une deuxième classe dans l'école numéro 1.⁷⁷⁶

Au début de juin, le conseil municipal nomme Henri Poirier membre du bureau d'hygiène pour remplacer L.-S. Hudon.

Le 12, les marguilliers autorisent le curé à faire recouvrir en bardeaux un pan de la couverture de l'église, réparer l'autre pan et repeindre l'extérieur de l'église. Enfin, on lui permet de faire refaire le trottoir qui relie l'église au chemin, en ciment.⁷⁷⁷

Au début de juillet 1927, Théophile Lavigne est réélu commissaire d'école ainsi qu'Hormisdas Leblanc qui remplacera Joseph Laliberté.

771. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 25 janvier 1927, vol. 3, p. 235-236.

772. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 30 janvier 1927, vol. 1, p. 328.

773. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 30 mars 1927, vol. 3, p. 236-237.

774. *Id.*, 11 avril 1927, vol. 3, p. 240-242.

775. *Gouv. du Q., Rapport sur la dix-septième élection [...]*, p. 12.

776. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 mai 1927, vol. 1, p. 329.

777. Par. N.-D.-H., *[Registre des délibérations de la Fabrique]*, 12 juin 1927, p. 166.

Le 4, le conseil municipal adopte le règlement numéro 22 qui décrète l'ouverture d'un chemin dans la grande ligne de Notre-Dame jusqu'aux limites de Chester-Ouest, en suivant le lot numéro 22 du rang 1, et la fermeture de celui qui suit le lot numéro 28. Ce dernier sera

donné aux propriétaires concernés.⁷⁷⁸

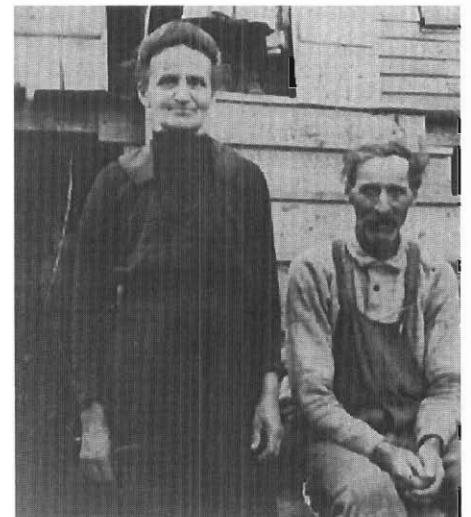
Peu après, Théophile Lavigne est élu président de la commission scolaire pour l'année 1927-1928. Après quoi, les commissaires votent un montant de \$75.00 par enfant de l'arrondisse-

ment numéro 4 afin de leur venir en aide.⁷⁷⁹

Le 11 juillet, le conseil municipal prévoit tenir une séance spéciale le 17 août pour établir un règlement concernant l'aqueduc notamment en prévision des incendies. Mais le 12, le cours des événements est brutalement interrompu par le décès du maire Omer Goulet.⁷⁸⁰



Cette tente érigée derrière le magasin Goulet, permettait aux draveurs des rivières Nicolet et Morasse de s'y restaurer.



Albanie Lallier et son époux Philippe Côté.



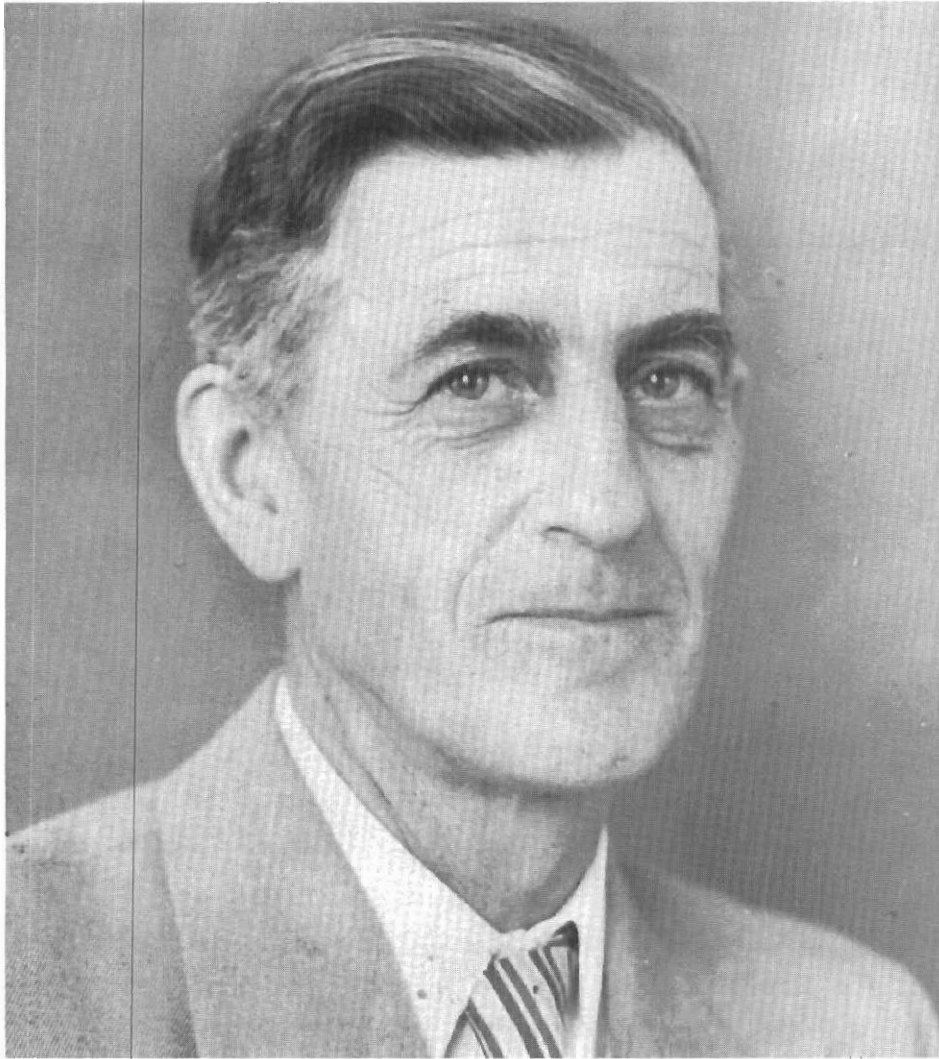
Vue du village vers 1927.

778. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 juillet 1927, vol. 3, p. 246-247.*

779. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 10 juillet 1927, vol. I, p. 333.*

780. *Omer Goulet, marchand, époux de Marie-Reine O'Bready, décède le 12 août 1927 et ses funérailles ont lieu le 15. Par. NOTRE-DAME-DE-LOURDES, [Registres civils et religieux], vol. II, p. 135, S-8.*

Auguste Côté - 1927 (22 août) - 1933 (16 janvier)



Auguste Côté

Le 17 août, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale afin d'assurer la succession d'Omer Goulet à la mairie. Mais avant de régler cette question, on accorde trois mois à Philippe Fecteau pour établir un système d'eau avec borne fontaine pour lutter contre les incendies faute de quoi on accordera ce pouvoir à quiconque acceptera ces conditions. Quant à la succession politique d'Omer Goulet, elle est remise à une assemblée spéciale qui se tiendra le 22 alors qu'Auguste Côté est nommé maire. Peu après, Alfred Poisson

devient conseiller pour le remplacer.

À la fin d'août, les commissaires d'école fixent la taxe scolaire à \$1.00 par cent dollars d'évaluation et on décide que l'argent retiré des assurances lors de l'incendie de l'école numéro 2 sera réparti entre les contribuables de façon proportionnelle à leur évaluation.⁷⁸¹ Cependant, la résolution est amendée le 18 septembre pour tenir compte des taxes non payées dans ce partage. La seconde résolution de cette assemblée révèle que Bernard Boucher est propriétaire de l'emplace-

ment d'une ancienne boulangerie, puisqu'on discute de son évaluation, suite à un incendie.⁷⁸² À la fin de septembre, les commissaires font venir un médecin pour vacciner les enfants.

Au début d'octobre, le conseil municipal prend en charge l'administration des biens d'un citoyen qui ne semble plus en mesure de s'en occuper lui-même. Joseph Provençal accepte ce travail gratuitement. Enfin, on fixe la taxe municipale à \$2.30 par cent dollars d'évaluation.⁷⁸³

À cette époque, l'inspecteur Turcotte recommande aux commissaires de faire refaire la couverture de l'école numéro 1.⁷⁸⁴

Au début de novembre, le curé Champagne remet sa démission comme curé de Notre-Dame-de-Ham. Il écrit à Mgr Gagnon qu'il entrera en communauté une semaine ou deux après son départ. L'évêque accepte et nomme Eugène Pépin pour le remplacer; ce dernier arrive à Notre-Dame dimanche le 20 novembre.⁷⁸⁵



Eugène Pépin

781. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 28 août 1927, vol. 1, p. 334.

782. *Id.*, 18 septembre 1927, vol. 1, p. 336.

783. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 octobre 1927, vol. 3, p. 257-258.

784. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 3 novembre 1927, vol. 1, p. 336.

785. Pépin, Joseph-Eugène-Onésiphore. Né le 11 décembre 1894 à Saint-Marcel-de-Richelieu, d'Adrien Pépin et de Marie Bergeron; il étudia au Séminaire de Saint-Hyacinthe, au Séminaire de Nicolet, au Grand Séminaire de Montréal, au Séminaire d'Hayleybury, à l'Université d'Ottawa et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Paul LaRocque le 20 mars 1920 à la chapelle de l'évêché de Sherbrooke; vicaire à Sainte-Bibiane de Richmond (1920), à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (1921-1924) et à Berlin, N. H. (1924-1927); curé de Notre-Dame-de-Ham (1927-1940); aumônier de la maison mère des Filles de la Charité du Sacré-Coeur à Sherbrooke (1941-1943); retiré (1943); décédé le 10 novembre 1951 à Sherbrooke; inhumé à Saint-Aimé-sur-Richelieu. Arch. de SHERBR., *Annuaire Diocésain*, 1954, p. 43. Aussi, Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé*, p. 88.

Le 2 janvier 1928, le conseil municipal doit régler le problème de l'équipement pour l'entretien des chemins qui ne suffit plus à la tâche. On décide de faire faire deux charrues et un rouleau par Omer Trottier pour la somme de \$90.00. Puis, on demande au ministre de la Colonisation, une subvention de \$500.00 pour améliorer le chemin dans le rang 10 de Wolfestown sur les lots numéros 1 et 2, et une autre de \$1,000.00 représentant 50% du coût de travaux de chemins.⁷⁸⁶

Le 11, Eddy Morasse, Alfred Poisson et Willy Charest sont réélus conseillers municipaux.

Peu après, les marguilliers examinent l'état financier de la paroisse. Le rapport ne couvre que la période écoulée depuis l'arrivée du nouveau curé Pépin, soit depuis le 20 novembre 1927. Les recettes s'élèvent à \$878.51, les dépenses à \$761.50, ce qui laisse un profit de \$117.01. Quant à la dette, on compte encore neuf débiteurs qui attendent le remboursement de leurs prêts dont la somme s'élève à \$12,100.00. Lors de la même assemblée, Arsène Duchesne est élu marguillier.⁷⁸⁷

Au début de mars, le conseil municipal accepte de payer la somme de \$15.62 au gouvernement, pour le Service des Hôpitaux d'Aliénés, et voir à se faire rembourser par la personne intéressée.⁷⁸⁸ Un mois plus tard, on accepte la démission du conseiller Willy Fortier. Puis, on se penche sur un nouveau cas de misère auquel il faut apporter une solution. Le conseil, averti qu'une citoyenne "[...] souffrand boucou du necessaire presque pas a menger (souvant) seul sent feu et pas boucou habillé Contaten (auxci) que cette perconne est attin de maladie mental et qu'il aurais besoin d'un plus grand

soin [...]"⁷⁸⁹ avisera ses parents proches de voir à améliorer cette situation faute de quoi le conseil y remédiera.

À la mi-juin, les marguilliers décident de réparer la galerie du presbytère et le monument paroissial, de construire un trottoir de ciment à partir de la façade du presbytère jusqu'au trottoir de la rue, et de construire un escalier en ciment en avant de l'église.⁷⁹⁰

Peu après, le fromager Albert Giguère est élu commissaire d'école tandis qu'Oliva Côté est réélu à son poste. Albert Giguère est assermenté le 15, alors que Théophile Lavigne est nommé président de la commission scolaire et que Joseph Provençal démissionne.

Entre temps, Joseph Sévigny est nommé conseiller municipal pour remplacer Willy Fortier qui a démissionné. Puis, on discute de nouveau du cas de [...] qui souffre de surdité. Il est décidé de lui accorder la somme de \$40.00 pour subvenir à ses besoins.

Le 15 juillet, les commissaires décident d'engager eux-mêmes les institutrices selon leur arrondissement. C'est à ce moment-là qu'Esther Faucher débute dans l'enseignement.⁷⁹¹ À la même époque, l'inspecteur Turcotte avise les commissaires qu'il faut demander au Surintendant l'autorisation d'engager une institutrice non diplômée, même pour finir une année commencée.⁷⁹² Deux semaines plus tard, Eddy Morasse est nommé commissaire pour remplacer Joseph Provençal.

Le 4 septembre, le conseil municipal demande une subvention au ministre de la Colonisation, pour détourner le Chemin Saint-Philippe sur le lot numéro 27 du rang 2. On se déclare

prêt à commencer les travaux sous peu. La semaine suivante, on décide de confectionner un trottoir en gravier qui partira de chez madame veuve Louis Hudon jusqu'à chez Xavier Giguère. Enfin, on remet au gouvernement le soin d'entretenir le chemin gravelé terminé cette semaine, sur les lots numéros 24 et 25 du rang 1. Au début d'octobre, le conseil adopte le règlement numéro 22 qui établit la taxe municipale à \$2.30 par cent dollars d'évaluation.⁷⁹³

À la même époque, l'inspecteur Turcotte recommande aux commissaires de construire l'école numéro 3 pour qu'elle ouvre ses portes le 1er septembre 1929. De plus, il faudra faire un vestibule pour la première classe de l'école numéro 1, et installer un thermomètre dans les écoles numéros 1 et 3.⁷⁹⁴ Lors de l'assemblée du 14 octobre, il est décidé que l'ameublement de l'arrondissement numéro 2, qu'on a transporté dans l'école numéro 1, sera remis à sa place sur demande. De plus, le haut de l'école numéro 1 sera séparé et on se procurera une fournaise de manière à chauffer toute la bâtisse.⁷⁹⁵

À cette époque, le guide de route du Club Automobile de Québec explique aux touristes que le trajet Mégantic-Sainte-Angèle-de-Laval représente une distance de 117 milles et que cette route est en gravier avec plusieurs sections de chemin de terre.⁷⁹⁶

Le 5 novembre, la démission du conseiller Willy Charest cause un problème car Joseph Sévigny est d'accord pour accepter cette démission alors que Pierre Bélair, André Côté, Eddy Morasse refusent. Le conseil rejette donc cette démission à la majorité, alléguant que ses raisons ne sont pas valables. Ensuite, on cherche à compléter l'équipement d'en-

786. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 janvier 1928, vol. 3, p. 262-264.

787. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 15 janvier 1928, p. 167-169.

788. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mars 1928, vol. 3, p. 267-268.

789. Id., 4 juin 1928, vol. 3, p. 271-272.

790. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 17 juin 1928, p. 169-170. Le document porte la note suivante: "Vu et approuvé le 22 août 1928 J.E.M. Vincent, V.G."

791. Hélène RUEL, "Les pionniers de l'éducation en fête au Musée Laurier Un autre bon point pour l'AQAA", in *L'Union*, mardi 4 novembre 1980, p. C-16.

792. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [non daté; texte inscrit entre le 15 et le 29 juillet] 1928, vol. 1, p. 342.

793. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er octobre 1928, vol. 3, p. 282-283.

794. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 octobre 1928, vol. 1, p. 345.

795. Id., 14 octobre 1928, vol. 1, p. 346.

796. J.-E. RENAUD, *Guide de route du Club Automobile de Québec*, 1928, p. 177-178.

retien des chemins en faisant faire un rouleau à neige par Omer Trottier au prix de \$40.00.⁷⁹⁷

Une résolution adoptée par les commissaires d'école le 2 décembre, donne une idée des prix et de la vie quotidienne dans les écoles de rang. Ils votent le remboursement de \$2.50 pour l'achat de bois pour renchausser une école, \$11.80 pour vitres, balais et ouvrage à l'école numéro 3, .75¢ pour un crucifix, .90¢ pour un thermomètre, .15¢ pour avoir monté les tableaux anti-alcooliques, .50¢ pour un cadenas, etc.. Les commissaires sont aussi saisis de deux requêtes en provenance du rang 2 pour demander la révision de cet arrondissement.

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 3 décembre, on accepte la démission de Willy Charest qu'on remplace la semaine suivante par Hormidas Leblanc.⁷⁹⁸ Peu après, on décide que les sièges de chaque conseiller seront désignés par le numéro correspondant à l'arrondissement qu'il représente. Ainsi, Auguste Côté, même s'il est maire, représente l'arrondissement numéro 1, Eddy Morasse, Alfred Poisson, Hormidas Leblanc, Pierre Bélair, André Côté et Joseph Sévigny respectivement les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Le 23, la commission scolaire aussi réaménage son fonctionnement. Désormais, chaque régisseur verra à fournir un état des dépenses pour son arrondissement, une fois en janvier et une seconde fois à la fin des classes. Par la même occasion, on avisera le personnel enseignant de ne plus effectuer d'achats au nom de la corporation scolaire.⁷⁹⁹ Ensuite, on discute des deux requêtes concernant la révision de l'arrondissement numéro 3 et on en suspend de nouveau l'étude.

Entre temps, Hormidas Leblanc

remet sa démission comme conseiller. Le 7 janvier 1929, le conseil décide de suspendre l'acceptation de cette démission jusqu'à la prochaine assemblée. Les mises en nomination pour les charges municipales ont lieu le 9, à la salle Sainte-Cécile. À ce moment-là, André Côté, Joseph Sévigny et Henri Poirier sont déclarés réélus conseillers. Quant au poste de maire, il se présente plus d'un candidat. Le président d'élections ordonne alors une votation qui se tiendra le lendemain. Même si elle a laissé peu de traces, cette élection a bel et bien eu lieu, mais on ignore le nom de la ou des personnes qui ont pu se présenter contre Auguste Côté qui est finalement réélu.

À la fin de janvier, le marguillier Pierre Toupin procède à sa reddition des comptes de la Fabrique. Les recettes s'élèvent à \$4,216.25 et les dépenses à \$4,212.40, ce qui laisse un surplus de \$3.85 à la Fabrique. La paroisse doit encore la somme de \$11,200.00 répartie entre huit créanciers.⁸⁰⁰ Lors de la même assemblée, se pose un problème de succession causé par le départ en cours de terme, de Joseph Provençal. Comme Pierre Toupin doit quitter aussi, puisqu'il est le marguillier sortant de charge, Arsène Duchesne demeure seul en poste. On règle la question en déclarant Arsène Duchesne premier marguillier pour un an, après quoi, il sortira de charge, et on élit Agénor Provençal second marguillier avec un terme de deux ans et Xavier Giguère pour un terme de trois ans, et tout rentre dans l'ordre.

Pendant ce temps, les commissaires d'école se penchent sur les deux requêtes concernant la révision de l'arrondissement numéro 2. Il est alors convenu que les lots 15 à 26 et une partie des lots numéros 27 et 28 du rang 2 formeront l'arrondissement numéro 2 et que les lots numéros 17 et 18 du rang 1 en seront détachés pour faire partie de

l'arrondissement numéro 1, comme c'était le cas en 1916.⁸⁰¹

Au conseil municipal, au début de février, on discute du cas d'Hormidas Leblanc qui déclare alors qu'il consentirait à demeurer à son poste de conseiller à la condition que le conseil accepte sa démission comme évaluateur. Sa proposition est acceptée. Puis, on demande au ministère de la Voirie une subvention au montant de \$500.00 qui représente la moitié du coût à investir pour améliorer le chemin sur les lots numéros 21, 22 et 23 du rang 1, et une de \$600.00 au ministère de la Colonisation, pour détourner le chemin appelé Côte à Poisson dans le rang 2, sur le Chemin Saint-Philippe. En désespoir de cause, on fait même appel au curé Pépin afin qu'il intercède auprès de l'évêché pour obtenir un octroi qu'on appliquerait à l'abaissement de la côte sur le lot numéro 16 du rang 1.⁸⁰²

Le 4 mars, le conseil avise la population qu'un règlement concernant la votation sera adopté lors de la prochaine assemblée. Il s'agit de soumettre les élections à venir au vote secret. On prend aussi connaissance d'une lettre du sous-secrétaire de la Province, auquel on répond qu'il n'est pas question de se rendre reponsable du coût de la pension de [...] qui vient d'être admis à l'Hôpital de la Femmerais en donnant comme raison qu'il n'y a eu aucune entente avec ses parents et qu'il est nouvellement arrivé à Notre-Dame. Enfin, on prie le ministre de la Voirie de voir à faire entretenir une longueur de 0.52 mille qui a été gravelé dans le rang 1.⁸⁰³

Le 6 mai, le conseil municipal adopte le règlement numéro 23 concernant les pratiques de votation. À partir de six mois après sa promulgation, les élections du maire et des conseillers se feront au vote secret. Puis, on amorce une réflexion à propos du travail le

797. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1928, vol. 3, p. 284-286.*

798. *Id., 11 décembre 1928, vol. 3, p. 288-289.*

799. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 23 décembre 1928, vol. 1, p. 350.*

800. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 20 janvier 1929, p. 170-172. Sur le document, on peut lire: "Comptes de 1928 Vérifiés et corrigés ce 17 juin 1929 [E.M. Vincent, V.G., Vérificateur diocésain]."*

801. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 février 1929, vol. 1, p. 353-354.*

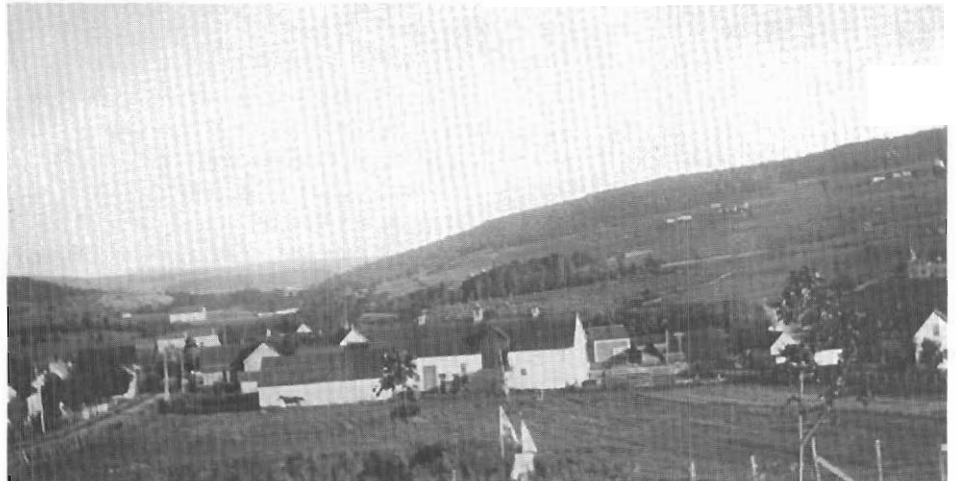
802. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 février 1929, vol. 3, p. 296-300.*

803. *Id., 4 mars 1929, vol. 3, p. 304.*

dimanche. On dresse alors la liste des principaux arguments et on expose la conclusion à laquelle on parvient: le travail du dimanche est devenu habituel et se répand, il désorganise la famille et l'ordre social, il est défendu par l'Église et les lois civiles, il faut donc enrayer cette pratique rapidement. Convaincu que cette responsabilité incombe au gouvernement provincial, on lui demande de faire observer la loi.⁸⁰⁴

Lors de l'assemblée des commissaires d'école du début de juin, on décide de ne plus faire appel à des évaluateurs spécialement nommés par la commission scolaire et d'utiliser plutôt les services des évaluateurs municipaux aux fins de taxation scolaire.⁸⁰⁵

Le 4 juin, le conseil vote qu'on verse à Auguste Côté la somme de \$40.00 pour l'entretien de [...]. Puis, afin de protéger les améliorations effectuées dans les chemins, on interdit à tout véhicule lourd de circuler dans les chemins gravelés les jours de pluie, sous peine d'une amende de \$10.00 à chaque infraction; le règlement sera affiché au bout du rang 1 chez Norbert Sévigny et à la grande ligne sur Chemin Saint-Philippe.⁸⁰⁶



La rue de l'église vers 1920.

À la même époque, l'inspecteur d'école Turcotte rappelle aux commissaires ses recommandations à propos de la construction de l'école numéro 3. Entre temps, Auguste Côté se fait le porte-parole des parents d'enfants d'âge scolaire de l'arrondissement numéro 2 en déposant devant les commissaires d'école, une requête pour demander d'y construire une école. Le projet reçoit l'assentiment de la commission scolaire. Par ailleurs, l'école numéro 3 aurait besoin de réparations suffisamment sérieuses pour amener les commissaires, pressés par l'inspecteur, à songer à construire une

nouvelle bâtisse. On achemine alors une demande pour recevoir des plans.⁸⁰⁷

Le 24 juin, étant donné qu'Arthur Toupin offre à la municipalité de lui vendre du gravier pour le prix de .10¢ la verge cube tant qu'elle en aura besoin, le conseil municipal décide d'allouer la somme de \$25.00 pour l'achat du droit de passage pour faire un chemin de 15 à 20 pieds de largeur partant du chemin rang 1 longeant la ligne entre Armand et Arthur Toupin "Jusqu'au dit pite de gravel".⁸⁰⁸

Au début de juillet, les commissaires d'école chargent Omer Trottier de faire un devis suivant le plan du Département de l'Instruction publique et d'évaluer le coût de la reconstruction de l'école numéro 3. Puis, à propos de la requête de l'arrondissement numéro 2 demandant la construction d'une école dans cet arrondissement, comme Philippe Proulx offre un terrain gratuitement, on amorce le processus qui mènera à l'aboutissement de ce projet.⁸⁰⁹

Le 8 juillet 1929, Eddy Morasse est réélu commissaire d'école. Il est assermenté lors de l'assemblée du 21, alors qu'on convient que la classe soit faite dans la vieille école numéro 3 cette



La rue de l'église vers 1920.

804. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 mai 1929, vol. 3, p. 309-310.*

805. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 2 juin 1929, vol. 1, p. 355.*

806. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 juin 1929, vol. 3, p. 313.*

807. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 16 juin 1929, vol. 1, p. 357.*

808. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 24 juin 1929, vol. 3, p. 315.*

809. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 7 juillet 1929, vol. 1, p. 359.*



Partie du village vers 1920. Maison d'Amédée Trottier au bas de la côte. (photo prise de l'église).



Randonnées d'avion. (On reconnaît le vétérinaire Bigras près de l'hélice, entre les deux dames).

année, en lui faisant les réparations nécessaires. La construction d'une école neuve est remise à l'an prochain. Le 11 août, Théophile Lavigne est réélu président de la commission scolaire et on accepte la démission d'Omer Trottier au poste de secrétaire. On le remplace par Bertrand Trottier dont on fixe le salaire annuel à \$75.00. Le nouveau secrétaire est immédiatement assermenté devant le juge de paix Omer Trottier.⁸¹⁰

Le 27 août, les commissaires décident la construction d'une école dans l'arrondissement numéro 2 et on lance un appel d'offre. Les soumissions seront ouvertes après le 1er septembre. On signera un contrat avec Philippe Proulx pour l'achat d'un emplacement d'une grandeur de 160' x 100', situé au coin de la route nationale et du rang 2, au prix de \$5.00.⁸¹¹

Le 3 septembre, le conseil municipal délibère de nouveau à propos de l'entretien de [...] et on décide de le faire accepter à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke selon les prescriptions de la loi de l'assistance publique. En plus, le conseil s'engage à verser les \$4.00 par mois exigés pour son entretien, à quoi on ajoute .40¢ par semaine.⁸¹²

Entre temps, l'inspecteur Turcotte effectue une tournée des écoles de Notre-Dame. Le 10 septembre, il écrit "No 3. Vous avez perdu une bonne institutrice pour cette école. Veuillez reconstruire au plus tôt; le No 3 est plus urgent que le No 2."⁸¹³ Au début d'octobre, on adopte une mesure d'hygiène; l'école numéro 3 sera lavée et désinfectée comme le demande le Docteur Faille.⁸¹⁴

Le dimanche, 13 octobre, parmi les soumissions reçues de Xavier Giguère, Alcide Garneau et Omer Trottier concernant la construction de l'école numéro 2, les commissaires optent pour cette dernière au montant de \$890.00. La commission scolaire s'oblige à payer \$500.00 au 1er mai 1930 et, la balance du montant quand elle sera acceptée. Puis, on demande des soumissions pour la construction de l'école numéro 3.⁸¹⁵

Le 14 novembre, après avoir accepté la démission du conseiller Hormidas Leblanc on le remplace par Auguste Sévigny. Mais il semble que ce dernier ait refusé le poste car c'est John Ramsay qui finit par le remplacer. Puis le conseil prend connaissance d'une lettre du secrétaire de la Province à propos de l'hospitalisation de [...] sur laquelle on doit prendre une décision. Comme cette personne est partie de Notre-Dame depuis huit ans, on ne se reconnaît pas de responsabilités dans ce cas.⁸¹⁶

810. C.S. de VICTO., "Assermentation de Bertrand Trottier comme secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Notre-Dame-de-Ham", in *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 août 1929, vol. 1, document épinglé à la page 363. Omer Trottier est aussi à ce moment-là, secrétaire municipal.

811. *Id.*, 27 août 1929, vol. 1, p. 367-368.

812. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1929, vol. 3, p. 320-321.

813. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 septembre 1929, vol. 1, p. 368.

814. *Id.*, 6 octobre 1929, vol. 1, p. 371.

815. *Id.*, 13 octobre 1929, vol. 1, p. 373-374.

816. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 novembre 1929, vol. 3, p. 326. La lettre du secrétaire de la Province porte le numéro 11-17896.

À cette époque, le ministère québécois de la Voirie et des Mines publie un guide touristique. Quand cet ouvrage aborde la présentation de l'itinéraire Victoriaville-Woburn via la route 34, on indique que la population de Notre-Dame s'élève à 457 habitants. "La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, [...] est une municipalité essentiellement agricole, où la grande culture et l'industrie laitière sont très florissantes et constituent les principales occupations de la population."⁸¹⁷

Le 19, on accepte la démission d'Hormisdas Leblanc comme commissaire d'école. Puis, on décide que les fonds de la commission scolaire seront déposés à la Banque Provinciale locale qui vient d'ouvrir ses portes. Ensuite, on ouvre les soumissions concernant la construction de l'école numéro 3. La commission scolaire accepte la soumission d'Alcide Garneau au montant de \$3,995.00 et s'engage à verser la somme de \$500.00 dès que le solage sera fait et le bois rendu sur place, et \$500. quand l'intérieur sera fini selon les plans et devis officiels. La classe devra être terminée le 15 juin 1930 afin d'être acceptée le premier juillet.⁸¹⁸

Le 2 décembre, à l'instar de la commission scolaire, le conseil municipal décide lui aussi de déposer les fonds de la municipalité à la Banque Provinciale de Notre-Dame.⁸¹⁹ Le 7 janvier 1930, on demande au ministre de la Colonisation via le député Lemieux, les octrois nécessaires pour détourner le Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 26 et 27 du rang 2 et réparer la côte du rang 1 sur le lot numéro 16. On demande aussi un montant de \$750.00 à 50% pour améliorer le chemin du rang 1 sur les lots numéros 26 et 27 et la rue de "La Salle"

sur le lot numéro 20. Le lendemain, Eddy Morasse est élu par acclamation conseiller municipal au siège numéro 1, Alfred Poisson au siège numéro 2 et Auguste Sévigny au siège numéro 3.

Le 21, les commissaires d'école autorisent John Ramsay à engager une institutrice au prix de \$30.00 par mois si elle n'est pas diplômée et si elle est diplômée \$32.50 par mois.

À la fin de janvier 1930, le marguillier Arsène Duchesne procède à la reddition des comptes qui indique des recettes de \$4,943.48 et des dépenses de \$4,968.30, ce qui laisse un déficit de \$24.82. La paroisse compte encore huit débiteurs à qui elle doit la somme de \$10,750.00. Après l'élection de Louis Paquette est comme marguillier, on discute l'achat d'un instrument de musique pour remplacer "notre orgue malade". Finalement, on laisse au curé le soin de trouver un orgue convenant à la fois au culte et aux finances de la paroisse.⁸²⁰

Peu après, le conseil municipal demande au ministre de la Voirie de faire entretenir les nouveaux chemins améliorés, soit 1,04 milles dans le chemin du rang 1 et 0,15 milles sur la rue Notre-Dame, qu'on a gravelé.⁸²¹

À cette époque, une campagne de sensibilisation à la nature est mise de l'avant par le gouvernement provincial. Aussi, le 16 mars, la commission scolaire prend la décision de faire venir des arbres du ministère des Terres et Forêts pour les écoles numéros 1 et 2, qui recevront chacune deux arbres.⁸²²

La commission scolaire décide de vendre à l'enchère l'école numéro 3 le 29 avril. L'acheteur devra nettoyer et

niveler le terrain. L'école doit être enlevée afin de ne pas nuire à la construction de la nouvelle.⁸²³

Au début de mai, le conseil décide de continuer le trottoir du village en ciment entre chez Adrien Toupin et Albert Giguère.

De leur côté, les marguilliers décident de réparer les dépendances, de faire le terrassement devant le presbytère, d'assainir la cave de l'église et de réparer ou remplacer sa fournaise, d'installer un paratonnerre au presbytère etc., le tout sous la surveillance du curé Pépin.⁸²⁴ Peu après cette assemblée, c'est la catastrophe. Le curé Pépin note les détails: "Le onze mai, mil neuf cent trente, à une heure de l'après-midi, on découvrait du feu dans la région de la sacristie. Immédiatement l'alarme est sonnée, les extincteurs chimiques commencent leur travail; malgré le dévouement des pompiers improvisés, on ne put sauver l'église et la sacristie de la conflagration, et à trois heures et vingt minutes, il ne restait plus de l'église et de la sacristie qu'un brasier se nourrissant de voûte et de murs effondrés. Le vestiaire avec ses riches ornements fut entièrement détruit également. Les Sainte Espèces purent cependant être sauvées par le curé."⁸²⁵

La nouvelle se répand. Le 22, L'Union des Cantons de l'Est publie: "Plusieurs de nos concitoyens sont allés visiter les ruines de l'église incendiée de Notre-Dame de Ham, dimanche dernier. Cette église, vieille de 25 ans, environ, a été incendiée dimanche, le 11 mai courant, dans l'après-midi. Le feu aurait eu son origine dans une armoire où on plaçait l'encensoir. C'était après les vêpres, et l'encensoir y ayant été déposé avec des charbons non éteints, aurait

817. Q. [Ministère de la Voirie et des Mines], *Sur les routes de Québec, Guide du touriste*, 1929, p. 696.

818. C.S. de VICTO. *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 novembre 1929, vol. 1, p. 378-379.

819. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 décembre 1929, vol. 3, p. 330.

820. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 26 janvier 1930, p. 174-176. Note ajoutée sur le document: "Comptes de 1929, vérifiés, et, après de légères corrections laissés exacts ce 23 juillet 1930] E.M. Vincent. V.G., Vérificateur diocésain."

821. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1930, vol. 3, p. 337.

822. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 mars 1930, vol. 1, p. 383.

823. *Id.*, 20 avril 1930, vol. 1, p. 385.

824. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 11 mai 1930, p. 177. On peut lire une note ajoutée: "Nous approuvons 1o les travaux de réparation à la remise, 2o les travaux de terrassement devant le presbytère; 3o l'achat et l'installation d'un paratonnerre pour le presbytère. Sherbrooke ce 19 mai 1930. J. E. M. Vincent V.G."

825. *Id.*, p. 178.



Incendie de l'église, 11 mai 1930.



Incendie de l'église, 11 mai 1930.



On sauve tout ce que l'on peut.



Incendie de l'église : chute du clocher.

communiqué le feu à des vêtements, en quelques instants, toute la bâtisse était la proie des flammes. La plupart des paroissiens du village étaient partis pour des promenades de l'après-midi, et il ne restait que 20 personnes, environ, étrangers, et quelques paroissiens, qui ont fait de grands efforts pour sauver ce temple, mais inutilement. C'est une perte complète, y compris les ornements. Les statues ont été épargnées, grâce à l'énergie et au sang froid de quelques paroissiens [...].”

Après avoir évalué les dégâts à plus de \$25,000.00, l'auteur continue: “[...] Les paroissiens de Notre-Dame sont encore chanceux d'avoir la bâtisse de l'ancien curé, M. l'abbé Couillard, qui servira pour les offices divins, et qui est quasi assez grande pour quelque temps. Nous espérons que les paroissiens des alentours verront à secourir autant que possible nos bons amis de Notre-Dame. Il y a une grotte de Notre-Dame de Lourdes. Ce serait une excellente occasion pour organiser des pèlerinages qu'avait proposés feu l'abbé Couillard, et

qui rapporteront de beaux bénéfices. [...] Jeudi de cette semaine, les jeunes filles de Victoriaville vont donner une séance dramatique au profit de l'église. Nous espérons que plusieurs s'y rendront. Nous recommandons à nos amis de se porter généreusement au secours des paroissiens de Notre-Dame de Ham. Cette paroisse compte en tout, ce qu'on nous rapporte, environ cent feux, dont environ soixante propriétaires. C'est dire que les sacrifices seront durs à supporter. [...] Rendons-nous donc à Notre-Dame de Ham pour y déposer notre humble charité, suivant nos moyens, et aidons à ces héroïques paroissiens qui, en si petit nombre, n'ont pas craint de se construire un temple, [...]”⁸²⁶

La Fabrique convoque une assemblée d'urgence à la salle de l'A.C.J.C. devenue chapelle temporaire. On autorise alors le curé Pépin à faire faire les travaux absolument nécessaires pour la convertir en chapelle et à acheter les objets nécessaires au culte. La Fabrique ajoute aux dons recueillis, la somme de \$500.00 pour ces travaux.⁸²⁷

A la fin de mai, la commission scolaire autorise le commissaire Albert Giguère à engager les institutrices pour des salaires ne dépassant pas \$335.00 pour l'école numéro 3, \$275.00 pour l'école numéro 2 et \$300.00 pour l'école numéro 1. De plus, on décide de faire finir le haut de l'école numéro 2, par Omer Trottier, pour un montant de \$300.00⁸²⁸

Le 2 juin, le conseil accepte d'accorder à Henri Proulx le permis qu'il demande pour faire l'abattage des bêtes dans le village, à la condition qu'il fournisse un certificat du bureau d'hygiène et qu'il se conforme aux lois prévues pour cette industrie.

La question de l'entretien de [...] revient sur le tapis. Le conseil décide de s'appropriier son ameublement afin d'en gérer l'utilisation. Enfin, le conseil révisé le rôle d'évaluation en supprimant seize

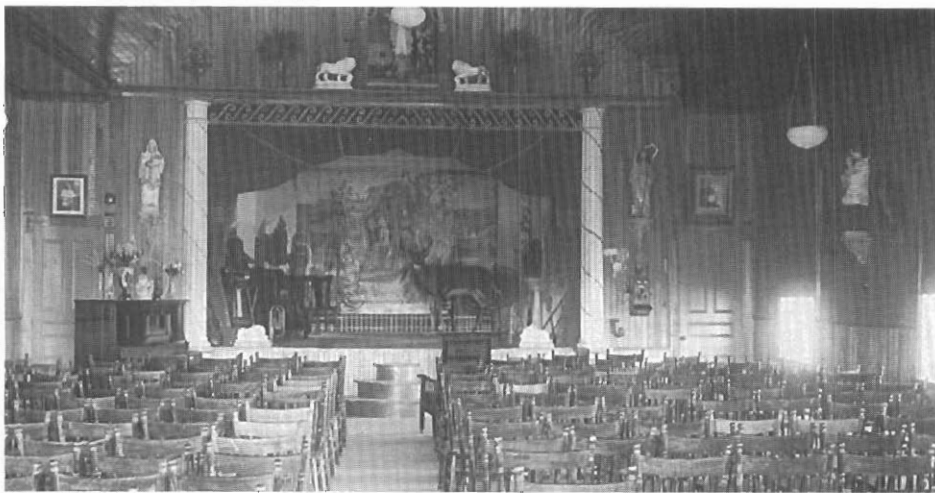
826. Un ami, *L'Union des Cantons de l'Est*, 64e année, numéro 24, jeudi, 22 mai 1930, p. 7, col. 1-2.

827. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], [?] mai 1930, p. 178-179.

828. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 [ou 29] mai 1930, vol. 1, p. 388-390



Salle paroissiale. [extérieur], auparavant salle de l'A.C.J.C.



Intérieur de la salle paroissiale



Intérieur du sous-sol de la salle paroissiale.

propriétaires et en ajoutant quinze nouveaux noms.⁸²⁹

Le 19 juin l'évêque arrive à Notre-Dame-de-Ham pour effectuer sa visite pastorale. Il procède à la confirmation de 32 garçons et 27 filles. Puis, il écrit: "Nous sympathisons avec M. le curé et les paroissiens pour le malheur qui a frappé la paroisse lorsque l'incendie a rasé l'église et la sacristie ainsi que le vestiaire qui était complet [...]"⁸³⁰

Le 7 juillet 1930, André Côté est élu et John Ramsay réélu commissaires d'école. Ils sont assermentés lors de l'assemblée du 13 juillet. Comme il faut déblayer le terrain, on avise Willy Charest d'enlever la vieille école numéro 3 pour le premier août.⁸³¹

Le 28, les Canadiens doivent se rendre aux urnes. Dans le comté de Richmond et Wolfe, on dénombre alors 19,391 électeurs inscrits sur la liste électorale et 16,998 personnes (87,7%) se rendent aux urnes. Nous assistons alors à un virage politique important puisque la population accorde la victoire au conservateur Joseph-François Laflèche dans une proportion de 53,1% (9,025 voix). Pour sa part, le libéral Walter-George Mitchell, qui succède à E.-W. Tobin, reçoit l'assentiment de 46,3% des voteurs (7,870 voix)⁸³². Les électeurs mettent ainsi fin à un règne libéral de trente-quatre ans, c'est-à-dire depuis l'élection de 1896. À Notre-Dame-de-Ham, 221 électeurs sont inscrits sur la liste électorale. Cependant, 196 (88,7%) se déplacent pour aller voter. Le vote local reflète celui de l'ensemble du comté puisque le candidat Mitchell recueille 87 voix (44,4%) et le candidat Laflèche 109 (55,6%).⁸³³

Le 21 août, les commissaires sont d'accord pour engager deux institutrices à l'école numéro 1 à cause du nombre élevé d'enfants.⁸³⁴

829. *Mém. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 juin 1930, vol. 3, p. 346-348-349.

830. *Id.*, 20 juin 1930, p. 179-180.

831. *Id.*, 13 juillet 1930, vol. II, 1930-1947, p. 8.

832. Pierre DROUILLY, *op. cit.*

833. *Gouv. du CAN., Dix-septième élection [...]*, p. 253-254

834. *C.S. de VINCENNES, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 août 1930, vol. II, 1930-1947, p. 8.

Des élections provinciales ont lieu le 24 août 1931. Dans le comté, l'événement ne laisse pas indifférent car le taux de participation est de 85%. Le libéral Cyrénus Lemieux l'emporte avec 1,907 voix (57,1%) contre son adversaire le conservateur Louis-Damien Després qui en recueille 1,435 (42,9%). À Notre-Dame-de-Ham, l'élection attire 83,3% (105) des 126 électeurs inscrits sur la liste électorale. On accorde 58 voix (55,2%) à Lemieux et 47 (44,8%) à Després.⁸⁵⁶ C'est donc une quatrième victoire pour le député Lemieux.

Le 8 septembre, le conseil accepte le nouveau pont qui sera libre de péage. Puis, on décide de commencer les travaux à 50% dans le chemin du rang 1, sur les lots numéros 19, 20 et 27. Le salaire des journaliers sera de \$1.50 par jour pour un homme seul et \$3.00 pour un homme et deux chevaux; quant au contremaître et au surveillant, ils recevront \$2.00.⁸⁵⁷

Le 3 novembre, les commissaires d'école réengagent Bertrand Trottier comme secrétaire, au salaire de \$60.00 par an.

Au début de novembre, le conseil municipal discute des moyens à prendre afin de garder les routes ouvertes durant l'hiver notamment la route nationale. On demandera au ministre de la Voirie d'y voir. Puis, on projette de reconstruire le pont sur la rivière morasse dans le rang 1 sur le lot numéro 28 l'été prochain. On le construira en ciment. On demande au ministre des Travaux Publics d'envoyer un ingénieur immédiatement pour examiner ce projet.⁸⁵⁸

En décembre, le conseil commande un nouveau rouleau à neige à

Omer Trottier, au coût de \$30.00, pour l'utiliser dans l'arrondissement numéro 2.⁸⁵⁹

Le 20, les commissaires demandent au secrétaire de la Province, Athanase David, l'octroi le plus élevé possible pour la reconstruction des écoles numéros 1, 2 et 3; on insiste sur le petit nombre de contribuables qui composent cette paroisse, l'extrême pauvreté qui y règne, l'obligation de construire une école il y a un an et l'incendie de l'église et du village.⁸⁶⁰

Le 13 janvier 1932, Amédée Trottier, Théophile Lavigne et Willy Therrien sont élus conseillers municipaux, respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3. Le 1er février, Omer Trottier est réengagé comme secrétaire-trésorier alors qu'on demande \$1,000.00 au ministère de la Colonisation pour des travaux de chemins à faire sur les lots numéros 20 et 26 du rang 1, et le même montant au ministère de la Voirie pour améliorer le rang 1 sur les lots 20 et 26. Après quoi on amorce une réflexion à propos de la misère qui règne chez certaines familles à cause du chômage. Afin de leur venir en aide, on décide de demander au Comité du Chômage de la province de Québec qu'il accorde du secours direct "pour ces souffreteux".⁸⁶¹ Enfin, on demande une aide technique et financière au ministère des Travaux Publics, pour aider la Société d'Aqueduc locale à organiser un système de protection contre les incendies.

Au début de février, le marguillier Xavier Giguère effectue sa reddition des comptes qui révèle que les recettes de la paroisse ont été de \$2,959.85 et les dépenses de \$2,948.57, ce qui laisse un déficit de \$42.57. Il reste toujours deux créanciers à qui la paroisse doit encore la

somme de \$1,200.00. Puis, on choisit Omer Trottier pour remplacer le troisième marguillier.⁸⁶²

Un mois plus tard, le conseil prie le ministère de la Voirie d'entretenir les chemins améliorés, soit 0,07 mille dans le rang Nord et 0,2 mille dans le rang Sud. Puis, Théophile Lavigne étant devenu conseiller, on le remplace par Désiré Langlois au poste d'inspecteur agraire. Par ailleurs, Maurice Bernard succède à Amédée Trottier comme évaluateur puisque ce dernier a été élu conseiller. La séance se termine par l'examen du cas d'une femme que quelques uns croient maltraitée. On confie au curé Pépin d'enquêter sur le sujet; on lui adjoint Pierre Toupin et Henri Goulet.⁸⁶³

En attendant, l'avis donné par le conseil municipal concernant la fermeture des magasins le dimanche et les fêtes d'obligation ne semble pas respecté plus qu'il ne le faut. Aussi, le 4 avril, on avise les marchands de respecter le règlement numéro 13 sous peine d'amande. À ce moment-là, le curé Pépin présente son rapport à propos de l'enquête dont on l'a chargé. Il conclue que le cas semble être une fausse alerte et il n'y a pas nécessité d'intervenir.⁸⁶⁴

À cette époque, le règlement numéro 13 continue de faire jaser. Lors de l'assemblée du conseil municipal du 2 mai, le conseil décide d'en exempter les restaurants et les garages. Mais ce changement ne plaît pas à tous et on soumet la question au vote. Malgré la dissidence de Willy Therrien, l'amendement est adopté à la majorité. Par ailleurs, depuis la fin des travaux, on ne se sert plus de la balance; aussi, le conseil autorise Willy Charest à l'utiliser pour

856. *Gouv. du Q., Rapport sur la dix-huitième élection [...] 1931*, p. 82.

857. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...] 8 septembre 1931*, vol. 3, p. 406-408.

858. *Id.*, 5 novembre 1931, vol. 3, p. 415-416.

859. *Id.*, 7 décembre 1931, vol. 3, p. 419.

860. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...] 20 décembre 1931*, vol. II, p. 60-62.

861. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...] 1er février 1932*, vol. 3, p. 420-427.

862. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 février 1932*, p. 184-186. On peut aussi lire une note ajoutée: "Comptes de 1931 vérifiés et, Après une légère correction, laissés enacts le 16 septembre 1932. Comptes très bien tenus, avec pièces justificatives au complet. J.E.M. Vincent, V.G."

863. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...] 7 mars 1932*, vol. 3, p. 428-430.

864. *Id.*, 4 avril 1932, vol. 3, p. 432-433.

on; en quelques instants la maison à deux étages devenait un énorme faisceau de flammes qui bientôt se communique aux maisons voisines, poussé par un vent d'une extrême violence. Le feu s'attaqua aux maisons de la rue principale des deux côtés à la fois et successivement dix maisons et dépendances furent atteintes et rasées en quelques heures. Pendant ce temps les villageois s'organisaient de leur mieux pour se défendre contre la furie des flammes, que le vent actionnait de plus en plus; ils demandèrent du secours de l'extérieur; mais les bancs de neige ramassé par les rafales du vent paralysaient les communications. En désespoir de cause ils firent la chaîne, pendant qu'un groupe opérait le déménagement des articles de valeur dans les maisons directement menacées. Rapidement, le feu gagnait de l'emprise sur eux et finalement on crut que tout le village allait y passer. Fort heureusement, il se produisit une accalmie de la tempête et les pompiers volontaires en profitèrent pour lancer un suprême effort; l'incendie venait de parvenir à la maison de Mlles Côté, mais il diminuait d'intensité et l'effort des pompiers eut le bon résultat d'éteindre les flammes qui s'attaquaient faiblement à la maison. Ce fut la fin de la conflagration. Les volontaires organisèrent bonne garde auprès des ruines fumantes des autres maisons, toute la nuit, surveillant un retour des flammes; ils furent assez heureux de dominer complètement l'élément destructeur.

[...] Les maisons détruites sont les suivantes: L'école du village, celles de MM. Louis Tardif, Joseph Sévigny, Amédée Sévigny, Médéric Binette, Pierre Morin, J. W. Smith, Xavier Giguère et Wilfrid Pépin. Avec ces maisons, le feu a rasé quelques hangars et petits garages ou dépendances. Les sinistrés évaluent leurs pertes, nous annonce-t-on, entre \$20,000 à \$25,000 de dommages, dont un petit nombre couvertes par des assurances [...]. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été interrompues au

cours de l'incendie, car les flammes avaient coupé les principaux fils reliant le village avec l'extérieur. La lueur des flammes avait attiré les gens des villages voisins, qui se portèrent de leur mieux au secours des sinistrés; ils vinrent armés de chaudières pour maintenir une longue chaîne d'eau jusqu'aux maisons attaquées par les flammes.⁸⁴³



Le magasin Dosthie, épargné de justesse lors de l'incendie du village de 1931.

Quatre jours plus tard, les commissaires étudient l'offre de Médéric Binette qui propose le haut de sa maison pour l'organisation d'une classe temporaire. Puis, on décide plutôt de louer la "salle Sainte-Cécile, dans le haut de l'école du village" [sic]. Ensuite, on autorise le secrétaire à acheter les livres et le matériel nécessaire à cet aménagement de fortune. Aussi, on demande au Département de l'Instruction publique des plans pour une école de deux classes au rez-de-chaussée, et aussi d'autres plans en vue de la construction possible d'un couvent. Ces plans devront prévoir une clientèle de cinquante élèves.⁸⁴⁴ Lors de l'assemblée des commissaires du 29 mars, après avoir refusé la démission du président Albert Giguère, on discute à nouveau de l'offre de Médéric Binette qui est finalement adoptée comme solution plutôt que l'utilisation de la "salle Sainte-Cécile".⁸⁴⁵

Au début d'avril, le conseil municipal reçoit une somme de \$100.00 accordée par la municipalité du Comté de Wolfe, au comité de secours aux sinistrés qui verra à la répartir selon les besoins. Puis, le Comité de Chômage informe le conseil que les travaux doivent commencer avant le quinze avril. On avise le Comité que ceci cause un problème à

cause du gel et de la neige qu'on trouve encore dans les chemins à cette date. En attendant, on lance un appel d'offre pour la construction du pont de la rivière Morasse.⁸⁴⁶

Lors de l'incendie de l'école, les institutrices Rose Bélaïr et Évelina Boucher ont perdu des vêtements pour lesquels elles réclament un dédommagement à la commission scolaire qui refuse la demande. Le 22 avril, on débat de nouveau de cette question et les commissaires maintiennent leur position.

Pour la nouvelle école, la commission scolaire choisit le plan numéro 187 qu'on modifie. Ainsi, la classe nord-ouest aura 20' x 28', celle au sud-est 21' x 20', le passage central sera de 9' de large et la cheminée sera située au fond du passage du côté nord-ouest. L'école aura donc des dimensions de 24' au sud-est et

843. *L'Union des Cantons de l'Est*, 65e année, numéro 14, jeudi, 12 mars 1931, p. 7, col. 6-7.

844. *C.S. de VICTO. Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 mars 1931, vol. II, p. 23-24.

845. *Id.*, 29 mars 1931, vol. II, p. 26-27.

846. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 avril 1931, vol. 3, p. 379-381.

34⁷ au nord-ouest. Une fournaise sera installée dans la cave, des "Water closet" seront aussi disponibles et on ne fera pas de clocher sur le toit.⁸⁴⁷

Le 4 mai, concernant la construction du pont, le conseil municipal procède à l'ouverture des soumissions d'Albert Beauchêne au montant de \$4,475.00, de Poudrier et Goulet de \$3,743.50, de Pierre Toupin et d'Armand Trottier de \$6,500.00 et de George Lennon de \$3,996.45. Elles seront transmises à l'ingénieur en chef du Département des Travaux publics. Puis, le conseil adopte le règlement numéro 27, pour empêcher toute circulation par cette route qu'on ferme entre le chemin du rang 1 et le rang 2 pendant le temps des travaux du pont. On installera des affiches à chaque bout de ce chemin. Entre temps, on reçoit un avis de la Direction du Comité de Secour Contre le Chômage qui accorde une extension de temps pour reporter le début des travaux au 18 mai.⁸⁴⁸

Le 9, la commission scolaire décide de reconstruire l'école située au village. Entre temps, l'inspecteur Turcotte incite les commissaires à tourner les pupitres de l'école numéro 3 du côté de la porte d'entrée afin que les élèves n'aient pas les fenêtres devant eux.⁸⁴⁹

Le 18, le conseil adopte le règlement numéro 29 qui l'autorise à effectuer de nouveaux emprunts dans le but de mener à terme le projet du pont pour lequel on demande des octrois au ministère des Travaux Publics. Puis, le conseil étudie une requête de certains contribuables qui demandent un service d'eau plus satisfaisant que celui de Philippe Fecteau.

Pendant ce temps, les commissaires acceptent les devis de la nouvelle école, préparés par Omer Trottier, qu'on

soumettra à l'approbation du Département de l'Instruction publique. En attendant, Eddy Morasse croit qu'il serait plus économique que la commission scolaire achète la maison d'Omer Trottier pour la transformer et l'adapter aux exigences des plans et devis plutôt que de construire avec des matériaux neufs. Les commissaires évaluent l'économie à \$600.00-\$700.00, cette maison étant achetée au prix de \$3,950. Enfin, on décide l'achat du matériel nécessaire dont des bancs pour cinquante-quatre places; ce mobilier devra être livré pour le 15 août 1931.⁸⁵⁰

Au début de juin, le conseil accorde le contrat de construction du pont à George Lennon. Puis, on décide de prolonger le trottoir jusque chez Henri Goulet. Enfin, le conseil décide de mettre fin à l'entente expirée en 1925 qui prévalait entre la municipalité et la famille Filteau à propos du système d'aqueduc. On lui fait savoir "[...] que depuis notre corporation a toléré que vous continuez à utiliser certains chemins de notre municipalité pour votre système d'aqueduc, mais qu'il est devenu d'intérêt public de mettre fin à cette tolérance. [...]"⁸⁵¹ Ainsi, l'entente prendra fin dans un mois. Le ton de la municipalité est ferme: "[...] elle vous met en demeure d'enlever des chemins les tuyaux etc., vous appartenant, et qu'à défaut par vous d'y voir dans le dit délai, notre corporation procédera contre vous pour vous forcer à cesser d'user illégalement ses chemins et pour vous forcer à enlever ou faire enlever à vos frais les tuyaux se trouvant actuellement dans les chemins [...]"⁸⁵²

Du côté de la commission scolaire, on décide que l'école numéro 1 sera construite suivant les plans et devis approuvés par le Département de l'Instruction publique. Les soumissions pour cette construction d'école seront ouvertes dans huit jours, alors qu'on

accepte celle d'Omer Trottier au montant de \$3,975.00. Au moment de l'acceptation de la bâtisse par les commissaires, on empruntera le montant nécessaire pour payer le contracteur.⁸⁵³

La circulation automobile augmente à un point tel qu'on finit par demander au ministère de la Voirie de faire élargir les courbes dans le village. On lui demande aussi un montant de \$700.00 pour investir dans des travaux de chemins sur les lots numéros 19, 20 et 27 du rang 1 alors que la municipalité se chargera de la moitié de la facture. Puis on accepte de défrayer la somme de \$46.95 pour le maintien de [...] à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke.

À la même époque, une nouvelle Compagnie d'Aqueduc se fonde à Notre-Dame-de-Ham. C'est au nom de cette dernière qu'Henri Goulet demande au conseil une exemption de taxe et l'exclusivité de l'exploitation de l'aqueduc.⁸⁵⁴

Le 6 juillet 1931, le fromagier Albert Giguère et Oliva Côté sont réélus commissaires d'école et le 19, Albert Giguère est nommé président de la commission scolaire.

À cette époque, le conseil municipal refuse de payer un compte présenté par le secrétaire provincial, concernant l'hospitalisation de deux personnes. Par ailleurs, les travaux de construction du nouveau pont viennent de se terminer; au lieu d'emprunter, on essaiera plutôt de suggérer au député Lemieux de transmettre immédiatement les octrois accordés pour les travaux du rang 1 sur le lot numéro 26 qu'on pourrait utiliser immédiatement. Après quoi, le conseil municipal rejette la demande d'exemption de taxes et d'exclusivité présentée par la nouvelle Compagnie d'Aqueduc.⁸⁵⁵

847. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 28 avril 1931, vol. II, p. 33-34. On retrouve en marge du document: "N.O. 28 et S.E. 52 pi."

848. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 mai 1931, vol. 3, p. 383-391.

849. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 mai 1931, vol. II, p. 35-36.

850. *Id.*, 31 mai 1931, vol. II, p. 38.

851. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er juin 1931, vol. 3, p. 397-398.

852. *Ibid.*

853. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juin 1931, vol. II, p. 42-44.

854. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 juillet 1931, vol. 3, p. 400-401.

855. *Id.*, 3 août 1931, vol. 3, p. 402-405.

Au début de septembre, l'inspecteur d'école Turcotte recommande aux commissaires de faire vider et désinfecter les cabinets, d'installer des cartes du Canada, de la province de Québec et de l'Amérique du Nord dans l'école numéro 2, un tableau dans l'école numéro 3 et un thermomètre dans les écoles numéros 2 et 3. Le 28, on décide l'achat de tableaux antialcooliques pour l'école numéro 2. Puis, on acquitte quelques comptes courants dont \$6.00 à Amanda Côté pour la location de la salle Sainte-Cécile, pour les douze assemblées qu'on y a tenues.⁸³⁵

Au début de novembre, dans le but de diminuer le chômage, le conseil décide la construction d'un pont sur la rivière Morasse sur le Chemin Saint-Philippe. Puis, on discute à nouveau du cas de [...] et on décide de vendre son mobilier à l'enchère qui aura lieu le 10.⁸³⁶ Ce jour-là, le conseil municipal tient une séance spéciale expressément pour délibérer sur les moyens à prendre pour soulager les chômeurs "qui est du Nombre assez Considerable a leur actuel dans Notre Municipalité [...]"⁸³⁷ On décide alors de reconstruire le pont de la rivière Morasse dans le Chemin Saint-Philippe, au printemps prochain. On utilisera du fer et du ciment. La municipalité assumera 20% du coût du projet évalué à environ \$7,000.00.

Peu après, les marguilliers décident d'installer des bancs dans la chapelle. Cette dépense est évaluée à \$200.00.⁸³⁸

Au début de décembre, le conseil municipal demande au ministre de la Colonisation une subvention de \$800.00 pour abaisser la côte et élargir le chemin sur les lots numéros 16 et 17 du rang 1. On en adresse une autre au ministère des



Omer Trottier devant son planeur.

Travaux Publics afin d'obtenir les octrois nécessaires pour contruire le pont sur la rivière Morasse, pour lequel on le prie de fournir les services d'un ingénieur qui en fera les devis. Quant au travail pour les chômeurs frappés par la crise économique, le conseil accepte l'offre de \$2,000.00 faite par le Comité du Chômage pour des travaux publics, mais on est d'avis que c'est trop peu et qu'avec ce montant, il est impossible de songer à la construction du pont. On abandonne donc le projet et on appliquera cette somme à des travaux de chemins, dans le rang 1, sur les lots 26 et 27 qui seront gravelés, ainsi qu'à l'élargissement du chemin sur les lots 19 et 20 et de la route du chemin du rang 2, sur le lot numéro 26. L'assemblée se termine sur une discussion au sujet d[...] dont la vente des biens a rapporté la somme de \$20.30. On lui demandera s'il désire recevoir cette somme ou s'il préfère qu'on lui paye des messes.⁸³⁹

Le 11 janvier 1931, le marguillier Agénor Provençal, dépose le bilan de la Fabrique qui indique que les recettes ont

été de \$13,490.58 et les dépenses de \$13,509.44, ce qui laisse un déficit de \$18.86. Quant à l'emprunt, il reste encore deux débiteurs à qui la Fabrique doit \$1,900.00. Lors de la même assemblée, Eddy Morasse est choisi comme marguillier.⁸⁴⁰

Les élections municipales ont lieu le 14. Henri Poirier, Oliva Côté et Arthème Gagné sont élus respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6 alors qu'Auguste Côté est réélu maire. Tous sont assermentés immédiatement, puis, on engage Omer Trottier comme secrétaire-trésorier avec un salaire annuel de \$200.00. Par la suite, on discute d'une demande de plusieurs contribuables pour obtenir l'installation d'un aqueduc avec citerne pour la prévention des incendies.

À la fin du mois, les commissaires d'école décident de construire une chambre à l'école numéro 3 afin que l'institutrice soit plus à la main pour le chauffage de la classe durant la nuit. On avisera aussi le régisseur de cette école de visser les bancs au plancher.⁸⁴¹

Une assemblée spéciale du conseil municipal a lieu le 7 février car on vient d'apprendre que le "refuge du Comité du Chômage" accepte, en vertu de la loi d'aide au chômage, d'accorder une subvention de l'ordre de 80% du coût des travaux qui seront exécutés. On consent alors à payer les 20% manquants. Ensuite, on prie le ministre de la Voirie de faire entretenir le bout de chemin amélioré dans le rang 1 Nord.⁸⁴²

Au début de mars, rien ne laisse prévoir la catastrophe qui se prépare. Dimanche, le 8, un incendie se déclare à l'école du village. "[...] L'incendie prit origine dans la cave de l'école, par un défaut du système de chauffage, nous dit-

835. *Id.*, 28 septembre 1930, vol. II, p. 13.

836. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1930, vol. 3, p. 356-357.

837. *Id.*, 10 novembre 1930, vol. 3, p. 358-359.

838. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 16 novembre 1930, p. 180.

839. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er décembre 1930, vol. 3, p. 361-363.

840. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 11 janvier 1931, p. 181-183. Note ajoutée sur le document: "N.B. Comptes de 1930 vérifiés et trouvés exacts ce 27 juillet 1931. Comptes très bien tenus, et pièces justificatives au complet. Je suis très content de la comptabilité de Monsieur le curé pour 1931[1]."

841. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 29 janvier 1931, vol. II, p. 19.

842. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 février 1931, vol. 3, p. 374-375.

son service personnel à la condition qu'il s'engage à défrayer le coût de son transport et des frais de vérification.

Entre temps, le gouvernement du Québec demande aux municipalités de faire leur part afin de venir en aide à l'Université de Montréal, ce qui soulève l'indignation du conseil municipal qui se déclare opposé à l'imposition de toute taxe quelconque pour payer les dettes actuellement contractées par cette institution.⁸⁶⁵

À la fin de mai, l'inspecteur Turcotte signale aux commissaires que "[...] La somme dépensée pour livres de recompense canadien, doit égaler au moins 50% de la somme totale employée pour livres de recompense [...]."⁸⁶⁶

Le gouvernement du Québec a contacté toutes ses commissions scolaires afin de leur adresser la même demande qu'aux municipalités, à propos de l'Université de Montréal. Le 29 mai, les commissaires font écho aux conseillers municipaux en s'opposant à l'imposition de cette taxe. Puis, on adresse une demande d'octroi au secrétaire provincial, pour l'école numéro 1 construite au cours du mois d'août 1931.⁸⁶⁷

Au début de juin, un nouveau cas d'assistance publique se présente au conseil qui se charge de payer la somme de .05¢ par jour en autant que la personne s'engage à le rembourser. On offre les mêmes conditions à un autre citoyen qui réclame une assistance semblable pour son garçon gravement malade. La situation devient critique au point qu'on propose un avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant à dégager la municipalité de la responsabilité concernant toutes les personnes qui seront indi-

gentes et qui habitent depuis le premier mai dans la municipalité ou qui viendront s'y établir à l'avenir. Par ailleurs, on pressera le député Lemieux d'intervenir auprès du ministre de la Voirie afin qu'il rende les octrois promis lors de la construction du chemin gravelé l'an dernier et ceux promis pour la construction du pont sur la rivière Morasse, construit à la même époque.⁸⁶⁸

Entre temps, les commissaires visitent les écoles et rédigent un court rapport, dans lequel ils se déclarent très satisfaits des examens dans toutes les divisions. Puis, on décide que les salaires offerts aux institutrices pour l'année 1932-33 ne dépasseront pas \$175.00.⁸⁶⁹

Au début de juillet 1932, Théophile Lavigne et Eddy Morasse étant proposés pour un poste de commissaire, il faut recourir à une élection. Eddy Morasse reçoit quatre voix et Théophile Lavigne cinq. Vers deux heures de l'après-midi Auguste Côté retire sa proposition laissant par le fait même Théophile Lavigne seul candidat qui est déclaré élu pour un terme de trois ans. Le 11, Albert Giguère est élu président de la commission scolaire.

Entre temps, le conseil municipal adopte le règlement numéro 31 qui dégage la municipalité de toute responsabilité envers les personnes qui résident à Notre-Dame seulement depuis le 1er mai 1932 ou qui viendront y demeurer dans l'avenir et qui voudront se faire déclarer indigentes.⁸⁷⁰

À cette époque, Médéric Binette, est en chômage et décide de se prévaloir de l'offre de subvention offerte par le gouvernement pour l'établissement de colons sur de nouvelles terres. Le 1er

août, la municipalité débourse la somme de \$200.00 pour l'aider à s'établir sur des terres de Colonisation. Puis, on discute d'un nouveau cas d'assistance publique.⁸⁷¹

Le 12 octobre, les enseignantes Jeannette et Irène Breault adressent à la commission scolaire une réclamation de salaire au montant de \$60.00. On leur répond qu'on ne croit pas leur devoir ce montant, et que la proposition qui autorisait Albert Giguère à engager les institutrices n'ayant pas été approuvée par les commissaires est considérée comme invalide. La séance se termine par l'annexion à l'arrondissement numéro 3 d'une partie de terrain possédée par Louis Paquet sur le lot 26 dans le rang 2.⁸⁷²

À la même époque, l'inspecteur Turcotte avise les commissaires qu'il faudrait les cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie dans l'école numéro 1 et que le vérificateur des comptes doit être autorisé par la commission Municipale ou un comptable licencié.⁸⁷³ Lors de l'assemblée du 4 décembre, après avoir lu la sommation envoyée par l'institutrice Jeannette Breault, Théophile Lavigne et André Côté sont nommés pour aller prendre un arrangement avec elle au sujet de sa réclamation.⁸⁷⁴ Le lendemain, on continue à délibérer de ce qui est convenu d'appeler le "cas" de Jeannette Breault qui semble vouloir tourner au vinaigre, car cette dernière refuse l'offre d'un montant de \$130.00 en plus des frais d'avocats. La commission scolaire se dispose donc à laisser les procédures se poursuivre devant les tribunaux et on retient les services de l'avocat Garceau de Drummondville comme procureur.⁸⁷⁵ Le 8 décembre, après avoir lu le règlement en date du 6, on présente une nouvelle offre de \$225.00 plus les

865. *Id.*, 2 mai 1932, vol. 3, p. 434-437.

866. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 29 mai 1932, vol. II, p. 63.

867. *Id.*, p. 64-66.

868. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 juin 1932, vol. 3, p. 440-441.

869. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 juin 1932, vol. II, p. 67-70.

870. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1932, vol. 3, p. 445-446.

871. *Id.*, 1er août 1932, vol. 3, p. 449-450.

872. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 18 octobre 1932, vol. II, p. 81-82.

873. *Id.*, (entre le 18 octobre et le 27 novembre) 1932, vol. II, p. 83.

874. *Id.*, 4 décembre 1932, vol. II, p. 85-86.

875. *Id.*, 5 décembre 1932, vol. II, p. 86-87.

frais d'avocats aux soeurs Jeannette et Irène Breault.⁸⁷⁶

Le 1er janvier 1933, Louis Paquette procède à la reddition des comptes de la Fabrique. L'année dernière, les revenus ont été de \$1,757.38 et les dépenses de \$1,817.18, d'où un déficit de \$59.80. La paroisse n'a plus qu'un seul débiteur, soit l'épouse de Philippe Filteau, à qui elle doit encore la somme de \$650.00. Enfin, à la même assemblée, John Ramsay est nommé pour remplacer le marguillier sortant de charge.⁸⁷⁷

La dernière assemblée du conseil municipal présidée par Auguste Côté date du 9 janvier. À cette occasion, le conseil décide de rembourser le billet qu'il a endossé à George Lennon au montant de \$2,700.00 plus les intérêts de \$58.13, ainsi que celui d'Egésippe Paris au montant de \$400.00 plus les intérêts, pour couvrir les frais de construction du pont.

Les élections municipales ont lieu le 11 janvier 1933. Pierre Bélair, André Côté et Wilbrod Smith sont élus conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6. Toutefois, le poste de maire, il est brigué par Pierre Toupin et Auguste Côté. Le président d'élection, Omer Trottier, écrit: "[...] ayant obtenu plus que le nombre de candidat pour la charge de Maire Je proclame qu'ils y aura votation pour la charge de Maire le seize de Janvier mil neuf cent trente-trois."⁸⁷⁸



Les employés de Willie Charest : 1- Willie Charest, 2- Willie à Ludger Charest, 3- Roland Charest, 4- Rosaire L'Heureux, 5- Médard Charest, 6- J- Omer Nault, 7- Thomas Ramsay, 8- Majoric Sévigny, 9- "Pit" Morissette, 10- Alphonse Sévigny, 11- Lionel, 12- Paul et 13- Yvon Charest.



Moulin à scie de Willie Charest entre 1906 et 1939 sur le rang 1 Nord.

876. *Id.*, 8 décembre 1932, vol. II, p. 90.

877. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 1er janvier 1933, p. 187-189.

878. *Mun. N.-D.-H.*, Registre des délibérations du conseil [...], 11 janvier 1933, vol. 3, p. 468-472.

Pierre Toupin - 1933 (16 janvier) - 1937 (13 janvier)



Pierre Toupin

Le 16 janvier 1933, Pierre Toupin est élu maire à la majorité des voix. Au début de février, le conseil réengage Omer Trottier comme secrétaire-trésorier de la municipalité, avec un salaire de \$150.00, payable à chaque mois.

En mars, le conseil municipal amende le règlement numéro 12 adopté le 6 novembre 1916. À l'avenir, les chemins appelés "routes", seront entretenus par les propriétaires, sauf celle chez Johnny Ramsay et la demie route de la grande ligne, ainsi que les cordons du rang 1 (les lots numéros 20 à 26) qui

relèveront d'un inspecteur qui leur chargera les frais. Enfin, les ponts de plus de douze pieds entre les quais seront à la charge de l'ensemble des contribuables.⁸⁷⁹ L'amendement adopté à la majorité est annulé le 1er mai. Ce jour-là, le conseil décrète que les salaires offerts aux journaliers seront de .10¢ l'heure pour un homme seul, .15¢ pour un homme avec un cheval et de .20¢ pour un homme et deux chevaux.⁸⁸⁰

À la fin du mois, les marguilliers décident de faire peindre la salle paroissiale, repeindre et réparer les cheminées et la couverture du presbytère et de la

salle paroissiale. Le 2 juillet, on ajoute la peinture du presbytère au projet.⁸⁸¹

Entre temps, le conseil municipal étudie les moyens d'entretenir les chemins de terre "avec moins de coutance possible". On décide alors que l'inspecteur général emploie d'abord les propriétaires qu'on paiera jusqu'à concurrence de \$2.00 par \$1,000.00 d'évaluation.⁸⁸²

À la fin de juin, les commissaires acceptent de transférer les fonds de la commission scolaire à la succursale de la Banque Provinciale du Canada à Victoriaville.⁸⁸³ Peu après, Omer Trottier est élu commissaire et John Ramsay réélu. Le 10, Albert Giguère est choisi comme président de la commission scolaire. À ce moment-là, la taxe scolaire est fixée à \$1.05 par \$100.00, plus une taxe spéciale de .30¢ par \$100.00 prélevée sur les arrondissements numéros 1, 2 et 3, pour payer l'intérêt et amortir le coût de la construction des écoles. Les gens qui paieront leurs taxes dans un délai de 20 jours bénéficieront d'une réduction de 5%. Après cette date, un intérêt de 6%



Construction du barrage en ciment, vers 1933.

879. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mars 1933, vol. 3, p. 180-181.

880. *Id.*, 1er mai 1933, vol. 3, p. 485.

881. *Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 2 juillet 1933, p. 189-190. [On peut lire aussi: "Vu et approuvé ce 25 août 1933, J.E.M. Vincent, V.G.".]

882. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 12 juin 1933, vol. 3, p. 486-487.

883. *C.S. de V.M.T.O., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 juin 1933, vol. II, p. 101-102.

sera chargé sur les comptes en souffrance. Puis, Bertrand Trottier est engagé comme secrétaire-trésorier, avec un salaire de \$60. par année. Après quoi on décide qu'il sera alloué \$40.00 à l'arrondissement numéro 4 qui semble plus pauvre que les autres. Enfin, on convient de payer les institutrices \$150.00 par année; leur engagement sera fait par chacun des commissaires concernés.⁸⁸⁴

Entre temps, le conseil municipal accepte de payer le compte de \$80.01 pour l'hospitalisation des indigents.⁸⁸⁵

Le 27 juillet 1933, on fonde la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Ham.

Au début d'août, le conseil municipal demande au ministre de la Voirie un octroi de \$600.00 pour continuer l'amélioration de la partie du rang 1 sur le lot numéro 20 appelée "Côte Sud" qui relie Notre-Dame à Saint-Adrien. Puis, on étudie un projet de règlement qui accorderait à Amédée Trottier l'exclusivité de la production et de la vente de l'électricité pour une période de vingt-cinq ans.⁸⁸⁶

À cette époque, les commissaires demandent au député Lapointe de faire pression auprès du gouvernement afin d'obtenir les octrois les plus élevés possibles pour la construction de l'école numéro 2 et aussi pour rappeler que les octrois concernant l'école numéro 1 dont la construction est terminée depuis deux ans, ne sont toujours pas arrivés.⁸⁸⁷ Le 17, on décide de distribuer la somme de \$152.00, qu'a rapporté la vente de la vieille école numéro 3, entre les propriétaires de l'arrondissement.⁸⁸⁸

Le 5 septembre, le conseil municipal discute beaucoup de l'organisation d'un système électrique dans la municipalité. Toutefois, l'adoption d'un règlement sur cette question est remise au

2 octobre.⁸⁸⁹

Durant l'année 1933, il y a des élections provinciales partielles dans Wolfe. Le libéral Thomas Lapointe est alors élu député du comté de Wolfe, succédant au libéral Cyrénus Lemieux qui occupe le poste depuis douze ans.

Le 16 septembre, le conseil municipal tient une séance spéciale pour décider que les \$600.00 qu'il vient de recevoir du ministère de la Voirie seront utilisés dans le rang 1, sur le lot numéro 20. Les travaux commenceront dès après-demain. Les journaliers, qui seront choisis parmi les propriétaires, pourront

travailler en proportion de leur évaluation et devront verser la moitié de ce salaire à la municipalité. Quant au gravier, André Côté offre \$10.00 à la municipalité pour qu'elle oblige le contracteur à s'approvisionner chez lui, au coût de .10¢ la verge cube.⁸⁹⁰ Le 2 octobre, les conseillers ne sont pas encore prêts à prendre une décision à propos du monopole de l'électricité à accorder à Amédée Trottier. On en discute encore puis, on renvoie la décision au 6 novembre. En attendant, on adopte le règlement numéro 33 qui fixe la taxe municipale \$1.25 par cent dollars d'évaluation. Puis, on demande au ministre de la Voirie, un octroi de \$400.00 pour con-



Moulin à farine d'Amédée Trottier, en 1926.



Moulin d'Amédée Trottier. Le bâtiment sera détruit par le feu, en 1939.

884. *Id.*, 10 juillet 1933, vol. II, p. 106-109.

885. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juillet 1933, vol. 3, p. 489.

886. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 août 1933, vol. 3, p. 491-493.

887. *C.S. de VICTORIAVILLE, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 août 1933, vol. II, p. 111.

888. *Id.*, 17 août 1933, vol. II, p. 113.

889. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 septembre 1933, vol. 3, p. 495.

890. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 septembre 1933, vol. 4, 1933-1942, p. 2-3.

tinuer les travaux jusqu'au cordon entre les rangs I et 2 dans la route entre les lots numéros 18 et 19. Ensuite, le ministre des Travaux Publics offre à la municipalité une subvention de \$1,000.00 pour l'organisation d'un système de protection contre les incendies.⁸⁹¹

Et effectivement, le 9 octobre, après avoir accepté un compte du département des Travaux Publics à propos du retour à la terre de Médéric Binette, et avoir réfléchi sur les charges qui retombent sur la municipalité au sujet de l'organisation d'un système de protection contre les incendies, on décide d'accepter l'offre du ministre des Travaux Publics. Par la même occasion, on accorde à la Société d'Aqueduc locale l'exclusivité de la gérance de l'eau à la condition qu'elle s'engage à ne pas exiger plus de \$6.00 pour l'abonnement et aussi d'amener l'eau jusqu'au moulin d'Amédée Trottier, situé près du pont.⁸⁹²

À cette époque, le commissaire d'école Théophile Lavigne propose les montants payés pour les assurances, soit \$22.25 pour l'école numéro 3 et \$16.20 pour l'école numéro 2, soient répartis entre les propriétaires des arrondissements respectifs.⁸⁹³ Pour sa part, l'inspecteur Turcotte signale aux commissaires qu'il manque encore quelques cartes géographiques dans les écoles.

Entre temps, le 11 octobre, le conseil municipal accepte de signer un contrat avec la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham. Le mois suivant, on discute à nouveau du monopole de l'électricité et on finit par adopter le règlement numéro 34 qui accorde ce privilège d'exclusivité pour une période de vingt-cinq ans. De son côté, Amédée Trottier s'engage à fournir un voltage suffisamment élevé pour "une bonne lumière jusque onze heures du soir" et de

fournir l'électricité à ceux qui, étant situé sur le parcours du réseau, en feront la demande. Il ne sera pas tenu responsable des dommages causés par les variations du pouvoir d'eau, mais il devra vendre ses droits à une compagnie qui offrirait de fournir une plus grande capacité.⁸⁹⁴

En décembre, les conseillers décident de remettre la subvention de \$500.00 accordée par le département des Travaux Publics à la Compagnie d'Aqueduc. Après quoi, on est d'avis de transférer les fonds de la municipalité à la Caisse Populaire locale qui vient d'ouvrir ses portes.⁸⁹⁵

Le 31 décembre, le bilan de l'année indique 36 baptêmes, 6 mariages et 4 sépultures. C'est la troisième et dernière fois que l'accroissement naturel dépasse 30 personnes avec un bilan démographique positif de 32 personnes.

Au Jour de l'An 1934, Eddy Morasse procède à la reddition des

comptes de la Fabrique qui indique que les recettes ont été de \$1,387.38 et les dépenses de \$1,338.06, laissant un surplus de \$49.32. La dette est demeurée la même, soit \$650.00 dus à l'épouse de Philippe Filteau. Lors de la même assemblée, Auguste Côté est élu marguillier.⁸⁹⁶

Le 10 janvier, Xavier Giguère, Théophile Lavigne et Auguste Sévigny sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, et au début de février, Omer Trottier est de nouveau engagé comme secrétaire-trésorier, avec un traitement annuel de \$150.00. Le conseil demande une subvention de \$400.00 au ministre de la Colonisation pour redresser le chemin du rang 1 sur les lots numéros 26 et 27, et de \$500.00 au ministre de la Voirie afin de continuer les travaux de chemin du rang 1, sur les lots numéros 18 et 19. La séance se termine par un avis à la population qu'à la prochaine assemblée, on adoptera un règlement pour obliger tout vendeur de viande à faire inspecter leur marchandise avant la vente.⁸⁹⁷ En effet, le 5 mars, le règlement numéro 35 dont le



Les foins chez Arthur Grenier. Les boeufs sont menés par Louis Mercier. On retrouve sur la charge de foin: Lorraine Charest, Laura Mercier, Aurèle Charest et Lionel Charest.

891. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 2 octobre 1933, vol. 4, p. 4-7.

892. *Id.*, 9 octobre 1933, vol. 4, p. 7-8.

893. *Commission Scolaire de VICTORIAVILLE, Registre des délibérations des commissaires* [...], 8 octobre 1933, vol. II, p. 117.

894. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil* [...], 6 novembre 1933, vol. 4, p. 12-13-14-15.

895. *Id.*, 4 décembre 1933, vol. 4, p. 19.

896. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 1er janvier 1934, p. 191-193. On peut lire aussi cette note: Les comptes de 1933 ont été vérifiés ce 11 septembre 1934 et trouvés exacts. Les livres sont très bien tenus; les reçus sont au complet. Lucien L'Heureux, père Vérificateur diocésain.*"

897. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil* [...], 5 février 1934, vol. 4, p. 26-27.

but est de prévenir la tuberculose et toutes autres maladies contagieuses qui pourraient se transmettre par la viande de consommation humaine, est adopté. Une amende n'excédant pas \$5.00 est prévue pour chaque offense.⁸⁹⁸

À la même époque, le conseil municipal est saisi d'une requête demandant le changement d'une route sur le lot numéro 19 du rang 1 reliant le rang 2 pour une route qui traverserait le lot numéro 18 [?] pour rejoindre le rang 10. La question est suspendue jusqu'à la prochaine assemblée. Puis, on fixe le taux horaire qui sera offert aux journaliers pour effectuer l'entretien des chemins de terre pour l'été qui approche. Enfin, une vente à l'enchère du terrain d'Edouard Guillemette aura lieu le 15 mai prochain et on délègue Pierre Bélair pour y représenter les intérêts de la municipalité.⁸⁹⁹

En juin, le conseil municipal étudie la requête déposée lors de la dernière réunion. Après quelques délibérations, on la rejette alléguant n'y voir aucun avantage pour la municipalité. Puis, on accepte de payer au Trésorier Provincial le compte de \$50.10 de l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, pour le maintien de [...].⁹⁰⁰

Le 12 juin Mgr Gagnon s'amène pour effectuer une visite pastorale. Il confirme 45 garçons et 48 filles, puis vérifie l'administration de la Fabrique pour les années 1930 et 1931 et il écrit: "[...] Nous faisons des vœux pour que la condition économique s'améliore dans la paroisse et permette dans un avenir pas trop éloigné de reconstruire l'église. La situation actuelle est pénible pour les paroissiens et particulièrement pour le

curé. Il faut nécessairement deux messes parce que la chapelle temporaire ne peut contenir la population [...]."⁹⁰¹

Le 16 juillet 1934, le président de la commission scolaire Oliva Côté propose qu'Omer Trottier soit élu président à sa place.⁹⁰² Puis, les commissaires décident que les salaires des institutrices ne seront pas plus élevés que \$150.00 comprenant le ménage et l'allumage du poêle et de la fournaise. Ensuite, on accordera une réduction de 5% aux contribuables qui paieront leurs taxes dans les vingt jours suivant leur avis. Par contre, on imposera un intérêt de 6% à ceux qui dépasseront cette limite. Enfin, on imposera une rétribution mensuelle de .25¢ par enfant fréquentant l'école; cette mesure ne concerne que les trois premiers enfants d'une même famille, les autres en seront exemptés.⁹⁰³

Au mois d'août, le conseil présente une demande de subvention au ministère de la Voirie afin de graveler le rang 3 de Saint-Adrien-de-Ham, que plusieurs empruntent pour se rendre à Ham-Nord.⁹⁰⁴

À l'école numéro 3, on commence à manquer de place. Aussi, au début de septembre, les commissaires achètent une partie de terrain de John Ramsay afin d'agrandir celui acheté en 1930. Puis, on décide de transférer ses fonds à la Caisse Populaire de Notre-Dame où on loue un coffre-fort pour y déposer les archives.⁹⁰⁵

À cette époque, le conseil municipal décide que les fonds qui proviendront du ministère de la Colonisation seront investis sur le lot numéro 27 du rang 1 et les lots numéros

18 et 19 du rang 2.⁹⁰⁶ Le 1er octobre, on annule cette dernière partie de la résolution.⁹⁰⁷

Le 3 décembre, le conseil doit encore demander au député Lapointe de faire pression auprès du ministère de la Colonisation, afin qu'il fasse parvenir les octrois promis pour les travaux d'octobre dernier. Puis, le conseil est saisi d'un cas de misère qu'il ne peut laisser dans l'ombre. Un père pauvre et malade semble un peu trop négligé par son fils. On décide de s'occuper du cas et de le loger dans un hospice. On avisera le fils que les biens appartenant à lui et à son père risquent d'être confisqués s'il ne s'occupe pas de cette affaire.⁹⁰⁸

À ce moment-là, la commission scolaire éprouve de sérieuses difficultés à collecter les taxes et décide d'utiliser les grands moyens qui consistent à mettre en vente cinq propriétés. Mais, après réflexion, on annule ces procédures contre trois de ces propriétaires.⁹⁰⁹

Le 9 janvier 1935, Pierre Toupin est réélu maire tandis qu'André Côté, Pierre Bélair et Wilbrod Smith deviennent conseillers pour les arrondissements numéros 4, 5 et 6.

Quatre jours plus tard, le marguillier Omer Trottier dépose le bilan administratif de la Fabrique et on constate que les recettes ont été de \$1,510.54 et les dépenses de \$1,488.70. Il reste donc un surplus de \$21.84. Quant à la dette, elle s'élève à \$400.00. Afin de diminuer celle-ci, il y a quelques années, on avait obtenu de l'évêque la permission d'imposer une répartition. Or, à cause de la crise économique qui persiste, la Fabrique avait décidé de reporter à l'an-

898. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 5 mars 1934, vol. 4, p. 28-29.

899. *Id.*, 7 mai 1934, vol. 4, p. 32-34.

900. *Id.*, 5 juin 1934, vol. 4, p. 35-38.

901. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 13 juin 1934, p. 194.

902. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juillet 1934, vol. II, p. 131. Il semble que cette proposition n'ait pas eu de suites puisque Oliva Côté demeure président.

903. *Id.*, p. 131-133.

904. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 août 1934, vol. 4, p. 39-40.

905. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 septembre 1934, vol. II, p. 137.

906. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 septembre 1934, vol. 4, p. 42-43.

907. *Id.*, 1er octobre 1934, vol. 4, p. 44-45.

908. *Id.*, 3 décembre 1934, vol. 4, p. 50.

909. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 décembre 1934, vol. II, p. 140.

née suivante le paiement de cette répartition. On fait de même encore cette année.⁹¹⁰ À la même assemblée, Oliva Côté est élu marguillier.

Le 17, les conseillers constatent qu'il devient urgent de reconstruire le pont qui enjambe la rivière Morasse sur le lot numéro 28 du rang 1. Lors de l'assemblée du conseil municipal du 4 février, l'engagement du secrétaire est au coeur des discussions qui se terminent par le réengagement d'Omer Trottier pour le salaire de \$50.00. Si Wilbrod Smith se montre en faveur de cette proposition, Omer Trottier accepte mal une baisse de salaire et propose à son tour que le salaire demeure à \$150.00 plus \$8.00 pour la location du local pour les assemblées.⁹¹¹ Aucun secondaire n'appuyant cette proposition, aucun accord ne semble possible. On convoque alors une assemblée spéciale pour l'après-midi et on prendra soin d'en avvertir le conseiller Auguste Sévigny qui est absent. Nous ignorons la suite des débats, le secrétaire ayant omis d'inscrire les détails de cette assemblée. Mais il semble bien qu'Omer Trottier ait remis sa démission puisque le 11 février, on propose l'engagement d'Albert Giguère. Toutefois, ce choix n'est pas au goût de tout le monde puisque Maurice Bernard se montre dissident. Mais ce dernier devra conjuguer avec la nouvelle réalité, puisqu'Albert Giguère est nommé à la majorité, avec un salaire de annuel de \$125.00; il devra louer la salle d'Omer Trottier au prix de \$8.00 pour l'année.⁹¹²

Ensuite, le conseil demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie, pour combler 50% du coût des travaux à effectuer dans la route des rangs 1 et 2 sur les lots numéros 27 et 28 du rang 1 et \$500.00 au ministère de la Colonisation, pour faire les travaux sur le lot numéro

27 du rang 1. De plus, on demande au ministère de la Voirie d'accepter les travaux effectués en 1934 sur les lots numéros 26 et 27 du rang 1 et de faire parvenir les octrois au plus tôt.⁹¹³

Le 4 mars, la question du secrétaire municipal refait surface car Albert Giguère quitte la paroisse. Théophile Lavigne propose la nomination d'Auguste Côté, et un salaire annuel de \$125.00, mais Pierre Bélair propose plutôt la candidature de Bertrand Trottier, et un salaire de \$115.00. On doit donc passer la question au vote. Or, on est très partagé; Théophile Lavigne, André Côté et Maurice Bernard sont en faveur de la première motion, Pierre Bélair, Auguste Sévigny et Wilbrod Smith pour la seconde. Le Maire doit donc trancher la question et il le fait en appuyant la candidature de Bertrand Trottier. La séance se termine sur la demande au ministre de la Voirie de faire entretenir les 2,414 pieds de chemin gravelé dans la partie Sud du rang 1 et les 1,008 pieds dans la partie Nord.⁹¹⁴

À cette époque, la commission scolaire décide de rappeler au député Lapointe la promesse verbale de l'ex-député Lemieux de faire pression sur le secrétaire provincial pour obtenir l'octroi le plus élevé possible pour couvrir la dette de \$200.00 sur l'école numéro 2. On tentera aussi de le sensibiliser à celle de \$1,683.14 qui repose sur les épaules des contribuables des arrondissements numéros 1 et 3.⁹¹⁵

Au début de mai, pour la première fois la commission scolaire décide de défrayer .25¢ par enfant lors de la journée de l'examen pour l'obtention du certificat d'étude de sixième année alors qu'on nomme Rose-Anna Côté comme surveillante de cet examen.⁹¹⁶

Entre temps, certains citoyens du village déposent une requête au conseil municipal à l'effet d'installer une lumière sur la rue principale. Le 4 juin, le conseil considère cette demande et décide d'en faire installer une entre chez J.-O. Dosthie et Oscar Côté, et une autre entre J.-O. Dosthie et le presbytère, au coût de \$8.00 par année pour chaque lampe.⁹¹⁷

Au début de juin, la commission scolaire engage les soeurs Anastasie et Florina Piché pour enseigner à l'école numéro 1, au salaire maximum de \$150.00 chacune.⁹¹⁸

Le 25, le conseil municipal tient une assemblée spéciale afin d'accepter le redressement de la courbe Fortier et Ayotte dans le village. Mais la résolution n'est pas adoptée car Pierre Bélair, Maurice Bernard, André Côté, Auguste Sévigny et Pierre Toupin s'y opposent. Peu après, on approuve le projet d'établissement d'une Unité Sanitaire dans le comté de Wolfe. Puis, la question du redressement de la courbe Fortier et Ayotte refait surface. Après l'approbation de ce projet, on décide que le surplus budgétaire sera appliqué au redressement de six courbes sur une distance de six milles dans le Chemin Saint-Philippe.⁹¹⁹ Cette résolution est adoptée à la majorité malgré l'opposition de J. W. Smith, Théophile Lavigne et Maurice Bernard. Cette question retient de nouveau l'attention des conseillers réunis en assemblée spéciale le 11 juillet. Après discussion, on conclut qu'un nouveau chemin à travers le village le déparerait et que le parachevement du Chemin Saint-Philippe comporte beaucoup d'avantage; on décide donc que les courbes Fortier et Ayotte soient simplement élargies et que l'argent accordé pour faire un chemin à travers le village soit utilisé sur le Chemin Saint-Philippe. Encore une fois,

910. *Par. N.-D.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique], 13 janvier 1935, p. 196-197. On peut lire: "N.B. Les comptes de 1934 ont été examinés par le sous-aiguillon le 24 sept. 1935. Deux corrections ont été faites au livre de Caisse au 24 sept. 1935. A part cela les comptes sont exacts. Les reçus sont au complet. Lucien L'Heureux ptre, Vérificateur diocésain."

911. *Max. N.-D.-H.*, Registre des délibérations du conseil [...], 4 février 1935, vol. 4, p. 58-59.

912. *Id.*, 11 février 1935, vol. 4, p. 60.

913. *Id.*, 11 février 1935, vol. 4, p. 61.

914. *Id.*, 4 mars 1935, vol. 4, p. 64-65.

915. *C.S. de VICTO.*, Registre des délibérations des commissaires [...], 10 mars 1935, vol. II, p. 144.

916. *Id.*, 5 mai 1935, vol. II, p. 146.

917. *Mun. N.-D.-H.*, Registre des délibérations du conseil [...], 4 juin 1935, vol. 4, p. 73.

918. *C.S. de VICTO.*, Registre des délibérations des commissaires [...], 9 juin 1935, vol. II, p. 148.

919. *Mun. N.-D.-H.*, Registre des délibérations du conseil [...], 2 juillet 1935, vol. 4, p. 78.

Théophile Lavigne et J.-W. Smith votent contre la résolution qui est adoptée à la majorité. On termine l'assemblée par une discussion à propos du pont du rang 1 sur le lot numéro 28 qu'on décide de réparer.⁹²⁰

Entre temps, le 8 juillet 1935, Moïse Côté, est élu commissaire d'école. Norbert Sévigny et Oliva Côté sont aussi élus le lendemain. Une semaine plus tard, Oliva Côté est nommé président de la commission scolaire et Bertrand Trottier réengagé comme secrétaire, avec un salaire de \$60.00 par année. De plus, on l'autorise à percevoir 0.25¢ pour chaque compte d'arrérages de taxe. Après quoi on engage Adéline Dancause pour enseigner à l'école numéro 3.⁹²¹

Au mois d'août, le conseil municipal lance un appel d'offre pour obtenir des soumissions pour la construction d'un pont en béton et en fer sur la rivière Morasse, dans le rang 1, sur le lot numéro 28. Elles seront ouvertes le 24 août. Ceci fait suite à l'annonce du ministère des Travaux Publics, d'un octroi couvrant entre 60% et 75% du coût des travaux.⁹²² Le 26, le conseil municipal transmet les soumissions au ministère des Travaux Publics en lui demandant de lui accorder le contrat pour le prix de \$3,200.00.⁹²³

Au début de septembre, les commissaires autorisent Moïse Côté à creuser un puit à l'école numéro 2. "Ce puit sera profond de trois pieds au dessous du niveau de la rivière Moras en temps sec, [...] L'endroit pour placer ce puit sera choisi par M le commissaire Moïse Côté. Le tout devra être bien fait, c'est-à-dire que le dessus du puit sera cadré avec de grosses logs de cèdre et bien recouvert avec logs de cinq à six po. de diamètre, ces logs seront en cèdre et de

bon bois. Le dessus du puit aura un cadre en bois de trois pieds carré par deux pi. de haut le tout bien fait avec couverture. Le dit puit aura en outre un treuil avec une manivelle de manière de sortir l'eau du puit avec facilité. Le treuil sera muni d'une bonne chaîne et d'un bon "snap" pour tenir une chaudière d'eau; la chaîne sera assez longue pour tirer l'eau du fond du puit. Le treuil aura encore un chapeau en planche de 7 @ 8 po de large; fait de manière à ce que treuil soit à l'abrit des intemperies."⁹²⁴

Le 3 septembre, rien ne va plus dans le projet de construction du pont. Le conseil a reçu une lettre du ministère des Travaux Publics datée du 29 août et dont on ignore la teneur, mais le projet est reporté à l'an prochain. Il semble qu'il s'agisse d'une question d'argent puisqu'on demande au député Lapointe d'accorder des octrois plus importants et qu'on demande une somme de \$500.00 au ministère de la Colonisation. En attendant des nouvelles, le conseil empruntera une somme de \$900.00 à un taux d'intérêt de 4% par année, afin de rembourser Octave Poisson qui réclame son prêt à la municipalité. Puis, une affaire d'assistance publique retient l'attention des conseillers. Le 2 juillet, le conseil réclame de l'épouse de [...], la somme de \$22.00 que la municipalité a déboursée afin de payer les frais de séjour de son époux à la clinique Roy-Rousseau. Or, comme elle ne s'est pas conformé à l'exigence du conseil de le rembourser dans les quinze jours suivants, on lui donne un second et dernier avis.⁹²⁵

Le 18, les commissaires informent les intéressés qu'à l'avenir le bois de chauffage pour l'usage de l'école numéro 3 sera acheté à l'enchère, la vieille méthode de fournir chacun sa corde de bois sera abolie.⁹²⁶

Le lendemain, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale afin de répondre à une demande de la Shawinigan Water & Power d'installer des lignes électriques dans la municipalité. Le conseil n'a aucune objection au projet, à la condition que la Compagnie s'entende avec Amédée Trottier qui a déjà acquis certains droits de fournir de l'électricité, le 6 novembre 1933.⁹²⁷

Après avoir visité les écoles, l'inspecteur Turcotte signale qu'il faudra faire le ménage de l'école numéro 2 et qu'il manque encore des cartes géographiques dans les écoles. Il ajoute: "[...] Le traitement de vos institutrices est déjà très bas à \$150. mais je ne saurais m'expliquer pourquoi l'on donne \$25. de moins à une institutrice de 25 ans d'expérience, décorée de l'ordre du mérite scolaire et qui a réussi à monter à 88% la promotion de ses élèves quand cette promotion ne dépasse pas 49% dans vos autres écoles. Veuillez donc me faire savoir au plus tôt pourquoi vous ne donnez pas à Mlle Rose A. Coté un traitement au moins égal à celui de ses compagnes."⁹²⁸

Aux élections fédérales du 14 octobre 1935, pour la première fois, quatre candidats se présentent dans le comté de Richmond et Wolfe qui comprend alors 18,258 électeurs. De ce nombre, 14,946 (81,9%) vont voter. Le dépouillement des bulletins de vote confirme la victoire de James-Patrick Mullins du Parti libéral qui récolte 6,278 voix (42%). Le conservateur Joseph-François Lafleche, son plus proche adversaire et député défait, reçoit l'appui de 5,034 personnes (33,7%). Le libéral indépendant avec Marcel Bédard se classe au troisième rang avec 2,533 voix (16,9%) et Phidime Brodeur parti de la reconstruction doit se contenter de

920. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 11 juillet 1935, vol. 4, p. 79-80.*

921. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 15 juillet 1935, vol. II, p. 151.*

922. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1935, vol. 4, p. 82-83.*

923. *Id., 26 août 1935, vol. 4, p. 86.*

924. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 1er septembre 1935, vol. II, p. 157.*

925. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 septembre 1935, vol. 4, p. 88-89.*

926. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 18 septembre 1935, vol. II, p. 159.*

927. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 septembre 1935, vol. 4, p. 90.*

928. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 9 octobre 1935, vol. II, p. 160.*

950 voix (6,4%).⁹²⁹ Quant au vote local, la liste électorale de Notre-Dame-de-Ham comporte 219 noms. De ce nombre, 171 (78%) se rendent exprimer leur opinion. Marcel Bédard recueille 3 voix (1,8%), Phidime Brodeur 10 (5,8%), François-Joseph Laflèche 44 (25,7%) et James Patrick Mullins 107 (62,6%).⁹³⁰

Un mois plus tard, le conseil demande au département des Travaux Publics, qu'il accorde une somme de \$500.00 à la Société d'Aqueduc de Notre-Dame afin d'améliorer le système de protection contre les incendies. Le 13, on décide d'investir \$2,000.00 dans les courbes Ayotte et Fortier du village. Même si J.-W. Smith vote contre, la résolution est adoptée à la majorité.⁹³¹

Le 7 novembre, sur la scène nationale, l'alliance entre Maurice Le Noblet Duplessis (chef des conservateurs) et Camilien Houde (fondateur de l'Action libérale nationale) qui consiste à faire front commun contre le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau force ce dernier à provoquer des élections qui se tiennent le 25 novembre 1935. Les électeurs doivent donc de nouveau se rendre aux urnes. Dans le comté de Wolfe, Thomas-Hercule Lapointe⁹³² défend les couleurs du Parti libéral. Ce dernier affronte Henri Vachon de l'Action libérale nationale. L'élection suscite beaucoup d'intérêt; le taux de participation atteint 91,3% dans le comté. Le candidat libéral remporte une victoire relativement mince avec 2,023 voix (51,9%) contre 1,876 (48,1%) pour le candidat de l'Action libérale nationale. À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation est de 92,5%. Le partage des voix met en évidence la

préférence pour Thomas-Hercule Lapointe à qui on accorde 63% (63 voix) des votes contre 37% (37 voix) en faveur de son adversaire.⁹³³

Peu après, le conseil municipal demande au ministère de la Colonisation, de refaire le cadastre de la municipalité, "[...] et bien entendu que tout ce travail n'en coûte rien à notre municipalité."⁹³⁴

À l'assemblée des commissaires d'école du 8 décembre, on répond aux interrogations de l'inspecteur: "[...] La commission scolaire avait fixé le traitement de l'Institutrice de l'école No 2 à \$125.00 et, si Melle Rose Anna Coté n'avait pas consenti à faire la classe dans cette maison à ce prix, une autre institutrice était prête à accepter cette classe. Melle Rose Anna Coté étant ancienne institutrice de cette arrondissement a eu la préférence et a accepté ce salaire."⁹³⁵ Rose-Anna Coté avait adressé une demande aux commissaires, les priant de lui remettre la moitié de l'octroi accordé par le Département de l'Instruction publique parce qu'elle enseigne au niveau de la sixième année. Ce à quoi Moïse Coté propose "que cette demande lui soit accordée pour l'année 1935-36, si le Dep. de l'Inst public juge bon de nous en accorder."⁹³⁶ Ensuite, on accepte d'acheter un emplacement sur le terrain de Philippe Proulx afin d'y creuser un puit où l'institutrice de l'école numéro 2 sera tenue de puiser l'eau.

Durant la journée du 7 janvier 1936, le conseil reçoit une requête demandant d'abolir le règlement passé entre la municipalité et Amédée Trottier concernant l'électrification de la municipalité. L'étude de cette requête est

reportée à la prochaine assemblée, car les élections municipales ont lieu le lendemain. À ce moment-là, Pierre Ayotte, Moïse Côté et Auguste Sévigny sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3.

Cinq jours plus tard, John Ramsay rend compte de l'administration de la Fabrique. Il appert que les recettes ont été de \$1,752.52 et les dépenses de \$1,745.35; ce qui laisse un surplus de \$7.17. La dette n'est plus que de \$150.00. On profite aussi de cette assemblée pour désigner Auguste Sévigny comme nouveau marguillier.⁹³⁷

Le 3 février, les conseillers spéculent sur les arrangements à faire concernant le décès éventuel de [...]. On avise les religieuses de l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, d'inhumer son corps à Sherbrooke lorsqu'il mourra et on payera la somme de dix piastres pour la chambre mortuaire et les frais du culte. Un nouveau cas d'assistance publique se présente lorsque le conseil reçoit une lettre du secrétaire provincial demandant à la municipalité de prendre la responsabilité financière des soins à accorder à [...] qui demande son admission définitive à l'Hôpital Saint-Michel-Archange. Mais le conseil refuse de s'engager dans cette affaire.⁹³⁸

On discute à nouveau de l'entente liant la municipalité et Amédée Trottier au sujet de l'électrification. Puis, on décide qu'à la prochaine assemblée, on abolira le règlement numéro 34. Ensuite, c'est le cas de [...] qui retient l'attention du conseil. Calixte Ayotte est hospitalisé à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul et comme la municipalité défraye le coût de ses soins, on autorise le secrétaire

929. Pierre BROUILLY, *op. cit.*, p. 245.

930. *Gouv. du CAN., Dix-huitième élection générale [...]*, p. 298-299.

931. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 novembre 1935, vol. 4, p. 98.

932. *Thomas Lapointe, fils de Joseph Lapointe, cultivateur, et de Céline Morin, est né à Ham-Nord le 2 novembre 1876. Il étudia à l'école Saint-Charles à Garthby et au séminaire Saint-Charles-Borromée à Sherbrooke. Cultivateur, il est aussi gérant du département du bois à la Brompton Pulp and Paper à Garthby de 1896 jusqu'à son décès. Propriétaire d'un moulin à Disraeli et commerçant de bois dans les comtés de Wolfe et Frontenac. Il est membre des Chevaliers de Colomb. Maire de Disraeli du 14 mai 1929 au 6 août 1934, il est élu député libéral dans Wolfe à l'élection partielle du 14 novembre 1933, réélu en 1935, défait en 1936, réélu en 1939 et défait en 1944. Il décède à Disraeli le 28 août 1945, âgé de 68 ans et 9 mois. Il est inhumé le 31 août 1945.*

933. *Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales [...]*, p. 91.

934. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 décembre 1935, vol. 4, p. 101.

935. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 décembre 1935, vol. II, p. 161.

936. *Id.*, p. 162-163.

937. *Par. N.-D.-E.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 12 janvier 1936, p. 199-201.

938. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1936, vol. 4, p. 107-108.

à faire le nécessaire pour obtenir le remboursement de ces frais.⁹³⁹

À cette époque, le curé Pépin procède à l'érection d'un chemin de croix dans la salle paroissiale.⁹⁴⁰

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie d'entretenir le chemin du rang 1 Nord gravelé sur une distance de 548 pieds et le chemin du rang 1 Sud gravelé sur une distance de 2,148 pieds. Puis, on demande une subvention de \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour continuer l'amélioration des chemins sur le lot numéro 28 du rang 1 Nord et 18 du rang 1 Sud. On demande aussi un octroi de \$500.00 au ministère de la Colonisation. L'assemblée se termine par l'annulation du règlement numéro 34, qui met un terme à l'entente avec Amédée Trottier concernant l'électricité.⁹⁴¹

Le 22, comme à chaque année, on procède au congédiement des institutrices: Anastasie Piché et Florence Piché, qui enseignent à l'école numéro 1, Marthe M. Grenier, de l'école numéro 3 et Rose-Anna Côté, de l'école numéro 2.⁹⁴²

Peu après, le conseil municipal prête à [...] l'argent nécessaire pour l'aider à conduire sa mère à l'hôpital. Après quoi on débat d'une nouvelle demande d'assistance publique alors que [...] demande de l'aide pour sa fille malade. Par ailleurs, le pont du village n'est toujours ni réparé ni reconstruit. On recourt alors aux moyens d'urgence: placarder deux affiches portant l'inscrip-

tion "Pont dangereux à vos risques" à chaque bout du pont. En attendant mieux, on autorise Amédée Trottier à le redresser et à le renforcer sous forme d'arche.⁹⁴³

Lors d'une assemblée de Fabrique qui se tient le 3 mai, les marguilliers autorisent le curé à se procurer peinture, tapisserie et prélat pour le presbytère. Pour ce faire, on alloue environ \$60.00-\$75.00.⁹⁴⁴

Le 1er juin, le conseil municipal accepte plusieurs comptes dont celui présenté par le secrétaire provincial pour service d'assistance publique concernant [...], soit 184 jours à .15¢ = \$27.60 Ce montant couvre la période du mois de juillet au 31 décembre 1935.⁹⁴⁵

Le 6 juillet 1936, Emile Toupin et Henri Poirier sont élus commissaires d'école. Peu après, Émile Toupin devient président de la commission scolaire, et Bertrand Trottier réengagé comme secrétaire, avec un salaire de \$75.00 par année.

Entre temps, le conseil municipal décide de sensibiliser le député Lapointe pour qu'il joue de ses influences auprès du secrétaire de la province, afin d'annuler le compte au Service des hopitaux d'Aliénés que les conseillers prétendent ne pas devoir.⁹⁴⁶

Sur le plan national, c'est la rupture entre Lomer Gouin et Maurice Duplessis qui s'accusent mutuellement de ne pas avoir respecté l'entente qui les liait. La querelle précipite la tenue d'une élection qui se tient le 17 août 1936.

Dans le comté de Wolfe, l'enthousiasme pour cette élection frise l'euphorie puisque le taux de participation atteint 94,5%. Le libéral Thomas-Hercule Lapointe reçoit 1,870 voix (46.2%) mais il doit s'incliner devant son adversaire de l'union nationale Henri Vachon⁹⁴⁷ qui récolte 2,176 voix (53,7%). Il n'en va pas ainsi à Notre-Dame-de-Ham où le taux de participation est de 94,4%. Le dépouillement du scrutin indique que Henri Vachon obtient l'assentiment de 47 voteurs (46.1%) et Thomas-Hercule Lapointe 55 (53,9%).⁹⁴⁸ Le 26 août, Maurice Le Noblet Duplessis prête le serment qui fait de lui le premier ministre de la province de Québec. Ainsi se termine le règne libéral qui dure depuis quarante ans.

Le 6 septembre a lieu une importante réunion des paroissiens qui discutent du projet de construction d'une nouvelle église qu'on envisage pour le printemps prochain. Tous sont d'accord sur ce projet qui favorise la piété et les relations sociales. Le curé Pépin le soumettra donc à l'évêque sous forme de requête appuyée par les signatures des trois marguilliers du banc et celles des francs tenanciers de la paroisse. Selon les prévisions, cette dépense ne devrait pas excéder \$13,000.00. Sur le document, on peut lire: "La requête comporte soixante-dix-sept noms de francs-tenanciers. Il y a dix abstentions dont quatre propriétaires en dehors de la paroisse, trois qui n'étaient pas présents et trois refus."⁹⁴⁹

Deux jours plus tard, le conseil municipal demande au député Vachon, d'obtenir de l'aide pour la confection d'un cadastre pour les lots numéros 20 et

939. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 février 1936, vol. 4, p. 108-109.

940. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 8 février 1936, p. 201-202. Le texte de ce décret d'érection est rédigé en latin.

941. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 mars 1936, vol. 4, p. 111-112.

942. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 22 mars 1936, vol. II, p. 164-165.

943. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 avril 1936, vol. 4, p. 115.

944. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 3 mai 1936, p. 203.

945. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er juin 1936, vol. 4, p. 119.

946. *Id.*, 6 juillet 1936, vol. 4, p. 120.

947. Henri Vachon, fils de Pierre Vachon, cultivateur, et d'Agnès Gosselin, naît à Garthby, près de Disraeli, le 28 octobre 1893. Il fait ses études à l'école de rang. Cultivateur de profession, il est aussi secrétaire et agent de la buanderie locale, président de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1930, membre des Chevaliers de Colomb et du Club Renaissance, échevin au conseil municipal du village de Garthby en 1938, et marguillier de la paroisse Saint-Charles-Borromée-de-Garthby de 1946 à 1949. Candidat de l'Action libérale nationale défait dans Wolfe en 1935, il est élu député de l'Union nationale dans la même circonscription en 1936 dont il devient whip adjoint de 1936 à 1939. Défait en 1939, il est réélu en 1944 et en 1948. De nouveau défait en 1952, il est réélu en 1956. Il devient Whip de l'Union nationale de 1945 à 1952 et de 1956 à 1960. Il ne se présente pas aux élections de 1960. Il décède à Loretteville le 12 juillet 1970, âgé de 76 ans et 9 mois. Son corps est inhumé dans le cimetière de Garthby le 15 juillet. Le 30 octobre 1916, il avait épousé Marie-Anna Grégoire, fille de Cléophas Grégoire, employé de chemin de fer, et d'Emilia Binette. Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992, p. 761.

948. Gouv. du Q., *Rapport sur les élections générales [...]*, p. 95.

949. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 6 septembre 1936, p. 203-206. On retrouve une copie manuscrite de ce document aux archives de l'Arch. de SHERBR., "Eugène Pépin, curé, à Mgr. Gagnon, Requête: pour la construction d'une église en 1937, 6 septembre 1936", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 9-a, doc. 1-36 # 1.

21 du rang 1, sur lesquels tout le village est construit. La séance se termine par un avis de motion concernant l'électrification du village. Lors de la prochaine assemblée, on décidera de la part de responsabilité de la municipalité dans ce projet, ainsi que des clauses du contrat à signer avec la Compagnie The Shawinigan Water & Power Co.⁹⁵⁰

Au début d'octobre, les marguilliers se réunissent "pour prendre une décision définitive vis à vis la question des versements 1932, 1933, 1934, 1935, soit les quatre derniers versements de la repartition 1924-1935 quant on avait suspendu le paiement par suite de la crise financière qui affecte si cruellement la paroisse. Vu le consentement de Monseigneur le Grand Vicaire du diocèse, consulté à ce sujet, les paiements suspendus sont rayés de la liste des charges des francs-tenanciers de la paroisse, et l'on n'exigera aucun paiement, ni partiel ni complet d'aucun des versements suspendus. Le même jour on décide de s'abonner à l'électricité pour cinq ans afin d'éclairer le terrain de la Fabrique."⁹⁵¹

À la même époque, le conseil municipal compte installer une lumière à cinquante pieds du côté sud du pont, une du côté de Saint-Paul-de-Chester, une aux environs de l'épouse d'Alphonse Paris, une du côté de Ham Nord, entre chez Pierre Ayotte et chez Adélar Roy et une sur la rue de la Fabrique. De son côté, la Shawinigan Water & Power s'engage à défrayer les coûts d'installation et se porte garante des dommages qui pourraient être causés lors de ces travaux. On convient que le prix pour l'éclairage des rues est de \$15.00 par année par lampe de 100 watts, payable mensuellement. Le contrat, d'une durée de cinq ans, commence le 1er novembre 1936 et s'achève le 1er novembre 1941. La municipalité s'engage à acquérir huit lampes de rues placées à un maximum de 375 pieds l'une

de l'autre. Le coût total de l'éclairage municipal sera défrayé 50% (\$60.00) par la municipalité, 12,5% (\$15.00) par la Fabrique et 37,5% (\$40.00) par les propriétaires qui se trouvent dans la partie éclairée.⁹⁵²

Les électeurs seront convoqués pour émettre leur opinion sur ce projet, le 27 octobre prochain entre 9 heures et 18 heures.

Cette séance se termine par une demande d'octrois de \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour confectionner des chemins permanents sur les lots numéros 18, 19 et 27 du rang 1.

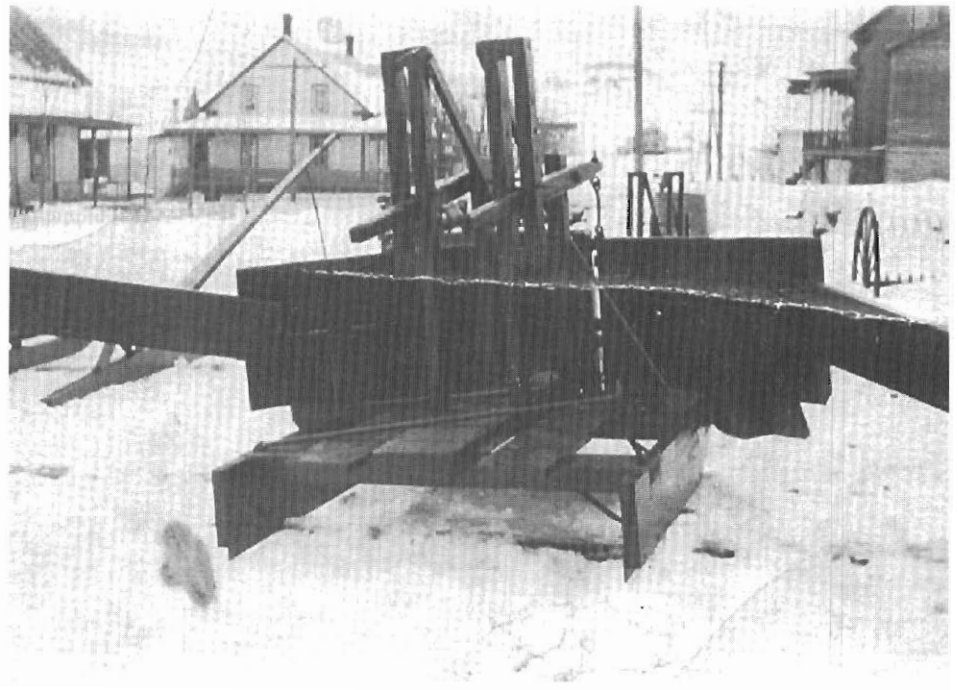
Le 3 novembre, le conseil municipal établit le bilan du référendum du 27 octobre qui confirme l'adoption du règlement numéro 37.⁹⁵³

Le 4 janvier 1937, le conseil municipal accepte d'assumer le coût de plusieurs cas d'assistance publique. Puis,

on décide de délaisser le cas [...] puisque ce dernier retirera sa pension de vieillesse l'été prochain. Pour sa part, la Compagnie Shawinigan Water & Power demande au conseil municipal de localiser les lampadaires qu'il espère voir installer dans le village. On répond qu'on laisse l'entière décision à la Compagnie.

Le 10, Auguste Côté procède à la reddition des comptes de la Fabrique. L'année dernière, les recettes ont été de \$1,711.96 et les dépenses de \$1,502.99, ce qui laisse un surplus de \$208.97. Et enfin, on peut inscrire à l'item "dette de la Fabrique: "000.00."⁹⁵⁴

C'est là-dessus que le 13 janvier, se termine le mandat de Pierre Toupin au poste de maire.



Gratte pour ouvrir les chemins l'hiver.

950. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 septembre 1936, vol. 4, p. 123-124.

951. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 4 octobre 1936, p. 207-208.

952. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1936, vol. 4, p. 126-133.

953. *Id.*, 3 novembre 1936, vol. 4, p. 135-136.

954. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 10 janvier 1937, p. 208-210. On peut lire la note suivante: "N.B. Les comptes de 1936 ont été examinés ce 13 octobre 1937 et trouvés exacts. Les reçus sont au complet. Lucien L'Heureux prie. Vérificateur diocésain".



Alfred Roy (Freddy) était camionneur, on le voit ici avec un camion bien rempli.

Amédée Trottier - 1937 (13 janvier) - 1941 (8 janvier)



Amédée Trottier

Lors des élections municipales du 13 janvier 1937, Amédée Trottier⁹⁵⁵ est élu maire, tandis qu'André Côté et Pierre Bélair deviennent respectivement conseillers pour les sièges numéros 5 et 4. Quant au siège numéro 6, il faudra procéder par voie d'élection puisqu'Alfred Poisson et Maurice Bernard s'y présentent. Les élections ont lieu le 18 alors qu'il se présente 95 votants. On compte 47 voix en faveur de Maurice Bernard, et 44 en faveur d'Alfred Poisson, 4 bulletins ayant été rejetés. Maurice Bernard est donc élu au siège numéro 6. Peu après, Bertrand Trottier est réintégré comme secrétaire



Maison et boutique de forge de Noël Pellerin.

municipal, au prix de \$115.00.⁹⁵⁶

À la fin de février, le conseil municipal accepte la démission de Maurice Bernard qu'on remplace par Omer Trottier. Par ailleurs, Anthime Gagné devient conseiller au siège numéro 5. En mars, le conseil demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie "[...] pour continuer de chemin permanent dans la route allant au rang 2 sur les lots numéros 18 et 19 et sur les lots 27 et 28 dans le rang 1."⁹⁵⁷

Le 4 avril, les commissaires d'école congédient les institutrices: Laurette Langlois, de l'école numéro 4, Laurette Gagné et Simone Fréchette, de l'école numéro 1, Marthe-Marie Grenier, de l'école numéro 2 et Mariette Lavigne, de l'école numéro 3.⁹⁵⁸

Le lendemain, une question d'ordre international retient l'attention du conseil. En Occident, les actualités présentent le développement du communisme en Russie, comme le pire des fléaux. Après avoir énuméré une longue liste d'arguments, le conseil municipal prie les deux palliers de gouvernement de légiférer afin de contrer le danger.⁹⁵⁹

Le 3 mai, le conseil municipal est appelé à délibérer sur un autre cas

955. Amédée Trottier est assermenté le 15 janvier.

956. Mun. M.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1937, vol. 4, p. 148.

957. *Id.*, 1er mars 1937, vol. 4, p. 153-154.

958. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 avril 1937, vol. II, p. 180.

959. Mun. M.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 avril 1937, vol. 4, p. 157-158.

d'assistance publique. On autorise un père à faire hospitaliser son garçon aux frais de la municipalité.⁹⁶⁰ Ensuite, on établit les salaires horaires que la municipalité offrira pour l'entretien des chemins d'été. Un homme seul recevra .15¢, un homme et deux chevaux soit pour la pelle à chevaux ou soit pour la machine à chemins, recevra .30¢.⁹⁶¹

Au début de juin, le conseil municipal doit réagir devant une lettre des avocats Bouffard & Stein datée du 2 avril, concernant l'approbation du règlement numéro 37, à propos de l'éclairage des rues. Il semble qu'il y ait quelque chose qui ne soit pas en règle. Aussi, le conseil demande au ministère des Affaires Municipales de faire approuver ce règlement par le Lieutenant Gouverneur en Conseil.⁹⁶²

À la fin du mois, les commissaires d'école discutent la demande d'Ernest Champoux de détacher deux lots de l'arrondissement numéro 2 de Notre-Dame-de-Ham, afin de les annexer à un arrondissement en formation dans Saint-Adrien-de-Ham.⁹⁶³

Le 5 juillet 1937, le conseil municipal examine la question de la route 34. Compte-tenu du développement du tourisme, on demande au gouvernement de bien vouloir "s'aboucher" avec le gouvernement américain pour que cette route soit déclarée d'intérêt international, et qu'elle soit parachevée avec un pavage permanent sur toute sa longueur.⁹⁶⁴

Le même jour, J.-W. Smith est élu commissaire d'école. Peu après, Émile Toupin accède à la présidence de la commission scolaire, et Bertrand Trottier est réengagé comme secrétaire au salaire annuel de \$75.00.⁹⁶⁵

Le 2 août, le secrétaire provincial

réclame le remboursement des factures pour assistance à l'indigence. À ce propos, un citoyen réclame de l'aide financière à la municipalité afin de soutenir les soins médicaux pour sa mère, le conseil décide de rembourser la note, mais il en exigera le remboursement.

Le 20, après avoir réfléchi sur le rapport du Département de l'Instruction publique, les commissaires d'école considèrent qu'il est avantageux de payer les institutrices \$300.00 par année en autant que notre commission scolaire bénéficie de l'octroi promis. Comme on vient tout juste de voter leur salaire annuel à \$150.00, cette directive double les salaires des institutrices, sauf pour celle de l'école numéro 4, considérée comme école indépendante.⁹⁶⁶

Ensuite, on fixe la taxe scolaire à .50¢ par cent dollars d'évaluation. Il faut cependant ajouter une taxe spéciale de .60¢ sur l'arrondissement numéro 1, de .30¢ sur les arrondissements numéros 2 et 4, et de .50¢ sur l'arrondissement numéro 3. De plus, les parents de l'arrondissement numéro 2 devront encore déboursier une rétribution mensuelle de .25¢ pour chacun des trois premiers, les autres n'auront rien à payer. Quant aux locataires, les frais mensuels seront de .50¢ par enfant.

Le 7 septembre, le conseil municipal trouve urgent que les travaux de confection de chemins permanents se poursuivent durant l'automne. On demande \$500.00 au ministre de la Voirie, pour continuer le chemin dans la route allant au rang 2 sur les lots numéros 18 et 19 et dans le rang 1 sur le lot numéro 27, cette somme d'argent, qui représentant 50% du coût des travaux, sera répartie à part égale.⁹⁶⁷

Le 27 septembre, les commis-

saires amendent la résolution qui fixait la taxe scolaire à .50¢ par \$100.00 d'évaluation qui est porté à \$1.00. De son côté, le 4 octobre, le conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière à \$1.35 par \$100.00 d'évaluation.

Le 19 octobre, l'inspecteur d'école A. Beudet remplace J.-M. Turcote et réitère les mêmes demandes que l'année dernière, soit un thermomètre et un globe terrestre à l'école numéro 1 et les cartes géographiques partout. À la même époque, les commissaires prennent connaissance du rapport du docteur J.-A. Deschesnes, inspecteur d'hygiène et on décide de les faire observer immédiatement. Pour l'école numéro 3, il faudra refaire la ventilation sans délai, fournir du bran de scie pour le balayage et une chaudière robinet, faire le nettoyage des cabinets et poser une porte à la fosse aux déchets.⁹⁶⁸

En novembre, le conseil municipal refuse la responsabilité d'un cas d'assistance publique, après quoi le conseil de Ham-Nord, avise celui de Notre-Dame que si on exige des garanties pour [...] au cas où la pension de vieillesse ne serait plus payée, Ham-Nord exigera les mêmes garanties pour [...]. En d'autres termes, il semble bien que le second, ayant demeuré à Notre-Dame-de-Ham, soit déménagé à Ham-Nord et vice-versa pour le premier. La question de fond est de savoir pour combien de temps une municipalité est-elle responsable de l'assistance publique après le départ d'un citoyen. Omer Trottier ne trébuche pas dans les nuances et propose de répondre "[...] que Si [...] a choisi Ham Nord comme lieu de son Domicile, la municipalité de Ham Nord sera responsable à l'avenir de sa pension et de son entretien et, si cette dernière ne veut pas être responsable qu'elle le renvoie à son lieu de départ."⁹⁶⁹ Sur le même thème, M.

960. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 mai 1937, vol. 4, p. 160.*

961. *Id., 3 mai 1937, vol. 4, p. 160.*

962. *Id., 7 juin 1937, vol. 4, p. 161.*

963. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 30 juin 1937, vol. II, p. 184.*

964. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 juillet 1937, vol. 4, p. 166-167.*

965. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 19 juillet 1937, vol. II, p. 188.*

966. *Id., 6 septembre 1937, vol. II, p. 192.*

967. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 septembre 1937, vol. 4, p. 170-171.*

968. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 21 octobre 1937, vol. II, p. 195.*

969. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 novembre 1937, vol. 4, p. 177-178.*

[...], récemment arrivé à Notre-Dame-de-Ham, réclame une aide financière. Le conseil le réfère au règlement numéro 31 qui “[...] lui apprendra que notre conseil n’est pas responsable des indigents venant vivre dans notre municipalité.”⁹⁷⁰

Par ailleurs, H. Leroux a déposé au conseil, une demande de permis pour la construction d’un abattoir sur le lot numéro 21 du rang 1, ce que le conseil accepte à la condition de construire cet abattoir à un minimum de 70 pieds de sa maison privée. Puis, la discussion se porte sur la nécessité de reconstruire le pont de la rivière Morasse, sur le lot 28 du rang 1 ainsi que sur les réparations urgentes à effectuer sur celui de la rivière Nicolet, sur le lot 20 du rang 1. On demande au député Vachon de faire venir un ingénieur pour examiner la situation et d’obtenir un octroi en provenance du ministère de la Colonisation, vu l’urgence des travaux.⁹⁷¹

Le 6 décembre, l’Hôpital Saint-Vincent-de-Paul réclame de nouveau le recouvrement des frais pour les soins dispensés à [...]. On répond qu’on n’a rien à faire à ce sujet, car cette personne ne demeure plus dans la localité.⁹⁷²

Le 31, les marguilliers approuvent l’installation de paratonnerres sur la salle paroissiale et sur le presbytère telle qu’exigée par la compagnie d’Assurance Mutuelle des Fabriques. Le curé Pépin a jugé bon d’en faire poser un aussi sur la remise.⁹⁷³

Le 9 janvier 1938, Oliva Côté procède à sa reddition de comptes de la Fabrique. L’administration révèle que, durant l’année dernière, les recettes ont été de \$1847.79, et les dépenses de \$1576.01, ce qui laisse un surplus de \$271.78. Il reste encore à percevoir des arrérages au montant de \$493.65 sur la

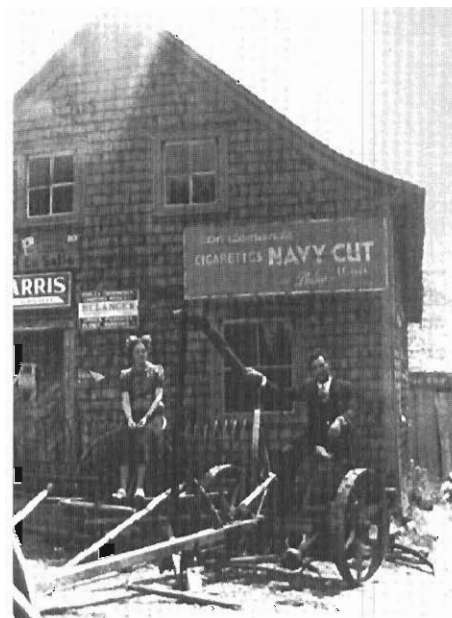
répartition en vue de la construction de la nouvelle église. Certains retards remontent aussi loin que 1925! Par ailleurs, tous les édifices religieux ainsi que le mobilier, sont assurés pour une valeur de \$10,145.00. L’assemblée se termine par la nomination d’Arthème Gagné comme marguillier du banc.⁹⁷⁴

Trois jours plus tard J.-O. Dosthie, Moïse Côté et Henri Poirier sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3. Comme l’ingénieur du gouvernement a inspecté les deux ponts à réparer, le conseil achètera à l’enchère, 500 pieds de bois de pruche, 3” d’épaisseur, en longueur de 16’ et autant en longueur de 14’, et autant en épinette. Puis, on demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour continuer les chemins permanents dans le rang 1 sur le lot numéro 28 et dans le rang 2 sur le lot numéro 18, laquelle somme représente 50% du coût du travail. On demande aussi le même montant pour continuer à graveler le chemin permanent de Saint-Adrien qui débouche à la route.

Le 7 mars, le conseil municipal étudie la question du déplacement de la “lampe de rue” que la Shawinigan Water & Power a fait enlever en face de chez Joseph Lacharité et qui se trouve maintenant au coin chez Noël Pellerin. Si Henri Poirier propose que cette question soit étudiée plus tard, Omer Trottier trouve urgent de la régler au plus tôt et propose qu’on laisse les choses telles qu’elles sont afin que l’éclairage serve à la côte et à l’entrée du pont.⁹⁷⁵ Cette question suscite de vives discussions et il faut la soumettre au vote. Henri Poirier, Pierre Bélair et J.-O. Dosthie votent en faveur de la proposition d’Henri Poirier, tandis qu’Omer Trottier, Moïse Côté et Arthème Gagné votent plutôt en faveur de celle d’Omer Trottier. Le maire doit donc user de son droit de vote afin de

départager le vote et penche du côté d’Omer Trottier. C’est donc à la majorité que sa résolution est adoptée.

Le 10 avril, les commissaires d’école nomment Noël Pellerin pour remplacer J.-W. Smith, qui a remis sa démission. Puis, on procède au congédiement des institutrices Esther et Noémie Boucher de l’école numéro 1, Marthe-Marie Grenier de l’école numéro 2, Juliette Laurendeau de l’école numéro 3 et Bériza Devin de l’école numéro 4.⁹⁷⁶



Marthe Marchand et Moïse Charest devant la forge de Noël Pellerin.

Au début de mai, le conseil prie le ministère de la Voirie d’entretenir le chemin amélioré du rang 1 Sud où on a procédé au gravelage d’une longueur de 1,282 pieds.

Le 15, les marguilliers tiennent une assemblée de Fabrique afin d’offrir la somme de \$140.00 pour que le curé Pépin se procure les objets nécessaires au culte.⁹⁷⁷

970. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 novembre 1937, vol. 4, p. 178.*

971. *Id.*, p. 178, 179.

972. *Id.*, 6 décembre 1937, vol. 4, p. 181.

973. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 31 décembre 1937, p. 210-211.*

974. *Id.*, 9 janvier 1938, p. 212-214.

975. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1938, vol. 4, p. 192.*

976. *C.S. de VINCÉO, Registre des délibérations des commissaires [...], 10 avril 1938, vol. II, p. 198-199.*

977. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 15 mai 1938, p. 214.*

Au début de juin 1938, le conseil municipal demande qu'un ingénieur vienne faire le tracé du chemin sur le lot numéro 27 du rang 1 et le lot numéro 18 du rang 2.⁹⁷⁸

Le 7, Mgr Philippe Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke, arrive à Notre-Dame-de-Ham pour effectuer une visite pastorale. Il confirme 47 garçons et 37 filles. Puis, il approuve les comptes de la Fabrique pour les années 1932 à 1936 inclusivement. Le lendemain, il procède à l'érection de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement. "Nous voulons que MM. les Curés de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, dans leur zèle à promouvoir la dévotion de leurs fidèles envers l'Auguste Sacrement de l'Eucharistie, se fassent un pieux devoir de favoriser la pratique de la communion fréquente et de la visite au Très Saint Sacrement".⁹⁷⁹

Entre le 12 et le 16 juin, l'inspecteur d'école A. Beaudet écrit: "J'ai l'honneur de vous faire mon premier rapport concernant les écoles de votre municipalité. [...] Vos institutrices m'ont semblé avoir rempli leurs devoirs et les règlements scolaires ont été observés. A l'école #3 la peinture aurait besoin d'être rafraîchie. Je remercie Mr. le Curé et M. le commissaire qui m'ont accompagné dans ma visite à deux de vos écoles [...]"⁹⁸⁰

Le 3 juillet 1938, pour la première fois, une femme s'introduit dans l'administration scolaire; du moins, officiellement. En effet, Rose Trottier, prête son serment d'office; "[...] ayant été dument nommée assistant secrétaire, fais serment que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en Aide."⁹⁸¹ Le lendemain,

elle est autorisée à remplacer le secrétaire Bertrand Trottier. Ce jour-là c'est Rose Trottier qui joue le rôle de présidente d'élection. À cette occasion, Auguste Côté est élu comme commissaire d'école pour remplacer Moïse Côté, sortant de charge. La semaine suivante, Noël Pellerin est élu président de la commission scolaire, et Bertrand Trottier est engagé comme secrétaire au salaire de \$75.00.

Dans son rapport, l'inspecteur régional L.-O. Pagé vante le travail de tous les inspecteurs locaux auprès des commissions scolaires afin de les inciter à profiter des offres du gouvernement et à payer un traitement minimum de \$300.00 à leurs institutrices. Cette campagne est un succès puisque sur les 162 écoles sous la juridiction de l'inspecteur général Pagé, il n'y en a que cinq (5) qui se montrent rébarbatives sur cette question et Notre-Dame-de-Ham n'est pas du nombre.⁹⁸²

Le 18 juillet, le conseil municipal est réuni en assemblée spéciale afin de discuter de la reconstruction du pont sur la rivière Morasse, sur le lot numéro 27 dans le premier rang pour lequel le ministère de la Colonisation accorde la somme de \$1,200.00. Peu après, on réajuste le rôle d'évaluation. Ainsi, celle de l'Aqueduc Notre-Dame passe de \$1,500.00 à \$500.00 alors que celle de la Shawinigan Water & Power passe de \$960.00 à \$1280.00. Pour sa part, la Compagnie de Téléphone devient non imposable ainsi que les terrains de la voirie. Enfin, toutes les autres évaluations imposables sont diminuées de 8%. De plus, on ne tiendra plus compte des sous et on arrondira le chiffre au dollar pour les comptes de taxes.⁹⁸³

Au mois d'août, les commis-

saires d'école s'accordent pour que, désormais, on se base sur l'évaluation municipale pour fixer le taux de la taxe scolaire, et non plus sur une évaluation différente, sauf pour les lots situés dans Saint-Adrien-de-Ham et ceux de Saint-Paul-de-Chester et qui sont compris dans la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-Ham.⁹⁸⁴

Le 4 septembre, les paroissiens sont réunis en assemblée afin de décider si on veut toujours reconstruire l'église, et si oui, à quel endroit. À l'issue des discussions, il y a unanimité moins une voix et on décide de reconstruire sur le même site.⁹⁸⁵

Deux jours plus tard, suite à la lecture d'une lettre du Commissariat des Incendies de la province de Québec, le conseil avise le secrétaire et le président de la Compagnie d'Aqueduc qu'il est très important que la brigade des incendies fasse des exercices de feu régulièrement, au moins une fois par mois durant l'été.⁹⁸⁶

Le 13, les commissaires décident qu'à l'avenir les assemblées se tiendront dans le haut de l'école numéro 1.

Au début de novembre, le conseil doit s'occuper des plaintes reçues concernant le dépotoir municipal situé derrière le terrain d'Armand Leclerc. À la prochaine séance, on délibérera sur l'achat d'un nouveau terrain; en attendant, on mettra une affiche: "Défence de jeter des déchets dans la dompe chez M. Pierre Toupin".⁹⁸⁷

Le 8, l'inspecteur Beaudet rédige son rapport concernant les écoles de Notre-Dame-de-Ham. "Les 3 écoles sous contrôle dans votre municipalité sont très bien organisées. Le classement me semble bien fait, les institutrices font usage

978. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], [5?] juin 1938, vol. 4, p. 201-202.*

979. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 8 juin 1938, p. 215-216.*

980. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 12 et le 16 juin?] 1938, vol. II, p. 204.*

981. *Id., 3 juillet 1938, vol. II, p. 207.*

982. *Gouv. du Q., Rapport du Surintendant de l'Instruction publique [...], p. 80.*

983. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er août 1938, vol. 4, p. 209-210.*

984. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 16 août 1938, vol. II, p. 212-213.*

985. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 4 septembre 1938, p. 216-217.*

986. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 septembre 1938, vol. 4, p. 212.*

987. *Id., 7 novembre 1938, vol. 4, p. 217-218.*

d'un tableau de l'emploi du temps en rapport avec le nouveau programme et les livres de classe en usage dans vos sont [sic] autorisés. C'est vous dire que j'augure une année de progrès. [...] Je vous prie M.M. les commissaires, de me fournir les bulletins mensuels pour les élèves de chacune de vos écoles. C'est un excellent moyen de contrôle pour les parents. Il manque un guide pour l'enseignement de l'agriculture, 1ère et deuxième partie, aux écoles No 1 et 3. À la réunion des Commissaires que j'avais demandée au Secrétaire de convoquer, vous étiez peu nombreux. Les remarques et les recommandations que j'ai faites lors de la réunion vous seront sans doute transmises par le secrétaire et le commissaire présents et seront prises en sérieuse considération [...].⁹⁸⁸

Le 11 janvier 1939, Pierre Ayotte est réélu par acclamation, au siège numéro 6. Par contre, Pierre Bélair et Théophile Lavigne se présentent au siège numéro 4 alors qu'André Côté et Auguste Sévigny briguent les suffrages pour le numéro 5. Le président d'élection déclare qu'il y aura votation lundi, le 16 prochain, à la salle Omer Trottier. Ce jour-là, tout le monde est nerveux. Bertrand Trottier doit jurer solennellement que "[...] c'est par oubli et mégarde que j'ai n'ai pas apposé mes initiales sur un Bulletin, lequel je reconnais comme ayant été fourni par moi dans le cours de la votation, et que j'ai trouvé dans la boîte du scrutin. Ainsi que Dieu me soit en aide [...]."⁹⁸⁹ À l'issue de l'élection, Théophile Lavigne est élu conseiller au siège numéro 4 avec 13 voix de majorité. Au siège numéro 5, André Côté ayant recueilli 57 votes contre 53 pour Auguste Sévigny, il est donc élu avec 4 voix de majorité.

Entre temps, Norbert Sévigny est élu marguillier, après quoi l'assemblée délibère afin d'entamer les démarches pour la construction de l'église, au coût approximatif de \$15,000.00.⁹⁹⁰ Au début de février, Mgr Desranleau, évêque-coadjuteur de Sherbrooke, nommé officiellement Léonidas Adam, curé de Ham-Nord, pour vérifier la requête des paroissiens de Notre-Dame.⁹⁹¹

À la même époque, le conseil demande au ministère de la Colonisation, une somme suffisante pour couvrir les frais de réparation du pont du rang 1, sur le lot numéro 20, dont le coût est estimé par l'ingénieur Beaudet, à \$900.00. On demande une somme supplémentaire de \$1,000.00 pour réparer deux "mauvaises côtes", l'une sur le lot numéro 25 du rang 1, l'autre sur le lot numéro 16 du rang 2. Une troisième demande de \$1,000.00 est adressée au ministère de la Voirie, ce qui représente 50% du coût des travaux pour continuer les chemins permanents sur le lot numéro 16 du rang 2 et sur le lot numéro 1 (?) du rang 11.⁹⁹²

Le même jour, l'abbé Adam annonce une assemblée de paroisse pour le 23 février à 10 heures afin de vérifier si le projet de construction de l'église est du désir de tous.⁹⁹³ Ce jour-là, il constate que la requête est véritablement signée par 76 paroissiens.⁹⁹⁴

Le 23 février, l'inspecteur Beaudet, écrit: "M.M. les Commissaires qui m'ont accompagné dans ma visite aux écoles de votre municipalité ont pu constater que les résultats généraux sont bons. [...] j'ai constaté que l'enseignement donné à l'école No 1 a donné de meilleurs résultats cette année que l'an dernier, et j'ai lieu d'espérer que vos insti-

tutrices conserveront les méthodes et les procédés d'enseignement jusqu'à la fin de l'année. Il manque chez les petits à l'école No 1 un boulier compteur et 1 globe terrestre à l'école No 3, la porte d'entrée aurait besoin d'être réparée, il faudrait une poignée. La fausse porte de cette même école aurait aussi besoin d'être travaillée."⁹⁹⁵

Au début d'avril, le conseil municipal est saisi d'une demande d'Armand Béland qui souhaite obtenir un permis pour établir un service de taxi. On ne s'oppose pas à ce projet, mais on tient à ce qu'il se procure une assurance pour les voyageurs.

Le 5 mai, Mgr Philippe Desranleau autorise la construction de l'église. "[...] La dite église y compris la dite sacristie-vestiaire aura environ cent onze pieds de longueur, quarante-six pieds de largeur et dix-huit pieds de hauteur au dessous des poutres, le tout en bois [...]."⁹⁹⁶

La semaine suivante, le marguillier Pierre Bélair décède.⁹⁹⁷ Le 27, on le remplace par John Ramsay. Puis on étudie de la question d'un échange ou d'une vente de terrain entre la Fabrique et Alfred Grenier pour ériger la nouvelle église. On autorise le curé Pépin et les marguilliers à entreprendre ces démarches.⁹⁹⁸

En juin, le conseil municipal délibère aussi sur la question du site d'enfouissement des déchets. André Côté et Théophile Lavigne sont autorisés à trouver un terrain qui servira de dépotoir municipal. L'assemblée se termine par la nomination de Xavier Giguère comme officier de paix.⁹⁹⁹

988. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 novembre 1938, vol. II, p. 219-220.

989. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 16 janvier 1939, vol. 4, p. 231.

990. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 15 janvier 1939, p. 218.

991. *Arch. de SHERBR.*, "Députation en vérification de requête Re: Construction d'une nouvelle église, 2 février 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX C72, A.58/H.b.1 (2).

992. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 février 1939, vol. 4, p. 237-238.

993. *Arch. de SHERBR.*, "Avis de commission spéciale pour vérification de requête, 6 février 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 7, des. XIX C72, J 36-3.

994. *Id.*, "Procès-verbal: Vérification de requête pour construction de nouvelle église, 23 février 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX.A.58/H.b.1 (2). On peut aussi lire le post-scriptum suivant: "L'assemblée était unanime à demander le changement du site de la future église."

995. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 février 1939, vol. II, p. 225.

996. *Arch. de SHERBR.*, "Décret permettant la construction d'une nouvelle église, 5 mai 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 7, doc. XIX.A.58/H.b.1 (2).

997. Pierre Bélair, décédé le 12 mai 1939, à l'âge de 62 ans, est inhumé le 15. Il est l'époux de Melvina Sévigny. *Par. N.-D.-L.-H.*, *Registres civils et religieux*, vol. 2, p. 350, S-4.

998. *Par. N.-D.-L.-H.*, [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 27 mai 1939, p. 219-220.

999. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 juin 1939, vol. 4, p. 246-247.

Le 11 juin, les paroissiens sont à nouveau réunis pour délibérer sur le site du presbytère et la construction d'un hangar à bois et d'un garage. La discussion tient compte des frais encourus par l'eau courante, les égouts, une clôture, etc. On donne carte blanche aux marguilliers pour faire exécuter les travaux.¹⁰⁰⁰

Sur la scène internationale, la guerre devient de plus en plus inévitable. Hitler la souhaite et il en fixe les débuts au 1er septembre en attaquant la Pologne. Par ailleurs, la politique des Alliés demeure maladroite et la volte-face de l'U.R.S.S., qui signe un pacte de non-agression avec l'Allemagne le 23 août, confirme l'imminence du danger.¹⁰⁰¹

Mais, à Notre-Dame, on est bien loin de se douter de la gravité des événements. Le 3 juillet 1939, Édouard Hudon est élu commissaire d'école pour un terme de trois ans.¹⁰⁰²

Le même jour, c'est la question du dépotoir qui préoccupe les conseillers municipaux. On décide d'acheter de Rémi Côté, un terrain d'environ 150 x 175 pieds, au bout du chemin appelé "Le passage", et borné au ruisseau du côté est, pour le prix de \$65.00. Il est entendu que le projet sera exécuté après avoir reçu l'approbation de l'Unité Sanitaire du comté. Puis, apprenant que Xavier Giguère refuse d'accepter la charge d'officier de paix, on le remplace par Alfred Roy.¹⁰⁰³

Le 16 juillet, les paroissiens élisent André Côté, Pierre Toupin et Amédée Trottier comme syndics chargés d'administrer le projet de construction de l'église.

Le 9 août, Noël Pellerin est élu président de la commission scolaire. Puis, le siège d'Oliva Côté étant devenu



Maison d'Amédée Trottier.

vacant, on choisit Adrien Champoux pour le combler.

Le 30 septembre, les paroissiens réunis dans la chapelle sont consultés afin de déterminer une fois pour toutes le montant que la paroisse est disposée à dépenser pour la construction de la nouvelle église et pour autoriser messieurs les syndics à accepter la soumission qui leur agréera et qui ne dépassera pas \$17,000.00, incluant les honoraires de l'architecte.¹⁰⁰⁴

Le 3 octobre, les paroissiens se réunissent de nouveau pour prendre connaissance des soumissions que les marguilliers ont consultées la veille. Or, elles dépassent toutes la somme maximum fixée. Toutefois, celles de Georges-H. Roberge de Sherbrooke, et de Gédéon Caron, d'Asbestos retiennent l'attention. La première de \$18,500.00 que l'entrepreneur baisse de \$200.00 et la seconde de Gédéon Caron de \$18,050.00. Comme l'assemblée entière est décidée à construire, on accorde le contrat à l'un des soumissionnaires.¹⁰⁰⁵ Après l'assemblée,

le curé Pépin écrit à Mgr Desranleau: "[...] Nous avons accordé l'entreprise à Monsieur Georges H. Roberge de préférence à Monsieur Gédéon Caron d'Asbestos, parce que le premier appartient à l'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est. La soumission est de 18,300.00. Vous savez que des plans ne comportent que l'essentiel. Le prix est légèrement au-dessus de ce que nous avions projeté. La paroisse reconnaît qu'il faut construire et qu'attendre est un très mauvais calcul [...]"¹⁰⁰⁶

Le même jour, le contrat est signé entre les syndics et Georges H. Roberge, entrepreneur général, de Sherbrooke, qui s'engage à fournir tous les matériaux et à exécuter tous les travaux mentionnés aux devis préparés par l'architecte J.-Aimé Poulin. On ajoute cependant que s'il faut creuser dans le roc, on chargera un supplément.¹⁰⁰⁷

Lors des élections provinciales du 25 octobre 1939, dans le comté de Wolfe, le libéral Thomas-Hercule Lapointe brigue les suffrages contre le député en poste, Joseph-Jude-Henri Vachon de l'Union nationale. On compte un taux de participation de 87,5%. À l'issue du décompte des bulletins de vote, la victoire est accordée à M. Lapointe qui récolte 2,035 voix (52%) contre M. Vachon qui en reçoit 1,837 (47%). À Notre-Dame-de-Ham, on constate que le taux de participation est de 92%. L'opinion se partage entre 51 voix (55,4%) en faveur du candidat Lapointe et 41 (44,6%) pour le candidat Vachon.¹⁰⁰⁸

Le 5 novembre, les syndics chargés de s'occuper de la construction de l'église, sont réunis au bureau du notaire Edouard Boisvert, à Sherbrooke. Ils décident qu'Amédée Trottier sera le président de la corporation et que le curé

1000. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 11 juin 1939, p. 220-221.

1001. Jacques LAÇOURSIERE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, op. cit., p. 517-538.

1002. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 juillet 1939, vol. II, p. 229.

1003. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1939, vol. 4, p. 248-249. Alfred Roy est assermenté devant Bertrand Trottier le 11 juillet.

1004. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 30 septembre 1939, p. 223-224.

1005. Id., 3 octobre 1939, p. 224-225. On peut lire: "Vu et approuvé, 27 octobre 1939, O. Z. Letenanc, p.d.V.G."

1006. Arch. de SHERBR., "Lettre d'Eugène Pépin à Mgr Philippe Desranleau, 3 octobre 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, doc. XIX C72, E 37-57.

1007. Id., "Contrat pour la construction de l'église, 3 octobre 1939", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, doc. XIX C 72, E 17-58.

1008. Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales de 1939 [...], p. 93.

Eugène Pépin en sera le secrétaire. Pendant ce temps, les paroissiens approuvent l'emprunt de \$20,000.00 qu'entraîne le projet.¹⁰⁰⁹

Deux jours plus tard, le conseil répond à une lettre de l'Hôpital Saint-Michel-Archange qui réclame des frais d'hospitalisation pour [...]. Il est décidé de ne reconnaître aucune responsabilité dans cette affaire, "Ce monsieur [...] n'étant pas sur le rôle d'évaluation et demeurant ici depuis peu; Notre corporation vous met au courant qu'elle n'a nullement l'intention de payer pour ce monsieur [...]."¹⁰¹⁰ Ensuite le conseil décide qu'à l'avenir, on achètera le gravier dont on aura besoin, à même la production locale, à la condition d'être de bonne qualité. Puis, comme le Bureau d'Hygiène approuve le terrain de Rémi Côté comme site d'enfouissement sanitaire, on décide de l'acheter pour un prix équivalent au gravillage de sa cour, soit de \$48.00.

Sur la scène nationale, le 8 novembre 1939 le conservateur Maurice Duplessis cède la place au libéral Joseph-Adélarde Godbout au poste de premier ministre de la Province.

À la mi-novembre, l'inspecteur d'école Cyrice Blanchet rédige son rapport: "Toutes les matières au programme sont enseignées. Bon classement, debuts satisfaisants [...] Il manque 1 thermomètre et 1 globe terrestre à l'école No 1. 1 Boulier compteur aux écoles #1-2-4. 1 Armoire bibliothèque à l'école #4. L'école de l'arrondissement #4 que vous avez ouverte cette année et qui était fermée depuis 1925 devrait être peinturée à l'intérieur et à l'extérieur. Un excellent moyen de contrôle pour les parents serait le bulletin mensuel il n'en est pas donné aux écoles No 2-3-4. Il n'y a pas de cloche ni de thermomètre à l'école #4 [...]."¹⁰¹¹

Peu après, les marguilliers règlent le problème de la dette de la Fabrique au moyen d'une émission d'obligations pour un montant total de \$20,000.00 payables à la Caisse Centrale Desjardins de Sherbrooke et à la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Ham, rachetables en dix ans. Le taux d'intérêts sera de 3,5% payables semi-annuellement.¹⁰¹²

Le 10 janvier 1940, Émile Toupin, Alfred Poisson et Auguste Sévigny sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3.

Au début de février, Théophile Lavigne est nommé pro maire. Puis, le conseil décide de louer pour \$3.00 par mois, la maison d'un citoyen, sur laquelle il est en mesure de faire valoir certains droits. Ensuite, on se penche sur la requête d'Auguste Côté qui demande de graveler le rang 11 sur les lots 21B et 22. On demande aussi un octroi de \$1,500.00 au ministère de la Voirie, pour améliorer le rang 2 Sud sur le numéro 18, le rang 11 sur le lot numéro 2 et le rang 1 sur le lot numéro 24.¹⁰¹³

Entre temps, Théophile Lavigne est nommé marguillier.

Le 13, les commissaires d'école congédient les institutrices: Henriette Cantin de l'école numéro 2, Juliette Laurendeau Cantin de l'école numéro 3, Béatrice Bégin et Lucille L'Heureux de l'école numéro 1 et Esther Boucher de l'école numéro 4.

Le 15 février, le conseil discute des réparations à effectuer au pont du rang 1, sur le lot numéro 20, enjambant la rivière Nicolet et dont l'urgence continue de se faire sentir. On demande au ministère de la Colonisation les argents nécessaires pour ce faire, en soulignant qu'on en est à la troisième demande pour cette réparation de pont, la première

remontant au 3 novembre 1937 et la seconde au 6 février 1939. On en profite pour joindre à cette demande, une seconde requête afin d'obtenir des octrois pour améliorer le Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 24 à 27.

À cette époque, Donald Croteau gère le "Central du Téléphone" situé chez-elle, tout en s'occupant du secrétariat de l'Union des Cultivateurs Catholiques (UCC) et de la comptabilité de la fromagerie.¹⁰¹⁴



À gauche, l'hôtel et la fromagerie. En avant plan, Jacques Roy et sa soeur Bernadette.

Le 26 mars, le gouvernement canadien affronte l'électorat. Les électeurs inscrits sur la liste électorale du comté sont au nombre de 20,636; cependant, 12,961 personnes (62,8%) se rendent aux urnes. On enregistre alors 4,295 (33,1%) pour le candidat conservateur Joseph-Alexandre Goulet et 8,554 votes (66%) en faveur du candidat libéral J.-P. Mullins qui se voit confirmé dans un second mandat.¹⁰¹⁵ À Notre-Dame-de-Ham, 249 électeurs sont inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation à cette élection est de 66,7% (166 voteurs).

1009. Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 novembre 1939, p. 226-228. Il est indiqué "Vu et approuvé 8 nov. 1939, O.Z. Letendre, p.d.V.G."

1010. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 novembre 1939, vol. 4, p. 265.

1011. C.S. de VU/CO, Registre des délibérations des commissaires [...], 19 novembre 1939, vol. II, p. 238.

1012. Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 3 décembre 1939, p. 229-230. La résolution est "Vu et approuvé 5 déc. 1939, O.Z. Letendre, p.d.V.G."

1013. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 février 1940, vol. 4, p. 276.

1014. François HUDON et France MC SWEEN, op. cit., p. 120.

1015. Pierre DROUILLE, op. cit., p. 245.

La population locale réitère son appui au député Mullins en lui accordant 141 voix (84,9%) contre 24 (14,5%) en faveur de son adversaire.¹⁰¹⁶

C'est à cette époque que le gouvernement provincial imite le gouvernement fédéral en accordant le droit de vote aux femmes.

Sur le plan agricole, les années 1940 ne sont pas bonnes pour le commerce du sucre d'érable, car les prix baissent trop. Ce phénomène provoque les efforts pour améliorer les produits et l'organisation de la vente.¹⁰¹⁷

À la fin d'avril, les syndic tiennent une assemblée pour convenir avec Georges-Henri Roberge, de la construction d'une salle, dans le soubassement de l'église, qui devra servir aux enfants de chœur. Ils proposent à Daniel Roberge fils, représentant autorisé de l'entrepreneur d'approuver cette construction et d'installer une fournaise. Le contrat est conclu et signé sur place.¹⁰¹⁸

À la même époque, les marguilliers décident que tous les bancs seront vendus à l'enchère, et on fixe un minimum de \$4.25 pour ceux de trois places, de \$5.60 pour ceux de quatre places et \$7.00 pour ceux de six places.

Au printemps, l'inspecteur Blanchet écrit: "[...] Je suis bien satisfait du résultat des examens. Vos institutrices remplissent consciencieusement leurs devoirs et la discipline est bonne partout. Vous voudrez bien effectuer aux écoles indiquées ci-après les réparations suivantes. Ecole #3: Réparer les sièges de quelques pupitres. Ecole #4: Noircir les tableaux. Ecole #4, manque de peinture à l'intérieur et à l'extérieur. Il y aurait avantage pour votre commission scolaire

de ne pas trop négliger cette école. Pour cette année, on pourrait au moins peindre ou blanchir l'extérieur. A l'École #3, il manque une carte de la Province de Québec et une carte de l'Amérique du Nord. Le congé de l'inspecteur a été fixé au lundi de Pâques [...]."¹⁰¹⁹

Le 5 mai 1940, le curé Pépin chante la première messe dans la nouvelle église.¹⁰²⁰ Le dimanche suivant, les marguilliers se réunissent et décident que le curé Tremblay remplacera l'abbé Pépin comme secrétaire de la Fabrique.

Le 14, les commissaires d'école délibèrent sur l'achat de quatre bancs supplémentaires pour l'école numéro 2 où on manque de places. Puis, on décide de ne pas accorder de prix d'assiduité, par contre il sera acheté des prix d'application. À cette fin, le secrétaire achètera un exemplaire de la Vie du Frère André par division, au prix de .50¢ l'exemplaire.¹⁰²¹

Deux jours plus tard, prend fin officiellement le terme d'Eugène Pépin à la cure de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. Il est alors remplacé par Joseph-Arthur Tremblay.¹⁰²²

Le 19 mai, les marguilliers remboursent le curé Tremblay pour l'achat de l'ameublement de cinq chambres à coucher et d'un ensemble de salle à dîner.

Au début de juillet, le conseil municipal autorise le secrétaire à acheter un code de police ainsi qu'une insigne d'identification. Puis, le conseil demande au député Lapointe que les chemins de la municipalité soient acceptés par



J.-Arthur Tremblay.



Moulin de Willie Charest (deuxième en partant de la gauche) sur le rang 1 Nord, vers 1937.

1016. *Gouv. du CAN, Dix-neuvième élection générale [...]*, p. 308-309.

1017. *Régul BLANCHARD, op. cit.*, p. 246.

1018. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 28 avril 1940, p. 233.

1019. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 13 février et le 14 mai] 1940, vol. II, p. 244.

1020. *Françoise HUDON et France MC SWEEN, op. cit.*, p. 52.

1021. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 mai 1940, vol. II, p. 245-246.

1022. *Tremblay, Joseph-Arthur. Né le 11 septembre 1886 à Saint-Siméon (Charlevoix), d'Henri Tremblay et de Félicité-Herméne Tremblay; études au Séminaire de Montréal, au Collège de Rigaud et au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Alphonse-Osias Gagnon le 28 juin 1925 à la cathédrale de Sherbrooke; professeur au Séminaire (1925-1928); vicaire à Sacré-Coeur de Stanstead (1928-1929); professeur au Séminaire (1929-1934); curé de Sainte-Marguerite de Lingwick (1934-1940), de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1940-1947), de Saint-Adolphe de Dudswell (1947-1953) où il fit construire une salle paroissiale et curé de Saint-Gabriel-Lalonde de Windsor (1953-1966); retiré à Sherbrooke en 1966; décédé le 9 juillet 1966 à l'Hôpital d'Yorville de Sherbrooke; inhumé dans la crypte du Séminaire. Arch. de SHERBR., Obituaire du clergé, 1874-1993, p. 124.*

l'ingénieur, ce qui ne s'est pas produit depuis 1935.¹⁰²³

À la même époque, les marguilliers nomment Alfred Roy et Xavier Giguère constables pour la Fabrique et on les autorise à maintenir l'ordre dans l'église, sur le terrain et d'empêcher toute détérioration des immeubles; "les dit nommés constables devront faire ce travail gratis pro Deo."¹⁰²⁴

Le 8 juillet 1940, le forgeron Noël Pellerin et Adrien Champoux sont élus commissaires d'école. La semaine suivante, Noël Pellerin est nommé président de la commission scolaire.



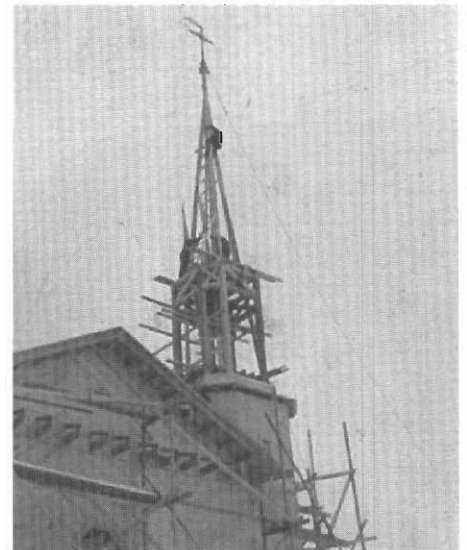
Pont du rang 2, vers 1940. De gauche à droite : Germaine Gauthier, Rita Côté (fille de Misaël), Noémie Boucher et Simon Smith.

Au même moment, les marguilliers vendent le garage de la Fabrique à Adrien Toupin, pour la somme de \$115.00.¹⁰²⁵ La somme ainsi recueillie sera probablement réinvestie dans la construction d'un nouveau garage.

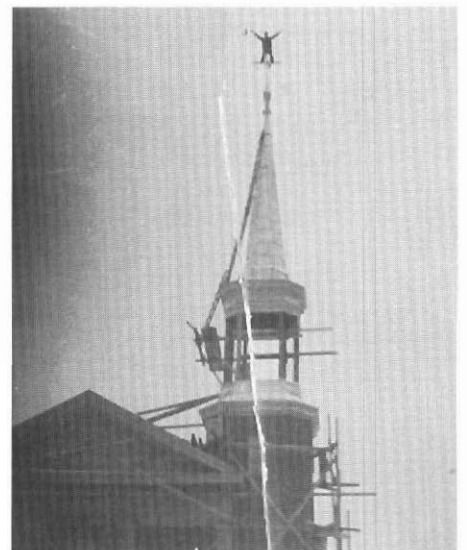
Le 21, le curé Tremblay demande à Mgr Desranleau de faire parvenir son approbation au député Lapointe concernant l'acquisition du lot numéro 24 du rang 2 par la Fabrique.¹⁰²⁶ Dès le 25, l'évêque écrit au député

Lapointe: "[...] Outre le service immédiat que cela rend à de bons paroissiens peu fortunés, cet octroi assure l'avenir. En Europe et aussi dans notre province, ce qui a le mieux permis à nos paroisses de passer à travers des temps difficiles, ça été la terre de Fabrique. Vous continuez donc là une bonne et belle tradition. Je vous en félicite et je vous en remercie. Ce que l'autorité civile fait dans ce sens mérite toute approbation. [...]"¹⁰²⁷ Le même jour, il rédige une lettre à l'attention du curé Tremblay: "Je trouve votre démarche bien opportune: toutes nos paroisses devraient avoir leur terre de fabrique. Il y a là un moyen de tenir dans les mauvais jours. Je viens d'écrire à

de clarifier sa position face à l'assistance publique. On n'entend pas venir en aide aux indigents étrangers qui viennent vivre dans les limites de la municipalité. C'est ce qu'on fait savoir à deux veuves concernées. Enfin, on doit tenir compte de plaintes envers l'Unité Sanitaire locale qui, selon certains contribuables, ne donne pas les services promis lors de sa formation. On décide alors d'aviser le bureau de la corporation du comté de



On achève la construction du clocher.



Joseph Côté, au sommet du clocher.

Monsieur Lapointe, député de Wolfe, tout mon contentement [...]"¹⁰²⁸

Entre temps, le conseil municipal décide de ne plus retenir les services du constable pour une question d'assurance. On étudiera le sujet et on décidera ensuite. La question tombe à propos puisque justement, on reçoit des plaintes qui lui parviennent pour tapage au magasin Bruno Hamel. Le conseil répond à ce dernier de voir à maintenir l'ordre chez lui. De plus, on prend des mesures afin

1023. Mun. N.-D.-E., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 juillet 1940, vol. 4, p. 294-295.

1024. Par. N.-D.-E.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique*], 7 juillet 1940, p. 237.

1025. *Id.*, 19 juillet 1940, p. 238.

1026. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.-Arthur Tremblay à Mgr Philippe Desranleau, 21 juillet 1940", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, doc. XIX-A-58/D.d.2 (1).

1027. *Id.*, "Lettre de Mgr Philippe Desranleau à Thomas Lapointe, 25 juillet 1940", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, doc. XIX-A-58/D.d.2 (1).

1028. *Id.*, "Lettre de Mgr Philippe Desranleau à Arthur Tremblay, 25 juillet 1940", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, doc. XIX-A-58/D.d.2 (1).



Heureux de voir le clocher terminé.

Wolfe, afin d'obtenir les vaccins nécessaires contre les maladies contagieuses sans distinction.¹⁰²⁸

Le 7 août, toute la paroisse est assemblée dans l'église afin d'assister à l'érection canonique du Chemin de Croix "art moderne, bronze". La cérémonie est d'autant plus intéressante qu'elle est présidée par Mgr Desranleau lui-même.¹⁰³⁰

Peu après, les commissaires d'école étudient les réparations à entreprendre à l'école numéro 4. Il faut rembrasser deux côtés de la maison d'école avec du papier et du bardeau, remplir les murs de "brin de scie" et peindre l'intérieur et l'extérieur. Pour ce faire, on demande une aide financière au Département de l'Instruction publique, car "cet arrondissement est bien pauvre et n'a que \$10,013.00 d'évaluation pour subvenir à son entretien."¹⁰³¹

Au début de septembre, le conseil municipal demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour construire un chemin permanent à 50% dans le rang 1 Sud sur le lot numéro 18 dans le canton Ham, sur le lot numéro 2 des rangs 10 et

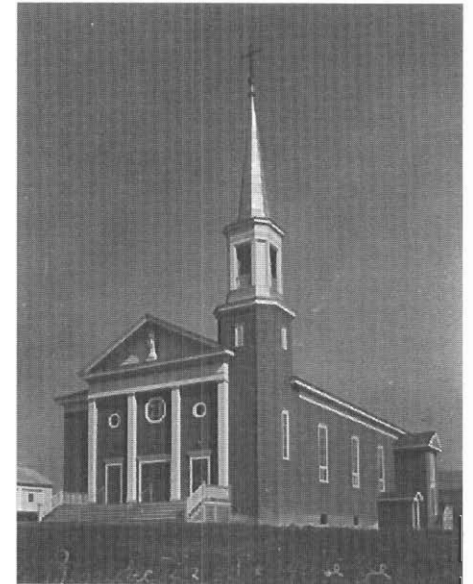
11 du canton Wolfestown, sur le lot numéro 21 du rang 2 de Ham et sur les lots numéros 25 et 26 dans le Chemin Saint-Philippe.

Par ailleurs, le commissaire Édouard Hudon met fin à une coutume locale, puisqu'il propose "qu'à l'avenir La journée d'exposition de Ham Nord ne sera plus conge pour nos écoles de la municipalité, par contre la journée d'exposition des fermières de Notre municipalité sera à l'avenir considéré conge toute la journée."¹⁰³²

Le 13 septembre, le conseil municipal évalue que le chemin sur le lot numéro 28 du rang 1 de Ham et le lot numéro 1 du rang 11 de Wolfestown n'est plus utile; on ne l'entretiendra plus. Le 7 octobre, cette fermeture devient un règlement municipal.

Entre temps, les abonnés du journal sherbrookoise Le Messenger peuvent lire un reportage sur la bénédiction de l'église. Après avoir rapporté son historique à partir de l'incendie de 1930, l'abbé H.-A. Simard écrit "L'église incendiée renaît de ses ruines [...] est plus belle que l'ancienne, par son architecture

et plus liturgique dans ses décorations. On peut dire sans exagération que cette nouvelle église, quoique modeste pour être selon les moyens des paroissiens, est un bijou d'église. [...] Ce qui n'est pas une petite cause de joie pour le village de Notre-Dame de Ham c'est que la nouvelle église est au milieu d'eux quand l'ancienne était sur une élévation trop éloignée du village [...]. Mais les vieil-



La nouvelle église.



Intérieur de l'église.

1028. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1940, vol. 4, p. 296-299.*

1029. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 7 août 1940, p. 239.*

1031. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 20 août 1940, vol. II, p. 252-253.*

1032. *Id., 10 septembre 1940, vol. II, p. 255.*

lards du village qui voulaient, les dimanches et les jours de semaine, aller à l'église faire leur dévotions après avoir épuisé leurs forces pour gravir une pente longue et raide n'avaient plus de force pour contempler le beau panorama. Dans leur joie de n'avoir plus à gravir cette pente, les paroissiens se réjouissent [...].¹⁰³³ On a aussi transporté le presbytère sans accident.

À la même date, Mgr Desranleau écrit: "Nous soussigné, [...] avons béni sous le vocable de Notre-Dame-de-Lourdes une église en bois de cent quatorze pieds de long et de quarante huit de large, recouverte à l'extérieur d'une planche imitation de brique (Tusul Board) [?]. Les plans ont été préparés par Aimé Poulin architecte de Sherbrooke et les travaux ont été exécutés par M. G. H. Roberge de Sherbrooke. La première messe a été célébrée le cinq mai mil neuf cent quarante par Eugène Pépin, curé, qui a présidé à la construction et qui devait quitter la paroisse le sept du même mois pour les Saints-Anges de Ham Nord. Monsieur W. Carrier, ancien curé de Garthby remplissait les fonctions de prêtre assistant. Mrs Eugène Pépin de Ham Nord et Edouard Marcoux, curé de d'Israëli les fonctions de diacre et de sous diacre d'honneur, Mrs Charles Masson de St. Paul de Chester et Honorius Carlos de Weedon, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. Après lecture au prône de l'acte légal de la répartition et quelques mots de bienvenue adressés par M. le Curé actuel, nous avons donné le sermon. La Chorale locale diriger [sic] par l'Abbé Mance O'Bready du Séminaire St-Charles a exécuté le chant [...]."¹⁰³⁴ On retrouve les signatures de nombreux représentants des paroisses environnantes et d'ailleurs.

Le 6 octobre, les marguilliers décident de vendre la coupe de bois sur les lots numéros 24A et 24B dans le rang

2 de Ham-Sud "[...] dons accordés par le gouvernement de la province de Québec Lors de la bénédiction de l'église le 22 sept. 1940 [...]."¹⁰³⁵ Les acheteurs Ulric Tardif et Narcisse Goulet sociétaires des moulins Tardif & Goulet de Ham-Nord offrent la somme de \$4,000.00 dont \$3,000.00 comptant et la balance en juin 1941. La Fabrique se réserve le terrain comme propriété.

Le lendemain, le conseil municipal discute de la fermeture du chemin allant chez Georges Ramsay. Le maire, le secrétaire-trésorier et deux conseillers de Chester-Ouest assistent à l'assemblée. Le problème est qu'à Chester-Ouest, on vient d'adopter une résolution qui laisse ouverte la partie de chemin allant chez Georges Ramsay qui se trouve dans ses limites afin de laisser l'accès de ce chemin à Georges Ramsay, Philippe Nault et Armand Nault. En retour ces derniers se chargent de l'entretien du chemin et des clôtures. Après cet exposé, l'assemblée est ajournée à mercredi prochain, le 9 octobre.¹⁰³⁶ À ce moment-là, la discussion se termine tout de même par le décret de fermeture, malgré l'opposition d'Émile Toupin.¹⁰³⁷

Entre temps, l'inspecteur Blanchet inspecte les écoles de Notre-Dame-de-Ham. À ce moment-là, il se trouve 23 élèves en première année, 19 en deuxième, 16 en troisième, 22 en quatrième, 17 en cinquième, 15 en sixième, 12 en septième, 9 en huitième et 3 en neuvième, pour un total de 127. "[...] Les débuts de l'année sont bons dans chacun [sic] de vos écoles. Le classement est bien fait. Toutes les matières du programme sont enseignées et les livres en usage sont autorisés. Il y a un tableau de l'emploi du temps dans chaque classe. L'ordre et la discipline règnent partout. Tout laisse espérer une année de succès. On voudra bien faire aux écoles indiquées ci-après les améliorations suivantes: Ecole #2

Réparer la clenche de la porte Ecole #4 Réparer les sièges de quelques pupitres Ecole #1 Il manque une carte de la Province de Québec. Une mappemonde, un globe terrestre [sic] et un thermomètre Ecole #2 On devrait ajouter un autre tableau noir. Celui qu'on a présentement n'est pas de grandeur suffisante. Ecole #3 Il faudrait remplacer le poêle de la classe [...]."¹⁰³⁸

Le 4 novembre, le conseil reçoit le compte d'hospitalisation d'une citoyenne et, pour économiser, on décide de la faire ramener dans la municipalité et on lui fera obtenir sa pension de vieillesse. On examine aussi une demande en provenance de la compagnie Victoriaville Furniture à propos d'un droit de passage dans les limites de la municipalité pour le charroiyage de billots en camion. On accepte, sans se tenir responsable des dommages et accidents qui pourraient survenir. Enfin, on demande une aide financière au ministère des Travaux Publics, pour réparer le pont sur lot numéro 20 du rang 1. On en est à la quatrième demande depuis 1936. La résolution spécifie que sur ce pont, "il y a un trafic très lourd."¹⁰³⁹

Le 2 décembre, le conseil prie le ministre de la Voirie d'entretenir 1,493 pieds gravelés dans le rang 2, 595 pieds dans le Chemin Saint-Philippe et 1,068 dans le rang 11.

Avant 1925, on avait la coutume d'élire les nouveaux marguilliers au mois de décembre. De 1925 à 1940, on avait changé cette façon de faire pour procéder à l'élection en janvier plutôt qu'en décembre. En 1940, on revient à la coutume de les élire en décembre plutôt qu'en janvier. Ainsi, en décembre 1940, on procède à l'élection d'Alfred Grenier comme troisième marguillier. Théophile Lavigne devient second marguillier et Norbert Sévigny, marguillier en charge

1033. H.-A. SIMARD, "Bénédictio de l'église N.-D. de Lourdes de Ham", in *Le Messager*, Sherbrooke, no. 130, 22 septembre 1940, p. 10-11. Une copie mutilée de cet article se trouve aux archives de l'Arch. de Sherbrooke, bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, archives XVIII.

1034. Par. N.-D.-L.-É., [Registre des délibérations de la Fabrique], 22 septembre 1940, p. 239-240.

1035. *Id.*, 6 octobre 1940, p. 240-241.

1036. *Mun. N.-D.-L.-É.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 7 octobre 1940, vol. 4, p. 309-310.

1037. *Id.*, 9 octobre 1940, vol. 4, p. 312.

1038. C.S. de VICÉO, [Registre des délibérations des commissaires [...]], 8 octobre 1940, vol. II, p. 238-259.

1039. *Mun. N.-D.-L.-É.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 4 novembre 1940, vol. 4, p. 316-318.

des comptes. Par la même occasion, la Fabrique décide que le montant de l'assurance de l'église passe de \$15,000.00 à \$20,000.00.¹⁰⁴⁰ En réalité, l'évaluation des biens meubles et immeubles de la Fabrique s'élève à \$35,014.00 que l'on assure pour une valeur de \$27,733.00.

Le 5 janvier 1941, la Fabrique tient une assemblée pour prendre des procédures légales contre deux jeunes gens. On leur fera parvenir une lettre d'avocat pour les aviser des procédures légales entreprises contre eux pour avoir troublé l'ordre et la paix à l'office religieux de la messe paroissiale au Jour de l'An 1941, selon le témoignage du surveillant en charge Alfred Roy. Toutefois, l'affaire ne va pas plus loin car les garçons signent une confession écrite accompagnée de leur repentir (!).¹⁰⁴¹

Le terme d'Amédée Trottier à la

mairie de Notre-Dame-de-Ham se termine lors des élections du 8 janvier 1941.



M. Ernest Sévigny et son épouse, Marie-Anne Lamontagne, dans le premier cimetière sur le rang 1 Sud.



Des bûcherons avec leurs chevaux.

1040. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 22 décembre 1940, p. 241-242.

1041. Id., 5 janvier 1941, p. 243. Une première version de cette résolution est écrite dans le registre aux pages 242 et 243 dans laquelle on indique que les deux contrevenants sont majeurs et on désigne Roméo Provencher de Victoriaville, comme avocat à consulter pour entamer les procédures. Les transcriptions de la résolution fait probablement suite à la confession des deux jeunes gens.

Théophile Lavigne - 1941 (8 janvier) - 1945 (10 janvier)



Théophile Lavigne

Le 8 janvier 1941, Théophile Lavigne est élu maire par acclamation, comme les nouveaux conseillers Joseph Pouliot, André Côté et Omer Trottier aux sièges numéros 4, 5 et 6. En février, le conseil municipal engage Bertrand Trottier comme secrétaire-trésorier avec un salaire annuel de \$130.00, et nomme André Côté comme pro maire. Puis, on exige que l'épouse de [...] défraye le coût de \$17.46 pour les frais d'hospitalisation de son mari. Ensuite, on prépare un règlement pour exiger que tous les établissements publics soient fermés pendant la messe et au moins une demi-heure avant; on pourra ouvrir immé-

diatement après la messe pour la durée d'une heure. Sinon, le conseil appliquera la loi fédérale dans toute sa rigueur, en décrétant la fermeture pour toute la journée. Par ailleurs, on demande \$1,500.00 au ministère de la Voirie pour terminer les chemins permanents sur le lot numéro 18 du rang 1, le lot numéro 2 du rang 11 et le lot numéro 24 du rang 1. On s'adresse aussi au ministère de la Colonisation pour réclamer un octroi de \$500.00 afin de continuer les chemins permanents sur les lots numéro 18 du rang 1 et 21 du rang 2.¹⁰⁴²

Le 3 mars, l'invasion de la pyrale du maïs préoccupe tous les conseils

municipaux de la province qui sont invités à adopter un règlement afin de contrer le fléau. À Notre-Dame, on décrète que la semaine du 12 au 17 mai sera consacrée au nettoyage des champs de maïs. Il faudra ramasser soigneusement et détruire toutes les parties des plants non utilisés.

Le 11, la commission scolaire congédie ses institutrices Béatrice Bégin, Lucille L'Heureux, Émilienne Pellerin, Brigitte Leblanc, et Esther Boucher. Entre temps, l'inspecteur Blanchet se déclare très satisfait du résultat général des examens. "J'ai constaté un progrès marqué depuis ma première visite. Vos institutrices suivent fidèlement le programme et la plupart font preuve de beaucoup de savoir faire. Il me fait plaisir de vous les recommander pour l'année scolaire prochaine. A l'école No. 2, un tableau noir de plus trouverait bien sa place."¹⁰⁴³

En avril, le conseil municipal envisage d'élargir la rue de l'Église d'environ 400 pieds. Par ailleurs, on sert un sérieux avertissement à [...] pour le forcer à se conformer à l'avenir au règlement numéro 43, sinon on aura recours à la loi pour l'obliger à s'y soumettre.¹⁰⁴⁴ L'assemblée est alors ajournée au 15 avril où, après s'être penché sur la question de la taxe sur les chiens on passe à celle de la fabrication et de la vente illégale de boissons alcooliques. À ce propos, on décide de prendre les procédures nécessaires contre toute personne qui sera trouvée coupable de l'un ou l'autre délit.

Au début de juin, le conseil municipal revient sur la question des chiens qui deviennent un véritable problème, notamment en ce qui concerne l'élevage des moutons. On décrète alors l'obligation pour tous les propriétaires de chiens de se procurer une licence au coût de \$1.00 pour les mâles et à \$2.00 pour les femelles.

Le 5, Mgr Desranleau s'amène à

1042. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 février 1941, vol. 4, p. 328.*

1043. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [probablement avant le 11 mars] 1941, vol. 11, p. 266.*

1044. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 avril 1941, vol. 4, p. 333-334.*

Notre-Dame-de-Ham pour y effectuer une visite pastorale. Après avoir confirmé 36 garçons et 35 filles, il écrit: “[...] Nous avons trouvé les établissements religieux en très bel état; l’église est particulièrement digne & pieuse. Nous demandons que l’organisation de l’Action Catholique soit préservée & dirigée selon les prescriptions du Souverain Pontife; il doit y avoir croisade dans les écoles; J.A.C. pour les jeunes agriculteurs, garçons & filles; et l’heure est venue de faire entrer dans ce mouvement les familles chrétiennes & pieuses [...]”.¹⁰⁴⁵

Le 21 juillet 1941, Auguste Côté est réélu commissaire d’école par acclamation pour un terme de trois ans. Il est assermenté lors de l’assemblée du 28 alors que Noël Pellerin est nommé président de la commission scolaire. Au même moment, Bertrand Trottier est de nouveau engagé comme secrétaire avec un salaire annuel de \$100.00. Ensuite, on accepte de verser \$100.00 pour aider deux familles pauvres.¹⁰⁴⁶

À cette époque, le gouvernement du Québec demande aux municipalités d’être vigilantes en ce qui concerne les bénéficiaires de pensions de vieillesse et de mères nécessiteuses. Le 4 août, après avoir délibéré longuement sur le sujet, le conseil municipal en vient à la conclusion que pour le moment on ne voit pas d’abus ici. Entre temps, on a reçu du ministère de la Santé, un état de compte au nom de [...], hospitalisée à Saint-Ferdinand-d’Halifax. Après un assez long débat sur la question, on décide que le maire et un conseiller se rendront à l’hôpital afin de se renseigner sur la santé de cette patiente, après quoi on délibérera pour l’hospitaliser ailleurs où le coût sera moins élevé.¹⁰⁴⁷

Le 5 août, la commission scolaire fixe la taxe générale à \$1.00 par \$100.00 d’évaluation à laquelle s’ajoute



Groupe de fermières après 1940.

une taxe spéciale s’élevant à .47¢ pour l’arrondissement numéro 1, à .50¢ pour l’arrondissement numéro 3 et à .13¢ pour l’arrondissement numéro 4. Quant aux locataires, ils devront déboursier la somme de deux sous et demi pour chacun des trois premiers enfants fréquentant l’école, les autres étant admis gratuitement; dans le cas des propriétaires, cette rétribution est de l’ordre de .40¢ et respecte la même formule.¹⁰⁴⁸

Le 12 septembre, en présence de J.A. Roulx, qui représente la Shawinigan Water & Power, le conseil fixe au 3 octobre prochain, le jour de la votation des contribuables en regard du règlement numéro 46 concernant l’électrification du village. Le projet concerne aussi l’éclairage de la partie du territoire où habite Alphonse Boutin, du côté de Saint-Paul et entre les résidences de Pierre Ayotte et Fernand Roy, sur la rue de l’Église. Le contrat couvrirait la période allant du 1er novembre 1941 jusqu’au 1er novembre 1946. On prévoit qu’une lampe de rue sera placée en avant de l’église et une devant la résidence de B. Trottier. On installera les six autres

devant les résidences de D. Charest, J.-O. Dosthie, Bruno Hamel, Oscar Côté, Noël Pellerin et la huitième “aux approches du pont”.¹⁰⁴⁹

On ignore le détail du vote populaire, mais le projet a été accepté par une majorité de contribuables puisque le 6 octobre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 46.

À la même époque, le ministère de la Santé réclame la somme de \$816.68. Le conseil qui avait déjà résolu de rembourser le ministère à raison de \$25.00 par année, répond qu’il est maintenant incapable d’assumer cette responsabilité en plus de défrayer le coût d’entretien de [...].¹⁰⁵⁰

Le 28 décembre, Auguste Sévigny est élu marguillier.

Dans les écoles, à la fin de l’automne et au début de l’hiver 1941, on compte 16 enfants en première année, 24 en deuxième, 15 en troisième, 14 en quatrième, 19 en cinquième, 18 en sixième, 8 en septième et 4 en huitième, pour un

1045. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 5 juin 1941, p. 244

1046. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 28 juillet 1941, vol. II, p. 270-271.

1047. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 août 1941, vol. 4, p. 344-346.

1048. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 5 août 1941, vol. II, p. 275.

1049. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 12 septembre 1941, vol. 4, p. 351-358.

1050. Id., 6 octobre 1941, vol. 4, p. 362.

total de 118. L'inspecteur Blanchet écrit: "Les débuts de l'année sont bons Dans chaque école le classement est bien fait et le programme des études est bien suivi. Il y a tout lieu d'espérer une année de succès."¹⁰⁵¹ Cependant, il suggère certaines améliorations; à l'école numéro 1, "L'Institutrice n'a pas tous les livres nécessaires pour sa classe; il faudrait les lui procurer. On devrait aussi ajouter un tableau noir dans chacune des deux classes."¹⁰⁵² De plus, il annonce que Lucille L'Heureux et Émilienne Pellerin, méritent chacune une gratification pour leurs succès remportés dans l'enseignement durant l'année scolaire 1940-41.

Lors des élections municipales du 14 janvier 1942, Émile Toupin, Alfred Poisson et Auguste Sévigny sont réélus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3. Le 16 février, on délibère sur la coupe de bois pour la reconstruction du pont Trottier sur la rivière Nicolet. Comme on a obtenu la permission du ministère des Terres et Forêts pour 75 mille pieds sur les terres de la couronne, le conseil municipal nomme F.-X. Giguère et Moïse Côté pour visiter les lieux où ces bois seront coupés et en faire rapport au conseil.¹⁰⁵³

En mars, le conseil municipal décide de maintenir le règlement numéro 44 au sujet de la pyrale du maïs. Puis, suite à l'inspection du lieu de coupe de bois, on demande un permis au député Lapointe. À propos de la reconstruction du pont, on constate qu'il est un peu tard pour entreprendre les travaux et on décide de procéder à une réparation.¹⁰⁵⁴ Le 7, on demande au ministre de la Voirie d'entretenir une distance de 668 pieds dans la route du rang 1, 1,953 pieds dans le rang 2 Sud et 1,478 pieds dans les rangs 10 et 11 comme nouveaux chemins gravelés. De plus, le conseil accepte l'arrangement établi par le maire avec le

ministère de la Santé, à savoir, le paiement de \$165.00 immédiatement et la balance de \$700.00 devant se payer à raison de \$50.00 par année à partir de 1943. On demande aussi au ministère de la Voirie un octroi dans le but de terminer le rang 2, sur le lot numéro 15 et poursuivre les travaux du chemin du rang 11 de Wolfestown, sur les lots numéros 1 et 2. On espère obtenir ainsi la somme de \$1,000.00 soit la moitié du coût des travaux.

Comme les trottoirs ont été confectionnés en ciment bien avant le pavage des chemins, ils se trouvent plus bas que le chemin et deviennent inutilisables en temps de pluie. On demande un octroi au ministère de la Voirie afin de régler cette situation.

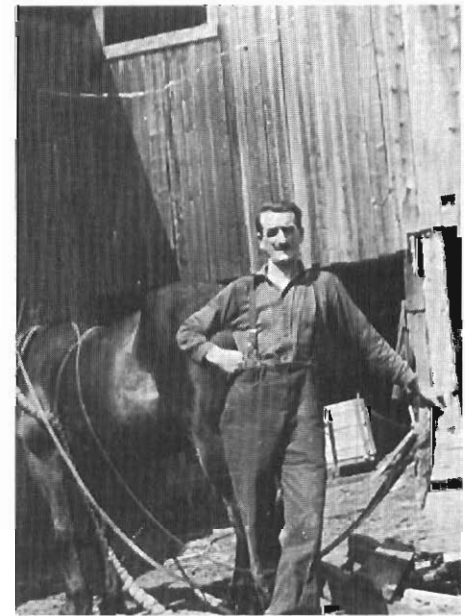
Au milieu d'avril, les commissaires d'école congédient toutes leurs institutrices: Béatrice Bégin, Lucille L'Heureux, Émilienne Pellerin et Brigitte Leblanc.¹⁰⁵⁵

À la même époque, le conseil municipal se réunit en session spéciale afin d'appuyer la demande de la Ligue pour la défense du Canada au sujet du plébiscite et qui incite à voter Non au plébiscite et Non à la conscription pour service outre-mer en rappelant la promesse faite par MacKenzie King de ne pas recourir à la conscription comme moyen de lever des hommes pour le service militaire outre mer. On adresse une copie de cette résolution au premier ministre du Canada, au premier ministre de la province de Québec ainsi qu'aux députés provincial et fédéral du comté.¹⁰⁵⁶

Le plébiscite se tient le 27 avril 1942, alors que tous les Canadiens sont invités à se prononcer sur la question: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'en-

gagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?" Dans le comté de Richmond et Wolfe, 20,124 électeurs ont la possibilité d'exprimer leur opinion sur cette question. Toutefois, 16,364 personnes (81,3%) accomplissent ce devoir. Les bulletins de vote dépouillés, on constate que 3,131 personnes (19,1%) se prononcent en faveur de la proposition tandis que 13,113 autres (80,1%) se montrent défavorables et rejettent l'appel du gouvernement.¹⁰⁵⁷ Dans l'ensemble, le Québec vote NON dans une proportion de 71,2% alors que dans les autres provinces, le OUI est majoritaire, ce qui donne, à l'échelle du Canada, un résultat de 63,7% en faveur du OUI et 36,3 pour le NON.¹⁰⁵⁸ Malgré que le Québec ait voté majoritairement NON, son opinion est minoritaire dans l'ensemble canadien. Le gouvernement s'empresse alors de voter la loi de la conscription dont le bill est déposé le 23 juillet.

Entre temps, le conseil municipi-



Joseph Durand, près du moulin de Pierre Toupin.

1051. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...], entre le 14 octobre 1941 et le 8 janvier 1942* 1941, vol. II, p. 278.

1052. *Id.*, p. 278.

1053. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 16 février 1942*, vol. 4, p. 378-379.

1054. *Id.*, 2 mars 1942, vol. 4, p. 379-380.

1055. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...], 15 avril 1942*, vol. II, p. 280-281.

1056. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 18 avril 1942*, vol. 4, p. 384-386.

1057. Pierre BROUILLY, *op. cit.*, p. 245.

1058. Jacques LAFOURSIÈRE, Denis VAUGEOIS et Jean PROVENCHER, *op. cit.*, p. 521-522.

pal approuve le projet du gouvernement du Québec de paver la route numéro 34. Puis, on délibère de nouveau sur le coût local de l'hospitalisation de certaines personnes. Ce fardeau pèse lourd sur le budget municipal. Aussi, on décide de rendre [...] responsable des dépenses occasionnées par sa mère; on lui réclamera la somme de \$450.00. Quant à la question des chiens, on décide de maintenir en vigueur le règlement numéro 45.¹⁰⁵⁹

Ayant reçu une demande de subvention de la part du cercle de Fermières local, au début de juin le conseil municipal décide de verser la somme de \$25.00 pour leur venir en aide à l'occasion de l'exposition inter-cercle qui aura lieu en septembre prochain à Notre-Dame-de-Ham.

La question des chiens préoccupe toujours le conseil. On donne à Arthur Boissonneau le mandat de passer par les rangs pour en faire la collection ou pour prendre le nom de ceux qui possèdent un chien et n'ont pas payé la taxe prévue. Puis, déçus comme la grande majorité des Québécois de la décision du gouvernement fédéral d'adopter la loi de conscription, les membres du conseil municipal, après une argumentation étouffée, font pression sur le gouvernement fédéral pour l'amener à renoncer à sa loi.¹⁰⁶⁰

À cette époque, le moulin à scie d'Amédée Trottier change de propriétaire. Ce moulin, construit sur le lot 20, devient la propriété de Bertrand Trottier alors qu'Émile Toupin acquiert celui de Pierre Toupin.

Le 6 juillet 1942, les commissaires Henri Poirier et Conrad Poisson sont déclarés réélus par acclamation. Entre temps, l'inspecteur Blanchet déclare: "Je suis bien satisfait du résultat

général des examens. Vos institutrices remplissent les devoirs de leur charge avec beaucoup de dévouement. Il me fait plaisir de vous les recommander pour la prochaine année scolaire. L'anglais est enseigné dans chacune de vos écoles et les résultats sont bons. D'après les âges du classement 33% de vos élèves doivent être considérés comme retardataires. Plusieurs élèves doublent leur classe très souvent, à cause d'absences trop fréquentes au cours de l'année scolaires. Je remarque que votre commission scolaire impose des cotisations spéciales, à chaque arrondissement en particulier pour l'entretien ordinaire des écoles. Il serait désirable que l'entretien ordinaire des écoles soit payé par tous les arrondissements en commun et non par chaque arrondissement en particulier."¹⁰⁶¹ Une semaine plus tard, après la lecture d'une circulaire du Département de l'Instruction publique, le salaire des institutrices est porté à \$400.00 par année à quoi on ajoute la somme de \$5.00 à chacune pour défrayer le coût du ménage.¹⁰⁶²

Au début d'août, l'état des chemins se laisse deviner par une plainte portée par W. Héon "courrier de Mail rurale", qui réclame \$6.00 pour dommage à son automobile, et le 11, on en reçoit deux autres. Entre temps, on discute encore de trois nouveaux cas d'hospitalisation de citoyens qui demandent des remboursements.¹⁰⁶³

Le 13 ou le 21 octobre, Noël Pellerin est élu président de la Caisse Populaire.¹⁰⁶⁴

Le 2 novembre, le conseil municipal appuie la requête des propriétaires des lots numéros 20 et 21 des rangs 2, 3 et 4 de Ham, demandant le creusage de la rivière Nicolet sur une longueur de deux milles et demi.

Peu après, les paroissiens décident de faire couvrir la partie Nord-Ouest de la salle paroissiale en tôle au coût d'environ \$125.00.¹⁰⁶⁵

Au début de décembre, le conseil reçoit du ministère des Terres et Forêts un permis de coupe pour 50 mille pieds de bois sur les lots 18 et 19 du rang 1A, du canton Ham-Sud. T. Lavigne et E. Toupin inspectent les lieux puis indiquent qu'ils ont jugé bon de vendre ce droit de coupe à messieurs Tardif et Goulet à raison de \$10.00 le 1,000 pieds.

Suite aux pressions du ministère des Munitions et Approvisionnements, la Compagnie Shawinigan Water & Power demande à la municipalité de diminuer de 20% l'éclairage des rues. On remplacera alors plusieurs ampoules de 100 watts pour des 60 watts. Par ailleurs, le Commissariat des incendies de la province prie le conseil municipal d'adopter un règlement pour rendre obligatoire le ramonage des cheminées. On décide d'aviser le secrétaire de la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham. de Ham de vérifier si les boyaux sont en état de servir et si les bornes fontaines fonctionnent bien. Puis, Léo Paquette demande au conseil un dédommagement pour la perte d'une brebis au paturage; mais comme on ne peut trouver exactement la cause de la mort de cette brebis, il est décidé de refuser la demande. Enfin, à la prochaine séance, le conseil amendera le règlement numéro 12 concernant l'entretien des chemins d'hiver à chacun son fronteau, alors que les routes resteront en commun. Cette proposition donne lieu à un long débat.¹⁰⁶⁶

Le 21 décembre, l'inspecteur Blanchet indique qu'il se trouve 20 enfants en 1ère année, 13 en 2e année, 23 en 3e année, 17 en 4e année, 23 en 5e année, 11 en 6e année, 9 en 7e année, 4

1059. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mai 1942, vol. 4, p. 387-388.*

1060. *Id., 1er juin 1942, vol. 4, p. 390-394.*

1061. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 6 et le 13 juillet] 1942, vol. II, p. 286-287.*

1062. *Id., 13 juillet 1942, vol. II, p. 288-289.*

1063. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 août 1942, vol. 4, p. 399-400.*

1064. *Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Ham, [désormais: C.P. de N.-D.-H.], Livre des minutes de l'assemblée générale annuelle, [non paginé].*

1065. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique], 8 novembre 1942, p. 245. Une copie de cette résolution a été collée sur la page 245 du registre, sur laquelle on peut lire "Vu et approuvé le 12 nov. 1942 Philippe, év. de Sherbrook."*

1066. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 décembre 1942, vol. 5, 1942-1953, p. 12-14.*

en 8e année et 2 en 9e année, pour un total de 122. Dans l'ensemble, l'inspecteur se déclare satisfait. "Vos élèves sont bien classés. Toutes les matières du programme sont enseignées et on fait usage d'un tableau de l'emploi du temps dans chaque classe. J'ai bon espoir que l'année sera fructueuse."¹⁰⁶⁷ À propos des manuels de classe, il affirme: "Il y a uniformité des livres dans votre municipalité et tous vos livres sont approuvés pour le moment. Cependant quelques-uns de vos manuels seront retirés de la liste des livres approuvés en juillet 1943. Il vous faudra dresser une nouvelle liste pour vos écoles l'an prochain, et je serai à votre disposition pour vous aider à faire le choix de ces manuels."¹⁰⁶⁸

Il suggère aussi certaines améliorations à apporter: "Il devrait y avoir un tableau noir de plus dans chaque classe à l'école du village. Il manque une carte de l'Amérique du Nord et une cloche d'appel à l'école No 3. Le grand ménage n'a pas été fait dans vos écoles. Le grand ménage doit être fait, au moins une fois par année, pendant les vacances d'été."¹⁰⁶⁹ Ensuite, il recommande l'achat du timbre de Guerre. "Le Département de l'Instruction publique fait un appel en faveur de l'Achat du Timbre de Guerre dans les écoles. Je compte sur le dévouement des institutrices et sur l'appui de M. M. les commissaires pour faire un succès de cette campagne dans vos écoles."¹⁰⁷⁰ Il termine son rapport en soulignant l'excellence du travail de Béatrice Bégin qui se mérite une gratification.

Le 27 décembre, Elzéard Langlois est élu marguillier.

Le 4 janvier 1943, le conseil municipal annule la résolution de la dernière réunion qui visait à confier à chacun des propriétaires l'entretien de

son bout de chemin de fronteau. Puis, le ministère de la Santé demande de défrayer le coût d'entretien de [...]. Il est décidé de refuser de payer pour l'entretien de cet indigent, car lors de son arrestation, il ne demeurait pas dans la municipalité. Ensuite, on présente une motion d'insatisfaction face aux services de la compagnie Shawinigan Water & Power "[...] pour manque de courant électrique lequel nous a été coupé pendant 53 heures; actuellement il y a encore des troubles sur les lignes; nous désirons que ceci s'améliore sans trop de délai."¹⁰⁷¹

La mise en nomination du maire et des conseillers pour les sièges numéros 4, 5 et 6 a lieu le 13 janvier. Théophile Lavigne est réélu maire par acclamation. D'ailleurs l'élection des trois conseillers ne soulève pas de vagues non plus puisque Henri Poirier, André Côté et Omer Trottier sont élus conseillers par acclamation.

À la fin du mois, les marguilliers tiennent une assemblée de Fabrique afin de décider l'achat des décorations pour les funérailles et les mariages en regard du nouveau tarif, et cela au montant d'environ \$100.00.¹⁰⁷²

Au début de février, le conseil municipal prend connaissance de la démission du conseiller Omer Trottier qu'on remplace par Noël Pellerin. Puis on discute à nouveau du cas de [...]. On décide de faire parvenir un avis à son épouse et au ministère de la Santé que ce compte sera étudié avant d'en faire le paiement. Par ailleurs, on projette de détourner la côte située sur le lot numéro 7 du rang 1 et on demande un octroi de \$500.00 au ministère de la Colonisation à quoi on ajoute une seconde demande d'octroi, cette fois au ministère de la Voirie, afin d'obtenir les fonds néces-

saires pour continuer la route du rang 11 entre les lots numéros 1 et 2 et le chemin du rang 1 sur le lot numéro 18.¹⁰⁷³

Le 5, le diocèse de Sherbrooke modifie les tarifs alors en vigueur lors des funérailles et des mariages. Désormais, on offrira cinq classes de funérailles dont les prix s'échelonnent de \$60.00 pour la première classe à \$8.00 pour la cinquième. Quant aux mariages, les tarifs varient entre \$2.00 pour une première classe et \$40.00 pour une sixième.¹⁰⁷⁴

Au début de mars, après la nomination d'André Côté comme maire, le conseil municipal projette la remise en vigueur du règlement visant la destruction de la pyrale du maïs. À cette fin, la semaine du 17 au 24 mai a été choisie pour procéder au nettoyage des champs. Ensuite, on se penche sur une question sociale qui alimente les discussions partout au Canada: le travail des femmes en dehors du foyer. À ce sujet, Alfred Poisson, secondé par André Côté, propose que le conseil soutienne l'idéologie du clergé catholique qui prie le gouvernement de prohiber le travail de nuit aux femmes et aux jeunes filles, le travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans, et de réglementer la journée de travail à huit heures et la semaine à quarante heures.

Par ailleurs, le conseil demande au ministre de la Justice de maintenir l'interdit qui frappe le Parti communiste et de prendre des mesures efficaces pour empêcher toute propagande communiste au Canada.¹⁰⁷⁵

La guerre n'étant pas encore terminée, la population est soumise à l'utilisation des "bons de rationnement" émis par le gouvernement. À Notre-Dame, le conseil municipal verse la somme de

1067. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 décembre 1942, vol. II, p. 293-295.

1068. *Id.*, 12 décembre 1942, vol. II, p. 293-295.

1069. *Ibid.*

1070. *Ibid.*

1071. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 janvier 1943, vol. 5, p. 15-16.

1072. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique]*, 24 janvier 1943, p. 246-247. Une copie manuscrite de cette résolution est collée sur la page 246 et sur laquelle on peut lire "Vu et approuvé 28 janv. 1943 Oz. Letendre, p.a.V.G."

1073. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1943, vol. 5, p. 22-23.

1074. *Arch. de SHERBR.*, "Tarifs des funérailles, libéra et mariages, 5 février 1943", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 5.

1075. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er mars 1943, vol. 5, p. 24-27.

\$1.00 à Omer Trottier pour location de salle “[...] lors de la livraison des carnets de rationnement.”¹⁰⁷⁶

Puis, on discute à nouveau de la question du relèvement des trottoirs du village. Après avoir rappelé que l’année dernière, il était question de paver les rues, on adressera une nouvelle demande au ministère de la Voirie afin d’obtenir un octroi qui permettrait de faire ces travaux.

En avril, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie d’entretenir une distance de 622 pieds dans les chemins des rangs 10 et 11 ainsi qu’une distance de 695 pieds dans le rang 2 puisque ces deux bouts de chemin sont maintenant gravelés. Ensuite, le conseil est saisi d’une demande de A.-C. Béland afin d’établir un service de taxi entre Victoriaville et Garthby en desservant notre municipalité. Mais cette question demeure en suspens.¹⁰⁷⁷

Après avoir congédié les institutrices Lucille L’Heureux, Émillienne Pellerin et Brigitte Leblanc, les commissaires constatent que plusieurs élèves de l’arrondissement numéro 2 connaissent des problèmes d’éloignement et que, de toutes façons, ils sont trop nombreux. On projette alors la construction d’une nouvelle école sur le lot numéro 18. Pour en défrayer le coût, Conrad Poisson propose que la cotisation se fasse sur les biens fonds imposables de tous les arrondissements de la municipalité scolaire et qu’ainsi, à l’avenir toutes les dépenses de la dite municipalité soient en commun.¹⁰⁷⁸

Au printemps, l’inspecteur Blanchet écrit: “Tout va bien dans vos écoles. Vos institutrices remplissent consciencieusement les devoirs de leur

charge et font preuve de beaucoup de savoir-faire. Le programme des études est bien suivi et la discipline est bonne dans chaque classe. A l’école No 3, les succès seraient meilleurs si les élèves fréquentaient plus assidûment l’école.”¹⁰⁷⁹

Quant aux améliorations, il recommande: “Vous voudrez bien effectuer les améliorations suivantes aux écoles indiquées ci-après: Ecole No 2.: Réparer les portes et quelques pupitres Ecole No 3.: Réparer le solage et le perron. Cette école aurait aussi bien besoin de peinture à l’intérieur et à l’extérieur.”¹⁰⁸⁰

Au début de mai, le conseil municipal se préoccupe de nouveau de la question des chiens. On décide de charger Alfred Grenier de dresser la liste des propriétaires de chiens qui n’ont pas encore payé leur licence, il est aussi autorisé à appliquer la loi dans toute sa rigueur et d’exiger que tout propriétaire paye \$1.50 par licence.¹⁰⁸¹ En juin, le problème persiste et le conseil municipal accepte de défrayer le coût de \$51.30 à Léonia Ramsay pour un mouton dévoré par les chiens¹⁰⁸² et \$2.00 à Alfred Grenier et \$2.50 à Arthème Gagné pour l’inspection du mouton.

Enfin, quelques changements sont apportés au rôle d’évaluation, notamment dont l’un concerne la propriété de M. Théophile Lavigne, soit la fromagerie située sur le lot numéro 16A du rang 2 qui devient la propriété du Syndicat du 2e rang.¹⁰⁸³

Entre temps, l’évêque de Sherbrooke effectue une visite pastorale à Notre-Dame à l’occasion de laquelle il confirme 34 garçons et 25 filles. Le prêtre note: “Les édifices sont dans un bon état. Les finances s’améliorent, mais il faut être économe encore quelques années. L’Action Catholique fonctionne assez

bien. Les jeunes garçons ont les soins de la JAC. Les Fermières doivent quitter le Cercle des Fermières pour rejoindre l’Union Catholique des Fermières; ce point est urgent.”¹⁰⁸⁴

Au début de juillet, les commissaires d’école se réunissent en assemblée spéciale afin d’étudier la construction d’une nouvelle école dans l’arrondissement numéro 2. L’inspecteur du district est présent pour expliquer les avantages et les inconvénients de ce projet. On examine aussi la possibilité d’agrandir l’école du village pour y loger une troisième classe. On décide de conserver le projet de construction et on demande au Département de l’Instruction publique de faire parvenir les plans nécessaires pour une école d’environ 35 élèves. Enfin, on décide d’offrir aux institutrices un salaire annuel de \$500.00 pour l’année 1943-44.¹⁰⁸⁵

Les élections des commissaires d’école ont lieu le 5 juillet 1943, où Noël Pellerin et Adrien Champoux sont réélus par acclamation. Peu après, on demande au Bureau Sanitaire de visiter l’emplacement prévu pour la nouvelle école



Maison de Paul Lavigne. On y a fait la classe quelques semaines en attendant l’ouverture de l’école numéro 5.

1076. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, p. 27.

1077. *Id.*, 5 avril 1943, vol. 5, p. 29-30.

1078. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 janvier 1943, vol. II, p. 297-298.

1079. *Id.*, [entre le 12 janvier et le 8 juin] 1943, vol. II, p. 299.

1080. *Id.*, p. 299.

1081. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1943, vol. 5, p. 31.

1082. *Id.*, 7 juin 1943, vol. 5, p. 33.

1083. *Id.*, p. 33-34.

1084. *François HUDON et France McSWEEN, op. cit.*, p. 52.

1085. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 juillet 1943, vol. II, p. 301.

numéro 5. Ensuite, on lance un appel d'offre; les soumissions seront ouvertes dans douze jours. Effectivement, le 24 juillet, les commissaires tiennent une session spéciale afin de prendre connaissance des soumissions. Toutefois, la séance est ajournée au lendemain midi afin de s'informer de quelques détails auprès de l'entrepreneur. Finalement, on accepte celle d'Omer Trottier au montant de \$3,800.00. Quant au financement, on empruntera la somme totale.

Au début d'août, le conseil municipal reçoit un nouveau compte de \$49.86 du ministère de la Santé, concernant [...]. On le retourne en spécifiant qu'il s'agit d'une erreur. Puis, on élabore le projet de construction d'une bâtisse d'environ 24 x 48 pieds afin d'entreposer la machinerie municipale.¹⁰⁸⁶

Le 10 août les commissaires d'école autorisent Noël Pellerin à signer avec Moïse Côté le contrat au sujet du terrain de l'emplacement de l'école numéro 5 dans le rang 2. Puis, le secrétaire-trésorier est nommé contrôleur d'absences.¹⁰⁸⁷ Désormais, ce travail fera partie de ses obligations.

Le 7 septembre, le conseil municipal charge J.-W. Smith de visiter les cheminées des maisons du village et d'ordonner aux propriétaires de faire les réparations nécessaires, s'il y a lieu, et en cas de refus de ces derniers, il est autorisé à faire faire ce travail et faire parvenir le compte aux récalcitrants.¹⁰⁸⁸

En septembre, Adrien Champoux étant parti de la municipalité, Ludger Côté est nommé commissaire pour le remplacer. À cette époque, la commission scolaire achète du bois de chauffage pour les écoles. Pour celle portant le numéro 1, on achète de Robert Ramsay, 10 cordes de 2 au prix de \$6.30

la corde et de Germain Toupin, 15 cordes de 16" de bois franc, à \$4.40 la corde. Pour l'école numéro 2 Nord, on fait affaire avec Auguste Côté de qui on achète 10 cordes de 16" de bois franc, à \$4.50 la corde. Pour l'école numéro 2 Sud, c'est de Moïse Côté qu'on se procure 20 cordes de 16", bois franc, au prix de \$4.50 la corde. Enfin, pour l'école numéro 3, Armand Nault vend 15 cordes de 16", bois franc, à \$4.50 la corde. "Tout le bois devra être rendu à l'école dans le cours de l'été 1943."¹⁰⁸⁹

Le 7 novembre a lieu la "criée", la vente des chemins d'hiver à la salle Omer Trottier, après la grand'messe. Le 10e rang est adjugé à Léonia Ramsay pour le prix de \$63.00; le 11e rang pour .60¢ de l'heure à Art. [?] Laliberté; le 1er rang Nord à Henri Poirier pour \$80.00; le 1er rang Sud à Ludger Côté pour .75¢ l'heure; le 2e rang Nord à Elphège Nolette pour \$70.00; le 2e rang Sud à Elzéar Langlois pour \$60.00 et la route Nationale à Charlemagne Boucher pour \$40.00.¹⁰⁹⁰

Avant le 14 décembre, l'inspecteur d'école Blanchet réaffirme sa satisfaction; "[...] Vos institutrices semblent encouragées et tout laisse espérer que l'année sera bonne. J'ai constaté que l'assiduité est très bonne dans vos écoles, sauf à l'arrondissement No 3. J'ose croire cependant qu'avec le bon travail du contrôleur d'absences, on parviendra à faire disparaître les absences illégales qui ont toujours été la cause du peu de succès de cette école."¹⁰⁹¹ Il fait toutefois certaines recommandations: "Ecole No 1: Un tableau noir additionnel pour chaque classe. Ecole No 2: Une carte de l'Amérique du Nord. Ecole No 3: Un tableau neuf est absolument nécessaire. [...] Ecole No 3: Le prerron a besoin d'être refait à neuf. Ecole No 1: Votre commission scolaire devra prendre les

mesures nécessaires pour améliorer le logement des institutrices dès les prochaines vacances d'été. Il faudra placer des fenêtres dans la cuisine et peindre le logement au complet. Conformément à l'article 231 A de la loi scolaire, l'examen général et l'examen radiologique sont exigés pour les titulaires qui n'ont pas subi ces examens. Mlles Lucienne Gagnon, Rachel Cantin et Lucienne Hamel n'ont pas subi ces examens [...]."¹⁰⁹²

Le 14 décembre, les commissaires visitent la nouvelle école numéro 5 et l'acceptent officiellement.

En décembre, André Côté est élu comme troisième marguillier. Elzéar Langlois devient alors second marguillier et Auguste Sévigny, marguillier en charge des comptes.

Lors de l'assemblée spéciale du conseil municipal du 6 janvier 1944, on demande un octroi de \$4,000.00 représentant 50% des travaux à faire, qu'on répartira entre le chemin du rang 11 sur le lot numéro 2, la route du rang 10 entre les lots numéros 1 et 2, le chemin du rang 1 Sud sur le lot 17 et le chemin du rang 2 Nord sur le lot numéro 21.

Le 9, Alfred Grenier rend les comptes de la Fabrique. Les revenus pour 1943 ont été de \$3,944.52 et les dépenses de \$3,890.31, ce qui laisse un excédent de \$54.21.¹⁰⁹³

Aux élections municipales du 12 janvier, Philippe Nault est élu par acclamation au siège numéro 3 et Émile Toupin aussi par acclamation au siège numéro 1. Toutefois, Germain Toupin et Alfred Poisson briguent les suffrages pour le siège numéro 2. La secrétaire Rose Trottier décrète donc qu'il y aura élection le 17. À ce moment-là, 86 électeurs

1086. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 août 1943, vol. 5, 37-38.*

1087. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 10 août 1943, vol. II, p. 309.*

1088. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 septembre 1943, vol. 5, p. 39.*

1089. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [?] 1943, vol. II, p. 313.*

1090. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], [7 novembre] 1943, vol. 5, p. 47.*

1091. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [avant le 14 décembre 1943, vol. II, p. 315-316.*

1092. *Id., p. 315-316.*

1093. *Par. N. D.-L.-H. [Registre des délibérations de la Fabrique], 9 janvier 1944, p. 3-5.*

expriment leur opinion. Le décompte indique 38 bulletins en faveur de Germain Toupin et 48 pour Alfred Poisson qui est déclaré élu avec 10 voix de majorité.¹⁰⁹⁴ Le 23, le conseil municipal délibère sur la question de l'immigration des réfugiés d'Europe au Canada. La Ligue Nationale considère que le fait de permettre ainsi l'entrée au pays de réfugiés est non seulement une nouvelle brèche aux prérogatives du peuple mais sera l'origine de perturbations sociales pour le moment et pour l'après guerre. Aussi, elle demande l'appui des conseils municipaux. À Notre-Dame, on endosse une résolution pour s'opposer à un projet d'immigration différent de celui qui a prévalu jusqu'ici, et qui exige qu'aucune modification aux lois et règlements actuels régissant l'immigration, ne devrait être faite sans que le parlement ait eu l'occasion d'en discuter au cours de la prochaine session.¹⁰⁹⁵

Après la nomination d'André Côté comme pro maire, le conseil apprend que le gouvernement a levé l'embargo sur l'asphalte. Le conseil demande donc au ministère de la Voirie le pavage du chemin du village en asphalte et que les trottoirs soient haussés, parce qu'ils sont presque inutilisables en temps de pluie, depuis la construction de la route 34. De plus, on demande d'entretenir cette route pour qu'elle demeure ouverte pour la circulation des "machines" durant l'hiver. Enfin, on demande au ministère de la Voirie un certain montant d'argent pour continuer et, si possible, terminer le Chemin Saint-Philippe, le montant accordé serait le 100% du coût des travaux.¹⁰⁹⁶

Au début de mars, après avoir remis en vigueur le règlement concernant l'élimination de la pyrale du maïs, le conseil doit répondre à une lettre de l'avocat Jules Poisson, qui réclame, au nom de

son client Rolland Hamel, la somme de \$52.50 plus \$12.50 de frais d'avocat et \$20.00 d'amende pour dommages subis dans les chemins de la municipalité à cause du mauvais entretien. Après avoir délibéré, les conseillers décident de rencontrer Rolland Hamel pour en venir à un arrangement. Mais ce dernier n'est pas le seul à se plaindre car une demande est présentée par Alphonse Poirier, Courrier Postal de Saint-Adrien, de voir à améliorer l'entretien des chemins. Le conseil réagit et avise les entrepreneurs de mettre leur chemin en bonne condition, d'y faire les rencontres nécessaires et d'y poser des balises, dans les huit jours, sinon on se chargera de faire faire ce travail à leurs frais.¹⁰⁹⁷

Lors de la même réunion, on discute de nouveau du cas de [...]. Il semble que le malentendu persiste entre le ministère de la Santé et le conseil municipal. Puis, Noël Pellerin annonce sa démission comme conseiller. Enfin, le conseil accepte la demande de J.-O. Dosthie d'installer une table de pool dans son commerce.

Le 1er mai, le conseil municipal décide que la taxe des chiens pour l'année 1944 sera de .50¢. Puis, après la nomination d'Henri Proulx pour remplacer Noël Pellerin, on aborde la question de l'assistance publique; il faut rappeler à l'un de remplir ses obligations envers la municipalité et s'occuper du cas de [...] dont on persiste à refuser de payer l'entretien.

Le 9, les commissaires d'école rejettent une demande de l'Association des Institutrices rurales concernant une convention collective. Puis, on congédie les institutrices Lucienne Gagnon, Emilienne Pellerin, Esther Boucher, Lucienne Hamel et Rachel Cantin.

Au début de juin, le conseil municipal revient sur le sujet de [...].

Émile Toupin est alors chargé de s'informer auprès de Roland Provencher, avocat du curateur, afin d'éclaircir cette affaire.¹⁰⁹⁸

Durant l'été, l'inspecteur Blanchet, toujours satisfait des écoles de Notre-Dame, observe: "[...] L'école No 3 est la plus faible. L'assiduité fait encore défaut dans cette classe. C'est une des raisons du peu de progrès de ces élèves. Le journal d'appel est bien tenu à l'exception de l'école No 3."¹⁰⁹⁹ Quant aux recommandations, elles se résument à l'école numéro 3 qui a besoin de réparations. "Les fondations sont défectueuses et le perron est à refaire. Il faudrait aussi peindre l'intérieur et l'extérieur. Vous voudrez bien effectuer ces travaux au cours des prochaines vacances."¹¹⁰⁰

Le 3 juillet 1944, Auguste Côté est réélu commissaire d'école par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de prendre en charge une distance de 2,380 pieds gravelée dans le rang 1 Sud et 2,019 pieds dans le rang 11 Ouest. Ensuite, on prend les grands moyens afin d'amener tous les propriétaires de chiens à munir leurs animaux d'une licence. Il est décrété qu'un avis leur soit envoyé que si dans huit jours cette taxe n'a pas été payée, on enverra quelqu'un pour faire tuer ces chiens et les frais seront chargés aux propriétaires.

Par ailleurs, le conseil a reçu une demande de A.-C. Béland pour l'obtention d'un permis d'opérer un système de transport en commun reliant Garthby à Victoriaville. On demandera au contrôleur des transports ainsi qu'à la Régie des services publics d'émettre un permis de services d'autobus.¹¹⁰¹

Et puis, la vente des boissons

1094. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 janvier 1944, vol. 5, p. 52-53. Alfred Poisson, Émile Toupin et Philippe Nault sont assermentés le 7 février.*

1095. *Id., 23 janvier 1944, vol. 5, p. 54-55.*

1096. *Id., 7 février 1944, vol. 5, p. 58-59.*

1097. *Id., 6 mars 1944, vol. 5, p. 62.*

1098. *Id., 5 juin 1944, vol. 5, p. 68.*

1099. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 13 juin et le 3 juillet] 1944, vol. II, p. 323.*

1100. *Ibid.*

1101. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1944, vol. 5, p. 72.*

alcoolisées le dimanche n'a pas cessé. On avisera les propriétaires de magasin, qu'à l'avenir ils devront s'abstenir de toute vente le dimanche, tel que demandé par la loi fédérale, sans quoi le conseil se verra forcé de l'appliquer dans toute sa rigueur.

Le 10 juillet 1944, après avoir procédé à l'assermentation du commissaire Auguste Côté, on apprend que le Département de l'Instruction publique accorde une subvention de \$1,525.00 pour la construction de l'école numéro 5. Ensuite le salaire des institutrices est fixé à \$500.00. Une entente sera conclue avec chacune d'elles pour l'entretien de la classe pour le montant de \$8.00. Cependant, l'institutrice de l'école numéro 3 sera payé \$25.00 de plus à cause de la difficulté de situation de cette école. Enfin, Noël Pellerin est nommé président de la commission scolaire.¹¹⁰²

Le 16 juillet, les marguilliers décident de réparer l'église et de peindre l'extérieur. On estime le coût des travaux à \$500.00.¹¹⁰³

Le 7 août, les conseillers mettent leur menace à exécution et confient à Auguste Côté le mandat d'aller tuer les chiens pour lesquels le propriétaire n'a pas encore payé de taxe.¹¹⁰⁴

Le lendemain, c'est jour d'élections provinciales. Il s'agit encore d'une élection qui soulève l'enthousiasme puisque le taux de participation est de 88,1% à l'échelle du comté de Wolfe. L'issue du vote est extrêmement serré puisque le libéral Thomas Lapointe récolte 3,417 voix (45,7%) et Henri Vachon, de l'Union Nationale, 3,478 (46,5%), laissant 546 voix (7,3%) au tiers parti de Henri-Louis Roberge. À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation est de 85,8%. 109 électeurs (54,5%) accordent leur vote à Thomas Lapointe,

89 (44,5%) à Henri Vachon et 2 (1%) à Henri-Louis Roberge.¹¹⁰⁵

Le 30 août, ayant réussi à reprendre le pouvoir contre le libéral Joseph-Adélarde Godbout, Maurice Le Noblet Duplessis, représentant du nouveau parti de l'Union nationale, prête le serment qui fait de lui le nouveau premier ministre de la province.

En octobre, le conseil municipal est de nouveau saisi de cas d'assistance publique, mais on refuse pour la Xième fois d'endosser les frais de [...] qui s'élèvent cette fois à \$43.80. Par contre, on menace un citoyen de recourir aux tribunaux s'il ne rembourse pas la municipalité pour l'entretien de sa mère. De plus, on accorde \$2.50 par semaine pour aider un autre citoyen incapable de subvenir aux besoins de sa famille, à la suite d'un accident. Cet argent sera remis au curé Tremblay qui lui fera parvenir ce dont il aura besoin. Enfin, une nouvelle demande sera faite au ministère de la Voirie pour faire entretenir la route numéro 34 afin qu'elle demeure ouverte pour la circulation des "machines" durant l'hiver.¹¹⁰⁶

L'inspecteur d'école C. Blanchet effectue sa visite des écoles probablement en novembre. À ce moment-là, on dénombre 19 élèves en première année, 33 en deuxième, 15 en troisième, 18 en quatrième, 22 en cinquième, 15 en sixième, 8 en septième et 4 en huitième. Après avoir souligné sa satisfaction, l'inspecteur écrit: "[...] Tous les registres à l'usage des titulaires sont très bien tenus. L'assiduité est bonne et tous les enfants d'âge scolaire en état de fréquenter l'école vont en classe. L'institutrice de l'école No 3 manque de livres nécessaires pour sa classe."¹¹⁰⁷ En ce qui concerne les améliorations à apporter, il indique: "Ecole No 1: Un tableau noir additionnel

est absolument nécessaire pour chaque classe, ceux qu'on a présentement n'ont pas une surface suffisante. Ecole No 5. Il faudrait noircir les tableaux. L'école No 3 est en mauvais état. Les fondations surtout sont détériorées et auraient du être réparées au cours des dernières vacances. Comme il est trop tard pour faire ces réparations, je recommande à votre commission scolaire de faire rechausser le solage pour cet hiver et de prendre les mesures nécessaires pour que cette école soit restaurée l'an prochain."¹¹⁰⁸

Le 24 décembre, Norbert Sévigny est élu comme troisième marguillier. André Côté devient second marguillier et Elzéar Langlois, marguillier en charge des comptes. On profite aussi de l'assemblée pour porter le salaire du bedeau à \$25.00.¹¹⁰⁹

Le 2 janvier 1945, Théophile Lavigne préside la dernière assemblée du conseil municipal en tant que maire. La dernière résolution de son mandat consiste à accorder un montant de \$2.00 plutôt que \$2.50 au curé Tremblay pour subvenir aux besoins de la famille de [...].¹¹¹⁰ Son terme s'achève officiellement le 10 janvier 1945.



Pierre Ramsay, Hector, Gisèle et Oscar, et leur fils Florent. En haut, Alfred et Wilfrid Ramsay.

1102. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juillet 1944, vol. II, p. 324-326.

1103. Par. N.-D.-L.-H., (*Registre des délibérations de la Fabrique*), 16 juillet 1944, p. 7.

1104. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 août 1944, vol. 5, p. 73.

1105. Gov. du Q., *Rapport sur les élections générales de 1944 [...]*, p. 187.

1106. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1944, vol. 5, p. 77.

1107. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 1er novembre 1944 et le 14 février 1945], vol. II, p. 335.

1108. *Ibid.*, p. 335.

1109. Par. N.-D.-L.-H., (*Registre des délibérations de la Fabrique*), 24 décembre 1944, p. 8.

1110. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 janvier 1945, vol. 5, p. 85.



Un groupe de paroissiens et de paroissiennes en pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap.

Omer Trottier - 1945 (10 janvier) - 1949 (17 janvier)



Omer Trottier

Le 10 janvier 1945, Henri Poirier, Auguste Côté et Henri Proulx sont réélus par acclamation aux sièges numéros 4, 5 et 6 tandis qu'Omer Trottier est proclamé maire, aussi par acclamation. Trois jours plus tard, le conseil se réunit en assemblée spéciale pour discuter de l'aide à apporter à la famille en difficulté dont on avait déjà discuté il y a peu. Le curé Tremblay est d'avis que ces gens sont réellement très pauvres et de plus le père est malade suite à un accident. On offre à cet homme de payer son transport à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.¹¹¹¹ Plus tard, on décide de lui obtenir une carte d'Assistance publique.



Boutique d'Omer Trottier avant 1946.

Le 5 février, Auguste Côté est nommé pro maire, et Bertrand Trottier réengagé secrétaire-trésorier avec un salaire annuel de \$200.00. Ensuite, le conseil demande \$2,000.00 au ministère de la Voirie qui représente 50% du coût des travaux pour continuer le chemin sur les lots numéros 21 et 22 du rang 2 Nord et sur les lots numéros 1 et 2 du rang 11. On demande aussi un montant de \$1,000.00 qui serait le 100% des travaux.

Au début d'avril, les conseillers se penchent sur une question de moralité publique. Il semble que plusieurs personnes jouent à l'argent. On avisera la population qu'on appliquera la loi prévue contre quiconque sera pris en flagrant délit.¹¹¹²

Peu après, les commissaires congédient les institutrices, puis étudient la question de la vente de l'école numéro 4. On finit par la céder à Ernest Champoux pour la somme de \$150.00.¹¹¹³

Au printemps, l'inspecteur Cyrice Blanchet continue à être satisfait des écoles de Notre-Dame. "[...] Vos institutrices qui comptent pour la plupart plusieurs années d'expérience, accomplissent les devoirs de leur charge avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire. À l'école No 3, j'ai constaté des progrès sen-

1111. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 13 janvier 1945, vol. 5, p. 89.*

1112. *Id.*, 3 avril 1945, vol. 5, p. 94.

1113. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 11 avril 1945, vol. 11, p. 337.*

sibles sur la tenue de cette classe. L'assiduité s'est aussi amélioré d'une façon notable. Je recommande à M. M. les Commissaires de faire les engagements de bonne heure et de réengager autant que possible toutes leurs institutrices diplômées.¹¹¹⁴ Quant aux améliorations, il souligne "Il faudrait ajouter un tableau noir dans chaque classe de l'école du village et renouveler ceux de l'école No 5."¹¹¹⁵

Le 7 mai, le conseil municipal prie le ministre de la Voirie d'entretenir une distance de 1,283 pieds de chemin gravelé dans le rang 11 et 2,192 pieds dans le rang 1. Puis, on accepte de payer les comptes parmi lesquels se trouve celui de \$3.30 pour les licences pour chiens, et \$6.00 pour 2 moutons à Auguste Sévigny, ainsi que celui de \$4.00 à Arthème Gagné pour inspection des moutons. Le conseil ne peut faire plus que de réitérer les menaces de faire tuer les chiens dépourvus de licence; on amende même la résolution afin de baisser le prix des licences à \$2.00 au lieu de \$3.00 afin qu'il n'y ait aucune excuse.¹¹¹⁶

La seconde guerre mondiale étant terminée, le conseil paye une grand'messe "pour remercier Dieu de la victoire et demander une paix basée sur la charité et la justice."¹¹¹⁷

Au début de juin, le conseil municipal appuie la demande de la Chambre de commerce de Victoriaville, pour que le gouvernement redresse et élargisse la section Victoriaville-Garthy de la route numéro 34 reliant Victoriaville à Woburn ou la jonction entre la route numéro 1 et la route numéro 5. Puis on demande un octroi de \$500.00 au ministère de la Voirie représentant 50% du coût de la continuation du chemin du rang 1 Sud.¹¹¹⁸

Sur la scène fédérale, le 11 juin 1945 on doit élire les députés. À cette occasion, 21,083 électeurs sont inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond et Wolfe et 16,064 personnes (76,2%) s'acquittent de leur devoir de citoyen. Les résultats classent Roland Pelletier, candidat de l'Union des Électeurs au quatrième rang avec 1,147

voix (7,1%). En troisième position, on retrouve le candidat indépendant Arthur-H. Marcotte qui récolte 1,271 voix (7,9%). Pour sa part, le représentant du Bloc Populaire, J.-Émilien Lafrance, décroche la seconde place avec 5,088 voix (31,7%), ce qui confirme la réélection du candidat libéral James-Patrick Mullins qui entreprend alors son troisième mandat en récoltant 8,459 voix (52,7%).¹¹¹⁹ À Notre-Dame-de-Ham, 175 (66,8%) des 262 personnes inscrites sur la liste électorale s'acquittent de leur devoir d'électeur. Roland Pelletier recueille 2 voix (1,1%), Arthur-H. Marcotte 3 (1,7%), Émilien Lafrance 47 (26,9%) et James-Patrick Mullins 123 (70,3%).¹¹²⁰

Le lendemain, les commissaires cèdent à une requête des contribuables, et refusent l'engagement de Lucienne Gagnon.¹¹²¹

Le 9 juillet 1945, Moïse Côté et Léonidas Leblanc sont élus commissaires d'école et sont assermentés le soir même alors que se tient la première assemblée de la commission scolaire au cours de laquelle Auguste Côté est nommé président. Le salaire annuel des institutrices est porté à \$600.00. Puis, on annule la résolution concernant le congédiement de Lucienne Gagnon; elle est engagée avec Émélienne Pellerin pour enseigner à l'école numéro 1 alors qu'Esther Boucher s'occupera de l'école numéro 2, Béatrice Bégin de l'école numéro 5 et Jeanne-d'Arc Trottier de l'école numéro 3. Enfin, on décide de réparer l'école numéro 3 au coût de \$2,000.00 et pour laquelle on demande un octroi au Département de l'Instruction publique.

Lors de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 7 août, on demande \$1,500.00 au ministère de la Voirie pour continuer le chemin dans le rang 11, ce montant serait le 50% du coût des travaux.



La maison et la grange d'Omer Trottier, ainsi que sa manufacture reconstruite après l'incendie de 1946.

1114. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 11 avril et le 12 juin] 1945, vol. II, p. 338.

1115. *Id.*, [entre le 11 avril et le 12 juin] 1945, vol. II, p. 338.

1116. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 mai 1945, vol. 5, p. 95-96.

1117. *Id.*, p. 96.

1118. *Id.*, 4 juin 1945, vol. 5, p. 98-99.

1119. Pierre DROUILLY, *op. cit.* p. 245.

1120. *Gouv. du CAN.*, *Vingtième élection générale 1945 [...]*, p. 328-329.

1121. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 juin 1945, vol. II, p. 340.

Le 14, Oliva Côté assiste à l'assemblée des commissaires et explique qu'à cause de l'éloignement et du mauvais état des chemins, ses enfants ne peuvent fréquenter l'école. La commission scolaire demandera au Département de l'Instruction publique de lui accorder une subvention pour aider à défrayer le coût du transport de ces enfants. Cette demande porte fruit puisque le 11 septembre, on prend connaissance de la réponse du député Vachon. On répond que le coût global du transport est évalué à \$300.00 dont un montant de \$100.00 sera fourni par les familles intéressées et \$100.00 par la commission scolaire.

Le 1er octobre, le conseil appuie la demande de Rolland Hamel auprès de la commission des Prix et du Commerce afin qu'il obtienne un permis d'abattage et de livraison de viande au détail. En même temps, on avise le Bureau sanitaire du district concernant la surveillance des boucheries de la municipalité. À ce moment-là, la taxe municipale est fixée à \$2.00 par \$100.00 d'évaluation, ce qui devrait rapporter la somme de \$2,259.50.

Au début de novembre, Émile Toupin propose que Fernand Roy remplace Henri Proulx comme conseiller au siège numéro 6, car ce dernier a quitté la municipalité définitivement. Cependant, Auguste Côté propose plutôt la candidature de Germain Toupin. Philippe Nault ayant secondé cette dernière proposition, c'est donc Germain Toupin qui hérite du siège numéro 6. Par ailleurs, l'affaire [...] semble arriver à son terme puisque le ministère de la Santé accepte enfin de décharger la municipalité des comptes le concernant et dont le montant s'élève à \$302.61. De son côté, le ministère de la Voirie, met à la disposition de la municipalité un montant additionnel de \$200.00 pour graver la côte du rang 1, vis-à-vis le lot numéro 17.¹¹²²

Le 16 décembre, Eddy Morasse est élu marguillier. Norbert Sévigny

devient second marguillier et André Côté, marguillier en charge des comptes.

Un froid semble s'établir entre le conseil municipal et le curé Tremblay puisque le 7 janvier 1946 ce dernier menace de faire des frais à la municipalité si le compte présenté par lui au conseil de décembre n'est pas payé. Ce compte est cependant encore refusé. Un tout autre problème préoccupe les conseillers. En effet, on songe à faire l'achat d'une "machine à chemins". On s'informerait à Ham-Nord pour connaître le numéro de leur machine à chemins afin d'en commander une semblable à la Fonderie de Plessisville. La discussion se porte ensuite sur l'entretien de la route numéro 34 pour la circulation des camions et des automobiles. On argumente qu'à cause de l'éloignement de la municipalité des centres ferroviaires, l'entretien de cette route activera le commerce de Notre-Dame. On se dit prêt à souscrire un montant de \$100.00 pour cet entretien. Toutefois, Auguste Côté et Henri Poirier s'opposent en disant qu'un montant de \$75.00 serait suffisant.¹¹²³

Le 9, Émile Toupin et Conrad Poisson sont élus conseillers par acclamation aux sièges numéros 1 et 2. Par contre, Philippe Nault et Odias Morissette sont proposés pour le siège numéro 3. La secrétaire proclame donc qu'il y aura élection, lundi le 14 janvier. Cependant, Conrad Poisson refuse le siège numéro 2 "faute de qualification."¹¹²⁴ Odias Morissette accepte alors l'offre de prendre sa place et tout rentre dans l'ordre. En février, le conseil décide l'achat d'une niveleuse numérotée 1 [ou 7] à la Compagnie Forano de Plessisville. À ce moment-là, Paul Lavigne, Omer Trottier, Alphée Trottier, Rolland Langlois, Simon Smith, Hilarion Grenier et Ubald Lavigne, sont pompiers volontaires. On autorise le chef des pompiers Émile Toupin, à voir à ce que les bornes-fontaines soient en bon état.

À la fin de l'hiver, l'inspecteur

Blanchet visite les écoles de Notre-Dame-de-Ham et dénombre 23 élèves en première année, 21 en deuxième, 14 en troisième, 17 en cinquième, 21 en sixième, 9 en septième, 5 en huitième et 2 en neuvième. L'inspecteur constate "(a) À l'école No 3, le pourcentage des promotions est fort, mais les élèves sont faibles. (b) Les livres sont autorisés et il y a uniformité autant que possible; quelques élèves manquaient encore de livre lors de ma visite. (c) Le tableau de l'emploi du temps a été vu et approuvé dans chaque classe. (d) Les méthodes d'enseignement peuvent être améliorées. Lors de la conférence de septembre, nous avons demandé au personnel enseignant d'étudier, cette année, les nouvelles méthodes d'enseignement afin de pouvoir les mettre en application dès l'an prochain. Ces nouvelles méthodes qu'on appelle école active rendent les classes intéressantes et incitent l'élève au travail personnel [...]. (e) Aux écoles 1 & 5, les tableaux noirs, n'ont pas une surface suffisante. Il faudra en ajouter d'autres. Il manque un thermomètre à l'école No 1 et un globe terrestre à l'école No 3. À l'école No 3 les travaux de réparations n'étaient pas encore terminés lors de ma visite [...]."¹¹²⁵

L'été s'en vient et on parle de nouveau des ravages de la pyrale du maïs. Lors de l'assemblée du 4 mars, le conseil maintient en vigueur le règlement passé à ce sujet. Cette année, la semaine du 13 au 18 mai sera celle du nettoyage des champs.

Comme on désire parachever le chemin et la route du rang 11, sur les lots 3, 4 et 5 ainsi que le chemin du rang 2 Nord sur les lots 21 et 22, le conseil demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie, représentant 50% du coût des travaux, un second \$1,000.00 qui couvrirait 100% des travaux, et aussi \$500.00 à 50% pour continuer et peut-être finir les travaux du rang 1 entre les lots 16 et 17. Puis, on autorise le maire et Émile

1122. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1945, vol. 5, p. 109.*

1123. *Id., 7 janvier 1946, vol. 5, p. 114-115.*

1124. *Id., 4 février 1946, vol. 5, p. 119. Émile Toupin et Odias Morissette sont assermentés le 4 février*

1125. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 8 janvier et le 12 mars] 1946, vol. II, p. 353-354.*

Toupin à s'informer au sujet du fonctionnement et de l'achat d'une pompe à incendie.¹¹²⁶

Le 1er avril, le conseiller Oliva Côté, nommé conseiller en février, qui n'a pas prêté le serment d'office dans les trente jours qui ont suivi sa nomination, ne peut occuper son siège. On le nomme de nouveau conseiller au siège numéro 2, et il prête le serment d'office séance tenante et tout rentre dans l'ordre. Ensuite, il est question d'une part de l'abolition du péage sur les ponts Jacques Cartier et Victoria et, d'autre part, d'un projet de construction d'un nouveau pont à Montréal, et enfin, de compléter la voie Sir Wilfrid Laurier suivant son plan original. Le conseil décide d'approuver la formation d'un comité temporaire de promotion de ces projets.

Le 13 mai, le conseil municipal accepte la démission du conseiller Émile Toupin. Puis, on avisera le Bureau de la Voirie à Cookshire que le pont sur la rivière Nicolet dans le rang 1 a besoin de réparations, après quoi on règle deux cas d'assistance publique.

Le 2 juin, le conseil prie le ministre de la Voirie d'entretenir une distance de 360 pieds dans le rang 1 Sud-Ouest et une autre de 325 pieds dans le Chemin Saint-Philippe qu'on a gravelé. Puis, Albert Perreault est nommé conseiller au siège numéro 1 afin de remplacer Émile Toupin.

Le 11, les commissaires engagent Jeanne-d'Arc Trottier pour enseigner à l'école numéro 3, ainsi que Lucienne Gagnon et Émilienne Pellerin pour l'école numéro 1. Il est convenu que chaque institutrice recevra la somme de \$20.00 pour l'entretien de sa classe. À cette époque, on commence à discuter de l'électrification des écoles.¹¹²⁷

Le 1er juillet, Louis-Philippe Hudon remplace Bertrand Trottier comme secrétaire-gérant de la Caisse Populaire.¹¹²⁸

Le 2, Moïse Côté est nommé conseiller au siège numéro 1 pour remplacer Albert Perreault qui refuse la charge.¹¹²⁹ Puis, on décide de dépenser le \$1,000.00 reçu du ministère de la Voirie, dans le chemin du rang 11 entre les lots numéros 3, 4 et 5. Ensuite, la municipalité décide aussi d'acheter le terrain appartenant à l'épouse de Pierre Toupin sur le lot numéro 20, si le prix ne dépasse pas \$35.00. On termine l'assemblée en demandant les services de l'ingénieur du Commissariat des Incendies pour l'installation de pompes à incendies dans le village.

Peu après, Édouard Hudon et Noël Pellerin sont élus commissaires d'école. Ils sont assermentés le 11 alors que la commission scolaire tient une assemblée au cours de laquelle Auguste Côté est nommé président pour l'année 1946-47. Lors de cette assemblée, Lucille Perreault est engagée comme institutrice à l'école numéro 5 et Esther Boucher à l'école numéro 2. Puis, on autorise Noël Pellerin à acheter une fournaise pour l'école numéro 1. Enfin, on décide de déménager l'école numéro 2.¹¹³⁰

À cette époque, l'inspecteur Blanchet écrit: "Depuis quelques années votre commission scolaire a l'avantage d'avoir à son service un personnel enseignant expérimenté et très dévoué. Quatre sur cinq de vos institutrices ont de 13 à 20 années d'expérience. On enseigne le cours complémentaire dans trois de vos écoles et les succès se maintiennent chaque année. L'école No 3 marche aussi très bien sous la direction de Mlle Jeanne d'Arc Trottier qui est à sa première année d'enseignement. Cette classe est plus faible que les autres mais je constate un

progrès sensible dans l'application des élèves. Je félicite donc toutes vos institutrices pour le bon travail qu'elles accomplissent et il me fait plaisir de vous les recommander fortement pour la prochaine année scolaire."¹¹³¹

Quant à l'état des maisons d'écoles, il remarque: "Des réparations considérables ont été faites à l'école No 3. Il manque cependant de la peinture à l'intérieur et à l'extérieur. Vous voudrez bien faire exécuter ces travaux au cours des prochaines vacances."¹¹³²

Les commissaires se réunissent de nouveau le 19 juillet 1946. On a entendu parler d'une nouvelle loi concernant le paiement des dettes des commissions scolaires et on décide de s'informer de la procédure à suivre en pareil cas. On discute aussi des cas d'Oliva Côté et de Ludger Côté qui exposent leur situation concernant le transport de leurs enfants à l'école, après quoi on demande au Département de l'Instruction publique d'accorder une subvention pour régler la situation.

Au début d'août, le conseil municipal annule l'achat du terrain de l'épouse de Pierre Toupin. Cette question suscite un débat qui se termine par un vote et même si Moïse Côté et Germain Toupin se déclarent opposés à la résolution, elle est tout de même adoptée à la majorité. Puis, on entreprend de s'informer des prix concernant les pompes à incendie et accessoires, auprès de la compagnie de Pierre Thibault de Pierreville. Le feu, tant en fonction de la maîtrise que de la prévention, devient un sujet de préoccupation important pour la municipalité; à titre d'exemple, des contribuables demandent au conseil d'aviser Henri Proulx de faire couper le foin dans les prairies proches des bâtisses du village parce que cela représente un danger pour les incendies. Quant au site d'enfouisse-

1126. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1946, vol. 5, p. 123.*

1127. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 11 juin 1946, vol. II, p. 359-360.*

1128. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, [non paginé].*

1129. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 juillet 1946, vol. 5, p. 132. Moïse Côté est assermenté le 21 juillet, id., p. 133.*

1130. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 11 juillet 1946, vol. II, p. 361-364.*

1131. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [entre le 11 et le 19 juillet] 1946, vol. II, p. 364-365.*

1132. *Id., [entre le 11 et le 19 juillet] 1946, vol. II, p. 364-365.*

ment, dès que l'Unité Sanitaire du comté aura donné son accord, le conseil achètera un terrain appartenant à Émile Toupin.¹¹³³

Le 19, le conseil municipal décide que les conseillers se rendront à Pierreville pour acheter la "machine" [pompe à incendie] si les garanties offertes sont satisfaisantes. L'emprunt à faire sera de l'ordre de \$4,000.00.

Au début de septembre, le conseil organise une consultation populaire concernant l'éclairage du village. Il s'agit du règlement numéro 52 qui renouvelle l'entente déjà conclue avec la Shawinigan Power & Water, pour une nouvelle période de cinq ans, en conservant sensiblement les mêmes clauses du contrat passé en 1941.¹¹³⁴

Le 19, Mgr Desranleau émet un décret fixant la dime à 0.85¢ par \$100.00 dollars d'évaluation pour les propriétaires fonciers et les locataires de maisons et 0.75¢ par cent dollars d'évaluation pour les propriétaires habitant le village. Selon l'article 5, la dime ne doit pas être inférieure à \$5.00 dans tous les cas. L'article 6 stipule qu'un travailleur ou une travailleuse devra payer 0.40¢ par \$100.00 gagnés avec un minimum de \$2.00 per capita. La dime est due le 1er octobre, mais on tolère que les paroissiens s'en acquittent jusqu'à Pâques.¹¹³⁵

Lors de sa visite des écoles de l'automne 1946, l'inspecteur Blanchet compte 25 élèves en première année, 19 en deuxième, 22 en troisième, 23 en quatrième, 15 en cinquième, 10 en sixième, 15 en septième, 2 en huitième et 1 en neuvième. Il écrit: "Le nouveau programme des études est en vigueur, cette année, pour les trois premières années du

cours élémentaire. Vos titulaires tentent de le mettre en application dans leur classe, conformément aux directives qu'elles ont reçues à ce sujet. J'ai confiance en votre personnel enseignant et j'espère une année de progrès. [...] Je recommande un tableau noir additionnel pour chacune des écoles 3 et 5 et chacune des classes de l'école du village. Les tableaux qu'on a présentement n'ont pas une surface suffisante. [...] La classe des petits à l'école du village est trop nombreuse pour une seule institutrice. Si le nombre des élèves doit se maintenir, il faudra songer à organiser une troisième classe pour l'an prochain [...]."¹¹³⁶

Au début d'octobre, l'inspecteur du Bureau d'Hygiène rappelle au conseil que tout dépotoir doit se trouver à au moins à 1,800 pieds de toute habitation ou de toute source d'eau d'alimentation.¹¹³⁷ Puis, le conseil décide de déboursier sa cotisation de \$50.00 afin de faire partie de l'Association des chemins d'hiver pour l'entretien de la route 34.

À cette époque, après avoir pris connaissance des certificats médicaux des institutrices Esther Boucher et Lucille Perreault, les commissaires décident l'achat de quatre statues du Sacré-Coeur pour les écoles.¹¹³⁸

En novembre, on vient d'effectuer du gravelage dans le chemin du rang 11, sur les lots numéros 3, 4 et 5. On a acheté le matériaux sur place, de Noël Pellerin, soit 619 verges de gravelle à .10¢ chacune, grâce à une subvention équivalant à 50% des coûts.¹¹³⁹ Puis, on décide de faire parvenir au Commissariat des Incendies une copie de la facture de la pompe qu'on vient d'acheter au montant de \$2,000.00, en espérant que la subvention demandée arrivera plus rapidement,

car en attendant, il faut emprunter. Ensuite, on nomme Julien Trottier, Charles-E. Hudon, Charles-A. Hudon et Noël Pellerin pompiers volontaires; ils devront se mettre parfaitement au courant du fonctionnement de la pompe-remorque. Ils verront aussi à initier les autres pompiers volontaires et les préparer en cas d'incendie. Puis, on accorde un montant de \$24.00 par année à madame L. Hudon pour l'entreposage de la pompe. Peu après, le choix de l'entrepôt de madame Hudon ne semble pas satisfaire tout le monde et on cherche un endroit plus convenable.¹¹⁴⁰

Le 10 décembre, les institutrices des écoles numéro 1 et 2 demandant une augmentation de salaire. Après discussion, les commissaires décident d'accorder \$750.00 par année à Émilienne Pellerin, Lucienne Gagnon et Esther Boucher, \$625.00 à Jeanne-d'Arc Trottier et \$600.00 à Lucille Perreault. Toutefois, cette proposition suscite la discussion. Charles-Edouard Hudon et Noël Pellerin votent en faveur de la proposition tandis que Moïse Côté et Auguste Côté votent contre. La voix d'Auguste Côté étant prépondérante, la proposition n'est pas adoptée.¹¹⁴¹

Le 22, Omer Dosthie est élu comme troisième marguillier. Eddy Moras devient second marguillier et Norbert Sévigny, marguillier en charge des comptes.¹¹⁴²

Le 8 janvier 1947, Omer Trottier est réélu maire par acclamation, comme Auguste Côté et Germain Lavigne aux sièges numéros 5 et 6. Par contre, Auguste Sévigny et Philippe Nault se disputent le siège numéro 4. Bertrand Trottier décrète alors qu'il y aura une élection le 13. À ce moment-là, 109

1133. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1946, vol. 5, p. 134-135.*

1134. *Id., 3 septembre 1946, vol. 5, p. 137-140.*

1135. Arch. de SHERBR., "Mgr Desranleau, Décret de dime, 19 septembre 1946", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance. Le prix des loyers de cette époque varient entre \$10.00 et \$30.00 par mois.

1136. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...], [automne] 1946, vol. II, p. 376-377.*

1137. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 octobre 1946, vol. 5, p. 143.* L'inspecteur du bureau d'hygiène cite ici le numéro 479 du chapitre 13 du code municipal en vigueur à l'époque.

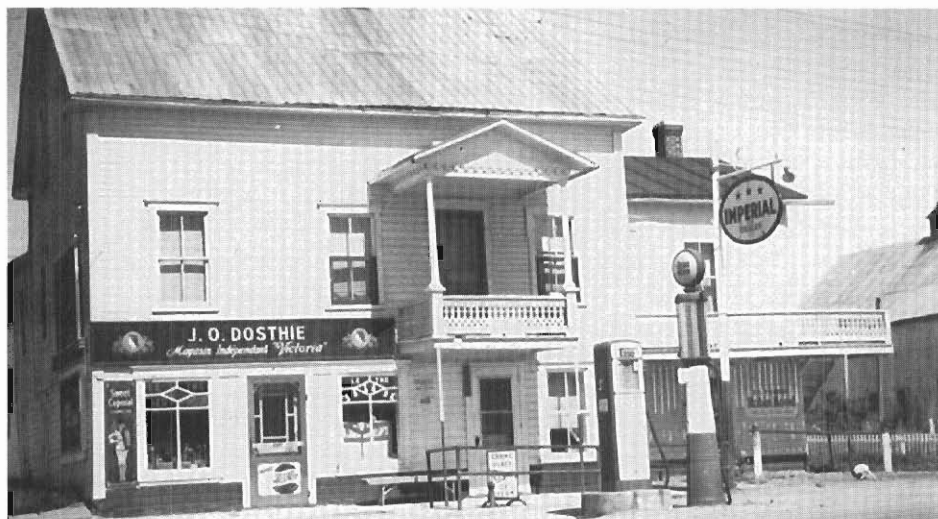
1138. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...], 8 octobre 1946, vol. II, p. 370-371.*

1139. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 novembre 1946, vol. 5, p. 146.* Ces travaux avaient été autorisés lors de l'assemblée du 2 juillet.

1140. *Id., 2 décembre 1946, vol. 5, p. 150.*

1141. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...], 10 décembre 1946, vol. II, p. 373-374.*

1142. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 15.*



Magasin Dosthie, acheté en 1927.

électeurs viennent exprimer leur choix. La compilation des bulletins de vote donne la victoire à Auguste Sévigny qui récolte 64 voix tandis que son adversaire en obtient 45. Les nouveaux élus sont tous assermentés lors de l'assemblée du 3 février où on procède au réengagement de Bertrand Trottier comme secrétaire; son épouse Rose est investie des mêmes pouvoirs. Enfin, Auguste Côté est nommé pro maire pour un terme de deux ans.¹¹⁴³ Puis, le conseil doit prendre une décision à propos d'une demande de l'Hôtel-Dieu de Lévis qui espère que la municipalité défrayera les coûts de l'hospitalisation de [...] fils de [...]. Les conseillers sont d'avis que [...] ne résidant pas dans la municipalité depuis douze mois, il devra s'adresser à Victoriaville où il demeurerait avant de s'établir à Notre-Dame-de-Ham. D'ailleurs cette histoire n'est pas claire car on a aussi reçu une lettre du magistrat de Sherbrooke avisant qu'il est chargé d'enquêter à son sujet.

Ensuite, la Société canadienne de la Croix Rouge dépose une demande de fonds. Le conseil décide plutôt d'ajouter son offrande de \$3.00 à la quête faite pour le Pape. Puis, il demande un octroi de \$3,000.00 au ministère de la Voirie afin de continuer le gravelage dans le chemin du rang 11 et la route du rang

11 entre les lots numéros 3-4-5, dans le chemin du rang 2 Nord sur les lots numéros 21 et 22, et dans la route du rang 1 entre les lots numéros 16 et 17. Ces montants couvriraient 50% du coût des travaux. À propos de la location de la pompe-remorque, on décide qu'à l'avenir, on chargera \$100.00 pour la sortir et \$50.00 l'heure à partir de son entrepôt; et, autant que possible le conseil devra fournir trois hommes. Cette pompe devra être installée en permanence sur le bord de la rivière, près du pont.

Le 8 avril, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de faire élargir la route numéro 34, si possible durant l'été 1947.

En mai, le conseil municipal reçoit du député Vachon, un chèque au montant de \$1,635.00 pour l'organisation d'un système de lutte contre les incendies et un second du ministère de la Voirie au montant de \$896.33 pour graver le chemin du rang 1 Sud-Ouest. Puis, à propos de la route 34, qui est très difficile à entretenir à cause du trafic trop lourd pour un chemin de gravelle, le conseil prie le ministre de la Voirie de faire travailler cette route en bitume dès cette année. Lors de la même assemblée, on

délibère sur l'achat d'une bâtisse pour remiser le matériel d'incendie, sans toutefois prendre de décision.¹¹⁴⁴

Le 13 mai, les commissaires décident de devenir membres de l'Association des commissaires d'école et payent leur cotisation de \$12.00. Puis, on avise Auguste Sévigny d'envoyer ses enfants à la classe régulièrement sinon on prendra les moyens nécessaires pour faire respecter la loi de la fréquentation obligatoire, qui impose une amende de \$20.00 à ceux qui refusent de s'y soumettre. Enfin, on examine une requête des contribuables de l'école numéro 2 demandant son déménagement plus au centre de l'arrondissement.¹¹⁴⁵

Au début de juin, les conseillers municipaux discutent à nouveau du cas de [...] qui détenait une carte d'assistance publique mentionnant son adresse à Notre-Dame-de-Ham lors de l'hospitalisation de son fils. On s'informerait de la date de son arrivée dans la paroisse et la carte devra être retournée s'il ne réside pas ici depuis douze mois.¹¹⁴⁶

Le 6, les commissaires étudient la question du déménagement de l'école numéro 2, car une contre requête est présentée à ce sujet. Finalement, on demande à Lucien Guertin, de Stoke Centre, de visiter les lieux afin d'évaluer le coût de l'opération. Le 24, on constate qu'effectivement, l'école numéro 2 n'est pas située au centre de l'arrondissement. Vu que les frais de déplacement seraient trop onéreux on opte plutôt pour la construction d'une nouvelle école pour laquelle on demande des plans au Département de l'Instruction publique. Puis, on décide d'effectuer les premières démarches pour la construction d'un couvent.

Le 7 juillet 1947, Auguste Côté et Arsène Nolette sont en lice pour obtenir le poste de commissaire. L'élection n'attire que 23 contribuables et

1143. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 mars 1947, vol. 5, p. 152-155.*

1144. *Id., 5 mai 1947, vol. 5, p. 160-161.*

1145. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 13 mai 1947, vol. II, p. 378-379.*

1146. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 juin 1947, vol. 5, p. 162.*



Bénédiction d'une croix de chemin au pied du mont Sévigny. De gauche à droite: John Ramsay, Norbert et Amédée Sévigny, curé Arthur Tremblay, Omer Trottier, Edgar Leclerc, [?] et Germain Toupin. On ignore le noms des enfants de chœurs.

Arsène Nolette l'emporte avec 16 votes, ce qui représente 7 voix de majorité sur son adversaire Auguste Côté qui en récolte 9.

Le même jour, le conseil municipal prie le ministère de la Voirie d'entretenir une distance de 1,548 pieds de chemin gravelé dans la route du rang 1 Sud-Ouest. La somme de \$1,000.00 qu'on vient d'obtenir du ministère de la Voirie, sera dépensée pour continuer le chemin du rang 11 sur les lots numéros 4 et 5.

La semaine suivante, les commissaires engagement Lucienne Gagnon et Esther Boucher pour enseigner à l'école numéro 1 et Charles-Édouard Hudon est nommé président de la commission scolaire pour l'année 1947-48. On prend aussi connaissance d'une lettre de Mlle Pellerin "[...] demandant la cause de son renvoi de la municipalité et les notes qu'elle a obtenue de M. l'Inspecteur pour son enseignement."¹¹⁴⁷ À la même époque, l'inspecteur Blanchet constate: "[...] Tout semble marcher très bien au point de vue discipline dans vos écoles. L'ordre existe aussi dans les registres des professeurs, le

bulletin des élèves et les cahiers de devoirs. [...] Il y a un tableau de l'emploi du temps dans chaque classe. Ce tableau est assez bien rédigé et les institutrices semblent en tenir compte dans leur enseignement. [...] Je suis très satisfait de ma visite dans vos écoles. En général vos classes sont fortes Dans les écoles 1 et 2 surtout; le résultat des examens que j'ai fait subir a été très bon [...] Rien n'est négligé pour donner une bonne éducation à vos élèves. Le cahier de préparation de classe révèle tout le soin que l'on prend pour donner une bonne formation religieuse. Les institutrices suivent aussi de près l'application des élèves en classe et le travail à domicile [...] Les institutrices des écoles 1 et 2 font preuve de beaucoup de dévouement et savoir faire Les succès qu'elles remportent dans leur classe méritent d'être soulignés. Ce sont des institutrices d'expérience qui se tiennent au courant des mouvements pédagogiques et qui cherchent à améliorer leurs méthodes d'enseignement. Les autres institutrices sont aussi très dévouées, mais elles ne peuvent réussir aussi bien faute d'expérience."¹¹⁴⁸

Au début d'août, après avoir

décidé que les assemblées se tiendront désormais dans le "sous-bassement" de l'église, le conseil municipal demande \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour l'amélioration de la route du rang 11 entre les lots numéros 1 et 2. Ensuite, on constate qu'il est urgent de recouvrir le pont sur la rivière Nicolet et on se tourne du côté du ministère des Travaux Publics afin d'obtenir une subvention pour réaliser ces réparations.¹¹⁴⁹

Le 7, chez les commissaires d'école, l'atmosphère s'électrifie car l'institutrice Mlle Pellerin entend bien obtenir des explications et se présente à l'assemblée. Rose Trottier consigne l'incident: "M. Pellerin ayant dit à l'assemblée précédente que le sec adj. avait dit que M. l'Inspecteur avait même conseillé aux institutrices de démissionner; le sec adj. consulte les personnes présentes lors de cette assemblée: deux Commissaires présents disent n'avoir pas entendu ces paroles mais qu'ils n'ont pas toujours porté attention, six contribuables attestent de leurs signature n'avoir pas entendu ces paroles mais bien celles que le sec adj. le leur rappelle. Après discussion M. Pellerin ajoute: Faites ce que vous voudrez celles que vous avez dites sont pires. Le sec. adj. se déclare satisfait car ajoute elle, je n'ai jamais renié mes paroles qu'elles qu'elles soient [...]"¹¹⁵⁰ L'assemblée ne semble pas comporter d'autres points à l'ordre du jour!

Le 2 septembre, le conseil municipal cherche toujours un endroit où loger la pompe à incendie. On finit par lorgner du côté de la Compagnie d'Aqueduc à qui on offre d'acheter un terrain avec bâtisse ainsi que tous les accessoires qu'elle possède et qui peuvent servir en cas d'incendie comprenant les bornes-fontaines, le tout pour la somme de \$300.00.

Le semaine suivante, la commission scolaire demande des soumissions concernant la construction de la nouvelle

1147. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 juillet 1947, vol. II, p. 389.

1148. *Id.*, [14 juillet?] 1947, vol. II, p. 386-387.

1149. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 août 1947, vol. 5, p. 167.

1150. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 7 août 1947, vol. II, p. 390-391.

école dans l'arrondissement numéro 2 après quoi on engage Jeanne d'Arc Giguère à l'école numéro 5 au salaire de \$750.00 par année et Lorraine Charest à l'école numéro 3 pour \$725.00. La réunion se termine sur l'autorisation accordée au président d'acheter une fournaise pour l'école numéro 1.¹¹⁵¹

Le 14 septembre, la Fabrique décide d'acquérir le poulailler du curé pour la somme de \$50.00.¹¹⁵²

Le 23, les commissaires d'école ouvrent les trois soumissions reçues concernant la construction de l'école du rang 2. Omer Trottier de Notre-Dame-de-Ham s'offre à faire les travaux pour la somme de \$6,300.00, Raymond Morin de Ham-Nord demande \$5,200.00 et M. Roberge de Sherbrooke, \$6,500.00. Après délibérations, la commission scolaire accepte la soumission de Raymond Morin de Ham Nord. On spécifie qu'à l'article concernant l'isolant, on demande

de poser "[...] de la laine de roche au lieu de laripes sur le plafond et entre le colombage."¹¹⁵³ Puis, on engage Philippe Hudon comme secrétaire-trésorier avec un salaire annuel de \$150.00.

Le 28, le curé Jos.-Arthur Tremblay dépose son administration. On constate que les revenus ont été de \$4,928.02 et les dépenses de \$3,202.28, ce qui laisse un excédent de \$1,725.74.¹¹⁵⁴ Puis, il est remplacé par Ubald Poulin.¹¹⁵⁵ Ce dernier prête alors le serment qui officialise son titre de curé de la paroisse Notre-Dame-de-Ham.¹¹⁵⁶

Le 6 octobre, le ministère de la Santé réclame \$7.50 pour [...] hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le compte est de nouveau refusé. Entre temps, le conseil échange un terrain acquis de Noël Pellerin pour un autre appartenant à Bertrand Trottier. Ce nouveau terrain mesurant 35 pieds de long à partir du pont Trottier en longeant le chemin en allant du côté nord, par 30 pieds de profondeur du chemin public jusqu'à la rivière, servira à construire une bâtisse servant à abriter la pompe à incendie et ses accessoires. Par ailleurs, on achète de Noël Pellerin, un autre terrain qui aboutit aussi à la rivière, pour remettre à Bertrand Trottier. Ensuite, on nomme Alphée Trottier, Auguste Hudon, Réal Dosthie, J.-W. Smith, Simon Smith, J.-Georges Pellerin, Roméo Landry, Alfred Roy, Philippe Proulx, Rosaire Ayotte et Paul Trottier pompiers volontaires, Noël Pellerin chef du Service d'Incendie et Charles-Édouard Hudon sous-chef.

Le 24, les commissaires acceptent l'emplacement que l'inspecteur d'hygiène a visité sur le lot numéro 25A et qu'Eddy Morasse fournit gratuitement,

comme site de la nouvelle école.¹¹⁵⁷ Le 3 novembre, comme tout est en ordre, on autorise un emprunt de \$5,200.00 qui sera remboursée en partie par un octroi de \$4,200.00 du Gouvernement, par la vente de la vieille école et par les revenus des taxes scolaires.

Le même jour, le conseil municipal discute de la question du fils de [...]. On décide d'écrire au juge lui-même pour lui expliquer qu'il n'était pas domicilié dans la municipalité depuis un an lors de son admission à l'hôpital de Lévis.¹¹⁵⁸

Le 25 novembre, les commissaires d'école se réunissent en assemblée spéciale afin de décider de l'adhésion de la commission scolaire à l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke. En réalité, on ne fait que suivre l'exemple de ce qui se passait dans le diocèse de Chicoutimi depuis le 12 octobre 1945. À Notre-Dame-de-Ham, c'est le président Charles-Édouard Hudon qu'on délègue au conseil de district de Sherbrooke de la section rurale de l'association.¹¹⁵⁹ Entre temps, on a reçu l'évaluation de l'électrification de l'école du village. Selon l'entrepreneur Caron, électricien de Victoriaville, il en coûterait au plus \$125.00. Les commissaires décident de demander à la commission Municipale de Québec la permission d'emprunter ce montant pour mener ce projet à terme.¹¹⁶⁰

Au début de décembre, le maire suggère de demander une subvention au ministère de la Voirie afin de paver les rues du village en bitume. L'assemblée se termine sur une discussion à propos du local servant aux séances du conseil. Le problème vient de ce que "[...] la salle



Ubald Poulin.

1151. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 septembre 1947, vol. II, p. 392-394.

1152. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*, p. 16.

1153. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 septembre 1947, vol. II, p. 394-395.

1154. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*, p. 18-19.

1155. Poulin, Joseph-Omer-Ubald. Né le 18 juillet 1907 à Saint-Joseph de Beauce, d'Ubald Poulin et d'Exilia Grégoire; études au Séminaire Saint-Charles et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné par Mgr Alphonse-Osias Gagnon le 10 juillet 1932 à la cathédrale de Sherbrooke; professeur au Séminaire (1932-1947), chapelain de l'Hôpital civique de Sherbrooke (1934-1947) et aumônier du Cercle catholique des voyageurs de commerce (1938-1944); curé de Notre-Dame-de-Ham (1947-1951); désigné le 7 juillet 1951 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; inhumé dans la crypte du Séminaire. Arch. de SHERBR., *Annuaire Diocésain*, 1954, p. 43. Aussi Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé*.

1156. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*, p. 17. Voir aussi: Archives de l'Arch. de SHERB., "Prise de possession canonique et serment", bte N.D.L.H., XIX A.58, dossier *Prise de possession canonique et serment*.

1157. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 octobre 1947, vol. II, p. 397.

1158. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1947, vol. 5, p. 175.

1159. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 novembre 1947, vol. III, p. 7-8-9.

1160. *Id.*, 9 décembre 1947, vol. III, p. 9-10.

actuelle n'est pas acceptée par le Département des Services publics, ne trouvant aucune solution, la chose est remise à plus tard.¹¹⁶¹

Le 9, puisque la commission Municipale de Québec accorde un octroi de \$4,200.00, les commissaires d'école décident d'emprunter à la Caisse Populaire locale la somme de \$5,200.00 au taux de 4% pour la construction de l'école numéro 2. Le remboursement se fera dans une période de 12 mois. Par ailleurs, après avoir constaté qu'il se trouve 26 élèves en première année, 23 en deuxième, 20 en troisième, 16 en quatrième, 22 en cinquième, 13 en sixième, 10 en septième, 6 en huitième et 1 en neuvième pour un total de 137 élèves, le 13 décembre, l'inspecteur Blanchet écrit: "[...] Des efforts très louables sont faits par vos institutrices pour la mise en opération du nouveau programme. Une institutrice seulement (école no 5) n'a pas encore tenté l'essai. Il faut dire aussi que cette institutrice a une classe très nombreuse comprenant 9 divisions [...] celles qui ont commencé à le mettre en application dans leur classe le trouvent très intéressant et qu'elles ne semblent pas avoir trop de difficulté.

[...] Le français & l'arithmétique sont enseignés selon les directives recommandées. On a un peu plus de difficulté en religion parce qu'on n'a pas encore tous les livres nécessaires à la préparation des leçons. Il y a encore du travail à faire pour ce qui regarde les autres matières. A l'école du village, il se fait de l'initiation à la musique d'après le programme. [...] La discipline est bonne dans chaque de vos écoles. [sic] [...] Il manque un thermomètre aux écoles 1 & 5, un globe terrestre, aux écoles 3 & 5. Je recommande l'organisation de bibliothèques scolaires pour chacune de vos écoles. Votre com. scolaire peut obtenir l'aide du Dept. de l'instruction publique si on en fait la demande.

[...] Une institutrice n'est pas diplômée. Cependant, vous avez été heureux dans votre choix et j'ai confiance qu'elle réussira. Les autres institutrices sont toutes bien qualifiées et deux ont même plusieurs années d'expérience. Les débuts de l'année sont très bons à l'école No 1. et bons dans les autres écoles. Une institutrice (No 5) ne fait pas une préparation écrite de sa classe. Je lui ai recommandé d'en faire une. Je suis fier du bel esprit de travail qui anime votre personnel et j'ai bon espoir que l'année sera fructueuse. [...] Les tableaux noirs n'ont pas une surface suffisante aux écoles 1 et 5. A l'école No 5, les pupitres des élèves ne sont pas proportionnés à la taille des élèves. Il faudrait remédier à cet état de chose parce que c'est très fatigant pour les élèves.

Je recommande l'installation de l'éclairage électrique à l'école du village. Cette amélioration s'impose. C'est le désir de l'honorable secrétaire de la Province que la lumière électrique soit installée dans les écoles partout où il y a un service d'électricité à proximité. Ce point est considéré lorsqu'il s'agit d'une demande d'octrois pour des constructions ou des réparations. [...] Pour le plus grand bien de leurs enfants, il importe que les parents s'intéressent de plus en plus à l'école. Le travail des élèves ne sera vraiment efficace que si les parents collaborent avec les institutrices. Je fais donc appel aux parents en ce sens et je suggère, si la chose est possible, qu'un soir de temps à autre au cours de l'année, les parents soient invités à se rendre à l'école pour visiter les classes, s'entretenir avec l'institutrice et examiner les travaux des élèves. Je prie la commission scolaire de bien vouloir favoriser ces rapprochements [...].¹¹⁶²

Le 28 décembre, Odias Morissette est élu comme troisième marguillier. Omer Dosthie devient second marguillier et Eddy Moras, marguillier en charge des comptes. Quant au bilan

démographique, on constate qu'il s'est effectué 32 baptêmes, 20 mariages et 5 sépultures. Pour la dernière année, la paroisse dénombre 30 baptêmes et plus. Désormais, ce nombre ne sera plus atteint. C'est aussi la dernière année où l'accroissement naturel atteint ou dépasse 20.

Le 5 janvier 1948, le conseil municipal reçoit un compte de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'hospitalisation des deux fils de [...]. Le secrétaire s'informerà à nouveau de cette histoire.

Lors des élections municipales du 14 janvier, Lionel Plante, Théodore Langlois et Odias Morissette sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation. Le 2 février, le conseil accepte de payer le compte de \$71.34 réclamé par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour les soins des enfants de [...]. Ensuite on constate qu'il y a d'importantes réparations à effectuer et pour lesquelles on demande \$3,000.00 à 50%, qui serviront à continuer le gravelage dans le rang 11, sur le lot numéro 4, la route du rang 11 entre les lots numéros 1 et 2 et la route du rang 1 sur les lots numéros 16 et 17.

Le 10 février, comme la Shawinigan Water Power s'affaire à installer l'électricité dans le voisinage de l'école numéro 2, la commission scolaire demande à la commission Municipale l'autorisation d'emprunter la somme de \$130.00 afin d'électrifier l'école. Cinq jours plus tard, les commissaires approuvent la construction de cette école, à la condition de terminer le système d'aqueduc, poser trois portes, peindre le vestibule, noircir les tableaux et les boiseries extérieures, finir les coins du toit, faire des carreaux dans les fenêtres doubles, poser le tuyau de ventilation sur le toit et finir les armoires dans la cuisine.¹¹⁶³ Le conseil municipal songe à acheter la vieille école afin de la transformer en salle de réunions; on demandera l'avis de la

1161. *Mus. H., D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er décembre 1947, vol. 5, p. 179.*

1162. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 13 décembre 1947, vol. III, p. 19-23.*

1163. *Id., 15 février 1948, vol. III, p. 18.*

commission Municipale de Québec.¹¹⁶⁴ Finalement, le 11 mai, on la vend à l'enchère.¹¹⁶⁵

Entre temps, Auguste Sévigny est nommé pro maire et le conseil réclame \$100.00 au conseil de Ham-Nord pour l'utilisation de la pompe remorque.¹¹⁶⁶ Le 3 mai, on apprend que les enfants de [...] sont rendus à l'orphelinat de Nicolet; le secrétaire est chargé d'obtenir plus d'informations.. On charge le secrétaire d'obtenir plus d'informations sur le sujet. Puis, on discute de l'achat d'une niveleuse à chemins dont la commande est placée depuis assez longtemps auprès de la Maison Forano de Plessisville. On décide alors d'annuler la commande vu que la municipalité a très peu de chemin de terre et que depuis deux ans on se débrouille autrement. Ensuite, on appuie Robert Côté dans sa demande auprès du ministère de l'Agriculture, de drainer la rivière Nicolet, sur les lots numéros 20 A [?] et 21 B du rang 2. On appuie aussi celle d'Ernest Morasse qui espère obtenir une licence pour faire du transport général.¹¹⁶⁷

Le 7 juin, lors de l'assemblée du conseil, la délibération se porte beaucoup sur les deux enfants de [...] placés à l'orphelinat du Christ-Roi de Nicolet, par jugement de la cour. Le secrétaire avisera le bureau des allocations familiales et l'office de l'assistance aux mères nécessiteuses pour que les argents que donne le gouvernement profitent aux enfants en premier lieu; ainsi, le conseil aura moins à déboursier pour leur entretien. Puis, on demande au ministère de la Voirie d'entretenir le chemin du rang 11 qu'on a gravelé sur une première distance de 1,230 pieds et une autre de 1,167 pieds. Ensuite, comme le conseil de Ham-Nord trouve la facture de \$100.00 un peu élevée vu que la pompe n'a pas été en opération

lors de cette sortie, on n'exigera que \$75.00. Finalement le secrétaire remet sa démission pour "une raison connue de tous."¹¹⁶⁸

Le lendemain, les commissaires d'école décident de faire peindre l'intérieur de l'école du village, durant les vacances. "Actuellement les murs et plafonds sont sales et manquent de peinture, ce n'est pas un luxe de les rafraîchir."¹¹⁶⁹ Puis, on offre aux institutrices le salaire minimum, soit \$700.00 par année avec une augmentation de \$25.00 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$850.00.¹¹⁷⁰

L'inspecteur Blanchet rédige son rapport de Disraéli, le 14 juin. Il note les efforts déployés pour rendre l'enseignement actif à l'école du village, ce qui n'est pas le cas dans les autres écoles. "[...] A l'école No 5, la 1^e année ne sait pas lire et les premières notions des nombres ne sont pas sues. Dans les autres divisions, c'est faible en français et en arithmétique. [...] Vos élèves reçoivent une bonne formation morale et religieuse. Vos institutrices attachent beaucoup d'importance à la préparation des leçons de religion. Tous les vendredis, il se fait de la lecture dirigée dans vos écoles. C'est un excellent moyen de cultiver le goût de la lecture chez les élèves. Une chose manque cependant; une bibliothèque dans chaque école.

Le programme d'enseignement ménager est assez bien appliqué. Quelques filles ont exécuté des travaux intéressants. Je ne peux pas en dire autant des garçons pour leurs travaux manuels. Cet enseignement semble négligé. A l'école du village, les enfants apprennent le solfège et le chant. La culture physique est une matière au programme, mais elle ne se fait pas réguliè-

ment. Pourtant quelques mouvements de gymnastique faits chaque jour feraient du bien aux élèves. [...] Les deux institutrices du village sont des personnes sérieuses et qui travaillent sans cesse à améliorer leurs méthodes. Les autres sont encore au début de leur carrière. L'expérience manque. L'institutrice de l'arrondissement No. 5 ne prépare pas suffisamment sa classe. [...] L'école du village aurait besoin de peinture à l'intérieur et à l'extérieur. Je félicite votre commission scolaire pour la grande amélioration qu'on a apporté à deux de vos écoles par l'installation de l'éclairage électrique."¹¹⁷¹

Le 1^{er} juillet, à 11 heures du matin, C.-E. Hudon se rend sur le terrain de l'école numéro 2 qui lui est adjugée par l'encanteur, pour la somme de \$500.00.

Quatre jours plus tard Odias Morissette et Gloria Plante sont élus commissaires d'école par acclamation pour un terme de trois ans.¹¹⁷² Le 12 Charles-Édouard Hudon est de nouveau nommé président. Puis, on amende la résolution de juin dernier concernant les salaires des institutrices et on inscrit jusqu'à concurrence de \$900.00, au lieu de \$850.00.¹¹⁷³

Des élections provinciales ont lieu le 28 juillet 1948. Dans le comté de Wolfe, le taux de participation à cette élection est de 91,5%, ce qui dénote un engouement certain. Henri Vachon, du Parti de l'Union nationale, remporte de nouveau la victoire avec 4,205 voix (52,1%) en sa faveur alors que 3,300 (40,9%) vont au libéral Ernest-Omer Gingras et 513 (6,4%) pour Henri-Louis Lapierre. À Notre-Dame-de-Ham, le taux de participation atteint 93,3%, ce qui indique un intérêt marqué pour cette

1164. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1^{er} mars 1948, vol. 5, p. 190.*

1165. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 11 mai 1948, vol. III, p. 26.*

1166. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1^{er} mars 1948, vol. 5, p. 187-188.*

1167. *Id., 5 mai 1948, vol. 5, p. 191-193.*

1168. *Id., 7 juin 1948, vol. 5, p. 194-196.*

1169. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 8 juin 1948, vol. III, p. 27.*

1170. *Id., p. 27. En marge du document: "Cette proposition a été changée le 12 juil. 48".*

1171. *Id., 14 juin 1948, vol. III, p. 34-37.*

1172. *Id., 5 juillet 1948, vol. III, p. 31. Odias Morissette et Gloria Plante sont assermentés le 12 juillet.*

1173. *Id., 12 juillet 1948, vol. III, p. 33.*

élection. 123 électeurs (55,4%) accordent leur voix à Henri Vachon, 94 (42,3%) à Ernest-Omer Gingras et 5 (2,3%) à Henri-Louis Lapierre.¹¹⁷⁴

L'assemblée des commissaires du 10 août a lieu au local du secrétaire-trésorier à cause des travaux de peinture qu'on effectue à l'école du village. Denise Moras est alors engagée comme institutrice à l'école numéro 2, et Doris Trottier à l'école numéro 3. La semaine suivante, on prépare le budget pour l'année 1948-49 où on prévoit des revenus de \$5,464.1 et des dépenses de \$6,109.50. Le déficit sera donc de \$645.39.¹¹⁷⁵ qu'on demandera au Département de l'Instruction publique de combler.

Le 24 août, l'inspecteur régional J.-H. Bessette déplore le manque d'enseignants masculins qu'il classe au premier rang des déficiences de l'éducation des enfants des campagnes. Il accuse même cette situation d'être en partie responsable de la désertion des campagnes. Le second rang serait détenu par le retard des écoles normales à former des enseignants et des enseignantes aptes à former des campagnards, à transmettre le goût de la terre aux jeunes qui semblent plus enclins à émigrer vers les villes. À propos des immeubles, l'inspecteur écrit "Certaines municipalités scolaires ne reculent pas devant les difficultés et les sacrifices pour donner aux enfants des locaux convenables. Malgré le coût élevé des matériaux, la rareté et la cherté de la main-d'oeuvre, elles ont construit de belles écoles meublées de mobiliers modernes." Et il cite en exemple dix-huit (18) localités dont Notre-Dame-de-Ham.¹¹⁷⁶

Peu après, les commissaires demandent l'autorisation de retenir les services de Germaine Gagnon vu qu'elle n'est pas diplômée. Puis, on décide de graver la cour de l'école du village.¹¹⁷⁷ À la mi-novembre, on demande un permis

pour l'engager à l'école Sainte-Cécile.¹¹⁷⁸

Entre temps, la Ligue du Sacré-Coeur de Notre-Dame demande au conseil de faire respecter le dimanche en exigeant la fermeture des magasins, ce qui laisse croire qu'on néglige de respecter la loi.¹¹⁷⁹

Au début de septembre, l'inspecteur Blanchet écrit: "[...] J'insiste auprès des titulaires pour que l'on fasse une étude plus approfondie du nouveau programme et que l'on porte une attention plus grande aux suggestions pratiques que vous offre l'Enseignement primaire. Pour l'enseignement de la religion, il a amélioré chez la plupart des titulaires dans l'emploi des méthodes. Les leçons sont plus vivantes, et plus intéressantes. En arithmétique, c'est généralement Bien. Quant à l'application du nouveau programme pour les autres matières, les titulaires tâchent d'en tirer le meilleur parti possible avec les manuels qu'elles ont actuellement entre les mains.

[...] La discipline semble bonne dans chaque classe. [...] Vous voudrez bien pourvoir vos écoles du matériel suivant: Ecole no 5, dictionnaires français et anglais pour l'institutrice; Ecoles nos 1 et 2, un thermomètre pour chaque classe; écoles 2 et 3, un globe terrestre; école no 2, une carte de la Province de Québec et une carte du Canada. Il serait nécessaire aussi d'ajouter un tableau noir à chaque classe tout particulièrement à l'école du village.

[...] Les deux institutrices de l'école du village sont des personnes qui ont plusieurs années d'expérience dans l'enseignement et qui font preuve d'initiative au point de vue pédagogique. L'institutrice de l'école no 3 donne aussi une très belle éducation à ses élèves. Toutes préparent soigneusement leur classe et se montrent très dévouées. Une n'est pas diplômée et n'a pas l'autorisation d'enseigner. M. M. les commissaires voudront bien demander cette autorisation à M. le Surintendant dans le plus bref délai possible. [...] Je félicite votre



Maison d'Omer Trottier qu'il a construit lui-même.

1174. *Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales de 1948 [...]*, p. 213.

1175. *C.S. de VIREO, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 août 1948, vol. III, p. 38-41.

1176. *Gouv. du Q., Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1947-1948*, p. 117.

1177. *Id.*, 34 septembre 1948, vol. III, p. 42.

1178. *Id.*, 16 novembre 1948, vol. III, p. 44.

1179. *Mrs. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 octobre 1948, vol. 5, p. 201.

commission scolaire pour la belle toilette qu'elle a fait faire à l'intérieur de l'école du village. C'est une grande amélioration. Toutes vos autres écoles sont en bon état. J'invite MM. les commissaires à visiter leurs classes souvent afin d'encourager leurs institutrices dans leur travail et, aussi afin de se rendre [p. 50] compte des progrès réalisés par les élèves [...].¹¹⁸⁰

À ce moment-là, on retrouve 27 élèves en première année, 24 en deuxième, 22 en troisième, 19 en quatrième, 15 en cinquième, 17 en sixième, 12 en septième, 1 en huitième et 2 en neuvième.

Au début de décembre, l'affaire [...] occupe encore l'attention du conseil qui a reçu une lettre du ministère de la Santé au sujet d'un de ses enfants, mais le secrétaire ne consigne aucune autre information.¹¹⁸¹

Le lendemain de Noël, Gloria Plante est élu comme troisième marguillier. Odias Morissette devient second marguillier et Omer Dosthie, marguillier en charge des comptes.

Le bilan démographique pour l'année 1948 indique 26 baptêmes, 20 mariages et 7 sépultures. Pour la première fois l'accroissement naturel de la paroisse n'atteint pas 20 personnes et ne l'atteindra plus à l'avenir.

Le 3 janvier 1949, Louis-Philippe Hudon est assermenté comme secrétaire-trésorier municipal, et on fixe son salaire à \$200.00 par année.¹¹⁸²

Lors de la mise en nomination du 12 janvier 1949, Omer Trottier ne se représente pas. Son terme prend fin de façon officielle lors de l'élection qui a lieu le 17 janvier, mettant en lice Auguste Côté et Moïse Côté.



Les élèves de l'école Sainte-Cécile, rang 2 Sud.



École Sainte-Cécile, rang 2 Sud.

1180. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 novembre 1948, vol. III, p. 48-51.

1181. *Id.*, 6 décembre 1948, vol. 5, p. 205.

1182. *Id.*, 3 janvier 1949, vol. 5, p. 205-206. Le maire Omer Trottier, qui reçoit l'assermentation écrit 1948 au lieu de 1949.

Moïse Côté - 1949 (17 janvier) - 1953 (20 juillet)



Moïse Côté

Le 12 janvier 1949, Auguste Côté et Moïse Côté s'affrontent pour accéder au poste de maire, Arsène Nolette et Wilfrid Leblond se disputent le siège numéro 5, et Germain Toupin et Alfred Roy le siège numéro 6, alors qu'au siège numéro 4, Auguste Sévigny est élu par acclamation. Le secrétaire Louis-Philippe Hudon, décrète une votation pour lundi le 17. À ce moment-là Moïse Côté récolte 91 voix contre 60 pour son adversaire au poste de maire; Arsène Nolette l'emporte avec 76 voix contre 67 pour Wilfrid Leblond et

Alfred Roy remporte la victoire avec 85 voix contre 64 pour Germain Toupin.¹¹⁸³ Au début de février, on étudie la plainte d'une personne du village qui demande "de faire fermer les débits de boisson". Puis, après la nomination d'Auguste Sévigny comme pro maire, le conseil demande un octroi de \$150.00 du mille, pour l'entretien de la route 34 étant donné que ce montant est déjà accordé pour les routes qui longent les chemins de fer. Trois autres demandes sont aussi adressées au ministère de la Colonisation pour obtenir \$1,000.00 pour refaire la

côte Cyprien Moras, \$500.00 pour améliorer le lot numéro 24 dans le rang 2 et pour continuer le chemin dans la route 11, entre les lots numéros 1 et 2 et \$600.00 pour continuer le chemin commencé l'an dernier entre les lots numéros 4 et 5 dans la route du rang 11. Enfin, on demande aussi \$1,000.00 au ministère de la Voirie pour refaire le chemin à partir de la route 34 en montant dans le rang 2, sur le lot numéro 21B.¹¹⁸⁴

Quatre jours plus tard, la Fabrique décide l'achat d'un orgue électrique d'une valeur de \$1,500.00.¹¹⁸⁵ Le 13 février, fête de la patronne de la paroisse, on inaugure le nouvel orgue.¹¹⁸⁶ Ce jour-là, les travailleurs de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd débrayent à Asbestos. Le 19, 150 policiers entrent dans la ville.¹¹⁸⁷

Au début d'avril, le conseil refuse la demande de l'épouse de [...] qui souhaite que la municipalité défraye le compte du Dr. F. Beaubien; comme il possède des propriétés, on juge qu'il n'est pas indigent à ce point. On avertit aussi l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska que le conseil ne se porte pas responsable non plus des dettes d'hospitalisation contractées par l'épouse d'un autre citoyen. Enfin on autorise Georges Fortier à distribuer du lait à domicile dans le village, pour une année.¹¹⁸⁸

Le 12, les commissaires d'école étudient une plainte de certains parents contre Germaine Gagnon, au sujet des punitions qu'elle inflige aux élèves. On l'avise de l'article du code qui défend les punitions trop sévères. Trois semaines plus tard on décide de faire étendre quelques voyages de gravier sur le terrain de l'école du village.¹¹⁸⁹

Au début de juin, l'inspecteur d'école Blanchet commente sa visite des écoles de Notre-Dame: "[...] En général, j'ai trouvé une belle éducation dans cha-

1183. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 17 janvier 1949, vol. 5, p. 210-211. Moïse Côté et Alfred Roy sont assermentés le 22 janvier, Arsène Nolette le 28 et Auguste Sévigny le 7 février.*

1184. *Id., 7 février 1949, vol. 5, p. 214-216.*

1185. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 26.*

1186. *Francine HUDON et France Mc SWÉEN, op. cit., p. 52. L'orgue sera béni le 22 avril.*

1187. *Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHE et Denis VAUGEOIS, op. cit., p. 539-540.*

1188. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 avril 1949, vol. 5, p. 219-220.*

1189. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 10 mai 1949, vol. III, p. 56.*

cune de vos classes. Il y a de l'ordre partout et les élèves sont polis. [...] A l'école No 3, il serait bien à propos de remplacer les toilettes extérieures par un système de toilettes hygiéniques placées à l'intérieur de l'école [...].¹¹⁹⁰ Le 14, les commissaires reçoivent une subvention de \$2,196.60 du Département de l'Instruction publique qui servira à répondre à cette dernière suggestion.¹¹⁹¹ Enfin, on engage Doris Trottier comme institutrice à l'école numéro 2, et les demoiselles Gagnon et Boucher à l'école du village.

Le 7 juin, Germain Leclerc signe le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Populaire en tant que vice-président alors que Noël Pellerin signe comme secrétaire-gérant.¹¹⁹² Pourtant, le 3 juillet, ce dernier porte le titre de président et Louis-Philippe Hudon celui de secrétaire-gérant.¹¹⁹³

Le 27 juin 1949, les Canadiens se rendent dans les bureaux de scrutin. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 26,181 électeurs sont inscrits dont 20,230 (77,3%) se prévalent de leur droit de vote. La population accorde 2,493 voix (12,3%) à Roland Pelletier du Parti de l'Union des électeurs, 3,990 voix (19,7%) à J.-Gustave Nadeau du Parti Progressiste-Conservateur et 13,621 voix (67,3%) en faveur d'Ernest-Omer Gingras du Parti libéral.¹¹⁹⁴ À Notre-Dame, on retrouve 250 noms d'électeurs inscrits sur la liste électorale. Par contre, 186 (%) personnes se présentent au bureau de scrutin. Le dépouillement du scrutin indique que 10 électeurs (5,4%) ont voté en faveur de Roland Pelletier, 32 (17,2%) pour J.-Gustave Nadeau et 144 (77,4%) pour Ernest-O. Gingras.¹¹⁹⁵

Le 4 juillet, Charles-Édouard Hudon et Robert Leblanc sont élus commissaires d'école par acclamation pour un terme de 3 ans.¹¹⁹⁶ La semaine suivante, Charles-Édouard Hudon est désigné comme président de la commission scolaire. On fixe alors le salaire des institutrices du village à \$900.00 et celui des institutrices de la campagne à \$800.00, sauf si ces dernières ont plus de quatre années d'expérience, ce qui leur assurerait le même qu'à l'école du village.¹¹⁹⁷

En prévision de la tombola qui aura lieu à Notre-Dame les 4, 5 et 6 août,¹¹⁹⁸ le conseil municipal assermente Émilien Couture, constable à Ham-Nord, comme constable spécial pour la circonstance.¹¹⁹⁹ Ensuite, on demande au département des Travaux publics, un octroi en vue de la construction d'un pont dans le 1er rang, sur le lot numéro 16.

Le 9 août, les commissaires engagent Cécile Boucher comme institutrice à l'école Sainte-Cécile, Élisabeth Perreault à l'école numéro 2, Lucienne Gagnon à l'école des grands au village et Esther Boucher à la classe des petits. Ensuite, on fixe la taxe scolaire à \$3.00 par \$100.00 d'évaluation.

À cette époque, l'évaluation imposable s'élève à un total de \$117,650.00. Toutefois, ce chiffre représente 35% de la valeur réelle.¹²⁰⁰ C'est tout de même sur ce calcul que Mgr Desranleau applique son décret de dime qu'il fixe à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation municipale. Les salariés sont imposés de \$5.00 si leur salaire excède \$1,000.00 par année.¹²⁰¹

Au début de septembre, le conseil municipal refuse à [...] une carte d'Assistance publique de l'Hopital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, car si on admet qu'il n'est pas riche, ses garçons travaillent et peuvent l'aider. À la même assemblée, la taxe municipale est fixée à \$3.00 par \$100.00 plus .10¢ pour l'électricité.¹²⁰²

À la mi-septembre, on engage l'épouse d'Ubaldo Lavigne pour enseigner à l'école du rang 11.¹²⁰³

Le 9 octobre, la Fabrique vote l'emprunt de \$6,000.00 pour rembourser certains débiteurs.

Deux jours plus tard, le secrétaire Louis-Philippe Hudon avise les commissaires de voir à se trouver un autre secrétaire, car même avec les honoraires de la commission scolaire, de la Corporation Municipale et de la Caisse Populaire, il ne peut réaliser un salaire convenable pour demeurer à Notre-Dame.¹²⁰⁴ Une assemblée spéciale est donc convoquée pour le 20 où on accepte sa démission et où on engage Noël Pellerin pour le remplacer, avec un salaire minimum de \$180.00 par année, plus \$3.00 par mois comme contrôleur d'absence. Le même jour, le conseil municipal est aussi réuni en assemblée spéciale afin d'accepter la démission de Louis-Philippe Hudon et pour engager Noël Pellerin au salaire de \$200.00 par année à partir du 1er novembre.¹²⁰⁵

Le 21, le conseil d'administration de la Caisse Populaire accepte la démission de Noël Pellerin comme président qu'on remplace par Théophile Lavigne alors que Noël Pellerin occupera

1190. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 2 juin 1949, vol. III, p. 57-61.

1191. *Id.*, 14 juin 1949, vol. III, p. 62.

1192. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes de l'assemblée générale*, [non paginé].

1193. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, [non paginé].

1194. *Phéma D'ROUILLY*, *op. cit.*, p. 245.

1195. *Gouv. du CAN*, *Vingt et unième élection générale 1949 [...]*, p. 332-333.

1196. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 juillet 1949, vol. III, p. 64-66. Charles-Édouard Hudon et Robert Leblanc sont assermentés le 11 juillet.

1197. *Id.*, 11 juillet 1949, vol. III, p. 66.

1198. *Francine HUDON et Françoise McSWEEN*, *op. cit.*, p. 53.

1199. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er août 1949, vol. 5, p. 225.

1200. *Arch. de SHERBR.*, "Décret de dime, 2 septembre 1949", *br N.D.L.H.*, XIX A 58, dossier *Correspondance*.

1201. *Id.*, "Mgr Philippe Desranleau, Décret de dime, 2 septembre 1949", *br N.D.L.H.*, XIX A 58, dossier *Correspondance*.

1202. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1949, vol. 5, p. 227.

1203. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1949, vol. III, p. 70.

1204. *Id.*, 23 septembre 1949, vol. III, p. 72.

1205. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 20 octobre 1949, vol. 5, p. 230-231. Noël Pellerin est assermenté le 7 novembre.

le rôle de secrétaire-gérant en remplacement de Louis-Philippe Hudon.¹²⁰⁶

Au début de novembre, les commissaires demandent un octroi au Département de l'Instruction publique pour acheter et installer une toilette "hydro septique" au coût de \$312.88. Ensuite, on accepte l'offre de Jean Toupin pour installer l'électricité à l'école Sainte-Cécile pour la somme de \$35.00 pour 5 ampoules.¹²⁰⁷

Vers la même époque, l'inspecteur Blanchet fait parvenir son rapport aux commissaires. "[...] La discipline est bonne dans chaque classe. [...] A l'école no 3, il y a plusieurs doubleurs. [...] Il n'y a pas de bibliothèque scolaire dans vos classes. Ce matériel serait bien a propos pour donner le goût de la lecture aux élèves. [...] Vos trois écoles situées à proximité du réseau d'électricité bénéficient de l'éclairage électrique. Je félicite votre commission scolaire pour avoir fait installer des toilettes hygiéniques à l'école No 3, Ainsi, toutes vos écoles sont bien organisées sur ce point. [...] J'ai suggéré que les titulaires organisent de temps à autre des réunions de parents à leur école. Ces réunions fourniraient l'occasion aux parents de se renseigner auprès des institutrices sur la conduite et le travail de leurs enfants [...]."¹²⁰⁸ À cette époque, on compte 28 élèves en première année, 19 en deuxième, 22 en troisième, 34 en quatrième, 17 en cinquième, 9 en sixième, 9 en septième, 1 en huitième et 1 en neuvième, pour un total de 140.

Le 5 décembre, la Ligue du Sacré-Coeur de Notre-Dame-de-Ham renouvelle sa demande au conseil municipal, de faire fermer les débits de boissons sans licence.

Le 18, Bernard Boucher est élu

comme troisième marguillier. Gloria Plante devient second marguillier et Odias Morissette, marguillier en charge des comptes.

Le 8 janvier 1950, la Fabrique décide l'achat d'un "frigorifère" électrique au coût de \$350.00.

Le 11, Lionel Plante et Philippe Nault sont élus par acclamation respectivement aux sièges numéros 1 et 3. Par contre, Théodore Langlois et Wilfrid Leblond se disputent le siège numéro 2. Le secrétaire décrète donc qu'il y aura élection le 16. Toutefois, la veille de l'élection, Wilfrid Leblond remet sa démission par écrit et Théodore Langlois est aussitôt proclamé élu par acclamation. Le 7 février, Noël Pellerin est engagé comme secrétaire au prix de \$200.00 par année. Puis, imitant la commission scolaire, la municipalité accepte de payer un loyer de \$15.00 par année à la Caisse Populaire afin d'y conserver ses livres et ses fonds. De plus, on demande trois octrois de \$1,000.00 chacun au ministère de la Voirie afin de confectionner un chemin sur les lots numéros 21A et 21B du rang 2, et un autre entre les lots numéros 1 et 2 de la route du rang 11 et aussi pour travailler le chemin des lots numéros 4 et 5 AB du rang 11. Ensuite, on discute des débits de boissons sans licences. On avisera le député Vachon ainsi que le Procureur général pour leur demander de faire respecter la loi.¹²⁰⁹

Le 6 mars, le conseil municipal demande au département des Travaux Publics de voir à la réparation du pont Proulx du rang 2. Puis, on demande à la Shawinigan Water & Power d'ajouter une lumière au bout du village du côté de Ham-Nord.¹²¹⁰

En avril, les commissaires font

clôturer le terrain de l'école du village.¹²¹¹ Vers la même époque, l'inspecteur Blanchet écrit aux commissaires: "[...] J'ai rencontré quelques élèves qui aiment la lecture, mais il leur manque des livres. Une bonne bibliothèque dans chaque classe, est un matériel indispensable pour donner le goût de la lecture aux élèves. [...] Toutes vos institutrices sont animées du désir de réussir et elles font toutes partie du cercle d'études de Ham-Nord. Quelques unes font aussi des études spéciales au cours des vacances. [...] Toutes vos écoles sont propres. [...] Deux classes sont surchargées cette année. Pour soulager ces classes, il serait peut-être à propos pour votre commission scolaire de passer une résolution pour retarder l'admission à l'école de tous les enfants qui n'auront que cinq ans au mois de septembre [...]."¹²¹²

À la mi-juin, Odias Morissette n'ayant pas assisté aux trois dernières séances de la commission scolaire, est remplacé par Auguste Sévigny pour terminer son terme.¹²¹³ Le 3 juillet 1950, Elphège Nalette est élu par acclamation commissaire pour un terme de 3 ans. Il est assermenté lors de l'assemblée du 10, en même temps qu'Auguste Sévigny. À cette occasion, Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire au prix de \$25.00 par mois et comme contrôleur d'absences au prix de \$8.00 par mois "moins les deux mois de vacance."¹²¹⁴ Ensuite, on accepte la démission de Mme Ubald Lavigne comme institutrice à l'école numéro 3.

Peu après, Germain Leclerc est élu président de la Caisse Populaire pour remplacer Théophile Lavigne.¹²¹⁵

Le 7 août, le conseil municipal accorde à Alfred Roy le mandat de maintenir l'ordre dans la paroisse; l'habit et les accessoires lui seront fournis. Par

1206. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, [non paginé].
1207. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 novembre 1949, vol. III, p. 74.
1208. *Id.*, novembre ?, vol. III, p. 75-77.
1209. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 février 1950, vol. 5, p. 237-238.
1210. *Id.*, 6 mars 1950, vol. 5, p. 239.
1211. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 avril 1950, vol. III, p. 80.
1212. *Id.*, [mai?] 1950, vol. III, p. 81-84.
1213. *Id.*, 14 juin 1950, vol. III, p. 85.
1214. *Id.*, 10 juillet 1950, vol. III, p. 87-88.
1215. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, [non paginé].

ailleurs, la Ligue du Sacré-Coeur continue de presser le conseil de s'occuper de la vente illégale des boissons dans la paroisse, mais on refile de nouveau le problème au député Vachon et au Procureur général.¹²¹⁶

La semaine suivante, les commissaires d'école décident de se servir de l'évaluation municipale des municipalités de Saint-Paul et de Saint-Adrien plutôt que d'en faire faire une nouvelle. Puis, on accepte la démission de l'institutrice Cécile Boucher.¹²¹⁷ Le 12 septembre, on engage Jeanne-d'Arc Trottier et Bernadette Roy comme institutrices.

Au début d'octobre, le secrétaire signale au conseil que dans le cas des municipalités dont la population dépasse 500 personnes, la loi du salaire minimum prévoit un salaire de \$35.00 par mois

pour le secrétaire municipal et ce, à partir du 1er juillet 1950. On convient alors de se conformer à la loi.¹²¹⁸

À cette époque, l'inspecteur Blanchet fait parvenir aux commissaires un nouveau rapport de visite des écoles de Notre-Dame. "[...] Aucune classe ne fait usage des nouveaux manuels recommandés pour l'enseignement du français et de l'Anglais on a encore entre les mains des livres qui sont retranchés de la liste des livres approuvés [...] Vos maisons d'écoles sont en bon état, cependant le mobilier laisse à désirer aux écoles 3 et 5, [...]."¹²¹⁹

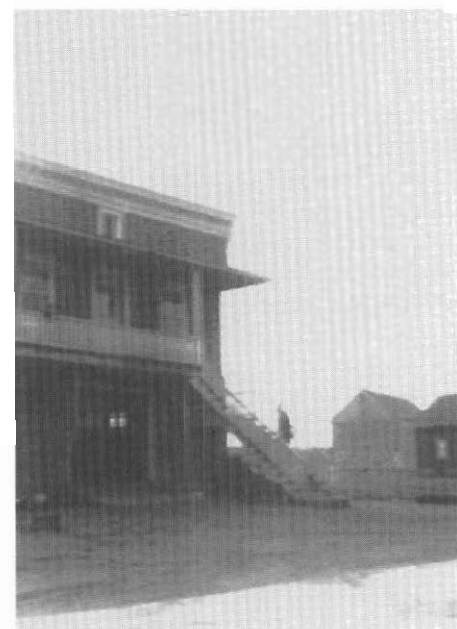
En décembre, le conseil municipal autorise le secrétaire à percevoir la taxe d'amusement à compter du 1er décembre. Puis, on réorganise le service de protection contre les incendies.

Charles-Auguste Hudon devient chef des pompiers et Omer Trottier surveillant de tout le système. Charles-Édouard Hudon, Émile Toupin, Alphée Trottier, Gérard Côté, Wilfrid Pépin, Théodore Ayotte et Bertrand Trottier sont nommés comme pompiers volontaires. "À l'avenir ceux qui transporteront les hausses en cas de feu et qui replaceront ces hausses et Autre après un feu soit payé selon les troubles ou l'ouvrage qu'il auront fait."¹²²⁰ Puis, la Ligue du Sacré-Coeur demande de nouveau la fermeture des débits de boissons non licenciés. Cette fois, on vise expressément les hôteliers Donat Chainey et Émile Filteau. Le conseil décide alors "[...] que tous les citoyens desireux de voir regner l'ordre dans cette paroisse d'appuie la demande de la ligue du Sacré-Coeur et prendre les moyens nécessaires pour faire fermer ses hôtels [...]."¹²²¹

Peu après, le conseil tient une session spéciale, le 15 décembre, dans le but d'engager un chef de police et un juge de paix. Après discussion, Émile Toupin est engagé comme chef de police et il entre en fonction immédiatement. De



Retraite des hommes. 1- Léo Paquette, 2- [...?] Lavigne, 3- Arthur Pellerin, 4- Moïse Côté, 5- [...?], 6- Bernard Boucher, 7- Calixte Ayotte, 8- père Rédemptoriste, 9- Willie Côté, 10- Edgar Moras, 11- Théodore Martineau, 12- Auguste Côté, 13- Henri Poirier, 14- Germain Leclerc, 15- [...?], 16- Gérard Côté (fils de Napoléon), 17- Fernand Poirier, 18- [...?], 19- [...?], 20- [...?], 21- [...?], 22- [...?] Pellerin (Saint-Adrien-de-Ham), 23- Georges Pellerin (fils de Noël), 24- [...?], 25- Alfred Roy, 26- Elzéard Langlois, 27- Joseph Pouliot, 28- Ubald Lavigne, 29- [...?], 30- [...?], 31- Charles-Édouard Hudon, 32- [...?], 33- [...?], 34- [...?], 35- Euclide Moras, 36- [...?], 37- Germain Toupin, 38- [...?], 39- [...?], 40- [...?], 41- Joseph Roy (frère d'Alfred), 42- Napoléon Côté (père de Willie), 43- [...?] Morasse, 44- Léo Goudreau, 45- [...?], 46- Edgard Leclerc, 47- [...?], 48- Réal Côté, 49- Edmond Côté, 50- Réal Dosthie (fils d'Omer), 51- Jean-Louis Morasse, 52- [...?], 53- Omer Trottier, 54- Napoléon Côté [ou Albert Dubois].



Forge de Wilfrid Pépin.

1216. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 7 août 1950, vol. 5, p. 244.
 1217. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 15 août 1950, vol. III, p. 90.
 1218. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 octobre 1950, vol. 5, p. 288-289.
 1219. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], [novembre] 1950, vol. III, p. 93-95.
 1220. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 4 décembre 1950, vol. 5, p. 252.
 1221. *Id.*, p. 252-253.

plus, Henri Poirier, Norbert Sévigny et Paul Trottier sont nommés constables. Pour sa part, Omer Trottier devient juge de paix.

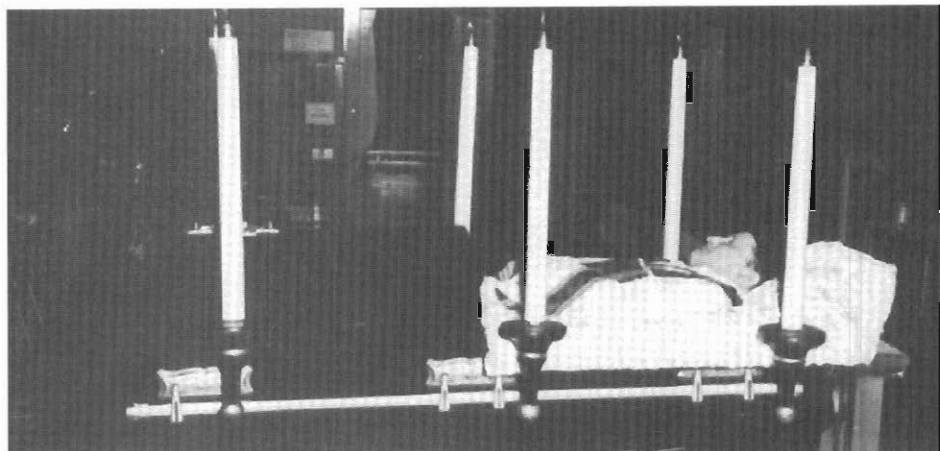
Le 31, Conrad-Edgar Ramsay est élu comme troisième marguillier. Bernard Boucher devient second marguillier et Gloria Plante, marguillier en charge des comptes. Les revenus de la Fabrique ont été de \$6,742.73 et les dépenses de \$6,086.74, d'où un excédent de \$655.99.¹²²² À cette époque, les registres paroissiaux indiquent que, durant l'année 1950, on a effectué 25 baptêmes, 4 mariages et 10 sépultures. C'est la dernière année où on dénombre 20 baptêmes ou plus.

Lors de l'assemblée du 2 janvier 1951, le conseil adopte le règlement numéro 53 qui décrète l'interdiction de stationner de chaque côté de la rue entre chez Amédée Trottier et chez Donat Leblanc, sous peine de \$2.00 d'amende.¹²²³ Ensuite, on autorise le chef de police Émile Toupin à faire une cellule chez lui dans sa cave.

Le 10, Auguste Sévigny, Arsène Nolette et Alfred Roy sont réélus conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6, alors que Moïse Côté est confirmé dans son poste de maire, tous par acclamation.

Le 25 février, les marguilliers détruisent par le feu les débetures que la Fabrique a remboursées avec l'emprunt de \$6,000.00 qu'elle a effectué le 9 octobre.

Au début de mai, l'inspecteur Blanchet visite les écoles de Notre-Dame et rédige son rapport. "[...] La culture physique est une matière plutôt ignorée. Quant à l'application du programme d'initiation à la musique (solfège) on se contente de faire apprendre quelques chants aux élèves [...] Vos institutrices s'efforcent d'inculquer de bons principes à leurs élèves. J'ai trouvé partout un assez



Dépouille mortelle du curé Ubald Poulin, décédé le 7 juillet 1951.



Funérailles du curé Ubald Poulin à Notre-Dame-de-Ham.

bon esprit de travail chez les élèves. Ils se montrent assez respectueux pour leur professeur et charitables pour leurs petits compagnons [...].¹²²⁴

Le 5 juin, le policier Norbert Sévigny démissionne de son poste. Puis, J.-W. Smith signale que le site d'enfouissement des ordures n'est pas situé sur le terrain acheté par la municipalité. On avisera l'inspecteur de clôture de faire faire une affiche pour interdire de jeter des déchets n'importe où ailleurs qu'à l'endroit désigné, sous peine d'amende. Enfin, on autorise Émile Toupin à voir à ce que les magasins et les restaurants soient fermés le dimanche pendant les offices religieux.

Le 3 juillet, l'inspecteur Gagnon avise le conseil que la salle de réunions est formellement condamnée et ne peut être utilisée pour les assemblées; on devra chercher un autre endroit. Puis, comme Émilien Caron persiste à ouvrir son magasin pendant les offices religieux, on l'avisera qu'il s'expose à une amende si la situation continue. Enfin, on demande un octroi au département de la Voirie afin de graveler le chemin sur les lots numéros 26, 27 et 28 du rang 2.

Le 7 ou le 9 juillet 1951, Auguste Sévigny est réélu commissaire par acclamation.¹²²⁵

1222. *Ibid.*, N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 32-33.

1223. *Ibid.*, N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 janvier 1951, vol. 5, p. 255.

1224. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [mai-juin?] 1951, vol. III, p. 97-100.

1225. *Ibid.*, 7 [ou 9] juillet 1951, vol. III, p. 101. Auguste Sévigny et Elzéar Langlois sont assermentés le 16 juillet.

Le 29, J.-A. Aubert¹²²⁶ prend officiellement possession de la cure de la paroisse Notre-Dame-de-Ham.¹²²⁷

Le 6 août, le conseil municipal



J.-A. Aubert.

adopte le règlement numéro 54 par lequel il est décrété que la municipalité se rend responsable du coût de l'éclairage des rues et renouvelle son contrat avec la Shawinigan Water & Power. Le 27, peu de contribuables se proconcent sur ce projet. Toutefois, les neuf propriétaires présents donnent leur accord. Le 4 septembre, le conseil officialise le règlement numéro 54 et on prépare le contrat dans les mêmes termes que celui de 1946, qui le liera à la Shawinigan Water & Power pour une durée de cinq ans.

Le 11 septembre, les commissaires engagent les institutrices Georgette Leblanc, Lucienne Gagnon, Bernadette Roy et Jeanne-d'Arc Trottier. À la même époque, l'inspecteur Blanchet rédige son rapport de visite. "[...] Il serait bien a propos aussi de pourvoir chacune de vos ecoles d'une bibliotheque scolaire. Vos élèves ne prendront le gout de la lecture que s'ils ont a leur disposition des livres interessants et bien appropries a leur âge.

Le Departement aide les commissions scolaires qui desirent organiser de ces bibliotheques et il en coûte tres peu pour faire beneficier les élèves d'un materiel indispensable dans toute ecole bien organisée. [...] Vos maisons d'ecole sont en bon etat. Cependant, a l'ecole No 3, le mobilier laisse a desirer [...]."¹²²⁸

À la mi-novembre, les commissaires autorisent Charles-Édouard Hudon à faire graveler la cour de l'école du village.¹²²⁹

Le 18, la Fabrique autorise le conseil municipal à tenir ses assemblées dans la salle paroissiale qu'elle lui loue \$50.00 par année.

Le 3 décembre, le conseil municipal annule l'évaluation de la propriété où se trouvaient les bâtisses du Syndicat dans le rang 11 qui ont été démolies en juin dernier. Puis, on décide qu'à l'avenir, les assemblées se tiendront à la salle paroissiale et on paiera à la Fabrique, un loyer annuel de \$50.00 qui s'engage à chauffer et éclairer le local. Ensuite, on demande au ministère de la Voirie de faire accepter les chemins terminés dans le rang 2, sur les lots numéro 21B et 22A, 26, 27, 28, A, C, C. Enfin, on se prévaut de l'article 402 du code municipal pour adopter un règlement de prohibition. Le règlement numéro 55 décrète donc qu'à compter de son entrée en vigueur, et jusqu'à son abrogation, "[...] toutes infractions a ce reglement sera passible d'une amende (\$50.00) cinquante piastres et que le chef de police de cette municipalité soit autorisé a faire observer ce règlement."¹²³⁰

Le 6 janvier 1952, Lionel Plante est élu comme troisième marguillier. Conrad-Edgar Ramsay devient second



Le magasin Hudon & Frère.

1226. Aubert, Joseph-Thomas-Alfred. Né à Saint-Pierre-de-Broughton le 18 décembre 1900, de Joseph Aubert et d'Amanda Fortier; études au Séminaire Saint-Victor de Beauce, au Collège Sainte-Marie de Montréal et au Grand Séminaire de Montréal; ordonné par Mgr Alphonse-Osias Gagnon le 11 juin 1933 à la cathédrale de Sherbrooke; vicaire à Saint-Aimé d'Asbestos (1933-1937); au diocèse de Timmins: curé de Sainte-Agnès de Bellecombe (1937-1945); dans notre diocèse: curé de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de Sawyerville (1945-1951), de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1951-1956), de Saint-Gabriel de Starford (1956-1960) où il fit consacrer l'église en 1957 et de Saint-Claude (1960-1961); aumônier de l'hôpital Sainte-Catherine Labouré de Coaticook et desservant de la mission de Notre-Dame-de-la-Salette de Baldwin's Mills (1961-1964); vicaire à Saint-Aimé d'Asbestos (1964-1965); dans l'Ouest canadien: curé de Saint-Paul d'Alberta (1968-1971); retiré à Sherbrooke (1971); décédé à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke le 23 janvier 1984; inhumé au cimetière Saint-Michel de Sherbrooke. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 176.

1227. Arch. de SHERB., "Prise de possession canonique et serment", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier *Prise de possession canonique et serment*.

1228. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 24 septembre 1951, vol. III, p. 105-108.

1229. *Id.*, 12 [ou 13] novembre 1951, vol. III, p. 108.

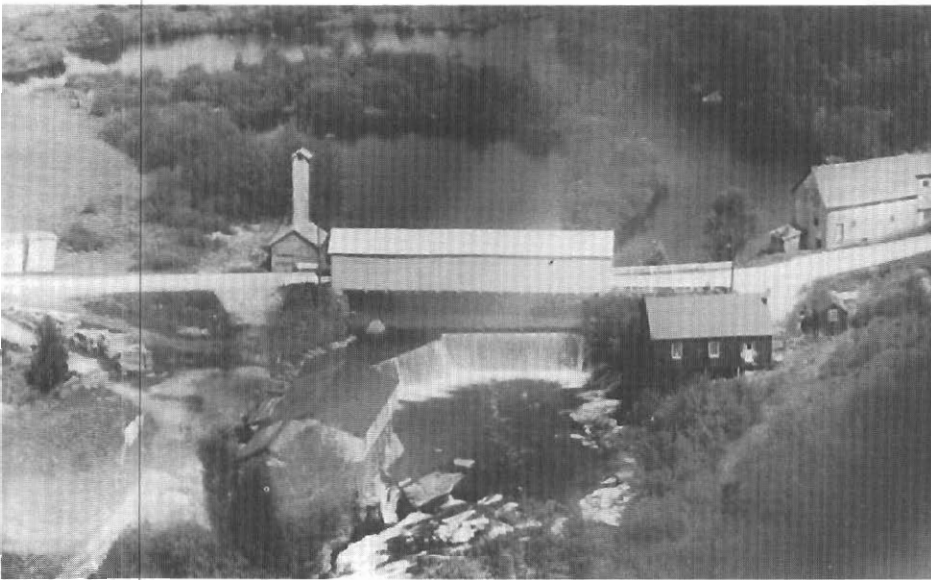
1230. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 décembre 1951, vol. 5, p. 273-275.

marguillier et Bernard Boucher, marguillier en charge des comptes. Le bilan financier de la Fabrique indique des revenus de \$6,761.25, des dépenses de \$5,591.64 et un excédent de \$1,169.76.

Le lendemain, la question des moutons dévorés recommence à préoccuper le conseil. Norbert Sévigny et Paul Trottier sont nommés pour enquêter sur ces cas.¹²³¹

Deux jours plus tard, Lionel Plante, Armand Trottier et Philippe Nault sont réélus par acclamation respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹²³² Au début de mars, on décide de ne pas s'opposer à la régie des transports afin que Charles-Édouard Dugré puisse obtenir un permis de location de véhicules automobiles de promenade.¹²³³

En avril, la commission scolaire décide pour la première fois que les livres des élèves seront fournis gratuitement.¹²³⁴



Pont couvert du rang 1. À l'arrière-plan, le poste d'incendie avec la tour pour le séchage des boyaux d'arrosage.

À la même époque, le conseil autorise le maire Côté à signer un contrat avec l'Association des chemins d'hiver de Ham-Nord, représentée par le président Willy Guertin et le secrétaire Marcel Giguère concernant l'entretien de la route 34 et de la rue de l'Église en partant du magasin Dosthie jusqu'à la route 34. Puis, on demande au ministère des Travaux Publics de refaire le pontage du pont du village, d'élargir celui de la rivière Morasse sur la route 34 et d'en construire un aussi sur la rivière Morasse, sur le lot numéro 1 du rang 11.¹²³⁵

Peu après, l'inspecteur Blanchet écrit aux commissaires: "[...] En general, vos classes marchent bien, j'ai trouvé des progrès marqués surtout dans la classe des grands au village et à l'école No 5. L'enseignement est bien donné dans chacune de ces classes. Il y a de l'activité chez les élèves et, en general, on a bien réussi mes examens [...]. À l'école No 3 c'est faible en general. Plusieurs élèves

devront doubler leur année. Cette classe est très nombreuse 39 élèves. [...] Toutes vos institutrices s'efforcent de donner une belle éducation à leurs élèves. Partout, j'ai trouvé un bel esprit de travail chez les élèves particulièrement dans la classe des grands, au village, et à l'école No 5, seules, les écoles 2 et 5 ont fait des travaux d'arts ménagers et des travaux manuels. Les autres classes devraient s'intéresser davantage à cette forme de culture. Il se fait un peu de chant, mais pas assez de culture physique. [...] je garde une bonne impression de l'intérêt que vous portez au progrès de vos écoles."¹²³⁶

En mai, le conseil municipal décide la confection d'un trottoir à partir du pont de la fromagerie jusque chez Noël Pellerin.¹²³⁷

À cette époque, la Fabrique projette le déménagement du cimetière et l'évêque autorise le curé Aubert à entreprendre les démarches en ce sens.¹²³⁸ Le 25, on décide l'achat d'un terrain d'environ deux arpents de largeur par un arpent et un demi de profondeur, appartenant à Paul Trottier pour le prix de \$350.00. Il faut aussi compter environ \$500.00 pour l'aplanissement du terrain, la clôture et la confection d'un chemin central. Le projet est approuvé par l'archevêque le 9 juin.¹²³⁹

Entre temps, les commissaires d'école demandent à la commission Municipale de Québec l'autorisation de vendre l'école du rang 1 sur lot 14A de Saint-Adrien qui est fermée "et qui ne sera jamais ouvert."¹²⁴⁰

Le 2 juin, le conseil municipal porte l'évaluation du Syndicat du village comprenant la fromagerie et les annexes à

1231. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 7 janvier 1952, vol. 5, p. 276.

1232. *Id.*, 9 janvier 1952, vol. 5, p. 276-277. Armand Trottier est assermenté le 29 janvier, Philippe Nault le 3 février et Lionel Plante le 4.

1233. *Id.*, 3 mars 1952, vol. 5, p. 278-279.

1234. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 4 avril 1952, vol. III, p. 110.

1235. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 7 avril 1952, vol. 5, p. 280.

1236. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 15 avril 1952, vol. III, p. 111-113.

1237. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 5 mai 1952, vol. 5, p. 281.

1238. Arch. de l'HERBR., "Lettre de G. Cauchon ptre. à Albert Aubert, 7 mai 1952", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Cimetière.

1239. *Id.*, "Extrait d'une résolution des marguilliers concernant l'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière, 25 mai 1952", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Cimetière. Le document porte la signature de 35 paroissiens. Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 39. Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 39-41.

1240. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 11 mai 1952, vol. III, p. 114.

\$1,250.00 qu'on transfère au nom de Joseph Groleau qui en a fait l'acquisition. Puis, on demande à la Shawinigan Water & Power de continuer la ligne électrique pour desservir les cultivateurs du 10^e et 11^e Rang de Wolfestown.¹²⁴¹ Puis, Norbert Sévigny et Paul Trottier ayant enquêté chez Léo Ramsay déclarent qu'il s'agit d'une moutonne effectivement dévorée par des chiens. Le conseil dédommage les dégâts pour une somme de \$22.61 et Jean-Baptiste Proulx pour la somme de \$42.66 aussi pour deux moutons dévorés.

Le 8 juin 1952, le Département de l'Instruction publique permet aux commissaires de vendre l'école du rang 1 de Saint-Adrien de gré à gré au prix de \$100.00. Le 7 juillet 1952, Wilfrid Leblond et Charles-Édouard Hudon sont réélus commissaires d'école par acclamation.

Durant l'été, la Shawinigan Water & Power termine l'installation de 43 poteaux sur les lots 25 A, 26 B, 26 C, 27 A, 27 B, et 1 A dans le rang 1 Nord.¹²⁴²

C'est le 13 juillet que la Fabrique prend la décision de procéder au déménagement des corps de l'ancien cimetière. Lors de la même assemblée, on fixe à \$2.00 les honoraires de l'organiste pour les mariages et les sépultures.

Le 16 juillet 1952 ont lieu des élections provinciales. Dans l'ensemble du comté de Wolfe, un vote très serré porte le libéral Gérard Lemieux¹²⁴³ au pouvoir avec 3,995 voix (50,4%) contre 3,929 (49,6%) en faveur d'Henri Vachon de l'Union nationale. Le taux de participation est de 92,3%. À Notre-Dame, 247 personnes sont inscrites sur la liste élec-

torale, mais 222 (89,9%) se prévalent de ce droit. Les résultats indiquent que la population accorde 112 voix (50,4%) à Gérard Lemieux et 110 (49,6%) à Henri Vachon.¹²⁴⁴

Le 27, les commissaires engagent Noëlla Pellerin et Monique Leclerc comme institutrices. Puis, Charles-Édouard Hudon est nommé président de la commission scolaire.

Au début d'août, le conseil municipal accepte la forme des chemins construite dans le rang 10 sur le lot 1A et celle du rang 2 sur les lots numéros 24, 25 et 26. On demande au ministère de la Voirie d'y épandre du gravier.¹²⁴⁵

Le 14 septembre, les commissaires vendent l'école du rang 1 de Saint-Adrien à Claude Marchand de Saint-Rémi pour \$210.00. Puis, Gertrude Bergeron est engagée comme institutrice à l'école du village pour la classe des grands, l'épouse d'Ubaldo Lavigne pour l'école numéro 5 et Céline Roy pour l'école numéro 3, chacune pour un salaire annuel de \$1,000.00. Ensuite, on prépare le budget dans lequel on prévoit des revenus de \$8,920.37 et des dépenses de \$7,372.25.

Entre temps, dès le 1er septembre, on commence la translation des corps de l'ancien au nouveau cimetière que le curé Aubert bénit officiellement le 28.¹²⁴⁶

En octobre, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de graveler le chemin dont la forme a été faite au frais de la municipalité sur les lots 1A du rang 10 et sur les lots 24 et 25 du rang 2.¹²⁴⁷

Au début de novembre, le conseil municipal refuse de signer une carte d'Assistance publique à [...] qu'on juge capable de payer, comme on avait fait pour un autre citoyen le mois dernier. Ensuite, on ajuste le coût des licences pour chiens qu'on fixe à \$2.00 pour le premier, \$5.00 pour le second et autant pour le troisième. Enfin, on défrayera la somme de \$79.00 au lieu de \$42.66 telle que prévu à Jean-Baptiste Proulx pour dommages causés à ses moutons.¹²⁴⁸

Le 1er décembre, le conseil adopte le règlement numéro 55 qui décrète qu'à l'avenir, les taxes foncières seront adoptées au moyen de simples résolutions.

Le 31 décembre, le curé constate que durant l'année 1952, il s'est effectué 18 baptêmes, 22 mariages et 8 sépultures. C'est la dernière année où le nombre de mariages s'élève à plus de 20.

Le 6 janvier 1953, Charles-Auguste Hudon est alors élu comme troisième marguillier. Lionel Plante devient second marguillier et Conrad-Edgar Ramsay, marguillier en charge des comptes. Les revenus ont été de \$5,367.43 et les dépenses de \$6,242.21. On accuse ainsi un déficit de \$874.78.

Le 14, Moïse Côté est réélu maire par acclamation, comme Germain Toupin au poste de conseiller pour le siège numéro 6. Par contre, Ubaldo Duchesne et Conrad-Edgar Ramsay se disputent le siège numéro 4 tandis qu'Eddy Morasse et Robert Côté se présentent au siège numéro 5. Noël Pellerin décrète donc qu'il aura votation au scrutin secret lundi le 19. À ce moment-là, 133 contribuables exercent

1241. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 2 juin 1952, vol. 5, p. 282.

1242. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 27.

1243. Gérard Lemieux, fils de Joseph-Pierre-Cyrénus Lemieux, médecin, et d'Orpha Deveau naît à Weedon le 11 août 1908. Il fait ses études à l'académie du Sacre-Coeur à Weedon, au séminaire de Québec et à l'université Laval à Québec où il est reçu médecin en 1933. Il exerce sa profession à Weedon de 1933 à 1963. Il est directeur et président de la Compagnie de téléphone de Weedon pendant quinze ans et vice-président de l'Association des médecins de langue française des Cantons-de-l'Est. Il est membre de l'Association médicale du Québec, de la Chambre de commerce de Weedon et du Club de réforme de SHERB.. Échevin de Weedon-Centre du 12 janvier 1938 au 14 juin 1951, il est élu député libéral dans Wolfe en 1952. Défait en 1956, il est réélu en 1960. Nommé adjoint parlementaire du ministre du Bien-être social le 8 novembre 1960, il est déjant en 1962. Il décède à Québec le 10 juin 1985, âgé de 76 ans et 9 mois. Une cérémonie religieuse a lieu à Sherbrooke, dans l'église du Perpétuel Secours, le 15 juin 1985. Le 22 juin 1938, il avait épousé à Sherbrooke, Françoise Bachand, fille de Charles-Émile Bachand, protonotaire à la Cour supérieure, et d'Émilie Codère. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, p. 462.

1244. Gouv. du Q., *Rapport sur les élections générales de 1952* [...], p. 243.

1245. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 4 août 1952, vol. 5, p. 285-286.

1246. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 53.

1247. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 6 octobre 1952, vol. 5, p. 288.

1248. *Id.*, 3 novembre 1952, vol. 5, p. 289-290.

leur droit. Au siège numéro 4, Ubald Duchesne reçoit 74 voix et Conrad-Edgar Ramsay 56. Ubald Duchesne est donc élu avec une majorité de 18 voix. Quant au siège numéro 5, Robert Côté remporte la victoire avec 47 voix contre 41 pour son adversaire Eddy Morasse, ce qui lui laisse une majorité de 6 voix.¹²⁴⁹

À cette époque, les commissaires décident de faire partie de l'Association des commissions scolaires et de payer la cotisation de \$20.00 pour officialiser la situation.¹²⁵⁰ Entre temps, l'inspecteur Blanchet dénombre 28 élèves en première année, 17 en deuxième, 28 en troisième, 20 en quatrième, 18 en cinquième, 16 en sixième, 15 en septième et 2 en huitième, pour un total de 144. Il déplore qu'on utilise encore beaucoup d'anciens livres retranchés de la liste des livres approuvés. "[...] A l'école No 3, l'institutrice n'est pas diplômée. Il lui faudra étudier beaucoup le programme pour pouvoir l'appliquer convenablement et je me demande quel succès elle pourra obtenir avec sa classe de 43 élèves en 7 divisions. Cette classe est beaucoup trop nombreuse pour une seule institutrice. [...] Vos titulaires montrent de la bonne volonté, et elles sont animées du désir de réussir. J'invite MM. les commissaires à aller visiter leur écoles souvent pour encourager titulaires et élèves dans leur travail [...]."¹²⁵¹

Lors d'une seconde visite, il ajoute: "[...] La discipline semble un peu relâchée à l'école No 2. Cette classe est dirigée par une jeune institutrice qui commence et qui ne sait pas encore organiser son travail. A l'école No 3, l'ordre laisse à désirer [...] Vos classes ne sont pas fortes. Les écoles 2, 3 et 5 surtout sont très faibles. A l'école No 2, la première année ne marche pas. Tout est à recommencer. Le calcul est nul en 3e et 4e années. A l'école No 3, l'orthographe est médiocre en 3e année, 4e et 5e. A l'école No 5, c'est faible

en général. Il y a du gros travail à faire dans toutes les classes pour améliorer le langage. En général, les élèves ont de la difficulté à s'exprimer et ils parlent très bas, il existe, je crois, un abus de l'enseignement fait par écrit. Plus d'exercices oraux favoriseraient la culture de la pensée et du langage. [...] Au point de vue intellectuel, Je déplore le manque de lecture chez les élèves. Ici une bibliothèque scolaire rendrait de grands services. Il ne faudrait pas oublier, non plus, que l'enseignement ménager, les travaux manuels, la culture physique et le chant sont des matières au programme. Il se fait très peu dans ce domaine. [...] La classe de l'école No 3 est beaucoup trop nombreuse pour une seule institutrice. Il y aurait moyen de décharger cette classe en transportant une douzaine des élèves de cet arrondissement à l'école de l'arrondissement No 2. La distance n'est pas forte et le transport pourrait s'effectuer très facilement."¹²⁵²

Le 2 février, le conseil demande au ministère de la Voirie un octroi de \$5,000.00 pour couvrir la totalité du coût de confection des chemins. À l'issue de l'assemblée, Auguste Côté est engagé comme secrétaire-trésorier au prix de \$35.00 par mois. Toutefois, cette proposition de Philippe Nault que seconde Ubald Duchesne n'est pas partagée par Lionel Plante et Armand Trottier qui votent contre. Le maire devra donc trancher la question.

Le 2 mars, après l'assermentation d'Auguste Côté comme nouveau secrétaire municipal, le conseil approuve les travaux réalisés sur les chemins du rang 10, 2 Nord ainsi que dans la grande ligne.

En avril, le conseil municipal est saisi de la démission du conseiller Lionel Plante qu'on remplace par Ludger Côté. Pour sa part, Philippe Nault est nommé pro maire. Ensuite, le maire est autorisé à

signer les cartes d'Assistance publique de [...] qui a été hospitalisée.¹²⁵³

Le 12., les commissaires d'école décident de vendre l'emplacement de l'ancienne école de l'arrondissement numéro 2 dont le terrain fait partie du lot numéro 21A, à la Caisse Populaire locale, pour le prix des frais légaux que cette vente implique.¹²⁵⁴

Les 10 et 11 mai, l'évêque est à Notre-Dame pour effectuer sa visite pastorale. À cette occasion, il confirme 32 garçons et 28 filles.¹²⁵⁵

Au début de juin, le conseil municipal décide de faire la forme du chemin dans le rang 11 à partir de chez Ubald Duchesne jusqu'à la route de Ham comprenant environ 15 arpents et la forme du chemin du rang 2 en partie sur les lots numéros 22, 23 et 24.¹²⁵⁶

Le 6 juillet, Elphège Nalette est élu commissaire d'école par acclamation. La semaine suivante, Charles-Édouard Hudon est nommé président de la commission scolaire.

Le même jour, le conseil municipal demande au ministre de la Voirie d'entretenir une distance de 276 pieds qu'on vient de graver dans le chemin du rang 2 Nord. Puis, le conseil accepte la démission de Moïse Côté comme maire.¹²⁵⁷ Le 20 juillet 1953, les conseillers se réunissent en assemblée spéciale afin de déterminer qui prendra la succession de Moïse Côté à la mairie.

1249. Moïse Côté, Germain Toupin, Ubald Duchesne et Robert Côté sont assermentés le 2 février.

1250. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 janvier 1953, vol. III, p. 122.

1251. *Id.*, [non daté], vol. III, p. 122-124.

1252. *Id.*, vol. III, p. 124-126.

1253. *Mun. N. D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 avril 1953, vol. 6, 1953-1964, p. 1-2.

1254. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 avril 1953, vol. III, p. 127.

1255. *Arch. de SHERBR.*, *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents*, vol. 17, p. 151.

1256. *Mun. N. D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 juin 1953, vol. 6, p. 7.

1257. *Id.*, 6 juillet 1953, p. 9.



En août 1948, Bertrand Trotier et ses deux enfants, Gontran et Lise, près de la tombe de leur mère, décédée le 25 mai 1948.



Germain Toupin

Le 20 juillet 1953, les conseillers municipaux nomment Germain Toupin pour remplacer le maire Moïse Côté démissionnaire. Comme il n'y a pas d'opposition, ce dernier est immédiatement assermenté. Peu après, on fixe à .65¢ l'heure le salaire d'un homme seul, à .85¢ pour un homme et un cheval et à \$1.00 pour un homme avec deux chevaux. On va même jusqu'à \$2.50 pour un tracteur.¹²⁵⁸ Puis, comme Germain Toupin occupe le siège de maire, Gérard Côté est nommé conseiller pour le remplacer au siège numéro 6.

Le 10 août, le gouvernement

fédéral requiert les 28,114 électeurs inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond et Wolfe de se prévaloir de leur droit de vote afin d'élire leur représentant à la chambre des communes. C'est 20,564 personnes (73,1%) qui répondent à l'appel. La compilation des bulletins de vote aboutit à la confirmation du Parti libéral au pouvoir et de son représentant Ernest-Omer Gingras qui reçoit 13,006 voix (63,2%), suivi du progressiste-conservateur Albert Nicol qui en récolte 7,254 (35,3%). Quant au représentant du Parti Ouvrier progressiste, il doit se contenter de 133 voix (0,6%)¹²⁵⁹. À Notre-Dame, le taux de par-

ticipation à l'élection est de 69,8%, c'est-à-dire que sur les 252 électeurs inscrits sur la liste électorale, 176 se présentent au bureau de scrutin. Le décompte des bulletins de vote donne comme résultat: 2 voix (1,1%) à Hubert Rhéaume, 49 (27,8%) pour Albert Nicol et 125 (71%) à E.-O. Gingras.¹²⁶⁰

Le 27 août, les commissaires d'école décident de demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation de vendre à la Caisse Populaire le terrain où était située autrefois l'école numéro 2 pour le prix du coût de la transaction. Par la même occasion, Monique Leclerc est engagée comme institutrice.

Au début de septembre, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie, un octroi de \$700.00 qui équivaut à la moitié du coût de confection des formes faites au cours du mois d'août sur les lots numéros 23 et 24 du rang 2 Nord et sur les lots numéros 4C, 5ABCD du rang 11. Puis, on constate que le chemin menant au terrain d'enfouissement sanitaire est encombré de déchets de toutes sortes; "Il y en a tellement que le passage en est obstrué de manière qu'il est devenu impossible de se rendre au bout du terrain." Pour remédier à la situation, le conseil décide de construire une barrière avec cadenas. On décrète qu'à l'avenir, il n'y aura qu'une demi-journée par semaine, soit le vendredi après-midi pour y déposer les déchets. Gérard Côté en aura la surveillance et une amende de \$5.00 sera chargée à toute personne qui laissera ses déchets dans le chemin. Enfin, on fixe le taux de la taxe foncière à \$2.10 par \$100.00 d'évaluation.¹²⁶¹

Peu après, les commissaires demandent au Département de l'Instruction publique l'autorisation de vendre au ministère de la Voirie une lisière de terrain appartenant à la commission scolaire dans le rang 2, sur le lot

1258. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 20 juillet 1953, vol. 6, p. 11.*

1259. *Pierre DROUÏLLY, op. cit., p. 339.*

1260. *Gouv. du CAN., Vingt-deuxième élections générale 1953 [...], p. 356-358.*

1261. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 8 septembre 1953, vol. 6, p. 15-17.*

numéro 21A pour le prix de \$10.00.¹²⁶² Puis, on engage les institutrices Laurette Plante pour l'école numéro 2 (Sainte-Thérèse) et Céline Roy pour l'école numéro 3. À la mi-octobre, on engage aussi l'épouse d'Ubald Lavigne pour enseigner à l'école numéro 5 (Sainte-Cécile) ainsi que Lucienne Gagnon pour l'école des grands au village. Le cas de cette dernière est complexe, car pour lui offrir un salaire de \$1,750.00, plusieurs contribuables doivent se cotiser; ainsi, Donat Chainey, Arthur Hébert et Arsène Nolette défrayeront chacun la somme de \$40.00 et les frères Hudon \$80.00. Enfin, on fixe la taxe scolaire à \$2.40 par \$100.00 d'évaluation.¹²⁶³

Au début de novembre, le conseil municipal refuse la demande d'une citoyenne, de se faire reconnaître comme indigente, alléguant qu'elle a quitté la paroisse depuis un mois et demi. Puis, on décide de donner suite à une demande de plusieurs contribuables, pour recourir aux services d'un inspecteur pour le système de lutte contre les incendies, dans l'espoir que les compagnies d'assurances réajustent les primes à la baisse.¹²⁶⁴

Après avoir accepté le compte d'André Taschereau, au montant de \$9.00 pour avoir nettoyé la "dompe" avec son bulldozer, on achemine une demande d'octroi au ministère de la Voirie au montant de \$125.00 du mille pour l'entretien de l'arrondissement du rang 2 Nord. À ce propos, la municipalité offre un salaire de \$1.00 l'heure pour les journaliers chargés de l'entretien des chemins d'hiver et la corporation municipale fournit la machinerie.

Les 9 et 10 novembre, le nouvel inspecteur d'école A.-L. Mailhot, rédige son premier rapport. "[...] Je rends hommage à votre bon travail, M.M. les Commissaires. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à vos écoles. [...] Ecole No 1: (petits) les débutants sont un peu en retard; ceux des autres cours vont bien et pourront suivre le programme de



Gabrielle Payeur a tenu le central téléphonique d'octobre 1942 à septembre 1953.



Famille Médard Charest réunie autour du monument d'Eusèbe Charest, en octobre 1952, dans le nouveau cimetière.

leur cours. (grands) quelques élèves en 5e et 6e années sont mal classés, comme il est un peu tard pour procéder à un nouveau classement, j'ai conseillé à l'institutrice d'en tirer le meilleur parti possible; on y verra plus tôt l'an prochain Ecoles #2 et 3: la plupart des élèves de ces 2 écoles sont dans un cours trop avancé pour leur capacité: Les institutrices

ont promu les enfants pour satisfaire les parents; inutile de dire que le principe est condamnable. Si les élèves ne sont pas dans le cours où réellement ils pourront progresser, on ne peut attendre de résultats satisfaisants d'eux. Mlle Laurette Plante devrait obtenir du succès avec ses élèves bien que ces derniers soient très faibles.

¹²⁶² C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1953, vol. III, p. 132.

¹²⁶³ *Id.*, 11 octobre 1953, vol. III, p. 133-134.

¹²⁶⁴ *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1953, vol. 6, p. 20.

A l'école No 3, plusieurs élèves perdront leur année; J'admets que l'institutrice se dévoue; les élèves sont trop nombreux pour que l'institutrice puisse faire un travail efficace; tous les élèves de cette école sont très arriérés. Je suggère qu'on prenne les moyens nécessaires pour décongestionner cette école en septembre prochain. A l'école No 5: élèves forts en Arithmétique, faibles en français, Prononciation mauvaise, Etude a la maison insuffisante, Progès lents. [...] J'ai conseillé a Madame Lavigne de changer la disposition des bancs des élèves afin que ces derniers n'aient pas la lumiere d'une fenêtre en face d'eux. Vos maîtresses, M.M. les commissaires, me paraissent interesees a leur travail scolaire; si les enfants et leurs parents veulent leur donner la collaboration necessaire, l'année devrait être bonne dans la pluspart des classes [...]."¹²⁶⁵

Le 22 novembre, la Fabrique alloue \$700.00 pour l'achat d'un amplificateur avec micros et haut-parleurs pour l'église. A la même assemblée, on décide aussi d'investir \$150.00 dans la construction d'un charnier dans le cimetière.

Le 7 décembre, Conrad, Robert et Oscar Ramsay demandent au conseil municipal d'entretenir le chemin du rang 11 à partir de chez Conrad Ramsay par le rang 11 via Ham-Nord, afin de le rendre carrossable pour les automobiles, sur une longueur approximative de 2,25 milles. Pour ce faire, le 7 décembre, on demande au ministère de la Voirie un octroi de \$125.00 du mille plus \$100.00 du mille afin de répondre à une demande semblable déposée par Moïse Côté et Lionel Plante à propos du chemin qui part du village par les rangs 1 et 2 via Saint-Adrien soit une longueur 2,70 milles.

La semaine suivante, l'ins-

pecteur A.-L. Mailhot assiste à l'assemblée des commissaires. Lors de cette session, la commission scolaire décide de faire signer une servitude pour l'eau fournie par Robert Ramsay à l'école numéro 3 (Saint-Joseph). Ce document implique la location au coût de \$1.00 par année et un droit de passage sur le terrain de Robert Ramsay en cas de réparation de cet aqueduc aussi longtemps qu'il s'y trouvera une école.¹²⁶⁶

Le 6 janvier 1954, Léonidas Leblanc est élu comme troisième marguillier alors que Charles-Auguste Hudon devient second marguillier et Lionel Plante, marguillier en charge des comptes. Les recettes ont été de \$5,256.39 et les dépenses de \$6,055.17. Le déficit s'établit donc à \$798.78.¹²⁶⁷

Par ailleurs, le 13, Ludger Côté, Norbert Sévigny et Philippe Nault sont élus par acclamation respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3. Le 1er février, le conseil accorde le montant de \$50.00 à Henri Dubois de Ham-Nord pour entretenir la rue de l'Église. Puis, comme représentant de la ligue antituberculeuse du comté, Charles-Édouard Hudon demande au conseil d'accorder "quelques deniers" afin d'aider l'Association à dépister la tuberculose dans la province et le pays. Le conseil fait un don de \$20.00. Enfin, suite à la demande de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse, de faire cesser tout débit de boissons dans la municipalité, le conseil décide de tenir une séance à huis clos n'impliquant que le maire, les conseillers et le chef de police Émile Toupin, le 8 février prochain.¹²⁶⁸ À cette occasion, on autorise Émile Toupin à avertir les hôteliers ou tous autres vendeurs de cesser le commerce de boissons alcooliques. On en profite pour demander une aide financière au département de la Voirie afin de payer une part

des frais de la police municipale "[...] qui doit a maintes reprises s'occuper de la circulation des automobiles et vehicules de toutes sortes vu que les officiers de circulation ont beaucoup a faire et parfois ne peuvent intervenir dans plusieurs cas d'accidents [...]."¹²⁶⁹ Enfin, on demande au procureur général de la province d'accorder à Émile Toupin l'autorisation de pouvoir procéder à des perquisitions, saisies, arrestations etc. en ce qui concerne le trafic et le commerce des boissons alcooliques dans notre municipalité à cause de l'éloignement du chef-lieu du district.

Entre temps, les commissaires d'école demandent au Département de l'Instruction publique \$546.67 pour installer un aqueduc à l'école numéro 3 (Saint-Joseph).¹²⁷⁰ À cette époque, l'inspecteur Mailhot écrit: "[...] Les progrès sont marqués aux écoles # 1, 2 et 5. Cependant les élèves de ces classes devront besogner ferme pour couvrir les matières au programme d'une manière convenable. A l'école #3, malgré le dévouement de l'institutrice, les progrès sont peu accentués: beaucoup trop d'absences anormales et élèves trop nombreux. On devra à l'avenir exercer une surveillance plus étroite sur la fréquentation scolaire dans cet arrondissement. Au besoin, envoyer des avis aux parents réfractaires à la loi de la fréquentation obligatoire."¹²⁷¹

Le 1er mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de graveler les formes de chemins construites dans le rang 11 et le rang 2 Sud.¹²⁷² Puis, on demande à Émile Toupin de présenter son compte comme chef de police, à chaque mois "[...] afin que le conseil soit au courant de ses activités."¹²⁷³

1265. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9-10 novembre 1953, vol. III, p. 137.

1266. *Id.*, 13 décembre 1953, vol. III, p. 137-138.

1267. Par. N.-D.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*, p. 47-48.

1268. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1954, vol. 6, p. 28-29.

1269. *Id.*, 8 février 1954, vol. 6, p. 30-31.

1270. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 7 février 1954, vol. III, p. 139.

1271. *Id.*, 8 mars 1954, vol. III, p. 139-141.

1272. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er mars 1954, vol. 6, p. 32.

1273. *Id.*, 1er mars 1954, vol. 6, p. 33.

Au début d'avril, Auguste Côté est engagé comme secrétaire municipal avec un salaire de \$35.00 par mois.¹²⁷⁴

À la mi-juin, la commission scolaire offre aux institutrices un salaire de base de \$1000.00 à quoi on ajoute la somme de \$25.00 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$1,250.00. Chaque commissaire s'occupe d'engager son institutrice.¹²⁷⁵

écrit que la population s'élève à 707 personnes.¹²⁷⁸

Lors des élections scolaires du 5 juillet 1954, Ludger Côté et Léo Ramsay sont élus commissaires sans opposition. La semaine suivante, Charles-Édouard Hudon est nommé président de la commission scolaire.¹²⁷⁹

Les 23 et 24 juillet, c'est la fête. L'O.T.J. organise un festival "En hom-

Au début d'août, le conseil municipal demande à l'ingénieur Gérard Malo de venir mesurer une partie de chemin gravelé dans le rang 11 sur le lot numéro 4, qui ne paraît pas avoir été accepté quoiqu'il soit terminé depuis cinq ans. De plus, l'O.T.J. de Notre-Dame-de-Ham, association formée par les jeunes, demande de l'aide au conseil municipal afin de créer un terrain de jeu dans le village. Pour ce faire, on s'adresse au ministère de la Jeunesse de bien vouloir approuver cette initiative et d'y donner suite. Par ailleurs, plusieurs contribuables font pression auprès du conseil municipal qui finit par accepter de poursuivre la confection du chemin dans le rang 1 Sud, notamment sur les lots numéros 16C et 17A jusqu'à l'entrée de cours chez Ernest Coté, soit une longueur d'environ 5,5 arpents.¹²⁸¹

Le 12 septembre, les commissaires engagent les institutrices Lucienne Gagnon au prix de \$1,800.00; \$1,250.00 comme salaire de base et \$550.00 fournis par les parents des élèves de 8 et 9e année. On engage aussi Monique Leclerc pour l'école des petits du village, Cécile Leclerc pour l'école numéro 2, Claire Leblanc Boutin pour l'école numéro 3 avec son mari Gérard Boutin pour l'aider, et Bériza Devin pour l'école numéro 5. La semaine suivante, l'inspecteur Mailhot écrit aux commissaires: "[...] J'estime heureuse la solution de votre problème de l'école No 1; le classement et le partage des élèves presentaient de grandes difficultés: vous vous en êtes bien tirés. Merci à M. le Curé de l'aide apportée en la circonstance. A l'école No 3, les élèves retireront quelque profit de leur année scolaire a la Condition d'être séparés en deux groupes, dans des locaux différents. J'espère, M.M. les Commissaires, que vous ne reculerez pas en face d'une minime dépense additionnelle pour favoriser les élèves de cette école dont le besoin est pressant. [...] Vos deux institutrices



Nicole Hudon, reine des sports, 1955. En avant-plan, M. Émile Toupin, policier.

Le 2 juillet, Hector Ramsay remplace Noël Pellerin comme secrétaire-gérant de la Caisse Populaire. La même résolution nomme son épouse (Bernadette Roy) comme assistante-secrétaire.¹²⁷⁶

Le 4, la Fabrique investit \$460.00 dans l'achat de quatre urnes et quatre pieds en marbre. Le 18, on vote la somme de \$5,000.00 pour réparer les murs extérieurs.¹²⁷⁷

À cette époque, le curé Aubert

images à nos chers parents". Le programme indique des jeux d'équipes, un souper pique-nique pour les jeunes, une parade, le couronnement de la reine des sports 55, une soirée, de la danse dans les rues à la lueur d'un feu de joie et une fin de soirée où on peut déguster un spaghetti! Le dimanche, une messe solennelle chantée par la chorale de Saint-Norbert, un dîner communautaire et un affrontement à la balle molle a lieu entre les Forestiers de Saint-Norbert et les Étoiles de Notre-Dame. Le tirage d'un grille-pain sera effectué entre les deux parties.¹²⁸⁰

1274. *Id.*, 5 avril 1954, vol. 6, p. 34.

1275. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 juin 1954, vol. III, p. 144.

1276. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, [non paginé].

1277. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 50.

1278. Arch. de SHERBR., *Annuaire Diocésain, 1954*, p. 43.

1279. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 juillet 1954, vol. III, p. 146-147.

1280. *Programme Souvenir du Festival de l'OTJ [...]*.

1281. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 août 1954, vol. 6, p. 40-42.

du village méritent des félicitations; elles ont fait des sacrifices de part et d'autres pour en arriver à une entente satisfaisante [...].¹²⁸²

Au début d'octobre, le conseil reçoit un compte du ministère de la Santé au montant de \$97.93 pour l'hospitalisation de trois indigents. Le secrétaire est chargé de s'informer des détails de ce compte. Puis, Arthur Hamel est nommé conseiller pour remplacer Gérard Côté au siège no 6.¹²⁸³

Le 9, Mgr Georges Cabana émet un nouveau décret de dime qui la fixe à \$1.00 par \$100.00 d'évaluation, cette dernière étant d'environ le tiers de la valeur réelle. Les locateurs et les locataires devront payer 0.75¢ du \$100.00 d'évaluation. Chaque famille devra payer une dime minimum de \$5.00. Quant aux salariés, il déboursent 0.40¢ par cent dollars de salaire avec un minimum de trois piastres par tête.¹²⁸⁴

Lors de l'assemblée du conseil le 2 novembre, la Ligue du Sacré-Coeur réitère sa demande de fermer les débits de boissons dans la paroisse. Le conseil fait savoir qu'il prend tous les moyens possibles pour y donner suite. Il y a aussi les contribuables du rang 2 Nord qui insistent pour que le conseil voit à l'entretien de leurs chemins. Le conseil demande au ministère de la Voirie un octroi de \$125.00 du mille plus \$100.00 du mille pour donner suite à une autre requête concernant les chemins du rang 1 Sud à partir du village. Quant à l'entretien de la rue de l'Église, on propose le contrat à Henri Dubois de Ham-Nord à qui on offre la somme de \$75.00. Enfin, Welly Fillion demande au conseil de considérer une requête signée par un bon nombre de contribuables en faveur de la tenue d'un référendum sur la question de la vente des boissons alcooliques et de la bière avec permis. Le conseil souligne qu'on tient à mieux s'informer avant de prendre

une décision finale. Norbert Sévigny, secondé par Philippe Nault, propose "[...] que pour le plus grand bien de la paroisse et de ses concitoyens la dite requête présentée soit rejetée."¹²⁸⁵

Le 6 décembre, le conseil municipal prend connaissance d'une lettre de la Ligue du Sacré-Coeur demandant le respect du dimanche. Ensuite, des contribuables du rang 11 de Wolfestown demandent au conseil de voir à son entretien. Le conseil investira \$50.00 le mille et demande au ministère de la Voirie de couvrir les frais.

Le 12, les commissaires d'école décident de demander une subvention spécialement pour dispenser le cours complémentaire de huitième, neuvième et dixième années au village.

Le 9 janvier 1955, les commissaires amendent la résolution adoptée le 13 juin 1954 qui établissait le salaire des institutrices à \$1,000.00 avec augmentation de \$25.00 par année d'expérience, pour fixer le plafond à \$1,250.00. Puis, l'épouse de Ludger Côté qui enseigne à l'école numéro 5, remet sa démission; on la remplace par l'épouse d'Ubaldo Lavigne.

Le même jour, Moïse Côté est élu comme troisième marguillier. Léonidas Leblanc devient second marguillier et Charles-Auguste Hudon, marguillier en charge des comptes. Les recettes de l'année 1954 s'élèvent à \$9,817.09 et les dépenses à \$8,015.52. L'excédent atteint donc \$1,801.57.¹²⁸⁶

Le 12, Germain Toupin est réélu au poste de maire tandis que Conrad-Edgar Ramsay, Wilfrid Leblond et Arthur Hamel sont réélus conseillers respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6, tous par acclamation. Le 7 février, on prend connaissance du rapport financier du 31 décembre 1954 indiquant un revenu de \$5,386.15 et des dépenses de \$5,065.17, ce

qui laisse un surplus de \$320.98 et une balance en caisse de \$1,911.03. Puis, Auguste Côté est engagé comme secrétaire au prix de \$35.00 par mois. Ensuite, on demande au ministère de la Voirie des octrois de \$2,000.00 pour graveler une forme de chemin déjà faite sur le lot 22B, 23 AB et 24A du rang 2 Nord et de \$1,500.00 pour celle d'une partie du lot 4 et 5AB du rang 10 [ou 2?]. Ensuite, on discute de la demande de la Ligue du Sacré-Coeur concernant la fermeture des magasins le dimanche. On est d'avis que les portes de tels établissements devront être fermées 10 minutes avant la messe et, après l'office, elles pourront réouvrir pour fermer de nouveau au moment de l'angelus.

Le 8 mars, le conseil municipal approuve le projet d'asphaltage de la route 34 reliant Arthabaska à Garthby. On enverra une copie de cette résolution au secrétaire du comité, Alfred Comtois de Ham-Nord. Puis, on décide de faire faire une gratte pour l'entretien des chemins d'été. Enfin, le conseil adopte le règlement numéro 54 qui décrète l'annulation de tout document concernant la route du rang 2 sur les lots numéros 16 et 17. Il est statué et ordonné qu'à l'avenir ce chemin sera fermé pour la circulation au public tant en hiver qu'en été, et le terrain du chemin retournera au propriétaire Gloria Plante.¹²⁸⁷

Entre temps, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport sur les écoles de Notre-Dame qu'il a visitées les 2, 3 et 4 février. "[...] Ecole #1: (classe des petits) Les élèves sont bien nombreux à cette classe; les résultats seraient meilleurs en 1^{ère} et 2^e années avec un nombre d'élèves plus limité. Les élèves de 3^e année assimilent normalement les matières qui leur sont enseignées. [...] Une élève de 9^e année a été promue en 10^e année sans avoir au préalable obtenu la permission de l'inspecteur; désormais je ne tolérerai plus semblable irrégularité.

1282. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 18 septembre 1954, vol. III, p. 151.

1283. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 septembre 1954, vol. 6, p. 45-46. Arthur Hamel est assermenté le 3 novembre.

1284. *Arch. de SHERBR.*, "Mgr Georges Cabana, Décret de dime, 9 octobre 1954", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1285. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1954, vol. 6, p. 47-49.

1286. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 51-53.

1287. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 mars 1955, vol. 6, p. 60-62.

Ecole #2 [...] tres peu d étude chez les élèves; Je n'ai pu obtenir une seule reponse complète en cathéchisme des eleves des 4e, 5 et 6e années; Arithmetique et orthographe très faible en 5e et 6e années. J'ai suggéré a l'institutrice l'usage plus frequent des techniques d'emulation: tableaux d'honneur, affichage des meilleurs travaux, récompenses, appréciation elogieuse de l'effort de l'enfant, etc.. Ecole No 5: [...] Lecon non étudiées par plusieurs élèves certains cahiers de devoirs a domicile font grandement pitié... travaux faits a la course parce que la veille on a consacré la soirée aux programmes de la T.V.. Les parents de cet arrondissement devront se montrer plus fermes sans quoi ils s'exposent a voir leurs enfants doubler leur cours.¹²⁸⁸

Le 4 avril, le conseil municipal autorise la signature d'une carte d'Assistance publique au nom de [...] hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, mais refuse une demande semblable de [...] qui lui, est hospitalisé à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Au début de mai, les entrepreneurs qui s'occupent de l'entretien des chemins d'hiver se plaignent de ce que les octrois gouvernementaux ne sont pas suffisamment élevés. Le conseil achemine cette plainte en demandant d'augmenter les subventions de \$50.00 du mille. Ensuite, on avise la municipalité de Saint-Fortunat de s'occuper d'une famille dont les enfants sont "dans une misère extrême". Enfin, les conseillers sont unanimes pour limiter la vitesse du trafic automobile à 30 milles à l'heure dans le village. Les contrevenants seront passibles d'une amende minimum de \$5.00. Le chef de police Émile Toupin est autorisé à faire respecter la loi.¹²⁸⁹

À la fin de mai, l'inspecteur

Mailhot informe les commissaires de sa visite des écoles: "[...] Mes examens ont donné d'excellents resultats. Je rends hommage a M. et Mme Gerard Boutin pour leur bon travail; d'abord le problème du classement a été solutionné a la grande satisfaction des parents et des élèves, Les progrès sont très marquées. Encore 2 ou 3 ans d'un tel rendement et je puis vous assurer que les élèves de ces deux classes figureront avec honneur parmi les autres de votre paroisse. [...] Je sais MM. les Commissaires que vous songez a améliorer davantage cette école afin de la rendre plus confortable pendant la froide saison; je vous félicite de cette disposition heureuse. Je sais également que vous donnerez justice a ces deux titulaires en les rémunérant davantage, ce qui d'ailleurs les encouragera a poursuivre leur excellent travail dans cet arrondissement."¹²⁹⁰

Le 14 juin, Edgar Leclerc signe le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Caisse Populaire à titre de président.¹²⁹¹

Le 4 juillet, le conseil municipal émet un avis de motion concernant un règlement à adopter demandant un référendum sur la loi des liqueurs. Mais cette idée ne reçoit pas l'assentiment de tous les conseillers. Si Arthur Hamel et Ludger Côté s'affirment en faveur de la motion, Norbert Sévigny, Philippe Nault et Wilfrid Leblond votent contre. Elle est donc rejetée par la majorité. Puis, on adopte le règlement numéro 55 qui décrète qu'un pouvoir exclusif est accordé à Charles-Édouard Dugré et Réal Côté de faire le transport des voyageurs dans les limites de la municipalité. Le permis leur coûtera \$10.00 par année. Le règlement interdit à toute autre personne de les concurrencer. Le règlement entrera en vigueur deux semaines après sa promulgation.¹²⁹² Entre temps, on a fait faire

une forme de chemin d'environ quatre arpents dans la route du rang 11.¹²⁹³

Lors de l'assemblée des électeurs, le 4 juillet 1955, on doit renouveler le mandat d'un commissaire. Or, trois candidats se présentent. On doit donc procéder à une élection à l'issue de laquelle Émile Toupin obtient 10 voix, Charles-Édouard Hudon 19 et Wilfrid Leblond 20. Ces deux derniers sont déclaré élu à la majorité, et sont assermentés le 11.¹²⁹⁴

Le même jour, Robert Côté est nommé commissaire pour remplacer Elphège Nalette qui remet sa démission, puisqu'il quitte la municipalité.¹²⁹⁵ Ensuite, les commissaires acceptent la demande du couple Gérard Boutin qui souhaitent loger dans l'école numéro 3, pendant les vacances; toutefois, ils devront payer l'électricité et le bois dont ils auront besoin. À la mi-août, on reconsidère la résolution touchant les salaires offerts et on constate que décidément, la commissions scolaire n'a pas les moyens de rencontrer de telles exigences. On supprime donc la clause spécifiant la somme de \$25.00 par année d'expérience. On engage alors Laurette Plante pour l'école numéro 2 (Sainte-Thérèse) et Monique Leclerc pour l'école des petits du village.¹²⁹⁶

Le lendemain, à la demande d'Arthur Hamel et de Ludger Côté les conseillers tiennent une séance spéciale dans le but de demander le référendum pour permis de vente d'alcool dans la municipalité. Arthur Hamel, Wilfrid Leblond et Ludger Côté se déclarent contre la proposition alors que Norbert Sévigny, Philippe Nault et Conrad Ed. Ramsay votent en faveur. "Les votes etant trois contre trois le vote du maire donne la majorité pour la proposition."¹²⁹⁷ Finalement, un avis de motion est donné

1288 C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 20 mars 1955, vol. III, p. 157-159.

1289 *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 mai 1955, vol. 6, p. 68-69.

1290 C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 29 mai 1955, vol. III, p. 159-161.

1291 C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration, (non paginé)*. On ignore la date exacte de l'élection. Il s'agit ici de l'école numéro 3.

1292 *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1955, vol. 6, p. 72-74.

1293 *Id.*, 6 juin 1955, vol. 6, p. 70.

1294 C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 juillet 1955, vol. III, p. 159-161.

1295 *Id.*, vol. III, p. 162. Robert Côté est assermenté le même jour.

1296 *Id.*, 14 août 1955, vol. III, p. 164-165.

1297 *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 15 août 1955, vol. 6, p. 74-75.

qu'à la prochaine séance régulière du conseil il sera passé un règlement pour accorder des permis et vente de boissons alcooliques dans la municipalité. Lors de la prochaine assemblée, on reparlera de cette proposition adoptée sur division.

Le 16 août, les commissaires engagent Lucienne Gagnon pour enseigner à l'école des grands du village pour un salaire de \$1250.00 plus \$50.00 par élève de 8e année et \$100.00 pour chaque élève de 9e et 10e année. Les parents s'engagent à cotiser la somme de \$2.00 par mois pour chaque enfant qui suivra les cours de huitième année, et \$4.00 pour ceux qui seront en neuvième ou en dixième. Il est entendu que ces sommes seront payables chaque mois à l'institutrice ou au secrétaire, et que les commissaires se réservent le droit de refuser les élèves des autres arrondissement s'il manque de place dans la classe. On engage aussi Lucille Perreault-Lavigne pour l'école numéro 5 (Sainte-Cécile) au salaire de \$1,250.00.¹²⁹⁸

Le 6 septembre, le conseil municipal est de nouveau saisi d'une requête de la Ligue du Sacré-Coeur lui demandant de s'opposer fermement à la vente de liqueurs alcooliques dans la municipalité. Ensuite, le débat reprend à propos du règlement numéro 56 concernant la prohibition de la vente des liqueurs alcooliques et l'octroi de permis pour cet objet. Un nombre égal de conseillers votent contre et en faveur du règlement. Le maire Toupin doit donc se prononcer, et il le fait en défaveur. La motion est donc rejetée par une voix de majorité. On décide alors qu'il sera soumis aux électeurs municipaux le 4 octobre à la salle paroissiale.¹²⁹⁹

Au milieu du mois, l'inspecteur Mailhot rédige un nouveau rapport sur

les écoles de Notre-Dame. "[...] Le choix de vos titulaires me paraît fort judicieux; il prouve l'intérêt que vous portez à vos enfants. Les débuts de l'année laissent espérer des progrès marqués si l'élan des premiers jours se maintient. [...] Mlle Gagnon entreprend une tâche formidable avec ses 6 élèves de 10ème année en plus de ceux des autres cours. Je la félicite chaleureusement d'avoir réussi à inculquer à ses élèves le goût des études plus avancées. Le cas de 3 élèves promues en 10ème année sans avoir subi les examens de 9ème est présentement à l'étude. [...] Je vous félicite, M.M. les commissaires, de la toilette faite aux deux classes de l'école du village de même qu'à l'école No 5 [...]."¹³⁰⁰

Le 19 septembre, le curé Aubert écrit à Mgr Cabana: "Un Monsieur Gérard Boutin, marié, enseigne avec son épouse dans une école double de ma paroisse. Madame Boutin enseigne aux plus avancés et le mari aux plus jeunes. Les deux classes sont dans la même école. Y voyez-vous des inconvénients. C'est un couple exemplaire."¹³⁰¹ L'archevêque demande de s'assurer que ce couple a des diplômes d'École Normale et que le surintendant accepte cet arrangement. Il ajoute: "Si ces gens mariés font bien, c'est mieux que de ne pas en avoir du tout."¹³⁰²

À la demande de Fernand Vaillancour, agent d'assurance qui pratique au village, le 3 octobre, le conseil municipal demande aux compagnies d'assurance feu qui font affaire ici de réduire leurs taux d'assurance sur les bâtisses du village "[...] vu que nous avons un bon système d'incendie [!!!] qui donne un service efficace."¹³⁰³

Le 5 octobre, le curé Aubert commente de nouveau la situation à

l'école numéro 3. "Au sujet de l'instituteur Gérard Boutin, professeur marié, il ne possède pas de diplôme d'École Normal, mais c'est un ancien frère qui a enseigné de nombreuses années et il enseigne dans la même école que son épouse et se sont tous deux des gens très distingués. Il possède un certificat de l'Instruction publique et il est accepté par le Département à Québec. De plus il n'enseigne que la première et deuxième années. Les institutrices à la campagne sont rares."¹³⁰⁴ Ce à quoi l'archevêque accorde sa permission.

Quatre jours plus tard, les commissaires demandent aux institutrices du village d'acquiescer à la réclamation de plusieurs parents qui souhaitent que l'ouverture des écoles, au lieu de se faire à neuf heures soit avancée d'un quart d'heure.¹³⁰⁵

Le 6 janvier 1956, Noël Pellerin est élu comme troisième marguillier. Moïse Côté devient second marguillier et Léonidas Leblanc, marguillier en charge des comptes. Les revenus s'élèvent à \$4,938.48 et les dépenses à \$5,360.38, ce qui laisse un déficit de \$421.90.¹³⁰⁶

Le 11, Gloria Plante est élu conseiller au siège numéro 1 et Philippe Nault au siège numéro 3, tous deux par acclamation. Par contre, Paul Trottier et Arsène Nolette se disputent le siège numéro 2. Les élections auront lieu le 16. Mais, entre temps, Paul Trottier remet sa démission et Arsène Nolette est alors déclaré élu par acclamation au siège numéro 2.¹³⁰⁷

Le 22, la Fabrique prévoit restaurer l'intérieur de l'église en faisant peindre la voûte et les murs, décorer la voûte, peindre le vestibule et la sacristie, vernir les boiseries de la sacristie, les

1298. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 août 1955, vol. III, p. 165.

1299. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1955, vol. 6, p. 76-78.

1300. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 septembre 1955, vol. III, p. 170-171.

1301. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.-A. Aubert à Mgr G. Cabana", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Affaires scolaires.

1302. *Ibid.*

1303. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 octobre 1955, vol. 6, p. 79-80.

1304. Arch. de SHERBR., "Lettre de J.-A. Aubert à Mgr G. Cabana", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Affaires scolaires.

1305. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 octobre 1955, vol. III, p. 169.

1306. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 54-55.

1307. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 janvier 1956, vol. 6, p. 87. Gloria Plante, Philippe Nault et Arsène Nolette sont assermentés le 6 février.

autels et les boiseries du sanctuaire. On évalue le tout à la somme de \$1,500.00.¹³⁰⁸

À cette époque, l'inspecteur Mailhot écrit aux commissaires: "[...] Une visite prolongée dans chacune de vos classes m'a permis d'apprécier le dévouement de vos titulaires et l'application de leur élèves. Dans toutes les classes, une vie nouvelle a été infusée dans l'enseignement des matières; les titulaires se sont attachés à rendre celui-ci plus vivant et plus productif; ils ont multiplié les centres d'intérêts et les procédés intuitifs. Les écoles sont devenues des ruches débordantes d'activité où le maître, délaissant le rôle sévère et rigide de surveillant, provoque, dirige et soutient l'activité de ses élèves. Certaines institutrices n'ont pas hésité à individualiser leur enseignements permettant ainsi à chaque enfant de donner leur plein rendement. [...] Je vous conseillerais également de légaliser l'engagement de Mlle Gagnon pour ne pas avoir d'ennuis avec les parents et les Autorités du Département de l'instruction publique [...]."¹³⁰⁹

Le 30, le constable Paul Trottier démissionne. Au début de février, le conseil accepte cette démission. Puis, on désigne Arsène Nolette comme pro maire.¹³¹⁰ Au début de mars, le conseil municipal décide qu'Émile Toupin n'est plus réengagé comme police, sous prétexte qu'on n'a plus besoin de personne pour faire observer les lois et règlements existants. Les objets à son service devront être remis au secrétaire.¹³¹¹

Entre temps, on termine les travaux de décoration et de peinture à l'église, juste à temps pour que le 26 février, Florian Dosthie puisse célébrer sa première messe dans l'église de Notre-Dame-de-Ham, sa paroisse natale.¹³¹²

Le 11 mars, les commissaires

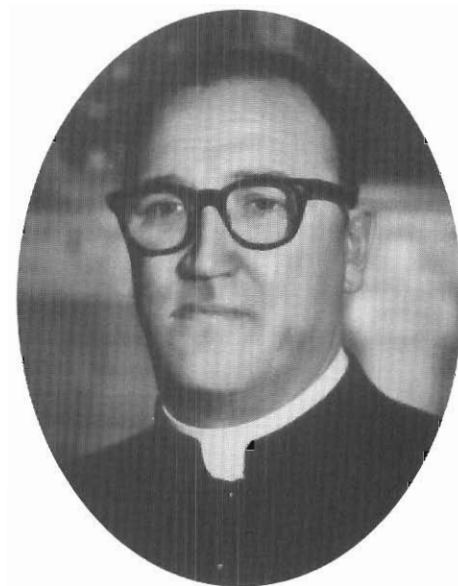
d'école appuient la recommandation de Lucienne Gagnon afin qu'elle obtienne la décoration de l'Ordre du Mérite scolaire.

Au début de mai, le conseil municipal refuse la demande de carte d'Assistante publique à [...] hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ensuite, on accorde à Germain Toupin, un privilège d'exclusivité pour "passer du lait" dans le village en autant qu'il se conforme aux exigences du bureau d'hygiène de l'Unité Sanitaire. "[...] Ce lait devra être vendu à un prix raisonnable et le dit M. Germain Toupin ne devra pas abuser de ce privilège pour vendre le lait à un prix exorbitant."¹³¹³ Toutefois, le conseil se réserve le droit de mettre fin à ce privilège en cas de raison valable. Mais on revient sur la décision et on l'annule.

Après avoir constaté que l'école du village ne répond plus aux besoins actuels, qu'il est difficile de trouver des enseignantes légalement qualifiées et que la population désire voir s'établir des religieuses dans le village, Charles-Édouard Hudon propose d'adresser au Département de l'Instruction publique une demande pour construire une école d'au moins 5 classes avec logement pour religieuses. Ceci permettrait de fermer 2 écoles de rang. Les commissaires chargent le curé d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de ces religieuses enseignantes.¹³¹⁴

Lors de sa visite pastorale, le représentant de l'archevêque confirme 28 garçons et 29 filles. Le prélat écrit: "Nous souhaitons que les commissaires réussissent à obtenir des religieuses pour leur école. Il faut continuer le travail pour l'assainissement de la littérature et contre l'alcool et l'immoralité sous toutes ses formes. Les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc ont fait un grand bien. La JAC est organisée."¹³¹⁵

Des élections provinciales ont lieu le 20 juin 1956. Le comté de Wolfe compte alors 44 sections de votes ou "poles", dont le 18e est situé à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. Dans le comté de Wolfe la proportion de voteurs atteint 92,4% du nombre inscrit sur la liste électorale. Les résultats sont extrêmement serrés puisque Joseph-Henri Vachon du Parti de l'Union nationale l'emporte sur son adversaire avec 4,058 voix (49,8%) contre 4,008 (49,2%) pour le libéral Joseph-Gérard Lemieux. À Notre-Dame-de-Ham, 254 noms apparaissent sur la liste des électeurs. Cette élection suscite un vif intérêt puisque 229



Gabriel Morin.¹³¹⁴

personnes (90,1%) se prévalent de leur droit de vote. La faveur populaire va aussi à Joseph-Henri Vachon à qui 129 électeurs (56,3%) accordent leur voix alors que 100 autres votent pour Joseph-Gérard Lemieux (43,7%); une personne a annulé son vote ou avait présenté un bulletin mal rempli.¹³¹⁶ Henri Vachon occupe le poste de député du comté de Wolfe pour un quatrième mandat.

1308. Par. N.-D.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 56.

1309. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 31 janvier 1956, vol. III, p. 173-175.

1310. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 février 1956, vol. 6, p. 90.

1311. *Ibid.*, 5 mars 1956, vol. 6, p. 92.

1312. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 53.

1313. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1956, vol. 6, p. 94.

1314. C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 27 mai 1956, vol. III, p. 178.

1315. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 53.

1316. *Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales de 1956 [...]*, p. 260-261.

Le 9 juillet, la candidature de Robert Côté comme commissaire d'école, est rejetée par le président d'élection car Théodore Ayotte, le secondeur de la proposition n'a pas "les qualification requise comme secondeur". Wilfrid Leblond retire alors sa proposition. Comme il n'y a aucune autre proposition, Arsène Nolette est déclaré réélu par acclamation. Le 16, Charles-Édouard Hudon est nommé de nouveau président de la commission scolaire.

En août, les commissaires engagent Gérard Boutin et son épouse pour enseigner à l'école numéro 3. On engage aussi Laurette Plante pour les petits de l'école du village, Françoise Leclerc pour l'école Sainte-Cécile et Denise Morasse-Dubois pour l'école Sainte-Thérèse. Cette dernière s'engage à enseigner la 8e année.¹³¹⁷

Le 23 août, Eddy Morasse est élu président de la Caisse Populaire pour remplacer Edgar Leclerc.¹³¹⁸

Au début de septembre, le conseil municipal renouvelle le contrat de la Shawinigan Water & Power pour une durée de cinq années c'est-à-dire à partir du 1er octobre 1956 expirant le 30 septembre 1961 pour le prix de \$16.00 par lampe.¹³¹⁹

Le 10, les commissaires demandent au secrétaire de la Province, l'ouverture d'une classe de français et d'arithmétique, suivant la réglementation régissant "L'École du Soir". Ensuite, on procède à l'engagement de Lucienne Gagnon pour l'école des grands du village et elle devra enseigner jusqu'à la 11e année du cours complémentaire, ce pour quoi elle recevra un salaire de \$2,300.00 pour l'année ainsi qu'une rétribution mensuelle de \$4.00 par mois pour les élèves de la 11e

année.¹³²⁰ Vers la même époque, l'inspecteur Mailhot écrit: "L'année debute bien partout. Les titulaires depioient une activité très louable et les élèves semblent animés du desir de faire un réel succès de la presente année scolaire. [...] J'ai été très heureux de constater l'ouverture d'une classe de 11e année, ce qui, en plus de sauver des années d'études à l'extérieur, constituera une precieuse invitation aux plus jeunes a se créer un idéal de poursuite d'études plus avancées [...] Je rappelle que les enfants qui désirent aider leurs parents à l'époque des travaux de la ferme les plus pressants, doivent se munir d'un permis écrit du Contrôleur d'absences [...]."¹³²¹

Au début de décembre, le conseil municipal adopte un règlement concernant la fermeture de la route appelée "côte croche" à partir de chez Fernand Poirier sur le lot numéro 26 jusqu'au chemin du

rang 2 Nord, une partie du lot numéro 2 du rang 10, jusqu'à la limite de Ham-Nord, et le rang 1 Sud à partir de chez Ernest Côté partie du lot 16C jusqu'à la limite de Saint-Adrien qui ne seront pas entretenus du 1er janvier au 1er avril 1957.¹³²²

Le 6 janvier 1957, Léo Paquette est élu comme troisième marguillier. Noël Pellerin devient second marguillier et Moïse Côté, marguillier en charge des comptes. À cette époque, le curé Alfred Aubert est remplacé par Gabriel Morin.¹³²³

L'état financier de la Fabrique indique des recettes de \$4,899.84 et des dépenses de \$6,079.34. On accuse donc un déficit de \$1,179.50.¹³²⁴

Le mandat de Germain Toupin à la mairie se termine le 9 janvier 1957.



C'était un beau tracteur "dans le temps". On reconnaît à l'extrême gauche, Anna Côté et à droite, Ernest Côté avec de la visite.

1317. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 août 1956, vol. III, p. 181-182.

1318. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 50.

1319. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 septembre 1956, vol. 6, p. 99-100.

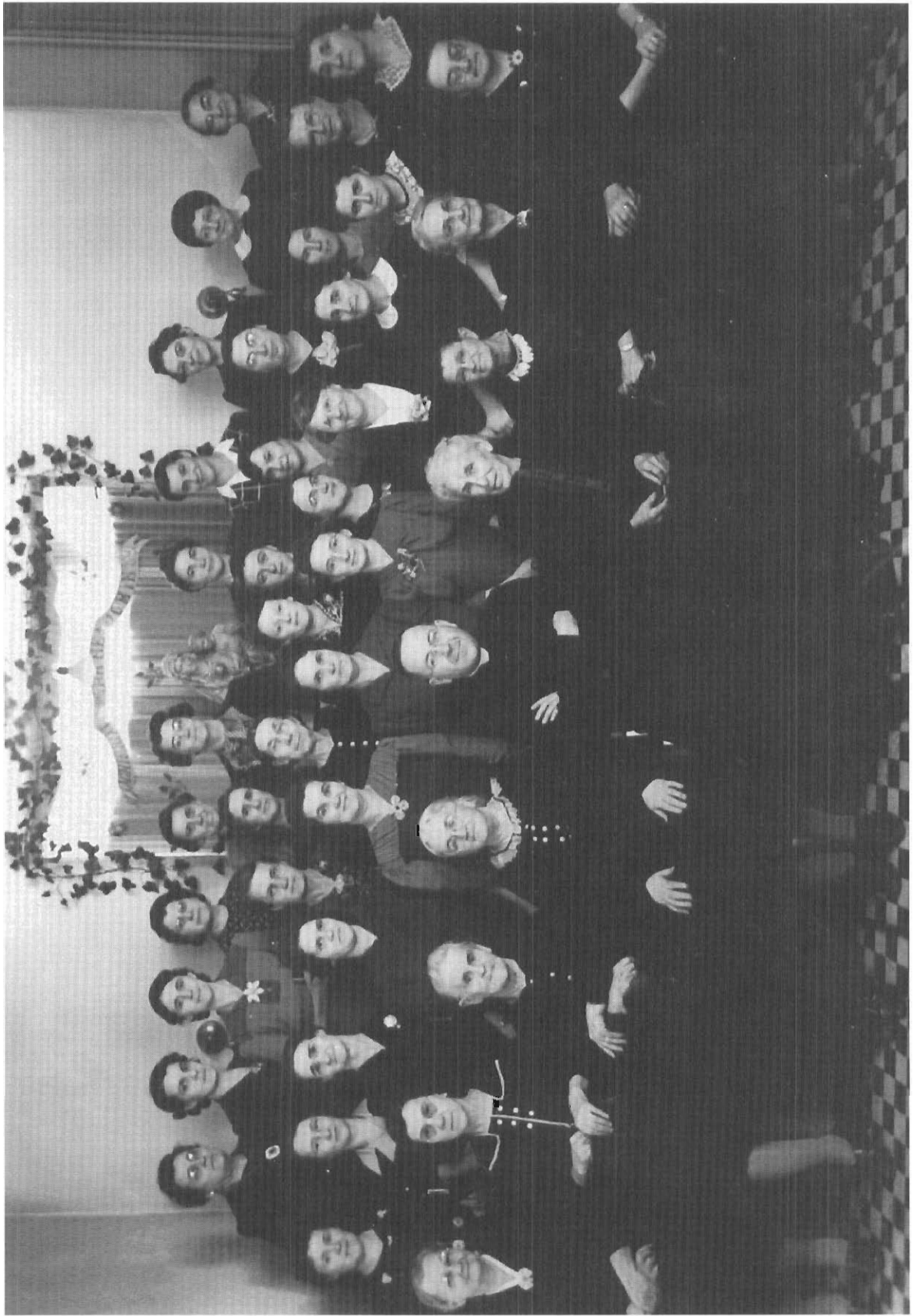
1320. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 septembre 1956, vol. III, p. 183-184.

1321. *Id.*, [??] 1956, vol. III, p. 185-186.

1322. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 décembre 1956, vol. 6, p. 166.

1323. Morin, Joseph-Hormisdas-Louis-Gabriel. Né le 20 mars 1911 à Bromptonville, de Joseph Morin et d'Albertine Marchand; études au Séminaire Saint-Charles; ordonné par Mgr Philippe Desranleau le 29 juin 1942 à la cathédrale de Sherbrooke; professeur au Séminaire (1942-1956); vicaire à Saint-Aimé d'Asbestos (1956); curé de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1956-1959) et de Notre-Dame de Bonsecours (1959-1962); aumônier du jvénat Champagnat de Rock Forest (1962-1963); décédé le 15 décembre 1963 à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke; inhumé au cimetière de Bromptonville. Arch. de SHERBR., *Obituaire du clergé, 1874-1993*, p. 121.

1324. Par. N.-D.-L.-H., *Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*, p. 61-62.



Plusieurs femmes de la paroisse en retraite.

Moïse Côté - 1957 (9 janvier) - 1957 (6 juin)



Moïse Côté

Le 9 janvier, Moïse Côté est élu sans opposition et les conseillers Armand Nault, Wilfrid Leblond et Paul Trottier sont réélus par acclamation respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹³²⁵

Au début de février, Auguste Côté est réengagé comme secrétaire municipal avec un salaire de \$35.00 par mois. Puis, le conseil demande au ministère de la Voirie un octroi de \$3,000.00 pour faire un bout de chemin dans la route du rang 11, entre les lots numéros 1 et 2 du canton Wolfestown, un second de

\$5,000.00 pour des travaux de construction de chemin sur les lots numéros 19, 20 et 21 du rang 2 Nord et un troisième au montant de \$2,000.00 pour construire un chemin sur les lots numéros 23 et 24 du rang 2 Nord.¹³²⁶

Le 9, l'inspecteur Mailhot rédige son rapport dans lequel il déplore le trop grand nombre d'élèves à l'école du village chez les petits et souligne l'excellence du travail de la titulaire des grands. Il reproche aux élèves de l'école numéro 2 de ne pas étudier suffisamment à la maison. Quant à l'école numéro 3, l'in-

specteur se dit édifié du changement radical chez les élèves des deux classes depuis quelques années. Il termine en soulignant la confiance qu'il a en l'avenir de mademoiselle Leclerc comme institutrice; à l'école numéro 5, "Elle a réalisé un bon travail en profondeur".¹³²⁷

Le lendemain, la Fabrique décide d'entreprendre la restauration de l'intérieur du presbytère, en commençant par le premier étage qui comprend le bureau, la grande salle, la chambre à coucher, la chambre de bain, la salle à dîner et la cuisine. "Le bureau et la "grande salle" seront revêtus de "bois plaqué" (Veneer) et le plafond de tuile "acoustique"; les autres appartements recevront du "tentest". Le deuxième étage sera aussi restauré sauf deux chambres qui ne servent pratiquement pas. Toutes les chambres du deuxième étage seront revêtus de "Ten-test".¹³²⁸ On prévoit la somme de \$4,500.00 pour ces travaux.

Le 4 mars, le conseil demande le parachèvement de la route 34 par un recouvrement en asphalte, afin qu'elle devienne plus facile à entretenir et plus carrossable pendant l'hiver.¹³²⁹

À la mi-avril, les commissaires d'école demandent au Département de l'Instruction publique un octroi spécial pour compenser le salaire de Lucienne Gagnon étant donné qu'elle enseigne le cours Supérieur jusqu'à la 11e année et que la commission scolaire lui paye un salaire de \$2,100.00 pour l'année 1956-57 au lieu de \$1,250.00.¹³³⁰

Au printemps, on décide de souligner le 60e anniversaire de la paroisse lors de la Saint-Jean-Baptiste. En avril, le curé Morin écrit à l'archevêque: "Comme notre paroisse a atteint son 60ème, rien ne serait plus agréable aux paroissiens de Notre-Dame que de voir décoré un de ses plus illustres

1325. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 janvier 1957, vol. 6, p. 110-111. Moïse Côté, Armand Nault, Wilfrid Leblond et Paul Trottier sont assermentés le 4 février.*

1326. *Id., 4 février 1957, vol. 6, p. 115.*

1327. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 9 février 1957, vol. III, p. 188-190.*

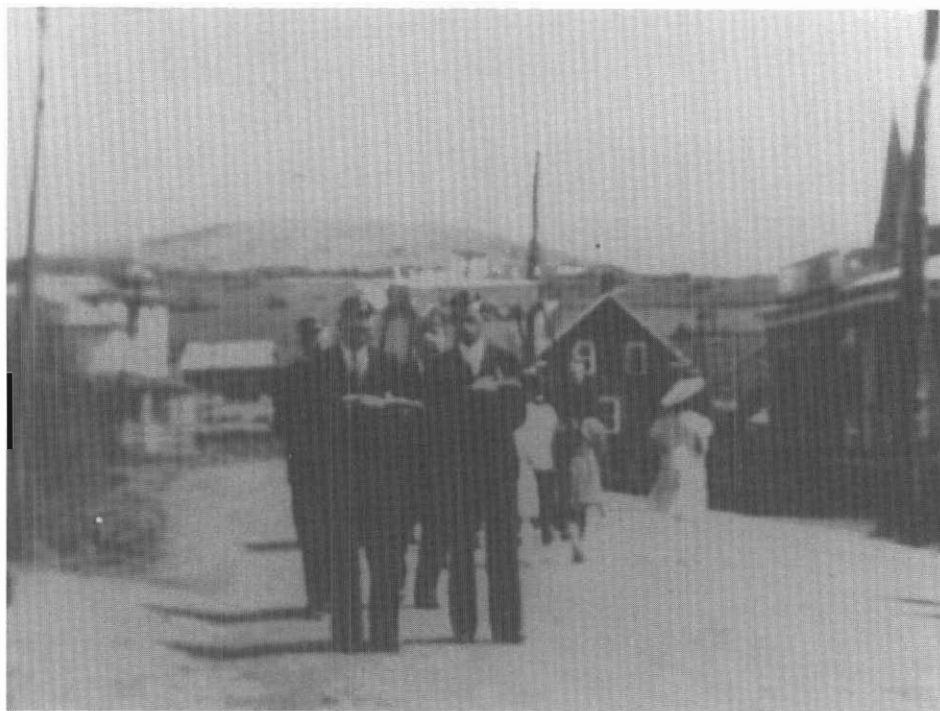
1328. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 58.*

1329. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1957, vol. 6, p. 116-117.*

1330. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 14 avril 1957, vol. III, p. 191.*

fil, Monsieur Omer Trottier. Les services qu'il a rendus à la paroisse ne se comptent plus. Qu'il me suffise de mentionner qu'il chante les messes le matin depuis 52 ans. Serait-il possible d'obtenir cette décoration pour le 24 juin? [...].¹³³¹

À la fin de mai, Bertrand Trottier est assermenté comme secrétaire municipal.¹³³² Il remplace ainsi Auguste Côté qui doit s'absenter quelques temps. Le 3 juin, les conseillers prennent aussi connaissance de la lettre de démission de Moïse Côté comme maire.¹³³³



Procession de la fête Dieu sur la rue Principale.



M. et Mme Omer Trottier (Marie-Louise Côté), le jour de leur 50e anniversaire de mariage en août 1955.



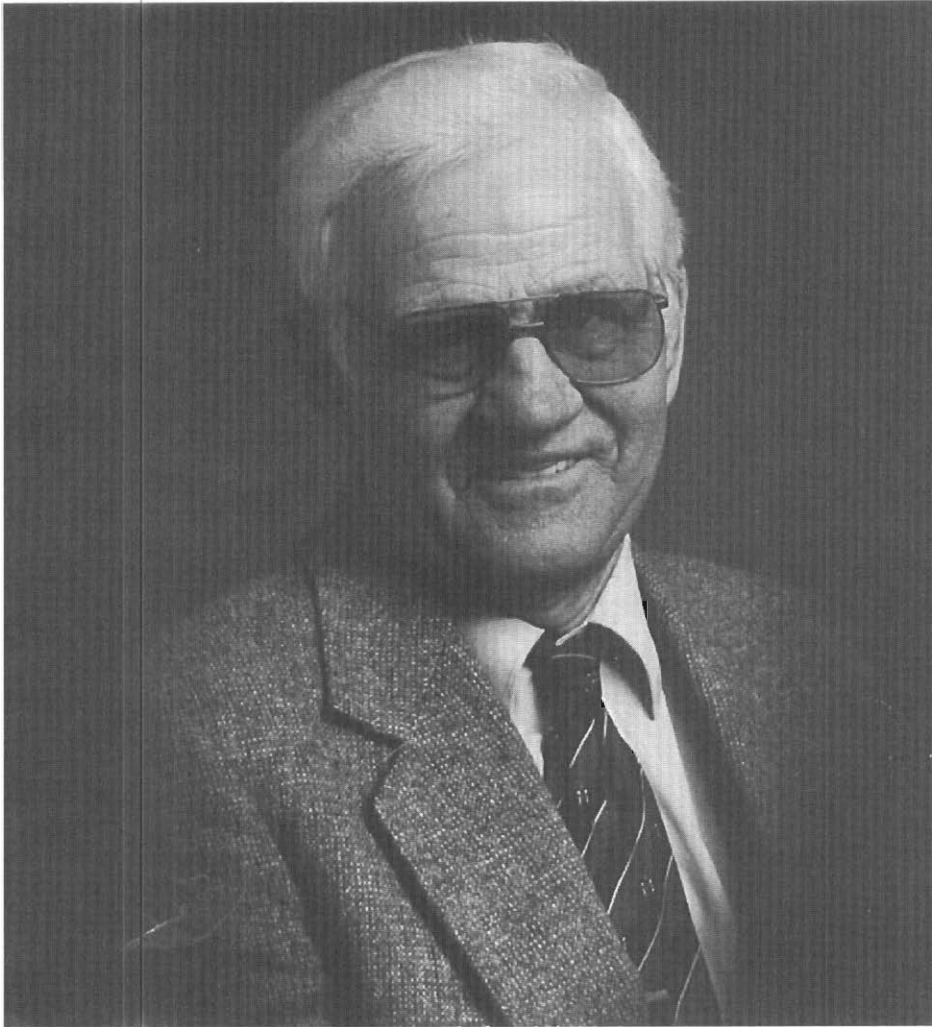
Char allégorique à la parade du 60e anniversaire de la paroisse. L'institutrice, Françoise Trottier et à droite sur le tracteur, Ernest Côté.

1331. Arch. de SHERBR., "Lettre de Gabriel Morin à Myr Georges Cubana, [s.d.] 1957", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1332. Mun. N-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 21 mai 1957, vol. 6, p. 120.

1333. Id., 3 juin 1957, vol. 6, p. 121. Moïse Côté n'assiste pas à cette réunion du conseil municipal.

Arsène Nolette - 1957 (11 juin) - 1959 (14 janvier)



Arsène Nolette

Lors de l'élection fédérale du 10 juin 1957, trois candidats briguent les suffrages populaires. Le libéral indépendant J.-Raymond Noël qui se classe troisième dans la course, récolte 4,508 voix (20,2%) alors que le libéral Ernest-Omer Gingras est porté au pouvoir avec 10,300 voix (46,3%) suivi du progressiste-conservateur Albert Nicol qui en obtient 7,243 (32,5%). Cette élection attire 76,6% des électeurs inscrits sur la liste électorale. À Notre-Dame, 189 (82,5%) électeurs sur 229 inscrits se rendent aux urnes. Le vote populaire va incontestablement à Ernest-Omer Gingras puisque 105 (55,6%) personnes lui

accordent leur confiance. Par contre, Jean-Raymond Noël se classe au deuxième rang avec 43 (22,8%) votes tandis que Albert Nicol doit se contenter de la troisième place avec 38 voix (20,1%). Les électeurs de Notre-Dame-de-Ham représentent à ce moment-là 0,79% de l'électorat du comté.¹³³⁴

Le même jour, le curé Morin informe Mgr Cabana qu'Omer Trottier est âgé de 75 ans, que son épouse Marie-Louise Côté est décédée le 9 mars 1956 et qu'il est père de dix enfants: Claire, Manèse (soeur Marie-Eugène-Omer, Hospitalière de Saint-Joseph¹³³⁵), Lucille, Paul, Léo, Judes, Julien, Florent, Alphée et Sylvio. Ce dossier vise la remise de la décoration de l'Ordre du Mérite diocésain à Omer Trottier.¹³³⁶ Le prélat accorde une réponse positive à ce projet.

Le lendemain, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale afin de régler la succession du poste de maire laissé vacant par la démission de Moïse Côté. Arsène Nolette ayant été suggéré, il donne sa démission comme conseiller et accepte la nouvelle charge. On s'entend pour qu'il y ait une assemblée spéciale le 18 afin de nommer un conseiller pour le remplacer. Puis, Arsène Nolette est assermenté comme maire.¹³³⁷ Le 18, c'est



Famille Omer Trottier - Marie-Louise Côté. Première rangée, de gauche à droite: Claire, Omer, Manèse, Marie-Louise, Lucille. Deuxième rangée: Sylvio, Alphée, Florent, Julien, Judes, Léo et Paul.

1334. *Couv. du CAN., Vingt-troisième élection générale 1957, [...], p. 390-392.*

1335. *Il semble que le curé Morin fasse erreur; il s'agirait plutôt de la congrégation des Soeurs du Saint-Nom de Jésus-Marie*

1336. Arch. de SHERBR., "Lettre de Gabriel Morin à Mgr Georges Cabana, 10 juin 1957", bte N.D.L.H., XIX A 58; dossier Correspondance.

1337. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 11 juin 1957, vol. 6, p. 123-124.*

Joseph Pouliot qui est nommé conseiller au siège numéro 2.¹³³⁸

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, des fêtes spéciales marquent le soixantième anniversaire de fondation de la paroisse.¹³³⁹ Pour l'occasion, on a recours à un corps de policiers temporaires qui, ce matin-là, prêtent leur serment d'office: "[...] Nous soussigné M.M. Emile Toupin et Ovide Morin étant dument nomme constables spéciaux pour maintenir l'ordre à la fête de St Jean Batiste, Juront solennellement que nous remplirons les devoirs de notre charge et de nos capacité [...]."¹³⁴⁰ Le 25, une messe solennelle et une parade soulignent l'événement.

Durant l'été, on déménage une troisième classe au village en transformant le second étage de la maison d'Ubald Lavigne.¹³⁴¹

Au début de juillet, les commissaires procèdent à l'engagement du personnel enseignant: Claire Leblanc-Boutin et Gérard Boutin pour l'école Saint-Joseph, Nicole Hudon pour l'école Sainte-Thérèse, Louisette Leclerc à l'école du village pour les petits et Lucienne Gagnon pour l'école des grands.¹³⁴² Le 8, Léonidas Leblanc et Armand Trottier sont élus commissaires par acclamation. La semaine suivante, les commissaires engagent Françoise Leclerc comme institutrice à l'école Sainte-Cécile (numéro 5). Après quoi Noël Pellerin est engagé comme secrétaire au salaire de \$30.00 par mois et comme contrôleur d'absences au prix de \$60.00. La taxe scolaire est fixée à \$2.40 par \$100.00 d'évaluation. Les revenus sont évalués à \$10,687.00 et les dépenses à \$11,491.99, ce qui laissera un déficit de \$804.99. Enfin, Charles-Édouard Hudon est nommé président de



École Saint-Joseph, au coin de la route et du rang 11 de Wolfestown, en 1951.

la commission scolaire.¹³⁴³ Puis, à la toute fin du mois, le Département de l'Instruction publique l'informe d'une requête de la municipalité de Saint-Adrien demandant de détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-Ham les lots numéros 10 à 16 inclusivement du rang 1 afin de les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Adrien. Les commissaires refusent le projet.¹³⁴⁴

Le 7 juillet, la Fabrique vote l'acquisition d'une tondeuse à pelouse au prix de \$117.50 provenant de la Fonderie Universel Enr. de Victoriaville.¹³⁴⁵ Lors de la même assemblée, on vote l'emprunt de \$2,000.00 pour couvrir une partie des frais de rénovation du presbytère.

Le lendemain, le conseil municipal décide de faire construire la forme du chemin dans la route sur le lot numéro 28 du rang 2, à l'aide du bulldozer d'André Taschereau.¹³⁴⁶ Puis, au début de

septembre, on fixe la taxe foncière à \$2.00 par \$100.00 d'évaluation.¹³⁴⁷

Peu après, le curé et l'inspecteur Mailhot assistent à l'assemblée des commissaires d'école du 5 septembre, car il est question de la fermeture de l'école Sainte-Cécile (numéro 5) et du transport des élèves au village, ce qui entraîne l'ouverture d'une troisième classe. Par contre, on réalisera ainsi l'économie d'un salaire d'institutrice. Il ne reste plus qu'à demander un octroi au Département de l'Instruction publique pour défrayer le coût du transport de la clientèle.¹³⁴⁸ Peu après, les commissaires engagent Lucille Perreault-Lavigne comme institutrice pour enseigner à la 4e, 5e et 6e année ce qui regroupe environ 17 élèves. On lui offre un salaire de \$1,200.00 pour l'année et elle devra fournir le local gratuitement.¹³⁴⁹ Le 13, les commissaires d'école fixent la taxe scolaire d'abord à \$2.40 par \$100.00 d'évaluation puis à \$2.70.

Le 7 octobre, le conseil municipal ordonne les travaux de construction de chemin dans la route du rang 11 entre les lots numéros 1 et 2.¹³⁵⁰ Puis, au début de novembre, une requête portant les signatures de 75% des propriétaires de la municipalité demande l'entretien des chemins d'hiver pour la circulation des voitures automobiles. On décide alors de tenir une assemblée spéciale le 8, afin d'adopter un règlement en ce sens.¹³⁵¹

Le 12 novembre, les commissaires estiment à \$302.38 le coût des travaux à effectuer chez Ubald Lavigne en vue de transformer le second étage en salle d'école. On demande au Département de l'Instruction publique de couvrir ces frais. En attendant, la com-

1338. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 18 juin 1957, vol. 6, p. 125-126. [Joseph Pouliot est assermenté le 23 juin.]

1339. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 55. et 86.

1340. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 24 juin 1957, vol. 6, p. 125.

1341. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 62.

1342. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 3 juillet 1957, vol. III, p. 192-193.

1343. *Id.*, 15 juillet 1957, vol. III, p. 195-196.

1344. *Id.*, 30 juillet 1957, vol. III, p. 196.

1345. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 62.

1346. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 8 juillet 1957, vol. 6, p. 127.

1347. *Id.*, 3 septembre 1957, vol. 6, p. 130.

1348. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 5 septembre 1957, vol. III, p. 197-198.

1349. *Id.*, [ap. le 9] septembre 1957, vol. III, p. 198.

1350. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 7 août 1957, vol. 6, p. 132.

1351. *Id.*, 4 novembre 1957, vol. 6, p. 134.

mission scolaire accepte de payer un loyer de \$20.00 par mois aux propriétaires de ce local.

Deux jours plus tard, les conseillers municipaux se réunissent en assemblée spéciale pour adopter le règlement numéro 58 qui décrète que dorénavant le coût d'entretien des chemins municipaux pour la circulation des automobiles pendant l'hiver, sera défrayé en commun par toute la municipalité. Le règlement s'applique partout sauf sur le rang 1 Sud entre chez Ernest Côté et les limites de Saint-Adrien, la route de la "côte croche" entre chez Fernand Poirier et le chemin du rang 2 Nord, tout le rang 10 et la grande ligne excepté entre chez Gaston Martineau et Amédée Poirier.¹³⁵²

Le 7 décembre, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport de la visite des écoles de Notre-Dame-de-Ham. "[...] Toute vos institutrices font preuve d'un dévouement très appréciable. Leurs classes se caractérisent par une organisation pédagogique au point. Plusieurs multiplient les moyens d'émulation afin d'obtenir le meilleur rendement possible des élèves. J'ai insisté dans chacune de vos classes en faveur d'un langage plus soigné, d'un vocabulaire plus étendu. Si nos élèves s'adonnaient quelque peu à la lecture! Hélas, trop peu ouvrent un livre en dehors des manuels scolaires, aussi on déplore une grande pauvreté de vocabulaire [...] Vos écoles, celles des rangs en particulier, malgré la bonne volonté des titulaires, n'assurent certainement pas à vos enfants la formation qui leur permettra d'affronter une vie dont les exigences se font de plus en plus nombreuses et compliquées. Il est grandement temps de songer à une organisation plus adéquate."¹³⁵³

Le 6 janvier 1958, Armand Trottier est élu comme troisième mar-

guillier. Léo Paquette devient second marguillier et Noël Pellerin, marguillier en charge des comptes.

Le 8, Gloria Plante, Fernand Poirier et Oscar Ramsay sont élus conseillers par acclamation respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹³⁵⁴ Le rapport de l'audition des livres indique qu'au 31 décembre 1957, les recettes étaient de \$8,969.66 et les dépenses de \$6,949.62 laissant en caisse un montant de \$2,020.04. Le 3 février, on demande au département de la Voirie les octrois nécessaires en vue de graver les parties de chemin dont la forme a été faite par le conseil, entre les lot numéros 1 et 2 du rang 11 sur une longueur approximative de 20 arpents et dans la route entre la municipalité de Ham-Nord et celle de Notre-Dame sur le lot numéro 28 du rang 2 côté Nord. On espère aussi parachever le chemin situé sur la partie des lots numéros 19 et 20 du rang 2 Sud. Enfin, il faudrait refaire le chemin du rang 1 Nord à partir de la route 34 en montant. Au début de mars, Wilfrid Leblond est nommé pro maire.¹³⁵⁵

Entre temps, Gérard Boutin remet sa démission comme instituteur aux commissaires, pour raison de santé. On engage alors l'épouse de Wilfrid Ramsay pour le remplacer.¹³⁵⁶

Le 17 mars, l'inspecteur Mailhot écrit aux commissaires: "[...] Le local loué au village demeure une solution temporaire au manque d'espace; ce local ne donne pas aux enfants le nombre de pieds cubes d'air ni l'éclairage suffisant. Cette situation ne doit pas s'éterniser. Comme je vous le conseillais l'automne dernier, vous devez songer à une organisation scolaire plus au point si vous tenez à procurer à vos enfants l'instruction et la formation qui leur permettront de faire un succès de leur vie. Je crois qu'il y

aurait profit de vous entendre avec Mm. les commissaires de Ham Nord pour avantager vos élèves des cours supérieurs sans avoir à retenir les services d'une institutrice pour quelques élèves seulement [...]."¹³⁵⁷

L'assemblée des commissaires du 30 mars porte essentiellement sur le rapport de l'inspecteur et du projet d'une école centrale.

Le 31 mars 1958, la population canadienne doit de nouveau procéder à l'élection de ses représentants à la chambre des communes. Dans le comté de Richmond et Wolfe, on dénombre 29,305 personnes inscrites sur la liste électorale. Toutefois, 23,990 électeurs et électrices (81,9%) se prévalent de leur droit de vote. Pour la première fois depuis 1930, la population brise la série de députés libéraux et élit V.-Florent Dubois du Parti progressiste-conservateur, en lui accordant 11,984 voix (50%). Le libéral Ernest-Omer Gingras, député sortant reçoit tout de même l'appui de 11,299 personnes (47,1%). Quant au créditiste Lucien Bachand, il doit se contenter de 560 voix (2,3%).¹³⁵⁸ À Notre-Dame, 80,4% (180) des 224 électeurs inscrits se rendent aux urnes. On accorde alors 3 voix (1,7%) pour Lucien Bachand, 86 (47,8%) à V.-Florent Dubois et 90 (50%) à Ernest-Omer Gingras.¹³⁵⁹

Le 17 avril, le curé Morin demande à Mgr Cabana l'autorisation de chanter une messe à la grotte aussi souvent que ce sera utile, à l'occasion de l'"Année de Lourdes".¹³⁶⁰ Le prélat acquiesce à sa demande. Mais, à cette époque, il semble qu'il ne reste plus que des vestiges de la grotte érigée par le curé Couillard en 1916, car le curé Morin procède à sa reconstruction.¹³⁶¹

1352. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 14 novembre 1957, vol. 6, p. 135-136.

1353. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 7 décembre 1957, vol. IV, p. 3-4.

1354. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 janvier 1958, vol. 6, p. 139. Gloria Plante, Fernand Poirier et Oscar Ramsay sont assermentés le 3 février.

1355. *Id.*, 3 mars 1958, vol. 6, p. 142-144.

1356. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 février 1958, vol. IV, p. 5.

1357. *Id.*, 17 mars 1958, vol. IV, p. 6-8.

1358. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 339.

1359. *Gouv. du CAN., Vingt-quatrième Session générale [...]*, p. 402.

1360. Arch. de SHERBR., "Lettre de Gabriel Morin à Mgr Georges Cabana, 17 avril 1958", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1361. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 48.



École du village en 1959.

Le 3 mai, le conseil approuve les plaintes portées contre les débits de boissons clandestins, par l'Association des Hôtelliers du comté de Wolfe. Puis, Alfred Roy est nommé pour remplacer le conseiller Paul Trottier au siège numéro 6.¹³⁶² Au début de juin, n'étant pas satisfait, on annule le contrat entre la municipalité et Ovide Morin à propos de l'entretien des chemins d'hiver. Enfin on accepte la demande de Léo Gaudreau de Ham-Nord à propos d'un droit de passage et d'un permis d'arrêter au village pour le transport des voyageurs.¹³⁶³

Le 7 juin, Albert Gravel fait paraître dans le *Messenger de Saint-Michel* un article sur la fondation de Notre-Dame-de-Ham que les abonnés lisent probablement avec beaucoup d'intérêt.¹³⁶⁴

Dix jours plus tard, les commissaires engagent Nicole Hudon pour enseigner de la première à la septième année inclusivement, à l'école Sainte-Thérèse (numéro 2), Louise Leclerc pour les niveaux de la première à la quatrième année inclusivement à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (numéro 1), Rita Hébert pour enseigner de la pre-

mière à la septième année incluse à l'école Sainte-Cécile (numéro 5). Chacune d'elles recevra un salaire annuel de \$1,200.00. Enfin, Lucienne Gagnon enseignera à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (numéro 1) aux élèves de huitième, neuvième, dixième et onzième années pour un salaire de \$2,500.00. Pour couvrir une partie des frais, les

commissaires décident d'imposer une rétribution mensuelle de \$6.00 par mois aux élèves de 10e et 11e années.¹³⁶⁵

Le 7 juillet 1958, Wilfrid Leblond et Alfred Roy sont déclarés élus commissaires d'école par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal prie le ministre de la Voirie d'entretenir le chemin du rang 2 Nord, gravelé sur une distance de 5,169 pieds. Pour sa part, François Hudon adresse au conseil une demande de financement concernant une fête pour le raliement de la jeunesse, qui sera célébrée le 20 juillet à Notre-Dame-de-Ham. Le conseil nomme Robert Côté, Alphée Trottier et Hector Ramsay constables, et accorde \$20.00 pour l'impression du programme de la journée à l'occasion de laquelle on prévoit la présentation de la clef de la municipalité par le maire à un invité d'honneur. Enfin, on acquiesce à la demande de Germain Toupin pour obtenir un permis de vente de lait puisque ce dernier fait valoir qu'il détient un certificat du ministère de la Santé.¹³⁶⁶



25e anniversaire de la Caisse Populaire. Assis, de gauche à droite: Auguste Côté, Eddy Morasse et Noël Pellerin. Debout: Hector Ramsay, Bernadette Roy-Ramsay et Louis-Philippe Hudon.

1362. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 mai 1958, vol. 6, p. 147. Le conseil prend connaissance de la démission de Paul Trottier le 14 avril. Alfred Roy est assermenté le 2 juin.

1363. *Id.*, 2 juin 1958, vol. 6, p. 150.

1364. *Arch. de SHÉRBR.*, "Mgr Albert Gravel, "Echos des archives", in *Le Messenger*, de SHÉRBR.", 7 juin 1958, p. 5, bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1365. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 17 juin 1958, vol. IV, p. 10-11

1366. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 juillet 1958, vol. 6, p. 151-153.

Le 12 juillet, on souligne le vingt-cinquième anniversaire de fondation de la Caisse Populaire.

Le 14 juillet, Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire de la commission scolaire au prix de \$30.00 par mois et contrôleur d'absences pour la somme de \$60.00 pour l'année. Puis on accepte la démission de Gérard Boutin et de son épouse comme enseignants, et on engage Pauline Boucher pour enseigner aux grands de l'école numéro 3. Enfin, Arsène Nolette est nommé président des commissaires.

Le 4 août, sur la proposition d'Oscar Ramsay, secondé par Alfred Roy, le conseil municipal demande au lieutenant-gouverneur en conseil de changer le nom de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham en celui de municipalité de Massabielle.

Le 15, les commissaires constatent que l'école du village ne répond plus aux besoins actuels, car elle nécessite un nouveau système de chauffage ainsi que des réparations importantes. De plus, on éprouve beaucoup de difficultés pour trouver des institutrices qualifiées et il semble bien que la population souhaite l'établissement de religieuses pour prendre la direction des études au village. Devant la situation, les commissaires demandent au Département de l'Instruction publique la construction d'une école d'au moins cinq classes avec logement pour les religieuses. Ceci permettra de fermer deux écoles de rang. On charge le curé Morin d'obtenir des religieuses enseignantes. Cependant, cette résolution ne fait pas l'unanimité. Si Armand Trottier, Wilfrid Leblond et Alfred Roy se montrent en faveur, Arsène Nolette et Léonidas Leblanc votent contre.

Le 10 septembre, on engage les institutrices Paulette Boucher,

Marguerite Trottier, Jeanne-Mance Nolette, l'épouse d'Ubalde Lavigne et Louise Leclerc. La semaine suivante, les commissaires étudient le projet d'une école centrale. Arsène Nolette et Léonidas Leblanc reviennent sur leurs décisions et se rallient aux autres commissaires. Armand Trottier est alors chargé d'entreprendre les démarches auprès du Département de l'Instruction publique pour mettre le projet sur pied.¹³⁶⁷ À la fin du mois, le curé reçoit une lettre du surintendant de l'Instruction publique l'avisant de la demande de construction du couvent.¹³⁶⁸

À la même époque, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport de sa visite des écoles. "[...] J'ai fortement insisté à chacune de vos classes sur un enseignement de la lecture plus accéléré, afin d'assurer un lendemain à nos assises pédagogiques du 15 septembre dernier. J'ai noté que la majeure partie des enfants des écoles des rangs s'en tiennent aux seules techniques d'élocution en lecture; on ne comprend guère ce qu'on lit. Il faudra donner une plus grande attention à la lecture silencieuse et à la lecture expliquée [...] Les fonds perçus des contribuables pour couvrir les dépenses de l'Instruction peuvent provenir de la taxe foncière et de la rétribution mensuelle; cette dernière ne peut excéder \$1. par mois par enfant; or je remarque que chez-vous à la classe des grands du village, cette rétribution mensuelle atteint \$6. ce qui n'est pas légal. [...] J'espère que vos institutrices suivront mes directives en se réunissant tous les mois afin d'étudier conjointement toutes les questions relatives à leurs classes, surtout celles se rapportant à la lecture. Je remercie M.M. les commissaires de nous avoir honorés de leur présence lors de notre réunion pédagogique à Weedon, le 15 septembre dernier [...]"¹³⁶⁹

Le 5 octobre, les marguilliers tiennent une assemblée afin de décider la vente d'un terrain à la commission sco-

laire dans le but de construire un couvent.

Le 28, la commission Municipale de Québec refuse le projet de budget 1958-59 passé en résolution à l'assemblée des commissaires le 15 août et qui insiste pour que le budget soit "balancé". Il n'y a plus qu'une solution: fixer une taxe scolaire de manière à couvrir tous les frais, ce qui la porte à \$3.25 par \$100.00 d'évaluation.

Peu après, le club des éleveurs de Holstein des Bois-Francs demande aux conseils municipaux du comté d'Arthabaska, Wolfe et Mégantic de former une zone de brucellose. Le 3 novembre, le conseil se montre d'accord avec ce projet. À l'issue de l'assemblée, on autorise le secrétaire à payer au ministère des Affaires Municipales la somme de \$11.07 pour faire paraître le changement de nom de la municipalité dans la gazette officielle.¹³⁷⁰

Entre temps, le Département de l'Instruction publique a accepté le projet de construction de la nouvelle école. Le 20 novembre, la commission scolaire demande à la Fabrique de lui vendre un terrain pour y ériger l'école, puisqu'elle a obtenu l'autorisation de l'évêque de vendre ce terrain mesurant environ 50,000 - 55,000 pieds carrés.¹³⁷¹ Puis, on demande au surintendant de l'Instruction publique de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil de changer le nom de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham-Nord en celui de Massabielle.

Le 9 décembre, le conseil municipal discute d'une faille dans les lois puisque de nombreuses municipalités comprennent des parties de chemins qui ne devraient pas être entretenues l'hiver parce qu'elles ne sont habitées par personne ou les propriétaires demeurent ailleurs, ce qui représente une dépense

1367. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 17 septembre 1958, vol. IV, p. 18.

1368. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 54.

1369. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 septembre 1958, vol. IV, p. 18-19.

1370. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 novembre 1958, vol. 6, p. 159.

1371. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 20 novembre 1958, vol. IV, p. 21-22. Selon Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 54, cette cession daterait du 5 octobre.

supplémentaire et inutile. C'est à l'unanimité que le conseil demande au gouvernement de Québec d'adopter une loi pour accorder aux municipalités le droit de fermer ces chemins à partir du 1er décembre jusqu'au 1er avril.

Dix jours plus tard, le surintendant de l'Instruction publique avise les commissaires d'école qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil par arrêté en conseil en date du 10 décembre 1958, de changer le nom de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham-Nord, en celui de "Massabielle". Ce changement prendra effet le 28 décembre 1958.¹³⁷² À partir du 28 décembre, la commission scolaire fonctionne sous le nouveau nom.

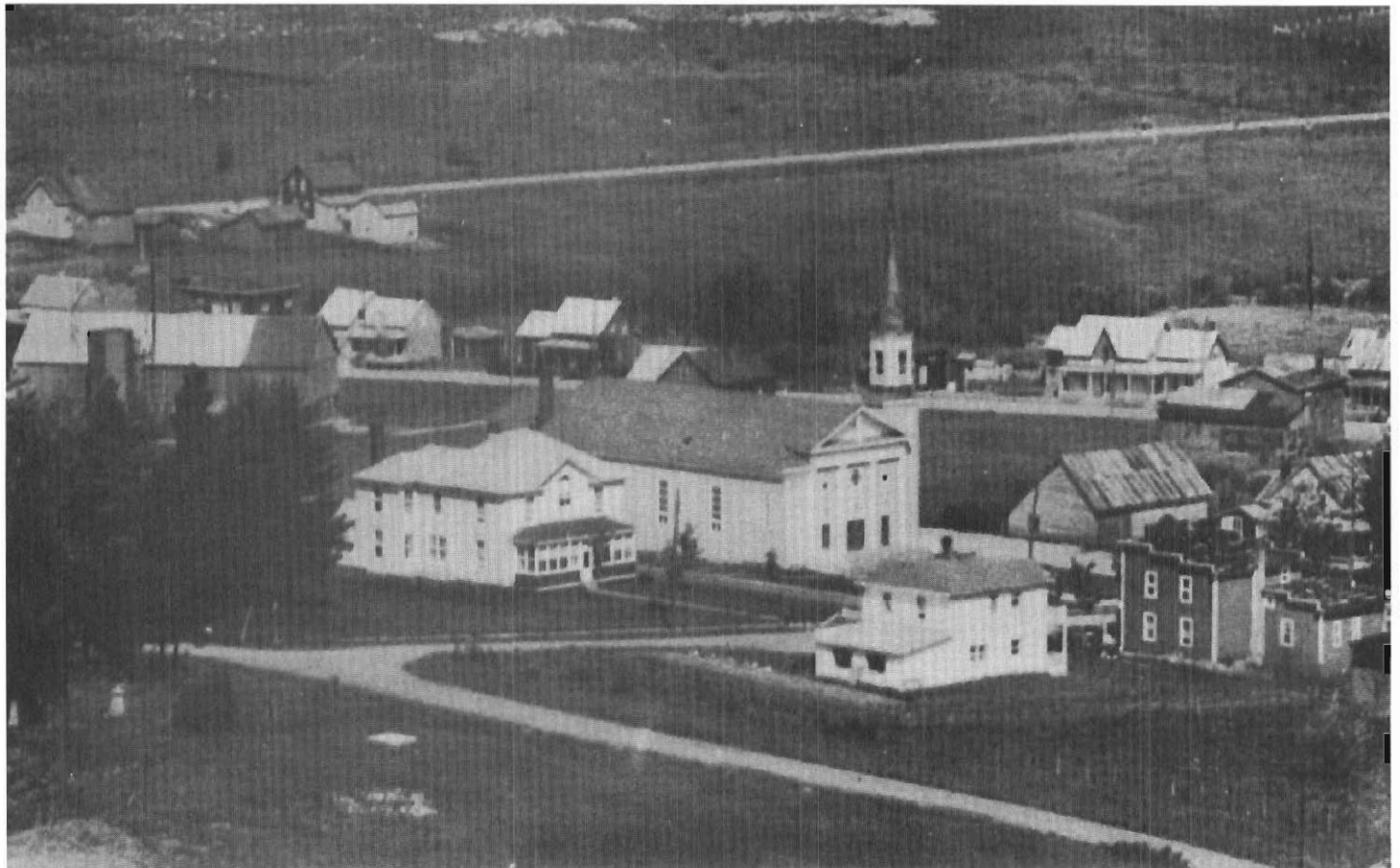
Le 6 janvier 1959, Émile Toupin est élu comme troisième marguillier. Armand Trottier devient second marguil-

lier et Léo Paquette, marguillier en charge des comptes.

Aux élections municipales du 14 janvier 1959, Arsène Nolette n'est pas réélu au poste de maire.



La grotte en 1958.



Église actuelle, presbytère et une partie du village.

¹³⁷². C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 décembre 1958, vol. IV, p. 23.

Alfred Roy - 1959 (14 janvier) - 1961 (16 janvier)



Alfred Roy

Le 14 janvier 1959, Alfred Roy est élu maire de Notre-Dame-de-Ham, tandis que Léonidas Leblanc, Robert Leblanc et Germain Toupin deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6. En 1957 les recettes de la municipalité s'élevaient à \$10,386.67, et les dépenses à \$8,571.33. Le 31 décembre, on avait en caisse la somme de \$1,815.34. Toutefois, il reste des arrérages d'une valeur de \$1,617.51 ce qui est le montant le plus élevé depuis 1953. Le 5 février, après la nomination de Germain Toupin comme pro maire, Auguste Côté est engagé comme secrétaire municipal pour le salaire de \$35.00 par mois. Puis, Oscar Ramsay, secondé par Gloria Plante, propose que Joseph Pouliot soit nommé conseiller pour rem-



Épicerie de Robert Leblanc. Sur la photo: Hervé Fortier (à gauche) et Renaud Pépin.

placer Fernand Poirier, mais Robert Leblanc secondé par Gloria Plante propose plutôt la candidature de Charles-Auguste Hudon. Pour sa part, Léonidas Leblanc se déclare en faveur de Joseph Pouliot. Comme il y a un vote de plus en faveur de ce dernier, Joseph Pouliot est nommé conseiller au siège no 2.¹³⁷³

Le 10 février, les commissaires d'école acceptent la démission d'Hector Ramsay qu'on remplace par Alphée Trottier. Avec l'inspecteur Mailhot, on a choisi les matériaux et on demande des soumissions pour la construction de la future école de six classes avec logement pour les religieuses au village de Notre-Dame. Les plans et devis pourront être consultés au bureau du secrétaire, Noël Pellerin, du 15 février au 4 mars où les soumissions seront ouvertes.

À cette époque, l'inspecteur Mailhot formule des éloges pour les écoles numéros 1 et 2 mais critique l'école numéro 3 où le rendement des élèves lui paraît insuffisant. Il ajoute: "[...] Je vous félicite de l'esprit progressif qui vous a amenés à une étude sérieuse de votre problème scolaire. J'espère que vos enfants retireront de grands avantages, tant au point de vue formation qu'ins-truction, de votre future école centrale et de la présence de Religieuses dans votre belle paroisse. [...] Ecole no 5: J'ai l'impression que les enfants de cet arrondissement ne donnent pas leur pleine mesure, ils suivent les cours en classe et n'étudient pas suffisamment au foyer. Diction très mauvaise, aucune énergie dans la prononciation. J'ai apprécié le travail efficace en vocabulaire aux 4 degrés les plus avancés [...]."¹³⁷⁴

Au début de mars, le conseil demande au procureur de la province de nommer un nouvel agent de circulation pour les paroisses de Saint-Camille, Wotton, Saint-Adrien-de-Ham, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Fortunat, Notre-Dame-de-Ham et Ham-Nord avec résidence dans l'une ou l'autre de ces paroisses. Après quoi on demande au

1373. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 3 février 1959, vol. 6, p. 167-169. Joseph Pouliot est assermenté le 2 mars.

1374. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 10 février 1959, vol. 1V, p. 25-27



Vue du pont couvert. Au centre, manufacture d'Omer Tottier. À droite, moulin à scie de Bertrand Trottier.

département des Travaux Publics la reconstruction du pont situé sur le rang 1 au village, sur le lot numéro 20. On fera de même envers le département de la Voirie afin d'obtenir la somme de \$2,000.00 en octroi pour construire un chemin sur le lot numéro 20 du rang 2.¹³⁷⁵

Le 4, les commissaires ouvrent les onze soumissions reçues. Roméo Lapierre de Lambton propose de construire l'école pour la plus basse soumission qui se chiffre à \$78,600.00; Adélar Boulé de Saint-Adrien demande \$86,660.00 et propose de réaliser le tout en 130 jours; Raymond Morin de Ham-Nord demande \$89,000.00 et se propose de terminer pour l'ouverture des classes; Roch Michaud de Saint-Sébastien propose \$91,800.00 et 100 jours d'ouvrage; Arthur Gaudet de Waterloo, \$94,450.00 et 100 jours; Dorilas Grenier de Sherbrooke, \$95,910.00 et 120 jours; Eugène Marcoux de Sherbrooke, \$95,700.00; J.-C. Masson de Sherbrooke, \$99,715.00 et 190 jours; Vincent et Frères de Sherbrooke, \$101,000.00 et 150 jours; Ernest Fréchette d'Asbestos, \$106,550.00

et enfin, Gaston Beaudet de Warwick propose \$109,200.00 et 120 jours. Afin de prendre le temps de réfléchir, on ajourne la séance jusqu'au 11 mars.¹³⁷⁶ À ce moment-là, on demande des prix pour l'ameublement des classes et l'assemblée est de nouveau ajournée au 16 mars¹³⁷⁷ où on décide de confier le projet de construction à Raymond Morin. Cette question réglée, Wilfrid Leblond propose l'achat d'un terrain situé sur le lot numéro 20A, d'une grandeur de 250 pieds par 300 pieds appartenant à la Fabrique, pour le prix symbolique de \$1.00.¹³⁷⁸

Le 14 avril, les commissaires établissent un bilan sommaire des dépenses encourues par le projet. Ainsi, il faut prévoir le coût de construction comme tel (\$89,000.00), l'achat de l'ameublement (\$4,000.00), le terrassement, le nivellement et une clôture (\$500.00), le salaire du surveillant des travaux (\$250.00) et environ \$2,900.00 pour les dépenses imprévues. Le tout totalise donc \$96,650.00. On opte de financer le projet par une émission d'obligations en coupures de \$100.00,

datées du 1er juin 1959, remboursables en vingt ans et portant un intérêt de 5,5% par année. Une autre partie du financement proviendra d'une taxe spéciale. Le 21, les commissaires demandent au Département de l'Instruction publique l'autorisation de débiter les travaux¹³⁷⁹ qui commencent effectivement six jours plus tard.¹³⁸⁰ Le 12 mai, les commissaires demandent à la commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter la somme de \$96,650.00. En attendant, on prend une assurance feu au montant de \$80,000.00. À la fin de mai, la commission Municipale autorise les commissaires à emprunter la somme de \$35,000.00.¹³⁸¹

Le 10 mai, Émile Toupin ayant démissionné, Charles-Auguste Hudon le remplace au poste de marguillier.

Le 1er juin, le conseil municipal décide de donner suite à une demande de certains contribuables et de faire faire une forme à partir du chemin du rang 2, jusqu'en haut de la maison de Justin Aubert.

À ce moment-là, il semble que la commission scolaire transfère ses fonds de la Caisse Populaire à la Banque Provinciale. Puis, on demande au Département de l'Instruction publique l'autorisation d'organiser le transport des élèves et on s'informe de la procédure à suivre. Enfin, on s'abonne à la Compagnie d'Aqueduc locale pour pourvoir l'école du village de l'eau courante, au prix de \$60.00 par année.¹³⁸² La demande des commissaires pour obtenir des religieuses enseignantes et qui remonte à l'année dernière, finit par porter fruit. Le curé Morin écrit à Mgr Cabana: "Trois religieuses viendront dans la paroisse. Les commissaires se sont rendus à Sherbrooke aujourd'hui (22 juin) et en ont eu la confirmation de

1375. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 mars 1959, vol. 6, p. 170-172.*

1376. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 4 mars 1959, vol. IV, p. 27.*

1377. *Id., 11 mars 1959, vol. IV, p. 28.*

1378. *Id., 16 mars 1959, vol. IV, p. 28-29.*

1379. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 21 avril 1959, vol. IV, p. 31-32.*

1380. *Francine HUDON et France McSWEEN, op. cit., p. 54 et 63.*

1381. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 31 mai 1959, vol. IV, p. 35-36.*

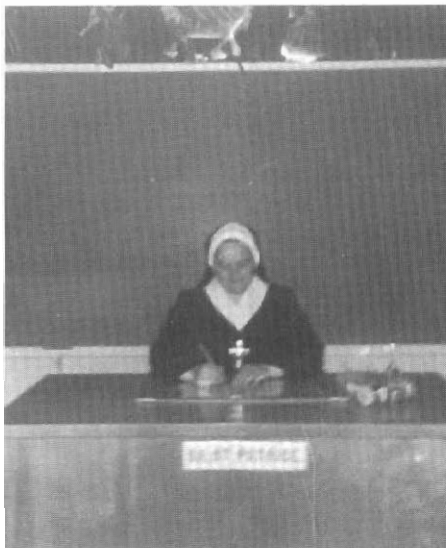
1382. *Id., 9 juin 1959, vol. IV, p. 36-37.*

la bouche de "Bonne Mère" elle-même. Notre-Dame de Lourdes, par votre entremise, a fait un coup d'éclat pour notre paroisse. Je vous remercie beaucoup de l'aide précieux que vous nous avez apporté pour obtenir des religieuses. C'est une autre époque qui commence pour Massabielle. [...].¹³⁸³ Le lendemain, le secrétaire de la commission scolaire écrit: "Grace a son Eminence Mgr Cabana nous aurons des Religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur pour enseigner a Notre Ecole Centrale [...]."¹³⁸⁴

Le 12 mai, les commissaires avaient congédié toutes les institutrices. Toutefois, Lucienne Gagnon prétend qu'elle est engagée pour l'année prochaine puisque son contrat est rétroactif. On lui fait parvenir une lettre enregistrée l'avisant de quitter l'école avec tout ce qui lui appartient dès le 23 juin. Arsène Nolette propose même que, dans le cas d'un refus de sa part, elle soit accusée d'insubordination.¹³⁸⁵

Le 6 juillet 1959, Arsène Nolette est réélu commissaire d'école par acclamation. Le 14, il est nommé président de la commission scolaire. Le 30, on décide l'engagement de deux religieuses de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, dont une directrice enseignante. On offre à cette dernière un salaire de \$1,800.00 alors que sa compagne recevra \$1,500.00 en dix versements égaux, à la fin de chaque mois. Les commissaires s'engagent à laisser à la Supérieure le droit de changer les soeurs quand elle le jugera nécessaire, pourvu toutefois que les remplacements soient compétentes. On engage aussi l'épouse d'Ubald Lavigne, Lucille Perreault, pour enseigner à l'école du village avec un salaire de \$1,400.00.

Le 20 juillet, J.-E. Filteau signe le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Populaire.¹³⁸⁶ Toutefois, son

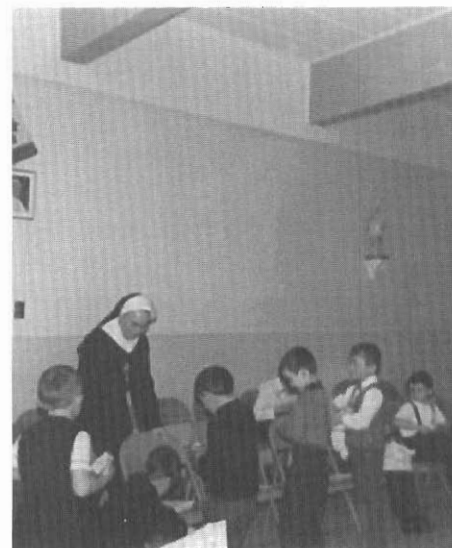


Soeur St-Patrice, Murielle Tétreault.

élection semble dater du 26 août.¹³⁸⁷

Le 4 août, on ouvre les soumissions reçues pour le transport des élèves. Ozéa Leblanc y va d'une proposition de \$1,117.20 pour l'arrondissement Sainte-Thérèse (numéro 2), Rolland Langlois offre \$957.60 pour l'arrondissement Sainte-Cécile (numéro 5) et \$957.60, pour l'arrondissement Sainte-Thérèse. Pour sa part, Charles-Édouard Dugré offre pour les arrondissements numéros 2 et 5 la somme de \$2,200.00 et \$4,900.00 pour l'arrondissement Saint-Joseph (numéro 3) en plus. Le conseil envoie ces offres au Département de l'Instruction publique afin d'obtenir les autorisations nécessaires. On demande aussi à la commission Municipale de Québec l'autorisation de vendre les écoles de rang et l'école du village soit à l'enchère, soit privément. Puis, on autorise le secrétaire à acheter l'ameublement nécessaire pour l'école centrale.¹³⁸⁸ Deux jours plus tard, les commissaires accordent le contrat du terrassement à Raymond Morin.

On demande des soumissions pour le transport des élèves des rangs 1 et



Soeur Hélène Pouliot et un groupe de garçons.

2 soit l'arrondissement numéro 3 dans le Wolfestown, jusqu'à l'école du village. Le tout représentant un parcours de 15,5 milles. Les prix ne devront pas dépasser .40¢ du mille. "Les Conducteurs doivent avoir une conduite digne s'abstenir de boissons alcooliques, et se conformer aux règlements de circulation et avoir une assurance de responsabilité publique." Les soumissions doivent parvenir au secrétaire avant le 11 août.¹³⁸⁹ Elles varient entre .37¢ et .86¢ du mille. Rolland Langlois propose pour l'arrondissement Sainte-Cécile (numéro 5) la somme de \$912.00; Charles-Édouard Dugré s'occuperait de l'arrondissement Sainte-Thérèse pour le montant de \$950.00 et la même somme pour l'arrondissement Saint-Joseph (numéro 3). Pour sa part, Rolland Langlois offre de faire tout le travail pour \$1,033.60, Ozéa Leblanc pour \$1,136.20, Charles-Édouard Dugré \$3,600.00, Wilfrid Ramsay \$2,000.00 et Oscar Ramsay le même montant.

Le lendemain, on retient celle de Rolland Langlois pour les arrondissements Sainte-Cécile (numéro 5), et Sainte-Thérèse (numéro 2), à qui on offre un contrat de cinq ans. Cependant, l'ar-

1383. Arch. de SHERBR., "Lettre de Gabriel Morin à Mgr G. Cabana", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Affaires scolaires.

1384. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 juin 1959, vol. IV, p. 37-38.

1385. *Id.*, p. 38.

1386. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes de l'assemblée générale*, [non paginé].

1387. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 96-97.

1388. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 août 1959, vol. IV, p. 41-43.

1389. *Id.*, 6 août 1959, vol. IV, p. 43-45.

rondissement Saint-Joseph (numéro 3) pose un problème. Oscar Ramsay soumissionne pour la moitié de l'arrondissement "à partir de chez Yvan Leblanc, jusque chez Oscar Ramsay" pour \$2,000.00 et Wilfrid Ramsay pour l'autre moitié du même arrondissement aussi pour \$2,000.00. Par contre, Charles-Édouard Dugré soumissionne pour l'ensemble de l'arrondissement pour \$3,600.00.¹³⁹⁰ Or, Alfred Roy est en faveur de la division en deux moitiés tandis que Wilfrid Ramsay, Wilfrid Leblond, Armand Trottier et Arsène Nolette sont plutôt d'avis de confier le tout à Charles-Édouard Dugré. La mésentente semble suffisamment grave pour amener Alfred Roy à démissionner. Le 18 août, Arthur Hébert est nommé commissaire pour le remplacer. Mais l'affaire n'en demeure pas là puisque les commissaires sont saisis d'une requête signée par tous les contribuables de l'arrondissement Saint-Joseph demandant que le contrat soit accordé à des résidents de l'arrondissement. Les commissaires décident de demander conseil au Département de l'Instruction publique avant de finaliser le tout. En attendant, on demande à la Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham d'installer un appareil téléphonique à l'école du village.

Le 27 août, on revient sur l'adoption de la soumission de Rolland Langlois pour lui offrir le contrat, mais au montant de \$1,900.00 pour les deux arrondissement du rang 2. M. Langlois semble d'accord mais signe un contrat pour trois ans au lieu de cinq.

En septembre, les classes s'ouvrent au couvent sous la gouverne des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, dont la direction est confiée à soeur Raymond-Marie. On y retrouve Jeanne-Rose Dupont, Lucienne Gagnon et Lucille Perreault-Lavigne comme enseignantes laïques. Désormais, les commissaires

d'école tiendront leurs assemblées dans la salle de récréation du couvent.¹³⁹¹

Le 8, Marcel Leblanc est assermenté comme secrétaire municipal pour remplacer Auguste Côté qui a donné sa démission le 3 août, après avoir vendu sa ferme.¹³⁹²

À la même époque, le décès de Maurice Duplessis ébranle la population québécoise et met un terme à un style particulier de gouvernement. Le 11 septembre, un autre représentant de l'Union nationale, Paul Sauvé lui succède au poste de premier ministre.

Le 17 septembre, les commissaires d'école discutent à nouveau de la soumission de Charles-Édouard Dugré. On lui offre de diminuer son offre à \$3,400.00 contre quoi le contrat passera de trois à cinq ans. Là-dessus aussi la discussion se poursuit et cette proposition est adoptée sur division car Léonidas Leblanc s'y oppose. Enfin, les commissaires avisent Lucienne Gagnon qu'elle ne pourra pas disposer d'un logement au couvent. On lui demande d'obéir aux ordres de la soeur Supérieure.

Deux jours plus tard, le conseil municipal décide que le lendemain après-midi, accompagnés d'Adélar Lapointe, on ira discuter avec Armand Champoux de Warwick, de l'achat d'un tracteur et d'un souffleur à neige.¹³⁹³

Durant l'automne, l'évêque effectue une visite pastorale au cours de laquelle il se rend au couvent. Il écrit: "Les élèves de onzième année que nous avons rencontrés nous ont causé une bien bonne impression. Il devient de plus en plus difficile de tenir un grand nombre d'enfants aux pensionnats, qui ne sont pas très nombreux. Le coût élevé est prohibitif. Même si les enfants perdent plusieurs jours de classe, c'est encore

préférable aux petites écoles où l'on peut difficilement obtenir des institutrices [...]."¹³⁹⁴

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 5 octobre, pour la première fois, le secrétaire utilise le nouveau nom de la municipalité: Massabielle comté de Wolfe.

Le 13, les commissaires d'école acceptent l'École centrale, construite par Raymond Morin. Il ne manque que l'approbation de l'inspecteur. Puis, on accepte le compte de \$1,305.00 pour l'ameublement de l'école.

Cinq jours plus tard, soit dimanche le 18 octobre, à 3 heures de l'après-midi a lieu à l'église, un office au cours duquel on remet à Rose-Anna Côté, une décoration pour souligner son travail de sacristine.¹³⁹⁵

À la fin du mois, l'inspecteur Mailhot rédige son rapport d'inspection. "Ces jours derniers j'avait l'honneur de visiter les classes de votre école centrale pour la première fois. [...] Je vous félicite



Rose-Anna Côté, 84 ans. Photo prise en 1978.

1390. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 août 1959, vol. IV, p. 45-47.

1391. *Id.*, 8 septembre 1959, vol. IV, p. 50-51.

1392. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 septembre 1959, vol. 6, p. 181.

1393. *Id.*, 19 septembre 1959, vol. 6, p. 184.

1394. *Par. N.-D.-L.-H.*, *Registre des délibérations de la Fabrique, cité par France HUDON et France Mc SWEEN, op. cit.*, p. 54

1395. *N.-D.-H.*, *Par. de, [Cahier de prône du curé Gabriel Morin]*, 18 octobre 1959, p. 198.

chaleureusement ainsi que M. le Secrétaire de cette magnifique réalisation qu'est votre école centrale. Vous n'avez pas craint d'affronter l'opposition et la critique destructive de certains contribuables afin de procurer à tous vos enfants l'éducation et l'instruction qui leur permettront de réussir convenablement leur vie. Les générations futures apprécieront, j'en suis sûr les labours que vous vous êtes imposés dans l'intention de les aider. Je salue avec vous l'arrivée des Religieuses dans votre municipalité; j'ai nettement l'impression qu'elles contribueront largement à une éducation supérieure chez tous les élèves [...] Une première année de centralisation crée un dur problème de classement. Malgré les examens de promotion donnés en juin dernier, bien des cas difficiles à solutionner se présentent en raison surtout de l'âge avancé de certains sujets. Il ne faudra pas vous attendre à des résultats académiques merveilleux chez tous les élèves dès la première année. Ce n'est que lorsque les débutants auront parcouru tous les degrés du cours que vous réaliserez pleinement les précieux avantages de l'école centrale. J'ai particulièrement apprécié l'esprit de détente qui anime la gent écolière surtout dans les classes supérieures. Le bonheur se reflète sur chaque figure [...].¹³⁹⁶ Il termine son rapport en soulignant la campagne en cours contre les anglicismes et en faveur de la pureté de la langue française parlée, et réitère son invitation à organiser une bibliothèque scolaire.

Peu après, le conseil municipal reconsidère l'évaluation de la propriété de l'épouse d'Arthur Hamel qui a été détruite par le feu. Puis, on demande au ministère des Travaux Publics la construction d'un pont neuf sur la rivière Nicolet du rang 1 Sud pour remplacer le pont couvert devenu dangereux.¹³⁹⁷

Le 4 novembre, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale pour fixer la date de la vente à l'enchère des écoles de rang et de l'ancienne école du village à dimanche le 8, à 13 heures. Arthur Hébert est choisi comme encanteur. Ensuite, l'épouse d'Alfred Roy est désignée comme préposée au ménage du couvent au prix de \$25.00 par mois. Par ailleurs, Lucienne Gagnon enseigne toujours au Couvent, contre le gré des commissaires, prétendant toujours que son dernier contrat était rétroactif; on la réengage pour la somme de \$2,500.00. Enfin, on autorise Raymond Morin à construire un "tembour" au Couvent pour le prix de \$225.00.

Le 8, on procède à la vente à l'enchère des écoles de rang et du mobilier qu'elles contiennent. Conrad Ramsay achète l'école numéro 1 pour la somme de \$1,225.00, Adrien Champoux l'école numéro 5 pour \$225.00, Jean-Paul Ramsay l'école numéro 3 pour \$265.00 et Raymond Morin l'école numéro 2 pour \$375.00 alors qu'il ajoute \$20.00 pour les toiles, un bureau et le poêle à deux ponts. L'ameublement est partagé entre les acheteurs, le plus petit montant étant de .25¢ pour une armoire achetée par Donat Therrien à \$20.00 pour du bois de corde acheté par Raymond Morin et une fournaise au même prix par Germain Toupin.¹³⁹⁸ Le 10 novembre, on paie le compte de \$10.00 pour Arthur Hébert qui a agi comme encanteur, et \$7.00 pour les annonces au poste de radio C.F.D.A..

À cette époque, Albert Plante,¹³⁹⁹ remplace Gabriel Morin à la cure de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.

En décembre, la commission scolaire accepte le plan du Département de l'Instruction publique concernant l'organisation d'une bibliothèque scolaire.¹⁴⁰⁰



Albert Plante.

C'est avec stupeur et consternation que la population apprend, au matin du 2 janvier 1960, le décès du premier ministre Paul Sauvé.¹⁴⁰¹ Le Québec retrouve l'atmosphère de deuil dont il se relève à peine. De nouvelles élections sont donc à prévoir pour bientôt. Deux jours plus tard, Antonio Barrette du Parti de l'Union nationale devient le successeur de Paul Sauvé mais demeure en poste moins de six mois.

Le 3 janvier 1960, Oscar Ramsay est élu comme troisième marguillier. Charles-Auguste Hudon devient second marguillier et Armand Trottiert, marguillier en charge des comptes.

Entre le 12 janvier et le 8 mars, l'inspecteur Mailhot rédige un nouveau rapport sur l'école de Notre-Dame. "[...] Bien que ce soit un début de centralisation, déjà les heureux effets de cette organisation sont apparents. J'apprécie surtout le travail de formation qui se donne dans la plupart des classes. [...] Les figures sont épanouies, on sent la joie

1396. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 31 octobre 1959, vol. IV, p. 54-55.

1397. Mun. N. D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1959, vol. 6, p. 187-188.

1398. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 novembre 1959, vol. IV, p. 55-56.

1399. Plante, Joseph-Xavier-Rozend-Albert. Né à Saint-Jean-Chrysostôme de Lévis le 4 novembre 1911, de Joseph Plante et de Rose-de-Lima Carrier; études au Collège de Lévis et au Grand Séminaire de Sherbrooke; ordonné par Mgr Philippe Desranleau le 26 mai 1945 à la cathédrale de Sherbrooke; vicaire à Sainte-Praxède de Bromptonville (1945-1946), à Saint-Jean-Bosco de Magog (1946-1947), à Sainte-Famille de Sherbrooke (1947-1948), à Saint-Pierre de La Patrie (1948-1949), à Saint-Aimé d'Asbestos (1949-1950) et à Notre-Dame-de-Fatima de Lac-Mégantic (1950-1953); curé de Saint-Étienne-de-Bolton (1953-1959) et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1959-1982); décédé le 11 mai 1982 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; inhumé au cimetière Notre-Dame de Lévis. Arch. de SHERBROOKE, *Obituaire du clergé*, p. 173.

1400. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 décembre 1959, vol. IV, p. 57.

1401. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHE et Denis VAUGEOIS, op. cit., p. 545.

de vivre. [...] Les concours de Noël ont été présentés sous une forme originale et intéressante pour les parents. [...] À l'avenir les octrois sur les salaires de votre personnel enseignant seront en partie basés sur l'inscription moyenne par classe (au moins 25 élèves en moyenne) et sur l'assiduité pour éliminer les absences anormales. Il est possible également d'envisager la section agricole pour vos garçons des 8e et 9e années sans pour cela nuire aux élèves du sexe féminin. On conseille fortement cette section agricole dans les centres ruraux; elle procure au jeune homme une formation en fonction de son milieu. Je vous félicite de nouveau de la largesse d'esprit dont vous avez fait montre lors de la solution de votre problème scolaire [...].¹⁴⁰²

Lors de la mise en nomination des conseillers municipaux, le 13 janvier, Gloria Plante, Arthur Hébert et Oscar Ramsay sont élus aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation.¹⁴⁰³

Le 25, l'abbé Hervé Girard, vice-chancelier de l'archevêché de Sherbrooke, demande au curé Plante de vérifier si la chapelle du couvent répond à tous les critères du Droit et de la Liturgie, afin de procéder à son érection canonique.¹⁴⁰⁴ Le 13 avril, la chapelle est terminée et le curé Plante demande au prélat le décret d'érection de la chapelle qui répond à toutes les exigences.¹⁴⁰⁵ Deux jours plus tard, Mgr Georges Cabana érige la chapelle du couvent en Oratoire semi-public sous le patronage de Notre-Dame-de-Lourdes. Par ce décret, on pourra désormais y célébrer la messe et conserver le Très Saint-Sacrement¹⁴⁰⁶ et le 2 mai, le curé Plante y chante la première messe.¹⁴⁰⁷

Entre temps, le conseil municipal demande au député Vachon l'autori-

sation d'utiliser "la gratte de la colonisation" afin de poursuivre les travaux sur les chemins de terre.¹⁴⁰⁸

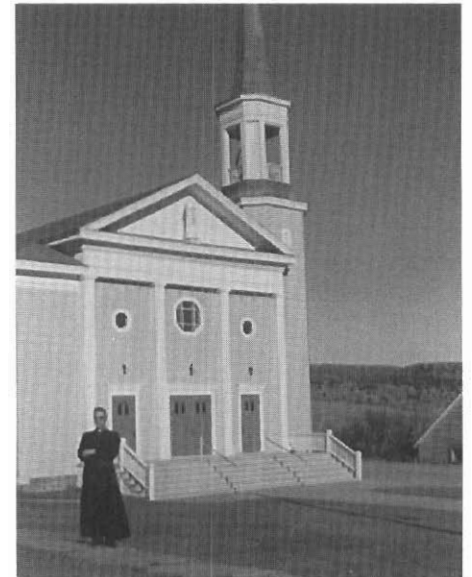
Le 8 mars, la commission scolaire demande à la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, une troisième religieuse enseignantes pour l'année prochaine. En mai, la commission scolaire décide d'aviser Lucienne Gagnon, Jeanne-Rose Dupont et l'épouse d'Ubaldo Lavigne, par lettre recommandée, qu'on ne requiert plus leurs services.¹⁴⁰⁹

Le 14 mai 1960, sur la proposition d'Arthur Hébert, la commission scolaire décide qu'à l'avenir toute élection des commissaires sera soumise au scrutin secret.

Le 29, a lieu la bénédiction du couvent.¹⁴¹⁰ Deux jours plus tard, le curé Plante demande à Mgr Cabana de procurer un confesseur extraordinaire aux religieuses.¹⁴¹¹ Le vice-chancelier rappelle au curé Plante que l'abbé Gagnon, curé

de Saints-Martyrs a été nommé depuis longtemps à ce poste et qu'on a qu'à lui en parler.¹⁴¹²

Le 6 juin, le conseil municipal autorise la province de Québec à prendre possession du pont actuel qui sera démoli



Le curé Albert Plante devant l'église.



Presbytère dans les années 1960.

1402. C.S. du VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 12 janvier et le 8 mars] 1960, vol. IV, p. 59-61.
 1403. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 janvier 1960, vol. 6, p. 192. Gloria Plante et Oscar Ramsay sont assermentés le 31 janvier et Arthur Hébert le 24 février.
 1404. Arch. de SHERB., "Lettre Hervé Girard à Albert Plante, 25 janvier 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.
 1405. Id., "Lettre de Albert Plante au chancelier du diocèse de SHERB., 13 avril 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.
 1406. Id., "Mgr Georges Cabana, érection canonique de la chapelle des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Massabielle, 15 avril 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.
 1407. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 55.
 1408. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 mars 1960, vol. 6, p. 195.
 1409. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 30 mai 1960, vol. IV, p. 62-63.
 1410. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 55.
 1411. Arch. de SHERB., "Lettre de Albert Plante à Mgr Georges Cabana, 31 mai 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.
 1412. Id., "Lettre de Hervé Girard à Albert Plante, 3 juin 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

et à acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont et de ses approches. Puis, après avoir demandé le retour du nom Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham plutôt que celui de Massabielle, on fait appel à l'ingénieur Marcel Grondin pour qu'il examine la possibilité d'asphalter la rue de l'Église.

Des élections provinciales ont lieu le 22 juin 1960. Gérard Gingras¹⁴¹³ ne réussit à obtenir que 51 voix (0,66%) dans tout le comté de Wolfe et une seule à Notre-Dame-de-Ham. La lutte s'effectue donc entre le libéral Gérard Lemieux qui est élu député avec 3,972 votes (51,8%) et B.-René Lavoie, candidat de l'Union nationale, qui récolte 3,638 votes (47,5%). Le taux de participation est de 92,2%. À Notre-Dame-de-Ham, les résultats sont semblables à ceux de l'ensemble du comté. Le taux de participation est de 91,5%. Gérard Lemieux

remporte aussi la faveur populaire avec 107 votes (58,5%) contre 75 voix (41%) pour B.-René Lavoie. À l'occasion de cette élection, 183 personnes (91%) s'étaient prévaluées de leur droit de vote sur les 201 inscrites sur la liste électorale.¹⁴¹⁴

Le 2 juillet, le conseil municipal demande au député Lemieux un octroi pour graveler et parachever les chemins.

Le 4, Robert Côté et Conrad-Edgar Ramsay sont élus commissaires d'école, par acclamation.

Le lendemain, le libéral Jean Lesage prête le serment qui fait de lui le nouveau premier ministre de la province. L'Union nationale, après avoir gouverné le Québec depuis seize ans, cède le pas à l'équipe libérale. La Révolution Tranquille commence. Le même jour, Émilien Lafrance, député libéral du comté de

Richmond, prête le serment qui le confirme comme ministre du Bien-être social.¹⁴¹⁵

Le 11, suite à une demande de la soeur Provinciale pour que les commissaires d'école étudient la question des salaires des religieuses, on décide que celui de la soeur directrice sera de \$2,000.00 et celui des soeurs enseignantes de \$1,800.00 à la condition d'avoir une autre soeur enseignante. Puis, Arsène Nolette est nommé président de la commission scolaire.

La semaine suivante, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale pour changer le nom de Massabielle en celui de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, comme le souhaite une grande partie de la population. Une copie de la résolution sera envoyée au lieutenant-gouverneur.¹⁴¹⁶



Vue du village en 1960.

1413. On ignore sous quelle bannière se présente Gérard Gingras.

1414. Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales de 1960 [...], p. 296.

1415. Id., Répertoire des parlementaires québécois 1867-1968, p. 627.

1416. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 18 juillet 1960, vol. 6, p. 203-204.

Le 1er août, le conseil municipal demande au secrétaire d'écrire au ministère des Travaux Publics, pour demander la reconstruction du pont du village, en insistant sur le fait que "[...] c'est devenu très urgent vu que le pont est brisé et considéré comme étant très dangereux [sic]."¹⁴¹⁷

Le 9 août, les commissaires acceptent d'augmenter de \$1,000.00 le montant accordé à Rolland Langlois pour le transport des élèves de la municipalité jusqu'au couvent qui passe donc de \$1,900.00 à \$2,900.00. Ensuite, on engage l'épouse d'Ubald Lavigne et Jeanne-Rose Dupont pour enseigner au couvent. Enfin, Noël Pellerin est autorisé à meubler les trois chambres du couvent qui ne le sont pas encore.

Au début de novembre, le conseil municipal autorise les autobus de Paul Vallée de Lac Mégantic, à faire un arrêt à Notre-Dame-de-Ham. Puis, on décide d'offrir la somme de \$25.00 pour l'entretien d'hiver pour une voiture à traction animale de la Grande ligne, qui part de la limite de Saint-Paul-de-Chester jusque dans le rang 10 Nord, à la croisée ou l'entrée de cour de M. Gaston Martineau, à quiconque acceptera ce montant.¹⁴¹⁸

Le 15, les commissaires d'école avisent le Département de l'Instruction publique que la commission scolaire accuse un déficit de \$2,258.17. On demande un nouvel octroi pour couvrir les frais du transport des élèves dont le montant total s'élève à \$6,300.00.

Le 5 décembre, le conseil municipal demande à nouveau le changement de nom de la municipalité.

Peu après, le secrétaire de la commission scolaire transcrit le dernier rapport de l'inspecteur Mailhot. "[...] Un excellent esprit anime titulaires et élèves. Tous évoluent dans une atmosphère

agréable très propice à la formation et à l'instruction. Vos titulaires accomplissent un travail réellement efficace. [...] Je vous invite à consacrer une certaine somme d'argent à l'achat de livres de bibliothèques scolaires. Nous voulons donner le goût de la lecture aux enfants pour ce, il leur faut des livres intéressants et variés [...]."¹⁴¹⁹

Le 2 janvier 1961, le conseil municipal demande au député Lemieux, un octroi de \$77.00 pour payer Roger Groleau qui a utilisé son bulldozer pour niveler les rangs 1 Nord, 10, 11 et 2 Nord afin d'enlever de grosses pierres qui s'y trouvaient et qui risquaient de causer des dommages aux véhicules automobiles.¹⁴²⁰ À l'issue de l'assemblée, le poste de maire devient vacant, comme ceux des sièges numéros 4, 5 et 6. La mise en nomination se fera le 11. Alfred Roy ne sera pas réélu.

Le 8, Gloria Plante est élue comme troisième marguillier. Oscar Ramsay devient second marguillier et Charles-Auguste Hudon, marguillier en charge des comptes.

Le mandat d'Alfred Roy à la mairie de Notre-Dame-de-Ham s'achève lors des élections du 16 janvier 1961.



Le Couvent.



L'autobus de Rolland Langlois.



Le mois de Marie au Couvent.



Départ de la procession vers l'église pour célébrer le mois de Marie.

1417. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er août 1960, vol. 6, p. 205-206.*

1418. *Id., 7 novembre 1960, vol. 6, p. 210.*

1419. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [?] 1960, vol. IV, p. 72*

1420. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 janvier 1961, vol. 6, p. 214.*

Germain Toupin - 1961 (16 janvier) - 1973 (4 novembre)



Germain Toupin

Le 11 janvier 1961, Yvan Leblanc, Ernest Comtois et Wilfrid Leblond sont déclarés élus par acclamation respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6. Par contre, Marcel Leblanc annonce qu'il y aura élection lundi le 16, chez Émile Filteau. La population sera amenée à choisir le nouveau maire entre les candidats Robert Côté et Germain Toupin. À la fin de la journée, on procède au décompte des bulletins et on constate que 60 bulletins indiquent le choix de Robert Côté et 95

celui de Germain Toupin. Ce dernier est donc déclaré élu, avec une majorité de 35 voix.¹⁴²¹ En principe, il devra siéger pour une période de deux ans.

Au début de février, le conseil municipal demande à Wilfrid Pépin de faire et d'entretenir un trou dans la glace de la rivière afin de pouvoir prendre de l'eau en cas de feu.¹⁴²²

Dix jours plus tard, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport concernant

l'école de Notre-Dame. "Vos cinq classes sont très bien organisées au point de vue pédagogique, tous les travaux écrits des élèves dénotent une grande application. [...] L'esprit des élèves change considérablement et pour le mieux; on peut lire sur les figures épanouies une expression de bonheur... situation bien différente de celle d'il y a 3 ou 4 ans. Quelques élèves ont lu les livres de la bibliothèque, ils seront plus intéressés lorsque les rayons seront garnis de livres plus intéressants. J'espère avoir le bonheur de vous rencontrer plus tard pour vous aider à solutionner votre problème du cours secondaire."¹⁴²³

Au début de mars, le conseil municipal avise le contracteur de chemins d'hiver Adélard Lapointe de bien voir à ouvrir les chemins et à les élargir de manière à ce qu'au moins deux automobiles puissent se rencontrer partout le long du parcours. Puis, on réitère la demande de revenir à l'ancien nom de la municipalité et on s'informerait de la raison pour laquelle cette affaire reste en suspens depuis six mois.¹⁴²⁴

Le 21, le conseil d'administration de la Caisse Populaire accepte la démission du gérant J.-E. Filteau et de son épouse comme assistante-gérante qu'on remplace par l'épouse de Noël Pellerin.¹⁴²⁵

En avril, Arthur Hébert est nommé pro maire. Puis, le conseil décide de ne plus se porter responsable des comptes de Bien-être social.¹⁴²⁶ D'ailleurs, ce genre de problèmes ne tarde pas à disparaître puisqu'en 1961, le gouvernement crée l'assurance hospitalisation.

Au début de mai, après avoir notifié les institutrices, les commissaires d'école autorisent Charles-Édouard Dugré à effectuer avec les élèves, un

1421. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 16 janvier 1961, vol. 6, p. 216-217. Germain Toupin est assermenté le 18 janvier, en même temps qu'Ernest Comtois, Wilfrid Leblond le 22 et Yvan Leblanc le 6 février.

1422. *Id.*, 6 février 1961, vol. 6, p. 220.

1423. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 février 1961, vol. IV, p. 73-74. Ce rapport ne porte aucune signature.

1424. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 mars 1961, vol. 6, p. 222.

1425. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 125.

1426. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 avril 1961, vol. 6, p. 225.

voyage à Sherbrooke, organisé par soeur Raymond-Marie.¹⁴²⁷

Le 3 juillet 1961, Wilfrid Leblond et Alfred Roy sont élus commissaires par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal renouvelle la convention avec la Shawinigan Water & Power et la municipalité concernant l'éclairage des rues du village. Puis, on autorise l'inspecteur Germain Lavigne à rendre le chemin du rang 1 Sud "passable". Ensuite, on demande des octrois suffisants pour terminer les chemins qui manquent de gravier et qui serait urgent de travailler afin que les formes déjà faites depuis nombre d'années ne se détruisent pas.¹⁴²⁸

Le 10, les commissaires d'école demandent un octroi au Département de l'Instruction publique en vue de combler le déficit de \$2,033.00 de cette année. Après quoi Arsène Nolette est nommé président de la commission scolaire. Cette année, on prévoit des dépenses de l'ordre de \$21,991.00. Les revenus non-fonciers devant s'élever à \$16,243.00, il est convenu que les \$5,748.00 manquants seront comblés grâce à la taxe scolaire qui est fixée à \$3.25 par \$100.00 d'évaluation. C'est du moins ce qui sera soumis au surintendant de l'Instruction publique. Six jours plus tard, on croit qu'il serait avantageux qu'il n'y ait qu'une division au niveau du cours secondaire. Des rapprochements sont alors en vue entre les municipalités scolaires Notre-Dame-de-Ham et Ham-Nord, dans le but d'organiser un échange d'élèves. Ceux de 8e et 11e années des deux municipalités iraient tous à Ham-Nord et ceux de la 10e viendraient à Massabielle. On demande au Département de l'Instruction publique d'entériner ce projet. Enfin, on projette d'asphalter la cour du Couvent.¹⁴²⁹

Entre temps, le 12 juillet, Edgard

Leclerc est élu président du conseil d'administration de la Caisse Populaire.¹⁴³⁰

Le 8 août, après l'engagement de Jeanne-Rose Dupont pour enseigner au Couvent, les commissaires accordent un octroi de \$200.00 plus \$12.00 pour la gratuité des livres à Jocelyne Fouquette qui s'en va étudier au Pensionnat des Saints-Anges à Saint-Jérôme, à Michel Hudon qui ira au Séminaire du Sacré-Coeur de Saint-Victor de Beauce, à Denis Hudon qui part pour le Séminaire de Sherbrooke, à Pierre Hudon qui a choisi le Collège Notre-Dame affilié à l'Université de Sherbrooke, à Guy Côté qui ira au Juvénat Saint-Joseph à Saint-Vincent-de-Paul et à Liguori Trottier et Jean-Pierre Fleury qui entrent à l'externat classique de Victoriaville.

Au début de septembre, le conseil municipal avoue se trouver dans une situation financière difficile dans une lettre qu'il fait parvenir au député à propos du jugement du juge C. Samson qui accorde à [...] une prolongation du service d'assistance sociale. La municipalité se plaint qu'elle paie déjà depuis longtemps pour sa famille et celle de [...] et souhaite que le gouvernement se charge de ce fardeau financier.¹⁴³¹

Le 12, la commission scolaire engage Irène Gagnon, épouse de Germain Pellerin, pour enseigner au Couvent. Le 19, ce sont les soeurs Saint-Félix et Saint-Isidore qu'on engage alors que soeur Raymond-Marie agira comme directrice et dispensera les cours du niveau de la 10e année. Puis, on modifie le contrat de Rolland Langlois qui s'engage à transporter aussi les enfants des familles Fréchette, Poirier et Lamontagne, ce qui ajoute 6 milles de plus au parcours, moyennant quoi on s'engage à payer \$250.00 supplémentaires.

À la fin de septembre, le conseil

municipal se réunit en assemblée spéciale afin de demander aux propriétaires des lots numéros 19, 20 et 21 du rang 2 Sud d'accorder gratuitement un droit de passage pour les travaux d'élargissement du chemin entre la route 34 et le coin de la route du rang 1. On leur demandera même de fournir du terrain pour cet élargissement.¹⁴³² Au début d'octobre, on fixe la taxe foncière à \$3.25 par \$100.00 d'évaluation.¹⁴³³ Le 6 novembre, le conseil municipal demande à l'ingénieur Marcel Grondin de faire accepter la côte Perreault, à partir de la route 34 jusqu'à chez Victorin Leclerc.

Le 14 novembre, après l'acceptation de la démission du commissaire d'école Germain Pellerin, on engage Irène Breault, épouse de Charles-Édouard Hudon pour remplacer l'épouse de Germain Pellerin comme institutrice. Puis, on décide de se prévaloir des avantages offerts par le Département de l'Instruction publique concernant l'organisation, le maintien et le développement des bibliothèques scolaires. On bénéficiera ainsi d'une subvention de \$148.00 pour un investissement total de \$200.00.

Le 24, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport sur le couvent: "[...] Les élèves semblent apprécier grandement les sacrifices que vous vous êtes imposés pour leur procurer une magnifique école. [...] Je vous félicite, M.M. les commissaires d'avoir bénéficié de la nouvelle loi favorisant les bibliothèques scolaires [...] J'ai profité de mon passage dans les classes pour inviter titulaires et élèves à poursuivre avec intensité la campagne lancée l'an dernier en faveur d'une langue française mieux parlée. Si vos enfants pouvaient au moins prononcer correctement les mots usuels... la lutte sera pénible, nous sommes déterminés à la poursuivre aussi longtemps que les résultats ne seront pas satisfaisants."¹⁴³⁴

1427. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 mai 1961, vol. IV, p. 73.

1428. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juillet 1961, vol. 6, p. 229-230.

1429. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juillet 1961, vol. IV, p. 79-80.

1430. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 128.

1431. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 septembre 1961, vol. 6, p. 232.

1432. *Id.*, 21 septembre 1961, vol. 6, p. 233.

1433. *Id.*, 2 octobre 1961, vol. 6, p. 235.

1434. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 24 novembre 1961, vol. IV, p. 84-85.

Le 4 décembre, le conseil municipal demande à l'ingénieur Marcel Grondin de faire reconstruire la route reliant le rang 2 Nord et le rang 11 Nord chez Ernest Poisson, sur les lots numéros 26C, 27B et 28A. Il faudrait aussi faire de même dans le bout de route du rang 2 Nord chez Justin Aubert jusqu'à la borne de Ham-Nord, comme dans la route traversant du rang 11 Nord au rang 1 Nord chez Léo Ramsay sur le lot numéro 1A. À ces trois chemins à la charge de la municipalité, il faut ajouter le rang 1 Nord à partir de chez Sylvio Poirier sur les lots numéros 23B, 23C, 24A et 24B ainsi que le rang 1 Sud à partir de chez Rolland Langlois à la borne de Saint-Adrien.

Le 7 janvier 1962, Alphée Trottier est élu comme troisième marguillier. Gloria Plante devient second marguillier et Oscar Ramsay, marguillier en charge des comptes, et le 10, Gloria Plante, Charles-Auguste Hudon et Oscar Ramsay sont réélus conseillers municipaux par acclamation, respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁴³⁵

Le 31, l'inspecteur d'école rédige un nouveau rapport sur le Couvent. "[...] J'ai proposé des examens oraux et écrits aux élèves des cinq classes: les résultats diffèrent énormément d'un groupe à l'autre. [...] Je vous félicite de votre générosité en vue d'organiser vos bibliothèques scolaires. J'y ai examiné tous les volumes; le choix me paraît très judicieux. Vous avez ainsi largement contribué au développement du goût de la lecture chez vos élèves. La démographie et la géographie de notre district se prêtant très peu à l'organisation immédiate d'une école régionale secondaire, nous devons nous montrer très prudents dans les décisions à prendre. C'est donc dire que nous n'avons aucun projet précis pour septembre prochain. Tout comme vous l'avez si bien fait aux vacances dernières, vous vous entendrez avec la

municipalité voisine pour avantager vos enfants dans la mesure du possible."¹⁴³⁶

Le 25 avril, on se réunit de nouveau en assemblée spéciale, cette fois sous la présidence du pro maire Wilfrid Leblond¹⁴³⁷ pour étudier les projets qu'on pourrait présenter dans le cadre d'un programme gouvernemental d'encouragement aux travaux d'hiver. On en vient à soumettre l'excavation et la construction d'une citerne et d'un poste à incendie, la réparation de trottoirs et le coupage de branches, le tout estimé à \$7,000.00. Si le projet est accepté, le gouvernement provincial déboursera \$3,220.00 et le fédéral \$1,080.00; il resterait donc à la municipalité une participation de \$2,700.00. Il est clair qu'on devra emprunter une somme de \$7,000.00 remboursable en dix ans. Une taxe spéciale sera imposée afin de boucler le budget. Ce projet sera adopté sous le nom de règlement numéro 61 à la séance spéciale du 28 mai. Puis, on demande au ministère des Affaires Municipales l'autorisation de prolonger la période des travaux d'hiver 1961-1962 du 31 mai au 30 juin 1962 afin de pouvoir terminer ceux déjà commencés, mais qui n'ont pu se terminer à temps à cause de la grève des ouvriers dans les Cantons de l'Est. Ensuite, Noël Pellerin est engagé comme secrétaire-trésorier pour remplacer Marcel Leblanc qui a remis sa démission, le 7 mai. Son salaire sera de \$50.00 par mois.¹⁴³⁸

Le 4 juin, le conseil municipal attire de nouveau l'attention du ministère des Travaux Publics sur la question du pont Trottier, au village, alléguant qu'il est devenu très dangereux "[...] les camionneurs ne veulent plus prendre le risque de passer avec leur charge sur ce ponts les cultivateurs sont obligés de porter leur lait au village. En plus s'il venait qu'a avoir un accident vous devrez considéré qu'il y a 14 pieds d'eau sous ce

pont or il serait plus avantageux [rayé] à propos de refaire ce pont avant qu'il est des pertes de vie."¹⁴³⁹

Le même jour, Arsène Nolette est élu commissaire d'école par acclamation et le 11, on décide de prendre une assurance accident pour couvrir les dangers courus par les élèves. Puis, on s'entend avec la Commission scolaire de Victoriaville à propos du transport des élèves de Notre-Dame-de-Ham qui fréquenteront ses écoles. Ensuite, on engage le personnel du Couvent pour l'année qui vient. Soeur Raymond-Marie conserve son poste d'enseignante et de directrice pour la somme de \$2,500.00, alors que les soeurs Saint-Isidore et Saint-Félix toucheront des honoraires annuels de \$2,000.00, alors que l'épouse d'Ubalde Lavigne sera payée \$2,200.00.

Le même jour, le conseil municipal avait avisé Adélard Lapointe de l'annulation de son contrat avec la municipalité concernant l'entretien des chemins d'hiver.¹⁴⁴⁰ Mais Adélard Lapointe n'entend pas laisser les choses ainsi. Au début de juillet, c'est par la voix d'un avocat qu'il s'adresse au conseil qui décide d'en consulter un lui aussi.¹⁴⁴¹ Deux jours plus tard, la municipalité lui offre la somme de \$1,500.00 pour son tracteur, son souffleur, sa pelle à neige, et ses accessoires, et \$2,131.00 comme paiement final pour l'entretien des chemins d'hiver. Ensuite, on adopte le règlement numéro 62 portant sur la construction d'une citerne. Le réservoir en béton armé, sera d'une dimension de 20 x 40 x 8 de hauteur. L'octroi du gouvernement fédéral est estimé à \$612.50 et celui du provincial à \$490.00 alors que le coût total s'élèvera à environ \$4,000.00. Il faudra donc emprunter \$2,900.00 pour combler la différence.¹⁴⁴²

Le 18 juin, la population canadienne se rend aux urnes afin d'élire les

1435. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 10 janvier 1962, vol. 6, p. 242-243. Charles-Auguste Hudon est assermenté le 18, Gloria Plante et Oscar Ramsay le 5 février.*

1436. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 31 janvier 1962, vol. IV, p. 86-87.*

1437. *Wilfrid Leblond est nommé promoteur le 5 février.*

1438. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 28 mai 1962, vol. 6, p. 253-254. Noël Pellerin est assermenté sur le champ.*

1439. *Id., 4 juin 1962, vol. 6, p. 255.*

1440. *Id., 4 juin 1962, vol. 6, p. 255-256.*

1441. *Id., 3 juillet 1962, vol. 6, p. 257.*

1442. *Id., 5 juillet 1962, vol. 6, p. 257-259.*

députés. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 28,572 personnes sont inscrites sur la liste électorale. Cependant, 24,287 d'entre elles (85%) se rendent aux urnes afin de choisir parmi les trois candidats qui s'affrontent. À l'issue de la votation, le dépouillement du scrutin confirme la victoire du créditiste André Bernier qui rafle 11,816 voix (48,7%) contre V.-Florent Dubois, le député conservateur sortant de charge et relégué au troisième rang dans le choix de la population, qui récolte l'assentiment de 5,843 personnes (24,1%). Pour sa part, le libéral Gaston-H. Théroux se classe au second rang avec 6,430 voix (26,5%).¹⁴⁴³ À Notre-Dame-de-Ham, 175 (79,9%) personnes se rendent aux urnes sur une possibilité de 219. Le dépouillement des bulletins de vote indique que 39 personnes (22,3%) ont accordé leur voix à V.-Florent Dubois, 66 (37,7%) à André Bernier et 69 (39,4%) à Gaston-H. Théroux.¹⁴⁴⁴

Le 10 juillet, après la nomination d'Arsène Nolette comme président de la commission scolaire, les commissaires engagent Jeannine Perreault pour enseigner aux troisième et quatrième années. Puis, on demande des soumissions concernant le transport des élèves du rang 2 Sud et d'une partie du rang 1 Nord, le tout représentant environ 30 milles par jours. Le contrat sera d'une durée de deux ans. Les soumissions seront ouvertes le 14 août.

Entre temps, le curé Plante demande et obtient la permission de

célébrer une messe à 17 heures, dimanche le 19 août prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire de mariage de Charles-Auguste Hudon.¹⁴⁴⁵

Le 14 août, les commissaires ont reçu les soumissions de Théodore Martineau et de Rolland Langlois concernant le transport des élèves. Les deux portent le même montant de \$3,000.00. On retient celle de Rolland Langlois.

Au début de septembre, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de faire redresser la côte chez Marcel Fouquet sur le lot numéro 22C, qui représente un obstacle pour le transport des écoliers. De plus, on renouvelle la demande de refaire le chemin du rang 1 Nord à partir de chez Henri Fréchette sur les lots numéros 23, 24 et 25.¹⁴⁴⁶ À cette époque, Gloria Plante part pour les chantiers et donne sa démission comme conseiller. On le remplace par Lionel Plante. Puis on prie le ministère de la Voirie d'entretenir le chemin amélioré de la côte Perreault qui a été gravelé sur une distance de 3,579 pieds et une autre de 1,244 pieds.¹⁴⁴⁷

Le 19, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale afin d'en arriver à une entente avec Roger Groleau qui offre ses services pour l'entretien des chemins d'hiver au prix de \$400.00 du mille à condition d'entretenir aussi la route 34, ou \$450.00 du mille à défaut d'avoir la route 34; la rue de l'Église sera entretenu gratuitement.¹⁴⁴⁸

Au début d'octobre, on achemine à la commission Municipale une demande pour obtenir l'autorisation d'emprunter la somme de \$2,500.00 pour construire un poste d'incendie. L'emprunt sera remboursé à même les octrois du Département des Incendies et les revenus de la taxe générale de l'automne. Puis, Lionel Plante présente un avis de motion pour adopter le règlement numéro 63, visant à faire exécuter des travaux sur le programme d'encouragement des travaux d'hiver.¹⁴⁴⁹ Ce règlement est adopté le 4 octobre. Le coût total du projet est estimé à \$2,000.00. Toutefois, on compte sur les gouvernements fédéral qui y participe pour la somme de \$625.00 et provincial qui fournit \$500.00.¹⁴⁵⁰

Au début de novembre, le conseil municipal demande au ministère des Postes de changer le nom du bureau de poste de Massabielle en celui de Notre-Dame-de-Ham.¹⁴⁵¹

Le 13, les commissaires d'école assurent le Couvent contre le feu pour la somme de \$50,000.00 à la Compagnie Canadienne Nationale par le biais de son agent Eddy Nolet de Ham-Nord.

Des élections provinciales ont lieu le 14 novembre 1962. J.-Robert Roy¹⁴⁵² n'offre pas une concurrence sérieuse en remportant 46 voix (0,6%) à l'échelle du comté de Wolfe et aucune à Notre-Dame-de-Ham. Les résultats indiquent que Bernard-René Lavoie¹⁴⁵³ de l'Union nationale remporte la victoire

1443. *Pièce DROUILLÉ, op. cit.*, p. 339. Pour le moment, on ignore le résultat local de cette élection fédérale.

1444. *Gouv. du Can.*, vingt-cinquième élection générale [...], p. 450.

1445. *Arch. de SHERBR.*, "Lettre de Albert Plante au chancelier de l'archevêché de SHERB.", 30 juillet 1962", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1446. *Mun. N.-D.-H.*, Registre des délibérations du conseil [...], 4 septembre 1962, vol. 6, p. 261.

1447. *Id.*, 10 septembre 1962, vol. 6, p. 261-262. Lionel Plante est assermenté le 19.

1448. *Id.*, 19 septembre 1962, vol. 6, p. 262-263.

1449. *Id.*, 1^{er} octobre 1962, vol. 6, p. 264.

1450. *Id.*, 4 octobre 1962, vol. 6, p. 265-266.

1451. *Id.*, 5 novembre 1962, vol. 6, p. 267.

1452. On ignore sous quelle bannière se présente J.-Robert Roy.

1453. Bernard-René Lavoie, fils de Félix Lavoie, marchand, et d'Éva Beaudoin, naît le 24 juillet 1921. Il fait son cours primaire à Disraëli et à South Brookfield, en Nouvelle-Écosse, et son cours classique au séminaire Saint-Charles-Borromée de SHERB. et au séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor. Il suit aussi des cours à l'université Laval. Il est tour à tour commis-comptable à la Nova Scotia Woodenware Co. Ltd., à South Brookfield, membre de la Gendarmerie royale du Canada, relationniste pour les compagnies Saunders Form Hardware (Toronto) Perry Building Products (Saint-Lambert), Bouchard et Robitaille et Amico (Québec). Il occupe la présidence des entreprises Delbas et de Pradibac inc., le poste de juge de paix à partir de 1946, de président d'élection du comté de Wolfe de 1952 à 1956, de directeur des renseignements à la Commission des transports du Québec, de président du Bureau d'aménagement du comté de Wolfe, de président de la corporation et du conseil d'administration de la Villa Lavoie, centre d'accueil de Disraëli. Sur le plan politique, il est directeur du bureau du conseil national de l'Union nationale, candidat de l'Union nationale défait dans Wolfe en 1960, élu dans la même circonscription en 1962, whip en chef de l'Opposition officielle de 1962 à 1966, commissaire d'école à Disraëli d'août 1964 à juin 1966, whip en chef du gouvernement de 1966 à 1970, adjoint parlementaire du ministre des Forêts le 30 novembre 1966, réélu en 1970 il devient whip en chef de l'Opposition officielle de 1970 à 1973. Il ne se représente pas aux élections de 1973. Décoré de la médaille du Centenaire en 1967, membre de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada, de l'Association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada, de la Chambre de commerce du Canada, de l'Institut canadien d'administration publique, des Chevaliers de Colomb, des Amis de Saint-Benoît et des Chevaliers de l'Amicale mariste. Membre honoraire du mess des officiers du 22^e régiment d'infanterie, membre honoraire à vie de la garde paroissiale de Disraëli, il est aussi président honoraire des Jeunes Chambres de la région des Bois-Francis-Saint-François. Dictionnaire des parlementaires du Québec 1772-1992, p. 444-445.

avec 3,939 voix (52,9%) alors que le libéral Gérard Lemieux en récolte 3,458 (46,5%) laissant une majorité de 481 au vainqueur. Le taux de participation est de 90,3%. A Notre-Dame-de-Ham, 202 personnes sont inscrites sur la liste électorale. Cependant, 178 d'entre elles se prévalent de leur droit, ce qui donne un taux de 88,1%. Le candidat Lemieux récolte 85 voix (47,8%) et le candidat Lavoie 93 (52,2%).¹⁴⁵⁴

À la fin du mois, l'inspecteur Mailhot écrit: "[...] Je rends hommage à la Religieuse des 6e et 7e années pour avoir accepté les élèves de 6e année de Mme Lavigne, permettant ainsi à cette dernière institutrice de s'adonner davantage aux élèves de 5e années, élèves plutôt faibles. En 8e et 9e années, les étudiants sont animés d'un bel esprit de travail; J'espère qu'ils poursuivront tous leurs études. [...] Je vous conseille, au cours des vacances 1963, de prendre une entente avec une ou plusieurs commissions scolaires afin d'avantager vos élèves des 10e et 11e années. b) Je vous invite à consacrer encore cette année une somme d'argent à l'amélioration de vos bibliothèques scolaires; plus le choix des livres est grand, plus les enfants sont intéressés à la lecture."¹⁴⁵⁵

Au début de décembre, le conseil municipal amende le règlement numéro 63. Ainsi, le coût estimé du projet devient \$2,250.00 et les subventions \$1,500.00 au lieu de \$1,125.00. Ensuite, on demande à Louis-Robert Barras, directeur de la restauration forestière, l'envoi d'environ 200 érables à planter au printemps prochain. Enfin, on décide de vendre à l'enchère la vieille bâtisse de la pompe à feu, dimanche le 9 décembre, après la grande messe.¹⁴⁵⁶

Le 6 janvier 1963, Wilfrid Duchesne est élu comme troisième marguillier. Alphée Trottier devient second



Pont couvert du rang 1 et la chaussée.



Alcide Payeur et le camion de Hudon & Frère chargé de boîtes à fromage.

marguillier et Gloria Plante, marguillier en charge des comptes.

Lors de l'assemblée du conseil municipal du lendemain, le secrétaire note que le curé Plante a béni la nouvelle salle de la "bâtisse à feu" qu'on baptise du nom de Saint-Christophe.¹⁴⁵⁷ Le lendemain, les commissaires d'école décident

qu'à l'avenir, les assemblées se tiendront dans cette salle.¹⁴⁵⁸

Le 9 janvier, Germain Toupin est réélu au poste de maire, alors qu'Yvan Leblanc, Ernest Comtois et Arsène Nolette deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6, tous par acclamation.¹⁴⁵⁹

1454. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections élections 1962 [...]*, p. 301.

1455. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 novembre 1962, vol. IV, p. 96.

1456. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 décembre 1962, vol. 6, p. 268-269.

1457. *Id.*, 7 janvier 1963, vol. 6, p. 270.

1458. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 janvier 1963, vol. IV, p. 97. Toutefois, cette résolution est annulée le 14 mai alors qu'on décide de continuer à utiliser la salle du Couvent.

1459. *Germain Toupin et Arsène Nolette sont assermentés le 10, Ernest Comtois le 11 et Yvan Leblanc le 4 février.*

Le lendemain, le curé Plante écrit à l'évêché: "M. l'abbé François Hudon, diacre, sera ordonné prêtre cette année. Il aimerait bien que la cérémonie d'ordination ait lieu dans sa paroisse natale de Notre-Dame de Lourdes de Ham, si Mgr. l'Archevêque y consent. L'ordination aurait lieu un samedi, si c'est possible, et il chanterait sa première grand'messe le lendemain. Ce serait une belle occasion pour accroître les vocations dans la paroisse. [...]".¹⁴⁶⁰ Le prélat accepte et suggère le 9 juin comme date possible.¹⁴⁶¹

Le coût de construction de la "bâtisse à feu" continue de s'élever. À présent, il s'agit d'une dépense de \$5,066.92 sans compter les salaires. On demande que le Commissariat des Incendies fournisse une aide financière. Enfin, les travaux sont acceptés par le conseil.¹⁴⁶²

Le 4 février, le conseil municipal accepte la démission de Roger Groleau pour l'entretien des chemins d'hiver. La vente du tracteur et autres accessoires, achetés par la municipalité et le contrat qui liait les deux partis, sont annulés.

Un mois plus tard, le conseil municipal nomme Ernest Comtois pro maire.¹⁴⁶³ Le mois suivant, on adopte le règlement numéro 64 visant la construction d'un poste à incendie. Le coût du projet est estimé à \$2,050.00. On compte sur les subventions fédérales de \$575.00 et provinciales de \$460.00.¹⁴⁶⁴

Au début d'avril, les commissaires d'école étudient une circulaire de l'inspecteur à propos des ententes inter-municipales. Mais on décide de continuer à fonctionner de façon indépendante de Ham-Nord, car le nombre d'élèves ne justifie pas encore une telle entente.¹⁴⁶⁵

Le 8, la population canadienne



Arrivée de Mgr Georges Cabana pour l'ordination de François Hudon. Devant lui, le curé Albert Plante. On remarque à l'arrière-plan, le Couvent.

est convoquée aux bureaux de scrutins. Dans le comté de Richmond et Wolfe, on dénombre 28,473 noms inscrits sur la liste électorale. De ce nombre, 78% (22,195) exercent leur droit de vote. Le verdict populaire accorde la victoire au libéral Patrick-Tobin Asselin qui récolte 8,762 voix (39,5%). Le créditiste André Bernier se classe au deuxième rang avec 8,312 voix (37,4%), le progressiste-conservateur V.-Florent Dubois au troisième rang avec 4,063 voix (18,3%) et enfin, Lewis Craig, du Nouveau Parti démocratique, qui doit se contenter de 928 voix (4,2%).¹⁴⁶⁶ À Notre-Dame-de-Ham, 206 personnes sont inscrites sur la liste électorale, dont 137 (66,5%) se rendent aux urnes. Les électeurs n'accordent aucune voix à Lewis Craig, 35 (17%) à André Bernier, 35 (17%) à V.-Florent Dubois et 66 (32%) à Patrick-T. Asselin.¹⁴⁶⁷

Le 1er mai, le gouvernement crée Hydro-Québec qui prend possession des sociétés d'électricité concernées par la nationalisation, dont la Shawinigan Water & Power.



Première messe chantée par François Hudon dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.

Le 6 mai, le conseil municipal constate que le chemin "rang Saint-Paul" appelé communément "rang des Binettes" doit être refait depuis longtemps et surtout depuis qu'on l'entretient l'hiver pour le passage des automobiles, on demande au ministère de la Voirie de faire ce chemin d'environ 3

1460. Arch. de SHERBR., "Lettre de Albert Plante au chancelier de l'archevêché de SHERB., 10 janvier 1963", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1461. Id., "Lettre de Mgr Georges Cabana à Albert Plante, 20 février 1963", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1462. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 février 1963, vol. 6, p. 274.

1463. Id., 4 mars 1963, vol. 6, p. 275.

1464. Id., 1er avril 1963, vol. 6, p. 276-277.

1465. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 avril 1963, vol. IV, p. 97.

1466. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 339.

1467. Gouv. du CAN., *Vingt-sixième élection générale [...]*, p. 449.

milles. Puis, on vote le don de \$25.00 à l'abbé François Hudon à l'occasion de son ordination à la prêtrise.

Le 12, Léo Ramsay remplace le marguillier Wilfrid Duchesne qui démissionne de son poste.

Au début de juin, Robert Côté et Hector Ramsay sont élus commissaires d'école par acclamation et le 10, Arsène Nolette est élu président de la commission scolaire.¹⁴⁶⁸

Le 9, François Hudon est ordonné prêtre dans l'église paroissiale.¹⁴⁶⁹

Entre temps, le conseil municipal appuie la demande des Autobus Drummondville Ltée à la Régie des transports en vue d'établir un nouveau service d'autobus qui reliera directement Thetford-Mines à Montréal via Notre-Dame-de-Ham et Drummondville. Puis, Elzéar Langlois réclame la somme de \$75.00 pour un mouton dévoré par des chiens.¹⁴⁷⁰ Au début de juillet, on donne suite à cette plainte en remettant en vigueur le règlement numéro 45 qui exige que les chiens portent une licence. Le coût de ces plaques sera de \$2.00 pour un mâle et \$3.00 pour une femelle.¹⁴⁷¹ Le mois suivant, on amende la résolution en éliminant le discours sexiste! Aussi, les femelles pourront porter des médailles de \$2.00 comme les mâles.¹⁴⁷²

Le 26 août, les commissaires engagent l'épouse d'Ubaldo Lavigne pour enseigner aux niveaux des cinquième et sixième années et Jeannine Perreault pour les troisième et quatrième années.

Au début de septembre, le conseil municipal prie le ministère de la Voirie d'entretenir une distance de 3,075

pieds gravelée dans le chemin Saint-Philippe Est ainsi que la route Poisson sur une distance de 1,650 pieds. Il est aussi décidé que les chemins d'hiver seront entretenus par André Taschereau pour la somme de \$15.00 l'heure pour les souffleurs, soit le petit ou le gros souffleur et \$8.00 pour le camion. Puis, Gloria Plante réclame la somme de \$90.00 de dommages pour des moutons dévorés. La municipalité lui accorde 75% du montant, soit \$67.50 qu'elle réclamera de Victorin Leclerc "[...] dont la preuve a été faite que son chien avait mangé les moutons."¹⁴⁷³ Germain Lavigne présente un cas similaire et réclame \$45.00 pour trois moutons dévorés par les chiens. Ensuite, on demande à Hydro-Québec de Victoriaville de changer les lumières actuelles par d'autres plus puissantes et aussi d'en ajouter sept.

Le 7 octobre, pour la seconde fois, on décide d'appuyer les démarches d'Autobus Drummondville Ltée qui espère inclure Victoriaville dans son réseau. Puis, on demande au département des Travaux Publics de refaire le pont chez Robert Côté, sur le lot numéro 20D et 20C, car ces travaux s'avèrent urgents.¹⁴⁷⁴

Le lendemain, les commissaires engagent soeur Raymond-Marie pour enseigner et assumer la direction du Couvent, soeur Saint-Patrice qui s'occupera de la septième année et soeur Saint-Germain pour les première et deuxième années.¹⁴⁷⁵

Au début de novembre, le conseil municipal réorganise le service des incendies. Robert Côté, Théodore Ayotte, Ovide Morin, Jean-Paul Perreault, Adélar Lapointe et Alphée Trottier sont désignés comme pompiers volontaires sous la direction de Charles-

Édouard Hudon. Leurs services seront rémunérés au taux horaire de \$1.00.¹⁴⁷⁶

Le 15 novembre, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport sur le Couvent. "[...] Le Ministère de la Jeunesse organise pour la seconde année consécutive des cours télévisés et radio-diffusés [...]. Je vous invite donc à consacrer une partie de votre budget à l'organisation de vos classes en ce sens. Vous continuerez d'améliorer vos bibliothèques scolaires en augmentant le nombre de volumes: plus vos enfants auront à leur disposition de volumes intéressants et variés, plus ils courent une chance de prendre le goût de la lecture, seul moyen de culture une fois sortis de l'école."¹⁴⁷⁷

Au début de décembre, le conseil municipal demande des octrois au Commissariat des Incendies pour couvrir les frais de construction du poste d'incendie et de la citerne, dont le coût des travaux s'élève à \$5,781.04. Cette résolution annule celle passée en octobre dernier.¹⁴⁷⁸ On fait saisir le chien de Victorin Leclerc qu'on accuse d'être responsable des dommages causés aux moutons. Puis, on demande au chef des pompiers de Victoriaville, Fernand Giguère de donner des cours aux pompiers volontaires. Cette préoccupation fait suite à un incendie dont on s'est occupé à Ham-Nord et dont on réclame à ce conseil municipal la somme de \$75.00 pour la location de l'équipement et le travail des pompiers.¹⁴⁷⁹

Le 5 janvier 1964, Robert Côté est élu comme troisième marguillier. Léo Ramsay devient second marguillier et Alphée Trottier, marguillier en charge des comptes.

À la même époque, le conseil

1468. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juin 1963, vol. IV, p. 99-100.

1469. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 55.

1470. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juin 1963, vol. 6, p. 280.

1471. *Id.*, 2 juillet 1963, vol. 6, p. 281.

1472. *Id.*, 5 août 1963, vol. 6, p. 282.

1473. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1963, vol. 6, p. 283.

1474. *Id.*, 7 octobre 1963, vol. 6, p. 283. Peu après, on baisse ce nombre à cinq.

1475. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 octobre 1963, vol. IV, p. 103.

1476. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 novembre 1963, vol. 6, p. 287.

1477. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 novembre 1963, vol. IV, p. 104.

1478. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 décembre 1963, vol. 6, p. 228-229.

1479. *Ibid.*

municipal demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 sur les lots numéros 23 et 24, et au ministère de la Colonisation de rénover le Chemin Saint-Philippe entre chez Hector Ramsay en allant vers Ham-Nord sur les lots numéros 21 AB.¹⁴⁸⁰

Le 8, Lionel Plante, Charles-Auguste Hudon et Oscar Ramsay sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation. Le 3 février, Charles-Auguste Hudon est désigné comme pro maire et Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire pour la somme de \$60.00 par mois.

Au début de mars, le conseil municipal déclare les chemins des deux côtés de la rivière Nicolet comme étant verbalisés sur une distance d'au moins un mille et permet au ministère des Travaux Publics de démolir le pont actuel sur la rivière Nicolet, sur le lot numéro 20A, de récupérer les vieux matériaux, d'acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont, de déplacer ou de démolir toute bâtisse qui pourrait être affectée et de se rendre responsable des dommages qui pourraient être causés aux propriétés avoisinantes. De plus, on accorde un permis à Robert Leblanc l'autoriant à transformer l'abattoir actuel en établissement d'équarrissage de bois.¹⁴⁸¹

En avril, le conseil municipal accepte la remorque qui servira au transport des boyaux d'arrosage, fabriquée par Alphée Trottier au coût de \$292.45.¹⁴⁸² Le 4 mai, on consent à lui vendre la vieille remorque pour la somme de \$15.00.

Le 14, les commissaires engagent Clémence P.-Larrivée comme institutrice.

Le 1er juin, plusieurs candidats briguent les suffrages concernant deux postes de commissaires d'école. Les contribuables devront choisir qui d'entre

Lionel Plante, Alfred Roy, Wilfrid Leblond et Charles-Édouard Hudon seront les deux prochains commissaires. Le scrutin aura lieu le 8. À cette occasion, Charles-Édouard Hudon remporte 36 voix, Lionel Plante 43, Wilfrid Leblond 67 et Alfred Roy 69. Ces deux derniers sont alors déclarés élus commissaires à la majorité des voix.

Entre temps, le conseil municipal amende la demande d'octrois auprès du Commissariat des Incendies pour porter le montant de \$5,781.04 à \$7,294.42.¹⁴⁸³ Par ailleurs, le conseil demande une inspection du système par un spécialiste, ce qui aurait pour effet de faire baisser le taux d'assurance feu sur les bâtisses du village. Enfin, on entérine l'entente survenue entre le ministère de la Famille et le conseil, à propos du remboursement de la dette municipale pour l'assistance publique qui se fera au rythme de \$200.00 chaque année.

Le 15, Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire avec un salaire de \$60.00 par mois et Wilfrid Leblond est nommé président de la commission scolaire.

Puis, la commission scolaire doit encore s'occuper du transport des élèves et on demande aux soumissionnaires de présenter leurs offres de services avant le 25. Ensuite, on engage Lucille Perreault et Jeanine Perreault comme enseignantes.¹⁴⁸⁴ Le 25 juin, les commissaires acceptent la soumission de Roland Langlois au prix de \$3,000.00 pour le circuit numéro 2, "avec autobus neuve". Toutefois, cette proposition de Wilfrid Leblond, secondée par Alfred Roy, Hector Ramsay et Robert Côté n'est pas partagée par Arsène Nolette. Par ailleurs, Adélar Lapointe est proposé pour transporter les écoliers pour le circuit numéro 1 avec "une auto neuve", sa soumission étant de \$3,400.00. Ici encore, il y a dissidence de

la part d'Arsène Nolette et de Robert Côté. Une troisième soumission venant de Charles-Édouard Dugré au prix de \$3000.00 avec autobus neuf est alors prise en considération. L'unanimité ne se fait toujours pas, Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Hector Ramsay se déclarant contre. Finalement, on étudie une autre soumission également de Charles-Édouard Dugré concernant le circuit numéro 2 qu'il s'offre à desservir pour la somme de \$2,500.00, toujours avec un autobus neuf ou un autobus usagés pour la somme de \$2,000.00. Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Hector Ramsay se déclarent de nouveau contre cette proposition.¹⁴⁸⁵

Au début de juillet, le conseil municipal demande au département des Travaux Publics de réparer le pont sur lot numéro 28 AB du rang 1 Nord, sur la rivière Morasse et d'inspecter le pont de la "côte croche" sur la même rivière.¹⁴⁸⁶

Le 24, les commissaires d'école se réunissent en assemblée spéciale dans le but d'annuler une résolution adoptée le 25 juin acceptant la soumission d'Adélar Lapointe pour le transport des écoliers du circuit numéro 1 et demander des soumissions pour le transport de huit élèves du cours secondaire de 10^e année à Ham-Nord.

Au début d'août, le conseil refuse d'accéder à une demande des marchands locaux d'imposer un permis de vente aux colporteurs qui viennent faire des affaires de façon occasionnelle.¹⁴⁸⁷

Le 7 septembre, les commissaires engagent soeur Raymond-Marie comme directrice et enseignante pour les huitième et neuvième années, soeur Rolande-de-Jésus pour prendre en charge la septième année et soeur Réal-Marie pour s'occuper des première et deuxième années. À la fin d'octobre, on entreprend les démarches afin de s'affilier à la

1480. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], [avant le 8] janvier 1964, vol. 6, p. 290.*

1481. *Id., 2 mars 1964, vol. 6, p. 293.*

1482. *Id., 6 avril 1964, vol. 6, p. 295.*

1483. *Id., 1er juin 1964, vol. 6, p. 296.*

1484. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 15 juin 1964, vol. IV, p. 109.*

1485. *Id., 25 juin 1964, vol. IV, p. 110-111.*

1486. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1964, vol. 6, p. 298.*

1487. *Id., 3 août 1964, vol. 6, p. 299.*

Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.¹⁴⁸⁸

Au début de novembre, le conseil municipal décide de fermer quatre chemins entre le 1er décembre et le 1er avril. Les chemins visés sont entre Gaston Martineau et les limites de Saint-Paul-de-Chester, entre Hector Ramsay et le chemin du rang 2, entre Ernest Côté et la borne de Saint-Adrien et celui qui relie Gaston Martineau à la limite de Ham-Nord. Par ailleurs, un service de protection civile est en voie de formation. Le conseil municipal décide que la municipalité Notre-Dame-de-Ham en fera partie et que le maire est désigné pour la représenter au Comité de régie du groupe.¹⁴⁸⁹

Un mois plus tard, le conseil décide d'acheter le coffre-fort de la Caisse Populaire locale au prix de \$300.00. Dès que la Caisse aura reçu son nouveau coffre-fort, la municipalité s'engage à déménager le vieux elle-même.¹⁴⁹⁰

Le 4 janvier 1965, suite à plusieurs vols commis dans les Caisses Populaires, dont celle de Notre-Dame et des résidences privées des alentours, le conseil municipal demande au directeur de la Sûreté provinciale des informations à propos de la protection policière dans la région. Puis, on demande au ministère des Travaux Publics d'installer au moins trois lumières sur le nouveau pont afin d'éviter les accidents, et au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 Nord à partir de chez Sylvio Poirier, et aussi de faire le raccordement de la route 34 avec le comté d'Arthabaska.

Le 10, Robert Leblanc est élu comme troisième marguillier. Robert Côté devient second marguillier et Léo Ramsay, marguillier en charge des comptes.

Le lendemain, les commissaires prennent connaissance d'une demande d'affiliation adressée par les institutrices à l'Association Catholique des professeurs de la région d'Asbestos. Cette dernière demande aux commissaires de signer une convention collective. Ce à quoi les commissaires répondent que, pour cette année, il est un peu tard, et que cette question est reportée à l'année prochaine. Puis, les commissaires décident qu'à l'avenir, leurs assemblées se tiendront à la salle de la Caisse Populaire à qui on paiera un loyer mensuel de \$12.50,¹⁴⁹¹ comme l'a décidé le conseil municipal le 4 janvier.

Le 13 janvier a lieu la mise en nomination pour les postes de maire et de trois conseillers. C'est la première fois que l'événement suscite un tel enthousiasme. Seul le siège numéro 5 ne pose pas de problème puisque Ernest Comtois y est réélu par acclamation. À la mairie, Germain Toupin devra affronter Léonidas Leblanc, alors que la lutte se fera entre Arsène Nolette et Henri Fréchette pour le siège numéro 6 et entre Yvan Leblanc et Albert Brunelle pour le siège numéro 4. Toutefois, après sa mise en nomination, Léonidas Leblanc remet sa démission comme candidat à la mairie, ce qui confirme l'élection de Germain Toupin. De plus, Henri Fréchette retire lui aussi sa candidature pour le poste de conseiller au siège numéro 6 et Albert Brunelle fait de même: "J'ai su que j'étais nommé candidat comme conseiller. Je n'ai pas été consulté ni de loin ni de pres Je refuse toutes charges publiques."¹⁴⁹² Arsène Nolette et Yvan Leblanc sont alors proclamés élus respectivement aux sièges numéros 6 et 4.

Dix jours plus tard, les commissaires reçoivent les récriminations du président de l'Association des professeurs, Jacques Codère, qui les menace de recourir aux moyens légaux pour les

forcer à signer une convention collective. Sur quoi on l'invite à discuter du projet jeudi le 28. Ensuite, on accorde à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis l'autorisation d'avoir accès à tous les dossiers d'élèves et du personnel enseignant et on lui cède les livres de classe et de bibliothèque.¹⁴⁹³

Le 6 février, Jacques Codère ayant convaincu les commissaires qu'ils doivent signer une convention collective, les commissaires se plient aux exigences de la loi. On signe la convention et on ajuste les salaires selon l'échelle stipulée, de manière rétroactive. Par ailleurs, suite à quelques plaintes, on avise Jeanine Perreault d'être moins sévère "et surtout de ne pas pincé les élèves".¹⁴⁹⁴ Le 14, on accepte l'engagement de l'épouse de Bertrand Champoux qui remonte au 26 octobre dernier, pour enseigner au niveau de la septième année avec un salaire de \$250.00 par mois. Toutefois, cette dernière remet sa démission le lendemain. Peu après, on engage Rita Gauthier-Morisette comme suppléante.¹⁴⁹⁵ Par la suite, les commissaires devront respecter l'arrêté en conseil qui précise que les agriculteurs ont droit à un remboursement pour la valeur de 25% du montant de leur taxe scolaire.

Le 1er mars, le conseil municipal paye \$7.00 à Roger Groleau pour le déménagement du coffre-fort de la Caisse Populaire. Ensuite, le Commissariat des Incendies demande qu'une chambre de fournaise avec porte coupe feu soit organisée au poste d'incendie. Au début d'avril, après la nomination de Charles-Auguste Hudon comme pro maire, on demande au ministère des Affaires Municipales d'ajouter un montant de \$171.67 à la demande d'octrois déjà acheminée afin de couvrir les frais de construction d'une chambre à fournaise avec porte coupe feu.¹⁴⁹⁶

1488. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 octobre 1964, vol. IV, p. 115.

1489. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1964, vol. 7, 1964-1975, p. 3-4.

1490. *Id.*, 7 décembre 1964, vol. 7, p. 6.

1491. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 janvier 1965, vol. IV, p. 116-117.

1492. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 janvier 1965, vol. 7, p. 9-10. Ernest Comtois, Germain Toupin et Arsène Nolette sont assermentés le 1er février et Yvan Leblanc le 6.

1493. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 janvier 1965, vol. IV, p. 117-118.

1494. *Id.*, 6 février 1965, vol. IV, p. 118-119.

1495. *Id.*, 23 février 1965, vol. IV, p. 120.

1496. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 avril 1965, vol. 7, p. 13.

Entre temps, Rita Morissette-Gauthier demande aux commissaires d'école d'être engagée comme remplaçante au lieu de suppléante. Sa demande est refusée, mais on lui concède un bonus de \$100.00 à la fin de l'année scolaire si elle enseigne jusque-là.¹⁴⁹⁷

Le 7 juin, Arsène Nolette est élu commissaire par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal presse le ministère de la Voirie de hâter l'exécution des travaux de chemin afin que le pont soit terminé le plus tôt possible. On demande aussi au ministère des Travaux Publics d'installer au moins trois lumières sur le nouveau pont.

Une semaine plus tard, Arsène Nolette propose la nomination de Robert Côté comme président de la commission scolaire. Toutefois, après discussion, il retire sa proposition et on adopte celle d'Hector Ramsay qui propose plutôt la candidature de Wilfrid Leblond.¹⁴⁹⁸ Le 20, Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Robert Côté, sont nommés délégués à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francs pour représenter notre commission scolaire.

Au début de juillet, le conseil municipal demande à la Commission des Eaux courantes d'envoyer un ingénieur pour étudier un projet d'égouts pour le village.¹⁴⁹⁹

Le 19, Noël Pellerin et son assistante donnent leur démission qui prendra effet le 2 août. On nomme alors Henri Fréchette et son épouse pour les remplacer.¹⁵⁰⁰

En août, les commissaires demandent des soumissions pour le transport d'une trentaine d'élèves du

cours secondaire de Notre-Dame-de-Ham au couvent de Ham-Nord. Le tout représente 24 milles par jour. Le contrat sera accordé pour un an sans privilège de renouvellement. Les soumissions seront ouvertes le 1er septembre.¹⁵⁰¹ À ce moment-là on accepte celle de Rolland Langlois, la seule qu'on ait reçue, qui propose d'effectuer le travail pour la somme de \$2000.00.¹⁵⁰²

Le 14 septembre, les commissaires engagent l'épouse d'Ubalde Lavigne pour enseigner aux niveaux des quatrième et cinquième années pour un salaire de \$3,350.00; Jeanine Perreault fera aussi partie du personnel enseignant et s'occupera des deuxième et troisième années pour un salaire de \$2,950.00 alors que soeur Saint-Patrice veillera sur les quatrième et cinquième années et soeur Saint-Réal enseignera aux niveaux des sixième et de la septième année; la première recevra un salaire de \$3,400.00 et la seconde \$2,200.00.

Au début d'octobre, le conseil confie l'entretien des chemins d'hiver à André Taschereau de Ham-Nord. La municipalité s'engage à payer un minimum de \$300.00 et un maximum de \$500.00 le mille entretenu.¹⁵⁰³ Le mois suivant, à la demande d'André Arseneault, le conseil assermentera quelqu'un pour maintenir l'ordre, en cas de besoin. En attendant, Germain Toupin est nommé pour agir en conséquence. Puis, le conseil achète sa première provision de calcium pour les chemins d'hiver.¹⁵⁰⁴

Le 8 novembre 1965, les bureaux de scrutins ouvrent leurs portes à la population canadienne qui doit élire son nouveau gouvernement. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la compilation des bulletins de vote confirme la victoire

du candidat libéral Patrick-Tobin Asselin qui reçoit l'appui de 8,685 personnes (40,3%). Le second rang est occupé par le créditiste Léonel Beaudoin qui récolte 6,662 votes (30,9%) suivi du progressiste-conservateur J.-Osias Poirier avec 4,359 votes (20,2%) et enfin André Drouin qui compte 1,660 votes (7,7%). A l'occasion de cette élection, on retrouve 28,315 noms inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond et Wolfe, et 21,557 personnes (76,1%) se sont déplacées afin d'aller déposer leur bulletin de vote dans les urnes.¹⁵⁰⁵ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comporte 192 noms, mais 157 (81,8%) personnes se rendent au bureau de scrutin. On accorde 6 voix (3,8%) à André Drouin, 32 (20,4%) à Léonel Beaudoin, 45 (28,7%) à J.-Osias Poirier et 73 (46,5%) à Patrick-Tobin Asselin.¹⁵⁰⁶

Le lendemain des élections, la commission scolaire de Massabielle accepte une convention avec celle de Ham-Nord concernant l'admission des élèves du cours secondaire qui suivront désormais leurs cours à Ham-Nord. Il y est stipulé que la commission scolaire de Massabielle versera la somme de \$182.50 par année en frais de scolarité alors que celle de Ham-Nord acceptera dans ses locaux, les élèves de Notre-Dame-de-Ham. La convention est d'une durée d'un an débutant le 1er juillet 1965. L'année prochaine, on analysera le succès de ce projet et on prendra les décisions qui s'imposeront.¹⁵⁰⁷

Le 11 novembre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 65 visant à ne pas entretenir les chemins d'hiver où personne ne demeure, notamment dans le rang 10 à partir de chez Gaston Martineau en allant vers Ham-Nord, et aussi la "grand ligne" qui va en direction de Saint-Paul, comme la route

1497. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 mars 1965, vol. IV, p. 121.

1498. *Id.*, 14 juin 1965, vol. IV, p. 125.

1499. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 juillet 1965, vol. 7, p. 18.

1500. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 174.

1501. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 août 1965, vol. IV, p. 127.

1502. *Id.*, 1er septembre 1965, vol. IV, p. 127.

1503. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 octobre 1965, vol. 7, p. 21-22.

1504. *Id.*, 2 novembre 1965, vol. 7, p. 23.

1505. Pierre DROUTLY, *op. cit.*, p. 339.

1506. *Gouv. du C.A.N., Vingt-septième élection générale [...]*, p. 467.

1507. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 novembre 1965, vol. IV, p. 130-131.

de la "côte croche" de chez Hector Ramsay vers le rang 2 ainsi que le rang 1 Sud dans le coin de chez Ernest Côté.

Le 6 décembre, un avis de motion est présenté à l'effet d'adopter le règlement numéro 66 consistant à obtenir l'autorisation d'organiser les travaux d'hiver, soit refaire certains trottoirs, couper des branches et faire des fossés, le tout estimé à un coût de \$8,000.00.

Peu après, la commission scolaire accorde au comité des Loisirs l'autorisation de se servir de la salle du Couvent, les samedi soir.¹⁵⁰⁸

Le 26, la Fabrique se conforme au nouveau règlement qui oblige désormais, d'élire six marguilliers au lieu de trois, et qui commenceront leur terme le 1er janvier à partir de 1966. On s'entend alors pour que les marguilliers portant les numéros 1 et 2 soient élus pour un terme d'une année, ceux qui porteront les numéros 3 et 4 resteront à leur poste pendant deux ans et ceux portant les numéros 5 et 6 s'acquitteront de leur charge pour une période de trois ans. Lors de cette première élection, Charles-Édouard Dugré devient le marguillier numéro 1; suivent dans l'ordre numérique Arsène Nolette, Léonidas Leblanc, Charles-Édouard Hudon, Edgar Leclerc et enfin, Germain Toupin. Dans un an, les marguilliers numéros 1 et 2, Charles-Édouard Dugré et Arsène Nolette, devront laisser leur place aux deux suivants et on procédera à l'élection de deux nouveaux marguilliers qui viendront combler les deux postes laissés vacants.¹⁵⁰⁹

Le bilan démographique pour l'année 1965 comporte une particularité. En effet. Le décompte indique qu'il s'est effectué 5 baptêmes, 6 mariages et 4 sépultures. Pour la première fois de son histoire, l'accroissement naturel est pratiquement nul.

Le 3 janvier 1966, pour remédier au chômage, le conseil met de l'avant le projet consistant à creuser des fossés, confectionner des clôtures, couper des branches et faire des trottoirs, évalué à \$8,000.00. Les travaux commenceront dès l'approbation officielle du projet.

Le 12, la mise en nomination pour les trois postes de conseillers attire suffisamment de gens pour qu'on songe à des élections. Ainsi, Robert Côté et Raoul Gauthier se présentent au siège numéro 1, Charles-Auguste Hudon et Ubald Lavigne au siège numéro 2, et Oscar Ramsay et Wilfrid Ramsay au siège numéro 3. Le président d'élections ordonne donc qu'il y aura votation lundi prochain, le 17. Cependant, le 12, Wilfrid Ramsay remet sa démission: "Ayant Appris que j'avais été mis en Nomination comme conseiller au Siege No 3 Je n'ai pas donné mon consentement et je donne Ma demission, immédiatement en faveur de M. Oscar Ramsay." Le 13, c'est au tour d'Ubald Lavigne et peu après, de Raoul Gauthier à faire de même. Finalement, Oscar Ramsay, Robert Côté et Charles-Auguste Hudon sont déclarés élus. Le premier est

assermenté le 17, le second le 21 et le troisième lors de l'assemblée du 7 février.

À ce moment-là, on décide d'annuler le projet des travaux d'hiver, car il est trop tard. Puis, on demande au ministère de la Voirie de refaire le pont sur le ruisseau au bout du village, sur le lot numéro 21. Enfin, on demandera à Hydro-Québec de Victoriaville, de changer le nom de Massabielle pour le nom officiel de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁵¹⁰

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère des Richesses naturelles de faire pression auprès de la Compagnie Link-Kote pour mettre leur mine d'amiante de Ham-Nord en opération le plus tôt possible. On demande aussi au ministère de la Voirie d'améliorer la sortie de chemin du moulin à scie de Bertrand Trottier, grandement endommagé par les travaux du nouveau chemin confectionné l'an dernier.¹⁵¹¹

Le lendemain, les commissaires d'école apprennent que le ministère de l'Éducation a fixé à \$5.00 par \$100.00 d'é-



Moulin de Bertrand Trottier. Une partie de la bâtisse est emportée par les eaux vers 1960 et le reste est démoli vers 1975.

1508. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations des commissaires [...], 14 décembre 1966, vol. IV, p. 131.*

1509. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 82-83.*

1510. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1966, vol. 7, p. 31.*

1511. *Id., 7 mars 1966, vol. 7, p. 33.*

valuation le montant du prélevé à effectuer auprès des contribuables. Il semble qu'il faille procéder ainsi parce qu'il y a une institutrice de plus que le nombre permis compte-tenu du nombre d'élèves. On demande au ministère de l'Éducation d'accepter le prélevé prévu de \$4.30 au lieu \$5.00 car le comté de Wolfe est classé comme région sous-développée. Pourtant, lors de l'assemblée du 27 mars, les commissaires acceptent le prélevé établi par le ministère.¹⁵¹²

Le 5 juin 1966, les électeurs se rendent aux urnes afin de choisir leur député provincial. Dans le comté, le taux de participation est de 89,1%. Benoît-René Lavoie, de l'Union nationale, remporte une seconde victoire en récoltant 5,189 voix (64%) ce qui lui donne une confortable majorité de 2,528 voix. Le libéral Léandre Proteau, son plus proche adversaire, récolte 2,661 voix (32,9%) et Gilles Morin du Ralliement national doit se contenter de 250 votes (3,1%). À Notre-Dame, on compte 209 électeurs inscrits sur la liste électorale et 187 (89,5%) d'entre eux se prévalent de leur droit. De ce nombre, 99 (52,9%) accordent leur vote à Benoît-René Lavoie, 84 (44,9%) optent pour Léandre Proteau et 4 (2,1%) personnes votent pour Gilles Morin.¹⁵¹³

Le lendemain, Fernand Leblanc et Robert Côté sont élus commissaires d'école par acclamation.¹⁵¹⁴ Le 13, on renouvelle l'entente avec la commission scolaire de Ham-Nord. Il faudra toutefois tenir compte de la nouvelle convention qui entrera en vigueur le 1er juillet. Par ailleurs, on demande des soumissions pour le transport d'une trentaine d'élèves, le parcours quotidien est évalué à 24 milles; elles seront ouvertes le 12 juillet. Enfin, Robert Côté est nommé président des commissaires.

À cette époque, les commissaires acceptent la soumission de Roland Langlois au prix de \$2,000.00 pour le transport des élèves à Ham-Nord.¹⁵¹⁵

Le 16, le représentant de l'Union nationale Daniel Johnson devient premier ministre de la province de Québec, succédant au libéral Jean Lesage.

Au début de septembre, le conseil décide de refaire à neuf le trottoir qui va de chez L.-S. Hudon, jusque chez Noël Pellerin soit environ 800 pieds. Cette fois on le fera en ciment.¹⁵¹⁶ Le 3 octobre, le conseil amende la résolution; on emploiera l'asphalte plutôt que le ciment, au prix de \$2.10 la verge ou \$800.00. Un mois plus tard, on précise que le trottoir sera confectionné par Gérard Gauthier d'Asbestos. Il sera long de 843 pieds et large de 4 pieds, le tout au montant de \$812.70.¹⁵¹⁷

Entre temps, les commissaires décident qu'un montant de \$118.00 sera distribué aux commissaires en fonction de leur assistance aux assemblées qui se tiendront désormais au Couvent plutôt qu'à la Caisse Populaire.¹⁵¹⁸

À la fin de septembre, les commissaires imposent un loyer annuel de \$300.00 à chacune des religieuses.¹⁵¹⁹

Le 17 novembre, la commission scolaire de Ham-Nord et le Comité de Conciliation du comté d'Arthabaska se réunissent dans le but de négocier une convention collective pour l'année 1966-67. Par ailleurs, les élèves Louis Hudon et Lise Ramsay sont acceptés "à la scolarité", la commission scolaire défrayera pour chacun d'eux, la somme de \$200.00 plus \$12.00 pour les livres. Puis, la commission scolaire constate qu'elle n'a pas les fonds nécessaires pour acquitter les

salaires du personnel enseignant. En attendant les subventions, on emprunte la somme de \$5,000.00.

Entre temps, Charles-Auguste Hudon propose un avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant la suppression de l'entretien des chemins d'hiver là où il n'y pas d'habitations. On vise surtout le rang 10 en entier et une partie de la grande ligne menant à Saint-Paul, la "côte croche" entre chez Hector Ramsay et le rang 2 Nord ainsi que le rang 1 Sud qui va de chez Ernest Côté vers Saint-Adrien.¹⁵²⁰ À cet effet, le 5 décembre, on adopte le règlement qui porte le numéro 66.

Le 18 décembre, Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny sont élus comme nouveaux marguilliers. Edgar Leclerc et Germain Toupin occupent respectivement les postes de marguilliers numéros 3 et 4 tandis que Léonidas Leblanc et Charles-Édouard Hudon débute leur dernier terme.

Le 11 janvier 1967, il y a affluence de candidats lors de la mise en nomination des postes de maire et de conseillers. Si Germain Toupin et Robert Leblanc se présentent comme maire, Yvan Leblanc et Baptiste Proulx briguent les suffrages pour le siège de conseiller numéro 4, Ernest Comtois et Alfred Roy font de même pour le numéro 5 tandis qu'Arsène Nolette et Roger Groleau se proposent au siège numéro 6. En sa qualité de président d'élections, Noël Pellerin décrète donc qu'il y aura votation le 16 janvier prochain. À ce moment-là, 52 [37,7%] contribuables accordent leur voix à Robert Leblanc et 86 [62,3%] à Germain Toupin qui est déclaré élu maire. Au siège numéro 4, Baptiste Proulx récolte 38 voix et Yvan Leblanc 98; au siège numéro 5, Alfred

1512. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 mars 1966, vol. IV, p. 134.

1513. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1966 [...]*, p. 356.

1514. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 juin 1966, vol. IV, p. 136. *Fernand Leblanc et Robert Côté sont assermentés le 13 juin.*

1515. *Id.*, 13 juin 1966, vol. IV, p. 137-138.

1516. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1966, vol. 7, p. 38.

1517. *Id.*, 7 novembre 1966, vol. 7, p. 42.

1518. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1966, vol. IV, p. 140.

1519. *Id.*, 29 septembre 1966, vol. IV, p. 141.

1520. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 novembre 1966, vol. 7, p. 41-42.

Roy obtient 53 voix et Ernest Comtois 84; enfin, au siège numéro 6, Roger Groleau reçoit 48 voix et Arsène Nolette 86.¹⁵²¹ À la fin de février, on renouvelle l'engagement de Noël Pellerin comme secrétaire au prix de \$80.00 par mois. Pour sa part, Arsène Nolette est nommé pro maire.¹⁵²²

Puis, le conseil demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 à partir du lot numéro 23 chez Sylvio Poirier jusqu'au lot numéro 25, chez Amedée Poirier, dans le rang 1 Sud à partir de chez Roland Langlois sur le lot numéro 19 jusqu'à la route du rang 1 chez Armand Trottier. Une demande semblable est adressée au ministère de la Colonisation afin de refaire le rang 11 sur le lot numéro 1 en allant vers le rang 10. Peu après, le conseil municipal demande que Notre-Dame-de-Ham bénéficie de subventions, alléguant que l'industrie et l'agriculture sont dans un marasme assez sérieux dans le comté, que depuis quelques années des industries minières qui occupaient plusieurs centaines d'ouvriers ont cessé leurs opérations, que d'ici quelques années l'industrie forestière sera inexistante, et qu'après des enquêtes faites, il a été constaté que le comté de Wolfe est un des plus sous-développés de la province.¹⁵²³

Le 1er mai, le conseil municipal avise le ministère des Travaux Publics qu'il faudrait refaire le pont de la rivière Morasse sur la route 34, sur le lot numéro 21A devenu défectueux.

À la fin du mois, le nombre d'élèves n'étant plus suffisant pour justifier l'engagement de deux institutrices, les commissaires remercient Lucille Perreault-Lavigne. Comme cette dernière a émis le souhait d'enseigner à Ham-Nord, on la recommandera.¹⁵²⁴

Le 5 juin, Wilfrid Leblond et Alfred Roy sont élus commissaires

d'école par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal déclare que les chemins des deux côtés du cours d'eau sont verbalisés sur une distance d'au moins 1,000 pieds. On permet au ministère des Travaux publics de démolir le pont actuel sur la rivière Morasse dans le rang 2, lot numéro 21A et 21B sur la route 34 communément appelé le "pont numéro 3", de récupérer les matériaux et d'acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont et de ses approches. Puis, on demande au ministère de la Colonisation l'autorisation de refaire le chemin appelé la "côte croche", sur le lot numéro 26A partant de chez Hector Ramsay en allant jusqu'au rang 2 Nord.

Le 12 juin, après la nomination de Robert Côté comme président de la commission scolaire, les commissaires s'informent à la Régionale de Victoriaville des procédures à suivre pour s'y affilier. On organise aussi une assemblée de parents et du personnel

enseignant afin d'étudier les problèmes et organiser l'instruction le mieux possible. Peu après, on décide qu'on ne renouvellera pas l'entente avec les commissaires de Ham-Nord concernant les élèves du niveau secondaire.¹⁵²⁵

Au début de juillet, le secrétaire municipal ouvre l'assemblée par la prière, comme le veut la coutume, mais, exceptionnellement, on récite un Notre père supplémentaire pour le repos de l'âme de Paul Trottier, qu'on vient d'inhumer.¹⁵²⁶ Puis, on se prévaut de l'article 164 de la loi des Terres et Forêts pour reboiser le lot numéro 15AB du rang 1.

Le 19, les commissaires autorisent Robert Côté et Noël Pellerin à signer une convention collective telle que rédigée par les représentants du syndicat des enseignants. Lucille Perreault-Lavigne est alors engagée pour comme enseignante au prix annuel de \$4,595.00, soeur Réal-Marie et soeur Saint-Patrice au salaire de \$4,654.00 chacune. Après quoi, on autorise la Commission scolaire



Soeur Héléne et un groupe d'élèves dans la cour du Couvent en 1966.

1521. *Mém. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 16 janvier 1967, vol. 7, p. 47. Le maire Toupin est assermenté le 26, Arsène Nolette le 29, Ernest Comtois le 4 février et Yvan Leblanc le 8.*

1522. *Id., 20 février 1967, vol. 7, p. 49.*

1523. *Id., 6 mars 1967, vol. 7, p. 51.*

1524. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 26 mai 1967, vol. IV, p. 147-148.*

1525. *Id., 19 juin 1967, vol. IV, p. 151.*

1526. *Mém. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1967, vol. 7, p. 55. Paul Trottier, époux d'Alphonsine Côté, fils d'Omer Trottier et de Marie-Louise Trottier, décède le 30 juin 1967, âgé de 57 ans. Ses funérailles ont lieu le 3 juillet. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, vol. 3, p. 159, S-2.*

Régionale des Bois-Francis à organiser le transport de nos élèves du cours secondaire "comme elle le voudra". De son côté, la commission scolaire de Ham-Nord accepte le montant de \$210.00 par élève du cours secondaire pour 31 élèves.¹⁵²⁷

Le 12 septembre, les sœurs Murielle Thétreault et Hélène Pouliot sont engagées comme enseignantes.

Au début d'octobre, le conseil municipal accepte d'accorder à Henri Fréchette la somme de \$75.00 pour le dédommager pour trois moutons dévorés par les chiens.¹⁵²⁸

Le 25 novembre, on apprend que la commission scolaire de Massabielle sera admise au sein de la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis à partir du 1er juillet 1968.¹⁵²⁹

Au début de décembre, le conseil municipal somme l'ingénieur du district d'Arthabaska de réparer le chemin gravelé de la municipalité Chester-Ouest sur la route 34 sur les lots de 7 à 17 dans les trois jours suivants, sinon une plainte sera logée au ministère de la Voirie. On ajoute que plusieurs chemins beaucoup moins importants des municipalités environnantes sont recouverts de béton bitumineux et même "qu'il a plusieurs chemins de vaches mieux que ce chemin là".¹⁵³⁰

Le 16, les commissaires d'école délèguent à la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec tous leurs pouvoirs concernant la négociation provinciale dans le secteur scolaire.

La veille de Noël, Ernest Comtois et Oscar Ramsay sont élus marguilliers. Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny occupent les numéros 3 et 4 tandis que

Edgar Leclerc et Germain Toupin débute leur dernier terme.

La mise en nomination pour trois charges de conseillers a lieu le 10 janvier 1968. À cette occasion, plusieurs candidats sont proposés pour chacun des postes. Le secrétaire décrète donc des élections pour le 15. À ce moment-là, pour le siège numéro 1, Raoul Gauthier recueille 10 voix, Victorin Leclerc 24 et Jacques-Omer Côté 67; entre temps, Ubald Lavigne démissionne. Au siège numéro 2, Donat Therrien récolte 9 voix, Roger Groleau 14 et Alphonse Trottier 83. Enfin, au siège numéro 3, Jean-Baptiste Proulx obtient 4 voix, Alfred Roy 31 et Oscar Ramsay 67 et, là aussi, Edmond Hamel avait remis sa démission le jour même de sa mise en nomination.¹⁵³¹ Le 5 février, Arsène Nolette est nommé pro maire. À ce moment-là, on appuie la demande de Robert Leblanc pour l'obtention d'une licence d'épicerie pour la vente de bière et de porter.¹⁵³²

Le 13 février la commission scolaire accorde à Noël Pellerin une procuration pour voter lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de téléphone de Notre-Dame-de-Ham qui se tiendra le 14 février, à 8 heures du soir à la salle de la Caisse Populaire. Puis, on autorise la Commission scolaire régionale des Bois-Francis à offrir un service d'orientation au niveau de 7e année.¹⁵³³

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie, de refaire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24, 25 et d'élargir et de paver la rue de l'Église. De plus, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin dont les travaux ont été commencé à l'automne dernier dans la route du rang 11.¹⁵³⁴

Le 9 mai, Wilfrid Leblond donne sa démission comme délégué de notre

Commission scolaire à la Régionale des Bois-Francis.

Le 3 juin, Victorin Leclerc est élu commissaire par acclamation. Le lendemain, les commissaires demandent à la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester d'admettre les élèves de Notre-Dame dans ses classes du cours primaire. Le 20 juin, les commissaires d'école se réunissent en assemblée spéciale dans le but de rescinder cette résolution. Victorin Leclerc et Fernand Leblanc sont d'accord sur son contenu, mais pas Robert Côté ni Wilfrid Leblond. Ensuite, Fernand Leblanc, Alfred Roy et Robert Côté sont délégués à Régionale des Bois-Francis. Enfin, Noël Pellerin annonce sa démission qui deviendra effective à partir du 1er juillet.

Le 25 juillet 1968, ont lieu des élections fédérales. À cette occasion, 25,128 électeurs sur les 31,302, se présentent aux urnes dans le comté de Richmond, ce qui représente une proportion de 80,3%. La faveur populaire se tourne du côté du candidat du Parti créditiste Léonel Beaudoin qui l'emporte avec 11,853 voix (47,2%) et une majorité de 2,983 voix. Le libéral Patrick-T. Asselin arrive deuxième avec 8,870 voix (35,3%), suivi du conservateur Falconio Tardif qui récolte 3,527 votes (14%). Nicole Rinfret-Bédard du NPD doit se contenter de 608 voix (2,4%).¹⁵³⁵ À cette occasion, la liste électorale de Notre-Dame-de-Ham comporte 166 noms. De ce nombre, 137 (82,5%) se prévalent de leur droit et se rendent aux urnes. La lutte est pour le moins serrée et les opinions partagées puisque 59 personnes (43,1%) accordent leur vote à Patrick-T. Asselin et 58 (42,3%) à Léonel Beaudoin. Enfin, 16 voix (11,7%) s'expriment en faveur de Falconio Tardif et 3 (2,2%) pour Nicole Rinfret-Bédard.¹⁵³⁶

1527. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 juillet 1967, vol. IV, p. 151-152.

1528. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1967, vol. 7, p. 60.

1529. C.S. de VICTO., *texte découpé dans la Gazette officielle de Québec le 25 novembre 1967, et collé dans le Registre des délibérations des commissaires [...]*, vol. IV, p. 155

1530. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 décembre 1967, vol. 7, p. 63.

1531. *Id.*, 15 janvier 1968, vol. 7, p. 64-66. Jacques-Omer Côté est assermenté le 29 janvier, Alphonse Trottier et Oscar Ramsay le 5 février.

1532. *Id.*, 5 février 1968, vol. 7, p. 68-69.

1533. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 février 1968, vol. IV, p. 156-157.

1534. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 mars 1968, vol. 7, p. 70.

1535. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1536. *Gouv. du CAN., Vingt-huitième élection générale 1968 [...]*, p. 422-424

Le 2 juillet, le conseil municipal prend connaissance de la démission du conseiller Alphonse Trotter qu'on remplace par Charles-Édouard Dugré. Au début d'août, on accepte la demande de l'épouse de Welly Fillion pour l'obtention d'un permis de "Salon de barre" de la Régie des alcools du Québec. On accepte aussi l'horaire de la Régie qui permet l'ouverture le dimanche de midi à minuit.¹⁵³⁷

Le 15 juillet, Robert Côté est élu président du conseil d'administration de la Caisse populaire en remplacement d'Edgar Leclerc.¹⁵³⁸

Le 13 août, les commissaires engagent Laura L.-Fréchette comme secrétaire de la commission scolaire Massabielle pour remplacer Noël Pellerin. Son salaire sera de \$80.00 par mois plus \$10.00 pour le travail de contrôleur d'absences. L'assemblée se termine par la proposition de Wilfrid Leblond concernant une demande de soumissions pour le transport des élèves du cours élémentaire à Saint-Paul-de-Chester qui seront ouvertes le 21 août.¹⁵³⁹ La semaine suivante, on annule la résolution concernant le contrôle des absences par la secrétaire puisque ces absences seront contrôlées à Saint-Paul étant donné que les élèves y suivront leurs cours. Puis, il semble que Rolland Langlois soit encore le seul soumissionnaire. Il s'offre à effectuer ce travail pour la somme de \$2,000.00.¹⁵⁴⁰

Au début de septembre, le conseil accorde une licence d'épicerie à Willy Fillion. Puis, on accepte la démission du conseiller Ernest Comtois qu'on remplace par Charles-Auguste Hudon au siège numéro 5. Enfin, la Société d'Aqueduc de Notre-Dame demande au conseil de municipaliser le service d'eau

au village. On décide alors de convoquer une rencontre entre les actionnaires de cette société et le conseil municipal pour le 5 septembre afin d'étudier cette question.¹⁵⁴¹ On ignore tout des délibérations de cette assemblée.

Le 10, la commission scolaire adhère au projet de regroupement des paroisses de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Anne-du-Sault, Saint-Valère, Saint-Paul-de-Chester, Notre-Dame-du-Rosaire, Massabielle et Saint-Samuel. On nomme aussi Fernand Leblanc comme délégué et Robert Côté comme substitut à l'Association des commissions scolaires du diocèse de Nicolet. Par ailleurs, on charge Robert Côté d'organiser le transport d'un surplus d'environ huit élèves à Saint-Paul-de-Chester. Il semble que ce soit Charles-Édouard Dugré qui se charge de ce travail à partir du 11, pour la somme de \$6.00 par jour, et à partir du 6 octobre, c'est Jean-Marc Gagnon qui s'en occupe pour le prix de \$54.00 par mois. Enfin, comme le toit du Couvent laisse entrer l'eau, on demande à Raymond Morin de Ham-Nord de procéder à cette réparation.

Le 7 octobre, Ernest Comtois demande au conseil municipal de diminuer son évaluation de \$1,750.00 étant donné que sa maison est déménagée à Ham-Nord. Puis, on considère la demande de Gérard Houle de nommer une police et d'organiser une cour municipale à Notre-Dame-de-Ham.

Au début de novembre, Robert Côté est délégué par la commission scolaire de Massabielle pour la représenter à l'assemblée générale de la Caisse Populaire qui se tiendra le 5 novembre. En cas d'incapacité d'agir Alfred Roy est nommé substitut.¹⁵⁴²

Le 4, le conseil autorise le comité des Loisirs à se servir de la bâtisse à feu lors des parties de ballon-balais à la condition qu'il y ait un responsable âgé d'au moins 30 ans, et que la compagnie d'Aqueduc pourra fournir l'eau.¹⁵⁴³

Peu après, la commission scolaire de Massabielle refuse le projet de regroupement de commissions scolaires parce qu'elle ne serait représentée par aucun commissaire.¹⁵⁴⁴

Le 2 décembre, le ministère de la Famille et du Bien-être social apprend au conseil qu'il a une dette de \$1,804.66 et s'informe du mode de paiement qu'on entend suivre pour la renflouer. Le 6 janvier 1969, le conseil propose de verser la somme de \$300.00 par année. Puis, le conseil accepte de faire un don de \$150.00 au comité des Loisirs qui en demandait \$200.00 pour leur organisation. Ensuite, après avoir accepté officiellement la démission de Noël Pellerin comme secrétaire, Laura Fréchette devient véritablement la secrétaire municipale en poste. Enfin, on appuie la démarche de la Chambre de commerce du comté de Drummond qui espère que le nouvel aéroport, projeté par le gouvernement, sera construit à Drummondville.

Le 22 décembre, Henri Fréchette et Wilfrid Leblond sont élus marguilliers. Ernest Comtois et Oscar Ramsay occupent les numéros 3 et 4 alors que Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny amorcent leur dernier terme. À la même assemblée, on désigne Joseph Pouliot pour remplacer le marguillier Ernest Comtois qui a quitté la paroisse.

Le 6 janvier 1969, le conseil accepte la demande de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada de construire

1537. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1968, vol. 7, p. 77.*

1538. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 21 [volume numéroté 54].*

1539. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 13 août 1968, vol. IV, p. 163. Cette résolution constitue le dernier texte rédigé par Noël Pellerin. Laurette L.-Fréchette est assermentée le 16 août.*

1540. *Id., 21 août 1968, vol. IV, p. 164.*

1541. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 septembre 1968, vol. p. 78.*

1542. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 novembre 1968, vol. IV, p. 167.*

1543. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 novembre 1968, vol. 7, p. 82.*

1544. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 12 novembre 1968, vol. IV, p. 168.*

et d'entretenir ses lignes de téléphone. La compagnie est autorisée à émonder les arbres qui peuvent gêner l'exploitation de ces lignes. Puis, Yvan Leblanc remplace Léo Ramsay, car son poste de conseiller est devenu vacant, et Oscar Ramsay est nommé pro maire. Enfin, tel que demandé par le gouvernement, le conseil adopte l'article 77 Bill 286 du Code Municipal qui accorde une rémunération au maire et aux échevins. Celle du maire est calculée à raison de .30¢ par habitant avec un minimum de \$100.00 et les échevins recevront le tiers de la somme versée au maire. Cette somme sera versée deux fois par année.

Le 3 février, l'Association canadienne des maîtres de poste avise le conseil municipal que le bureau de poste fer-



Soeur St-Patrice, Murielle Tétreault, et les élèves de 1re année.

mera ses portes dans un avenir prochain. On décide de protester auprès du ministre Kierans en soutenant que cette fermeture serait préjudiciable aux industriels, aux commerçants de même qu'à tous les autres citoyens. Le bureau de poste est tenu depuis 1925 par Annette Hudon; en 1971, Lise Lambert prendra la relève.¹⁵⁴⁵

La semaine suivante, comme

l'absence du commissaire Fernand Leblanc dure depuis plus de trois mois, on décide de le remplacer par Germain Paquette.¹⁵⁴⁶ À la fin de février, on se réunit en assemblée spéciale pour prendre trois décisions: Fernand Leblanc demeure commissaire jusqu'à la fin de son mandat et on annule la résolution visant à le remplacer, Rolland Langlois est nommé officier de paix avec Jacques-Omer Côté comme substitut avec une rémunération de \$2.00 par séance, enfin, un avis sera acheminé à la commission scolaire de Saint-Paul comme quoi la commission scolaire de Massabielle ne s'engage à rien pour l'avenir.¹⁵⁴⁷

Au début de mars, le conseil municipal se rend compte d'un vice de procédure: Léo Ramsay n'a pas été assermenté dans les quinze jours suivant sa nomination. On le propose donc à nouveau puis il est assermenté et tout rentre dans l'ordre. Il représente l'arrondissement numéro 4. Ensuite, un changement important survient dans les habitudes électorales. Sur la proposition de Jacques-Omer Côté, secondé par Oscar Ramsay, l'élection du maire et des conseillers aura lieu désormais le premier dimanche de novembre, par conséquent la mise en nomination se fera le dernier dimanche d'octobre de midi à 14 heures. Puis, on demande au ministère des Affaires Municipales d'augmenter l'octroi concernant les chemins d'hiver. Par la même occasion, on demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 ainsi que le rang 1 Sud lots numéros 18 et 19. Enfin, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2.¹⁵⁴⁸

Le 21 avril, la Fabrique décide la vente de l'ancienne salle paroissiale à Denis Dupuis de Victoriaville et Jean-Marc Morissette d'Arthabaska, pour la somme de \$1,200.00 remboursable à rai-

son de \$100.00 par année. Ces derniers espèrent la transformer en commerce de confection, rembourrage et vente de meubles. Le 8 mai, cette vente est approuvée par l'archevêché à la condition que l'acheteur débourse \$300.00 lors de la transaction et s'engage à payer la même somme annuellement et que l'immeuble serve à la fabrication et au rembourrage de meubles ainsi qu'à leur vente.¹⁵⁴⁹

Le 22 avril, la commission scolaire de Massabielle fait partie de l'Opération Regroupement qui travaille à la mise en place d'une commission scolaire par secteur d'aménagement pour le niveau élémentaire, avec 5, 7 ou 9 membres. Lors de cette assemblée, Victorin Leclerc donne sa démission, mais celle-ci est refusée. Enfin, on demande à Gérard Perreault, représentant du ministère de l'Éducation, de venir le 6 mai, informer les parents des changements en cours.

Le 5 mai, le conseil municipal avait décidé que si la salle paroissiale devient la propriété de Denis Dupuis, elle serait exemptée de taxes municipales pendant les dix prochaines années à compter de la date d'achat, dans la mesure où cette entreprise demeure industrielle.¹⁵⁵⁰

Le 6, quinze personnes assistent à l'assemblée spéciale des commissaires d'école. Gérard Perreault ne peut s'y rendre, mais il recommande à l'assemblée de continuer l'entente avec la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester. La question à débattre est de savoir si les parents souhaitent la réouverture du Couvent ou le renouvellement de l'entente avec la commission scolaire voisine. On finit par opter pour cette dernière solution.

La semaine suivante, les commissaires s'unissent au conseil municipal pour protester contre la fermeture du bureau de poste. Par ailleurs, Denis

1545. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 121.

1546. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 février 1969, vol. IV, p. 171.

1547. *Id.*, 22 février 1969, vol. IV, p. 172-173.

1548. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mars 1969, vol. 7, p. 91-92.

1549. Par. N.-D.-L.-H., *[Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1993]*, p. 92-94.

1550. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mai 1969, vol. 7, p. 96-97.

Dupuis projette toujours d'acheter la salle paroissiale, et demande une exemption de taxes pendant quelques années. Les commissaires lui répondent qu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'acquiescer à sa demande. Enfin, il est décidé de renouveler l'entente avec la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester et de demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de vendre le Couvent.¹⁵⁵¹

Le 2 juin, Robert Côté et Fernand Leblanc sont élus commissaires d'école par acclamation.

Le lendemain, le conseil municipal demande à la commission Municipale de Québec, l'autorisation d'exempter de taxes municipales pendant dix ans l'entreprise de Denis Dupuis Enrg. remboursement.¹⁵⁵²

Peu après, les commissaires délèguent Robert Côté, Victorin Leclerc et Wilfrid Leblond à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francs pour représenter celle de Massabielle. Puis, on presse Michel Gendron de hâter la vente du Couvent.¹⁵⁵³

Le 7 juillet, le conseil municipal décide de clôturer le terrain d'enfouissement sanitaire; il sera défendu de jeter de vieilles automobiles ou semblables ferrailles en dehors de l'enclos sous peine d'une amende de \$10.00 par infraction. Enfin, Eddy Leclerc est nommé gardien de ce terrain; il recevra la somme de \$5.00 chaque jour d'ouverture.

Le lendemain, la commission scolaire entreprend de vendre l'ameublement du Couvent. C'est la photocopieuse qui sort en premier et qu'on offre pour le montant minimum de \$200.00. Robert Côté s'informerait auprès de Jacques Picard de Ham-Nord, de l'évaluation du mobilier de cuisine. Et comme il faut continuer à entretenir la

bâtisse, Alphée Trottier est chargé de réparer la toiture. Une lettre de René Labrecque indique que les démarches visant la vente du Couvent seront entreprises dès que l'entente sera signée entre la commission scolaire de Massabielle et celle de Saint-Paul. Enfin, on demande de nouvelles soumissions pour le transport des élèves.

Au début d'août, le conseil apprend que le Code Municipal refuse à la municipalité d'accorder une exemption de taxes à Denis Dupuis. En ce qui concerne la municipalisation de l'Aqueduc, il ressort des discussions que l'idée n'intéresse ni les actionnaires de la Compagnie d'Aqueduc ni le conseil municipal. L'assemblée se termine par une demande d'octroi au ministère de la Colonisation afin de terminer les travaux dans la "côte croche", si possible avant l'automne.¹⁵⁵⁴

Le 12, les commissaires ouvrent les soumissions concernant le transport des élèves divisés en trois circuits. Rolland Langlois offre de s'occuper du circuit numéro 1 pour \$2,700.00 et du numéro 3 pour \$2,300.00. Réal Toupin propose \$2,000.00 pour chacun des trois circuits. Adélar Lapointe offre ses services pour s'occuper du circuit numéro 2 pour \$2,800.00. Enfin, Charles-Édouard Dugré demande \$2,000.00 pour chacun des circuits numéros 1 et 2, et \$2,500.00 pour le numéro 3. Après discussion, le contrat est adjugé à Réal Toupin. Puis, on demande de nouvelles soumissions, cette fois pour le transport des six élèves de la maternelle. Ensuite, on prend connaissance de l'évaluation du mobilier du Couvent établie par Jacques Picard: un réfrigérateur \$175.00, une cuisinière \$50.00, une laveuse \$25.00, un set de cuisine \$25.00. On décide alors de le vendre plutôt par encan. À la fin d'août, on a reçu deux soumissions, l'une d'Adélar Lapointe qui demande \$1,700.00 et

l'autre de Charles-Édouard Dugré au montant de \$1,450.00. Le contrat est adjugé à ce dernier qui devra transporter cinq élèves de Notre-Dame et en faire monter un autre dans le rang Sainte-Marie de Saint-Paul.¹⁵⁵⁵

Au début de septembre, le conseil municipal reçoit une lettre de Jean-Baptiste Proulx qui, après de nombreux déboires, annonce la vente de sa maison et son départ de Notre-Dame.¹⁵⁵⁶

Le 9, la commission scolaire permet aux organisateurs de l'émission "Soirée Canadienne" de se servir de la salle du Couvent pour leurs exercices. Puis, on continue de faire pression pour activer la vente du Couvent. Cinq jours plus tard, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale dans le but de rencontrer des représentants de la commission scolaire de Saint-Julien-de-Wolfe qui désirent acheter du mobilier.¹⁵⁵⁷

Le 6 octobre, le conseil municipal décide de faire faire des travaux dans la côte menant du rang 1 au rang 2; le tout ne devra pas dépasser \$700.00.

Le 14, sur la proposition de Robert Côté, la commission scolaire de Massabielle accepte officiellement sa fusion avec les territoires dans les municipalités scolaires de Victoriaville, Arthabaska et Saint-Paul de Chester. La nouvelle Commission scolaire sera connue sous le nom de commission scolaire Victoriaville. Désormais, un seul commissaire sera élu pour représenter les territoires de Massabielle et de Saint-Paul. Par ailleurs, on continue de liquider l'ameublement du Couvent. Alphée Trottier achète le chauffe-eau pour la somme de \$150.00, des chaises et des bureaux sont aussi vendus. Toutefois, on refuse l'offre de l'épouse d'Ubalde Lavigne de \$100.00 pour la photocopieuse.

1551. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 mai 1969, vol. IV, p. 176.

1552. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juin 1969, vol. 7, p. 97.

1553. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juin 1969, vol. IV, p. 179.

1554. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 août 1969, vol. 7, p. 101-102.

1555. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 26 août 1969, vol. IV, p. 182-183.

1556. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1969, vol. 7, p. 103.

1557. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 septembre 1969, vol. IV, p. 184.

Le 26, Germain Toupin est réélu maire, alors qu'Yvan Leblanc, Charles-Auguste Hudon et Arsène Nolette sont réélus respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁵⁵⁸

Le 10 novembre, Fernand Leblanc est nommé vice-président de la commission scolaire.

En décembre, l'échevin Charles-Édouard Dugré transmet au conseil municipal une plainte qu'il a reçu au sujet de la circulation des "ski-doo" dans le village. On ne peut que déplorer la situation, car il n'y a pas de police municipale pour imposer un règlement.¹⁵⁵⁹

Le 8, Alfred Roy préside l'assemblée des commissaires puisque le président est hospitalisé. On règle d'abord le problème de transport d'un élève handicapé. On offre \$300.00 à Réal Toupin pour ce travail alors que ce dernier en demande \$380.00. Ensuite, on engage Charles-Édouard Hudon pour surveiller le Couvent au prix de \$0.75 la visite. Puis, on continue à liquider les biens matériels du Couvent: dictionnaires, balayeuse, etc.. Puis, la secrétaire informe l'assemblée qu'une personne se montre intéressée par l'achat du Couvent afin de le transformer en entrepôt. Pour le moment, Alfred Roy propose qu'on le loue \$150.00 par mois. Enfin, on accepte de louer la salle du Couvent pour une soirée au prix de \$10.00, et le locataire s'engagera à faire le ménage et nommera un surveillant, car il se porte garant des réparations en cas de bris.

Le 21, Adélar Lapointe et Germain Lavigne sont élus marguilliers. Henri Fréchette et Wilfrid Leblond occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Joseph Pouliot et Oscar Ramsay entament la dernière année de leur mandat.

Le lendemain, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale

dans le but d'accepter l'offre de Marius Lafontaine, au nom de la Commission scolaire Régionale pour la vente de la polycopieuse au montant de \$175.00 que les commissaires acceptent. Par la même occasion, on vend portes, chaises, jeux, disques, ballons etc.

Le bilan démographique pour l'année 1969 est assez particulier puisque le décompte indique 3 baptêmes, 6 mariages et 4 sépultures. Pour la première fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est négatif puisqu'on enregistre plus de sépultures que de baptêmes.¹⁵⁶⁰

Le 30 décembre, Germain Toupin est élu président de la Caisse populaire pour remplacer Robert Côté qui remet sa démission.¹⁵⁶¹

Le 12 janvier 1970, Robert Côté donne sa démission comme commissaire, pour cause de santé. On le remplace par Adélar Lapointe. Puis, on établit qu'à l'avenir le loyer de la salle du Couvent sera de \$15.00. Il est entendu qu'on ne louera pas les chaises. Le gardien sera avisé de ne prêter les clés à qui que ce soit. Alfred Roy est nommé président de la commission scolaire afin de terminer l'année 1969-70.

Le 3 février, le conseil municipal demande à la compagnie Télébec Ltée de mentionner le nom de Notre-Dame-de-Ham sur l'annuaire de Ham-Nord.

La semaine suivante, le projet de regroupement territorial de Victoriaville, Arthabaska, Massabielle, Saint-Paul-de-Chester et Saint-Valère est accepté. En attendant les prochains développements, la commission scolaire de Saint-Paul avise celle de Massabielle, qu'il en coûtera \$335.00 par élèves pour les frais de scolarité. Cette dernière accepte la nouvelle entente. Puis, on fait de nouveau appel au député Lavoie afin d'accélérer la vente

du Couvent, étant donné qu'il y a un acheteur potentiel.¹⁵⁶²

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de faire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. On demande aussi au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2.¹⁵⁶³

Le 9, les commissaires d'école délèguent Fernand Leblanc et Alfred Roy pour faire partie du comité provisoire de Victoriaville pour le regroupement. À cet effet, on autorise la secrétaire à fournir une copie du rôle d'évaluation, du budget 1969-70 et des états financiers 1968-69, ainsi que la liste des comptes à payer, celle des comptes à recevoir et une copie des soumissions de transport des élèves. Les biens meubles étant pratiquement tous vendus, on n'aura pas à fournir d'inventaire. Laura Fréchette en profite pour acheter les portes pliantes pour la somme de \$20.00. Les offres d'achat du Couvent devront parvenir au bureau de la secrétaire avant le 31 mars où elles seront ouvertes. À ce moment-là, seul soumissionnaire, Philippe Beaudoin de Sherbrooke, offre \$20,150.00. Mais, comme la soumission ne comprend pas un chèque équivalent à 10% de l'offre, on renouvellera l'appel d'offre. Le 4 avril, malgré la présence de Philippe Beaudoin à l'assemblée, Wilfrid Leblond propose de refuser l'offre d'achat, toujours sous le même prétexte. Fernand Leblanc propose alors de relancer l'appel d'offre jusqu'au 22 avril.

Entre temps, la compagnie Télébec Ltée avise le conseil municipal de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve d'indiquer le nom de Notre-Dame-de-Ham sur l'annuaire de Ham-Nord.

Le 13 avril, les commissaires

1558. Yvan Leblanc, Charles-Auguste Hudon et Arsène Nolette sont assermentés le 3 novembre.

1559. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er décembre 1969, vol. 7, p. 111.*

1560. *Ces chiffres ne tiennent pas compte des naissances qui peuvent se produire sans que les parents fassent baptiser ces enfants.*

1561. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 21 [volume numéroté 54].42.*

1562. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 9 février 1970, vol. IV, p. 193.*

1563. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 mars 1970, vol. 7, p. 115.*



Moulin à scie de Fernand Leblanc, en opération depuis 1970.

apprennent que le lieutenant-gouverneur en conseil a accepté la fusion des territoires des commissions scolaires locales sous le nom de Commission scolaire Régionale de Victoriaville et qu'elle comprendra sept commissaires. La nouvelle formule sera en vigueur à partir des élections du 1^{er} juin pour l'organisation de la structure et du 1^{er} juillet pour l'administration effective. Peu après, on décide de renouveler la demande auprès du ministère de l'Éducation concernant l'autorisation de vendre le Couvent. En attendant, on augmente le tarif de location à \$20.00 par soirée.

Tel que prévu, le 22 avril, les commissaires d'école tiennent une séance spéciale pour l'ouverture des soumissions. Toutefois, aucune n'a été déposée.

Le 29 avril 1970, ont lieu des élections provinciales. Le résultat à l'échelle du comté de Wolfe indique René Lavoie du parti de l'Union nationale vainqueur avec 3,712 voix (44,4%), et une majorité de 1,630 votes sur son plus proche adversaire René Guertin du Parti libéral qui remporte l'assentiment de 2,082 électeurs (24,9%). Viennent ensuite Fernand Lehoux du Parti R. C. avec 1,860 votes (22,2%) et enfin Guy Marceau du Parti québécois qui obtient

706 voix (8,4%). Le taux de participation est de 88,8%. À Notre-Dame, on dénombre 191 noms sur la liste électorale, mais 165 personnes (86,4%) se prévalent de leur droit. La faveur populaire se tourne vers René Guertin à qui 63 (38,1%) électeurs accordent leur voix tandis que 58 (35,1%) votent pour René Lavoie, 40 (24,2%) pour Fernand Lehoux et 4 (2,4%) pour Guy Marceau.¹⁵⁶⁴ René Lavoie devient donc député du comté de Wolfe pour un troisième mandat.

Le 11 mai, les commissaires refusent l'offre de Philippe Beaudoin de Sherbrooke de louer le Couvent au coût de \$100.00 par mois.

Le lendemain, le libéral Robert Bourassa prête le serment qui le confirme au poste de premier ministre de la province de Québec.

Le 25, les commissaires tiennent une séance spéciale au cours de laquelle on accepte de transporter le petit [...] à la maternelle de Saint-Paul-de-Chester au coût de \$290.00; on paiera aussi les frais de scolarité qui s'élèvent à \$335.00.

À la fin de juin, les commissaires d'école acceptent l'offre d'achat de Lucie Fréchette qui propose d'acheter l'école et

le terrain d'environ 300 x 350 pieds pour la somme de \$12,000.00.¹⁵⁶⁵

Au début d'octobre, le conseil municipal projette le creusage de la rivière Morasse sur les lots numéros 21B du rang 1 et 21A du rang 2.¹⁵⁶⁶

Lors de la mise en nomination annuelle aux trois postes de conseillers, le 25 octobre, Jacques-Omer Côté, Charles-Édouard Dugré et Oscar Ramsay sont élus par acclamation aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁵⁶⁷ Peu après, on décide d'accepter la demande d'André Taschereau d'un minimum de \$400.00 du mille pour l'entretien de chemins d'hiver qu'on avait refusée le 5 octobre.¹⁵⁶⁸

Le 27 décembre, Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc sont élus marguilliers. Adélar Lapointe et Germain Lavigne occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Henri Fréchette et Wilfrid Leblond entament la dernière phase de leur mandat.

Le 4 janvier 1971, le ministère des Richesses naturelles fait savoir au conseil municipal qu'après avoir inspecté la rivière Morasse, il ne s'occupera pas de cette affaire pour le moment, car il y a des cas plus urgents. Puis, on avise Hydro-Québec de procéder à l'installation d'une lumière au coin de la route 34 tel qu'entendu à l'automne dernier, la chose devenant urgente. Enfin, devant l'affluence de plaintes concernant la circulation des motoneiges, le conseil demande à la police de Weedon d'exercer une vigilance plus étroite.

Au début de février, le conseil reçoit un rapport de l'inspection du dépôt par l'Unité Sanitaire de Wolfe qui constate que ce site ne répond pas aux exigences du ministère de la Santé. Puis, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2, et le rang 10 sur les

1564. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1970 [...]*, p. 390.

1565. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 29 juin 1970, vol. IV, p. 203.

1566. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1970, vol. 7, p. 127.

1567. *Jacques-Omer Côté, Charles-Édouard Dugré et Oscar Ramsay sont assermentés le 2 novembre.*

1568. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1970, vol. p. 130.

lots numéros 1 à 5 dont les travaux sont estimés à \$10,000.00. On demande aussi au ministère de la Voirie de faire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 ainsi que le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. Par la même occasion, on le prie d'entretenir, pendant l'hiver, le chemin reliant Notre-Dame-de-Ham à Saint-Adrien-de-Ham en passant par les rangs 1 et 2. À cet effet, on s'adresse à la municipalité de Saint-Adrien afin qu'elle fasse pression dans le même sens. Enfin, on achemine une dernière demande au ministère de la Voirie afin qu'il octroie le chemin à partir du rang 1 Nord près de chez Hector Ramsay jusqu'à la rivière Morasse pour l'enlèvement de la neige.¹⁵⁶⁹

Le 28 février, les marguilliers refusent l'offre de la Commission scolaire de Victoriaville d'acquérir le terrain de la Fabrique pour la somme symbolique de \$1.00. Toutefois, ils les invitent à discuter de cette transaction.

Au début d'avril, le conseil municipal accepte l'offre de la Commission scolaire de Victoriaville de lui céder le Couvent pour le montant symbolique de \$1.00.¹⁵⁷⁰

Le 3 mai, après la nomination d'Yvan Leblanc comme pro maire, on délibère sur la question d'un site d'enfouissement sanitaire et on conclut d'engager quelqu'un qui peut fournir un dépotoir et ramasser les vidanges une fois par semaine pour le prix de \$15.00 par propriétaire ou locataire, la différence s'il y a lieu serait comblée par la municipalité. En ce sens, on lance un appel d'offre dont les soumissions devront être déposées avant le 10 mai où elles seront ouvertes. À ce moment-là, le conseil a reçu trois soumissions. La première d'Adélar Lapointe qui demande \$1,500.00, la seconde d'Ovide Morin au montant de \$1,200.00 et la troisième

d'Amédée Poirier qui demande \$1,000.00. Le conseil opte pour cette dernière, à la condition qu'elle soit acceptée par le Bureau d'Hygiène, sinon, on acceptera la seconde soumission. Si le contrat est attribué à Amédée Poirier, la cueillette se fera le vendredi et s'il est accordé à Ovide Morin, elle se fera le samedi. Afin de légaliser le tout, à la prochaine assemblée, on adoptera le règlement numéro 68. Les déchets devront être mis dans des boîtes ou sacs solides d'un poids maximum de cinquante livres. Il sera défendu de jeter de la ferraille.¹⁵⁷¹

Le 7 juin, le conseil adopte le règlement numéro 68 qu'on amende de façon à y ajouter que le dépotoir sera situé sur le lot numéro 25, à une distance de 2,400 pieds des chalets près de la rivière Morasse, à 1 mille 1/2 du village de Notre-Dame-de-Ham. La première cueillette des vidanges a lieu le 18 juin 1971.

Le lendemain, Germain Toupin agit en tant que président du conseil d'administration de la Caisse Populaire.¹⁵⁷² Toutefois, le procès-verbal est signé par Charles-Auguste Hudon et ce dernier avait aussi signé celui du conseil d'administration du 5 mai.¹⁵⁷³

Au début de juillet, le conseil municipal qui songe à acquérir le Couvent, demande à la Commission scolaire de Victoriaville de lui accorder un délai de 30 jours afin de continuer les démarches. Puis, on décide la vente du terrain de l'ancien dépotoir à Michel Leclerc pour le prix de \$21.00 incluant la barrière.¹⁵⁷⁴

Le 16 juillet, le conseil municipal se réunit en séance spéciale afin de décider l'achat du Couvent. Il semble que la Commission scolaire de Victoriaville ait établi des conditions quant à l'utilisation du bâtiment. Or, le conseil n'entend pas s'en laisser imposer et décrète qu'il en

deviendra propriétaire à la condition qu'on supprime toutes les conditions imposées et le laisse libre de l'utiliser comme bon lui semble.

Le 2 août, suite à la décision du conseil, Allard Girard s'engage à fermer le chemin du rang 10 sur les lots 5A et 5B sur environ dix arpents à ses frais et dépens et à en assumer la responsabilité. En retour, on le décharge de la taxe municipale. Puis, on autorise Germain Toupin, Laura Fréchette et Charles-Auguste Hudon à signer le contrat d'achat du Couvent.

Le 16, un avis spécial est adressé à la population qu'une assemblée spéciale du conseil se tiendra le 18 pour prendre connaissance de l'autorisation accordée au conseil d'utiliser le Couvent à des fins industrielles ou de loisirs. Cependant, le 18, on reçoit trois offres d'achat: Bernard Dupuis propose \$3,200.00, Adélar Lapointe \$4,000.00 et Denis Hudon \$5,000.00. Après délibérations sur ces offres, on décide de vendre la bâtisse à ce dernier et à ses associés Serge Alain, Pierre Lambert, Paul-Gérard Poitras, Thérèse Lambert et Marie Roux, mais on se réserve les chaises.

Le 19, on poursuit l'assemblée spéciale en discutant de l'achat du terrain de l'école qui appartient toujours à la Fabrique. Il est décidé de lui demander le prix qu'elle en exige. Puis, le conseil avise la population de la tenue d'une assemblée spéciale pour le 1er septembre. À ce moment-là, on délibère sur cet achat. On décide que la municipalité achète ce terrain pour la somme de \$1,500.00. Des discussions ont lieu quant à son utilisation. Présent à cette assemblée, l'avocat Crochetière conseille de se procurer l'approbation de ce projet par le ministère de l'Éducation avant de signer tout contrat.¹⁵⁷⁵

Le 29 août, la Fabrique accepte de vendre le terrain de l'école à la corpo-

1569. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er février 1971, vol. p. 135-136.*

1570. *Id., 5 avril 1971, vol. 7, p. 139.*

1571. *Id., 10 mai 1971, vol. 7, p. 142-143.*

1572. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes de l'assemblée générale, vol. 2, p. 25.*

1573. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 58 [volume numéroté 54].*

1574. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 juillet 1971, vol. 7, p. 146-147.*

1575. *Id., 19 août 1971, vol. 7, p. 153-154.*

ration municipale, pour la somme de \$1,500.00. Cette vente est approuvée par l'archevêché le 10 septembre, à la condition que cette somme soit utilisée pour réduire la dette de la paroisse envers la Corporation Archiépiscope de Sherbrooke.¹⁵⁷⁶

Le 7 septembre, le maire refuse de signer le procès-verbal du 18 août prétextant qu'il était dissident pour la résolution de la vente de l'école. Ensuite, une lettre de Bernard Dupuis explique ce qu'il entend faire du Couvent s'il en devient propriétaire. Après avoir offert \$5,100.00, il écrit: "Nous avons l'intention d'aménager une salle d'exposition pour nos meubles et si possible dans la partie du haut, louer une petite industrie. Espérant [sic] que le Conseil et le Ministère de l'éducation voudront bien accepter mon offre." Cette offre sera soumise au ministère de l'Éducation pour étude. Il s'ensuit une vive discussion, Charles-Auguste Hudon et Yvan Leblanc interdisant à la secrétaire de procéder ainsi alors que le maire insiste pour soumettre le projet aux autorités. La secrétaire transmet alors les informations reçues par téléphone durant l'après-midi et qui se résument par l'interdiction d'acquiescer ou de vendre des immeubles sans l'autorisation du ministère. Pour leur part, les conseillers soutiennent qu'un tel projet ne nécessite pas cette autorisation puisque la municipalité est propriétaire. Germain Toupin met un terme à la discussion et, sur la proposition d'Yvan Leblanc secondée par Jacques-Omer Côté, il est décidé d'autoriser le maire et Arsène Nolette à signer le contrat de vente.

Le 3 octobre, la Fabrique demande à la Commission scolaire de Victoriaville de lui céder le terrain sur lequel est située l'école, pour la somme symbolique de \$1.00.¹⁵⁷⁷

Le 22, le conseil municipal tient une assemblée spéciale. Il s'agit de régler

un problème technique causé par le refus du maire de signer le procès-verbal du 18 août alors qu'était décidé la vente de l'école avec le terrain à Serge Alain, Pierre Lambert, Paul-Gérard Poitras, Thérèse Lambert, Marie Roux et associés, pour le montant de \$5,000.00. La chose en reste là. Les élections approchent et on reparlera de cette question après.

Lors de la mise en nomination, le 31 octobre 1971, Yvan Leblanc se présente contre Germain Toupin au poste de maire. De plus, la population aura à choisir entre Lionel Plante et Charles-Auguste Hudon pour le siège numéro 4, Alfred Roy et Arsène Nolette pour le siège numéro 5, et Ovide Morin et Adélar Lapointe pour le siège numéro 6. Une votation se tient donc le 7 novembre. L'évènement déplace 188 contribuables. Le résultat indique que Germain Toupin l'emporte sur son adversaire avec 104 voix contre 79. Lionel Plante est élu au siège numéro 4 ayant obtenu 124 voix contre 57, Alfred Roy au siège numéro 5 avec 104 voix contre 77 et Ovide Morin au siège numéro 6 avec 94 voix contre 85.¹⁵⁷⁸

Le 17 novembre, le conseil municipal tient une assemblée spéciale afin de finaliser la question de la vente du Couvent. La veille, on a reçu une nouvelle offre de Bernard Dupuis au montant de \$10,000.00. Le conseiller Alfred Roy, secondé par Lionel Plante, propose l'acceptation de cette offre. Arsène Nolette n'ayant pas été réélu, on annule les résolutions qui le désignait comme l'un des signataires du contrat de vente. Germain Toupin et Laura Fréchette sont alors autorisés à signer ce contrat ainsi que celui concernant l'achat du terrain à la Fabrique.

Le 6 décembre, neuf contribuables présentent une requête demandant que le chemin conduisant aux chalets du Domaine Mont-Sévigny soit ouvert à l'année longue. On accède à

cette demande, du moins jusqu'aux fêtes. D'ici là, le maire s'informerait à propos des octrois concernant ce chemin. Puis, on discute des avantages de l'offre de Bernard Dupuis et de son frère. On constate que depuis l'établissement de leur atelier dans la salle paroissiale, ils ont dû doubler l'espace en construisant une annexe vite devenue insuffisante. Comme leur atelier avoisine le Couvent, que l'entretien de cette bâtisse devient trop coûteux pour la municipalité, que la population n'est pas assez nombreuse pour justifier l'utilisation d'un immeuble aussi considérable, qu'il est souvent la cible de vandalisme, que son état se détériore rapidement, et que l'industrie des frères Dupuis est la seule source d'emploi dans la municipalité employant douze personnes, le conseil demande au ministère de l'Éducation de renoncer à la clause conditionnelle apparaissant dans son autorisation à vendre et qu'il consente au marché établi entre la Commission scolaire et les frères Dupuis sans condition.

Le 19 décembre, Germain Paquette et Léo-Paul Langlois sont élus marguilliers. Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Adélar Lapointe et Germain Lavigne entament la dernière année de leur mandat. À la même assemblée, on autorise Adélar Lapointe et Yvan Leblanc à signer avec la Commission scolaire de Victoriaville, le contrat d'achat du terrain de l'école.

Le 2 janvier 1972, la Fabrique annule la résolution du 29 août 1971 qui décidait la vente du terrain de l'école à la corporation municipale. Puis, le 19, on annule celle du 2 janvier, ce qui a pour effet de revalider celle du 29 août!

Le 7 février, le conseil municipal prie la compagnie Télébec Ltée d'améliorer le service que donne la téléphoniste de Victoriaville, car plusieurs abonnés se plaignent qu'ils ne reçoivent

1576. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 100-101.

1577. *Id.*, p. 102-103.

1578. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 novembre 1971, vol. 7, p. 163. Lionel Plante, Alfred Roy et Ovide Morin sont assermentés le 11 novembre.

pas de réponse promptement, il y a lieu de croire à une insuffisance de personnel. On se plaint aussi du service d'Hydro-Québec, car le volume de la lumière diminue assez souvent, entraînant des pannes d'électricité qui laissent croire qu'il y a surcharge. Puis, on demande au ministère de la Voirie afin de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2 et le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5 inclusivement; aussi refaire le chemin rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud, sur les lots numéros 18 et 19, le coût de ces travaux est estimé à environ \$25,000.00. Enfin, Bertrand Trottier fait part de son intention de construire un moulin à scie derrière sa résidence et il demande l'approbation du conseil.

Le 6 mars, le conseil constate que les jeunes n'ont à peu près rien à faire et que des loisirs organisés dans la municipalité favoriseraient l'économie chez eux. Aussi, on demande au Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports d'octroyer un montant de \$2,000.00. Le 4 avril, le conseil verse aux Loisirs de Notre-Dame le chèque de \$100.00 qu'il vient de recevoir du Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Puis, on prend connaissance de la lettre des avocats Denault, Allard et Beaudet disant qu'un client propriétaire requiert l'entretien normal du chemin de la "côte croche". On répond que des travaux d'amélioration seront effectués au début de l'été 1972, car cette côte est reconnue presque impraticable. Enfin, on nomme Lionel Plante pro maire.

Le 10 avril, le conseil municipal proteste contre le Bill 48 auquel il propose un amendement. Compte tenu que la loi ne tient aucun compte des Conseils de comté pour la confection des rôles d'évaluation, que les municipalités rurales sont habituées de travailler en collaboration avec cet organisme, que les maires

du milieu rural sont bien au courant des problèmes propres à leur milieu et sont en mesure de prendre les décisions opportunes, on propose plusieurs amendements afin de rendre la loi plus souple.¹⁵⁷⁹

Au début de mai, le député Lavoie informe le conseil qu'une nouvelle division de la carte électorale propose l'inclusion de Notre-Dame-de-Ham dans le comté de Mégantic plutôt que dans le nouveau comté des Bois-Francs qui serait créé. Sur quoi le conseil se montre en désaccord. Ensuite, on discute du problème causé par la fermeture du rang 10 par Allard Girard. Il s'avère nécessaire d'aller vérifier le lieu de cette fermeture, certains disent que le travail n'a pas été fait au bon endroit, tel que convenu. À la fin de juin, on constate que la fermeture du chemin du rang 10 n'a pas été faite au bon endroit. On se rend sur les lieux pour en discuter¹⁵⁸⁰ et on l'avise de fermer le chemin là où il était convenu, par une clôture.¹⁵⁸¹

Le 5 juin, le conseil prend connaissance de la proposition d'Hydro-Québec suggérant un système composé de seize lumières pour le village, ce qui coûterait la somme de \$921.60 par année. Après délibérations il est décidé de demander plutôt quinze lumières, ce qui permettrait d'économiser \$57.60. Puis, on délibère à propos de la demande de permis pour un moulin à scie. Il est finalement décidé d'en retarder l'autorisation.

Le 19, le conseil tient une assemblée spéciale pour demander au ministère de la Colonisation un octroi de \$2,500.00 afin de refaire la route entre les rangs 1 et 2 Nord sur le lot numéro 26B. Pour réaliser ce projet, la municipalité offre d'investir le même montant que l'octroi. Peu après, on demande au ministère de la Voirie, de voir à niveler la côte chez Ernest Côté dans le rang 1 Sud, jusqu'aux

limites de Saint-Adrien.

En juillet, Amédée Poirier est engagé pour ramasser les vidanges à \$19.23 par semaine. Le mois suivant, le conseil municipal se préoccupe aussi de chercher un terrain propice à l'établissement d'un dépotoir, celui en usage actuellement ne pourra pas l'être encore longtemps; "[...] apparemment les places se font rares."¹⁵⁸² Enfin, on demande au ministère de la Santé de permettre aux patients qui font affaire chez le médecin de campagne de s'approvisionner en médicaments directement chez lui, ce qui éviterait des déplacements parfois importants.

Au début de septembre, le conseil municipal fait transporter des roches pour fermer à nouveau le chemin entre Allard Girard et Germain Paquet sur une distance d'environ 1 acre 1/4 sur les lots numéros 4B, 4C et 5D. Puis, on demande au ministère de la Voirie de faire le chemin au rang 1 Nord sur les lots numéros 23C et 24 AB où la neige s'accumule beaucoup durant l'hiver et qui est embourbé de roches durant l'été. Un mois plus tard, le ministère de la Voirie annonce au conseil que la réfection de ce chemin est remise à plus tard. Tout de même, on lui demande d'accorder des octrois d'une valeur de \$375.00 du mille afin d'entretenir une distance évaluée à 13,93 milles.¹⁵⁸³

Le 7 septembre, Jacques-Omer Côté est élu président du conseil d'administration de la Caisse Populaire pour remplacer Charles-Auguste Hudon.

Le maire propose une entente à Ernest Morasse pour louer un terrain sur le lot numéro 24 AB, pour servir de dépotoir municipal. L'entente prévoit un loyer de \$100.00 annuellement pour une période de trois ans.¹⁵⁸⁴

Le 10 octobre, le conseil municipi-

¹⁵⁷⁹. *Mun. N.-D.-H., registre des délibérations du conseil* [...], 4 avril 1972, vol. 7, p. 377-380.

¹⁵⁸⁰. *Id.*, 3 juillet 1972, vol. 7, 1964-1975, p. 186.

¹⁵⁸¹. *Id.*, 7 août 1972, vol. 7, p. 187.

¹⁵⁸². *Ibid.*.

¹⁵⁸³. *Id.*, 2 octobre 1972, vol. 7, p. 190-191.

¹⁵⁸⁴. *Ibid.*.

pal tient une séance spéciale. On a reçu une assignation de la part de Jean-Baptiste Proulx qui exige que la municipalité répare les trous en face de sa propriété. Or, on apprend du ministère de la Voirie de Richmond, que ce chemin appartient à la voirie, par conséquent, on n'a pas à s'engager pour ces travaux. On demande à l'avocat Jean-Louis Provencher de défendre la municipalité dans cette cause.

Le 29, Yvon Plante, Ubald Lavigne et Oscar Ramsay sont alors réélus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation.¹⁵⁸⁵

Le lendemain, lors de l'élection fédérale, quatre candidats sont en lice pour briguer les suffrages populaires. Sur les 36,998 électeurs inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond, 29,266 (79,1%) se prévalent de leur droit de vote. Le créditiste Léonel Beaudoin est alors porté au pouvoir avec 14,133 (48,3%) voix, suivi du libéral Léo-Paul Thibeault avec 8,567 (29,3%) voix. Pour leur part, le conservateur Lucien Bachand récolte 3,887 votes (13,3%), et Francine Mailloux du Nouveau Parti démocratique 624 (2,1%).¹⁵⁸⁶ À Notre-Dame-de-Ham, 193 électeurs sont inscrits sur la liste électorale locale. De ce nombre, 152 (78,8%) se rendent aux urnes. Le résultat est sans équivoque; 94 personnes (61,8%) accordent leur vote à Léonel Beaudoin et 48 (31,6%) à Léo-Paul Thibeault. Quant à Lucien Bachand et Francine Mailloux, ils reçoivent chacun 4 votes (2,6%).¹⁵⁸⁷

Le 6 novembre, le conseil municipal étudie le problème de la crue des eaux qui, cette année, cause des dommages plus considérables que d'habitude aux abords de la rivière Nicolet. Ces dommages affectent surtout les projets de développement d'une part d'une pente de ski et, d'autre part, d'un domaine pour vacanciers. Comme le conseil a reçu

plusieurs plaintes, on demande au ministère des Richesses naturelles le creusement et le redressement de la rivière Nicolet longeant le lot numéro 21. Ensuite, on réserve les services d'Ubald Roux pour "sabler" les chemins.

Au début de décembre, on reçoit l'accusé de réception concernant la demande de creusement de la rivière Nicolet. La réponse est formelle et décevante: impossible.¹⁵⁸⁸

Le 24 décembre, la Fabrique remet à Denis Dupuis et Jean-Marc Morissette une quittance pour le paiement intégral de l'ancienne salle paroissiale. Le 31, Robert Leblanc et Robert Côté sont élus marguilliers. Germain Paquette et Léo-Paul Langlois occupent les numéros 3 et 4, tandis que Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc entament la dernière année de leur mandat.

Le 8 janvier 1973, le conseil reçoit une lettre de la Direction des Eaux, l'avisant que le projet d'amélioration de la rivière Nicolet, est à l'étude. À ce propos, Bertrand Trottier fait connaître son objection à ce projet en tant que propriétaire et riverain, et avise le conseil qu'il fera parvenir sa dissidence au ministère des Eaux Courantes. En attendant, on demande au ministère de la Voirie de finir la construction du Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 25 et 26 et de voir à réparer le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19, car ces travaux s'avèrent urgents.

Le 5 février, le conseil discute d'une affiliation possible avec Ham-Nord concernant le sablage des chemins ou l'installation d'une troisième réserve de sable. Toutefois, aucune décision n'est prise.

Lors de la construction du

Chemin Saint-Philippe, le conseil avait fait clôturer les terrains en bordure de ce chemin, c'est-à-dire les lots numéros 25 et 26. Depuis ce temps, on a entretenu cette clôture, mais le 5 février, on décide de ne plus en assurer la réparation et d'en faire don aux propriétaires concernés qui en deviennent désormais responsables. Au début de mars, Marcel Grenier refuse d'endosser la responsabilité que le conseil vient de lui refiler. Le conseil lui offre alors de lui rembourser la moitié du coût des matériaux qu'il a fourni pour la clôture.¹⁵⁸⁹ Le 2 avril, l'affaire fait boule de neige et le conseil décide d'aborder le problème à l'échelle de l'ensemble de la municipalité et se propose d'adopter le règlement numéro 169 stipulant qu'à l'avenir, toutes les clôtures entretenues jusqu'ici par la municipalité, devront l'être par les propriétaires. On décide de rembourser la totalité des dépenses que Marcel Grenier a effectuées. Le 1er mai, le conseil municipal tient une assemblée spéciale afin de débattre de la question des clôtures municipales. Un contribuable a consulté l'avocat Claude Aubert qui explique l'illégalité de cette décision et demande l'annulation du règlement. Sur la proposition d'Alfred Roy, secondée par Ubald Lavigne, le conseil fait marche arrière et accepte de reprendre la responsabilité de l'entretien des clôtures.¹⁵⁹⁰ La semaine suivante, le conseil demande aux inspecteurs municipaux de mesurer les clôtures en bordure des routes municipales et déterminent exactement celles qui appartiennent à la municipalité. La secrétaire fera un plan de chacun des lieux concernés.

Au début de mai, le conseil demande au ministère de la Voirie de faire le Chemin du rang 1 Nord, du rang 1 Sud, et de terminer la construction du chemin Saint-Philippe. "Depuis plusieurs années que cette demande se répète et vu une augmentation considérable de la circulation sur ces chemins, l'on espère que le ministère de la voirie prendra cette

1585. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 29 octobre 1972, vol. 7, p. 196. Yvon Plante est assermenté le 3 novembre, Ubald Lavigne et Oscar Ramsay le 6.

1586. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1587. *Gouv. du CAN., Vingt-neuvième élection générale 1972 [...]*, p. 549-543 et 1167.

1588. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 décembre 1972, vol. 7, 1964-1975, p. 200.

1589. *Id.*, 5 mars 1973, vol. 7, 1964-1975, p. 204-205.

1590. *Id.*, 1er mai 1973, vol. 7, p. 208-209.

demande en considération le plus tôt possible.¹⁵⁹¹

Le 6 août, comme Ovide Morin n'assiste pas aux assemblées depuis un certain temps, on décide de le remplacer par Bernard Dupuis au siège numéro 6. Comme ce dernier est présent à l'assemblée, il est aussitôt assermenté et prend son siège immédiatement. Dans la correspondance, les avocats Denault, Allard & Dubois demandent une résolution afin de les autoriser à poursuivre [...] pour le paiement de ses taxes. Par ailleurs, l'ingénieur Jean Foldès du Service de protection de l'environnement demande qu'on étudie la possibilité éventuelle de la municipalisation de l'aqueduc afin d'assurer la continuité du service d'eau. On en discute et on décide de s'informer de la possibilité de subventions applicables à la construction et à la réparation d'un tel service.

Le 4 septembre, l'affaire [...] se poursuit. Ce dernier écrit au conseil pour offrir d'acheter des codes municipaux pour les conseillers en fonction. Le conseil juge prudent de décliner l'offre et répond à l'ironie en autorisant les avocats Denault, Allard & Dubois à continuer la poursuite contre lui. Puis, on décide qu'Adélar Lapointe, Roger Groleau, Michel Roy et Michel Trottier seront entraînés pour se servir des pompes à feu adéquatement. Puis, on demande au ministère de la Voirie un octroi applicable sur le Chemin Saint-Philippe à partir du rang 1 Nord jusqu'à la rivière Morasse afin d'offrir un meilleur service aux chalets.

Par ailleurs, l'ingénieur Jean Foldès informe le conseil qu'en cas d'améliorations majeures du système d'aqueduc, la municipalité pourrait bénéficier de subventions. À ce propos, on a aussi reçu une lettre de la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham qui inventorie ses valeurs immobilières qu'elle évalue à \$13,580.00. Elle demande

une réponse avant le 18 septembre 1973. Là-dessus s'engage une discussion assez animée autour du fait que, présentement, plusieurs contribuables du village manquent d'eau. Certains croient que la cause en est le prix beaucoup trop élevé de ce service. Conscient qu'il faut régler ce problème, sur la proposition de Bernard Dupuis, secondé par Ubald Lavigne, le conseil demandera à la Régie des Eaux de déléguer un ingénieur sur les lieux afin d'étudier la question. En même temps, on demandera à la Compagnie d'Aqueduc de charger deux personnes pour vérifier le motif expliquant le manque d'eau chez certains contribuables.

Le 1er octobre, le conseil demande au ministère de la Voirie de Richmond de rénover trois ponts dans le rang 10 et deux autres dans le rang 11.

Entre temps, Jean-Baptiste Proulx fait parvenir au conseil une lettre d'avocat signée Provencher & Provencher demandant que la municipalité fasse creuser un fossé en face de sa demeure pour que les eaux ne débordent plus sur sa propriété. On répond à l'avocat que le problème est censé être réglé puisque depuis quelques semaines car un "gril" a été installé entre les propriétés de Robert Leblanc et d'Ubald Lavigne afin d'arrêter et de conduire l'eau qui s'écoule.

À cette époque, la Compagnie d'Aqueduc demande le règlement final de l'achat de ses biens par la municipalité, avant le 8 octobre. On délègue Bernard Dupuis, Ubald Lavigne et la secrétaire pour rencontrer l'ingénieur Foldès afin de prendre une décision. Un projet est aussi présenté au conseil: Florent Charest souhaite l'organisation d'un centre communautaire récréatif. Le conseil se dit heureux de l'initiative. Il assure monsieur Charest de son soutien moral, sans toutefois s'engager financièrement pour le moment.¹⁵⁹²

Après quoi le conseil étudie un projet qui serait présenté dans le cadre du programme Initiatives locales et qui concerne les loisirs pour les jeunes. On constate que ces derniers n'ont en effet aucun amusement et qu'ils désirent l'installation d'une patinoire. Le projet comprendrait aussi un second volet consistant à nettoyer les abords des chemins et y couper les branches nuisibles. Le conseil décide d'appuyer ce projet.¹⁵⁹³

Le 18 octobre, le conseil se réunit en assemblée spéciale afin d'étudier l'offre de la Compagnie d'Aqueduc qui demande une réponse pour le 25 octobre. Le conseil répondra en invitant les directeurs de la Compagnie à une rencontre le 23 octobre à 20 h 30 afin d'entamer les négociations. À ce moment-là, la Compagnie d'Aqueduc demande \$13,580.00 pour ses installations. On décide alors d'offrir \$5,000.00 en alléguant qu'il n'y a eu aucun progrès du système depuis 1968, qu'il faudra acquérir d'autres sources pour répondre à des besoins grandissants, qu'il faudra déboursier une certaine somme pour les expropriations nécessaires, les services d'ingénieur et ceux de pompage, et enfin que ce réseau est en service depuis plus de quarante ans. Cette offre serait payable à raison de \$1,000.00 par année au taux de 7,5% jusqu'à échéance.¹⁵⁹⁴

Le 28, Léo-Paul Langlois est réélu conseiller par acclamation au siège numéro 4 et Florent Ramsay au siège numéro 6. Toutefois Laura Fréchette décrète qu'il y aura élection le 4 novembre. Il s'agira alors de choisir entre Roger Groleau et Alfred Roy pour le siège numéro 5 et surtout entre Germain Toupin et Lucie Fréchette-Bonhomme au poste de maire.

Lors de l'élection provinciale qui se tient le 29 octobre 1973, suite au remaniement de la carte électorale, Notre-Dame-de-Ham se retrouve dans le comté de Richmond. L'ensemble des

1591. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1973, vol. 7, p. 210.*

1592. *Id., 1er octobre 1973, vol. 7, p. 218-220.*

1593. *Ibid., Le procès-verbal porte la signature de Lucie F. Bonhomme et non de Germain Toupin.*

1594. *Id., 23 octobre 1973, vol. 7, p. 223. Ce procès-verbal porte la signature de Lucie F. Bonhomme et non celle de Germain Toupin.*

électeurs du comté de Richmond portent le libéral Yvon Vallières¹⁵⁹⁵ au pouvoir, mais de justesse puisque ce candidat récolte 7,569 voix (40,7%) et son plus proche concurrent, le conservateur Pierre Brochu, 7,214 (38,8%). Quant au péquiste Denis Morel, il obtient 3,130 voix (16,8%) et Jacqueline Drouin-Pelletier, de l'Union nationale, 686 (3,7%). Le taux de participation est de 82,3%. À Notre-Dame, 191 personnes sont inscrites sur la liste électorale et 162 (84,8%) d'entre elles se prévalent de leur droit. La faveur populaire de la municipalité va à Yvon Brochu à qui on accorde 82 voix (50,6%). Cinquante-deux personnes (32,1%) votent en faveur d'Yvon Vallières, 20 (12,3%) pour Denis Morel et sept (4,3%) pour Jacqueline Drouin-Pelletier.¹⁵⁹⁶

Le 4 novembre 1973 marque la fin officielle du mandat le plus long de l'histoire de Notre-Dame-de-Ham au poste de maire, soit près de treize ans.

La vie culturelle et sociale au Couvent.



André Leclerc remettant un présent à M. le curé Albert Plante pour souligner son anniversaire de naissance.



Les élèves costumés pour une pièce de théâtre.



Une partie de la troupe de comédiens.



Mireille et Chantal Côté dans un débat oratoire.



La chèvre de M. Séguin joué par les élèves.



Pierrette Ramsay et Francine Trottier offrant des fleurs à M. le curé Albert Plante.



Le chant Évangéline chanté par Nicole et Francine Trottier.

1595. Yvon Vallières, fils d'Alphonse Vallières, mineur, et de Thérèse Boucher, naît à Danville le 5 février 1949. Il fait ses études aux écoles Ferland et Monseigneur-Thibault à Danville, à l'école Saint-Aimé d'Asbestos, à l'école normale de l'Estrie et à l'Université de Sherbrooke où il obtient un baccalauréat en pédagogie en 1970 et un certificat en psychologie des relations humaines en 1981. Enseignant à Saint-Hubert de 1970 à 1972, conseiller pédagogique à la commission scolaire Tailon en 1972 et 1973, il enseigne également à Asbestos et à Danville en 1973 ainsi qu'à Valcourt de 1977 à 1981. Il est élu député libéral dans Richmond en 1973, défait en 1976 puis réélu en 1981. Président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du 20 juin 1984 au 23 octobre 1985. Il est réélu aux élections de 1985 et de 1989. Du 16 décembre 1985 au 9 août 1989, il est whip en chef du gouvernement. Du 11 octobre 1989 au 5 octobre 1990, il est ministre délégué aux Transports dans le cabinet Bourassa, puis ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries, à l'Alimentation et au Développement régional du 5 octobre 1990 au 19 février 1992, puis, ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation à compter du 19 janvier 1992. De 1985 à 1989, il est secrétaire parlementaire de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, section Québec. Dictionnaire des parlementaires 1772-1992, p. 763.

1596. Gov. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1973 [..], p. 350-351.



Un groupe d'élèves et leur professeure, Mme Jeannine Perreault.



Le groupe de filles du Couvent.



Soeur St-Patrice, Murielle Tétreault, accompagnant un groupe d'élèves, le jour de leur confirmation.



Les diplômés.

Lucie Fréchette-Bonhomme - 1973 (4 novembre) - 1974 (1^{er} avril)



Lucie Fréchette

Le 4 novembre 1973, Lucie Fréchette-Bonhomme est élue maire, alors que Léo-Paul Langlois, Alfred Roy et Florent Ramsay deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6. Le lendemain, le conseil apprend que, selon le ministère de la Voirie, le pont sur le lot numéro 26 du rang 1 appartient à la municipalité et qu'elle doit s'en occuper elle-même. Puis, on discute du sablage des chemins; on s'adresse à Ham-Nord pour examiner la possibilité de faire exécuter ce travail par la même machinerie. Ensuite, plusieurs jeunes étant dans l'assistance, on aborde la question de la patinoire. M. Plante offre à leur donner des piquets et

Robert Leblanc de les transporter. Pour leur part, M. Brunelle, M. Bonhomme, Hector Ramsay et Yvon Plante promettent une bande chacun. Enfin, la Compagnie d'Aqueduc décline l'offre de la municipalité qu'elle ne trouve pas valable.¹⁵⁹⁷

Le 12, on rencontre les membres du conseil d'administration de la Compagnie d'Aqueduc qui demandent \$13,500.00 alors que le conseil en offre \$10,000.00. On ne réussit pas à en venir à une entente. Puis, on examine la question des loisirs pour les jeunes. On approuve un projet consistant à organiser une patinoire. De plus, on accorde la

somme de \$2,100.00 aux Loisirs de Notre-Dame-de-Ham et on accepte que les jeunes aient accès à la "bâtisse à feu" pour l'entreposage de leur matériel.

Deux semaines plus tard, le conseil municipal se réunit de nouveau en assemblée spéciale, pour décider de maintenir la poursuite contre [...] afin de régler le problème définitivement. Puis, on apprend que la Compagnie d'Aqueduc a baissé son prix à \$11,800.¹⁵⁹⁸

Au début de décembre, on décide de mettre un peu de décorum dans les procédures des assemblées; "[...] madame le maire donne quelques directives à suivre demandant le silence dans la Salle et aux échevins de se lever debout pour proposer ou seconder de même que ceux qui adresse la parole [...]"¹⁵⁹⁹ Puis, il semble que l'affaire [...] divise les opinions, car la maire insiste pour que la poursuite intentée contre ce dernier repose entièrement sur les échevins et la secrétaire, et pour cette raison, elle refuse de signer le procès-verbal du 28 novembre. Enfin, on acquiesce à la demande d'Amédée Poirier pour que les déchets domestiques soient mis dans des sacs en plastique ou boîtes de carton ficellées. On avisera la population de cette façon de faire, en spécifiant que ces paquets ne devront pas peser plus de cinquante livres.

Lors de la même assemblée, on nomme Oscar Ramsay pro maire, après quoi on reprend les discussions à propos de l'achat du système d'aqueduc. Comme on trouve le prix trop élevé, on décide de faire une enquête auprès de la population afin de connaître le prix que chacun croit raisonnable d'offrir à la compagnie. Puis, comme on commence à entrevoir le projet de construction d'un égout, on fait appel à un ingénieur de la commission Municipale de Québec.

Le 10 décembre, l'assemblée spéciale se poursuit. Roger Groleau qui a procédé à l'enquête auprès de la popula-

1597. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1973, vol. 7, p. 227-228.*

1598. *Id., 28 novembre 1973, vol. 7, p. 231.*

1599. *Id., 3 décembre 1973, vol. 7, p. 232.*

tion rapporte que les vingt-huit personnes interrogées sont d'accord pour offrir entre \$2,500.00 et \$5,000.00 à la Compagnie d'Aqueduc, que personne n'est d'accord pour aller jusqu'à \$11,000.00 et que huit personnes sont d'avis de ne pas acheter cette installation. Germain Toupin présente alors un contrat entre la Société d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham et la Corporation municipale enregistré le 11 octobre 1933, qui stipule que la Société d'Aqueduc s'engageait à améliorer le système de protection d'incendie en installant 800 pieds de tuyau d'au moins 3 pouces à partir de la source jusqu'au village et à travers les rues du village, à maintenir un nombre suffisant de bornes-fontaines et à construire une bâtisse pour le service des incendies. On remarque que ce tuyau n'est pas installé. Sur ce, on décide de ramasser toute la documentation sur cette affaire, puis on rencontrera un ingénieur le 11 décembre avant de prendre une décision.¹⁶⁰⁰

Le 16, Victorin Leclerc et Jean-Paul Fortier sont élus marguilliers. Robert Leblanc et Robert Côté occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Germain Paquette et Léo-Paul Langlois entament la dernière année de leur mandat.

Le 7 janvier 1974, la Société d'Aqueduc rappelle qu'elle a consenti à un rabais de \$1,780.00 sur la demande de septembre 1973. Le conseil demeure quand même prudent et décide d'attendre encore un peu avant de prendre sa décision finale, le temps de faire inspecter le tout par un ingénieur. Puis, on discute de l'obligation de nommer une personne pour assister l'évaluateur au moment de confectionner le rôle d'évaluation, et d'en faire parvenir une copie au bureau du Conseil de comté. À ce moment-là, on prévoit des revenus de \$16,300.00 et des dépenses de \$16,000.00. On fixe alors la taxe municipale à \$2.50 par \$100.00 d'évaluation. Enfin, on engage Laura

Fréchette comme secrétaire-trésorière au prix de \$140.00 par mois.

Le 1er février, la Fabrique demande à l'archevêché l'autorisation d'utiliser la somme de \$2,000.00 et d'effectuer un emprunt de \$3,000.00 afin de faire peindre l'intérieur et l'extérieur de l'église et de refaire la toiture. Le 10, on propose le projet aux trente-quatre paroissiens présents qui l'approuvent à main levée, à l'unanimité.

Entre temps, l'ingénieur Jean Foldès souhaite qu'à la suite de la consultation d'un ingénieur conseil, les membres du conseil municipal pourront amorcer des négociations sérieuses en vue de l'achat de l'aqueduc. Au même moment, la Société d'Aqueduc se dit disponible pour négocier avec les membres du conseil et lui rappelle que tous les contrats sont en ordre et que le tout sera cédé en présence d'un notaire. Après délibérations, on maintient l'offre de \$5,000.00.¹⁶⁰¹ Le mois suivant, la Société d'Aqueduc augmente la pression (!) auprès du conseil pour qu'il accepte l'offre de \$11,800.00, en menaçant d'utiliser leur droit de discontinuation. Il semble même que la menace ait été mise à exécution,

car au même moment, Jean Foldès fait savoir au conseil qu'il a reçu une demande de discontinuation de service d'eau de la part de la Société d'Aqueduc et le prévient du sérieux de cette dernière. On décide alors d'entreprendre les démarches en vue de l'achat des installations.

En attendant de terminer la cueillette documentaire sur le sujet, on demande au ministère de la Voirie les octrois nécessaires pour terminer le chemin sur les lots numéros 25 et 26 du rang Saint-Philippe, les lots numéros 23, 24 et 25 du rang 1 Nord, sur les lots numéros 18 et 19 du rang 1 Sud et sur les lots numéros 1 à 5 inclusivement du rang 10, car ces réparations s'avèrent urgentes.¹⁶⁰² On lui demande aussi de paver l'entrée du cimetière. Par ailleurs, on demande à Télébec Ltée de supprimer les frais sur les appels interurbains entre Notre-Dame-de-Ham et Victoriaville.¹⁶⁰³

Le 1er avril 1974, la secrétaire fait part au conseil municipal de la démission de Lucie Fréchette-Bonhomme comme maire. Le conseil doit donc assurer la succession.



Partie de ballon-balais, les femmes contre les hommes! À gauche de la patinoire, Marie Hudon, Jacques-Omer Côté, à droite, Jean-Paul Fortier.

1600. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 décembre 1973, vol. 7, p. 233-235.*

1601. *Id., 4 février 1974, vol. 7, p. 241.*

1602. *Id., 4 mars 1974, vol. 7, p. 243.*

1603. *Id., p. 244.*

Oscar Ramsay - 1974 (1^{er} avril) - 1981 (18 octobre)



Oscar Ramsay

Lors de l'assemblée du 1^{er} avril 1974, le conseil municipal désigne Oscar Ramsay pour remplacer Lucie Fréchette-Bonhomme au poste de maire. Puis, on nomme Bernard Dupuis conseiller au siège numéro 3.

Au début d'avril, la compagnie Télébec Ltée fait savoir qu'il est impossible, pour le moment, de raccorder Notre-Dame-de-Ham à Victoriaville, mais qu'on s'occupe à dégager les lignes rurales. Le conseil rencontrera des représentants de cette compagnie afin d'avoir de plus amples informations.¹⁶⁰⁴

Bertrand Trottier fait savoir qu'il s'oppose aux travaux de redressement de la rivière Nicolet. On s'informerait pour savoir s'il est essentiel d'obtenir le consentement de tous les riverains, pour réaliser un tel projet.¹⁶⁰⁵ Après quoi, on nomme Alfred Roy pro maire.

Mme C.-E. Hudon secrétaire de la Société d'Aqueduc, présente à l'assemblée, explique la rentabilité et le nombre d'usagers qui va croissant, ce qui justifie que le prix demeure à \$11,800.00. On décide de consulter l'ingénieur Foldès avant de prendre une décision. Le 8 avril, l'assemblée spéciale se poursuit et on

repréend le débat à propos de l'Aqueduc. Le conseil en vient à offrir \$11,000.00 que Mme Hudon accepte. On paiera \$1,000.00 lors de la signature du contrat et \$10,000.00 le 1^{er} janvier 1975.

Au début de mai, le conseil invite un représentant de la compagnie Télébec afin d'expliquer les problèmes de connexion avec Victoriaville.¹⁶⁰⁶ Puis, une lettre de la Société d'Aqueduc confirme le marché conclu lors de la dernière assemblée. Mais on reçoit aussi une requête signée par 35 contribuables qui protestent contre cet achat, ce qui n'ébranle pas la décision du conseil car on a reçu un télégramme de l'ingénieur Foldès qui approuve la transaction; il ne reste que l'accord du ministère des Affaires Municipales à obtenir. Le 23, après un avis de motion, le conseil adopte le règlement numéro 169 qui décrète l'achat de l'aqueduc. Il sera soumis à la population qui devra se prononcer le 4 juin.

La veille, le conseil reçoit Jeannine Hébert, représentante de Télébec qui ne fait que confirmer la décision de la compagnie. Le 4, seul Jean-Baptiste Proulx exige un référendum sur la question. Comme le reste de l'assistance est d'accord sur le règlement, on le considère adopté.¹⁶⁰⁷

Le 17 juin, Bernard Dupuis est élu président de la Caisse Populaire pour remplacer Jacques-Omer Côté.

Au début de juillet, le conseil demande à l'U.P.A. et au ministre des Transports de fixer à 14 ans l'âge légal pour l'obtention d'un permis pour conduire les tracteurs, afin d'augmenter l'aide apporté par les jeunes à leurs parents agriculteurs.¹⁶⁰⁸

Lors de l'élection fédérale du 8 juillet 1974, dans l'ensemble du comté de Richmond, on décompte 38,576 noms sur la liste électorale et 28,305 (73,4%) d'entre eux exercent leur droit de vote.

1604. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1^{er} avril 1974, vol. 7, p. 246.*

1605. *Id.*, p. 246.

1606. *Id.*, 6 mai 1974, vol. 7, p. 249.

1607. *Id.*, 4 juin 1974, vol. 7, p. 259.

1608. *Id.*, 2 juillet 1974, vol. 7, p. 260.

La faveur populaire soutient la candidature du créditiste Léonel Beaudoin qu'elle porte au pouvoir avec 11,825 (43,2%) des voix, ce qui lui assure une majorité de 2,299 voix sur son plus proche adversaire. Le libéral Jean-Yves Poisson se classe deuxième avec 9,526 (34,8%) voix. Viennent ensuite le conservateur Lucien Bachand qui récolte 5,094 (18,6%) voix et Laurian Lefrançois du Nouveau Parti démocratique (N.P.D.) avec 917 (3,4%) voix.¹⁶⁰⁹ À Notre-Dame-de-Ham, 172 personnes (84,3%) sur les 204 inscrites sur la liste électorale exercent leur droit de vote. La faveur populaire accorde 87 (50,6%) votes pour Léonel Beaudoin, 60 (34,9%) à Jean-Yves Poisson, 15 (8,7%) à Lucien Bachand et 3 (1,7%) à Laurian Lefrançois.¹⁶¹⁰

Le 5 août, le conseil reçoit les résultats de l'analyse de l'eau par l'Unité Sanitaire de Weedon. Résultat: elle est mauvaise! Par ailleurs, depuis l'assemblée du 3 juin, on se préoccupe du nettoyage de la rivière Morasse. Les lieux sont examinés et on attend la décision du ministère des Richesses naturelles. Quant au règlement d'achat de l'aqueduc, la commission Municipale approuve l'emprunt de \$11,000.00, ce qu'on fera le plus tôt possible.

Au début de septembre, le conseil se joint aux pressions faites auprès du gouvernement canadien à propos d'une compensation financière à accorder afin que tous les citoyens soit considérés égaux face au coût d'entretien des corps policiers.¹⁶¹¹ Puis, la Société d'Aqueduc s'inquiète que le contrat d'achat ne soit pas encore signé et avise le conseil que si le tout n'est pas en bonne et due forme le 1er octobre, on demandera \$100.00 supplémentaires par mois, rétroactivement depuis le 1er avril. On autorise alors la secrétaire à signer le contrat. Par ailleurs, le Comité récréatif de Notre-Dame demande l'autorisation de devenir propriétaire du terrain de jeux afin de pou-

voir obtenir des octrois. On demande aussi au conseil de fournir l'eau pour la patinoire. Enfin, on demande au ministère de la Voirie, les octrois nécessaires pour terminer la construction du Chemin Saint-Philippe, sur les lots numéros 25 et 26, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et dans le rang 10, sur les lots numéros 1 à 5. Par ailleurs, plusieurs propriétaires de chalets adressent une pétition au conseil afin de faire entretenir les chemins d'hiver qui y conduisent.

Il semble que le contrat d'achat de l'aqueduc date du 26 septembre.¹⁶¹² Le lendemain, la municipalité prépare un projet dans le cadre des Initiatives locales; il s'agit de couper des branches, d'entretenir des clôtures et la cour de l'église et de la municipalité, les cours des personnes âgées, faire du ménage chez ces dernières, améliorer et rénover la bâtisse à incendie, acheter du bois pour en faire des piquets, préparer du bois de chauffage pour la Fabrique et entretenir la patinoire.¹⁶¹³

Le 27 octobre, Yvon Plante est élu conseiller au siège numéro 1, Ubald Lavigne au siège numéro 2 et Bernard Dupuis au siège numéro 3.

Au début de novembre, le conseil approuve le projet Initiatives locales qui lui est présenté, au montant de \$30,000.00. Depuis quelques temps, on discute beaucoup du sablage des chemins dont le coût s'élève maintenant à \$3,000.00; on songe alors à devenir propriétaire d'un camion équipé pour faire le travail au lieu de louer les services de quelqu'un d'autre. On adopte cette idée le 12 et on décide l'achat du camion d'Ubald Roux au coût de \$600.00.¹⁶¹⁴

Le 2 décembre, Florent Ramsay donne sa démission; on le remplace immédiatement par Lionel Plante au siège numéro 6. Assermenté sur le champ, il prend immédiatement place au

conseil. On étudie alors l'affaire Allard Girard qui poursuit le conseil par la voix des avocats Béliveau, Beaudet, Beauchesne qui somment la municipalité de signer un contrat avec lui avant le 4 janvier 1975. On demandera à l'avocat Jean-Louis Provencher de défendre les intérêts de la corporation dans cette affaire. En attendant, on reconnaît que le rang 10 n'a jamais été fermé et que toutes les résolutions s'y rapportant sont nulles. Puis, on engage Florent Ramsay comme conducteur de la sableuse à raison de \$5.00 l'heure. Ensuite, on nomme Yves Gagnon, Normand Paquette et Jean-Paul Poirier pompiers.

Le 12 décembre, il semble bien que le projet Initiatives locales ait été accepté, car on nomme Jean-Louis Descormiers comme promoteur et on autorise l'achat de scies mécaniques et de haches. Deux semaines plus tard, le promoteur donne sa démission et on le remplace par Bernard Leclerc.

Le 29, Rosaire Sévigny et Marcel Leblond sont élus marguilliers. Victorin Leclerc et de Jean-Paul Fortier occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Robert Leblanc et Robert Côté amorcent la dernière année de leur mandat.

Le 6 janvier 1975, on fixe la taxe municipale à \$1.30 par \$100.00 d'évaluation. Puis, on réitère la demande adressée au ministère de la Voirie concernant la finition des chemins Saint-Philippe, rang 1 Nord et rang 1 Sud. Après quoi, on adopte le règlement numéro 170 qui impose un permis aux propriétaires de roulottes, au montant de \$4.17 par mois ou \$50.00 par année. La moitié de ce montant sera accordé à la Commission scolaire de Victoriaville. Quant aux autres abris du type "vieux autobus" ou boîte de camion etc., on imposera un permis au coût de \$1.67 par mois ou \$20.00 par année. Enfin, on décide de se conformer à la loi qui exige

1609. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1610. *Gouv. du CAN., Trentième élection générale [...]*, p. 576-579, et 1237.

1611. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1974, vol. 7, p. 264.

1612. *Id.*, 7 avril 1975, vol. 7, p. 292.

1613. *Id.*, 27 septembre 1974, vol. 7, p. 271.

1614. *Id.*, 12 novembre 1974, vol. 7, p. 277.

que le maire reçoive un salaire de \$180.00 par année et qui accorde \$60.00 par année à chaque échevin; quant au secrétaire, son salaire est de \$180.00 par mois.

Le 2 mars, la Fabrique décide de louer le sous-sol de l'église à la disposition des personnes de l'Age d'or "Horizons Nouveaux" à raison de \$75.00 pour les dix-huit premiers mois, mais les dix-huit autres mois seront gratuits.

Le lendemain, le conseil demande à Télébec Ltée d'installer une boîte téléphonique au village, et au ministère de la Voirie, d'asphalter l'entrée du cimetière.

En avril, le Comité récréatif s'inquiète de ne pas avoir de réponse à sa demande d'acheter le terrain de jeux. Ce à quoi le conseil répond qu'advenant le cas où cet achat s'effectue, il faudra prévoir un droit de passage entre le terrain et le chemin. Puis, comme le contrat d'achat de l'aqueduc n'est toujours pas enregistré, donc non officiel, le conseil somme Lise Trottier de régulariser la situation sous peine d'être tenue responsable des frais occasionnés par ce retard.¹⁶¹⁵

Pour sa part, Aldo Côté rappelle au conseil que sa propriété, reconnue comme une plantation, est exempte de majoration de l'évaluation pour une période de trente ans. Le conseil lui demande alors une preuve indiquant l'année de cette reconnaissance.

En mai, la compagnie Télébec avise le conseil que l'installation d'une boîte téléphonique ne serait pas rentable compte tenu de l'investissement. Le conseil insistera en expliquant la situation plus en détail. Puis, on apprend que Marcel Leblanc demande \$1,000.00 pour le terrain de jeux. Le conseil réfléchira à cette offre. Par ailleurs, la bâtisse appar-

tenant à Hudon & Frère est devenue dangereuse; on leur demandera de la démolir ou de la rénover. Ensuite, on discute de la fermeture du rang 10 qui pose toujours un problème. Il est convenu d'inviter les intéressés à une assemblée qui se tiendra le 15 mai afin d'en venir à une décision. À ce moment-là, après une longue analyse, on décide qu'on se rendra sur les lieux et qu'on réévaluera la question.¹⁶¹⁶ On reprend la discussion le 20 et on finit par conclure qu'il est plus avantageux de fermer le rang 10 sur les lots numéros 5B C D et E, soit une longueur d'environ sept arpents, comme le demande Allard Girard. Le 23, c'est par le règlement numéro 171 qu'on officialise cette fermeture.

Au début de juin, la municipalité de Ham-Nord tente d'approcher celle de Notre-Dame afin de partager un service de protection contre les incendies, ce que le conseil refuse.¹⁶¹⁷

En juillet, on nomme Germain Paquette conseiller au siège numéro 1, suite à la démission d'Yvon Plante. Or, le mois suivant, Germain Paquette refuse le poste. Puis, le Bureau d'Hygiène et le ministère de l'Environnement signalent que le conseil devra faire nettoyer les sources. De plus, on renouvelle l'entente avec Ernest Morasse à propos du dépôt qu'on continue de louer pour \$100.00 par année pour trois ans. Ensuite, Marcel Leblanc demande que la municipalité entretienne le chemin du Domaine Les Vacanciers. On lui répond de faire une sortie convenable avant qu'on entreprenne une étude sérieuse de ce projet.¹⁶¹⁸ L'assemblée se termine par la proposition que Fernand Leblanc soit nommé conseiller au siège numéro 1.

À la fin d'août, le conseil demande au Centre de main-d'oeuvre l'octroi de \$36,810.00, car on a ajouté au

projet Initiatives locales la construction d'un garage municipal. On nomme alors Oscar Ramsay promoteur du projet.¹⁶¹⁹

Au début de septembre, afin de se conformer à une directive de la Direction générale de l'Environnement, on lui fera parvenir un échantillon d'eau pris au robinet de la Caisse Populaire. Puis, on demande au Service d'accueil d'Asbestos d'implanter un CLSC à Notre-Dame. Enfin, la municipalité acquiert de Marcel Leblanc, un terrain situé sur le Domaine Les Vacanciers Enrg.¹⁶²⁰ Deux semaines plus tard, on envisage la construction d'un réservoir pour emmagasiner de l'eau potable et assurer un service plus satisfaisant.¹⁶²¹

En octobre, le Centre hospitalier d'Asbestos avise le conseil qu'on étudiera sa demande d'intégration d'un CLSC lors de la prochaine réunion. Par ailleurs, on accepte l'exigence de Marcel Leblanc de \$11,500.00 comptant pour son terrain. Puis, on étudie la question de transformer en rue un chemin de 1,465 pieds qui traverse une partie de terrain d'Adélar Lapointe, sur le lot numéro 21A. Il faudra donc acheter l'espace requis pour ce projet.¹⁶²² Le 20, on délibère encore sur cette question et on décide de l'acheter pour la somme symbolique de \$1.00. Le terrain comprend une largeur de 66 pieds et aussi une enclave de 20' x 20' qui servira à la construction d'une bâtisse pour la pompe à incendie. La cession et l'acceptation du terrain deviennent les clauses du règlement numéro 172.¹⁶²³ La rue portera le nom de "rue Lapointe".

À la même assemblée, on adopte le règlement numéro 173 qui impose l'obligation de détenir un permis de construction pour ériger une nouvelle bâtisse. Aux nouvelles constructions de la rue Lapointe on impose un solage en

1615. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 avril 1975, vol. 7, p. 292-293.*

1616. *Id., 15 mai 1975, vol. 7, p. 296-297.*

1617. *Id., 2 juin 1975, vol. 7, p. 299.*

1618. *Id., vol. 8, 1975-1980, p. 3.*

1619. *Id., 22 août 1975, vol. 8, p. 4.*

1620. *Id., 2 septembre 1975, vol. 8, p. 6.*

1621. *Id., 19 septembre 1975, vol. 8, p. 8.*

1622. *Id., 6 octobre 1975, vol. 8, p. 10.*

1623. *Id., 20 octobre 1975, vol. 8, p. 11-12.*

ciment ou en blocs de ciment, une distance minimum de vingt-cinq pieds de la rue, une fosse sceptique, le revêtement dans les deux ans du début de la construction, que les terrains soient propres et entretenus jusqu'à la rue. Ce règlement vise le contrôle et la planification du développement domiciliaire et touche à tous les genres de constructions. Les deux règlements seront soumis à l'approbation de la population le 30.

Entre temps, le Comité récréatif annule son option sur le terrain de Marcel Leblanc. Quant au chemin menant au Domaine Les Vacanciers, on demande à Marcel Leblanc de dégager la municipalité de toute réclamation en cas de bris. Enfin, le projet Initiatives locales est accepté, mais avec un budget de \$22,500.00 et on décide de l'accepter quand même.

Le 26, Oscar Ramsay est réélu maire tandis que Victorin Leclerc et Lionel Plante sont élus conseillers aux sièges numéros 4 et 6. Le siège numéro 5 fera l'objet d'une élection le 2 novembre 1975, car Paul-Doris Lavigne et Alfred Roy sont mis en nomination. Toutefois, il semble que le premier ait annulé sa candidature, car Alfred Roy est assermenté et siège au conseil le 30.¹⁶²⁴ Ce soir-là, le conseil attend pendant deux heures et comme aucun propriétaire ne s'oppose aux règlements numéros 172 et 173, ils sont déclarés approuvés par les électeurs.¹⁶²⁵

Au début de décembre, Rosaire Sévigny, président du Comité récréatif, demande la collaboration du conseil à propos de l'organisation de jeux pour les jeunes. Ce que le conseil endosse "dans la mesure du possible". De plus, on demande au Haut-Commissariat à la Jeunesse, une subvention applicable à 80% du prix d'achat du terrain de jeux.¹⁶²⁶ Enfin, on permet à la secrétaire de tra-

vailler dans le cadre du projet Initiatives locales nommé "Travaux Municipaux 76", à mi-temps. Le 9, on adopte le règlement numéro 174 dont on a discuté la veille, et qui impose une compensation de \$50.00 par famille, magasin, garage ou manufacture à bois et de \$125.00 pour l'Hôtel. À propos de l'eau, un contribuable demande au conseil si les sources ont été nettoyées, clôturées et couvertes, ce à quoi on répond par l'affirmative. La séance se termine par une demande au ministère de la Voirie d'octroyer la construction du Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 25 et 26, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25, le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19, le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5 et pour épandre une couche de gravier sur la rue Lapointe.

Le 28, Adélar Lapointe et Arsène Nolette sont élus marguilliers. Rosaire Sévigny et Marcel Leblond occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Victorin Leclerc et Jean-Paul Fortier entament la dernière année de leur mandat.

Au début de janvier 1976, on soupçonne l'huile à chauffage, utilisée pour chauffer la bâtisse de la pompe à incendie, de contaminer l'eau potable. Aussi, on abandonne les services de la Coopérative de Victoriaville pour les pétroles Irving Inc.¹⁶²⁷ Le 19, on discute l'achat du camion d'Yvon Plante; on l'examinera plus attentivement avant de prendre une décision. En attendant, on accède à la demande de certains propriétaires de chalets en faisant entretenir le chemin qui y mène, les fins de semaine.

Au début de mars, le conseil s'oppose à la fusion du bureau d'enregistrement de Ham-Sud avec tout autre bureau que ce soit.¹⁶²⁸ Puis, on renouvelle la demande auprès de la compagnie Télébec Ltée, afin de procéder à l'installa-

tion d'une boîte téléphonique près de la Caisse Populaire. Ensuite, on nomme Lionel Plante pro maire pour remplacer Alfred Roy. Enfin, on décide de vendre un camion Chevrolet 1952; les offres seront ouvertes le 5 avril.

En avril, suite à une demande du ministère des Transports, on dresse la liste des priorités concernant les réparations de chemins à effectuer. En ce qui concerne la municipalité, il s'agit de la rue Lapointe; quant au ministère de la Voirie, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 viennent en tête, suivi du rang 1 Sud, sur les lots numéros 18 et 19.¹⁶²⁹ Le 15 avril, on revient sur cette question pour demander au ministère des Transports de subventionner ces travaux auxquels on ajoute le pavage de la route 161 sur une longueur d'environ un mille dans le village.

Le 3 mai, le conseil accepte la demande d'un représentant du Foyer Saints-Anges de Ham-Nord d'endosser le projet d'agrandissement de cette institution. Puis, on apprend de la Régie des services publics, le projet de fusion des compagnie Télébec et Téléphone du Nord de Québec, ce que le conseil s'empresse d'approuver. Ensuite, la Caisse Populaire double le loyer de ses locaux pour les assemblées municipales, qui passe de \$75.00 à \$150.00; cependant, on lui offre de payer \$6.25 par séance.

En juin, on ajoute à cette offre, \$4.78 par mois pour le téléphone. Puis, on somme Hudon & Frère de donner suite à la demande du conseil de démolir ou de rénover leur bâtisse et de nettoyer le terrain dans un délai de trente jours. On nomme Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 5 pour remplacer Alfred Roy qui est décédé.¹⁶³⁰ Enfin, on étudie la recommandation du ministère de l'Environnement d'améliorer la qualité de l'eau.¹⁶³¹

1624. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 26 octobre 1975, vol. 8, p. 16-18. Oscar Ramsay, Victorin Leclerc, Alfred Roy et Lionel Plante sont assermentés le 30.*

1625. *Id., 30 octobre 1975, vol. 8, p. 18-19.*

1626. *Id., 1er décembre 1975, vol. 8, p. 21-22.*

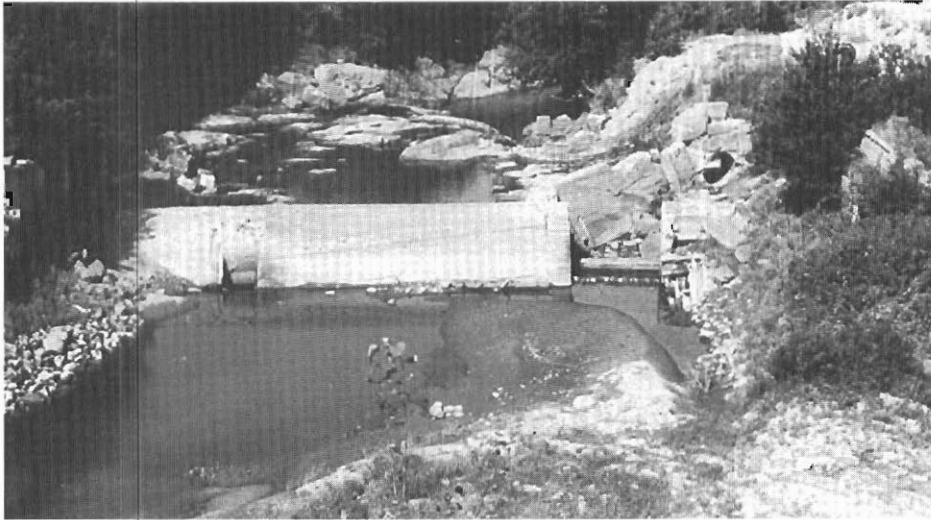
1627. *Id., 8 janvier 1976, vol. 8, p. 29.*

1628. *Id., 1er mars 1976, vol. 8, p. 31.*

1629. *Id., 5 avril 1976, vol. 8, p. 34.*

1630. *Alfred Roy, époux de Marie-Anne Martin, décède le 15 avril 1976 à l'âge de 73 ans. Il est inhumé le 18. Par. N.-D.-L.-H., Registre civil et religieux, S-3, p. 208.*

1631. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 juin 1976, vol. 8, p. 39-41.*



La chaussée, dernier vestige du moulin de Bertrand Trottier.

Le 5 juillet, le conseil refuse d'accéder à une demande de souscription de Jeannot Aubert au nom du Club des Lions de Ham-Nord, qui est en train de se former. Puis, on décide de vendre le camion à Jacques Ramsay qui en a offert \$75.00. Ensuite, on forme un comité composé de Jacques-Omer Côté, Yvon Plante, Fernand Leblanc et Adélar Lapointe, qui verra à organiser les secours en cas de sinistre. Dans la même veine des services sociaux, on nomme Wilfrid Ramsay, Jacques Ramsay, Daniel Ramsay, Yvon Nolette, Denis Lavigne et Noël Côté pompiers volontaires. Puis, comme on a reçu l'offre de \$10,000.00 du ministère des Transports, il est convenu d'en investir \$7,000.00 dans la rue Lapointe et d'utiliser le reste pour une nouvelle rue qu'on projette. En attendant, la municipalité doit acquérir les terrains qui entourent les sources qui appartiennent à Roger Paquette. Enfin, suite au refus de Wilfrid Ramsay d'occuper le poste de conseiller au siège numéro 5, on nomme André-E. Gobeil à la place.

Trois jours plus tard, on décide l'achat d'un terrain d'Adélar Lapointe au prix de \$1.00 afin d'ouvrir une nouvelle rue. Le règlement numéro 175 stipule que la rue aura 66 pieds de largeur sur une longueur d'environ 625 pieds reliant la rue Lapointe à la route 161 en longeant le ruisseau qui y coule. La nouvelle rue portera le nom de rue Grenier. De plus, on procède à l'achat d'un terrain de 100 pieds de rayon qui entoure chacune des quatre sources, au coût de \$2,500.00.¹⁶³²

Le 2 août, Jean-Baptiste Proulx tente de prendre la municipalité en défaut et présente au conseil une requête portant onze signatures et demandant qu'on rembourse l'argent collecté depuis 1974 pour l'eau, étant donné que l'aqueduc appartient toujours à la Société d'Aqueduc. Le conseil réplique en demandant à l'avocat Jean-Louis Provencher d'intenter une action contre lui et [...] afin de les obliger à payer leur compensation. Puis, on fera pression

après d'un ingénieur afin de pouvoir graveler la rue Lapointe avant l'automne.¹⁶³³ Le 26, on confie le contrat de gravelage à Bernardin Aubert.¹⁶³⁴

En septembre, des contribuables se plaignent que les enfants détériorent des arbres et des bâtisses. Le conseil réagit en demandant les services d'un travailleur social des Services sociaux de l'Estrie qui rencontrera les parents et les enfants concernés afin de régler le problème. Enfin, on commence à entrevoir le nettoyage du dépotoir.¹⁶³⁵

À la fin d'octobre, on accepte le gravelage des rues Lapointe et Grenier. Puis, après avoir décrété que la compensation pour l'eau sera applicable aussi aux locataires, on décide d'entreprendre le nettoyage des sources.¹⁶³⁶

Le 31, Fernand Leblanc, Ubald Lavigne et Bernard Dupuis sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3. Le 1er novembre, après avoir demandé au ministère des Affaires Municipales une subvention pour couvrir les frais des rénovations à l'aqueduc, on cherche quelqu'un pour surveiller l'aqueduc, mais on ne trouve personne de libre pour le faire. Malgré les travaux, la situation ne semble pas s'améliorer car le ministère de l'Environnement avise la population de continuer à faire bouillir l'eau pour la rendre potable.¹⁶³⁷

Des élections provinciales ont lieu le 15 novembre 1976. Dans le comté de Richmond, quatre candidats viennent briguer les suffrages populaires. À l'issue de cette élection, c'est Yvon Brochu¹⁶³⁸ représentant de l'Union nationale qui est proclamé vainqueur avec 7,778 voix

1632. *Mun. N.-D.-P.L., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 juillet 1976, vol. 8, p. 43-45.

1633. *Id.*, 2 août 1976, vol. 8, p. 45-46.

1634. *Id.*, 26 août 1976, vol. 8, p. 47.

1635. *Id.*, 14 septembre 1976, vol. 8, p. 48-49.

1636. *Id.*, 22 octobre 1976, vol. 8, p. 52-53.

1637. *Id.*, 6 décembre 1976, vol. 8, p. 57.

1638. Yvon Brochu, fils de Joseph Brochu, charpentier-menuisier, et d'Yvonne Trambly, naît le 25 avril 1944. Il fait ses études au collège du Sacré-Coeur et à l'externat classique Monseigneur-Racine à Asbestos, ainsi qu'au séminaire Saint-Charles-Borromée et à l'université de Sherbrooke où il complète des études en psychologie. Il est psychologue à la commission scolaire régionale Carignan de Sorel en 1969 et en 1970 et il oeuvre aussi dans le domaine de l'enfance exceptionnelle. Élu député du Ralliement créditiste dans Richmond en 1970, il est défait en 1973. Il joue le rôle de secrétaire d'un membre du Parlement fédéral et de président du conseil supérieur du Parti créditiste en 1973. Il devient président du Parti créditiste présidentiel en 1974 et, après la fusion de ce dernier parti avec l'Union nationale, il est nommé conseiller spécial auprès du chef de cette dernière formation. Élu député de l'Union nationale dans Richmond en 1976, il devient leader parlementaire adjoint de l'Union nationale du 13 novembre 1979 au 1er juillet 1980. Il ne se présente pas aux élections de 1981. De 1981 à 1990, il est traducteur pour deux périodiques. En 1984, il est ordonné ministre de l'Église universelle de Dieu et, à ce titre, dessert la région des Cantons-de-l'Est jusqu'en 1991 et les régions de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean à compter de 1991. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1772-1992*, p. 109.

(39,1%) contre 5,871 (29,6%) pour son plus proche adversaire le libéral Yvon Vallières. Le représentant du Parti québécois Maurice Tremblay remporte 5,294 voix (26,6%), ce qui laisse à Serge Lepage, représentant le parti R. C., 925 voix (0,5%). Le taux de participation est de 86,2%. À Notre-Dame-de-Ham, la population s'élève à 295 personnes¹⁶³⁹ et la liste électorale comporte 209 noms; de ce nombre, 184 (88%) se prévalent de leur droit de vote. Cependant, les opinions sont aussi très partagées puisqu'on accorde 58 votes (31,5%) à Yvon Brochu, 59 (32%) à Maurice Tremblay, 53 (28,8%) à Yvon Vallières et 14 (7,6%) à Serge Lepage¹⁶⁴⁰. Le 25 novembre, le chef du Parti québécois, René Lévesque, devient le premier ministre de la province de Québec. C'est la première fois que la population accorde le pouvoir au Parti québécois.

Le 2 décembre, Michel Trottier et Fernand Leblanc sont élus marguilliers. Adélar Lapointe et Arsène Nolette occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Rosaire Sévigny et Adélar Lapointe entament la dernière année de leur mandat.

Peu après, le conseil municipal refuse la participation financière demandée par le Club Paul Air Inc. de Saint-Paul. Puis, on amende l'article 9 des règlements numéros 169 et 174 par le règlement numéro 176 qui élève le montant de la compensation pour l'eau de \$50.00 à \$80.00 tant pour les propriétaires que pour les locataires, et à \$160.00 pour l'Hôtel.¹⁶⁴¹ Le 8, Paul Jeannotte invite le conseil à faire partie du comité pour l'implantation d'un site d'enfouissement sanitaire régional qui serait situé dans la région d'Asbestos. On répond qu'on n'est pas intéressé par ce service en commun.

Le 3 janvier 1977, le conseil demande au ministère de la Voirie d'accorder les octrois nécessaires pour

améliorer le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25, soit l'asphaltage d'environ un mille sur la route numéro 161, et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. On pourrait aussi construire une sortie qui passerait derrière le village. De plus, on souhaite terminer la construction du Chemin Saint-Philippe et enfin, faire une forme et graveler le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5. À la même assemblée, on charge Amédée Poirier de confectionner des boîtes pour le sable qu'on placera un peu partout pour servir de dépannage.

Le 18, le ministère des Transport avise la municipalité qu'il lui remet la responsabilité de l'entretien d'une longueur de 780 pieds sur l'ancienne route 34. Par ailleurs, le conseil demande au même ministère de paver les rues Lapointe et Grenier ainsi que l'entrée du cimetière. Puis, on présente un projet dans le cadre du programme Canada au Travail 1977-78 qui consiste à clôturer, nettoyer et aménager les quatre sources, déblayer le dépotoir, entretenir le cimetière, améliorer l'environnement, construire une remise pour entreposer le camion et l'outillage, nettoyer le ruisseau sur le lot numéro 21B, près de la route 161, aider les personnes âgées en veillant à leur entretien quotidien et faire le grand ménage du presbytère et de l'église. Le coût du projet est évalué à \$60,000.00.¹⁶⁴²

Le 7 février, la commission scolaire de Victoriaville prévient le conseil municipal que les lots numéros 15 et 16 du rang 1, qui relèvent de la Commission scolaire de l'Asbesterie seront annexés à son territoire. Par ailleurs, le CLSC d'Asbestos avise le conseil qu'on a commencé à dispenser des services à Notre-Dame. De plus, on apprend que le projet Canada au Travail a été accepté, mais que le budget de \$60,000.00 espéré a été réduit à \$45,780.00, ce qui permet d'engager sept journaliers pour 30 semaines chacun. Par ailleurs, on adopte le règle-

ment numéro 177 qui vise à acquérir le terrain nécessaire autour des sources, pour la somme de \$2,500.00 et à le clôturer. Le règlement prévoit aussi la continuation de la rue Lapointe ainsi que l'imposition d'une compensation pour le service d'aqueduc de l'ordre de \$80.00 pour tous les particuliers et commerces sauf l'Hôtel qui écope d'une facture de \$160.00. Le 21, on propose le règlement à la population et personne ne s'y objecte.

Le 15 février, les marguilliers renouvellent la location du sous-sol de l'église au Club de l'Age d'or Horizons Nouveaux pour deux ans, gratuitement et incluant le chauffage et l'électricité.

Le 7 mars, le conseil décide d'acheter une partie de terrain entourant les sources sur le lot numéro 22C du rang 1, appartenant à Roger Paquette, au prix de \$2,500.00. On doit aussi modifier le règlement numéro 177 car les clôtures coûtent \$875.00 et l'installation des conduites d'eau sur la rue Lapointe, \$2,800.00. En outre, plusieurs citoyens demandent un local à vocation communautaire dans le village. Le conseil encourage un tel projet.

Le 4 avril, dans le but de protéger l'environnement, le conseil adopte le règlement numéro 178 décrétant la démolition de bâtiments ou d'objets nuisibles, inutiles ou brisés. On avisera les intéressés qui auront 30 jours pour exécuter les travaux de démolition ou de rénovation sans quoi, la municipalité les fera faire à leurs frais. Ce serait suite à l'adoption de ce règlement qu'on démolit ce qui reste du moulin de Bertrand Trottier.¹⁶⁴³

Le 2 mai, à un questionnaire du Parti québécois le conseil répond en favorisant le développement des routes secondaires plutôt que le développement des autoroutes. On répond aussi que les priorités locales en matière de voirie con-

1639. *Gouv. du Q., Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond, Juin 1991, p. 1.*

1640. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1976 [...] p. 346-348.*

1641. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 décembre 1976, vol. 8, p. 59-60.*

1642. *Id., 18 janvier 1977, vol. 8, p. 65-66.*

1643. *Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 12.*

sistent en l'asphaltage du rang 1 Sud et du rang 2 Sud ainsi que le gravelage du rang 10 et le nettoyage des fossés. On ajoute à la liste, l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Par ailleurs, on fait pression sur le Dr Denis Lazure de Québec, afin de maintenir ouverte la pharmacie du Dr Frenette à Ham-Nord. Enfin, on décide d'appliquer le règlement numéro 178 à Hudon & Frère pour qu'il démolisse sa vieille bâtisse.

Le 6 juin, le conseil accorde à Emmanuel Ramsay, Michel Bergeron et Hudon & Frère, 30 jours pour rénover leurs immeubles.

Trois jours plus tard, le conseil amende le règlement numéro 173 concernant les permis de construction. Désormais, toute construction nécessitera un permis délivré par la corporation municipale qui se réserve le droit de démolir celles qui ne seront pas conformes au règlement et on imposera une amende de \$100.00 plus \$10.00 pour le permis aux contrevenants. Puis, on décide de lancer un appel d'offre pour la démolition de la bâtisse de Hudon & Frère et la suppression des branches qui s'y trouvent et qui nuisent à la visibilité routière. L'ouverture des soumissions se fera le 4 juillet. Ensuite, on nomme Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 5. Enfin, on demande au ministère des Transports de faire disparaître les vieilles automobiles qui traînent un peu partout et à Marcel Grenier de bien vouloir démolir sa vieille grange.¹⁶⁴⁴

Le 4 juillet, le conseil accorde 30 jours à Hudon & Frère pour démolir sa bâtisse. De plus, on demande encore au ministère des Transports de faire disparaître les vieilles automobiles qui traînent chez Hector Ramsay.

Le 1er août, Guy Hudon écrit au conseil qu'il a commencé à démolir la bâtisse de Hudon & Frère et qu'il prévoit continuer le nettoyage des lieux. Le conseil lui répond d'accélérer le rythme et on

lui accorde encore trois semaines "maximum" pour terminer les travaux. Puis, on prépare un nouveau projet Canada au Travail pour lequel on demande la somme de \$43,760.00.

Le 6 septembre, la Commission scolaire de Victoriaville avise le conseil que les lots numéros 15 et 16 du rang 1 seront annexés sous peu. Pour sa part, le député Brochu annonce qu'il a recommandé au Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et Sports d'accorder à la municipalité, une subvention de \$500.00. Puis, on demande à nouveau au ministère de la Voirie d'asphalter le rang 1 centre, à partir de la route 161, sur une longueur d'un mille. Enfin, on fixe le salaire des pompiers à \$4.50 l'heure.

Le 12, le conseil impose un prélevé spécial de \$3.50 par \$100.00 d'évaluation à tous les propriétaires concernés par le réseau d'aqueduc. Puis, on avise ceux qui possèdent des champs où le foin est trop haut, de bien vouloir le couper afin d'éviter les risques d'incendie.

Au début d'octobre, Fernand Leblanc avise le conseil qu'il a démoli son vieux garage. Par ailleurs, certains contribuables se plaignent de l'imposition de la taxe spéciale.¹⁶⁴⁵

Le 30, Oscar Ramsay est réélu maire, et Victorin Leclerc, Paul-Doris Lavigne et Lionel Plante conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁶⁴⁶

Le 7 novembre, le conseil demande encore une fois au ministère des Transports d'enlever les vieilles automobiles qui traînent dans le village. Il semble qu'à cette époque, le rang 1 centre soit asphalté. Puis, le conseil est saisi d'une pétition signée par 30 contribuables qui protestent contre le prélevé spécial sur l'eau. On organise un comité de bénévoles qu'on charge de relever la documentation concernant le coût de l'entretien de l'eau courante afin de

répondre aux arguments des protestataires et de proposer de nouvelles solutions.

Le 5 décembre, Paul-Doris Lavigne démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 5. On le remplace par Michel Trottier. Puis, on diminue le montant des taxes foncières de Michel Bergeron, car il a démoli sa grange-étable. Ensuite, on réimpose la compensation de \$80.00 pour l'eau courante à tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison et on maintient le montant de \$160.00 pour l'Hôtel. Enfin, on fixe le salaire de la secrétaire à \$280.00 par mois.

Le 18, Annette Toupin et Rita Gobeil deviennent les deux premières femmes élues au poste de marguilliers. Michel Trottier et Fernand Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Adélard Lapointe et Arsène Nolette entament la dernière année de leur mandat.

Pour la seconde fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est nul, car le bilan des actes civils et religieux indique 7 baptêmes, 10 mariages et 7 sépultures.

Le 2 janvier 1978, le ministère des Richesses naturelles avise le conseil qu'il en coûterait \$2,000.00 pour nettoyer la rivière Morasse, mais qu'il ne participe pas au financement de ce projet.

Au début de février, le conseil demande au ministère des Transports d'octroyer la corporation pour améliorer le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19 et le rang 2 Sud, sur les lots numéros 16A, 16B, 15A et 15B, car plusieurs accidents sont survenus à cause des courbes. Il faudra aussi travailler le rang 1 centre jusqu'à la forme qui date de quelques années sur les lots numéros 23 et 24, enfin à partir du rang 2 Nord jusqu'au pont Cormier, la forme est faite mais il reste à la graveler. À la fin de l'assemblée,

1644. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 juin 1977, vol. 8, p. 81-82.*

1645. *Id., 3 octobre 1977, vol. 8, p. 90-91.*

1646. *Paul-Doris Lavigne est assermenté le 30 octobre, Oscar Ramsay, Victorin Leclerc et Lionel Plante le 7 novembre.*

on nomme Laurent Ramsay conseiller au siège numéro 5.¹⁶⁴⁷

Le 3 avril, le ministère de l'Environnement demande au conseil de donner suite aux recommandations de l'automne dernier, de nettoyer et désinfecter les terrains autour des sources. On répond que ces travaux seront effectués dès que le temps sera propice. Puis, on demande au ministère des Transports d'asphalter l'entrée du cimetière.

Un mois plus tard, le conseil demande au ministère des Transports d'élargir la route 161 aux environs du cimetière. Au même moment, le ministère fait savoir au conseil qu'il refuse de paver l'entrée du cimetière.¹⁶⁴⁸

Le 5 juin, le conseil reçoit Micheline Desfossés du CLSC d'Asbestos afin de discuter des demandes de plusieurs contribuables à l'effet d'obtenir des services dans la localité. Bernard Dupuis amène immédiatement l'invitée chez lui, afin de lui montrer un espace qu'il se dit prêt à mettre à la disponibilité d'un médecin qui pourrait l'utiliser comme bureau et la pièce adjacente comme salle d'attente. Ensuite, on avise Hudon & Frère de démolir immédiatement l'immeuble "devenu très dangereux à cause des enfants qui peuvent aller jouer à cet endroit et aussi de la mauvaise apparence que reflète cet endroit".¹⁶⁴⁹

Le 3 juillet, on avise le ministère de l'Environnement que les travaux auprès des sources sont terminés. Puis, on autorise le maire à vérifier l'état de la démolition de l'édifice Hudon & Frère.

Le 7 août, le député Brochu informe le conseil qu'il a recommandé une subvention de \$10,000.00 au ministère des Transports pour l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Par ailleurs, on demande au ministère de l'Agriculture

d'octroyer la municipalité pour procéder aux réparations, d'abord du rang 10 sur les lots 2A, 2B, 2C, 3A, 3B, 3C, 4A et 4B, car ce Chemin sert au transport du bois de pulpe; ensuite de la "côte croche" du chemin Saint-Philippe Ouest sur le lot numéro 26A qu'il faudrait graveler; enfin du rang 1 Sud-Ouest sur les lots numéros 16C et 17A où il faut refaire la forme et la graveler. Puis, on autorise la secrétaire à rembourser les contribuables qui ont payé la taxe spéciale pour l'eau.

La semaine suivante, on ouvre la soumission de Sintra Inc. à propos de l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Cette maison offre d'exécuter le travail pour le prix de \$6.10 le pied linéaire pour une épaisseur de 2 pouces, sur une largeur de 22 pieds. On attend toutefois la soumission de Kiro Asphalte avant de prendre une décision. Par ailleurs, on projette l'organisation d'un système d'égoûts qu'on entend réaliser sous peu. Enfin, après avoir accepté la démission de Michel Roy comme pompier, on nomme Gérard Pépin responsable des pompes à incendie.¹⁶⁵⁰

Le 17 août, le conseil confie à Bernard Dupuis la négociation de l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier ainsi que l'entrée de la bâtisse du système contre les incendies et celle du cimetière avec la compagnie Sintra Inc.. On verra aussi à ce que les vieilles automobiles qui traînent le long de la rivière soient ramassées. Là-dessus, on demandera à Florent Charest s'il est d'accord pour qu'on les enfouisse sur son terrain. Enfin, Madeleine Pépin demande au conseil d'attester que le projet d'égoût est bel et bien en marche.

Quatre jours plus tard, le conseil donne suite à la demande de Madeleine Pépin et on recommande aussi sa demande de permis pour l'ouverture d'un restaurant. Ensuite, on demande au ministère de l'Environnement les normes

à respecter concernant le creusage d'un puit artésien. Enfin, on réitère la demande d'octrois auprès du ministère des Transports à propos des travaux à effectuer tels que décrit déjà plusieurs fois.¹⁶⁵¹

Le 28, environ vingt-cinq personnes se présentent à l'assemblée du conseil municipal afin d'exposer leurs griefs concernant le manque d'eau qui persiste depuis quelques semaines. On leur répond qu'on étudie présentement les solutions à ce problème, c'est-à-dire soit l'installation d'une pompe au ruisseau ou encore le creusage d'un puit artésien. Quant aux égoûts, on en vient à la conclusion que l'installation de fosses sceptiques serait la solution la moins coûteuse. On s'informerait des normes à respecter dans ce cas.

Le 5 septembre, le conseil demande au ministère des Richesses naturelles de déléguer quelqu'un susceptible d'aider à trouver une veine d'eau souterraine. Puis, après avoir pris connaissance des deux soumissions de Sintra et de Kiro-Asphalte de Saint-Norbert pour le pavage des rues Lapointe et de l'Église, on accorde le contrat à Sintra qui demande \$10,000.00, le second soumissionnaire pour un montant de \$18,375.00. Ensuite, on demande à Pellerin & Fils d'installer une pompe à eau pour remplir le réservoir.

Le 12, Lionel Plante et M. Bilodeau du ministère des Richesses naturelles, ont déterminé que l'endroit le plus propice au creusage d'un puit artésien serait à l'arrière de l'Hôtel. Le propriétaire du terrain, Adélar Lapointe, a fait un sondage et demande \$2,000.00 s'il s'y trouve une veine d'eau, ce que le conseil accepte. On s'engage à remettre le terrain dans son état original si on ne découvre pas d'eau.

Une semaine plus tard, on

1647. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 février 1978, vol. 8, p. 104.

1648. *Id.*, 1er mai 1978, vol. 8, p. 110.

1649. *Id.*, 5 juin 1978, vol. 8, p. 112-113.

1650. *Id.*, 14 août 1978, vol. 8, p. 116.

1651. *Id.*, 21 août 1978, vol. 8, p. 117-118.

décide de creuser le puit artésien à 12 pieds de la dernière source, car un sourcier a indiqué au maire qu'à cet endroit, ce serait un succès.¹⁶⁵²

La semaine suivante, un représentant de Pellerin & Fils, de Saint-Adrien, explique les matériaux nécessaires pour le creusage d'un puit artésien. On décide l'achat d'une pompe et des accessoires au prix de \$1,200.00 comprenant l'installation. Il reste à aviser Hydro-Québec pour procéder à l'organisation de l'électricité à cet endroit afin de faire fonctionner la pompe. Enfin, on avisera les propriétaires de chiens qu'il est interdit de laisser errer ces derniers et qu'il faut les attacher.¹⁶⁵³

Le 29 octobre 1978, Fernand Leblanc est élu conseiller au siège numéro 1. Pour ce qui est des sièges numéros 2 et 3, il y aura élection le 5 novembre 1978. Entre temps, il semble que l'adversaire de Rosaire Sévigny pour le siège numéro 2 se soit désisté, car il est assermenté comme conseiller. Quant au siège numéro 3, Bernard Dupuis récolte 51 voix, mais Jeannot Lavigne est proclamé vainqueur avec 119 votes.¹⁶⁵⁴

Le 6 novembre, on discute de l'élection et plusieurs se plaignent qu'il aurait fallu leur expliquer la procédure, car il semble qu'une voteuse non éligible ait été expulsée du bureau de scrutin pour avoir trop retardé les autres. Ensuite, la question du puit artésien soulève bien des commentaires: a-t-on un droit de passage pour s'y rendre? En cas de besoin, peut-on recourir à l'aqueduc municipal? Pourquoi voir installé le puit près des sources? On tente de calmer l'animosité des uns et des autres. Puis, on aborde la question d'un règlement qui interdirait les nouvelles constructions trop éloignées du centre du village afin de pouvoir économiser sur les services municipaux.¹⁶⁵⁵

Le 4 décembre, le conseil municipal reçoit une demande de Marie-Anne Perreault qui souhaiterait l'ouverture d'un chemin qui traverserait à la rue de l'Église, sur le terrain de M. Groleau, ce qui lui éviterait d'avoir à passer "par en haut de la rue ou par en bas". On refuse de s'avancer dans cette voie, car il ne s'agit pas d'un chemin municipal et on ne veut pas créer de précédent. Puis, on demande à Madeleine Pépin de déplacer son enseigne qui nuit près de la route 161. Après quoi, on décide de faire parvenir une mise en demeure à Hudon & Frère afin de l'obliger à démolir, car "le Conseil stipule que les dangers d'accidents proviennent de tôles ballottantes aussi danger pour les enfants de se faire écraser par les blocs de ciment [...]".¹⁶⁵⁶ Dans l'éventualité d'accidents, il sera tenu responsable. Ensuite, on renouvelle encore la demande auprès du ministère des Transports pour la réparation des chemins plusieurs fois décrite.

Le 12 décembre, on amende l'article 9 du règlement numéro 169 afin de pouvoir imposer la compensation pour l'eau, même aux propriétaires situés sur le réseau de l'aqueduc et qui refusent de recevoir les installations nécessaires, offertes par la corporation municipale. Les tarifs demeurent les mêmes que par le passé.

Le 17, Jacques-Omer Côté et Gérard Pépin sont élus marguilliers. Annette Toupin et Rita Gobeil occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Michel Trottier et Fernand Leblanc entament la dernière année de leur mandat.

Le 2 janvier 1979, Michel Magnan, technicien de la direction du contrôle de l'eau potable, envoie un compte rendu de sa visite à Notre-Dame. Il se dit satisfait des travaux exécutés près des sources et du réservoir, et il transmet un plan pour l'aménagement d'un puit artésien. On en confiera le creusage à

Pellerin & Fils. Puis, Madeleine Pépin demande l'indulgence du conseil en regard de l'enseigne de son restaurant. Ensuite, Rosaire Sévigny propose l'organisation d'une campagne de lutte contre les incendies avec visite des maisons et recommandations données aux propriétaires.

Le 31, la Fabrique renouvelle l'entente avec le Club de l'Age d'or Horizons Nouveaux afin qu'il puisse disposer du sous-sol de l'église pour ses activités, moyennant qu'il s'engage à défrayer le coût du chauffage et de l'électricité. De plus, on chargera la somme de \$10.00 par assemblée que les associations voudront y tenir.¹⁶⁵⁷

Le 26 février, le conseil a reçu six lettres identiques de contribuables se disant prêts à payer \$35.00 de compensation pour l'eau, tel qu'il était entendu en 1975, mais pas \$80.00. En plus d'émettre des doutes sur la validité de cette hausse, ils réclament des remboursements variant entre \$105.00 et \$210.00. On remet la décision à la prochaine assemblée.

Le 5 mars, on étudie la formulation d'un règlement qui obligerait les propriétaires à se munir d'une fosse sceptique et d'un champ d'épuration.

Au début d'avril, le conseil a reçu l'approbation des modifications apportées à l'article 9 du règlement numéro 169. Fort de ce support, on avisera les intéressés de voir au paiement de leur compensation dans les 10 jours suivants. Puis, sans rien précipiter, on s'adresse à Jeannette Hudon afin de connaître la date approximative à laquelle la bâtisse de Hudon & Frère sera démolie. Elle répond que son fils Guy a l'intention de démolir. Après quoi on adopte le règlement numéro 180 qui décrète l'interdiction de tous feux, dans quelque but que ce soit, à moins de se procurer un permis pour le faire.¹⁶⁵⁸ Ensuite, on pro-

1652. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 septembre 1978, vol. 8, p. 122-123.*

1653. *Id.*, 26 septembre 1978, vol. 8, p. 123-124.

1654. *Fernand Leblanc, Rosaire Sévigny et Jeannot Lavigne sont assermentés le 6 novembre.*

1655. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1978, vol. 8, p. 131-132.*

1656. *Id.*, 4 décembre 1978, vol. 8, p. 135-136.

1657. *Par. N.-D.-A.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 128.*

1658. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 avril 1979, vol. 8, p. 152-155.*



Manufacture Hudon & Frères.

jette de peindre les bornes-fontaines et l'édifice de protection contre les incendies.

Le mois suivant, le conseil accepte de vendre un morceau de terrain de 35 pieds par 30 à Michel Ducoeur pour le prix de \$1.00. L'assemblée se termine sur la décision de rendre une visite au salon funéraire afin d'offrir à Lionel Plante, qui vient de perdre son épouse, les sympathies qui s'imposent.¹⁶⁵⁹

Le 22 mai 1979, ont lieu des élections fédérales. Dans le comté de Richmond-Wolfe, la liste électorale comprend 43,569 noms mais 33,630 bulletins de vote (77,2%) sont déposés dans les boîtes de scrutin. Le nombre des candidats qui terminent cette campagne électorale atteint des records. En effet, pour la première fois, six nouveaux candidats s'affrontent: Alain Tardif représente le Parti libéral, Roger Bibeau le Parti progressiste-conservateur, Denis Beaudoin le Crédit social, Lida Bourgeois pour le Nouveau Parti démocratique, Fern Prince pour le Parti rhinocéros qui présente un candidat pour la première fois dans le comté, comme l'Union populaire, représenté par Guy Baillargeon.

L'analyse du résultat du scrutin indique que la population accorde de nouveau sa confiance au Parti libéral en portant Alain Tardif au pouvoir avec 15,135 voix (45%) en sa faveur. Le créditiste Denis Beaudoin se classe au second rang en récoltant 14,662 voix (43,6%). Viennent ensuite le progressiste-conservateur Roger Bibeau qui reçoit 2,472 voix (7,4%), la candidate du Nouveau Parti démocratique Lida Bourgeois qui obtient 551 voix (1,6%); quant à Fern Prince, du Parti rhinocéros, il compte sur 414 voix (1,2%) et Guy Baillargeon de l'Union populaire, sur 162 voix (0,5%).¹⁶⁶⁰

Le 4 juin, le conseil reçoit une lettre de Jeannette Hudon qui lui apprend qu'elle s'affaire à peindre chez Hudon & Frère. Puis, on demande au ministère des Transports de céder à la corporation municipale une partie de chemin qui va de l'ancienne route 34 jusqu'à l'ancien pont Trottier sur le lot numéro 20A, car il n'est plus d'aucune utilité. On songe à le vendre à Michel Ducoeur pour la somme de \$1.00; ce dernier se dit prêt à exploiter les lieux "pour le bien de la corporation". On s'informerait auprès du ministère des Affaires Municipales si la chose est possible.

Le 11, malgré que Bernard Dupuis porte le titre de président dans la présentation du procès-verbal du conseil d'administration de la Caisse Populaire, il demeure que la signature de Bernard Leclerc apparaît à la fin du document.¹⁶⁶¹ Le 20 novembre, Bernard Leclerc demande au président Bernard Dupuis de démissionner. On soumet la question au vote secret qui conclut à 4 voix contre 3, que le président demeure en place.¹⁶⁶²

Le 17 juin, la Fabrique vend à Bernard Dupuis, un terrain de 277 pieds x 150, pour la somme de \$500.00.¹⁶⁶³

Le 3 juillet, le conseil a appris que le chemin qui relie l'ancienne route 34 et le pont Trottier appartient à la municipalité et qu'elle peut en disposer comme bon lui semble. Par contre, on a reçu une lettre de l'avocat Moisan qui laisse entendre que la municipalité n'est peut-être pas dans son droit dans l'histoire de la compensation pour l'eau. Afin de solidifier sa position, le conseil consultera un autre avocat. Puis, on s'informerait pour savoir si le ministère de l'Environnement ne pourrait pas aider à la démolition de l'ancienne usine Hudon & Frère. Dimanche, le conseil visitera les lieux afin de prendre une décision.

Le 6 août, le conseil approuve la demande d'Alain Hautot pour un permis de construction d'une auberge dont les travaux sont évalués à \$160,000.00. Puis, Rosaire Sévigny montre des photos de la bâtisse Hudon & Frère illustrant les dangers d'accidents, la mauvaise apparence, etc.. Jeannette Hudon, présente à l'assemblée, dit que la bâtisse appartient à son fils Guy et les choses en restent là.

Le lendemain, on amende le règlement numéro 173 afin d'obliger tout propriétaire qui procède à une construction ou à des rénovations majeures, à se munir d'un permis de construction sous peine d'une amende de \$100.00. On

1659. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1979, vol. 8, p. 157-159.*

1660. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 516 et 672. Pour le moment, on ignore les résultats au plan local.

1661. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes de l'assemblée générale, vol. 2, p. 68-73.*

1662. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 186-187 [volume numéroté 54].*

1663. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 129.*

adopte aussi le règlement numéro 179 qui décrète la fermeture du chemin reliant la rue principale jusqu'au pont Trottier; ce chemin sera remis à l'ancien occupant et devient à sa charge.

Au début de septembre, le conseil demande à la sûreté du Québec d'exercer une surveillance aux abords du village afin de constater l'excès de vitesse qui s'y fait de manière générale et d'en faire un rapport au conseil. Puis, on reçoit une mise en demeure du Service juridique qui apprend que le puit artésien fonctionne illégalement, car il n'a pas été approuvé par le ministère des Affaires Municipales. Par ailleurs, on demande à Hector Ramsay de produire un plan du Domaine Mont Sévigny afin de mieux en gérer le développement.¹⁶⁶⁴

Le 14, le conseil prépare un projet Canada au Travail afin de couper des branches, d'entretenir la patinoire, de rénover les trottoirs, d'entretenir la piste de raquette et de ski de fond sur environ trois milles, organiser une "glissade" pour les jeunes, assainir les eaux usées et nettoyer les abords de la rivière Nicolet.

Quatre jours plus tard, le conseil adopte le projet qu'on baptise du nom de "L'environnement on s'en occupe" et on organise le fonctionnement de son administration dans l'éventualité où il serait accepté.¹⁶⁶⁵

Le 28 octobre, Oscar Ramsay est réélu maire, Marcel Leblond, Laurent Ramsay et Lionel Plante, conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.

Le 5 novembre, le conseil est invité à participer à l'ouverture officielle d'un local permanent du CLSC d'Asbestos à Ham-Nord. On délègue le maire pour y assister. Puis, on étudie le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver. Cependant, cette fois-ci, c'est par acte notarié qu'on réengage André Taschereau pour le déneigement et

François Langlois pour le sablage, en spécifiant "Le contrat peut être résilié en n'importe quel temps, si le conseil est unanime à reconnaître que l'entrepreneur est incapable de donner satisfaction [...]".¹⁶⁶⁶

Le lendemain, le conseil adopte le projet Canada au Travail "L'Environnement on s'en occupe" sous la forme du règlement numéro 181.

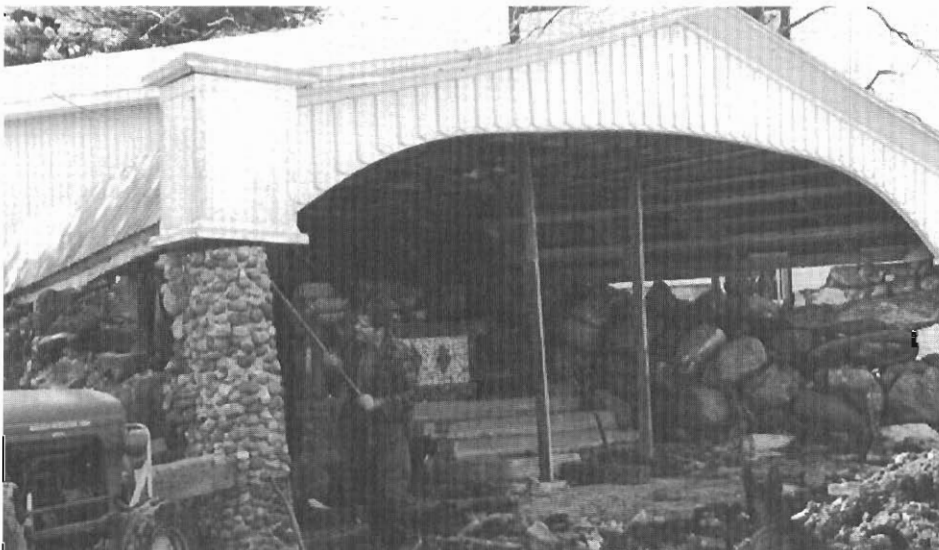
Le 27 novembre 1979, Bernard Dupuis remet sa démission comme président de la Caisse Populaire. On procède immédiatement à l'élection du nouveau président, au vote secret. Bernard Leclerc est alors élu.¹⁶⁶⁷ Puis, après que Bernard Leclerc lui ait demandé si elle préférerait donner sa démission, on vote à 5 voix contre 2 en faveur du licenciement de Laura Fréchette.¹⁶⁶⁸ Le 18 décembre, on offre le poste à Pierre Grenier qui l'accepte.

Le 3 décembre, Jeannot Lavigne démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 3. Puis, on apprend que le projet "L'Environnement on s'en occupe" a été accepté avec un budget de \$12,960.00, ce qui permet d'engager trois personnes pour vingt semaines chacune.

On décide alors que le travail consistera à l'entretien de la patinoire et de la piste de ski de fond, construire une bâtisse pour le changement de chaussures pour les patineurs, réparer les clôtures, couper des branches, entretenir le cimetière, identifier les rangs et les maisons. S'il reste du temps et de l'argent, on s'occupera de la réparation des trottoirs. Enfin, on ouvre le poste de secrétaire pour lequel on demande une personne qualifiée. Les soumissions seront ouvertes le 17 décembre.

Le 16, Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier sont élus marguilliers. Jacques-Omer Côté et Gérard Pépin occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que les deux pionnières Annette Toupin et Rita Gobeil entament la dernière année de leur mandat. Puis, comme Gérard Pépin a quitté la paroisse, on élit Benoit Paquette pour le remplacer pour la fin de son terme.

Le lendemain, le conseil est saisi d'une pétition signée par dix contribuables du rang 10 demandant la rénovation de ce rang et de la Grande Ligne entre les comtés Arthabaska et Richmond. On demandera au ministère de l'Agriculture d'y voir, notamment sur



La grotte était en piteux état avant la réparation de 1980, Claude Lambert un des bénévoles à l'oeuvre.

1664. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 septembre 1979, vol. 8, p. 173-175.*

1665. *Id., 18 septembre 1979, vol. 8, p. 177.*

1666. *Id., 5 novembre 1979, vol. 8, p. 185.*

1667. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3, p. 187-188 [volume numéroté 54].*

1668. *Id., p. 190.*

les lots numéros 2A, 2B, 2C, 3A, 3B, 3C, 4A et 4B. Il faudrait refaire la forme de ces chemins et les graveler. Ensuite, on adopte le règlement numéro 182 qui décrète que tout chien devra être attaché sous peine d'être remis à la Société Protectrice des Animaux. On amende aussi le règlement numéro 180 pour étendre l'interdiction de faire des feux à toute l'année. Enfin, on a reçu les offres de services pour le secrétariat de Laura L.-Fréchette et de Christiane Leblanc. Comme cette dernière n'a pas indiqué de salaire, le maire la rencontrera afin d'obtenir cette information.

Le 7 janvier 1980, le conseil nomme Hector Ramsay conseiller au siège numéro 3 pour combler le poste laissé vacant par la démission de Jeannot Lavigne. Il prend son siège immédiatement. Puis, on discute du projet en cours et on décide de ne pas entretenir la piste de ski de fond, et d'engager un menuisier pour construire la bâtisse des patineurs. Ensuite, on décide l'achat d'une dactylo.

En janvier-février se déroule la première édition du carnaval de Notre-Dame.¹⁶⁶⁹

Le 4 février, le conseil refuse d'adhérer à l'Association québécoise d'Urbanisme. Puis, on discute du projet Canada au Travail et surtout de la "cabane à la patinoire" pour laquelle Julien Côté accepte de prêter une plinthe, Jeannette Hudon offre à vendre de la laine minérale et Hector Ramsay du bois pour le plancher. Puis, on songe à s'unir avec la municipalité de Ham-Nord au sujet de la protection contre les incendies. Par ailleurs, Rita Gobeil demande au conseil s'il est possible de fermer la chaussée du moulin afin de faciliter le sport de la pêche. Finalement, on remplace la secrétaire Laura L.-Fréchette par Christiane Leblanc avec un salaire de \$260.00 par mois.¹⁶⁷⁰



Procession aux flambeaux lors de l'inauguration de la grotte après les réparations en 1980.

Le 18 février 1980, la population canadienne doit se rendre dans les bureaux de scrutins. Le comté de Richmond-Wolfe compte alors 44,599 personnes aptes à voter. De ce nombre, 33,387 (74,9%) vont déposer leur bulletin de vote dans les boîtes de scrutin. Le dépouillement des bulletins de vote confirme la fidélité de la population à l'idéologie libérale. En effet, la réélection d'Alain Tardif ne semble étonner personne, puisqu'il reçoit l'appui de 21,104 personnes (63,2%). Son plus proche adversaire, Denis Beaudoin du Parti progressiste-conservateur récolte 8,365 voix (25%), André Cardinal du Nouveau Parti démocratique 1,477 (4,4%), le créditiste Serge Boissonneault 1,322 (4%) et Denis Caron du Parti rhinocéros 876 (25,9%).¹⁶⁷¹

Le 3 mars, le conseil municipal discute de plusieurs questions: organisation d'un centre communautaire, aménagement du pont près de chez Robert Côté, asphaltage des trottoirs et construction d'un réseau d'égout, sans toutefois prendre aucune décision. Un mois plus tard, le conseil demande à M. Vaillancour du ministère des Transports, d'appuyer le projet de construction d'un nouveau pont près de chez Robert Côté.¹⁶⁷²

À cette époque, le journal L'Union publie un reportage sur un atelier de viande non comestible relancée par la compagnie C.F. Langlois et Frères Inc., c'est-à-dire François et Claude Langlois. En réalité, la petite usine a d'abord été la propriété de Robert Leblanc qui l'a cédée à Gérard Pépin. Ce dernier la vend à son tour à François Langlois qui l'exploite depuis peu. Située près du cimetière, l'atelier fournit de l'emploi à cinq personnes.¹⁶⁷³

Le 15 avril, le curé Plante émet une lettre circulaire pour demander aux paroissiens leur participation à la reconstruction de la grotte. Michel Roy et Wilfrid Ramsay indiquent que les dons devront parvenir au curé avant le 20 mai.¹⁶⁷⁴

Au début de mai, à propos de la fermeture d'un chemin en date du 7 août et sa remise à Michel Ducoeur, le conseil rectifie les mots "que ce chemin retourne à l'ancien occupant" par "le nouvel occupant". Puis, le député répond qu'il a été décidé de rénover le vieux pont cet été plutôt que d'en construire un nouveau.¹⁶⁷⁴

Le 20 mai 1980 a lieu le premier référendum québécois. À cette occasion,

1669. *Le Feuillet Paroissial*, 18 février 1990.

1670. *Le changement de secrétaire est officiel à partir du 11 février. Cependant, c'est Christiane Leblanc qui signe le procès-verbal du 4 février. La nouvelle secrétaire est assermentée le 18 février.*

1671. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 516 et 672. On ignore pour le moment, les résultats sur le plan local.

1672. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 avril 1980, vol. 9, p. 4.

1673. CC, "L'atelier de viande non comestible de Notre-Dame-de-Ham: Un secteur peu connu de notre industrie", in *L'Union*, mardi 8 avril 1980, p. A-22.

1674. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mai 1980, vol. 9, p. 6.

12,371 électeurs du comté de Richmond optent pour le "non" à 59,6%, ce qui représente un total de 12,371 votes contre 8,393 en faveur du "oui"¹⁶⁷⁵, ce qui reflète on ne peut mieux les résultats provinciaux. Lors de cet événement, il se trouve 193 électeurs inscrits dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Cependant, on compte 166 votes valides (86%), ce qui signifie que 27 personnes inscrites sur la liste électorale ne se sont pas prévaluées de leur droit. Les résultats indiquent que l'électorat local diffère légèrement du profil national et de celui du comté puisque le pourcentage en faveur du "non" s'élève à 54,8% ou 91 votes contre 75 pour le "oui".¹⁶⁷⁶

Le même jour, le comité des oeuvres des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-de-Ham, membres du Conseil 6230 d'Arthabaska, avec l'aide des citoyens du village, désire continuer la tradition en reconstituant la grotte qui a besoin d'être rénovée. Les travaux sont déjà commencés, mais on lance un appel à tous pour donner du temps, de l'argent, des matériaux ou un coup de main. On doit s'adresser à l'un ou l'autre des responsables, Michel Roy, Wilfrid Ramsay ou encore au curé Plante.¹⁶⁷⁷

En juin, la Caisse Populaire projette des rénovations dont elle estime le coût à \$7,150.00.¹⁶⁷⁸ À ce moment-là, l'institution compte 359 membres dont quelques-uns demeurant à Saint-Paul-de-Chester et d'autres à Saint-Rémi-de-Tingwick.¹⁶⁷⁹

Le 1er juillet, Michel Roy, vice-président du comité des oeuvres des Chevaliers de Colomb, inaugure la grotte rénovée par le dévoilement d'une plaque

indiquant l'horaire des messes. Puis, on procède à la bénédiction de la grotte et de la Vierge et on poursuit avec la messe d'inauguration. C'est une procession aux flambeaux qui ramène tout le monde à l'église, où on assiste à la bénédiction du Saint-Sacrement pendant laquelle, la chorale chante le Magnificat en latin, en l'honneur de tous les anciens de la paroisse. Après quoi, le grand Chevalier Martial Couture, remet une plaque souvenir à Michel Roy pour son travail et sa persévérance dans ce projet.¹⁶⁸⁰

La semaine suivante, le conseil songe à construire un nouveau réservoir. On s'informe si le programme PAIRA dispose de subventions pour ce type de projet. Puis, on forme un comité composé d'Oscar Ramsay, Fernand Leblanc, Rosaire Sévigny et Pierre Nonnon, chargé d'étudier la question du zonage agricole. Ce dernier agira à titre de président du comité. Enfin, Michel Ducoeur demande un permis pour la construction d'une serre et pour ériger un barrage sur la rivière Nicolet.¹⁶⁸¹

Le 4 août, le ministère des Affaires Municipales informe le conseil que les rénovations et les constructions de réservoirs d'eau sont admissibles au programme PAIRA. On appliquera donc en demandant une subvention afin de réparer le matériel défectueux.

Au début de septembre, le conseil municipal songe à un projet de garderie pour enfants. Il semble même qu'on ait droit à une subvention, car on demande au ministère des Affaires Municipales de la reporter à l'an prochain. Pour cette année, on concentre plutôt les efforts sur le projet du centre

communautaire. Puis, Laurent Ramsay démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 5. Enfin, on demande à la police de Weedon d'effectuer quelques patrouilles dans le village "la fin de semaine, tard dans la soirée", car plusieurs se plaignent du bruit causé par certains individus.¹⁶⁸²

Le 4 octobre, la famille Léo Ramsay fait revivre la tradition des croix de chemins dans le rang 1) et le curé Plante la bénit.¹⁶⁸³

Deux jours plus tard, le conseil municipal invite tous les intéressés à venir discuter de la question des égoûts dans le village, lors de la prochaine assemblée. Puis, Louis Bédard se joint au comité du zonage agricole.¹⁶⁸⁴

Le 19 octobre, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté, Robert Côté et Jean-Marie Groleau sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2, 3 et 5.¹⁶⁸⁵

Au début de novembre, le conseil annonce la tenue d'une soirée d'information, le 24, à la salle du conseil, à propos du zonage agricole. Puis, on décide de fermer le dépotoir le 1er décembre afin de le désinfecter.¹⁶⁸⁶

Le 13, le conseil décide d'acheter un camion du Garage Eddy Nolin de Saint-Rémi-de-Tingwick pour s'en servir pour sabler les chemins.

Au début de décembre, après la nomination de Jacques-Omer Côté comme maire suppléant, on ajuste l'évaluation du lot 23A dont 75% de la superficie a été transformée, en juin, en plantation d'épinettes. Enfin, l'O.T.J.

1675. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980, p. 18. Aussi Rapport préliminaire des résultats du dépouillement des votes le soir du scrutin Référendum du 30 octobre 1995, p. 28.*

1676. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980, p. 583 et 672.*

1677. *L'Union, mardi 20 mai 1980, p. A-26. L'article accompagne 5 photographes: "Cérémonie religieuse à la grotte vers 1925. On lui avait construit un dôme.", "Vue générale de l'intérieur et de l'extérieur de la grotte, le 13 août 1916. On continuait toujours les améliorations.", "Photographie de la grotte prise en 1958. Fait à remarquer, on conservait toujours les mêmes colonnes et les rochers de la première grotte.", "La première grotte, en 1915. On y avait installé un reposoir. Elle était située alors dans son site naturel."*

1678. *C.P. N.-D.-H., Estimation du coût des rénovations", 17 juin 1980, documents épars, archives privées, Mireille Côté.*

1679. *C.P. N.-D.-H., 46e rapport annuel, page-impair, verso.*

1680. *L'Union, mardi 1er juillet 1980, p. A-16.*

1681. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 juillet 1980, vol. 9, p. 10.*

1682. *Id., 3 septembre 1980, vol. 9, p. 13-14.*

1683. *Alcide FLEURY, "Croix de chemin", in L'Union, 28 octobre 1980.*

1684. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 octobre 1980, vol. 9, p. 16.*

1685. *Id., 19 octobre 1980, vol. 9, p. 17-19. Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté, Robert Côté et Jean-Marie Groleau sont assermentés le 3 novembre.*

1686. *Id., 3 novembre 1980, vol. 9, p. 20-21.*



Le 4 octobre 1980 à 15 heures, à la demande de la famille Léo Ramsay, M. le curé Albert Plante procédait à la bénédiction de la croix de chemin du rang 11. C'était une initiative et une réalisation de la famille Léo Ramsay.

(Organisation des Terrains de Jeux) a lancé une vente de stylos afin de ramasser des fonds.¹⁶⁸⁷

Le 15, le conseil demande à faire partie de la municipalité régionale de comté zone 7 Bois-Francs.

Le 21, Georges-Etienne Pépin et Wilfrid Ramsay sont élus marguilliers. Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Jacques-Omer Côté et Benoît Paquette entament la dernière année de leur mandat.

Le 5 janvier 1981, le conseil n'accorde aucun statut particulier à la grotte. Puis, on demande à reporter la création des municipalités régionales de

comté après que tous les rôles d'évaluation de la nouvelle génération soient déposés. Il semble qu'il y ait un malentendu, car on reçoit un accusé de réception d'une résolution concernant l'appartenance à la municipalité régionale de comté zone 6 Estrie! Par ailleurs, on organise peu à peu un système de cueillette d'ordures ménagères en commun avec plusieurs autres municipalités environnantes. Le 21 janvier, le conseil lance un appel d'offre pour la cueillette des ordures ménagères. Les soumissions seront ouvertes le 2 février. Le contrat tiendra compte de la cueillette hebdomadaire, plus deux cueillettes spéciales pour les gros objets, plus une cueillette supplémentaire pour les arbres de Noël; de plus, il sera d'une durée de deux ans. Les vidanges devront être transportées au

dépot régional à Disraëli.

Le 9 février, le conseil nomme Oscar Ramsay garde-feu municipal. On revient sur la question des vidanges et on évalue le service pour 97 résidences et 90 chalets. Comme on a reçu deux soumissions, une de Yergeau Transport d'Asbestos, l'autre de Léo Therrien de Saint-Adrien, on choisit cette dernière. On adopte le règlement numéro 183 concernant la cueillette des vidanges et il en coûtera la somme de \$64.00 par résident et \$27.00 pour les vacanciers. Par ailleurs, Alain Ramsay et Hector Ramsay semblent se lancer dans l'élevage des renards, car on remarque qu'aucun règlement municipal ne peut les en empêcher.

En février, l'O.T.J. organise un carnaval qui s'avère un succès.¹⁶⁸⁸

Dans la nuit du 8 mars, l'Hôtel Notre-Dame disparaît dans les flammes. Construit par Eugène Côté dans les années 1910-1915, il l'avait cédé à son fils Oscar en 1921. Par la suite, se sont succédés comme propriétaires: Fernand Roy, Aurélien Laroche, M. Rochefort, M. Joyal, M. Chainé. Vers 1950, Willy Fillion agrandit le bâtiment et lui donne l'aspect qu'il a au moment de l'incendie. Noël Bergeron en aura été le dernier propriétaire.¹⁶⁸⁹

Le 6 avril, le conseil nomme Julien Côté chef du corps des pompiers qui comprend alors Adélar Lapointe, Rosaire Sévigny, Jean-Paul Fortier, Michel Roy, Jules Langlois, Jacques Ramsay et Jeannot Lavigne. Tous devront étudier le fonctionnement de la pompe à incendie.

Des élections provinciales se tiennent le 13 avril 1981. Dans le comté de Richmond, trois candidats briguent les suffrages: Benny Bell pour l'Union nationale, Denise Lemire-Skoropad pour le Parti québécois et Yvon Vallières pour le Parti libéral. Dans l'ensemble du comté, le résultat de cette élection

1687. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 1er décembre 1980, vol. 9, p. 23-26.

1688. G.A.V., "Coup d'oeil sur l'année 1981 dans la région de Ham Nord", in *L'Union*, mardi 29 décembre 1981, p. A-14.

1689. G.A.V., "L'Hôtel Notre-Dame n'est plus", in *L'Union*, 24 mars 1981.

accorde 1,354 voix (6,3%) au Parti de l'Union nationale, 9,905 (46,2%) au Parti québécois et 10,158 (47,4%) au Parti libéral. Le taux de participation atteint 86,1%. Cependant, à Notre-Dame-de-Ham, il n'en va pas ainsi, puisque sur les 193 noms inscrits sur la liste électorale, 175 personnes (90,7%) se prévalent de leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin indique que les électeurs ont accordé 17 (9,7%) voix au Parti de l'Union nationale, 73 (41,7%) au Parti libéral et 82 (46,8%) au Parti québécois.¹⁶⁹⁰

À cette époque, la population de Notre-Dame-de-Ham s'élève à 327 personnes.¹⁶⁹¹

Le 4 mai, débordé de formulaires et de questionnaires de toutes sortes à remplir, le conseil ne fournit plus pour répondre aux demandes des particuliers. Aussi, on met sur pied un comité chargé de trier et de classer ces demandes avant de les présenter au conseil.

Le 20 mai, le conseil autorise le maire et la secrétaire à signer le mémoire d'entente concernant le plan de zonage présenté par le comité chargé d'étudier cette question le 1er avril et approuvé le 4 mai. Puis, à propos du centre communautaire, on refuse une subvention du ministère des Affaires Municipales au montant de \$11,250.00, car il exige que la municipalité investisse le même montant dans le projet et qu'elle ne l'a pas.

Le 1er juin, le conseil demande au restaurant Chez Mado d'installer un champ d'épuration. Le mois suivant, la propriétaire demande un permis de boisson au conseil municipal.

Le 7 juillet, un article paru dans le journal *L'Union*, commente la rénovation de la grotte: "[...] Depuis quelques semaines déjà, le site est ouvert au public. Les membres du conseil de la paroisse des Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de l'endroit ont fait les amé-

nagements nécessaires pour donner à la grotte et ses alentours cet air de fraîcheur. Les arrangements floraux pleins de couleurs, les bougies scintillantes et toute la décoration intérieure entourant la Vierge et l'autel sont autant d'invitations qui favorisent le recueillement, la prière et le silence. C'est l'endroit choisi pour formuler ses intentions personnelles à Notre-Dame et obtenir les indulgences par ses offrandes et visites du lieu. De grandes tables à pique-nique sur le terrain adjacent à la grotte offrent la possibilité de prendre un temps de repos ou de repas en famille [...]."¹⁶⁹²

Le 3 août, le conseil est saisi d'une pétition des propriétaires de chalets du Domaine Mont Sévigny afin que leur cueillette de vidanges soit assurée. On refuse en alléguant qu'il s'agit d'un chemin privé et qu'il est aussi trop fragile pour le passage d'un camion lourd. Par ailleurs, on projette le nettoyage de la rivière Morasse. Enfin, on accorde le contrat de déneigement des chemins à André Taschereau.

La publication de la rénovation de la grotte porte fruit si l'on en croit un journaliste de l'Union qui décrit une cérémonie qui s'y déroule le 22 août, alors que le curé Plante y célèbre une messe. La cérémonie se termine par une procession aux flambeaux qui a amené l'assistance dans l'église pour le salut au Saint-Sacrement. L'événement attire au-delà de 400 personnes.¹⁶⁹³

Le 5 octobre, le conseil autorise Alain Ramsay à élever vingt renards. Puis, on apprend que le plan de zonage agricole est entré en vigueur le 11 septembre. Par ailleurs, le conseil étudie un projet Canada au Travail qui consisterait à entretenir les terrains municipaux durant l'hiver et l'été, ainsi que de la patinoire, dépolluer l'environnement, organiser des activités au terrain de jeux et aider les personnes handicapées.

Lors des élections municipales du 18 octobre 1981, Oscar Ramsay n'est pas réélu à la mairie et termine ainsi son mandat.



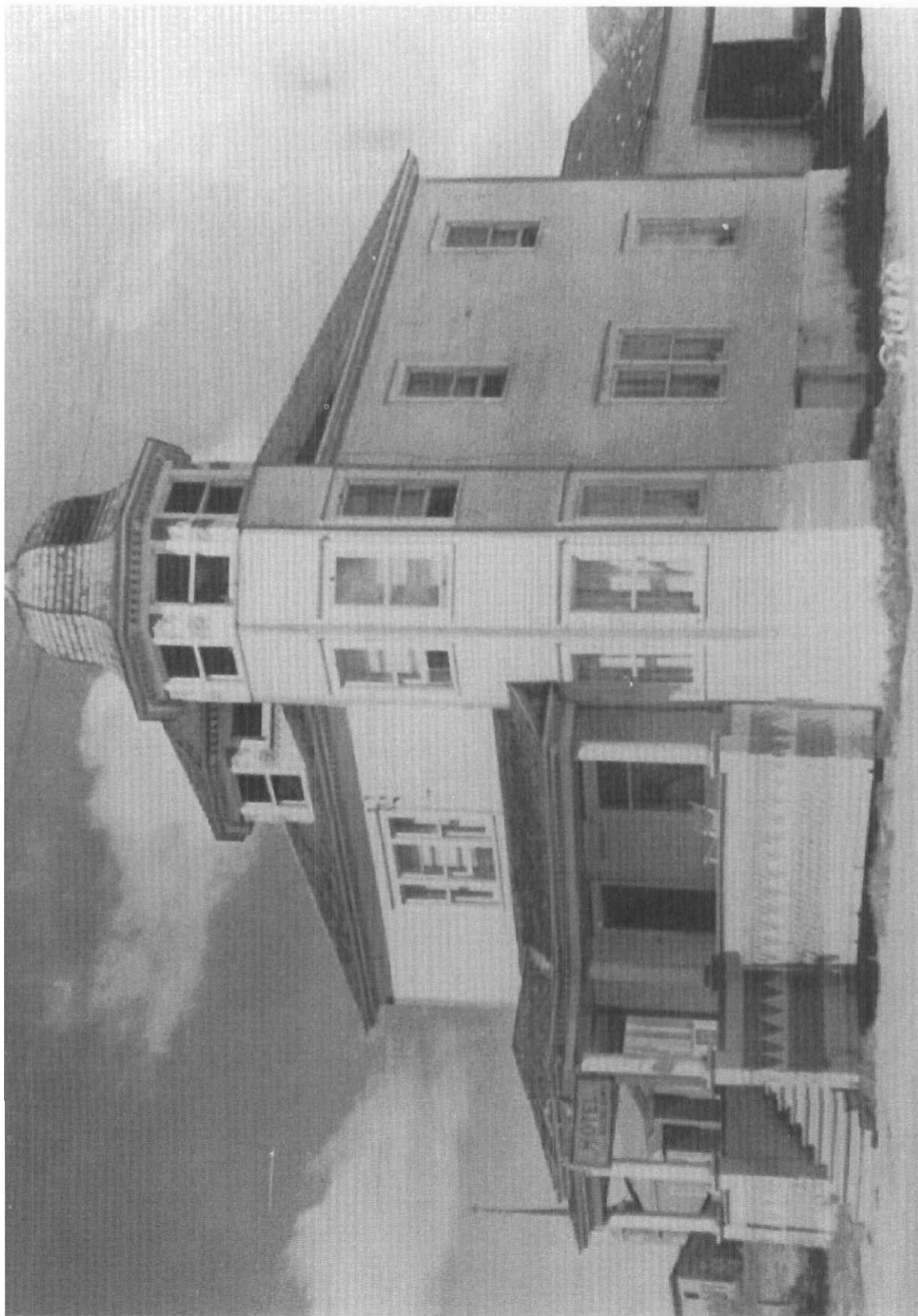
L'intérieur de la grotte de Notre-Dame-de-Ham après les réparations.

1690. Gouv. du Q., *Report des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981*, pp. 655-667.

1691. Gouv. du Q., *Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond*, Juin 1991, p. 1.

1692. *L'Union*, mar 27 juillet 1981, p. A-18. Le texte est accompagné de deux photographies.

1693. G.A.V., "À la grotte de Notre-Dame-de-Ham forte participation des paroissiens", *in L'Union*, août 25 août 1981, p. A-24.



Hôtel Notre-Dame-de-Ham.

Rosaire Sévigny- 1981 (18 octobre) - 1985 (4 novembre)



Rosaire Sévigny

Le 18 octobre, Rosaire Sévigny est élu maire de Notre-Dame et Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 6. Toutefois, le 2 novembre, il faut recourir au scrutin secret afin de choisir entre Marcel Leblond et Michel Ducoeur qui représentera le siège numéro 4 et entre Michel Roy et Jean-Marie Groleau pour le siège numéro 6. Lors du dépouillement des votes, on déclare Marcel Leblond et Jean-Marie Groleau élus pour les sièges numéros 4 et 6.¹⁶⁹⁴ Le nouveau maire

expose sa vision de l'avenir au journaliste de L'Union qui rapporte ce commentaire "Il se dessine une vocation pour le tourisme et la villégiature, un attrait de plus en plus recherché par les gens de la ville." Une des étapes du développement consiste à organiser une campagne d'embellissement pour l'an prochain.¹⁶⁹⁵

Le 2 novembre, le conseil met sur pied un comité formé de Wilfrid Ramsay et son épouse, Jacques-Omer Côté et Estelle Sévigny qu'on charge de

ramasser des fonds pour le téléthon du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS). Puis, on somme le restaurant Chez Mado de régler son problème de fosse septique dans les dix jours.

Le 7 décembre, le conseil demande une subvention au ministère des Transports pour rénover le rang 10.

Le lendemain, le journal La Nouvelle annonce que le député libéral Alain Tardif a dévoilé l'acceptation de cinq projets dont celui de Notre-Dame-de-Ham "Bien se chauffer au bois" auquel le gouvernement fédéral accorde une subvention de \$13,392.00.¹⁶⁹⁶

Le 19, 70 enfants reçoivent des cadeaux du père Noël grâce aux dons anonymes déposés à la Caisse Populaire. Les organisateurs de la fête se disent heureux du succès obtenu.¹⁶⁹⁷

Le lendemain, Bernard Leclerc et Benoît Paquette sont élus marguilliers. Georges-Etienne Pépin et Wilfrid Ramsay occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier entament la dernière année de leur mandat.

Deux jours plus tard, le conseil adopte le règlement numéro 184 qui lui permet d'imposer des taxes foncières générales et spéciales au besoin, par résolution¹⁶⁹⁸ et la semaine suivante, il adopte son budget pour l'année 1982, au montant de \$77,700.00.¹⁶⁹⁹

Sur le plan démographique, l'année 1981 est caractéristique. On a effectué 14 baptêmes, 8 mariages, 2 sépultures et c'est la dernière année où l'accroissement naturel atteint ou dépasse 10. Peu après, le journal L'Union indique que la population s'élève à 320 personnes

1694. Rosaire Sévigny est assermenté le 21 octobre. Wilfrid Ramsay le 2 novembre, Marcel Leblond le 9 et Jean-Marie Groleau le 27. Pourtant, Michel Ducoeur avait mené une campagne dynamique où il se proposait comme un conseiller actif prêt à entendre chacun, à intervenir utilement, à renseigner la population avec exactitude, etc.. "Citoyens de Notre-Dame de Ham", campagne publicitaire, archives privées, Mireille Côté. Voir aussi, "Élections municipales De nouvelles figures dans les conseils", in L'Union, mardi 3 novembre 1981, p. A-2.

1695. GAV, "Une des priorités du nouveau maire, Rosaire Sévigny Développer le tourisme à Notre-Dame-de-Ham", in L'Union, mardi 27 octobre 1981, p. A-20.

1696. RL, "Projets de développement communautaire du Canada, Cinq projets pour Asbestos totalisant 122 160.00\$", in La Nouvelle, mardi le 8 décembre 1981, p. 18.

1697. GAV, "La Fête des enfants à Notre-Dame-de-Ham", in L'Union, mardi 22 décembre 1981, p. A-19.

1698. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 22 décembre 1981, vol. 8, p. 67.

1699. Id., 28 décembre 1981, vol. 8, p. 68.

réparties en 80 familles.¹⁷⁰⁰

Le 4 janvier 1982, le conseil effleure la question de l'organisation d'une bibliothèque municipale, mais on remet l'étude de ce projet au mois de février. À ce moment-là, on discute d'un règlement qui établirait une bibliothèque municipale. La décision sera prise à la prochaine assemblée. Puis, Christiane Leblanc est réengagée comme secrétaire pour le salaire de \$286.00 par mois.¹⁷⁰¹

Les 5, 6 et 7 février se déroule le Carnaval avec bal costumé à la salle de la Caisse Populaire, compétitions de hockey, ballon balais, cordage de pitouines, repas communautaire, films, musique, randonnée familiale de ski de fond, etc..¹⁷⁰²

À la fin du mois, on organise une soirée d'informations concernant le projet "Aménageons notre forêt" de Ham-Nord, pour le 24, à la salle de la Caisse Populaire. On y tient un kiosque de documentation du ministère de l'Énergie et des Ressources et on présente un diaporama sur les groupements forestiers. Des personnes ressources sont sur place pour répondre aux questions.¹⁷⁰³

Le 1er mars, Normand Bernier rencontre le conseil municipal pour exposer un projet de bibliothèque municipale. Après quoi on adopte le règlement numéro 185 qui prévoit l'organisation d'un local pour une bibliothèque publique affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêts de l'Estrie qui verra à organiser la circulation des volumes. Puis, on s'objecte au déménagement du bureau d'enregistrement du comté de Wolfe de Ham-Sud à Thetford-Mines.

Le 5 avril 1982, le conseil

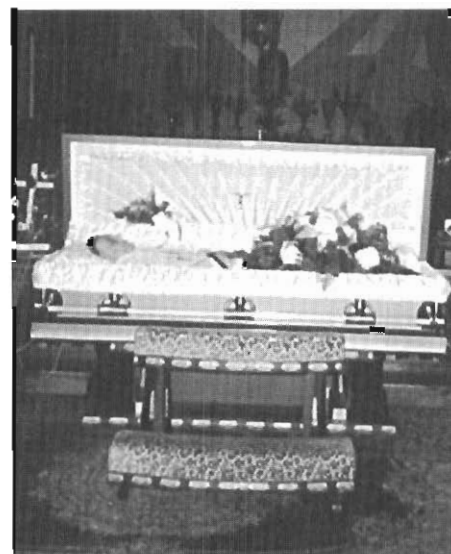
apprend que la commission Municipale a engagé des crédits en fonction de la bibliothèque municipale. Puis, Rosaire Sévigny se propose pour s'occuper du comité pour l'embellissement, et Jacques-Omer Côté et Wilfrid Ramsay sont nommés pour représenter le conseil à la Bibliothèque de Sherbrooke.

Au début de mai, suite à un sondage, le conseil se montre ouvert à l'idée de la récupération. Il reste à établir une entente avec Récupération Bois-Francs afin d'organiser la cueillette des déchets recyclables.¹⁷⁰⁴ Peu après, le curé Plante décède à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Son corps est exposé dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham avant d'être inhumé dans le cimetière de Notre-Dame-de-Lévis. Ligori Trottier¹⁷⁰⁵ occupe la cure de mai à août. Le 13 mai, il est autorisé à signer les chèques au nom de la Fabrique.¹⁷⁰⁶

Le 7 juin, le conseil apprend que la rivière Nicolet constitue la prochaine étape du programme gouvernemental d'assainissement des eaux.

Trois jours plus tard, le corps des marguilliers engage Céline Ramsay comme secrétaire, qui travaillera au presbytère pour un salaire de \$100.00 par mois jusqu'à la nomination d'un nouveau curé.¹⁷⁰⁷

Le 1er juillet, on souligne la fête du Canada: messe, course d'obstacle, ballon, badminton, pique-nique, balle-molle, baignade, ballon-volant, concours de dessins, football, exposition de travaux artistiques et autres, dégustation vins et fromages, feu de camp sont à l'ordre du jour.¹⁷⁰⁸



Dépouille mortelle du curé Albert Plante, 11 mai 1982.



Ligori Trottier.

Le même jour, la Fabrique examine les trois possibilités concernant le logement du curé: ou il demeure chez

1700. CAV, "Légères augmentation de la population", in *L'Union*, mardi 19 janvier 1982, p. A-10.

1701. *Mun. N.-B.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1982, vol. 8, p. 71.

1702. [s.a.], *Carnaval 82*, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1703. [s.a.], *Aménageons notre forêt*, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1704. *Mun. N.-B.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1982, vol. 8, p. 78.

1705. Ligori Trottier est né à Notre-Dame-de-Ham, le 3 décembre 1925, de Armand Trottier, rentier, et de Blanche Proulx. Il fait ses études en humanités au *Jeuneur Notre-Dame à Berthel* (1960-1961) et à l'Externat classique de Victoriaville (1961-1964) et au Petit Séminaire de Nicolet (1964-1968). Il fait ses études théologiques au *Grand Séminaire de Nicolet* et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (1968-1972). Stagiaire à Saint-François-du-Lac (1972-1974), il est ordonné prêtre le 16 juin 1974 à Saint-François-du-Lac, par S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Vicaire à Saint-Simon (Drummondville-Sud) du 26 août 1974 au 1er novembre 1975, il devient annuaire de Pastorale à la Commission scolaire régionale Saint-François du 15 août au 31 décembre 1975. Il est conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de Drummondville de 1976 à 1980, puis, missionnaire au Brésil de 1980 à 1982. Depuis 1986, il travaille comme naturothérapeute.

1706. *Mun. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 137.

1707. *Id.*, p. 138.

1708. *Le Canada, c'est aussi notre village*, feuille circulaire.

Rachel Gosselin, chez Lucille Lavigne ou encore au presbytère avec une personne de bonnes moeurs.¹⁷⁰⁹

Le 5, le conseil apprend qu'une subvention de \$2,500.00 a été accordée pour les réparations du rang 10. Puis, le comité pour l'organisation d'une bibliothèque municipale dépose son rapport concernant les coûts de l'opération. L'assemblée se termine par l'adoption du règlement numéro 186 qui décrète que la durée du mandat du maire et des conseillers sera désormais de quatre ans au lieu de deux.

Le 16, la population est invitée à l'inauguration de la bibliothèque municipale de 18 h 30 à 20 h 30.¹⁷¹⁰

Le 1er août, Yvan Fournier¹⁷¹¹ remplace Ligory Trottier à la cure.

Deux semaines plus tard, la Fabrique nomme Jacques-Omer Côté et Fernand Leblanc pour remplacer les deux marguilliers Bernard Leclerc et Georges-Étienne Pépin qui ne peuvent assumer leur rôle, car ils ne résident pas dans les limites de la paroisse.¹⁷¹²

Au début de septembre, le conseil nomme Fernand Leblanc conseiller aux loisirs. Après quoi on adopte le règlement numéro 187 qui vise à numéroter les maisons et à donner des noms aux rues et aux chemins.¹⁷¹³

Le 12, Mgr Jean-Marie Fortier rencontre les paroissiens afin de discuter

de la possibilité et des implications d'avoir un curé résident.¹⁷¹⁴

Un mois plus tard, Andrée Leclerc devient directrice de la Caisse Populaire.¹⁷¹⁵

À partir du 19 octobre, on offre des cours de ballet-jazz, de ballet classique et de comédie musicale pour tous les âges. Ces cours sont offerts par la compagnie Les Ballets d'Eve de Warwick.¹⁷¹⁶

Le 24, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté et Robert Côté sont élus conseillers pour les sièges numéros 1, 2 et 3,¹⁷¹⁷ en principe pour un mandat de quatre ans comme le veut le nouveau règlement.

La semaine suivante, on fête l'Halloween. Les enfants peuvent se costumer et se maquiller à la salle de la Caisse Populaire.¹⁷¹⁸

Le 1er novembre, le conseil décide de former un comité de consultation pour les projets concernant les loisirs. D'ailleurs, sur le prochain budget, on prévoit accorder \$600.00 aux loisirs.

Le 4, la Fabrique décide de publier un Feuillet Paroissial commandité par un paroissien à partir du 28 novembre.

À la Caisse Populaire, Andrée Leclerc, nommée directrice lors du dernier conseil d'administration, entre en fonction le 8 novembre.¹⁷¹⁹

À cette époque, une rumeur circule à l'effet que la municipalité pourrait faire partie d'un projet-pilote concernant la cueillette des déchets. Puis, on songe à distribuer \$200.00 pour le Noël des jeunes sur réception d'un projet, \$200.00 à la bibliothèque municipale, \$200.00 aux Fermières et \$400.00 au Club récréatif N.D.H.. Enfin, on nomme Jacques-Omer Côté représentant du conseil auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Estrie.¹⁷²⁰ Dix jours plus tard, on fixe la taxe foncière à 0.95¢ par \$100.00 d'évaluation et la taxe d'eau à \$75.00.¹⁷²¹

Entre temps, la Fabrique étudie les moyens à prendre pour boucler son budget: souper paroissial, bingos et autres.¹⁷²²

Le 18 décembre, Adélar Lapointe et Gilles Leblanc sont élus marguilliers et remplacent Jean-Paul Fortier et Jacques Ramsay, alors que Claude Lambert terminera le mandat de Benoît Paquette qui devait être en poste jusqu'au 1er décembre 1984, mais qui a démissionné. Jacques-Omer Côté et Fernand Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Wilfrid Ramsay et Claude Lambert entament la dernière année de leur mandat.¹⁷²³

Le 17 janvier 1983, on adopte le règlement numéro 177 qui amende le numéro 188, afin de permettre à la corporation municipale d'acheter le terrain autour des sources au coût de \$2,500.00 et d'y installer une clôture et un canal de dérivation au prix de \$875.00. De plus, le

1709. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 141-142.

1710. Comité de BIBLIOTHEQUE, Une bibliothèque à votre porte, feuillet publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1711. Fournier, Joseph-Anatole-Yvan, naît le 14 août 1936 de l'ouvrier-opérateur Oscar Fournier et d'Antonette Bernier, à East Angus. Il est baptisé le 16 août à l'église Saint-Louis-de-France d'East-Angus ou il est aussi confirmé le 9 mai 1945. Il fait ses Humanités et sa Philosophie au Séminaire de Sherbrooke puis ses études de Théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Tonsuré le 20 décembre 1958, il devient diacre le 24 septembre 1960 puis il est ordonné par Mgr Georges Cabana dans son église natale. Il devient vicaire dans la paroisse Immaculée-Conception de Sherbrooke de 1961 à 1963, à Sainte-Praxède de Bromptonville de 1963 à 1965 et à Sainte-Marguerite-Marie de Magos de 1965 à 1975. Curé de Saint-Ephrem-de-Fitch-Bay de 1971 à 1975, de Nantes et Milan de 1975 à 1981, des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1981 à 1983 ainsi que de Saint-Fortunat et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham de 1983 à 1983. Depuis 1983, il est curé de Saint-Malo et Paquetteville. [Feuilles éparses].

1712. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 145.

1713. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 septembre 1982, vol. 8, p. 84.

1714. Message urgent et très important ! [...], feuille circulaire, av. le 12 septembre 1982

1715. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 92 [volume numéroté 54].

1716. [s.a.], Communiquer [sic] important, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1717. Jacques-Omer Côté est assermenté le 25, Robert Côté le 28 et Fernand Leblanc le 31.

1718. [s.a.], Halloween Halloween [sic], feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1719. Communiqué... communiqué, 1er novembre 1982, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1720. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 décembre 1982, vol. 8, p. 92.

1721. Id., 16 décembre 1982, vol. 8, p. 92.

1722. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 152.

1723. Id., p. 153-155.

même règlement l'autorise à investir \$3,625.00 dans la rue Lapointe. Toutefois, il faut emprunter \$7,000.00 pour couvrir tous ces frais. Le règlement prévoit aussi le prélèvement d'une taxe spéciale sur l'eau de \$75.00 sur chaque maison ou logement et \$25.00 sur les terrains vacants desservis par l'aqueduc. On adopte aussi le règlement numéro 189 qui règle l'horaire de la cueillette des vidanges et impose une taxe annuelle de \$54.00 par maison ou loyer et \$24.00 pour les vacanciers. Désormais, les ordures ménagères seront transportées au dépôt régional de Victoriaville.

Le 7 février, après avoir nommé Christiane Leblanc coordonnatrice municipale pour le programme PAREL, le conseil municipal décide de présenter un projet. La coordonnatrice en devient la secrétaire-trésorière, le 7 mars.

Trois jours plus tard, la Fabrique décide de rencontrer les marguilliers de Saint-Fortunat-de-Wolfestown afin de discuter du salaire à accorder au curé. On pense à \$10,560.00 par année, chiffre qu'on officialise le 6 mars.¹⁷²⁴

Le 4 avril, le conseil nomme Jacques Ramsay inspecteur en bâtiment. Puis, on somme le restaurant Chez Mado de prendre les dispositions nécessaires pour éliminer ses eaux usées d'ici le 15 mai sans quoi, on en réfèrera au ministère de l'Environnement. Par ailleurs, on apprend que M. Gaudreault demande \$2,000.00 pour l'utilisation de son dépôt de Victoriaville. Enfin, comme le gouvernement fédéral annule sa participation au programme RELAI, le gouvernement provincial est décidé de le soutenir seul, mais cela risque de retarder un peu son application. Justement, la Fabrique parraine un projet intitulé "Nouveau Regard" présenté dans le cadre du même programme, consistant à peindre l'extérieur de l'église et du presbytère,

réparer les fenêtres, les portes, les escaliers, la cheminée et la couverture du presbytère, et installer un drain autour du cimetière. S'il reste du temps et de l'argent, on verra à réparer la plomberie du presbytère. Le 13, on demande une subvention dans le cadre du programme PAREL afin d'améliorer le presbytère.

Le 2 mai, le conseil offre \$1.00 à Blanche Proulx-Trottier et à Rolland Langlois afin qu'ils fournissent une parcelle de terrain pour servir à corriger la courbe dans le rang 1 Sud. Par ailleurs, on a commencé à agrandir le terrain de jeu pour lequel on investit la somme de \$1,000.00.

Une semaine plus tard, le conseil adopte le règlement numéro 190 afin que la partie du vieux chemin corrigé soit remise aux propriétaires actuels. Puis, on réorganise le corps de pompiers volontaires qui se compose maintenant de Jean-Paul Fortier, Adélar Lapointe, Claude Lambert, Benoit Paquette, Hector Ramsay, Jacques Ramsay, Florent Ramsay, Julien Côté, Claude Lavigne, Jean-Paul Poirier, Jean-Marie Groleau, Jules Langlois et Wilfrid Ramsay, tous sous la responsabilité du chef Guy Hudon.¹⁷²⁵

Le 29 mai, la paroisse souligne la fête des malades. A cette occasion, il y a une messe spéciale au cours de laquelle le curé donne le sacrement des malades à toute personne qui désire le recevoir.¹⁷²⁶

Le 6 juin, le conseil demande au ministère des Affaires Municipales l'autorisation de présenter un projet de l'ordre de \$18,000.00 dans le cadre du programme PRIME.

Le 14 juin 1983, Mgr Fortier répond à la pétition des paroissiens en expliquant aux marguilliers qu'à cause de la pénurie de prêtres, il se doit de retirer

l'abbé Fournier à qui il avait permis de demeurer temporairement au presbytère de Notre-Dame. Il annonce en même temps la nomination d'un nouveau prêtre "jeune et dynamique".¹⁷²⁷

Au début de juillet, le conseil apprend que le problème des eaux usées du restaurant Chez Mado sera réglé bientôt. Après quoi on autorise Francine Hudon et France Mc Sween à consulter les archives municipales. Ces deux dernières font partie d'un projet dans le cadre de Chantier-Québec qui consiste à recueillir les informations à caractère historique. Par ailleurs, le conseil songe à adopter un règlement afin de régir l'épuration des eaux usées des propriétaires ou locataires. À ce propos, on avise Monique Bergeron et Donat Therrien de voir à se conformer à la loi sur les fosses septiques et les champs d'épuration, afin qu'ils corrigent le problème de leurs eaux usées qui se déversent sur le terrain de jeux municipal. Enfin, on proposera à Chantal Côté le poste de secrétaire-trésorière temporaire.¹⁷²⁸

Le 16 juillet 1983, la bibliothèque municipale souligne son premier anniversaire d'existence par une exposition de volumes et une séance de cinéma.¹⁷²⁹

Le 25, Jacques-Omer Côté est élu président de la Caisse Populaire. Il remplace ainsi Bernard Leclerc.¹⁷³⁰

Le 1er août, après l'assermentation de Chantal Côté comme secrétaire, on adopte le règlement numéro 191 qui oblige tous les propriétaires à se conformer aux normes du ministère de l'Environnement et d'installer une fosse septique et un champ d'épuration pour l'élimination des eaux usées sous peine d'amende de \$10.00 par jour dépassant le délai.

1724. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, p. 157-158.

1725. *Id.*, 9 mai 1983, vol. 8, p. 104.

1726. *Le Feuillet Paroissial*, 15 mai 1983.

1727. *Lettre de Mgr Jean-Marie Fortier à Jacques-Omer Côté*, 14 juin 1983. *Archives privées, Mireille Côté*.

1728. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1983, vol. 8, p. 107-18.

1729. *La bibliothèque de Notre-Dame de Ham en fête [...]*, *feuille circulaire*.

1730. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 3 p. 110 [volume numéroté 54].

Le même jour, Marcel Giroux¹⁷³¹ remplace Yvan Fournier à la cure de Notre-Dame. Il desservira aussi Ham-Nord et Saint-Fortunat. Désormais, il n'y aura plus de curé résident à Notre-Dame.¹⁷³²



Marcel Giroux.

Le 8 août, après avoir mieux étudié un projet intitulé "Nouveaux Regards", la Fabrique y renonce car les coûts en sont trop élevés. Puis, on renouvelle l'engagement de Céline Ramsay comme secrétaire, au même salaire de \$25.00 par semaine.¹⁷³³

Le 18, le Train Marial de la Maison du Rosaire, constitué de 530 pèlerins transportés par 11 autobus, visite notre région pour la première fois et passe à Notre-Dame.¹⁷³⁴

Le 30, la Fabrique décide de vendre le presbytère au Club N.D.H. Inc. en

vue d'établir un centre communautaire. On en demande \$12,000.00 ce qui comprend le terrain de 100 x 150 pieds. La Fabrique se réserve tout de même un local pour ses besoins. La proposition demeure valide jusqu'au 30 décembre. Enfin, on décide d'organiser une retraite paroissiale.¹⁷³⁵

Le 1er septembre, le conseil reçoit une lettre du comité de la bibliothèque qui appuie la création d'un centre communautaire. Depuis peu, on a obtenu une promesse de vente de la Fabrique pour le presbytère et le terrain. Par ailleurs, on songe à acheter une nouvelle sirène pour le poste à incendie, au coût de \$500.00. De plus, on approuve le projet de Lucie Langlois visant l'ouverture d'une classe pré-maternelle. Ensuite, on adopte le règlement numéro 192 qui interdit l'installation de maisons mobiles dans le village. Le règlement stipule aussi que toute nouvelle construction devra se conformer aux normes de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements quant au revêtement extérieur.¹⁷³⁶

Le 18, le curé annonce que la visite paroissiale commencera mardi le 20 septembre, autour de 9 h 30, par le rang 2 Sud et le rang 1 Sud.¹⁷³⁷ La semaine suivante, ce sera le tour de la rue Principale.¹⁷³⁸

Deux semaines plus tard, on annonce une retraite paroissiale qui se déroulera les 24, 25 et 26 octobre. Pour l'événement, on demande que les organismes ne convoquent pas d'autres réunions pendant ces trois jours.¹⁷³⁹

Le 3 octobre, après la nomina-

tion de Guy Hudon comme inspecteur régional en bâtiment, on étudie la question de la bibliothèque qui pourrait recevoir une subvention de \$2,000.00 si la municipalité en fournit \$500.00. Puis, on apprend que la Commission scolaire de Victoriaville refuse le projet de pré-maternelle. Ensuite, on demande au ministère des Affaires Municipales d'être intégré à la région économique 04.

Le lendemain, la Fabrique soumet à la population le projet de vendre le presbytère. Vingt personnes sont en faveur, deux ne le sont pas. On convient alors qu'on le mettra en vente le 30 décembre.

À cette époque, Francine Hudon et France Mc Sween présentent le résultat de leurs recherches, sous le titre Historique du village de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham que les intéressés peuvent consulter à la bibliothèque municipale.

Le 23 octobre 1983, Rosaire Sévigny est réélu au poste de maire alors que Marcel Leblond, Jean-Marie Groleau et Guy Hudon deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁷⁴⁰

Au début de novembre, le conseil nomme Guy Hudon en charge de la patinoire avec l'O.T.J.¹⁷⁴¹ et la semaine suivante, on adopte le règlement numéro 194 qui autorise la conclusion d'une entente avec la corporation de Ham-Nord concernant les loisirs.¹⁷⁴²

Le 23, la Fabrique projette le lavage des trois églises de Notre-Dame-de-Ham, de Saint-Fortunat et des Saints-

1731. Giroux, Joseph-Roméo-Marcel, naît le 29 août 1946 du journalier Aimé Giroux et de Laurette Rancourt, à Lac Mégantic. Baptisé le même jour et confirmé le 24 avril 1954 à Sainte-Agnès, Lac Mégantic, il entreprend ses Humanités au Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke. Il poursuit ses études de Philosophie au Grand Séminaire et de Théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Tonsuré le 30 avril 1969 il devient diacre le 18 avril 1970. Ordonné prêtre le 8 mai 1982 à l'église Saint-Aimé d'Asbestos par Mgr Jean-Marie Fortier, il devient animateur de pastorale scolaire à Asbestos de 1982 à 1983. Il est nommé curé de N.-D.-H., de Saint-Fortunat et des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1983 à 1986, de Saint-Julien et des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1986 à 1988 et joue aussi le rôle de vicaire de N.-D.-H., de Saint-Fortunat et de Saint-Adrien de 1986 à 1988. Depuis 1988, il est curé à Saint-Jean-Bosco de Muggog.

1732. Le Feuillet Paroissial, 24 juillet 1983.

1733. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 161-163.

1734. Le Feuillet Paroissial, 14 août 1983.

1735. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 164-166.

1736. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er septembre 1983, vol. 8, p. 115-116.

1737. Le Feuillet Paroissial, 18 septembre 1983.

1738. Id., 25 septembre 1983.

1739. Id., 2 octobre 1983.

1740. Rosaire Sévigny est assermenté le 27 octobre, Marcel Leblond, Jean-Marie Groleau et Guy Hudon le 7 novembre.

1741. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 novembre 1983, vol. 8, p. 122.

1742. Id., 14 novembre 1983, vol. 8, p. 123.

Anges-de-Ham-Nord ainsi que de leurs sacristies. Toutefois, il est soumis à un programme gouvernemental qui exige qu'il n'y ait qu'une Fabrique responsable. On laisse alors l'initiative à celle des Saint-Anges. Le projet sera d'une durée de vingt semaines et emploiera trois personnes pour un total de \$26,000.00. Enfin, on acquiesce à la demande des Alcooliques Anonymes (A.A.) de tenir leurs réunions dans la sacristie.¹⁷⁴³

Le 4 décembre, Julien Côté et Wilfrid Ramsay sont élus marguilliers pour un terme de trois ans. Par la même occasion, on demande les services d'un technicien pour réparer l'orgue. Malgré l'offre du maire de \$9,000.00 pour le presbytère, on persiste à demander \$12,000.00, soit \$3,000.00 en achat de matériaux pour réparation de l'église, \$2,000.00 comptant et l'autre \$7,000.00 payables en trois ans. Fernand Leblanc rencontrera le maire pour lui soumettre la proposition de la Fabrique.¹⁷⁴⁴

Le lendemain, après avoir nommé Guy Hudon responsable de la bibliothèque et Jacques-Omer Côté représentant de la municipalité dans ce dossier, le conseil adopte le règlement numéro 193 qui permet à la corporation municipale de prélever un droit de .3% sur les premiers \$50,000.00 et .6% sur l'exédent lors des mutations immobilières. Cette taxe sera connue sous l'appellation de "taxe de bienvenue".

Le 18, Fernand Leblanc et Adélar Lapointe sont désignés pour représenter la Fabrique lors de la transaction concernant la vente du presbytère au comité du centre communautaire. On fera inscrire sur le contrat que l'entretien du chemin mitoyen sera à la charge du centre communautaire et que la Fabrique dispose d'un temps raisonnable pour voir au déménagement du contenu du garage

et des dépendances.

Le lendemain, le conseil transfère un montant de \$6,000.00 au comité du centre communautaire. On accepte de se porter acquéreur du presbytère pour lequel on versera la somme de \$3,000.00 par année pendant quatre ans, plus un autre \$3,000.00 pour l'année 1983, pour l'achat d'un terrain sur la rue Lapointe.

Le 27, la Fabrique modifie son offre de vente qui devient \$3,000.00 lors de l'achat et \$9,000.00 payables en trois versements annuels égaux, sans intérêt.¹⁷⁴⁵ Quatre jours plus tard, on examine le bilan financier de 1983 indiquant des revenus de \$17,195.40, des dépenses de \$17,200.57 et un déficit de \$5.17.

Le 8 janvier 1984, un dépôt pour récupérer le papier, le carton et le verre est installé à l'arrière du poste à incendie. Tout le monde est invité à se sensibiliser au problème de l'environnement.¹⁷⁴⁶

De plus, on avise la population qu'il y aura liquidation des meubles du presbytère, par l'encanteur Jules Grimard, samedi 14 janvier, à 13 h 00 au presbytère.¹⁷⁴⁷ La vente rapporte \$2,784.72.

Le 24, la Fabrique apprend que le projet de lavage des églises, présenté par Serge Tardif, a été accepté et emploiera trois personnes pour dix-huit semaines chacune. Le projet commencera lundi le 30. Par ailleurs, Guy Hudon demande que la Fabrique vende une armoire pour servir à la bibliothèque municipale, mais les marguilliers en demandent \$500.00.¹⁷⁴⁸

À cette époque, Mgr Fortier décrète que désormais, un mariage coûtera \$75.00 et une funéraille \$100.00. La dîme est fixée à .50¢ par \$100.00 de revenu avec un minimum de \$20.00

Enfin, le salaire du curé passe de \$10,440.00 à \$10,800.00 plus \$36.00 par année de sacerdoce.¹⁷⁴⁹

Le 6 février, le conseil accepte la demande d'Hector Ramsay qui désire organiser un moulin à bardeaux au 35 de la rue Principale. Ce permis sera renouvelable chaque année. Par ailleurs, on constate qu'il reste plusieurs chemins à rénover: douze arpents dans le rang 10, la courbe chez Pierre Côté dans le rang 2 Nord, celle de chez Jean Pilon et de Marcel Leblond jusqu'au rang 1, aussi une partie du rang 1 Sud-Ouest.

Le 19, les directeurs et directrices du Comité récréatif invitent la population à acheter des bandes de patinoire pour remplacer celles qui sont devenues hors d'usage.¹⁷⁵⁰

Le 5 mars, Guy Hudon démissionne de son poste d'inspecteur en bâtiment, fosses septiques et champs d'épuration. On le remplace par Normand Trottier. Ensuite, le conseil décide d'acheter une nouvelle pompe à incendie, toujours à Pierreville, pour la somme de \$1,600.00. Puis, on adopte le règlement numéro 191 qui stipule que la population dispose de deux ans pour se conformer aux normes du ministère de l'Environnement sur les fosses septiques et champs d'épuration. Enfin, on apprend que la bibliothèque municipale disposera d'une subvention de \$2,000.00.

Au début d'avril, on avise ceux et celles qui désirent faire du bénévolat, que les travaux débiteront sous peu pour transformer le presbytère en centre communautaire. Les intéressés sont priés de communiquer avec Estelle Sévigny, afin de mieux planifier les travaux.¹⁷⁵¹

Le 5, jour de la confirmation des

1743. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 169-170.

1744. Id., p. 173-175. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 1^{er} décembre 1983.

1745. Id., p. 177-178.

1746. *Le Feuillet Paroissial*, 8 janvier 1984.

1747. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 180. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 8 janvier 1984.

1748. Id., p. 181.

1749. *Le Feuillet Paroissial*, 29 janvier 1984.

1750. Id., 19 février 1984.

1751. Id., 1^{er} avril 1984.

enfants,¹⁷⁵² la Fabrique songe à présenter un projet consistant à isoler l'église, réparer la cheminée et le perron, peindre l'extérieur, acheter une fournaise et une tondeuse et enfin, organiser une entrée pour faciliter l'accès aux personnes handicapées. En ce qui concerne l'armoire pour la bibliothèque, Guy Hudon en propose \$250.00, mais les marguilliers préfèrent attendre encore un peu. Enfin, on cherche le moyen de renouveler l'orgue devenu inutilisable; on espère investir \$4.000.00 dans l'achat d'un instrument usagé si possible. Le 10 mai, la Fabrique a réussi à recueillir la somme de \$2,100.00. On met le vieil orgue en vente et on espère en tirer \$200.00. Par ailleurs, on finit par vendre l'armoire à Guy Hudon pour la somme de \$250.00. Enfin, on décide de chercher des commanditaires pour défrayer une partie du coût du Feuillet Paroissial.¹⁷⁵³

Le 27 mai, on annonce qu'il ne reste que quelques jours pour se procurer des laisser-passer pour la visite du pape Jean-Paul II au Québec. De plus, on demande que chaque famille débourse la somme de \$5.00 par année pour défrayer le coût du Feuillet Paroissial.¹⁷⁵⁴

Au début de juin 1984, le conseil municipal reçoit un rapport d'analyse de l'eau qui confirme qu'elle est potable.¹⁷⁵⁵

Le 30, l'artiste-peintre montréalaise Blandine Auger expose ses toiles à la salle de la Caisse Populaire.¹⁷⁵⁶

Le 5 juillet, la Fabrique décide de vendre le vieil orgue par encan le 29 juillet. On tentera d'en obtenir un mini-

mum de \$200.00. Le mois suivant, on présente un projet dans le cadre du programme SCCE de subvention et de contribution à la création d'emploi pour la rénovation à effectuer à la sacristie, la couverture et le perron de l'église, organiser une entrée pour les handicapés et réparer les fenêtres.¹⁷⁵⁷

Le 4 septembre 1984 a lieu une élection fédérale. La liste électorale du comté de Richmond-Wolfe porte les noms de 45,314 personnes. Par contre, le décompte des bulletins de vote indique que 35,546 personnes (78,4%) se sont prévaluées de leur droit. Le suffrage populaire accorde le pouvoir de représenter le comté aux Communes au libéral Alain Tardif avec 18,069 (51,4%) votes soit une majorité de 4,234 sur son plus proche adversaire Jean-Jacques Crêteau du Parti progressiste-conservateur qui obtient l'assentiment de 13,835 voix (39,4%). Les trois autres candidats se classent loin derrière puisque Harriet J. Schleifer du N.P.D. obtient 1,638 voix (4,7%), Ivan Hébert-Crêteau du P.N.Q. 1,339 (3,8%) et le créditiste Léo Dion 273 (0,8%).¹⁷⁵⁸ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comprend 237 personnes inscrites, mais 185 (78%) d'entre elles se rendent aux urnes pour y déposer leur vote. Le scrutin accordent la victoire à Alain Tardif qui recueille 84 votes (45,4%), suivi de Jean-Jacques Crêteau avec 72 votes (38,9%). Si Harriet J.-Schleifer reçoit les votes de 16 personnes (8,6%), 10 autres (5,4%) accordent leur confiance à Ivan Hébert-Crêteau. Quant à Léo Dion, il ne recueille aucun vote dans la localité.¹⁷⁵⁹

Le même jour, le conseil autorise Hector Ramsay à réinstaller son moulin à bardeaux à la campagne, sur le lot numéro 26E plutôt que sur la rue Principale.¹⁷⁶⁰

Le 21 octobre, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté et Robert Côté sont élus aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁷⁶¹ Le même jour, le curé remercie les Fermières pour l'organisation du bingo qui a rapporté \$100.00 à la Fabrique et \$403.00 pour l'achat de l'orgue.¹⁷⁶²

Le 6 novembre, les marguilliers comptabilisent les dîmes reçues qui totalisent \$3,111.00.¹⁷⁶³ Puis, on organise une veillée des âmes pour le 16 à 20 heures au sous-sol de l'église. Au cours de la semaine, des gens passent par les maisons pour recueillir les dons qui seront vendus par encan.¹⁷⁶⁴

Le 17, le conseil municipal approuve un projet Canada au Travail qui devrait débiter en janvier prochain.

Dix jours plus tard, la Fabrique lance un appel d'offre pour deux lots boisés de 114,6 acres situés dans Saints-Martyrs-Canadiens, dans le rang 2 Est Gosford, qu'elle désire vendre. On ouvrira les soumissions le 8 janvier prochain.¹⁷⁶⁵

Les Fermières organisent un nouveau bingo pour le 2 décembre. Les profits seront partagés entre la Fabrique et les Fermières. L'événement rapporte la somme de \$400.00 dont le quart est versé à la Fabrique.¹⁷⁶⁶

Le 2 décembre, Claude Lambert

1752. *Le Feuillet Paroissial*, 25 mars 1984.

1753. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 186-187.

1754. *Le Feuillet Paroissial*, 27 mai 1984.

1755. *Mun. N.-D.-H.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 4 juin 1984, vol. 8, p. 138.

1756. *Le Feuillet Paroissial*, 17 juin 1984.

1757. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 189-190.

1758. Pierre BROUILLÉ, *op. cit.*, p. 516.

1759. *Gouvernement du Québec, Trente-troisième élection générale*, [...], p. 670-673, et 1433.

1760. *Mun. N.-D.-H.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 4 septembre 1984, vol. 9, 1984-1994, p. 1-2. *Le nouveau registre est composé de feuilles détachées numérotées de 1 à 250 et conservées dans un cistable.*

1761. Fernand Leblanc et Jacques-Omer Côté sont assermentés le 25 octobre, et Robert Côté le 26.

1762. *Le Feuillet Paroissial*, 21 octobre 1984.

1763. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 195.

1764. *Le Feuillet Paroissial*, 11 novembre 1984.

1765. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 195-196. *Il s'agit des lots numéros 24-A mesurant 48,51 acres et 24-B de 155,88 acres. Voir Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 198-199. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 16 décembre 1984.

1766. *Le Feuillet Paroissial*, 18 et 24 novembre ainsi que 2 décembre 1984.

et Pauline Leblond sont élus marguilliers.

Le 18, le conseil municipal adopte un budget de dépenses de \$100,019.00 pour l'année 1985.

À la fin de l'année, le bilan financier de la Fabrique indique des revenus de \$20,554.71, des dépenses \$16,530.26 et un excédent de \$4,024.45.¹⁷⁶⁷ Quant au bilan démographique il montre qu'il s'est effectué durant l'année 1984, 8 baptêmes, 2 mariages, 10 sépultures. C'est la dernière année où on enregistre 10 sépultures et plus.

Le 7 janvier 1985, le conseil transfère \$1,000.00 à la bibliothèque municipale. Puis, pour une raison d'économie, on décide de se tourner vers Asbestos pour enfouir les déchets plutôt qu'à Victoriaville. On nomme alors Rosaire Sévigny et Jacques-Omer Côté pour représenter la municipalité sur le comité d'administration de l'enfouissement à Asbestos.

Le lendemain, la Fabrique ouvre les soumissions d'offres d'achat des lots du rang 2 Est Gosford. Albert Campagna d'Arthabaska propose \$3,600.00, François Garneau et Jean-Denis Pelletier de Ham-Nord \$11,000.00, Florent Beaudoin de Saints-Martyrs \$8,200.00, Daniel Hudon de Tingwick \$2,000.00 et Florian Ramsay de Ham-Nord \$8,100.00. On adjuge donc la vente à F. Garneau et Jean-Denis Pelletier de Ham-Nord. On profite de la même assemblée pour hausser le salaire annuel du curé à \$11,857.00.

Le 24, Andrée Leclerc remet sa démission comme directrice de la Caisse Populaire. Le 8 février, on engage Christine Fouquette pour la remplacer.¹⁷⁶⁸

Les 22, 23 et 24 février, Notre-Dame est en plein Carnaval.¹⁷⁶⁹

Le 4 mars, le conseil distribue la subvention de \$1,300.00 entre les organismes socio-culturels: \$100.00 aux Fermières, \$60.00 à la bibliothèque, \$100.00 à l'O.T.J., \$100.00 au Mont Sévigny, \$150.00 pour le balon-balais, \$175.00 pour le Noël des enfants et \$615.00 au Centre communautaire à qui on ajoute \$750.00, balance de subvention de \$2,000.00 pour la bibliothèque.

À la fin d'avril, la Fabrique prépare la fête des pères en organisant une soirée avec orchestre, permis de boisson, et prix de présence.

Le 6 mai, le conseil refuse les deux soumissions reçues de René Gagnon de Saint-Paul et d'André Taschereau de Ham-Nord, concernant l'entretien des chemins d'hiver. Le 16, on prévoit l'achat d'un tracteur et d'un camion pour le sablage des chemins.

À la même époque, la Fabrique organise un bingo pour le 19 afin de recueillir des fonds en vue de l'achat de l'orgue.¹⁷⁷⁰ L'activité rapporte la somme de \$373.00.¹⁷⁷¹

Le 25 mai se tient une exposition d'artisanat organisée par les Fermières de Notre-Dame-de-Ham, au Centre communautaire, avec kiosque de vente. Par la même occasion, on vend par encan les matériaux usagés provenant du presbytère: escalier, bain, toilettes, fenêtres antiques, etc..¹⁷⁷²

Trois jours plus tard, la Fabrique reçoit un représentant d'Hydro-Québec qui explique les avantages de la bi-énergie. Par ailleurs, le marguillier Wilfrid Ramsay et la secrétaire Céline Ramsay démissionnent. Gilles Leblanc remplace cette dernière pour le moment.

Le 3 juin, le conseil décide

l'achat d'un mât afin d'arborer un drapeau. Cette dépense de \$70.00 sera défrayée conjointement avec le Centre communautaire. On transfère \$500.00 de la subvention pour les loisirs, au Centre communautaire et on puise dans ce budget pour payer le mât. Puis, on rappelle aux contribuables que le délai de deux ans pour l'installation de fosses septiques arrive à échéance en août. Trois jours plus tard, le conseil vote l'emprunt de \$45,000.00 pour équiper la municipalité de la machinerie nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver. Pour l'instant, on achète un tracteur de Robert Bilodeau de Garthby pour la somme de \$23,000.00.¹⁷⁷³ Le 13, on demande des soumissions pour l'achat d'un camion quatre roues motrices, pas plus vieux que huit ans, avec système hydraulique pour une charrue et ne demandant pas de réparations majeures. Les soumissions seront ouvertes le 26 juin.

Entre temps, les marguilliers nomment Pierre Côté pour terminer le mandat de Wilfrid Ramsay.

Le 23, on annonce l'ouverture officielle du Centre communautaire le 24 juin. Les cérémonies comprennent la bénédiction, la coupure du ruban, le souper, la messe suivie d'une procession au flambeaux et la veillée avec orchestre.¹⁷⁷⁴

La semaine suivante, Marguerite Chénard présente un concert d'orgue à l'église.¹⁷⁷⁵

Le 26, le conseil accepte la soumission de Bernadin Aubert de Ham-Nord pour son camion qu'il offre au prix de \$9,500.00. Puis, Julien Côté se propose pour conduire la machinerie du 15 novembre au 15 mars, pour un salaire de \$350.00 par semaine. On contactera Michel Roy afin de vérifier s'il est intéressé

1767. États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1984.

1768. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 144-147 [volume numéroté 54].

1769. Le Feuillet Paroissial, 24 février 1985.

1770. Id., 12 mai 1985.

1771. Id., 26 mai 1985.

1772. Id., 12 mai 1985.

1773. Mux. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juin 1985, vol. 9, p. 16.

1774. Le Feuillet Paroissial, 23 juin 1985.

1775. Id., 23 juin 1985.

à conduire le souffleur pour \$8.00 l'heure. Le 2 juillet, on adopte le règlement numéro 200 qui permet d'emprunter \$45,000.00 pour achat de machinerie pour l'entretien des chemins d'hiver. Il est entendu que ce règlement sera soumis à la population avant d'être adopté officiellement. Personne ne s'y objecte.¹⁷⁷⁶

Le 5 août, le conseil reçoit une subvention de \$6,000.00 applicable au gravelage et à la réparation de la forme du chemin dans le rang 1 Sud. Puis, on emprunte la somme de \$10,000.00 pour défrayer la balance du coût du camion de Bernadin Aubert.

Le 25, la Fabrique constate que la soirée de la veille a rapporté \$110.00. Puis, on décide de peindre la cheminée de l'église, de réparer la toiture de la sacristie avec de la tôle noire, et d'isoler l'église avec de la laine soufflée.

Le 3 septembre 1985, le conseil fait parvenir au ministère de l'Environnement une pétition signée par plusieurs citoyens du village, se plaignant des odeurs nauséabondes provenant du système d'égoût du bar-restaurant La Vieille Forge. Puis, on note l'achat des charrues d'Armand Saint-Cyr de Saints-Martyrs pour le prix de \$2,000.00. Ensuite, on adopte le règlement numéro 203 prévoyant l'achat d'un souffleur et d'un tracteur au prix de \$29,500.00, ainsi que d'un camion avec deux charrues au prix de \$15,500.00. Le règlement autorise des dépenses ne dépassant pas \$45,000.00. Une taxe spéciale sera prélevé afin de rembourser une partie de cet emprunt. On soumettra ce règlement aux électeurs le 17 septembre. À ce moment-là, comme personne ne s'objecte, le règlement est considéré comme adopté.

Le 7 octobre, le conseil accorde jusqu'au 25 octobre au bar-restaurant La Vieille Forge pour régler le problème des égoûts.¹⁷⁷⁷

Deux semaines plus tard, la Fabrique décide d'attendre une troisième soumission avant d'enclencher les travaux d'isolation de l'église. Le 12 novembre, les marguilliers ouvrent les soumissions de Giroux BMR au montant de \$7,152.00 et d'Isolation Bois-Francs de \$8,000.00. La Fabrique décide d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.¹⁷⁷⁸

Entre temps, le 4 novembre 1985, le conseil prend connaissance de la

lettre de démission du maire Rosaire Sévigny.¹⁷⁷⁹

Le 17, Adélar Lapointe et Gilles Leblanc sont élus marguilliers.

Deux jours plus tard, après avoir reçu une subvention de \$6,000.00 pour investir dans la réfection du rang 1 Centre, le conseil décide qu'à la prochaine assemblée, on verra à remplacer le maire démissionnaire.¹⁷⁸⁰



Inauguration et bénédiction du Centre communautaire par Mgr Jean-Marie Fortier. À sa droite, M. le curé Marcel Giroux et Adélar Lapointe, et à sa gauche, Estelle et Rosaire Sévigny, tous trois membres du conseil d'administration du Centre communautaire.



La coupe du ruban par Mgr Jean-Marie Fortier. À gauche, M. Rosaire Sévigny, maire et président du conseil d'administration du Centre communautaire, et à droite, Mme Estelle Sévigny, trésorière.

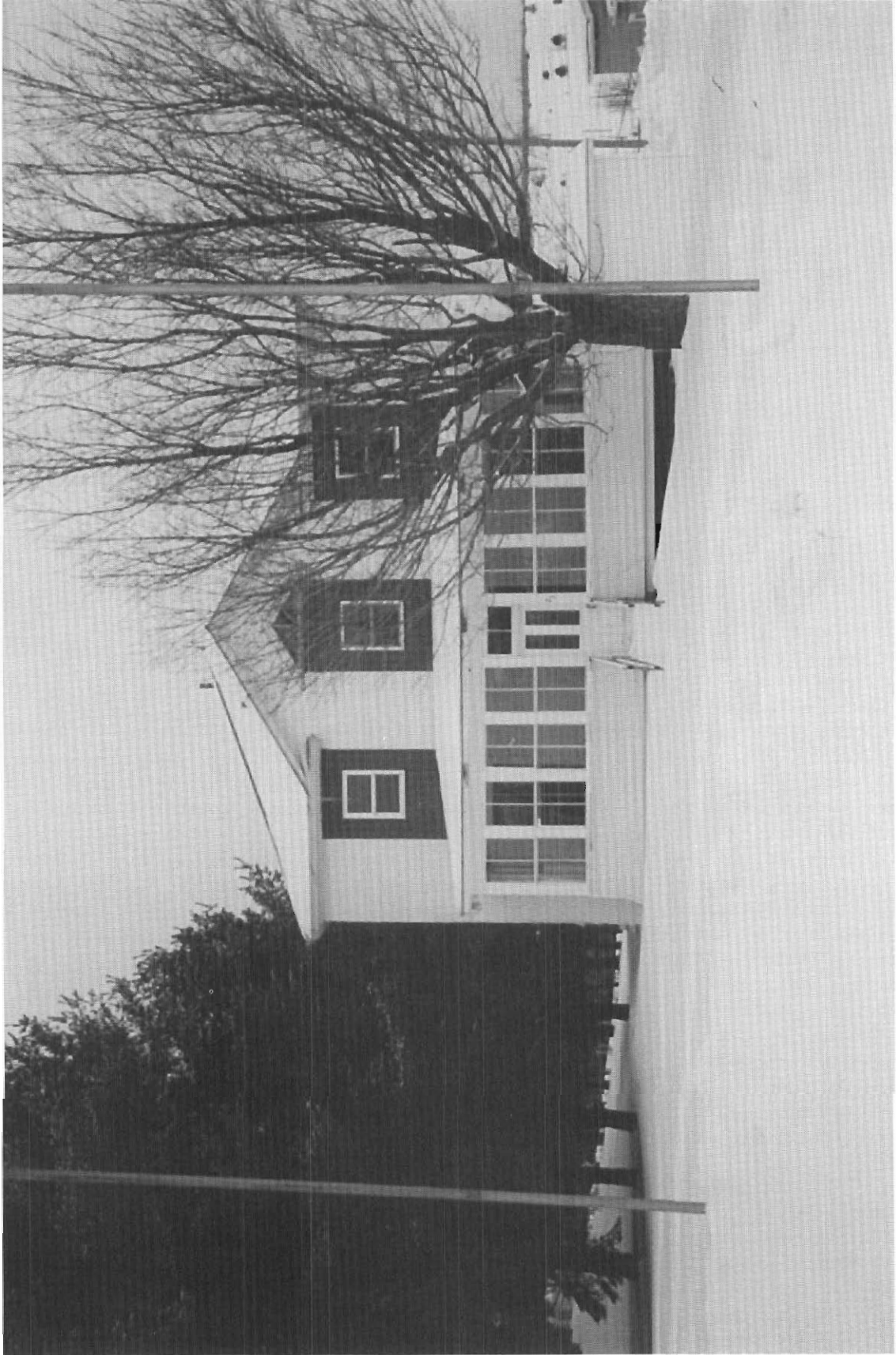
1776. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 15 juin 1985, vol. 9, p. 19.

1777. *Id.*, 7 octobre 1985, vol. 9, p. 25.

1778. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 214-215.

1779. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 novembre 1985, vol. 9, p. 27.

1780. *Id.*, 19 novembre 1985, vol. 9, p. 28.



L'ancien presbytère transformé en Centre communautaire.



Guy Hudon

Lors de l'élection partielle du 24 novembre 1985, Guy Hudon est élu au poste de maire et Ghislain Lavigne à celui de conseiller au siège numéro 6, tous deux par acclamation.

Deux jours plus tard, la Fabrique accorde le contrat d'isolation de l'église à Isolation Noma au coût de \$6,900.00, en exigeant que le travail soit terminé avant Noël.¹⁷⁸¹

Des élections provinciales ont lieu le 2 décembre 1985. Le vote est sans équivoque puisque le libéral Yvon

Vallières remporte la victoire avec 12,356 voix (63,8%), ce qui lui assure une confortable majorité de 5,532 votes sur son adversaire Michel Vallières du Parti québécois qui obtient 6,824 voix (35,2%). Pour sa part, Jean-Pierre Vaillancourt du P.S.C. reçoit l'assentiment de 184 électeurs (1%). Dans l'ensemble, la participation populaire atteint 81% des électeurs. À Notre-Dame, 176 personnes (83%) sur une possibilité de 212 se rendent voter. 92 personnes (52,3%) choisissent Michel Vallières, 82 (46,6%) votent en faveur d'Yvon Vallières, et 2 (1,1%) pour Jean-Pierre Vaillancourt. Lors de cette élection, la proportion des

électeurs de Notre-Dame représente un total de 212 soit 0,88% de l'ensemble du comté.¹⁷⁸²

Le même jour, le conseil municipal distribue la subvention annuelle aux loisirs en accordant au Noël des enfants, aux Fermières, à l'O.T.J., au club Kenpo et aux Loisirs Mont Sévigny chacun la somme de \$100.00 et \$500.00 au Centre communautaire. Ensuite, on nomme Guy Hudon représentant du conseil municipal au Centre communautaire et Jean-Marie Groleau à la ville d'Asbestos pour le dossier du site d'enfouissement sanitaire.

Le 19, le conseil municipal prévoit un budget de dépenses de \$92,604.00 pour 1986.¹⁷⁸³ Peu après, la Fabrique établit son bilan financier qui indique des revenus de \$30,390.34, des dépenses de \$21,630.15 et un excédent \$8,760.19.

Le 6 janvier 1986, le conseil réengage Christiane Leblanc comme secrétaire-trésorière avec un salaire de \$85.00 par semaine. Ensuite, on conteste la demande de permis d'alcool du bar salon La Vieille Forge probablement à cause de la lenteur qu'il met à régler son problème d'égoût. Puis, on fixe la taxe foncière à \$1.20 par \$100.00 d'évaluation, celle des vidanges demeure à \$54.00 pour les résidents et \$24.00 pour les vacanciers, et celle de l'eau à \$75.00.

Le 19, la Fabrique organise un bingo qui lui rapporte \$387.37.¹⁷⁸⁴

La semaine suivante, le Comité récréatif annonce que le Carnaval se tiendra les 31 janvier, 1er et 2 février. On pourra assister à une soirée disco, à des activités pour les jeunes à la patinoire, à un souper canadien, au couronnement du duc de l'année, à un tournoi de dard et à un bingo.¹⁷⁸⁵ Si l'on en croit un article paru dans le journal L'Union, le Carnaval a connu un déroulement

1781. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 218.

1782. Gov. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin du 2 décembre 1985, p. 939-946

1783. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 décembre 1985, vol. 9, p. 31.

1784. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 219

1785. Le Feuille Paroissial, 26 janvier 1986.

heureux alors que toutes les activités au programme ont été réussies à leur pleine mesure.¹⁷⁸⁶

Le 3 février, le conseil adopte le gentilé "Notre D'Hamoi(se)".

Trois semaines plus tard, Réjean St-Cyr termine la confection de l'ambon qui coûte \$25.00 à la Fabrique. De plus, cette dernière confie l'entretien du cimetière à Wilfrid Ramsay.¹⁷⁸⁷

Le 3 mars, Michel Roy démissionne comme chef des pompiers. Puis, le conseil recherche une secrétaire pour les assemblées seulement. On demandera à Annie ou Louise Fortier. Ensuite, on approuve un projet d'aménagement des rivières des Bois-Francis pour la pêche à la truite préparé à l'intention du M.T.L.C.P..¹⁷⁸⁸

Du 9 au 12, toute la population peut assister à une retraite animée par le frère Guy Giroux.¹⁷⁸⁹

Toujours en quête de fonds, la Fabrique organise un souper-bénéfice pour le 17 mai. Entre temps, on a reçu \$3,000.00 comme tranche de paiement pour le presbytère.¹⁷⁹⁰

À cette époque, le Centre communautaire aussi tente de s'autosuffire en organisant un bingo pour le 26 avril.¹⁷⁹¹

Le 7 avril, le conseil municipal remplace Michel Roy par Claude

Lambert comme chef des pompiers et on décide de faire appel à Annie Fortier en cas de besoin pour le secrétariat. Enfin, comme on a acquis la machinerie nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver, le conseil se charge d'engager une personne pour ce travail.¹⁷⁹²

Au début de mai, il est question que la bibliothèque municipale soit affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêt de Trois-Rivières.¹⁷⁹³

Le Centre communautaire organise un souper-conférence, suivi d'une soirée dansante pour samedi le 17 mai. Marcel Giroux fera part à l'assistance d'une expérience vécue avec Mère Térésa, à Calcutta.¹⁷⁹⁴

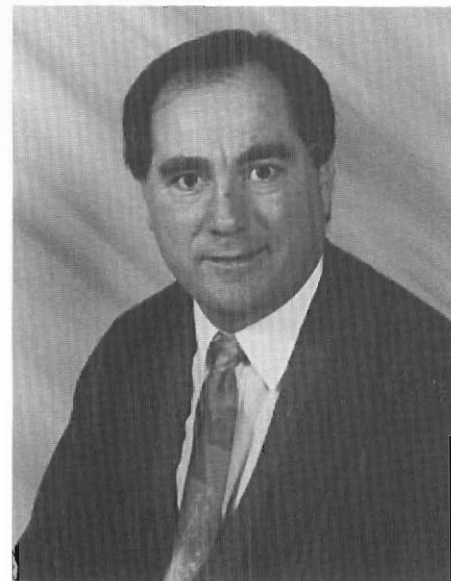
Le 15 juin, le Centre communautaire souligne le premier anniversaire de son existence.¹⁷⁹⁵

Au début de juillet, la Fabrique songe à faire un chemin autour du cimetière et à déménager le charnier. On projette aussi de repeindre la façade de l'église.¹⁷⁹⁶

Le 28, le conseil lance un nouvel appel d'offre pour l'achat d'un camion équipé pour le sablage des chemins d'hiver. On ouvrira les soumissions le 11 août.

Le 1er août, Gérard Bégin remplace Marcel Giroux comme curé.¹⁷⁹⁷

Le 4, le conseil constate que le bar-salon La Vieille Forge s'est équipé



Gérard Bégin.

d'une installation d'égoût conforme aux normes du ministère de l'Environnement. La semaine suivante, le conseil retire l'objection qu'il avait concernant sa demande de permis, étant donné que les réparations exigées ont été exécutées. Après quoi, on convient d'acheter la charrue avec l'équipement complet de Ronald Michel, au prix de \$3,000.00.

Au début de septembre, Louisette Tremblay présente à nouveau une demande de permis pour tenir un salon-bar Les Vieilles Forges. Le conseil ne s'objecte pas.¹⁷⁹⁸

Le 23, le journal L'Union souligne que Monique Côté remporte deux trophées lors de l'Exposition

1786. L'Union, mardi 4 février 1986, p. 14. L'article est accompagné d'une photographie montrant le couronnement du Roi du Carnaval.

1787. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 220.

1788. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 mars 1986, vol. 9, p. 35.

1789. Le Feuillet Paroissial, 2 mars 1986.

1790. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 221.

1791. L'Union, mardi 25 mars 1986, p. 13. L'article s'accompagne d'une photographie du nouveau comité exécutif du Centre Communautaire. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 20 avril 1986.

1792. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 avril 1986, vol. 9, p. 36. Annie Fortier est assermentée le 1er mai.

1793. Id., 5 mai 1986, vol. 9, p. 38.

1794. Le Feuillet Paroissial, 11 mai 1986. Cette activité rapporte la somme de \$806.90; voir: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 223.

1795. Le Feuillet Paroissial, 15 juin 1986.

1796. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 224.

1797. Bégin, Gérard. Né à Burry le 8 juin 1944 de parents cultivateurs. Après ses études primaires à l'école de rang Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, il entreprend son cours classique au Séminaire de Sherbrooke de 1958 à 1964. En 1965-66, il poursuit ses études de Philosophie au Grand Séminaire de Sherbrooke et de 1965 à 1966, en Théologie à l'Université de Sherbrooke où il obtient une maîtrise en Pastorale en 1971. En 1970-71, il travaille à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke. En même temps, il effectue un stage de pastorale à la paroisse Saint-Colomban de Sherbrooke ou il fait de la prédication et de l'animation chez les Scouts. En 1971, il devient diacre et effectue un stage à la paroisse Saint-Louis-de-France d'East-Angus. Ordonné prêtre le 11 juin 1972 dans cette même église, il y demeure comme vicaire jusqu'au 31 juillet 1975. Du 5 août 1975 au 31 juillet 1985, il agit comme vicaire à la paroisse Sainte-Luce-de-Disraëli en cumulant la charge des paroisses Saint-Jacques et Sainte-Praxède de 1982 à 1985. De retour aux études de 1985 à 1986, il est à l'Institut de Pastorale de Montréal. Nommé curé de N.-D.-H., Saint-Adrien-de-Ham et Saint-Fortunat le 1er août 1986, il demeure en poste jusqu'au 31 juillet 1992, tout en cumulant les charges de vicaire de Ham-Nord et de Saint-Julien. Depuis 1992, il est curé à Saint-Hippolyte-de-Wotton et à Saint-Adrien-de-Ham. [Feuilles éparées]. Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 224. Voir aussi L'Union, 23 septembre 1986.

1798. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 septembre 1986, vol. 9, p. 43.

régionale de Victoriaville, l'un en agriculture, l'autre en horticulture et annonce que le 25, une journée d'artisanat au niveau du comté de Wolfe se tiendra au Centre Communautaire de Notre-Dame.¹⁷⁹⁹

Le 6 octobre, on convient d'acheter le camion de la municipalité de Kingsley Falls pour le sablage des chemins d'hiver. Cette corporation municipale en demande \$11,000.00. Enfin, on met en vente le camion qu'on possède ainsi qu'une boîte de camion en fer pour lesquels on lance un appel d'offre.

Une veillée des âmes se déroule le 24 octobre et rapporte la somme de \$1,489.00 à la Fabrique.¹⁸⁰⁰

Le 26, pour la première fois, le Feuillet Paroissial regroupe les paroisses Saint-Julien-de-Wolfestown, Saints-Anges-de-Ham-Nord, Saint-Fortunat-de-Wolfestown, Saint-Adrien-de-Ham et Notre-Dame-de-Ham.¹⁸⁰¹

Le 18 novembre, le conseil accepte la proposition de \$225.00 que Claude Leblanc avait faite pour acquérir la vieille sableuse.

Cinq jours plus tard, Julien Côté est élu marguillier en même temps que Pierre Côté qui termine le mandat de Wilfrid Ramsay.¹⁸⁰²

Le 29, on organise une soirée dansante au profit du Noël des enfants.¹⁸⁰³

Le 1er décembre, le conseil distribue à la bibliothèque, aux Fermières, à l'O.T.J., au Noël des enfants, au club de karaté et aux Loisirs Mont-Sévigny la somme de \$100.00 chacun. Le \$300.00 qui reste est transféré au Centre commu-

nautaire. On avertit alors chaque organisme que c'est la dernière fois qu'on procède ainsi car le gouvernement a avisé qu'il n'accordera plus de subventions aux municipalités pour les loisirs, à partir de l'an prochain. Puis, on officialise la vente du camion à Claude Leblanc. Ensuite, le conseil demande à la Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) d'Arthabaska de confier à Réal Desruisseaux l'application du programme PARCQ concernant la rénovation domiciliaire sur le territoire de Notre-Dame.

Le 22, le salaire du maire est fixé à \$2,035.00 par an, celui des conseillers à \$679.00 et celui de la secrétaire à \$4,760.00. À cette époque, la population s'élève à 324 personnes.¹⁸⁰⁴

Au début de janvier 1987, le journal L'Union présente un bilan financier abrégé de la corporation municipale: "Taxes foncières: \$1.20 du \$100.00 d'évaluation; revenus municipaux \$93,969.00 (taxes: \$50,720.00, subvention pour chemins d'hiver \$21,105.00, taxe d'eau \$5,250.00, taxes de vidanges \$8,200.00, subventions du ministère des Affaires Municipales \$7,754.00, arrérage sur taxes \$400.00, permis de construction \$80.00, mutations \$300.00, divers \$120.00. Dépenses: \$25,600.00 entretien des chemins, "Cette année, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham versera son dernier terme de 3 000\$ pour l'achat du Centre communautaire, plus 500\$ pour le budget de fonctionnement de ce dernier", \$4,000.00 lumières de rues, \$2,175.00 aqueduc et égouts, \$9,260.00 administration, \$3,900.00 service d'incendies, \$7,300.00 vidanges et assainissement des lieux, \$600.00 Bibliothèque Centrale de Sherbrooke, \$5,525.00 assurances, \$14,060.00 remboursement de la dette sur la machinerie."¹⁸⁰⁵

Le 14, la Fabrique appuie le projet de Sandra Lapointe, consistant à transcrire sur fiches et sur disquettes d'ordinateur, tous les registres civils et religieux.¹⁸⁰⁶

Les 30, 31 janvier et 1er février 1987, le Carnaval se déroule sous le thème de la croisière avec une soirée dans un décor tropical à quoi s'ajoutent: film, jeu de pétanque au sous-sol, souper canadien, hockey bottines mixte, patinage libre.¹⁸⁰⁷

Le 2 février, on ignore pour quelle raison Jean-Marie Groleau ne siège plus au conseil municipal. Toutefois, on décide de ne pas le remplacer au siège numéro 5 et d'attendre les élections pour combler le poste.

Le 18, la Fabrique étudie son bilan financier qui révèle que les revenus de 1986 ont été de \$31,211.44 et les dépenses de \$27,425.73 laissant un excédent de \$3,785.71. Puis on élabore quelques projets: organisation d'un souper en mai, réparer le trottoir menant à l'église, peindre le clocher et planter des fleurs à l'entrée de l'église. Enfin, on adopte une résolution qui a pour effet de garantir un budget de \$500.00 annuellement au Comité de pastorale paroissiale.

Au début de mars, le conseil apprend que la municipalité fait maintenant partie de la région économique 04. Par ailleurs, on songe à faire sa part pour la campagne antitabac lancée depuis peu, en interdisant l'usage du tabac dans la salle du conseil. En ce sens, on adoptera le règlement numéro 204 à la prochaine séance.¹⁸⁰⁸

Le 18, la Fabrique reçoit la dernière tranche de \$3,000.00 comme

1799. *L'Union*, 23 septembre 1986 et mardi 14 octobre 1986, p. 20. En réalité, il s'agit d'un trophée d'horticulture remporté dans le cadre de l'exposition agricole et le premier prix de la Société d'Horticulture.

1800. *Le Feuillet Paroissial*, 2 novembre 1986.

1801. *Id.*, 26 octobre 1986.

1802. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 229-231. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 30 novembre 1986.

1803. *Le Feuillet Paroissial*, 23 novembre 1986.

1804. Gossé, J.-Q., *Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond*, juin 1991, p. 1.

1805. [s.a.], "Pas d'augmentation de taxes à N.-Dame-de-Ham", in *L'Union*, mardi 6 janvier 1987, p. 9.

1806. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 231.

1807. *L'Union*, mardi 20 janvier 1987, p. 12.

1808. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 mars 1987, vol. 9, p. 52.

paiement final du presbytère. Puis, on prépare la visite de Mgr Fortier qui viendra confirmer les jeunes, le 5 juin.

Le 6 avril, les permis de construction sont devenus suffisamment nombreux pour que le conseil procède à leur classement. Ensuite, on nomme Céline Ramsay responsable de la bibliothèque. Enfin, Benoît Couture de Ham-Nord demande un permis de construction pour une usine de couture sur le terrain voisin du garage Leblanc. On le réfère au ministère de l'Environnement à Sherbrooke avant de poursuivre le dossier.

Le 4 mai, avec Guy Hudon comme substitut, Jacques-Omer Côté est nommé représentant officiel du conseil à Asbestos pour le dossier du site d'enfouissement sanitaire.

Au début de juin, le conseil adopte le règlement numéro 204 découlant de la loi antitabac qui stipule entre autres, l'interdiction de fumer dans les lieux publics relevant d'un organisme gouvernemental, dont les locaux où se tiennent les assemblées municipales. La loi prévoit une amende d'au moins \$20.00 et au plus \$200.00 pour les contrevenants. Guy Hudon est alors chargé d'appliquer la loi.¹⁸⁰⁹

Le 5, Mgr Fortier effectue sa visite pastorale à Notre-Dame-de-Ham. Il semble que la fête qui a eu lieu à cette occasion ait été une réussite.¹⁸¹⁰

Le 17 juin, des travaux de réparation au cimetière sont terminés et ont coûté \$913.00. Il reste la clôture à construire. La rénovation du clocher a été remise à plus tard.

Au début de juillet, le conseil accorde un crédit de taxe à Paul Côté

pour la manufacture de meubles déménagée depuis juin 1985.¹⁸¹¹

Le 16 septembre, la Fabrique prévoit une seconde visite de Mgr Fortier pour le 2 octobre.

Le 18 octobre 1987, Guy Hudon est réélu maire tandis que Lucille Léger, Jacques-Omer Côté, Marcel Leblond et Jeanne-d'Arc Trottier sont élus aux sièges numéros 1, 2, 4 et 6. Cependant, les électeurs devront choisir entre Réjean Dupras et Félicienne Pépin au siège numéro 3 et entre Céline Ramsay et Pierre Côté pour le siège numéro 5, le 1er novembre prochain. À ce moment-là, Félicienne Pépin remporte la victoire sur son adversaire en récoltant 93 votes contre 63, et Céline Ramsay est élue avec 98 votes contre 61.¹⁸¹² Pour la première fois, quatre femmes occupent des postes de conseillers municipaux.

Le 22, la Fabrique reçoit la somme de \$897.40 provenant de la dernière veillée des âmes.¹⁸¹³

Le 2 novembre, le journal L'Éclaireur, fondé il y a treize mois, éprouve quelques difficultés financières et demande à cinq municipalités de participer pour 20% du financement chacune. Le conseil préférerait qu'on s'adresse directement aux contribuables plutôt qu'au conseil municipal. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges qu'on ouvrira le 7 décembre. Le transport se fera à Asbestos et on devra prévoir deux cueillettes annuelles de déchets recyclables.

Deux semaines plus tard, le conseil prévoit des recettes de \$99,593.95 et des dépenses de \$68,703.18, donc un excédent de \$30,990.77.¹⁸¹⁴

Le 29, Sylvain Verville et Pauline

Leblond sont élus marguilliers; Roch Descormiers est suggéré, mais il refuse le poste.

Le 7 décembre, le conseil accorde le contrat de cueillette des vidanges à Léo Therrien, pour deux ans. Puis, on apprend que le gouvernement a redécoupé la carte du regroupement des M.R.C. et que le territoire de Notre-Dame se retrouve dans la région de la Mauricie-Bois-Francs. Ensuite, le conseil décide d'entreprendre la confection d'un plan d'urbanisme; on croit l'adopter avant le 1er décembre 1989.

Le dernier jour de l'année 1987, la Fabrique prend connaissance de son bilan financier qui rapporte que les revenus ont été de \$17,925.90, les dépenses de \$13,763.00 et l'excédent de \$4,162.90.¹⁸¹⁵ Quant au bilan démographique, il indique qu'on a effectué 6 baptêmes, 4 mariages, 6 sépultures. Pour la troisième fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est nul.

À cette époque, L'Éclaireur commence la publication d'articles sur les pionniers de Notre-Dame-de-Ham.¹⁸¹⁶

Le 4 janvier 1988, le conseil amende le règlement numéro 173 à propos des maisons mobiles. Désormais, on supprime la référence au village où on avait interdit de les installer, et on se reportera plutôt à la zone blanche de la carte du zonage agricole. Ensuite, le conseil accorde au Noël des enfants, au club de karaté, aux Fermières et à la bibliothèque chacun \$100.00. De plus, suite à la formation récente d'un comité d'embellissement dans le but d'inscrire la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris, le conseil accepte de lui accorder une subvention de \$150.00.¹⁸¹⁷

Le 13 janvier, Christine

1809. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], à 1er juin 1987, vol. 9, p. 56.*

1810. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 236.*

1811. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1987, vol. 9, p. 58.*

1812. *Lucille Léger, Marcel Leblond et Jeanne-d'Arc Trottier sont assermentés le 20 octobre, Guy Hudon le 21, Jacques-Omer Côté le 31, Céline Ramsay le 6 novembre et Félicienne Pépin le 12.*

1813. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 238*

1814. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 16 novembre 1987, vol. 9, p. 66.*

1815. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1987.*

1816. *L'Éclaireur, 1987: 11 février, 25 février, 15 avril, 16 septembre, 30 septembre, 7 octobre et 21 octobre. En 1988: 2 mars.*

1817. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 janvier 1988, vol. 9, p. 69.*

Fouquette remet sa démission comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸¹⁸

Du 29 au 31 janvier se déroule le Carnaval. On organise un "super party en croisière" où les participants se doivent de revêtir une tenue d'été. On peut aussi assister à un tournoi de pétanque, à un souper canadien, à la soirée du carnaval et au bingo.¹⁸¹⁹

Le 1er février, le conseil accepte que Sandra Lapointe remplace Christiane Leblanc en cas de besoins de suppléance.¹⁸²⁰ Puis, on remercie les personnes qui ont participé au Carnaval du 31 janvier dernier. Ensuite, le conseil songe à faire agrandir la grande salle du Centre communautaire, soit en rénovant le garage à l'arrière, ou au moyen d'un agrandissement neuf. Enfin, le comité d'embellissement projette d'inscrire la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris.

Peu après, Louise Descormiers-Côté devient secrétaire pour la paroisse.¹⁸²¹

Le 7 mars, le conseil songe à former un comité consultatif sur l'urbanisme. On en reparlera à la prochaine assemblée. Par ailleurs, il semble que la bibliothèque se porte bien, car une citoyenne indique que les ouvrages sont de plus en plus nombreux et variés, ce qui rend le choix plus intéressant. Il est même question qu'on achète de nouveaux volumes de la bibliothèque municipale de Longueuil. Par contre, d'autres citoyens se plaignent toujours du bruit et de la haute vitesse des véhicules dans le village. De plus, on commence à détecter quelques problèmes de vols et de drogue dans la municipalité pour lesquels on cherche des solutions. D'ailleurs, le 5 avril, le conseil demande aux policiers de

Weedon d'exercer une surveillance du village et des alentours. Puis on réitère une demande acheminée depuis quelques années afin d'installer un clignotant à la croisée de la route 161 et de la rue Principale en insistant sur l'augmentation du trafic. Ensuite, comme le club de karaté tiendra ses activités à Ham-Nord cette année la subvention de \$100.00 qui leur était accordée est transférée au Club de l'Age d'or. Ensuite, on a appris qu'on ne peut pas acquérir de nouveaux volumes pour la bibliothèque, car les achats relèvent de la Bibliothèque Centrale de Prêt.¹⁸²²

Le 23, le comité du concours maisons fleuries organise une soirée d'informations sur l'aménagement paysagé.¹⁸²³ Un mois plus tard, les paroissiens, jardiniers et cultivateurs sont invités à apporter leurs semences à l'occasion d'une cérémonie spéciale au cours de laquelle on procédera à leur bénédiction.¹⁸²⁴ On demande alors au comité Villes et Villages Fleuris de promouvoir la participation de chacun à son concours.

Le 5 avril, Michèle Martineau devient secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸²⁵

Suite à une demande du conseil municipal, le 2 mai, les policiers de Weedon acceptent de porter une attention particulière au territoire de Notre-Dame. Puis, le conseil étudie l'installation d'un système de son dans le Centre communautaire; les prix varient entre \$1,345.00 et \$1,800.00. Le 10, c'est au tour de la Fabrique d'entrevoir la possibilité d'installer un tel système dans l'église.

Le 6 juin, le conseil établit trois priorités concernant la rénovation des

chemins: terminer les travaux dans le rang 11 entre chez Fernand Leblanc et Germain Théberge, ensuite obtenir l'autorisation de Michel Bergeron et de Jeanne-d'Arc Trottier afin que la machinerie puisse passer sur leurs propriétés pour installer un ponceau, enfin, corriger la courbe chez Jean Pilon, dans le rang 2 Sud. Puis, on annonce, pour jeudi le 16 juin, une rencontre entre les policiers de Weedon et la population intéressée à connaître ce que chacun peut faire pour faire respecter la loi dans le village. On termine l'assemblée en acceptant l'idée du comité d'embellissement d'installer des panneaux annonçant la municipalité à chaque bout du territoire. On demande à Mme Ramsay de présenter des esquisses.

Le 12, a lieu un pèlerinage pour toutes les paroisses de la zone de Disraëli. Un récitatif biblique, un chapelet vivant, une procession aux flambeaux à la grotte et la consécration à Marie sont prévus.¹⁸²⁶

Depuis 1988, la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis [CGRBF] a regroupé des collaborateurs et a convaincu les gens du milieu d'aménager la rivière Nicolet. "[...] On a créé 33 abris sur les huit kilomètres de la rivière où les pêcheurs sont admis. [...]" L'économie locale en bénéficie: ouverture d'un Gîte du Passant (3 chambres), le dépanneur n'est plus à vendre (la pancarte y était depuis un an) et on a embauché deux personnes, et le livreur de Pepsi doit s'y rendre deux fois par mois au lieu d'une; on a fait aménager une terrasse à l'arrière du dépanneur pour nourrir les pêcheurs. Au total, la CGRBF aura créé 20 emplois.¹⁸²⁷

Le 4 juillet, Richard Gariépy se propose pour peindre les annonces de la

1818. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 10. Sa démission est acceptée lors de l'assemblée du 24 février [p. 13].

1819. *Feuille paroissial*, 24 janvier 1988.

1820. Sandra Lapointe est assermentée le 4 mars.

1821. *Feuille paroissial*, 21 février 1988.

1822. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 avril 1988, vol. 9, p. 73-74.

1823. *Feuille paroissial*, 20 mars 1988.

1824. *Id.*, 24 avril 1988.

1825. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 document "Résolution pour l'embauchement d'un(e) directeur(trice)", inséré entre les pages 16 et 17.

1826. *Le Feuille paroissial*, 22 mai et 29 mai 1988.

1827. *Le Journal Le Montréal*, vendredi 19 mai 1995. L'article comprend une photographie: "Les préposés à l'aménagement ont fait des nœuds pour que la rivière Nicolet soit propice à la reproduction des truitesensemencées comme des déflecteurs qui concentrent le courant au même endroit."



Mario Boivin.¹⁸²⁸

municipalité. On lui fournira le bois et on fera préparer le terrain pour les installer d'ici la fin de juillet.¹⁸²⁸

Le 18, Céline Ramsay est élue présidente du conseil d'administration de la Caisse Populaire et remplace ainsi Jacques-Omer Côté.¹⁸²⁹

Le 30, se déroule une soirée organisée par les paroissiens pour souligner le départ du vicaire Marcel Giroux.¹⁸³⁰ Le 7 août, Mario Boivin¹⁸³¹ remplace ce dernier ainsi que le curé Gérard Bégin.

La Fabrique organise une épluchette de blé d'Inde, chez Marie-Claire Roberge, le 27 août.¹⁸³² Peu après, le système de son pour l'église a été acheté au coût de \$2,563.73.¹⁸³³

Le 6 septembre, le conseil doit régler une question de principe avant de créer un précédent. Il s'agit d'une entente intermunicipale avec Victoriaville concernant les pratiques de hockey. Une entente qui couvrirait tous les loisirs coûterait environ \$800.00, mais pour un seul enfant, il faudrait déboursier \$50.00. Le principe apparaît intéressant au conseil qui l'étudiera plus à fond, mais on refuse de déboursier une telle somme pour une seule personne. Par ailleurs, on accorde une subvention de \$1,500.00 au Centre communautaire, où la bibliothèque présentera un film sur l'inceste en septembre ou octobre. Enfin, on organise la signature d'une pétition afin d'obtenir les services du câble Vidéotron puisque ce service est offert à Saint-Paul-de-Chester.¹⁸³⁴

Le 3 octobre, l'expérience dépasse les espérances. L'enthousiasme règne au sein du conseil qui rapporte les commentaires des juges du concours Villages et Campagnes fleuries, visant à encourager les propriétaires ruraux à faire du ménage et lui suggérant d'indiquer les circuits d'observation panoramique. On en profite pour suggérer à Rock Fillion d'imiter le mouvement, car il faudrait couper les broussailles sur les terrains vagues pour améliorer le décor.

Le 12, l'encan des âmes organisé par la Fabrique lui rapporte la somme de \$917.55.¹⁸³⁵

Le 22, le comité d'embellissement, procède à sa première remise de prix du concours local Maisons et Fermes Fleuries. Pour l'occasion, une soirée

dansante est organisée.¹⁸³⁶ Le 19 novembre, c'est au tour des Chevaliers de Colomb à offrir une soirée récréative afin d'amasser des fonds pour leurs oeuvres.¹⁸³⁷

Le 5 décembre, le conseil municipal répartit les subventions aux divers organismes locaux: \$125.00 au Club de l'Age d'or, aux Fermières ainsi qu'au Noël des enfants, \$150.00 à la bibliothèque, \$200.00 à l'O.T.J. et \$300.00 au comité de Villes et Villages Fleuries. Puis, on approuve le projet d'implantation d'une sous-station téléphonique, sur socle de béton sur un site paysagé, sur le lot numéro 21F du rang 1 Centre.

Peu après, Roch Descormiers, Guy Hudon et Robert Côté sont mis en nomination pour les postes de marguilliers. Robert Côté ayant refusé, Roch Descormiers et Guy Hudon sont déclarés élus.

Le dernier jour de l'année, les états financiers de la Fabrique indiquent des revenus de \$15,050.63, des dépenses de \$17,970.61 et un déficit: \$2,919.98.¹⁸³⁸

Le 18 janvier 1989, Pierre Côté succède à Gilles Leblanc comme secrétaire de la Fabrique. Puis, on ajuste le prix des lampions au coût de la vie; ainsi les gros lampions coûteront désormais \$3.00 et les petits .50¢.

Le 6 février, le conseil municipal fait appel au bénévolat afin d'inventorier les ressources du territoire. Puis, on apprend que la Commission de Protection du Territoire Agricole a fait

1828. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1988, vol. 9, p. 79.

1829. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 32.

1830. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 245. Voir aussi message d'adieu de Marcel Giroux in *Feuilleton paroissial*, 31 juillet 1988.

1831. Mario Boivin, né le 19 mai 1953 à Drummondville, fils de Jean-Louis Boivin et de Régane Tessier, deuxième d'une famille de cinq enfants. Études élémentaires à Victoriaville, cours secondaire et collégial au Séminaire de Sherbrooke, baccalauréat en théologie à l'Université de Sherbrooke tout en résidant au Grand Séminaire de Sherbrooke. En 1977, il effectue un stage pastoral à la paroisse Saint-Louis-de-France d'East-Angus. Ordonné diacre le 14 septembre 1979, il reçoit l'ordination presbytérale de Mgr Jean-Marie Fortier au même endroit. Vicaire à East-Angus de 1980 à 1981, il est nommé vicaire collaborateur à la paroisse Sainte-Famille de Sherbrooke le 21 juin 1981 où il demeure en poste jusqu'en 1987 où il entreprend des études en pastorale à l'Institut Lumen Vitae en Belgique en 1987-1988. Le 1er août 1988, il est nommé curé de la paroisse Saint-Anges-de-Ham-Nord et de Saint-Julien, et vicaire collaborateur aux paroisses Saint-Adrien-de-Ham, Saint-Fortunat-de-Wolfestown et à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. Jean-Paul VÉZINA, *Ham-Nord d'hier à aujourd'hui*, p. 77. Son expérience pastorale dans les milieux ruraux s'est vécue pendant six ans (1988-1994). Le 1er août 1994, on lui confie la charge pastorale de la paroisse Sainte-Anne-de-Danville avec la responsabilité du Carmel. Voir, *Feuilleton paroissial*, Danville.

1832. *Feuilleton paroissial*, 14 août 1988.

1833. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 247.

1834. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1988, vol. 9, p. 81-82.

1835. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 247-248.

1836. *Feuilleton paroissial*, 16 octobre 1988.

1837. *Id.*, 13 novembre 1988.

1838. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1989*.

arrêter une coupe à blanc qui s'effectue sur le lot de Philippe Mahot dans le rang 10. Par ailleurs, Mme Léger s'occupe de faire signer une pétition contre la vente de bière aux jeunes de moins de 18 ans et pour faire interdire les machines et la location de films pornographiques à l'épicerie Perreault.

Le même jour, Marie Désilets-Gélinas est engagée comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸³⁹

Les 24, 25 et 26 février se déroule le Carnaval avec bavaroise, souper canadien, soirée folklorique avec orchestre, jeu "Fais-moi un dessin", bingo.¹⁸⁴⁰

Le 28, la Fabrique demande une personne ressource qui expliquera ce qu'est la "contribution volontaire annuelle" (C.V.A.) et son fonctionnement. Après quoi, on organise une partie de sucre pour le 9 avril, chez Pierre Côté.

Le 6 mars, le Comité récréatif Notre-Dame-de-Ham demande au conseil municipal la gérance des installations sur les terrains de jeux municipaux. Le conseil est d'accord en autant que le comité se munisse d'une assurance responsabilité raisonnable.

Le 3 avril 1989, le conseil refuse de soutenir le projet de Rolland Nault concernant l'élevage de moutons et de poules, car il veut le faire dans un endroit situé en zone blanche, c'est-à-dire réservé à l'habitation, et non en zone verte ou agricole. Ensuite, on prépare une consultation populaire qui se tiendra le 8 mai et qui portera sur les règlements de zonage, de lotissement, de construction et de tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme. Enfin, le 13 mars, le comité du Centre communautaire a été dissout et

son administration est remise à la municipalité. On demande à Christiane Leblanc de s'en occuper, alors qu'on fait appel à Johanne Paquette qu'on rémunère pour voir à la location des salles et du ménage jusqu'en mai 1992 où Gilles Leblanc prend la relève.¹⁸⁴¹

Le 11, la Fabrique constate que la partie de sucre du 9 avril a rapporté la somme de \$283.00, ce qui n'est pas tout à fait suffisant pour défrayer le coût des personnages de la crèche de Noël, dont le montant s'élève à \$300.00. "Une température idéale a agrémenté la fête... Une participation nombreuse de paroissiens et de gens des paroisses voisines a réjoui les organisateurs [...]."¹⁸⁴²

Le 1er mai, le conseil accepte de participer au concours Villes et Villages Fleuris et confie de nouveau ce dossier à Monique Pellerin-Côté, présidente du comité et Céline Ramsay qui représentera la municipalité. On en profite pour lancer une campagne de nettoyage des fossés, de balayage des rues, d'incitation à fleurir les annonces aux limites du village et le Centre communautaire qu'on se propose de peindre en juin et de réparer la toiture. La municipalité défrayera le coût de fabrication des boîtes à fleurs. Ensuite, on nomme Céline Ramsay responsable de la bibliothèque.

Le 24, la Fabrique accorde le contrat de réparation et de peinture du clocher à Pierre Comtois pour le prix de \$600.00, et celui de la tonte de la pelouse à l'église et à la grotte à Julien Côté pour \$250.00.¹⁸⁴³

Le 5 juin, après avoir soumis à la population les règlements numéros 89-01 concernant le plan d'urbanisme, 89-02 le zonage, 89-03 du lotissement, 89-04 les constructions, 89-05 la tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme et 89-06

qui crée les postes de fonctionnaires municipaux responsables de l'émission des permis et certificats, ils sont tous déclarés adoptés. Les règlements sont accompagnés de la liste des travaux que la municipalité entend entreprendre durant les trois prochaines années. On demande à la M.R.C. d'Arthabaska d'approuver le tout. Par ailleurs, la Bibliothèque Centrale de Prêt a été transférée à celle de la Mauricie; on ignore encore pour le moment, les conséquences de ce changement administratif sur la bibliothèque municipale. Ensuite, le conseil projette les travaux à exécuter au Centre communautaire auxquels on ajoute le vernissage du plancher de la grande salle. Enfin, Guy Hudon remet sa démission comme maire en avisant le conseil qu'elle prendra effet le 31 juillet.

Le 18, l'aménagement du devant de l'église est terminé. Pour ce faire, les Chevaliers de Colomb ont acheté pour \$75.00 de fleurs qui ont été plantées par des bénévoles.¹⁸⁴⁴

Trois jours plus tard, la Fabrique prévoit une messe champêtre chez Gérard Descormiers, le 13 août. On en profitera pour dévoiler les personnages de la nouvelle crèche pour Noël. Puis, on décide d'installer des rampes au balcon de l'église et de peindre le balcon. Enfin, on constate que la dime a rapporté \$2,832.00.¹⁸⁴⁵

Le 29, le conseil municipal soumet à l'approbation de la population, les règlements numéros 89-02 et 89-03 afin de savoir si on tient à organiser un référendum sur ces deux règlements. Comme personne ne le demande, ils sont considérés comme adoptés.¹⁸⁴⁶

Le 3 juillet, en l'absence du maire, le conseil s'oppose à l'achat d'un lecteur de disquettes exigé par la Bibliothèque Centrale de Prêt, car on

1839. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 51.

1840. *Le Feuillelet Paroissial*, 19 février 1989.

1841. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 avril 1989, vol. 9, p. 93-94.

1842. *Le Feuillelet Paroissial*, 23 avril 1989.

1843. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 259.

1844. *Le Feuillelet Paroissial*, 18 juin 1989.

1845. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 261.

1846. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 29 juin 1989, vol. 9, p. 99.

manque d'informations sur le sujet. Puis, le conseil accorde la gérance et la responsabilité du terrain de jeux au Comité récréatif N.D.H. Inc.. Ensuite, la corporation envisage l'achat d'un terrain au village, pour servir à remiser la machinerie et, éventuellement, construire un garage. Pour ce faire, on lance un appel d'offre dont les soumissions seront ouvertes le 4 août. Puis, on décide l'achat d'un photocopieur. On songe aussi à paysager un terrain à l'entrée du village, voisin de chez M. Huppé. Enfin, l'animatrice Diane Fréchette et les parents des enfants se disent satisfaits des résultats des activités pré-scolaires de l'année.

Trois jours plus tard, les juges se présentent à Notre-Dame-de-Ham pour évaluer la participation de la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris. À cette occasion, ils accordent la note de 56.77%.¹⁸⁴⁷

En l'absence du maire, c'est le pro maire Lucille Léger qui assure l'intérim, du moins à l'assemblée du 7 août alors qu'on prend connaissance de la démission de Jeanne-d'Arc Trottier, conseillère au siège numéro 6. Lors de cette assemblée, le conseil décide d'asphalter la cour du Centre communautaire. Puis, on songe au creusage d'un deuxième puits, car le niveau d'eau du premier demeure très bas.

Le 7 août, Marie Désilets-Gélinas remet sa démission comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸⁴⁸

Le 5 septembre, il n'y a toujours pas de maire et la pro maire est absente. C'est Jacques-Omer Côté qui joue le rôle de suppléant. Le conseil municipal confie alors le contrat d'asphaltage de la cour du Centre communautaire à Asphalte Lemaire Inc., de Notre-Dame-de-Bon-Conseil pour le prix approximatif de \$5,000.00. On offre à la Fabrique de profiter de l'occasion pour faire asphalter

l'arrière de l'église. Puis, on accepte de prêter gratuitement la salle du conseil pour des activités concernant les jeunes: cours de danse, pré-maternelle, etc.. Enfin, on demande au ministère de la Voirie les subventions nécessaires à la rénovation des chemins municipaux-ruraux comme la côte chez Rolland Langlois dans le rang 1 Sud, le gravelage et l'asphaltage de la côte chez Pierre Côté dans le rang 2 Nord ainsi que la forme de chemin à graver et asphalter dans la courbe chez Jean Pilon dans le rang 2 Sud.

Des élections provinciales ont lieu le 25 septembre 1989. Le comté de Richmond compte alors 30,804 électeurs. Si Michel Dostie représentant le Parti 51 recueille 210 (0,9%) votes, Thelma Westman du Parti unité 506 (2,1%) voix et Jack Kugelmass pour le Parti vert du Québec 555 (2,3%) voix, Richard Arsenault, du Parti québécois en récolte 6,259 (25,5%) voix. Le grand vainqueur demeure cependant le libéral Yvon Vallières qui remporte la victoire avec 16,578 (67,4%) voix. À Notre-Dame-de-

Ham, la population électorale s'élève à 215 personnes, mais 180 exercent leur droit de vote. On compte 1 (0,6%) vote pour Michel Dostie, 3 (1,7%) pour Thelma Westman, 8 (4,4%) pour Jack Kugelmass, 54 (30%) pour Richard Arsenault et 114 (63,3%) pour Yvon Vallières.¹⁸⁴⁹

Le 27, la peinture du clocher est terminée, ainsi que la rénovation et la peinture du balcon de l'église. La Fabrique organise la veillée des âmes pour le 8 octobre.

Comme Guy Hudon est demeuré maire jusqu'à la fin de juillet, l'élection partielle du 1er octobre 1989 régularise la situation.



Visite de Mgr Jean-Marie Fortier. De gauche à droite : l'abbé Gérard Bégin, Mgr Fortier, Monique Breton et l'abbé Marcel Giroux.

1847. Grille d'évaluation catégorique: campagnes, archives privées, Monique Pellerin-Côté.

1848. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 4. Lettre brochée à la page 70.

1849. Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989, p. 655-658. Aussi, Gouv. du Q., Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond, juin 1991, p. 1



Gilles Pépin

Lors de l'élection partielle du 1^{er} octobre, Gilles Pépin est élu maire en remportant 103 voix contre 57 pour G. Croteau et 42 pour R. Dupras. De plus, Roch Descormiers est élu conseiller au siège numéro 6 avec 158 votes contre 42 en faveur de E. Roy. Le lendemain, suite à la démission de Céline Ramsay comme responsable de la bibliothèque, on affiche l'ouverture du poste dans l'Éclaireur. En attendant, on renouvelle l'entente avec la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie et on décide l'achat d'un lecteur de micro-fiches pour la bibliothèque.

Puis, on décide que le chemin qui passe entre le Centre communautaire et l'église soit reconnu comme rue de desserte locale, sous le nom de rue du Centre communautaire. On la fera asphalté sous peu. On décide aussi de faire repeindre l'escalier du Centre communautaire et vernir le plancher de la grande salle. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges; elles seront ouvertes le 7 novembre. Par ailleurs, une vingtaine de personnes, représentées par Réjean Dupras, se plaignent du bruit causé par quelques adolescents du village et on demande au conseil

de voir à corriger la situation. On décide alors de faire appel à des intervenants en service social ainsi qu'à la Sûreté du Québec, afin d'aider les parents à contrôler la situation. On en discutera aussi avec la propriétaire de la Villa Fleury où demeurent quelques-uns des contrevenants. On décide aussi de préparer le règlement numéro 206 visant à limiter les sons nuisibles à la tranquillité du village.¹⁸⁵⁰

Le 8 octobre se déroule la veillée des âmes, encan annuel au profit de la Fabrique.¹⁸⁵¹

Le 6 novembre, le conseil nomme Louise Leblanc responsable de la bibliothèque. Puis, on prend connaissance des commentaires des juges pour le concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris: "très belles vues panoramiques, agglomérations de résidences estivales, efforts déployés par la présidente du comité; points à améliorer: vieux bâtiments à entretenir ou à démolir, plantation d'arbustes aux résidences privées et balconnières chez les commerces."¹⁸⁵² Ensuite, comme l'asphaltage de la rue du Centre communautaire est terminé, on doit payer la facture qui s'élève à \$5,400.00. Puis, on cherche un terrain où installer un terrain de jeux. Il y en a un au coin des rues Lapointe et Grenier qui conviendrait et qui appartient à Lorraine Pépin. Le lendemain, on signe une option d'achat au montant de \$10,000.00.

Le même jour, Simon Carignan succède à Marie Désilets-Gélinas comme secrétaire-administrateur de la Caisse Populaire.¹⁸⁵³

Le 12, on annonce que, suite à la fête de cet été chez Monique et Gérard Descormiers, un thermomètre est installé à l'arrière de l'église pour indiquer le montant donné pour le renouvellement des personnages de la crèche. L'objectif est de \$500.00 et il y a \$413.00 de recueillis.¹⁸⁵⁴

1850. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 octobre 1989, vol. 9, p. 108.*

1851. *Le Feuilleton Paroissial, 8 octobre 1989.*

1852. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1989, vol. 9, p. 110.*

1853. *C.P. de N.-D.-H., Livres des minutes du conseil d'administration, vol. 4, p. 77 et 94.*

1854. *Le Feuilleton Paroissial, 12 novembre 1989.*

À la fin de novembre, la Fabrique décide de ne pas s'engager dans la C.V.A. pour le moment. On observera les alentours et on décidera plus tard. Puis, on réserve la salle du Centre communautaire pour organiser une fête pour le travail des bénévoles, le 27 ou le 28 décembre.¹⁸⁵⁵

Le 4 décembre, le conseil annonce l'adoption du règlement numéro 208 qui porterait le salaire du maire de \$2,210.00 à \$2,700.00 et celui des conseillers de \$740.00 à \$900.00 par année.¹⁸⁵⁶

Le 17, Georges Croteau est élu marguillier pour remplacer Julien Côté. Par contre, Pierre Côté, Wilfrid Ramsay, Adélar Lapointe et Jacques-Omer Côté sont proposés pour remplacer Pierre Côté. Comme il est le seul à accepter le poste, il est réélu. Le 31, la Fabrique examine ses états financiers qui montrent que des revenus de \$16,676.17, des dépenses de \$15,044.08 et un excédent \$1,632.09.¹⁸⁵⁷

Le 8 janvier 1990, le conseil municipal partage la subvention de \$1,500.00 pour les loisirs en accordant \$125.00 au Club de l'Age d'or ainsi qu'aux Fermières, \$100.00 pour le Noël des enfants, \$250.00 pour la bibliothèque, \$500.00 à l'O.T.J. et \$300.00 pour le comité Villes et Villages Fleuris. Puis, pour cette année, la taxe foncière est de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation, celle des vidanges demeure à \$54.00 pour les résidents et \$24.00 pour les vacanciers et la taxe sur l'eau demeure aussi à \$75.00. Enfin, le salaire de la secrétaire est porté de \$5,411.00 à \$5,627.00.

Au début de février, le conseil

s'oppose au projet de ligne électrique Canton Lévis - Poste Appalaches comme étant nocif pour l'environnement et l'attrait touristique régional.¹⁸⁵⁸

Les 23, 24 et 25, on souligne la 10e édition du Carnaval de Notre-Dame-de-Ham avec Super Party, tournoi de cartes, activités jeunesse à la patinoire, ballon-quille sur glace, course à obstacles, promenade en traîneau, soirée folklorique, couronnement du couple de l'année, tirages, buffet chaud et froid, tournois de dards, mississippi, ping-pong, super bingo.¹⁸⁵⁹

Au début de mars, le conseil acquiert des parcelles de terrains de Danielle Beauchamps, André Bessette, Georges Croteau et Yvon Plante, sur les lots numéros 24A, 23B, 23C, 23D, 23E, afin de réaménager la route du chemin du rang 1 Centre.¹⁸⁶⁰

Peu après, toute la population est invitée à la cabane à sucre chez Pierre Côté, au profit de la Fabrique.¹⁸⁶¹

Le 2 avril, la M.R.C. d'Arthabaska autorise la construction d'un centre administratif. La quote part de la corporation de Notre-Dame s'élève à \$787.90 payables en trois versements mensuels égaux. Par ailleurs, le conseil envisage la location d'un balai mécanique afin de nettoyer les rues du village. Enfin, on inscrit la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris pour 1990.¹⁸⁶²

Le 25, la Fabrique constate que la partie de sucre a rapporté \$384.00, dont \$100.00 de Gilles Pépin. On décide aussi que les enveloppes pour la dîme seront distribuées dans la semaine du 27

mai et on les ramassera la semaine suivante.¹⁸⁶³ Trois jours plus tard, se déroule la corvée pour le lavage de l'église tel qu'annoncé par la Fabrique le 28 mars.¹⁸⁶⁴

Le 7 mai, les Fermières proposent au conseil de faire le grand ménage de la grande salle du Centre communautaire et demandent en retour, que la salle leur soit prêtée gratuitement les 18, 19 et 20 mai. Le 9 juin est réservé pour une récupération de papier et de verre. La corporation municipale offre un souper communautaire aux participants à cette activité. Ensuite, on songe à adopter le règlement numéro 209 qui rendrait obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les résidences.¹⁸⁶⁵

Au début de juin, le conseil autorise l'installation d'une cantine mobile mais uniquement lors de circonstances précises, comme le tournoi de pétanque qui se tiendra les 30 juin et 1er juillet. Par ailleurs, Pierre Boisvert se dit intéressé à effectuer un sondage en vue de l'ouverture possible d'un restaurant au village. Puis, Francine L.-Roy et Chantal M.-Lavigne demandent au conseil de régler le problème des excès de vitesse dans le village et suggèrent d'organiser des casse-vitesse (butoirs, "dos d'ânes" ou "policiers dormants") un peu partout, chargées de ralentir les véhicules, mais la majorité des membres du conseil ne semble pas d'accord sur cette solution.¹⁸⁶⁶

Le 4 juillet, les juges accordent la note de 41,7% à l'ensemble de la municipalité pour le concours Villes et Villages Fleuris.¹⁸⁶⁷

Le 9, le conseil doit inclure dans ses assurances, la rampe servant à l'utili-

1855. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 264.

1856. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 décembre 1989, vol. 9, p. 114.

1857. États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1989.

1858. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 février 1990, vol. 9, p. 119.

1859. Le Feuillet Paroissial, 18 février 1990.

1860. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 mars 1990, vol. 9, p. 121.

1861. Le Feuillet Paroissial, 18 mars 1990.

1862. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1990, vol. 9, p. 123.

1863. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 271.

1864. Id., p. 270. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 8 avril 1990.

1865. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1990, vol. 9, p. 125-126.

1866. Id., 4 juin 1990, vol. 9, p. 128-129.

1867. Grille d'évaluation catégorie: Villages et Campagnes (pop. de moins de 1 000 h.), [Archives privées, Monique Pélerin-Côté].

sation des “planches à roulettes” que le Comité récréatif a pris l’initiative d’installer sur un terrain municipal. Puis, Francine Roy et Chantal Lavigne font part à la population des démarches entreprises afin de faire diminuer la vitesse dans le village. On n’a pas encore reçu de réponse du ministère des Transports à propos de l’installation des buttoirs. D’ailleurs cette idée suscite bien des discussions, les uns étant en faveur, les autres contre, notamment à cause des problèmes que cela causerait à la charrue. Par ailleurs, les propriétaires du Domaine Les Vacanciers demandent à la municipalité de leur fournir un service d’eau, car Adrien Beaulieu cessera de le faire bientôt. Comme il s’agit d’un domaine privé, le conseil refuse d’acquiescer à cette demande. On appuiera plutôt leurs démarches auprès de M. Beaulieu, afin d’amener ce dernier à se conformer aux normes sur la qualité de l’eau potable.

Le 6 août 1990, sur la demande de Lucille Gobeil, propriétaire du Domaine Les Vacanciers, le conseil demande au ministère de l’Environnement de drainer la rivière Morasse afin de prévenir les dégâts causés par la crue des eaux. Puis, on reprend la discussion au sujet de l’installation de “dos d’ânes” dans les rues, dont le coût s’élève à environ \$500.00. On décide de s’en tenir aux panneaux de signalisation.¹⁸⁶⁸

Le 12, a lieu une messe en plein-air à 11 heures 30, suivie d’une épluchette de blé d’Inde avec musique, animation et jeux.¹⁸⁶⁹ Une semaine plus tard, on se retrouve encore à la grotte pour une célébration spéciale avec procession aux flambeaux.¹⁸⁷⁰

Le lendemain, l’évêque de Sherbrooke décrète qu’à partir du 20 août, le tarif des messes sera de \$15.00.¹⁸⁷¹

Le 10 septembre, le conseil demande au Comité récréatif d’enlever la rampe de rouli-roulant, car elle se trouve sur un terrain municipal et n’est pas couverte par les assurances. De plus, on l’avise qu’à l’avenir, il devra se renseigner sur les questions d’assurances avant de procéder à de nouvelles installations. Puis, on renouvelle l’offre faite à Julien Côté pour s’occuper de l’entretien des chemins d’hiver, au salaire de \$440.00 par semaine. Cette question divise le conseil et le maire doit voter. Il le fait en faveur de la proposition.

Le 19, la Fabrique constate que l’épluchette de blé d’Inde du 12 août a rapporté \$45.00. On avait acheté 32 douzaines de blé d’Inde à \$2.00 la douzaine. Cependant, l’expérience démontre que l’an prochain, il faudrait en acheter 40 douzaines. Les quatre litres de vin blanc n’ont pas suffi non plus. Par ailleurs, on projette une veillée des âmes pour le 7 octobre. Enfin, on étudie le moyen de faire réparer le toit de la sacristie et d’améliorer l’éclairage dans l’église.¹⁸⁷²

Le 1er octobre, le conseil reçoit une réponse du député Vallières annonçant une subvention de \$20,000.00 pour les travaux à effectuer dans le rang 2 Sud. Puis, on décide de prêter gratuitement la salle du conseil pour la pré-maternelle, les mercredis matin, pour la veillée des âmes du 7 octobre ainsi qu’aux cours de karaté pour les enfants les vendredis soirs, sous la responsabilité de Johanne et Chantal Lavigne. Ensuite, à l’annonce d’un prochain découpage de la carte électorale, le conseil demande que Notre-Dame demeure dans le comté de Richmond. Puis, Léo Ouellet, représentant de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis, présente un projet récréo-touristique consistant à restaurer la rivière et à aménager les berges afin de

pouvoir se livrer à la pisciculture et à la pêche. Le conseil approuve ce projet environnemental. De plus, on prépare l’organisation d’un terrain de jeux pour lequel le Comité récréatif N.D.H. demande au conseil de voter une subvention de \$20,000.00 afin de pouvoir en obtenir \$7,000.00 du gouvernement. Le conseil s’informerait des possibilités d’autres programmes afin d’obtenir le maximum. Pour sa part, Gilles Pépin cède un terrain à la municipalité pour ce projet. Quant à la rampe de rouli-roulant, elle sera mise en vente et devra être enlevée bientôt.

Le 17, la Fabrique constate que la dernière veillée des âmes a rapporté \$846.00. De plus, on décide de faire réparer le toit de la sacristie. Quant à l’éclairage dans l’église, on fera un essai avec des lampes halogènes.¹⁸⁷³

Au début de novembre, le conseil accepte de prêter la salle du conseil pour la première communion des enfants qui aura lieu le 25 novembre. Puis, on délègue Gilles Pépin pour représenter la municipalité, dans le dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc est renommée responsable. Ensuite, on reçoit une pétition portant 107 signatures afin de faire enlever les panneaux de signalisation d’un arrêt dans la rue de l’Église, car rien ne le justifie. On décide alors de l’enlever le 15 novembre au 1er avril en attendant de trouver une meilleure solution aux excès de vitesse.¹⁸⁷⁴

Le 25, Réjean Dupras et Gilles Leblanc sont élus marguilliers. Le même jour, les Fermières organisent un bingo pour souligner la Sainte-Catherine.¹⁸⁷⁵

Le 3 décembre, le conseil fait savoir au Centre de Récupération Régional de Richmond-Wolfe qu’il est intéressé à participer à un programme de

1868. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 août 1990, vol. 9, p. 1332-133.*

1869. *Le Feuillet Paroissial, 15 juillet 1990.*

1870. *Id., 19 août 1990.*

1871. *Id., 2 septembre 1990.*

1872. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 275-276. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 30 septembre 1990.*

1873. *Id., p. 277.*

1874. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1990, vol. 9, p. 139.*

1875. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 279-280. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 18 novembre, 25 novembre 1990.*

récupération. On invite Murielle Lallier à venir informer la population de ce programme. Puis, Julien Côté rapporte qu'il a inspecté trente-neuf résidences de la municipalité et constate qu'il n'y en a que quatre qui n'avaient pas de détecteur de fumée, mais que seulement quelques unes étaient munies d'un extincteur.¹⁸⁷⁶

Le 29, les bénévoles assistent à une soirée offerte par la Fabrique en leur honneur.¹⁸⁷⁷ Deux jours plus tard, elle dresse son bilan financier qui montre des revenus de \$15,208.99, des dépenses de \$15,438.89 et un déficit de \$229.90.¹⁸⁷⁸

Le 6 janvier 1991, on annonce des cours d'administration des Fabriques offerts aux marguilliers, les samedi 9 et 23 février, à Sherbrooke.¹⁸⁷⁹

Les 22, 23 et 24 février, le Carnaval bat son plein avec au programme: Super Party, activités jeunesse, promenade en traîneau, jeux extérieurs, super bingo, soirée casino, ballon-queue sur glace, soirée du couronnement, tournois de dard et de 500.¹⁸⁸⁰

Au début de mars, le conseil lance un appel de soumissions pour l'achat d'un camion de déneigement. Elles seront ouvertes le 8 avril, et le camion devra être livré avant le 15 septembre.¹⁸⁸¹ Le 8 avril, le conseil a reçu une soumission pour le camion, de Charest Automobile, mais on considère qu'il vaut mieux attendre avant d'acheter. Puis, suite à plusieurs plaintes, on avise quatre citoyens de voir à tenir leurs chiens attachés et à les garder dans leur maison entre 23 h 00 et 7 h 00. Ensuite, Guy Hudon demande au conseil s'il est favorable à l'implantation d'une Maison des Jeunes au village. Le conseil n'est pas

contre, mais demande plus d'informations sur le sujet.¹⁸⁸²

Le 7 avril, la Fabrique organise une partie de sucre chez Francine et Pierre Côté.¹⁸⁸³

Le 23, le conseil décide d'acheter un camion chez Charest Automobile, au prix de \$78,407.46. Par ailleurs, on constate que les avis concernant les chiens ont été respectés et on apprécie la tranquillité depuis que le problème est réglé. Enfin, on confie à Monique Pellerin-Côté le soin d'inscrire la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris.

Le lendemain, la Fabrique constate que la partie de sucre a rapporté la somme de \$299.00. Puis, elle décide de faire le ménage de la grotte avant le 18 mai. De plus, on distribuera les enveloppes pour la dime et on en profitera pour remettre à chaque famille une feuille explicative de la C.V.A. en demandant à chacun son opinion sur ce nouveau mode de financement des activités religieuses. Enfin, Guy Hudon et Réjean Dupras présentent à la Fabrique un projet pour établir une Maison des Jeunes à Notre-Dame. La Fabrique décide d'appuyer ce projet.¹⁸⁸⁴

Le 6 mai, le conseil reçoit André Chouinard et Michel Tremblay de la Société Canadienne des Postes afin de discuter de l'installation de casiers, après la fermeture du bureau de poste tenu par Lise Lambert. On rencontrera la population pour en discuter, le 22 mai. Puis, on adopte le règlement numéro 211 qui amende le numéro 180 concernant les feux à l'extérieur, et qui réitère l'interdiction de tous feux de quelque sorte que ce

soit. Enfin, on étudie la possibilité d'acheter le terrain de Madeleine Pépin, mais surtout d'en remettre l'entière responsabilité et la propriété au Comité récréatif N.D.H. Inc.. Le 13, l'O.T.J. fait savoir au conseil qu'elle est prête à devenir propriétaire du terrain de jeux.

Le 22, la Fabrique décide de lancer un appel de soumissions pour réparer le trottoir devant l'église.

Au début de juin, le conseil municipal décide que les casiers postaux seront installés dans la cour de la Caisse Populaire.¹⁸⁸⁵

Le 8 juillet, le tapage ayant repris au village, le conseil municipal envisage la possibilité d'intenter une poursuite contre un individu. Ensuite, le conseil demande à Yvon Nolette, président du Domaine Mont Sévigny, d'aviser les vacanciers qu'il est interdit de faire des feux.

Trois jours plus tard, les juges accordent la note de 60,7% à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour sa participation au concours Villes et Villages Fleuris.¹⁸⁸⁶

Le 5 août, le conseil reçoit la démission de Lucille Léger, conseillère au siège numéro 1 et on décide de laisser le poste vacant jusqu'au moment des élections générales. Puis, on lance un appel de soumissions pour de l'équipement pour le camion neuf; elles seront ouvertes le 9 septembre.¹⁸⁸⁷

Le 15, l'allée centrale de l'église est refaite: creusement, remplissage, terrassement, etc., le tout pour un montant de \$3,640.00.¹⁸⁸⁸

1876. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 décembre 1990, vol. 9, p. 141.*

1877. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 281.*

1878. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1990.*

1879. *Le Feuillet Paroissial, 6 janvier 1991.*

1880. *Id., 17 février 1991.*

1881. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1991, vol. 9, p. 148.*

1882. *Id., 8 avril 1991, vol. 9, p. 149-150.*

1883. *Feuilleton paroissial, 7 avril 1991.*

1884. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 285-286.*

1885. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juin 1991, vol. 9, p. 155.*

1886. *Grille d'évaluation catégorie: Villages et Campagnes (pop. de moins de 1000 h.), [archives privées, Monique Pellerin-Côté].*

1887. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1991, vol. 9, p. 159.*

1888. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 288-290. Aussi Feuillet paroissial, 25 août 1991.*

Le 9 septembre, les conseillers municipaux ouvrent les soumissions de René Poisson au prix de \$6,295.00 et d'André Picard de Warwick au montant de \$6,550.00 et optent pour cette dernière. De plus, Martin Gobeil offre \$200.00 pour le vieux camion; comme on ne trouve pas l'offre suffisante, on décide d'en attendre une plus élevée. Puis, on discute à savoir si on s'occupera de la récupération pour le prochain contrat de cueillette des vidanges. Enfin, sur une plainte de Nathalie St-Cyr et de Majella Huppé, on avisera [...] de se départir de son chien dans les 10 jours sans quoi, on chargera la S.P.C.A. de s'en emparer.

Le 15, a lieu un pèlerinage au cimetière. Les participants partent de l'église pour s'y rendre en procession. Le prêtre procède à la bénédiction individuelle de chacun des lots de famille.¹⁸⁸⁹

Dix jours plus tard, la Fabrique constate que l'épluchette de blé d'inde qui a eu lieu le 25 août dernier, a rapporté \$20.00.¹⁸⁹⁰

Le 7 octobre, comme le problème persiste, le conseil charge la secrétaire d'aviser la S.P.C.A. de saisir le chien de [...]. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette et le transport des vidanges. Elles seront ouvertes le 11 novembre.

Le 17, Denis Savard devient directeur général de la Caisse Populaire.¹⁸⁹¹

Le 23, la Fabrique constate que la veillée des âmes du 13, a rapporté la somme de \$2,250.00 "Qui fut un record pour Notre Dame de Ham."¹⁸⁹²

Lors des élections municipales du 3 novembre 1991, Gilles Pépin n'est pas réélu et termine alors son mandat.



Le comité d'embellissement 1988, première année. De gauche à droite : Thérèse Trottier, Monique Descormiers, secrétaire, Monique Côté, présidente, Pauline Leblond et Céline Ramsay, représentant la municipalité.



Première remise de prix du concours Maisons et Fermes fleuries. De gauche à droite : Monique et Gérard Descormiers, Thérèse Langlois, Monique et Jacques-Omer Côté, Denise et Fernand Leblanc, Yvon Plante.

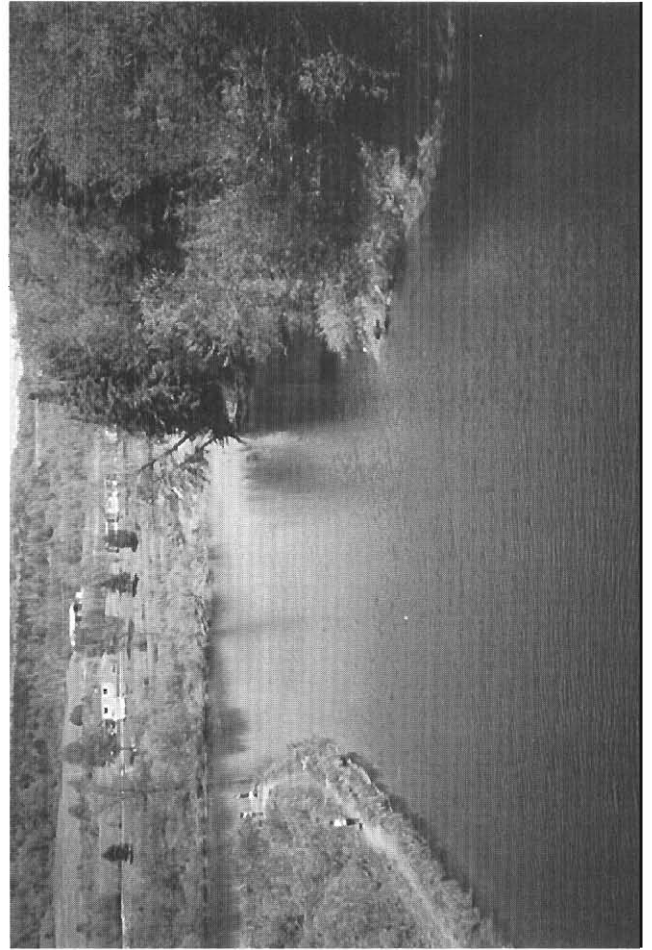
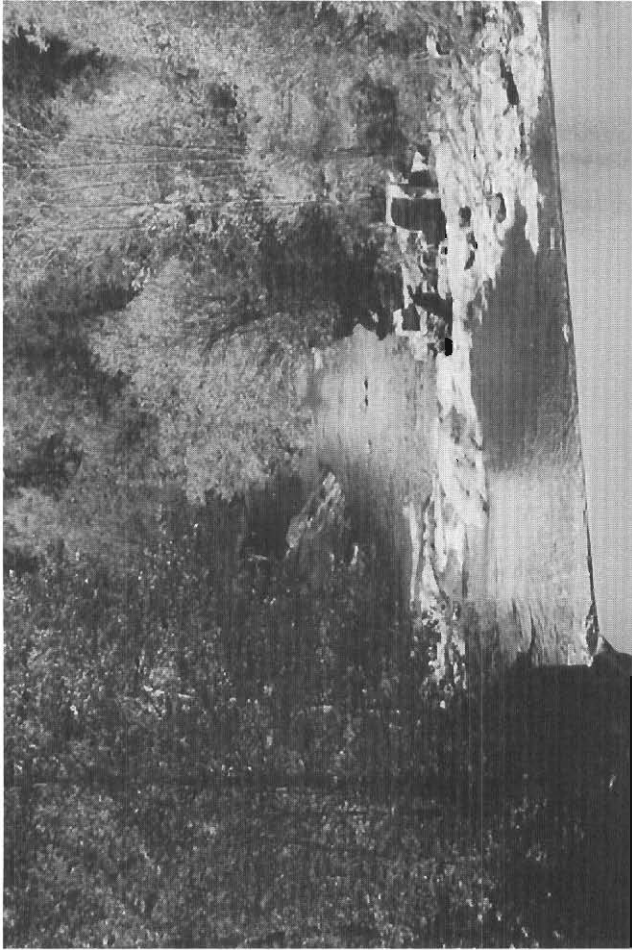
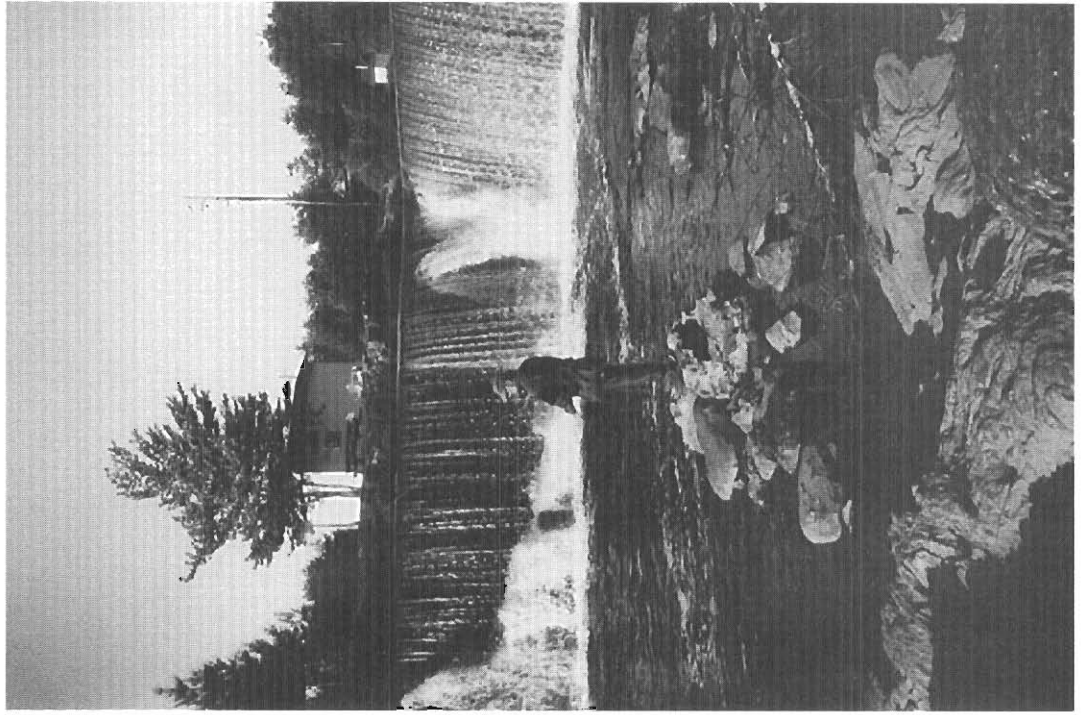
1889. Feuilleton paroissial, 8 septembre 1991.

1890. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 291.

1891. Engagement de Denis Savard à titre de directeur général. Archives de la C.P.

1892. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 292.

À Notre-Dame-de-Ham, la rivière Nicolet est un endroit rêvé pour la pêche à la truite.



Georges Croteau - 1991 (3 novembre) - 1995 (5 novembre)



Georges Croteau

Le 11 octobre 1991 a lieu la mise en nomination des officiers municipaux. À ce moment-là, Jacques-Omer Côté, Normand Therrien, Céline Ramsay et Roch Descormiers sont élus conseillers aux sièges numéros 2, 3, 5 et 6, tous par acclamation. Toutefois, Normand Trottier et France Mc Sween sont en lice pour briguer les suffrages populaires pour le siège numéro 1 alors que le siège numéro 4 est convoité par Marcel Leblond et Félicienne Pépin. De plus, Georges Croteau dispute le poste de maire à Gilles Pépin. Des élections ont lieu le 3 novembre à l'issue desquelles Normand Trottier l'emporte sur son

adversaire avec 23 voix de majorité, Marcel Leblond est aussi élu avec une majorité de 61 voix. Quant à Georges Croteau, il est élu maire avec une majorité de 48 voix sur son adversaire Gilles Pépin.¹⁸⁹³

Un mois plus tard, le conseil accorde le contrat de cueillette des vidanges à Léo Therrien de Saint-Adrien, car il est le seul à avoir soumissionné. Il demande \$19,357.00 pour ce travail. Puis, devant l'ampleur des dossiers à considérer, on convient de se séparer la tâche; ainsi, Georges Croteau devient garde-feu municipal, Normand Trottier représentant pour la bibliothèque,

Normand Therrien représentant pour les loisirs, Marcel Leblond pour le Centre communautaire, Céline Ramsay s'occupera des chemins d'été, Roch Descormiers de la protection contre les incendies et Jacques-Omer Côté des chemins d'hiver et de la cueillette des vidanges. Enfin, le ministre des Loisirs confirme la subvention de \$7,000.00, ce qui entraîne un déboursé de \$20,000.00 pour la corporation municipale.¹⁸⁹⁴

Le 14 décembre, quinze paroissiens assemblés élisent Noël Côté marguillier pour finir le terme de Réjean Dupras qui a remis sa démission. On propose ensuite Fernand Leblanc qui refuse le poste, Guy Hudon qui accepte, Normand Trottier qui refuse et Denis Ramsay qui accepte.

Deux jours plus tard, le conseil municipal adopte son budget pour 1992, au montant de \$141,111.00.

Le 6 janvier 1992, le conseil révisé les conditions de travail de la secrétaire dont le salaire est augmenté de \$120.00 à \$126.00 par semaine à quoi on ajoute \$1,000.00 pour le loyer du bureau municipal, et on accepte de défrayer ses dépenses lors d'un congrès à Québec. Pour cette année, la taxe foncière demeure à \$1.10 par \$100.00 d'évaluation et la taxe d'eau demeure inchangée, soit \$75.00 pour l'année. Quant à celle sur la cueillette des vidanges, elle sera de \$60.00 pour les résidents et de \$28.00 pour les vacanciers tel que prévu dans le règlement numéro 212 qu'on adopte. Ensuite, en adoptant le règlement numéro 213, on se conforme à la nouvelle loi qui permet le paiement des taxes en différents versements. Les dates ultimes de ces versements sont fixées au 2 juillet pour le second et au 1er octobre pour le troisième. On distribue aussi une subvention de \$2,000.00 aux organismes socio-culturels; l'Age d'or, les Fermières, le Noël des enfants, la bibliothèque, les Loisirs Mont Sévigny et le Collège Horizon de Ham-Nord pour la récupération reçoivent cha-

1893. Normand Therrien est assermenté le 13 octobre, Jacques-Omer Côté, Céline Ramsay et Roch Descormiers le 14, Normand Trottier et Marcel Leblond le 8 novembre et Georges Croteau le 9.
1894. Mun. N.-D.-B., *Registre des délibérations du conseil* [...], 11 novembre 1991, vol. 9, p. 168-169.

cun \$200.00; Villes, Villages Fleuris dispose de \$300.00 et l'O.T.J. de \$500.00.

Le 29, la Fabrique examine ses états financiers qui indiquent des revenus de \$18,205.16, des dépenses de \$20,863.20 et un déficit de \$2,658.04 pour l'année 1991.

Le 3 février, suite à la demande de la Sûreté du Québec, le conseil vérifiera les antécédents judiciaires des pompiers. Puis, on reçoit une analyse du ministère de l'Environnement certifiant que l'eau potable est de bonne qualité. Au printemps, on clôturera le puits numéro 1 situé au milieu d'un pâturage. Par ailleurs, le Comité récréatif demande d'installer un drain puis, de combler le fossé autour du terrain de jeux. Ces travaux sont reportés au printemps. Ensuite, un comité est en formation pour organiser un festival d'été; il demande un fond de \$500.00 pour démarrer le projet. On assistera sous peu à une rencontre afin d'en discuter les détails. Finalement, des citoyens se plaignent que des motoneiges circulent dans le village et à haute vitesse. On demandera de nouveau à la police de Weedon d'effectuer une surveillance de temps à autres.

Le 2 mars, Normand Therrien entretient le conseil municipal d'un projet du Comité récréatif visant à utiliser les bénéficiaires de l'aide sociale pour des travaux communautaires. Puis, on avance la somme de \$3,500.00 au comité du Festival d'Antan Country.

Le 5 avril 1992 a lieu une partie de sucre organisée par la Fabrique, chez Pierre Côté. L'activité rapporte \$209.00.¹⁸⁹⁵

Le lendemain, Monique

Pellerin-Côté remet sa lettre de démission comme présidente du comité Maisons Fleuries. Elle est remplacé par un nouveau conseil formé de Dominique Goulet, Pauline Leblond, Thérèse Trottier et Céline Ramsay qui représentera le conseil municipal. Puis, on décide de réinscrire la municipalité au concours annuel.¹⁸⁹⁶

Le 4 mai, le conseil municipal décide l'achat d'un camion à incendie de la ville de Sherbrooke. En attendant, on accepte le taux de la corporation de Ham-Nord de \$270.00 l'heure avec deux hommes, pour la location du camion citerne. Puis, le Comité récréatif demande l'installation d'une borne-fontaine sur le terrain de jeux et aussi de faire remplir le fossé autour du terrain. Il semble bien que le conseil acquiescera à ces demandes.¹⁸⁹⁷

Le 1er juin, le conseil apprend que la ville de Sherbrooke a déjà vendu son camion. Puis, on décide d'avancer \$7,000.00 au comité du Festival d'Antan Western. Ensuite, on projette de rénover le Centre communautaire: peindre la salle de bain, la cuisine, le plafond de la grande salle et la façade avant, vérifier la plomberie, mastiquer les vitres et remplacer quelques pièces de bois.

La semaine suivante, le conseil avise le député Vallières qu'il n'a pas la capacité financière de prendre la responsabilité de l'entretien de cinq ponts dont quelques-uns sont devenus désuets. Enfin, on décide l'achat d'une citerne usagée de 1,250 gallons avec une pompe, pour lesquelles André Proulx d'Asbestos demande la somme de \$1,500.00.¹⁸⁹⁸

Le 12 juillet, Gérard Bégin présente son message d'adieu à la

population.¹⁸⁹⁹

Le 2 août on peut assister à une épluchette de blé d'inde organisée par la Fabrique.¹⁹⁰⁰

Le lendemain, le comité du Festival Western présente un bilan financier de ses activités; les revenus s'élèvent à \$21,899.73 et les dépenses à \$20,458.18, ce qui laisse un profit de \$1,441.55. De plus, on affirme posséder des biens pour une valeur de \$3,000.00.¹⁹⁰¹

Le 23 août, le vicaire Mario Boivin devient le nouveau curé et publie un message pour souligner l'évènement.¹⁹⁰²

Le 10 septembre, un début d'incendie se déclare sur le pont du rang 1 Sud. La présence des pompiers s'avère nécessaire. Aussi, le 14, le conseil fait parvenir les factures au ministère des Transports. On décide aussi de signer une entente avec la corporation municipale de Chesterville concernant la protection contre les incendies. On souligne que d'ici un mois, on sera équipé d'un camion-citerne fonctionnel.

Le 15, la Fabrique constate que le bingo du 23 août a rapporté la somme de \$101.25.¹⁹⁰³

Le 5 octobre, le conseil lance un appel de soumissions pour paver la rue de l'Église. Elles seront ouvertes le 19. À cette époque, plusieurs activités se déroulent au Centre communautaire: cours de réanimation, pré-maternelle une fois par semaine, etc..¹⁹⁰⁴

Cinq jours plus tard, l'Age d'or organise une soirée dansante.¹⁹⁰⁵ Le lendemain, a lieu la criée des âmes orga-

1895. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 298-300.

1896. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 avril 1992, vol. 9, p. 180. En réalité, il s'agirait du comité d'embellissement.

1897. Id., 4 mai 1992, vol. 9, p. 183.

1898. Id., 9 juin 1992, vol. 9, p. 186.

1899. Feuillelet paroissial, 12 juillet 1992.

1900. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 302.

1901. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 août 1992, vol. 9, p. 190.

1902. Feuillelet paroissial, 23 août 1992.

1903. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 3-4.

1904. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 octobre 1992, vol. 9, p. 196.

1905. Feuillelet paroissial, 4 octobre 1992.

nisée par et au profit de la Fabrique.¹⁹⁰⁶

Le 26, les Québécois sont invités à participer au Référendum canadien sur l'avenir du pays. Dans le comté provincial de Richmond, on compte 30,959 électeurs inscrits sur la liste électorale et on enregistre 25,692 votes (83%). Dans l'ensemble, la population du comté se prononce en faveur du "non" dans une proportion de 57,2% (14,339 voix) alors que les tenants du "oui" rassemblaient 42,9% (10,749 voix) des suffrages.¹⁹⁰⁷ À Notre-Dame-de-Ham, 219 électeurs sont inscrits sur la liste électorale. Pourtant, 169 personnes (77,2%) se prévalent de leur droit de vote. Les résultats du scrutin indiquent que l'option du "oui" récolte l'assentiment de 46 personnes (27,7%) tandis que celle du "non" reçoit le vote de 120 électeurs (72,2%), trois bulletins ayant été rejetés.¹⁹⁰⁸

Le 5 novembre, le conseil paye la somme de \$8,637.40 à Milot & Fils Inc. pour l'asphaltage de la rue de l'Église. Puis, on dépose le rôle d'évaluation pour l'année 1993 dont le total s'élève à \$6,526,900.00. Après quoi on étudie la demande de Monique Nitka qui souhaite établir une clinique médicale au village. Toutefois, en considération de l'investissement exigé par ce projet, elle demande au conseil de défrayer les coûts de rénovation pour la construction d'un mur, ainsi que du chauffage et de l'éclairage; de plus, elle désire qu'aucun loyer ne lui soit réclamé pour la première année. Le conseil demandera à la Caisse Populaire de se charger de la moitié du loyer annuel et on assumera le reste.

À partir du 29 novembre 1992, le Feuilleton Paroissial ne tient plus compte des cinq paroisses, mais seulement de Saint-Fortuna¹¹, Saints-Anges-de-Ham-Nord et Notre-Dame-de-Ham.¹⁹⁰⁹

Le 6 décembre, c'est la fête de Noël pour les enfants de la paroisse. On a fait appel aux bénévoles âgés de plus de 10 ans pour l'organisation.¹⁹¹⁰

Le lendemain, le conseil soumet au ministère des Affaires Municipales le projet d'entente avec la corporation de Chesterville concernant la protection contre les incendies. Il est entendu que l'équipement sera loué au taux horaire de \$65.00 et \$20.00 pour les pompiers volontaires, à compter d'un minimum de trois heures ou de \$225.00. Puis, on demande une subvention pour permettre de terminer le pavage de la rue de l'Église.¹⁹¹¹

Le 19, Monique Leblanc est élue marguillière pour remplacer Denis Ramsay qui a démissionné. Par ailleurs, Lucille Léger accepte de remplacer Pierre Côté qui termine son second mandat alors que Georges Croteau est réélu aussi pour un second mandat.¹⁹¹²

Le 31, les états financiers de la

Fabrique indiquent des revenus de \$15,169.28, des dépenses de \$16,664.40 et un déficit de \$1,495.12.¹⁹¹³

Le 4 janvier 1993, le conseil amende le règlement numéro 212 en portant la taxe sur les vidanges à \$70.00 pour les résidents et à \$35.00 pour les vacanciers. Ensuite, on procède à la répartition de la subvention annuelle entre les organismes socio-culturels; l'Age d'or, les Fermières, le comité Villes et Villages Fleuris, la bibliothèque, le Noël des enfants et les Loisirs Mont Sévigny reçoivent chacun \$300.00, alors que l'O.T.J. bénéficie de la somme de \$2,000.00, pour un montant global de \$3,800.00. Après quoi on acquiesce à la demande du comité du Festival d'organiser des installations électriques permanentes sur le terrain municipal situé derrière la Caisse Populaire où se tient le festival. Le conseil avance au comité, des fonds de \$10,000.00 en posant comme condition que 50% des profits reviennent à la corporation municipale. Par ailleurs, en prévision de l'établissement du bureau



Garage municipal.

1906. Par. N.-D.-I.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 3-4. Cette activité rapporte la somme de \$1,500.00.

1907. Gouv. du Q., Rapport préliminaire des résultats du dépouillement des votes le soir du scrutin, Référendum du 30 octobre 1995, p. 20.

1908. Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, référendum du 26 octobre 1992, p. 459-462.

1909. Le Feuilleton Paroissial, 29 novembre 1992.

1910. [s.a.], [Feuille circulaire], archives privées, Mireille Côté.

1911. Muv. N.-D.-H., [Registre des délibérations du conseil [...]], 7 décembre 1992, vol. 9, p. 202.

1912. Par. N.-D.-I.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 6. Voir aussi: Le Feuilleton Paroissial, 20 décembre 1992 et 17 janvier 1993.

1913. [s.a.], États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1992, archives privées, Mireille Côté.

médical de Monique Nitka dans un local de la Caisse Populaire, le conseil accepte de déboursier \$30.00 par mois pour la moitié de l'année, le reste étant à la charge de la Caisse Populaire. Toutefois, ce projet ne se concrétise pas. Enfin, on s'informerait auprès de la corporation de Chesterville, de la possibilité de louer leur équipement de voirie en cas de besoin.

Le 14, la Fabrique met sur pied un comité chargé de s'occuper de la contribution volontaire annuelle (C.V.A.) qui suggère de fixer la cotisation à \$120.00 par famille.

Au début de février, le conseil délègue Normand Trottier pour le représenter auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie alors que Louise Leblanc en demeure la responsable locale. On discute aussi des assurances du terrain de jeu, et on en vient à la conclusion que la municipalité n'ayant plus aucune responsabilité dans ce dossier, ce sera au Comité récréatif N.D.H. Ins. à s'en occuper. Cependant, des citoyens mécontents de l'état de la glace de la patinoire continuent à se plaindre à la municipalité qui à son tour, fait pression auprès du Comité en lui rappelant qu'elle subventionne une partie de son budget.¹⁹¹⁴ Ce dernier répond au conseil, qu'on manque de bénévoles et d'organisation et qu'on aimerait que plusieurs personnes s'impliquent. On croit qu'il faudrait confier cette tâche à un responsable. On pense même à présenter un projet en ce sens l'an prochain.¹⁹¹⁵

Le 5 avril, le conseil apprend que le gouvernement s'apprête à sabrer les subventions pour les loisirs, de 46%. On appuie le Conseil Régional de Loisirs du Centre du Québec dans sa démarche de protestation. Par ailleurs, le conseil songe à organiser un bureau municipal au sous-sol du Centre communautaire.

Le 18, la Fabrique annonce la

visite à domicile des marguilliers et marguillières pour expliquer la contribution volontaire annuelle. Le même jour a lieu un dîner à la cabane à sucre au Centre communautaire organisé par la Fabrique et qui rapporte \$700.00.¹⁹¹⁶

Du 25 au 30 avril, les marguilliers et marguillières visitent chaque foyer pour expliquer la C.V.A. qui consiste en un montant forfaitaire de \$125.00 par famille de Notre-Dame-de-Ham, comprenant: quêtes dominicales, dîme, frais de mariages, funérailles, baptêmes et livrets de prière. Cette formule ne supprime toutefois pas les quêtes spéciales.

Le 3 mai, les conseillers inscrivent de nouveau la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris. Puis, en vue de l'installation du bureau municipal au sous-sol du Centre communautaire, on fait enlever les allées de pétanque qui y sont installées. On est même prêt à commencer les travaux dès qu'on aura trouvé quelqu'un intéressé à les effectuer. Par ailleurs, on s'informe du prix de location d'une machine pour balayer les rues du village et comme il en coûte \$400.00 pour une demie-journée, on décide plutôt de payer deux hommes pour le faire avec des balais. Puis, comme l'aqueduc a besoin de réparations, on fera l'expérience de fermer pour trois ou quatre semaines le réservoir installé derrière l'école afin de vérifier si le débit de l'eau sera suffisant en n'utilisant que le puits artésien. Enfin, on décide l'achat de trois cents autocollants à distribuer à la population pour identifier les chambres à coucher dans les maisons, ce qui aura pour effet d'augmenter l'efficacité des pompiers dans leur travail.

Le 7 juin, le conseil municipal fait appel au programme d'aide à l'action bénévole pour organiser un bureau municipal. Par ailleurs, le dépôt d'Asbestos refusant désormais de recueillir les pneus usés, on décide de signer une entente avec la compagnie Animat

Caotech Inc. de Saint-Élie-d'Orford qui se charge de les recycler, à la condition que la municipalité se charge de les y transporter, ce qu'elle accepte de le faire deux fois par an. Par ailleurs, on décide de faire une entrée extérieure pour accéder au bureau municipal. Le coût du projet est estimé à \$636.41. On a reçu l'approbation de l'entente avec la corporation de Chesterville à propos de la protection contre les incendies, de la part du ministère des Affaires Municipales. Puis, l'inspecteur se dit d'avis qu'il ne serait pas prudent de fermer le réservoir d'eau situé en arrière de l'école, car cela pourrait entraîner des bris ailleurs.

Les 2, 3 et 4 juillet se déroule le deuxième Festival western.¹⁹¹⁷

Le 5 juillet 1993, après inspection, le ministère des Transports semble disposé à accorder une subvention de \$105,000.00 pour la réfection du pont sur le rang 2 Sud. De plus, le député Vallières confirme la subvention de \$10,000.00 pour le creusage de fossés et le pavage à terminer dans la rue de l'Église ainsi qu'un montant additionnel de \$5,000.00 applicable à l'aménagement du bureau municipal ou à d'autres travaux de voirie. Puis, on négocie avec Clément Leblanc en vue de l'achat de son garage pour en faire un garage municipal; il en demande d'abord \$45,000.00, le conseil offre \$25,000.00, il baisse à \$35,000.00 et, finalement, le conseil l'avise qu'il prendra une décision sous peu, mais on finit par s'entendre pour maintenir l'offre de \$30,000.00 comprenant le levier et le compresseur.

Le 2 août, on rédige les clauses du contrat d'achat du garage Leblanc qui sera payable intégralement lors de l'achat. Puis, une question divise le conseil; il s'agit d'une demande adressée par le Comité paroissial de pastorale afin que le conseil accorde la somme de \$50.00 à titre de commanditaire, ce qui représente le coût de la location de la salle du Centre communautaire. Trois conseillers sont

1914. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er février 1993, vol. 9, p. 208-209.*

1915. *Id., 1er mars 1993, vol. 9, p. 211.*

1916. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 7. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 18 avril et 25 avril 1993.*

1917. *Le Feuillet Paroissial, 6 juin et 27 juin 1993.*



Caisse Populaire.

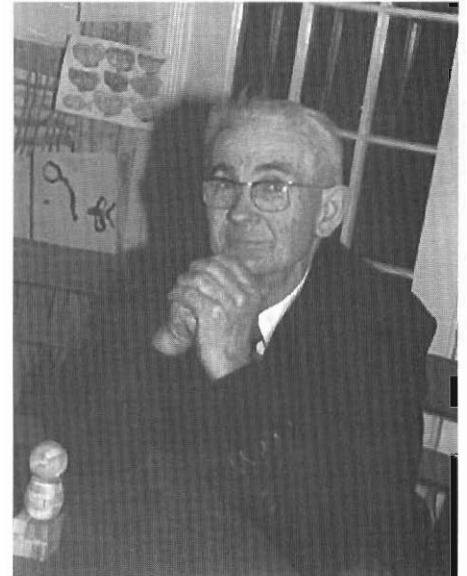
d'accord, trois autres refusent. Le maire Croteau doit donc utiliser son droit de vote. C'est ainsi que la résolution est adoptée. Après quoi, Léo Ouellet et Pierre Morin, de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs, entretiennent le conseil d'un projet de nettoyage des berges de la rivière Nicolet chez Michel Leclerc. Toutefois, il semble que le conseil verra à régler le problème lui-même en autorisant une personne de Chesterville à récupérer le vieux fer et en confiant les autres déchets au vidangeur. Puis, on fait de nouveau appel à la police de Weedon afin de surveiller de plus près certains problèmes de drogue, de vitesse au volant et de personnes indésirables, car plusieurs commencent à ne plus se sentir en sécurité au village.

La semaine suivante, le conseil lance un appel de soumissions pour terminer le pavage de la rue de l'Église, sur une longueur d'environ 400 pieds. Elles seront ouvertes le 13 septembre.¹⁹¹⁸ À ce moment-là, Asphalte Lemaire demande \$7,668.85 et Milot & Fils \$9,403.16; les deux soumissions incluent les taxes. La décision est toutefois remise à plus tard. Par ailleurs, la secrétaire note que le contrat d'achat du garage a été signé aujourd'hui,

pour le montant total de \$33,384.00. Lors de la même assemblée, le conseil amende le règlement de zonage afin d'autoriser la construction d'habitations unifamiliales isolées dans la zone 24C, soit le long de la route 161. L'amendement sera soumis à une consultation populaire le 4 octobre. Enfin, on demande des soumissions pour l'achat d'huile à chauffage et pour l'essence diesel pour le tracteur; le contrat comprendra la clientèle de la Caisse Populaire, la Fabrique, l'épicerie Chez Guylaine, le Gîte du Passant et la corporation municipale. Avant que ne se termine l'assemblée, Guy Hudon expose de nouveau un projet de Maison des Jeunes qui concernerait aussi Ham-Nord et Saint-Fortunat. On lui demande de fournir des chiffres quant à la participation espérée.¹⁹¹⁹

Le 15 août, on peut lire sur le Feuillet Paroissial: "Veuillez prendre note que la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Ham n'a plus de messe disponible pour le moment. Ceux et celles qui sont intéressés à faire chanter des messes à Notre-Dame doivent communiquer avec Mme Louise Côté [...]."¹⁹²⁰

Deux jours plus tard, la Fabrique constate que l'épluchette du 1er août a été un beau succès. Par ailleurs, on a reçu deux soumissions pour l'achat de deux fournaises; la première de Jacques Nault & Fils enr. au montant de



Bertrand Trottier.



De gauche à droite: Guillaume Hudon et Sabrina Hudon recevant chacune une bourse d'études de la fondation Desjardins présentée par Céline Ramsay. On peut voir aussi: Denis Savard, directeur général, et Bertrand Trottier, un des fondateurs de la Caisse Populaire.

1918. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 9 août 1993, vol. 9, p. 227.

1919. *Id.*, 13 septembre 1993, vol. 9, p. 228-234.

1920. *Le Feuillet Paroissial*, 15 août 1993.

\$5,859.32, l'autre de Service de Chauffage S.C.V. au montant de \$4,185.00.¹⁹²¹

Le 22, la Caisse Populaire locale organise un "brunch" à l'occasion de son soixantième anniversaire de fondation. On en profite pour remettre une plaque-souvenir à Bertrand Trottier, un des fondateurs et premier gérant, et pour accorder deux bourses d'études à Guillaume et Sabrina Hudon.¹⁹²² Le lendemain, c'est une journée "Porte Ouverte" qui prolonge les festivités.



La Caisse Populaire rend hommage à Bertrand Trottier, un de ses fondateurs et 1er gérant.

Le 28, la Fabrique organise une journée récréative où on promet beaucoup d'activités, un souper "méchoui" et une soirée avec orchestre.¹⁹²³

Le 5 septembre, la fournaise de l'église fait défaut. Il faut la renouveler et procéder au nettoyage de l'édifice. On projette de repeindre l'intérieur.¹⁹²⁴

Le même jour, on organise une messe en plein air au Domaine des Vacanciers, suivie d'un dîner près du lac

et d'activités pour l'après-midi: jeux d'équipes, course au trésor, épluchette de blé d'Inde, animation pour les enfants. En soirée, on assistera à un concours d'amateurs. Une tente est prévue en cas de pluie.¹⁹²⁵

Le 12 septembre, on constate que le méchoui a rapporté environ \$2,000.00 qui iront aux oeuvres pastorales.¹⁹²⁶

Le 20, le conseil accorde le contrat d'asphaltage de la rue de l'Église à Asphalte Lemaire. Puis, on discute du gravelage des chemins. On fera épandre 6 pouces de gravelle à partir des limites de Saint-Adrien-de-Ham puis dans le rang 1 Centre vers le Chemin Saint-Philippe, jusqu'à concurrence de \$12,000.00 à \$15,000.00 pour ces travaux. Enfin, insatisfait des services de la police de Weedon, le conseil réitère sa demande en soulignant que les cotisations annuelles qu'il verse l'autorise à exiger des services plus adéquats.¹⁹²⁷

Le 26, les nouvelles fournaises

sont arrivées à l'église, et le nettoyage et la peinture sont terminés.¹⁹²⁸ Deux jours plus tard, la Fabrique fait installer les fournaises par Plomberie A. Bourque inc. de Disraëli au montant de \$3,672.24. Puis, on fixe la criée des âmes au 10 octobre au Centre communautaire. On annonce aussi la visite de Mgr Jean-Marie Fortier pour le 17 novembre à l'occasion de laquelle on organise un souper. Ensuite, Guy Hudon donne un compte rendu de l'état du projet d'établissement d'une Maison des Jeunes. Enfin, on organise une soirée pour le 30 octobre à l'occasion de la bénédiction du chœur de l'église.¹⁹²⁹

Le 4 octobre, le conseil adopte le règlement numéro 93-09 qui amende le règlement de zonage concernant la construction d'habitations unifamiliales isolées dans la zone 24C (route 161). On demande à la M.R.C. d'Arthabaska d'approuver ce règlement numéro 93-09. Puis, comme on a reçu quatre soumissions concernant l'huile à chauffage, on accorde le contrat à la Coop. Sonic pour vingt sous et demi le litre. Ensuite, il est



De gauche à droite: Bertrand Trottier, le curé Mario Boivin et Mgr Jean-Marie Fortier au Centre communautaire, le 17 novembre 1993.

1921. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 10.

1922. N.-D.-H., C.P. de, [invitation au brunch du 22 août 1993], archives personnelles de Monique Pellerin-Côté.

1923. Le Feuillet Paroissial, 22 août 1993.

1924. Id., 5 septembre 1993.

1925. Id., 22 août 1993.

1926. Id., 12 septembre 1993.

1927. Mm. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 20 septembre 1993, vol. 9, p. 235.

1928. Le Feuillet Paroissial, 26 septembre 1993.

1929. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 10-11. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 26 septembre 1993.

entendu que le bureau municipal sera déménagé au 25 rue de l'Église, au sous-sol du Centre communautaire, et ouvrira ses portes à compter du 1er janvier 1994. Par ailleurs, on songe à produire un volume pour souligner le centenaire de la municipalité; aussi, on prévoit la formation d'un comité chargé de ce dossier. Enfin, la Société Canadienne des Postes avise le conseil que le comptoir postal déménagera à l'épicerie Chez Guylaine, le 18 octobre.

Le 18, le conseil lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges, qui seront ouvertes le 1er novembre. Puis, on accorde le contrat de réfection du pont du rang 2 à Grandmont & Fils Ltée, de Drummondville, pour le montant de \$104,180.50. Par ailleurs, on fera paraître une annonce dans l'Éclaireur afin d'inviter les intéressés à s'impliquer dans le comité d'organisation du centenaire de la paroisse qui aura lieu en 1998. Une première réunion se tiendra mercredi le 3 novembre. On termine l'assemblée en décidant l'achat d'un camion-pompe de Quintech au prix de \$26,000.00.

Le 24, la Fabrique note que la dernière criée des âmes a rapporté \$1,800.00. Puis on annonce la bénédiction du chœur de l'église "nouvellement rafraîchi et aménagé" pour samedi le 30 octobre. La cérémonie sera suivie d'une soirée dansante, dont les profits aideront à défrayer le coût de l'achat des fournaises.¹⁹³⁰ Puis, on accorde \$50.00 en cadeau qu'on offrira à l'évêque lors de son passage en novembre.

Le 25 octobre 1993 ont lieu des élections fédérales. Le comté Richmond et Wolfe compte maintenant 57,734 électeurs inscrits sur la liste électorale. L'élection en amène 44,152 (76,5%) à se rendre dans les différents bureaux de scrutin. Le vote populaire favorise nettement Gaston Leroux du Bloc Québécois

en lui accordant 22,235 voix (52,3%). Cela relègue ses deux plus proches adversaires, le député progressiste-conservateur Yvon Côté loin derrière avec ses 10,004 voix (23,5%), et le libéral Gaétan Dumas avec 9,159 voix (21,5%). Quant à Anne-Marie Marois du Parti de la Loi naturelle, elle doit se contenter de 676 voix (1,6%) et Marc-André Péloquin du N.P.D., de 479 (1,1%).¹⁹³¹ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comporte 236 noms parmi lesquels 173 (73,3%) se présentent au bureau de scrutin. Le candidat Gaston Leroux récolte 100 votes (57,8%) alors qu'Yvon Côté en obtient 27 (15,6%) et Gaétan Dumas 26 (15%). Enfin, Anne-Marie Marois reçoit le support de 8 personnes (4,6%) et Marc-André Péloquin 3 (1,7%).¹⁹³²

Le 1er novembre, le conseil accepte la seule soumission reçue concernant la cueillette des vidanges. Pour ce faire Léo Therrien demande la somme de \$19,357.00 plus la taxe sur les produits et services (TPS) et celle sur la vente au Québec (TVQ). Puis, la secrétaire écrit un compte rendu de la soumission du règlement numéro 93-09 à la population. Comme personne ne s'est objecté au règlement, il est considéré comme adopté. Ensuite, on avise la population que la première cueillette de pneus usés sera effectuée par Léo Therrien, jeudi le 11 novembre prochain. Puis, on demande une subvention pour asphaltier la partie du rang 1 comprise entre le pont du village et la route au coin du rang 1 Sud. Par ailleurs, Sandra Lapointe représente le premier cas de dézonage qu'on ait eu à régler; comme elle souhaitait faire construire une habitation en zone agricole, il a fallu entamer les démarches nécessaires à l'obtention de l'autorisation gouvernementale, ce qui entraîne une facture de \$951.44 que le conseil lui refile. Enfin, on nomme Normand Trottier comme représentant du conseil dans le dossier des loisirs; il remplace ainsi Normand Therrien qui s'occupera désormais de la

bibliothèque et de l'environnement.

Le 6 décembre, le conseil se préoccupe de meubler le local du bureau municipal et décide l'achat d'un classeur, quatre chaises, un meuble pour le photocopieur, un dactylographe électrique, etc.. Puis, en vue des fêtes du centenaire de Notre-Dame, on fera paraître dans l'Éclaireur, des articles à caractère historique. Ensuite, Sandra Lapointe n'est pas d'accord à payer les frais du dézonage, le conseil lui demande de se présenter au conseil afin qu'on discute de son cas. Par ailleurs, la secrétaire note que le 11 novembre, on a cueilli et expédié à Saint-Élie-d'Orford 99 pneus usés. À la même assemblée, on nomme Normand Therrien comme représentant du conseil dans le dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc demeure responsable sur le plan local. Enfin, on avance la somme de \$500.00 au comité du livre sur le centenaire de la paroisse.

Le 11 décembre, Francine Gélinas, Noël Côté et Gilles Leblanc sont élus marguilliers, et le 31, les états financiers de la Fabrique montrent des revenus de \$20,230.81, des dépenses de \$16,990.95, ce qui laisse un excédent de \$3,239.86.¹⁹³³

Le 3 janvier 1994, le conseil en vient à une entente avec Sandra Lapointe qui accepte de défrayer la somme de \$667.68 alors que le conseil verra à combler la différence.¹⁹³⁴

Le 7 février, le conseil établit la liste des pompiers volontaires: Julien Côté, Guy Hudon, Mario Gauthier, Jean-Paul Poirier, Noël Côté, Claude Lavigne, Jean Pépin, André Langlois, Georges Croteau, Sylvain Verville et Vincent Ramsay, plus Michel Roy qui est nommé chef, Normand Trottier et Jacques Ramsay qui deviennent premier et second assistant. Puis, on distribue les subventions aux organismes socio-culturels

1930. Le Feuilleton Paroissial, 24 octobre 1993. Dans le procès-verbal de l'assemblée de la Fabrique du 26 octobre, on indique que la criée des âmes a rapporté \$1,916.17. La soirée rapporte \$1,300.00, soit 90% du coût des fournaises.

1931. *Cronique* du CAN, Trente-cinquième élection générale. Le 25 octobre 1993, Liste des candidats officiels, p. 10.

1932. *Gouv. du CAN, Trente-cinquième élection générale 1993 Résultats officiels du scrutin*, p. 55, 456-459.

1933. *États financiers de la Fabrique* au 31 décembre 1994.

1934. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil* [...], 3 janvier 1994, vol. 9, p. 250.

qui reçoivent chacun le même montant que l'an dernier. Ensuite, le conseil a reçu une pétition demandant que la municipalité soit annoncée dans le Guide Touristique du Coeur du Québec 1994-95. Enfin, Pauline Leblond demande au conseil de souligner l'année de la famille.

Deux semaines plus tard, la Fabrique décide d'organiser trois activités par année: un dîner de cabane à sucre, une épiluchette de blé d'Inde et la criée des âmes. On laisse au Comité de pastorale paroissiale le soin d'organiser d'autres activités telles que rallye, méchoui et autres.¹⁹³⁵

Le 6 mars, plus de soixante personnes viennent discuter avec les marguilliers des problèmes causés par la conservation de l'église. À cette occasion, on hausse la C.V.A. de \$120.00 à \$200.00 par famille. On propose aussi de faire des quêtes lors de la distribution des sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

Le lendemain, le conseil commande des autocollants que les gens pourront coller sur leur appareil téléphonique afin que les principaux numéros de téléphone pour les urgences, soient toujours à portée de la main. Puis, Karine Lapointe et Marc Ramsay informent le conseil de la formation d'un comité de fonctionnement formé de 36 jeunes de 12 à 18 ans et supervisés par des adultes, en vue de l'organisation d'une Maison des Jeunes. On les renvoie à Guy Hudon qui travaille à ce projet depuis quelques temps. Puis, Yvon Barrette, de la Corporation de gestion des rivières commente un projet qui créera six emplois pour une période de vingt-deux semaines à partir du 22 avril. Comme Marcel Leblond et Normand Trottier siègent sur le conseil d'administration de ce projet, on accepte d'accorder \$400.00

pour aider à sa publicisation. Le bureau des administrateurs s'installera à la Caisse Populaire. Après quoi, le conseil demande des soumissions pour le tracé du plan de développement de l'aqueduc sur une longueur de 3,300 pieds. Elles seront ouvertes le 21 mars.¹⁹³⁶ Le 21, le conseil examine les trois soumissions reçues; LPA Conseil de Trois-Rivières demande \$8,500.00, Audet et Dickner de Victoriaville \$7,900.00 et le Groupe Sogestec de Victoriaville \$6,200.00. On choisit cette dernière compagnie.

Le 10 avril la Fabrique organise une cabane à sucre au Centre communautaire.¹⁹³⁷

Le lendemain, le conseil reçoit une demande de la corporation de Saint-Rémi-de-Tingwick afin de supporter les dépenses de l'église. On répond que la municipalité a déjà de la difficulté à faire vivre la sienne et qu'on demande aux paroissiens de contribuer s'ils veulent la garder. Puis, on avise le ministère des Affaires Municipales qu'on a vendu un camion GMC 1979 à Mario Gauthier pour le prix de \$900.00. Ensuite, on accepte d'inscrire la municipalité au concours annuel Villes, Villages et Campagnes Fleuris; on demande à Thérèse Trottier, présidente du comité, de s'en charger. Ensuite, on prend connaissance d'un programme d'encouragement à la modification des bâtiments qui entraîne une hausse d'évaluation d'au moins \$15,000.00. Puis, on adopte le règlement numéro 182 qui oblige les propriétaires de chiens à les déclarer dans les deux mois après la naissance ou huit jours après leur acquisition. Tout animal devra être licencié au coût de \$7.00. Les quinze articles de ce règlement prévoient toutes les situations. Ensuite, on décide de faire appel à la Sûreté du Québec afin de régler le problème des jeunes qui se promènent armés de carabines à plomb

dans le village.¹⁹³⁸

Le 17, la Fabrique constate que le dîner de cabane à sucre a rapporté \$725.00.¹⁹³⁹

Le 6 juin, le conseil reçoit la démission de Normand Therrien comme conseiller au siège numéro 3. Ce dernier ayant vendu sa propriété, n'est plus éligible à ce poste. Après quoi on nomme Mario Gauthier inspecteur pour les chiens errants, chargé de faire respecter le règlement numéro 218. Puis, le conseil autorise le Comité récréatif N.D.H. Inc. à utiliser le terrain municipal situé derrière la Caisse Populaire pour le déroulement d'un bingo sous la grande tente, le 1er juillet. On autorise aussi la vente de boissons alcoolisées sur le même terrain, durant le festival qui s'y tiendra les 1er, 2 et 3 juillet. De plus, le conseil défraiera le coût d'un souper communautaire aux hot-dogs le 11 juin prochain alors que se tiendra une journée familiale comprenant une messe et des activités sportives.

Le 3 juillet, l'abbé Mario Boivin publie une lettre d'adieu aux paroissiens.¹⁹⁴⁰

Le lendemain, le conseil autorise l'installation d'une tente pour l'organisation d'un méchoui par le Comité paroissial de pastorale dans la rue du Centre communautaire.¹⁹⁴¹

La semaine suivante, le conseil municipal reçoit la confirmation du ministère des Transports d'une subvention de \$35,000.00, échelonnée sur deux ans à appliquer à des travaux d'amélioration et de pavage des rangs 1 et 2. On demande aussitôt des soumissions pour se charger d'organiser le pavage du rang 1 Sud sur une longueur d'un kilomètre. Elles seront ouvertes le 18 juillet.¹⁹⁴² À ce moment-là, Sogestec demande \$2,900.00,

1935. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 14.

1936. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1994, vol. 10, p. 8-9.

1937. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 15.

1938. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 11 avril 1994, vol. 10, p. 12-17.

1939. Le Feuillet Paroissial, 17 avril 1994.

1940. Id., 3 juillet 1994.

1941. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 juillet 1994, vol. 10, p. 26.

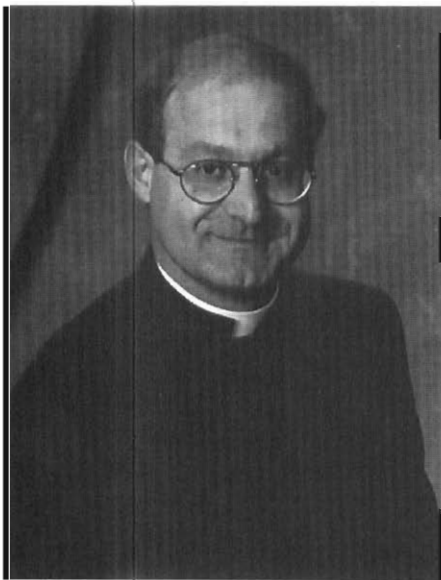
1942. Id., 11 juillet 1994, vol. 10, p. 28.

SBCS \$1,600.00 et Audet Dickner \$1,400.00. On confie donc à cette dernière le soin de voir aux appels d'offre et à l'analyse des soumissions.¹⁹⁴³

Le 8 août, le conseil reçoit la confirmation d'une subvention de \$32,128.00 applicable à la réfection du réseau d'aqueduc. Puis, on décide de signer une convention avec la compagnie Dynamat de Chomedey, à Laval, concernant le recyclage des pneus usés. On tentera de s'entendre avec la corporation de Saint-Adrien-de-Ham afin que la cueillette ait lieu en même temps aux deux endroits.

Le 14, Daniel Jodoin¹⁹⁴⁴ remplace Mario Boivin comme curé.¹⁹⁴⁵

Le 23, la Fabrique fixe la date de la criée des âmes au 9 octobre. Puis, on note que l'épluchette a rapporté \$132.70.¹⁹⁴⁶



Daniel Jodoin.

La semaine suivante, un seul soumissionnaire s'est proposé pour les travaux d'asphaltage dans le rang 1 Sud. On adjuge donc le contrat à Sintra Inc. L'asphaltage d'une longueur de 1,000 mètres linéaires coûtera \$71,800.00 plus les taxes. Puis, on reçoit la confirmation du ministère des Transports d'une subvention de \$10,000.00 pour asphaltier la rue Principale. On tentera d'inclure ces travaux dans le même contrat.¹⁹⁴⁷

Le 2 septembre, Lise Nolette remplace Normand Therrien comme conseillère au siège numéro 3 et le 11, Louise D.-Côté est assermentée comme secrétaire remplaçante du conseil municipal.

Le 12 septembre 1994, ont lieu des élections provinciales. Les électeurs du comté de Richmond portent au pouvoir le libéral Yvon Vallières, en lui accordant 14,106 voix (54,3%) contre 10,045 (38,7%) en faveur de Richard Arsenault, du Parti québécois, alors que Michael Betts de l'A. D. Q. doit se contenter de 1,486 votes (5,7%), Jean Fréchette, du P. L. N. Q., 197 (0,8%) et enfin Denis W. Keenan du P. É., 154 (0,6%). À Notre-Dame-de-Ham, la liste des électeurs comporte 237 noms. De ce nombre, 204 personnes (86,1%) se rendent aux urnes pour exprimer leur opinion. La population accorde 104 voix à Richard Arsenault (51%), 86 (42,2%) à Yvon Vallières, 6 (2,9%) à Michael Betts, 2 (1%) à Jean Fréchette et aucune à Denis M. Keenan.¹⁹⁴⁸

Le même jour, le conseil municipal demande aux soumissionnaires pour l'asphaltage de la rue Principale, de venir visiter les lieux. Les soumissions

seront ouvertes le 26. Puis, on exprimera à la ville de Victoriaville, le désir d'une entente à propos des loisirs. On serait prêt à allouer \$155.00 par inscription approuvée par le service de loisirs de Victoriaville.

Le 26, le conseil accorde le contrat de pavage de la rue Principale à Sintra Inc., seule soumissionnaire, pour un montant de \$6,120.00 plus les taxes.

Le 3 octobre, le conseil reçoit la visite d'Alain Provençal, commissaire touristique de la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francs (CDTBF), qui le convainc d'adhérer à la Corporation. La cotisation est de \$1,916.00 pour l'année 1995 et \$1,974.00 pour 1996. Georges Croteau agira comme fondé de pouvoir représentant la municipalité et Léo Ouellet comme représentant de l'industrie touristique locale au conseil d'administration. Ensuite, le conseil songe à acquérir un terrain au coin de la rue Principale et de la route 161 afin d'y réaliser un aménagement paysagé.

Le 9 a lieu la criée des âmes au Centre communautaire.¹⁹⁴⁹

Le 23, les membres du C.P.P. annoncent que le méchoui des 27 et 28 août dernier a rapporté la somme de \$1,525.00.¹⁹⁵⁰

La semaine suivante, le curé Jodoin demande qu'on s'équipe en chasubles: or pour les grandes fêtes, grise, violette et blanche pour les funérailles. "Le coût minimum de chaque chasuble est de 200.\$ et le maximum peut aller jusqu'à 6,100.\$ la chasuble!!! On ira pas

1943. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 18 juillet 1994, vol. 10, p. 29.*

1944. *Daniel Jodoin est né à Grandby le 2 mars 1957 de Jean-Paul Jodoin, bijoutier, et de Mariette Desnoyers. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants. Il fait ses études primaires et secondaires à Grandby et ses études collégiales à Montréal. Il poursuit ses études universitaires en administration à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Montréal. Il détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires (MBA), gestion de projets et de ressources humaines. Il est membre de l'Ordre des Comptables Agréés de Québec. Il entame ensuite des études théologiques au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa et effectue ses stages pastoraux à Saint-Romuald-de-Farnham, à Sainte-Sabine (1986-1989), à Saint-Damien de Bedford, Saint-Ignace, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Saint-Armand, Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Standbridge-East, à Saint-Philippe-de-Philipsburg où il s'occupe d'un regroupement de cinq paroisses, puis à Saint-Joseph-de-Sherbrooke (1991-92). Ordonné diacre le 5 juin 1992 par Mgr Jean-Marie Fortier dans la paroisse Saint-Joseph, il est ordonné prêtre le 3 octobre 1992 au Mont-Sainte-Famille à Sherbrooke. Vicaire à Saint-Joseph-de-Sherbrooke de 1992 à 1994, il devient curé de Saint-Fortunat, des Saints-Anges-de-Ham-Nord et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. 1e Feuillet Paroissial, 14 août 1994.*

1945. *Le Feuillet Paroissial, 14 août et 5 juin 1994.*

1946. *Par. N.-D.-H., (Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours), p. 17-18.*

1947. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 30 août 1994, vol. 10, p. 34.*

1948. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin Elections générales du 12 septembre 1994 [...], p. 669-674.*

1949. *Le Feuillet Paroissial, 2 octobre 1994.*

1950. *Id., 23 octobre 1994.*

jusque là!!!.¹⁹⁵¹

Le 6 novembre, on annonce que le curé Jodoin donnera une conférence le 9 novembre aux Fermières de Notre-Dame-de-Ham; il sera question de “la femme en Église”, du refus de l’ordination des femmes, de la place de la femme dans l’Église, de l’avenir des hommes et des femmes dans l’Église, etc..¹⁹⁵²

Le 17, le conseil accepte l’achat d’un système de contrôle comptable et d’un nouveau système de taxation à la compagnie McBee de Sherbrooke, le premier pour \$750.00, le second pour \$1,300.00. Cet achat s’effectuera en 1995 pour être en fonction en 1996. Puis, le conseil nomme Jacques-Omer Côté comme représentant de la corporation au comité consultatif qui s’occupera du dossier de l’entente intermunicipale avec Victoriaville concernant les loisirs, la culture et la vie communautaire. Puis, on reçoit la réponse du ministère du Transport à propos de l’achat du terrain au coin de la rue Principale et de la route 161, qui avise le conseil de faire parvenir un plan de l’aménagement pour approbation avant de procéder. Ensuite, on présente au député Vallières le projet de réfection de la courbe dans le rang 2, près de chez Pierre Côté, ainsi que de la butte près des chalets des Martineau, vis-à-vis du lot P-23 B et dans le rang 2 Nord.

Le 26, vingt paroissiens élisent Francine Gélinas marguillière tandis que Normand Trottier, Adélar Lapointe et Wilfrid Ramsay refusent. On reporte l’assemblée au 17 décembre pour élire Benoît Paquette qui accepte de prendre la relève.

Le 5 décembre, Pierre Côté s’adresse au conseil municipal pour élaborer un projet de pisciculture sur le terrain numéro 20 D P-21 A. Mais, comme cet espace est compris dans la zone

blanche du zonage agricole, et non conforme au plan d’urbanisme municipal, on refuse le projet. Par ailleurs, on décide l’achat d’un appareil radio émetteur au chef des pompiers, pour utiliser dans les cas d’urgence. On installera aussi huit détecteurs de fumée dans le Centre communautaire. Par ailleurs, le conseil refuse la demande de la Fabrique de payer une chasuble, considérant que le budget de la corporation n’a pas d’affectation religieuse.

Le 2 janvier 1995, après la distribution de la somme de \$4,000.00 en subventions aux divers organismes socio-culturels, on prépare un avis de motion pour l’adoption du règlement numéro 220 qui établit que le conseil municipal défrayera 50% du coût d’inscription aux loisirs de Victoriaville.

Le Comité de pastorale organise un goûter après la messe de 19 heures 30, le 8 janvier, afin de souligner la fête des Rois à l’occasion de laquelle, Pierre-Luc Picard et Nicole Picard ont été proclamés roi et reine.¹⁹⁵³

Le 6 février, le conseil décide l’achat d’un système de gestion d’entretien des routes, de la compagnie McBee de Sherbrooke, au coût de \$356.50. Par ailleurs, on décide de ne pas participer au concours Villes, Villages Fleuris cette année. Par conséquent, on demande la dissolution du comité formé en 1994. Puis, on adopte le règlement numéro 220 qui stipule que la corporation municipale s’engage à défrayer le coût de \$158.00 par inscription aux services culturels et de loisirs de Victoriaville, à l’exclusion de la bibliothèque. On demandera le remboursement de la moitié de ce montant aux personnes concernées.

Un mois plus tard, Lise Nolette expose au conseil son plan pour l’aménagement de l’entrée du village. On

autorise le projet qui coûtera environ \$400.00.¹⁹⁵⁴

En mars-avril, la charte émise au nom de la Corporation du Festival Western N. D. Ham règle la question financière de l’organisation en la rendant indépendante du conseil municipal.

Au début d’avril 1995, le conseil présente une demande dans le cadre du programme PACTE Bois-Francs, pour cent heures de travaux communautaires. On songe à faire balayer les rues. Puis, on modifie le règlement de zonage afin de permettre la construction de résidence unifamiliales sur des terres agricoles à la condition que ces résidences soient reliées à une exploitation agricole.¹⁹⁵⁵ Ensuite, on constate que le comité Villes et Villages Fleuris ne peut être dissout, car il a été formé par le Cercle de Fermières. Puis, suite à des plaintes, le conseil avise Alain Leclerc, Christian Leclerc, Pierre Gauthier et Bruno Leclerc qu’ils contreviennent aux règlements du zonage agricole et que leur propriété se trouvant dans la zone résidentielle, ils sont tenus de cesser l’élevage des chevaux ou autres animaux; on leur accorde deux mois pour régler la situation.

Le 9, a lieu le dîner de cabane à sucre organisée par la Fabrique au Centre communautaire.¹⁹⁵⁶

Le 18, le conseil municipal revient sur la question du concours Villes et Villages Fleuris. Malgré la dissidence de Normand Trottier, on maintient la décision de ne pas s’inscrire cette année. Enfin, on retire la résolution concernant l’avis d’infraction pour l’élevage des animaux dans le village, car ceci relève des attributions d’un inspecteur.

Le 1er mai, les pompiers volontaires se disent d’accord pour ne pas être payés pour l’année 1995, à la condition

1951. *Le Feuillet Paroissial*, 30 octobre 1994.

1952. *Id.*, 6 novembre 1994.

1953. *Id.*, 15 janvier 1995.

1954. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mars 1995, vol. 10, p. 62.

1955. *Id.*, 3 avril 1995, vol. 10, p. 65-66.

1956. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la fabrique, 1992 à nos jours]*, p. 22. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 26 mars 1995.

que le conseil municipal achète de l'équipement pour lutter contre les incendies. Par ailleurs, depuis le 1er mai, la loi 57 est en vigueur et la responsabilité de l'entretien du réseau routier est remis aux municipalités. Il leur revient donc de gérer les indications routières ce qui comprend l'achat et l'installation de panneaux de signalisation de toutes sortes. Par l'adoption du règlement numéro 222, on établit que l'entretien des chemins d'hiver sera à la charge de la municipalité qui décide de ne pas entretenir la route des rangs 10 et 11 à partir de chez Donald Ramsay jusqu'au rang 10 sur une longueur de 0,8 km, le rang 10 sur toute sa longueur de 2,6 km, le chemin de la Grande Ligne de 0,8 km, ainsi que le rang 1 Sud à partir de chez Michel Leclerc jusqu'à la ligne de Saint-Adrien, sur une longueur de 1,6 km. Après quoi, on accorde au comité responsable, l'autorisation de tenir le Festival sur les terrains municipaux, derrière la Caisse Populaire, les 30 juin, 1er et 2 juillet. Puis, le conseil lance un appel de soumissions pour tracer les lignes sur l'asphalte des rues Principale, de l'Église, Lapointe, rang 1 Centre et 1 Sud. Elles seront ouvertes le 1er juin. On termine l'assemblée en décidant l'achat de matériel de pompier usagé de la ville d'Arthabaska.

Le 10, le curé Jodoin écrit: "[...] L'arrivée du printemps marque pour nous, le lancement de la Campagne de la C.V.A. (Contribution Volontaire Annuelle.) Ces fonds vont nous permettre de continuer à vous offrir de services au plan spirituel et humain, ainsi que différentes activités permettant à notre village de demeurer bien vivant et fraternel. Déjà, personnellement, j'ai eu l'opportunité d'initier vos enfants aux sacrements, de partager avec plusieurs d'entre vous des moments de joie comme la naissance d'un enfant mais aussi des moments plus douloureux comme la perte d'un être cher.

Ces fonds aideront aussi les

marguillier(ère)s à entretenir convenablement notre église paroissiale. Nous devons en prendre soin par respect pour "vos pères" qui l'ont érigée avec tout leur coeur et leurs habiletés et, afin également de permettre à vos enfants et petits-enfants d'en profiter.

Un montant de 200.\$/famille vous est suggéré par le Conseil de Fabrique. Un ou plusieurs chèques peuvent être faits à l'ordre de la Fabrique Notre-Dame de Ham. Si vous désirez des reçus pour don de charité, vous en faites la demande. Des bénévoles passeront à votre domicile durant la semaine du 29 mai au 2 juin 95 [...].¹⁹⁵⁷

Le 22, on effectue un grand pèlerinage comprenant la tournée de treize paroisses environnantes et un arrêt à Notre-Dame-de-Ham avec visite de la grotte.¹⁹⁵⁸

Le 5 juin, le conseil municipal ouvre les quatre soumissions reçues pour le tracé des lignes sur l'asphalte, celle de Lignes sur Pavé Enr. de Drummondville, de Multi-Lignes Bois-Francs de Victoriaville, de Dura-Lignes Inc. de Thetford Mines et de Lingco Inc. de Trois-Rivières-Ouest. Les prix varient entre \$126.80 et \$420.00 du kilomètre. Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire, Lignes sur Pavé Enr. pour une longueur d'environ 4,5 km. Par ailleurs, le député Vallières confirme qu'une subvention de \$4,269.00 est accordée au conseil pour l'amélioration des chemins, dont le programme gouvernemental se termine le 31 mars 1996. De plus, le conseil autorise le comité du Festival à faire épandre quatre voyages de gravier sur le site de la tente, aux frais de la Corporation du Festival Western. Ensuite, on demande des soumissions pour faire refaire le plancher de la grande salle; elles seront ouvertes le 29 juin. Puis, en prévision du centenaire, Marcel Lebrun présente au conseil un croquis et il invite la population à en présenter

d'autres afin de créer un insigne représentatif de la municipalité. Enfin, Jeanne-d'Arc Trottier dépose une nouvelle plainte concernant le bruit dans le village. On y donne suite en demandant à la Sûreté du Québec d'effectuer de la surveillance.

Les 30 juin, 1er et 2 juillet, se déroule le Festival Western. Au programme: vendredi, soirée dansante; samedi, tire de chevaux, souper mechoui, soirée dansante; dimanche, messe, parade et activités diverses, souper au spaghetti, soirée dansante.¹⁹⁵⁹

Le 3 juillet, le conseil ouvre les deux soumissions concernant le vernissage ou le recouvrement en tuiles du plancher de la salle du Centre communautaire. Gourde et Potvin de Victoriaville demande \$3,674.57 pour la tuile et \$1,589.00 pour sabler et vernir le bois, tandis qu'Yves Jacques Inc. de Drummondville demande \$4,637.97, pour un recouvrement en tuiles. On accorde le contrat à Gourde et Potvin pour le vernissage. Puis, on demande au ministère des Transports la confection d'une voie de service à l'entrée du village, et l'élargissement de l'entrée de la rue Lapointe, au coin de la route 161. Ensuite, on accorde un délai d'un mois aux contrevenants concernant l'élevage d'animaux dans le village, afin qu'ils règlent la situation. Le 10, le conseil entame les démarches pour faire changer le nom de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham en celui de Notre-Dame-de-Ham et la semaine suivante, il présente la requête officielle.¹⁹⁶⁰

À cette époque, le curé Jodoin écrit une lettre circulaire pour faire part du bilan de la C.V.A.; "[...] 46 familles sur 140 que compte la municipalité de Notre-Dame ont donné un montant à notre Campagne de financement, soit un taux de participation de 32% pour un total de "6,020.00\$. [...] comme vous le voyez, ce taux est nettement insuffisant

1957. Daniel JODOIN, [Lettre circulaire], 10 mai 1995.

1958. *Le Feuilleton Paroissial*, 30 avril 1995.

1959. *Id.*, 18 juin 1995.

1960. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 10 juillet 1995, vol. 10, p. 86.

pour assurer la survie financière de la paroisse. Sans nouvelle contribution, nous ne pourrions assurer le chauffage de l'église cet hiver. Si 100% des familles contribuaient par un montant si minime soit-il, la survie de la paroisse serait alors assurée.

Vous savez que la disparition d'une paroisse est toujours douloureuse car cela signifie la fin de tout rassemblement religieux sur le territoire du village (messe - baptême - funérailles - mariage - première communion - confirmation etc...). Le démantèlement du territoire paroissial au profit des paroisses voisines, la vente de l'église avec tout son contenu, la démolition du clocher et de tout signe religieux, la fin de toute activité paroissiale qui favorisait la fraternité entre les habitants du village (ex.: souper - bingo - dîner - brunch etc...), la disparition à très brève échéance de la municipalité avec son Conseil fusionné aux municipalités voisines, la dévaluation des propriétés, l'exode de la population, etc... etc...

Les paroissien(ne)s de Sts-Martyrs, St-Jacques le Majeur et St-Praxède vivent très douloureusement cette dure réalité depuis la fermeture de leur paroisse. Ils prennent maintenant durement conscience de l'impact réel de la fermeture de leur église sur leur avenir et leur vie communautaire. Est-ce qu'il faut en arriver là pour prendre conscience de l'importance de l'église dans un village? Nous, à Notre-Dame, nous devrions être capables d'éviter de vivre une telle situation pour notre bien et le bien des générations futures (enfants - petits-enfants etc...) [...].¹⁹⁶¹

Le 7 août, pour la première fois, on se sert du camion-citerne afin de remplir une piscine. Il en coûte à Danielle Martineau la somme de \$130.00 pour la location de l'équipement plus \$40.00 pour le travail de deux hommes.

La semaine suivante, les mar-

guilliers discutent des dégâts causés à l'église par la foudre, le 12 août. À cette occasion, les pompiers ont réussi à freiner l'incendie et une armée de bénévoles ont sorti tout ce qu'ils ont pu de l'église.¹⁹⁶² Entre temps, Yvon Leclerc, de Chesterville, a repeint la grotte.¹⁹⁶³

Le 11 septembre, le conseil accepte de signer une entente inter-municipale avec la ville de Victoriaville concernant les services de la brigade de lutte contre les incendies ainsi que l'utilisation des instruments de désincarcération. Puis, le conseil fait part au CRTC de son mécontentement face aux services de Télébec Ltée, et lui demande de ne pas tenir compte de la demande de majoration tarifaire que la compagnie a déposée récemment. Ensuite, le vent des coupures gouvernementales commence à se lever et affecte d'abord les bibliothèques publiques. Le conseil réagit en protestant auprès de la ministre de la Culture et des Communications et lui demande de reconsidérer sa décision de réduire de \$1,000,000.00 le programme d'aide au fonctionnement des bibliothèques. Après quoi, on décide de mettre la salle à la disposition de la monitrice Diane Fréchette afin qu'elle puisse y tenir des activités de pré-maternelle. Puis, Danielle Martineau, présente à l'assemblée, expose son désaccord à propos de la facture pour le remplissage de sa piscine. Le conseil accepte de supprimer le salaire des deux hommes, mais cette expérience a comme conséquence l'adoption d'une résolution visant à ne plus permettre l'utilisation du camion pour des causes privées. À son tour, Christian Leclerc présente une requête signée de 48 noms qui atteste que son élevage de chevaux ne les dérange pas. Devant le fait, le conseil accepte de tolérer la situation en limitant toutefois le nombre de chevaux à quatre, jusqu'au prochain schéma d'aménagement. Enfin, le conseil lance un appel de soumissions pour le gravelage de la côte chez Raoul Gauthier dans le rang 2 Sud, celle de chez Pierre Côté dans le rang 2

Nord et celle qui descend au Domaine Mont Sévigny. On évalue le projet à environ 5,000 tonnes de gravier. Les soumissions seront ouvertes le 18 septembre.

Le 19, le conseil a pris connaissance de la soumission de Richard Garneau pour le prix de \$4.50 la tonne pour le rang 2 Sud, \$4,55 la tonne pour le rang 2 Nord et \$5,05 la tonne pour le Chemin Saint-Philippe en descendant au Domaine Mont Sévigny, et lui accorde le contrat. On lance aussitôt un nouvel appel de soumissions pour une couche d'asphalte à étendre entre la sortie du pont du rang 1 Sud jusqu'à l'asphalte de l'an dernier. Elles seront ouvertes le 2 octobre. Puis, le conseil autorise le Comité de pastorale à utiliser gratuitement la salle, le 28 octobre, pour un souper et un bingo.

Le 2 octobre, le conseil accorde le contrat d'asphaltage et de réparation à Asphalte Lemaire qui demande \$7,600.00; l'autre soumission provenait de Sintra et exigeait \$8,775.00. Il est convenu qu'après les travaux, on fera tracer les lignes sur l'asphalte. Ensuite, on nomme Julien Côté inspecteur régional des bâtiments, chargé d'appliquer le règlement de la M.R.C. relatif au contrôle intérimaire dans le cadre de l'élaboration du second schéma d'aménagement. Puis, en vue du Bal des Moissons 1995, on pose la candidature de Jean-Guy Tourigny pour la catégorie "services" à cause de son implication depuis plus de 44 ans à l'Exposition de Victoriaville. Ensuite, on demande des soumissions pour la cueillette et le transport des vidanges, qui seront ouvertes le 6 novembre.

Le 13 octobre, France Mc Sween, François Lavigne, Lise Nolette et Céline Ramsay sont élus par acclamation conseiller et conseillères aux sièges numéros 1, 2, 3 et 5. Jean-Claude Boisjoli et Guy Hudon se présentent au siège numéro 4, Roch Descormiers et Hélène

1961. Daniel JODOIN, [Lettre circulaire] non datée.

1962. Par. N.-D.-L.-P., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 24.

1963. Le Feuillet Paroissial, 20 août 1995.

Therrien au siège numéro 6, et Georges Croteau et Gilles Pépin au poste de

mairie. L'élection du 5 novembre 1995 met fin au mandat de Georges Croteau à la mairie.

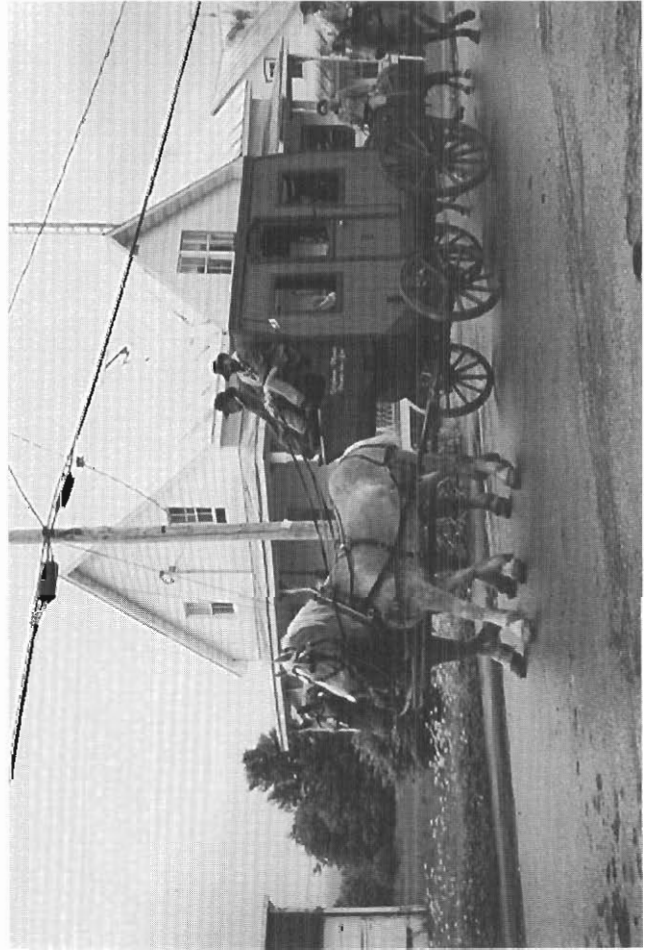


Poste à incendie.



Vue actuelle de ce qui était autrefois la salle paroissiale. À gauche : la grotte et son bocage.

Parade du Festival Western.





Gilles Pépin

Gilles Pépin est élu maire le 5 novembre 1995. À ce moment-là, 91 électeurs votent pour Jean-Claude Boisjoli et 118 pour Guy Hudon qui est déclaré élu au siège numéro 4. Au poste de maire, Gilles Pépin est élu avec 111 votes contre 94 en faveur de Georges Croteau. Quant au poste de conseiller au siège numéro 6, le retrait de la candidature d'Hélène Therrien le laisse à Roch Descormiers. Deux jours après l'élection, le conseil accorde le contrat de la cueillette des vidanges à Léo Therrien pour la somme de \$24,400.00 plus les taxes. Après quoi, on appuie la démarche de la corporation municipale de Saint-Rémi-de-Tingwick qui demande au ministère de la Culture et des Communications de changer les normes

concernant la superficie des bibliothèques des municipalités dont la population s'élève à moins de 500 personnes. Puis, on nomme François Lavigne représentant du conseil pour le site d'enfouissement à Asbestos et France Mc Sween à la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs. Ensuite, le comité de l'album-souvenir du centenaire montre au conseil une lettre de présentation pour les gens chargés de visiter les familles, afin de les inviter à écrire leur propre histoire. Le conseil appose le sceau officiel sur ce document.

Le 25, Marie-Josée Bilodeau et Julien Côté sont élus marguilliers. Lucille Léger termine son premier mandat, Georges Croteau termine son second et est

non rééligible.

Le 4 décembre, la M.R.C. d'Arthabaska profite d'une entente selon laquelle les municipalités affectées par l'installation de pilônes de lignes électriques sur leur territoire bénéficient de subventions substantielles afin de développer des projets concernant l'environnement. C'est le cas présentement à propos du tracé de la ligne Richmond-Charny qui traverse les M.R.C. d'Arthabaska et de l'Érable. La M.R.C. d'Arthabaska appuie alors un projet présenté par la Corporation Touristique des Bois-Francs, dont le coût est évalué à 1,7 millions de dollars. En regard de ce développement, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham vote une contribution de \$2,350.84. Puis, on fixe le salaire de la secrétaire à \$225.00 par semaine. Ensuite, on songe à inscrire la municipalité au programme RES-EAU afin de poursuivre les travaux d'aqueduc commencés en 1995. Après quoi on partage les dossiers entre les conseillers; ainsi, Lise Nolette, François Lavigne et Guy Hudon s'occuperont de la voirie, Céline Ramsay des relations publiques, Roch Descormiers des pompiers et de l'O.T.J., François Lavigne des vidanges, de l'environnement et du Centre communautaire et enfin Guy Hudon du tourisme. Puis, on décide d'écrire à chaque organisme paroissial de déléguer deux personnes pour siéger au sein du comité des fêtes du centenaire, soit l'O.T.J., l'Age d'or, les Fermières, la Fabrique, le C.P.P., le Noël des enfants, le Festival Western et le Domaine Mont Sévigny.

Le 18, comme les travaux d'aqueduc risquent de coûter passablement cher, surtout si on n'obtient pas de subvention du programme RES-EAU, le conseil municipal convient d'augmenter la taxe sur l'eau de \$15.00.

Le 31, les états financiers de la Fabrique indiquent des revenus de \$23,634.49, des dépenses de \$24,717.26 et un déficit de \$1,082.77.¹⁹⁶⁴

Le 8 janvier 1996, le conseil municipal établit la taxe foncière à \$1.00

par \$100.00 d'évaluation. La taxe sur l'eau est haussée de \$75.00 à \$90.00 alors que celle sur les vidanges demeure la même que l'an passé. Il faut toutefois ajouter .14¢ par \$100.00 d'évaluation comme taxe spéciale pour la voirie plus .10¢ pour la sûreté. Ensuite, on distribue \$4,000.00 de subvention aux divers organismes socio-culturels. Puis, on apprend que dès le printemps, le ministère des Transports s'occupera de faire faire une forme pour des accotements en vue de la confection d'une voie de service à l'entrée du village. On apprend aussi que la compagnie Cantel a demandé à la Commission de Protection du Territoire Agricole l'autorisation d'implanter un pylône de communication cellulaire sur le territoire. Enfin, on songe à développer les alentours des chutes de la rivière Morasse, notamment autour des "Chaudrons"; pour ce faire, on consultera la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francis.

Le 5 février, le conseil adopte le règlement numéro 225 qui stipule que les coûts d'inscription aux services récréatifs, culturels et communautaires de Victoriaville, qui s'élèvent à \$158.00 chacune, seront couverts par la corporation municipale. Dans un deuxième temps, on imposera la moitié de ce coût aux personnes concernées. Puis, on avise le député Vallières que les réparations prioritaires concernent une butte "menant à un point mort" dans le rang 2 Nord chez Pierre Côté, et le tablier du pont sur le Chemin Saint-Philippe, menant au domaine des chalets. Enfin, le conseil décide de défrayer le coût de \$125.00 pour une page dans l'album souvenir du centenaire; de plus, une entente est établie avec la Commission scolaire de Victoriaville afin que les archives scolaires soient placées sous la responsabilité de la corporation municipale, le temps d'y effectuer les recherches historiques nécessaires à la rédaction du volume.

Le 17 février, ont lieu les



Funérailles de Rose-Anna Côté à Notre-Dame-de-Ham.

funérailles de la doyenne, Rose-Anna Côté, décédée à l'âge de 105 ans et 3 mois.¹⁹⁶⁵

Trois jours plus tard, la Fabrique renonce au terrain accordé verbalement à Rolland Langlois par le curé Aubert en 1952, dans l'ancien cimetière du rang 1. Elle en reconnaît la propriété à Thérèse Langlois et renonce à tous les droits qui pourraient encore subsister.¹⁹⁶⁶

Les 23, 24 et 25 février a lieu le Carnaval avec: bal costumé, tournois de fer sur neige, jeux de cartes, messe, soirée de danse et tirages.¹⁹⁶⁷

Le 4 mars, le conseil municipal appuie l'administration du Foyer Saints-Anges qui espère conserver les 28 lits disponibles et demande qu'on effectue les rénovations devenues nécessaires.

Le 1er avril 1996, Guy Hudon fait part au conseil municipal de l'intérêt qu'il y aurait à s'impliquer dans un projet récréo-touristique parrainé par la Corporation de gestion des rivières afin d'améliorer l'accueil des touristes, promouvoir les activités familiales, les attractions locales, etc., en formant un comité à cet effet.

Le 14, on peut assister à un dîner de cabane à sucre au profit de la Fabrique

qui rapporte la somme de \$1,000.27.¹⁹⁶⁸ Puis, on décide d'installer un thermomètre devant l'église afin de publiciser les revenus procurés par la C.V.A., dont l'objectif est fixé à \$10,000.00.¹⁹⁶⁹

Le 6 mai, le conseil adopte le règlement numéro 226 dans le but de mettre sur pied un programme de revitalisation municipale en encourageant la construction et la rénovation des immeubles. Comme mesure pratique, la municipalité garantit que la taxe foncière des deux premières années ne tiendra pas compte de la hausse d'évaluation causée par les améliorations apportées. Pour la troisième année, la taxe foncière augmentera de la moitié de la hausse occasionnée par les améliorations. Si ces crédits de taxes sont même transférables en cas de changement de propriétaire, ils ne sont applicables que sur des modifications qui entraîneraient une hausse d'évaluation supérieure à \$15,000.00. On considère que l'émission d'un permis de construction atteste l'inscription du demandeur au programme. Par ailleurs, suite à deux demandes provenant l'une du rang 1 Centre, l'autre du Chemin Saint-Philippe, le conseil prendra les informations auprès d'Hydro-Québec pour connaître les possibilités d'installer des lumières dans la partie "campagne" du territoire. Ensuite, le Collège Lafleche de Trois-Rivières offre

1965. Rose-Anna Côté était la fille de Modeste Côté et d'Octavie Hamel.

1966. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 28.

1967. Le Feuillet Paroissial, 18 février 1996.

1968. Id., 31 mars et 5 mai 1996.

1969. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 29.

d'incorporer un inventaire touristique de la localité sur son site Internet.

Par ailleurs, une plainte parvient au conseil qui décide de prendre les moyens de calmer les ardeurs d'un mélomane un peu exhubérant. On se sert de ce cas pour préparer un règlement municipal concernant le bruit, incluant la musique, qui cause préjudice à la paix.¹⁹⁷⁰ Le 3 juin, le conseil doit de nouveau se préoccuper du mélomane contre qui les plaintes continuent à être acheminées, en consultant un spécialiste en isolation de studio, ce qui rendrait service à tout le monde. Après quoi on amende le règlement concernant les chiens dont on hausse le coût des licences à \$7.00, en spécifiant que ces dernières ne sont pas transférables sur un autre animal. Le règlement souligne que les propriétaires doivent exercer un contrôle constant, soit au moyen d'une laisse ou d'un enclos. On ajoute que le lieu où on garde un chien doit se trouver à au moins 300 pieds de toute habitation autre que celle du propriétaire. De plus, avant de délivrer un permis, on s'assurera de la qualité de l'animal qui ne devra pas être suspecté d'agressivité ou autre défaut entraînant des risques pour le public. Enfin, l'animal devra toujours porter une plaque identifiant son propriétaire et son adresse. Les seize articles du règlement tentent de prévoir toutes les situations non désirables. Après quoi le conseil appuie le principe d'un projet d'aménagement de la rivière Morasse pour enrayer l'érosion; on demande à Léo Ouellet de le présenter sur papier. Puis, une nouvelle plainte parvient au conseil, concernant la présence de chevaux à proximité des habitations au Domaine Mont Sévigny. On répond qu'on a permis la chose au village jusqu'au dépôt du prochain schéma d'aménagement, ce qui devrait se faire en septembre ou octobre prochain. Ensuite, Ginette Bernard présente un projet de pétition pour amener la compagnie Télébec à supprimer certains frais d'interurbains. On l'assure de l'appui moral du conseil si elle accepte d'entreprendre elle-même la démarche. Puis, Guy Hudon expose l'idée de l'organi-

sation d'un tournoi de pêche annuel.

Le 5 juin, Lise Côté de la Direction de l'organisation municipale et des dossiers métropolitains avise le conseil que le changement de nom de la municipalité, Notre-Dame-de-Ham, est en vigueur depuis le 25 mai.¹⁹⁷¹

Le 8 juillet, le conseil songe à faire venir Jean Bourgeois, de la Sûreté de Weedon, afin qu'il rencontre la population pour discuter des règles de savoir vivre en société; la question du bruit sera abordée. À ce propos, le conseil avise l'artiste en herbe que le permis de construction d'une remise ne comprend pas le droit de la transformer en salle de spectacle et que si c'était là le projet, il faudra entreprendre les démarches pour obtenir un nouveau permis. On avisera aussi les propriétaires de chevaux établis dans la zone d'habitations, que le dépôt de la révision du schéma d'aménagement approche et qu'ils devront se conformer à la loi en vigueur. Ensuite, on débat de la question d'une cuisine collective dont le projet avait été amené par Ginette Bernard à l'assemblée du 3 juin. Le sujet suscite une discussion, les uns étant d'accord avec le caractère communautaire du projet, les autres ne voulant pas créer de précédent. On clôt le débat en demandant aux promoteurs d'élaborer un peu plus le projet et de le présenter sur papier.

Depuis quelques années, on a des problèmes avec l'eau potable que l'on doit faire bouillir avant de la consommer, à diverses périodes de l'année, notamment au printemps. Le 5 août, le conseil municipal en vient à décider d'ajouter un peu de chlore dans la source et dans le puits pendant deux semaines, après quoi on refera les analyses usuelles. Plus tard durant l'assemblée, la question du bruit causé par le musicien acharné refait surface, car il semble qu'il n'y ait rien de réglé. On examine la possibilité d'adopter un règlement municipal, mais on ne se fait pas d'illusion sur son application; par contre, un projet de cour municipale commune est

présentement à l'étude et on espère que cet outil judiciaire facilitera la tâche. En attendant, on réinvite Jean Bourgeois à venir informer la population des moyens qu'elle peut prendre pour régler ce type de problèmes. On termine la séance par une demande de soumission pour l'achat d'un appareil à installer au puits et qui permettra de contrôler automatiquement la quantité d'eau potable à pomper.

Le 8 septembre, le curé Jodoin part en vacances. Au même moment, on annonce l'inauguration du ministère pastoral de Mgr André Gaumont, nouvel archevêque de Sherbrooke pour dimanche 29 septembre.¹⁹⁷²

Le lendemain, le conseil a reçu les soumissions de J.-M. Massé au montant de \$515.90 et de Pompes Garand pour la somme de \$926.50 pour le contrôleur d'eau potable. On décide de l'acheter chez le plus bas soumissionnaire. Ensuite, on organise une assemblée publique pour le 30 septembre afin de faire implanter le service d'urgence 911 dans la localité. Puis, on s'entend pour remettre à la M.R.C. la responsabilité de préparer des exemples de règlements locaux concernant le maintien de l'ordre, de la paix et de la sécurité publique afin d'en arriver à une réglementation uniforme pour chacune des municipalités regroupées. Par ailleurs, le projet d'une cour municipale semble se développer et on prévoit que ses bureaux seront établis à Victoriaville. Après quoi on aborde la question de la construction d'un égoût pluvial et de la correction de l'aqueduc dans le village. On termine l'assemblée en demandant au ministère de l'Environnement de faire parvenir au conseil les procédures à suivre pour l'organisation d'une journée de récupération de peinture et de papier.

Le 25, le conseil se fait expliquer par l'ingénieur Jocelyn Michaud, les solutions possibles au problème de l'élimination des eaux de surface dans le village. On finit par opter pour la confection d'une bordure en asphalte et l'installation de

1970. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mai 1996, vol. 10, p. 127-128.

1971. *Gouv. du Q., Min. des AFFAIRES MUNICIPALES, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Lettre de Lise Côté, de la Direction de l'organisation municipale et des dossiers métropolitains. Québec, le 5 juin 1996. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 janvier 1996, vol. 10, document inséré entre les pages 124 et 125

1972. *Le Fertilier Paroissial*, 8 septembre 1996.

puisards. On tentera de faire accepter ces travaux dans le cadre du programme RES-EAU.

Le 7 octobre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 228 qui régit les procédures à suivre lors des assemblées. L'article 2 stipule que la période de questions réservée au public se tiendra immédiatement après l'adoption des comptes à payer et ne devra pas dépasser vingt minutes et l'article 3 qu'une période de deux minutes sera allouée à chaque personne qui désire poser des questions dont le nombre sera limité à deux. Passant à un autre sujet, on décide de graveler toute la longueur du rang 11 et, s'il reste de la gravelle, on en épandra dans la courbe chez Jean Pilon. Ensuite, sur division, le conseil accepte de cautionner la dette du Comité récréatif N.D.H. inc. au montant de \$13,440.00, tout en demandant à ce dernier de tenir le conseil au courant des dépenses substantielles qu'il aura à effectuer à l'avenir. Puis, le dossier de la formation d'une cour municipale régionale à Victoriaville poursuit son chemin et le conseil adopte le règlement numéro 229 qui appuie ce projet.

Le 13, la Fabrique organise la traditionnelle crieée des âmes qui rapporte \$2,491.85.¹⁹⁷³

Le 4 novembre, le conseil municipal accepte d'adhérer à la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francs pour les trois prochaines années et de payer la cotisation annuelle de \$2,092.00.

Le 16, le Comité de pastorale organise un souper au spaghetti et un bingo au Centre communautaire. Le souper est préparé par le restaurant le Ranch du Spaghetti et le dessert par des bénévoles de Notre-Dame.¹⁹⁷⁴

Le 2 décembre, les plans et les études de canalisation de l'eau qui s'écoule sur la rue Principale sont réalisés; on

prévoit effectuer les travaux l'an prochain, selon les subventions et les budgets du moment. Ensuite, on nomme Lise Nolette comme répondante de la corporation municipale du dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc en demeure toujours la coordonnatrice. Puis, en accord avec les propriétaires, on décide de fermer pour l'hiver le chemin mitoyen situé entre l'épicerie et la propriété de P.-A. Chénard. Puis, on commence à prévoir l'organisation de la cueillette des déchets pour 1998 et aussi de la récupération.

Le 7, Sabrina Hudon et Noël Côté sont élus marguilliers. Absent de l'assemblée, ce dernier avait accepté sa nomination d'avance, par écrit.

Le 31, la Fabrique constate qu'en 1996, les revenus ont été de \$20,112.32, les dépenses de \$17,483.39, ce qui laisse un excédent de \$2,628.93.¹⁹⁷⁵

Le 6 janvier 1997, le conseil municipal adopte le règlement numéro 230 qui ajoute une taxe spéciale de .18¢ par \$100.00 d'évaluation, pour la Sûreté. Quant à la taxe sur l'eau, elle sera de \$105.00 par habitation, loyer, commerce, résidence ou chalet connecté au réseau d'aqueduc municipal. Puis, après la distribution des subventions aux organismes socio-culturels pour un montant total de \$4,000.00, on renouvelle l'entente avec Victoriaville, concernant les loisirs, aux mêmes conditions que l'an passé. Par ailleurs, on logera une plainte auprès de la Bibliothèque de Prêt de Trois-Rivières pour souligner la lenteur de la réception des livres commandés par les utilisateurs; on compte parfois trois ou quatre mois entre la commande et la réception. Puis, on adhère au regroupement de dix-neuf municipalités pour l'exploitation commune d'un site d'élimination des déchets à Asbestos. Ensuite, on demande une subvention au Conseil Régional de Développement de la Région 04, pour la rénovation du Centre communautaire.

Les 17, 18 et 19 janvier, le Carnaval se déroule avec: soirée rétro, activités pour enfants, tournois de fer sur neige, compétitions, messe du carnaval, soirée country, jeux "Que le meilleur gagne", bingo.¹⁹⁷⁶

Le 3 février, le conseil municipal adopte le règlement numéro 232 qui reconnaît la compétence de la secrétaire-trésorière à autoriser une liste de vingt-deux types de dépenses courantes. On adopte aussi le règlement numéro 233 qui abroge le règlement numéro 208 concernant les salaires des élus municipaux. Ainsi, le traitement du maire atteint maintenant \$3,313.50 et celui de chaque conseiller \$1,104.00, comprenant à la fois la rémunération et les allocations de dépenses. Le règlement prévoit l'indexation des salaires pour chaque exercice. Après quoi, on décide d'effectuer un sondage auprès de la population afin de vérifier le besoin d'un réseau d'urgence 911 et on fixe à 80 le nombre de réponses à partir duquel on mettra le projet de l'avant. Ensuite, on nomme Lise Nolette en charge du dossier des loisirs et Roch Descormiers la remplacera dans celui de la voirie. Enfin, on prend connaissance d'un rapport de la Corporation de gestion des rivières qui indique qu'en 1996, on a accomodé 3,033 utilisateurs et que l'objectif pour 1997 est de 3,500.

Le 3 mars, le conseiller François Lavigne remet sa démission. Les élections seront donc déclenchées le 7 mars pour avoir lieu le 4 mai 1997. Puis, on remet le projet du service d'urgence 911 à plus tard, car on juge les 71 réponses reçues insuffisantes.

Le 7 avril 1997, le conseil discute aussi de l'avenir des municipalités alors que les mots "fusion", "regroupement", "partenariat" font partie du langage courant. Mais pour le moment, on organise l'embellissement du village pour l'été qui précède le centenaire de 1998.

1973. Par. N.-D.-L.-H., (*Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours*), p. 30-31. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 6 octobre et 27 octobre 1996.

1974. *Le Feuillet Paroissial*, 3 novembre 1996.

1975. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1996*.

1976. *Le Feuillet Paroissial*, 12 janvier 1997.

La vie économique

Très peu de documentation traite de l'aspect économique d'une municipalité. Ces informations relèvent plutôt des histoires familiales. Toutefois, on retrouve dans les registres civils et religieux, de bonnes pistes de recherche. Nous avons analysé plus de 2,000 actes de baptême afin de recueillir les déclarations de métiers et de professions des pères. Malgré son manque de précision, cette analyse permet tout de même de mieux illustrer chaque époque.

Si 81 personnes ne déclarent aucun métier ou profession,¹⁹⁷⁷ bien sûr, le métier de cultivateur est exercé par la majorité de la population. Au total, 520 personnes ont indiqué cette occupation.¹⁹⁷⁸ Par ailleurs, depuis la formation de Notre-Dame-de-Ham, 89 pères de famille se sont déclarés "journaliers" (dont trois "manoeuvres"), ce qui classe ce métier au second rang en importance. Adolphe Roberge est la première personne à faire cette déclaration, dès 1898, alors qu'Alain Ramsay termine la liste en utilisant ce terme en 1987.

Le métier de fromager¹⁹⁷⁹ se situe au troisième rang, car 22 personnes ont affirmé l'exercer: Alphonse Lamarre (1899), Ovide Leblond (1899-1902), Achille Binette (1900), Adélarde Lavigne (1900), Joseph Lavertue (1902-1908), Onésime Lehouillier (1902), Napoléon Roy (1902), Wilfrid Charest (1903-1904), Napoléon Côté (1906-1917), Wilfrid Laliberté (1909), Calixte Vézina (1910), Philippe Dumont (1910-1915), Odias Lacourse (1913), Albert Giguère (1918-1933), Désiré Campagna (1919), Émile Côté (1921-1927), Philippe Nault (1922-1930), Émile Pruneau (1923-1924), Henri Fortier (1929), Fernand Roy (1936-1941), Léo Lavigne (1937) et Roméo Landry (1943-1957).

La vie économique locale tourne surtout autour du commerçant ou du marchand général. Nous avons pu en

identifier 19: Auguste Provancher (1898-1905), Napoléon Toupin (1899-1902), Louis-Joseph Hudon (1902-1914), Georges Fortin (1907-1909), Henri Goulet (1915-1927), Joseph Croteau (1918), Misaël Côté (1919-1924), Omer Goulet (1921-1927), Adélarde Goulet (1923), Joseph-Omer Dosthie (1927-1928), Adrien Toupin (1929), Grégoire O'Bready (1931), Aurélien Laroche (1943-1947), Gédéon Binette (1949), Charles-Édouard Hudon (1950), Charles-Auguste Hudon (1951-1955), Donat Therrien (1955), Ernest Morasse (1960-1962) et Jean-Paul Fortier (1970). À cette liste, il faut ajouter trois "vendeurs": Charles-Édouard Dugré (1949), Michel Hudon (1968) et François Grenier (1987).

Nous dénombrons aussi 14 forgerons: Charles-Borromée Michel (1898), Joseph Sévigny (1899), Camille Payer (1901-1904), Joseph-Louis Payer (1904), Noël Lavigne (1904), Ephrem Vigeant (1906-1909), Johnny Dargis (1910-1915), Adélarde Lavigne (1910), Eugène Roy (1918-1927), Arthur Roy (1923), John Poisson (1927), Edmond Denoncourt (1929), Wilfrid Pépin (1929-1945) et Noël Pellerin (1930-1938).¹⁹⁸⁰

Les registres contiennent les noms de 12 personnes dont l'occupation est directement reliée au travail du bois, soit les charpentiers et les menuisiers: Amédée Trottier (1899-1915), Louis-Napoléon Roy (1900-1901), Pétrus Pellerin (1902), Omer Trottier (1907-1926), Élie Charland (1914-1915), Maurice Côté (1941), Rosaire Ayotte (1943-1951), Germain Fortier (1949), Ubald Lavigne (1951), Alphée Trottier (1950-1952), Rolland Desrochers (1968) et Réjean St-Cyr (1972). Par ailleurs, Edgar Morasse (1949-1951) et Gérard Roberge (1974) se sont déclarés "ouvriers", comme Alphée Trottier en 1950.

En ce qui concerne les métiers de l'alimentation, l'histoire nous livre les

noms de 4 bouchers: Adélarde Lavigne (1901-1907), Philias Binette (1903), Edmond Charest (1905) et Henri Proulx (1931-1938), et de 4 boulangers: Ernest Sévigny (1909), Ovila Lorrain (1914), Arthur Picard (1915) et Antonio Boucher (1937). Quant à Nazaire Smith dit Roberge, il se déclare "meunier" en 1899.

Durant les premières années, la population pouvait recourir aux services de deux cordonniers: Joseph-Napoléon Laurendeau (1897-1900) et Wilbrod Croteau (1899).

L'industrie locale est représentée par les "industriels": Joseph Filteau (1898-1905), Calixte Vézina (1905-1906), Oscar Côté (1921-1930), Joseph Smith (1922), Omer Goulet (1923), Charles-Auguste Hudon (1938-1953) et Bertrand Trottier (1938-1939).¹⁹⁸¹ En 1898, Joseph Luneau se déclare "cardeur".

Avant 1910, on constate la présence du barbier Henri Masson (1900-1904), du charron Joseph Dion (1910), du maître de poste Arthur Filteau (1900-1904), et de l'inspecteur de beurreries et de fromageries Albert Levasseur (1901-1907).

Entre 1910 et 1920, Wilfrid Laliberté se déclare "électricien" (1915) et Alphonse Durand "ferblantier" (1919).

De 1920 à 1950, de nouvelles occupations font leur apparition. Ainsi, Misaël Côté se déclare restaurateur (1920), Wilbrod Smith, mécanicien (1925), Omer Dosthie ajoute le métier de sellier à celui de marchand (1925-1928), Maurice Bernard est tour à tour agent de circulation, plombier et ferblantier (1926-1939), alors qu'Henri Deshaies est barbier (1934-1936). Dès 1938, Henri Leroux possède un taxi; il est imité par Philippe Proulx en 1948. Enfin, on compte le scieur Émile Toupin (1948) et le mineur Odias Paquette (1948-1955).

1977. Ce nombre comprend 10 baptêmes dont aucun nom de père n'est inscrit et 76 dont l'occupation n'est pas mentionnée.

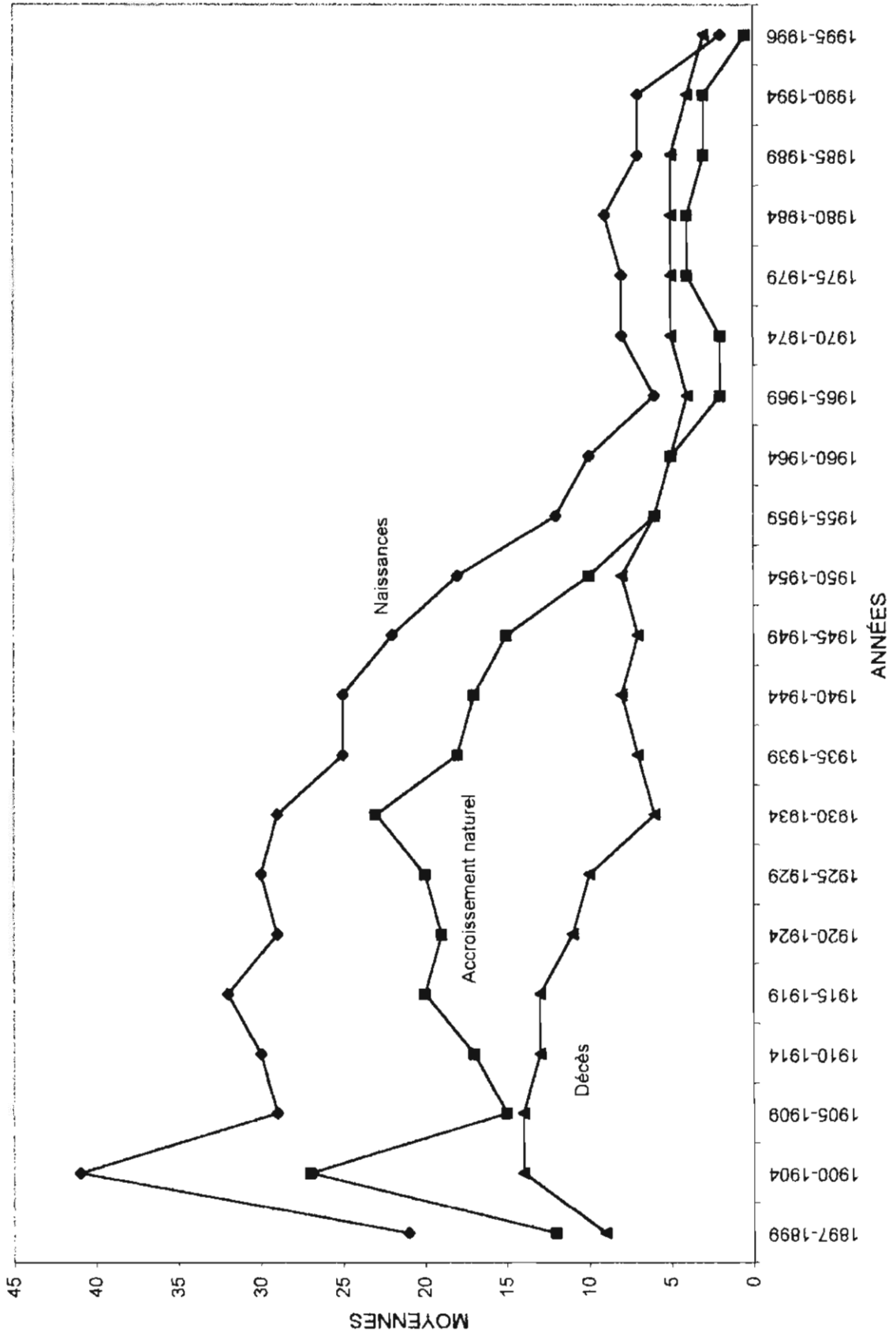
1978. On a pu consulter 1,326 déclarations uniquement parmi les actes de baptême.

1979. On utilisait aussi le terme "fromagier" ou "fabricant de fromage".

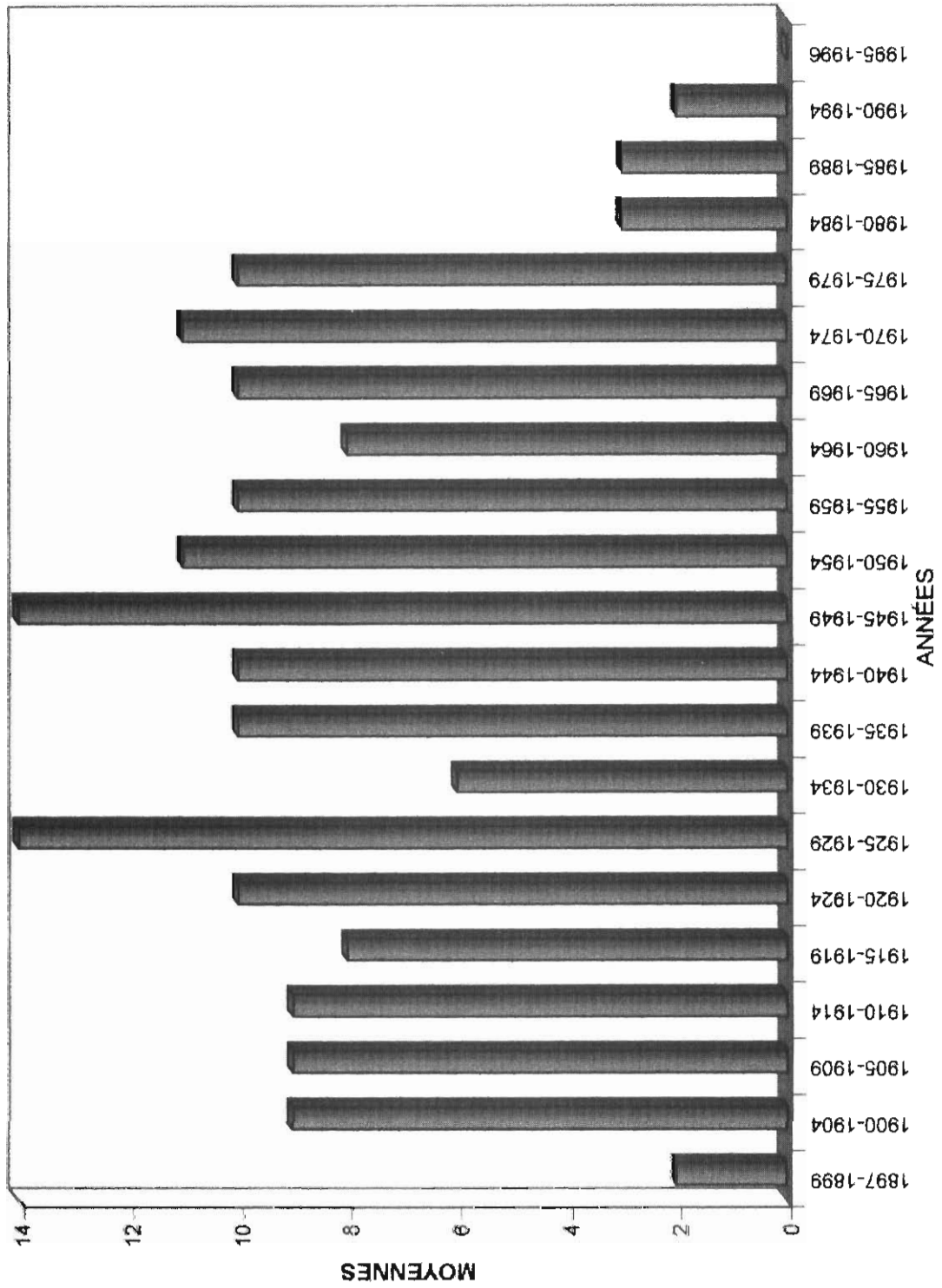
1980. Une seule année indique celle de la mention dans le registre. Dans les autres cas, nous indiquons ici les dates de la première et de la dernière mention.

1981. On retrouve l'expression "maître de moulin" lors de la déclaration de Joseph Filteau en 1903 et de Calixte Vézina en 1905.

NOTRE-DAME-DE-HAM 1897-1996



NOTRE-DAME-DE-HAM MARIAGES 1897-1996



Durant les années 1950-1960, Roger Côté se déclare bûcheron et Donat Chainé ingénieur en 1952. La même année, Alfred Roy est le premier camionneur officiellement enregistré alors que Rosaire Fortier (1956) et Donat Therrien (1957-1967) le suivent peu après. Enfin, Alphée Trottier indique l'occupation de mécanicien (1953-1955), de mineur (1957) et de contremaître (1965), Hector Ramsay, garagiste (1956) et Charles-Édouard Dugré, propriétaire de taxi (1956). En 1962, ce dernier se dit chauffeur d'autobus scolaire.

Pendant la décennie de 1960 à 1970, on remarque la présence de deux garagistes: Roger Groleau (1964-1967) et Adélar Lapointe (1965-1979) et de 4 mécaniciens: Bruno Hamel (1963), Fernand Groleau (1965), Michel Leclerc (1967) et Adrien Groleau (1968-1970). À la même époque, on relève les déclarations de Ubald Lavigne (commis, 1962), Georges-Henri Goulet (comptable, 1962), Jean-Paul Perreault (scieur, 1963). Enfin, Yvon Côté se déclare plombier (1968).

Les années 1970 indiquent un fort accroissement de la diversité des occupations. En effet, on note plusieurs professions et métiers différents, la plupart apparaissant pour la première fois. En plus des camionneurs Réjean Goulet (1970-1973) et Florent Ramsay (1971-1977 et qui se dit crampeur en 1970), on retrouve le bûcheron Richard Poirier (1970-1971), les mécaniciens: Emmanuel Ramsay (1971-1978), Roger Groleau (1974) et Yvanhoé Fortier qui se spécialise dans le diesel (1974-1977), le mineur Bruno Leclerc (1971), l'infirmier Michel Roux (1974-1975), le rembourneur Yvan Shank (1974-1991), le plombier Jeannot Lavigne (1975-1982), le soudeur Yves Gagnon (1979-1983). Enfin, on retrouve un étudiant qui devient biologiste en médecine, Marc Thu-Ton (1971-1974) et les trois enseignants: Bernard Dupuis (1974-1978), Jean-Pierre Joyal (1976) et Louis Laurencelle (1976-1986), ainsi que l'étudiant Daniel Verville qui se

dit entrepreneur forestier (1977-1985).

Enfin, durant les années 1980, de nouvelles spécialités se développent. Ainsi, dès 1980, Claude Lambert se déclare assembleur (1980-1983), Daniel Provencher, avocat (1980-1986) et Claude Lavigne, ouvrier de voirie (1980-1984). Par la suite, Michel Dugré se dit presseur (1981-1983), Jules Langlois, camionneur (1982-1986) comme François Grenier (1985-1990) et François

Langlois, couvreur (1982). Quant à Sylvain Pépin, il se déclare mécanicien (1982-1986), Roch Morel, employé du C.N.R. (1983), Jocelyn Houde, agronome (1984-1997), Daniel Brassard (1984) et François Ramsay (1986) se disent étudiants, tandis que Jean Pilon indique qu'il exerce le métier de travailleur sylvicole (1984), Jocelyn Houde, gérant (1985), Gilles Leblanc, sableur (1986) et François Lavigne, contremaître (1987-1991).¹⁹

Le temps des foins à Notre-Dame-de-Ham à près d'un siècle d'intervalle



Les foins chez les Ayotte vers 1910.



Les foins chez Jacques-Omer Côté en 1989, sur la charge Luc Côté.

¹⁹ 1982. Les registres ne sont pas dépouillés depuis 1991.

Les familles



Noce d'or de M. et Mme Omer Trottier (Marie-Louise Côté) à Notre-Dame-de-Ham en août 1955.



Noce d'or de M. et Mme Armand Trottier (Blanche Proulx) à Notre-Dame-de-Ham en 1975.

Famille Ayotte



De souche gascogne et perchoise, la famille Ayotte est arrivée au Québec dans les années 1600.

Claudimir Ayotte et Zéphirine Leclerc.

- Angéline (1894-1908), célibataire.
- Rosanna (1895-1981), épouse de Jean-Baptiste Proulx.
- Calixte (1896-1968), célibataire.
- Adéla (1899-1908), célibataire.
- Ludger (1899-1969), époux de Virginie Marchand.
- Dorilda (1900-...), épouse d'Arthur Perreault.
- Alice (1901-1910), célibataire.
- Rosaire (1904-1971), époux de Blanche Ayotte.
- Théodore (1906-1992), époux de Rosa Ayotte.
- Théodora (1906-1995), épouse de Joseph Boisvert.
- Béatrice (1907-...), épouse de Ludger Gauthier.
- Marie-Louise (1909-...), épouse de Donat Perreault.

«Ceux que nous ne pouvons plus voir sont plus que jamais avec nous.» (Fénelon)



Mariage de Théodore et de Rosa (24 mai 1934).



Fils adoptif de Théodore et Rosa: Jean-Guy (1944-1980).



Les enfants de Rosaire et de Blanche: De gauche à droite, rangée du haut: Yvon, Diane et André. Rangée du bas: Denise, Monique et France. Absentes lors de la prise de la photo: Liliane, Adrienne, en médaillon (1939-1974).

Philippe Ayotte et Marie-Louise Maillot.

- Robert (1912-1975), célibataire.
- Rosa (1913-1994), épouse de Théodore Ayotte.
- Blanche (1914-1958), épouse de Rosaire Ayotte.

Théodore était surnommé «Mon oncle» Rosa aidait à monter les métiers pour le Cercle de fermières.

Rosaire a été «chauffeur de boiler» dans l'usine de boîtes à fromage appartenant à Hudon et Frères. Blanche voyait au bien-être de ses enfants. Elle est décédée à 44 ans.



Mariage de Rosaire et de Blanche (6 septembre 1934)

Famille Lionel Bernard



Cette page se veut un hommage de reconnaissance à mon père et à ma mère, eux qui nous ont tracé le chemin de la fierté, de la loyauté et du travail. À ceux d'hier, la reconnaissance. À ceux d'aujourd'hui, la tenacité. À ceux de demain. Ma famille est arrivée à Notre-Dame-de-Ham vers 1925 et reparti vers 1939. Mon père était plombier-ferblantier.

M. Lionel Bernard

Titre d'ascendance tiré des Archives nationales du Québec
 Saint-Séverin-de-Paris, France
 Jean Gonthier, dit Bernard Marie LAY



M. Maurice Bernard et Adélia Leblanc lors de leur mariage.

Première génération		
Bernard	26 janvier, 1676 Notre-Dame-de-Québec	Marguerite PAQUET
Deuxième génération		
Jean-Baptiste	18 juin, 1708 Beaumont	Geneviève ROY
Troisième génération		
Louis	15 février, 1745 Beaumont	Marie COUTURE
Quatrième génération		
François	26 janvier, 1802 Saint-Michel-de-Bellechasse	Marie-Anne BRETON
Cinquième génération		
François	10 janvier, 1826 Saint-Gervais, Bellechasse	Geneviève AUDET
Sixième génération		
Cyprien	4 février, 1861 Saint-Norbert, Arthabaska	Emilie THERRIEN
Septième génération		
Henri	1er mars, 1897 Arthabaska	Octavie LAROCHE

Huitième génération		
Maurice	1 septembre, 1925 Saint-Norbert, Arthabaska	Adélia LEBLANC
Neuvième génération		
Lionel	22 juillet, 1954 Tingwick, Arthabaska	Jeannine PLOURDE
Dixième génération		
Denis	30 décembre, 1977 Victoriaville	Francine ROBERT



1^{re} rangée de gauche à droite : Monique, Lionel, Gilles, Sécile, Bernadette.
 2^e rangée : Noëlla et Rodolphe.
 3^e rangée : Maurice Bernard et Adélia Leblanc.

Les Bessette



Notre histoire à Notre-Dame-de-Ham est une histoire d'amour. Un jour de 1972, mon ami Florent Charest me dit qu'une terre est à vendre dans un petit village près de Victoriaville. Un bon mercredi, je visite la place et c'est le coup de foudre. Je tombe littéralement en amour avec un lieu, un ruisseau (Morasse), un village,

une région. La maison est dans un état déplorable, mais peu importe, car le paysage est si beau.

Comme nous ne pouvions pas nous établir immédiatement dans la région, nous avons décidé de redonner à cette terre sa vocation première, soit la vocation forestière. En 1977, nous plantons,

à la pelle, nos premiers arbres. Depuis, plus de 250 000 arbres, de différentes espèces, furent plantés.

La maison fut construite vers 1905, par Clément Payeur qui venait de Saint-Paul-de-Chester. Ils vécurent deux ans, dans ce qui est aujourd'hui le garage, avant de bâtir cette maison qui, pour l'époque, était une grosse et grande maison. Aldéa Payeur qui est venue nous visiter, ainsi que plusieurs autres membres de la famille Payeur, nous a dit que son père, Clément, avait transporté la brique pendant deux ans alors qu'il portait le lait à Victoriaville. Cette maison a vraiment une vie, car beaucoup de descendants de ceux qui l'ont habitée sont venus nous voir: les Payeur, les Roberge, les Toupin, les Plante et les Martin.

Nous sommes fiers de notre région, de notre village bien campé au fond de la vallée et fiers de ses villageois à la joie de vivre. Merci à tous de nous avoir acceptés dans la communauté et nous vous souhaitons les plus merveilleuses fêtes du centenaire.

Les Bessette.

Gislaine, André.
Christian, Gabriel.
Les quatre petits-enfants.
Les deux belles-filles.



MAISON DES BESSETTE (1995), telle que rénovée, avec ses arbres. Remarquez la cheminée neuve (1994) et le toit (1989).

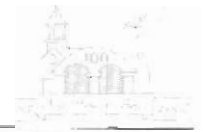


MARIAGE DES BESSETTE (1977) À droite d'André, sa mère Marguerite Hamel. À gauche de Gislaine, son père Lucien Énard et sa mère Claire Mainville. Sur la galerie: Florent Charest, Michel Bergeron, Denis Darveau et des amis des Bessette. Famille et amis étaient réunis.



MAISON DES PAYEUR construite en 1905 et photographiée en 1912. Clément, sa femme, la grand-mère et dix enfants dont Aldéa.

Famille Boucher



Bernard BOUCHER (1881-1957), époux d'Éveline GRENIER (1882-1927).

Bernard s'est remarié une seconde fois avec Marie Picard (1884-1938) et une troisième fois avec Maria Dion (1892-1952).



Bernard et Évelyne.



Avant: Esther, Noémie et Gabriel. Arrière: Gertrude, Jeannette et Charlemagne. En médaillon: Esther.

De son premier mariage sont nés: Jeannette (1906-1993), mariée à Philippe Potvin (1899-1975); Charlemagne (1907-1972), marié à Aurore Gosselin (1910-1975); Gertrude (1910-1942); Gabriel (1911-1918) (grippe espagnole); Esther (1915-1995) et Noémie (1916-1942).

En médaillon: Esther a enseigné 39 années, dont plusieurs à l'école du village. En 1951, elle poursuit sa carrière à Victoriaville et, en 1972, elle prend sa retraite. En 1976, elle épouse Léo Faucher de Saint-Albert.

Bernard a cultivé la terre et, plus tard, il a

habité au village. Il a travaillé à la manufacture de boîtes à fromage.

Charlemagne a épousé Aurore GOSSELIN en 1936. Ils ont demeuré sur la ferme paternelle située sur l'ancienne route 34, à un demi-mille du village. Ils ont cultivé la terre jusqu'en 1959. Ils ont élevé une famille de sept enfants:

Léo-Paul (22 avril 1937), marié à Georgette GAUDET, demeure à Longueuil (une fille: Valérie);

Julien (5 février 1939), marié à Denise GAGNON, demeure à Victoriaville (trois enfants: Sylvie, Guylaine et François);

Paulette (4 juillet 1941), mariée à Clément BOULANGER, demeure à Victoriaville (trois enfants: France, Annie et Jean);



Ferme familiale.

Jean (31 décembre 1943) est décédé accidentellement en 1946, à l'âge de deux ans et demi,

Madeleine (30 septembre 1946), mariée à Claude DESHARNAIS, demeure à Victoriaville (deux enfants: Mario et Manon);

Benoit (21 mars 1949) est décédé accidentellement en 1971, à l'âge de 22 ans;

Louise (7 mars 1950), mariée à Jacques MARTINEAU, demeure à Anjou.

En 1959, Charlemagne vend la ferme et s'installe à Victoriaville avec sa famille. Il travaille pour un entrepreneur en fondations, et Aurore garde des pensionnaires.

Léo-Paul est parti de la maison, Julien travaille dans une station-service, Paulette enseigne et les autres vont à l'école.

Nous sommes fiers d'être nés à Notre-Dame-de-Ham et d'y avoir vécu notre jeunesse! Nous nous souvenons de moments heureux.

FÉLICITATIONS aux organisateurs et organisatrices de ces fêtes, et BON SUCCÈS!

Merci d'avoir pensé à nous.
Enfants de Charlemagne.



Assis: Benoit, Aurore, Charlemagne et Louise. Debout: Madeleine, Julien, Léo-Paul et Paulette. Jean n'apparaît pas sur la photo.

Famille Ernest Brunelle



Ernest Brunelle, né le 30 juin 1923, à Saint-Rémi-de-Tingwick, fils d'Albert Brunelle et d'Éva Côté, est le troisième d'une famille de neuf enfants. Le 27 juin 1957, il épouse Jeanne d'Arc Vachon, née le 26 septembre 1926, à Princeville, fille de Napoléon Vachon et de Victoria Gaudette. Jeanne d'Arc est la sixième de quatorze enfants.

Ils s'installent d'abord sur une ferme à Saint-Rémi-de-Tingwick. Ernest réussit bien avec les animaux. Il est particulièrement fier de ses vaches qui ont une production supérieure à la moyenne. Il doit abandonner quatre ans plus tard à cause d'une santé défaillante.

Trois enfants naissent à Saint-Rémi-de-Tingwick:

Jocelyne (18 février 1958) est la maman de Jean-Philippe et de Richard. Avec son conjoint Daniel Gardner, ils se sont établis à Norbertville.

Denis (4 octobre 1960) demeure à Notre-Dame-de-Ham et travaille chez Industrie Ling de Warwick. Il est le père de Tommy et d'Alexandre.

Yvon (29 juillet 1962) travaille chez Emballage Bonaventure à Victoriaville et est domicilié au même endroit.

Le 2 mai 1963, Ernest et Jeanne d'Arc prennent possession de la maison de Napoléon Côté à Notre-Dame-de-Ham. Ginette (8 février 1964) vient compléter la petite famille. Elle vit toujours dans la maison familiale et occupe le poste d'aide-boulangère à La Boulangerie du Village. Avec cœur et oubli de soi, Ernest et Jeanne d'Arc ont vu au bien-être de leurs enfants. Souvent malade, Ernest pouvait compter sur son épouse pour le seconder et l'encourager. Il est décédé en juin 1977. Jeanne d'Arc est retournée vivre à Princeville en 1995. Elle garde un attachement profond pour les habitants de Notre-Dame-de-Ham.

Toute la famille souhaite cordialement à tous un très joyeux 100^e anniversaire.



Ernest Brunelle.



Ernest et Jeanne d'Arc Brunelle



De gauche à droite:

Arrière: Denis et Yvon.

Avant: Ginette, Jocelyne et Jeanne d'Arc.

Famille Théodora Champoux Cantin Laurencelle

Théodora Champoux, née à Saint-Paul-de-Chester le 12 janvier 1901, fille de Marie Roberge et d'Alfred Champoux, a marié Henri Cantin le 8 janvier 1919 en l'église de Notre-Dame-de-Ham.

La mère de Théodora, Marie Roberge Champoux, est venue habiter Notre-Dame-de-Ham, après le décès de son époux, en 1916. Elle a marié Achille Grenier et a habité Notre-Dame-de-Ham jusqu'à son décès.

Théodora Champoux Cantin a habité Saint-Paul-de-Chester et Sherbrooke où elle a élevé une belle famille de cinq enfants.

Aujourd'hui, Mme Théodora Champoux demeure à Fleurimont. Elle porte allègrement ses 95 ans. En 1991, elle a épousé Jules Laurencelle et ils habitent le Domaine Fleurimont d'où il disent salut, bonjour aux gens de Notre-Dame-de-Ham.

M. et Mme Henri Cantin ont vécu durant quarante ans sur la rue Brewster, devenue la rue Fabi, et y ont élevé une belle famille de cinq enfants.

M. Henri Cantin a fait une carrière de

trente ans dans la Sureté du Québec. Il a été chef au poste de Sherbrooke durant trente ans. À son arrivée dans ce corps policier, il a même conduit une motocy-



Théodora Champoux

lette qui a servi non seulement à la vérification régulière du trafic routier, mais aussi à diriger des parades locales ou provinciales. M. Cantin a escorté le roi Georges VI lors de la visite du couple royal à Sherbrooke en 1939. Il a reçu une décoration royale pour service impeccable. Il avait un diplôme de l'Ambulance Saint-Jean, une importante qualification dans l'exercice de ses fonctions, ce qui lui a permis d'intervenir très souvent et efficacement lors d'accidents où il était appelé en tant qu'officier de la Sureté du Québec.

Les cinq enfants de M. et Mme Cantin sont:

YVETTE (Mme Sam Fox de West Orange, N.J.) (quatre fillettes),
PAUL Cantin, nettoyeur de Sherbrooke,
JEAN-MARIE Cantin, décédé,
ROGER Cantin, marié à Carole Roy, est professeur à la retraite (Le Phare),
ANITA (Mme Gaston Olivier de Saint-Léonard) (deux enfants).

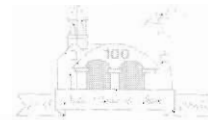


M. Henri Cantin



Théodora Champoux et Jules Laurencelle, mariés le 8 juin 1991. Janvier 1995

La famille Charest



Eusèbe Charest et Lucie Provencher donnent naissance à cinq enfants, à Sainte-Gertrude-de-Bécancour, entre 1853 et 1858. Devenue veuve, Lucie se remarie à Onésime Massé en 1860 et a trois autres enfants. Lucie et Onésime viennent s'établir à Norbertville en 1868.



Eusèbe Charest et Exilia Lavigne
1835-1920 1858-1913



Willie Charest 1898-1939



Alma Sévigny 1897-1989

Qu'advint-il des cinq enfants du premier lit? Lucie épousera Honoré Bellefeuille à Norbertville et y élèvera ses 13 enfants; Philomène se maria à Lewiston, Maine, en 1876, et demeurera là-bas avec son époux et ses six enfants. Restent trois garçons: Eusèbe, David et Ludger Charest.

LUDGER, quatrième enfant de la famille, s'établit sur le lot 2 du 11^e Rang de Chesterville (Route 161) en 1881, à l'âge de 25 ans. Il est le premier des trois à venir s'établir dans le fond du «rang des Binette». Il épousera Exilia Luneau trois ans plus tard. Ils auront 15 enfants dont la majorité vivront dans les Bois-Francs: Laura, Wilfrid (Marie-Louise Leblanc), Albert (Clarida Comtois, Émérentienne Provencher, Anne Desrosiers), Amédée (Dolorès Dion, Marie-Anne Dion, Régina Beaudoin), Ida (Jos. Ernest Fortin, Joseph McNeal), Laura (Joseph Dugré), Éva, Arthur, Maria (Émile Pellerin), Éva (Émile Fortier) Joséphine, Herman (Annette Houde), Willie (Yvonne Roux), Hervé (Germaine Bergeron), et Blanche (Émilien Deschesnes). Ludger décède en 1908, à l'âge de 53 ans. On lui connaît 298 descendants directs.

DAVID, troisième enfant d'Eusèbe, épousera Délima Gingras en 1876, et ils auront dix enfants, dont les survivants

iront vivre aux «États». Mentionnons Louise qui épousera Achille Binette de Chesterville, et Eugénie qui épousera Noé Pellerin de Saint-Rémi-de-Tingwick. Veuf, David épousera Célianire Duchette en 1892, et quatre autres enfants naîtront de cette union: Aldéa (François Duchénay), Alphonse (Nalda Henri), Azilda (Émile Michaud) et Zalpha (Pierre Henri). David s'établira en 1886 sur le lot 2 du 10^e Rang de Chesterville, près des limites de Notre-Dame-de-Ham, en face de son frère Ludger. Il vendra sa terre peu après pour aller s'établir au «coin Saint-Philippe», jusqu'en 1904, alors qu'il déménagera définitivement dans le 9^e Rang de Plessisville, où il décédera en 1919. David a eu 93 descendants directs connus à ce jour.

EUSEBE, l'aîné de la famille, a épousé Exilia Lavigne à Norbertville en 1874. Cultivateur à cet endroit, il vend sa terre en octobre 1876. Tous ses enfants ont été baptisés à Chesterville, à l'exception des deux premiers, baptisés à Norbertville, et de la dernière, Alpha, à Notre-Dame-de-Ham. On retrouve Eusèbe chez le notaire en 1889, où il enregistre son lot 389 du «rang des Binette» qu'il détient depuis 1881. Dix de ses 14 enfants survivront. Cinq de ces derniers iront vivre aux «États» et les autres dans les Bois-Francs: Edmond (Lumina Poisson), Médard



Roland Charest et Marie-Marthe Grenier
1919-1967 1918-1971

La famille Charest (suite)



Famille de Marie-Marthe et Rolland (1962):
Denis, Florent, Claudette, Rolland, Marie-Marthe, Charlotte, Jocelyn, Richard, Donald.



Famille de Suzanne et Florent:
Christian, Suzanne, Hélène, Florent, Daniel.

(Émilia Luneau), Éva (Raoul Gagné, Oscar Paquin), Maria (Cyrille Beaudet), Willie (Rose-Alma Sévigny) et Alpha (Émile Gosselin). Eusèbe laisse 1024 descendants.

Devenu veuf en 1913, Eusèbe fera donation de sa terre à son fils Médard en 1915, et ira se remarier la même année à Sainte-Marie-de-Blandford, où il décédera en 1920. Il a été inhumé à Notre-Dame-de-Ham. Un frère de Médard, Willie, se marie ici en 1916 avec Rose-Alma Sévigny, fille d'Amédée Sévigny et d'Élise Vachon. Willie, en plus d'être cultivateur, opérera un moulin à scie au coin du 1^{er} Rang Nord et du 11^e Rang du Wolfestown, de 1926 à 1939. En 1929, il achète la ferme de Médard, sur la route 161, qu'il gardera jusqu'à son décès subit en 1939. En 1940, son épouse Rose-Alma et ses 12 enfants déménagent dans le village que les plus vieux quitteront un à un au gré de la guerre et des besoins d'emploi. Les derniers Charest ont quitté le village pour Victoriaville en novembre 1948, après 67 ans de présence dans le «rang des Binette» et à Notre-Dame-de-Ham.

Mon père Roland, fils de Willie, a épousé ici Marie-Marthe Grenier en 1940. Elle était la fille de Donalda Croteau et d'Alfred Grenier. Avec la guerre, ils déménagèrent à Montréal, puis à Longueuil. En 1970, ma mère, veuve depuis trois ans, désirait acquérir une maison dans son village natal. C'est ainsi qu'elle a acheté la petite terre de Théodore et de Rosa Ayotte, au 64 rue Principale. Au fil des années, cette propriété est devenue notre domaine familial où nous venons régulièrement «prendre l'air» de la campagne et de la région de nos ancêtres.

Nous rendons hommage aux pionniers de Notre-Dame-de-Ham et à ses citoyens actuels.

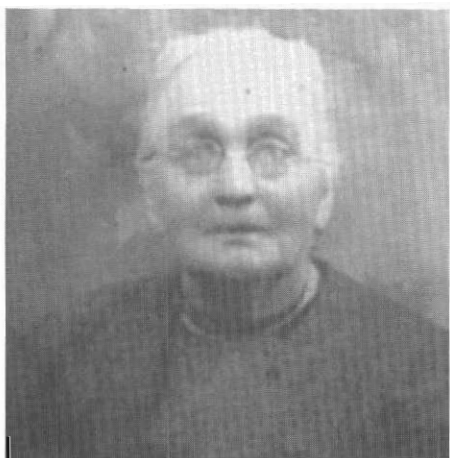
Florent Charest.

Famille Hermann Charest



A l'occasion du 100^e anniversaire, la famille Hermann Charest rend hommage aux pionniers et paroissiens de Notre-Dame-de-Ham.

Ludger Charest, né le 7 mars 1856, à Sainte-Gertrude-de-Bécancour, épousa



Exilia Luneau, épouse de Ludger Charest (1925).

Exilia Luneau, native de Saint-Norbert en 1884. De cette union naquirent 15 enfants. Tous sont décédés, sauf moi, Hermann. Après le décès de mon père Ludger en 1908, mon frère Albert achète le bien paternel au rang des Binette, aujourd'hui le numéro civique 9460, route 161. Il épouse Clarida Comtois. Ils ont trois filles: Rosilda, Germaine et Rose-Alma, toutes décédées aujourd'hui.

Pour ma part, né en 1903, j'épouse le 22 juillet 1924 à Saint-Christophe d'Arthabaska, Annette Houde, fille d'Édouard Houde et de Virginie Morency. Puis j'achète la ferme située au 9381, route 161. De notre mariage naquirent sept enfants dont trois sont décédés en bas âge. Ceux qui demeurent aujourd'hui sont: Thérèse, mariée à André Brière (décédé), cinq enfants; Marie-Ange, mariée à Gérard Vallières (décédé), quatre enfants; Jean-Marc, marié à Blanche Levasseur, deux enfants; Julien, marié à Henriette Larochelle, trois enfants.

Je quitte la ferme en 1938, pour en acheter une autre à Arthabaska que je revends en 1946. Je déménage à Victoriaville où je travaille chez Auger & Fils pendant cinq ans. Puis j'achète la station-service Huot, située à l'intersection des boulevards Jutras et Bois-Francis Nord. J'opère cette station-service avec mes fils pendant quatre ans, puis je leur revends. Je continue de m'occuper avec mon épouse de la salle au Fer à cheval, salle de réception et sucrerie, jusqu'en 1975. Puis j'aide mes fils à leur garage, sur le boulevard Industriel, une dizaine d'années.

Nous avons vécu dans notre maison jusqu'en 1990. Nous vivons maintenant dans une maison de retraite à Victoriaville, où nous écoulons des jours tranquilles et heureux, entourés de nos 4 enfants, 13 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Annette et Hermann Charest.



De gauche à droite, debout: Julien et Henriette Larochelle, André Brière et Thérèse, Marie-Ange, Jean-Marc et Blanche Levasseur. Assis: Hermann et Annette, à l'occasion de leur 70^e anniversaire de mariage, en juillet 1994.

Famille Aurore Forget Charette



Née le 18 mars 1918 à New-Glasgow, fille de Rodrigue Forget et d'Alice Roy, je suis la deuxième d'une famille de 16 enfants, 11 filles et cinq garçons. Je me suis mariée à Augustin Charette de Saint-Jérôme le 10 janvier 1942. De cette union sont nés huit enfants: Louise, le 11 avril 1943, Jean-Pierre, le 5 septembre 1944, Gilles, le 27 octobre 1945, Hélène, le 20 janvier 1950, Gaétan, le 23 juin 1951, Ginette, le 19 novembre 1952, Eugène, le 14 juillet 1957 et Diane le 14 octobre 1959. J'ai travaillé à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à ville Saint-Laurent, de 1964 à 1988. En 1975, j'ai acheté un petit chalet au Domaine du Mont-Sévigny. À la retraite, à 68 ans, j'ai trouvé la petite maison au 16 rue Lapointe, où je suis encore aujourd'hui. J'aime bien ce coin de pays où l'air est moins pollué que dans les grandes villes.

Félicitations pour le centième anniversaire.



Assise: Aurore Forget.

De gauche à droite: Diane, Ginette, Gaétan, Hélène, Gilles, Jean-Pierre et Louise.

Décédé: Augustin Charette à l'âge de 70 ans.

Eugène Charette à l'âge de 20 ans.

Famille Côté Charette

Diane Charette, fille d'Aurore Forget et d'Augustin Charette, est la cadette d'une famille de huit enfants. Née le 14 octobre 1959 à Saint-Jérôme, dans les Laurentides, elle a demeuré à New-Glasgow et ensuite est déménagée à Montréal. Diane a marié Paul Côté le 16 mai 1981. Ils sont les parents de trois enfants: Tonny, 1^{er} septembre 1981; Guillaume, 6 mars 1984 et Marie-Eve, 27 janvier 1987.

Paul Côté, né le 7 octobre 1959, fils de Robert Côté et de Jeannette Lallier de cette paroisse est le cadet d'une famille de 11 enfants. Diplômé du secondaire V en menuiserie à Victoriaville, il travaille à cet endroit depuis 1978, dont cinq ans dans l'isolation des maisons. Depuis 1982, il travaille dans les toitures et est maintenant contremaître

pour toiture Couture. Paul a demeuré à Notre-Dame-de-Ham de 1984 à 1988. Il était copropriétaire avec sa belle-mère, Aurore Forget, de l'ancienne école. Il est maintenant copropriétaire avec ses frères et ses sœurs du Domaine Côté. Impliqué dans la pastorale, la chorale et ensuite avec les chrétiens évangéliques comme musicien et moniteur d'école du dimanche, il fait aussi partie des comités d'écoles et comités de parents, et il est délégué au comité de parents pour la Commission scolaire de Victoriaville à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, à Trois-Rivières. Il demeure à Arthabaska depuis 1988.

Que Dieu bénisse tous ces bâtisseurs de ce beau coin des Bois-Francs. Joyeux centenaire.



De gauche à droite:

En haut: Tonny et Paul.

En bas: Guillaume, Diane et Marie-Eve.

Famille Israël Côté



A l'occasion du centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham (Fecteau's Mills), j'aimerais vous parler un peu des ancêtres du nom de Côté, qui furent présents dès la fondation de cette paroisse.

Le premier Côté arrivé au pays avait pour nom Jean; il arriva à Québec en 1634, amené par Robert Gifard, seigneur de Beauport. Il épousa en 1635 Anne Martin, soeur d'Abraham Martin d'où l'appellation «plaines d'Abraham». Il habita à la haute ville,

mais se fit concéder une terre sur la côte de Beaupré, d'où la famille se multiplia sur l'île d'Orléans ainsi que sur la rive sud du fleuve, jusqu'au-delà de la Rivière-du-Loup et en remontant vers Sorel. Jean eut une famille de huit enfants, cinq garçons et trois filles.



Israël Côté et Émilie Roy avec quelques-uns de leurs enfants et de leurs petits-enfants (1899).



*Famille de Philippe Côté et d'Albanie Lallier.
1^{re} rangée: Louis-Philippe, Philippe, Albanie et Rose-Alma.
2^e rangée: Ernest, Moïse, Émile et Anna.*

Notre aïeul Israël, fils de Pierre et de Rosalie Laroche, était de la septième génération né au pays. Il naquit à Saint-Antoine-de-Tilly, non loin du pont Pierre Laporte. Il avait plusieurs frères et soeurs dont voici les noms: Lazare, Fraser, Joseph, Ferdinand, François, Nazaire, Alfred, Caroline, Mélina et Thersile. Comme les terres le long du fleuve étaient déjà toutes prises, Israël émigra vers les Bois-Francs. Il épousa, le 11 février 1861, à Standfold (Princeville) Émilie Roy dit Mazarette, fille de Placide Roy et de Marguerite Lallier. Délaissant pour quelques temps son épouse chez ses parents, il vient prendre un lot, à cheval sur ce qui devait devenir la paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick et celle de Notre-Dame-de-Ham. C'est en 1865 qu'il prit possession de ce lot. Il avait cependant

Famille Israël Côté (suite)



Maison construite en 1873 par Israël Côté.

été précédé dans la région par un de ses frères du nom de Fraser, en 1863. Celui-ci défricha la terre qu'occupe aujourd'hui, Victorin Leclerc. Israël, après s'être construit une première maison, commença à défricher la terre, tout en élevant une famille de trois garçons et sept filles. Le plus vieux des garçons, Théodore, épousa Adélina Leclerc et s'établit dans le Premier Rang de Saint-Adrien-de-Ham. Julia se maria à David Champoux, et ils demeurèrent voisin de Théodore. Mélanie épousa Joseph (Tom) Deshaies et s'établirent dans le 11^e Rang de Saint-Rémi-de-Tingwick. Exilia devient religieuse chez les Soeurs Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; en religion, elle s'appelait Soeur Joséphine. Une, du nom d'Anna, décéda à l'âge de sept ans et fut la première personne enterrée à Saint-Rémi-de-Tingwick après la fondation de la paroisse, c'est-à-dire en 1881. Une autre, du nom d'Ernestine, décéda à l'âge de 18 ans, enterrée elle aussi à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Israël céda sa terre à deux de ses

garçons, Philippe et Edmond, vers la fin des années 1890, et se retira au village de Notre-Dame-de-Ham avec sa femme Émilie et deux de ses filles célibataires, Amanda et Fleurida. Il acheta une première maison à peu près où se trouve l'épicerie, voisine de la Caisse populaire, mais n'y demeura pas longtemps. Il acheta une autre maison, voisine de l'église actuelle. Cependant, il ne vendit pas tout de suite la première maison, car on trouve dans certains écrits qu'il la loua à un nommé Arthur Paris pour la somme faramineuse de 2,50\$ par mois; ça se passait le 18 juillet 1914.

Nos grands-parents Israël et Émilie vécurent une vie heureuse avec leurs deux filles qui étaient couturières et plus tard tinrent le central téléphonique. Israël s'éteignit paisiblement le 28 septembre 1916, à 79 ans. Il avait été précédé dans la tombe par sa fille religieuse qui décéda le 4 septembre 1916. Quant à grand-mère Émilie, elle mourut le 10 octobre 1920. Fleurida décéda en 1924. Amanda restant seule, garda des pensionnaires et, en 1935,

épousa Arthur Fontaine, avec qui elle coula des jours heureux à Notre-Dame-de-Ham. Devenus trop vieux pour demeurer dans leur maison, ils allèrent finir leurs jours à l'Hermitage à Victoriaville. Amanda décéda à cet endroit et fut enterrée à Notre-Dame-de-Ham le 4 avril 1962, à 82 ans.

Un peu avant le départ de grand-père pour le village, Edmond avait épousé, le 12 septembre 1892, Hermélia Lallier, et ils demeurèrent quelque temps ensemble, c'est-à-dire avec grand-père. Philippe épousa à son tour, le 19 octobre 1896, Albanie, la soeur d'Hermélia. Elles étaient les filles de Rezeine Lallier et de Virginie Beauchesne. Les deux frères avaient chacun leur maison, mais les familles se multipliant, Edmond décida de vendre sa part à Philippe et acheta une autre propriété près du village, terre appartenant à Jos Gagné, aujourd'hui propriété de Marcel Leblond. Philippe resta donc seul propriétaire de la terre paternelle. Maintenant voici le nom de ses enfants: les deux premiers étaient des jumelles, Anna et Émélia, nées le 11 juin 1897.

Famille Israël Côté (suite)



Elles ne vécurent que quelques jours. L'année suivante, le 15 juin 1898, naquit une autre fille, Rose-Alma. Celle-ci fréquenta l'école du rang et alla ensuite au couvent à Danville. Devenue institutrice, elle enseigna trois ans à l'école du Premier Rang, après quoi elle entra chez les soeurs Dominicaines de Québec. Elle décéda à 74 ans, le 21 novembre 1972.

Émile, né le 11 mars 1900, fréquenta l'école du rang et alla ensuite à l'école du curé Couillard. Il épousa Gabrielle Hudon le 15 novembre 1927. En 1928, il quitta Notre-Dame-de-Ham pour Notre-Dame-des-Laurentides afin de devenir gardien de parc d'animaux à fourrures. Il y demeura huit ans, après quoi il changea d'employeur, toujours dans le même travail, cette fois à Charlesbourg Est. Il décéda à Québec le 5 juin 1984. Son épouse décéda le 25 janvier 1989. Leurs cendres reposent tous les deux à Notre-Dame-de-Ham. Moïse, né le 22 mars 1902, épousa Claire Trottier le 7 juillet 1930. Il décéda le 21 février 1968 et Claire le rejoint le 23 juillet 1971. Ernest, né le 31 mars 1904, resta célibataire; c'est lui qui hérita de la terre d'Israël et de Philippe. Il décéda le 22 mai 1987. Anna, née le 16 mars 1906, a toujours vécu dans l'ombre de son frère Ernest et resta elle aussi célibataire. Elle est décédée le 13 février 1976.

Quant au benjamin, Louis-Philippe, né le 7 décembre 1910, il fréquenta l'école du rang, après quoi il étudia au collège des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska. Il y demeura cinq ans, après quoi il revint chez ses parents où il demeura sept ans; c'était la grande crise économique. En 1937, il alla demeurer au village chez tante Amanda, sa marraine, travaillant dans les petites industries du village. En 1941, quittant le village, il va demeurer à Sherbrooke où il entre à l'école technique comme machiniste et d'où il sortit pour aller travailler à Ottawa un an et trois ans à Montréal dans les industries de guerre. En 1945, il vient s'installer à Brompton et y demeure tou-

jours. Le 1^{er} octobre 1949, il épousait Germaine Bellerose avec qui il a vécu 38 ans. Celle-ci décéda subitement le 23 novembre 1987. Depuis Louis-Philippe est redevenu célibataire sans enfants. Souvent, en été, il se permet de petites ballades au lieu de sa naissance. Tout en ressassant les souvenirs de son enfance lui revient en mémoire quelques rimes écrites autrefois par un ancien curé:

«Vive Notre-Dame et sa verte
campagne
Son site attrayant tout plaît, tout séduit
Son modeste village sis aux pieds
des montagnes
Fait oublier le temps qui trop
vite s'enfuit.»

En terminant, je souhaite aux organisateurs de ces fêtes plein succès en espérant, malgré mon âge, pouvoir fêter tous ensemble nos valeureux fondateurs.

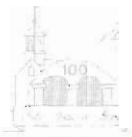
Louis-Philippe Côté



Enfants de Philippe Côté et Albanie Lallier.

1^{re} rangée: Émile, Rose-Alma et Anna. 2^e rangée: Ernest, Louis-Philippe et Moïse.

Famille Moïse Côté et Claire Trottier



Claire Trottier et Moïse Côté se sont épousés le 7 juillet 1930, à Notre-Dame-de-Ham. Née le 15 décembre 1905, Claire était la fille aînée de Marie-Louise Côté et d'Omer Trottier, menuisier et propriétaire d'une manufacture, près du pont, à la limite du village. Né le 22 mars 1902, Moïse était le quatrième enfant d'Albanie Lallier et de Philippe Côté, cultivateur au Premier Rang Sud.

Avant son mariage, Claire Trottier avait enseigné à l'École du village, aux plus grands, puis à Ham-Nord, dans le Troisième Rang, et à Saint-Rémi-de-Tingwick. Pour sa part, Moïse Côté avait fait des séjours de travail dans l'Ouest canadien et aux États-Unis.

Après leur mariage, Claire et Moïse Côté demeurèrent au village quelques années et s'établirent, par la suite, au Deuxième



Claire Trottier.



Moïse Côté.



Famille de Moïse Côté et de Claire Trottier.

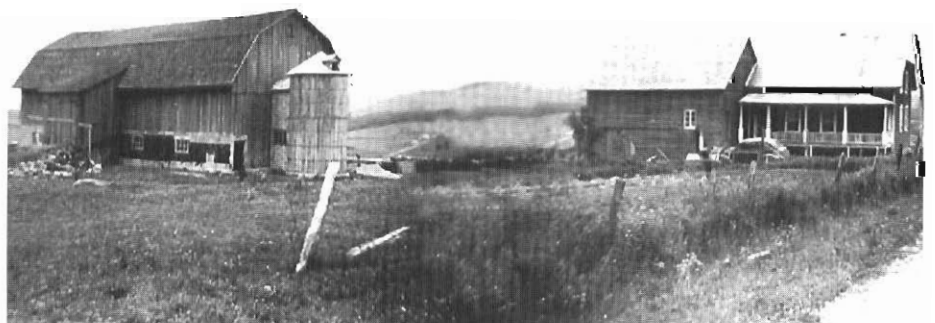
De gauche à droite: Jacques-Omer, Romain-Marie, Moïse, Julienne, Claire, Odile, Louis-Blaise et Gervais.

Rang, Sud. L'éducation de leurs enfants, le travail des champs et de la ferme mobilisèrent leurs énergies, sans oublier leur implication généreuse au sein de la municipalité et de la paroisse. Elle était membre-dirigeante des Cercles de Fermières, des Dames de Sainte-Anne et de l'Association Sainte-Jeanne-d'Arc; il faisait partie du Mouvement Lacordaire, de la Commission scolaire, a siégé pendant 21 ans à la commission de crédit de la Caisse populaire et fut maire de la paroisse de 1949 à 1954, puis de janvier à juin 1957. Aussi, à partir de 1947, Moïse devint contremaître pour le ministère des Travaux publics, ce qui le conduisit à sillonner de nombreuses régions du Québec. La famille quitta Notre-Dame-de-Ham en 1961 pour Victoriaville, dans la paroisse Sainte-Victoire. Moïse est décédé le 21 février 1968 et Claire, le 23 juillet 1971.

Claire et Moïse Côté eurent six enfants: Gervais, né le 6 août 1931, père de

Johanne, Suzanne, Sylvie, Jean-François (de son union avec Louissette Leblanc) et Emmanuela (de son union avec Ketty Emmanuel) [Saint-Adrien-de-Ham]; Jacques-Omer, né le 22 avril 1935, marié à Monique Pellerin; leurs enfants: Mireille, Chantal, Maryse, Luc et Sylvain [Notre-Dame-de-Ham]; Julienne, née le 12 juillet 1937, religieuse à la congrégation de Notre-Dame [Montréal]; Odile, née le 5 août 1940, mariée à David Leslie; leurs enfants: Emmanuel, Élodie et Patricia [Limoilou]; Louis-Blaise, né le 11 juillet 1947, marié à Cécile Boily; leurs enfants: Jean-Yves et Ariane [Saint-Hyacinthe]; Romain-Marie, né le 28 mars 1953, décédé accidentellement le 27 avril 1973.

Les descendants de la famille Côté-Trottier se réjouissent du centenaire de la paroisse Notre-Dame-de-Ham et souhaitent des célébrations riches en souvenirs et retrouvailles.



Ferme de Claire et de Moïse Côté vers 1944, aujourd'hui propriété de Monique et de Jacques-Omer Côté.

Famille Jacques-Omer Côté et Monique Pellerin



Moïse Côté et Claire Trottier, parents de Jacques-Omer.



Mariage de Monique Pellerin et de Jacques-Omer Côté, le 22 juin 1957.



Ernestine Angers et Paul-Émile Pellerin, parents de Monique.

JACQUES-OMER, deuxième enfant de Moïse Côté et de Claire Trottier, est né à Notre-Dame-de-Ham, le 22 avril 1935. Il fréquente l'école Sainte-Cécile, située face à la maison paternelle. Dès ses 14 ans, il prend la relève de son père sur la ferme, car ce dernier travaillait à l'extérieur. Il continue par la suite à s'instruire en prenant de nombreux cours du soir, et ce, tout au long des années. À l'âge de 22 ans, le 22 juin 1957, il épouse, en l'église Saint-Christophe d'Arthabaska, Monique Pellerin, née à Arthabaska, le 22 juillet 1937, fille de Paul-Émile Pellerin et d'Ernestine Angers d'Arthabaska.

MONIQUE fit ses études chez les Dames

de la congrégation Notre-Dame d'Arthabaska. Dès leur mariage, Jacques-Omer et Monique s'installent sur la ferme paternelle, que Jacques-Omer venait d'acheter de son père, dans le Deuxième Rang Sud de Notre-Dame-de-Ham, où ils demeurent toujours. De cette union sont nés cinq enfants.

MIREILLE, née le 1^{er} mai 1958, est technicienne en documentation. Elle travaille dans des écoles primaires à Trois-Rivières. Elle est la conjointe de Gilles De L'Isle, professeur d'histoire au Cégep de Victoriaville. Ils ont deux petites filles, Élise, née le 18 janvier 1989, et Éveline, née le 27 avril 1991. Ils demeurent à Sainte-Eulalie.

CHANTAL, née le 14 août 1959, est infirmière. Elle possède un baccalauréat en sciences infirmières et poursuit présentement une maîtrise en santé communautaire à l'Université de Montréal, tout en exerçant sa profession d'infirmière. Elle est aussi diplômée de l'I.T.A. de la Pocatière, en exploitation agricole. Elle demeure à Montréal.

MARYSE, née le 10 décembre 1961, est psychologue. Elle possède un baccalauréat et une maîtrise en psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et demeure dans cette même ville. Elle exerce sa profession en bureau privé à Trois-Rivières, ainsi qu'à Victoriaville. Elle travaille également à temps partiel au C.L.S.C. les Forges de Trois-Rivières.

LUC, né le 8 novembre 1966, est diplômé en mécanique automobile. Il possède aussi une formation collégiale en administration. Il a créé et opéré une entreprise de publicité pour véhicules usagers. Il est actuellement camionneur. Il demeure à Notre-Dame-de-Ham.

SYLVAIN, né le 30 juillet 1970, a complété une formation en mécanique automobile. Depuis 1990, il est routier, diplômé de l'école de Routiers de Saint-Janvier. Il est à l'emploi de la compagnie Robert Transport de Boucherville depuis 1991. Il demeure à Saint-Hubert et partage sa vie avec Louise Dupont.



Famille Monique Pellerin et Jacques-Omer Côté.

De gauche à droite: Luc, Chantal, Monique, Jacques-Omer, Mireille, Sylvain et Maryse.

Famille Jacques-Omer Côté et Monique Pellerin, (suite)



La ferme familiale (1985).



Famille Mireille Côté et Gilles De L'Isle.
Éveline, Élise, Mireille et Gilles.



Quatre générations: Ernestine Angers Pellerin,
Mireille Côté, Élise Côté De L'Isle, Monique
Pellerin Côté et Éveline Côté De L'Isle.

Depuis 1961, en plus de la ferme, Jacques-Omer travaille, pendant l'été, à Victoriaville. Il est à l'emploi d'une industrie fabriquant de la pierre artificielle et des tuyaux de ciment. Ce qui ne l'a pas empêché d'être très actif au sein de son milieu, comme marguillier, administrateur de la Caisse populaire pendant 12 ans, dont cinq ans à la présidence, et enfin comme conseiller municipal à deux reprises, totalisant plus de vingt ans. Dès 1955, Jacques-Omer était déjà très actif dans son milieu, en faisant partie de l'équipe dirigeante de l'O.T.J..

Monique, en plus de l'éducation de ses cinq enfants, s'est impliquée, elle aussi, dans la paroisse: elle fut successivement membre de l'U.C.F.R., présidente de l'A.F.E.A.S. pendant cinq ans et membre des Cercles de fermières. En 1988, elle met sur pied le comité d'embellissement, dont elle a été la présidente pendant quatre ans. Elle est aussi vice-présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire depuis 1988 et fait partie de la chorale de la paroisse depuis 1983. Elle est également membre de la société d'horticulture de Victoriaville depuis au-delà de 25 ans, et depuis 1994, elle oeuvre au sein du bureau de direction. De plus, Monique cultive de nombreuses plantes et fleurs, avec lesquelles elle participe à l'Exposition agricole de Victoriaville, depuis plus de vingt ans, ce qui lui a valu de nombreux prix. Elle s'adonne aussi à l'artisanat et à la photographie, profitant

ainsi de tous les beaux panoramas de Notre-Dame-de-Ham.

Le 7 mai 1987, Monique part pour un très beau voyage, qui la conduira jusqu'en Terre Sainte (Israël) et à Rome, où elle assiste, le 10 mai 1987, à la béatification de son arrière-grand-oncle Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe; il était le frère de son arrière-grand-mère paternelle. À cette occasion, elle eut l'immense bonheur de donner la main à notre Saint-Père le pape Jean-Paul II, et d'échanger quelques mots avec lui. C'est un souvenir unique et inoubliable!



Notre Saint-Père le pape Jean-Paul II et Monique, lors de l'audience, le lendemain de la béatification de Mgr Moreau à Rome, le 11 mai 1987.

Jacques-Omer et Monique aiment tous les deux la danse et les voyages. Ils ont eu le bonheur, en 1984, de se rendre en France, berceau de leurs ancêtres et de faire un arrêt à Mortagne-au-Perche, village d'où est parti Jean Côté, premier Côté arrivé au Québec.

Nous sommes heureux, en tant que descendants de l'une des familles pionnières de Notre-Dame-de-Ham, de pouvoir fêter le centième anniversaire de fondation de notre paroisse et d'avoir pu participer à l'élaboration de ce volume, par lequel nous voulons rendre hommage aux ancêtres, ces courageux pionniers fondateurs. Nous souhaitons, à tous, de joyeuses retrouvailles, riches en souvenirs, et bonne célébration dans l'amitié et la fraternité.

Famille André Côté et Délina Gauthier



A André Côté est né le 30 novembre 1897, fils d'Edmond Côté et d'Hermilia Lallier.

Il passa sa jeunesse à travailler sur la ferme l'été et l'hiver dans les chantiers. Un jour, il décide d'acheter la terre voisine de ses parents dans le 1^{er} Rang de Notre-Dame-de-Ham, à proximité du village.

Il lui fallait maintenant une compagne pour le seconder. Il courtisait une jeune fille dans le 2^e Rang de Saint-Adrien-de-Ham, et, un bon soir d'hiver, on lui demande s'il voulait bien ramener à Notre-Dame-de-Ham, en voiture naturellement, une dame et ses enfants qui étaient en visite chez le voisin de sa blonde. En galant gentleman, il accepta, et ce fut le commencement de leur amour.

Il épousa Délina Gauthier, fille de Ferdinand Gauthier et de Marcelline Perreault, le 14 juin 1926. Elle était veuve d'Alfred Langlois et mère de trois enfants: Adrien, Laurette et Rolland. De cette union sont nées Gisèle, le 19 mars 1928, Cécile qui ne vécut que quelques jours et Bernadette, le 22 mars 1933. Gisèle et Bernadette fréquentèrent l'école du village.

Gisèle obtint son brevet élémentaire à l'École normale de Sherbrooke et enseigna deux ans avant son départ pour Victoriaville. Elle épousa Benoit Robert le 8 septembre 1951. De cette union sont nés Hélène, Francine, Normand et Marc. Benoit décéda le 21 juin 1967 des suites d'une longue maladie.

Bernadette compléta ses études au Couvent de Victoriaville et épousa Gaston Ramsay de Princeville, le 22 mai

1954, qui malheureusement décéda accidentellement avec sa fille Andrée de 11 mois. Elle se remaria le 5 janvier 1963 avec Bruno Brissette et elle a trois fils: Denis, Alain et Martin.

Adrien travailla à Victoriaville et épousa Marie-Paule Rousseau.

Rolland pris la relève sur la ferme en 1947 et épousa Thérèse Perreault.

André a travaillé à différents endroits à Victoriaville, jusqu'à 70 ans passés, donc une retraite bien méritée. Il épousa Laurette Langlois après le décès de Délina en 1957 et une fille est née, Carole. André est décédé le 6 janvier 1988 à l'âge de 90 ans.

Succès pour votre centième anniversaire et félicitations aux généreux bénévoles.



Laurette, Adrien, Rolland, Bernadette, André, Délina et Gisèle.

Famille Rémi Côté

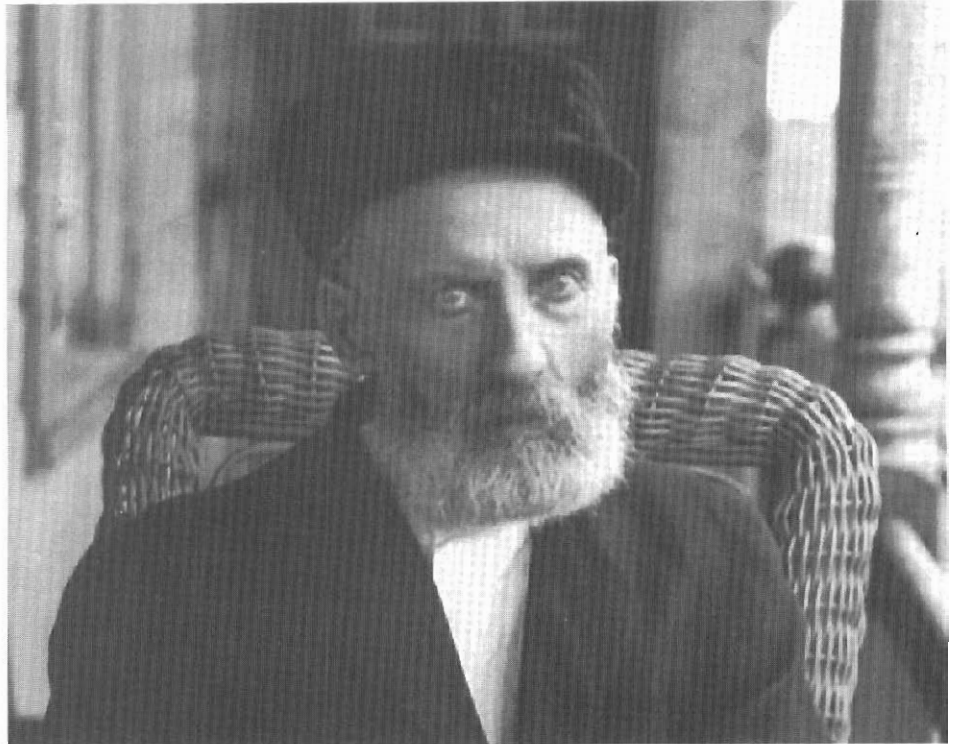


La famille de Rémi Côté est heureuse de se joindre aux citoyens de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham, pour fêter ce centenaire.

À la fin du siècle dernier et au début du présent siècle sont nés les enfants d'Edmond Côté dont Rémi, le 18 mars 1910. Edmond était le fils d'Israël, arrivé à Notre-Dame-de-Ham vers 1865.

Rémi Côté participa aux activités de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham. En 1935, il épousa Diana Plourde et ils habitèrent le 1^{er} Rang jusqu'en 1945, où ils déménagèrent à Danville.

La famille de Rémi Côté remercie les citoyens de Notre-Dame-de-Ham, qui valorisent l'histoire de ce coin de pays merveilleux.



Israël Côté, il épousa Émilie Roy, le 11 février 1861.



La famille de Rémi Côté.

De gauche à droite: 1^{re} rangée: Marie (1954), Rémi (1910), Diane Plourde (avril 1914) et Jean-Paul (1937). 2^e rangée: Louis-Marie (1947), Angèle (1951), Gilles (1944), Thérèse (1946), Jean-Noël (1948), Monique (1938) et Laurent (1942).

Famille Auguste Côté et Blanche Paris



La famille d'Auguste Côté, qui a marqué l'histoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham pendant quelques années, est heureuse de se joindre aux citoyens actuels pour célébrer cet événement important du centenaire.

L'ancêtre, Jean Côté, originaire de Mortagne-au-Perche en France, arrive à Québec le 4 juin 1634. Il se marie avec Anne Martin, le 17 novembre 1635 et il s'établit à Beauport. Il meurt le 27 mars 1661.

De cette lignée sort Israël Côté, le grand-père d'Auguste Côté. Israël épouse Émilie Roy le 11 février 1861, à Princeville, et il s'installe à Notre-Dame-de-Ham en 1865. Israël eut dix enfants, dont Edmond, le père d'Auguste Côté. Edmond Côté épouse Hermélie Lallier le 12 septembre 1892. Edmond et Hermélie engendrèrent neuf enfants dont Auguste, l'aîné de la famille. Voici la photo de la famille d'Edmond Côté.

Anna-Bella et Bernadette seront religieuses chez les Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe.

Auguste Côté, né le 8 septembre 1895, épouse Blanche Paris, née le 25 janvier 1898, en l'église de Notre-Dame-de-Ham,

le 25 juin 1917. De leur union naquirent 13 enfants dont voici les noms:

Robert, né le 10 juin 1918, se marie à Jeannette Lallier le 25 juin 1942; ils engendrèrent 11 enfants.

Paul-Émile, né le 10 mai 1920, entre chez les Frères du Sacré-Coeur en 1934. Il fait ses voeux perpétuels en 1943 et il célèbre ses noces d'or de vie religieuse en 1987.

Paul-Henri, né le 10 mai 1920, meurt à l'âge de trois mois.

Jeanne, née le 19 août 1921, convole en juste noces avec Jean-Marie Bélair, le 24 septembre 1941; ils engendrèrent 15 enfants.

Réal, né le 17 octobre 1922, se marie à Rose-Aline Pellerin, le 23 août 1947; de leur union naquirent quatre enfants.

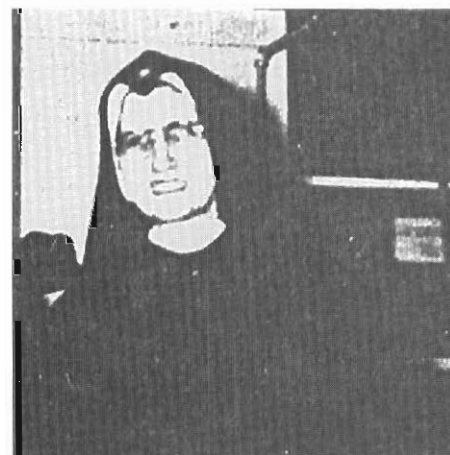
Yolande, née le 26 mai 1924, épouse Lucien Pouliot le 26 juin 1943 et ils n'eurent pas d'enfant.

Gaston est né le 30 mai 1925 et il demeurera célibataire.

Edmond, né le 24 juillet 1926, se marie le 17 juillet 1954, avec Fleurette Lamothe; ils engendrèrent quatre enfants.



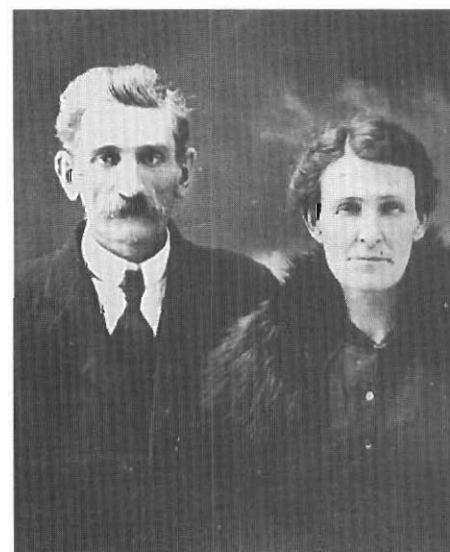
Soeur Anna-Bella Côté; en religion, Soeur Lallier.



Soeur Bernadette Côté; en religion, Soeur Saint-Rémi.



Assis: Germaine, Edmond, le papa, Rémi, Hermélie, la maman, Bernadette et Louisa. Debout: Ernestine, Auguste, Joseph, André et Anna-Bella.



Alphonse Paris et Zéphérine Bélair, parents de Blanche. Alphonse Paris et Zéphérine Bélair eurent huit enfants: Laura, Arthur, Albert, Hector, Blanche, Florianne, Yvonne et Donat.

Famille Auguste Côté et Blanche Paris (suite)

Jean-Louis, né le 28 septembre 1928, épouse Yolande Beurivage le 21 août 1957; de leur union naquirent trois enfants.

Jean-Rock, né le 28 septembre 1928, se marie à Émelda Larivé le 1^{er} août 1951; ils eurent cinq enfants.

Yvan, né le 15 septembre 1932, épouse Vera Doddridge le 14 février 1959; de leur union naquit un enfant.

Donat, né le 23 novembre 1933, lie sa destinée à Carmen Michaud le 25 août 1962 et ils n'eurent pas d'enfant.

Julie, née le 20 octobre 1935, se marie à Claude Saint-Hilaire le 6 juillet 1963; de leur union naquit un enfant.

Le couple Auguste Côté et Blanche Paris a participé activement aux diverses organisations paroissiales. Auguste fut maire, conseiller municipal, commissaire, marguillier et il fit longuement partie de la chorale. Il fut l'un des fondateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Ham, au sein de laquelle il oeuvra pendant 22 ans. Blanche participa à

l'Association des Dames de Sainte-Anne. Elle fonda, en 1936, le Cercle de Fermières de Notre-Dame-de-Ham dont elle fut présidente pendant plusieurs années. En 1941, toujours au sein des Cercles de fermières, elle fut la présidente fondatrice de la Fédération 06, poste qu'elle occupa pendant trois ans. Par la suite, elle fut conseillère pendant quatre ans, puis secrétaire de 1948 à 1955. En tout, elle fit partie du conseil d'administration de la Fédération 06 pendant 16 ans et elle fut membre des Cercles de fermières au-delà de quarante ans.

Les enfants de ce couple gardent des souvenirs heureux de leur enfance et ils remercient cordialement Auguste et Blanche de l'éducation sérieuse qu'ils ont reçue et des valeurs humaines et chrétiennes qui leur ont été transmises.

C'est avec plaisir que la famille d'Auguste Côté souhaite prospérité et bonheur de vivre dans ce décor pittoresque et enchanteur à tous les citoyens de Notre-Dame-de-Ham.



Frère Paul-Émile Côté; en religion, Frère Jean-Marcel.



Auguste Côté et Blanche Paris. Photo de noces.



Famille Auguste Côté.

De gauche à droite:

1^{re} rangée: Donat et Juliette.

2^e rangée: Yvan, Auguste, Paul-Émile, Blanche et Réal.

3^e rangée: Jean-Louis, Gaston, Yolande, Robert, Jeanne, Edmond et Jean-Rock.

Famille Robert Côté



ROBERT COTÉ, 10 juin 1918-1994.

Fils d'Auguste Côté et de Blanche Paris (Notre-Dame-de-Ham).

Époux de Jeannette Lallier, 26 août 1919-1984.

Fille de Wilbrode Lallier et d'Ida Plourde (Danville).

Robert Côté naquit et fut élevé à Notre-Dame-de-Ham, au 2^e Rang. En 1942, il acquiert la ferme voisine de M. Philippe Proulx. Il élève une famille de 11 enfants sur cette même ferme qu'il exploita comme cultivateur jusqu'en 1977. À partir de 1977, il exploite une carrière de gravier sur cette même ferme qui longe les rivières Nicolet et Morasse.

La maison familiale est l'une des plus anciennes de Notre-Dame-de-Ham. Cette ferme est toujours la propriété de la famille et porte maintenant le nom de «Domaine Côté».

Guy (Augustine Poisson) (Saint-Luc);
Renald (Claudette Picard), Marco et Stéphane (Saint-Adrien-de-Ham);
Marcel, Frère Dominicain (Afrique);

Ghislaine (Jean-Marc Girouard), Manon, Luc (Terry, Kasendra), (Notre-Dame-de-Ham);

Jean-Denis (Céline Gauthier), Patrick, Christine, Karine, Marie-Claude, (Sainte-Madeleine);

Pierre (Francine Gélinas), (Notre-Dame-de-Ham);

Nicole (Michel Roux), Martin, Nadia (Victoriaville);

René (Johanne Sévigny), Steve, Éric

(Saint-Nicolas);

Carmen (Gérald Auger), Mélanie, Julie (Saint-Adrien-de-Ham);

Noël (Louise Descormier), Keven, Nicolas, Maxime (Notre-Dame-de-Ham);

Paul (Diane Charette), Tony, Guillaume, Marie-Eve (Arthabaska).

Heureux centième anniversaire à tous, de la FAMILLE COTÉ.



Jeannette Lallier et Robert Côté.



La ferme familiale.

Famille Noël Côté



Noël, né le 17 décembre 1957, à Notre-Dame-de-Ham, est le fils de Robert Côté et de Jeannette Lallier.

Le 16 juin 1979, il épouse, à Notre-Dame-de-Ham, Louise Descormiers, née le 18 janvier 1960, à Saint-Paul-de-Chester, fille de Jean-Louis Descormiers et de Madeleine Bélisle. Louise et Noël habitent Notre-Dame-de-Ham depuis.

La famille compte trois garçons: Kévin, né le 5 août 1984, Nicolas, né le 30 octobre 1987 et Maxime, né le 6 octobre 1989.

Noël travaille, depuis 1977, chez Sodisco de Victoriaville. Il s'est impliqué pendant plusieurs années dans le comité récréatif N.D.H., en tant que directeur et président. Depuis quelques années, Noël est marguillier et il s'occupe des pompiers volontaires. Il est aussi entraîneur de hockey.

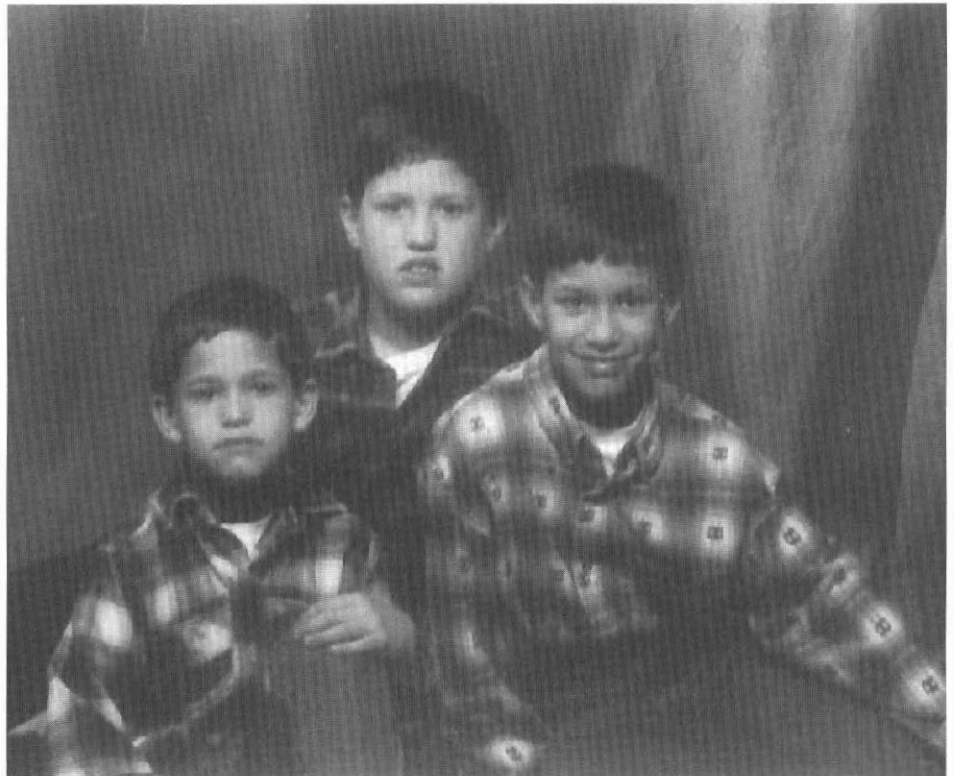
Louise a travaillé comme couturière de 1977 jusqu'en 1984; elle est secrétaire de la fabrique depuis 1988 et elle a été quelques années secrétaire du Cercle de fermières.

Les garçons poursuivent leur primaire à Chesterville et occupent leurs temps libres en faisant des sports.

BON CENTENAIRE À TOUTES LES FAMILLES.



Louise et Noël, 16 juin 1979.



Maxime, 6 ans, Kévin, 11 ans et Nicolas, 8 ans (1996).



Noël, Louise, Maxime, Kévin et Nicolas (1996).

Famille Ludger Côté



Ludger Côté, fils de Théodore Côté et d'Adéline Leclerc, épouse le 6 juillet 1938 à Saint-Camille, Bériza Devin, fille d'Antoine Devin et d'Anna Perreault.

Papa fut principalement cultivateur à Notre-Dame-de-Ham. Il aimait le plaisir et être entouré des siens. Il décéda le 10 juillet 1978 à l'âge de 77 ans. Il repose au cimetière de Notre-Dame-de-Ham.

Maman obtint son diplôme en enseignement à l'Université de Sherbrooke. Elle enseigna quelques années à Ham-Nord, Wotton, puis à Notre-Dame-de-Ham. Elle était membre des Dames de Sainte-Anne. Elle su secondar son époux tout en élevant ses sept enfants. Elle est décédée le 7 mars 1997 à l'âge de 86 ans. Elle repose elle aussi au cimetière de Notre-Dame de Ham.

NOELLA, née le 20 février 1940. Époux: Florent Plante.
Lise.

ANGELE, née le 24 janvier 1941. Époux: Jean Guay (décédé le 16 novembre 1975). Lyne, Daniel (décédé), Normand, Sylvain et Patrick.

UBALD, né le 19 janvier 1942. Épouse: Brigitte Nault.
Michel et Sylvie.

RACHEL, née le 30 novembre 1944. Époux: Roger Richard.
Martin.

ROLLAND, né le 10 octobre 1948. Épouse: Diane Saucier.
Isabelle et Bernard.

MONIQUE, née le 23 juillet 1950. Époux Germain Gagné.
Stéphane (décédé), Nathalie et Joël.

RITA, née le 18 mai 1953. Époux: Yvon Vigneault.
Éric et Carl.

La famille compte aussi six arrière-petits-enfants: Judith, Francis, Martin, Steven, Yanick, Patricia, Kevin et Julie.



Théodore Côté, Adéline Leclerc et leurs enfants.



Antoine Devin et Anna Perreault, parents de Bériza Devin.



Ludger Côté et Bériza Devin.



Famille Ludger Côté. De gauche à droite: En avant: Ludger, Monique, Bériza et Rita. En arrière: Rachel, Rolland, Noella, Angèle et Ubald.

Famille Oliva Côté et Irma Lallier



Renault, Pierrette, Andréa, Denise, Jean-Denis, Roger, Aldo, Irma, Oliva, Onil (décédé), Yvon.



Photo de mariage, le 12 mai 1920: Oliva Côté, né le 24 avril 1893 et Irma Lallier, née le 14 février 1900.

Oliva Côté, fils de Théodore Côté et d'Adélina Leclerc, épousa Irma Lallier, fille de Philippe Lallier et d'Anna Michel. Ils se sont établis dans le 1^{er} Rang, pour ensuite se construire, en 1949, au 129, 1^{er} Rang Sud, à Notre-Dame-de-Ham, où ils eurent 14 enfants.

- Andréa, 24 février 1921.
- Onil, 9 décembre 1923-2 août 1969.
- Alpha, décédé en bas âge.
- Roger, 13 mai 1925.
- Frédéric, 14 septembre 1926-19 juin 1945.
- Aldo, 6 mai 1928.
- Renault, 4 janvier 1930.
- Bertrand, décédé en bas âge.
- Yvan, décédé en bas âge.
- Orise, décédée en bas âge.
- Denise, 14 janvier 1937.
- Jean-Denis, 17 mai 1938.
- Pierrette, 6 novembre 1939.
- Yvon, 19 juin 1941.

Famille Roger Côté



Mariage de Roger Côté et de Pauline Plante, le 18 juin 1949.

Roger, fils d'Oliva et d'Irma Lallier, né le 13 mai 1925, s'est marié à Pauline Plante, fille de Gloria Plante et de Béatrice Ramsay, née le 12 février 1929.

Comme on demeurait dans les rangs voisins, les fréquentations furent brèves. On s'est marié en l'église de Notre-Dame-de-Ham, le 18 juin 1949. De notre union naquirent une fille, Lise, le 3 juin 1950, ainsi que deux garçons, décédés en bas âge.

En 1955, le travail oblige la petite famille à quitter Notre-Dame-de-Ham, pour s'installer à Warwick. Roger travaille 30 ans dans une manufacture de portes et fenêtres.

On avait toujours désiré avoir au moins un autre enfant, c'est ainsi qu'en 1962 notre rêve se réalise, on adopte un garçon, Daniel, quel grand jour pour

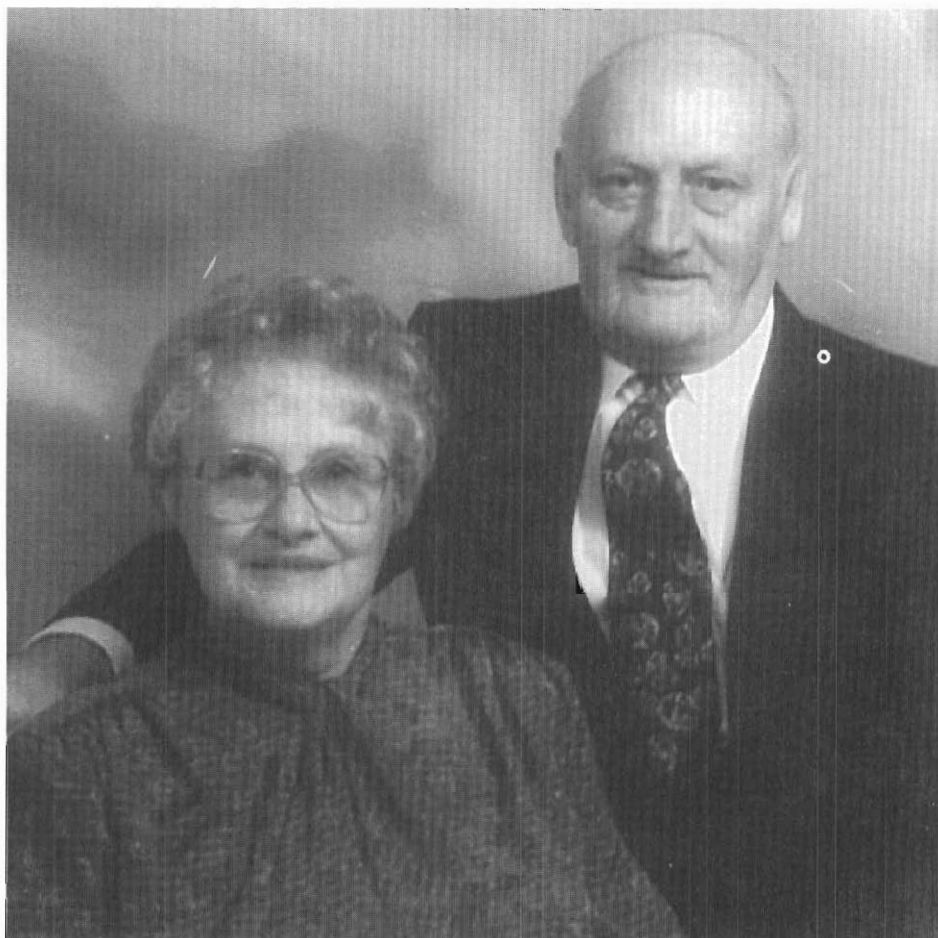
nous tous. Il est maintenant papa d'une petite fille que nous adorons, puisque c'est la seule petite fille. Elle se nomme Maurane.

Nous habitons toujours à Warwick, dans notre maison. Ça fait déjà 40 ans que nous habitons ici.

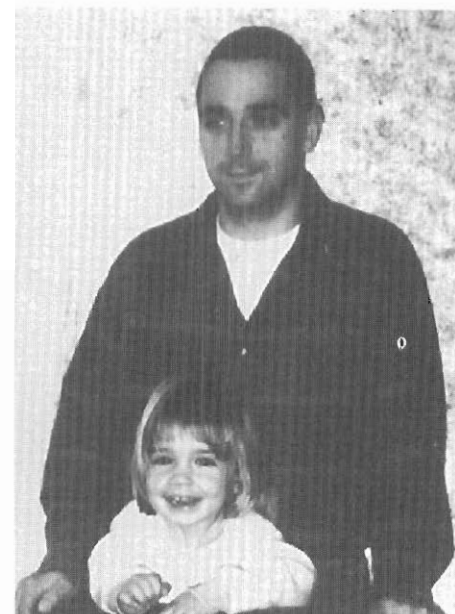
Bon centenaire à cette paroisse où nous sommes nés.



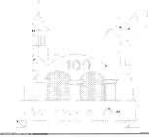
Lise et Yvon.



Roger Côté et Pauline Plante: 47 ans de mariage.



Daniel et Maurane.



Ferme familiale d'Oliva Côté dans le 1^{er} Rang Sud, à Notre-Dame-de-Ham, reprise par Jean-Denis Côté en 1963.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous et à chacun un heureux centenaire.

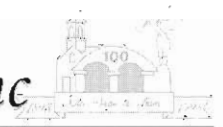


Jean-Denis, né le 17 mai 1938, accompagné de sa sœur Denise. Photo prise en 1959.



Photo prise à la sucrerie de Jean-Denis en 1992.

Famille Yvon Côté et Thérèse Leblanc



Martine 2 août 1968

Thérèse 16 août 1947

Vicky 1^{er} février 1971

Yvon 19 juin 1941

Yvon Côté, fils d'Oliva Côté et d'Irma Lallier, maria Thérèse Leblanc, fille de Léonidas Leblanc et d'Irène Fortier, le 16 septembre 1967. Ils demeurèrent à Tingwick de 1968 à 1978, pour ensuite se construire au 155, 1^{er} Rang Sud, à Notre-Dame-de-Ham.



155, 1^{er} Rang Sud, Notre-Dame-de-Ham.



Église de Notre-Dame-de-Ham, lors de notre mariage.



Vicky, 6 ans et Martine, 9 ans, au chalet dans le 1^{er} Rang Sud, à Notre-Dame-de-Ham, bâti en 1967 et incendié en 1989.

Famille Modeste Côté et Octavie Hamel



Lan ce 100^e anniversaire de Notre-Dame-de-Ham, félicitations et bons souhaits à tous les paroissiens.

Du mariage de Modeste Côté et d'Octavie Hamel sont nés 15 enfants, dont 12 filles et 3 fils, à Saint-Adrien-de-Ham, au 2^e Rang. De ce nombre huit ont vécu au village de Notre-Dame-de-Ham à partir de 1918, où la famille s'est installée pour laisser la ferme paternelle à l'ainé des garçons, Arthur, qui devait se marier.

Avec leur père et leur mère, une nouvelle vie recommençait pour Rose-Anna, Napoléon, Omer, Yvonne, Rosa, Jeannette, Yvette et Thérèse. Julia venait d'entrer chez les Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Rose-Anna continue à enseigner à Notre-Dame-de-Ham, pendant que les plus jeunes: Rosa, Jeannette, Yvette et Thérèse fréquentent l'école du village. Avec le temps, trois continuent leur perfectionnement soit à l'École normale de Nicolet, soit à Victoriaville ou à l'École normale de Saint-Hyacinthe et s'orientent par la suite dans l'enseignement.

Successivement, quatre autres filles se feront religieuses chez les Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe (Soeurs Grises), Héléna qui se dévouera dans divers services communautaires, Rosa et Jeannette poursuivront leur carrière d'enseignement, tandis que Thérèse deviendra infirmière.

Entre temps, à la maison, pendant plus de 15 ans, on s'affaire à la garde du central téléphonique pour la paroisse. Après avoir pris sa retraite d'enseignante, Rose-Anna assiste papa et maman jusqu'à leur décès. Yvette bénéficie à son tour des attentions fraternelles de sa grande soeur.

La tâche de Rose-Anna ne se borne pas à ses devoirs familiaux, elle est sacristine pendant plusieurs années et prépare des jeunes à servir la messe. Enfin, pour elle sonne l'heure de la vieillesse, elle trouve d'abord refuge au Foyer de Victoriaville. Ensuite, Soeur Thérèse qui demeure à

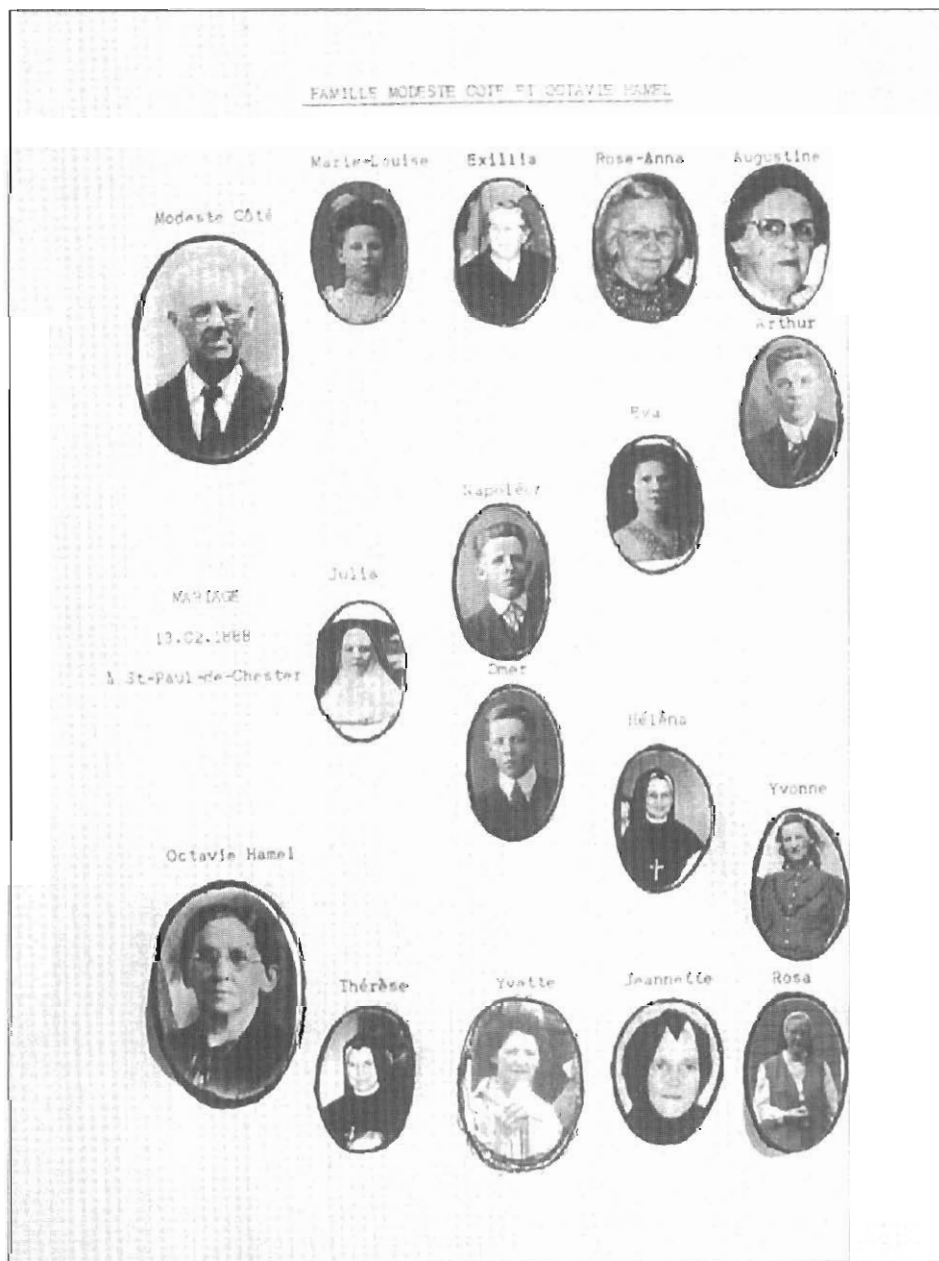
Sainte-Hyacinthe réussit à faire hospitaliser sa soeur à l'Hôtel-Dieu de cette ville, ce qui lui permet des visites plus fréquentes. Ce sont les deux seules survivantes de la famille.

Après avoir célébré son 105^e anniversaire de naissance, le 16 novembre 1995, Rose-Anna vit paisiblement en attendant le jour où Dieu l'appellera pour le séjour éternel.

C'est en toute amitié que je vous livre ces quelques messages avec la photo de tous les membres de la famille, placés par ordre chronologique.

Thérèse Côté s.c.s.h. Janvier 1996

NB: Mme Rose-Anna Côté est décédée le 14 février 1996.



FAMILLE MODESTE COTÉ ET OCTAVIE HAMEL.

Modeste Côté Marie-Louise Exillia Rose-Anna Augustine Arthur Éva Napoléon Julia Omer Héléna Yvonne Rosa Jeannette Yvette Thérèse Octavie Hamel
Mariage 13 février 1888 à Saint-Paul-de-Chester.

Famille Julien Côté et Louise Charette



Julien est né le 14 janvier 1940. Fils de Georges Côté et de Rachèle Poisson de Saint-Paul-de-Chester, il est le dixième d'une famille de 12 enfants. Il a fait ses études à l'école du rang et son cours de soudure et de plomberie à Montréal.

Le 5 septembre 1964, il épouse Louise Charette, fille d'Augustin Charette et d'Aurore Forget de Saint-Jérôme, née le 11 avril 1943, aînée d'une famille de huit enfants. De cette union naissent Denis, le 6 juin 1965, et Josée, le 23 mars 1971, à ville Saint-Laurent.



Mariage de Julien et de Louise, le 5 septembre 1964.

Ils déménagent au chalet du Domaine Sévigny en 1976 et bâtissent le garage sur la route 161, puis ils ajoutent la maison à côté, en 1979.

Julien travaille pour la municipalité comme inspecteur et il passe la «char-ruie», l'hiver. Il siège au conseil de surveillance de la Caisse populaire et il est marguillier.

Louise fait partie du Cercle de fermières



1^{re} rangée: Louise et Julien.
2^e rangée: Denis et Josée.

depuis 1977, du comité de la pastorale paroissiale, depuis 1989. Elle fait du tissage dans le sous-sol de sa maison.

Ils sont grands-parents d'un petit-fils, né le 6 février 1996.

Félicitations pour le centième anniversaire.

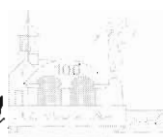


Jordan Côté, petit-fils.



La maison et le garage.

Famille Denis Côté et Johanne Therrien



Denis, fils de Julien Côté et de Louise Charette, vit le jour le 6 juin 1965 à Montréal. Il est l'aîné d'une famille de deux enfants. Après l'obtention de son D.E.C. en électrotechnique, au Cégep de Victoriaville, il



Denis, Johanne et Jordan.

se spécialisa dans le domaine de l'automobile. Il travaille à Victoriaville comme mécanicien chez Clinique d'Auto R.D. INC..

En 1993, Denis fit la connaissance de Johanne Therrien, fille de Raymonde Vaudreuil et de Léo Therrien de Saint-Adrien-de-Ham, et mère de deux enfants, Mathieu et Pierre-Luc. De cette union, Jordan naquit le 6 février 1996 et fit la grande joie de toute sa famille.

Johanne, après avoir obtenu son D.E.C. en administration, au Cégep de Victoriaville, se trouva un emploi comme conseillère en administration au SAJE, un volet de la CDEBF Inc..

En 1996, Johanne et Denis achetèrent une ferme au 109, Rang 9, à Saint-Christophe d'Arthabaska, où ils peuvent s'adonner à leur passe-temps favori,

l'équitation.

C'est toujours un plaisir pour la famille de revenir visiter nos parents et amis de Notre-Dame-de-Ham. Bravo aux organisateurs et bon 100^e anniversaire à la paroisse.



De gauche à droite: Pierre-Luc et Mathieu Sévigny.

Famille Josée Côté et Steve Gouilloux

Fille de Julien Côté et de Louise Charette, Josée est née le 23 mars 1971 à Montréal.

Après avoir fait ses études secondaires à la Polyvalente, Josée a complété un D.E.C. en technique de gestion de bureau, au Cégep de Victoriaville.

Après avoir travaillé deux ans dans son domaine, Josée décida d'effectuer un retour à l'école, en inhalothérapie et anesthésie. Durant quelques années, Josée fut très impliquée dans les loisirs à Notre-Dame-de-Ham, période durant laquelle la construction du terrain de balle fut réalisée.

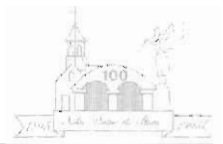
En 1993, Steve se joint à Josée. Steve est né le 18 novembre 1968 à Arvida, Lac-Saint-Jean. Depuis l'âge de 18 ans, Steve travaille dans l'automobile. Les sports préférés de Steve sont le hockey et le golf, auxquels il s'adonne avec beaucoup de plaisirs.

Nous souhaitons un très heureux 100^e anniversaire à tous.



Steve et Josée.

Famille Oscar Côté



Après de courts séjours à l'Avenir et à Saint-Georges-de-Windsor, Eugène Côté décida, en 1916, de s'installer à Notre-Dame-de-Ham et y construisit sa résidence et une usine de boîtes à beurre et à fromage. C'était l'arrivée de la famille Côté, neuvième génération de l'ancêtre Jean Côté venu de Mortagne-au-Perche, France, arrivé au Québec à l'été 1634.



Oscar Côté.

naître qu'au point de vue économique, l'usine a été longtemps la seule et unique source d'emploi dans le village. Ce fut la déception lorsque la population apprit, en 1942, que M. Côté avait vendu son usine à la Coopérative fédérée de Québec.

Il faut se rappeler que dans ce temps, en hiver, les chemins n'étaient pas ouverts, et que la production de l'entreprise



Blanche Goulet.

arrivé que, pendant le sermon de la messe de neuf heures et demie, le bedeau ait dû aller «sonner» l'angélus de midi. S'il faut en croire la narration des gens présents, le «credo» fut chanté, ce dimanche, à une vitesse jusqu'alors inconnue.

Également, on peut rappeler que, dès qu'ils furent en mesure de le faire, les deux plus âgés des enfants de la famille, Florent et Paul-Doris, se joignirent à la chorale, et, pendant plusieurs années, chantèrent les messes du matin. Organiste et membres de la chorale, ceci constituait une participation active à la vie paroissiale, car, à cette époque, en plus des messes dominicales et quotidiennes, il fallait également célébrer les «vêpres» tous les dimanches soir, à sept heures.

Les seuls survivants, à ce jour, de la famille, Mariette, Jean Denis et Marius, habitent tous Victoriaville.

Cependant, toujours attiré par le changement, il décida, en 1920, de déménager à nouveau et de s'installer à Wotton. C'est ainsi qu'Oscar, fils d'Eugène (1864-1928) et de Céline Bernier (1865-1930), le septième garçon successif de leurs 13 enfants, fit l'acquisition de la résidence ainsi que de l'usine.

Oscar (1892-1953) se maria avec Blanche Goulet (1899-1984), fille de Narcisse, le 15 juillet 1920, et de cette union naquirent plusieurs enfants, mais seulement cinq d'entre eux survécurent: Florent, Paul Doris, Mariette, Jean Denis et Marius.

Si la famille Oscar Côté n'a pas participé d'une manière active à la vie civile de la municipalité, il faut recon-

débutait au printemps pour se terminer avec l'arrivée des premières neiges. Les boîtes à beurre et à fromage étaient vendues à la grandeur du Québec, et les plus âgés se souviendront de M. Pierre Ayot qui a longtemps sillonné le Québec, au volant du camion de l'entreprise, pour faire la livraison de ces fameuses boîtes.

M. Côté participait d'une façon plus active à la vie paroissiale de la communauté, ayant été pendant de nombreuses années, organiste à l'église. Comme anecdote, on peut rappeler que le défaut mignon de M. le curé Eugène Pépin était de prolonger indûment l'homélie. De santé plutôt fragile, il plaçait une chaise au pied de l'autel pour s'asseoir et être plus confortable pour s'adresser à ses fidèles. Il est

Benoit Couture



Propriété de Rita Roy à ses débuts en 1981, l'entreprise Direction Mode appartient, depuis 1984, à Benoit Couture de Ham-Nord. Un investissement majeur, en 1987, permet son déménagement, du sous-sol de l'ancien couvent de Notre-Dame-de-Ham à la bâtisse actuelle, mesurant 4 500 pieds carrés, située sur l'emplacement de l'hôtel, incendiée en mars 1981.



Benoit Couture

La manufacture de vêtements fournit du travail à une vingtaine de personnes, en majorité des femmes de Notre-Dame-de-Ham, Ham-Nord, Saint-Rémi-de-Tingwick, Chesterville, Victoriaville et Saint-Adrien-de-Ham. Avec sa femme Lisette qui agit à titre de contremaitresse, Benoit est en mesure de faire face à une concurrence toujours grandissante, la couture de vêtements pour dames et pour enfants étant un domaine que les propriétaires et les employés connaissent très bien.

Benoit et toute l'équipe de DIRECTION MODE désirent souhaiter un bon centenaire à toute la population de Notre-Dame-de-Ham.

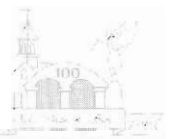


Direction Mode, le 26 avril 1996.



Direction Mode, le 26 avril 1996.

Famille Monique et Gérard Descormiers



Les Descormiers sont connus comme citoyens de la paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick. Cependant, les ancêtres Médéric Descormiers et Auray Beauchesne firent partie des pionniers de Notre-Dame-de-Ham. Médéric bâtit une maison dans le village, au 62, rue Principale, propriété actuelle de Gérard Roberge. Il vendit sa propriété de Saint-Rémi-de-Tingwick à son fils Arthur et s'installa définitivement à Notre-Dame-de-Ham.

Gérard, fils d'Arthur, voulant continuer l'oeuvre des pionniers, prit possession d'une ferme dans le 9^e Rang de Saint-Rémi-de-Tingwick. Après trois ans de vie solitaire, Gérard épousa Monique Morin, fille de Dominique et d'Anna-Rose Pépin de Ham-Nord. De cette union naquirent cinq enfants: Jacques, opérateur de machineries lourdes; Nicole, coiffeuse; Guy, entrepreneur-électricien; Roch, journalier et Line, secrétaire.

Après 30 ans de rudes labeurs, la famille Descormiers vendit ses biens et vint, comme ses ancêtres, prendre possession d'une propriété au 12, route 161. De nombreuses heures permirent un embellissement de la propriété, là où il fait bon voir et vivre.

Monique consacre de nombreuses heures à la pastorale paroissiale, ainsi qu'au Cercle de fermières. Gérard est votre homme, armé de son coffre d'outils, il réparera portes, serrures, etc. Il ira même jusqu'à construire des maisons pour ses enfants. Aimant la beauté du travail bien fait, les heures s'écoulaient heureuses. Et si vous voulez vous faire plaisir, arrêtez et entrez prendre un bon café.

Nous souhaitons longue vie à la paroisse Notre-Dame-de-Ham et félicitations aux généreux organisateurs du centenaire.



Monique et Gérard.



1^{re} rangée: Nicole et Line, 2^e rangée: Guy, Jacques et Roch.



Notre résidence.

Roch Descormiers et Marie-Josée Bilodeau

Roch Descormiers, fils de Gérard Descormiers et de Monique Morin, est né le 29 décembre 1960, à Saint-Rémi-de-Tingwick. En 1980, il décide de s'établir avec ses parents à Notre-

Dame-de-Ham.

Journalier depuis 1985.

En 1987, il achète la maison de M. et Mme Ubald Lavigne. Comme cette

demeure était trop grande pour lui seul, il eut le bonheur de rencontrer, à Victoriaville, Marie-Josée Bilodeau, née le 20 juin 1959, à Plessisville.

Elle est la mère de trois enfants:

Jessica, née le 18 avril 1976.

Véronique, née le 15 novembre 1983.

Bruno, né le 23 juillet 1987.

Ils décidèrent, en 1992, de continuer leur vie ensemble, à Notre-Dame-de-Ham.

Nous sommes heureux de pouvoir participer aux fêtes du centenaire de cette belle municipalité.

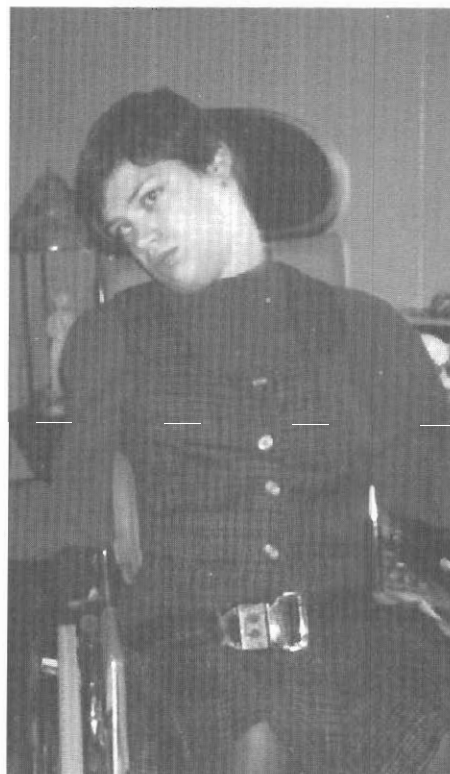
Félicitations à tous.



Notre résidence.



Roch, Marie-Josée, Véronique et Bruno.



Jessica.

Famille Rolland Desrochers et Ginette Provencher

Rolland, né à Victoriaville le 11 juin 1940, est le fils d'Arthur Desrochers et de Jacqueline Garner.



Rolland et Ginette 1962.

Ginette, née le 25 avril 1944 à Victoriaville, fille de Maurice Provencher et d'Imelda Petterson, s'est mariée à Victoriaville le 19 mai 1962.

Rolland travaillait comme charpentier-menuisier sur la construction. En 1968, Rolland réalise son rêve et achète une ferme à Notre-Dame-de-Ham, lot numéro 27 A-B-C. La famille comptait déjà deux enfants et le troisième naissait en novembre 1968. Rolland a exploité la ferme comme revenu d'appoint pendant 18 ans.

Ginette, qui pour elle s'en aller dans une paroisse bien éloignée se retrouva entourée de paysages féériques, qu'elle adopta rapidement, aidait son mari aux travaux de la ferme, tout en s'occupant de sa petite famille.

Événements importants: la graduation dans les Forces armées canadiennes de notre fils Mario, le mariage de nos filles et la naissance de leurs petits enfants.



Maison familiale.



Mario, né en 1964, gradué dans les Forces armées canadiennes en 1984.



*Avant: Martine, née en 1968, infirmière dans les Forces armées civiles.
Arrière: Danielle, née en 1963, étudiante.*

Famille Wilfrid Duchesne et Rosa Dancause

Wilfrid: Fils d'Arsène Duchesne et de Régina Leblanc. Né le 21 avril 1906 et décédé le 13 juin 1980.



Wilfrid et Rosa se marient à l'église de Saint-Paul-de-Chester, le 11 septembre 1935. À l'exemple de leur parents agriculteurs, ils prennent possession d'une ferme, voisine de la ferme paternelle, dans le 11^e Rang de Notre-Dame-de-Ham. De cette union naissent quatre enfants, soit trois garçons et une fille.

Après plusieurs années de travail, ils quittent cette ferme et déménagent à Arthabaska, en 1964. C'est alors que notre père Wilfrid travaille au service des Frères du Sacré-Coeur et notre mère Rosa, à celui de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pendant plusieurs années.

Edgar, époux de Bernise Côté.
Deux filles: Nathalie et Sonia

Ils hébergent Marie-Paule Forget depuis plusieurs années.

Réal, époux de Madeleine Saint-Onge.
Un fils: Daniel.

Serge, époux de Louise Simard.
Une fille: Marie-Eve

Serge a un fils, Pierre, d'un premier mariage.

Thérèse a deux fils: Serge Carignan, conjoint de Nathalie Poisson.
Leurs fils: Tomy, Francis, Philippe et Simon.

Pierre Carignan, ami de Linda Plasse.

Rosa: Fille de Cléophas Dancause et d'Emma Bolduc. Née le 17 février 1912 et décédée le 6 août 1991.



La ferme.

Joseph Filteau et ... descendants



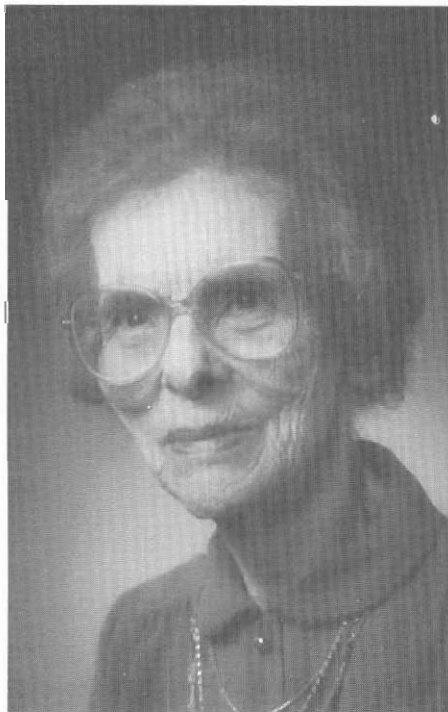
Quatre générations qui ont vécu à Notre-Dame-De-Ham.



L'ancêtre Joseph (1833-1898), époux de Léocardie Bernier. La famille arriva en 1865. Le couple eut neuf enfants.



Philippe (1873-1935) passa toute sa vie à Notre-Dame-de-Ham. Son épouse, Delphine Toupin (1872-1961), y résida 85 ans. Émile et Évangéline furent leurs seuls enfants.



Évangéline Filteau (1899-1995), fille de Philippe et épouse d'Omer Dosthie. Elle demeura 61 ans dans la paroisse. Trois enfants: Filomen, Pauline et Réal.



Pauline Dosthie, fille d'Évangéline. Elle quitta Notre-Dame-de-Ham à l'âge de 26 ans.

Avec les hommages
de la famille
d'Évangéline Filteau Dosthie.

Florian Dosthie

Famille Benoit Filteau



Bon centième anniversaire à tous et à toutes.



Benoit Filteau, né le 6 juillet 1919, à Notre-Dame-de-Ham.

Mariette Lavigne, née le 21 avril 1919, à Notre-Dame-de-Ham.

Mariés le 28 octobre 1944, à Notre-Dame-de-Ham.

Résidants au 167, 6^e Avenue, Sherbrooke.



Les enfants, de gauche à droite:

Alain Filteau, né le 16 novembre 1945, Sherbrooke;

Jacques Filteau, né le 8 août 1948, Sherbrooke;

Christiane Filteau, née le 8 février 1950, Sherbrooke;

Claude Filteau, né le 19 avril 1952, Sherbrooke;

Charles Filteau, né le 3 décembre 1953, Sherbrooke.



Jacques Filteau et sa conjointe, France Couture, Sherbrooke.



Alain Filteau, Fleurimont.

Hélène Fortin.

Mariés le 5 juin 1966.

Leurs filles:

Geneviève, née le 9 avril 1972, Ancienne-Lorette, Québec;

Catherine, née le 7 mars 1974, Ancienne-Lorette, Québec.

Famille Jean-Paul Fortier



JEAN-PAUL, fils de GEORGES FORTIER et de LYDIA COMTOIS, est né à Ham-Nord, le 4 juillet 1930. Il a participé à la vie paroissiale en étant marguillier, membre du conseil de la Caisse populaire, pompier volontaire et épicier.

clients avec lesquels nous avons eu beaucoup d'agréments. On garde un très bon souvenir. Merci du fond du coeur à tous ceux qui nous ont encouragés.

En 1987, nous avons vendu le commerce. Nous prenons notre retraite. Nous sommes heureux de souhaiter bon succès pour le centième anniversaire.



Cécile Leclerc et Jean-Paul Fortier.

CECILE LECLERC, fille d'EDGAR LECLERC et de GERMAINE COTÉ naît à Notre-Dame-de-Ham, le 31 janvier 1936. Elle fut membre du conseil de la Caisse populaire, du conseil du centre communautaire, du Cercle de fermières, responsable de la chorale de l'église et épicière.

Nous nous sommes mariés à Notre-Dame-de-Ham, le 12 mai 1962. Nous avons une belle famille de cinq enfants: GUY, né le 26 mars 1963; LOUISE, née le 24 février 1965; ANIE, née le 16 septembre 1966; JASMIN, né le 8 juillet 1969 et ISABELLE, née le 31 décembre 1970.

Après huit ans à Montréal, c'est alors que l'on achète l'épicerie de M. Robert Leblanc. Le 24 juin 1970, on revient à Notre-Dame-de-Ham pour exercer le métier d'épicier. Ce fut très agréable même si on a trimé dur pour satisfaire les



1^{re} rangée: Jocelyne, Jude, Bernard, Edgar (père), Gaétan, Germaine (mère), Gérard, Marcienne et Hélène.

2^e rangée: André, Lise, Françoise, Benoit, Cécile, Lucie et Yvon.



Arrière: Anie, Isabelle, Jasmin et Louise.

Avant: Guy, Cécile et Jean-Paul.



Famille Jean-Paul Fortier (suite)



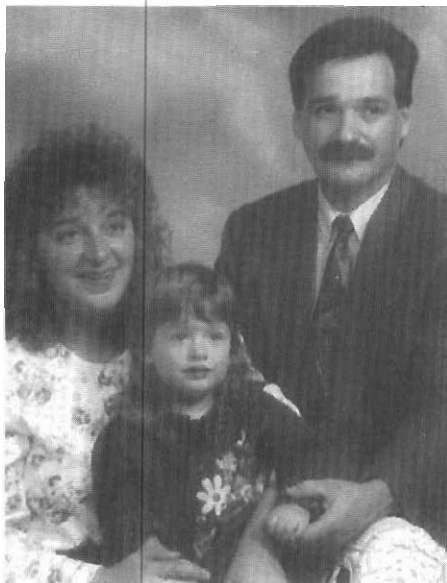
Les quatre enfants de Jean-Paul et de Cécile avec leurs conjoints et leurs enfants.

Louise, fille de Jean-Paul et de Cécile, est la deuxième d'une famille de cinq enfants. Pendant les 17 années vécues à Notre-Dame-de-Ham, j'ai connu une jeunesse heureuse et beaucoup d'agrè-

ments. Depuis trois ans, je travaille à la manufacture de couture chez Direction Mode. Mon conjoint, Marc Laroche, ainsi que notre petite chouette Alexandra, née le 4 août 1992, s'unissent à moi pour vous souhaiter un bon succès et de bonnes festivités à l'occasion de votre centenaire.

Mes belles années vécues ici à Notre-Dame-de-Ham font partie du passé.

Présentement, je demeure à Warwick avec Lorraine et Steeve, ma petite famille.



Louise, Marc Laroche et Alexandra.



Jasmin, Lorraine Paquet et Steeve.

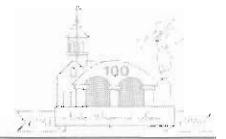


Annie, lors de ses fiançailles avec Jean-François Veilleux, le 7 avril 1996.



Guy, Linda Côté, Keven, Yan et Frédérique.

Famille Claude et Jeannine Fleury



*C*herchez et vous trouverez», c'est un proverbe que l'on entend souvent. Quand nous sommes entrés dans la cour du 55, 2^e Rang Sud de Notre-Dame-de-Ham, comme diraient beaucoup de gens du coin, en haut de la côte chez Raoul, mon épouse et moi trouvions exactement l'endroit rêvé.

Nous sommes en juin 1993. Constatant les dégâts sérieux de la charpente de la

maison, un projet est à l'horizon. En décembre 1995, on déménageait dans notre nouvelle maison, et c'est ici qu'au Jour de l'an se réunissaient nos cinq enfants et leurs familles.

En terminant, nous sommes heureux d'être installés, ici, à Notre-Dame-de-Ham.

Salutations à toute la population et une pensée tout à fait spéciale à la famille

Langlois qui a foulé cette terre durant tant d'années.

Bons succès aux organisateurs. Bon centenaire à tous.

Jeannine et Claude Fleury.



Notre nouvelle maison.

Michel Garneau et Mathilde Hébert

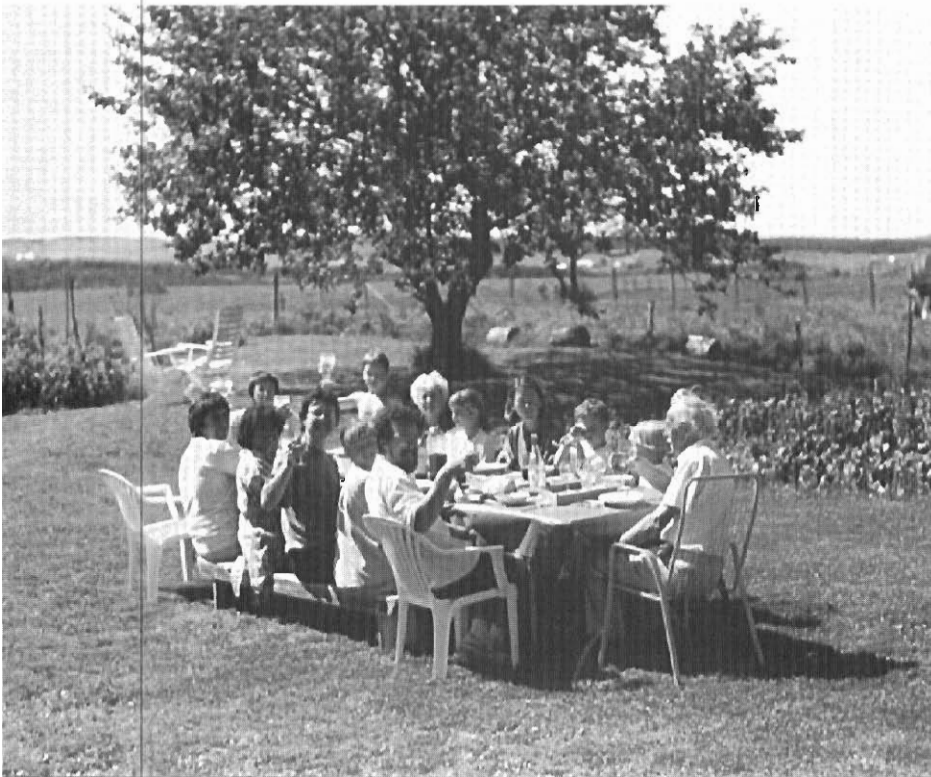


Michel Garneau et Mathilde Hébert sont arrivés à Notre-Dame-de-Ham en 1990 quand

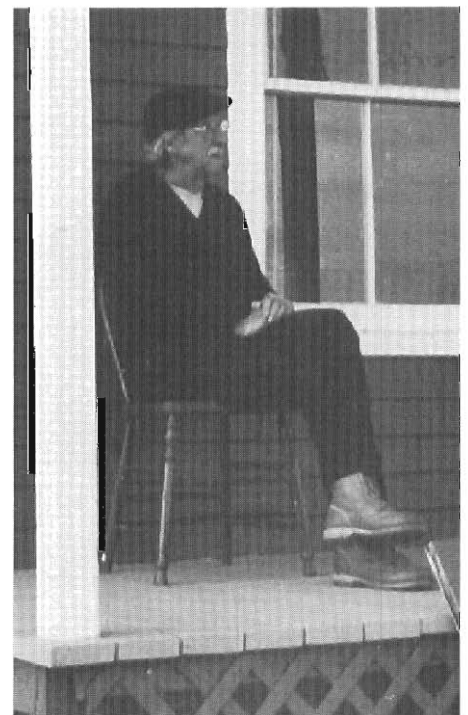
ils y ont acheté la maison du 126, 1^{er} Rang Sud. Ils y ont découvert une très belle région. Michel, qui vient de

Shawinigan, est dessinateur, et Mathilde, elle, vient de Sutton et est graphiste.

Bon centième anniversaire à tous!



Pique-nique de la famille Garneau à Notre-Dame-de-Ham.



Guy Hébert, le père de Mathilde, « tellement aimé la région qu'il est venu s'y établir en 1992.

Famille François-Xavier Giguère



Né à Ham-Nord (6^e Rang), le 10 octobre 1877, Xavier est le troisième enfant de Georges Giguère et d'Aurélie Larivée.

Il se marie à Rosa Picard, du même rang, le 19 juillet 1897. Rosa avait 17 ans. Ils s'établissent sur une petite terre, toujours sur le 6^e Rang, qu'ils défrichent avec les moyens rudimentaires du temps.

Le 5 juillet 1898, Albert, fils unique, vient combler le couple Xavier-Rosa.

En 1913, le trio émigre à Notre-Dame-de-Ham, nouvelle paroisse détachée de Ham-Nord, en 1897. Là aussi, il cultive une petite ferme laitière, au centre du village. L'automne venu, durant de nombreuses années, il gagne les «chantiers» des Saints-Martyrs-Canadiens, en haut de Ham-Nord.

Il construit une maison à son fils Albert, à l'extrémité du village, et l'établit à la fromagerie de la place.



Maison de Xavier et de Rosa: elle existe encore.

Vers 1955, ne pouvant plus demeurer seuls dans leur maison, Xavier et Rosa font encan et sont accueillis chez leur fils Albert, installé depuis quelques années à Saint-Camille-de-Wotton.

La mort lui ravit sa tendre Rosa le 8 mai 1958. Lui-même, épuisé physiquement, est rappelé par son Créateur, le 15 novembre 1961, à l'âge de 84 ans. Les

restes de ces deux pionniers de Notre-Dame-de-Ham reposent au cimetière de la paroisse.



François-Xavier, leur fils Albert et Rosa Picard. (Photo aux noces d'or à Notre-Dame-de-Ham, en 1947).

Famille Albert Giguère

Albert, fils unique de Xavier Giguère et de Rosa Picard, voit le jour, au 6^e Rang de Ham-Nord, le 5 juillet 1898.



Albert et Alice, sa première épouse.

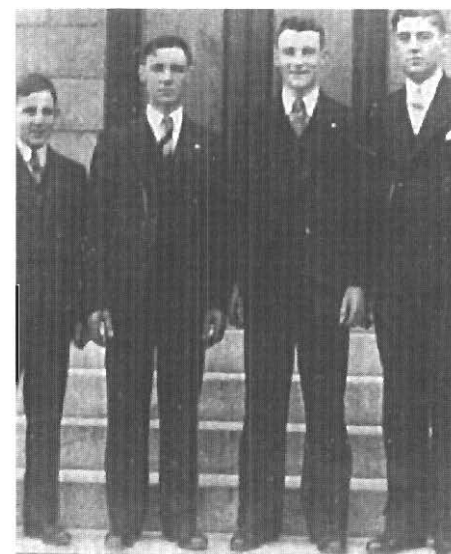
Il fait ses études primaires à la petite école du 6^e Rang et aide ses parents aux travaux de la ferme. Vers l'âge de 15 ans, il vient s'établir à Notre-Dame-de-Ham sur la petite ferme laitière acquise par ses parents au village.

Désireux d'organiser sa propre subsistance, il va s'initier au métier de fromager et devient bientôt propriétaire de la fromagerie du village. Il demeurera beurrier et fromager de la place jusqu'en 1935.

À 18 ans, il épouse Alice Toupin, fille de Pierre Toupin, qui lui donnera quatre garçons: Fernand, Raymond, Jean-Roch et Félicien. Ces enfants ne connaîtront pas beaucoup leur mère que la mort leur ravira à l'âge de 28 ans.

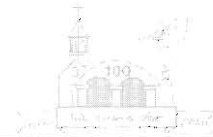
Veuf à 27 ans, Albert voit ses enfants placés chez son père Xavier et son

beau-père Pierre Toupin.



Les enfants du premier lit: Félicien, Jean-Roch, Raymond et Fernand.

Famille Albert Giguère (suite)



Moins d'un an plus tard, Albert convole en secondes nocés avec Anna Boucher, une institutrice du 7^e Rang de Saint-Paul-de-Chester, et donne ainsi une deuxième mère à ses garçons. De ce deuxième lit, naîtront six enfants, cinq filles et un garçon: Jeanne-d'Arc et Thérèse, Marie, Céline, Théobald et Pauline. Fils unique, Albert élèvera une famille de dix enfants. Ça fera beaucoup de bouches à nourrir et de bras pour aider aux menus travaux à la maison et à la fromagerie.

En mars 1935, il vend sa fromagerie-beurrerie et quitte Notre-Dame-de-Ham pour exercer le même métier au village des Chutes de Ham-Nord. Puis successivement, il ira faire beurre et fromage à Saint-David-d'Yamaska, Saint-Guillaume et Saint-Camille-de-Wotton.

Après le décès de son père et de sa mère, à Saint-Camille, il prend sa retraite et achète un dépanneur à Victoriaville. Un malheureux accident mortel l'arrache aux siens, le 23 juillet 1962, à l'âge de 64 ans.

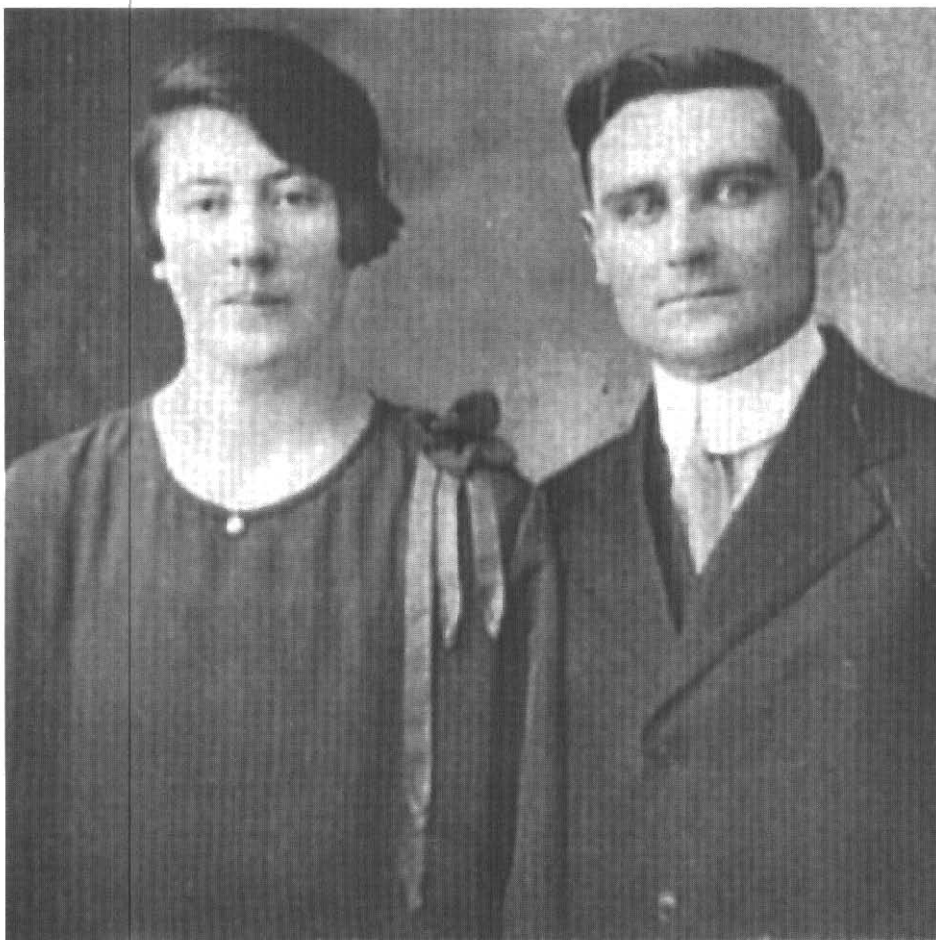


Emplacement de la maison où fut élevée la famille d'Albert Giguère.

NOS SOUHAITS LES MEILLEURS POUR UN 100^e ANNIVERSAIRE BIEN RÉUSSI, DE NOTRE-DAME-DE-HAM (1998).



Jeanne-D'Arc, Thérèse, Marie, Théobald, Céline et Pauline.

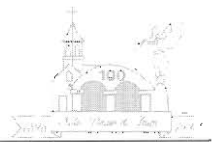


Anna et Albert (deuxième lit).



Maison-hôtel d'Oscar Côté face à celle d'Albert Giguère.

Edmond Gobeil



Le 15 juillet 1972, Edmond Gobeil arrive à Notre-Dame-de-Ham. Il est alors âgé de 32 ans, marié et père de deux enfants de six et sept ans.

Il s'installe en bordure Nord-Est de la route 161. Il est le premier colon à prendre place dans cette partie boisée de la municipalité. Donc, il défriche son terrain et, aidé d'un ouvrier local, il érige sa propriété. Aussi, il s'occupe d'obtenir l'électricité et le téléphone pour lui-même et les nouveaux voisins qui s'installeront un peu plus tard.

De son métier de bâtisseur, il travaille le fer comme si de rien n'était. Il se construit un atelier privé et il fabrique lui-même les outils utiles au «débardage forestier», ainsi que les accessoires nécessaires pour la reconstruction d'automobiles. Très persévérant, rien ne l'arrête dans ses projets; au contraire, tout lui semble facile.

Son fils, Martin, se prépare à relever le défi pour la prochaine génération. Nous prévoyons des jours meilleurs, pour l'avenir.



Edmond Gobeil.



Martin Gobeil.

Famille Goulet, Croteau, Lavertu



Dominique et Georges ont acheté la ferme de Réal Houle, le 21 décembre 1986.

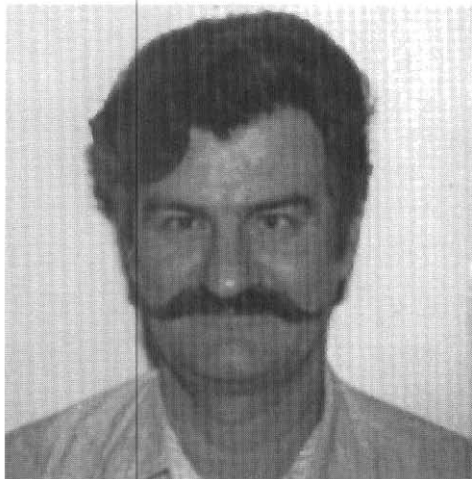
s'établir à Sainte-Élizabeth-de-Warwick où ses parents ont acheté une ferme.

marguillier, six ans, et il est le fondateur du festival western, en juin 1992, qui se répète tous les ans, depuis.

Georges est né à Arthabaska où il a demeuré, jusqu'à l'âge de six ans, pour

Georges travaille chez Cascade à Kingsey-Falls. Il a été maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, de 1991 à 1995,

Dominique est née à Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney et y a demeuré jusqu'à l'âge de 11 ans, pour ensuite déménager à Sainte-Hélène-de-Chester. Dominique, veuve de son premier mariage, a eu deux enfants de Gérard Lavertu, décédé en 1980: Sandra et Yannick.



Georges et Dominique demeuraient à Warwick avant de venir à Notre-Dame-de-Ham. Dominique et les enfants aident à faire les travaux sur la ferme. Georges et sa famille aiment bien faire des randonnées avec les chevaux. Même en hiver, des promenades à cheval dans le bois sont bien appréciées.

Georges Croteau, 4 juillet 1945.

Dominique Goulet, 2 février 1957.

«Bon centième anniversaire».



Sandra Lavertu, 9 novembre 1977.

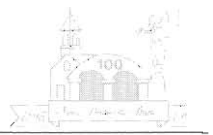
Yannick L., 24 avril 1980.

Lauriane C., 1er août 1988.

Josianne C., 13 février 1992.



Narcisse Goulet et Vitaline Richer



NARCISSE GOULET, qu'on surnommait Pit, fils de Charles Goulet et de Mary McCraw, naît à Plessisville le 9 avril 1863. L'ancêtre Jacques Goulet était venu au Canada en provenance de Saint-Pierre-de-la-Poterie, dans la province du Perche, France. Ce devait être en 1646. Quant à l'ancêtre Duncan McCraw, grand-père de Mary, il avait été soldat dans le régiment écossais des Fraser's Highlanders lequel avait combattu sous Wolfe, à Louisbourg, et sur les Plaines d'Abraham (1759). Il est probable que Duncan était de Kintail, actuel comté de Ross et Cromarty, sur la côte ouest de l'Écosse.

La généalogie nous apprend que Narcisse Goulet, Pierre Toupin (de Notre-Dame-de-Ham) et Pierre Comtois (de Ham-Nord) étaient petits-cousins, les trois ayant comme arrière-grands-parents Antoine Gilbert dit Comtois et Rose Lupien de Saint-Cuthbert (Berthier).

VITALINE RICHER naît le 7 septembre 1867, seule enfant de Joseph Richer et de Vitaline Morin. L'ancêtre Richer est venu d'Anjou; il s'est établi à Québec avant 1671. L'ancêtre Pierre Morin dit Boucher, venu de Normandie, arriva à Beaubassin (Acadie) avant 1659.

Narcisse et Vitaline se marient à Ham-Nord le 29 juillet 1884. Le père de la jeune femme est cultivateur en haut de la grand'côte du troisième Rang de Ham-Nord. Au moment du mariage de sa fille, il est gravement malade; il décède moins d'un mois après. Narcisse a déjà pris en main les travaux de la ferme. Pendant les hivers, il exécutera des contrats de transport de bois dans la forêt et il se fera boucher occasionnel en été.

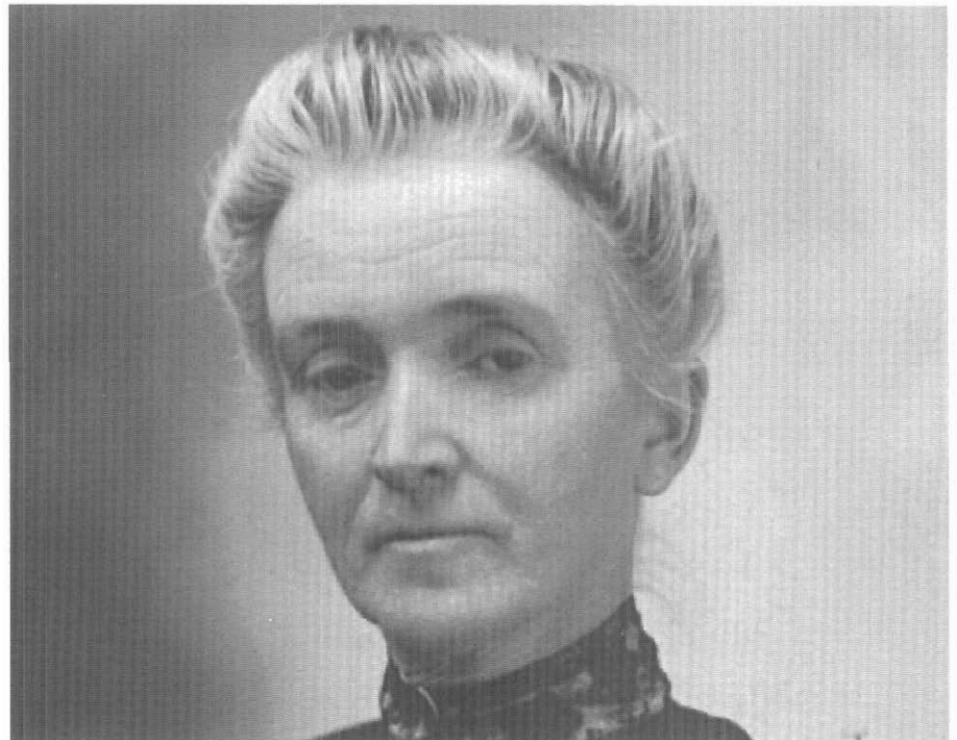
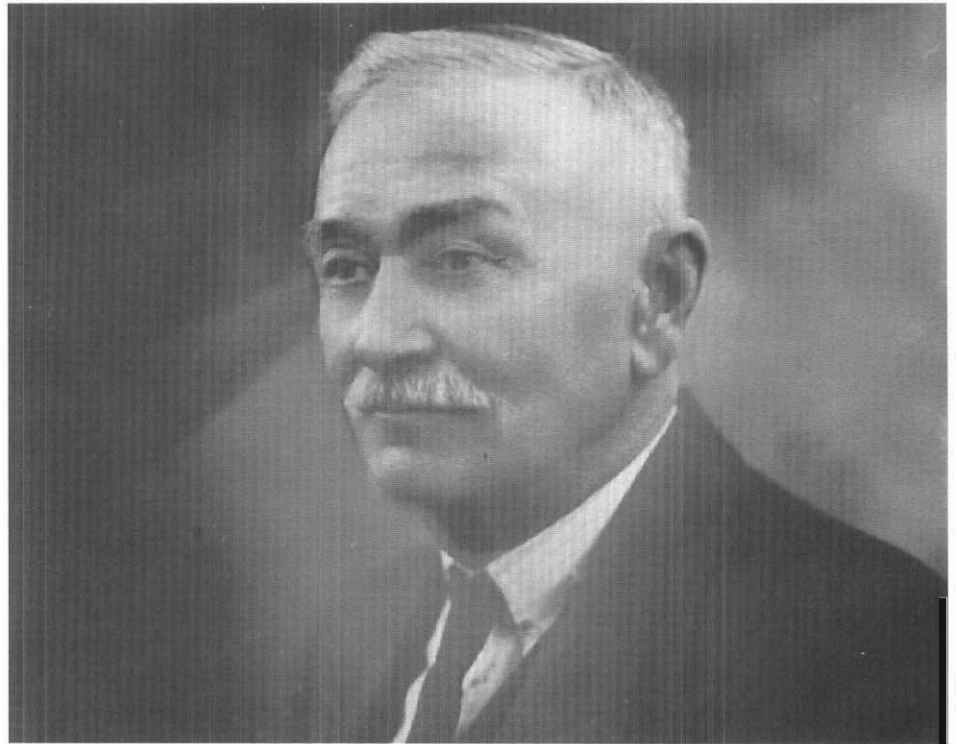
Les premiers enfants naissent en 1885 et en 1887; ils meurent de diphtérie tous les deux, le 31 décembre 1887.

Les parents éplorés décident de partir pour Gonic, aujourd'hui quartier de Rochester, au New Hampshire: ils y ont de la parenté. La mère de Vitaline les accompagne; douce et discrète, elle habitera d'ailleurs avec le couple, jusqu'à la

fin de sa vie, rendant d'innombrables services. On vend donc la ferme, propriété de la veuve et de sa fille.

Là-bas, la «Gonic Manufacturing Company» apprêtait la laine et en confec-

tionnait des tissus. Il est vraisemblable que Narcisse y a travaillé. On le verra plus tard exploiter lui-même des carderies.



Narcisse Goulet et Vitaline Richer (suite)

Il revient à Ham-Nord après 22 mois. Le 17 février 1890, il reprend, à son nom propre, la terre qu'il avait quittée, partie avec le pécule qu'il s'est maintenant constitué, partie au moyen d'une hypothèque consentie par sa belle-mère.

Au fil des années, suivra une série de déménagements, six en tout, entre Ham-Nord et Wotton. À partir de 1910, la famille habite à Notre-Dame-de-Ham pour une période de 16 ans. Jusqu'à ce moment, Narcisse aura exercé les métiers de cultivateur, boucher, charroyeur de bois, ouvrier d'usine, boulanger, meunier, cardeur, fromager-beurrier, exploitant de scieries et commerçant de peaux vertes (peaux non traitées, destinées au tannage). Il améliore constamment sa condition. Il possède un flair remarquable du bon marché. Lui qui n'a fréquenté l'école que pour apprendre à lire et à écrire, il visite un lot boisé et, dans sa tête, il suppute avec précision sa valeur, les frais d'exploitation et le profit qu'il pourra en tirer. Il faut le dire, tout propriétaire qu'il est du magasin de Notre-Dame-de-Ham, c'est à ce commerce du bois qu'il s'intéressera le plus. Sa femme, toute fragile qu'elle soit, le suivra dans les chantiers, en hiver, et fera la cuisine des hommes. Au cours de ces périodes, c'est sa mère à elle qui prend soin, au village, de la maison et des enfants.

Narcisse est conseiller de la municipalité en 1915, puis maire jusqu'en janvier 1919.

En 1916, avec Louis Hudon et Charles Gagné, il est signataire d'un projet d'extension et d'amélioration de la compagnie locale de téléphone.

Le 26 octobre 1926, il vend ses entreprises à ses fils Henri et Omer et va habiter à Ham-Nord.

Sa femme Vitaline meurt en 1931. Il se remarie l'année suivante à Mary Couture, veuve de Paul Morin. Elle lui survivra jusqu'en 1948.

Mentionnons sa passion pour les

chevaux. À 76 ans, un an avant sa mort, grimpé sur le siège du sulky, il conduit encore son cheval sur le terrain de course de Wotton.

Il meurt à Ham-Nord le 21 décembre 1940 et est inhumé à côté de Vitaline, au cimetière du même endroit.

Les enfants: Henri, 4 août 1890 (Gabrielle O'Bready); Omer, 25 août 1892 (Marie-Reine O'Bready); Caroline, 18 septembre 1897 (Raoul V. Laliberté); Blanche, 6 juin 1899 (Oscar Côté); Arthur, 12 septembre 1901 (Adrienne Gendron) et Annette, 11 juillet 1927 (Jean-Paul Boulanger).

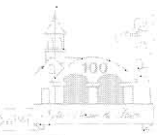


Vitaline Morin à l'âge de 86 ans (Ham-Nord, 1927).



Le magasin Goulet à Notre-Dame-de-Ham vers 1926. À gauche, la résidence d'Henri Goulet, Narcisse habite de l'autre côté de la rue. On reconnaît: le panneau de la Banque Provinciale, suspendu au toit de la galerie du magasin - le Chevrolet coupé à l'extrême gauche, - puis la limousine McLaughlin-Buick, sept passagers - à droite, le camion de marque Federal - la pompe à essence. À gauche de la pompe, une chaîne reliant deux poteaux pour y attacher les attelages de chevaux. À l'extrême droite, sur la galerie, Henri Goulet et à sa droite son fils Yvan. Le flou de la photo pose problème pour l'identification des autres personnages.

Henri Goulet et Gabrielle O'Bready



HENRI GOULET naît au troisième Rang de Ham-Nord le 4 août 1890, fils de Narcisse et de Vitaline Richer (voir la notice qui les concerne dans le présent volume). En 1905, il entre à l'Académie anglaise de Danville; l'automne 1906 le trouve au collège des Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville. C'est là qu'en juin 1908 il achève son cours commercial supérieur, premier de sa promotion, et récipiendaire de la médaille d'or offerte par Sir Wilfrid Laurier.

Il travailla dès lors successivement comme commis-vendeur au magasin de Vilandré & Frères (Danville), à celui d'Auguste Provancher (Windsor), à celui de J.H. Crépeau (Saint-Camille). Son père achète le magasin d'Alfred Provancher (frère d'Auguste) à Notre-Dame-de-Ham, en mars 1910. Henri l'y joint. Il aura 20 ans au mois d'août. Il dirige le magasin et assume la comptabilité de l'entreprise familiale. Il succède à M. Provancher comme maître de poste, fonction qu'il exercera jusqu'en 1921, alors que le bureau sera transféré chez le voisin, M. Louis Hudon. Vers 1918, il devient gérant de la sous-agence de la Banque Provinciale, charge qu'il conservera jusque dans les années trente.

Le 26 octobre 1926, les deux frères, Henri et Omer, achètent les entreprises de N. Goulet, lesquelles vont désormais être connues sous la raison sociale de Goulet & Frères.

Henri n'a jamais brigué de charge électorale. Toutefois, en avril 1915, le conseil municipal fait appel à lui comme vérificateur des comptes; en 1921, le même conseil le nomme officier exécutif du bureau local d'hygiène, en même temps que MM. Louis Hudon et Albert Giguère. En 1931, il devient secrétaire de la Société d'aqueduc et de protection contre les incendies; il joue un rôle important dans la mise sur pied de l'entreprise: il en établit le statut et organise le montage financier. Durant la même année 1931 ou aux environs, il est nommé président de l'Association conservatrice du comté de Wolfe.

Son frère Omer décède subitement le 12 août 1927. À partir de ce moment, il assume à lui seul le travail que trois hommes s'étaient déjà partagé. Aussi, les soucis, le surmenage ont vraisemblablement contribué à la paralysie qui le frappe dans la nuit du 9 avril 1934. Il marchera désormais de façon hésitante, à l'aide d'une canne, gêné dans son langage, incapable de coordonner ses mouvements. Pour lui, c'est la fin de la vie active. Il passera ses journées dans la lecture, la radio, quelques sorties en auto et l'accueil de visiteurs.

C'est la période de la grande dépression. Les débiteurs n'acquittent pas leur dû.

Les affaires sont mauvaises. La maladie d'Henri alerte les créanciers qui se font pressants. Son père Narcisse intervient, rachète tous les actifs et règle avec les créanciers. Le magasin ferme.

Il est cependant rouvert, en 1936, sous la direction de Gabrielle qui le ferme de nouveau en 1939. Nos voisins Charles-Auguste et Charles-Édouard Hudon, des cousins par alliance, l'achètent avec la maison en 1934. La famille passera un hiver à Wotton, chez Mme O'Bready, puis s'installera à Sherbrooke.



Henri Goulet et Gabrielle O'Bready (suite)

GABRIELLE O'BREADY. Elle naît le 28 avril 1890, au deuxième Rang de Wotton, fille d'Élie O'Bready et de Victorine Bélisle.

Son grand-père Patrick vient de Wexford, Irlande. La famille de Victorine Belisle, elle, vient de La-Baie-du-Fèvre; l'ancêtre était originaire du Périgord en France. Il portait le nom de Chèvrefils dit Lalime. C'est le fils de cet ancêtre qui ajouta le nom de Bélisle, lequel finit par supplanter les deux autres.

Gabrielle, après ses études au couvent de Danville, entre comme secrétaire, au service d'un jeune avocat de Sherbrooke, Jacob Nicol. Celui-ci fondera le journal *La Tribune* et deviendra plus tard Trésorier de la province. En 1910, elle enseigne à l'école du village à Notre-Dame-de-Ham. Durant les années 1911-1913, on la trouve secrétaire au ministère de l'Agriculture, au parlement de Regina, Saskatchewan. De retour dans l'est, Gabrielle a dû se trouver quelque emploi; la famille n'en a pas gardé le souvenir.

Henri et Gabrielle se marient en l'église de Wotton le 12 juillet 1915.

Le couple habite dans la maison attenante au magasin avec la famille de Narcisse. En 1916, celle-ci déménage de l'autre côté de la rue, dans une maison neuve que lui a construite M. Omer Trottier.

Gabrielle aide son mari au magasin et devient bientôt mère. À une époque, elle sera présidente des Dames de Sainte-Anne. En 1920, avec sa soeur Marie-Reine, elle participe à l'organisation d'une tombola qui aura lieu fin août. Pendant de nombreuses années, elle sera organiste à l'église; son beau-frère, Oscar Côté, lui succédera dans cette fonction. Elle joue un rôle important dans l'organisation de soirées dans la salle paroissiale, au cours desquelles les acteurs et chanteurs locaux sont mis à contribution. Elle fait office d'infirmière auprès de maints malades.

À Sherbrooke, elle veille sur son mari invalide, et pour assurer la subsistance du

couple, exécute des travaux de couture, en quoi elle excelle. Elle assume une permanence au petit comptoir de la Société de la Bible, continue son travail chez les Dames de Sainte-Anne dont elle devient présidente diocésaine. En reconnaissance de son dévouement, l'Archevêque, Mgr Cabana, la décore de l'Ordre diocésain de Saint-Michel. Enfin, elle sert au comptoir de la librairie Saint-Paul.

Vers 1945, Henri se met à rédiger des Notes sur la famille Goulet. Il meurt à la maison, le 18 juin 1950, entouré de toutes

les attentions. Gabrielle décède à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul le 5 décembre 1963.

Henri et Gabrielle reposent dans le cimetière de Notre-Dame-de-Ham, au pied d'un monument de granit brun gravé du nom de Goulet, aux côtés de leurs enfants morts bébés, aux côtés d'Omer Goulet et de Marie-Reine O'Bready.



Henri Goulet et Gabrielle O'Bready (suite)

Les enfants.

Yvan, né le 7 avril 1916. Études au séminaire Saint-Charles, Sherbrooke, puis chez les Pères Blancs (théologie). Prêtre le 7 juin 1941. Départ le 18 août de la même année pour l'Afrique, en Rhodésie du Nord (Zambie). Retour en fin septembre 1971. Maîtrises à l'Université Saint-Paul à Ottawa et à l'Université de Sherbrooke (counseling pastoral et service social). Mariage le premier novembre 1972 avec Cécile Bégin-Brazeau. Il joint le Centre des services sociaux de l'Estrie, secteur des personnes âgées, au printemps 1974; il le quitte en 1979. Il sera chargé de cours au certificat de gérontologie jusqu'en 1982 et membre du comité de recherche en gérontologie (PRÉGUS) à l'Université de Sherbrooke jusqu'en 1985. Il vit à Sherbrooke. Son hobby: la généalogie de la lignée McCraw à laquelle appartient le grand-père paternel.

Henri-Louis, né le 30 avril 1918. Études aux collèges d'Arthabaska et de Victoriaville. Mariage le 29 août 1943 avec Mariette Saint-Germain. Sa carrière de vendeur commence au collège d'Arthabaska: il y achète une trentaine de paires de patins délaissés par leur propriétaire. Il les rapporte à Notre-Dame-de-Ham. Il les fixe à des bottines invendues du magasin et les vend aux jeunes du village. Il réalise un petit profit, et lance du même coup le sport du hockey. Il entre à Asbestos, puis à Sherbrooke, à l'emploi de J.S. Mitchell (quincaillerie, matériaux de construction), une compagnie qui sera achetée par Westburne. Il est successivement commis, représentant des ventes et assistant-gérant. Ses enfants: Michel (Sylvie Provencher), Gilles (Suzanne Côté), Pierre (Denise Martineau), Jean (Jacinthe Dostie), Louise (Guy Désormeau) et Isabelle (Jean Francoeur). Il vit à Sherbrooke. Ses hobbies: le bricolage, la construction, l'élevage de vin à la maison.

Jacques-Maurice, né le 15 août 1924. Études au séminaire de Sherbrooke et à l'École technique de Montréal. Mariage

le 24 août 1946 avec Carmen Gauthier. Ses enfants: Danielle (Gérard Roboly) et François (Lucie Deslauriers). Il entre à la publicité au journal La Patrie (trois ans), puis à la Gazette (16 ans). Il poursuit sa carrière dans la radio: successivement directeur commercial à CKCV (Québec), président et directeur général à CKAC (Montréal), puis à CHLT-AM et FM (Sherbrooke), puis à CJLM (Joliette). En 1980, il devient représentant et conseiller chez All-Canada Radio & Télévision. En 1993, il fonde Communications J.-M. Goulet; sa clientèle se compose d'une vingtaine de stations de radio au Canada et aux États-Unis. Il partage sa vie avec Esther Morales. Il vit à Saint-Lambert. Ses hobbies: la publicité, la radio - en toute logique.

Louise, née le 15 juillet 1927. Études au couvent de Wotton et à l'école supérieure de Saint-Césaire. Mariée avec Paul-H. Lecours. Ses enfants: Marthe (Richard Dumont), Bernard (Céline Maheu), Jacques (Carole Ball), Richard (Dominique Martel). Elle a travaillé neuf

années et demie pour la Compagnie de téléphone Bell. En 1967, elle et son mari Paul mettent sur pied l'agence Voyages Louise Lecours, spécialisée dans les voyages vers l'Ouest canadien. Cette agence devient la Boutique du voyage en 1973 avec siège social à Sherbrooke, et succursale à Asbestos. Louise en est toujours propriétaire en compagnie de sa fille Marthe. Dans le cadre de sa profession, elle a fait le tour des destinations touristiques, ou presque. Le premier juin 1996, l'Association des femmes d'affaires du Québec, chapitre de l'Estrie, la choisit comme femme d'affaires de l'année. Elle vit à Sherbrooke. Son hobby: les voyages. Il fallait bien s'y attendre un peu.

*Nos saluts à tous
les Notre-d'hamois!*

Été 1936.



Première rangée: Jacques-Maurice, Henri, Gabrielle et Louise. Deuxième rangée: Yvan, Henri-Louis.

Famille Omer Goulet et Marie-Reine O'Bready



MARIE-REINE O'BREADY
(1896-1971)



Notre maison en 1930.



OMER GOULET (1892-1927)

Fille d'Élie O'Bready et de Victorine Bélisle de Wotton.

Elle donna naissance à cinq enfants. Elle était bien connue pour son entregent, son dévouement et sa détermination. Son remarquable talent pour le chant était aussi fort apprécié par les fidèles, lors des cérémonies religieuses. Pour nous, les enfants, le souvenir de son chant nous rappelle notre enfance et notre village d'autrefois.



Photo de groupe des enfants (dans l'ordre de gauche à droite)

Fils de Narcisse Goulet et de Vitaline Richer de Ham-Nord.

Commerçant, associé à son frère Henri, il dirigea surtout les activités extérieures telles les coupes de bois, la drave sur la rivière Nicolet, la vente et le transport du bois d'oeuvre.

Maire de Notre-Dame-de-Ham en 1927; il décéda subitement dans la force de l'âge à 35 ans.

Jean Goulet: (1919-1979)

Docteur en philosophie, marié à Solange Cloutier, il fut professeur au Petit Séminaire de Québec et à l'Université de Sherbrooke.

Leurs enfants: Denise, Marie, Pierre et Thomas.

Denise Goulet:

Infirmière, mariée à Raymond Blanchet qui fut professeur et directeur d'école à Québec.

Leurs enfants: Marc, Anne-Marie, Alain et Lucie.

Fernande Goulet:

Bachelière en nursing, mariée à Viateur Yelle, (1935-1985), bibliste, il fut professeur à l'Université de Montréal.

Marcel Goulet:

Technicien en ingénierie navale, marié à Céline Traversy, infirmière. Tracy.

Leurs enfants: Richard, Martin et Jacinthe.

Jeannine Goulet:

Infirmière hygiéniste, mariée à Georges Savaria, pianiste; il fut directeur du conservatoire de musique de Trois-Rivières.

Leurs enfants: Georges-Patrick, Catherine, Marie et Gisèle.

AH! NOTRE-DAME! Que de beautés, que de souvenirs heureux! Ses montagnes, sa rivière, sa petite église et la grotte à la Vierge. Aussi, autrefois, l'école et le pont couvert, le magasin général, le moulin à scie dont on retrouve encore

aujourd'hui les vestiges et les odeurs. Chaque année, après la prière au cimetière, on parcourt ce coin de pays, histoire d'y revivre les lieux de nos racines et de nos premières grandes émotions.

Merci aux organisateurs pour cette fête qui illustre que ce village a toujours une âme bien vivante.

Famille Angéline Grenier et Misaël Côté



Nos ancêtres:
Honorius Grenier, 1857-1918, né à Saint-Paul-de-Chester, est décédé à Notre-Dame-de-Ham.

1^{er} mariage: Carmélite Boisvert, née à Saint-Paul-de-Chester, est décédée à Notre-Dame-de-Ham. De cette union sont nés quatre filles, dont Angéline, notre mère.

2^e mariage: Adèle Croteau, née à Gentilly, est décédée à Notre-Dame-de-Ham. De cette union est né Henri, à Notre-Dame-de-Ham, 1895-1912.

Famille d'Angéline:
Angéline, 1884-1937, née à Saint-Paul-de-Chester, est décédée à Drummondville.
Misaël Côté, 1874-1946, né à Drummondville, est décédé à Drummondville.
De cette union sont nés dix enfants.

Nées à Saint-Adrien-de-Ham:
Dolorès, née en 1909, célibataire, vit à Drummondville.
Marcelle, née en 1910, religieuse chez les Soeurs Grises de la Charité à Saint-Hyacinthe.

Marie-Paule, 1912-1944, était mariée à Roger Savoie.
Isabelle, née en 1914, célibataire, vit à Drummondville.

Nés à Notre-Dame-de-Ham:
Rita, née en 1915, vit à Drummondville.
Gervaise, née en 1919, mariée à Edmond-Louis Laberge, vit à Chicoutimi.
Joachim, 1920-1972, était marié à Gisèle Lacasse.
Trois garçons, nés à Notre-Dame-de-Ham, sont décédés en bas âge.

Quelques traits de notre histoire:
On dit que les gens heureux n'ont pas d'histoire. Cette maxime s'applique bien à notre famille.

De mémoire, nous vous livrons bien simplement quelques traits qui ont marqué notre famille. Notre père possédait une fromagerie à Saint-Adrien-de-Ham. La famille vécut là, sept ans.

Plus tard, après la mort du grand-père Honorius, notre père fit l'acquisition de son magasin situé sur la rue Principale, au village de Notre-Dame-de-Ham. Papa et maman s'occupaient du magasin, mais

avec les années, la famille devenait de plus en plus nombreuse et la tâche était devenue trop difficile pour notre mère. On peut dire qu'elle possédait toutes les qualités d'une vraie maîtresse de maison. Aussi, elle veillait à ce que la marmaille ne manque de rien.

Notre père s'intéressait aux activités de la paroisse, sans toutefois s'impliquer activement, vu son état de santé très précaire.

Nous avons vécu durant 13 ans à Notre-Dame-de-Ham, menant une vie calme mais tout en étant très heureux.

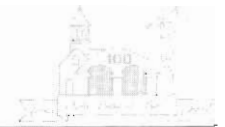
Les aînés étant devenus d'âge à apporter une aide financière, en 1927, nos parents décidèrent de vendre le commerce et vinrent s'établir à Drummondville.

Félicitations à tous les organisateurs pour l'heureuse initiative de faire revivre cent ans d'histoire de notre paroisse.

Nous serons heureuses de prendre contact, au moyen du programme-souvenir, avec tous ceux que nous avons connus et aimés. Heureux centenaire.



Famille Alfred Grenier

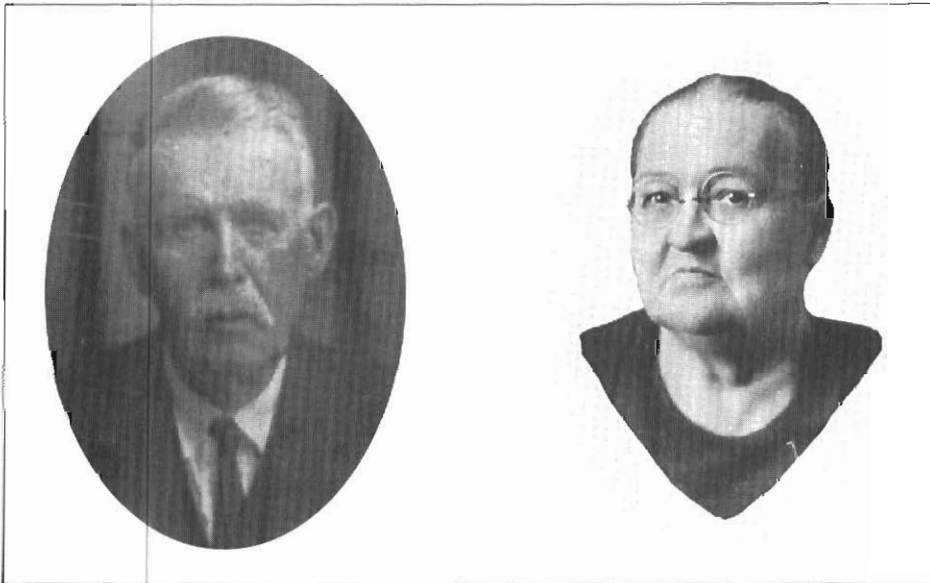


Gabriel Grenier et Sophie Tardif, originaires de Sainte-Marie-de-Beauce, s'installent très tôt à Chesterville avec quatre de ses enfants dans le 10^e et le 11^e Rang. Achille, fils de Gabriel, époux de Clarisse Saint-Cyr, achète, en 1905, la terre qui va de la rue Principale de Notre-Dame-de-Ham à la ligne du canton de Ham. En 1917, Alfred, fils d'Achille, achète de son père la terre qu'il gardera jusqu'en 1946. Il s'y établit avec son

épouse Donalda Croteau de Chesterville. De cette union sont nés neuf enfants: Léopold et Marie-Ange, décédés en bas âge et Yolande en 1932, Marthe, Louis-Félix, Colombe, Guy, Hilde-Marion, Solange. Alfred, Donalda, Léopold, Marie-Ange, Yolande, Colombe et Solange reposent en paix au cimetière de Notre-Dame-de-Ham.

Arthur Grenier, fils d'Achille et de Clarisse Saint-Cyr, né en 1890 à Saint-

Paul-de-Chester, achète en 1917 le lot 304-306 de son père. Éva, sa soeur célibataire, partage le domicile. Ils vendent en 1958, et achète à Notre-Dame-de-Ham la maison voisine de l'église. Anne-Marie, leur soeur veuve d'Alfred Poisson, décédé le 5 septembre 1965, vient habiter avec eux. Éva décède le 7 décembre 1972 à l'âge de 74 ans. Anne-Marie décède le 20 décembre 1972, à 76 ans et Arthur, le 29 mai 1978, à 88 ans. Éva et Arthur sont inhumés à Notre-Dame-de-Ham et Anne-Marie à Ham-Nord.



Achille Grenier. Clarisse Saint-Cyr.



Donalda Croteau et Alfred Grenier.



Arthur, Éva, Anne-Marie, Marie-Jésée, Guy et Hélène.

Famille Guy Grenier



Fn 1886, Honoréus Grenier, fils de Gabriel et de Sophie Tardif, s'installe sur le lot 385 et, en 1906, il acquiert le lot 386. En 1916, il fait donation de ses biens à son gendre Bernard Boucher. Honoréus s'établit au village de Notre-Dame-de-Ham, au 35 de la rue Principale. Il ouvre un magasin au rez-de-chaussée et un petit restaurant au premier étage, pour les voyageurs.

Bernard Boucher, cultivateur de Notre-Dame-de-Ham, vend, en 1944, à son fils Charlemagne Boucher; celui-ci y demeure jusqu'en 1959. Les années passent. Guy Grenier, fils d'Alfred et de Donalda Croteau, décide, le 13 octobre 1970, d'acheter cette terre ayant appartenu à ses ancêtres, le but étant de

faire bénéficier à son épouse Marie-Paule et ses enfants, du bon air et du beau paysage.

En 1977, Pierre, fils aîné, reçoit de ses parents le lot 20 A. En 1978, il s'y établit avec son épouse Lucie Tardif de Ham-Nord. Ils ont cinq enfants: Élyse, Charles, Jason, Gabriel et Dennys.

En 1983, François épouse, à Notre-Dame-de-Ham, France Picard d'Asbestos. Ils s'installent sur un coin de terre ayant appartenu, de 1917 à 1946, à son grand-père, feu Alfred Grenier. Ce couple a trois enfants: Marilyn, Jean-François et Dominic.

En 1992, Hélène s'installe avec sa fille Maryanne et son fils Danny. Les deux enfants sont baptisés à l'église de Notre-Dame-de-Ham.

Le 25 juin 1994, Marie-Josée épouse Gaétan Bernier en l'église de Notre-Dame-de-Ham. Ils ont un fils, Frédéric. Qui sait! Ces derniers viendront-ils un jour non seulement nous visiter, mais partager ce coin de terre.

Je rends hommage aux ancêtres de mon mari, qui ont travaillé péniblement au développement de ce milieu.

Félicitations. Bon centième anniversaire à Notre-Dame-de-Ham.



Mariage de Guy Grenier et de Marie-Paule.



Pierre Grenier.

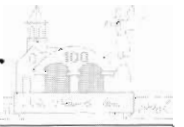


François et Hélène Grenier.



Marie-Josée Grenier.

Famille Pierre Grenier et Lucie Tardif



De l'union de Guy Grenier et de Marie-Paule Lecavalier, naît Pierre le 5 décembre 1955, à Longueuil. Aîné d'une famille de quatre enfants, il vint passer plusieurs fins de semaine et vacances d'été à la ferme de ses parents, qui se trouvait justement en partie à Notre-Dame-de-Ham. Affectionnant le sport, particulièrement le hockey, il fait l'heureuse rencontre, lors d'un tournoi dans le cadre du carnaval de Ham-Nord, d'une de ses duchesses, Lucie. Lucie, fille de Paul-Émile Tardif et de Rose-Éva Mercier, vit le jour à Ham-Nord, dans la maison familiale du rang des Chutes, le 15 octobre 1956. Elle est la 13^e d'une famille de 16 enfants.

Nous rendons hommage à notre grand-père Alfred Grenier, qui fut un pionnier

de la petite histoire de Notre-Dame-de-Ham.



Pierre et Lucie.

Leur mariage fut célébré en l'église Saints-Anges de Ham-Nord, le 15 octobre 1977. Ils entreprennent la construction de leur petit nid d'amour en mai 1978, à la sortie du village de Notre-Dame-de-Ham. Depuis, cinq oisillons sont venus égayer leur vie: Élyse, née le 3 février 1979, Charles P., né le 3 juin 1980, Jason, né le 19 janvier 1982, Gabriel, né le 2 juin 1989, Dennys, né le 16 mai 1991.

Élyse, Charles P. et Jason se distinguent particulièrement par leurs talents dans plusieurs disciplines musicales, dans les Harmonies Le Tandem, Le Boisé et L'Inspiration de Victoriaville.

Pierre oeuvre dans le domaine financier. Il débute sa carrière à la Banque Nationale (1975-1980), début janvier 1980, il devient directeur de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Ham, où il sera en fonction jusqu'en septembre 1982; par la suite, il accepte la direction de la Caisse populaire de Saint-Paul-de-Chester (1982-1992). Aujourd'hui, il exerce sa profession à la Caisse populaire de Kingsey-Falls, comme agent conseil en placement et crédit.

Lucie, reine au foyer, chef d'orchestre sans tambour ni trompette, met de la douce musique aux oreilles de tout ce beau monde, afin d'harmoniser leurs vies.



Charles P.

Gabriel.

Élyse

Jason

Dennys.

Famille Roger Groleau et Monique Bergeron

Roger, l'aîné de la famille d'Arthur Groleau et d'Yvette Goupil, est né le 29 juin 1938 à Saint-Rémi-de-Tingwick. Il a deux sœurs et trois frères, Adrien, Rachelle, Fernand, Marcel et Madeleine. Son père est décédé le 8 juin 1981, à l'âge de 81 ans, et sa mère, le 9 mars 1949, à l'âge de 41 ans, lors de la naissance du dernier-né.

Un petit mot sur Arthur. En auto, sur la grande route, avec Roger et sa femme, il s'exclame: «Batèche de crime, y avait juste un trou dans le chemin et y fallait qu'y passe dedans». Il fut pour Monique le meilleur des beaux-papas.

Roger travaillait principalement comme opérateur de machinerie lourde et était très habile dans ce métier. Le 15 juin 1963, il épouse Monique Bergeron, fille de Désiré Bergeron et de Jeanne-Rose Bilodeau d'Arthabaska. Elle est née le 18 juillet 1941, troisième des sept enfants de la famille. Elle exerça le métier de couturière pendant cinq ans chez «Victoria Shirt» à Arthabaska. Après son mariage, elle demeurera à la maison. La famille s'agrandit avec la naissance de quatre enfants et compte



Mariage.

maintenant en plus six petits-enfants.

Chantal, née le 7 avril 1964, est mère de deux enfants, Jonathan et Charlyne. Elle demeure à Drummondville où elle étudie au Cégep.

Michel, né le 19 juillet 1965, et sa conjointe Manon Gingras sont les parents d'Amélie et d'Annabel. Ils demeurent à Drummondville. Michel a été monteur de structure d'acier et il est maintenant camionneur.

Linda, née le 1^{er} avril 1967, travaille comme couturière chez Direction Mode. Elle demeure à Notre-Dame-de-Ham avec sa fille Karolane.

Patricia, née le 3 octobre 1974, et son conjoint Luc Girouard sont les parents de Cassandra. Ils demeurent dans l'ancienne maison de son père et de son grand-père paternel à Notre-Dame-de-Ham, sur le bord de la rivière Nicolet. Elle travaille au poste d'accueil de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis.

La mort ravit tôt Roger à sa famille; il est décédé le 3 août 1987 à l'âge de 49 ans.

La famille Groleau souhaite un bon centenaire à toute la population de Notre-Dame-de-Ham, en cette année 1998.



En arrière de gauche à droite : Patricia, Chantal, Michel et Linda. Assise en avant : Monique.

Famille Arthur Hébert et Jeannette Poirier

Ln août 1951, la famille s'installe à Notre-Dame-de-Ham, en provenance de Drummondville et opère le magasin général

de M. Émilien Caron, situé rue de l'Église. Ce commerce a été rasé par le feu vers 1965.

Arthur, en bon maquignon est souvent absent et Jeannette malgré sa frêle santé doit l'épauler tout en vaquant à ses travaux et en assurant l'éducation des enfants qui fréquentent l'école du village. Plus tard, quand vint le temps des études à l'extérieur, Arthur, qui est bien à l'aise avec les gens, devient «encanteur». Plusieurs se souviendront une fois... deux fois... trois fois... vendu!



À l'avant: Nicole 1 an.

À l'arrière: Colette, 8 ans; Gaston, 12 ans; Rita, 11 ans et Jeannette, 44 ans.

En octobre 1963, ce qui reste de la famille déménage à Sainte-Croix-de-Lobinière où Arthur met sur pied un commerce de vêtements. Après 12 ans de labeur, il vend son entreprise à Colette et son mari, qui l'exploitent encore aujourd'hui. Il passe les dernières années de sa vie à Drummondville, où il décède en 1988 à l'âge de 73 ans. Jeannette retourne à Sainte-Croix-de-Lobinière près de sa fille et décède le 25 octobre 1993, à l'âge de 85 ans.

Les enfants suivent leur route, chacun de leur côté.

GASTON (1940) est marié à Monique Bousquet, ils ont une fille Isabelle. Ils sont enseignants à la retraite et demeurent à Drummondville.

RITA (1941) est mariée à Richard Brulotte. Ils ont un enfant, Pierre, qui avec son épouse Carole leur ont donné trois petits-enfants: Mélanie, Jean-François et Chantal. Rita et Richard demeurent à Ham Nord.

COLETTE (1944), épouse de Réjean Daigle, a deux filles, Dominique et Marie-France. Cette dernière et son conjoint Yves sont les parents d'un fils, Félix. Ils demeurent à Sainte-Croix-de-Lobinière.

NICOLE (1951) a deux filles, Hélène et Nathalie et reste à Lévis.

Joyeuses Festivités à l'occasion du centenaire!



La famille, à l'occasion du 25^e anniversaire de mariage de Rita.

À l'avant: Dominique, Nathalie, Isabelle, Marie-France et Réjean.

À l'arrière: Hélène, Nicole, Gaston, Colette, Monique, Richard, Pierre, Rita, Jeannette, Arthur et Carole.

Famille Roland Hamel et Anita Potvin



Roland est né le 24 juillet 1910, fils de Lucien Hamel et de Norma Larivée. Il est le deuxième d'une famille de dix enfants.

Après ses études primaires à l'école du rang, il fréquente le Séminaire de Nicolet pendant cinq ans.

Le 6 octobre 1931, il épouse Anita Potvin, fille de Louis Potvin et d'Annie Rouleau. Le couple s'établit sur la ferme face à la demeure paternelle. Après quelques années, c'est à Victoriaville qu'il s'installe et Roland travaille comme aide-boucher.

De nouveau, Roland et Anita retournent à Notre-Dame-de-Ham; ensuite, ils déménagent à Drummondville, puis à Saint-Rémi-de-Tingwick en 1938, ils reviennent dans la paroisse natale de Roland, sur la ferme d'Hermann Charest. La famille demeure à cet endroit pendant 15 ans.

En 1953, Roland, Anita et sa famille déménagent à Black Lake. Il travaille à la mine Normandie jusqu'en 1976.

Au cours de l'année 1969, Roland acquiert un immense terrain qu'il fait cadastrer, défricher et fait construire les premières rues pour en faire un développement. En mémoire de son travail et de son dévouement, ce secteur est appelé «développement Hamel»; une rue

et un kiosque postal portant son nom rappellent son souvenir.

Il décède le 25 juillet 1980 à l'âge de 70 ans.

La famille compte 13 enfants dont 11 vivants:

Jean-Paul (Réjane Girouard), électricien à LAB (retraité);

Rolande, infirmière et professeur en psychiatrie au Cégep Saint-Laurent (retraîtée);

Gérard, décédé à l'âge de trois mois;

Jean-Guy (Francine Dostie), ferblantier à LAB;

Margo (Marguerite), enseignante et directrice au primaire (retraîtée);

Claude, décédé à l'âge de deux mois;

Gustave (Denise Boissonneault), technicien de laboratoire à LAB;

Yvon (Lisette Martineau), mécanicien à LAB;

Raymond, opérateur à l'ensachage à LAB (division Bell);

Pierrette (Claude Leclerc), enseignante au primaire (retraîtée);

Brigitte (Jacques Boies), travailleuse sociale à l'hôpital Charles-Lemoyne;

Michèle (Alain Lavolette), infirmière au Centre hospitalier de la région de l'Amiante;

Serge (Micheline Paquet), copropriétaire du marché d'alimentation Axep.

À cette grande famille s'ajoutent 16 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Toute la famille s'unit afin d'offrir ses meilleurs voeux pour un fraternel centenaire! Joyeuses festivités à toutes et à tous!

Hommage aux organisatrices et aux organisateurs.



Résidence actuelle de M. Rémi Descormiers dans laquelle Roland et sa famille ont demeuré 15 années (ancienne ferme d'Hermann Charest).



Anita et Roland à l'occasion de leur 45^e anniversaire de mariage, le 6 octobre 1976.



Famille de Roland et d'Anita. Photo prise le 31 décembre 1995.

À l'avant: Pierrette, Jean-Paul, Anita, Serge et Margo (Marguerite).

À l'arrière: Rolande, Raymond, Brigitte, Jean-Guy, Yvon, Michèle et Gustave.

Famille Henri-Louis Hamel



Henri-Louis Hamel est né le 31 décembre 1915, à Saint-Paul-de-Chester. Mes parents sont Lucien Hamel et Norma Larivée, demeurant dans le rang des Binette, à Saint-Paul-de-Chester. Aujourd'hui mes parents sont décédés, ma mère en 1950 et mon père en 1955. Dans ma famille, nous étions dix enfants dont six vivant aujourd'hui: moi, Henri-Louis, mes soeurs Marcelle, Jeanne-d'Arc, Imelda et Lucienne et mon frère Jacques. Ceux qui sont décédés sont mes frères Joseph, Hubert et Roland et ma soeur Rachel.

J'ai été baptisé et confirmé à Notre-Dame-de-Ham. J'ai été à l'école du rang, pour terminer mes études en sixième année. Depuis mon enfance, j'ai toujours été sur la ferme de mon père, pour l'aider. En 1944, j'ai épousé Ange-Cécile Grenier demeurant au coin de Saint-Philippe, à Saint-Paul-de-Chester. En 1946, j'ai pris la relève de mon père sur la ferme et par la suite dans la même année, nous avons adopté Paul-René Marceau. En 1971, nous avons laissé, notre ferme, à notre fils, pour aller demeurer à Victoriaville. J'ai par la suite travaillé au couvoir (Coopérative Fédérée) jusqu'en 1985. En 1994, nous avons célébré notre 50^e anniversaire de mariage. Notre passe-temps, aujourd'hui, est de jouer aux cartes.

HEUREUX CENTIEME ANNIVERSAIRE À TOUS.



Henri-Louis et Ange-Cécile Hamel.



Debout, en arrière: Hubert et Rolland. En avant: Lucien, Henri-Louis, Joseph, Norma et Marcelle.

Famille Louis Hudon



Louis Hudon, fils de Louis Hudon et d'Angèle Demers, est né le 6 octobre 1878 à Saint-Denis-de-Kamouraska. Il se marie le 7 janvier 1901, à Sanit-Paul-de-Chester, avec Alphonsine Gosselin, fille de Joseph Gosselin et de Basilice Poisson, née à Saint-Norbert-d'Arthabaska, le 8 septembre 1877.

Louis s'installa à Notre-Dame-de-Ham et ouvrit un petit magasin vers 1898. Au début de 1900, il acheta la maison familiale actuelle et déménagea son commerce qui prit de l'ampleur et devint un des plus importants de la paroisse.



1^{re} rangée: Annette, Rachel, Alphonsine et Gabrielle.
2^e rangée: Charles-Édouard, Charles-Auguste et Louis-Philippe.



Louis Hudon.

Il fut un des pionniers de Notre-Dame-de-Ham et il contribua, durant sa vie, à l'essor et au progrès du village. Malheureusement, il mourut subitement à l'âge de 48 ans, le 8 avril 1926. Son épouse est décédée le 20 juillet 1971, à l'âge de 93 ans.

De cette union naquirent sept enfants:

Gabrielle (9 août 1902), épouse d'Émile Côté, décédée le 25 janvier 1989;
Rachel (21 janvier 1904), infirmière durant quarante ans à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, décédée le

30 novembre 1992;
Alice Hudon (13 mai 1903);
Annette (21 décembre 1906), maître de poste pendant cinquante ans, décédée le 3 avril 1988;
Charles-Édouard (13 janvier 1909), époux d'Irène Breault, décédé le 27 mai 1972;
Charles-Auguste (13 janvier 1909), époux de Jeannette Breault, décédé le 22 mars 1974;
Louis-Philippe (1^{er} mai 1914), époux d'Octavine Beaulieu, décédé le 21 septembre 1996.

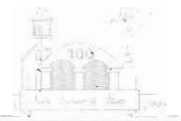


Alphonsine Gosselin.

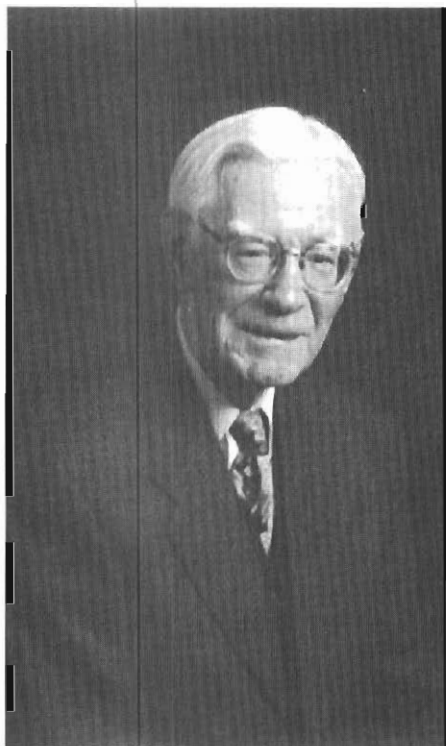


La maison familiale.

Famille Louis-Philippe Hudon



Louis-Philippe naquit le 1^{er} mai 1914 à Notre-Dame-de-Ham. Il épousa Octavine Beaulieu, le 6 novembre 1948, à Saint-Romuald-de-Lévis.



Louis-Philippe Hudon.

Après des études à Chambly-Bassin, Louis-Philippe revint à Notre-Dame-de-Ham et occupa le poste de secrétaire municipal. Il fut aussi directeur de la Caisse populaire.

Peu après, il déménagea à Québec et occupa le poste de directeur de la Caisse populaire Saint-Dominique durant trente ans.

Louis-Philippe et Octavine eurent deux enfants, Paul et Yves.

Pour Louis-Philippe, Notre-Dame-de-Ham était son coin de nature préféré pour lequel il avait un attachement très marqué. Il décéda le 21 septembre 1996, son épouse l'avait quitté le 16 novembre 1993.

Bonnes célébrations du centenaire.



Famille Yves Hudon. Avant: Émie et Lukas. Arrière: Yves et Marielle.



Octavine Beaulieu



Famille Paul Hudon. Éveline, Michelle, Sébastien et Paul.

Famille Charles-Auguste Hudon et Jeannette Breault

Charles-Auguste Hudon, fils de Louis Hudon et d'Alphonsine Gosselin, voit le jour le 13 janvier 1909. Le 9 août 1937, il unit sa destinée à Jeannette Breault, née à Wotton, le 13 juin 1912. Elle est la fille de Laura Parizeau et de Berthéus Breault.

De leur union naissent sept enfants: Louise, Jean-Charles, Ghislaine, Guy,

Denis, Francine et Daniel. La lignée compte 16 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Avec son frère jumeau, Charles-Édouard, Charles-Auguste s'associe, sous le nom de Hudon et frères: fabricant de boîtes à fromage et magasin général. Dans les fromageries du Québec et de la Nouvelle-Angleterre, Charles-Auguste assure la

livraison des boîtes à fromage. Généreux et serviable, il s'implique à titre de conseiller municipal, de marguillier et de membre des Chevaliers de Colomb. Il décède le 22 mars 1974, à l'âge de 65 ans. Jeannette, tout en vacant à sa tâche de mère, voit à l'administration des deux commerces; de plus, avec l'aide de son mari, elle gère le magasin général. Dévouée à sa paroisse, elle occupe le poste d'organiste, pendant plus de 25 ans.

Aujourd'hui, elle vit paisiblement en foyer à Victoriaville et garde l'espoir de revenir dans son village.

Elle émet le souhait d'être présente aux fêtes du centième anniversaire et félicite tous les organisateurs.



De gauche à droite: Denis, Francine, Ghislaine, Jeannette, Jean-Charles, Louise, Daniel et Guy.



Au centre: Charles-Auguste Hudon.



De gauche à droite: Charles-Auguste, Jeannette, Charles-Édouard et Irène.



Maison familiale et magasin général.

Famille Charles-Édouard Hudon et Irène Breault

Le 9 août 1937, à Notre-Dame-de-Ham, les jumeaux Charles-Édouard et Charles-Auguste, fils du pionnier Louis Hudon, épousent deux soeurs Breault de Wotton, Irène et Jeannette.

Du couple Charles-Édouard et Irène naissent dix enfants: François, Nicole,

En plus de sa tâche familiale, Irène est très engagée dans la communauté. Elle est présidente du Cercle de fermières, elle organise à maintes reprises des banquets pour des fêtes, des mariages et pour la visite de dignitaires ecclésiastiques. Avant-gardiste, elle coordonne et accueille à Notre-Dame-de-Ham, en 1976, un Congrès d'hygiénistes en ali-

mentation naturelle.

Toute la famille Charles-Édouard est grandement engagée dans diverses activités communautaires comme les défilés de la Saint-Jean-Baptiste, le 15^e anniversaire du Mouvement Lacordaire, l'Oeuvre des Terrains de Jeux (O.T.J.), les séances de cinéma à la salle paroissiale (prix d'entrée 10¢), le 60^e anniversaire de la paroisse, la bénédiction de l'orgue, etc..

François, l'aîné de la famille, est le seul prêtre à être ordonné à Notre-Dame-de-Ham, le 9 juin 1963 par Mgr Georges Cabana et y célèbre sa première messe. C'est un moment de rassemblement paroissial.

Après le décès de Charles-Édouard en 1972, à l'âge de 63 ans, Irène, malgré des problèmes de santé, continue à être le pilier de la famille. Elle est un exemple de courage et de ténacité jusqu'à sa mort à l'âge de 78 ans, le 13 juin 1991.

La famille Charles-Édouard Hudon souhaite à tous de joyeuses retrouvailles et des fêtes heureuses pour le 100^e anniversaire.



Maison familiale à Notre-Dame-de-Ham.

Jacques, Andrée, Michel, Pierre, Reine, Marie, Claire et Louis.

Aujourd'hui, la famille compte 21 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les frères Hudon sont des employeurs importants dans le village. Pendant plus de trente ans, Charles-Édouard administre la manufacture de boîtes à fromage tandis que Charles-Auguste, secondé de Jeannette et d'Irène, gère le magasin général de la place.

Par leur implication constante, Charles-Édouard et Irène contribuent grandement à l'essor de la paroisse. Le couple s'active dans plusieurs mouvements sociaux de l'époque. Charles-Édouard est président et membre très actif du Mouvement Lacordaire et des Chevaliers de Colomb, et il est marguillier.



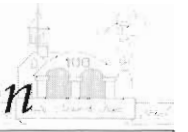
Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, le 9 juin 1963, ordination de François Hudon.

De gauche à droite:

1^{re} rangée: Andrée, Claire, Irène, Louis, François, Charles-Édouard, Reine et Nicole.

2^e rangée: Jacques, Pierre, Marie et Michel.

Famille Guy Hudon et Monique Breton



Guy, fils de Charles-Auguste Hudon et de Jeannette Breault, voit le jour le 31 août 1944 à Notre-Dame-de-Ham. Il est le quatrième d'une famille de sept enfants. Après ses études primaires, il poursuit au cours classique à Sherbrooke et à Victoriaville pendant six années. En 1963, il est sur le marché du travail à Montréal: commis à l'expédition et à la réception et camionneur.

Le 23 décembre 1967, il épouse Monique Breton en l'église Saint-Jacques de Montréal. Celle-ci est native d'Inverness et fille de Joseph Breton et d'Albertine Pelletier, benjamine d'une famille de 15 enfants. Après avoir enseigné quelques années, Monique entreprend son cours d'infirmière. Elle travaille successivement en Californie, à Baie-Comeau, à Inuvik, à Saint-Lambert et à Rivières-des-Prairies.

En 1972, c'est l'achat d'un chalet à Notre-Dame-de-Ham et la venue d'un premier enfant qui leur donne le goût de s'y établir. Depuis 1974, ils y demeurent en permanence. En 1980, ils acquerront la maison de leur tante Irène Hudon. Cinq enfants composent leur famille:

Guillaume, né le 29 novembre 1972, étudiant à Polytechnique, quatrième année, génie chimique;

Sabrina, née le 2 août 1974, a terminé son baccalauréat en enseignement à l'Université de Sherbrooke;

Raphaël, né le 21 janvier 1976, étudiant en graphisme au cégep d'Ahuntsic;

Grégoire, né le 3 janvier 1981, étudiant au secondaire III à la Polyvalente Le Boisé;

Violaine, née le 27 avril 1983, étudiante au secondaire I à l'école Le Tandem.

Depuis l'arrivée des enfants, Guy a tenu le rôle de père à la maison tout en travaillant à temps partiel à l'occasion. De plus, il s'implique localement: loisirs, bibliothèque, Caisse populaire, comme marguillier et maire. Il est présentement con-

seiller municipal et siège au conseil d'administration de la Corporation de développement touristique des Bois-Francs et à la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs. Monique, en plus de son rôle de mère, poursuit son travail comme infirmière en soins à

domicile. Elle est très présente à ceux et celles qui la sollicitent.

Que la tenue de notre centenaire soit un élan de vitalité pour l'avenir. Bon succès.



Monique et Guy.



De gauche à droite:

1^{re} rangée: Violaine, Monique, Guy et Sabrina.

2^e rangée: Guillaume, Raphaël et Grégoire.

Famille Gabrielle Lacourse et Alcide Payeur

Ma vie à Notre-Dame-de-Ham et celle de mes ancêtres.

Voici le résumé de mes ancêtres du côté maternel. Mon grand-père Pierre Bélaïr Sr. est né à Arthabaska, où sont les Verville. Je ne sais pas sa date de naissance. Il a été cultivateur dans le 2^e Rang de Notre-Dame-de-Ham, sur le lot 26. Il est décédé le 5 novembre 1914 à l'âge de 60 ans.

Ma grand-mère Malvina De Morasse, fille d'Isaïe De Morasse, est née le 10 août 1858 à Notre-Dame-de-Ham. Elle est décédée le

18 novembre 1934 à l'âge de 76 ans.

Mon père, Joseph Lacourse, est né le 13 juillet 1886 à Saint-Adrien-de-Ham et est décédé le 9 octobre 1922 à Debden, Saskatchewan. Ma mère, Grazilla Bélaïr, est née à Notre-Dame-de-Ham le 19 septembre 1893.

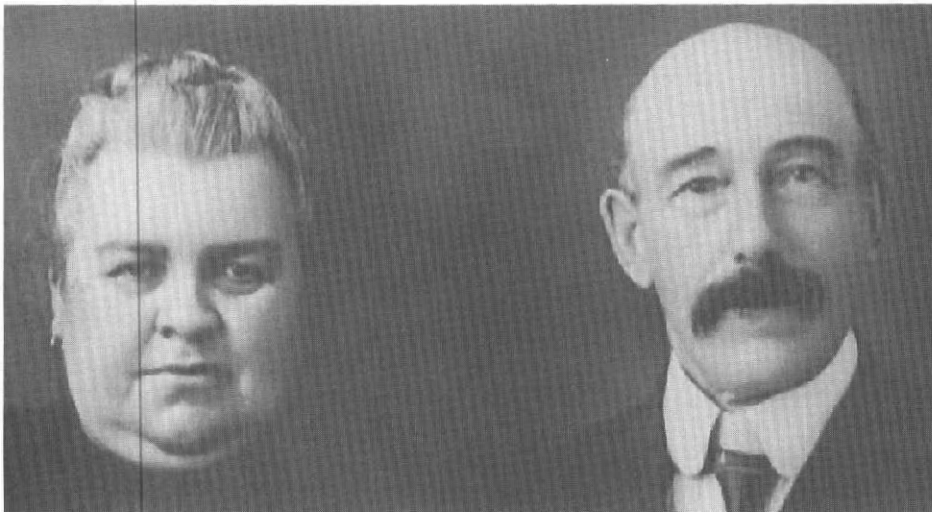
Elle est décédée le 25 novembre 1918, à Debden, Saskatchewan à l'âge de 25 ans, laissant trois orphelins: moi, Gabrielle la plus âgée, Alma et Rolland qui est décédé.

Mes parents ont monté dans l'ouest canadi-

pour Hudon & Frères comme chauffeur de camion, du mois de mai au mois de novembre.

Mon événement le plus heureux a été celui où j'ai été chercher Thérèse, le 19 novembre 1946. Les événements malheureux ont été le décès de mon époux et celui de mon fils Baumé. Ma grande joie est lorsque je retourne à ma paroisse natale.

Bon 100^e anniversaire et bon succès dans toutes vos entreprises.



Mes grands-parents maternels, Pierre Bélaïr (premier maire) et son épouse Malvina De Morasse.



De gauche à droite: Gabrielle, 16 ans, Germain Lavigne, deux cousines américaines et Albert Maillot. Le boeuf appartenait à Henry Maillot.



Mes parents, Joseph Lacourse et Grazilla Bélaïr.

en à Debden, Saskatchewan, en 1916. Mon père travaillait sur le chargement des wagons.

Moi, je suis née à Notre-Dame-de-Ham, le 7 avril 1914. J'ai passé mon enfance à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke où j'ai fait toutes mes études. J'ai épousé Alcide Payeur, le 28 février 1933 à Notre-Dame-de-Ham. De cette union sont nés trois enfants: Gisèle, Jean-Louis et Baumé, qui est décédé le 10 avril 1995. Nous avons aussi adopté Thérèse, à l'âge de neuf mois.

J'ai été opératrice-téléphoniste d'octobre 1942 au 31 août 1953 et secrétaire des fermières de novembre 1947 à 1953. J'ai fait partie du Cercle de fermières de mai 1936 à août 1953, année de mon départ de Notre-Dame-de-Ham.

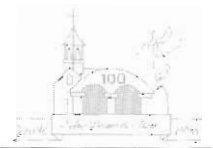
Mon époux, Alcide Payeur a travaillé 16 ans



Ma famille:

Assise en avant: Thérèse. au centre: Alcide et Gabrielle. en arrière: Baumé, Gisèle et Jean-Louis.

Famille Désiré Langlois



Heureux centième anniversaire à tous.

Jeannine Langlois.



Désiré Langlois, né le 19 janvier 1899, fils d'Octave Langlois et d'Exilia Payeur a épousé Adiana Fortier, née le 3 novembre 1901. Ils se sont mariés au mois de septembre 1921.



La famille Langlois.

De gauche à droite:

1^{re} rangée: Yvan, Richard et Fernand.

2^e rangée: Marie-Paule, Anita, maman, Germaine et Jeannine.



Désiré Langlois et son fils Richard, au restaurant à Garthby. Il passait le courrier de Garthby à Ham-Nord, tous les jours. Cette photo fut prise en 1943.

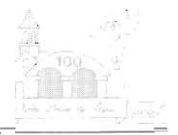
Mon père est décédé le 2 janvier 1958, à l'âge de 58 ans.



Maman, chez son fils Richard, en compagnie de son petit-fils Étienne, le dernier de la lignée des Langlois.

Ma mère est décédée le 8 janvier 1994, à l'âge de 92 ans.

Famille Elzéar Langlois



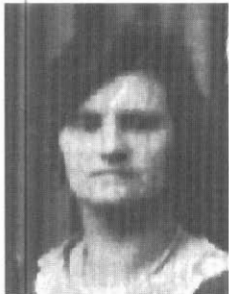
De la lignée d'Octave Langlois, marié le 25 juillet 1887 à Ham Nord à Exilia Payeur, veuve d'Isaac Fortier.

Elzéar: Premier mariage, le 23 octobre 1923 avec Rose-Anna Giguère.

Deuxième mariage, le 11 novembre 1940 avec Lucie-Anna Giguère.

Troisième mariage, le 22 août 1959 avec Marie-Rose Giguère.

Octave établi sur une ferme agricole dans le 2^e Rang Sud de Notre-Dame-de-Ham, cultive sa terre l'été, et l'hiver, il travaille



Rose-Anna Giguère, décédée. Premier mariage à Saint-Anges de Ham-Nord, 1923.

dans le bois. Ayant une famille de neuf enfants à nourrir, dans ces années-là, ils vivaient des biens de leur ferme: bois de chauffage, légumes, viande de boeuf et de lard, sucre et sirop d'érable, la laine et le lin pour l'habillement, etc..

En 1923, quand Elzéar se maria, il continua à développer cette ferme jusqu'en 1972. Donc, cette ferme du 2^e Rang Sud

de Notre-Dame-de-Ham a été la propriété de la famille Langlois environ une centaine d'années.

Comme Elzéar aimait beaucoup taquiner, il ne manquait pas sa chance de faire courir le poisson d'avril à sa femme. Ce jour-là, il y avait toujours beaucoup d'eau en bas de la côte, ah!, ah!



Octave Langlois et Exilia Payer, parents d'Elzéar Langlois.



Elzéar Langlois (décédé) et Marie-Rose Giguère (troisième épouse). Troisième mariage, le 22 août 1959.



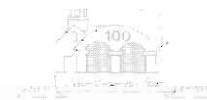
De gauche à droite:

1^{re} rangée: assis: Elzéar Langlois et Lucie-Anna (deuxième épouse), décédée.

2^e rangée: Jean-Denis (décédé), Marcel et Madeleine.

3^e rangée: Leo-Paul, frère jumeau, Jacqueline, Laurianne (décédée), Gertrude, Henri-Paul, frère jumeau, Rollande, Thérèse et Gérard (décédé).

Famille Léo-Paul Langlois



C'est par un triste tournant de la destinée que le 8 septembre 1937, Mme Elzéar Langlois, née Rose-Anna Giguère, mourut en donnant naissance à des jumeaux, Léo-Paul et Henri-Paul.

La famille Elzéar Langlois comptait déjà six enfants, à cette époque. Le frère d'Elzéar, Théodore prit à sa charge Léo-Paul. Théodore et son épouse, Alma Brunelle, deux êtres d'une grande bonté avaient déjà recueilli, six ans plus tôt, Paul-Émile Giguère.



En médaillon: Rose-Alma Giguère, mère de Léo-Paul.

Elzéar Langlois et sa troisième épouse, Marie-Rose Giguère.



Mme Gisèle Ruelle, épouse de M. Paul-Émile Giguère.

À l'âge adulte, Paul-Émile s'établit à Montréal. Il était entrepreneur en construction. Il épousa Gisèle Ruel de Disraëli. Ils eurent quatre enfants. Il est maintenant à la retraite et s'occupe de son bloc appartement à Montréal.

Léo-Paul succède à son oncle sur la ferme. Il devient à son tour un fermier en 1961. Il épouse, le 14 août 1965, Olivette Hasllam de Saint-Camille, née le 1^{er} avril 1940. Elle le seconde dans son entreprise agricole.

De cette union naquirent quatre enfants: Marielle, le 18 octobre 1966; André, le 15 octobre 1968; Donald, le 9 décembre 1970 et Gilles, le 3 mai 1977.

La famille Léo-Paul Langlois est fière de vivre dans un milieu aussi magnifique que Notre-Dame-de-Ham. Rappelons-nous de son histoire qui est la nôtre. Bon centenaire à tous.



Mme Alma Brunelle, épouse de M. Théodore Langlois, parents adoptifs de Léo-Paul Langlois. Le bébé est Marielle Langlois.



Famille Léo-Paul Langlois et Olivette Hasllam.

De gauche à droite:

1^{re} rangée: Marielle, Olivette et Léo-Paul.

2^e rangée: Donald, André et Gilles.

Famille Rolland Langlois et Thérèse Perreault

En 1947, Rolland et Thérèse ont acheté la terre d'André Côté, père adoptif de Rolland. Avant lui, Narcisse Payeur le défricheur (1898-1915) et Edmond Côté (1915-1928) l'avaient précédé comme propriétaire.

Homme fort, habile et travaillant, Rolland a dû trimer dur pour élever sa famille. En plus de sa tâche de cultivateur, il a exercé le métier de sucrier, de bûcheron, de journalier au moulin à scie, de chauffeur d'autobus d'écoliers (19 années) et enfin, récupérateur d'animaux morts. Il est décédé en 1988. Pendant 68 années, il aura vécu dans le 1^{er} Rang de Notre-Dame-de-Ham.

Thérèse, fille d'Albert Perreault et de Marie-Anne Rondeau, a eu dix enfants et 27 petits-enfants. Sa terre a toujours été sa grande fierté. Soucieuse de toujours l'améliorer, elle a participé à toutes les tâches qui s'y rattachaient: les semences, l'entretien des clôtures, la plantation d'arbres et la traite des vaches. Femme de foi, d'une capacité physique extraordinaire, elle a enseigné à sa progéniture le goût et la satisfaction du travail accompli. Elle a travaillé pendant dix ans dans un atelier de couture. Aujourd'hui, à la retraite, elle demeure toujours une femme active. Les fleurs, comme toujours demeurent sa grande passion. D'ailleurs, plusieurs prix ont reconnu son savoir-faire comme horticultrice de talent.



Marie-Anne Rondeau (1905-1984) et Albert Perreault (1902-1984).



Alfred Langlois (1883-1926) et Délima Gauthier, née en 1894.



Délima Gauthier (1894-1957), épouse en secondes noces (1926), d'André Côté. André Côté (1898-1988).



Thérèse Perreault et Rolland Langlois. Mariage le 30 août 1947.

Famille Rolland Langlois et Thérèse Perreault (suite)



Famille Rolland Langlois et Thérèse Perreault.

De gauche à droite:

Assis: Claude, Thérèse (mère), Francine, Rolland (père) et Nicole.

Debout: Diane, François, Yvon, Jules, Pierre, Réjean et Louise.

Les enfants:

Guillaume, Olivier et Anne-Sophie.

Réjean et sa conjointe Élisabeth Fafard.

Claude, marié à Lise Leblond. Leurs enfants: Stéphane et Daniel.

Francine, mariée à Yves Roy. Leurs enfants: Mathieu, Jonathan et Alexandra.

Bon centenaire à tous!

Yvon, marié à Diane Leblanc. Leurs enfants: Martin, Mélanie et Styve.

Nicole, mariée à Normand Hinse. Leurs enfants: Julie et Marie-Josée.

Pierre, marié à Lyne Leblanc. Leurs enfants: Maxime, Luc et Philippe.

Diane, mariée à Marcel Gagnon. Leurs enfants: Jean-François, Sylvain et David.

François, marié à Maryse Pépin. Leurs enfants: Marie-Pierre, Sébastien et Andrée-Anne.

Jules, marié à Lucie Bélair. Leurs enfants: Alain, Roxanne (décédée), Alexandre et Marie-Christine.

Louise, mariée à Pierre Laroche. Leur enfant: Pierre-Luc. Deuxième mariage avec Bruno Fortier. Leurs enfants:



Enfin, la famille Langlois a vécu des jours heureux sur la côte. C'est toujours un grand plaisir d'y retourner pour admirer la nature... et se souvenir du bon temps passé en ce lieu.

Famille Rolland *L*anglois et Thérèse *P*erreault (suite)



Nicole



Thérèse



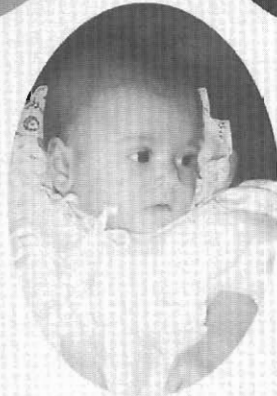
Rolland



Claude



Louise



Gabrielle
4^e génération



Yvon



Diane



Réjean



Pierre



Jules



Francine



François

Les ancêtres Lavigne



Le premier ancêtre de la famille Lavigne, Nicolas Rivard, sieur de Lavigne, venait de la

paroisse Saint-Aubin-de-Tourouvre, Mortagne-au-Perche (Orne), aujourd'hui Normandie. Né le 16 juin 1617, il signe

son contrat d'engagement pour le Canada, le 6 mars 1648. Il épouse Catherine Saint-Père, le 21 juin 1643 à



Émilie Thérien et Léo Lavigne devant les bâtiments de la grange-étable, lors de leur mariage, le 24 juin 1936.



Léo Lavigne devant la porte de la fromagerie, dans le 2^e Rang de Notre-Dame-de-Ham, en juin 1940.

Trois-Rivières. Il était Capitaine de milice.

Ses descendants en ligne directe, jusqu'à la 11^e génération, furent:

PIERRE, marié à Catherine Trottier, à Batiscan, le 9 janvier 1685;

FRANÇOIS, marié à Marie Madeleine Turcot en premières noces, le 26 février 1712 et à Marie Renée Caron en deuxièmes noces, le 18 septembre 1724, à Batiscan;

FRANÇOIS jr., marié à Marie Joséphe Deshaies dit Saint-Cyr, le 20 janvier 1753, à Batiscan;

ANTOINE Lavigne, marié à Geneviève Pépin, le 5 février 1787, deuxième mariage à Marie Sévigny, le 18 mai 1792

Les ancêtres Lavigne (suite)



et le troisième mariage à Angélique Gauthier, le 7 mai 1806;

ALEXIS Lavigne, marié, à Blandford, le 4 avril 1842, à Adélaïde Luneau; (Les enfants d'Alexis et d'Adélaïde sont Philomène, née le 15-01-1843; Théophile, né le 25-12-1844; Hermine, née le 14-01-1847; Charles Eugène, né le 26-02-1849; François Nérée Amédée, né le 22-02-1853; Marie Mathilde, née le 19-03-1851; Marie Agnès, née le 23-06-1855; Marie Auxilia Exilia, née le 15-01-1858; Joseph Médard, né le 15-05-1860; Marie Adélaïde et Marie Odile, jumelles, nées le 26-12-1861; Louis Gonzague, né le 07-03-1865, tous à Saint-Norbert d'Arthabaska);

CHARLES Lavigne, marié, à Saint-Norbert, le 1^{er} août 1870, à Philomène Roberge, a élevé sa famille dans le rang des Binette, à Notre-Dame-de-Ham; (les enfants de Charles et de Philomène sont

Marie Adélaïde Délina, née le 21-07-1871; Adélard, né le 09-07-1873; Théophile, né le 22-05-1875; Ludger, né le 04-05-1877; Marie Victoria, née le 05-05-1879; Joseph, né le 04-04-1881; Louis Johnny, né le 29-04-1883; Médard, né le 29-06-1885; Ernest, né le 26-05-1887; Alma, née le 1888; Lumina, née le 20-07-1890; Marie Éva, née en 1893; Maria, née le 07-01-1895.);

THÉOPHILE Lavigne, marié à Hermine Lacourse, le 16 janvier 1899, a élevé sa famille dans le 2^e Rang de Notre-Dame-de-Ham; (les enfants de Théophile et d'Hermine sont: Yvonne, née le 11-03-1900; Rosilda, née le 02-10-1901; Napoléon Paul, né le 27-12-1902; Ovila, né le 02-04-1904; Blanche, née le 04-02-1906; Jeanne, née le 15-03-1907; Germaine, née le 25-09-1908; Léo, né le 27-11-1909; Annette, née le 07-12-1910; Irène, née le 26-07-1912; Germain, né le 10-05-1914; Jean-Louis, né le 03-01-1916;

Hervé, né le 29-04-1917; Maurice, né le 09-06-1919; Raymond, né le 14-09-1920; Rolland-Ubald, né le 19-04-1922; Fernand, né le 18-04-1923; Ubald, né le 28-03-1925); LÉO Lavigne, marié à Émilie Therrien, le 24 juin 1936, à Saint-Adrien-de-Ham, demeurait à Notre-Dame-de-Ham, il avait la fromagerie dans le 2^e Rang; (Les enfants de Léo et d'Émilie qui sont nés à Notre-Dame-de-Ham sont Rollande, née le 2. 05-1937; Jacqueline, née le 18-07-1938; Pierrette, Yvan et Jean-Guy sont nés à Saint-Rémi-de-Tingwick.)

YVAN a deux garçons et un petit-fils.

JEAN-GUY a un garçon.

Texte et recherche: Rollande Lavigne Gosselin.

Félicitations et bon centième anniversaire à tous.



Famille de Théophile Lavigne.

De gauche à droite:

Devant: Napoléon Paul, Annette, Germaine, Hermine Lacourse, Théophile Lavigne, Blanche, Ubald et Germain.

Derrière: Fernand, Yvonne, Léo, Rosilda, Jean-Louis, Jeanne, Maurice, Irène et Raymond.

Paul (Napoléon) Lavigne et Yvonne Poisson



L'ancêtre des Lavigne, Nicolas Rivard, Sieur de Lavigne est arrivé au Canada en 1648. Il était originaire de Saint-Aubin-de-Tourouvre, en Perche, aujourd'hui Normandie. Il a épousé Catherine Saint-Père en 1653 et ils eurent dix enfants qui laissèrent une nombreuse descendance.



*Famille Paul Lavigne
De gauche à droite: en avant: Marielle,
Monique, Claudette et Madeleine.
En arrière: Paul, Paul-Doris, Jeannine et
Marie-Andrée dans les bras d'Yvonne.*

Paul Lavigne, né le 27 décembre 1902, est le fils de Théophile Lavigne et d'Ermine Lacourse. Le 14 juin 1927, il a épousé Yvonne Poisson, née le 25 mars 1909, fille de Delphis Poisson et d'Eugénie Nault. Lui et son épouse vécurent dans le 2^e Rang, dans le 10^e Rang, ainsi que dans le village de Notre-Dame-de-Ham jusqu'en 1948 et ils déménagèrent ensuite à Victoriaville. Paul Lavigne est décédé le 21 septembre 1977.

De cette union sont nés neuf enfants dont sept sont toujours vivants:

Paul Doris, né le 9 juin 1925, marié à Rita Deshaies;

Jeannine, née le 10 octobre 1930, mariée à Clément Gagné;

Réal, né le 26 avril 1933, décédé en 1934;

Marielle, née le 13 décembre 1934, mariée à Ubald Houle;

Madeleine, née le 30 mai 1936, mariée à Maurice Michel et remariée en secondes noces à Ronald Fleury;

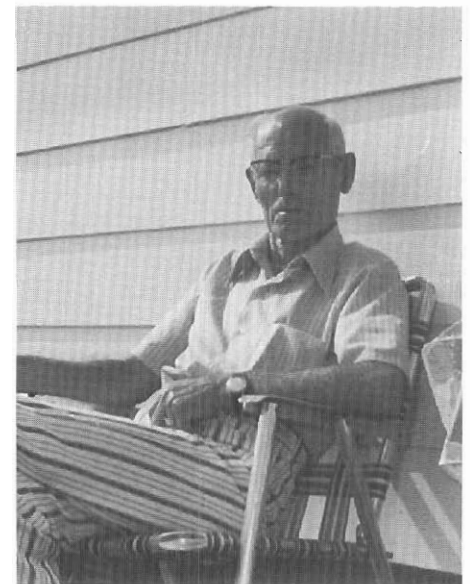
Monique, née le 24 octobre 1940, mariée à Yvon Pelletier;

Claudette, née le 30 décembre 1941, mariée à Bertrand Lemay;

Marie-Andrée, née le 19 mars 1945, mariée à Pierre Kirouac;

Diane, née le 13 octobre 1950 et décédée le même jour.

Toutes ces unions ont donné 22 petits-enfants, 31 arrière-petits-enfants et 6 arrière-arrière-petits-enfants.



Paul Lavigne.



De gauche à droite: Marielle, Claudette, Monique, Jeannine, Yvonne Poisson, Marie-Andrée, Paul-Doris et Madeleine.

Famille Germain Lavigne et Rachel Paquette



Le 10 mai 1914, naît dans le 2^e Rang Sud de Notre-Dame-de-Ham, Germain Lavigne, fils de Théophile Lavigne et d'Hermine Lacourse. Ces derniers, originaires de Saint-Rémi-de-Tingwick, possédaient cette terre depuis 1906.

Germain est le 11^e d'une famille de 18 enfants. Tout en cultivant la terre pater-

nelle, il travaille pour les cultivateurs de la région avec sa moissonneuse-batteuse.

En 1944, il épouse Rachel Paquette de Ham-Nord, fille de Napoléon Paquette et d'Imelda Comtois. Le couple s'installe sur la ferme paternelle et Germain en devient propriétaire avec son frère Maurice, en 1946. Deux ans plus tard, il rachète la part de Maurice.

De cette union naissent six enfants: Ginette, Ghislain, Jeannot, Claude, Gaétan, François.

En plus d'assumer les tâches de cultivateur, Germain Lavigne travaillera chez Hudon et Frères avant d'être engagé au ministère de la Voirie.

DESCENDANTS DE RACHEL ET DE GERMAIN LAVIGNE

Ginette et son époux Paul-André Chenard.
Leurs enfants: Emmanuelle et Jean-François.

Ghislain et son épouse Monique Chénard.
Leurs enfants: Philippe, Mathieu et

Roxanne.

Jeannot et son épouse Johanne Martel.
Leurs enfants: Jean-Luc, Mélanie et Marie-Noël.

Claude de son premier mariage avec Chantal Martel.

Leurs enfants: Valérie et Audrey.
Sa conjointe actuelle Louise Danault, mère de Nancy et de Julie.

Gaétan et son ex-conjointe Isabelle Groleau.

Leurs fils: Francis.
Puis son ex-conjointe Manon Corbeil.
Leurs enfants: Maxime et Amélie.
Sa conjointe actuelle Jacqueline Hélie, mère d'Isabelle, Maryse, Emmanuelle et Sébastien.

François et son épouse Johanne Huppée.
Leurs enfants: Alexandre, Michael et Pier-Olivier.

Johanne est aussi mère de Dany, Stéphane et Martin Beauchesne, issus d'un premier mariage.

Ginette, Ghislain, Jeannot, Claude et François habitent Notre-Dame-de-Ham, tandis que Gaétan vit à Sainte-Anne-du-Sault.



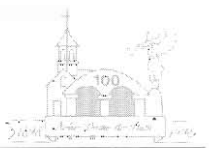
Germain Lavigne et Rachel Paquette.



Famille Germain Lavigne.

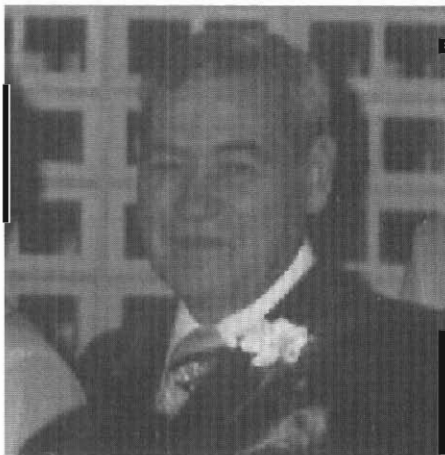
De gauche à droite: François, Jeannot, Ginette, Ghislain, Claude et Gaétan.

Ubald Lavigne et Lucille Perreault



Ubald, né le 28 mars 1925, est le dernier d'une famille de 18 enfants. Il est le fils de Théophile Lavigne et d'Hermine Lacourse. Très tôt, il quitte l'école pour aider à la ferme de ses parents. Après, il travaille plusieurs années à la manufacture Hudon & Frères comme scieur et réparateur de scie à bois. Malheureusement, à la suite d'un grave accident de travail à cette manufacture, il a dû abandonner ce travail. Malgré son handicap à une jambe, Ubald a appris le métier de boucher et y a travaillé pendant une vingtaine d'années, entre chez Robert Leblanc et le Marché public de Victoriaville. Il est décédé subitement à sa demeure, le 20 juillet 1981, à l'âge de 56 ans.

Lucille, née à Saint-Adrien-de-Ham le 6 mars 1930, est la deuxième d'une famille



Ubald Lavigne, décédé le 20 juillet 1981. 56 ans.



Maison paternelle.

de 14 enfants. Elle est la fille d'Albert Perreault et de Marie-Anne Rondeau. Vers l'âge de dix ans, elle déménage à Notre-Dame-de-Ham, fait ses études primaires et secondaires à l'école du rang. Elle est allée étudier à l'École normale de Sherbrooke pour devenir professeur d'école. À l'âge de 16 ans, elle commence à enseigner dans les écoles de Notre-Dame-de-Ham, Saint-Adrien-de-Ham, Saint-Paul-de-Chester, à l'école Saint-David de Victoriaville et finit sa carrière à l'école primaire de Ham-Nord, après 35 ans de service.

À sa retraite, Lucille a quitté Notre-Dame-de-Ham pour aller vivre à Varennes, proche de ses enfants déjà installés là depuis des années.

Ubald et Lucille se sont mariés à Notre-Dame-de-Ham le 21 août 1948. Le couple a donné naissance à cinq enfants.



De gauche à droite:

En arrière: Jacques, Danielle, Denis et Michel.

Au centre: Claudette, Annie, Johanne, Maryse et Marcel. En avant: Mario et Lucille.



Les petits-enfants d'Ubald et de Lucille.

Marcel, l'aîné, marié à Maryse Desharnais, est venu demeurer à Varennes où il a travaillé comme boucher, gérant des viandes et technicien. Ils ont trois enfants: Patricia, 22 ans, Martin, 20 ans et Charles, 15 ans.

Jacques, marié à Claudette Leclerc, est venu s'installer à Varennes où il travaille dans la construction. Il travaille à son propre compte comme tireur de joints. Ils ont trois garçons: Steve, 17 ans, Jean, 15 ans et Marc, 11 ans.

Denis, marié à Danielle Trottier, est venu lui aussi demeurer à Varennes où il travaille comme boucher et comme assistant-gérant dans les viandes. Ils ont trois enfants: Stéphanie, 17 ans, Claudia, 15 ans et Guy, 12 ans.

Johanne, mariée à Michel Boudreau, est infirmière. Le couple demeure à Repentigny et ils ont une fille, Amélie, quatre ans.

Mario, marié à Annie Giard, travaille d'abord comme inspecteur des viandes et ensuite comme inspecteur de produits laitiers. Ils demeurent à Sainte-Julie et ont deux enfants: Marc-Antoine, cinq ans et Anne-Marie, deux ans.

La famille Lavigne a vécu de très bons moments à Notre-Dame-de-Ham. Les grands-parents Lavigne ont demeurés avec eux. La grand-mère Hermine est décédée en 1953 et le grand-père Théophile, lui, a demeuré 20 ans avec eux. Il était très connu et aimé de son entourage. Il est décédé à l'âge de 93 ans 6 mois, le 25 novembre 1968.

Malgré ses nombreuses activités, la famille Lavigne était toujours heureuse de recevoir beaucoup de visiteurs, parents et amis. Beaucoup de gens doivent se souvenir du bon temps et des belles soirées passées sur la grande galerie de la maison paternelle.

La famille garde de très bons souvenirs de leur vie à Notre-Dame-de-Ham.

Joyeuses fêtes du centenaire!

Famille Adélar Lapointe et Marielle Roy

Originaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska, Adélar Lapointe, cinquième d'une famille de dix enfants, naît le 25 juin 1930, fils de Philippe Lapointe et de Marie-Louise Lapointe.

Au printemps 1956, à la recherche d'un emploi, il part à l'aventure et se retrouve dans la région des Cantons de l'Est. Au cours de son voyage, il rencontre un ami qui lui demande de s'associer, afin de construire un garage à Notre-Dame-de-Ham pour y exercer le métier de mécanicien. Adélar acheta le terrain, et ils se lancèrent en affaire. Quelques mois plus tard, après quelques difficultés, le destin fit que seul Adélar demeura dans la région.

Adélar fut également propriétaire et chauffeur d'autobus d'écolier, conducteur de camion de gravier, entrepreneur à

l'entretien des chemins d'hiver et vendeur de motoneiges, tout en exerçant son métier de mécanicien. De plus, il a contribué au développement de la paroisse par la vente de nombreux terrains bordant les rues Lapointe et Grenier, et la route 161.

Le 9 novembre 1963, après quelques années de fréquentation, il unit sa destinée à celle de Marielle Roy, née le 16 avril 1937, cinquième d'une famille de treize enfants et fille d'Alfred Roy et de Marie-Anne Martin de la paroisse. De cette union sont nées: Sandra, le 31 mai 1965; Carole, le 19 octobre 1968 et Karine, le 8 janvier 1979.

En 1968, après quelques années vécues dans un appartement bâti au-dessus du garage, Adélar fit l'acquisition de la maison actuelle, propriété antérieure de M. Noël Pellerin.

En 1984, à la suite d'un infarctus, il fut dans l'obligation de vendre son commerce. Deux ans plus tard, il devint mécanicien-gérant au garage Coop de Chesterville et, par la suite mécanicien au Centre de l'Auto.

Aujourd'hui, après une vie laborieuse comme mécanicien, pendant quarante ans, et avec la satisfaction d'une vie de travail bien remplie, il profite pleinement de sa retraite en retrouvant le calme et le

grand air de la forêt, à pied ou en véhicule tout terrain. Quant à son épouse Marielle, elle se réserve du temps pour oeuvrer à ses nombreuses occupations tout en occupant ses loisirs à nourrir les oiseaux, à admirer les beautés de la nature ainsi que toutes ces petites bêtes sauvages. Et pour combler leur bonheur, ils sont devenus grands-parents le 26 avril 1996, de leur premier petit-fils, Philip, poupon de leur fille Carole.

Bon succès dans les activités du 100^e anniversaire de la paroisse.



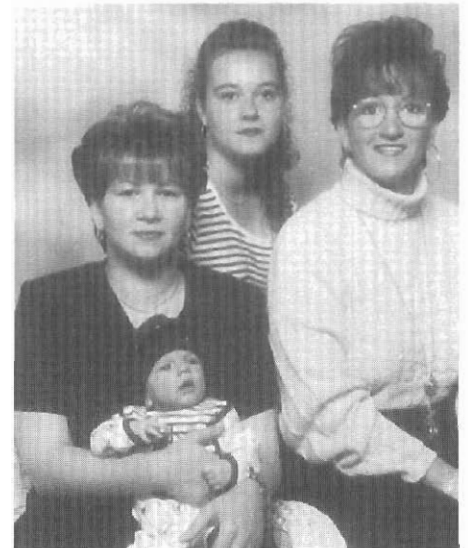
Mariage d'Adélar et de Marielle.



La maison familiale.

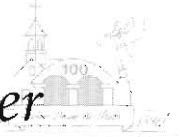


Garage Adélar Lapointe.
Notre-Dame-de-Ham.



Bébé Philip et sa mère Carole.
Sandra à droite.
Karine à l'arrière.

Famille Léonidas Leblanc et Irène Fortier



Natif de Notre-Dame-de-Ham, né le 27 septembre 1911, Léonidas, fils d'Hormidas Leblanc et de Laura Lavertu, est le cinquième d'une famille de 14 enfants. Le 22 juin 1934, Léonidas épouse Irène, née le 13 juin 1912, fille de Barner Fortier et de Joséphine Roux, originaire de Chesterville. De cette union naissent neuf enfants, seize petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Pendant 38 ans, ils cultivent la terre sur le lot 3 A-B-C du 11^e Rang de Notre-Dame-de-Ham, propriété aujourd'hui de leur fils Claude et de son épouse Monique Nolet.

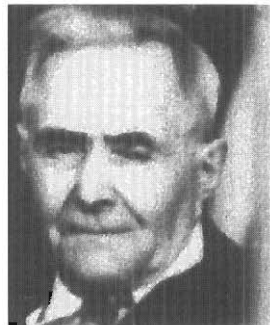
En 1969, Léonidas achète un terrain pour construire un chalet, situé au Domaine des vacanciers à Notre-Dame-de-Ham.



Léonidas et Irène, 22 juin 1934.

Paul-Yvon, son fils, et son épouse, Denise Paquette, achètent la propriété pour y demeurer.

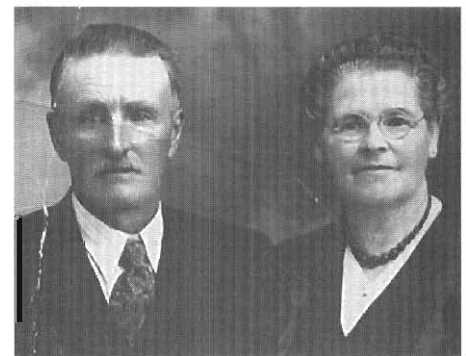
À sa retraite, en 1970, Léonidas se construit une maison à Ham-Nord avec ses garçons, pour emménager en 1972. Un an plus tard, le 25 septembre 1973, il décède accidentellement. Depuis ce temps, Irène, son épouse, demeure seule jusqu'en 1989. Elle vend sa maison à Jacques, son fils, époux de Lise Lapointe. Irène décède le 28 mars 1995 au foyer Saints-Anges de Ham-Nord, à l'âge de 82 ans.



Hormidas Leblanc
(1880-1960).



Laura Lavertu
(1880-1961).



Barner Fortier (1881-1963).
Joséphine Roux (1880-1958).



1^{re} rangée: Irène, Brigitte et Paul-Yvon.
2^e rangée: Thérèse, Carmen et Jocelyn.
3^e rangée: Lise, Denis, Jacques et Claude.
1977.

Famille Claude Leblanc et Monique Nolette



Claude Leblanc, fils de Léonidas Leblanc et d'Irène Fortier, est né le 26 novembre 1942. Il est le cinquième d'une famille de neuf enfants. Il est toujours demeuré à l'endroit de sa naissance, sur la terre paternelle. Autrefois cultivateur, aujourd'hui il est opérateur de machines forestières qu'il a lui-même fabriquées.

Le 24 juin 1967, Claude épouse Monique Nolette, couturière, née le 18 janvier 1948, fille d'Henri Nolette et de Sylvianne Durand.

De cette union sont nés deux enfants: Joël, né le 24 septembre 1968 et Caroline, née le 28 septembre 1970.



Léonidas Leblanc et Irène Fortier, les parents de Claude.



Photo de la famille: Joël, Caroline, Claude et Monique.



Henri Nolette et Sylvianne Durand, les parents de Monique.



Maison familiale telle qu'elle est aujourd'hui, construite par Léonidas, le père de Claude.

Famille Fernand Leblanc et Denise Giguère



Fils de Raoul Leblanc et d'Aline Fortier, Fernand est né le 24 août 1934 à Notre-Dame-de-Ham. Denise, fille de Maurice Giguère et d'Irène Vézina, est née le 6 juillet 1935 à Ham-Nord.

Fernand et Denise se marient le 13 juin 1957 à Ham Nord et viennent s'établir à Notre-Dame-de-Ham, sur la ferme d'Odias Morissette. De cette union naissent six enfants: Serge (27 mars 1958), Alain (13 septembre 1959), Jeannot (9 février 1962), Johanne (11 novembre 1963), Lucie (8 décembre 1964) et Nathalie (29 juin 1968).

Fernand fut conseiller et marguillier plusieurs années. En 1987, il cesse la production laitière pour s'occuper uniquement de ses boisés et de son moulin à

scie, qu'il possède depuis 1970. Il aime faire de la mécanique et de la soudure.

Denise travaille quelques années, à temps partiel, au foyer de Ham-Nord comme cuisinière, après avoir secondé Fernand pendant 32 ans aux travaux de la ferme. Les activités paroissiales et l'horticulture

occupent une grande partie de ses loisirs. Elle trouve beaucoup de bonheur à recevoir sa grande famille.

Fernand et Denise aiment bien la musique, la danse et les beaux voyages.



Fernand Leblanc et Denise Giguère à leur mariage.



À notre 35^e anniversaire de mariage.



Johanne Leblanc (enseignante et agente de communication).

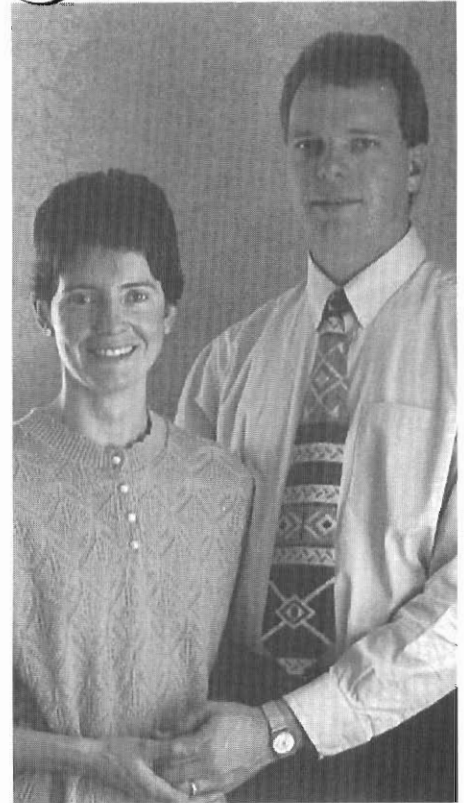


Nathalie Leblanc (enseignante).

Famille Fernand Leblanc et Denise Giguère (suite)



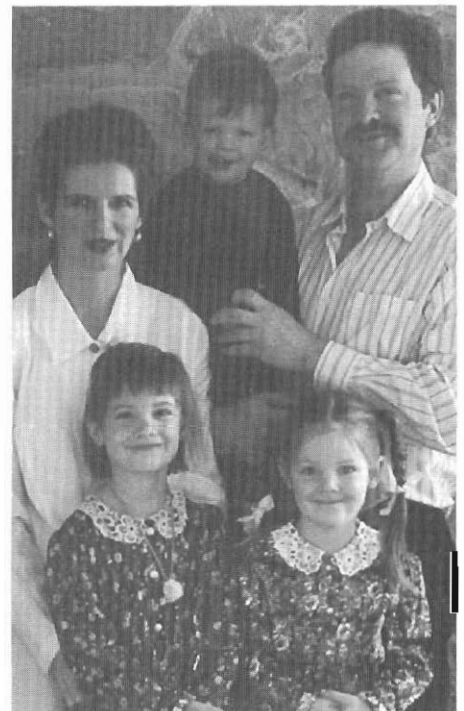
Serge Leblanc (comptable agréé) et son épouse Lyne Descormiers, Gabrielle, Frédéric, Samuel et Alexandre. Ils demeurent à Chesterville.



Lucie Leblanc (agronome professeur) et son époux Benoit Van Winden. Ils résident à Napierville.



Alain Leblanc (outilleur-machiniste) et son épouse Manon Rousseau. De gauche à droite: Christophe, Yannie et Maxime. Ils demeurent à Sainte-Claire-de-Dorchester.



Jeannot Lablanc (technicien forestier) et son épouse Joane Lacasse, Philippe, Myriam et Roseline (à droite). Il demeure à Ham-Nord.

Famille Line et Serge Leblanc



Line Descormiers et Serge Leblanc.

SERGE,

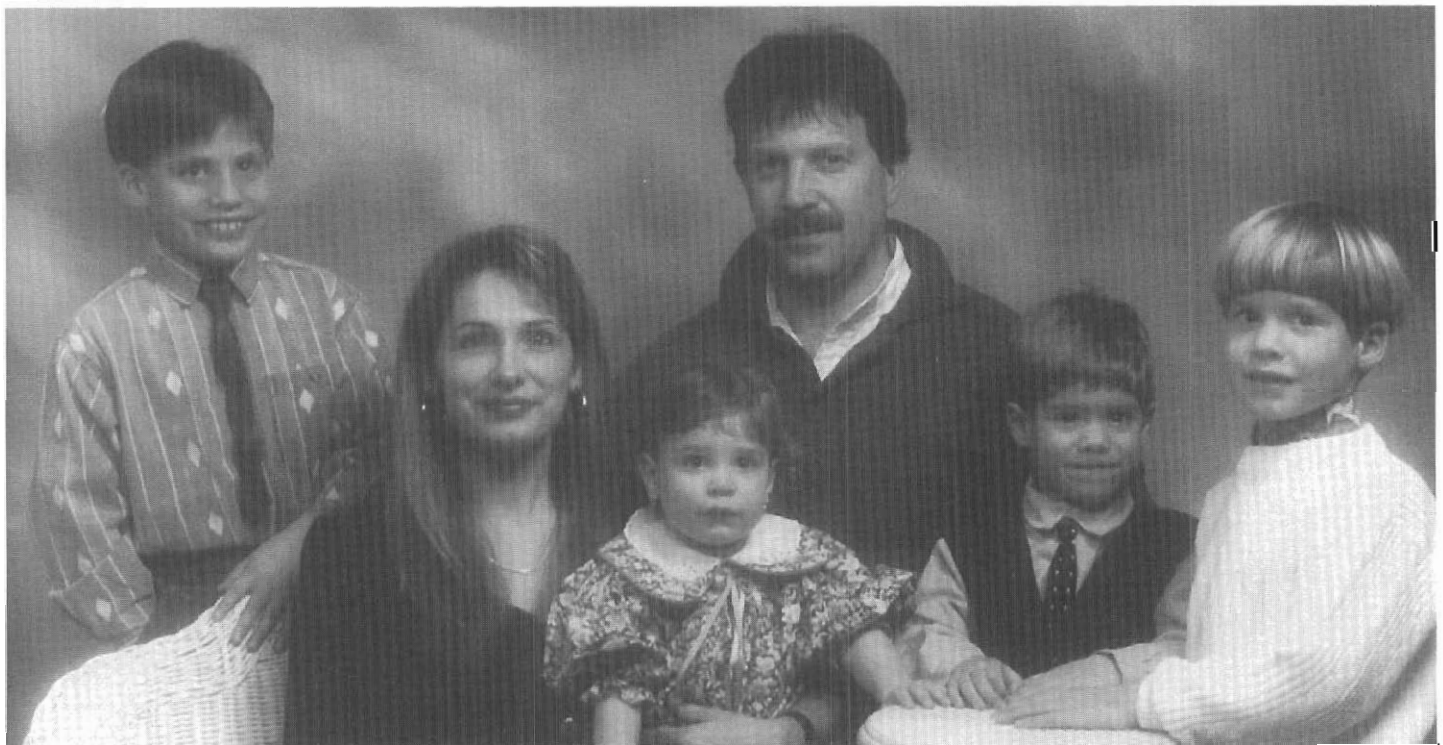
Fils aîné de Fernand Leblanc et Denise Giguère de Notre-Dame-de-Ham. Je suis né le 27 mars 1958. J'ai complété mes études en administration à l'Université de Sherbrooke, en 1980, pour exercer par la suite ma profession à titre de comptable agréé.

Depuis, des projets se sont concrétisés tels que le mariage et des enfants, l'ouverture de mon cabinet d'expert-comptable, la construction de notre résidence et l'exploitation d'une ferme d'autruches, à Chesterville. Un retour aux sources!

LINE,

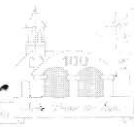
Originaire de Saint-Rémi-de-Tingwick, la dernière d'une famille de cinq enfants, est née le 27 octobre 1962. Je travaille comme secrétaire aux écoles de Saint-Paul et de Ham-Nord depuis 1984.

De 1980 à 1985, j'ai demeuré à Notre-Dame-de-Ham jusqu'au jour de mon mariage, duquel naquirent quatre beaux enfants.



Line, Alexandre (29 février 1988), Gabrielle (14 juin 1994), Serge, Frédéric (26 avril 1990) et Samuel (4 juin 1992).

Famille Raoul Leblanc et Aline Fortier



Raoul, fils d'Hormidas Leblanc et de Laura Lavertu, naît le 30 avril 1908 à Notre-Dame-de-Ham. Aline, fille de Barner Fortier et de Joséphine Roux de Chesterville, voit le jour le 21 août 1910.

Le 3 septembre 1929, à Notre-Dame-de-Ham, Raoul et Aline unissent leur destinée et, de leur union naissent sept enfants: Jeanne-Rose, Paul-Émile

(décédé), Fernand, Jeanne-Mance, Madeleine, Édith et Élie-Ange.

Raoul achète la terre de son père dans le 11^e Rang. Il y demeure 14 années, pour ensuite s'établir définitivement à Ham-Nord, comme voiturier, pendant 12 ans. Il s'occupe ensuite de ses boisés, «fait des chantiers» et le commerce de sapins de Noël. Aline, couturière de métier, trouve toujours le temps d'aider Raoul à la construction de plusieurs maisons et chalets, à Ham-Nord et à Notre-Dame-de-Ham.

Ils profitent de leur retraite pour voyager, et se reposer à leur chalet.



Rangée du haut: Hormidas Leblanc et Laura Lavertu (parents de Raoul).

Rangée du bas: Barner Fortier et Joséphine Roux (parents d'Aline).



Raoul Leblanc et Aline Fortier à leur 50^e anniversaire de mariage.



Maison de Raoul et d'Aline, située à Ham-Nord.



Les enfants de Raoul et d'Aline Fortier:

1^{re} rangée: Jeanne-Mance, Aline, Élie-Ange, Raoul et Édith.

2^e rangée: Paul-Émile, Jeanne-Rose, Fernand et Madeleine.

Famille Gilles *Leblanc* et *Christiane Toupin*



Fils d'Yvan Leblanc et de G n ria Nolet, Gilles est n  sur la ferme paternelle du 11^e Rang   Notre-Dame-de-Ham, en 1954, le troisi me des cinq enfants de la famille. Il aime bien jouer au hockey dans le



Mariage de Christiane Toupin et de Gilles Leblanc, le 24 septembre 1977.

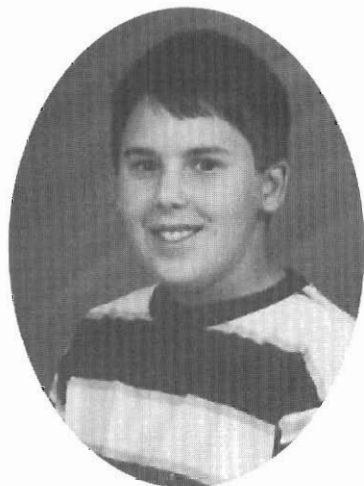
chemin avec les voisins Ramsay et Leblanc. D s l' ge de cinq ans, il regarde le hockey   la t l vision, couch  sous la table du salon. Il s'int resse particuli rement au travail du gardien de but.   l' ge de dix ans, son amour pour ce sport se fait sentir. Depuis ce temps, Gilles est un grand sportif. Apr s l' cole primaire dans son village, il va au secondaire   Victoriaville o  il  tudie la plomberie. En 1975, il d m nage   Ham-Nord avec sa famille.

Christiane fait partie de la sixi me g n ration de la famille Toupin qui demeure   Notre-Dame-de-Ham. Son p re, Jean-Marc, fils d'Arthur, y est n  en 1922 et y demeure jusqu'en 1934, moment o  il d m nage   Saint-R mi-de-Tingwick avec sa famille. Sa m re, Mariette Pellerin, est originaire de Saint-R mi-de-Tingwick. Christiane, n e en 1956, est l'a n e des trois enfants de la famille. Accompagn e de ses parents et de ses deux fr res, elle a comme principaux loisirs les voyages et le camping. Apr s avoir fait ses  tudes primaires   Saint-R mi-de-Tingwick, elle suit son cours secondaire   Victoriaville, option secr tariat. Elle travaille   la manufacture de meubles   Saint-R mi-de-Tingwick pendant trois ans. Gilles travaille  galement au m me endroit depuis quatre ans d j .

Au moment de leur mariage, en 1977, le couple s'installe   Notre-Dame-de-Ham, paroisse d'origine de leurs p res. En 1979, ils ach tent la maison de G rard P pin, situ e en face de la Caisse populaire, maison construite par Robert Leblanc et qu'ils ont r nov e depuis ce temps.

Gilles est sableur chez H.P. Cyrenne de Victoriaville depuis 1978. Christiane est secr taire-tr sorier de la municipalit  de Notre-Dame-de-Ham depuis 1980. Ils ont trois enfants, deux gar ons et une fille. Devinez ce que les gar ons font comme sport: du hockey. Bon sang ne saurait mentir!!! L' ducation des enfants, le b n volat, les sports, la danse, les sorties en famille ou entre amis occupent grandement la vie familiale.

En cette ann e du centenaire, la famille Leblanc souhaite un bon succ s aux organisateurs des f tes, et f licite les b n voles qui s'en occupent activement. Bienvenue   tous les visiteurs dans notre beau village.



Vincent, n  le 19 ao t 1983.



Katrine, n e le 24 mars 1988.



Marc-Andr , n  le 4 juin 1986.

Famille Hermann *Leblanc*



Hermann, fils d'Ernest et de Philomène Fortier, né le 3 mai 1923, est le quatrième d'une famille de quatre enfants: Irène, Fernandé, Jeannette et Hermann.

Ernest (père) cultiva la terre durant 35 ans pour ensuite céder sa ferme à son fils, Hermann, marié à Florence Tousignant le 25 juin 1949. De cette union, cinq enfants sont nés: Renelle, Donald, Maryse, Dorise (décédée à l'âge de six mois) et Linda.



La maison paternelle Leblanc, dans le rang Saint-Philippe, elle a 85 ans.

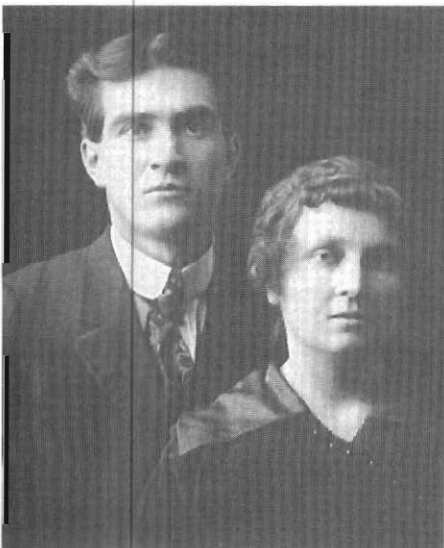
Hermann cultiva la terre durant trente ans, avant d'aller demeurer à Arthabaska, en 1979. Florence et Hermann ont dix petits-enfants, dont deux petits-fils Leblanc, pour continuer

la relève: Martin et Pascal Leblanc.

À votre album souvenir, joyeux 100^e anniversaire à tous les paroissiens de Notre-Dame-de-Ham.



Hermann Leblanc et Florence Tousignant, 1996. 40^e anniversaire de mariage.



M. et Mme Ernest Leblanc, marié Philomène Fortier, 1914, de Notre-Dame-de-Ham, fille de Joseph Fortier et d'Émilie Cantin.



Famille d'Hermann et de Florence.

De gauche à droite : Linda Leblanc épouse Mario Beauchesne, 1983; Maryse Leblanc épouse Gaston Côté, 1979; Renelle Leblanc épouse Yvon Turcotte, 1972; Donald Leblanc épouse Bébianne Boissonneau, 1976. Dix petits-enfants.

Famille Robert Leblanc



Robert Leblanc, fils de Joseph Leblanc et d'Adelina Fortier, est né à Saint-Paul-de-Chester, le 1^{er} janvier 1913. Germaine Lavigne, fille de Théophile Lavigne et d'Hermine Lacourse, est née à Notre-Dame -de-Ham, le 25 septembre 1908. De leur union, célébrée en 1933, sont nés deux enfants, à Saint-Paul-de-Chester.



M. Robert Leblanc en 1947.



Mme Germaine Leblanc en 1947.

Marcel, né le 26 septembre 1935, est marié à Françoise Boutet de Victoriaville; ils ont deux enfants: François et Stéphane.

Huguette, née le 15 octobre 1938, est mariée à Georges-Henri Goulet de Ham-Nord; ils ont deux enfants: Danielle et Georges Junior.

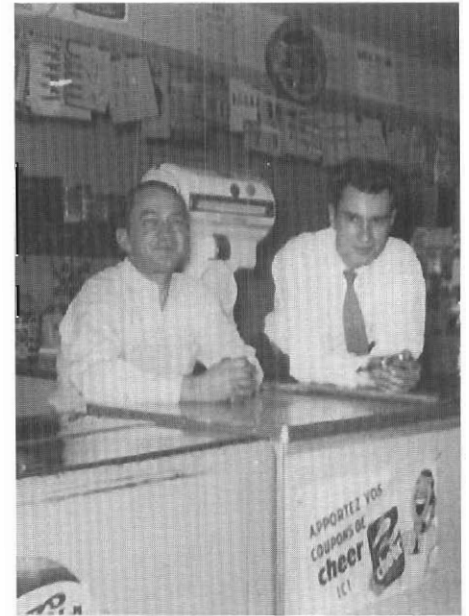
M. et Mme Robert Leblanc ont acheté la boucherie-épicerie de M. Bernard Vallières, en 1946; ce magasin avait été ouvert par M. Henri Proulx. Il sera vendu à M. et Mme Jean-Paul Fortier, en 1970.

Marcel a fait partie du comité fondateur de l'O.T.J. de Notre-Dame-de-Ham en 1953-54, avec Rock Fortier et François Hudon.

Il fut également propriétaire du terrain du Domaine des vacanciers. Il avait fait l'achat de cette terre de M. Ernest Comtois, en 1967. Au début, il y avait seulement trois chalets appartenant à Marcel Leblanc, Gérard Boutin et Germain Toupin. Par la suite, on a fait la subdivision des terrains pour un total

d'une dizaine de chalets, aujourd'hui. Marcel a vendu à M. Adrien Beaulieu en 1985, et sa famille est établie à Victoriaville, depuis 1983.

Heureux centième anniversaire à tous.

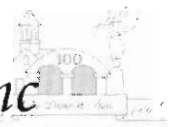


MM. Robert (à gauche) et Marcel Leblanc (à droite), en 1955.



Le magasin et la résidence, en 1970.

Famille Ovide Leblond et Aurore Leblanc



Ovide Leblond et Aurore Leblanc au début de leur mariage, célébré le 10 janvier 1899 à Saint-Albert-de-Warwick. Ovide Leblond est né à Lewiston Maine, le 3 mars 1875 et son épouse Aurore Leblanc a vu le jour à Saint-Albert-de-Warwick, le 27 mai 1881.



Ils sont ici accompagnés de leurs enfants: Ovide fils et Edgar qui est décédé à l'âge de 13 mois.



ramassaient l'eau de pluie pour le lavage du linge et des besoins secondaires. Certains se rappelleront peut-être les balais de rameaux de cèdres pour balayer la maison et le «lessi» pour laver les planchers.

D'autres aimeront se souvenir d'Ovide Leblond, soit comme «maitre-chantre» pour la messe le matin avec le curé (1900-1905), soit comme fromager ou barbier, arracheur de dents. D'autres encore parleront de ses dons pour arrêter le sang, le feu et le mal de dent. Certains diront: «Un

vrai père Ovide», quoi!, mais ce père Ovide était un homme de foi, de prière et d'espérance. Dans sa maison, le chapelet s'est toujours dit en famille chaque jour et lors de grandes épreuves, il soutenait notre espérance par ces mots: «Quand Dieu ferme une porte, Il ouvre une fenêtre.»

Son épouse l'a toujours admirablement secondé.

Nous retrouvons, ci-après, Ovide Leblond et Aurore Leblanc lors de leur 50^e anniversaire de mariage en 1949, entourés, pour leur Jubilé d'or, de leurs enfants.

Tous les dix enfants d'Ovide Leblond et d'Aurore Leblanc sont nés et ont été baptisés à Notre-Dame-de-Ham.

Anecdote: Vers les années 1890, alors que les chemins n'étaient pas encore à l'honneur, les premiers colons venaient au «Dépôt» (Victoriaville) à pied, en suivant la rivière, apportant un petit sac de potasse sur leur dos pour venir l'échanger pour du sucre ou de la farine.



Au temps des foins, vers les années 1918-1920, Ovide Leblond père est en compagnie de quelques-uns de ses enfants et des parents Leblond de Lewiston, Maine. Ovide Leblond était cultivateur.

Une partie de la maison d'Ovide Leblond qui pose ici avec son jeune garçon Ovila, vers les années 1920. Inutile de rappeler qu'à cette époque, dans le rang des Binette, il n'y avait ni eau, ni électricité et bien peu de commodité, dans la plupart des maisons. Il fallait aller chercher l'eau à la source, souvent chez un voisin, et s'éclairer avec une lampe ou un fanal. Plusieurs



À l'avant, de gauche à droite: Jeanne, les jubilaires et Ovide, fils.

À l'arrière: Marie-Anna, Ernest, Annette (qui épousait, en cette fête mémorable, le Capitaine Fernand Giguère), Wilfrid, Rose et Ovila. N'apparaissent pas sur cette photo: Alphéda, décédée à 21 ans et Edgar, décédé à 13 mois.

Famille Wilfrid Leblond et Yvonne Poirier



Après plusieurs années vécues sur une ferme à Saint-Rémi-de-Tingwick, Wilfrid achète, en 1945, une ferme adjacente à celle-ci, située dans le 1^{er} Rang de Notre-Dame-de-Ham. La famille déménage non loin de l'école, de l'église et des services publiques, chose très importante, étant donné que la famille comptait déjà plusieurs enfants.



Wilfrid et Yvonne, le jour de leur mariage, en 1932.

Cette nouvelle acquisition possède une petite érablière de 350 entailles, de quoi se sucrer le bec. Après avoir exploité celle-ci, en 1949, Wilfrid considère que ce n'est pas suffisant, il décide de se construire une cabane à sucre à l'érablière de Saint-Rémi-de-Tingwick, pour exploiter jusqu'à 4000 entailles en 1954-55. En plus de son travail à la maison, Yvonne était active aux travaux de la ferme. Tout au long de sa vie, Wilfrid a été fidèle, à chaque automne, à la coupe de sapins de Noël. Suite au décès de son épouse, il demeure seul avec ses enfants et ne s'est jamais remarié.

Dans sa municipalité, il s'implique comme conseiller, commissaire d'école, marguillier et il fait partie de la chorale, à l'église.

Ils ont été de bons et courageux parents. Wilfrid et Yvonne étaient des gens ordinaires, attachants et serviables. Ils ont su afficher et transmettre leurs valeurs. Nous, les enfants, leur rendons hommage et leur disons merci du don de la vie.

Jean-Paul, né le 27 juillet 1933 (Florence Pouliot). Deux enfants: Sylvie et Linda (décédée).

Gilles, né le 11 novembre 1934 (Pierrette Bolduc). Trois enfants: Diane, Maryse et Stéphane.

Marcel, né le 3 mai 1936 (Pauline Paquette). Cinq enfants: Éric, Serge, François, Chantal et Julie.

Thérèse, née le 20 juillet 1937 (Normand Trotter). Trois enfants: Danielle, Luc et Alain.

Madeleine, née le 14 septembre 1938 (Jean-Maurice Beaudoin). Deux enfants: Denis et Michel.

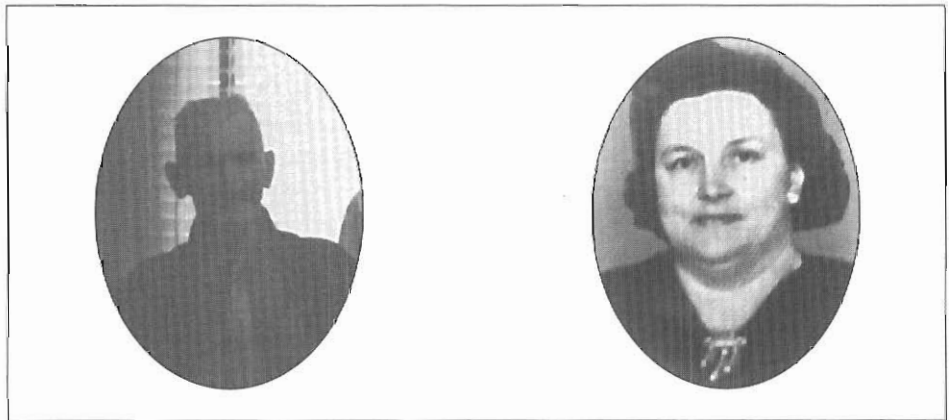
René (décédé), né le 11 juin 1940 (Monique Pinard). Quatre enfants: Mario, Claude, Sylvin et Pascal.

Jeannine, née le 16 septembre 1942 (Jean-Paul Roy).

Noëlla, née le 12 janvier 1943 (Yvon Boucher, décédé). Deux enfants: Johane et Mélanie.

Marie-Claire, née le 26 juin 1945 (René Descormiers). Deux enfants: Anie et Julie.

Lise, née le 4 juillet 1949 (Claude Langlois). Deux enfants: Stéphane et Daniel.



Wilfrid, décédé (1904-1982).

Yvonne, décédée (1906-1956).



Photo de famille 1971. De gauche à droite:

En avant: Jeannine, Marie-Claire, Madeleine, Lise, Wilfrid, Thérèse, Noëlla et René (décédé).

En arrière: Marcel, Jean-Paul et Gilles.

Famille Marcel Leblond et Pauline Paquette



Marcel, né le 3 mai 1936 à Saint-Rémi-de-Tingwick, est le troisième d'une famille de dix enfants. Il est le fils de Wilfrid Leblond et d'Yvonne Poirier. C'est en automne 1945 qu'ils se sont établis à Notre-Dame-de-Ham. Après ses études, Marcel travaille sur la construction tout en aidant son père à la ferme.

Il s'est impliqué dans sa paroisse comme conseiller, directeur de la Caisse populaire, marguillier et directeur de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis.

Pauline: je suis née le 8 juillet 1937 à



Le mariage de Marcel et Pauline, le 28 décembre 1968.

Ham-Nord et je suis la troisième d'une famille de neuf enfants. Je suis la fille de Réal Paquette et de Marie-Rose Ducharme. Et maintenant, depuis l'âge de 17 ans, je suis couturière.

Je me suis impliquée dans la paroisse comme marguillière, présidente du Cercle de fermières et présidente du Club de l'âge d'or. J'ai été membre du Mouvement des femmes chrétiennes, du comité du village fleurie, j'ai collaboré à l'organisation du festival western, et depuis quelques années, je fais partie de la chorale de l'église.

Nous nous sommes mariés à Ham-Nord le 28 décembre 1968 et nous avons acheté

la ferme paternelle en 1973.

De notre union sont nés cinq enfants:

Éric, né le 15 novembre 1969, travaille dans la construction;

Serge, né le 19 mars 1971, est journalier; François, né le 16 juin 1973, est mécanicien;

Chantal, née le 23 septembre 1975, est journalière;

Julie, née le 28 octobre 1978, poursuit ses études.

Nous souhaitons un bon 100^e anniversaire à toute la population de Notre-Dame-de-Ham et à tous les invités.



Famille d'Éric Leblond: Manon, Karol-Ann, Éric et Kévin.



Famille Marcel Leblond. De gauche à droite: 1^{re} rangée: François, Julie, Chantal et Éric, 2^e rangée: Serge, Marcel et Pauline.



Famille de Serge Leblond: Mathieu, Serge, Josianne et Maxime.

Famille Marcel *Lebrun* et Madeleine *Tremblay*



Nous sommes venus nous installer à Notre-Dame-de-Ham le 1^{er} juillet 1992.

Après avoir été à loyer pendant deux ans, nous avons acheté la maison en 1994. Une maison construite en 1928 par et pour M. Armand Trottier, juste en face de l'église.

Depuis notre arrivée, nous nous sommes efforcés de nous intégrer à la communauté en collaborant à différentes activités comme simples participants ou comme membres actifs de divers comités.

Pour avoir fait des recherches au sujet des défricheurs pour l'histoire de ce volume, nous sommes en mesure de dire combien les anciens méritent le respect et les félicitations de toute la communauté.

Bon centième anniversaire à toutes et à tous, et bons succès dans les années à venir.



Madeleine et Marcel.

Famille Edgar Leclerc et Germaine Côté



Edgar Leclerc naquit le 20 mai 1905 (30 août 1979), fils de Narcisse Leclerc et d'Évarina Beauchesne. Il épousa Germaine Côté, née le 5 avril 1908 (25 octobre 1972), fille d'Edmond Côté et d'Hermélie Lallier.

De cette union naquirent 14 enfants: huit filles et six garçons.

Edgar acheta la ferme voisine de celle de son père en 1930 et il y demeura jusqu'en 1975. En plus de travailler sur la ferme, il avait quelques loisirs, tels que faire partie de la chorale de l'église durant plusieurs années. Il occupa le poste de président de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Ham et fut membre de quelques associations, telles que l'U.C.C., la ligue du Sacré Coeur, le Tiers ordre.

Comme il avait le goût de l'aventure, il alla travailler à la construction de quelques ponts avec son bon copain, joueur de tours, Armand Trottier.

Germaine demeurait à la maison avec les enfants. Elle aimait beaucoup l'artisanat, tel que le tricot, le tissage, les courtepointes et comme loisirs, elle faisait partie des mouvements sociaux de la paroisse, tels que la chorale pour les mariages, le Mouvement Lacordaire, l'U.C.F.R., les Dames de Sainte-Anne, etc..

La famille compte maintenant 38 petits-

enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Bon succès au centième anniversaire de la paroisse.



Edgar Leclerc (1904-1979). Germaine Côté (1908-1972). Nés à Notre-Dame-de-Ham.



Grands-parents Leclerc. Narcisse (1868-1947). Évarina Beauchesne (1871-1951).



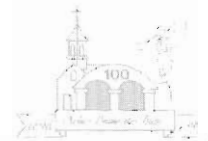
Famille Leclerc

1^{re} rangée: Lucie, Colette, épouse de Jude, Gaétanne, Edgar, Germaine, Marcienne, Rénaud, son époux et Cécile. 2^e rangée: Bernard, Jocelyne, Yvon, Lise, Benoit, son épouse Gisèle, Françoise, André, Hélène et Gérard.



La ferme paternelle.

Famille Germain Leclerc



Germain Leclerc est le fils de Narcisse Leclerc et d'Évarina Beauchesne. Il est né le 17 mai 1911 à Saint-Paul-de-Chester.

Le 4 juillet 1933, il épouse Laurette Dion, fille d'Alfred Dion et d'Albertine Crête, à Saint-Paul-de-Chester.

Ils ont sept enfants: cinq filles et deux garçons. Tous sont mariés: Monique à Laurent Tardif, Julien à Carmen Picard, Julie à Claude Verrier, Louise à Gaston Tardif, Réal à Michelle Tessier, Suzanne à Yvon Grenier et Chantale à Yvan Pratte. Ils ont 17 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Germain a exploité la ferme paternelle située au 9300, route 161. Il s'est impliqué au niveau des associations paroissiales. Il possédait aussi une magnifique érablière qui le comblait de joies à chaque printemps.

En 1962, il s'installe à Victoriaville où il vit une retraite paisible, bien entouré de sa famille. Très impliqué dans le Club de l'âge d'or, il se réserve du temps

pour le golf et le jardinage.

Félicitations pour cette heureuse initiative! Bon centième anniversaire à tous!



Narcisse Leclerc (1868-1947).



Évarina Beauchesne (1871-1951).



1^{re} rangée: Suzanne, Laurette, Chantale et Monique. 2^e rangée: Germain, Julie et Louise. 3^e rangée: Julien et Réal.



Germain et Laurette.



La ferme paternelle au 9300, route 161.

Famille Julien Leclerc et Carmen Picard



Le 16 mai 1938, Lauretta Dion, épouse de Germain Leclerc, donnait naissance à des jumeaux, Julien et Julie, deuxième et troisième enfants d'une famille de sept.

Le 5 mai 1962, Julien épouse Carmen Picard, née le 4 avril 1941, fille d'Hector Picard et de Marie-Rose Larivée de Saint-Adrien-de-Ham. De cette union sont nés trois garçons:

Bastien, né le 16 février 1963 et ordonné prêtre le 19 août 1989;

Maxime, né le 20 mai 1966, livreur de pièces d'automobile;

David, né le 26 février 1971, diplômé en lutherie.

Après ses années d'études primaires, Julien travaille sur la ferme paternelle située au 9300, route 161, ferme qu'il achète en 1962 et exploite pendant neuf ans.

En 1971, il revend la ferme et s'installe à Victoriaville avec sa famille et, pendant trois ans, il répare des motoneiges et des motocyclettes. Ensuite, il s'engage sur la construction de lignes à haute tension, ce qui l'amène à travailler un peu partout dans la province: Baie-James, Abitibi, Blanc-Sablon, etc..

La famille Leclerc s'associe à la population de Notre-Dame-de-Ham pour rendre hommage aux citoyens de ce petit coin de pays.



Bastien, David et Maxime.



Le chalet aux 7 Chutes.

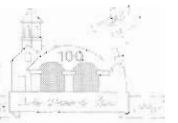


Julien et Carmen.



Bastien, le 19 août 1989.

Famille Eddy Leclerc et Alette Hamel



Le 7 juillet 1920, à Notre-Dame-de-Ham, Alette Hamel, fille de Napoléon Hamel et de Léocadie Brazeau, née le 31 mars 1901, se lia d'amour par les liens du mariage à Eddy Leclerc, fils d'Archil Leclerc et d'Olivine Rouleau, né le 26 juillet 1896.

Eddy et Alette fondèrent leur foyer sur la ferme paternelle dans le 2^e Rang de Notre-Dame-de-Ham. Par la suite, ils s'installèrent au village (1959). De cette union, on compte 158 descendants directs dont 15 enfants (photo ci-bas), 53 petits-enfants, 78 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants.

Malgré le décès de son époux en novembre 1974, Alette garde la santé et propage autour d'elle la sérénité et la sagesse. Avec ses 95 ans, pas étonnant qu'elle soit la doyenne de la paroisse.

«On imagine facilement l'ambiance qui régnait et qui règne encore aujourd'hui autour de la table, lorsque toute la famille se réunit.»

Bon centième anniversaire.



Debout: Marie-Pier, bébé Léonie et Josée. Assises: Réjeanne, Alette et Jocelyne.



Debout: Chantale, Anny et Réjeanne. Assises: Alette et Patricia.



Alette Hamel et Eddy Leclerc, le 12 juillet 1920.



Haut à gauche: Marcel, Réjeanne, Arthur, Marie-Ange, Émile, Cécile et Denise.
Bas à gauche: Yvon, Mme Alette Hamel, Bruno, Benoit, Victorin, M. Eddy Leclerc et Rolland.
En avant: Michel et Simon.

Famille Réjeanne Leclerc et Conrad Couture

Conrad Couture, fils d'Antonio Couture et de Clara Comtois, est né à Victoriaville, le 22 janvier 1925.

Réjeanne Leclerc, fille d'Eddy Leclerc et d'Aliette Hamel, est née à Notre-Dame-de-Ham, le 26 janvier 1926.

Le 11 octobre 1947, Réjeanne et Conrad consolidèrent leur amour devant Dieu et les autres. De cette union naquirent 13 merveilleux enfants, 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.



Dave, Lucie, Réjeanne, Aliette.



Quatre générations: Debout: Réjeanne. Assis: Hélène, Aliette, Alexandre.

Jocelyne, née le 8 août 1948.

Guymond, né le 16 février 1950.

Claude, né le 13 avril 1951.

Chantalle, née le 23 novembre 1952.

Lucie, née le 2 mars 1954.

Jeannot, né le 22 octobre 1955.

Christian, né le 23 janvier 1957.

Jacques, né le 29 juin 1958.

Gaétane, né le 25 octobre 1959.

Michel, né le 6 novembre 1960.

Marc, né le 3 juin 1962.

Danielle, née le 21 août 1964.

Hélène, née le 26 avril 1969.

Heureux centième anniversaire à tous.

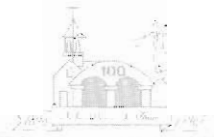


Mariage de Réjeanne et de Conrad.



Photo de famille.

Famille Benoit Leclerc



Benoit Leclerc est le fils d'Eddy Leclerc et d'Aliette Hamel, son grand-père paternel était Archilles. Il s'est marié à Gisèle Perreault, le 27 septembre 1958, fille d'Albert Perreault et de Marie-Anne Rondeau. Quatre enfants sont venus combler notre bonheur. Christian, né à Laval le 23 octobre 1959, s'est marié à Johanne Côté, le 2 mai 1981. Ils ont eu Mylène, Christelle et Maxime. Sylvie, née à Laval le 10 février 1961, a donné naissance à Jonathan, Cynthia et Alexandre. Line, née à Notre-Dame-de-Ham le 26 février 1963, s'est mariée le 16 juin 1984 à Sylvain Verville. De cette union sont nés Claudine, Pierre-Luc et Marie-Claude. Alain est né à Notre-Dame-de-Ham le 16 juin 1964.

Après notre union, nous avons habité à Laval. Benoit a travaillé dans une épicerie comme livreur. En 1976, nous avons acheté une propriété à Saint-Hubert. Ensuite, il a travaillé dans une

polyvalente, il était agent de sécurité. Gisèle travaille toujours auprès des personnes âgées dans un centre d'accueil. Nous avons un chalet, car nous prévoyons retourner vivre un jour dans notre village natal.

«Heureux centième anniversaire à tous.»



Sylvie, Christian, Gisèle, Benoit, Alain et Line.



Mariage de Christian et de Johanne. À l'arrière: Aliette Leclerc, Simone Leblanc, Marie-Anne Perreault et Gisèle Leclerc.

Famille Denise Leclerc et Gaston Desharnais

Denise Leclerc, née le 24 août 1933 à Notre-Dame-de-Ham, fille d'Eddy Leclerc et d'Aliette Hamel de Saint-Paul-de-Chester, s'est mariée à Notre-Dame-de-Ham, le 3 septembre 1955, à Gaston Desharnais, fils de Denis Desharnais de Victoriaville et de Marie-Louise Spénard d'Arthabaska. Depuis, nous demeurons à Victoriaville. De notre union sont nés quatre enfants, tous vivants:



Mariage de Denise Leclerc et de Gaston Desharnais, le 3 septembre 1955.

Lise, née le 25 août 1956, conjointe de Gilbert Dubé;
 Louise, née le 24 août 1957;
 Michel, né le 18 janvier 1961;
 Mario, né le 21 mars 1962;
 ainsi que deux petits-enfants: Vicki et Jimmy.

C'est avec nostalgie que nous pensons aux années qu'on a vécues dans les montagnes attachantes de Notre-Dame-de-Ham. Et c'est avec plaisir que nous y retournons, le plus souvent possible.

«Bon succès et célébrons dans la joie ce centième anniversaire.»



En avant: Louise, Mario, Michel, Denise et Lise. En arrière: Gaston.



En avant: Gaston, Vicki et Denise. En arrière: Louise, Mario, Michel et Lise.



En avant: Louise, Vicki ma petite-fille et l'arrière-grand-maman.
 En arrière: Mario, grand-maman Denise, bébé Jimmy, grand-papa Gaston, Lise et Gilbert.

Famille Victorin Leclerc



Victorin Leclerc, fils d'Eddy et d'Aliette Hamel, est né à Notre-Dame-de-Ham, le 3 février 1935.

Denise Côté, fille d'Oliva et d'Irma Lallier, est née à Notre-Dame-de-Ham, le 14 janvier 1937.



Victorin et Denise se sont mariés le 11 juillet 1959, à l'église de Notre-Dame-de-Ham. De leur union sont nés trois enfants: Andrée, Denis et Nathalie.



Andrée, à l'âge de deux ans, berçant son petit frère, âgé de trois semaines. Andrée est née le 5 janvier 1961, à Notre-Dame-de-Ham.



Denis, à l'âge de trois ans. Il est né le 3 décembre 1962 à Notre-Dame-de-Ham.



Nathalie est née le 10 octobre 1969. Elle est décédée accidentellement le 2 août 1973 à Notre-Dame-de-Ham.

Andrée Seclerc et René Perreault

En 1985, Andrée a rencontré René Perreault, fils d'Oscar et d'Éva Gauthier, tous deux natifs de Saint-Adrien-de-Ham. Deux ans plus tard, soit le 20 juin 1987, naquit Andrée-Ann Leclerc Perreault.

Andrée travaille au sein de la Commission scolaire de Warwick à titre d'enseignante. René est charpentier-menuisier.



René, Andrée-Ann et Andrée.

Luce Périard et Denis Leclerc

Luce et Denis se sont rencontrés le 27 juin 1992 à Notre-Dame-de-Ham. Originaires de la Beauce, Luce est venue s'établir dans la région peu après sa rencontre avec Denis.

Le 8 février 1996 est né Alex dont ils sont tous les deux très fiers.



Denis Leclerc.



Luce Périard.



Alex Leclerc.

Famille Léger-Mc Sween



Lucille Léger fut la première à s'installer dans notre belle localité, en avril 1981. Née à Valleyfield en 1935, mère de sept enfants Mc Sween dont quatre séjourneront à Notre-Dame-de-Ham, elle fut attirée dans la région par le désir de vivre à la campagne. Elle fut conseillère municipale de 1987 à 1991. Ce fut la première fois où siégeait au conseil municipal une majorité de femmes. Elle fut également marguillière, de 1992 à 1995, et s'est toujours intéressée à la vie sociale de notre communauté.

À partir de 1983, elle s'installe à proximité du village, au 82, 1^{er} Rang Centre, avec ses deux filles cadettes alors âgées de 11 ans. Nathalie et Rose-Anne ont quitté la région en 1989, pour poursuivre leurs études et voyager à travers le monde. Elles habitent maintenant à Montréal.

Deux autres de ses filles ont vécu ici et se sont mariées dans la région. Danièle Mc Sween a séjourné quelque temps à Notre-Dame-de-Ham, le temps de rencontrer son futur époux, Jeannot

Gagnon de Chesterville. Mariés depuis 1985, ils habitent présentement Victoriaville.

France Mc Sween, l'aînée de ses enfants, réside à Notre-Dame-de-Ham depuis le mois d'octobre 1981. Elle est arrivée ici avec son fils aîné, alors âgé de quatre ans, Éric Mc Sween-Renel, et avec celui qui allait devenir son époux, de juillet 1982 à janvier 1991, Réjean Dupras. De plus, la famille venait tout juste de s'enrichir d'un tout petit garçon de trois ou quatre jours, né à Trois-Rivières, Virgil Dupras-Mc Sween. Réjean et France ont eu par la suite le bonheur de donner naissance à leur fille Véronique, le 6 novembre 1984, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Virgil et Véronique ont été baptisés à l'église de Notre-Dame-de-Ham en 1982 et 1985. Les trois enfants de la famille ont fait leurs études primaires à l'école Saint-Paul et leurs études secondaires à Victoriaville.

France, en plus de voir à l'éducation de sa famille, a fondé la Boulangerie du Village en 1986, et en est aujourd'hui l'actionnaire principale. Elle est également conseillère municipale depuis novembre 1995.

De mère en fille ...

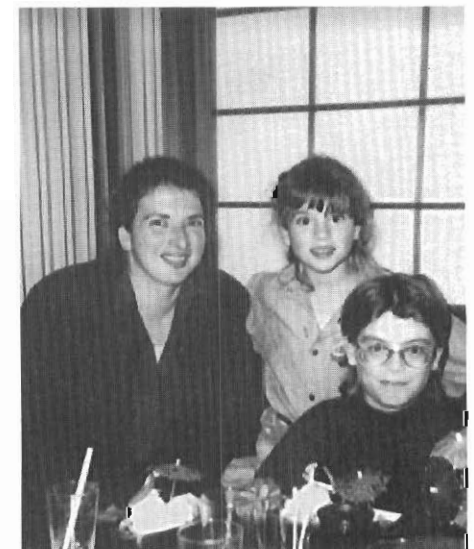
Heureux centième anniversaire à tous...



Lucille et Danièle.



Nathalie, France, Rose-Anne et Véronique.



France, Véronique et Virgil.

Famille Paul-René Marceau



Paul-René Marceau, né le 19 janvier 1944 à Asbestos, est le fils de Marie-Louis Marceau et d'Alma Grimard. Après le décès de ma mère en 1946, je suis adopté par Henri-Louis Hamel qui demeure dans le rang des Binette, à Saint-Paul-de-Chester. Je suis allé à l'école du rang et j'ai été confirmé à Notre-Dame-de-Ham. J'ai terminé mes études en septième année, pour ensuite travailler avec mon père sur la ferme.

Le 21 août 1971, j'ai épousé Diane Proulx, née le 21 novembre 1949 à Joly, comté de Lotbinière. Par la suite, nous avons demeuré sur la ferme de mon père adoptif. De ce mariage, nous avons eu trois filles, les jumelles Lyne et Linda, nées le 20 septembre 1972, et Louise, née le 16 mai 1974. Baptisées toutes les trois à Notre-Dame-de-Ham, elles firent leurs études primaires à l'école de Saint-Paul-de-Chester. Louise a terminé son secondaire trois, Linda son secondaire cinq

à la Polyvalente le Boisé et Lyne son Cégep à Victoriaville.

En 1988, je vend la ferme pour aller demeurer à Victoriaville. Je travaille maintenant pour l'entretien d'une usine, et mon épouse travaille dans un foyer de personnes âgées. Nos trois filles occupent un emploi dans des boutiques. Nos sports sont: pour moi, la chasse; pour mon épouse et mes filles, le ski de fond.

BON CENTENAIRE À TOUS.



Famille Diane Proulx et Paul-René Marceau. De gauche à droite : Diane, Lyne, Lynda, Louise et Paul-René.

Famille Bruno Martel



Bruno Martel, fils de Lucien Martel et de Colombe Grenier, habite depuis 1976 à Notre-Dame-de-Ham. Son travail est celui de préposé au chargement chez Sodisco, depuis huit ans.

Maryse Champoux, fille de Roger Champoux et de Jeanne-Rose Groleau, anciennement de Saint-Rémi-de-Tingwick, demeure à Notre-Dame-de-Ham depuis 1987; son occupation, couturière.

Nous nous sommes mariés le 15 juillet 1989. Cette union nous a donné deux beaux enfants: Aryane, née le 18 février 1991, et Nick, né le 1^{er} février 1994.

Nous sommes heureux de fêter le centième anniversaire.

Bon centième anniversaire à tous.



Nick et Aryane Martel.



Maryse et Bruno Martel.

Famille Théodore Martineau et Thérèse Poirier

J (Pour Thérèse Poirier, voir famille Henri Poirier) Joseph Martineau est né de l'union d'Isaac Martineau et d'une dame Ramsay. Cette dernière meurt à la naissance de son quatrième enfant et laisse orphelins: Joseph, Téléphore et une fille. L'aînée alors âgée seulement de trois ans et demi, est amenée aux États-Unis par son oncle et y fait sa vie. Joseph, deux ans et demi, est élevé par Alfred Therrien de Saint-Norbert. Téléphore, un an et demi est amené chez un oncle à Coleraine. La famille est alors divisée comme c'est souvent le cas, à l'époque.

Plusieurs années plus tard, Joseph se marie avec Laura Ramsay. Le couple s'installe sur une ferme dans le 10^e Rang, à Notre-Dame-de-Ham, et y passe la plus grande partie de leur vie. Trois garçons, Raoul, Gaston, Théodore, et deux filles, Marianne et Bernadette naissent de cette union. Joseph, renommé pour être un bon scieur, monte à pied, à chaque hiver ou au printemps à Saints-Martyrs-Canadiens ou dans le 8^e Rang de Ham-Nord pour aller scier du bois au moulin à scie. Quel courage!

Un beau jour, Théodore, né le 25 janvier 1923, rencontre la femme de sa vie,



Théodore Martineau et Thérèse Poirier.

Thérèse Poirier, encore dans la fleur de l'âge, née le 11 janvier 1927. Le couple de jeunes tourtereaux convole en justes noces le 27 juin 1946.

Le jeune couple habite d'abord chez Joseph et Laura jusqu'au printemps, pour ensuite s'installer dans leur propre petit nid sur une terre au pied du mont Sévigny. La famille grandit alors à vue d'œil. Lise, André, Michel et Marcel naissent à cet endroit.

En 1958, il déménage pour une période de neuf ans dans le 2^e Rang, toujours à Notre-Dame-de-Ham. Neuf enfants dont sept vivants, Lise, André, Michel, Marcel, Jocelyn, Danielle et Denis, composent cette famille nombreuse. À l'époque, l'entraide est le mot d'ordre pour la bonne marche de la ferme et pour réussir à vivre.

En 1966, afin d'avantager toute la famille, le couple prend la décision de déménager à Victoriaville. Théodore trouve alors un travail en conciergerie dans une école, et Thérèse, toujours active, passe du travail de la maison et de la ferme à celui de couturière à la Utex. Afin de joindre les deux bouts, on accueille des pensionnaires, autant des étrangers que des neveux et nièces travaillant aussi à Victoriaville. Des tables de dix à douze personnes, sept jours sur sept, sont mon-

naie courante dans cette maison. Même sur le terrain, à l'extérieur, il n'y a de place que pour les «bazous».

À partir de 1982, les enfants, à tour de rôle, quittent le nid familial pour mener chacun à leur façon leur propre vie. Depuis, Théo et Thérèse, tous les deux en bonne santé, mènent une vie plus paisible, partagée entre le chalet à Notre-Dame-de-Ham où sont leurs racines, et leur coquette maison à Victoriaville où on peut maintenant observer que les «bazous» ont été remplacés par un aménagement de très belles fleurs, la nouvelle passion de Thérèse.

Toujours heureuse de se rencontrer, cette famille compte maintenant sept enfants, quatorze petits-enfants et un arrière-petit-fils, qui procurent joie et bonheur à Théo et Thérèse, toujours jeunes de cœur.

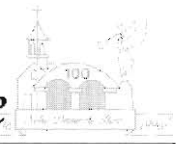


La maison, à Victoriaville.



En avant: Danielle, Théodore, Thérèse et Lise. En arrière: Jocelyn, Marcel, André, Michel et Denis.

Famille Eddy Morasse et Anna Plante



Eddy Morasse et Anna Plante se sont mariés à Ham-Nord le 27 juin 1916. Ils se sont établis sur une ferme qu'ils avaient achetée de Donat Luneau, dans le 3^e Rang de Ham-Nord où ils ont vécu quatre à cinq ans. Trois enfants naissent à cet endroit. Ensuite, ils déménagent sur la ferme que les ancêtres d'Eddy ont défrichée en 1860. Cette ferme est située dans le 2^e Rang Nord de Notre-Dame-de-Ham. Douze autres enfants s'ajoutent à la famille. Malgré l'immense besogne, Anna fait partie du Cercle de fermières, donc participe aux expositions, telles qu'artisanat, couture, confitures, produits de jardinage, tricots, filage de laine et tissage.

Eddy, en plus de cultiver la terre, faisait à chaque automne sa tournée de battage de grains et de sciage de bois, pour nombre de fermiers des environs. Il fut tour à

tour marguillier, conseiller municipal et membre actif de la Caisse populaire (16 ans).

Les enfants:

Edgar (Marie Paule Ramsay) (dix enfants),

Irène (Gaston Lavigne) (quatre enfants),

Euclide (Pauline Lavigne) (six enfants),

Ernest (Alice Toupin) (cinq enfants),

Jeannette (Gérard Pellerin) (trois enfants),

Jean-Louis (Réjeanne Lehouillier) (deux enfants),

Marcel (Hélène Pellerin) (trois enfants),

Gérard (Marielle Leblanc) (deux enfants),

Paul-Émile (Laurette Paquette) (quatre enfants),

Denise (Lionel Dubois) (trois enfants),
Marielle (Jean-Raymond Lavigne) (cinq enfants),

Yvonne (Gaëtan Guay) (cinq enfants).
Second mariage (Germain Hérault),

Noël (Paulette Fortier) (trois enfants).
Second mariage (Monique Maurais),

Thérèse (Jean-Paul Morin) (trois enfants),

Yvan (Thérèse Boislard) (trois enfants),
Le seizième enfant décède à sa naissance.



Famille Eddy Morasse.

Famille Ernest Morasse et Alice Toupin

Ernest Morasse est le fils d'Eddy et d'Anna Plante. Je fais mes premiers cours à la petite école, ensuite deux ans de collège pour débiter ma vie de travail dans les manufactures, à Montréal. Après quelques hivers en forêt, c'est ensuite l'achat d'un camion à gravier. Après deux ans, la maladie du commerce de bois m'envahit, métier que j'exerce durant trente ans, pour une retraite en 1989. Marié à Alice Toupin de la même paroisse, en 1959, nous avons eu cinq enfants. Nous demeurons maintenant à Arthabaska depuis 1963. Bon succès au centième anniversaire et félicitations aux bénévoles.



Jean Morasse.



Famille Ernest Morasse et Alice Toupin.

Famille Irène Morasse et Gaston Lavigne

Je suis né à Ham-Nord le 4 janvier 1919. Mes parents déménagèrent à Notre-Dame-de-Ham en 1921, sur la ferme des grands-parents Morasse. Je suis allée à l'école du village. J'ai beaucoup aidé ma mère aux travaux de la maison, comme la préparation des repas, le tissage, le tricot et le ménage. Je me suis mariée à Gaston Lavigne, le 5 août 1942. De ce mariage sont nés quatre enfants, Pierre, André, Jean et Martine, et neuf petits-enfants.

Bon succès pour le 100^e anniversaire de Notre-Dame-de-Ham.



Famille Irène Morasse et Gaston Lavigne.

Famille Marcel et Hélène Morasse

Fils d'Eddy Morasse et d'Anna Plante, je suis né le 13 octobre 1925. J'ai appris mon métier d'électricien avec mon frère Euclide. J'ai épousé Hélène Pellerin, le 4 août 1956. J'ai appris l'anglais et l'électronique dans l'aviation active. Nous avons trois fils: Christian, Calgary Alberta; Sylvain, Whitehorse, Yukon et Stéphane, Warwick. Nous avons également deux petits-fils, et un autre bébé est prévu vers le 15 mai 1996. Je suis à Warwick depuis août 1964. J'ai travaillé 26 ans à l'usine des croustilles Yum Yum.

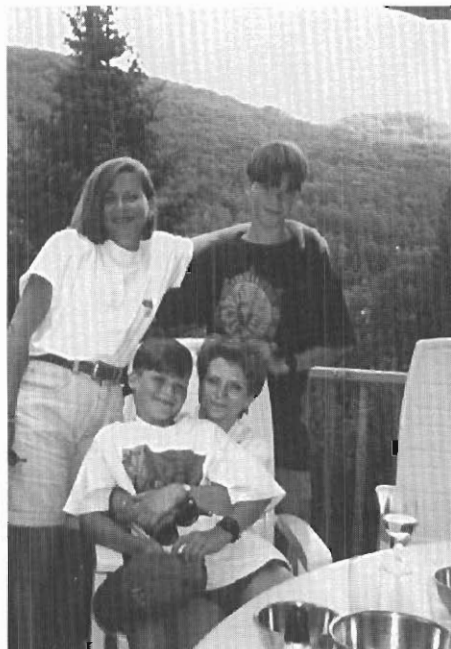


Famille Marcel et Hélène Morasse.

Famille Gérard Morasse et Marielle Leblanc

Gérard, fils d'Eddy Morasse et d'Anna Plante, est né à Notre-Dame-de-Ham le 22 décembre 1926. Il s'est marié le 7 août 1954 à Marielle Leblanc de Saint-Paul-de-Chester. Il est entrepreneur-électricien de 1955 à 1985, à Laval, où il y vit encore. Heureux, Gérard et Marielle vivent entourés de leurs filles Renée (1957), secrétaire et Manon (1960), professeure, de leurs petits-fils Philippe (1981) et Jean-François (1983).

Heureux centième anniversaire.



Jean-François, Renée, Manon et Philippe.



Gérard, Marielle, Renée et Manon.

Famille Paul-Émile Morasse et Laurette Paquette

Fils d'Eddy Morasse et d'Anna Plante, Paul-Émile est né le 22 mai 1928. Le 1^{er} juin 1954, il épousa Laurette Paquette (1935), fille d'Hector Paquette et de Régina Hamel de Ham-Nord.

Ils vivent toujours à Victoriaville où Paul travailla comme électricien, pour ensuite se diriger dans la vente d'aspirateur central et en communication.

Laurette travailla comme gérante de la compagnie Tupperware.

De leur union sont nés quatre enfants:

Yves (1955), ingénieur, marié à Katlyne Lefebvre, professeure;

Chantal (1957), ingénieure, mariée à Gérard Pilon, ingénieur;

Louise (1961), employée chez Yum Yum de Warwick;

Éric (1966), routier.

Trois petits-enfants font leurs joies, Émilie neuf ans, Stéphanie, sept ans et Hugues, trois ans.

Bon 100^e anniversaire.



Stéphanie, Émilie, Paul, Hugues, Laurette.



Chantal, Yves, Éric, Louise, 40^e anniversaire de mariage.

Famille Noël Morasse et Paulette Fortier

Noël est né à Notre-Dame-de-Ham le 24 décembre 1933. Il était le 13^e enfant d'Eddy Morasse et d'Anna Plante. En 1952, il débute à Victoriaville une carrière en électricité avec ses frères Euclide, puis Jean-Louis. Le 3 juin 1961, Noël épouse Paulette Fortier, née le 3 février 1934, fille d'Arsène Fortier et d'Annette Richer d'Arthabaska.

Trois enfants naissent de leur union: Nathalie (1963), Catherine (1968) et Charles (1969).

En 1970, Noël devient entrepreneur-électricien et la famille s'installe à Pierreville. Paulette apporte sa collaboration à l'entreprise, comme secrétaire.

À l'été 1980, il fait l'acquisition d'un magasin de pièces d'auto V.A.P., à Princeville, jusqu'en 1984, pour revenir ensuite à Victoriaville et reprendre sa

profession d'entrepreneur-électricien, jusqu'à sa retraite en 1990. C'est d'ailleurs cette même année que décède son épouse Paulette.

En 1983, Nathalie épouse Rémi Chapdeleine de Saint-David-de-Yamaska. Ils sont parents de quatre enfants.

Catherine épouse en 1990 Daniel Rivard d'Arthabaska. Ils ont deux petites filles.



Catherine, Nathalie et Charles.

C'est en 1992 que Noël se remarie avec Monique Maurais de Drummondville. Ils habitent Victoriaville.

À tous, heureux centième anniversaire.



Noël et Paulette 1986.

Famille Yvan Moras et Thérèse Boislard

Yvan, alors membre de l'aviation, a épousé Thérèse Boislard à Portage-la-Prairie, Manitoba, le 29 décembre 1962.

De cette union sont nés:

Linda, le 22 mai 1966, qui termine un baccalauréat en communication à l'Université de Montréal;

Carl, le 29 juin 1970, ingénieur, oeuvre dans l'industrie de l'automobile.

Annie-Claude, le 4 juin 1972, étudie en adaptation scolaire et sociale à l'Université du Québec à Montréal.

Yvan occupe un poste de technicien en électronique chez Northern Télécom et Thérèse, fonctionnaire, est technicienne en vérification.

Après avoir vécu au Manitoba, à Val

D'Or et à Gatineau, la famille s'est établie en permanence à Laval, en 1980.



Famille Yvan Moras.



Rangée avant: Linda, Carl et Annie-Claude.
Rangée arrière: Anne-Marie, amie de Carl.

Famille Philippe Nault



Philippe est né le 21 octobre 1889, à Saint-Louis-de-Blandford. Il déménage au 6^e Rang de Saint-Paul-de-Chester vers l'âge de neuf ans. Ses parents, Joseph (José) Nault et Hermine Houle, étaient cultivateurs.

Philippe épouse Florida Biron, née le 23 juin 1897, fille d'Honoré Biron et de Lédivine Garneau de Sainte-Hélène-de-



Philippe Nault, marié à Florida Biron en premières noces.

Chester. Trois filles et cinq garçons sont nés de cette union: Omer, Armand, Florian, Simone, Rolland, Raoul, Gisèle et Ange-Aimée.

Il exerce plusieurs métiers dont celui de fromager, qu'il étudie à Saint-Hyacinthe. Il pratique son métier à Sainte-Hélène-de-Chester et à Notre-Dame-de-Ham où il achète une fromagerie, au coin du 11^e Rang et du 10^e Rang. Il sera ensuite bûcheron, journalier et enfin cultivateur sur une petite ferme du 11^e Rang, jusqu'en 1959.

Le 23 septembre 1930, Florida décède à la suite d'une longue maladie. Après avoir

passé deux ans à s'occuper de ses enfants, seul, Philippe se remarie à Stella Tremblay, née le 15 décembre 1902, fille de Joseph Tremblay et d'Emma Pilote de Notre-Dame-de-Lourdes. De ce mariage sont nés une fille et cinq garçons: Jacqueline, Edmond, Raymond, Gérard, Jean-Guy et Oscar.

À la retraite, Philippe et Stella s'établissent à Princeville, pour se rapprocher d'une grande partie de leur famille déjà installée à cet endroit. Philippe et Stella finirent leurs jours dans leur domicile, selon leur dernière volonté.

HOMMAGE À NOS ANCETRES.



Famille Philippe Nault.

1^{re} rangée: Raoul, Ange-Aimé, Oscar, Gisèle, Jacqueline.

2^e rangée: Armand, Rolland, Gérard, Florian décédé, Raymond décédé, Jean-Guy et Edmond.



Philippe, marié à Stella Tremblay en secondes noces.



Omer, décédé. Simone, décédée.

Famille Eugène Nalette



Les ancêtres Nolet

Il est bon de mentionner que l'on utilise Nolet, Nalette et Nolette pour désigner les membres de la même souche soit Sébastien Nolet, arrivé au pays de Poitou en France, vers les années 1660. Deux cents ans après son arrivée, le nom de famille commença à changer.

Sébastien eut un fils, Louis-François. Il se maria le 10 novembre 1710.

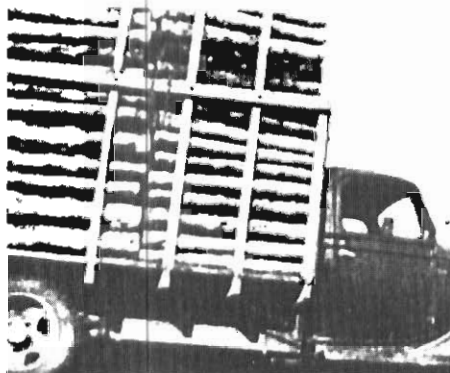
Louis-François eut un fils, Jean-Marie Nolet.

Jean-Marie eut un fils, Laurent Nolet.

Laurent eut un fils, Abraham Nolet.

Abraham eut un fils, Laurent Nolette.

Et voici qu'à l'horizon notre arrière-grand-père, Louis Nalette, fils de Laurent, voit le jour.



Premier camion d'Eugène en 1940 (Ford 1937).

Louis, cultivateur, s'établit à Saint-Ferdinand vers les années 1865. Il se maria à Exilia en 1864.

Louis Nalette et Exilia Grenier eurent cinq enfants, dont notre grand-père Eugène qui est né le 24 mars 1889. Eugène épousa Rose-Anna Marcoux le 30 août 1909, à Sainte-Sophie. Ils vécurent un certain temps à Saint-Ferdinand, à Sainte-Hélène-de-Chester, puis s'établirent à Ham-Nord en 1918 sur une terre, dans le 10^e Rang, avec cinq enfants en bas âge. C'est à cet endroit qu'ils finirent d'élever leur famille de 11 enfants: Laurianne, Elphège, Arsène, Armand, Germaine, Jeanne-Rose, Émilien, Aline, Émilienne, Aurore et Yvan. En plus de sa terre, Eugène coupait du bois avec ses fils et il commença à en faire le commerce. Quand il déménagea à Victoriaville, en



Mariage d'Eugène Nolet et de Rose-Anna Marcoux, en 1909.

1947, il commença plus activement le bois de poêle. Aujourd'hui, en 1996, on peut rester surpris d'entendre des gens nous dire qu'ils se souviennent de lui.

Eugène est décédé en décembre 1968 et Rose-Anna, le 23 octobre 1970.

Pour continuer la généalogie:

Arsène Nolette, fils d'Eugène, est né le 24 mars 1916, à Notre-Dame-de-Ham.

Lise Nolette, née le 24 août 1951, est de la 10^e génération.

Mikaël est né le 24 février 1989, cent ans après grand-papa Eugène.

Lise Nolette.



Arsène, à sa retraite, fabrique divers objets de ses mains dont voici un cheval avec «horse power».



Famille d'Eugène Nalette et de Rose-Anna Marcoux. 1^{re} rangée: Laurianne, Eugène, Rose-Anna et Elphège. 2^e rangée: Émilien, Aline, Yvan, Émilienne (décédée), Armand, Germaine, Arsène, Jeanne-Rose et Aurore.

Famille Elphège Nalette



Elphège Nalette est né à Sainte-Hélène-de-Chester le 11 mai 1915, fils d'Eugène Nalette et de Rose-Anna Marcoux. Thérèse Sévigny

est née le 23 avril 1921 à Notre-Dame-de-Ham, fille de Norbert Sévigny et d'Alice Chicoine.

En 1943, ils achetèrent une ferme au 2^e Rang, à Notre-Dame-de-Ham et y demeurèrent jusqu'en 1955, avec leurs cinq enfants. En 1955, ils font l'acquisition d'une ferme au rang Mathieu à Victoriaville.



Norbert Sévigny (1891 à 1976).
Alice Chicoine (1893 à 1976).



Mariage d'Elphège Nalette et de Thérèse Sévigny, le 19 octobre 1938.



Maison de la ferme au 2^e Rang, à Notre-Dame-de-Ham.



Réunion de la famille d'Elphège Nalette et de Thérèse Sévigny, à l'occasion d'un souper à Victoriaville.
De gauche à droite: En arrière: Florent, André, Hélène, Doris et Florian. En avant: Elphège et Thérèse.

Famille Arsène Nolet et Gertrude Langlois

Arsène achète sa terre, au 2^e Rang Nord de Notre-Dame-de-Ham, en 1936, d'Agenor Provencal, une terre de 120 acres sans animaux, sans machinerie et sans maison; tout est à faire. À l'aide de sa famille, ses frères, ses soeurs et ses parents, il a tout remis sur pied; tous étant habitués à travailler fort. Ainsi, deux ans après, il s'y installe définitivement.

Il marie Laurette Sévigny, en 1938, fille de Norbert Sévigny. Ils eurent six enfants dont trois vivant aujourd'hui: Réal, Carmen et Marcel. Laurette décède le 17 septembre 1948. Il se remarie, en 1950, avec Gertrude Langlois (voir feuille d'Elzéar Langlois). De cette union naissent six enfants: Lise, Bruno, Ginette, Yvon, Guylaine et Marc.

En 1962, il achète la terre d'Ozéar Leblanc, qui comprend une sucrerie de 2800 entaïles. Il double ainsi la grandeur de sa propriété pour atteindre une superficie totale de 283 acres. Cultivateur pendant 42 ans, Arsène consacre également du temps pour la paroisse, à titre de conseiller municipal, de maire, de directeur de la commission scolaire, de membre de l'U.C.C. et de marguillier. Pendant plusieurs années, il opère un buldozer.

Gertrude, dès ses 12 ans, soit à la suite du décès de sa mère, éleva ses frères et ses soeurs. Lors de son mariage, elle eut la charge des quatre enfants d'Arsène, puis

elle éleva sa propre famille, et à l'occasion, elle s'occupa de ses petits-enfants. Gertrude remplit à merveille son rôle de mère, l'entretien du linge, le lundi, ah! ah! et la couture. Une maison très simple, mais toujours très propre.

En 1979, le couple vend leur ferme à Lise et à son mari, et s'installe à Ham-Nord. Tous les jours, Arsène se rend sur la ferme pour aider aux divers travaux; l'amour de la terre l'emporte sur la fatigue et l'âge. En 1994, ils déménagent à Victoriaville.

Le couple jouissait encore d'un goût pour la vie, entouré de leurs 9 enfants, 26 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Il ne se passait pas un jour de l'an où tous nous nous rassemblions. Mais voici tout vient de changer, Arsène est décédé tout doucement le 30 janvier 1997 à l'âge de 80 ans et 10 mois.



Grange-étable familiale.



Maison familiale, 1955.
Lise, Bruno, Ginette.



Arsène Nolet et Gertrude Langlois.



Famille Arsène Nolet et Gertrude Langlois. De gauche à droite: Guylaine, Carmen, Lise, Arsène, Gertrude, Réal, Bruno, Yvon, Marc et Marcel. Ginette est manquante sur la photo.

Famille Lise Nolette et Michel Martineau



Michel, né le 25 janvier 1949, est le fils de Théodore Martineau et de Thérèse Poirier (voir famille d'Henri Poirier). Michel a vécu jusqu'à son adolescence sur la ferme de ses parents, en les aidant aux travaux agricoles. En 1966, la famille déménage à Victoriaville, où il travaille dans différentes manufactures. Mais la ville, ce n'est pas pour lui. En 1989, il s'installe dans le 2^e Rang pour faire l'élevage de veaux de lait et son loisir préféré consiste à faire des randonnées en voiture à cheval.

Michel donne maintenant des traitements énergétiques et fait faire des régressions, c'est-à-dire un retour dans les vies antérieures avec guérison instantanée.

Lise, née le 24 août 1951, est la fille d'Arsène Nolette et de Gertrude Langlois. En 1977, elle achète la ferme laitière de ses parents, qu'elle exploite avec son mari pendant dix ans.

Un problème de santé lui fait connaître Danielle Laberge, herboriste de Ham-Nord, et immédiatement l'amour des plantes et de leurs bienfaits s'installe, ainsi qu'une grande amitié entre les deux femmes. Pendant trois ans, Lise travaille et apprend auprès de Danielle. Au cours de ces années et des suivantes, Lise a toujours poursuivi son métier d'agricultrice avec un élevage d'animaux à boeuf. Elle exploite aussi l'érablière de 2800 entailles.

En 1987, un vent de changement s'installe sur la ferme du 2^e Rang, trois beaux enfants y naissent: Julie, le 30 janvier 1988; Mikaël, le 24 février 1989 et Dany, le 12 mars 1991. Bien que mère à plein

temps, dans les moments libres, Lise suit diverses formations. Aujourd'hui, elle travaille en médecine douce: irrigation du colon, herboristerie et guérison spirituelle angélique I et II.



En avant: Michel, Lise et Dany cinq ans. En arrière: Mikaël, sept ans et Julie, huit ans.



Dany, à la cabane à sucre.



Ferme familiale de Lise et de Michel.



Maison familiale.

Famille Jean-Charles Morin et Guylaine Nolette

Originaire d'Ham-Nord, Jean-Charles Morin est le fils de Richard Morin et de Gloriette Richer. Il est né le 24 avril 1959. Après avoir travaillé comme journaliste, notamment sur la construction et en reboisement, Jean-Charles acquiert, le 29 avril 1986, une ferme située à Notre-Dame-de-Ham, dans le 11^e Rang.

La production laitière démarre le 1^{er} août 1986. Jean-Charles s'investit complètement dans son entreprise. Il adore son métier. L'amour était au rendez-vous en ce premier de l'an 1988; il rencontre Guylaine Nolette.

Elle est la fille d'Arsène Nolette et de Gertrude Langlois. Guylaine est née le 5 septembre 1959 et passe son enfance dans le Deuxième Rang Nord de Notre-Dame-de-Ham. Après ses études secondaires, en 1977, elle s'installe à Montréal où elle travaille dans un bureau d'assurance, jusqu'en 1986. À ce moment là, elle revient vivre dans son patelin d'origine. Elle fait un retour aux études.

À partir de 1988, Jean-Charles et Guylaine Nolette cheminent ensemble dans la vie. À leur bonheur s'ajoutent deux fils, Pier-Éli, né le 22 novembre 1989 et Olivier, né le 10 avril 1991.

Guylaine possède l'esprit d'entreprise et achète l'épicerie du village. Elle y investit beaucoup de temps et d'énergie, tout en ayant à coeur sa petite famille.

Bon centenaire à tous!



Pier-Éli et Olivier.



Jean-Charles et Guylaine.



Vue aérienne de la ferme.

Famille Léo Paquette et Alma Nolette



La famille de Louis Paquette s'est installée dans le 11^e Rang de Notre-Dame-de-Ham, dans les années 1880. Louis Paquette et son épouse Marilda Lavertue eurent sept enfants: Édouard, Léa, Théodora, Aurore, Léo, Rosa et Odias.

Léo Paquette, le cinquième enfant de Louis et de Marilda est né le 12 juillet 1909, à Notre-Dame-de-Ham. Le 17 juillet 1935, il épouse Alma Nolette, née le 19 août 1915, fille de Joseph Nolette et de Rose-Aimée Guillemette de Ham-Nord. Puis en 1944, Léo achète la ferme de son père Louis.



Alma Nolette et Léo Paquette lors de leur mariage, le 17 juillet 1935.



Famille Léo Paquette et Alma Nolette (1959).



Assise: Alma Nolette. Debout: Denise, Jeannine, Marjolaine, Normand, Germain, Gabrielle, Gaétan, Marielle, Réal, Marcel, Léopold et Benoit.

De cette union sont nés douze enfants:

- Jeannine, née le 3 mai 1936, mariée à Yves Couture le 1^{er} août 1959,
- Germain, né le 9 août 1937, marié à Marielle Grimard le 4 juillet 1964,
- Marielle, née le 4 août 1939, mariée à Jean-Paul Verville le 2 juillet 1960,
- Marcel, né le 21 mai 1941, marié à Paulette Fontaine le 13 juillet 1963,
- Gabrielle, née le 6 août 1942, mariée à Stanley Lee le 14 avril 1968,
- Léopold, né le 17 février 1944, marié à Carole Laroche le 8 mai 1965,
- Denise, née le 18 février 1946, mariée à Réjean St-Cyr le 22 juillet 1967 (Réjean décède le 18 mars 1986),
- Réal, né le 20 octobre 1947, marié à Céline Pomerleau le 19 juillet 1969,
- Benoit, né le 15 avril 1950, marié à Johanne Allard le 13 septembre 1975,
- Gaétan, né le 19 septembre 1951, marié à Louise Cormier le 22 mai 1976,
- Marjolaine, née le 30 mai 1953, mariée à Richard Tardif le 28 juillet 1990,
- Normand, né le 28 juin 1955, marié à Lise Deneault le 14 juin 1980.

En plus de s'occuper de la maisonnée, Alma seconde aussi son mari aux travaux de la ferme et dans les champs. Malgré la grosse besogne, il y a aussi de beaux moments de bonheur inoubliable. Par exemple: Léo qui est connu pour son

grand talent de violoneux; à toutes les années, au Jour de l'an, Alma fait sonner un grand coup, au téléphone, ce qui signifie un appel général pour tous et alors tout le monde peut entendre Léo joué du violon.

Léo vend sa ferme à son fils aîné, Germain, en 1960. Peu de temps après, Léo décède le 10 octobre 1960 à l'âge de 51 ans.

Depuis 1961, Alma demeure au village de Notre-Dame-de-Ham dans une maison située sur la route 161, où elle vit bien entourée, avec l'amour de ses enfants, de ses 26 petits-enfants et de ses 11 arrière-petits-enfants.

Bon centième anniversaire à tous.



Maison de Léo et d'Alma dans le 11^e Rang, à Notre-Dame-de-Ham, en 1955.

Famille Germain Paquette et Marielle Grimard

Germain Paquette, fils de Léo Paquette et d'Alma Nolette, est né le 9 août 1937 à Notre-Dame-de-Ham. Il est le deuxième d'une famille de douze enfants. Germain participe aux travaux de la ferme et travaille aussi pendant quelque temps dans des chantiers de bûcherons. Puis, en 1960, Germain prend la relève de son père sur la ferme familiale. Il est la troisième génération à cultiver la terre que son grand-père Louis a défrichée, dans les années 1880.



Mariage: Germain et Marielle.

Puis le 4 juillet 1964, il épouse Marielle Grimard, née le 28 octobre 1940, fille de Philippe Grimard et de Georgianna Délisle de Garthby. Avec sa soeur jumelle, Marielle est la cadette d'une famille de 12 enfants. Elle participe aux travaux de la ferme que possèdent ses parents et elle travaille aussi, pendant quelque temps, comme aide de maison dans une résidence de Ham-Nord. Puis après son mariage, Marielle oeuvre avec Germain sur la ferme laitière.

De cette union sont nés trois enfants:

Hélène, née le 15 novembre 1965. Elle est mariée avec Jean-Claude Boisjoli et ils ont deux adorables petites filles, Noémie, née le 2 avril 1990 et Mélodie, née le 12 septembre 1992.

Diane, née le 29 septembre 1966. Elle est mariée avec René Tardif et ils ont une adorable petite fille, Jolyane, née le 23 mai 1995.

André, né le 10 février 1969. Il travaille comme soudeur pour les Entreprises Denis Darveau Inc., à Ham-Nord, depuis plusieurs années. Il est un grand sportif et s'est impliqué à quelques reprises dans les loisirs, à Notre-Dame-de-Ham. Sa compagne, Isabelle Deshaies, poursuit ses

études pour devenir infirmière. André et Isabelle demeurent à Arthabaska.

Le 1^{er} janvier 1991, Germain et Marielle vendent la ferme à leur fille Hélène et à leur gendre Jean-Claude et ils déménagent à Arthabaska. Ils sont heureux et fiers que l'entreprise agricole demeure dans la famille. Après toutes ces années de travail acharné et de dur labeur, ils profitent maintenant d'une tranquillité bien méritée et c'est avec plaisir qu'ils reviennent régulièrement à Notre-Dame-de-Ham rendre visite à leur famille et amis et aussi se rappeler de bons souvenirs dans le 11^e Rang.

Heureux centième anniversaire à tous.



André et Isabelle.



Germain, Marielle, Diane, Hélène et André.



Résidence de Germain et de Marielle à Arthabaska.

Famille Hélène Paquette et Jean-Claude Boisjoli

Hélène est la fille de Germain Paquette et de Marielle Grimard, maintenant d'Arthabaska. Elle est née le 15 novembre 1965 à Notre-Dame-de-Ham et est l'aînée d'une famille de trois enfants.

Jean-Claude est le fils de Lauréat Boisjoli et de Jeannine Binette d'Arthabaska. Il est né le 11 juin 1962 à Arthabaska. Il est le cadet, avec sa soeur jumelle, d'une famille de sept enfants.

Après ses études, Hélène commence à travailler au bureau d'assurance de Ham-Nord (Paquette Charpentier & Brousseau Inc.), en mars 1984. Elle obtient son permis de courtier en juin 1989.

Jean-Claude, après ses études, travaille dans les provinces de l'Alberta et de l'Ontario.

C'est en août 1984 que Jean-Claude et Hélène se rencontrent. Quatre ans après, soit le 13 août 1988, ils se marient et vont demeurer à Ham-Nord pendant deux ans et demi.

De cette union naissent deux charmantes petites filles: Noémie, le 2 avril 1990, et Mélodie, le 12 septembre 1992.

Hélène travaille pendant sept ans au bureau d'assurance; par la suite, elle commence à s'ennuyer de la vie sur la ferme de son père et de plus, elle aimerait beaucoup y élever ses enfants; donc en discutant avec Jean-Claude, ils décident tous les deux d'acheter la ferme familiale, le 1^{er} janvier 1991. Déjà, la quatrième génération sur cette ferme: Hélène, Germain, Léo et Louis Paquette.

Au début, cela a demandé beaucoup de travail et d'adaptation surtout avec les petites filles, mais avec l'aide de Marielle pour garder les filles et de Germain pour faire les foins, ils passent à travers. Ils sont très heureux de leur vie sur la ferme.

Heureux centième anniversaire à tous.

Famille d'Hélène et de Jean-Claude.



Les parents d'Hélène: Germain et Marielle Paquette.



Les parents de Jean-Claude: Lauréat et Jeannine Boisjoli.



À l'avant: Mélodie, Noémie, Hélène et Jean-Claude.



Ferme familiale depuis quatre générations.

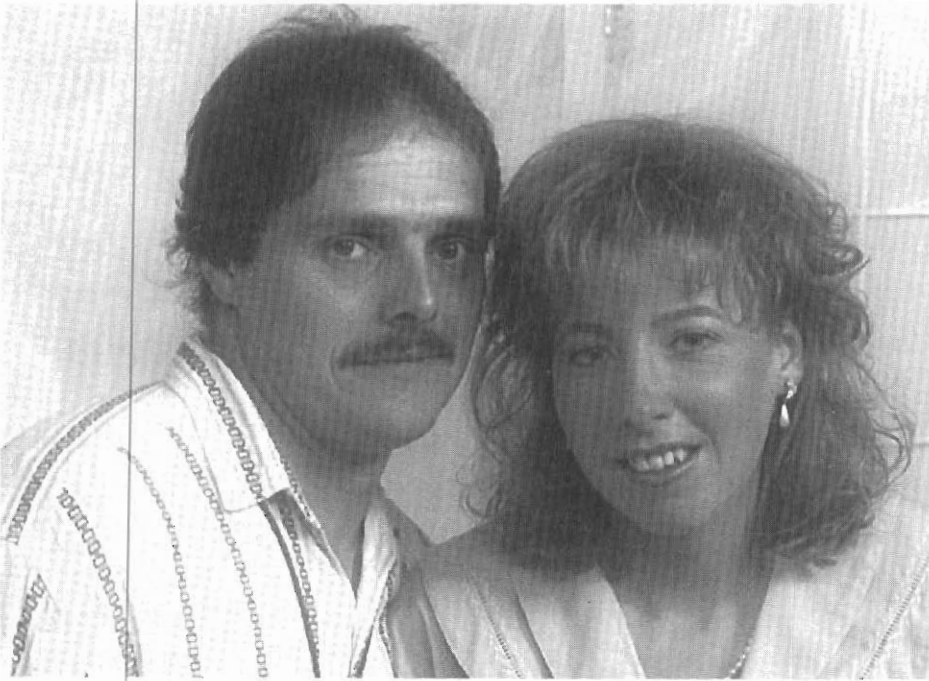
Famille Diane Paquette et René Tardif

Diane Paquette, fille de Germain Paquette et de Marielle Grimard, est née le 29 septembre 1966 à Notre-Dame-de-Ham. Elle est la deuxième d'une famille de trois enfants. Diane travaille comme secrétaire-comptable pour les Entreprises Denis Darveau Inc. à Ham-Nord, depuis 1986.

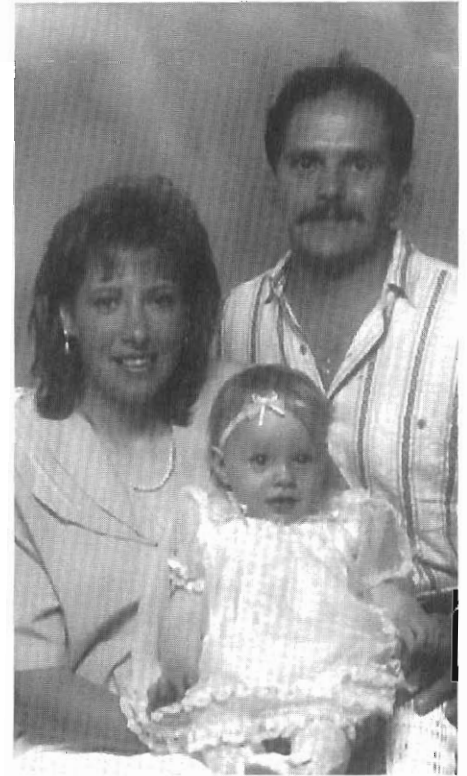
René Tardif, fils de Paul-Émile Tardif et de Rose-Éva Mercier, est né le 27 septembre 1961 à Ham-Nord. Il est le 14^e d'une famille de 16 enfants dont 11 sont vivants. René travaille chez Cercueils Vic Royal à Victoriaville.

Diane et René unissent leur vie le 20 juillet 1991. Tous deux amateurs de la nature, ils font construire leur maison à la campagne dans un joli décor à l'été 1992 dans les montagnes de Notre-Dame de Ham. Puis le 23 mai 1995, ils vivent avec bonheur la naissance de leur adorable petite fille : Jolyane.

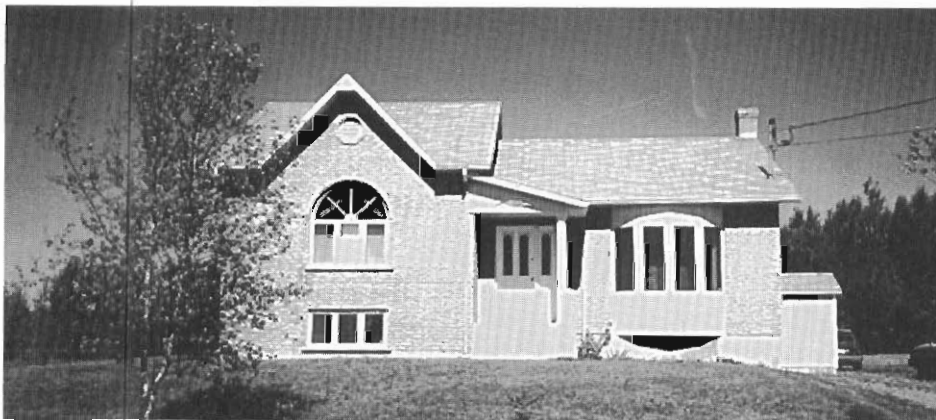
Il sont heureux de vivre dans ce joli coin de campagne et souhaitent un bon succès aux fêtes du 100^e anniversaire.



René et Diane.



René, Jolyane et Diane.



Leur maison.



Jolyane (10 mois).

Famille Roger Paquette et Diane Brunelle



Roger est né à Ham Nord, le 13 avril 1943. Il est le fils de feu Réal Paquette et de feu Marie-Rose Ducharme, autrefois de Notre-Dame-de-Ham.

Diane est née à Saint-Jules-de-Beauce, le 28 avril 1953. Elle est la fille de feu Henri-Louis Brunelle et de Clara Paré.

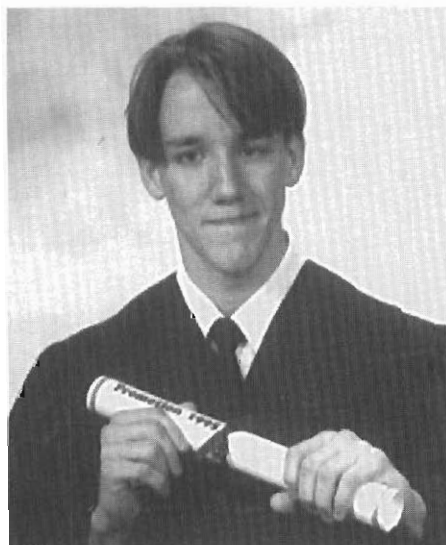
Roger et Diane unirent leur destinée le 15 juin 1974 en l'église de Saint-Jules. En

1975, ils achetèrent la ferme paternelle et en sont toujours propriétaires. Deux enfants sont nés de cette union.

«Heureux centième anniversaire à tous.»



Stéphanie, née le 18 octobre 1975, est actuellement à l'Université Laval de Québec en archéologie.



Sébastien, né le 6 septembre 1978, est étudiant au Cégep de Victoriaville en informatique.



Ferme familiale en 1981.

Famille Germain Pellerin



Germain, fils d'Arthur Pellerin et d'Adiana Comtois, est né à Saint-Paul-de-Chester, dans le 7^e Rang (rang Pellerin), le 21 septembre 1920 et est décédé le 17 mai

1996 à Victoriaville. Il est issu d'une famille de 12 enfants.

Marie-Irène, est née à Saint-Paul-de-Chester le 28 mai 1927 et est décédée le

25 décembre 1981. Elle était l'aînée des cinq enfants d'Alfred Gagnon et de Bertha Paquin, résidant au coin Saint-Philippe.

De leur union sont nés cinq enfants: deux sont vivantes, Johanne et Jacinthe, et les autres sont décédés à la naissance.

Durant leur vie commune, il résidèrent au coin Saint-Philippe, à Asbestos et dans le «rang des Binettes» à Chesterville, où ils exploitèrent une ferme achetée de son père Arthur Pellerin. En 1972, ils vendent la ferme et emménagent sur l'ancienne terre d'Arthur Grenier leur appartenant déjà. Germain réparera la maison abandonnée depuis plusieurs années. Quelques années après le décès de son épouse, Germain vend sa propriété à Richard Trottier, fils d'Alphée, son beau-frère. Il déménage à Victoriaville le 1^{er} juillet 1993.

Marie-Irène a enseigné pour ensuite s'occuper de la ferme. Germain a exercé les métiers de cultivateur, de journalier, de menuisier-charpentier et de bûcheron.

Johanne, née à Saint-Paul-de-Chester le 31 janvier 1953, est diplômée en technique de documentation et travaille comme bibliothécaienne à l'Université du Québec à Montréal. Mariée le 26 janvier 1991 à Ousmane Yatlara (africain), elle est mère adoptive de deux filles: Adama et Makhissa.

Jacinthe, née à Asbestos le 13 janvier 1959, a un baccalauréat en Arts plastiques et est diplômée de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec, elle travaille comme chef-cuisinière dans un centre d'accueil pour personnes âgées. Elle demeure à Montréal avec son conjoint, Paolo Martel, originaire du Lac-Saint-Jean.

Heureux centenaire!



Marie-Irène et Germain, 20 août 1949.



Johanne, Germain et Jacinthe. Marie-Irène en médaillon.

Famille Noël Pellerin et Yvette Charest



C'est en 1928 que le couple Noël Pellerin et Yvette Charest s'installe à Notre-Dame-de-Ham. Ils s'étaient mariés le 30 août 1927 en l'église de la paroisse Notre-Dame-de-Ham. Ils eurent six enfants: Jean-Georges, né le 4 mars 1930; Marguerite, née le 16 octobre 1931; Hélène, née le 8 avril 1933; Laurent, né le 30 avril 1934 et décédé à Chambly le 25 octobre 1994, Lise, née le 27 février 1936 et décédée le 30 octobre 1936, et Yvon, né le 8 juillet 1938.

Noël a acquis une boutique de forge et il a exercé le métier de maréchal-ferrant pendant plusieurs années. L'implication dans la communauté fut évidente dès leur arrivée. Yvette faisait partie du Cercle de fermières et organisait chaque année, avec d'autres personnes, des expositions d'artisanat qui avaient lieu à la salle paroissiale. Elle participait à l'organisation des loisirs: théâtre amateur, partie de cartes et soirées musicales. Elle mourut le 8 juillet 1938, à l'âge de 30 ans.

Noël fut membre du conseil d'administration de 1943 à 1946 et gérant de la Caisse populaire de 1949 à 1954, puis de 1960 à 1965. Il occupa aussi les fonctions de secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, de la municipalité, de la compagnie de téléphone et de la Société de l'aqueduc. Il quitta Notre-Dame en automne 1968 et demeura à Victoriaville jusqu'à sa mort survenue accidentellement le 9 juin 1979, à l'âge de 74 ans.



Yvette Charest, née le 22 novembre 1907, est la fille de Wilfrid Charest et d'Alice Gagné de Notre-Dame-de-Ham.

Noël Pellerin, né le 25 décembre 1904, est le fils de Wilfrid Pellerin et d'Edwige Leclerc de Saint-Paul-de-Chester.

Famille Jacques Pépin et Ghislaine Poirier



Jacques, fils de Georges-Étienne Pépin et de Marguerite Letarte, est né à Sainte-Famille-de-Richmond, le troisième d'une famille de six enfants. Il s'est marié à Ghislaine, fille de Sylvio Poirier et de Cora Chaput, née à Ham-Nord. Leur union fut bénie par le curé Albert Plante le 22 avril 1978 à Notre-Dame-de-Ham.

En 1979, Jacques travaillait chez Déhaie fruits et légumes et Ghislaine travaillait à l'Utex de Victoriaville. Nous avons déménagé une maison du 6^e Rang de Tingwick pour en faire notre première demeure au 12, rang Saint-Philippe.

Bon 100^e anniversaire. Vive Notre-Dame-de-Ham et ses belles montagnes qui nous sourient tout le temps.



Sylvio Poirier, né en 1922 et Cora Chaput, née en 1917.

Mariés à Sainte-Eulalie le 19 octobre 1946. Ils vécurent à Notre-Dame-de-Ham dans les années 1960, au 67, 1^{er} Rang Centre. De ce mariage sont nés 11 enfants.



En arrière: Jacques, né le 11 octobre 1953, Ghislaine, née le 20 octobre 1947 et Jonathan, né le 1^{er} mars 1978.

En avant: Guylaine, née le 22 septembre 1983 et Jean-François, né le 26 octobre 1980.



Georges-Étienne, né en 1926 et Marguerite, née en 1927. Photo prise lors de leur quarantième anniversaire de mariage. Arrivés en 1954, au 9500, rang Saint-Philippe, ils y demeurent toujours. De cette union sont nés six enfants.

Famille Wilfrid Pépin et Léora Beaudoin



Wilfrid, né en 1900 à Saint-Adrien-de-Ham, a appris son métier de forgeron à Danville. En 1925, marié à Léora

Beaudoin, née à Saint-Énédine-de-Beauce, ils vécurent les premières années de leur ménage à Disraëli.

Après une rencontre avec M. Pierre Toupin, celui-ci a su apprécier à sa juste valeur le travail de Wilfrid. De ce fait, M. Toupin l'invita à venir s'installer à Notre-Dame-de-Ham, soit en 1929. À partir de ce moment-là, il commença à travailler à son compte pour exercer son métier de forgeron dans un vieux hangar qu'il avait loué entre la demeure de M. Dosthie et celle de M. Sévigny, soit à l'arrière de la résidence sise au 35, rue Principale.

En 1930, ils vécurent le sinistre du grand feu. À la suite de ce feu, avec son épouse, il décida de construire une forge avec logis au deuxième étage, en comptant sur l'aide des paroissiens et ils n'ont pas été déçus. C'est dans cette bâtisse qu'il a terminé sa carrière.

Son épouse, Léora, a toujours su appuyer son mari au fil du temps. Reine au foyer, elle a donné naissance à 13 enfants. Étant habile de ses mains, elle a développé un goût pour l'artisanat. Elle s'est impliquée dans le Cercle de fermières et le Club de l'âge d'or en rendant de multiples services à tous et chacun. La mort ayant frappé à six reprises, il lui a fallu un grand courage pour passer à travers de ces épreuves.



Photo de mariage. Wilfrid Pépin (1900-1974). Léora Beaudoin (1908).



1^{re} rangée: Simon (1945), Jeanne-Mance (1942), Marius (1940) et Paul-Émile (1939).
2^e rangée: Gilberte (1926), Wilfrid, Léora et Monique (1936).
3^e rangée: Gérard (1928-1990), Renaud (1929-1996), Marcel (1931), Jean-Claude (1933-1955) et Gilles (1934).

Heureux centenaire.



Logis et forge.

Famille Marius Pépin et Madeleine Codère



Septième des dix enfants de la famille de Wilfrid Pépin et de Léora Beaudoin, Marius est né le 21 octobre 1940 à Notre-Dame-de-Ham. À l'âge adulte, il fait partie des Chevaliers de Colomb et des Aramis. Il travaille comme mécanicien à Lennoxville.

Marius marie Madeleine Codère le 15 octobre 1960, fille de Paul Codère et de Germaine Roy, née le 11 mars 1942 à Sherbrooke. Le couple s'installe d'abord dans cette ville des Cantons de l'Est durant deux ans environ. Après, c'est à Longueuil que la petite famille demeure pendant sept ans. Mado a toujours travaillé dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

Trois enfants sont nés de cette union:

Maryse, née le 14 juillet 1961, est mariée à

François Langlois. Ils sont les parents de Marie-Pier, Sébastien et Andréanne.

Sylvain, né le 3 novembre 1962, est marié à Chantal Groleau. Leurs enfants sont Jonathan et Charlene.

Stéphane, né le 25 février 1967, est célibataire.

En 1969, c'est le grand départ pour le New Jersey. En 1976, Marius achète l'ancienne boutique de forge qui appartenait à son père depuis 1950, sur la rue Principale à Notre-Dame-de-Ham. Tout en gardant un logement pour sa mère, il transforme une partie du bâtiment en restaurant; il y ajoute un bar-salon en 1981. Après sept ans d'opération et une location de cinq ans, il vendra son commerce à M. Victorin Leclerc en 1989. À ce moment, Mado s'en va rejoindre son mari aux États-Unis où il est commerçant

dans le secteur de l'automobile, avec ses fils.

Après de fréquents séjours loin de leur beau village, ils seront de retour en 1986, moment où ils font l'achat de la maison de M. Gloria Plante, comme pied-à-terre au Canada. Une rénovation majeure à cette résidence, en 1991, en fait un lieu privilégié où Mado reçoit des touristes européens depuis 1993, durant la belle saison.

Nous sommes très heureux de fêter le centenaire de Notre-Dame-de-Ham.



Sylvain, Maryse, Marius, Madeleine et Stéphane.

Famille Gilles Pépin et Félicienne Morin



Né de l'union de Wilfrid Pépin et de Léora Beaudoin, Gilles voit le jour à Notre-Dame-de-Ham, le 26 septembre 1934. Il est le sixième des treize enfants de la famille qui compte neuf garçons et quatre filles.

Il passe son enfance, en compagnie de sa famille, au-dessus de la boutique de forge de son père, sur la rue Principale. Il est un maniaque de la lecture.

Au début des années 1960, c'est le grand départ pour Montréal où il travaille comme boucher jusqu'en 1970. De 1970 à 1980, il sera gérant de l'abattoir Mailhot d'Arthabaska, tout en étant professeur en coupe de viande, aux cours d'éducation aux adultes, à Victoriaville.

Sa rencontre avec Félicienne se fait par l'entremise des visites de sa future belle-mère, accompagnée de sa fille, à la boucherie où il travaille, au début de 1964. Fille aînée d'Émile Morin et de Rose-Anna Paradis, elle est née le 21 septembre 1940, à Rivière-Bleue, au Témiscouata. Elle a quatre frères et trois soeurs.

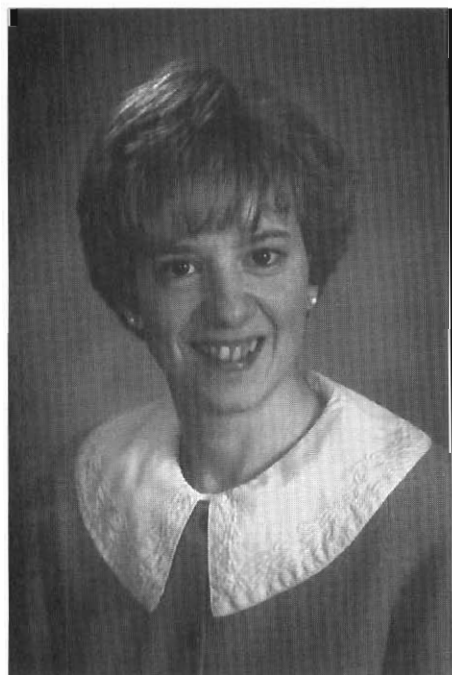
Leur mariage fut célébré le 5 septembre 1964 à Montréal. Ils furent le premier

couple à se marier, en après-midi, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Leur lieu de

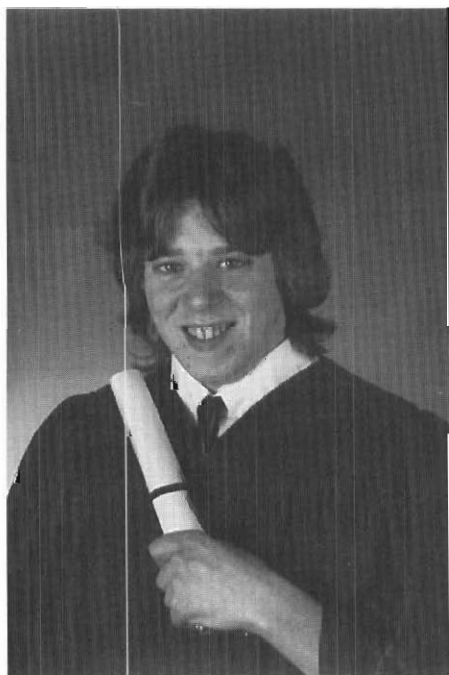
résidence dépendra des emplois de Gilles, jusqu'à la construction de leur



Gilles et Félicienne.



Suzie.



Jean.



Mélanie.

Famille Gilles Pépin et Félicienne Morin (suite)

maison actuelle à Notre-Dame-de-Ham, en 1983.

Trois enfants s'ajouteront, au fil des ans: Suzie, née le 5 juin 1965, est professeure à Victoriaville; Jean, né le 11 mars 1968, est gérant chez C.F. Langlois et Mélanie, née le 4 janvier 1977, est étudiante.

Maire de 1989 à 1991, Gilles a été réélu en novembre 1995, pour un mandat de quatre ans. Il siège au conseil de la M.R.C. d'Arthabaska, également au conseil de la Corporation de développement touristique des Bois-Francis. La pêche occupe ses loisirs; il s'est d'ailleurs occupé de la venue de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis dans la municipalité, où il est également administrateur.

Quant à son épouse, elle fait partie, depuis neuf ans, du conseil d'administration de la Caisse populaire. Conseillère municipale de 1987 à 1991, elle s'occupe maintenant du secrétariat de l'entreprise de son mari. Elle fait aussi partie du comité de la pastorale paroissiale. La couture et la décoration intérieure occupent ses loisirs.

La compagnie C.F. Langlois et Frères Inc. fut fondée en 1980, par Claude et François Langlois. Elle a été achetée en 1981 par Gilles Pépin. Spécialisée dans la récupération animale, cette entreprise unique en région couvre un territoire de 150 municipalités et emploie une dizaine de personnes.

Depuis ses début, la bâtisse fut agrandie deux fois, la flotte de camions passa de un à quatre, le dernier fut acheté en 1996. Le produit fini est vendu en Ontario et aux États-Unis. De 1987 à 1991, la compagnie fut le plus gros fournisseur de viande non comestible au Canada pour les conserveries animales. C'est le principal créateur d'emplois masculins dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Bon centenaire à toute la population de Notre-Dame-de-Ham.



Entreprise C.F. Langlois et frères Inc..

Famille Albert Perreault



Albert Perreault, né le 21 février 1902 à Saint-Adrien-de-Ham rencontre Marie-Anne Rondeau, née le 29 mai 1905 à Sainte-Élizabeth-de-Warwick. Le mariage a lieu le 28 juin 1927.

Le couple s'installe sur une ferme dans le 2^e Rang à Saint-Adrien-de-Ham. En 1943, ils déménagent au 2^e Rang à Notre-Dame-de-Ham où ils vivent jusqu'en 1962. Ensuite, toute la famille emménage au village. Au cours de ces années, la famille s'agrandit: huit filles et six garçons composent cette belle famille.

Thérèse, née le 25 novembre 1928, épouse Roland Langlois (dix enfants). Elle vit à Notre-Dame-de-Ham.

Lucille, née le 6 mars 1930, épouse Ubald Lavigne (cinq enfants). Elle vit à Varennes.

Élizabeth, née le 29 mars 1932, épouse Gaston Larivée (dix enfants). Elle est décédée le 23 novembre 1989. Elle vivait à Saint-Gérard.

Jean-Paul, né le 1^{er} décembre 1933, épouse Thérèse Gauthier (deux enfants). Il est décédé le 4 octobre 1994. Il vivait à Thetford Mines.

Marcel, né le 5 juillet 1935, épouse Andrée Galarneau (trois enfants). Il vit à Fabreville.

Bruno, né le 24 novembre 1936, épouse Françoise Carignan (trois enfants). Il vit à Victoriaville.

Gilles, né le 22 mai 1938, épouse Paule Lavoie (quatre enfants). Il vit à Granby.

Angèle, née le 15 décembre 1939, épouse Bruno Larrivée (quatre enfants). Elle vit à Laval.

Gisèle, née le 15 décembre 1939, épouse Benoit Leclerc (quatre enfants). Elle vit à Saint-Hubert.

Yvan, né le 20 octobre 1941, épouse

Louissette Spénard (trois enfants). Il vit à Victoriaville.

Janine, née le 7 juillet 1943, épouse Denis Couture (trois enfants). Elle vit à Ham-Nord.

Denise, née le 13 mars 1945, épouse Yvon Lebrun (quatre enfants). Elle vit à Varennes.

Rita, née le 18 janvier 1947, épouse Vianney Allard. Elle vit à Varennes.

Michel, né le 28 janvier 1949, épouse Céline Baril (un enfant). Il vit à Princeville.

Au cours de ces années, l'entraide entre chacun en fait une famille unie où règne la joie.

Albert aime s'entourer de sa famille et cultiver la terre. Il est un conteur remarquable et un champion aux jeux de société (dames, cartes). Il décède à

l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 25 janvier 1980.

Marie-Anne fait beaucoup d'artisanat et est une excellente couturière et cuisinière. C'est une hôtesse très accueillante. Elle fait partie des bénévoles pour l'entretien de l'église. Les fleurs la passionnent. Après un séjour au Foyer des Saints-Anges à Ham-Nord, elle nous quitte le 28 novembre 1984.

La descendance d'Albert Perreault et de Marie-Anne est de 14 enfants, 56 petits-enfants et 78 arrière-petits-enfants.

«Hommage à nos ancêtres qui ont su inculquer l'amour du travail à leurs descendants et bon centenaire.»

Bruno Perreault.



Famille Albert Perreault, juillet 1971.

1^{re} rangée à gauche: Janine, Rita et Denise.

2^e rangée à gauche: Marcel, Albert, Marie-Anne et Michel.

3^e rangée à gauche: Bruno, Jean-Paul, Gilles et Yvan. Debout en arrière: Angèle, Thérèse, Gisèle, Lucille et Élizabeth.

Famille Lionel Plante



Lionel Plante, né le 1^{er} juillet 1904, est le fils d'Aimé Plante et d'Anna Poisson, colonisateur de l'Abitibi (Noranda) et petit-fils de Norbert Plante et de Malvina Paquette, cultivateur à Notre-Dame-de-Ham.

Le 3 novembre 1925, il épousa Irène Ramsay, fille de John Ramsay et de Lumina Savoie, également de la paroisse. L'année de son mariage, il émigre aux États-Unis. Il n'y demeura cependant qu'une courte période. Ayant entendu parler de terres que le gouvernement donnait pour la colonisation, il revint au Québec et s'établit à Senneterre. Là naquirent ses deux premiers fils, Gérard, marié à Alice Bergeron et Bertrand, marié à Yolande Rochefort, tous deux aujourd'hui décédés.

Les temps durs et l'ennui le ramènent bientôt à Notre-Dame-de-Ham où il fait l'achat d'une terre, dans le 2^e Rang. C'est là qu'il élève ses douze enfants, six garçons et six filles. Le 17 septembre 1950, le malheur frappe. Sa chère épouse Irène meurt en couche, le laissant désém-

paré devant cette lourde responsabilité. Il éleva une partie de sa famille, seul, puis en 1959, il épousa en deuxièmes noces Thérèse Brassard qui fut pour tous une seconde maman.

Homme de coeur et de tête, il s'impliqua au sein de la communauté en tant que conseiller municipal. Il oeuvra aussi au sein de la Caisse populaire. Habile de ses mains et excellent charpentier, il participa à la construction de l'église paroissiale. Pour élever ses enfants, il fit plusieurs métiers: bûcheron dans les chantiers, coupeur de bois, fromager, cultivateur, pêcheur, chasseur et même pour les gens du rang, barbier.

Devenu veuf en 1979, il épousa une dame de la paroisse, Léora Pépin, avec qui il vécut jusqu'au 6 janvier 1989.

Que peut-on dire de plus sinon que c'était un sage et un grand homme. Il laisse pour perpétuer son image ses 12 enfants, 31 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants.

Les enfants de Lionel Plante sont heureux et fiers de participer au 100^e anniversaire de la paroisse.



Lionel Plante et Irène Ramsay.
Mariage, le 3 novembre 1925.



En avant: Solange, Ghislaine, Nicole, Madelyne, Fleurette et Gertrude.
En arrière: Gérard, Lionel, Gilles, Bertrand, Léger, Florent et Julien.

Famille Gloria et Béatrice Plante



Famille Gloria Plante

1^{re} rangée: André, Yvon, Béatrice, Gloria, Lorraine, Laurette et Denise.

2^e rangée: Richard, Marielle, Lucille, Pauline et Jean-Marc.

Gloria était le fils d' Aimé Plante et d'Anna Poisson. Il a épousé Béatrice Ramsay, fille de John Ramsay et de Lumina Savoie, à

Notre-Dame-de-Ham le 28 juin 1927. Ils ont demeurés dans le 2^e Rang jusqu'à leur retraite. De leur union sont nés dix enfants.

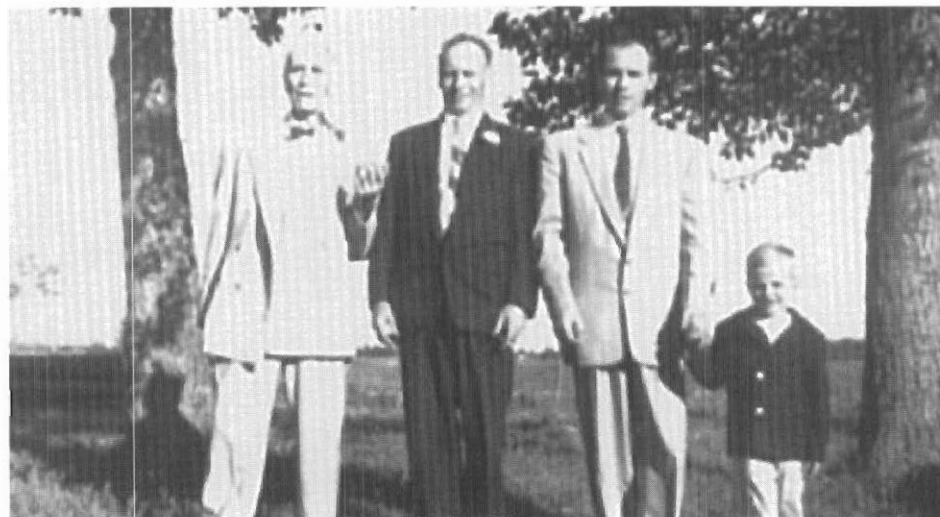
deux. Papa est décédé à l'hôpital le 27 mai 1986 et maman, le 16 juin 1988.

Pour nous, ça été une enfance joyeuse et agréable qu'on se remémore souvent lors de nos rencontres. On était heureux ensemble.

Bon centième anniversaire à tous.



50^e anniversaire de mariage.



Les quatre générations: Aimé, Gloria, Jean-Marc et Gabriel.

Famille Yvon Plante



Yvon est né à Notre-Dame-de-Ham le 25 janvier 1941. Il est le fils de Gloria Plante et de Béatrice Ramsay. Il est le septième d'une famille de dix enfants.

Il va à l'école du rang et aide son père à la ferme et à faire les sucres. À 16 ans, il part pour les chantiers du Lac-Saint-Jean. Durant sept ans, il travaille dans les chantiers de l'Ontario, de l'Outaouais, des États-Unis et de la Mauricie.

À 23 ans, il s'engage dans les mines souterraines de Matagami en Abitibi. Après quelques années, il revient dans sa

région natale et s'engage dans les mines de Stratford. La même année, il épouse Louise Trottier, fille d'Armand Trottier et de Blanche Proulx de Notre-Dame-de-Ham.

De cette union naquirent deux garçons: Stéphane, aujourd'hui ingénieur civil pour la compagnie Captel de Trois-Rivières et Francis, étudiant en dernière année à l'Université de Montréal, en enseignement.

Après quelque temps, le goût de l'agriculture le prend, il achète une terre abandonnée près du village de Notre-Dame-

de-Ham. Yvon y construit une maison et se lance dans l'industrie laitière pour 15 ans, jusqu'en octobre 1986. Il fait encan de son troupeau laitier et se lance dans l'élevage de bovins et l'élevage des chevaux. L'été, il fait de la construction résidentielle à Sherbrooke, à Victoriaville et ces dernières années à Trois-Rivières. C'est un gars qui aime les défis, il dit en riant qu'il n'a jamais eu le temps de s'ennuyer.

Aujourd'hui, il vit avec sa conjointe, Jacqueline Trottier, qui le seconde très bien dans tous ses projets.



Yvon Plante dans les mines souterraines de Stratford, en 1966.



Yvon Plante sur la ferme.



Stéphane avec Kattie, sa jument arable.



Stéphane, Yvon, Francis et Jacqueline.

Famille Henri Poirier et Léa Paquette



Henri Poirier est né le 18 mars 1896 du couple Joseph Poirier et Caroline Lavertu, établi sur une ferme dans le rang Saint-Philippe. Henri y demeure jusqu'à l'âge adulte.

Il rencontre sa dulcinée, Léa Paquette, fille de Louis Paquet et de Mirelda Lavertu, née le 13 octobre 1903 dans le 11^e Rang de Notre-Dame-de-Ham. Après leur mariage le 27 septembre 1921, ils installent leur nid au pied du mont Sévigny, toujours à Notre-Dame-de-Ham.

Avec courage et détermination, le couple vit de l'agriculture et de l'érablière.



Henri à l'âge de 25 ans.



Léa à l'âge de 18 ans.

Malgré la santé fragile de Léa, ils ont sept enfants, un garçon et six filles, encore tous bien vivants d'ailleurs:

YVONNE (Roméo Landry),
FERNAND (Simone Champoux),
THÉRESE (Théodore Martineau),
RACHEL (Armand Turcotte),
ALINE (Edgar Massé),
ROSE (Réjean Trottier),
JEANNE (Fernand Sévigny).

Malgré les journées bien remplies, Henri s'intéresse pendant plusieurs années à la vie de la communauté en tant que conseiller municipal et commissaire d'école.

En 1948, la famille «immigre» au village de Notre-Dame-de-Ham où Henri, encore très en forme, travaille quelques années à la manufacture de boîtes à fromage appartenant à la famille Hudon. Plus tard, il devient jardinier à Cowansville pendant de belles saisons où il retrouve ce qu'il aime: le travail de la terre et le plein air.

À l'époque, Fernand, le seul fils, prend la relève de la ferme de 1947 à 1959, avec sa femme Simone Champoux.

Henri nous quitte définitivement à la suite d'une assez longue maladie, le 29 avril 1970. Son épouse Léa qu'on croyait si fragile décède beaucoup plus tard, soit le 21 octobre 1994.

Brièvement, voilà l'histoire de la vie de deux êtres qui se continue toujours dans une belle lignée de 47 petits-enfants, 107 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants. Et ce n'est pas fini...

Pour Léa et Henri, c'est un repos bien mérité. Ils peuvent être en paix tout en veillant du haut de leurs nuages sur ceux et celles qu'ils ont aimés et qu'ils continuent d'aimer. Leur simplicité, leur persévérance, leur courage et leur détermination nous laissent un héritage inestimable.

Sans risquer de se tromper, on peut affirmer: MISSION BIEN ACCOMPLIE!



La maison de la ferme au pied du mont Sévigny.



Famille Henri Poirier. En avant: Rose, Yvonne, Léa, Fernand et Jeanne. En arrière: Aline, Simone épouse de Fernand, Rachel et Thérèse.

Famille Jean-Paul Poirier et Alice Laprise

Fils d'Amédée Poirier et de Bernadette Martineau, Jean-Paul est né le 5 juillet 1951 à Ham-Nord. Il est le quatrième d'une famille de six enfants. Il déménage à Notre-Dame-de-Ham à l'âge de deux ans. Il épouse Alice Laprise, fille de Paul Laprise et de Marie-Ange Therrien, née le 21 juin 1946 à Saint-Jacques-le-Majeur. En 1972, ils achètent la maison appartenant à THÉODORA RAMSAY MARTINEAU, la grand-mère de Jean-Paul.

Jean-Paul a travaillé pour C.F. Langlois durant cinq ans et aujourd'hui, il travaille pour Vic Royal cercueils à Victoriaville depuis cinq ans.

Comme passe-temps, ils font du camping depuis 1981, et Jean-Paul joue à la pétanque et pratique aussi la pêche.

De leur union, ils ont eu trois enfants:

Linda, née le 27 août 1973;

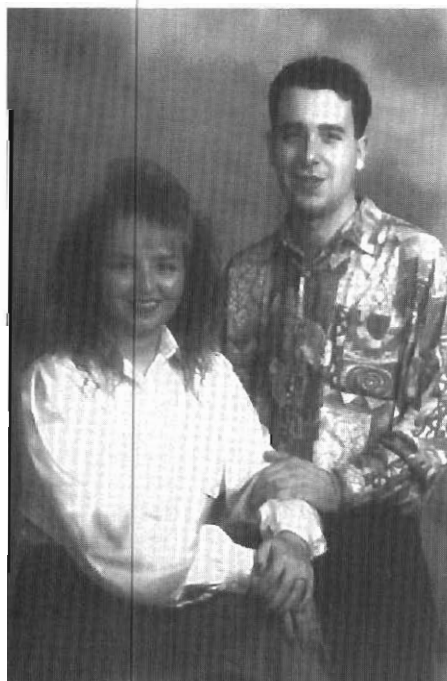
Sylvie, née le 6 décembre 1976;

David, né le 26 juin 1979.

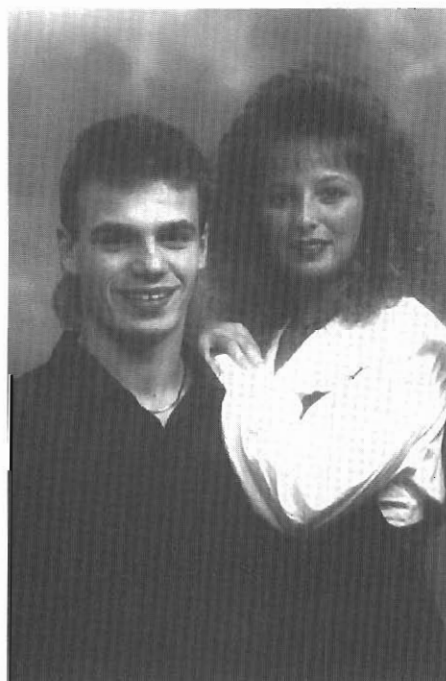


1^{re} rangée: Alice et Jean-Paul.

2^e rangée: Sylvie, David et Linda.



Linda et son ami, Yann Vachon.



Sylvie et son ami, Sylvain Moreau.



David.

Famille Conrad Poisson



Conrad, né le 14 décembre 1906 à Sainte-Hélène-de-Chester, fils de Delphis Poisson et d'Eugénie Nault, s'est marié à Jeannette Brunelle, née le 4 juillet 1906, de Saint-

Rémi-de-Tingwick, fille de Cléophas Brunelle et d'Annie Beauchesne.

Après leur mariage, le 8 juillet 1930, ils s'installèrent dans le 1^{er} Rang de Notre-

Dame-de-Ham jusqu'en 1946 pour ensuite s'installer dans le 11^e Rang de Saint-Rémi-de-Tingwick. Conrad est décédé le 26 janvier 1992.



Leurs enfants, dans l'ordre, en commençant de gauche à droite.

En avant:

Michel, demeure à Victoriaville et est journalier.

Les parents Conrad et Jeannette.

Réal, marié à Claire Lafontaine de Saint-Paul-de-Chester, demeure à Saint-Rémi-de-Tingwick où il est cultivateur.

Au centre:

Gisèle, mariée à Eddy Luneau, demeure à Victoriaville. Eddy tient un atelier d'ébénisterie.

Blanche-Hélène est mariée à Réal Toupin de Saint-Rémi-de-Tingwick. Après avoir été entrepreneur en autobus scolaire, Réal est à sa retraite.

Louisette demeure à Victoriaville et est serveuse.

Arrière:

René, marié à Florette Paradis de Tingwick, demeure à Victoriaville secteur Arthabaska. Il opère une «machine shop». Florette est décédée le 11 décembre 1993.

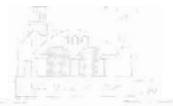
Raymond, marié à Blanche-Hélène Groleau de Saint-Rémi-de-Tingwick, demeure à Thetford Mines. Il a travaillé pour la ville et est maintenant à sa retraite.

Marcel, marié à Claire Paradis de Tingwick, demeure à Victoriaville, secteur Arthabaska. Il est garagiste.

Jean-Paul, marié à Gaétanne Lafontaine de Saint-Paul-de-Chester, demeure à Saint-Paul-de-Chester. Il est garagiste à Arthabaska.

Jean-Guy, marié à Claudette Turcotte de Victoriaville, demeure à Norbertville. Il est garagiste à Warwick.

Famille Joseph Pouliot



Joseph est né à Ham Nord le 9 juillet 1905, fils de Pierre Pouliot et de Rosanna Paquet, cultivateurs.

Marianne «Anne-Aimée» Comtois est née à Arthabaska le 25 juin 1906, fille d'Alfred Comtois et d'Odélie Poirier, cultivateurs.

Ils se sont mariés le 13 juillet 1926 à Arthabaska. De cette union sont nés dix enfants, six filles et quatre garçons, dont le deuxième mourut à l'âge de dix mois.

Ils ont vécu à Ham-Nord pendant environ sept ans et ensuite deux ans à Arthabaska.

En mai 1936, ils achetèrent une ferme à Notre-Dame-de-Ham dans le 2^e Rang, au coin de la route 161. Joseph a été membre du Mouvement Lacordaire et Anne-Aimée a été membre du Cercle de fermières.

Ils aimaient chanter, danser et jouer aux cartes, surtout Joseph.

En 1964, ils vendirent la ferme à Mlle Louise Hudon et l'érablière à M. Jean-Marc Leblanc, leur gendre. Ils déménagèrent au village dans la maison de M. Omer Trottier, et quelque temps plus tard ils achetèrent une maison sur la rue de l'Église. Ils ont fait parti du Club de l'âge d'or. Ils y vécurent heureux.

En 1979, vint le départ pour Victoriaville dans une maison pour personnes âgées. Peu de temps après, Joseph fut hospitalisé et décéda le 10 octobre 1984. Anne-Aimée décéda avant lui, le 27 décembre 1982.

C'étaient des gens gais, sociables et courageux.



Joseph Pouliot.



Joseph Pouliot et Anne-Aimée.



1^{re} rangée : Anne-Aimée et Joseph.
2^e rangée : Gaston, Thérèse, Bernadette, Carmen et Francine.
3^e rangée : Bertrand, Lise, Gérard et Marie-Claire.

Famille Azilda Proulx et Gérard Bélair



André Proulx est né en 1841 dans la paroisse de Saint-Thomas-de-Montmagny. Il est venu, en 1864, rejoindre ses frères, Thomas, Pascal et Magloire, établis depuis peu dans le 2^e Rang du canton de Ham, aujourd'hui, Notre-Dame-de-Ham. S'étant installé sur le lot 18 D de ce même rang, il épousa, en 1872, Aglaë Lepage de Saint-Pierre-Sud-de-Montmagny. Ils eurent quatre enfants: Rosanna, Éva, Napoléon et Corinne. André est décédé le 3 novembre 1925, à l'âge de 85 ans, à Saint-Adrien-de-Ham, et fut inhumé au même endroit.

Napoléon Proulx est né en 1876, dans le 2^e Rang du canton de Ham, aujourd'hui, Notre-Dame-de-Ham. Il épousa Marie-Anne Proulx, le 12 juillet 1908, à Notre-Dame-de-Ham. Ils eurent huit enfants: Stephens, Gédéon, Gabrielle, Charles, Rachel, Azilda, Berthe et Arthur. Napoléon décéda à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 8 juillet 1918, à l'âge de 42 ans. Il fut inhumé à Notre-Dame-de-Ham.

Après le décès, en 1918, de Napoléon, Marie-Anne épousa M. Émery Jéneau de Notre-Dame-de-Ham, et donna naissance à deux fils: Roger, le 22 avril 1922 et Jean-Paul, le 29 mars 1923. Peu après, Marie-Anne décéda le 18 mai 1923, à l'âge de 36 ans et 9 mois. Les enfants, devenus orphelins, ont tous été adoptés par des parents, donc, plusieurs partirent pour les États-Unis.

Marie-Anne Proulx, fille de Gédéon Proulx et d'Émilie Gagné, est née à Saint-Rémi-de-Tingwick, le 3 septembre 1886.

En ce centième anniversaire de fondation de la paroisse, nous sommes heureux d'honorer les pionniers et leurs successeurs.



André Proulx, Marie-Anne Proulx et Napoléon Proulx



Maison où est née Azilda et où est décédée sa mère Marie-Anne. Construite par André Proulx, entre 1864 et 1876, sur le lot 18 D, elle est aujourd'hui, la propriété de Monique et de Jacques-Omer Côté. Photo prise vers 1940.



Mariage d'Azilda Proulx et de Gérard Bélair. Azilda, née le 11 mai 1915 à Notre-Dame-de-Ham, épousa, le 6 octobre 1937 à Saint-Adrien-de-Ham, Gérard Bélair, né le 8 février 1916, à Saint-Adrien-de-Ham. Gérard décéda à Arthabaska, le 17 avril 1995, et fut inhumé à Notre-Dame-de-Ham.



Famille Azilda Proulx et Gérard Bélair. À l'avant: Gérard, Yves, Charlotte et Azilda. À l'arrière: Carmelle, Claire, Gaétane, Céline, Nicole et Micheline.

Famille Germaine Proulx et Welly Parizeau



Mémoire des familles Proulx et de leurs descendants.

La généalogie: Pascal Proulx, né en 1827, a épousé Adèle Bélanger, née en 1817. Pascal s'est marié à l'âge de 26 ans et Adèle avait 16 ans. Ce couple et André Proulx, frère de Pascal, sont partis de Saint-Thomas-de-Montmagny, dix lieues en bas de Québec, pour venir s'établir sur une terre de colon, à Notre-Dame-de-Ham, dans le 2^e Rang. Ils ont eu 17 enfants dont sept sont décédés petits. Adélard Proulx était le plus vieux et Joseph Proulx le plus jeune. Ce dernier a hérité du bien paternel, avec l'obligation de garder le vieux couple jusqu'à leur décès, le premier, à 96 ans et la deuxième, à 88 ans.

Joseph Proulx, né en 1876, a marié Amanda Désilet, née en 1874 et enseignante à Saint-Paul-de-Chester. Ils ont eu huit enfants: Henri, Marie-Anna, Henri le plus vieux était décédé, Hubal, Blanche, Germaine, Philippe et Gertrude. Amanda est décédée à 38 ans. Un an après, Joseph Proulx a marié Mathilda Brunelle, elle avait deux filles: Yvonne et Anna. Après 18 ans, Joseph Proulx est décédé à l'âge de 49 ans.

Germaine Proulx, née en 1908, a marié

Willie Parizeau. De cette union sont né sept enfants: Claudette, mariée à Gaston Roy, comptable à l'Hôtel de ville; Marcelle, mariée à Fernand Lessard, menuisier-charpentier; Gisèle mariée à Claude Grégoire, employé au Canadien Pacifique, pour les télégrammes; Denise, soeur missionnaire du Saint-Esprit, a passé six ans en Martinique et depuis 15 ans, elle est au Sénégal, en Afrique; Claude est missionnaire laïque en France et dirige un foyer pour handicapés dont le grand patron est Jean Vanier; Gilles

enseigne la philosophie à Sherbrooke et Michel est encadreur aussi à Sherbrooke.

Ce récit est de Germaine Proulx, 87 ans, la dernière des survivants de Joseph Proulx et d'Amanda Désilet. Willie est décédé à l'âge de 50 ans.

Je remercie le bon Dieu d'avoir été toujours en santé et lucide jusqu'à aujourd'hui!

10 janvier 1996.



3^e génération: famille Welly et Germaine.. De gauche à droite: : En arrière: Gisèle, Welly, Germaine, Michel, Claudette et Marcelle.. En avant: Denise, Gilles et Claude.



Ancêtres Pascal Proulx et Adèle Bélanger.



1^{re} génération: Joseph Proulx et Amanda Désilet.



2^e génération: Welly Parizeau et Germaine Proulx.

Famille Léonias Ramsay



*D*avid Ramsay et Ann, mariés en Écosse vers 1780, arrivent au Canada en 1800.

James-Jacques Ramsay, fils de David et Ann.

Pierre Ramsay, fils de James-Jacques et de Louise-Marguerite Guillemin.

Benjamin Ramsay, fils de Pierre et de Clothilde Paquet.

Ferdinand Ramsay, fils de Benjamin et de Sophie Lahaie-Jardinier.

Léonias Ramsay, fils de Ferdinand et de Victoria Poirier.

Léonias Ramsay et Simone Ramsay se sont mariés le 18 octobre 1939 à Notre-Dame-de-Ham. De cette union sont nés sept enfants.

Ils ont toujours été cultivateurs à Notre-Dame-de-Ham. Même s'ils ont déménagé assez souvent, c'était toujours sur une ferme. Léonias aimait beaucoup changer de chevaux; dans le temps on l'appelait le «matillon».

Léonias est décédé le 11 avril 1953, à l'âge de 38 ans. Il a été enterré au cimetière de Notre-Dame-de-Ham. Quand il est décédé, on restait sur l'ancienne ferme de Réal Côté, depuis un mois.

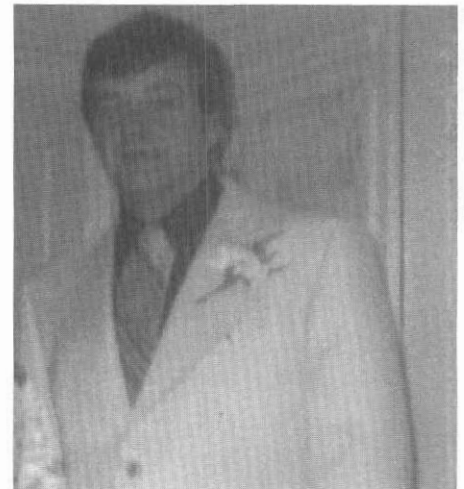
Léonias Ramsay.



Léonias Ramsay, décédé le 11 avril 1953.



Simone Ramsay



Euclide Ramsay, décédé le 15 septembre 1989.



Les enfants et leur conjoint, de gauche à droite: Colette et son conjoint Bérard Fortier, Cécile et son époux Denis Camirand, Albert et son épouse Guylaine Croteau, Maman Simone, Denise et son époux Richard Comtois, Florence et son conjoint Vianny Jean, Émile et son épouse Marguerite Jeffers.

Famille Henri Ramsay et Lucia Laliberté

Benjamin Ramsay et Sophie Lahaie s'établirent sur le lot 1A 1B dans le 11^e Rang du canton de Wolfestown, en 1859; les deux avaient 28 ans. Ils furent parmi les premiers colons du canton. Ils ont eu au moins 11 enfants, parmi eux Jean-Baptiste qui s'est marié à Lumina Savoie, fille de Simai Savoie et de Philomène Bazin, à Sainte-Hélène-de-Chester, le 17 juillet 1893.

Jean-Baptiste prit la relève sur la ferme paternelle qu'il vendit à son fils Conrad et qui, par la suite, en 1961, vendit à Léo Ramsay. Jean-Baptiste a été propriétaire de la fromagerie au coin du 11^e Rang. Ils ont eu neuf enfants dont Henri, né le 10 octobre 1895 et décédé le 30 septembre 1966. Henri s'est marié le 24 avril 1918 à Notre-Dame-de-Ham à Lucia Laliberté, née le 3 décembre 1895 et décédée le 23 mai 1988, fille de Joseph Laliberté et de Rose-Anna Nadeau. Ils s'établirent à Ham-Nord sur le lot 21 B du 4^e Rang du canton de Ham. De cette union naquirent 12 enfants, 42 petits-enfants, 48 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Joseph Laliberté et Rose-Anna Nadeau se sont mariés le 8 novembre 1887 à Ham-Nord. Ils ont eu cinq enfants vivants. Leur fille Eveline et son mari, Odias Morisssette, vécurent sur la ferme ancestrale, sur le lot 5C, jusqu'à l'automne 1952.

Heureux centième anniversaire, de Jean-Paul, Florian, Cécile et Hélène.



Jean-Baptiste (John) Ramsay (21 mars 1891 - 29 août 1954).

Lumina Savoie (28 février 1877 - 2 juillet 1950).



Joseph Laliberté (4 octobre 1864 - 5 avril 1944).

Rose-Anna Nadeau (12 janvier 1866 - 18 octobre 1952).



1^{re} rangée: Yvonne Ramsay, Robert Ramsay, Ozéline Côté, John (Jean-Baptiste) Ramsay, Lumina Savoie, Liliane Ramsay, Armand Plante et Jeanne-Éva Côté.

2^e rangée: Lionel Côté, Henri Ramsay, Lucia Laliberté, Rodolphe Plante, Corana Ramsay, Auguste Sévigny, Aurore Ramsay, Lionel Plante, Irène Ramsay, Gloria Plante, Béatrice Ramsay et Conrad Ramsay.



Famille Henri Ramsay (1963).

1^{re} rangée: Hélène, Marie-Paule, Lucia, Henri, Léona et Cécile.

2^e rangée: Germain, Albert, Réal, Marcel, Florian, Jean-Paul, Yvan et Patrick.

Famille Conrad Ramsay



Fils de Georges Sr. de descendance écossaise, Conrad est né en 1882 et s'est marié en 1907 à Rosalie Desloges, née en 1887 à Ham-Nord. Ils ont eu 12 enfants dont Conrad qui était le deuxième, né en 1911. Il fut baptisé à Saint-Paul-de-Chester, car son père demeurait dans le 6^e Rang de Saint-Paul-de-Chester.

Conrad se maria en 1939 à Alphonsine Ramsay, fille d'Abraham et d'Élevina Martineau, née en 1908, qui demeurait rang Saint-Philippe à Saint-Paul-de-Chester. Marié, Conrad achète une ferme dans le 1^{er} Rang de Notre-Dame-de-Ham, aujourd'hui 15, 1^{er} Rang Nord, voisin de son oncle Pierre Ramsay. Ils eurent trois enfants dont Gisèle (1942), Georges jr. (1944) et Madeleine (1945). Conrad travaillait sur la ferme l'été, et dans le bois l'hiver. Les enfants vont à l'école du 11^e Rang. Bernadette et Céline Roy, et Claire Boutin leur font la classe.

Le 31 octobre 1957, Conrad meurt à l'âge de 46 ans. En 1959, Alphonsine vend la ferme et s'en va vivre au village. Sa fille Gisèle se trouve un emploi à la Coopérative de volailles de Victoriaville et y rencontre celui qui deviendra son mari, Michel Godbois. Ils ont eu deux enfants, Mario et Marco. Dix ans plus

tard, Michel devient commerçant de fruits et de légumes. Depuis 1994, ils sont retraités.

Georges jr., quant à lui, reste à Notre-Dame-de-Ham et travaille au moulin à scie et dans les chantiers (il a 17 ans). En 1965, il va travailler pour Sanitaire Gaudreau et il y travaille encore.

Madeleine s'est mariée en 1970 et elle donna naissance à une fille, Chantale, en 1979.

Heureux centième anniversaire à tous. Bon souvenir de Notre-Dame-de-Ham.

Gisèle, Georges jr, Madeleine Ramsay.



Georges deux ans et Gisèle trois ans.



Conrad et Alphonsine en 1944, à Notre-Dame-de-Ham.



Conrad, Alphonsine, Georges et bébé.

Famille Eddy Ramsay



Eddy Ramsay est né à Notre-Dame-de-Ham, le 6 juillet 1917. Il était le fils de Georges Ramsay, décédé en 1942 et de Rosalie Desloges, décédée en 1964.

Rachel Ramsay est née à Chesterville, le 29 juillet 1924, fille d'Ephrem Ramsay, décédé le 18 juin 1967, et de Béatrice Lemay.

Eddy Ramsay et Rachel Ramsay se sont mariés le 1^{er} juillet 1943, à l'église de Notre-Dame-de-Ham. De cette union sont nés quatre enfants: Bernise, Micheline, Léonide et Nicole.

Bernise Ramsay s'est mariée à Fernand Beaudoin, le 1^{er} juillet 1967, à Notre-Dame-de-Ham. De cette union sont nés trois enfants: Lancy (son conjoint Bernard Moreau),

Luc (sa conjointe Line Baril) et Éric.

Bernise est grand-maman de quatre petits-enfants: Michaël, Clany, Caroline et Amélie, deux petites jumelles; cinq générations avec Mme Béatrice Lemay.

Cela me fait grand plaisir de participer aux activités du centenaire de la paroisse Notre-Dame-de-Ham.



Grands-parents paternels, Rosalie Desloges et Georges Ramsay.



Eddy et Rachel Ramsay.

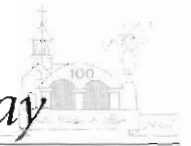


Grands-parents maternels, Ephrem Ramsay et Béatrice Lemay.



*Michaël (bébé), Lancy, Bernise, Rachel et Béatrice.
Cinq générations.*

Famille Eddy Ramsay et Rachel Ramsay



Rachel Ramsay, fille d'Ephrem Ramsay et de Béatrice Lemay, est née le 29 juillet 1924. Eddy Ramsay, fils de Georges Ramsay et de Rosalie Desloges, est né le 6 juillet 1917. Leur mariage fut béni le 1^{er} juillet 1943 en l'église de Notre-Dame-de-Ham.



40^e anniversaire de mariage de Béatrice Lemay et d'Ephrem Ramsay.

Micheline naît le 6 octobre 1947.

Léo naît le 16 octobre 1948. Le 22 septembre 1979, il épouse Clémence Côté. De cette union naissent deux beaux garçons, Yannick, le 23 septembre 1982 et Pierre-Luc, le 29 juillet 1985.

Nicole naît le 17 avril 1958. Le 28 juillet 1979, elle épouse Michel Chaput. De cette union naît un beau garçon, Kévin, le 20 décembre 1984.

Hommage à nos bâtisseurs et remerciements très sincères aux responsables de cet album souvenir



Micheline, Nicole et Michel.

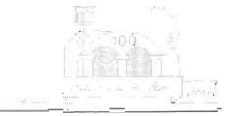


Eddy et Rachel le jour de leur mariage.



Yannick, Clémence, Léo, Pierre-Luc.

Famille Roméo Ramsay



Le «p'tit Wolfestown» est un coin de pays de Notre-Dame-de-Ham qui a été défriché par plusieurs familles pionnières; la famille de Roméo était l'une de celles-là.

Roméo (Pierre) est le troisième d'une famille de six enfants. Il est le fils de Johnny Ramsay et d'Émilie Boutin. Le père de Roméo défricha la terre qui appartient aujourd'hui à son arrière-petit-fils, Jacques Ramsay.

Il épouse Lydia Tessier de Sainte-Hélène-de-Chester, fille de Napoléon Tessier et d'Edwidge Savoie. Ils prennent possession d'une ferme située sur le 1^{er} Rang Nord, près du 11^e Rang. Pendant quarante ans, le couple se consacre à la production laitière.



De gauche à droite: René, Oscar, Hector, Wilfrid et Alfred (assis).



Rosée, décédée le 13 septembre 1959.

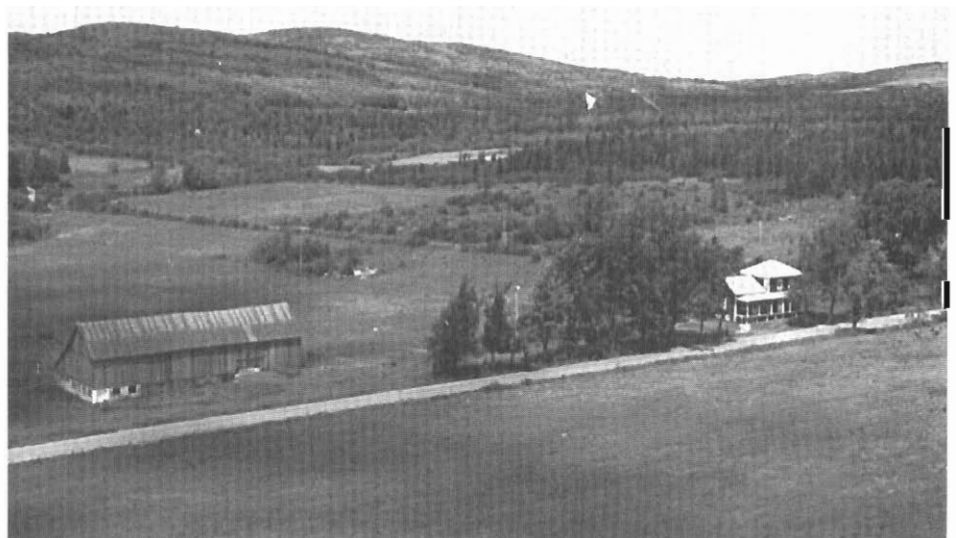
De cette union naissent huit enfants, dont malheureusement les deux premiers décèdent en bas âge. Les autres membres de la famille sont Oscar, Rosé (décédé), René, Hector, Alfred et Wilfrid.

Quelques années après le décès de Lydia,



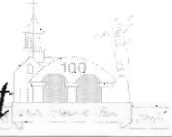
Pierre Ramsay, décédé le 4 janvier 1969.

Lydia Tessier, décédée le 14 novembre 1952.



Ferme et maison de Pierre Ramsay.

Famille Oscar Ramsay et Gisèle Nault



Oscar, né le 25 septembre 1919, est le fils de Roméo (Pierre) Ramsay et de Lydia Tessier.

Le 29 juin 1944, il unissait sa destinée à Gisèle Nault, née le 19 avril 1927, fille de Philippe Nault et de Florida Biron de Notre-Dame-de-Ham. De cette union naquirent trois filles et cinq garçons.

En 1947, ils achètent la ferme de Mme Wellie Therrien, située sur le 11^e Rang, où ils élèvent leur famille en cultivant la terre pendant 35 ans, pour enfin prendre leur retraite en 1982. M. Fernand Muller fit l'acquisition de la ferme.

Oscar et Gisèle aimant bien leur petit coin de pays, décident de garder leur maison. Ils sont heureux d'habiter à la

campagne et de jouir d'un si beau paysage durant l'été.

Oscar a donné beaucoup de son temps à la politique municipale en étant quinze ans conseiller, huit ans maire et six ans marguillier. Gisèle aidait aux travaux de la ferme tout en élevant sa famille.

Ils occupent maintenant leur temps à différents loisirs telles la danse, la marche et certaines activités Club de l'âge d'or.

Bon succès au 100^e anniversaire de Notre-Dame-de-Ham



50^e anniversaire de mariage (1995).



Oscar et Gisèle, le 29 juin 1944.



Maison familiale, maison centenaire.



Famille Oscar Ramsay.

Assis: François, Oscar, Gisèle et Michel. Debout: Lise, Florent, Pierrette, Jacques, Francine et Denis.

Famille Oscar Ramsay et Gisèle Nault (suite)



De gauche à droite: Debout: Philippe, Michelle et Pascal. Assis: Michel, Belly-Joe, Gyslaine et Kimlee.



Famille Lise Ramsay. Assis: Martin, Nicolas, Nathalie, Charlie, Lise, Mélanie et Raphaël. Debout: Steve, Bernard, Didier et Reiz.

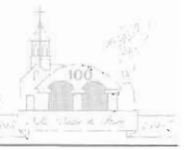


Famille Francine Ramsay. De droite à gauche: Assis: Francine Ramsay et Jean Bergeron. Debout: Sylvain Bergeron, Éric Bergeron, Jimmy Bergeron et David Bergeron.



Famille François et Florent Ramsay. Assis: Rita, Florent, François et sa fille Stéphanie. Debout, de gauche à droite: Marc, Linda, Chantal, Dany et leur petit garçon, Yoanne, qu'ils ont adopté à 15 mois, venant des Philippines.

Famille Denis Ramsay et Céline Roy



Denis est né à Notre-Dame-de-Ham, le 25 février 1951, fils d'Oscar Ramsay et de Gisèle Nault. Il est le quatrième d'une famille de huit enfants.

Céline est née à Ham-Nord, le 23 février 1954, fille de Lucien Roy et de Rita Poisson. Elle est la cinquième d'une famille de neuf enfants.

Denis exerça plusieurs métiers, depuis le départ de l'école. Il demeura à la ferme pour aider son père, ensuite il devint rembourreur de meubles une quinzaine d'années. Par la suite, il acquit sa propre compagnie, Les Forestiers J.D.R., en s'équipant d'un «thumberjack» et d'un porteur à bois, ce qui lui permit de vivre de son métier de bûcheron.

En 1985, Denis fait application à la municipalité pour les travaux d'hiver. Il obtient la position de deuxième chauffeur pour le déneigement sur la souffleuse à neige, et depuis 1994, il est responsable des chemins d'hiver, à toutes les deux semaines.

En 1975, Denis devient propriétaire d'une terre à bois à Sainte-Hélène-de-Chester. Cette propriété est aujourd'hui un coin bien particulier où on peut profiter de tranquillité en pleine nature.

Cow-boy à ses heures, Denis possède un cheval et participe aux parades de chevaux dans les environs. Denis est aussi un adepte de véhicule tout-terrain qu'il pratique surtout l'été.

Très connu pour ses qualités sportives, Denis a joué longuement dans une équipe de ballon-balai, avec ses deux frères, Jacques et François, où ils étaient connus sous le nom des frères «Atson». Bon organisateur, Denis savait motiver son équipe.

Denis a également contribué, par diverses activités, aux besoins de l'église de la paroisse.

En 1981, il fit la rencontre de Céline Roy, mère de deux enfants. Céline est couturière de métier, depuis environ vingt ans. Partie de Ham-Nord depuis 1972, Céline revient dans la région et demeure avec Denis depuis 1982. En 1982, Denis et Céline s'installent au 1^{er} Rang Nord de Notre-Dame-de-Ham, dans une petite maison de style chalet suisse, où ils bénéficient d'une vue magnifique. Céline participe activement au comité de pastorale de la paroisse. Adepte de rallye-maison, elle aida fortement avec les membres de ce comité, à subvenir aux besoins de

l'église, en créant plusieurs rallyes-maison.

Karine, âgée de 19 ans, fait ses études au Collège d'affaires Ellys de Drummondville. Rémi, âgé de 17 ans, termine son cinquième secondaire à la Polyvalente le Boisé de Victoriaville. Rémi aime faire du motocross et jouer au hockey.

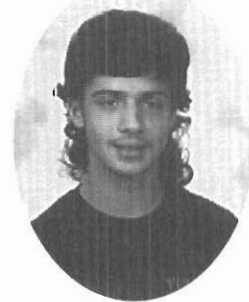
Bon centième anniversaire à la paroisse de Notre-Dame-de-Ham.



Pit et Ti-Gars.



Karine



Rémi.

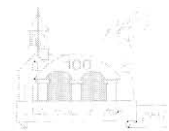


Céline Roy et Denis Ramsay.



«Thumberjack» à Denis.

Famille Jacques et Denise Ramsay



Jacques, né le 17 janvier 1953 à Notre-Dame-de-Ham, est le fils d'Oscar Ramsay et de Gisèle Nault. Je suis le cinquième d'une famille de huit enfants. Je quitte l'école en 1969 pour participer aux travaux de la ferme paternelle. À l'automne 1970, aimant travailler dans le bois et la nature, je pars pour une «run» dans les chantiers de la C.I.P., à 125 milles au nord de La Tuque. Depuis ce temps, j'ai pratiqué plusieurs métiers: travailleur en usine, camionneur, sylviculteur, inspecteur municipal, etc..

Depuis 1993, je suis chauffeur d'autobus scolaire pour Jean-Guy Caron de Ham-Nord et entrepreneur en coupe forestière pour moi-même. Depuis mon jeune âge, je suis impliqué dans plusieurs organismes: la fabrique, la commission de crédit de la Caisse populaire, l'O.T.J., le festival western et je fais aussi beaucoup de bénévolat.

En 1976, j'épouse Denise Verville, fille de Richard Verville et de Françoise Leblanc de Chesterville. Denise est née le 23 février 1956, en la paroisse Saint-Patrice-de-Magog, troisième d'une famille de neuf enfants. Elle arriva à Chesterville en 1961. Elle y fait ses études primaires, et le secondaire à Victoriaville. Elle commence à travailler à l'âge de 18 ans dans la couture et exerce ce métier depuis ce temps. Elle fait aussi partie de plusieurs associations.

De notre union sont nés quatre enfants: Caroline, née le 30 juin 1978; Carl, né le 24 mars 1980; Patricia, née le 9 août 1983 et Marie-Pier, née le 19 mars 1986. En 1978, nous achetons la maison de M. Auguste Sévigny, sur la rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham. Nous demeurons encore au même endroit.

Nous voudrions remercier tous les pionniers et pionnières qui ont contribué par leurs efforts et leurs sacrifices à faire de Notre-Dame-de-Ham un lieu privilégié où il fait bon vivre.



En avant: Marie-Pier.

Au centre: Caroline, Jacques et Denise.

En arrière: Patricia et Carl.



Jacques Ramsay.

Famille Pierrette Ramsay et Bernard Leclerc



Bernard est le fils d'Edgar Leclerc et de Germaine Côté, le 12^e d'une famille de 14 enfants, né le 22 août 1948. Il se marie à Pierrette Ramsay, le 14 août 1976, en l'église de Notre-Dame-de-Ham. Bernard a été administrateur pour la Caisse populaire et marguillier pour la fabrique.

Pierrette est née à Notre-Dame-de-Ham, le 25 février 1956. Elle est la fille de Gisèle Nault et d'Oscar Ramsay, la septième d'une famille de huit enfants. Elle compléta toutes ses années primaires au Couvent de Notre-Dame-de-Ham. Pierrette s'implique au niveau de la paroisse comme directrice de la chorale, ainsi que comme catéchète pour les sacrements qui se donnent en paroisse: le premier des pardons et la première communion.

Nous sommes la troisième génération des Leclerc à demeurer sur la ferme, comme producteurs agricoles. Sept beaux trésors enrichissent notre foyer:

Sophie: 16 mai 1978,
Julie: 8 février 1980,
Milène: 22 juillet 1983,
Maryse: 22 août 1985,
Anne: 2 juillet 1988,
Mathieu: 2 juin 1990,
Jérôme: 12 juillet 1992.

BON SUCCES ET JOYEUSES FETES À L'OCCASION DU CENTENAIRE



Mariage de Pierrette et de Bernard, le 14 août 1976.



Edgar Leclerc, né le 20 mai 1905 et décédé le 30 août 1979.

Germaine Côté, née le 5 avril 1908 et décédée le 25 octobre 1972.

Leur union fut bénie en l'église de Notre-Dame-de-Ham, le 25 juin 1929.

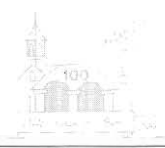


Notre ferme familiale.



Famille de Pierrette Ramsay et de Bernard Leclerc.

Famille Céline et Wilfrid Ramsay



Benjamin des huit enfants de Roméo «Pierre» Ramsay et de Lédia Tessier, Wilfrid est né le 15 décembre 1930. Il abandonne ses études à 14 ans pour aider sa mère qui est de santé fragile et participer aux travaux de la ferme, située sur le 1^{er} Rang Nord.

Dès son enfance, écoutant des airs de violon sur des disques 78 tours sur un gramophone, il apprend des mélodies et, à 14 ans, il devient violoneux, jouant dans les noces et les veillées. Vers 17 ans, il va au chantier de l'Abitibi, tous les automnes. Au printemps, c'est le retour à la ferme. Après le décès de sa mère en 1951, son père vend les animaux et abandonne la culture.

Céline, née le 7 mai 1933, est la troisième des 13 enfants d'Alfred «Freddy» Roy et de Marie-Anne Martin. Tout en aidant sa mère aux soins de ses frères et soeurs, elle apprend de celle-ci, aux doigts de fée, tous les trucs d'artisanat. Son père était très vaillant et un champion de l'harmonica. De lui, elle hérite de ses talents de musicien: chant, accordéon et orgue. Graduada chez les Dames de la congrégation Notre-Dame d'Arthabaska, Céline est soprano à la chorale du couvent durant ses études de secrétariat général. Après deux stages à l'école normale de Sainte-Ursule, elle enseigne au primaire et au secondaire. Elle est également téléphoniste.

De leur union, en 1955, Céline et Wilfrid eurent cinq enfants: Carl, Dave, Andrew, Marlyn et Katleen, tous décédés, étant nés prématurément. Ensemble, ils achètent la ferme paternelle en 1958. Grâce à leur labeur, on verra sur la ferme Calypso un bon troupeau Holstein pur-sang enregistré. En 1976, à cause de la santé de Céline, le couple décide de vendre et de venir s'installer au village, sur la rue Lapointe. Wilfrid travaille dans une manufacture de meubles pour Denis Dupuis, pendant 22 ans, tout en étant actif dans son milieu comme marguillier, conseiller municipal et membre du Club de l'âge d'or. Depuis 1975, il est membre des Chevaliers de Colomb, troisième degré du conseil 6230 d'Arthabaska, et,

depuis 1976, de la commission de crédit de la Caisse populaire. Dans ses loisirs, il se fait bûcheron et ébéniste.

Céline fait partie du Cercle de fermières et du Club de l'âge d'or. En 1979, elle est secrétaire-trésorière de la fabrique; en 1982, lors du décès du Curé Albert Plante, elle est en plus administratrice attitrée par Mgr Jean-Marie Fortier. À partir de 1984, elle siège au conseil d'administration de la Caisse populaire, où elle est présidente depuis 1988. Depuis 1987, elle est conseillère municipale, responsable de la voirie. Avec beaucoup d'habileté, elle a été en mesure d'avoir des

subventions pour la réfection de divers chemins. Par amour et intérêt pour ses concitoyens, avec du cran et du travail, elle réussira à réaliser deux projets oubliés: le 1^{er} Rang Centre en 1991-1992 et le 1^{er} Rang Sud en 1994, avec la collaboration et le dévouement de M. Yvon Valières, député de Richmond-Wolfe. Artiste-peintre autodidacte, elle se mérite le premier prix en 1985, au Village culturel de l'Estrie. La photographie et les voyages l'intéressent. Avec son époux, elle partage la lecture et le bénévolat.

Le plus grand succès au centenaire de la paroisse.



Famille Hector Ramsay et Bernadette Roy

HECTOR: fils de Roméo Ramsay et Lydia Tessier, né le 8 juillet 1926, au 1^{er} Rang à Notre-Dame-de-Ham. Très jeune, il va dans les chantiers; en 1953, il travaille St-Lambert Drilling (test pour l'amiante), devient garagiste, est gérant de la Caisse populaire Notre-Dame-de-Ham, de 1953 à 1959; travaille sur la construction, est ébéniste, échevin, commissaire d'école et opère un moulin à scie à bardeaux, avec ses fils de 1979 à 1985.

BERNADETTE: fille d'Alfred Roy et de Marie-Anne Martin, née le 4 novembre 1931, au village de Notre-Dame-de-Ham, graduée au couvent des Dames de la congrégation Notre-Dame à Arthabaska, en 1950, est enseignante de 1950 à 1953, puis secrétaire à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Ham, de 1953 à 1955; J.E.C., enfants de Marie, Dames de Sainte-Anne, Club de l'âge d'or, etc..

Puis comme le veut le destin, ils se rencontrent et, de fil en aiguille, ils unissent leur destinée le 9 août 1952; de cette union naissent quatre garçons.

JEAN-MARIE: né le 6 décembre 1953, est dans l'armée au 22^e Régiment, agent de sécurité Pinkerton et R.I.O., camionneur, scieur, démolisseur, amateur de chasse et pêche, etc.. Marié à Sombeleine Martel, secrétaire à la Municipalité de Ham-Nord.

DANIEL: né le 15 février 1956, est dans l'armée Marine, agent de sécurité Pinkerton, mécanicien, scieur, soudeur et démolisseur. Conjointe: Louise Tardif, préposée à l'injection au couvoir d'Arthabaska. Ils ont un fils, XAVIER.

ALAIN: né le 31 juillet 1959, est soudeur, ébéniste, chauffeur de «lift», démolisseur; travaille à la Gestion de la pêche sur la rivière Nicolet, aux érablières; est amateur de chasse et de pêche. Il a une fille, MARIE-SOLEIL HUDON RAMSAY.

MARIO: né le 14 février 1964, est électricien en construction, frigoriste au Service Multi-Énergie de Victoriaville, amateur de pêche et de 4 roues motrices. Conjointe: Nancy Larivée, secrétaire réceptionniste à l'aménagement Forestier coopératif de Wolfe, à Ham-Nord. Ils ont trois filles: VIRGINIE, ÉMILIE, CHARLENE.

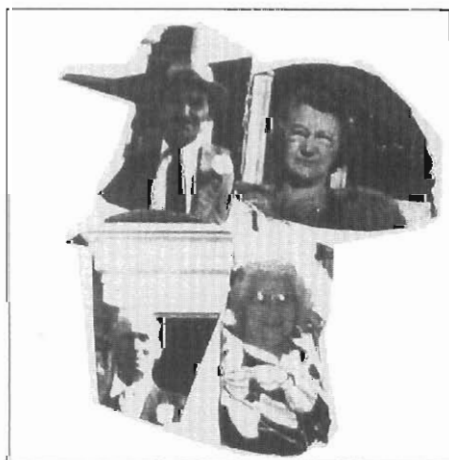
BON 100^e ANNIVERSAIRE À TOUTE LA POPULATION. NOTRE-DAME-DE LOURDES-DE-HAM.



La famille RAMSAY au complet, cinq petits-enfants.

1^{re} rangée: Médaille (Charlène), Mario, sa fille Virginie, Bernadette, Marie-Soleil, Xavier.

2^e rangée: Sombeleine, Nancy, sa fille Émilie, Suzanne, Louise, Hector. 3^e rangée: Jean-Marie, Alain, Daniel.



Roméo Ramsay.
Lydia Tessier.
Alfred Roy.
Marie-Anne Martin.



Jean-Marie, Daniel, Alain, Mario.

Famille Hector Ramsay et Bernadette Roy (suite)

En 1959, Hector réalise son rêve, il achète, de Réjean Trottier, l'ancienne ferme d'Henri Poirier, nous l'avons appelé Ferme du Mont-Sévigny, dans le 1^{er} Rang Nord et chemin Saint-Philippe s.e., à Notre-Dame-de-Ham. Avec Bernadette et mes fils, nous avons cultivé, quelques années, avec 45 bêtes à cornes; vers 1970, nous avons vendu les animaux et nous avons commencé à bâtir des chalets, le long de la rivière Morasse qui sillonne notre ferme, nous avons fait un «relai-d'auto-neige» dans un chalet, ainsi qu'à notre maison, aussi des courses d'auto-neige, au fil des années, et aujourd'hui,

d'hui, en 1996, nous avons 75 chalets et résidences, si vous êtes intéressés à venir vous joindre à nous.

«BIENVENUE CHEZ NOUS»

Ensemble, nous avons réussi un magnifique «Domaine» où il fait bon y vivre. Les gens peuvent se baigner, aller visiter les «chaudrons» (chutes) de la rivière Morasse, site panoramique dans la montagne; l'hiver, faire du ski de fond, de la raquette, des glissades en traîneau, etc.. Tous peuvent se reposer, relaxer, respirer l'air pur de la montagne. Aujourd'hui,

nous sommes fiers de notre Domaine, nous, des gens de Longueuil, Valleyfield, Varennes, Lachine, Béloeil, Ottenburg-Park, Québec, Princeville, Plessisville, Ham-Nord, etc.. Nous avons un beau petit village touristique, tout notre monde est très heureux et aime vivre dans ce beau site de VILLÉGIATURE.

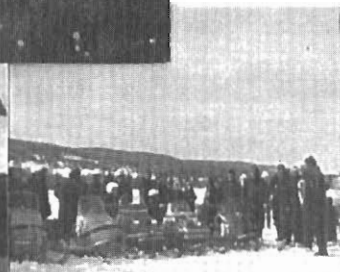
ILS SOUHAITENT UN FRANC SUGGES AUX FETES DU 100^e ANNIVERSAIRE.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM.

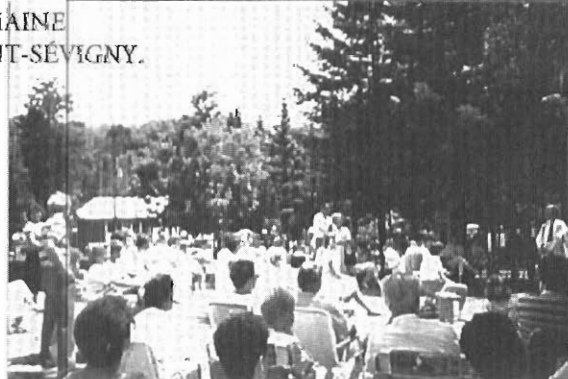
FERME MONT-SÉVIGNY.



DOMAINE MONT-SÉVIGNY.



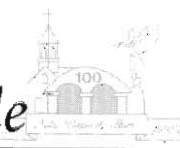
DOMAINE MONT-SÉVIGNY.



DOMAINE MONT-SÉVIGNY.



Famille Léo Ramsay et Élianne Daigle



Les ancêtres des Ramsay sont originaires de l'Écosse. C'est vers 1800 que David Ramsay et son épouse Ann vinrent s'établir à Saint-Nicolas avec leurs quatre fils: David, Adam, William et James, de la lignée directe avec Peter, Benjamin et Ferdinand.

Benjamin Ramsay est l'un des pionniers de la paroisse de Notre-Dame-de-Ham. Après son mariage avec Sophie Lahaie dit Jardinier, le 3 février 1857, il a pris une concession de 235.5 acres portant le numéro un du 11^e Rang du canton Wolfestown. Le couple donna naissance à dix enfants: Zoé, Alma, Pierre, Flore, Abraham, Sara, Benjamin, Jean-Baptiste (John), Ferdinand et Eugène.

Jeanne, Marie-Rose, Henriette, Fernande et Maria.

Léo, né le 22 mai 1913, épousa Élianne Daigle, née le 10 mars 1922, fille d'Elzir Campagna et d'Onésime, colonisateur de Saint-Paul-de-Chester. Privilégiés, ils ont été les premiers à se marier dans la petite église de Notre-Dame-de-Ham nouvellement érigée. C'est M. le Curé Arthur Tremblay qui a béni leur union, le 22 juin 1940.

Au début de leur mariage, nos tourtereaux demeuraient chez Ferdinand, le père de Léo. Ils transformèrent le deuxième étage en un petit logement. Ce n'est que quelques années plus tard que Léo prit possession offi-

enfants. Aussi, elle préparait la laine pour ensuite faire des tricots ou pour s'en servir au métier. Certaines tâches étaient partagées entre Léo et Élianne: boulanger le pain, les gros travaux de la maison et de la ferme. Les heures de travaux n'étaient pas comptées. Léo devait labourer, semer, récolter le foin, les grains, les patates, ..., couper et rentrer le bois de chauffage. "Enfin, quand les enfants furent assez grands pour aider, ça allait mieux."



Ferdinand Ramsay.

Victoria Poirier.

Après avoir façonné son domaine et accompli sa mission, Benjamin légua sa terre en deux parties à deux de ses fils, soit celle du 11^e Rang à Jean-Baptiste et soit celle du 10^e Rang à Ferdinand, père de Léo. Courageux colonisateur, Ferdinand défricha et érigea ses bâtiments sur ce lot.

Le 18 septembre 1899, Ferdinand épousa Victoria Poirier, fille de Joseph et de Caroline Lavertu de la paroisse de Saint-Paul-de-Chester. De cette union naquirent 14 enfants: Émile, Amédée, Louisia, Ernest, Théodora, Léo jumeau avec Olévina, Léonia, Eddy, Marie-

ciellement de la terre paternelle. Cultivateur de métier, Léo décida de grossir son troupeau à 12 vaches, afin de subvenir aux besoins de sa famille. Les revenus primaires étaient basés sur la vente de porcelets, de poulets, de beurre à 0,25\$ la livre et du lait vendu à la fromagerie du coin.

Entre la besogne quotidienne reliée à la maison et aux enfants, Élianne faisait du jardinage, le beurre (100 livres), les conserves de légumes, de petits fruits et de viande. "Tout était calculé afin que, l'hiver venu, on ne manque de rien." De plus, elle confectionnait les vêtements des



Mariage de Léo et d'Élianne Ramsay.

Famille Léo Ramsay et Élianne Daigle (suite)

Seize ans se sont écoulés et la famille compte onze enfants: Yvon, Olivette, Donald, Emmanuel (décédé en 1988), Vital, Laurent, Michel, Anthony, Victor, Suzanne et Jacinthe. Quelques années plus tard naquit Normand qui décéda à la naissance.

Un merci spécial à Aurore Ramsay Sévigny: «J'ai dit souvent à mes enfants, ne l'oubliez pas dans vos prières. C'est d'elle que vous avez presque tous reçu votre premier bain.»

À cette époque, les enfants devaient se rendre à l'école à pied. Mais Léo allait souvent les chercher avec son cheval attelé sur le «sleigh».

En 1962, Léo acheta la ferme de Conrad Ramsay et quitta la maison du 10^e Rang pour s'établir sur l'ancienne ferme de son grand-père. La modernisation devenue nécessaire, Léo acquit divers accessoires pour faciliter les travaux agricoles: tracteur, râteau, faucheuse, etc..

Les années passent et vient le temps de penser à la retraite. Léo vend son troupeau à l'été 1977. Par la suite, ils profitent de ces belles années pour faire diverses activités et de beaux voyages, entourés de leur famille. En juin 1995, c'est avec joie que parents et amis se sont

réunis pour fêter le 55^e anniversaire de mariage de Léo et d'Élianne. Quelle chance d'avoir pu se remémorer tant de beaux souvenirs, soit par l'adresse qui leur était dédiée ou lors de l'exposé d'Élianne.

Au fil des ans, leur famille s'est élargie. À ce jour, elle compte 23 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Léo et Élianne possèdent toujours leur terre et ils seraient bien prêts à revivre ce bon temps, malgré tout.

Les mémoires écrites d'Élianne m'ont aidé à composer ce texte, ainsi que les nombreux souvenirs racontés par Léo et Élianne.

La famille Ramsay s'unit pour souhaiter un franc succès aux festivités du centième anniversaire.



Élianne, Léo, Olivette et Yvon, 1943.



La ferme de Léo et d'Élianne, en 1985.



Famille Léo Ramsay, 1976.

Famille Laurent Ramsay



Laurent et Jacinthe se sont mariés le 18 octobre 1969.

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Laurent est le fils de Léo Ramsay et d'Élianne Daigle.

Jacinthe est originaire de Saint-Adrien-de-Ham et elle est la fille de Zéphirin Gagné et de Marie-Angèle Poisson.

Le couple a habité Victoriaville jusqu'en 1976, pour ensuite se bâtir une maison et habiter Notre-Dame-de-Ham, jusqu'en 1980. Depuis 1980, ils demeurent tout près de Notre-Dame-de-Ham, soit à Chesterville, où ils ont acquis une petite ferme sise sur la route 161.

Laurent a travaillé comme mécanicien agricole jusqu'en 1993 et depuis, il est producteur agricole à plein temps. La ferme est productive en vaches-veaux d'embouche et, depuis 1994, l'élevage d'autruches complète cette production.

Dans les années où Laurent a vécu à Notre-Dame-de-Ham, il a siégé au conseil municipal, à titre de conseiller. Jacinthe a été responsable de paroisse pour l'éducation des adultes, au sein du Cercle de fermières de la paroisse.

Les Ramsay sont amateurs de moto et complètent leurs loisirs par la pétanque et la danse.

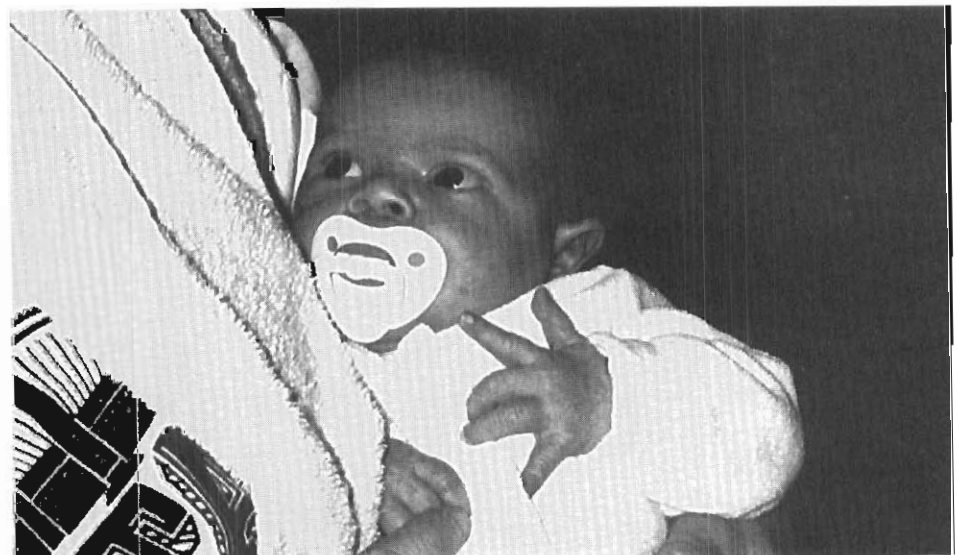
Ils ont un fils prénommé Vincent, conjoint de Geneviève Thérien, qui sont aussi parents d'une petite fille prénommée Éden. Vincent travaille aux entreprises Denis Darveau à Ham-Nord. Il habite Notre-Dame-de-Ham et il est propriétaire de l'ancienne salle paroissiale de Notre-Dame-de-Ham. Il est aussi pompier volontaire.

En 1986, Patrick Tourigny, neveu de la famille, vient agrandir la famille. Sa mère, Gisèle, était la soeur de Jacinthe et son père s'appelait Raymond. Patrick demeure à Victoriaville depuis 1992. Il travaille au Confection A.N.S. et sa conjointe s'appelle Karine Thibault.

La famille Ramsay est heureuse de fêter le centième anniversaire de fondation de la paroisse avec les gens de la place et elle souhaite à chacun un heureux centième anniversaire.



Laurent, Jacinthe, Vincent, Geneviève, Éden, Patrick et Karine.



Bébé Éden, née le 3 février 1996.

Famille Gérard Roberge et Marie-Claire Fournier

Gérard, né le 10 octobre 1945 à Saint-Fortunat, est le fils d'Adrien Roberge et de Marie-Blanche Corriveau. Gérard est le huitième d'une famille de neuf enfants. Il est rembourreur depuis trente ans à Victoriaville. Ses passe-temps favoris sont d'aller au bois, à la chasse et à la pêche.

Marie-Claire, née le 8 novembre 1943 à Victoriaville, est la fille de Donat Fournier et d'Ernestine Crête. Marie-Claire est la septième d'une famille de quinze enfants. Marie-Claire est couturière. Depuis près de vingt ans, elle a oeuvré au conseil d'administration de la Caisse populaire et présentement, elle fait partie du conseil de surveillance. Elle est membre du Cercle de fermières et elle a été présidente du Club de l'âge d'or, trois ans et secrétaire, sept ans. Son passe-temps favori est la sculpture sur bois et elle s'est inscrite aussi à des cours de français, depuis septembre 1995.

Gérard et Marie-Claire se sont mariés le 16 juillet 1966 à la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Victoriaville. Le couple a emménagé à Notre-Dame-de-Ham en avril 1973. De leur union sont nés deux enfants: Sonia et Sylvain.

Sonia est née le 20 mai 1971. Elle a fait ses études à Victoriaville. Elle a épousé



Mariage de Marie-Claire Fournier et de Gérard Roberge, le 16 juillet 1966.

Denis Beaudoin, fils de Laurent Beaudoin et de Réjeanne Savoie, le 15 juin 1991, à Notre-Dame-de-Ham. Le couple demeure maintenant à Saint-Eustache. Deux fils, Michaël est né le 15 mars 1994 et Cédric est né le 16 novembre 1996. Sonia a pris des cours de vente et de représentation. Son loisir préféré est le karaté. Denis a gagné le championnat de gigue à Victoriaville en 1987 et depuis, il en a gagné plusieurs autres. Il est ferblantier. Ses loisirs sont la chasse et la pêche.

Sylvain est né le 18 avril 1974 à Notre-Dame-de-Ham. Il a fait ses études à Victoriaville et a complété un cours de technique d'usinage à Drummondville. Il travaille maintenant chez Purolator à Drummondville. Également, comme loisirs, il adore la chasse et la pêche.



Michaël et Cédric, enfants de Sonia Roberge et Denis Beaudoin.



Famille Gérard et Marie-Claire Roberge. Rangée du haut: Gérard et Sylvain. Rangée du milieu: Marie-Claire et Denis. Rangée du bas: Sonia et Michaël.

Famille Alfred Roy (Freddy)



Alfred, fils de Louis-Napoléon Roy et de Marie Champoux, est né à Notre-Dame-de-Ham, le 16 octobre 1902. Il était le troisième d'une famille de six enfants. Le 1^{er} avril 1929, Alfred épousait Marie-Anne Martin, fille de Donat Martin et de Dorilla Poisson de Saint-Rémi-de-Tingwick, née au même endroit le 7 juillet 1907.

En 1944, il achète la maison de son père Louis-Napoléon, qui appartenait à son frère Wilfrid. Alfred a toujours vécu à Notre-Dame-de-Ham. Durant la terrible crise, il a travaillé au moulin à scie et à la manufacture de boîtes à fromage de cette même paroisse. Son vrai métier fut camionneur à la Mine Nord-Asbestos. Il a participé à plusieurs organismes sociaux, comme commissaire d'école, maire de cette paroisse, conseiller municipal; il a fait partie du conseil d'administration de la Caisse populaire et a aussi été commissaire de crédit. Sur le plan paroissial, il a assumé la charge de constable pour la fabrique de Notre-Dame-

de-Ham, du 7 juillet 1940 à février 1976. Il a tenu ce poste gratuitement. Il a été officier de police municipale. Il s'est joint à l'organisme des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska le 10 juin 1949. Il était un fervent sportif de chasse et de pêche et un amateur de cartes et de jeu de dames. Alfred est décédé le 15 avril 1976, à l'âge de 73 ans et 6 mois.

Son épouse, Marie-Anne, fut une femme active au milieu de ses enfants, généreuse et aimant la vie. Habile de ses mains, elle adorait faire des courtepintes, du tricot et du bricolage. Elle est décédée le 4 novembre 1994, à l'âge de 87 ans et 4 mois.

De cette union sont nés 13 enfants:

- Blanche-Hélène, née le 5 octobre 1930 et décédée le 11 juillet 1946;
- Bernadette, née le 4 novembre 1931, épouse d'Hector Ramsay: ils ont quatre enfants;
- Céline, née le 7 mai 1933, épouse de Wilfrid Ramsay;

Georges-Henri, né le 8 mai 1935, époux de Lucie Leblond; ils ont un enfant (décédé);

Marielle, née le 16 avril 1937, épouse d'Adélar Lapointe; ils ont trois enfants; Jean-Paul, né le 19 juillet 1939 et décédé le 5 août 1978;

Léo, né le 24 novembre 1941; il a quatre enfants;

Rita, née le 3 juillet 1944; elle a trois enfants;

Jean-Marie, né le 11 juillet 1945 et décédé le 11 septembre 1946;

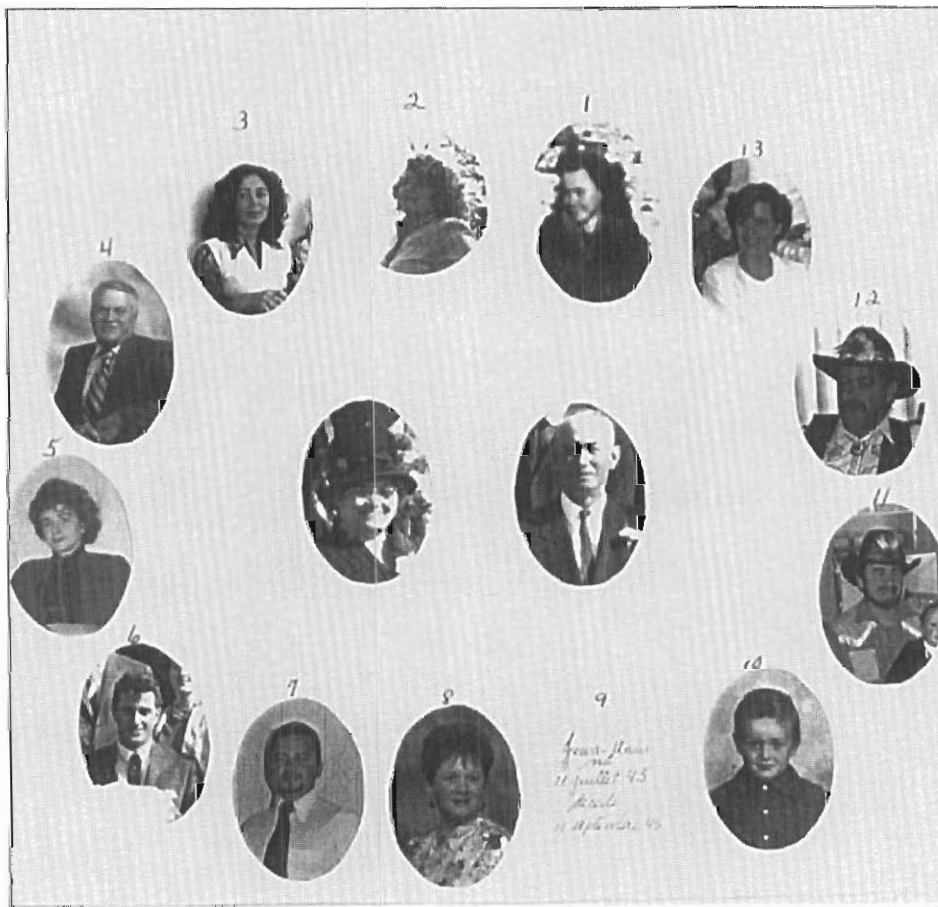
Marcelin, né le 6 décembre 1946 et décédé le 10 juillet 1959;

Jacques, né le 28 décembre 1947, sa conjointe Hélène Fréchette; ils ont quatre enfants (un décédé);

Michel, né le 31 décembre 1949;

Lise, née le 25 mai 1952, épouse de Claude Lambert; ils ont trois enfants (un décédé).

«HEUREUX CENTIEME ANNIVERSAIRE À TOUS.»



Famille Rita Roy



Le 3 juillet 1944, Rita voit le jour à Notre-Dame-de-Ham. Rita est la fille d'Alfred Roy et de Marie-Anne Martin. Le 26 septembre 1964, Rita se marie à André Edmond Gobeil, à l'église de cette paroisse. De cette union, trois enfants naissent: Maryse, Martin et Marlyne.

Elle demeure neuf ans dans la région de Montréal, plus exactement à Verdun, pour revenir vivre dans sa paroisse natale. En 1981, elle fonde sa propre manufacture de couture «Direction Mode» qu'elle opère dans le sous-sol de sa résidence familiale, sise sur la route 161 à Notre-Dame-de-Ham. Son entreprise non subventionnée opérait à plein temps avec 17 employés. En 1984, Rita divorce et décide de vendre sa maison familiale. Du même coup, elle vend son entreprise à Benoit Couture de Ham-Nord, qui avait été relocalisée à l'ancien couvent de Notre-Dame-de-Ham.

Actuellement, Rita et son conjoint Gabriel Gagné, électricien de son métier habitent une maison centenaire située au 9460, route 161, dans les limites de Chesterville. Ils ont opéré une exploitation d'élevage de bovins de type



Gaby et Rita.

Simmental. Outre ses occupations, Rita a oeuvré dans plusieurs organismes dont le Club de l'âge d'or de Notre-Dame-de-Ham et la Société d'histoire et de généalogie des Bois-Francs.

Rita souhaite un bon centenaire à tout ceux et celles qui y participeront.



Les petits-enfants de Rita (enfants de Maryse): Catheryne, Élysabeth et Sophye.



Maryse est née le 3 février 1964. Elle est bachelière, maître en arts et enseignante à Peterborough, en Ontario. Martin est né le 15 mars 1965. Il est soudeur, mécanicien et conducteur de camion lourd. Marlyne est née le 19 mars 1966. Elle est policière au sein de la Communauté urbaine de Montréal.

Famille Lise Roy et Claude Lambert



Lise Roy, fille d'Alfred Roy et de Marie-Anne Martin, est née à Notre-Dame-de-Ham le 25 mai 1952. Elle est la dernière d'une famille de 13 enfants.

Claude Lambert, fils de Sylvio Lambert et de Laurette Grenier, est né à Sainte-Hélène-de-Chester le 6 mai 1953. Il est le septième d'une famille de dix enfants.

Ils unissent leur destinée le 1^{er} juillet 1978 à l'église de Notre-Dame-de-Ham. Ils s'installent à cette même paroisse, au 37, rue Principale, durant 13 ans. C'est à cet endroit que leurs trois enfants voient le jour: Jolyane, née le 30 avril 1980, Mathieu, né le 28 janvier 1982 et décédé le 14 juillet 1990, et Simon, né le 24 novembre 1983.

Lise fut maître de poste dans ce village, de décembre 1971 à juin 1991.

Suite à la vente de leur maison, ils s'installent au 26, rue Cloutier à Victoriaville. Lise travaille toujours pour la Société canadienne des postes comme assistante à temps partiel au bureau de poste de Warwick, depuis le 2 juillet 1991.

Claude est menuisier-charpentier.

Nous sommes contents de participer à la réalisation de cet album souvenir et

souhaitons un joyeux centenaire à tous les paroissiens de Notre-Dame-de-Ham.



Claude et Lise Lambert.

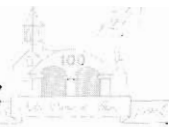


Jolyane.

Mathieu (1982-1990).

Simon.

Famille Yves Roy et Francine Langlois



Yves, fils de Lucien Roy et de Rita Poisson, est né le 17 mars 1953 à Ham-Nord. Quatrième d'une famille de neuf enfants, il montre vite des habiletés dans l'exécution de travaux manuels. Dès l'âge de 14 ans, accompagné de ses frères, il portera ses énergies en Ontario pour y faire la culture du tabac. Cette expérience se poursuivra pendant une dizaine d'années, jusqu'au moment où il fera la rencontre de sa future compagne de vie, une native de Notre-Dame-de-Ham, soit Francine Langlois.

Francine a passé ses 18 premiers printemps à Notre-Dame-de-Ham. Fille de Rolland Langlois et de Thérèse Langlois, née le 26 avril 1960, elle est la neuvième

d'une belle famille de dix enfants. Au sommet de la côte, elle y passera une enfance sereine et enrichissante.

Le 7 juin 1980, Yves et Francine unissaient leur destinée. Les cinq premières années de leur vie de couple se déroulèrent dans une cascade d'expériences de vie. Le manque de travail au Québec amena vite la petite famille à se diriger vers d'autres horizons. De l'Ontario à Calgary, ils ont occupés, tous deux, différents emplois.

En 1985, fini les aventures. Ayant tous deux des emplois stables, ils optèrent pour un retour aux sources. Effectivement, en mai 1985, ils se portèrent acquéreurs d'une propriété à

Notre-Dame-de-Ham, situés au coeur du village, ou comme ils se plaisent à dire «au centre ville du village».

Tous deux travaillent à Victoriaville, Yves est à l'emploi de Sodisco Inc., à titre de préposé à l'entrepôt, depuis 1984, et Francine est superviseure de services au Carrefour d'entraide bénévole, depuis 1983.

De cette union naquirent:

Mathieu, né le 2 juin 1981;

Jonathan, né le 20 avril 1982;

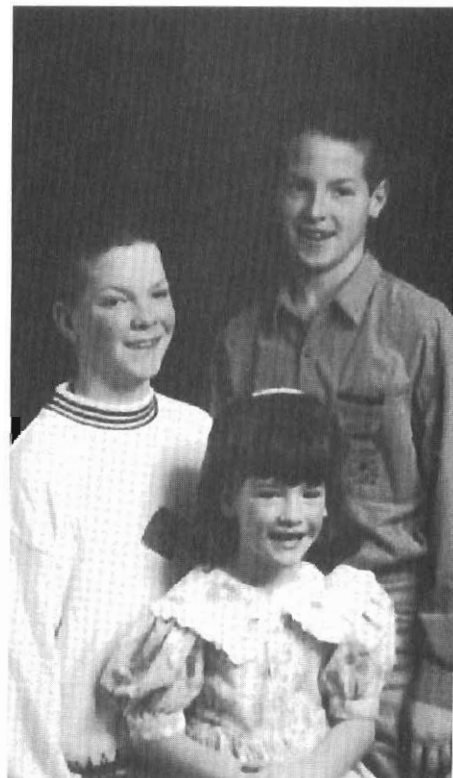
Alexandra, née le 11 mai 1990.

Une anecdote familiale, aucun des enfants n'a été conçu dans la même province: Mathieu, en Ontario; Jonathan, en Alberta et Alexandra, au Québec.

JOYEUX CENTENAIRE!



Francine et Yves Roy.



Jonathan, Mathieu et Alexandra.

Famille Fernand Roy et Irène Toupin



Vers 1853, Marcelin Roy (Marie-Louise Couture) et Barthélémy Toupin (Sophie Gilbert-Comtois) furent des pionniers du canton de Ham. Fernand (1914) est l'arrière-petit-fils de Marcelin, en passant par Marcelin fils et Adélaré. Irène (1913) est l'arrière-petite-fille de Barthélémy, en passant par Louis et Pierre.

Fernand fut un homme d'affaires actif à Notre-Dame-de-Ham; il y a opéré, jusqu'en 1945, une beurrerie-fromagerie, tout en utilisant sa grande maison à des fins d'hôtellerie. Irène fut aussi active en cumulant ses tâches de mère de famille à celle d'hôtesse auprès des voyageurs de commerce, à celle de coiffeuse et même à celle d'organiste à l'église.

Jeanne-Mance, mariée à Clément Carrier et résidant à Arthabaska (deux enfants); Fleur-Ange, mariée à Claude Hurtubise et résidant à Arthabaska (deux enfants); Yvan, marié à Jacqueline Hurtubise et résidant à Sherbrooke (trois enfants); Brigitte et son ami Steve Custeau, résidant à Arthabaska (pas d'enfant); Constant, marié à Louise Levasseur et résidant à Arthabaska (trois enfants).



Fernand et Irène, lors de leur mariage le 20 juin 1935.

En 1945, la maladie et l'avènement des coopératives ont incité Fernand à vendre son commerce et la famille déménagea ses pénates à Arthabaska où Fernand opéra tour à tour un restaurant et une mercerie pour homme, travailla quelques années en usine, devint voyageur de commerce auprès d'agriculteurs et termina sa carrière active comme gardien de prison. Irène a continué à opérer son commerce de coiffure pour dames, tout en éduquant ses enfants et en transmettant son métier de coiffeuse à deux de ses filles.

En 1974, Irène décédait. Un an plus tard, Fernand contractait un second mariage avec Reina Couture et allait s'établir à Sherbrooke, là où le couple demeure encore.

Les cinq enfants du couple Fernand Roy-Irène Toupin sont:



La famille en 1993: assis: Fernand et Brigitte; debout: Yvan, Jeanne-Mance, Fleur-Ange et Constant.



Fernand et Reina Couture, lors de leur mariage en 1975.



La famille en 1948: Fleur-Ange, Fernand, Constant, Brigitte, Yvan, Irène et Jeanne-Mance.

Famille Jeanne-Mance Roy et Clément Carrier

Jeanne-Mance Roy, née à Notre-Dame-de-Ham le 10 avril 1936, fille de Fernand Roy et d'Irène Toupin, épouse le 11 mai 1957 Clément Carrier, né à Ham Nord le 4 octobre 1936, fils de Maurice Carrier et de Lucille Trottier.

Après avoir enseigné quelque temps, Jeanne-Mance a été secrétaire médicale puis courtière d'assurances. Aujourd'hui, elle consacre ses loisirs à la peinture, et elle expose dans une galerie de Charlevoix.

Clément, gradué en commerce senior, a été commis-comptable et est courtier d'assurances depuis plus de trente ans. Quelques années co-proprétaire d'un bureau, il est maintenant avec Guillemette, Larose et Lobry ass. inc..

Tous les deux ont été dans la J.O.C.. Ils ont chanté dans l'oratorio *Mariae Gloriam* présenté en 1953. Durant plusieurs années, Clément a été membre d'un comité à la Caisse populaire et président de la bibliothèque d'Arthabaska.

Depuis leur mariage, ils vivent à Arthabaska. Ils sont les parents de Geneviève, née le 5 janvier 1958 et de Stéphane, né le 8 février 1961. Deux charmants petits-enfants, Louis-Guillaume, né le 15 novembre 1984 et Émilie, née le 16 juin 1987, complètent la famille.

Hommage à tous les ancêtres et bon succès dans les festivités du centenaire!



Avec Geneviève et Stéphane, en 1981.



Clément et Jeanne-Mance.

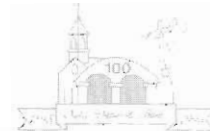


Louis-Guillaume, en 1995.



Émilie, en 1995.

Famille Auguste Sévigny



Auguste Sévigny est né à Notre-Dame-de-Ham le 9 juin 1895.

Aurore Ramsay est née le 27 avril 1897.



Amédée Sévigny et Élise Vachon, mariés vers 1879. Ils étaient les parents d'Auguste Sévigny.



Auguste Sévigny, marié à Aurore Ramsay, le 15 septembre 1915.

Auguste et Aurore se sont mariés le 15 septembre 1915. Ils ont demeuré cinquante ans sur la même ferme. Ils furent heureux avec leurs cinq filles et neuf garçons. Ensuite, ils ont déménagé au village de Notre-Dame-de-Ham, où ils ont vécu pendant une vingtaine d'années.

Auguste est décédé le 30 octobre 1977.
Aurore est décédée le 25 décembre 1991.

Heureux centenaire à tous les paroissiens anciens et actuels!

*Rachel Sévigny Nolet.
Victoriaville, le 14 janvier 1996.*



Rachel Sévigny, fille d'Auguste et d'Aurore, mariée à Émilien Nolet, le 1^{er} juillet 1944.



Famille de Rachel et d'Émilien Nolet.

1^{re} rangée: Émilien, Rachel et Sonia.

2^e rangée: Charles, France, Jean-Marie, Carole et Gaétan.

Famille Yvelle Sévigny



C'est à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que le premier d'une longue lignée de Sévigny, de la région des Bois-Francs, vint s'établir à Notre-Dame-de-Ham. En effet, Louis Sévigny et sa jeune épouse Marie Desrochers s'installèrent sur les terres attenantes au côté sud du mont qui portera leur nom plus tard, le mont Sévigny. Maintenant établi, le couple agrandit leur petite famille en donnant naissance à de nombreux enfants: sept garçons et une fille, dont le cadet, Amédée Sévigny naquit en 1859. C'est en 1879, alors qu'il n'a que vingt ans, qu'Amédée prend pour épouse Élise Vachon et s'installe au pied du mont Sévigny, au coin du rang Saint-Philippe et du 1^{er} Rang, non loin des terres ancestrales. De cette union naissent huit garçons et trois filles. Parmi ceux-ci, le grand-père de Mme Yvelle Sévigny, Auguste.

Né il y a plus d'une centaine d'années, en 1895, Auguste Sévigny vécut avec son épouse Aurore Ramsay, fille de John Ramsay et de Lumina Savoie, dans le 10^e

Rang de Notre-Dame-de-Ham. Dans l'année qui suivit le mariage (1915), un premier enfant voit le jour, puis 13 autres viendront compléter cette belle famille, dont Éna Sévigny, en 1922. Éna prendra pour épouse Marielle Côté, une jeune fille de Saint-Paul-de-Chester, et ira s'établir à Princeville, vers 1950. C'est en 1969 qu'Éna et sa fille aînée, Yvelle, ainsi que l'époux de cette dernière, Sylvain Bélanger, retourneront sur les terres de leurs ancêtres, en construisant un chalet au Domaine du Mont-Sévigny. Plus tard, la famille d'Yvelle et de Sylvain grandissant, le couple achètera leur propre terrain au Domaine pour y construire un chalet qu'ils possèdent toujours aujourd'hui. Parmi les neuf enfants d'Éna et de Marielle, quelques-uns suivront l'exemple de leur soeur aînée et construiront un chalet au Domaine du Mont-Sévigny, dont le dernier est Marien Sévigny et son épouse Manon. Ainsi, de nombreux arrière-arrière-arrière-petits-enfants de Louis Sévigny patagent encore aujourd'hui dans la rivière Morasse qui coule au pied du mont Sévigny, dont les enfants d'Yvelle et de

Sylvain: Tony, Éric, Karen et Carol, et ceux de Marien et de Manon: Samuel et Gabriel.



Yvelle Sévigny (1946), Sylvain Bélanger (1943) et leurs enfants: Tony, Éric, Karen et Carol.



Amédée Sévigny (né en 1859, décédé en 1947) et son épouse, Élise Vachon (née en 1860, décédée en 1916).

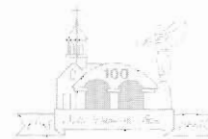


Auguste Sévigny (né en 1895, décédé en 1977) et Aurore Ramsay (née en 1897, décédée en 1991).



Éna Sévigny (né en 1922) et Marielle Côté (née en 1925).

Famille Rosaire Sévigny



L'arrivée de mon ancêtre Louis Sévigny dans le canton de Ham date du milieu des années 1860. Il s'installa avec sa famille au pied du mont qui prendra plus tard le nom de mont Sévigny. Il venait de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska.

Trois de ses fils, Sinai, Louis et Amédée, établirent chacun leur résidence au même endroit pour y vivre avec leurs familles.

Mon père Norbert, fils d'Amédée, épousa Alice Chicoine à Berlin, N.H., en septembre 1915. Le jour même il revenait dans sa paroisse natale pour s'installer avec ses parents sur la ferme familiale.

De cette union naissent six enfants: Laurette, décédée en 1947, Laurent, Thérèse, Marie-Anna, Rosaire et Jean-Baptiste.

Après environ 35 ans de culture, mes parents ont dû vendre leur ferme pour s'installer dans une coquette maison sur la route 161, à l'entrée du village Notre-Dame-de-Ham. Mon père travailla comme journalier et, le soir, il devenait barbier pour les gens des environs.

En 1973, voyant leur santé diminuer, j'achetai leur maison pour m'y installer avec mon épouse Estelle et nos trois enfants: Yvon, Denis et Jeanne.

Je me suis impliqué dans la vie paroissiale et municipale à titre de marguillier et de maire durant plusieurs années. Avec l'aide de mes concitoyens, nous avons transformé le presbytère en centre communautaire.

Mes parents sont décédés en 1976. Nous les avons entourés de notre mieux. Notre séjour avec eux leur a permis de finir leurs jours dans leur maison, c'était leur plus cher désir. En 1985, nous retournions à Arthabaska, non sans un peu de nostalgie.

En 1991, j'ai vécu un événement très douloureux, le décès de ma chère épouse

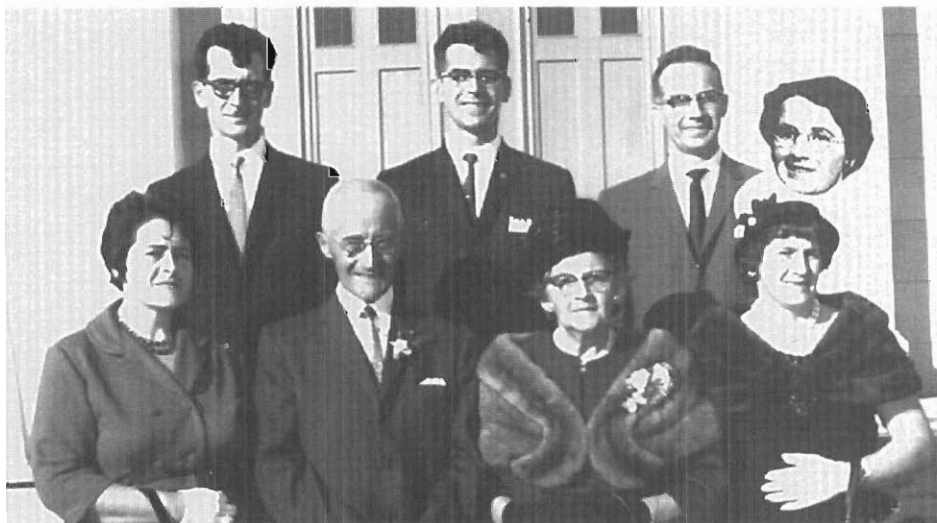
Estelle. Avec l'aide du Mouvement «Porte Ouverte», j'ai décidé de continuer ma route.

J'ai uni ma vie à Yvette Monfette qui avait vécu la perte de son époux. Nous vivons une retraite valorisante et remplie de projets.

Nos meilleurs voeux de succès à l'occasion du centenaire.



Yvette et Rosaire.



Famille Norbert Sévigny.



Famille Rosaire Sévigny.

Famille Jean Sévigny



Je suis né le 30 août 1931 dans la maison construite par mon arrière-grand-père, Louis Sévigny, à Notre-Dame-de-Ham. Mes parents, Norbert et Alice Chicoine, nous ont élevés dans cette maison située sur le lot 25 A et 25 B, au coin du 1^{er} Rang Centre et du rang Saint-Philippe, où mon grand-père, Amédée Sévigny, a élevé ses enfants, lui aussi.

En 1949, mes parents ont décidé de vendre la ferme et d'aller s'installer au village, et ce jusqu'à leur décès, en 1976.

En 1950, je suis allé travailler à Victoriaville dans les manufactures de bois, jusqu'en 1958. En 1952, j'ai rencontré Pierrette, celle qui est devenue mon épouse, le 17 juillet 1954. Pierrette est la fille d'Arthur Toupin et de Laura Morin de Saint-Rémi-de-Tingwick, anciennement de Notre-Dame-de-Ham. Lors de notre mariage en 1954, nous nous sommes installés à Victoriaville. C'est en 1958 que mes beaux-frères, Henri et Élie, m'ont parlé qu'il y avait beaucoup de travail à Chibougamau. Nous avons donc décidé de partir vivre à Chibougamau, où j'ai travaillé dans les compagnies minières. Nous avons fait beaucoup de motoneige et de pêche, nous avons fait partie des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle, de Marie-Reine, de Moose, du Club de l'âge d'or et de la préparation au baptême.

Comme nous n'avions pas d'enfant, nous avons décidé d'aller vers l'adoption. Nous avons adopté:

Le 31 mai 1959, notre premier fils, Claude, né le 3 décembre 1958. Il demeure à Chibougamau avec sa conjointe, Sonia Bouchard. Il a un garçon et trois filles.

Le 5 avril 1963, notre deuxième fils, Bruno, né le 23 décembre 1963. Il demeure à Montréal.

Le 28 novembre 1965, notre première fille, Suzanne, née le 11 juillet 1965. Elle demeure à Neufchatel.

Le 19 mai 1968, notre deuxième fille, Chantal, née le 20 juin 1967. Elle demeure à Legardeur et s'est mariée, le 20 juin 1987, à Donald Morin. Ils ont trois garçons.

Nous sommes très heureux de notre belle famille.

En 1994, j'ai pris ma retraite et je suis revenu m'installer à Victoriaville.

À tous les organisateurs, félicitations et bon succès.



Photo des enfants: Suzanne, Bruno, Claude et Chantal. 40 ans de mariage.



Photo de mariage, 17 juillet 1954.



Photo de famille.

Famille Donat Therrien



L'origine du patronyme Therrien proviendrait du nom d'une rivière prenant sa source à Dieppe, en Normandie, France.

C'est de La Rochelle, France que nous arrive Pierre Therrien, ascendant de Donat Therrien, pour venir s'installer à l'île d'Orléans, Nouvelle France, suivi peu

de temps après par Jean, son frère. C'est dans le 11^e Rang de Notre-Dame-de-Ham qu'a vécu la famille de Wellie Therrien, époux de Léonie Ramsay, avec leurs six enfants: Donat, l'aîné, suivi de Jeanne, Jean-Paul, Raoul, Rachel et Hervé.

De l'union de Donat Therrien et d'Adoralis (Doris) Lamothe, célébrée le

29 juillet 1950 à Coleraine, naissent neuf enfants: Normand, l'aîné, décédé à quatre ans; Jacques, menuisier; Jimmy, aujourd'hui décédé; Ginette, employée de transport; Normande-Hélène, infirmière; Carole technologiste médicale; Guylaine, travailleuse sociale; Normand, études en droit, maintenant homme d'affaires et Noël, génie rural. Deux petits-enfants viendront se greffer au noyau familial avec l'union de Guylaine Therrien et de Réjean Grenier. Il s'agit de Magalie et de Nathan.

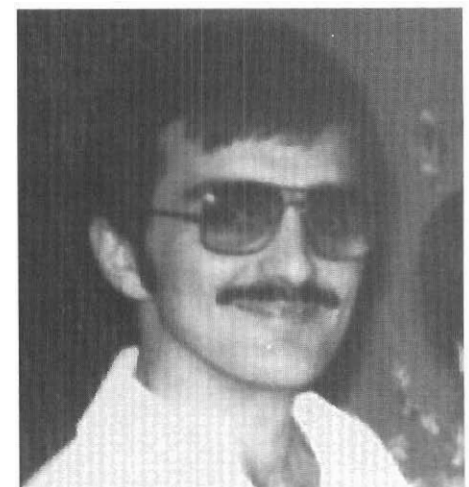
Dans la communauté, Donat Therrien a apporté une part active au bien-être de tous et des siens en exerçant le métier de commerçant de bois de pulpe et de papier.



De gauche à droite:
1^{re} rangée: Normande-Hélène, Carole et Guylaine.
2^e rangée: Ginette et Adoralis.
3^e rangée: Jacques, Normand et Noël.



Donat Therrien, décédé le 15 août 1987.



Jimmy Therrien, décédé le 2 février 1987

Les Toupin, une famille de pionniers



Barthélie Toupin, le premier des Toupin à s'établir sur le territoire aujourd'hui connu sous le nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, est de la cinquième génération des descendants de Pierre Toupin dit Lapiere (1627-1703), l'ancêtre venu de France en qualité de soldat avec le régiment de Carignan. Pierre exerçait le métier de tailleur de pierre, d'où son surnom. Retiré de l'armée à 43 ans, il épouse, à Beauport, la française Mathurine Gratton et s'installe à Champlain où naissent leurs sept enfants.

Suivent dans la lignée des ancêtres de Barthélie, Jean-Baptiste (1688-1763) de Champlain, Jean-Baptiste (1719-) établi à Saint-Cuthbert et Jean (1775-). Du second mariage de Jean avec Marie-Louise Perrot, à Saint-Cuthbert, sont nés une fille et trois fils dont Barthélie (1804-1878). Barthélie épouse, en 1827, Sophie Gilbert dit Comtois et s'établit à Saint-Cuthbert où naissent quatre enfants, puis déménage à Somerset (Plessisville) où quatre autres enfants voient le jour. Un neuvième enfant est baptisé à Ham-Nord. Ce serait vers 1850 que Barthélie vint s'installer sur un lot du 1^{er} Rang, avec femme et enfants. De ses fils, seul Louis a pris racine à Fecteau's Mills. Louis (1846-1923) épouse, à Ham-Nord, Céline Bélair, fille d'Eusèbe et de Sara Bruno, qui lui donne dix enfants. Se sont établis ici, Pierre, Napoléon et Delphine, les autres se sont établis et vécurent à Disraéli. Barthélie demeura avec son fils, Louis, jusqu'à son décès en 1923. Un reportage paru dans les journaux de la région, en 1898, cite Louis comme un cultivateur modèle, propriétaire de près de trois cents acres de terre en culture, et précisant que l'année précédente, son troupeau de vaches lui avait rapporté au-delà de 750\$, ce qui en faisait un des principaux fermiers des Townships de l'Est (sic).

Pierre Toupin (1875-1942) fut le seul des fils de Louis qui passa toute sa vie à Notre-Dame-de-Ham. En 1897, il épouse, à Ham-Nord, Alphonsine

Dufresne et acquiert la ferme de son père. Le couple donne naissance à 11 enfants: Edmond, Alice, Arthur, Armand, Adrien, Aurore, Clara, Émile, Irène, Germain et Germaine. Soeur Clara, religieuse des Petites Soeurs de la Sainte Famille de Sherbrooke, est aujourd'hui la seule survivante des enfants de Pierre et d'Alphonsine.

Pierre est, comme son père Louis, un cultivateur modèle. Sa ferme, qui lui permet de faire bien vivre toute la maisonnée, est même considérée ferme expérimentale régionale où sont mises à l'essai des cultures nouvelles et les derniers instruments aratoires. On y voit la culture du maïs-fourrage, le premier silo, les premières moissonneuses-lieuses à grain et à maïs, le premier épandeur à fumier, mais pas le premier tracteur. La traite des vaches se fait à la trayeuse mécanique. Les céréales cultivées sur la ferme y sont moulues et entrent dans les aliments des animaux. L'électricité est produite sur place par dynamo.

Après avoir établi ses gars sur des fermes autour de lui, Pierre vend sa ferme à son fils Émile et emménage au village, dans une grande maison sise face au pres-

bytère et à l'église actuelle, et se consacre aux affaires. Il achète un moulin à scie, mû à la vapeur, installé au pied du mont Sévigny, sur le bord de la petite rivière Morasse. Il l'opère quelques années, le vend à un dénommé Charest, le rachète et le déménage au village, sur la ferme de son fils Germain, près de la rivière Nicolet. Il possède aussi un autre moulin dans la région du lac Coulombe. Son fils Émile travaille avec lui. Pour approvisionner en billots les deux moulins, ils font des chantiers et achètent les billots coupés par les cultivateurs, procurant ainsi du travail aux gens de la région. À l'âge de 67 ans, une grave maladie l'emporte, avant même qu'il ait pensé à la retraite.



Céline Bélair et Louis Toupin.



Ci-dessus, la famille Pierre Toupin. De gauche à droite:

1^{re} rangée: Pierre Toupin, Germaine, Germain, Irène et Alphonsine.

2^e rangée: Émile et Clara.

3^e rangée: Adrien, Arthur, Alice, Edmond, Armand et Aurore.

Arthur Toupin (1900-1985)



Arthur est né le 3 juillet 1900. En 1920, il épouse Catherine Boisvert à Saint-Paul-de-Chester. De cette union sont nés Henri-Louis, Jean-Marc, Jean-Paul et Cécile. Catherine décède le 13 mai 1926 à l'âge de 25 ans et est inhumée à Notre-Dame-de-Ham.



Catherine Boisvert et Arthur Toupin.

Arthur convole en secondes noces avec Laura Morin, le 19 avril 1927, à Tingwick. De cette union sont nés Réal, Richard, Édith, Félicienne, Élie, Pierrette, Gilles, Bruno et Benoit. Arthur et sa famille déménagent à Saint-Rémi-de-Tingwick en 1934, sur une ferme, au village. Il y pratique le métier de fermier et exploite activement l'érablière et la coupe du bois de sciage qu'il expédie à la scierie de son père, à Notre-Dame-de-Ham. Entre autres métiers, il transporte le courrier entre Saint-Rémi-de-Tingwick et Warwick, en plus d'en faire la distribution locale. Il travaille aussi comme sacristain pendant plusieurs années.

En 1953, la famille déménage à Victoriaville avec six enfants demeurant encore à la maison. Il occupe le poste de surveillant à «l'Eastern Woodwork» pendant 15 ans. En 1969, il prend sa retraite et revient vivre à Saint-Rémi-de-Tingwick. Le 10 mai 1980, Laura décède paisiblement à l'âge de 79 ans. Arthur décède le 27 mars 1985 à l'âge de 85 ans, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Les deux

sont inhumés au cimetière Saint-Joseph de Victoriaville.

Les 11 enfants d'Arthur et de Laura, leurs 52 petits-enfants et 72 arrière-petits-enfants souhaitent un heureux centenaire aux citoyens de Notre-Dame-de-Ham.



Laura Morin et Arthur Toupin.



La famille Arthur Toupin. De gauche à droite: 1^{re} rangée: Henri-Louis, Laura Morin, Arthur Toupin, Cécile et Jean-Paul 2^e rangée: Gilles, Pierrette, Jean-Marc (décédé), Édith, Bruno, Benoit et Richard. 3^e rangée: Élie et Réal. En médaillon: Félicienne Toupin.

Adrien Toupin (1902-1987)



Adrien, à son mariage avec Éva Leclerc, fille de Narcisse, s'établit sur une ferme, tout comme son frère Arthur. La ferme qu'il achète est entre celle de son père et celle de son frère Arthur. Le travail ne manque pas pour Éva et Adrien et chaque saison requiert toutes leurs énergies pour les besoins de la ferme, l'érablière au printemps, le bois de chauffage et la coupe du bois de sciage, l'hiver. Adrien ne déteste pas, à l'oc-

casion, faire le commerce d'animaux. C'est pas payant, mais comme il le dit, «il reste souvent un petit quelque chose».

Éva, vaillante et courageuse, est son bras droit. Au fil des ans, quatre enfants forment la famille: Jeanne-Rose, épouse de Jean-Guy Lapointe; Liliane, épouse d'Armand Houle; Marie-Reine, épouse de Jacques Canin et Marcel, époux de Lucille Dubois.

En 1942, Adrien vend la ferme et achète, au village des Saints-Martyrs-Canadiens, une grande maison qui vient d'être construite. Éva y ouvre un magasin général, en plus d'offrir un service de chambre et pension à des ouvriers de la construction qui travaillent au développement du lac Nicolet, tout près. Adrien devient en quelque sorte entrepreneur. Il fait des chantiers en hiver, prend la relève du fondateur de la manufacture de jouets en bois, installe et opère le premier système d'aqueduc qui desservira les résidents du village. Puis, en 1947, il vend le magasin à Alphonse Roberge et la famille déménage à Victoriaville, sur la rue Decourval, où il lance un commerce de vente de bois de construction. Une couple d'années plus tard, il se construit une nouvelle maison et localise son commerce sur le boulevard Bois-Francis Sud. En 1951, Adrien a la douleur de voir partir son Éva, après une brève maladie. Trois ans plus tard, Adrien épouse Vénéda Marchand. Adrien est décédé en 1987, à l'âge de 85 ans et Vénéda en 1993, à 90 ans.



Ci-dessus, la photo de famille d'Adrien Toupin; on reconnaît sur la 1^{re} rangée, de gauche à droite, Marcel, Éva Leclerc, Denis Lapointe, Adrien Toupin et Marie-Reine. 2^e rangée, de gauche à droite, Jean-Guy Lapointe, Jeanne-Rose, Liliane et Armand Houle.

Adrien est un commerçant qui a marché sur les traces de son père, Pierre. Ses enfants sont fiers de rendre hommage aux citoyens de Notre-Dame-de-Ham, à l'occasion du centenaire.

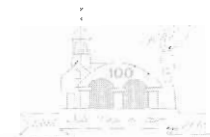


Sur cette photo, de gauche à droite: 1^{re} rangée: Eddy, Narcisse Leclerc, Évarina Beauchesne et Aldéa. 2^e rangée: Adrien et Éva, Euclide, Emma, Rasanne, Edgard, Germaine, Germain, Émile et Blanche, Louis et Aurèle, et Joseph Comtois.



Ci-dessus, Adrien lors de son second mariage avec Vénéda Marchand.

Émile Toupin (1909-1993)



Émile fait ses études primaires à l'école du village et se dirige ensuite vers l'École d'agriculture d'Oka où il en sort diplômé; il termine par un cours commercial au collège de Victoriaville. À son mariage, en 1931, avec Blanche Leclerc, fille de Narcisse et d'Évarina Beausnesne, il achète la ferme de son père. En 1937, il échange sa ferme pour celle de son frère Germain et se consacre de plus en plus aux affaires, avec son père. Au décès de celui-ci, il achète le moulin à scie du village et l'opère une couple d'années. Le moulin est ensuite vendu et déménagé en Beauce par le nouveau propriétaire.

Émile se construit alors un moulin à scie portatif et au lieu de transporter les bilots au moulin, c'est le moulin qui est déplacé vers les chantiers.

En 1948, Émile vend sa petite ferme à Théodore Ayotte et achète une grande maison sise au centre du village, à côté de l'école, pour y loger sa famille de neuf enfants. Malheureusement, le 22 avril 1959, la journée de son cinquantième anniversaire de naissance, un incendie dévore entièrement sa maison. Comme les plus vieux des enfants avaient leur travail à Victoriaville et que les plus jeunes allaient bientôt devoir quitter pour pour-

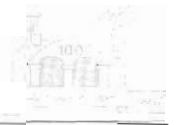
suivre leurs études, la perte de leur maison donne le signal du départ, et toute la famille s'installe à Arthabaska. Émile exerça par la suite le métier de mécanicien d'entretien dans différentes industries de la région et son ancien statut de policier lui valut d'être embauché comme sergent gardien à la prison d'Arthabaska, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1974. Émile est décédé le 21 septembre 1993.

C'est toujours avec nostalgie que son épouse Blanche et ses enfants se remémorent les belles années passées à Notre-Dame-de-Ham.



De gauche à droite:
1^{re} rangée: Blanche Leclerc, Émile Toupin et Alice.
2^e rangée: Denise, Francine, Lise et Marie-Claire.
3^e rangée: Raymond, Pierre, Miguel et Irénée.

Germain Toupin (1914-1990)



Germain, le dernier des enfants de Pierre avec sa jumelle Germaine, fit ses études primaires à l'école du village, études qu'il poursuivit aux collèges d'Arthabaska et de Victoriaville. Le 12 septembre 1933, Germain prend pour épouse Annette Lavigne, fille de Théophile, qui lui donna trois enfants: Marguerite, décédée à la naissance, Carmel et Bernardin. En plus de cultiver activement la ferme ancestrale, acquise de son frère Émile, Germain exerce les métiers de laitier pour les villageois et de réparateur de téléphone pour la Compagnie de téléphone de Notre-Dame-de-Ham, durant 23 ans.

Germain a mené une vie publique des plus actives au sein de sa communauté. Élu échevin en 1946-47-48, nommé maire en 1953-54-55-56, à nouveau échevin en 1959-1960, élu à nouveau maire en 1961, il en occupe la fonction jusqu'en 1972.

Annette est elle aussi très active dans la paroisse. Présidente-fondatrice du Club de l'âge d'or en 1974, elle en préside la destinée jusqu'en 1987. Germain et Annette se retrouvent à peu près dans toutes les organisations de la paroisse à un moment ou l'autre et, en 1987, les paroissiens reconnaissants organisent

une grande fête pour souligner les nombreuses années de bénévolat consacrées par Germain et Annette au service de leurs concitoyens.

Germain, un des grands de Notre-Dame-de-Ham, de la trempe de ses ancêtres Barthélémie, Louis et Pierre.



Germain et Annette en 1987.



Mariage de Germain et d'Annette, le 12 septembre 1935.

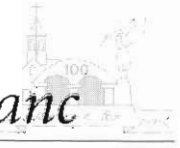


Bernardin Toupin.



Carmel Toupin.

Famille Germain Théberge et Claire Leblanc



Originaires de la région, il nous fait plaisir de prendre part à ce livre et de souhaiter à tous et chacun un bon 100^e anniversaire!

Germain naquit à Victoriaville le 19 novembre 1941. Il est le fils de Louis Théberge qui oeuvra chez Cormier Ltée de Victoriaville, pendant de nombreuses années.

Moi, Claire, j'ai vu le jour en février 1944 à Tingwick. Mon père, Wilfrid Leblanc, était propriétaire d'un garage et du moulin à scie du village.

On célébrait notre union en septembre 1965, à Victoriaville. Nous avons deux fils: Karl, né à Ville de LaSalle, en juillet 1966 et Marck-Érick, né à Hartford, Conn., en février 1971; et deux petits-enfants: Jonathan, mai 1994 et Mélodie, janvier 1996, qui font notre joie.

Nous demeurons à Sainte-Martine depuis 1973, où Germain est à l'emploi de la conserverie «Green Giant». Moi, je l'ai rejoint en 1977. En 1984, on a fait l'achat de notre ferme, autrefois la propriété de M. Pierre Ramsay, cadastre numéro 28 dans le 1^{er} Rang Nord. C'est un endroit paisible où j'ai appris à connaître la nature, les fleurs et les oiseaux. L'extérieur de la maison n'a pas vraiment changé, mais l'intérieur est chaleureux et invitant.

Si le hasard vous conduit dans le 1^{er} Rang Nord, vous remarquerez quelques chevaux, cette présence n'est pas sans rappeler de bons souvenirs à ceux qui ont connu ce beau coin de pays, qui nous a conquis.

Résidents de Notre-Dame-de-Ham par choix, nous espérons pouvoir nous y retirer bientôt, afin de profiter de cette quiétude que nous offre la campagne.

Bon 100^e anniversaire!



Famille Omer Trottier et Marie-Louise Côté



C'est au tournant du siècle qu'Omer Trottier arriva à Notre-Dame-de-Ham, fils de Charles Trottier et d'Élizabeth Côté de Saint-Rémi-de-Tingwick. Ces derniers étaient aussi résidents de Notre-Dame-de-Ham, à cette époque.

Au mois de janvier 1905, il épousa Marie-Louise Côté, fille de Gédéon Côté et d'Eugénie Robitaille. De par la nature de son métier de scieur, Gédéon Côté travaillait à différents endroits, et c'est ainsi qu'il habitait Notre-Dame-de-Ham en 1905. De cette union naquirent seize enfants dont six moururent à bas âge.

Omer Trottier était de la neuvième génération des Trottier au Canada. Le premier ancêtre, Gilles Trottier, était de Saint-Martin d'Igé-au-Perche, en France et était arrivé au Canada, en 1646, avec son épouse Catherine Loyseau et ses six enfants.

Au début, Omer Trottier travaillait pour son frère Amédée, à la manufacture de portes et fenêtres et autres travaux, jusqu'au moment où il fit l'acquisition de cette manufacture vers 1909. Il y travailla

jusqu'à l'âge de 81 ans.

De sa vie publique, il faut retenir qu'il fut maire, secrétaire de la municipalité, ainsi que commissaire à la commission scolaire. Il participa à la vie religieuse comme chantre à l'église, durant 55 années. Il reçut pour cette participation, la décoration de l'Ordre de Saint-Michel de l'archidiocèse de Sherbrooke. De son côté, son épouse, en plus de s'occuper de sa famille, fit partie de différentes organisations paroissiales du temps.

Omer Trottier décéda en 1970 à l'âge de 88 ans. Son épouse était décédée en 1956 à l'âge de 73 ans.

LES ENFANTS

Claire, née en 1905, décédée en 1971, épouse de Moïse Côté, décédé en 1968.

Lucille, née en 1907, vit à Arthabaska, épouse de Maurice Carrier, décédé en 1991.

Paul-Émile, né en 1910, décédé en 1967, époux d'Alphonsine Côté, de Victoriaville.

Marie-Mannès, née en 1913, religieuse SSNJM-Outremont.

Léo, né en 1916, décédé en 1986, époux

de Lucille Bouchard, de Sherbrooke.

Jude, né en 1920, époux de Mariette Houle en premières noces et de Florence Provencher en secondes noces, vit à Victoriaville.

Julien, né en 1921, époux de Lorraine Charest, demeure à Saint-Lambert.

Florent, né en 1922, décédé en 1984, époux de Madeleine Carrier, décédée en 1985.

Alphée, né en 1924, décédé en 1991, époux de Thérèse Pellerin, de Victoriaville.

Sylvio, né en 1926, époux de Thérèse Lemay, demeure à Saint-Christophe d'Arthabaska.



Charles Trottier et son épouse Élizabeth Côté.



1^{re} rangée: Claire, Omer, Soeur Marie SSNJM, Marie-Louise et Lucille. 2^e rangée: Sylvio, Alphée, Florent, Julien, Jude, Léo et Paul-Émile.

Famille Alphée Trottier



Alphée, fils d'Omer Trottier et de Marie-Louise Côté, est né le 16 juillet 1924, le neuvième de dix enfants. Il unit sa destinée à Thérèse

Pellerin, fille d'Arthur Pellerin et d'Adiana Comtois, née le 28 septembre 1928, la huitième de onze enfants. De cette union, huit enfants ont vu le jour:

Jean-Yves travaille à Warwick comme planificateur de production, Michel est opérateur de machine industrielle à Victoriaville, Nicole est ménagère à Victoriaville, Francine est infirmière à Montréal, Serge est tisserand à Warwick, Gabriel est mécanicien à Victoriaville, Richard est manufacturier de béton à Chesterville, Manon est ménagère à Victoriaville.

En 1947, après avoir laissé le nid familial, il s'installa sur une ferme dans le 1^{er} Rang de Notre-Dame-de-Ham et travailla en même temps pour Hudon et Frères.

En 1948, il s'est marié et a demeuré sur cette ferme pendant deux ans. Par la suite, il déménagea dans le village et opéra un garage situé à la même place que le garage municipal présentement. En septembre 1955, ce garage a été la proie des flammes lors d'une explosion, où Alphée a tout perdu et fut même brûlé au troisième degré.

Après une courte convalescence, en 1957, il travailla à la Johns Mainville, à Asbestos, pendant deux ans. Par la suite, il travailla pour son beau-frère, Moïse Côté, à construire des ponts et, de fil en aiguille, il a travaillé au Ministère des transports pendant trente ans, jusqu'en 1986.

Thérèse, ménagère de son métier a élevé huit enfants et a toujours été à aux côtés d'Alphée, jusqu'à sa mort, le 24 février 1991.

Alphée a été dévoué et impliqué intensément dans la paroisse, jusqu'en 1968 où la famille a déménagé à Victoriaville. Cependant, il n'a jamais délaissé Notre-Dame-de-Ham.

La famille souhaite de joyeuses festivités à l'occasion du 100^e anniversaire.



Mariage d'Alphée Trottier et de Thérèse Pellerin, le 8 mai 1948.



Assis: Manon, Alphée, Nicole, Thérèse et Francine. Debout: Michel, Richard, Jean-Yves, Serge et Gabriel.

Famille Armand Trottier et Marie-Blanche Proulx

Marie-Blanche est née à Notre-Dame-de-Ham, fille de Joseph Proulx et d'Amanda Désilets. Elle aimait œuvrer sur la ferme avec son père; elle garda ce goût toute sa vie.



Amédée Trottier (1872-1955) et Emma L'Heureux (1^{re} épouse) (1873-1904).



Joseph Proulx (1877-1927) et Amanda Désilets (1^{re} épouse) (1874-1912).

Joseph, homme vaillant et bon administrateur, avait à cœur le bien-être de sa famille.

Armand, né à Notre-Dame-de-Ham, fils d'Amédée Trottier et d'Emma L'Heureux, passa plusieurs années aux moulins de son père.

Après une cour assidue, ils convolèrent en justes noces, le 21 octobre 1925, sous quelques flocons de neige. La réception se fit à la maison des parents du marié et le voyage de noces en train, jusqu'à Trois-Rivières. Au retour, le couple s'installa à l'étage supérieur du moulin à farine, au 44, rue Principale.

Des mois plus tard, la famille grossissant, une maison se construisit au 22, rue de l'Église. Dans ces années de crise, la richesse n'était pas le partage des parents et de leurs enfants, par contre, ils étaient une famille heureuse, entourés d'amour par tous.

Vers 1939, Armand s'engagea chez Hudson et Frères, une manufacture de boîtes à fromage. Se retrouvant, à l'été 1941, avec 12 bouches à nourrir, ils décidèrent d'échanger la maison pour la terre d'Achille Grenier et ce, moyennant un léger déboursement. Les bonnes langues de la place passèrent leurs commentaires: «Ils n'arriveront pas!» Au souper, dans

leur nouvelle demeure du 1^{er} Rang Sud, un des plus jeunes déclara: «Ils disaient qu'on n'arriverait pas, eh ben!, on est arrivé!» La famille continua d'augmenter, pour ne se terminer qu'au 19^e enfant.

Le père fut employé par le ministère de la Voirie, à la construction des ponts. La mère de son côté s'occupait de la famille et de la ferme. En plus du quotidien, Armand s'est impliqué activement dans les activités paroissiales.

Familiales et amicales salutations à tous ceux et celles qui ont connu Armand et Blanche et qui ont goûté ou subi leurs taquineries.



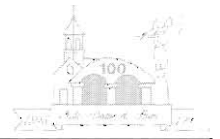
Armand (1902-1979) et Blanche (1907-1983). 50^e anniversaire de mariage (1975).



Avant: Jeanne-d'Arc, Doris, Eugène, Armand, père (décédé), Blanche, mère (décédée), Jeanne-Éva, Bertin et Françoise.

Arrière: François, Jacinthe (décédée), Clément (décédé), Mygnonne (décédée), Réjean, Marie-Paule (décédée), Ligori, Louise, Normand, Marie-Claire, Marguerite et Hélène.

Famille Jeanne-d'Arc Trottier



*D*imanche, le 29 août 1926, au début de l'après-midi, naissaient Marie Jeanne-Éva et Marie Jeanne-d'Arc. Les parents demeuraient dans un petit logis situé au-dessus du moulin à farine, sur les rives de la rivière Nicolet.

La famille grossissait et vivait la crise de 29. L'amour des parents rayonnait sur les enfants. La discipline était sévère et les sentiments religieux puissants.

À l'âge de sept ans, le curé Pépin nous



Jeanne-d'Arc Trottier.

conduisit, les jumelles, au couvent de l'Assomption. En passant à Montréal, son frère médecin nous reçut; trouvant que nous avions de jolies voix, il nous demanda de nous exécuter. Jeanne-Éva, trop gênée, se refusa, Jeanne-d'Arc y alla d'une chanson où il était question d'amourette et de couchette, M. le curé souhaitait le silence; son frère, ravi, demandait de la lui chanter à nouveau...

Les couvents de Saint-Eustache, de Victoriaville et de Joliette nous reçurent. Nous étions à la disposition de nos tantes, à la congrégation Notre-Dame.

Jeanne-Éva entra chez les religieuses hospitalières d'Arthabaska à vingt ans. Enseignante, infirmière, archiviste, gérontologue, elle est aujourd'hui à la retraite, à la maison-mère à Montréal.

Jeanne-d'Arc fut enseignante trente ans, militante syndicaliste à tous crins et politicienne à ses heures. Elle épousa Bruno Morin, ils eurent trois enfants: Claude, assistant-directeur à Repentigny; Michèle, enseignante et compétitrice dans la danse, Hartford, CT. et Isabelle dans l'administration, New-Orléans, LA..

Installée dans l'ancien hôtel Fecteau rénové, Jeanne-d'Arc en a fait un Bed &

Breakfast. Les oiseaux, la lecture et les voyages occupent ses loisirs: une retraite calme et sans histoire. Ses enfants, ses petits-enfants et ses amis sont son univers.

Notre-Dame-de-Ham avec ses Appalaches, ses couleurs et sa vie méritait l'affection de nos anciens et continue à retenir le coeur de ses habitants.



Michèle, Nathan et Lisa-Marie.



Zoé et Claude.



Isabelle et Simone.

Famille Normand Trottier et Thérèse Leblond

Normand et Thérèse se marient à Notre-Dame-de-Ham, le 9 août 1958. De cette union naissent trois enfants: Danielle, infirmière, Varennes; Luc, cuisinier, Drummonville et Alain, plombier, Victoriaville.

Après vingt ans de déplacements à différents endroits, le couple revient à ses origines, le 1^{er} juillet 1982, pour exploiter l'érablière familiale. L'été, Normand travaillait pour l'aménagement forestier Wolfe et, par la suite, il s'est parti une petite industrie de bois. Il s'impliquait dans sa municipalité comme pompier et conseiller. Il était membre du comité récréatif et participait à l'organisation du festival western, et à la gestion des rivières. Son passe-temps est le bricolage du bois.

Thérèse est membre du Cercle de fermières et du comité d'embellissement, et elle est l'une des administratrices de la Caisse populaire. Elle est aussi assistante aux personnes âgées à domicile.

Son passe-temps est la pêche des belles truites dans la rivière Nicolet.



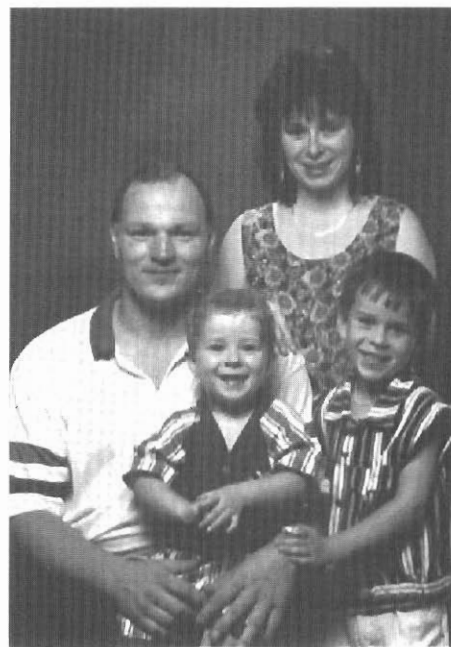
Normand, fils d'Armand Trottier et de Blanche Proulx est né le 3 mai 1935 à Notre-Dame-de-Ham. Thérèse, fille de Wilfrid Leblond et d'Yvonne Poirier est née le 20 juillet 1937 à Saint-Rémi-de-Tingwick.



Alain, né le 11 septembre 1964, s'est marié à Manon Maheu, le 24 octobre 1987. Leurs enfants: Joanie et Pierre-Luc.



Danielle, née le 17 mars 1959, s'est mariée à Denis Lavigne, le 20 mai 1978. Leurs enfants: Stéphanie, Claudia et Guy.



Luc, né le 16 septembre 1960, s'est marié à Linda Bergeron, le 13 juin 1992. Leurs enfants: Patrice Trottier et Jimmy Gosselin.

Famille de Bertrand Trottier et de Rose B elair

M. Bertrand Trottier et son  pouse, Rose B elair, ont travaill  au d veloppement de la paroisse, tant au niveau  conomique que socioculturel. Avec son  pouse, M. Trottier fut un des fondateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Ham, en 1933.

M me s'il a d  s'absenter pour de longues p riodes, il a fait fonctionner le moulin   farine de son p re et a su d velopper le commerce du bois: une scierie et un moulin   bardeaux. De par son commerce, il fut connu par plusieurs et fut beaucoup appr ci  pour son travail honn te et consciencieux. C' tait un grand travailleur. Beaucoup l'ont fr quemment vu partir de la maison t t, le matin, et revenir le soir,   des heures tardives, avec son fanal.

Son  pouse, Rose B elair, a enseign  durant deux ann es. Elle a aussi chant  les messes sur semaine, pendant longtemps. Elle a toujours  t  impliqu e

dans de nombreuses activit s communautaires, telles que le conseil de la municipalit , l'organisation de f tes, etc. Bref, le socioculturel,  a lui plaisait et c'est avec c ur qu'elle le faisait.

De cette union sont n s deux enfants: Gontran et Lise. Ceux-ci quitt rent pour l'ext rieur, mais gardent de tr s bons souvenirs de Notre-Dame-de-Ham.



Famille de Gontran et de Fran oise. De gauche   droite: En arri re: Karim, Bertrand (grand-p re) et Gontran. Au centre:  ric (d c d ), Fran oise et Julie. En avant: Yannick.



Am d e Trottier (1872-1955).

Julia Hamel (1872-1959).

Deuxi me mariage   Notre-Dame-de-Ham, le 16 octobre 1905.



Rose et Bertrand, mari s le 3 janvier 1933.
Rose, d c d e le 25 mai 1948.



Lise, n e le 3 avril 1939, travaille   Montr al au CLSC de Rosemont, comme infirmi re   domicile.

Tourne moulin



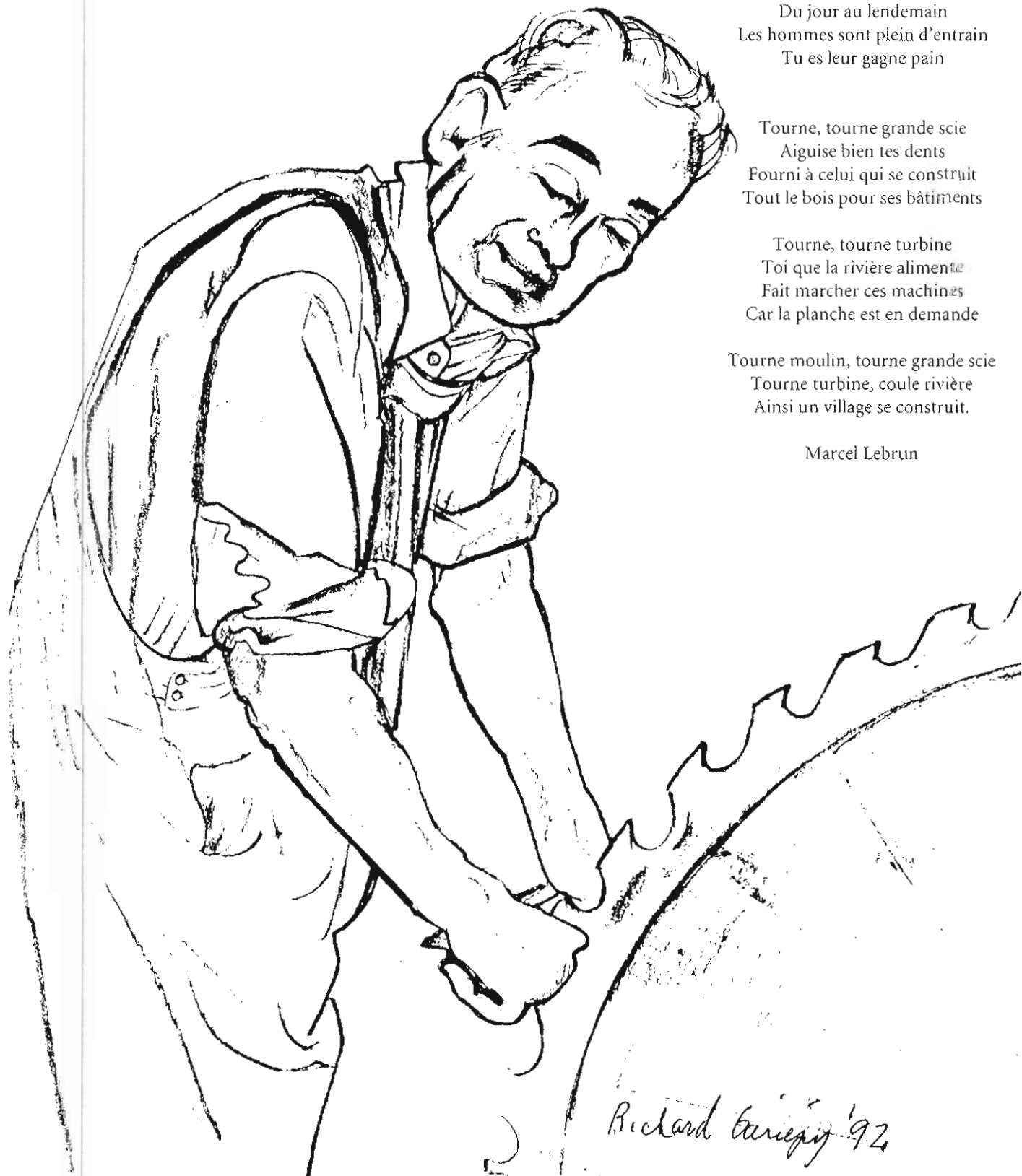
Tourne, tourne moulin
Du jour au lendemain
Les hommes sont plein d'entrain
Tu es leur gagne pain

Tourne, tourne grande scie
Aiguise bien tes dents
Fourni à celui qui se construit
Tout le bois pour ses bâtiments

Tourne, tourne turbine
Toi que la rivière alimente
Fait marcher ces machines
Car la planche est en demande

Tourne moulin, tourne grande scie
Tourne turbine, coule rivière
Ainsi un village se construit.

Marcel Lebrun





M. Théophile Lavigne et ses fils : Ubald, à l'arrière de gauche à droite : Jean-Louis, Paul Napoléon, Léo, Maurice, Germain, Raymond et Fernand lors du mariage d'Irène le 18 août 1938.



Mme Théophile Lavigne (Hermine Lacourse) et ses filles, de gauche à droite : Yvonne, Rosilda, Blanche, Jeanne, Germaine, Annette et Irène, lors du mariage d'Irène le 18 août 1938.

Les organismes



Célébration à Notre-Dame-de-Ham du 15e anniversaire du Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc dans les années cinquante.



Cours de tissage donné à l'U.C.F.R. (Union Catholique des Femmes Rurales). De gauche à droite : Annette Toupin, Léora Pépin, Lise Leclerc, Rosa Ayotte, Germaine Leclerc, Simone Leblanc, Mme Robert Trotter, Jeannine Dugré et la technicienne au métier, Laura Fréchette. Monique P. Côté n'apparaît pas sur la photo, car elle prenait la photo.



Drapeau de l'OTJ paradant sur la rue principale, au coin de la rue de l'Église.



L'équipe de balle avec en arrière plan le côté sud de la paroisse.

Caisse Populaire Notre-Dame-de-Ham

Depuis que la Caisse Populaire a vu le jour, le 27 juillet 1933, elle est à la disposition de toute la population en offrant une gamme diversifiée de services.

À l'occasion des célébrations du centième anniversaire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, les dirigeants de la Caisse Populaire tiennent à rendre hommage aux ancêtres, ces courageux pionniers et fondateurs, pour leur détermination, leur courage et leur travail à bâtir une belle municipalité, fière et prospère.

Ils veulent aussi féliciter et remercier les organisateurs de leur belle initiative et leur souhaiter le plus vif succès.

Bonne célébration à tous!



Conseil d'administration: 1re rangée: Monique Côté, vice-présidente; Denis Savard, directeur général et Céline Ramsay, présidente.
2e rangée: Félicienne Pépin, administratrice et Johanne Côté, administratrice.
3e rangée: Claude Leblanc, administrateur; Christiane Leblanc, secrétaire et Roch Descormiers, administrateur.



Commission de crédit: Francine Roy, secrétaire; Christian Leclerc, commissaire; Denis Savard, directeur général et Wilfrid Ramsay, président.



Conseil de surveillance: Denis Savard, directeur général; Guy Hudon, vice-présidente; Marie-Claire Roberge, conseillère et Julien Côté, président.

Cercle de fermières de Notre-Dame-de-Ham



1re rangée: Louise Côté, secrétaire et Madeleine Tremblay, conseillère.

2e rangée: Denise Ramsay, conseillère; Dominique Goulet, conseillère et Monique Descormiers, présidente.



Membres fermières en 1939.

1re rangée, debout: Mme André Côté (Délina Gauthier). Assises: Mme Auguste Côté (Blanche Paris), M. l'abbé Eugène Pépin, curé, une visiteuse du Comité provincial, possiblement Mlle Anne-Marie Vaillancourt. Debout: Mme Omer Trottier (Marie-Louise Côté).

2e rangée: Mme Ernest Lavigne (Rosana Roberge), Mme Philippe Proulx (Régine Fortier), Mme Eddy Morasse (Anna Plante), Mme Théophile Lavigne (Hermine Lacourse), Mme Auguste Sévigny (Aurore Ramsay) et Mlle Rachelle Hamel.

3e rangée: Mme Alfred Grenier (Donalda Croteau), Mme Antonio Beurivage (Lucille Lavigne), Mme Alcide Payeur (Gabrielle Lacourse), Mme Moïse Côté (Claire Trottier), Mme Germain Fortier (Lédisia Charet), Mme Philippe Gagnon (Wilhelmine Proulx), Mme Henri Proulx (Louisa Côté), Mme Edgar Leclerc (Germaine Côté), Mme Bruneau Hamel (Èmère Fortier) et Mlle Anna Côté.

La fondation du Cercle de fermières de Notre-Dame-de-Ham date de mai 1936. Le premier conseil d'administration se composait de:

Mme Auguste Côté (Blanche Paris), présidente. En 1941, elle fondait la fédération 06. Elle demeura présidente jusqu'en 1944.

Mme Henri Goulet (Gabrielle O'Bready), vice-présidente.

Mme Omer Goulet (Mary-Reine O'Bready), secrétaire.

Mme Omer Trottier (Louise Côté), conseillère.

Mme Alfred Grenier (Donalda Croteau), conseillère.

Mme Pierre Toupin (Alphonsine Dufresne), conseillère.

L'aumônier: Eugène Pépin.

L'étude, la pratique et l'engagement bénévole servent de base au développement de la culture populaire par les Cercles de fermières du Québec. Une grande variété de sujets peuvent être abordés: le sens social, l'apostolat laïc, l'éducation familiale, les problèmes scolaires et municipaux, la gestion ménagère, l'alimentation, l'hygiène, les arts domestiques, les loisirs, etc..

Aujourd'hui, en 1996, le Cercle de fermières compte 25 membres: Marie-Josée Bilodeau, Murielle Blouin, Monique Breton, Louise Descormiers, Madeleine Descormiers, Aurore Forget, Francine Gélinas, Marie-Paule Grenier, Christiane Leblanc, Denise Leblanc, Pauline Leblond, Johanne Paquette, Félicienne Pépin, Marguerite Pépin, France Picard, Céline Ramsay, Marie-Claire Roberge, Janine Steffen, Thérèse Trottier et Sylvie Côté.

Meilleurs vœux pour le centenaire.

Club de l'âge d'or "Nouveaux Horizons"



1re rangée: M. Oscar Ramsay, Mme Marie-Paule Grenier, secrétaire et M. Rémi Descormiers.

2e rangée: M. Marcel Lebrun, vice-président; Mme Pauline Leblond, présidente; Mme Gisèle Ramsay et Mme Aurore Forget.



Mme Claire Roberge, M et Mme Germain et Annette Toupin.

L

ouverture du Club eut lieu le 24 novembre 1974 au sous-sol de l'église. Une subvention fut obtenue du gouvernement fédéral le 15 juillet, au montant de 3 299.\$, pour aider le projet. Les activités pour personnes retraitées sont : jeux de cartes, bingo, fléchettes, sacs de sable, voyages, souper annuel, soirée dansante à tous les mois, etc..

Les présidentes du début à nos jours;

Mme Annette Toupin, 24 novembre 1974 au 3 mai 1987;
Mme Marie-Claire Roberge, 25 mai 1987 au 26 avril 1990;
Mme Pauline Leblond, 27 avril 1990 à nos jours.

Les secrétaires:

Mme Germaine Leblanc, 24 novembre 1974 au 27 septembre 1977;
Mme Marie-Claire Roberge, 18 octobre 1977 au 1er novembre 1983;
Mme Monique Descormiers, 3 novembre 1983 au 10 septembre 1985;
Mme Marguerite Chenard, 16 octobre 1985 au 13 décembre 1985;
Mme Marie-Paule Grenier, 6 février 1986 à nos jours.

Les membres du comité actuel, 1996:

Mme Pauline Leblond, présidente;	M. Marcel Lebrun, vice-président;
Mme Marie-Paule, secrétaire-trésorière;	Mme Aurore Forget, directeur;
Mme Gisèle Ramsay, directeur;	M. Oscar Ramsay, directeur;
M. Rémi Descormiers, directeur.	

Merci à tous les membres du début à nos jours de leur participation au Club de l'âge d'or. Continuons et félicitations à tous.

Joyeux centième anniversaire.

La Corporation du festival Western



Le comité de 1996, accompagné de ses belles «cow-girls».

De gauche à droite:

À l'avant: André Langlois, Nancy Picard, Johanne Côté, Manon Chrétien, Sylvie Leclerc et Emmanuelle Chenard.

À l'arrière: Kathy Chrétien, Sophie Shank et Denis Brunelle.

Les cavaliers: Georges Croteau et Christian Leclerc.

A la fin de juin, depuis 1992, a lieu le festival western de Notre-Dame-de-Ham.

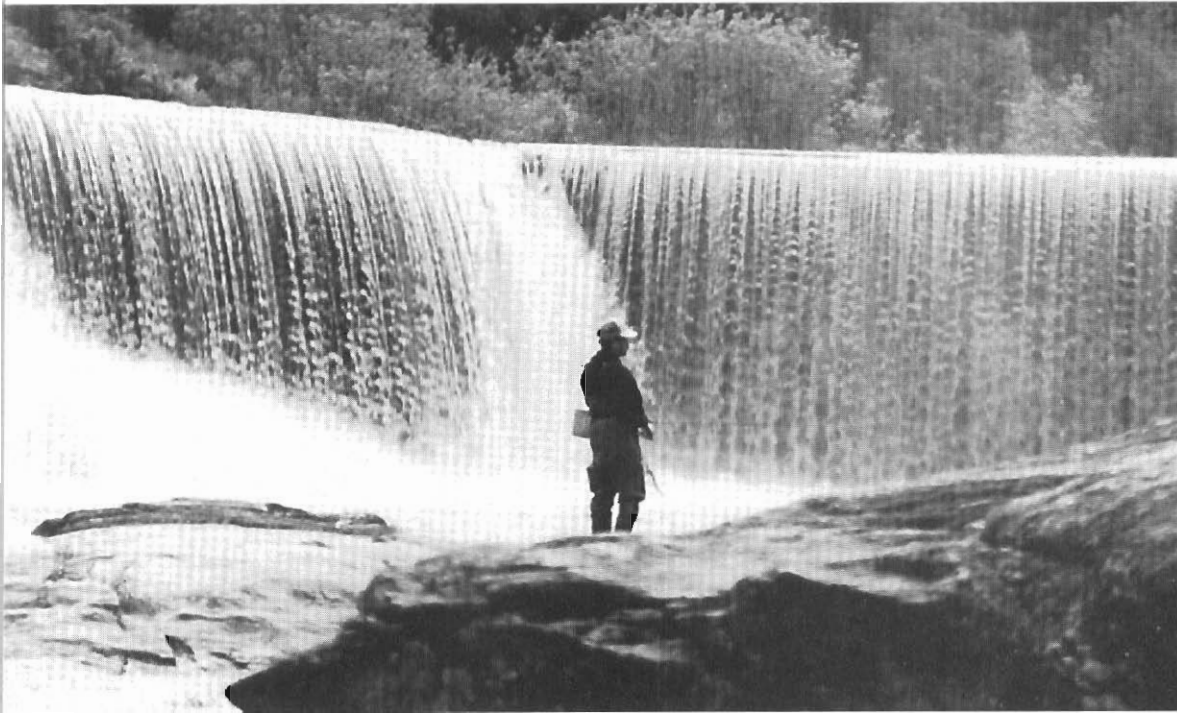
Son objectif premier est de se préparer en vue des fêtes du centenaire. Le festival existe, entre autres, pour faire honneur à la race équine, aux hommes et aux femmes qui aiment les chevaux, aux amateurs de musique country et folklorique, ainsi que pour faire connaître notre village avec ses magnifiques paysages à couper le souffle.

Le premier comité se forma au printemps 1992. Un concours fut lancé pour la création d'un logo qui représente toujours l'événement. En 1995, le festival obtient sa charte d'organisme sans but lucratif et devient la Corporation du festival western de Notre-Dame-de-Ham.

Les festivals se succédèrent et furent une réussite grâce à la collaboration et à l'implication de nombreux bénévoles. D'année en année, diverses activités s'y sont ajoutées pour le plaisir de tous. Merci aux gens des comités qui nous ont précédés.

Nous souhaitons de tout coeur, à la communauté de Notre-Dame-de-Ham
«BON SUCCES À L'OCCASION DU CENTIEME ANNIVERSAIRE».

Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis



La Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis (CGRBF) est heureuse de s'associer aux citoyens de Notre-Dame-de-Ham pour souligner le centième anniversaire de la municipalité.

La CGRBF, organisme sans but lucratif, fondée en 1988, a créé au Québec, le premier parcours de pêche restauré en territoire privé. Le poste d'accueil du premier parcours est situé dans l'ancienne école du village. Depuis 1991, ce projet repose sur la collaboration entre les propriétaires riverains, les administrateurs, les employés et les bénévoles.

L'objectif de la CGRBF est de restaurer les habitats des poissons sur des tronçons de rivières et de gérer démocratiquement la pêche récréative afin de développer une industrie récréo-touristique dans la région des Bois-Francis.

Les administrateurs de la CGRBF (1996):

Jocelyn Houde, président;
Daniel Blanchet, trésorier;
Claude Bernard, administrateur;
Marcel Leblond, administrateur;
Gilles Pépín, administrateur;

Charles Desrochers, vice-président;
Michel Audet, administrateur;
Guy Hudon, administrateur;
Louis Massé, administrateur;
Normand Trottier, administrateur.

Les employés de la CGRBF (1996):

Léo Ouellet, directeur général;
Guyline Beaudoin, responsable des auxiliaires;
Frédéric Brodeur, TACH;
Julie Germain, préposée à l'administration;
Aline Lanneville, préposée à l'accueil;
Sylvain Vallières, surveillant du territoire.

Hélène Laroche, responsable à l'exploitation;
Francine Bertrand, stagiaire en communication;
Sandy Gagnon, préposée à l'accueil;
Patricia Groleau, préposée à l'accueil;
Pierre Morin, biologiste;

HEUREUX CENTIEME ANNIVERSAIRE À TOUS!

Les loisirs d'hier à aujourd'hui...

Aussi loin que l'on puisse se souvenir, les loisirs furent toujours présents à Notre-Dame-de-Ham, que ce soit par le jeu de croquet, la ligue de balle molle ou encore la patinoire. Toutefois, ce n'est qu'aux alentours de 1955 qu'un premier comité officiel voit le jour dans le but de former l'O.T.J.. Celui-ci était composé de François Hudon, président, Marcel Leblanc, vice-président, Denis Hamel, secrétaire et Roch Fortier, trésorier. Parmi leurs oeuvres figurent entre autres le festival de l'O.T.J. de 1955. À cette occasion un super tirage avait été organisé et le prix à gagner était un grille-pain. La même année, le Club des étoiles de Notre-Dame-de-Ham remportent le championnat de la ligue de balle molle des Bois-Francs.

En 1974, les loisirs sont redéfinis sous le nom du Comité récréatif N.D.H. Inc.. Robert Leblanc en est le président, entouré de Lise Lambert, secrétaire, de Charles-Édouard Dugré, vice-président, de Jean-Paul Fortier, de Michel Roy, de Michel Trottier, de Roger Groleau et d'Ovide Morin. Avant d'en arriver au comité actuel, de nombreuses personnes ont travaillé fort au sein du Comité récréatif. L'énumération de chacun serait trop longue, mais sachez que la participation de ces précieux (ses) collaborateurs (trices) fut grandement bénéfique pour l'avancement des loisirs de notre paroisse. Parmi les événements qui ont marqués l'histoire des loisirs, notons la création de la première charte du Comité récréatif N.D.H. Inc. en 1974; la vente de bandes pour la patinoire en 1979; l'inauguration du nouveau terrain de balle en 1991 et la construction d'un chalet récréatif en 1995.



Comité actuel.



La reine des sports, 1955.



Le Club des étoiles de Notre-Dame-de-Ham (gagnants).



Le terrain de balle et le chalet.

Le service de protection des incendies

*L*e service de protection des incendies de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'est beaucoup amélioré depuis quelques années.

L'achat d'un camion citerne, en 1992, et d'un camion auto-pompe en 1994, permet un meilleur travail. L'implication de notre chef-pompier, M. Michel Roy, et des pompiers volontaires permet de renseigner la population en général. Les différents équipements et les cours suivis par nos 15 pompiers leur permettent de parer aux situations d'urgence qui peuvent arriver en tout temps de l'année.

Nous sommes fiers de ces hommes qui s'impliquent grandement dans la vie municipale, par leur travail de prévention ou sur les lieux d'un sinistre. Félicitations à tous et continuez votre beau travail, lequel peut être quelquefois ingrat et difficile, mais combien valorisant.



Les deux camions.

Nous remercions également les effectifs des municipalités voisines de Chesterville et de Ham-Nord qui sont mis à contribution pour aider en cas de besoin.

Le groupe des pompiers volontaires se joint à la population et souhaite un BON CENTIEME ANNIVERSAIRE à tous les anciens et aux visiteurs, dans le cadre des différentes activités prévues.



L'équipe des pompiers volontaires.

Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc



Messe chantée à la grotte par M. le curé Alfred Aubert, à l'occasion du 15e anniversaire du Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, dans les années cinquante. Pour un certain nombre d'années, la grotte eue cet aspect. Par la suite, elle fut reconstruite, dans sa forme actuelle vers 1958.



Les chantres pour l'occasion, de gauche à droite : Edgard Leclerc, Réal et Robert Côté, Wilfrid Leblond, Noël Pellerin, Omer Trottier, Florent Côté, possiblement Germain Toupin (de dos) et Germain Leclerc à droite. À l'harmonium probablement Mme Jeannette Hudon.



Une partie de l'assistance, en arrière plan le presbytère.

Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc



Céline Roy Ramsay personnifiant Jeanne d'Arc.



Jeanne d'Arc (Céline Roy Ramsay) à cheval, pour les célébrations du 15^e anniversaire du Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc.

Ouvrages de références

AUDET, Francis-J. et Gérard MALCHELOSSE, *Pseudonymes canadiens*, Montréal 1936, G. DUCHARME éditeur, 189 pages.

CADIEUX, Hélène, Benoît DIONNE et Michel HOUDE, *Guide des Archives Paroissiales de l'Archidiocèse de Sherbrooke*, Service des Archives du Séminaire de Sherbrooke inc. (SASS), Sherbrooke 1987, 1244, Tome II, p. 617-1244.

QUÉBEC, Gouvernement du, *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1772-1992*, Bibliothèque de la législature, Service de documentation politique, Québec 1980, 796 pages.

Sources

NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, Paroisse de, *Registres civils et religieux*, 1897-1996.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, Paroisse de, *Cahiers de prônes*, 5 volumes.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, *Cahiers des délibérations de la Fabrique*, 5 volumes.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-HAM, Municipalité de, *Registre des délibérations du conseil municipal*, vol. 1, 1898-1907, 254 pages; vol. 2, 1908-1919, [292] pages; vol. 3, 1919-1933, 495 pages; vol. 4, 1933-1942, 400 pages; vol. 5, 1942-1953, 300 pages; vol. 6, 1953-1964, 300 pages; vol. 7, 1964-1975, 300 pages; vol. 8, 1975-1980, 200 pages; vol. 9, 1980-1994, 250 pages; vol. 10, 1994-1997.

SHERBOOKE, Séminaire de, Fonds *Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke*, P 166/2.

SHERBROOKE, Archidiocèse de, manuscrits, *boîte Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*, 10 dossiers.

SHERBROOKE, Archidiocèse de, *Cahier d'annonces de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Ham*, du curé E.C.D. Ouellet.

SHERBROOKE, Archidiocèse de, *Rapports annuels des curés de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*.

VICTORIAVILLE, Commission scolaire de, *Registre des délibérations des commissaires d'école, Notre-Dame-de-Ham*, vol. I, 1899 à 1930, 398 pages; vol. II, 1930-1947, 400 pages; vol. III, 1947-1957, 200 pages; vol. IV, 1957-1970, 496 pages [dont 204 utilisées].

Publications

[s.a.], *Le Canada Ecclésiastique*, années 1916, 1962.

[s.a.], Archidiocèse de Sherbrooke, *Annuaire Diocésain*, 1954, 154 pages.

ALLAIRE, J.-B., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Saint-Hyacinthe, vol. 1, 1910, Les Anciens, 543 pages; vol. 2, 1908, Les Contemporains, 623 pages; vol. 3, Les Suppléments (6), 108 pages.

BELDEN, H. & Co., *Illustrated Atlas of the Eastern Townships and South Western Quebec*, Ontario, 1972, 88 pages.

BLANCHARD, Raoul, *Le Centre du Canada français "Province de Québec"*, Beauchemin Limitée, Montréal 1947, 577 pages.

BOUCHETTE, Joseph, *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats Unis de l'Amérique*, Montréal 1978, éd. Elysée, 674 pages.

CANADA, [Gouvernement du], *Recensements*, [de 1851 à 1991].

CANADA, [Gouvernement du], *Canada Official Postal Guide*, Ottawa 19, 372 pages.

- CANADA, [Gouvernement du], directeur général des élections, *Rapport des élections pour la Chambre des Communes, indiquant le nombre total de votes enregistrés dans chaque collège électoral dans lequel il y a eu contestation, ainsi que le nombre total de votes enregistrés dans chaque division, et le nombre de votes inscrits sur les listes électorales de ces divisions respectives, et la population dans chaque collège électoral telle que constatée par le dernier recensement*, [1867], Imprimé par Hunter, Rose et Lemieux, Ottawa, 1868, 133 pages. [33 volumes].
- CHARTIER, Jean-Baptiste, *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, Les Presses à vapeur du courrier de St. Hyacinthe, St. Hyacinthe, 1871, 95 pages.
- DESCHAMPS, C.-E., *Liste des municipalités dans la province de Québec*, 1886, Mercier & Cie, éditeurs, libraires et relieurs, Lévis.
- DESCHAMPS, C.-E., *Municipalités et paroisses dans la Province de Québec*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1896.
- DRAPEAU, Stanislas, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851-1861) [...]*, Québec, 1863, Typographie de Léger Brousseau, 7 rue Buade.
- DROUILLY, Pierre, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, vlb éditeur, Université du Québec à Montréal, 696 pages.
- FÉDÉRATION de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R. de Sherbrooke, *Actualités rurales*, vol. 2, no. 3, mars-avril 1960, 12 pages.
- GAGNON, Jacques, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, Sherbrooke 1983, 24 pages.
- GRAVEL, Albert, *Pages préliminaires à l'obituaire-album du clergé séculier du diocèse de Sherbrooke avant l'érection du diocèse Les ouvriers de la première heure, 1646-1874*, Sherbrooke 1968, (partie 1, 24 pages, partie 2, 71 pages, partie 3, 7 pages). [textes dactylographiés, photocopiés et reliés].
- GRAVEL, Albert, *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, 1939, 219 pages.
- GRAVEL, Albert, *Deux paroisses en bordure des Bois-Francs Les Saints-Anges de Ham-Nord Saint-Joseph de Ham-Sud*, coll. Pages d'histoire régionale, Cahier No 22, Sherbrooke 1967, 20 pages.
- GRAVEL, Albert, *Aux sources de notre histoire religieuse dans les Cantons de l'Est*, Sherbrooke 1952, Apostolat de la Presse, 140 pages.
- HUDON, Francine, et France McSWEEN, *Historique du village de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham*, [rapport de recherche, photocopié], Notre-Dame-de-Ham, octobre 1983, 191 pages.
- LACOURSIERE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec synthèse historique*, Renouveau Pédagogique, Montréal 1977, 625 pages.
- LANGELIER, Jean-Claude, *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 à 1890*, Québec, 1891, Charles-François Langlois, 1921 pages.
- MAGNAN, Hormisdas, *Monographies paroissiales Esquisses des paroisses de colonisation de la Province de Québec*, deuxième édition, Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, Québec 1913, 282 pages.
- MAGNAN, Hormisdas, *Dictionnaire historique et géographique des Paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, 1925, L'Imprimerie d'Arthabaska.
- MARTEL, Jules, *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*, thèse présentée à la faculté des arts, Université d'Ottawa, en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts, option histoire, Victoriaville 1960, 262 pages.
- MERCIER, Jean, *L'Estrie*, Québec 1964, Apostolat de la Presse, 262 pages.
- NADEAU, Léandre, *Définition des comtés de l'Estrie et superficies constantes (1799-1961)*, coll. Histoire économique des Cantons de l'Est, Documents, cahier no 1, juillet 1971, Sherbrooke 1971, Université de Sherbrooke, 34 pages.

- QUÉBEC, [Gouvernement du], greffier de la couronne en chancellerie pour le Canada, *Rapport sur la première élection générale pour la chambre des communes du Canada*, [1867], des presses à vapeur d'Augustin Côté et Cie, Québec, 1867, 133 pages. [42 volumes].
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas Canada pour 1850-51*, Québec, 1852, 49 pages. [31 volumes].
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980*, Québec 1980, 790 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989*, Québec 1989, 937 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond*, Juin 1991, Québec 1991, 20 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981*, Québec 1981, 1019 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport préliminaire des résultats du dépouillement des votes le soir du scrutin Référendum du 30 octobre 1995*, Québec 1995, 29 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport des résultats officiels du scrutin Référendum du 26 octobre 1992*, Québec 1992, 710 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Rapport des résultats officiels du scrutin Référendum du 30 octobre 1995*, Québec 1995, 751 pages.
- QUÉBEC, [Gouvernement du], *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, Bibliothèque de la législature, service de documentation politique, Québec 1980, 796 pages.
- QUÉBEC, [Ministère de la voirie et des mines, bureau provincial du tourisme], *Sur les routes de Québec, Guide du touriste*, Québec 1929, 874 pages.
- QUÉBEC, [Bibliothèque de l'Assemblée nationale], *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, P.U.L., Québec, 1993, 859 pages.
- RENAUD, J.-E., *Guide de route du Club automobile de Québec 1928*, Québec 1928, 426 pages.
- RENAUD, J.-E., *Voyages dans la Province de Québec Guide de route révisé annuellement*, (17^e édition), Québec, 1941, 256 pages.
- RENAUD, J.-E., (Club Automobile Québec), *Voyages dans la province de Québec et les territoires environnants Guide de route 1947*, s.l., (23^e édition), s.l., 1947, 319 pages.
- RENAUD, J.-E., (Club Automobile Québec), *Guide de route 1955*, s.l., (31^e édition), 1955, 368 pages.
- ROY, Pierre-Georges, *Les noms géographiques*.
- ROY, Pierre-Georges, La législature de Québec, *Galerie des membres du conseil législatif et des députés à l'assemblée législative*, Lévis 1897, 207 pages.
- SHERBROOKE, Archidiocèse de, *Obituaire du clergé, 1874-1993*, Sherbrooke, [décembre 1994], 274 pages.
- SHERBROOKE, Archidiocèse de, *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Sherbrooke, Tome premier, Depuis son érection jusqu'au 1er septembre 1878*, Sherbrooke, Imprimerie du Séminaire St. Charles-Borromée, 1878, 308 pages. [26 volumes].
- SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PUBLICITÉ INCORPORÉE, *Province de Québec "Paradis du Touriste" 1954*, Montréal 1954, 900 pages.
- SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PUBLICITÉ INCORPORÉE, *Province de Québec "Paradis du Touriste" 1955*, (2^e édition), Montréal 1955, 735 pages.

Revue et journaux

L'Écho des Bois-Francs, 1894-1905.

L'Union des Cantons de l'Est.

La Tribune.

Le Feuillet Paroissial.

Atlas et cartes

[s.a.], *Illustrated Atlas of the Eastern Townships and South Western Quebec*, H. Belden & Co., 1881, Ontario, 1972, 88 pages.

CANADA, Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, *Warwick 21E/13*, 4e édition, 1971, 5e édition, 1980 et 6e éditions, échelle 1:50 000.

CANADA, Topographic Maps, *Warwick Sheet*, no 21E/13, éd. 1944 (édition révisée de 1925).

Table des matières

Dates et auteur des photos des pages de garde	1	La vie économique	293
Explication du dessin de la page couverture	2	Les familles	297
Le logo	3	Famille Ayotte	298
Message du président du comité du livre	4	Famille Maurice Bernard et Adélia Leblanc	299
Message du maire	5	Les Bessette	300
Archidiocèse de Sherbrooke	6	Famille Boucher	301
Paroisse Notre-Dame-de-Ham	7	Famille Ernest Brunelle	302
Message du Premier ministre du Canada	8	Famille Théodora Champoux Cantin Laurencelle	303
Voeux de M. Gaston Leroux, député de Richmond-Wolfe	9	La famille Charest	304-305
Message du Premier ministre du Québec	10	Hermann Charest	306
Message de votre député	11	Famille Aurore Forget Charette et famille Côté Charette	307
Comité du livre	12	Famille Israël Côté	308-309-310
Municipalité de Notre-Dame-de-Ham	13	La famille Moïse Côté et Claire Trottier	311
Mot de la présidente du comité des fêtes	14	Famille Jacques-Omer Côté et Monique Pellerin	312-313
Conseil d'administration et comité du centenaire	15	Famille André Côté et Délima Gauthier	314
Conseil de Fabrique	16	Famille Rémi Côté	315
La chorale paroissiale et Membre du comité de pastorale paroissiale	17	Famille Auguste Côté et Blanche Paris	316-317
Chant thème "Viens faire un tour par ici"	18	Famille Robert Côté	318
Mot de l'auteur	19	Famille Noël Côté	319
Hommage aux pionniers(ères)	20	Famille Ludger Côté	320
L'histoire	21	Famille Oliva Côté et Irma Lallier	321
Pierre Bélair 1898 - 1901	43	Famille Roger Côté	322
Charles Gagné 1901 - 1904	51	Jean-Denis Côté	323
Sinaï Sévigny 1904 - 1908	57	Famille Yvon Côté et Thérèse Leblanc	324
Joseph Gagné 1908 - 1915	65	Famille Modeste Côté et Octavie Hamel	325
Théophile Lavigne 1915 - 1916	75	Famille Julien Côté et Louise Charette	326
Narcisse Goulet 1916 - 1919	79	Famille Denis Côté et Johanne Therrien et famille Josée Côté et Steve Gouilloux	327
Clément Payeur 1919 - 1921	89	Famille Oscar Côté	328
Pierre Toupin 1921 - 1927	95	Benoit Couture	329
Omer Goulet 1927 -	111	Famille Monique et Gérard Descormiers	330
Auguste Côté 1927 - 1933	113	Famille Roch Descormiers et Marie-Josée Bilodeau	331
Pierre Toupin 1933 - 1937	127	Famille Rolland Desrochers et Ginette Provencher	332
Amédée Trottier 1937 - 1941	137	Famille Wilfrid Duchesne et Rosa Dancause	333
Théophile Lavigne 1941 - 1945	149	Joseph Filteau et ses descendants	334
Omer Trottier 1945 - 1949	159	Famille Benoit Filteau	335
Moïse Côté 1949 - 1953	171	Famille Jean-Paul Fortier	336-337
Germain Toupin 1953 - 1957	181	Famille Claude Fleury et Jeannine Fleury	338
Moïse Côté 1957	191	Michel Garneau et Mathilde Hébert	339
Arsène Nolette 1957 - 1959	193	Famille François-Xavier Giguère	340
Alfred Roy 1959 - 1961	199	Famille Albert Giguère	340-341
Germain Toupin 1961 - 1973	207	Edmond Gobeil	342
Lucie Fréchette-Bonhomme 1973 - 1974	233	Famille Goulet, Croteau, Lavertu	343
Oscar Ramsay 1974 - 1981	235	Narcisse Goulet et Vitaline Richer	344-345
Rosaire Sévigny 1981 - 1985	251	Henri Goulet et Gabrielle O'Bready	346-347-348
Guy Hudon 1985 - 1989	261	Famille Omer Goulet et Marie-Reine O'Bready	349
Gilles Pépin 1989 - 1991	269	Famille Angéline Grenier et Misaël Côté	350
Georges Croteau 1991 - 1995	275		
Gilles Pépin 1995 - ...	289		

Table des matières

Famille Alfred Grenier	351	famille Marcel et Hélène Morasse	403
Famille Guy Grenier	352	Famille Gérard Morasse et Marielle Leblanc et	
Famille Pierre Grenier et Lucie Tardif	353	famille Paul-Émile Morasse et Laurette Paquette	404
Famille Roger Groleau et Monique Bergeron	354	Famille Noël Morasse et Paulette Fortin et	
Famille Arthur Hébert et Jeannette Poirier	355	famille Yvan Moras et Thérèse Boisvert	405
Famille Roland Hamel et Anita Potvin	356	Famille Philippe Nault	406
Famille Henri-Louis Hamel	357	Famille Eugène Nalette	407
Famille Louis Hudon	358	Famille Elphège Nalette	408
Famille Philippe Hudon	359	Famille Arsène Nolet et Gertrude Langlois	409
Famille Charles-Auguste Hudon et Jeannette Breault	360	Famille Lise Nolette et Michel Martineau	410
Famille Charles-Édouard et Irène Breault	361	Famille Jean-Charles Morin et Guylaine Nolette	411
Famille Guy Hudon et Monique Breton	362	Famille Léo Paquette et Alma Nolette	412
Famille Gabrielle Lacourse et Alcide Payeur	363	Famille Germain Paquette et Marielle Grimard	413
Famille Désiré Langlois	364	Famille Hélène Paquette et Jean-Claude Boisjoli	414
Famille Elzéar Langlois	365	Famille Diane Paquette et René Tardif	415
Famille Léo-Paul Langlois	366	Famille Roger Paquette et Diane Brunelle	416
Famille Rolland Langlois et Thérèse Perreault	367-368-369	Famille Germain Pellerin	417
Les ancêtres Lavigne	370-371	Famille Noël Pellerin et Yvette Charest	418
Paul (Napoléon) Lavigne et Yvonne Poisson	372	Famille Jacques Pépin et Ghislaine Poirier	419
Famille Germain Lavigne et Rachel Paquette	373	Famille Wilfrid Pépin et Léora Beaudoin	420
Ubalde Lavigne et Lucielle Perreault	374	Famille Marius Pépin et Madeleine Codère	421
Famille Adélarde Lapointe et Marielle Roy	375	Famille Gilles Pépin et Félicienne Morin	422-423
Famille Léonidas Leblanc et Irène Fortier	376	Famille Albert Perreault	424
Famille Claude Leblanc et Monique Nolette	377	Famille Lionel Plante	425
Famille Fernand Leblanc et Denise Giguère	378-379	Famille Gloria et Béatrice Plante	426
Famille Line et Serge Leblanc	380	Famille Yvon Plante	427
Famille Raoul Leblanc et Aline Fortier	381	Famille Henri Poirier et Léa Paquette	428
Famille Gilles Leblanc et Christiane Toupin	382	Famille Jean-Paul Poirier et Alice Laprise	429
Famille Hermann Leblanc	383	Famille Conrad Poisson	430
Famille Robert Leblanc	384	Famille Joseph Pouliot	431
Famille Ovide Leblond et Aurore Leblanc	385	Famille Azilda Proulx et Gérard Bélair	432
Famille Wilfrid Leblond et Yvonne Poirier	386	Famille Germaine Proulx et Welly Pariseau	433
Famille Marcel Leblond et Pauline Paquette	387	Famille Léonias Ramsay	434
Famille Marcel Lebrun et Madeleine Tremblay	388	Famille Henri Ramsay et Lucia Laliberté	435
Famille Edgar Leclerc et Germaine Côté	389	Famille de Conrad Ramsay	436
Famille Germain Leclerc	390	Famille Eddy Ramsay	437
Famille de Julien Leclerc et Carmen Picard	391	Famille Eddy Ramsay et Rachel Ramsay	438
Famille Eddy Leclerc et Alette Hamel	392	Famille Roméo Ramsay	439
Famille Réjeanne Leclerc et Conrad Couture	393	Famille Oscar Ramsay et Gisèle Nault	440-441
Famille Benoit Leclerc	394	Famille Denis Ramsay et Céline Roy	442
Famille Denise Leclerc et Gaston Desharnais	395	Famille Jacques et Denise Ramsay	443
Famille Victorin Leclerc	396	Famille Pierrette et Bernard Leclerc	444
Andrée Leclerc et René Perreault et		Famille Céline Ramsay et Wilfrid Ramsay	445
Luce Périard et Denis Leclerc	397	Famille Hector Ramsay et Bernadette Roy	446-447
Famille Léger-McSween	398	Famille Léo Ramsay et Elianne Daigle	448-449
Famille Paul-René Marceau	399	Famille Laurent Ramsay	450
Famille Bruno Martel	400	Famille Gérard Roberge et Marie-Claire Fournier	451
Famille Théodore Martineau et Thérèse Poirier	401	Famille Alfred Roy (Freddy)	452
Famille Eddy Morasse et Anna Plante	402	Famille Rita Roy	453
Famille Ernest Morasse et Alice Toupin,		Famille Lise Roy et Claude Lambert	454
famille Irène Morasse et Gaston Lavigne et		Famille Yves Roy et Francine Langlois	455

Table des matières

Famille Fernand Roy et Irène Toupin	456	Les organismes	477
Famille Jeanne-Mance Roy et Clément Carrier	457	Caisse Populaire Notre-Dame-de-Ham	479
Famille Auguste Sévigny	458	Cercle de fermières de Notre-Dame-de-Ham	480
Famille Yvelle Sévigny	459	Club de l'âge d'or "Nouveaux Horizons"	481
Famille Rosaire Sévigny	460	La Corporation du festival Western	482
Famille Jean Sévigny	461	Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis	483
Famille Donat Therrien	462	Les loisirs d'hier à aujourd'hui	484
Les Toupin, une famille de pionniers	463	Le service de protection des incendies	485
Arthur Toupin (1900-1985)	464	Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc	486-487
Adrien Toupin (1902-1987)	465	Médiagraphie	489
Émile Toupin (1909-1993)	466		
Germain Toupin (1914-1990)	467		
Famille Germain Théberge et Claire Leblanc	468		
Famille Omer Trottier et Marie-Louise Côté	469		
Famille Alphée Trottier	470		
Famille Armand Trottier et Marie-Blanche Proulx	471		
Famille Jeanne-d'Arc Trottier	472		
Famille Normand Trottier et Thérèse Leblond	473		
Famille Bertrand Trottier et de Rose Bélair	474		
Tourne moulin	475		

Travail achevé d'imprimé sous les presses
d'Imprimerie Arthabaska inc.



DROIT D'AUTEUR
N° d'enregistrement: 457721
7 Novembre 1996

Tous droits réservés à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham et son comité du livre 1898-1998.

Le comité et tous ses collaborateurs ont travaillé bénévolement et de bonne foi afin de faire de ce volume le reflet le plus fidèle des cent ans d'histoire de Notre-Dame-de-Ham.
Si toutefois il s'est glissé des erreurs, c'est bien involontaire.

Le comité du livre du centenaire de Notre-Dame-de-Ham.